U. S. NATIONAL MUSEUM

LIBRARY OF

Henry Guernsey Hubbard

AND

Eugene Amandus Schwarz

DONATED IN 1902

ACCESSION NO. 177417

595.70644
Insects

30

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

4

Quatrième série.

2

TOME DEUXIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

rue Saint-Placide, 50 (Faubourg St-Germain).

1862

ARTICLE 38 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les* ANNALES *de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS. — Typographie FÉLIX MALTESTE ET Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

ANNALES

DE LA

OCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

XXIV. Genre CARCINOPS Mars., Hist. (1855), p. 83, pl. 13, Gre XXII.

L'auteur du *Genera des Coléoptères d'Europe*, s'appuyant sur l'autorité M. Lacordaire, dont il suit pas à pas les travaux, n'a pas voulu admettre te coupe générique. Elle forme cependant un genre si tranché et si urel, que personne autre ne le pourra contester. Les caractères se ssent pour le distinguer: la configuration des jambes, surtout des antéures, les stries profondes des élytres, la strie marginale du mésosterm et enfin l'absence de la curieuse sculpture du pygidium que l'on narque dans les *Paromalus*. Le savant professeur de l'Université de ge n'avait alors qu'un aperçu de cette partie de mon travail; mon re n'était pour lui caractérisé que par quelques mots et les espèces qui composaient lui étaient pour la plupart inconnues; ces circonstances

(1) Voir, pour la Monographie, les Annales de 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857, pour le Supplément, les Annales de 1860, pages 581 et 835, et 1861, page 141 509.

expliquent parfaitement ses hésitations, et je suis sûr qu'aujourd'hui il ne maintiendrait pas ses premières idées.

J'avais d'abord nommé ce genre *Carcinus* et ce n'est que d'après ses observations que je l'ai changé en *Carcinops*, à cause d'un genre de Crustacés qui porte ce nom. N'ayant pu surveiller la gravure de la planche 13 de ma Monographie des Histérides, parue pendant mon voyage en Amérique, l'ancien nom y a été conservé.

Le nombre des espèces ayant doublé, je crois utile d'en dresser de nouveau le tableau synoptique, pour servir à la rectification de certaines erreurs provenant de fautes typographiques, et de donner la liste complète des espèces avec quelques notes.

On peut répartir les espèces en trois groupes, qui plus tard deviendront probablement autant de genres.

I. CARCINOPS RADULA, se rattachant aux *Epierus* par la forme de son front et l'épaisseur du corps. On pourrait l'appeler *Xestipyge* (de Ξέστης, *rayé*, et πυγή, *pygidium*).

1. CARCINOPS (XESTIPYGE) RADULA. Pl. 9, f. 1.

Ovalis, parum convexus, niger, subnitidus, antennis pedibusque brunneis, dense strigosus, dorso medio lævi; fronte ad oculos elevata, stria nulla; pronoto stria marginali tenui integra; elytris striis posticis obsoletis, 1-4 dorsalibus integris, 4ª basi cum suturali arcuatim juncta, 5ª basi abbreviata, subhumerali interna ad humerum producta, externa integra, margine inflexo bisulcato; prosterno bistriato, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-denticulatis; posticis linearibus spinosulis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/3 mill.

Ovale, assez convexe, noir, peu luisant, si ce n'est sur le dos du pronotum et sur la partie antérieure des élytres. Antennes brunes. Front arrondi, convexe, élevé au-dessus des yeux, épistome déclive, couverts l'un et l'autre d'une fine strigosité serrée; sans strie circulaire qui l'enveloppe. Labre court, transverse. Mandibules recourbées en pointe aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de rides très fines au milieu, bien marquées dans son pourtour; arqué et découpé à la base, oblique sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et saillants; strie marginale entière, plus fine et plus rapprochée le long du bord antérieur. Écusson en triangle allongé, très petit. Elytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, presque parallèles sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, couvertes

de strigosités longitudinales vers le bout; stries fortes, confuses dans la partie rugueuse, 1-4 dorsales entières, presque droites et presque équidistantes, quatrième réunie par un arc basal avec la suturale qui est assez écartée et s'éloigne de plus en plus de la suture; cinquième raccourcie en devant et décomposée; subhumérale interne atteignant l'épaule; externe forte, entière, rabattue et coudée à l'épaule; bord infléchi finement rugueux et bisillonné. Propygidium en hexagone déclive assez long; pygidium en ogive, peu convexe, tout à fait rabattu, l'un et l'autre couverts de fines strigosités longitudinales serrées, obscurs. Dessous finement rugueux. Prosternum assez large, plan, arrondi à la base, à stries parallèles; mentonnière à peine rabattue, rebordée et arrondie au bout. Mésosternum sinué et rebordé. Pattes brunes; jambes antérieures courbées, dilatées de bonne heure, 3-denticulées, rétrécies au bout, avec un long éperon recourbé; intermédiaires et postérieures courbées, allongées, presque linéaires, garnies de quelques épines en dehors; tarses filiformes, à premier et dernier articles très longs.

Cette remarquable espèce, provenant de la Cafrerie, et que je crois inédite, m'a été communiquée par M. Boheman sous le nom d'*Africanus* Echl. et Zeyher, que j'ai dû changer parce qu'il y a déjà un *Saprinus* de ce nom.

Elle vient se placer à côté du *Carc. minimus*, dont elle a quelques traits. Comme cette dernière, elle forme une coupe un peu disparate avec les autres espèces du genre. Il sera, du reste, aisé d'en faire un genre à part, lorsqu'il en sera besoin.

II. 2. Carcinops minimus Aubé, Soc. Ent. 1850, 322, 31. — Mars., Hist. (1855), p. 90, pl. 13, genre xxii, f. 3.

Varie extrêmement pour la taille et pour la ponctuation qui couvre la surface du corps.

On peut distinguer ce groupe sous le nom de *Kissister* (κίς, *ver.*, et σίνω, *détruire*).

III. Carcinops proprement dit, à forme aplatie et généralement peu convexe, ovalaire ou parallèle.

3. Carcinops consors Le Conte, Calif., Col. 40, 2 (1852). — Mars., Hist. (1855), p. 88, pl. 13, genre xxii, f. 1.

4. CARCINOPS CONJUNCTUS Say, Phil., 38, 8 (1825). — Mars., Hist. (1855), p. 89. pl. 13, genre XXII, f. 2.

J'ai pu comparer mon espèce avec un type que je tiens du docteur Le Conte.

5. CARCINOPS PUMILIO Er., Jahr., 169, 1 (1834). — Mars., Hist., p. 91, fig. 4.

Le type d'Erichson, que j'ai reçu du docteur Gerstäker, provient d'Allemagne ; il est plus étroit et plus fortement ponctué que les individus importés que l'on rencontre à Marseille dans les Arachides, ou à Rouen dans la cale des navires.

6. CARCINOPS TROGLODYTES Payk., Hist., 46, 34, t. X, f. 1 (1811). — Mars., Hist., p. 92, f. 5.

L'*Epierus rubripes*, de Buénos-Ayres, que M. Boheman a publié dans *Eugenies Resa* (1858), p. 37, n° 81, et dont il m'a donné un individu, n'est qu'un *Carcinops* et ne me paraît pas différer de cette espèce. Cependant j'en donne la figure et la description :

(5 *a.*) CARCINOPS RUBRIPES. Pl. 9, f. 6.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus; antennis pedibusque rufis; capite plano punctulato, stria marginali integra; pronoto dense punctulato, punctis grossis intermixtis: elytris apice punctatis, striis validis crenatis, dorsalibus 1-5 *integris,* 5ª *basi arcuata, suturali basi abbreviata; subhumerali interna integra, externa brevi; margine inflexo trisulcato; propygidio valide, pygidio subtiliter punctatis; prosterno stria continua, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis contortis bidenticulatis, mediis dilatatis, posticis linearibus bispinosis.* — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/3 mill.

Hister troglodytes Payk., Mon., 48, 34 (1811).

Epierus rubripes Bohem., Eugen. Resa (1858), 37, n° 81.

Ovale oblong, assez convexe, brun de poix luisant. Antennes rousses. Front légèrement convexe, ponctué, entouré d'une strie entière, avec l'épistome dont il n'est pas distinct. Labre court, petit. Mandibules courbées en pointe aiguë. Pronotum large et court, arqué et déchiqueté à la base, avec une impression antéscutellaire, faiblement courbé sur les côtés,

largement échancré en devant, avec les angles abaissés, saillants et aigus; couvert d'un pointillé serré, entremêlé de points plus forts espacés. Écusson très petit. Élytres une fois deux tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies, coupées droit et ponctuées au bout, avec les angles externes obtus. Stries fortes, crénelées, dorsales 1-5, courbées en dedans à la base, entières, cinquième formant un crochet qui joint presque l'écusson; suturale raccourcie vers la base; subhumérale interne entière, externe courte au dessous de l'épaule; bord infléchi creusé de trois sillons ponctués, coudés à l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, convexe, incliné, pointillé et parsemé de gros points. Pygidium en demi-cercle bombé, ponctué. Prosternum court, un peu rétréci au milieu, arrondi à la base, bordé d'une strie dans tout son pourtour; mentonnière presque de la même longueur, un peu rabattue, étroite, ponctuée, arrondie. Mésosternum échancré en devant, bordé d'une strie entière, pointillé. Pattes rouge brun; jambes antérieures contournées, bidentées, terminées par une forte épine courbée, dirigée en dehors; intermédiaires dilatées, bi-épineuses; postérieures faiblement élargies, munies de quelques épines.

Buenos-Ayres (coll. Boheman).

Cette espèce est tellement voisine du *Carc. troglodytes* Payk., que je n'ose l'en séparer.

7 (4 *a*). Carcinops palans. Pl. 9, f. 7.

Ovalis, parum convexus, piceus nitidus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte plana stria tenui integra; pronoto puncticulato, punctis extus validis, stria marginali integra; elytris apice punctatis, striis crenatis dorsalibus 1-5 *integris, suturali antice abbreviata, subhumerali interna interrupta, externa brevi, margine inflexo trisulcato; propygidio punctato, pygidio puncticulato; prosterno bistriato, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis* 2-*denticulatis, posticis bispinosis.* — Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Dendrophilus minutus Fahr. in Bohem., Ins. Cafr. I, 551, 602 (1851). — Mars., Hist., 1857, supl., p. 13.

Ovale, peu convexe, noir de poix luisant. Antennes rousses. Tête presque plane, densément pointillée, ceinte d'une strie fine entière. Front sans ligne qui le sépare de l'épistome. Labre court, transverse. Mandibules courtes, courbées en pointe assez aiguë. Pronotum court, beaucoup plus large que long, couvert d'un pointillé très fin et très serré, ponctué sur les côtés; arqué à la base avec un point antéscutellaire, arqué sur les

côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie marginale fine, non interrompue. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; pointillées, avec de gros points espacés postérieurement. Stries fortes, crénelées, dorsales 1-5 courbées en dedans, entières; suturale un peu raccourcie à la base; subhumérale interne interrompue à l'épaule; externe courte, obsolète; bord infléchi ponctué, bisillonné. Propygidium en hexagone, déclive, convexe, couvert d'assez forts points espacés. Pygidium entièrement rabattu, convexe, arrondi, très finement pointillé. Prosternum plan, parallèle, bistrié, arrondi à la base; mentonnière réfléchie, ponctuée, arrondie au bout. Mésosternum pointillé, sinué en devant et rebordé d'une strie entière. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures contournées, dilatées et munies en dehors de deux petites dents, et au bout d'un éperon courbé en dehors; postérieures médiocrement élargies, bi-épineuses et ciliées.

Cafrerie (coll. Boheman).

Cette espèce publiée par M. Boheman, sous le nom de *Dendrophilus minutus*, est certainement un *Carcinops*, mais je ne sais si elle est bien distincte du *Carc. pumilio*, qui varie beaucoup pour la taille et la ponctuation et qu'on trouve abondamment dans les Arachides apportées de Gambie. Elle me semble être un peu plus petite que les plus petits individus de ma collection, et elle a la strie suturale un peu raccourcie et la subhumérale interne obsolète à l'épaule.

Si l'espèce est conservée, puisqu'il y a déjà un autre *Carcinops* de ce nom, on pourra l'appeler *Carc. palans*.

8. CARCINOPS MERULA. Pl. 9, f. 8.

Oblongus parallelus, depressus, niger nitidus, clava rufa, pedibus brunneis; fronte puncticulata plana, stria marginali integra; pronoto parce puncticulato, undique marginato; elytris humero et sutura elevatis, puncticulatis; striis 1-5 *dorsalibus tenuibus, integris, apice evanescentibus, suturali vix basi abbreviata; subhumerali interna integra; margine inflexo bisulcato, impunctato; propygidio sat valide, pygidio subtilius, parce punctulatis; prosterno marginato; mesosterno subsinuato, stria arcuata; tibiis anticis bidentatis.* — Long. 2 mill., larg. 1 1/5 mill.

Allongé, parallèle, aplati, noir lisse et luisant. Antennes brunes, massue rousse. Front large, assez convexe, très finement pointillé, entouré d'une fine strie entière. Pronotum court, large, à peine arqué à la base, avec un gros point antéscutellaire et les angles droits; faiblement courbé sur

les côtés; rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants, aigus; strie marginale entière; ponctuation écartée, fine, plus marquée sur les côtés. Écusson punctiforme. Élytres au moins deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, élevées à la suture et saillantes à l'épaule, presque parallèles sur les côtés, fort rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, couvertes d'un fin pointillé superficiel peu serré; bord infléchi imponctué, avec deux sillons forts coudés à l'épaule, rapprochés; subhumérale interne fine, entière, externe nulle; dorsales peu enfoncées, surtout les 4-5 qui sont réduites pour ainsi dire à des lignes de points superficiels, ainsi que la suturale qui est un peu raccourcie à la base, s'évanouissant vers le bout, arquées en dedans. Propygidium large, très court, convexe, un peu déclive, avec des points peu serrés et bien marqués. Pygidium ponctué, mais presque imperceptiblement, en demi-cercle bombé, entièrement rabattu. Prosternum plan, court, peu élargi, arrondi à la base, rebordé dans tout son pourtour par un fort sillon; mentonnière longue, abaissée, arrondie et rebordée. Mésosternum subsinué, bordé d'une strie entière, arquée; pointillé. Pattes brun-rouge; jambes antérieures contournées, élargies, armées de deux petites dents écartées.

Mexique (coll. Mnizech).

Cette espèce ne peut se confondre avec aucune autre, encore moins avec celles de sa section, à cause de sa forme parallèle luisante et aplatie, de ses stries très superficielles, etc.

9. Carcinops tristis (*tantillus*) Mars., Hist., p. 93, f. 6.

J'avais déjà changé en *Carc. tristis* le nom de *tantillus*, employé par le docteur L. Le Conte, pour un *Bacanius*.

10 (6 *a*). Carcinops lanista. Pl. 9, f. 10.

Ovalis, depressus, nigro-piceus nitidus, fronte transversa parce punctata, stria tenui, integra; pronoto lateribus parce punctato stria marginali haud interrupta; elytris striis punctatis, dorsalibus 1-4 integris rectis, 5ª parum, suturali amplius abbreviatis; subhumerali interna integra, externa abbreviata, margine inflexo bisulcato; propygidio fortiter, pygidio tenue punctatis; prosterno elliptico marginato; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis brunneis, anticis extus bidentatis, mediis 1-spinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, déprimé, noir de poix luisant. Antennes brunes. Front transverse, à peine convexe, couvert de gros points épars, entouré d'une fine strie entière. Labre court, transverse. Mandibules courtes, recourbées en

pointe assez aiguë. Pronotum court, beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, arrondi sur les côtés, avec une large bordure de gros points épars, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, assez aigus; strie marginale forte, non interrompue. Parapleures visibles. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis et des points espacés à la marge ; stries fortes, presque droites, crénelées; dorsales presque droites, mais cessant un peu avant le bord postérieur; 1-4 entières, à peu près parallèles et équidistantes; cinquième raccourcie un peu avant la base, suturale vers le milieu; subhumérale interne entière, atténuée à l'épaule; externe fine, raccourcie à l'épaule; bord infléchi avec deux sillons ponctués, coudés à l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, incliné; pygidium en demi-cercle bombé, entièrement rabattu; couverts l'un d'une forte ponctuation, l'autre de petits points à peine visibles. Prosternum elliptique, entouré d'une forte strie marginale, arrondi à la base; mentonnière ponctuée, rabattue, assez large et obtuse au bout. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière. Pattes brunes; cuisses antérieures fortement ponctuées en dessous; jambes antérieures contournées, médiocrement élargies, armées de deux dents mousses espacées et crénelées au delà, terminées par un éperon recourbé en dehors; intermédiaires bi-épineuses; postérieures sinuées au bout.

Mexique.

Ressemble beaucoup au *Carc. tristis*, près duquel elle se range, mais elle est un peu moins allongée; elle a une subhumérale externe bien accusée, l'extrémité des élytres ponctuée, la strie suturale un peu plus courte, la tête et le pronotum parsemé de points plus forts.

11. CARCINOPS FUMATUS. Pl. 9, f. 11.

Ovalis, parum convexus, brunneo-piceus, nitens; fronte indistincte punctulata marginata, pronoto lateribus sparsim punctato, stria marginali integra; elytris apice punctis sparsis, striis validis crenatis parallelis, 1-4 dorsalibus integris, 5ª longe ante medium, suturali in medio abbreviatis; subhumerali interna rudimento basali, et 2 mediis obsoletis, margine inflexo bisulcato, lævi; propygidio sat valide, pygidio tenuissime, parce punctulatis; prosterno marginato, mesosterno sublævi, strid integra subrecta; tibiis anticis bidentatis. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Ovale, court, peu convexe, brun de poix luisant. Antennes à massue ferrugineuse. Front convexe, à peine visiblement pointillé, bordé d'une fine strie entière. Pronotum court, large, à peine arqué et finement cré-

nelé à la base, avec un gros point antéscutellaire et l'angle droit; faiblement courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles courts, abaissés, peu aigus et peu saillants; pointillé invisible à un fort grossissement, quelques points épars latéralement; strie marginale entière. Écusson en triangle très petit. Élytres à peine deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis et quelques points irréguliers apicaux; bord infléchi lisse et longé de deux sillons assez rapprochés, coudés à l'épaule; humérale très fine, oblique; subhumérale interne formée d'un trait basal profond et d'une ligne ponctuée, obsolète au milieu; externe représentée par quelques points; dorsales fortes, crénelées, parallèles, 1-4 entières, cinquième raccourcie au tiers antérieur, suturale au milieu. Propygidium en hexagone transverse, un peu déclive, ponctué peu densément. Pygidium en demi-cercle bombé, avec de très petits points écartés. Prosternum plan, assez large, court, arrondi à la base, rebordé d'un fort sillon dans son pourtour; mentonnière arrondie et rabattue. Mésosternum faiblement sinué en devant, avec une forte strie marginale, presque droite en devant, et formant un angle droit de chaque côté. Pattes brun-rouge foncé; jambes antérieures bidentées.

Brésil, Sainte-Catherine.

Diffère du *Carc. tanista* par ses stries subhumérales à peine marquées et la ponctuation plus espacée, plus fine et moins étendue de ses élytres et de son pronotum.

12. Carcinops tenellus Er., Jahr., 170, 3 (1834). — Mars., Hist., p. 94, f. 7.

Je me suis assuré de l'identité de mon type avec celui d'Erichson, par la comparaison des deux individus.

13. Carcinops collaris. Pl. 9, f. 13.

Ovalis brevis, depressus, piceus nitidus; fronte marginata; pronoto stria marginali integra, punctoque antescutellari; elytris striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5ª ultra medium, suturali ante abbreviatis; subhumerali interna basali brevi; margine inflexo bisulcato; propygidio sat dense, pygidio vix distincte puncticulatis; prosterno angusto utrinque profunde marginato; mesosterno stria antice biangulata a margine distanti; tibiis anticis bidentatis, intermediis in medio unispinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/5 mill.

Ovale, court, déprimé, d'un brun de poix luisant, lisse. Front convexe, arrondi, entouré d'une fine strie entière. Pronotum court, large, à peine arqué à la base, finement crénelé sur le bord, avec les angles droits et un gros point antescutellaire; faiblement courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus et peu saillants; couvert d'un pointillé fin, serré, à peine visible; strie marginale entière. Écusson en triangle, très petit. Élytres près de deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; suture un peu élevée; bord infléchi lisse, avec deux sillons coudés à l'épaule; strie humérale fine, oblique; subhumérale interne réduite à un trait basal bien enfoncé; externe nulle; dorsales fortes, crénelées, parallèles, presque droites, 1-4 entières, cinquième raccourcie au tiers antérieur; suturale un peu avant le milieu. Propygidium en hexagone transverse, déclive, parsemé de petits points assez écartés. Pygidium en demi-cercle convexe, entièrement rabattu, couvert d'un pointillé peu serré, à peine visible. Prosternum plan, assez étroit, arrondi à la base, bordé de deux sillons profonds non réunis postérieurement; mentonnière assez longue, arrondie, saillante et rabattue. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière bien marquée, formant un angle très aigu sur les côtés, coudé en devant et s'éloignant davantage du bord. Pattes noir-brun; jambes antérieures armées de deux faibles dents très écartées; intermédiaires 1-épineuses au milieu.

Mexique.

Cette espèce se distingue de toute autre à la forme de la strie marginale du mésosternum.

14. CARCINOPS MISER (*misellus*) Mars., Hist., p. 95, f. 8.

J'avais dû changer déjà le nom de Dejean en celui de *miser*, à cause du *Bacanius misellus* Le Conte.

15. CARCINOPS MISERULUS. Pl. 9, f. 15.

Parallelus, depressus, brunneus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte parum convexa, tenue marginata; pronoto parce punctulato, stria marginali late interrupta; elytris apice sparse punctulatis, sutura elevata, striis dorsalibus sat validis, parallelis, posterius apicem non attingentibus, 1-4 integris, 5ª basi, suturali versus medium abbreviatis, subhumerali interna postice tenui abbreviata; margine inflexo bistriato; pygidio punc-

ticulato prosterno latiore utrinque sulcato; mesosterno stria integra; tibiis anticis obtuse bidentatis. — Long. 1 1/4 mill., larg. 2/3 mill.

Parallèle, déprimé, brun luisant. Antennes rousses. Front très finement pointillé, large, peu convexe, entouré d'une strie fine entière. Pronotum court, large, droit à la base, faiblement arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants, obtus; pointillé très finement sur la surface, avec quelques points plus forts, très écartés sur les côtés; strie marginale cessant en dedans des yeux. Écusson en triangle très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; suture élevée; stries bien marquées, ponctuées, n'atteignant pas le bord apical qui est parsemé de points écartés; 1-4 dorsales entières, droites, parallèles, cinquième raccourcie vers la base, suturale un peu au-delà du milieu; humérale très fine, oblique; subhumérale interne forte à la base et devenant très fine au dessous de l'épaule, cessant au delà du milieu; bord infléchi lisse, avec deux stries assez écartées, courbées à l'épaule. Propygidium en hexagone court, transverse, déclive, pointillé. Pygidium en demi-cercle convexe, entièrement abaissé, pointillé de même. Prosternum large, court, plan, parallèle, presque droit à la base, bordé de chaque côté de forts sillons non réunis par derrière; mentonnière saillante, un peu rabattue, aussi longue que le pronotum, arrondie au bout, pointillée. Mésosternum largement échancré en devant, bordé d'une forte strie entière, formant des angles aigus de chaque côté et arquée en devant. Pattes rousses; jambes antérieures contournées, élargies, obtusément bidentées; intermédiaires bi-épineuses.

Colombie.

Encore plus petit que le *Carc. miser*, il est plus aplati, plus parallèle, n'a pas de subhumérale externe, et les stries du pronotum ne sont pas réunies à la base.

16. Carcinops viridicollis Mars., Hist., p. 96, f. 9.

17. Carcinops cuprinus. Pl. 9, f. 17.

Ovalis, convexus, subtus niger, supra æneus, violaceus micans, antennis pedibusque rufis; fronte puncticulata, marginata; pronoto lateribus sparsissime punctato; stria marginali integra; elytris apice punctatis parce, striis punctatis, dorsalibus arcuatis, 1-4 integris, 5ª basi, suturali versu medium abbreviatis, apicem haud attingentibus; subhumerali interna

integra; margine inflexo bistriato; propygidio pygidioque puncticulatis; prosterno angusto marginato; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis obtuse bidentatis. — Long. 1 4/5 mill., larg. 1 mill.

Ovale, convexe, luisant, noir en dessous, vert-bronzé métallique, avec des reflets violacés en dessus. Antennes rousses. Front large, arrondi, convexe, très finement pointillé, entièrement rebordé. Pronotum court, large, arqué à la base, avec les angles droits, courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, assez saillants et assez aigus; parsemé de points très espacés; strie marginale entière. Écusson en triangle, très petit. Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; parsemées au bord apical d'assez gros points très épars; stries dorsales ponctuées, subparallèles, arquées en dedans, 1-4 entières, cinquième raccourcie à la base, suturale au milieu, n'atteignant pas le bord apical; humérale très fine, oblique; subhumérale interne fine, imponctuée, entière; bord infléchi lisse, avec deux sillons coudés à l'épaule, rapprochés. Propygidium court, transverse, déclive, pointillé au milieu. Pygidium en demi-cercle bombé, très abaissé, pointillé. Prosternum étroit, plan, court, arrondi à la base, bordé dans son pourtour; mentonnière avancée, abaissée, arrondie en devant et rebordée. Mésosternum sinué; strie marginale sinuée au milieu, arrondie aux angles externes et assez éloignée de la marge. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures contournées, dilatées, obtusément bidentées.

Colombie (coll. Mnizech).

Se reconnaît aisément à sa couleur, à sa forme épaisse et bombée, et à la marginale de son mésosternum non interrompue sur les côtés.

18. CARCINOPS DOMINICANUS Mars., Hist., p. 97, f. 10.

19. CARCINOPS BELLULUS. Pl. 9, f. 19.

Ovalis, depressus, subtus niger, supra æneus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa puncticulata, marginata; pronoto parce punctato, stria marginali integra; elytris sutura elevata, striis validis crenatis, 1-4 integris, 5ª basi, suturali ultra medium abbreviatis, apicem punctatum non attingentibus, subhumerali interna integra, margine inflexo striis 2 approximatis; propygidio punctato, pygidio puncticulato; prosterno bistriato; mesosterno marginato; tibiis anticis 2-dentatis. — Long. 1 1/2 mill., larg. 3/4 mill.

Ovale, déprimé, noir en dessous, bronzé luisant en dessus. Antennes rousses. Front largement arrondi, peu convexe, couvert de petits points peu serrés et finement rebordé. Pronotum court, large, peu arqué et crénelé à la base, avec les angles droits, courbé légèrement sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et peu saillants; couvert de points écartés; strie marginale entière. Écusson en triangle très petit. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; élevées le long de la suture et parsemées au bout d'assez forts points écartés; stries dorsales fortes, crénelées, parallèles, un peu arquées en dedans, n'atteignant pas le bord apical, 1-4 entières, cinquième un peu raccourcie à la base, suturale au delà du milieu; humérale très fine, oblique; subhumérale interne fine, entière, droite; externe nulle; bord infléchi lisse, avec deux sillons très rapprochés, coudés à l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, déclive, densément pointillé. Pygidium en demi-cercle bombé, entièrement abaissé, très superficiellement pointillé. Prosternum court, plan, étroit, arrondi à la base, bordé sur les côtés et non à la base; mentonnière avancée, rabattue, arrondie au bout. Mésosternum sinué au milieu. Pattes brun-ferrugineux; jambes antérieures contournées, dilatées, obtusément bidentées; intermédiaires bi-épineuses.

Colombie (coll. Mnizech).

Se rapproche du *Carc. Dominicanus*, dont il se distingue par sa couleur plus bronzée, son mésosternum avec une strie marginale sans interruption de chaque côté et l'absence de gros point antéscutellaire.

20. Carcinops plebejus Mars., Hist., p. 98, f. 11.

21 (11 *a*). Carcinops delicatulus. Pl. 9, f. 21.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus, antennis pedibusque rufis; capite punctulato, stria integra cincto; pronoto punctulato, punctis validis parce intermixtis; stria marginali integra; elytris striis crenatis, subhumerali interna, 1-5 dorsalibus integris, 5ª basi arcuata, suturali gemina basi abbreviata; margine inflexo bisulcato; pygidio punctato; prosterno stria utrinque connexa, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis contortis 3-denticulatis; posticis angulato-dilatatis. — Long. 1 2/3 mill., larg. 1 1/3 mill.

Paromalus delicatulus Fahr. in Bohem., Ins. Cafr. I, 550, 601 (1851). — Mars., Hist. (1857), p. 11, supt.

Ovale, assez convexe, brun de poix luisant. Antennes rousses. Tête arrondie, pointillée, entourée d'une strie entière, convexe sur le front, à peine déprimée sur l'épistome. Labre petit. Mandibules courbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum court, beaucoup plus large que long, arqué à la base, courbé sur les côtés, largement et profondément échancré, avec les angles abaissés, aigus et saillants; couvert d'un pointillé fin, parsemé çà et là de gros points très espacés; strie marginale entière. Écusson très petit. Élytres près de deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, légèrement arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; stries assez fortes, crénelées, subhumérale interne et 1-5 dorsales entières, courbées en dedans, cinquième arquée à la base vers l'écusson; suturale géminée, raccourcie vers la base; bord infléchi longé par deux forts sillons ponctués, coudés à l'épaule. Pygidium perpendiculaire, en cercle, peu convexe, couvert de points espacés. Prosternum ovalaire, bordé de stries qui se rejoignent devant et derrière; mentonnière de la longueur du prosternum, rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum échancré en devant et bordé d'une forte strie non interrompue. Pattes rouge-ferrugineux; antérieures contournées, terminées par une forte épine dirigée en dehors, avec trois denticules espacés; intermédiaires et postérieures fortement dilatées en spatule, arrondies au bout et coudées en dehors vers le tiers.

Cafrerie (coll. Boheman).

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *Carc. plebejus* du Cap de Bonne-Espérance, avec lequel je ne puis la comparer.

22. CARCINOPS MADAGASCARIENSIS Mars., Hist., p. 99, f. 12.

Invisæ species auctorum :

23. CARCINOPS GEMINATUS J. Le Conte, Phil., 1859, 314.

Subrotundus, convexiusculus, punctatus, niger, nitidus; pronoto stria marginali nulla, antice utrinque impresso; elytris stris punctatis, 4 primis dorsalibus integris, æqualibus, 4ª basi versus suturam arcuata; 5ª et suturali antice abbreviatis, interstitiis sulcatis; subhumerali ante medium abbreviata; tibiis anticis 3-dentatis. — Long. 2,6.

Arrondi, assez convexe, ponctué, noir luisant. Front convexe. Pronotum sans strie marginale. Élytres avec les stries profondes, ponctuées, les quatre premières égales, entières, la quatrième courbée à la base vers

la suturale, cinquième raccourcie antérieurement avant le milieu, suturale presque entière, les interstries profondément sillonnés, de sorte que les stries paraissent géminées, subhumérale raccourcie avant le milieu; épipleures ponctuées, bistriées; jambes antérieures tridentées.

New-York, États-Unis.

24. Carcinops parvulus J. Le Conte, Phil., 1859, p. 314.

Ovalis depressus, niger nitidus; fronte puncticulata plana, non striata, pronoto lævi, lateribus punctulatis; stria marginali integra, non ambiente; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5ª et suturali antice abbreviatis; subhumerali nulla, epipleuris lævibus bistriatis; pygidio grosse punctato. — Long. 1,4.

Ovale, déprimé, noir, luisant. Front pointillé, plan, sans strie. Pronotum lisse, pointillé sur les côtés, strie marginale entière, interrompue. Écusson très apparent. Élytres lisses, imponctuées, stries ponctuées; 1-4 dorsales égales, entières; cinquième raccourcie en devant avant le milieu; suturale au milieu; subhumérale nulle; épipleures imponctuées, bistriées; pygidium densément ponctué. Pattes noires; jambes antérieures tridentées.

Cuba, Antilles.

XXV. Genre PAROMALUS Er., Jahr., 167, xiv (1834). — Mars., Hist. (1855), p. 100, pl. 13, genre xxiii.

1 (5 *a*). Paromalus cordipygus. Pl. 9, f. 1.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus, antennis tibiisque brunneis; fronte punctulata obsolete marginata; pronoto sat dense punctato, stria marginali integra; elytris sat fortiter parce punctulatis, striis humerali, 1-2 dorsalibus brevibus, suturali utrinque parum abbreviata, margine inflexo bisulcato; prosterno basi submarginato; mesosterno lateribus striatis, postice stria biangulata terminato; tibiis anticis contortis dilatatis, 4-, intermediis 3-, posticis 1-spinosis. — Long. 2 1/3 mill., larg. 1 1/3 mill.

Elliptique, peu convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front large, légèrement convexe, finement pointillé et bordé d'une fine strie peu visible. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, faiblement anguleux à la jonction des élytres, où l'on ne voit pas d'écusson,

avec les angles obtus; peu arqué sur les côtés, si ce n'est vers le devant; largement échancré en devant, avec les angles saillants, abaissés et aigus; strie marginale forte latéralement, fine antérieurement, mais non interrompue; ponctuation uniforme, assez forte et assez serrée. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle arrondi et la marge roussâtre; bord infléchi parcouru par deux sillons, dont l'externe très fort; strie humérale courte, oblique, première dorsale ne partant pas de la base, mais descendant un peu au dessous de la deuxième, qui en part et cesse avant le milieu, toutes obsolètes; suturale bien marquée, un peu raccourcie aux deux bouts; ponctuation forte, espacée. Propygidium incliné, en trapèze pointillé et impressionné au milieu. Pygidium bombé en demi-cercle, tout à fait rabattu, à peine visiblement pointillé; on aperçoit dans l'un des sexes (♀) une figure cordiforme circonscrite par un sillon irrégulier. Prosternum plan, long, arrondi à la base et rebordé d'une strie obsolète qui cesse bientôt; mentonnière dans le plan du prosternum, arrondie en devant, bordée d'une strie sur les côtés. Mésosternum large, échancré en devant, bordé d'une forte strie seulement sur les côtés, limité par derrière d'une fine strie; traversé d'une autre strie bien accusée, bianguleuse et biimpressionné. Pattes d'un brun plus ferrugineux vers les tarses; jambes antérieures dilatées et contournées, garnies de quatre épines vers le bout; intermédiaires munies de trois ou quatre épines et postérieures d'une seule.

Cette espèce découverte près de Mexico, par M. Sallé, vient se placer immédiatement avant le *Par. infimus*, avec lequel elle a les plus grands rapports de taille et de forme. La ponctuation de ses élytres est un peu plus forte et plus espacée; sa strie suturale remonte plus vers la base; son prosternum est bordé à la base d'une fine strie obsolète; enfin le dessin sexuel du pygidium est fort différent.

2 (5 *b*). PAROMALUS CAUSTICUS. Pl. 9, f. 2.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte punctulata, stria marginali integra; pronoto dense punctulato, stria marginali haud interrupta; elytris parce punctatis, stria suturali antice tantum, dorsalibus 1-2 *validis postice abbreviatis; margine inflexo bistriato; pygidio densissime puncticulato; prosterno haud striato, mesosterno lateribus marginato, stria biangulata profunda, æqualiter dense punctatis; tibiis anticis contortis,* 4-*denticulatis, mediis trispinosulis.* — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, noir luisant, couvert d'une ponctuation égale, fine sur

la tête, un peu plus serrée sur le pronotum, un peu moins sur le propygidium, et excessivement fine sur le pygidium, espacée et assez forte sur les élytres; égale, assez rapprochée et fine sur les trois segments du sternum. Antennes roux-ferrugineux. Front large, convexe, entouré d'une strie fine non interrompue. Pronotum beaucoup plus large que long, faiblement arqué à la base, formant un petit angle à la suture, à peine courbé sur les côtés, profondément et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et saillants; strie marginale entière, forte latéralement, fine antérieurement. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries dorsales profondes, bien marquées, première commencant au quart et descendant au delà du milieu, deuxième partant de la base et finissant au tiers; vers le bout externe on aperçoit deux ou trois petits appendices; la suturale touche à la marge postérieure, mais s'arrête au tiers antérieur; bord infléchi bistrié. Propygidium en trapèze incliné. Pygidium en demi-cercle bombé : dessin de l'un des sexes (♀) formé principalement de deux arcs concentriques, enclosant un croissant aux deux cornes duquel il y a un ovale. Prosternum long, assez étroit, plan, sans stries, arrondi à la base; mentonnière un peu rabattue, arrondie au bout. Mésosternum échancré, traversé par une strie bianguleuse, régulière, profonde. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et contournées, obtusément 4-denticulées; intermédiaires garnies de cinq épines; postérieures d'une géminée.

Rio-Janeiro, Brésil.

Cette espèce vient se placer immédiatement après le *Par. didymus*, dont elle diffère surtout par la ponctuation du métasternum qui est serrée, assez fine et égale, tandis que chez ce dernier elle est plus forte, plus espacée le long des côtés qu'au milieu.

3 (5 *c*). Paromalus trifolium. Pl. 9, f. 3.

Ovalis, parallelus, depressus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte dense punctulata, stria marginali integra; prosterno æqualiter et sat dense punctato, stria marginali haud interrupta; elytris parce et valide punctatis, striis dorsalibus obsoletis, suturali vix apice, et basi ante medium abbreviata, margine inflexo bistriato; propygidio punctulato; prosterno haud striato, mesosterno stria laterali valida, transversa biangulata, metasterno utrinque punctato; tibiis anticis tortis 3-denticulatis, intermediis 4-spinosulis. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Ovale, allongé, presque parallèle, déprimé, noir luisant. Antennes brunes, ponctuation fine et assez dense sur la tête, un peu plus forte

sur le pronotum, encore plus et très espacée sur les élytres, également forte et peu serrée de chaque côté le long du mésosternum. Front large, convexe, entouré d'une strie fine, entière. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base, faiblement arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; strie marginale assez grosse sur les côtés, plus fine et non interrompue en devant. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries humérale et 1-2 dorsales obsolètes, courtes, à peine sensibles; suturale touchant presque la marge apicale et remontant jusqu'au tiers antérieur; bord antérieur bistrié. Propygidium en trapèze incliné, parsemé de points. Pygidium en demi-cercle, bombé, tout à fait rabattu, creusé dans l'un des sexes (♀) d'une cavité circulaire, au milieu de laquelle ressortent en relief trois lobes formant une espèce de trèfle. Prosternum presque plan, élargi et arrondi à la base, sans stries; mentonnière rebordée sur les côtés. Mésosternum échancré, avec une forte strie marginale de chaque côté, et une transversale biangulcuse nettement accusée. Métasternum parsemé latéralement de points oblongs espacés. Pattes brunes; jambes antérieures contournées et dilatées, garnies de trois dentelures; intermédiaires de quatre petites épines.

Brésil.

Cette jolie espèce, si remarquable par la sculpture de son pygidium, vient se placer après le *Par. cordipygus*, dont elle diffère surtout par sa ponctuation plus forte, sa taille beaucoup plus petite et sa forme moins ovalaire et plus parallèle.

4 (5 *d*). PAROMALUS HARIOLUS. Pl. 9, f. 4.

Oblongo-ovatus, subdepressus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; tenuissime punctulatus, pronoto sat distincte, elytris parum fortius et minus dense; fronte obsolete marginata; stria pronoti haud interrupta; elytris dorsalibus striis obsoletis, suturali apice et anterius abbreviata, margine inflexo bistriato; prosterno sat lato; mesosterno emarginato, stria biangulata transversa; tibiis anticis contortis, 3-denticulatis, intermediis 4-spinosulis. — Long. 1 2/3 mill., larg. 3/4 mill.

Ovale, allongé, presque parallèle, subdéprimé, noir luisant. Antennes rousses. Front large, peu convexe, finement pointillé, bordé d'une strie obsolète. Mandibules ferrugineuses, aiguës, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles droits, courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; couvert d'une fine ponctuation assez serrée;

bordé d'une strie entière, très ténue en devant. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu élargies à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; ponctuation assez forte et espacée; stries dorsales obsolètes; suturale raccourcie au tiers antérieur et n'atteignant pas tout à fait la marge apicale; bord infléchi bistrié. Propygidium en trapèze incliné, couvert de quelques petits points. Pygidium en demi-cercle, convexe, entièrement rabattu. Prosternum assez large, plan, sans stries, dilaté et arrondi à la base; mentonnière recourbée, arrondie et presque tronquée au bout, bordée d'une strie fine. Mésosternum échancré, bordé d'une forte strie sur les côtés, traversé d'une profonde strie bianguleuse. Pattes d'un roux-ferrugineux; jambes antérieures contournées et dilatées, 3-denticulées; intermédiaires garnies de trois ou quatre petites épines; postérieures peu élargies au bout et terminées par une spinule géminée.

Mexique.

Cette petite espèce, découverte au Mexique par M. A. Sallé, ressemble beaucoup, pour la taille et la forme, aux plus petits individus du *Par. istriatus* Er., mais sa ponctuation est beaucoup plus fine et un peu plus serrée, les angles de la strie transversale de son mésosternum sont plus prononcés, et elle a une strie suturale bien accusée. Elle vient se placer à la suite du *Par. trifolium*, dont elle diffère également par sa ponctuation moins forte, surtout sur le métasternum, par sa taille plus petite et sa forme plus aplatie.

5 (6 *a*). Paromalus inunctus. Pl. 9, f. 5.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte dense punctulata, stria marginali integra, pronoto æqualiter et dense punctato, stria marginali haud interrupta, elytris parcius et validius punctatis, striis 1-2 *dorsalibus brevibus, suturali antice multum, apice vix abbreviata, margine inflexo bistriato; propygidio dense, pygidio densissime punctulato; sterno æqualiter punctato, prosterno haud striato, mesosterno stria transversa biangulata; tibiis anticis* 3-*denticulatis, intermediis* 4-*spinosulis.* — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 2/3 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Antennes brun-roux. Front large, légèrement bombé, assez densément pointillé, bordé d'une strie entière. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, avec les angles obtus, arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus; couvert d'une ponctuation égale, serrée et assez forte, avec un gros point antéscutellaire; bordé d'une strie marginale forte, atténuée et non interrompue au bord antérieur. Élytres une

fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; ponctuation forte, inégale et médiocrement espacée; stries dorsales grosses, mal accusées, courtes, première n'atteignant pas la base, deuxième n'y tenant qu'obscurément; suturale bien marquée, partant du tiers antérieur et ne touchant pas le bord apical; bord infléchi bistrié. Propygidium en trapèze incliné, très densément pointillé. Pygidium en demi-cercle bombé, couvert d'un pointillé excessivement serré, de gerçures irrégulières circulaires, ♀. Sternum couvert de points fins et serrés. Prosternum plan, dilaté et arrondi à la base, sans stries; mentonnière courte, rabattue, obtusément arrondie au bout et bordée sur les côtés. Mésosternum échancré en devant, bordé latéralement, strie transversale bianguleuse, nettement accusée, très rapprochée de la limite postérieure. Pattes brunes; jambes antérieures contournées et dilatées, 4-denticulées; intermédiaires garnies de quatre épines; postérieures terminées par une épine géminée.

Sainte-Catherine, Brésil.

Cette grande espèce se rapproche du *Par. infimus*, dont elle se distingue par sa forme plus convexe, la ponctuation du sternum et la disposition de la strie transversale, etc.

6 (6 *a*). PAROMALUS MALUS. Pl. 9, f. 6.

Ovalis, depressus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte punctata, integre marginata; pronoto dense punctato, stria marginali integra; elytris fortius punctatis, striis dorsalibus 1-2 *distinctis brevibus, suturali utrinque valde abbreviata, margine inflexo bistriato; propygidio parce, pygidio dense punctatis; prosterno haud striato, mesosterno stria transversa biangulata; tibiis anticis* 4-*denticulatis; intermediis* 4-*spinosis.* — Long. 2 2/3 mill., larg. 1 1/3 mill.

Ovale allongé, déprimé, noir luisant. Antennes brunes. Front large, peu convexe, assez densément pointillé, bordé d'une strie assez forte, entière. Pronotum court, beaucoup plus large que long, faiblement bisinué à la base, avec les angles droits, arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; couvert de points serrés également espacés, bien marqués; strie marginale forte, non interrompue en devant. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque droites sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; ponctuation forte, moins serrée que celle du pronotum; stries bien marquées, première dorsale raccourcie de part et d'autre, ainsi que la suturale, deuxième dorsale attei-

gnant le milieu; bord infléchi bistrié. Propygidium en trapèze incliné, parsemé de points assez profonds. Pygidium en demi-cercle bombé, très densément pointillé, rugueux au milieu dans l'un des sexes (♀). Prosternum arrondi à la base, plan, avec quelques points fins, sans stries; mentonnière rabattue, large, ponctuée, bordée sur les côtés, arrondie et presque tronquée au bout. Mésosternum échancré, bordé d'une forte strie et traversé par une autre bianguleuse, bien marquée; métasternum couvert de points écartés et égaux. Pattes brun-roux; jambes antérieures contournées, dilatées et garnies de quatre dentelures; intermédiaires 4-épineuses.

Mexique.

Cette espèce, l'une des plus grandes après le *Par. complanatus*, vient se placer à côté du *Par. infimus*, avec lequel elle a les plus grands rapports. Elle s'en distingue par une ponctuation plus forte et un peu plus serrée.

7 (6 *b*). Paromalus Luderti. Pl. 9, f. 7.

Ellipticus, convexiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; supra sat valide punctatus; fronte marginata; pronoto stria marginali haud interrupta; elytris striis dorsalibus indistinctis, suturali antice et vix postice abbreviata; margine inflexo bistriato; mesosterno interrupte marginato, stria transversa obtuse biangulata, metasterno parce punctulato; tibiis anticis 4-denticulatis, intermediis 4-spinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Elliptique, assez convexe, noir luisant. Antennes rousses. Ponctuation forte et espacée sur les élytres et le pronotum, moins sur la tête et le propygidium; écartée et fine sur le métasternum. Front arrondi, convexe, entouré d'une strie fine, entière. Pronotum court, beaucoup plus large que long, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale forte latéralement, fine et non interrompue le long du bord antérieur. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries dorsales 1-2 courtes, indistinctes; suturale grosse et profonde, raccourcie au tiers antérieur et n'atteignant pas tout à fait le bord apical; bord infléchi bistrié. Propygidium en trapèze incliné, inégal. Pygidium en demi-cercle bombé, marqué dans l'un des sexes (♀) de tubercules irréguliers en relief. Prosternum assez étroit, plan, un peu dilaté et arrondi à la base, pointillé, sans stries; mentonnière rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum échancré, traversé d'une strie obtu-

sément bianguleuse et impressionné à chaque angle, bordé sur les côtés d'une forte strie et en devant d'une autre courte, arquée, qui semble partir de l'impression, de sorte que tout le pourtour paraît bordé d'une strie interrompue en quatre ou cinq endroits. Métasternum couvert d'une ponctuation fine et écartée. Pattes d'un rouge-ferrugineux; jambes antérieures contournées et dilatées, 4-denticulées; intermédiaires garnies de quatre petites épines; postérieures terminées par une épine géminée.

Mexique.

Cette espèce a de la ressemblance avec le *Par. seminulum*; elle est à peu près de sa taille, mais moins convexe, un peu plus densément ponctuée en dessus; sa strie suturale et la configuration du mésosternum ne permettent pas de confondre ces deux espèces. Elle se place après le *Par. inunctus*.

8 (8 *a*). PAROMALUS BISTRIATUS. Pl. 9, f. 8.

Oblongus ovalis, convexiusculus, niger nitidus; antennis pedibusque rufobrunneis; fronte marginata, tenue, prosterno validius, sat dense punctatis, stria marginali integra; elytris fortius et parcius punctatis; striis dorsalibus 1-2 brevibus distinctis, suturali nulla; margine inflexo bistriato; pygidio dense punctulato; prosterno lato, haud striato; mesosterno stria transversa indistincte angulata; tibiis anticis 4-denticulatis, mediis 4-spinosulis. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Paromalus bistriatus Er., Jahrb., 171, 7 (1834). — Le Conte, Hist. Amer., 37, 3, pl. 4, fig. 11 (1845).

Ovale allongé, un peu convexe, noir luisant. Antennes rousses. Front large, faiblement convexe, parsemé de petits points inégaux, espacés, entouré d'une strie entière bien marquée. Pronotum court, beaucoup plus large que long, peu arqué à la base, avec les angles aigus, courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; couvert de points assez forts, serrés et égaux; strie marginale entière, forte sur les côtés, plus fine, rapprochée du bord et non interrompue en devant. Élytres une fois trois quarts plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque parallèles au milieu, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries dorsales 1-2 courtes, fortes et bien marquées, la première ne touchant pas la base; suturale nulle; bord infléchi bistrié; suture élevée postérieurement, ponctuation forte, plus grosse et beaucoup plus écartée que sur le pronotum. Propygidium en trapèze, un peu incliné, parsemé de petits points. Pygidium en demi-cercle bombé, entièrement rabattu, très densément pointillé. Prosternum large, court, arrondi à la base; mentonnière rabattue,

bordée. Mésosternum profondément échancré; bordé d'une forte strie sur les côtés; traversé d'une autre strie à angles à peine marqués. Pattes d'un brun-rouge; jambes antérieures contournées et dilatées, garnies de quatre denticules; intermédiaires de quatre spinules, et postérieures d'une ou de deux.

États-Unis.

Cette espèce, qui m'était inconnue lors de mon travail, est celle de Le Conte, dont je possède plusieurs types, et aussi celle d'Érichson, d'après l'individu sur lequel j'ai fait cette description et que le docteur Kraatz a bien voulu comparer au type de cet auteur. J'en ai trouvé un certain nombre d'exemplaires sous les écorces pourries, en juin, dans le voisinage de Canandaigua, États-Unis (New-York).

9 (8). Paromalus bilineatus.

Oblongus, parallelus, convexiusculus, niger nitidus, dense et strigose punctulatus, antennis pedibusque brunneis; fronte et prosterno haud interrupte marginatis; elytris dorsalibus striis indistinctis, suturali nulla; margine inflexo bistriato; prosterno lato haud striato; mesosterno stria transversa biangulata; tibiis anticis 4-denticulatis, intermediis 4-spinosis. — Long. 2 1/4 mill., larg. 1 mill.

Paromalus bistriatus Mars., Hist., 114, 8, pl. 13, genre xxiii, f. 8.

Allongé, parallèle, faiblement convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front large, un peu convexe, densément pointillé, bordé d'une fine strie entière. Pronotum court, beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles droits, peu courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et assez aigus; marqué d'une faible impression au devant de la suture, couvert d'une ponctuation égale, serrée et aciculée; strie marginale entière, fine et non interrompue en-devant. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes d'une ponctuation très serrée, strigueuse; suture un peu élevée postérieurement; stries 1-2 dorsales obsolètes, suturale nulle; bord infléchi bistrié. Propygidium bombé, en trapèze incliné, pointillé. Pygidium en demi-cercle convexe, rugueusement et très densément pointillé. Prosternum large, plan, arrondi à la base; mentonnière rabattue, ponctuée et rebordée. Mésosternum échancré, bordé d'une forte strie sur les côtés; traversé d'une autre strie bianguleuse. Métasternum parsemé de points allongés, écartés. Pattes brunes;

jambes antérieures contournées et dilatées, 4-denticulées; intermédiaires garnies de quatre spinules et postérieures de deux au bout.

Mexique.

L'une des plus allongées du genre après le *Par. productus*; cette espèce diffère de ce dernier par l'absence de strie suturale et par sa ponctuation beaucoup plus serrée et moins forte sur les élytres et le pronotum.

C'est elle que j'ai décrite sous le nom de *Par. bistriatus*; mais le vrai *bistriatus* de Le Conte et d'Érichson est le précédent d'après M. Kraatz.

10 (12 *a*). PAROMALUS EXIGUUS. Pl. 9, f. 10.

Ovalis, depressus, niger nitidus, puncticulatus, antennis rufis, pedibus brunneis; fronte marginata; pronoto stria marginali interrupta; elytris striis dorsalibus obsoletis brevibus, suturali nulla, margine inflexo bistriato; prosterno bistriato; mesosterno emarginato, lateribus striato, stria transversali obtuse biangulata; tibiis anticis contortis, apice extus 3-denticulatis, intermediis trispinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Paromalus exiguus Fahr., in Bohem., Caff. I, 552, 603 (1851). — Mars., Hist. (1855), p. 121.

Ovale, déprimé, noir luisant. Antennes rousses. Front large, légèrement convexe, pointillé, entouré d'une strie entière bien marquée. Pronotum plus large que long, à peine visiblement pointillé, surtout au milieu, à peu près droit à la base, avec les angles peu obtus, à peine arqué sur les côtés, rétréci, fortement et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et saillants, bordé d'une strie forte, latéralement plus fine et interrompue en devant. Élytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes d'une ponctuation peu serrée et assez forte; strie humérale et quelques dorsales représentées par de courts rudiments, qu'on aperçoit à peine en faisant miroiter la surface sous une forte loupe; suturale nulle; bord infléchi faiblement bistrié. Propygidium subtrapézoïdal, incliné; pygidium en demi-cercle bombé, entièrement rabattu; l'un et l'autre très finement pointillés. Prosternum assez court et assez large, arrondi à la base, bordé de chaque côté d'une strie bien marquée; mentonnière très avancée, arrondie au bout, bordée sur les côtés. Mésosternum échancré au milieu, avec une forte strie marginale latéralement, et traversé par une autre strie bianguleuse. Pattes d'un brun-ferrugineux; jambes antérieures con-

tournées, arrondies et dilatées, avec trois petites dentelures vers le bout ; intermédiaires 3-épineuses ; postérieures inermes.

Cette espèce est originaire de Port-Natal. J'ai vu l'individu qui a servi de type à M. Boheman. Elle vient se placer dans le tableau synoptique après le *Par. seminulum*; mais elle a beaucoup de la forme du *Par. oceanitis*, qui comme lui manque de strie suturale et a le prosternum distinctement bistrié; elle en diffère par la ponctuation moins forte sur les élytres, la strie marginale du pronotum interrompue et la strie bianguleuse du mésosternum.

Auctorum invisæ species :

11. Paromalus estriatus J. Le Conte, Phil., 1859. 314.

Ovatus, depressus, niger, nitidus, supra totus puncticulatus; fronte convexiuscula; pronoto stria marginali non ambiente; elytris estriatis. — Long. 2 mill.

Pensylvanie, États-Unis.

Ovale, déprimé, noir, très luisant, dessus pointillé, dessous imponctué. Front convexe. Pronotum droit à la base, strie marginale entière, non ambiante. Élytres sans aucune strie, la subhumérale manque aussi. Épipleures bistriées. Pygidium sculpté. Jambes antérieures 4-dentées.

12. Paromalus parallelus J. Le Conte, Phil., 1859, p. 314.

Oblongus, depressus, niger nitidus, dense puncticulatus, fronte estriata, pronoto stria marginali integra; elytris stria exteriore basali postice abbreviata, striis aliisque 3 medianis utrinque valde abbreviatis, suturali medio antice abbreviata. — Long. 2 mill.

Cuba, Antilles.

Oblong, déprimé, noir luisant, densément pointillé. Front sans strie, un peu convexe. Pronotum à strie marginale entière. Écusson invisible. Élytres avec les côtés parallèles, avec quatre stries dorsales sur chacune, l'externe basale très raccourcie postérieurement avant le milieu, les trois autres placées au milieu de l'élytre, très raccourcies devant et derrière, suturale raccourcie par devant au milieu, subhumérale ou marginale nulle; épipleures bistriées. Pattes d'un brun foncé; jambes antérieures avec quatre dents.

13. PAROMALUS ROTHI Rosenh., Faune de l'Andal., 91, Note.

Scutellatus, oblongus, parallelus, subdepressus, niger, nitidus, densius fortiter punctatus, antennarum basi pedibusque piceis; pygidio fortiter punctato. — Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Plus grand et deux fois aussi large que le *Par. parallelopipedus*. Noir foncé, assez densément couvert de très grands points. Pattes beaucoup plus foncées. Pygidium fortement ponctué. Un écusson distinct.

Tête légèrement convexe, noire, luisante, assez densément et finement ponctuée. Antennes brun-rouge, premier article noir, massue jaune-rouge vif. Pronotum très peu rétréci par devant, presque droit sur les côtés, légèrement rebordé, angles antérieurs arrondis, postérieurs droits, largement échancré en devant, légèrement arrondi par derrière, faiblement convexe, noir, luisant, ponctué densément et assez fortement (un peu vaguement et finement sur le dos). Écusson très petit, triangulaire, noir, luisant, lisse. Élytres aussi larges que le pronotum et deux fois aussi longues que lui, droites sur les côtés, tronquées par derrière, légèrement convexes, noires, fortement pointillées, sans trace de stries courtes et fines. Propygidium et pygidium densément et très fortement ponctués. Dessous noir, luisant, ponctué vaguement et finement, densément et fortement sur les côtés. Pattes rouge-brun; jambes antérieures larges, arrondies en dehors, garnies de quatre à cinq petites dents.

De Grèce (M. Roth).

XXVIII. Genre PELORURUS (PELORUS) Mars., Hist. (1855), p. 125, pl. 13, genre XXV.

Cédant aux raisons alléguées par M. Lacordaire, j'ai déjà remplacé le nom de *Pelorus* par celui de *Pelorurus*, afin d'éviter toute apparence de confusion avec le genre *Pelor*, qui est tombé cependant en désuétude et dont le type a été réuni aux *Zabrus*.

1. PELORURUS GLAUCOPTERUS. Pl. 10, genre XXVIII, f. 1.

Ovalis crassus, supra depressus, nigro-æneus, nitidus; antennis brunneis; fronte cava punctulata, lateribus marginata; pronoto late extus parce punctato, stria marginali integra; elytris viridibus, striis profundis integris, dorsalibus geminatis, suturali et subhumerali interna sim-

plicibus, externa apicali; margine inflexo bisulcato; propygidio parce punctato, pygidio trigono, rufo, extus punctato; prosterno sinuato, mesosterno bisinuato marginatis; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis spinosis. — Long. 5 3/4 mill., larg. 4 3/4 mill.

Ovale, épais, déprimé en dessus, noir bronzé luisant, très finement pointillé à un fort grossissement. Antennes brunes. Front arrondi, un peu concave en devant, élevé au-dessus des yeux, couvert de points assez forts, irréguliers, non séparé de l'épistome; strie marginale fine, s'arrêtant sur les côtés. Pronotum court, fortement arrondi au milieu et bordé de points à la base, avec une double impression au-devant de l'écusson et les angles droits; arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, courts et obtus; couvert de gros points peu serrés sur une grande étendue le long du bord latéral; strie marginale très rapprochée de la marge qui est entière. Écusson en petit triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, très rétrécies et presque droites au bout, avec les angles arrondis, et laissant entre elles un petit angle sutural rentrant, d'un vert foncé bleu, planes; stries fortes, profondes, entières, dorsales 1-5 géminées, avec les deux premiers interstries élevés à la base surtout; suturale et subhumérale interne simples; toutes ces stries forment comme douze stries parallèles très rapprochées, avec des interstries étroits, égaux, sauf les deux derniers qui sont beaucoup plus larges; subhumérale externe courte, apicale, continuée quelque temps par des points; bord infléchi à deux stries crénelées très rapprochées. Propygidium long, presque droit, un peu convexe au milieu, en hexagone, couvert de points espacés. Pygidium rouge, formant une pyramide triangulaire, ponctué sur les faces inférieures. Prosternum plan, élargi et sinué à la base, bordé de stries fines sur les côtés; mentonnière courte, abaissée, arrondie et rebordée. Mésosternum large, bisinué, bordé d'une strie crénelée, entière. Pattes étroites, allongées; jambes antérieures garnies de six dentelures épineuses; postérieures de cinq ou six épines sur un seul rang; tarses ferrugineux.

Port-Natal (Coll. Mnizech).

Cette magnifique espèce est beaucoup plus grande que le *P. bruchoïdes;* ses stries dorsales complétement géminées, et la couleur des élytres et du pygidium ne permettent pas de la confondre avec ce dernier.

XXXI (XXVII bis). Genre PHYLLOSCELIS.

(Φύλλον, *feuille*; σκέλος, *jambe*).

Soc. Ent. 4e série, t. II, 1862, pl. 7. — Mon. Suppl., pl. x, genre xxxi, f. 1, 1 *a*, 1 *b*.

Corpus sphæricum, læve, nitidum.

Caput retractum; fronte convexa, marginata, a clypeo haud distincta, supra os abrupte elevata; labro brevi emarginato; mandibulis brevibus validis, apice acuminata subito recurvis; antennis sub margine ante oculos insertis.

Prosternum angustum bistriatum basi excisum, lobo lato, reflexo, apice sinuato; fossa antennali sub angulo prothoracis detecta, margine pectorali integra. Mesosternum latum medio acumine receptum, transverse bistriatum.

Pronotum antice emarginatum, postice latius, breve, stria unica marginali tenui. Scutellum parvum triangulare. Elytra apice truncata, tenue striata; margine inflexo bistriato.

Propygidium hexagonum deflexum. Pygidium inflexum subhemisphæricum, stria apicali arcuata.

Abdomen 5 segmentis, 1° longo utrinque bistriato.

Pedes brevissimi, compressi, lati; femora ovata; tibiæ foliaceæ, anticæ orbiculares, intus ciliatæ et extus apice; posticæ subparallelæ, supra cavæ, pro receptione tarsi, femoribus appressæ; tarsi 5-articulati, setiformes, ungulis binis.

Corps court, globuleux, un peu plus long que large, brun luisant et pour ainsi dire imponctué.

Tête assez forte, rétractile, appuyée sur la mentonnière, qui est à peine dépassée par les mandibules. Front large, arrondi, convexe, entouré, ainsi que l'épistome qui n'est pas distinct, d'une strie entière bien marquée; présentant en devant une faible sinuosité terminée de chaque côté par une petite dent; abruptement saillant au-dessus de la bouche. Yeux ovalaires, déprimés. Labre très court, transverse, fortement échancré. Mandibules courtes, robustes, subitement coudées et terminées en pointe aiguë, la droite croisant sur la gauche.

Antennes insérées sous le rebord du front, entre les yeux et les mandibules; scape allongé et logé, pendant la contraction, dans une coulisse

pratiquée entre les yeux et la base des mandibules ; funicule de sept articles cachés au-dessus de la lame pectorale ; massue arrondie, velue, de quatre articles, tronquée, logée dans une fossette bien accusée, creusée sous l'angle antérieur du prothorax et visible en dessous.

Prosternum (fig. 1 *a*) étroit, bistrié, profondément incisé à la base ; mentonnière recourbée, courte, large, rebordée et sinuée en devant. Mésosternum large, court, avec une pointe aiguë enfoncée dans la base du prosternum, limité postérieurement par une ligne droite, bordé d'une strie fine entière et traversé par une autre arquée, rapprochée du bord antérieur. Métasternum en trapèze, strié au milieu longitudinalement et bordé de chaque côté.

Pronotum court, large, profondément échancré en devant, arrondi à la base et sur les côtés, avec les angles postérieurs droits et les antérieurs abaissés, obtus, étroitement bordé d'une strie fine entière. Écusson en petit triangle allongé. Parapleures invisibles. Élytres tronquées droit au bout, à bord infléchi sans fossette, bistrié ; strie subhumérale interne, 1-5 dorsales et suturale fines, humérale très fine, oblique.

Abdomen (fig. 1 *a*) de cinq segments : premier long, bisillonné de chaque côté entre les hanches ; 2-5 courts, égaux. Propygidium en hexagone convexe, déclive. Pygidium tout à fait abaissé, en calotte sphérique, terminé postérieurement par une strie arquée.

Pattes larges, courtes, aplaties, rétractiles, pressées contre le corps. Cuisses ovales, étroitement rebordées en dedans, avec le trochanter long ; les intermédiaires sillonnées en dehors. Jambes encore plus aplaties, les antérieures arrondies comme de vraies *feuilles*, dilatées surtout en dedans, ciliées et rebordées en dessous sur le bord interne, qui paraît le long de la cuisse dans la contraction, terminées par une courte épine à l'insertion du tarse, et garnies au bout en dehors de trois ou quatre épines ; creusées en dessus d'une rainure pour loger le tarse ; intermédiaires et postérieures plus allongées, élargies en dedans dès la base, avec une large bordure strigueuse, sinuées au bout, avec les angles arrondis, l'externe saillant et plus éloigné du tarse.

Tarses de cinq articles ; 1-4 égaux, atténués vers le bout, terminés chacun par deux spinules, cinquième portant deux crochets.

Ce genre, établi sur une curieuse espèce du Sénégal, qui ressemble pour la forme du corps aux *Monoplius*, *Eretmotes* et *Scapomegas*, et qui s'en rapproche pour la disposition du sternum, n'a d'analogue jusqu'ici, pour la conformation des pattes, que le genre *Homalopygus* de Boheman. Il vient bien à la suite des *Notodoma*, qui ont la forme générale du corps, l'agencement du prosternum et la fossette antennaire comme lui, et fait

le passage aux *Dendrophilus*, qui ont également les jambes élargies, mais d'une autre façon.

Ses premiers états et son genre de vie sont inconnus.

1. PHYLLOSCELIS OVIDES. Pl. 10, genre XXXVI, f. 1.

Ovatus globulosus, brunneus, lævis nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa, stria marginali integra; pronoto anguste marginato; elytris striis tenuibus arcuatis, subhumerali interna, 1-4 dorsalibus integris, 5ª in medio, suturali ultra medium abbreviatis, extremis per apicalem junctis, margine inflexo bistriato; propygidio parce puncticulato, pygidio stria semicirculari apicis; prosterno angusto bistriato, lobo reflexo, lato marginato apice sinuato; mesosterno medio acuto, stria marginali et transversali integris; tibiæ anticæ orbiculares, posticæ ovatæ extus apice spinosæ. — Long. 3 1/2 mill., larg. 3 mill.

Ovale, arrondi, globuleux, brun-rouge, lisse et luisant. Antennes rousses. Front large, convexe, entouré avec l'épistome non séparé, d'une forte strie non interrompue très rapprochée de la marge. Labre court, échancré profondément. Mandibules robustes, subitement courbées en dedans en pointe très aiguë. Pronotum large, court, arrondi à la base, avec les angles droits, courbé sur les côtés, très rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; strie marginale fine, très rapprochée du bord, entière et non interrompue. Écusson en petit triangle allongé. Parapleures non apparentes en dessus. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, ainsi que les internes, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant, dans lequel paraît un petit pli de l'abdomen; stries fines, dorsales parallèles, assez distantes, 1-4 entières, arquées en dedans, surtout la quatrième qui touche presque l'écusson, cinquième raccourcie au milieu, suturale au delà, subhumérale interne entière, ces deux dernières réunies entre elles par la strie apicale, que touchent toutes les dorsales; humérale fine, oblique, assez longue; bord infléchi sans fossette, bistrié. Propygidium en hexagone assez long, incliné, convexe, parsemé de très petits points écartés. Pygidium en calotte sphérique, rabattu, bordé dans son pourtour d'une forte strie semicirculaire. Prosternum étroit, bistrié, un peu plus large à la base et profondément incisé; mentonnière infléchie, courte, large, rebordée et sinuée en devant. Mésosternum en pointe saillante, enfoncée dans la base du pronotum, bordé d'une

fine strie entière, traversé d'une autre strie plus forte, arquée et très rapprochée au milieu du bord antérieur. Pattes rouges; jambes antérieures arrondies, ciliées en dedans, garnies au bout en dehors de quelques épines; intermédiaires et postérieures presque parallèles, garnies de même.

Sénégal (Coll. Mnizech).

XXXII (XXVIII bis). Genre PHOXONOTUS.

(Φοξός, *bosse*; νῶτος, *dos*).

Soc. Ent., 4e série, t. II, 1862, pl. 7.— Mon., Suppl., pl. x, genre XXXII, f. 1, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*.

Corpus ovatum, convexum, brunneum, puncticulatum.

Caput mediocre, subrotundatum, convexum, fronte a clypeo stria haud distincta.

Antennæ sub frontis margine ante oculos insertæ; scapo longo angulato; funiculo 7-articulato, clava depressa, pilosa, abrupta rotundata; fossa antennali sub prothoracis lateribus, pectorali margine inciso.

Pronotum transversum, basi tuberculatum, stria marginali unica.

Elytra multi-tuberculata, striis tenuibus, obliquis, humerali, 4 dorsalibus abbreviatis, 2 subhumeralibus et margine inflexo 1-striato.

Propygidium breve, transversum, semitectum. Pygidium obliquum planum, semi-ovale.

Prosternum planum, parallelum, basi incisum, bistriatum, lobo reflexo, rotundato. Mesosternum acuminatum receptum, stria marginali.

Pedes lati depressi; tibiis anticis dilatatis uniseriatim spinosis, posticis parum latis, parce spinosulis; tarsis 5-articulatis, filiformibus; anticis supra receptis, posticis liberis.

Corps ovale, convexe, brun-rouge luisant, très finement et densément pointillé.

Tête rétractile, inclinée et appliquée sur la mentonnière. Front faiblement convexe, arrondi au-devant des yeux, bordé d'une strie fine qui se perd sur les bords de l'épistome, dont il n'est pas distinct; ce dernier rétréci peu à peu, tronqué au bout. Yeux ovalaires peu convexes, entièrement cachés dans le repos. Labre court, transverse, sinué. Mandibules fortes, courbées subitement en une pointe acérée, longue, sans dent interne.

Antennes (fig. 1 *b*) grêles, insérées sous un petit rebord du front,

entre les yeux et la base des mandibules; scape long, mince, courbé, renflé au bout et formant un coude; funicule de sept articles étroits, serrés, courts, le premier plus long; massue comprimée, velue, abrupte, de quatre articles peu distincts, tronquée au bout.

Pronotum en trapèze bombé, arqué à la base, échancré en devant, avec les angles arrondis, peu saillants, arrondi sur les côtés, pointillé, muni le long de la base de gros tubercules; une seule strie marginale.

Écusson triangulaire très petit. Parapleures visibles.

Élytres tronquées au bout, élargies à la base, avec deux rangées de tubercules; quatre stries dorsales fines, obliques; humérale fine; deux subhumérales parallèles sur le bord latéral; bord infléchi étroit, sans fossette, uni-strié.

Propygidium très court, large, déclive, à moitié couvert par les élytres; pygidium plus incliné, à peine convexe, en triangle allongé à sommet obtus.

Prosternum (fig. 1 *a*) assez étroit, plan, parallèle, incisé à la base pour recevoir la pointe médiane du mésosternum, muni d'une mentonnière rabattue, arrondie au bout, ne depassant pas les angles antérieurs du prothorax, sans ligne de séparation bien apparente, stries marginales parallèles, fines, s'écartant en se continuant sur la mentonnière qu'elles rebordent entièrement.

Bord pectoral antérieur incisé pour le passage de l'antenne, dont la massue va se loger sous le bord latéral au-devant des cuisses, dans une fossette large et superficielle. Mésosternum assez long, presque ogival, avec une fine strie marginale; limité postérieurement par une strie droite, transverse. Métasternum en carré un peu court.

Abdomen de cinq segments; premier long, avec une strie de chaque côté entre les hanches, 2-5 égaux, courts.

Pattes courtes, aplaties; cuisses fusiformes; antérieures creusées en dedans d'une gouttière pour loger la jambe, dont le bord est cilié; postérieures étroitement bordées en dedans. Jambes antérieures larges, arrondies, concaves en dessus, mais sans fossette bien arrêtée, bordées en dedans, avec un éperon court, oblique, et en dehors quatre dentelures épineuses et plusieurs autres épines; en dessous bordées en dedans, avec une ligne de cils en dehors; postérieures peu élargies vers le bout, bordées en dedans, terminées par une longue épine et ciliées en dehors. Tarses (fig. 1 *c*) grêles, de cinq articles, 1-4 d'égale longueur, ciliés, cinquième un peu plus long, biongulé; tarses antérieurs logés sur la jambe; quatre postérieurs libres.

Ce genre forme une singularité dans la famille, où se remarquent cependant bien des formes bizarres. Nul autre Histéride n'est couvert de gibbo-

sités sur le pronotum et les élytres, comme l'insecte qui en forme le type. Il n'a d'affinités générales avec aucun autre genre; sa fossette antennaire est celle des *Paromalus*, *Carcinops* et *Dendrophilus*, mais son prosternum incisé à la base et recevant la pointe du mésosternum, l'en éloigne considérablement; ces caractères le rapprochent de beaucoup d'autres, tels que *Pelorurus*, *Monoplius*, *Cœlocræra*, *Onthophilus*, *Eretmotes*, *Notodoma*, *Scapomegas*, etc.; mais les antennes ne sont plus logées, comme chez eux, dans une fossette bien arrêtée au-dessus du bord pectoral; enfin il a ces deux caractères principaux communs avec les *Teretrius* et les *Xiphonotus* et de plus la forme des jambes, mais quelle différence pour le reste!

Je le rangerai tout naturellement dans ce groupe encore mal circonscrit de formes étranges, dont j'ai déjà parlé et qui pourrait se décorer du nom de *Pelorides*; il sera sur la limite, faisant le passage, des *Notodoma* aux *Dendrophilus*.

Les mœurs et les métamorphoses de ce genre sont inconnues.

1. Phoxonotus tuberculatus. Pl. 10, genre xxxii, f. 1.

Ovalis, convexus, rufo-brunneus, dense puncticulatus; fronte utrinque marginata; pronoto stria marginali integra, tuberculis 6 *basi; elytris sutura elevata,* 2 *tuberculorum* 3 *lineis, striis dorsalibus tenuibus,* 1ª *subintegra,* 2-4 *dimidiatis; subhumerali utraque integris approximatis; margine inflexo unistriato; pygidio triangulari parum convexo; prosterno parallelo, basi inciso, striis antice connexis; mesosterno stria marginali integra; tibiis anticis dilatatis denticulato-spinosis; posticis spinosulis.* — Long. 4 mill., larg. 3 mill.

Ovale, convexe, roux-brun, densément pointillé sur toute la surface, un peu plus distinctement sur le pygidium et les côtés du pronotum, et fortement sur le métasternum. Front arrondi, large, peu convexe, bordé de chaque côté d'une petite strie qui se perd sur les côtés de l'épistome, qui n'est pas séparé du front. Pronotum court, large, arqué au milieu de la base, avec les angles obtus; faiblement courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles courts, abaissés et obtus; strie marginale fine, très rapprochée du bord, entière; six tubercules disposées en triangle de chaque côté, les quatre postérieurs sur une même ligne le long de la base. Écusson en petit triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; suture en crête formée par une rigole longitudinale de chaque côté; stries

fines, subhumérales interne et externe très rapprochées, parallèles, entières, dans la marge même; humérale fine, oblique; première dorsale coudée, presque entière, deuxième raccourcie postérieurement au milieu, troisième et quatrième avant le milieu; le long de ces deux dernières on remarque deux lignes, chacune de trois tubercules allongés; bord infléchi assez étroit, unistrié. Propygidium transverse, déclive, court, à moitié couvert par les élytres. Pygidium très incliné, long, légèrement convexe, en triangle à sommet obtus et à base arquée. Prosternum assez étroit, incisé à la base, élargi en devant, concave longitudinalement, avec une mentonnière rabattue, élargie, arrondie au bout et ne dépassant pas les angles antérieurs du prothorax; stries latérales presque parallèles, se continuant en s'écartant sur la mentonnière, qu'elles entourent en se rejoignant en devant. Mésosternum en pointe aiguë, pénétrant dans la base du prosternum, à strie marginale fine, entière. Jambes antérieures très dilatées, garnies de neuf à dix denticules épineux; postérieures de nombreuses épines.

Cayenne, Guyane (Coll. Mnizech).

XXXIII (XXIX bis). Genre SCAPICŒLIS.

(Σκάπος, *scape, tige*; κοῖλος, *creux*).

Soc. Ent., 4e série, t. II, 1862, pl. 7, fig. 1. — Mon., Suppl., pl. x, genre XXXII, f. 1, 1 *a*, 1 *f*.

Orbicularis, convexus.

Capul retractum; fronte concava, stria carinata; clypeo angusto; mandibulis parum prominulis; palpis articulis brevibus, ultimo grosso, ovato.

Antennæ sub frontis margine insertæ, scapo cuboïdeo irregulari, funiculo ci in medio externo adnexo, articulo 1° globoso, 2-7 pressis, transversis, sensim latioribus, clava ovali apice setulosa, fossa parva in angulo antico prothoracis, margine pectorali integro.

Prosternum latum, utrinque bistriatum, basi emarginatum, lobo brevi; mesosternum bisinuatum, marginatum, a metasterno haud distinctum.

Pronotum strio marginali, sulcoque laterali bistriato, 4-foveolato; elytra striis 2 subhumeralibus, 1a dorsali subintegra, 2-4 abbreviatis, suturali cum 4a arcu basali juncta.

Propygidium hexagonum inclinatum; pygidium subcirculare, inferius dejectum.

Tibiæ omnes in medio dilatatæ; tarsis 5-articulatis, supra oblique receptis.

Corps orbiculaire, convexe, lisse, luisant, pointillé.

Tête petite, enfoncée dans le prothorax; front faiblement concave, avec un rebord élevé, longé par une strie fine s'avançant anguleusement sur l'épistome, qui est très étroit, concave, droit au bout; labre arrondi; yeux ovalaires, peu saillants; mandibules recourbées en pointe aiguë, rétractiles.

Antennes (fig. *b*, *c*, *d*) courtes, insérées sous un rebord du front au-devant des yeux; scape contourné, irrégulièrement cuboïde, à faces concaves, plus large qu'épais; funicule attaché sur la face externe, à premier article globuleux, 2-7 en tranches courtes, serrés les uns contre les autres, croissant progressivement; massue ovalaire compacte, velue au bout. Fossette antennaire petite, creusée dans l'angle même du prothorax, dans le pli formé par la lame dorsale et la pectorale qui n'est pas incisée.

Palpes maxillaires (fig. 1 *b*) de quatre articles, 1-3 courts, serrés, quatrième ovalaire, renflé, plus long que tous les autres réunis; labiaux de trois articles construits d'une manière analogue, mais moins gros.

Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, élargi à la base, avec les angles droits, arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis, entouré d'un étroit rebord élevé, le disque est entouré d'un fossé, plus profond aux angles et formant un large bourrelet latéral, limité en dedans par une strie latérale géminée. Écusson petit, triangulaire, enfoncé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, plus larges que lui à la base, saillantes à l'épaule, enfoncées à la suture et bombées au milieu, arrondies au bout, avec un angle sutural bien marqué; bord infléchi avec une strie interrompue; stries fines, subhumérale externe longeant le bord, interne un peu raccourcie; première dorsale entière, 2-4 raccourcies postérieurement, quatrième réunie par un arc basal à la suturale.

Prosternum (fig. 1 *a*) plan, bordé de deux stries géminées, échancré à la base; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum très large, profondément biéchancré en devant, avec les angles saillants, obtus et creusés en dessus; court et à peine distinct du métasternum, rebordé d'une strie sinuée, distante au milieu et vers les angles.

Abdomen de cinq anneaux; premier segment ventral long, bistrié entre les hanches, beaucoup plus long que tous les autres réunis.

Propygidium bombé, hexagonal, incliné. Pygidium presque en cercle, peu convexe.

Pattes (fig. 1 *a*, 1 *e*, 1 *f*) larges, déprimées, très distantes à leur insertion, surtout les quatre postérieures. Jambes grandes, aplaties, dilatées en coude vers le milieu, inermes, creusées en dessus d'une fossette tarsale oblique. Tarses (fig. 1 *c*, 1 *f*) de cinq articles coniques, premier très long, 2-4 plus courts, égaux entre eux, cinquième un peu plus long que les précédents, armé de deux crochets.

Ce genre, constitué sur une petite espèce de Para (Brésil), a les plus grands rapports de forme extérieure avec les *Eretmotes*, auprès desquels il vient se placer.

On le reconnaît aisément par son pronotum à strie latérale géminée, bordée d'un fossé profond, qui donne aux bords latéraux la forme d'un large bourrelet, à angles antérieurs arrondis, mais non tronqués et redressés; par son prosternum plus long, à stries parallèles et à mentonnière rabattue et arrondie au bout; par son mésosternum sans impression profonde de chaque côté; par la massue ovalaire, compacte, velue au bout, et par la forme de l'article apical des palpes qui est court, renflé et ovalaire.

Il tire son nom des cavités que présente le scape des antennes.

Ses habitudes et son genre de vie nous sont également inconnus.

1. SCAPICOELIS TIBIALIS. Pl. X, genre XXXIII, f. 1, 1 *a*-1 *f*.

Orbicularis, convexus, rufo-piceus, nitidus, parce punctatus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte leviter concava, stria carinata, antice acuminata; pronoto margine angusta elevata, disco pulvinato, lateris gibbula fossa intercepta, stria laterali geminata; elytris disco et humeris pulvinatis, stria subhumerali externa integra, interna postice abbreviata, dorsali 1ª integra, 2-4 dimidiatis, suturali integra cum 4ª arcu basali juncta; margine inflexo depresso, stria late interrupta; prosterno striis geminis parallelis, lobo antico reflexo; mesosterno stria marginali integra in medio et lateribus minus margini proxima; tibiis anticis extus dilatato-sinuatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Orbiculaire, convexe, brun, luisant, couvert sur toute sa surface d'une ponctuation peu serrée. Antennes ferrugineuses. Front légèrement concave, entouré d'une carène aiguë, longée par une strie fine, non interrompue et avancée sur l'épistome en angle très aigu. Epistome très étroit, concave, à bords relevés. Pronotum court, arrondi à la base, avec les angles droits, arqué sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les

angles arrondis; entouré d'un bourrelet, longé d'une strie, plus large au bord antérieur; disque bombé, avec un fossé profond tout autour; bord latéral formant un large bourrelet ou plutôt saillant au milieu en une bosse limitée par un double enfoncement; strie latérale géminée passant sur cette gibbosité, l'une des branches entière, l'autre un peu raccourcie en devant. Écusson enfoncé, petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, un peu plus larges que lui à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et arquées au bout, avec l'angle sutural bien marqué; épaules saillantes, disque bombé, une impression subapicale et la suture très déprimée; bord infléchi large, faiblement concave sous l'épaule, sillonné au milieu d'une forte strie ponctuée, largement interrompue, marqué de gros points espacés; stries fines, subhumérale externe formant la marge des élytres au bord infléchi, interne bien marquée, raccourcie aux deux tiers postérieurs; première dorsale entière; 2-4 raccourcies au milieu, arquées à la base; surtout la quatrième qui se joint à la suturale; cette dernière atteint presque le bout des élytres. Propygidium en hexagone convexe, incliné; pygidium à peine convexe, presque en cercle, un peu écorné en devant, entièrement retourné en bas. Prosternum plan, densément ponctué, assez allongé, parallèle, bordé d'une fine strie géminée, échancré à la base, arqué en devant; mentonnière courte, rabattue, arrondie et bordée d'un bourrelet en devant. Mésosternum fort large, avancé au milieu, profondément échancré de chaque côté, avec les angles très proéminents, obtus, marqués en dessous d'une petite fossette; court et à peine distinct du métasternum; strie marginale entière, plus écartée du bord au milieu et vers les angles. Pattes ferrugineuses; jambes dilatées vers le milieu, sans denticules; antérieures sinuées vers le bout.

Brésil, Para.

XXXVII. Genre HETÆRIUS de Marseul, Monog. Hist., 1855, p. 137, pl. 14, genre XXVIII.

Species auctorum invisæ:

1. HETÆRIUS SETIGER J. Le Conte, Phil. 1859, p. 316.

Rotundus, convexus, rufo-piceus, nitidus; pronoto marginato, parce granulato et setoso; elytris seriatim setosis, striis 3 externis elevatis, internis punctatis. — Long. 1,2 mill.

Trouvé dans le comté d'Habeshan, en Géorgie (États-Unis), dans le nid d'une petite espèce de fourmi, sous l'écorce d'un arbre.

Rond, convexe, d'un rouge de poix, luisant ; front concave, avec trois courtes crêtes divergentes. Pronotum deux fois aussi large que long, rétréci antérieurement, les côtés largement arrondis, avec un rebord saillant, disque peu densément granulé ; chaque granule est muni d'une soie droite courte. Élytres un peu plus larges que le pronotum, côtés largement arrondis, avec six stries chacune, les internes pas enfoncées, confusément ponctuées, les extérieures faiblement élevées, ponctuées, tous les points sétigères. Pygidium rudement et peu densément granulé. Jambes antérieures dilatées, avec la marge épineuse.

2. HETÆRIUS HISPANUS Rosenh., Faune d'Andal., p. 89 (1856).

Obscure ferrugineus, convexus, subnitidus, dense subtiliter punctulatus, sparsim fuscescenti-pilosus denseque hirtus ; pronoto subquadrato, æqualiter convexo, non sulcato, lateribus rectis ; elytris subtiliter striatis ; pedibus elongatis, femoribus tenuibus. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Remarquable espèce. Très distincte par sa taille plus grande, sa forte convexité, son épaisse ponctuation, son épaisse pubescence d'un brun jaune, et par l'éclat de sa surface moindre en conséquence, et par sa couleur plus foncée. On le reconnaît aussi à son pronotum quadrangulaire et sans bourrelet latéral, ses pattes longues, etc. Une espèce très voisine est décrite par M. Lucas, Ann. Soc. Ent., 1855, Bull. 3, *H. punctulatus*, que cependant je tiens pour entièrement différente d'après le signalement. Ma nouvelle espèce est plus convexe, vraisemblablement aussi plus grande ; les pattes sont plus longues, tout le corps, même le pygidium, est densément pubescent et ponctué des plus fortement relativement au reste de la surface ; on ne voit pas trace d'un très fort sillon longitudinal le long des côtés, d'où le pronotum est régulièrement convexe jusqu'aux bords latéraux ; sur les élytres densément ponctuées comme le pronotum, les deux seules stries externes sont complètes, seulement on remarque le commencement d'une troisième. Tout l'insecte est d'un rouge rubigineux, assez luisant, couvert de longs poils d'un brun jaune, courts et épars. Tête unie, densément et indistinctement ridée, d'un luisant mat, bouche de la couleur de la tête, mandibules robustes. Antennes courtes, rouge rubigineux foncé. Pronotum quadrangulaire, environ d'un tiers plus large que long, droit sur les côtés, légèrement rebordé, pas rétréci par devant, et distinctement échancré en devant, faiblement bisinué par derrière, angles postérieurs pointus, fortement avancés latéralement et fortement impressionnés en dedans, les antérieurs larges et très obliquement entaillés, un peu

relevés; convexe en dessus, sans sillon longitudinal et sans bourrelet latéral, indistinctement et vaguement ponctué. Élytres de la largeur du pronotum à ses angles postérieurs, pas tout à fait deux fois aussi longues que lui, légèrement arrondies sur les côtés, tronquées postérieurement, fortement convexes, avec la suture plus foncée; rugueusement et très légèrement ponctuées à la base avec des traces d'impressions, et par en dehors, assez fortement impressionnées, la moitié supérieure de la troisième strie et les deux externes. Les deux derniers segments supérieurs de l'abdomen grands, assez fortement ridés ponctués, pubescents comme les élytres. Dessous luisant, densément mais indistinctement ponctué, assez densément couvert de courts poils d'un brun-jaune. Pattes longues, rouge rubigineux foncé, luisantes, densément pubescentes de brun-jaune; cuisses grêles, d'égale largeur; jambes légèrement épaissies vers le bout, anguleusement élargies au milieu en dehors, et de là garnies de courtes soies.

En mai, sur la sierra de Ronda en Andalousie, sous une pierre, recueilli en grand nombre avec la fourmi étroite, velue de blanc (*Aphænogaster senilis* Mayr).

J'ai examiné cet insecte et j'ai trouvé qu'il ne forme pas un genre particulier. Les antennes sont, comme dans le *H. quadratus*, un peu plus minces, les pattes plus longues, les derniers segments supérieurs de l'abdomen verticaux, et ne rencontrant pas les inférieurs sur le même plan (Rosenh).

XXXVIII (XXIX). Genre ERETMOTES Mars., Hist. (1855), page 141, pl. 19, genre XXIX.

Ce genre, que j'ai créé en 1855 sur une seule espèce, le *E. Lucasi*, se compose maintenant de quatre, toutes coulées au même moule et provenant des côtes de l'Afrique boréale, où elles vivent dans des conditions identiques. L'une d'elles a servi de type à un nouveau genre *Dimerocerus* publié dans nos Annales par MM. Fairmaire et Coquerel.

Les quatre espèces dont se compose actuellement le genre *Eretmotes* peuvent se distinguer de la manière suivante :

A. Plus grand. — Prosternum presque plan, plus allongé.

B. Prosternum rebordé, rétréci en devant, faiblement ponctué. — Mésosternum arrondi au milieu, ainsi que la strie marginale.

1. *Lucasi.* — *Medeah.*

B'. Prosternum à peine rebordé à la base, élargi en devant, rugueusement ponctué. — Mésosternum formant un angle au milieu, ainsi que la strie marginale qui est très forte.

2. *Tangerianus*. — *Tanger*.

B''. Prosternum rebordé, à peine élargi en devant, rugueusement ponctué. — Mésosternum obtusément anguleux en devant ; strie marginale forte, arquée.

3. *Sociator* Coquer. — *Oran*.

A'. Plus petit. — Prosternum court, concave, élargi en devant, densément ponctué, rebordé à la base. — Mésosternum obtusément anguleux, bordé d'une strie marginale forte, arquée.

4. *Leprieuri*. — *Edough (Bône)*.

1. Eretmotes Lucasi Mars., Soc., 1855, p. 144, pl. 19, Genre xxix, f. 1.

Orbicularis globulosus, brunneus, nitidus puncticulatus, antennis pedibusque rufis; fronte plana a clypeo angustato haud distincta, margine laterali anguste elevata; labro quadrato; pronoto basi utrinque impresso, lateribus sinuato marginato, angulis anticis oblique obtusis depressis; elytris brevibus, 3 dorsalibus striis, subhumerali interna postice subabbreviata; subtus vix distincte puncticulatus; prosterno plano, basi latiori emarginato; striis antice propioribus; lobo brevi sinuato; mesosterno bisinuato plano, striis marginali et transversa integris; tibiis anticis antice extus crenulatis. — Long. 3 mill., larg. 2 1/4 mill.

Algérie, Médéah.

2. Eretmotes Tangerianus. Pl. 9, f. 2.

Rotundatus, convexus, brunneo-piceus, nitidus, puncticulatus, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; fronte marginata, clypeo angustato, labro subsinuato lato, pronoto lateribus marginato, angulis anticis oblique truncatis, reflexis; basi utrinque biimpressis; elytris striis 1-2 dorsalibus ante medium evanescentibus, subhumerali interna subintegra, externa dimidiata, margine inflexo bistriato; prosterno plano dense rugoso, basi emarginato, anterius latiore, lobo brevi vix reflexo subsinuato; mesosterno bisinuato angulatim marginato, utrinque impresso; tibiis angulato-dilatatis, anticis crenulatis. — Long. 3 mill., larg. 2 1/2 mill.

Arrondi, bombé, brun de poix, luisant, densément pointillé, plus fortement en dessous qu'en dessus. Antennes ferrugineuses. Front presque plan, semi-circulaire, avec un étroit rebord élevé sur les yeux. Épistome très étroit, un peu concave, rebordé comme le front et n'en étant distinct que par le rétrécissement, tronqué au bout. Labre presque carré, tronqué et subsinué en devant. Pronotum bombé, beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec les angles obtus, avancés, et une fossette bien marquée dans la marge et plus en dedans une impression légère ; largement sinué et étroitement rebordé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles taillés obliquement et relevés. Écusson triangulaire, enfoncé. Élytres relevées en bosse, plus larges que le pronotum, dilatées à l'épaule, rétrécies et subarrondies au bout, avec la marge rougeâtre; stries dorsales 1-2 fines, parallèles, s'évanouissant avant le milieu, subhumérale interne presque entière, partant de la base et s'abaissant postérieurement, externe arquée et dépassant peu le milieu ; bord infléchi parcouru par deux fines stries, l'une courte, l'autre interrompue à l'épaule. Propygidium grand, bombé, hexagonal, très incliné. Pygidium semi-ovalaire, un peu convexe, entièrement rabattu. Prosternum large, presque plan, rugueusement ponctué, obscur, très élargi en devant, échancré entre les hanches, et à la base sans rebord. Mentonnière courte, transverse, dans le même plan, à peine sinuée en devant. Mésosternum court, fortement bisinué, très enfoncé dans le prosternum, bordé d'une strie anguleuse bien marquée, formant avec la limite un triangle isocèle ; de chaque côté, on aperçoit une impression assez profonde à la jonction du mésosternum et du métasternum qui est bordé latéralement de quatre stries divergentes. Pattes d'un rouge-ferrugineux, très larges ; jambes dilatées au milieu, antérieures crénelées au-devant de la dilatation.

Maroc, Tanger (Coll. Chevrolat).

Cette espèce, à peu près de la taille et de la forme de l'*Eret. Lucasi*, n'a pas comme lui la suture relevée, le prosternum rebordé et rétréci en devant, la mentonnière rabattue et sinuée ; mais le prosternum est rugueux, au lieu d'être finement pointillé, le mésosternum bien mieux rebordé et le métasternum avec quatre stries au lieu de deux ou trois.

3. Eretmotes sociator. Pl. 9, f. 3.

Rotundatus, convexus, brunneo-piceus, puncticulatus, antennis pedibusque ferrugineis ; fronte carina striata antice acuminata ; a clypeo impresso coartatione distincto ; pronoto lateribus marginato, angulis anticis oblique

truncato reflexoque; elytris striis 5 obliquis, subhumerali interna ad marginem, 1ª dorsali ei approximata 2ª que subintegris, 3ª ultra medium, 4ª ante abbreviatis; prosterno lato dense punctato, striis rectis, basi sinuato lobo transverso, mesosterno brevi in medio angulato utrinque sinuato, marginato, utrinque profunde foveolato; tibiis omnibus latis, in medio angulatis, brevi spinosis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 2 mill.

Dimerocerus sociator Fairm. et Coquer., Soc. Ent., 1858, p. 788, pl. 16, fig. 8.

Arrondi, bombé en dessus, d'un brun de poix luisant. Antennes ferrugineuses. Front plan, très densément pointillé, entouré d'une strie limitée par une carène s'avançant en pointe sur l'épistome, qui est séparé du front par un fort rétrécissement entre les antennes et creusé en dessus, élargi et sinué au bout. Pronotum court, beaucoup plus large que long, bombé au milieu, couvert de points fins moins serrés, arrondi à la base, avec une impression de chaque côté vers les angles; oblique, un peu sinué et rebordé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles tronqués obliquement et retroussés en oreilles. Écusson triangulaire, très petit. Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, deux fois plus longues que lui, saillantes à l'épaule, rétrécies et arrondies au bout, avec l'angle sutural bien marqué, fortement bombées, avec la suture déprimée, couvertes de points très fins et très serrés d'où paraissent sortir de petits poils courts jaunes; bord infléchi rugueux, à stries sinuées; stries du dessus assez fines, première ou subhumérale interne bordant l'élytre dans toute sa longueur; première dorsale très rapprochée, entière, ainsi que la deuxième, troisième raccourcie vers le bout, quatrième un peu avant le milieu. Propygidium en hexagone convexe, très abaissé, pointillé. Pygidium en calotte sphérique, densément pointillé, tout à fait rabattu. Prosternum plan, rugueux, un peu plus long que large, échancré à la base, élargi en devant, rebordé d'une double strie; mentonnière courte, transverse, séparée du prosternum par une strie droite. Mésosternum large, court, bisinué en devant, saillant au milieu, rebordé, marqué d'une profonde fovéole de chaque côté, bordé de deux stries prolongées sur le métasternum. Pattes larges, courtes, ferrugineuses; jambes toutes anguleusement dilatées au milieu, antérieures crénelées; tarses grêles logés dans un sillon oblique.

Algérie, Oran (Collection Fairmaire).

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *E. Lucasi*; un peu plus petit, plus distinctement ponctué en dessus, front mieux rebordé, angles

antérieurs du pronotum plus relevés, et brusquement tronqués, prosternum un peu convexe, plus élargi à la base, à stries sinuées et à peine visiblement pointillé; mentonnière également courte, rabattue et sinuée en devant.

On serait plutôt tenté d'en faire une variété de la première que de créer pour elle un nouveau genre comme l'a fait M. Coquerel.

Elle vit avec la *Myrmica testaceo-pilosa*, espèce de fourmi qui habite sous de grandes pierres plates et qui est abondante sur les coteaux bordant le grand ravin de Saint-André, près de Mers-el-Kébir.

4. Eretmotes Leprieuri. Pl. 9, f. 4.

Rotundatus, convexus, piceus nitidus, puncticulatus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte margine elevata, clypeo angusto concavo, labro subbilobo, pronoto lateribus marginato, angulis anticis oblique truncatis, elevatis; elytris stria subhumerali interna, 1ª que dorsali integris, 2ª ultra medium, 3ª ante abbreviatis; propygidio densius punctulato; prosterno excavato, rugosulo, marginibus elevato-striatis, lobo longiori recurvo; mesosterno bisinuato, marginato, utrinque profunde impresso; tibiis angulato-dilatatis, anticis crenulatis. — Long. 1 3/4 mill., larg. 1 2/3 mill.

Arrondi, bombé, brun de poix luisant, couvert d'un pointillé fin, serré, un peu plus marqué sur le front et le propygidium. Antennes ferrugineuses. Front plan, transverse, entouré d'un rebord tranchant qui se rapproche en devant et se continue sur l'épistome qui est très rétréci. Labre assez grand, concave, subsinué et élargi au bout. Pronotum court, beaucoup plus large que long, convexe au milieu, rabattu en arrière et en devant, arrondi à la base avec une forte impression de chaque côté vers les angles; oblique et sinué sur les côtés, avec une fine strie marginale très rapprochée du bord; rétréci et échancré en devant, avec les angles obliquement tronqués et relevés. Écusson triangulaire. Élytres bombées, non enfoncées à la suture, deux fois plus longues que le pronotum, presque de sa largeur à la base, épaules saillantes, curvilinéaires sur les côtés, arrondies au bout, avec l'angle sutural bien marqué; stries fines; subhumérale entière formant un rebord; première dorsale sinuée, également entière et la mieux marquée; deuxième et troisième obsolètes, raccourcies vers le milieu; bord infléchi pointillé, sans autre strie qu'une marginale. Propygidium en hexagone bombé, fort incliné. Pygidium en calotte sphérique. Prosternum large, presque carré, excavé, limité en

devant par une strie à peine visible, échancré sur ses quatre côtés, avec les quatre angles très saillants; rebordé sur les bords latéraux; mentonnière bombée, rabattue et subsinuée en devant, comme enveloppant la bouche. Mésosternum large, court, proéminent au milieu et sinué des deux côtés, rebordé; creusé latéralement d'une fossette profonde qui s'étend sur le métasternum. Pattes ferrugineuses, courtes et larges; jambes dilatées en coude; antérieures finement crénelées.

Cette espèce a été découverte par M. Leprieur, dans la forêt d'Edough près de Bône, en mai, dans un nid de fourmis.

Elle ressemble beaucoup à ses deux congénères, surtout au *E. sociator* Fairm.-Coq., dont elle pourrait bien n'être que l'autre sexe, car la différence la plus importante consiste dans la structure du prosternum et de la mentonnière.

NOTA. La planche 13 du tome 1er (1861), contenant les espèces de 15 à 35 du genre *Hister*, doit former la planche VIe de mon Supplément et non la planche Ve, comme le graveur l'a indiqué par erreur.

DESCRIPTION DES CLYTIDES DU BRÉSIL[1].

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 25 Septembre 1861.)

Depuis 1814, époque où le commerce extérieur prit un grand développement, le Brésil est sans contredit le pays d'où l'on ait reçu le plus de Coléoptères d'outre-mer; aussi beaucoup d'espèces de Clytides de ce vaste empire sont-elles généralement répandues et la plupart connues.

Dans les deux ouvrages qui traitent le plus particulièrement de ces insectes (2), vingt-une espèces sont décrites et une seule est citée sans description.

Deux sont à déduire: 1° le *Neoclytus* (*Clytus*) *curvatus* Germar, dont le *N. (Cl.) dorsalis* Dej., Lap. et Gory ne forme qu'une variété; 2° le *Mecometopus* (*Clytus*) *festivus* Fab., qui est désigné dans la monographie comme étant du Brésil. Sa véritable patrie est la Guyane française. Nous en parlerons dans quelque temps.

Quant aux (*Cyllene*) *Clytus proximus*, *rufipes*, *congener* et *castaneus*, décrits par les monographes, ils auraient besoin d'être vus en nature, et décrits à nouveau, le signalement ne concordant pas toujours avec les figures qui en ont été données et le dessous du corps n'ayant pas été étudié et décrit de manière à les faire reconnaître.

Le (*Cyllene*) *Clytus acutus* Germar, dont les auteurs cités plus haut ont reproduit une nouvelle description, et qui appartient à ce groupe difficile, en fournit la preuve évidente. Germar lui donne quatre bandes au prothorax et MM. Laporte et Gory n'en mentionnent que trois. *Il en a véritablement cinq*, la quatrième bande, en effet, est raccourcie, suit obliquement la tranche supérieure de l'angle postérieur, et se dirige vers le milieu de la base.

Outre les vingt-deux espèces déjà connues, j'en décris aujourd'hui dix-sept qui étaient inédites. Cela portera à trente-neuf le chiffre de celles indiquées ci-après.

(1) Voyez 1er Mémoire : *Clytides du Mexique*, ann. 1860, pages 451 à 504, pl. 9, fig. 1 à 12; — 2e Mémoire : *Clytides de l'ancienne Colombie*, ann. 1861, pages 377 à 388.

(2) Laporte et Gory, Monographie du genre *Clytus*, 1841. — Adam White, Catal. of British Museum, 1855, pages 249 à 291.

A l'exception des espèces ayant les n°s 2, 3, 8, 9, 22, 25 et 34 à 39, que je ne possède pas, toutes les autres font partie de ma collection.

Lorsque j'aurai étudié et décrit tous les Clytides Américains (moins ceux des États-Unis), par contrées géographiques, je me propose d'en donner une liste générale, réunissant alors les espèces qui ont le plus d'analogie entre elles et les groupant, soit d'après le nombre des bandes du corselet, soit de la longueur ou de la brièveté des pattes, etc. ; ce sera, je crois, le moyen de lever tous les doutes sur leur identité.

Il m'a paru nécessaire d'établir deux nouveaux genres, celui d'*Apelocera* et de *Megalobas*.

1. CYLLENE PROXIMA. — *Nigra, thoracis globosi fasciis tribus, elytrorum fascia baseos et maculis undecim luteis.* — Long. 19 mill., lat. 6 1/6 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus proximus Lap. et Gory, Hist. nat. et Iconog., Mon. des *Clytus*, 1841, p. 5, pl. 2, fig. 2. — A. White, Cat. British Mus., p. 249, n° 2. = *Clytus rufipes* Dej., Cat., 3e édit., p. 356.

2. CYLLENE RUFIPES. — *Nigra, thoracis fasciis tribus, elytrorum lineis quinque et punctis suturalibus tribus luteis; pedibus antennisque rubris.* — Long. 15 3/4 mill., lat. 5 mill.. — Patrie : Le Brésil.

Clytus rufipes Lap. et Gory, loc. cit., p. 8, pl. 2, fig. 6.

3. CYLLENE CONGENER. — *Nigra, thorace rotundato fasciis tribus luteis; elytris fasciâ baseos rectâ, fasciis quatuor arcuatis punctisque suturalibus quatuor luteis; pedibus antennisque ferè rubris.* — Long. 17 1/2 mill., lat. 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus congener Lap. et Gory, loc. cit., p. 8, pl. 3, fig. 7.

4. CYLLENE DESIGNATA. — *Nigra velutina; capite, prothorace infra pectoreque cinereis; in capite maculis duabus anticis fasciaque postica, in prothorace fasciis quinque* (1^a *et* 4^a *cinereis*), *in elytris fasciis quinque undatis* (1^a *atque macula conica, communi, conjuncta fasciæ tertiæ, luteis) fasciis quatuor posticis albidis; septem maculis in lateribus corporis : sulphureis; macula coxæ posticæ albida et transversa.* — Long. 13 1/2 mill., lat. 2 1/2 mill.

Voisine des *C. cayennensis* et *congener* Lap. et Gory, d'un noir velouté. *Palpes* et *lèvre* d'un roux ferrugineux. *Tête* ayant un sillon élevé et aplati en avant, marquée de deux taches en avant et d'une bande postérieure

jaunes. *Mandibules* noires. *Yeux* châtains. *Antennes* et *pattes* noires, recouvertes d'une indumentation cendrée. *Prothorax* offrant cinq bandes, première, et quatrième située sur le bord de l'angle postérieur, cendrées, les trois autres sont d'un beau jaune. *Écusson* semi-arrondi, noir, jaune au sommet. *Élytres* ornées de cinq bandes ondées, première jaunâtre, voûtée en dessus au milieu, et appuyée à l'écusson, les quatre suivantes blanches, la troisième se convertit sur la suture en une tache conique d'un beau jaune de soufre, la quatrième est interrompue et un point blanc, de chaque côté, le long de la suture, doit quelquefois se réunir avec celle-ci. Le dessous du corps offre de chaque côté sept taches jaunes; dont six latérales ; première allongée sur la base du prothorax, deuxième, troisième et quatrième le long de la poitrine, la cinquième est un peu en dedans, sixième à huitième en forme de bandes, sur les trois premiers segments de l'abdomen. La tache qui est en regard de la hanche postérieure est transverse et d'un blanc de lait. *Pygidium* entièrement jaune.

Un seul exemplaire, des environs de Rio-Janeiro, m'a été envoyé, dans le temps, par M. Ad. Pompon.

Cette espèce se distingue du *C. cayennensis* par une bande en plus (la cinquième) aux élytres, elle n'offre pas le trait blanc sutural qui termine l'étui et le dessous du corps qui n'a que six taches, dont deux blanches et quatre jaunes, en offre, dans l'espèce nouvelle, neuf, dont une seulement est blanche.

5. Cylleme acuta. — *Nigra, thorace lineis transversis quatuor (quinque) flavis, elytris apice mucronatis nigris, fasciis quinque flavis, 2ª et 3ª antrorsum, ultimis retrorsum arcuatis.* — Long. 18 1/2 mill., lat. — Patrie : Le Brésil, Rio-Janeiro.

Clytus acutus Germ., Mag., IV, 1821, p. 170, nº 80. — Lap. et Gory, Mon., p. 9, pl. 3, fig. 8. — A. White, Cat. Br. Mus., p. 250, n. 7. = *Clytus brasiliensis* Dej., Cat., 3ᵉ éd., p. 356.

6. Cyllene falsa. — *Nigra, velutina; capite fasciolis tribus luteis; thorace fasciis quinque, 1ª et 4ª cinereis, cœteris lætè flavis; elytris fasciis quinque albidis; 2ª et 3ª antice angulatis, duabus ultimis medio undulatis, 1ª late arcuata, fere tota et 3ª ad suturam luteis; prothorace infra et pectore cinereis; lateribus corporis maculis octo; tribus flavis, quatuor niveis, nempe : tertia, quinta, septima et octava : 1ª infra marginem posticum prothoracis, griseo-flavoque mixta.* — Long. 16 mill., lat. 5 mill. — Du Brésil. Une seule ♀.

Cette espèce est voisine du *C. cayennensis* Lap. et Gory. Elle s'en distingue par les caractères suivants : première et quatrième bandes du prothorax plus largement cendrées. Élytres avec cinq bandes au lieu de quatre, première affectant la même courbe que chez l'espèce comparative, jaune blanchâtre sur chacune des extrémités, les quatre suivantes blanches, deuxième et troisième également anguleuses vers le haut de la suture, dernière émettant sur la suture un trait jaune qui est un peu anguleux et allongé, quatrième et cinquième très flexueuses au centre de l'étui. Côtés du corps en dessous avec huit taches ; première arquée, grise, mélangée de jaune, située au bord inférieur du prothorax, deuxième, quatrième et sixième d'un beau jaune, troisième, cinquième, septième et huitième blanches, la cinquième est appuyée presque sur la hanche postérieure. *Pygidium* offrant un trait jaune allongé, subconique, ayant son extrémité inférieure arrondie. *Antennes* noires. *Pattes* de même couleur, recouvertes de cendré.

7. CYLLENE CONSIMILIS.—*Valde affinis* CL. ACUTO Germari. *Nigra, velutina in capite fasciis tribus, in prothorace fasciis quinque* (1ª *et* 4ª *cinereis*) ; *scutello ad apicem ; elytrisque fasciis quinque* (2ª *semper albida, cæteris extus jam albidis vel flavis) flavis, punctis duobus suturalibus ; prima pari flava,* 2ª *alba ; corpore infra, sexdecim maculis luteis, macula coxæ posticæ lactea.* — Long. 11-13 1/2 mill., lat. 2 1/2-3 3/4 mill. — ♂ et ♀ de la province de Saint-Paul, au Brésil.

Cet insecte n'est peut-être qu'une variété locale du *Cl. acutus* Germ. Mêmes dessins en dessus, il en diffère par la deuxième bande des élytres qui est constamment grise, par la deuxième tache suturale qui est blanche, le ♂ se signale en outre par les quatre autres bandes qui sont blanches, elles sont jaunes dans la ♀, de plus l'*abdomen* ne présente que trois taches, et on en remarque quatre chez la *C. acuta.*

8. CYLLENE CASTANEA. — *Castanea ; thoracis lineolis transversis tribus, elytrorum lineolis quinque et linea suturali, luteis.* — Long. 13 1/2 mill., lat. 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus castaneus Lap. et Gory, loc. cit., p. 10, pl. 3, fig. 10 et 12. — A. White, Cat. Br. Mus., p. 251.

9. CYLLENE ANACANTHA. — *Nigra, velutina ; ore, antennis in dimidia parte basali (ad apicem fuscis) pedibusque rubris ; in capite fasciis tribus, fasciis quinque in thorace, scutello ad apicem, in elytris fasciis quinque punctisque duobus, sulphureis ; pectore et abdomine sexdecim ma-*

culis læte flavis; macula coxa posticæ alba. — Long. 12-15 mill., lat. 3-4 mill. — De Rio-Janeiro (Brésil).

Apex elytri subangulato necnon spinoso.

D'un beau noir velouté. *Bouche, antennes,* avec les quatre premiers articles (suivants rembrunis) et *pattes* d'un rouge pâle. *Tête* marquée de trois bandes jaunes; première sur le bord antérieur, deuxième occupant tout le centre des antennes, troisième en arrière, réunie le long des yeux à la première. *Prothorax* globuleux, orné de cinq bandes jaunes, quatre sont droites, mais la quatrième est raccourcie, oblique et part du dessus de l'angle postérieur. *Écusson* noir, à sommet jaune, offrant sur chaque côté à sa base, lorsqu'il est abaissé, une tache punctiforme jaune. *Élytres* parallèles, unicostées sur chaque étui et seulement anguleuses au sommet, signalées par cinq bandes et deux points sur chacune, d'un beau jaune; première en chevron ayant sa courbure anguleuse, appuyée sur le sommet de l'écusson, deuxième et troisième arquées en dessous sur le milieu de l'étui, un point en marge de la deuxième, quatrième courte, directe, offrant en regard un point sutural, cinquième oblique, flexueuse au centre, toutes sont à égale distance. En plus, sous l'épaule, une grande tache jaune. Prothorax en dessous entièrement jaune. *Poitrine* offrant sur chaque côté cinq taches jaunes, dont trois latérales. *Abdomen* marqué de cinq bandes ou taches coniques qui s'appuient au bord inférieur des segments et diminuent de grandeur. La tache qui est en regard des hanches postérieures est blanche et transverse.

Je possède un ♂ et une ♀ de cette espèce qui a été trouvée par M. Adolphe Pompon, près de Rio-Janeiro.

Voisine du *C. consimilis*; nous la placerons, en raison de la terminaison des élytres, vers la fin de sa division.

10. Cyllene insignita. — *Nigra, velutina; capite longitrorsùm striato, flavo tri-vittato; prothorace transverso, ad basin valdè constricto, supra paululùm gibbo, fasciis tribus flavis notato: elytris prope suturam longitrorsùm carinatis, apice spinâ medianâ armatis; singulo elytro tribus maculis et quatuor fasciis flavis ornato; antennis pedibusque brunneo-nigris; tibiis apice tarsisque rufis.* — Long. 20 mill., lat. 7 mill. — Brèsil.

Clytus insignitus Perroud, Mélanges Entomol., 3e partie, Lyon, 1855, p. 68.

11. Cyllene patruelis. — *Valida, nigra; capite sulcato, fasciis tribus, tribus in thorace (media paululum retro arcuata), elytrorum fasciis quinque (1a recta 2a et 3a arcuatis 4a et 5a brevibus margine adnexis),*

maculaque commune supra fasciam quartam : pallide flavis; in lateribus pectoris maculis quatuor et abdominis fasciolis quinque flavo-pallidis; ore, antennis pedibusque crassis, ferrugineis. — Long. 14-18 mill., lat. 4-4 1/2 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus patruelis Dej., Cat., 3e édition, page 356. = *Clytus idoneus* (Dej.).

Robuste, noirâtre, marquée de bandes et taches d'un jaune pâle verdâtre. *Tête* sillonnée longitudinalement sur le front, ornée de trois bandes. *Bouche, antennes* (épaisses) et *pattes* ferrugineuses. *Prothorax* arrondi, offrant trois larges bandes, deuxième un peu arquée en dessous. *Écusson* aux trois quarts jaunâtre. *Élytres* un peu amincies vers l'extrémité, unicarénées et épineuses au sommet, signalées par cinq bandes; première droite, liée à l'écusson, deuxième et troisième arquées en dessous, quatrième et cinquième obliques, quatrième partant de la marge limitée à la carène, offrant de chaque côté, en dessus, une grosse tache, ou ronde ou anguleuse, qui touche à la suture, la cinquième est entière et se fléchit en dessous sur la suture. *Pygidium* jaune, n'ayant qu'une légère bordure noire. Dessous du prothorax jaune, avec deux taches brunes sur le côté, formées du prolongement des deux dernières bandes du dessus. *Corps* en dessous brun, poitrine présentant quatre taches, l'une arrondie et l'autre allongée sur chaque côté. *Abdomen* avec cinq bandelettes ou taches transverses et anguleuses.

Dejean avait fait de la ♀ son *Clytus patruelis* et du ♂ le *C. idoneus*; ce dernier est plus grand, plus allongé et assez aminci postérieurement. Le premier a été rapporté du Brésil par M. Th. Lacordaire, et le deuxième lui a été envoyé par M. M. C. Sommer.

12. CYLLENE CHALYBEATA. — *Nigerrima, capite antice et postice flavo, thorace maculis duabus posticis flavis, elytris nigro-chalybeis velutinis, singulis lineolis duabus per obliquis una trans angulam humeralem, altera post scutellum ad medium latius currente; abdominis basi singulis lateribus plagis duabus magnis albidis.* — Long. 21 mill., lat. 2-4 mill. — Patrie : Brésil (Spirito-Sancto).

Clytus chalybeatus A. White, Cat. British Mus., 2, 1855-56, p. 250. = *Clytus oculatus* Dej., Cat., 3e édit., p. 356.

Avec cette espèce commence la troisième division *à corps plus large, plus court, à antennes épaisses.*

13. CYLLENE MELLYI. — *Cinerea infra, supra nigra et velutina; anten-*

nis sat validis, nigro-cinereis, articulis 2-6 *ad apicem intus breviter spinuloso-pilosis; prothorace remote punctato, vix piloso, postice cinereo; elytris singulatim bifasciatis et quadrimaculatis; duabus suturalibus* (1ª *sæpe deficiente*) *cinereis et aurantiacis* (*unicostatis et ad apicem breviter spinosis*) *; abdomine nigro fasciis duabus latis sericeo-albidis.* — Long. 10-15 mill., lat. 2 3/4 - 4 mill. — Bahia, Rio-Grande (Brésil).

Clytus Reichei (Gory). = *Clytus Mellyi* (Chev.), Cat. British Mus., p. 272, n° 100.

Courte et épaisse, d'un noir velouté en dessus, cendrée en dessous. *Tête* cendrée, offrant un sillon longitudinal, marquée quelquefois sur le front d'une tache rousse, côte intra-antennaire, noire et lisse. *Palpes, mandibules*, sur la tranche interne, et *yeux* noirs. *Antennes* noires, revêtues d'une poussière grise, courtes, épaisses, articles deuxième à sixième terminés sur un seul côté par un pinceau de poils épineux. *Prothorax* large, arrondi, un peu déprimé en dessus, noir, étroitement marginé de cendré en avant et plus largement en arrière, le disque offre parfois une ponctuation irrégulière, avec quelques longs poils blonds. *Écusson* grand, semi-arrondi, cendré. *Élytres* ornées chacune de deux bandes et de quatre taches, dont deux suturales (la première fait quelque fois défaut), la première bande basale et la première tache suturale sont cendrées, tandis que les autres sont d'un jaune-orangé, la deuxième bande est située vers les deux tiers de la longueur. *Pattes* et dessous du *corps* cendrés. *Abdomen* noir, présentant sur le premier et le deuxième segment, une grande tache anguleuse d'un blanchâtre soyeux et qui s'appuie au bord postérieur. *Cuisses* courtes, aplaties, épaisses, genoux intermédiaires unis et postérieurs brièvement bidentés.

Je possède trois exemplaires de cette espèce. Elle devra se placer à la suite du *Cl. chalybeatus* White.

14. Cyllene Hoffmanni. — *Villosa, nigra; thorace globoso; elytris cupreo-acutis, longitudinaliter unicostatis fasciis duabus obliquis et altera transversa cinereis, corpore subtus maculis quatuor flavis.* — Long. 15 1/2 mill., lat. 5 mill. — Patrie : Amér. du Sud.

Clytus Hoffmanni Lap. et Gory, loc. cit., p. 13, pl. 3, fig. 13 *bis*. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 253, n° 18.

15. Neoclytus impar. — *Thorace oblongo, ater, elytris cruce basali fasciaque intra medium flavis, apice truncatis, spinosis, pedibus intermediis longissimis.* — Long. 14-20 mill., lat. 3-5 mill. — Patrie : Le Brésil, Rio-Janeiro.

Clytus impar Germ., Sp., 1824, p. 517, n° 692. — Lap. et Gory, loc. cit., p. 21, pl. 5, fig. 24. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 256, n. 31. = *Clytus cylindricus* Dej., Cat., 3e éd., p. 356.

16. NEOCLYTUS PUSILLUS. — *Niger; elytrorum lineâ baseos semicirculari et fasciis duabus suturalibus luteis.* — Long. 11 mill., lat. 3 2/3 mill. — Patrie : Le Brésil, Buénos-Ayres et la Bolivie.

Clytus pusillus Lap. et Gory, loc. cit., p. 22, pl. 5, fig. 25. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 256, n. 32. = *Clytus philanthus* Dej., Cat., 3e éd., p. 356.

17. NEOCLYTUS CURVATUS. — *Niger, thorace punctis quatuor flavis, elytris fasciis duabus arcuatis maculaque ante apicem suturali flavis.* — Long. 10 à 17 mill., lat. 3 à 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus curvatus Germ., Mag., t. 4, p. 171. — Lap. et Gory, loc. cit., p. 25, pl. 6, fig. 29. = *Clytus dorsalis* Dej., Cat., 3e éd., p. 356, var. = Lap. et Gory, loc. cit. p. 23, pl. 5, fig. 27. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 256, n. 33.

Niger ; thorace longitudinaliter subelevato, fasciis tribus; elytris maculis duabus baseos, lineis tribus transversis obliquis et maculâ apicali luteis.

M. Sommer m'a envoyé une ♀ provenant de Lagoa-Sancta (province de Saint-Paul), qui est brune, a les pattes et les antennes ferrugineuses, et dont les dessins et taches sont blancs, au lieu d'être jaunes.

18. NEOCLYTUS MAGICUS. — *Niger, elytris antice ferrugineis; sutura striisque duabus obliquis albis; postice nigris, fascia alba; pedibus posterioribus elongatis.* — Long. 13-17 mill., lat. 3 1/2 - 4 1/2 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus magicus Perty, Delect., An. Art., pag. 93, tab. 18, fig. 16.—Lap. et Gory, loc. cit., p. 25, pl. 6, fig. 30. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 256, n. 34. = *Clytus basalis* Dej., in Museo.

19. NEOCLYTUS SOBRINUS. — *Niger; thorace postico cinereo; elytrorum lineis duabus obliquis et linea posticâ luteis.* — Long. 13 3/4 - 15 mill., lat. 4 5/6 - 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus sobrinus Lap. et Gory, loc. cit., p. 29, pl. 6, fig. 35.— A. White, Cat. Br. Mus., p. 257, n. 39. = *Clytus crabroniformis* Dej., Cat., 3e éd., p. 357.

20. Neoclytus olivaceus. — *Niger; thoracis postico cinereo; elytris basi et postice cum fasciâ latâ luteâ cinereis, lunula suturali albâ.* — Long. 11-14 1/2 mill., lat. 3 1/2 - 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus olivaceus Lap. et Gory, loc. cit., p. 30, pl. 7, fig. 36. — Dej., Cat., 3e éd., p. 356. — Ad. White, Cat. Br. Mus. p. 258, n. 41.

21. Neoclytus Burmeisteri. — *Affinis* Cl. olivaceo *sed angustior præsertim in prothorace, griseo-fuscoque coloratus, subtus antice pube lanata albida indutus; antennis pedibusque nigris; capite et prothorace fuscis, illo postice cinereo, longitudine carinato; scutello luteo; elytris nigro-fuscis, circa scutellum cinereis cum tertia parte apicali cinereo-luridoque terminatis, strigis duabus ante medium albidis ultima antice angulata, ad apicem oblique truncatis et extus subspinosis; pectore abdomineque albidis.* — Long. 11 mill., lat. 3 mill. — Patrie : Le Brésil.

Voisin du *Cl. olivaceus* Dej., Gory, mais en général plus étroit et allongé. *Tête* carrée, tronquée en devant, d'un noir cendré. *Palpes, mandibules, yeux* et *antennes* noirs. *Prothorax* cylindrique, noirâtre, gris sur le tiers basal, élevé longitudinalement au milieu et couvert d'aspérités transverses, le dessous ainsi que le dessus de la tête sont revêtus d'une épaisse pubescence laineuse blanche. *Écusson* semi-arrondi, blanchâtre. *Élytres* parallèles, tronquées obliquement à l'extrémité, avec l'angle externe aigu, d'un brun noirâtre jusque presque aux deux tiers, offrant ensuite une bande d'un blanc cendré, avec l'extrémité grise. *Poitrine* traversée au delà du milieu par une bande blanchâtre qui s'élargit sur les côtés. *Abdomen* d'un blanc soyeux. *Cuisses* assez longues et fortement renflées, les quatre genoux postérieurs sont uni-épineux en dedans.

Cette espèce provient des environs de Lagoa-Sancta (province de Saint Paul). Je l'ai reçue de M. M.-C. Sommer d'Altona.

Elle devra être placée après le *N. olivaceus* Lap. et Gory.

22. Neoclytus Batesii. — *Thorace nigro, antice griseo anguste late marginato, macula magna media postica nigra; elytris aureo-flavis, singulis macula marginali subhumerali; macula trapezoidea media, suturam non attengente, et apice nigris.* — Long. 10 1/2 mill. — Patrie : Amazone (Santarem).

Clytus Batesii Ad. White, Cat. British Museum, p. 257, n. 40.

23. Clytus Spixii. — *Niger; thoracis margine antico et postico maculâque transversâ utrinque luteis; elytris basi apiceque fuscis, lineâ arcuatâ*

et fasciis duabus transversis luteis; pedibus antennisque fuscis — Long. 15 mill., lat. 5 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus Spixii Lap. et Gory, loc. cit., p. 92, pl. 17, fig. 107. — A. White, Cat. Br. Mus., p. 279, n. 130.

24. CLYTUS LATREILLEI. — *Niger, elytrorum fasciis quatuor*, 2ª *arcuata, luteis, antennis fuscis.* — Long. 11 mill., lat. 3 1/2 mill. — Patrie : Le Brésil, Rio-Janeiro.

Clytus Latreillei Lap. et Gory, loc. cit., p. 91, pl. 17, fig. 106. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 279, n. 129.

25. CLYTUS? HILARII. — *Niger; elytris antice gibbosis, linea baseos arcuatâ, macula suturali, fasciâ media apiceque cinereis; antennis cinereo annulatis.* — Long. 14 1/2 mill., lat. 5 mill. — Patrie : Le Brésil, Rio-Grande.

26. MECOMETOPUS POLYGENUS. — *Niger, velutinus, brevis, cylindricus, parallelus; elytra antice maculis duabus flavis obliquis, dein ante medium macula trapezoidale commune suturale ornata, post medium usque ad apicem obscure grisea; metasternum utriusque parte large flavo-maculata; abdominis segmenta 1-2 et 3 in medio, flava; corpus minute granulosum.* — Long. 8 1/2 mill., lat. 2 1/2 - 3 mill. — Des bords de l'Amazone.

Mecometopus polygonus Thoms., Essai, 1860, p. 223, n. 134.

27. MECOMETOPUS PALMATUS. — *Velutinus, niger; thorace fusco; scutello elytrorum maculis tribus suturalibus luteis.* — Long. 11-15 mill., lat. 2 1/4 - 2 1/2 mill. — Brésil, Sainte-Catherine.

Callidium palmatum Ol., Ent., tom. 4, gʳᵉ 70, p. 29, n. 38, pl. 7, fig. 82. — *Clytus palmatus* Lap. et Gory, loc. cit., p. 84, pl. 16, fig. 97. — *Clytus festivus* Dej., Cat., 3ᵉ édit., p. 356. — *Clytus elegans* Dej., Olim.

28. MECOMETOPUS CENTURIO. — *Validiusculus, fuliginosus; palpis, mandibulis (apice nigris), labro, clypeoque ferrugineis; oculis, antennis et pedibus nigris; prothorace brevi, rotundato; scutello flavo; elytris fasciis tribus luteis; duabus mediis approximate et recte obliquis, ad suturam angulatis, 3ª transversa ante apicali, ad extremitatem pallide fulvis; in pectore fascia unica et in abdomine fasciis quinque, flavis.* — Long. 10 mill., larg. 3 mill. — Patrie : Le Brésil.

De couleur de suie. *Tête* carrée, tronquée, faiblement sillonnée, sur le milieu longitudinal. *Palpes*, *mandibules*, moins le sommet qui est noir, *lèvre* et *chaperon* ferrugineux. *Yeux*, *antennes* et *pattes* noires. *Prothorax* court, globuleux. *Écusson* semi-arrondi, jaune. *Élytres* ornées de trois bandes jaunes, les deux qui partent du milieu de la marge sont minces, rapprochées, obliques, parallèles, et forment angle sur la suture un peu en dessus, troisième avant l'extrémité, droite, sommet apical d'un fauve-clair jaunâtre, coupé presque carrément, avec l'angle externe à peine anguleux. *Poitrine* offrant une large bande jaune, arquée en arrière. *Abdomen* avec cinq bandes de même couleur. *Cuisses* assez courtes, genoux postérieurs non épineux, et brièvement subanguleux de chaque côté. *Tarses* brunâtres.

L'unique exemplaire ♀ que je possède m'a été envoyé par feu Guex, comme étant originaire du Brésil.

Cette espèce, très semblable à la précédente, s'en distingue par une taille plus forte, par son prothorax plus large et court, et enfin par la troisième bande des élytres qui, placée plus en arrière, est large et droite.

29. Mecometopus accensus. — *Simillimus præcedenti, sed prothorace in margine postico luteo, niger opacus cinereo indutus ; limbo postico prothoracis, scutello, fasciis tribus in elytris (duabus mediis approximatis, suturæ angulatis), in pectore fasciolis duabus et in abdomine fasciis quinque flavis.* — Long. 7 mill., lat. 1 3/4 mill. — Patrie : Le Brésil.

Apex elytrorum luridus.

Clytus pusillus Dej., Cat., 3e éd., p. 356.

D'un noir opaque. *Tête, prothorax* et le tiers apical des étuis, à partir de la troisième bande, de couleur cendrée. *Yeux* châtains. *Antennes* brunes, recouvertes d'une poussière cendrée, les six derniers articles sont renflés et noirâtres à certain jour. *Prothorax* globuleux, un peu allongé, offrant sur le milieu longitudinal une série d'aspérités espacées, son bord postérieur est étroitement marqué de jaune. *Écusson* semi-arrondi, jaune. *Élytres* parallèles, tronquées obliquement à l'extrémité, noires jusqu'aux deux tiers de la longueur, offrant deux bandes étroites, parallèles, obliques, jaunes, qui partent du milieu de la marge et se dirigent un peu plus haut sur la suture, troisième bande à peine plus large, droite, bien qu'un peu anguleuse sur le haut de la suture, l'espace qui existe entre la partie noire et cette bande est cendré, et la sixième partie apicale est d'un fauve clair jaunâtre, la truncature est droite, un peu anguleuse en marge. *Poitrine* avec deux petites bandes blanchâtres, et *abdomen* en pré-

sentant cinq qui sont d'un jaune verdâtre. *Pattes* d'un noir cendré. *Cuisses* modérément renflées, postérieures un peu plus longues. *Genoux* postérieurs uni-épineux. *Tarses* d'un cendré brunâtre.

Unique. L'étiquette de la collection Dejean l'indique comme ayant été trouvé au Brésil, par M. Th. Lacordaire.

Je possède un deuxième exemplaire que je crois devoir y rapporter, n'offrant qu'une légère frange jaunâtre sur la base du prothorax, avec les antennes noires sur leur moitié basale et cendrées au sommet, il provient du Newfribourg, et je le dois à M. le comte Mniszech.

30. MECOMETOPUS WALLACEI. — *Niger; ore, genis, antennisque fusco-ferrugineis, antennis apice pallidioribus, elytris linea brevi sub-basali et macula triangulari communi læte aureis, abdominis segmentis duobus primis niveis, meso et meta thoracibus subtus niveo maculatis; pedibus nigris, tarsis flavis.* — Long. 9 mill. — Brésil (Ega).

Clytus Wallacei White, Cat. Br. Mus., p. 259, n. 48.

31. MECOMETOPUS LÆTUS. — *Thorace rufo, elytris truncatis atris; maculis tribus flavis, antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 12 lat. 3 mill. — Patrie : Brésil (Para).

Clytus lætus F., Sys. El., II, p. 348. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 259, n. 47.

32. TILLOMORPHA (1) CORTICINA. — *Coriacea, rufula, longe villosa; prothorace elongato, globoso, basi valde constricto, fasciculis duabus erectis; elytris infra medium basin unigibbosis, cum fasciâ luteolâ, ultra medium; femoribus clavatis; oculis supra emarginatis, infra rotundatis nigris.* — Long. 8 mill., lat. 3 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus corticinus Dej., Cat., 3e éd., p. 357.

Coriacée, d'un roux clair, entièrement recouverte de longs poils de même couleur. *Tête* un peu plus longue que large, ne laissant voir à travers la villosité qu'un pointillé fin et allongé. *Yeux* latéraux, arrondis par le bas, noirs et n'offrant en dessus qu'un étroit prolongement arqué. *Antennes* velues, de onze articles, premier, troisième et cinquième grands, quatrième et sixième égaux, suivants un peu plus courts; elles atteignent aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis. *Prothorax* allongé, globuleux, très comprimé sur la base, droit aux extrémités, couvert d'une ponctuation peu profonde, régulièrement réticulée, et d'une épaisse villo-

(1) Blanchard in Gay, Chili, V, p. 482.

sité; deux faisceaux de poils raides dirigés obliquement en avant, sont situés vers le milieu du disque. *Élytres* planes, du double plus larges que le prothorax à la base, coupées droit en avant, à angle obtus sur l'épaule, arrondies sur le sommet de la marge, elles offrent un tubercule ou bosse allongée, au dessous de la base sur le centre de chaque étui, et une bande d'un roux clair jaunâtre est située au delà du milieu. Les cuisses sont fortement renflées et les postérieures dépassent le corps presque de la moitié de leur longueur, elles sont très velues, ainsi que les jambes; les tarses sont jaunâtres.

De la collection Dejean, recueilli par M. Th. Lacordaire.

Nouveau genre: APELOCERA (1) Chevrolat.

Tête assez large, coupée droit dans sa moitié antérieure; front plus ou moins convexe ou déclive. *Palpes* maxillaires de trois articles; premier de la grandeur du dernier, gros, ovalaire, deuxième moité plus petit, dernier subcylindrique, tronqué. *Mandibules* petites. *Lèvre* étroite, en carré transverse, sillonnée en dessus, échancrée en devant. *Chaperon* large, cintré. *Yeux* distants, moyens, arrondis par le bas, plus ou moins échancrés en dessus. *Antennes* de onze articles; premier cylindriquement oblong, deuxième d'un quart au moins plus court, *troisième le plus long de tous, armé d'une longue épine à la terminaison*, quatrième à dixième égaux, moyennement longs, onzième plus court que les précédents, cylindrique, aigu. *Prothorax* allongé, globuleux, fortement resserré à la base. *Écusson* petit, incliné en devant, triangulaire. *Élytres* du double plus larges que le prothorax à la base, avancées et obtusément rectangulaires sur l'épaule, parallèles, arrondies ou faiblement tronquées à l'extrémité. *Poitrine* de moitié moins longue que l'abdomen; ce dernier ayant cinq segments. *Prosternum* terminé en arrière en pointe arrondie, obtuse. *Sternum* large au début, subitement subconique, tronqué au sommet, voûté en dessus. *Pattes* antérieures assez rapprochées, implantées au sommet de la hanche, un peu en arrière, arquées à leur naissance, les quatre suivantes sont plus espacées, cuisses renflées dans leur dernière moitié, jambes ou presque droites ou un peu arquées. Tarses à premier article grand, penultième

(2) Ἀπειλέω, *menacer*; κερας, *corne*. J'avais proposé de donner aux insectes devant rentrer dans ce genre (*The Journal of Entomologie*, London, 1861) le nom de *Eplophorus*; je l'abandonne, la racine n'ayant pas de signification propre.

bilobé, crochets simples. *Hanches* antérieures subarrondies. *Cavités cotyloïdes* circulaires. *Corps* ailé, coriacé en dessus.

Ce genre devra être placé près des *Tillomorpha*.

33. APELOCERA WALTLI. — *Affinis* CL. COMPRESSICOLLI Lap. et Gory; *nigra; antennis gracilibus; prothorace globoso valde convexo, medio longitudinaliter elevato, punctis subreticulatis; elytris basi singulatim unigibbosis, strigis anterioribus quatuor albidis, duabus posticis intra rubidis, summo apicali cinereo; primo segmento abdominis versus apicem alba fasciola signato, tertio articulo antennarum spinoso.* — Long. 7 1/2 mill., lat. 2 mill. — Patrie : Le Brésil.

Clytus elegans (Waltl).

Noire, finement ponctuée. *Tête* carrée, aussi longue en arrière que large en avant. *Palpes, bouche, antennes* (grêles), troisième article épineux, et *pattes* d'un brun clair couleur de poix. *Yeux* légèrement échancrés en dessus, brunâtres. *Prothorax* globuleux, ayant une voûture arquée en dessus, étranglé sur la base, muni de quelques longs poils pâles, à ponctuation arrondie, peu profonde et régulièrement réticulée. *Écusson* punctiforme. *Élytres* offrant au dessous de la base, sur chaque étui, une forte gibbosité, marquées de quatre faibles traits blanchâtres; premier au-dessous de l'épaule, appuyé à la marge et ne dépassant pas la hauteur du calus huméral, deuxième au dessous, oblique, n'atteignant ni la marge ni la suture, troisième allongé, anguleux sur le haut de la suture, quatrième transverse, situé un peu au delà du milieu, l'intervalle des deux derniers rougeâtre, quart apical cendré, extrémité tronquée. *Corps* en dessous noir. *Abdomen* offrant vers le bord postérieur du premier segment une bandelette blanche. *Cuisses* moyennement renflées.

Cette espèce, voisine du *Cl. compressicollis*, m'a été envoyée par M. Waltl, comme originaire du Brésil.

Elle se placera près du *Cl.* (*Tillomorpha*?) *spinicornis* Nob., qui formera une division dans le nouveau genre que j'établis.

SUPPLÉMENT

Espèces communiquées à l'auteur depuis le dépôt de son travail.

34. CYLLENE MINUTA. — *Valida, brevis; nigra; ore, antennis pedi-*

busque piceis vel flavis; in capite fasciâ posticâ oculos cingente, in prothorace fasciis tribus, in elytris fasciis quinque (1ª, 4ª, 5ª *obliquis*, 2ª *et* 3ª *ad medium postice undatis) lateribus pectoris, et in abdomine maculis sex* (*tribus ultimis transversis*) ; *lætè flavis* — Long. 6 1/2 - 8 1/2 mill., lat. 2-3 mill. — Brésil.

Courte, assez large, noire, plus ou moins recouverte de cendré. *Bouche, antennes* et *pattes* ferrugineuses, ces dernières quelquefois rembrunies. *Tête* profondément sillonnée, offrant en arrière une bande jaune, contournant chaque œil, bord antérieur et un court bandeau entre les antennes également jaunes. *Prothorax* plus arrondi que de coutume, non anguleux près de l'angle postérieur, marqué de trois bandes jaunes; première sur le bord antérieur, troisième sur le postérieur, deuxième au milieu. *Écusson* grand, semi-arrondi, noir, terminé de jaune. *Élytres* ornées de cinq bandes jaunes, première, quatrième et cinquième obliques, deuxième et troisième arquées en arrière sur le milieu de l'étui, carène médiane peu prononcée, terminée en une épine brève et anguleuse. *Poitrine* et *abdomen* portant chacun trois taches latérales, les trois dernières transverses.

Cette espèce, très petite pour le genre, est plus robuste qu'à l'ordinaire, ses antennes sont aussi assez épaisses, un deuxième exemplaire a les pattes brunâtres.

Trois exemplaires m'ont été communiqués par M. le comte de Mniszech.

35. Neoclytus ypsilon. — *Coriaceus, nigro-fuscus, pilis brevibus cinereis indutus, palpis, labro clypeoque testaceis; antennis tarsisque piceis; prothorace elongato ad medium longitudinaliter elevato et transverse asperato; scutello, in elytris fascia subscutellari extus abbreviata, macula suturali elongata cordiformi, notula infrà litteram Y efficiente, fasciola ad suturam angulata, notula transversa in metathorace, macula laterali oblonga in pectore luteis; abdomine cano.* — Long. 10 1/2 mill., lat. 3 mill. — Brésil.

Chagriné, d'un noir brunâtre, recouvert de petits poils courts cendrés. *Tête* presque aussi large que haute, tronquée en devant, sillonnée sur le front. *Palpes, lèvre* et *chaperon* testacés. *Antennes* et *tarses* d'un brun de poix. *Prothorax* allongé, étroitement élevé sur le milieu longitudinal, avec aspérités transverses, déprimé et relevé ensuite sur les côtés; sur cette partie sont quelques petits tubercules. *Écusson* semi-arrondi, d'un jaune-pâle. *Élytres* atténuées vers le sommet, obliquement tronquées et un peu échancrées sur l'extrémité, ornées d'une bande droite appuyée sur l'écusson, un peu recourbée en suture, et raccourcie en dehors, d'une

tache suturale allongée, cordiforme, d'un trait trifide ayant la forme d'un Y renversé et d'une bande oblique raccourcie en dehors, mais anguleuse sur la suture et qui est d'un jaune pâle, l'extrémité est bordée de cendré. *Métasternum* offrant un petit trait transverse. *Poitrine* ayant une tache latérale oblongue également jaune. *Abdomen* d'un blanc soyeux. *Cuisses* postérieures arquées à leur naissance, en massue allongée, dépassant le corps.

De la collection de M. le comte de Mniszech.

36. MECOMETOPUS PLACENS. — *Rufus; in elytris fasciis duabus (1ª basali tertiam partem anteriorem occupante, per lineam humeralem interrupta, 2ª ultra medium, fasciâ apicali griseâ) et in corpore infrà fasciis tribus læte flavis; lineola longitudinali infra prothoracem, limbo postico metathoracis, albis.* — Long. 8 mill., lat. 2 1/2 mill. — Brésil.

Modérément allongé, finement ponctué, d'un rouge vif. *Tête* longue, prolongée en dessous. *Mandibules* noires au sommet. *Yeux* d'un brun livide, lunulés au côté interne en dessus. *Antennes* un peu renflées vers le bout, dépassant du cinquième de leur étendue la base du prothorax. *Prothorax* allongé, globuleux, élevé sur le milieu et offrant une série d'aspérités transverses. *Écusson* jaune. *Élytres* deux fois aussi longues que le prothorax, parallèles, tronquées droit, avec l'angle externe muni d'une petite épine, offrant six bandes, dont trois sont rousses et deux jaunes, la première rousse est étroite, occupe la base et se recourbe sur la tranche humérale, pour se joindre à la deuxième médiane ; la première bande jaune occupe le tiers antérieur et la deuxième jaune, de moitié moins large, est située au delà du milieu, le bout est terminé en gris. *Corps* en dessous, marqué sous le prothorax d'une ligne longitudinale étroite, et bordure inférieure du *métasternum* blancs. Une large bande traverse la poitrine, et les premier et deuxième segments de l'abdomen sont d'un beau jaune. *Cuisses* assez épaisses, chagrinées et rugueuses, postérieures dépassant du quart de leur étendue le sommet des étuis, genoux postérieurs brièvement bidentés.

Cette espèce devra se placer près du *M. lætus* F.

Unique. Collection de M. J. Thomson.

37. MECOMETOPUS MNISZECHII. — *Affinis certe* M. LÆTO Fab., *Elongatus, niger, minute punctulatus et coriaceus; capite prothoraceque (lineis tribus angustis et obscuris media integra scabrosa) rufis; palpis testaceis; mandibulis ad apicem nigricantibus; scutello, in singulo elytro maculis quatuor (1ª infra basin ovata postice angulata, 2ª punctiformi*

infra, 3ª communi, magna subconica, 4ª transversali, conica) pectore abdomineque (ultimo segmento nigro); læte flavis. — Long. 11 mill., lat. 3 3/4 mill. — Brésil.

Très voisin du *Clytus lætus* F. *Tête* rouge, prolongée en dessous, finement ponctuée. *Palpes*, *lèvre* et *mandibules* testacés. *Mandibules* noires sur l'extrémité. *Yeux* bruns. *Antennes* atteignant la base des pattes médianes, noires, les quatre premiers articles plus foncés, massue peu renflée, composée de sept articles allongés. *Prothorax* oblong, rouge, couvert d'un poil cendré plus dense sur les côtés, offrant trois lignes étroites un peu plus obscures, médiane élevée scabreuse, latérales arquées de la base jusqu'aux deux tiers. *Écusson* jaune. *Élytres* noires, couvertes d'une légère poussière jaunâtre, ornées chacune de quatre taches du plus beau jaune; première grosse, ovalaire, appuyée sur la base, anguleuse en dessous, deuxième petite, punctiforme, sous la pointe de la précédente, troisième commune, subconique, avec troncature en dessous, quatrième conique, placée en travers de l'étui, la pointe en dehors et la base sur la suture, sommet très obliquement tronqué, grisâtre, angle marginal très aigu. *Poitrine* et *abdomen* d'un beau jaune, pénultième segment en partie et dernier totalement noirs. *Pattes* noires, scabreuses, postérieures plus longues que les élytres, genoux postérieurs très brièvement biépineux.

De la collection de M. le comte de Mniszech.

38. Mecometopus insignis. — *Validus, niger velutinus; capite, prothorace (elongato notulis quatuor obsolete brunneis), antennisque in dimidia parte basali rubris; scutello, in elytris lineola obliqua basali maculis duabus communis latis triangularibus, et in corpore infra fasciis tribus læte flavis.* — Long. 10-16 mill., lat. 3 1/3 - 4 1/2 mill. — Brésil.

Épais, d'un noir velouté. *Tête* rouge finement et densément pointillée, chagrinée, sillonnée au milieu des antennes. *Palpes* testacés. *Mandibules* noires seulement au sommet. *Yeux* bruns, à peine échancrés. *Antennes* atteignant la base des pattes médianes, minces et ferrugineuses à la base, à massue noire, épaisse, composée de sept articles. *Prothorax* rouge, allongé, arrondi latéralement au milieu, offrant en dessus deux taches transverses, obscures, situées avant le milieu, et en dessous un gros point de même couleur. *Écusson* transverse, semi-arrondi, jaune, marqué d'un petit point noir en avant. *Élytres* larges, convexes, d'un beau noir velouté, très obliquement tronquées, avec chaque angle aigu, ornées vers le centre de la base d'une petite ligne oblique et de deux grandes taches communes, triangulaires, qui toutes trois sont du plus beau jaune; pre-

mière au dessous de l'écusson, deuxième au delà du milieu. *Poitrine* et *abdomen* noirs, une tache transverse sur le métasternum, une bande élargie coniquement sur chaque côté de la poitrine, une large bande sur le premier et le deuxième segment abdominal du même jaune qu'en dessus. ♀.

De la collection de M. le comte de Mniszech.

Nouveau genre : MYGALOBAS (1) Chevrolat.

Nouveau genre de *Clytide* propre au Brésil, voisin des *Tillomorpha* Blanch., et plus encore de celui de EPIPEDOCERA (*Clytoïdes* Blanch.) que je viens d'établir avec des espèces qui, toutes sont originaires des Indes-Orientales.

Caractères généraux :

Corps ailé, forme des *Tillomorpha*. *Antennes* comme chez les *Epipedocera*, parties extérieures longuement velues. *Élytres* planes, arrondies au sommet, uni-tuberculées au dessous de la base sur chaque étui. *Antennes* dépassant les deux tiers des élytres, aplaties, offrant un léger sillon longitudinal en dessus, un peu renflées et anguleuses au sommet des articles, le deuxième est un peu plus long que de coutume, le troisième le plus grand de tous a le double de longueur du quatrième, cinquième à huitième égaux et un peu plus longs que le quatrième, neuvième, dixième et onzième de même longueur, avec le dernier lancéolé. *Prothorax* globuleux, fortement aminci et resserré sur la base, couvert de points réticuleux, de longs poils et de deux faisceaux de poils. *Pattes* de moyenne longueur ; cuisses larges, fortement renflées, minces à leur naissance ; postérieures dépassant de moitié de leur longeur les étuis ; jambes postérieures planes, faiblement arquées, terminées par deux ergots droits et inégaux ; tarses à premier article un peu moins long que les suivants réunis ; crochets simples, petits et recourbés. *Sternum* aplati, avancé en angle sur le milieu postérieur. *Hanches* antérieures globuleuses. *Cavités cotyloïdes* circulaires.

39. MYGALOBAS FERRUGINEUS. — *Rufus, longe pilosus, coriaceus; antennis planis, longitudine uni-sulcatis articulis* 5-10 *subangulatis; prothorace globoso, ad basin fortiter constricto, fasciculis duabus dorsalibus erectis; elytris planis, ad apicem rotundatis, singulis, infra basin tuberculum rotundatum efficientibus, fasciâ mediâ brunnea antice ad suturam*

(1) Mygale, genre d'Arachnide; βαίνω, je marche.

angulata; pedibus crassis, femoribus medio inflatis, supra planis, tibiis arcuatis. — Long. 10 1/2 mill., lat. 3 mill. — Brésil.

Ferrugineux, longuement poilu, chagriné. *Tête* arrondie, un peu plus longue que large. *Yeux* bruns. *Antennes* moins longues que le corps, de onze articles, plans, unisillonnés en dessus, cinquième à dixième faiblement anguleux au sommet. *Prothorax* globuleux en avant, fortement resserré sur la base, offrant sur la région dorsale antérieure deux faisceaux de poils raides. *Écusson* petit, punctiforme. *Elytres* planes, arrondies au sommet, présentant au milieu de l'étui, au dessous de la base, un petit tubercule rond et une bande médiane rousse, anguleuse sur la suture, le quart apical est aussi roux; on remarque au dessous du tubercule un sillon oblique qui est dirigé au-dessous de l'épaule vers le bas de la suture. *Corps* en dessous brillant, le bord inférieur de la poitrine sur le côté est marqué d'une tache transverse jaunâtre. *Pattes* robustes, poilues, cuisses fortement renflées, planes en dessus, jambes arquées, également planes, tarses à premier article égal aux deux suivants, celui des pattes postérieures est un peu plus long.

Cette espèce, d'après la structure de ses antennes et la forme robuste des pattes, méritait bien de constituer un genre.

Unique; de la collection de M. le comte de Mniszech.

ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE DAMASTER (Pl. 2, fig. 1).

Par M. le docteur SCHAUM.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

DAMASTER FORTUNEI Adams, Ann. of Nat. Hist., 1861. — *Obscure violaceus, prothorace latitudine summa paulo longiore, antrorsum angustato, lateribus postice subsinuatis, basi truncato, angulis posticis subacutis, coleopteris ellipticis, apice singulatim acuminatis, subtiliter granulatis.* — Long. 40 mill. — Habitat in Japonia. D. Fortune.

Cette espèce se distingue du *Dam. blapsoides* Kollar par sa taille beaucoup moindre, son corselet beaucoup plus court, dont la longueur ne dépasse que peu sa plus grande largeur, et par la pointe des élytres bien plus courte et moins déhiscente. L'individu décrit et figuré par moi est une femelle, l'individu du *D. blapsoides* figuré par Kollar et celui existant au Musée de Berlin sont des mâles ; il est cependant impossible que le *D. Fortunei* soit la femelle du *D. blapsoides*, car on ne connaît chez aucun *Carabus* de différences analogues entre les sexes.

Quoique beaucoup moins remarquable que l'espèce connue auparavant, le *D. Fortunei* n'en est pas moins une découverte fort intéressante comme seconde espèce du genre, qui, par sa forme générale et surtout par celle de ses élytres, constitue un passage aux *Carabus* du groupe que Solier a désigné sous le nom de *Coptolabrus* et qui embrasse le *Car. Lafossei* Feisth. avec sa variété *cœlestis* Steuart, le *Car. Elysii* Thoms., *smaragdinus* Fisch. et *monilifer* Tatum. Kollar et M. Lacordaire ont néanmoins rangé le genre *Damaster* parmi les Cychrides, mais il se rapproche tellement des *Coptolabrus*, qu'en dehors des tarses antérieurs simples dans les deux sexes du *Damaster*, je ne saurais indiquer aucune différence d'organisation. J'avais déjà, dans mes Carabiques de l'Allemagne (p. 179), appuyé par le genre *Damaster* mon opinion que les groupes des Cychrides et des Carabides devaient être réunis en un seul (1).

(1) J'avais communiqué à la Société la description de cet Insecte sous le nom de *D. oxuroides* avant d'avoir eu connaissance du travail de M. Adams. — Je m'empresse de supprimer la dénomination que j'avais adoptée ; et j'ajouterai que le mâle, que j'ai reçu dernièrement, ne diffère de la femelle que par le dernier article des palpes beaucoup plus sécuriforme et par les antennes ainsi que les pattes un peu plus longues. — SCHAUM, *Berlin, mai* 1862.

COLÉOPTÈRE FRANÇAIS NOUVEAU,

Décrit par M. Félicien de SAULCY.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

MEGARTHRUS BELLEVOYEI Saulcy.

Nigro-piceus, subopacus, antennis nigris, articulo primo concolore, pedibus piceis, thoracis margine rufo.

Mas posterioribus pedibus simplicibus, intermediis femoribus modo minimè incrassatis tibiisque tantulum incurvis, septimo abdominis inferiore segmento semi-circulariter exciso, insignis, at primo visu feminæ similimus. — Long. 2 mill. à 2 1/4 mill.

Espèce très voisine du *denticollis*; en différant par :

1° Le premier article des antennes noir;

2° La forme du corselet, dont les côtés sont plus anguleux, la dent postérieure moins saillante, le bord antérieur légèrement avancé et arrondi; chez le *denticollis* le bord antérieur est légèrement échancré et arrondi.

3° La forme générale des élytres qui sont un peu plus longues et dont les angles huméraux sont moins saillants, les angles postérieurs largement arrondis et non coupés en biais, la ligne, passant par le bord postérieur, droite et non en forme d'accolade;

4° La couleur plus foncée des pattes;

5° Les caractères sexuels du ♂ : ils sont à peu près nuls à première vue, tandis que le *denticollis* ♂ se reconnaît au premier coup d'œil à ses pattes énormes.

Il est inutile de décrire le reste, qui est tout à fait semblable au *denticollis*, dont la femelle ressemble beaucoup à notre espèce.

Différant du *depressus* par :

1° Les côtés du corselet roux et anguleux;

2° Les caractères sexuels du ♂ (le *depressus* ♂ a de fortes pattes).

Différant du *sinuatocollis* par :

1° Les côtés du corselet roux et moins anguleux;

2° (??? Les caractères du *sinuatocollis* ♂ me sont inconnus.)

Différant du *nitidulus* par ses antennes noires et son corselet bordé de roux. N'ayant pas vu le *nitidulus*, je ne connais pas ses caractères sexuels.

Les trois ou quatre premiers articles des antennes testacés caractérisent suffisamment cette espèce.

Différant de l'*hemipterus* par *tout*. Ce dernier se reconnaît très facilement à sa forme et à sa couleur entièrement testacée.

Le *Megarthrus Bellevoyei* a dû être très souvent confondu par les entomologistes avec le *denticollis* ♀ à cause de la couleur du corselet, et avec le *depressus* à cause de la couleur des antennes.

Mon collègue et ami M. Bellevoye a trouvé cette espèce, avant moi, à Metz, dans les fanes pourries de pommes de terre, en automne ; je l'ai pris à Norroy-le-Sec dans les mêmes conditions, et à Metz, au premier printemps, dans une bouse.

Je dédie cette rare espèce à M. Bellevoye en témoignage de sympathie et de reconnaissance pour la générosité et l'obligeance avec laquelle ce zélé et habile compagnon de mes recherches entomologiques m'a souvent offert nombre d'espèces qui me manquaient et communiqué une foule de types pour mes déterminations.

—

En résumé les caractères principaux des espèces de *Megarthrus* peuvent être établis ainsi qu'il suit :

A. Couleur jaune. . . . . *M. hemipterus.*
B. Couleur noire.
a. Base des antennes testacée. . . . . *M. nitidulus.*
aa. Premier article des antennes seulement testacé. . . . . *M. denticollis.*
aaa. Antennes entièrement noires.
b. Corselet bordé de jaune. . . . . *M. Bellevoyei.*
bb. Corselet entièrement noir.
d. Côtés du corselet uniformément arrondis. . . . . *M. depressus.*
dd. Côtés du corselet sinués, subanguleux. . . . . *M. sinuatocollis.*

—

Nous donnons (planche 2e) les caractères comparatifs des espèces de *Megarthrus* d'après des considérations tirées de la forme du corselet et des élytres :

Fig. 5. Corselet du *M. denticollis*. — Fig. 5 *a*. Élytres de la même espèce. — Fig. 6. Corselet du *M. Bellevoyei*. — Fig. 6 *a*. Élytres de la même espèce. — Fig. 7. Corselet du *M. depressus*. — Fig. 8. Corselet du *M. sinuatocollis*. — Fig. 9. Corselet du *M. hemipterus*.

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX D'EUROPE

ET

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

Par M. le Dr AUBÉ.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

1. Ischnoglossa depressipennis.

Elongata, planiuscula, rufo-testacea; abdominis segmentis quarto apice, quinto toto nigris. Elytris dense rugoso-punctatis, depressis, ad latera leviter elevato-carinatis. — Long. 2 mill.

Assez étroite, allongée, déprimée et entièrement testacée, avec le quatrième segment de l'abdomen à l'extrémité et le cinquième dans toute son étendue noirs. Tête petite, très densément ponctuée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, les deux premiers articles plus longs que les suivants, à peu près égaux entre eux, le troisième plus court que le précédent et un peu plus long que le quatrième, les sept suivants assez courts, presque égaux en longueur, mais augmentant légèrement de volume au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de l'extrémité, le dernier ovalaire et presque aussi long que les deux précédents réunis. Corselet un peu aplati, plus large que les élytres; la base est sinueuse et les angles postérieurs légèrement aigus; il est tout couvert de points très fins et très serrés, analogues à ceux de la tête. Écusson assez grand et rugueux. Élytres à peu près de la longueur du corselet, très fortement déprimées, presque concaves, avec le bord externe relevé en carène et la partie suturale légèrement saillante; ponctuation un plus forte que celle du corselet et de la tête; elles offrent en arrière, à leur point de réunion, un angle rentrant très sensible. Les premiers anneaux de l'abdomen couverts de points assez forts et peu serrés, les autres un peu plus finement ponctués.

Cet insecte se distingue facilement de ses congénères par sa forme plus déprimée, son corselet relativement plus grand et surtout par ses élytres dont la dépression va presque jusqu'à la concavité, le bord externe étant légèrement relevé en carène et la suture un peu saillante.

Ce curieux Brachélytre a été pris par M. Raymond aux environs de Fréjus, sous une pierre et en compagnie de petites fourmis.

2. TELMATOPHILUS BREVICOLLIS.

Oblongus, nigro-piceus, cum antennis, pedibus abdominisque segmentis ultimis ferrugineis, femoribus plus minusve infuscatis; pube testacea dense vestitus. Thorace subquadrato, brevi, angulis posticis subacutis. Elytris elongatis, seriatim longius pilosis. — Long. 2 à 2 1/2 mill.

Var. A. *Rufo-testaceus.*

A peu près de la taille du *T. Sparganii*, mais un peu plus large, avec le corselet sensiblement plus court; il est d'un brun noirâtre et tout couvert d'une pubescence dense et testacée. Tête très densément ponctuée; antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis. Corselet légèrement convexe en dessus, surtout en avant, déprimé de chaque côté à la base vers les angles postérieurs, plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement rétréci un peu avant le milieu; les angles antérieurs abaissés et ouverts, les postérieurs droits, presque aigus; la base bisinueuse et très étroitement rebordée; il est couvert de points enfoncés, moins serrés que ceux de la tête. Écusson quadrangulaire. Élytres au moins quatre fois aussi longues que le corselet, presque parallèles, arrondies en arrière et couvertes de points enfoncés un peu plus forts et plus serrés vers la base; en les étudiant sous un certain jour, elles présentent quelques petits rudiments de stries; elles offrent, en outre de la pubescence générale, de petits poils plus longs et disposés en séries longitudinales. Dessous du corps brun, avec les derniers segments de l'abdomen et les pattes ferrugineux. Les cuisses souvent rembrunies.

La variété *A* est entièrement testacée, avec les premiers segments abdominaux souvent un peu plus foncés.

Il est très voisin du *T. Caricis*, mais il s'en distingue essentiellement par sa forme moins allongée, son corselet sensiblement plus court et plus large et ses antennes un peu plus longues.

Nous avons pris cette espèce, M. Grenier et moi, dans le courant de juin dernier, aux environs de Béziers, en fauchant sur les herbes d'une prairie humide. Les deux variétés étaient représentées par un nombre à peu près égal de sujets.

3. NANOPHYES NIGRITARSIS.

Niger, nitidus, vix pubescens; antennis basi ferrugineis; elytris fascia transversa ferruginea in medio ornatis; pedibus rufo-ferrugineis; tarsorum articulis tribus ultimis nigris. Femoribus spinulis duabus inæqualibus armatis. — Long. 1 1/2 mill.

Cette espèce a tout à fait le faciès d'une variété très foncée du *Nan.*

Lythri, mais elle s'en distingue de suite par ses cuisses armées de deux petites dents épineuses, inégales, l'interne beaucoup plus grande que l'externe, tandis que ces organes sont mutiques chez le *Lythri*. En outre, tout le corps est noir et les élytres offrent une fascie ferrugineuse placée transversalement un peu au delà du milieu ; les cuisses, les tibias et le premier article des tarses sont ferrugineux.

La couleur dans ce genre est, je le sais, d'une faible importance, mais cependant il est à remarquer que, malgré la teinte noire de tout le corps, les pattes sont restées ferrugineuses, sans la moindre tendance au rembrunissement des cuisses vers la région des genoux, ce qui s'observe toujours sur les individus foncés du *N. Lythri*.

J'ai reçu cette espèce de Sicile.

Je crois devoir exprimer ici l'opinion que le *Nanophyes*, décrit par M. J. Duval sous le nom de *spretus*, n'est autre que le *Chevrieri* Boh., Sch.; seulement M. Bohemann ne donne à son *Chevrieri* qu'une seule épine aux cuisses, tandis qu'en réalité ces organes sont bien évidemment armées de deux épines, comme j'ai été à même de le constater sur plusieurs exemplaires du *Nanophyes Chevrieri*, reçus de M. Chevrier lui-même, entomologiste très versé dans la connaissance des petits Coléoptères, et qui le premier a signalé cette espèce et l'a communiquée à Schönnher. Il faut avouer que très souvent la dent externe est à peine visible, tant elle est petite. Je possède moi-même des exemplaires de ce *Nanophyes* chez lesquels il serait à peu près impossible de soupçonner cette petite apophyse, si l'on ne savait pas qu'elle existe réellement, ce qui excuse bien l'erreur commise par M. Bohemann, et explique également le motif qui a déterminé M. J. Duval a donner la description de son *N. spretus*.

Cette espèce, que j'ai reçue il y a déjà fort longtemps de Genève, se trouve dans tout le midi de la France où elle est assez commune. J'en ai pris un exemplaire aux environs de Châteauroux.

Qu'il me soit encore permis de signaler ici un fait assez remarquable que M. Grenier et moi avons été à même d'observer sur la plage de la Méditerranée, aux environs de Béziers. Nous avons recueilli un assez grand nombre d'exemplaires de l'*Apion Germari*, vivant sur la *Mercurialis tomentosa*, plante qui, comme l'indique son nom, est entièrement couverte d'un duvet blanchâtre et très serré. De tous ces *Apions*, ceux qui n'avaient subi aucun frottement étaient entièrement couverts de petites squames blanches, sans la moindre trace de la fascie transversale dénudée qu'on observe sur tous ceux de la même espèce qui vivent sur la *Mercu-*

rialis annua. Cet insecte serait-il différent du véritable *Ap. Germari?* Malgré sa pubescence beaucoup plus blanche et plus abondante, malgré l'absence complète de la petite fascie dénudée qu'on observe sur les élytres de l'*Apion* de la *Mercurialis annua*, je n'oserais me prononcer pour l'affirmative, n'ayant pu saisir entre ces deux insectes d'autres différences que celles signalées plus haut, et qui ne me paraissent pas suffire pour caractériser une espèce distincte.

4. LUPERUS GARIELI.

Oblongus, niger; antennis basi testaceis; thorace testaceo, sæpe in disco infuscato, sparsim punctato; elytris viridibus, densius æqualiter punctatis; pedibus testaceis, femoribus ad basin late nigris, tibiis ad apicem tarsisque plus minusve infuscatis; oculis parum prominulis. — Long. 4 à 5 mill.

Ovale, un peu allongé et légèrement convexe. Tête noire; antennes noires, avec les trois premiers articles testacés, le premier un peu rembruni à la base et le troisième au sommet. Corselet testacé, souvent rembruni sur le disque dans une assez grande étendue, couvert de points assez forts, irrégulièrement écartés; il est un peu plus large que long, avec le sommet presque rectiligne, la base très légèrement arquée, les côtés un peu dilatés avant le milieu, rétrécis en arrière, les angles antérieurs légèrement saillants, les postérieurs presque droits. Écusson brunâtre et lisse. Élytres ovalaires, assez allongées, dilatées au delà du milieu, légèrement convexes, d'un vert brillant, et régulièrement couvertes de petits points enfoncés assez rapprochés. Dessous du corps noir. Pattes testacées avec la base des cuisses noire dans une assez grande étendue, les tibias plus ou moins rembrunis à leur extrémité, les tarses noirs.

Les yeux du mâle ne sont pas plus saillants que les angles antérieurs du corselet.

Ce *Luperus*, à première vue, pourrait être confondu avec le *viridipennis*, mais il en diffère essentiellement par sa forme générale un peu plus allongée, le corselet plus carré, moins convexe et couvert de points épars assez forts, les tibias rembrunis à leur extrémité et par les tarses moins noirs.

Cet insecte a été découvert dans la vallée de Barcelonnette (Basses-Alpes), par M. Gariel, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

GENRE NOUVEAU DE STAPHYLINIEN

ET

DESCRIPTION DE NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

DE SYRIE ET D'EUROPE,

Par M. le baron GAUTIER DES COTTES.

(Séance du 9 Octobre 1861.)

Genus PŒDEROMORPHUS.

De *Pœderus* (παιδέρως), μορφή, *forme.*

Caractères. — Corps allongé, parallèle, plus épais que dans le genre *Pœderus* Fab. Tête orbiculaire, aplatie, séparée du corselet par *un énorme pédoncule transversal,* formant un bourrelet convexe, subarrondi ; palpes maxillaires médiocrement allongés, avant-dernier article subconique, pyriforme, tronqué à l'extrémité, dernier très petit, obtus ; mandibules grandes, falciformes ; antennes longues, filiformes, à articles subcylindriques, grossissant légèrement jusqu'à l'extrémité. *Prothorax globuleux, renflé, en forme de carré arrondi* à chacun de ses angles, plus étroit que l'abdomen. Écusson en triangle arrondi. Élytres tronquées en arrière. Abdomen linéaire, assez large, à côtés rebordés, derniers segments comme dans le genre *Pœderus.* Quatrième article tarsal des pattes postérieures *légèrement bilobé.*

Nota. N'ayant pas disséqué les deux exemplaires qui m'ont été confiés, je n'ai pas pu tirer des caractères de la bouche.

Ce genre vient à côté du G. *Pœderus* Fab. ; il n'en doit, peut-être même, former qu'une division ; car il s'éloigne beaucoup des genres suivants, *Œdichirius* Er. et *Procirrus* Latr., tant par la forme des palpes que par les segments abdominaux non rebordés.

1. Pœderomorphus pedoncularius Gautier des Cottes.

Alatus, nitidus, fulvus. Capite nigro, ovali, rotundato, vage-punctato. Mandibulis nigris, elongatis, falciformibus, bidentatis. Oculis ovalibus, griseis. Totis palpis testaceis. Antennis testaceis, ultimis articulis leviter

fumigatis. Pedonculo fulvo, elevato, subovali. Prothorace fulvo, irregulariter punctato in lateribus. Scutello ferrugineo, asperiter punctato. Elytris cyaneis in suturâ nigris, rugoso-punctatis. Abdomine ferrugineo, leviter piloso, punctato ; ultimis segmentis nigris. Pedibus ferrugineis, genubus leviter brunneis. — Long. 7 1/2 à 8 mill.

Habitat in Caramaniâ (Tarsous).

Ailé, brillant, d'un rouge ferrugineux, avec la tête, la poitrine et les deux derniers segments noirs.

La tête, en ovale arrondi, est largement et profondément ponctuée ; les yeux ovalaires, gris ; les mandibules noires, grandes, falciformes, bidentées ; la bouche et les palpes entièrement testacés ; les antennes à quatre premiers articles testacés, les autres un peu rembrunis. La tête se rattache au corselet par un pédoncule fauve, brillant, en ovale transversal, renflé. *Le corselet* (1) est de la même couleur que ce dernier, entièrement et irrégulièrement ponctué, sauf sur le disque qui est lisse et très brillant ; la ponctuation sériale est toujours interrompue par d'autres points irréguliers, néanmoins on peut la suivre de chaque côté du disque. L'écusson est d'un brun foncé ferrugineux, rugueusement ponctué. Les élytres sont bleues, plus grandes que le corselet, à suture noire, relevée ; largement et rugueusement ponctuées. L'abdomen est ferrugineux, légèrement poilu, ponctué, à côtés relevés. Jambes brunes à genoux légèrement obscurs.

Ce curieux insecte fait partie de la collection de M. Chevrolat, et a été rapporté de Tarsous par M. Wachanru, de Marseille.

2. POEDERUS MINUTUS Gautier des Cottes.

Alatus, nitidus, testaceus ; capite ovali, sparse punctato, pectore, ultimis segmentis genubusque nigris ; antennis nigris basi testaceis ; thorace oblongo, globoso, punctato seriatim in disco ; scutello punctato rufo ; elytris, thorace longioribus, crebre rugosis cyaneis ; abdomine leviter punctato, villoso. — Long. 5 mill.

Habitat in Pedemonti.

Ailé, brillant, testacé ; avec la tête, la poitrine et les deux derniers segments noirs ; la tête est ovale, en outre largement ponctuée, surtout sur les côtés ; les mandibules sont ferrugineuses, avec leur extrémité noire ; les palpes testacés, à avant-dernier et dernier articles noirâtres, couverts d'une pubescence blanche ; les antennes noires, avec les quatre

(1) J'ai donné sa forme dans la description des caractères du genre.

premiers et la base du cinquième article testacés. Prothorax roux, globuleux, allongé, arrondi sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière ; de chaque côté deux séries de points légèrement marqués. Écusson roux, ponctué. Élytres bleues, plus longues et plus larges que le corselet, fortement ponctuées et rugueuses, la ponctuation grosse, éparse, recouvertes d'une pubescence courte, couchée et fauve. Abdomen d'un roux plus foncé que le corselet et les pattes, légèrement ponctué, parcimonieusement couvert de grands poils plus ou moins fauves. Pattes grêles, testacées, avec les genoux et *tous les tarses* enfumés. ♂ plus étroit que la ♀ ; avant-dernier segment en cône, tronqué, d'un tiers plus étroit que celui de la ♀.

C'est le plus petit des *Pœderus* connus ; il est encore plus petit que mon *P. Corsicus* (1), dont il diffère par l'écusson roux, au lieu d'être noir, et du *P. riparius* Lin. également par l'exiguïté de sa taille et, surtout, *par les derniers articles des palpes* maxillaires entièrement enfumés, comme dans le *P. limnophilus* Er.

Espèce récoltée aux environs de Turin, par feu Truqui, et faisant partie de la collection de M. Chevrolat, qui en possède six exemplaires.

3. Poederus ventricosus Gautier des Cottes.

Apterus, nitidus, testaceus. Capite rotundato vage punctato, pectore, ultimis segmentis genubusque nigris. Antennis nigris, quatuor primis articulis ultimoque testaceis. Thorace oblongo-globosissimo, leviter seriatim punctato in disco. Scutello brunneo in triangulo elongato. Elytris nigro-violaceis, aspero punctatisque, thoracem brevioribus. Abdomine latissimo, villoso, punctato in ultimis segmentis. — Long. 8 mill.

Habitat in Pedemonti.

Ce *Pœderus* ressemble au *brevipennis* Er. ; mais il en diffère par la taille plus grande, les antennes plus grêles, à dernier article testacé ; par le corselet plus allongé, plus globuleux, plus large que la tête ; par les élytres encore plus courtes, d'un noir violet ; par l'abdomen très dilaté ; et enfin par la maculation des genoux beaucoup plus étendue.

Récolté en Piémont, par feu Truqui, et faisant partie de la collection de M. Chevrolat.

4. Clytus Bellieri Gautier des Cottes.

Affinis Clyt. Rhamni (Germar) ; *nigerrimus, latior, in thorace mar-*

(1) J'ai oublié de dire dans ma description que cet insecte vivait au bord de la mer.

gine antico et postico, scutello, in elytris puncto infrà humerum transverso, fasciisque tribus latis (ultimâ obliquâ) flavis. — Long. 8 mill.

Habitat in Corsica.

Ce *Clytus* est au *Clytus Rhamni* (Germar) ce que son congénère, le *C. Lama* (Mulsant), est au *C. arietis* Lin.

Très noir, brillant, ressemble au *Rhamni* (Germar), mais plus grand et plus large, plus trapu. Antennes pâles, veloutées, plus renflées que dans le *Rhamni*. Corselet globuleux, rugueux, couvert de points réticulés; côtés, avant et arrière, bordés de jaune et parés de longs poils flaves. Écusson jaune. Élytres ornées : 1° d'un point obliquant en dedans de l'angle huméral vers la suture ; 2° d'une bande transverse, arquée, anguleuse, vers le haut de la suture ; 3° d'une bande inférieure transversale atteignant la suture et légèrement arquée ; 4° enfin d'une bande apicale placée en oblique sur le sommet de la suture à l'angle marginal; toutes, y compris le point, entièrement d'un beau jaune. Dessous du corselet et poitrine ornés d'une tache jaune allongée ; chaque segment de l'abdomen maculé de la même couleur. Pattes longues, revêtues d'une pubescence blonde; cuisses *très noires*, scabreuses ; tibias et tarses plus clairs.

Espèce bien distincte des *Clytus Rhamni* Germar, *gazella* Lap. et Gory, *Tamesiensis* Germar et *Lama* Mulsant; des trois premiers par le corps plus grand et plus large, la couleur noire très foncée et brillante, la tache ou bande apicale oblique au lieu d'être transversale, les antennes plus pâles et plus fortes, et enfin du dernier par une taille inférieure et le point huméral plus petit, pas prolongé, en forme de trait oblique.

Rapporté, par M. Bellier de la Chavignerie, des montagnes de la Corse, lors de son premier voyage.

NOTES SYNONYMIQUES SUR DIVERS COLÉOPTÈRES.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 27 Novembre 1861.)

1. ACUPALPUS MARGINATUS Lucas (Exp. de l'Algérie, t. III, p. 75).

Le genre *Acupalpus* Latreille ne formant aujourd'hui qu'une division du genre *Stenolophus* Dejean, le nom créé par M. Lucas fait double emploi avec le *Sten. marginatus* Dejean. Je propose en conséquence de donner à cette espèce algérienne le nom de *Acup. circumcinctus*.

2. ADELOCERA ATOMARIA Fab. = *Ad. carbonaria* Schrank.

C'est par un *lapsus calami* que M. Candèze (Monogr. des Élatérides, I, p. 51) attribue à Linné la dénomination de l'*Elater atomarius*; la citation : Syst. Naturæ, I, 11, p. 655, appartient à l'*Elater fasciatus*.

Linné n'ayant pas connu cette espèce, l'antériorité de sa dénomination revient à Schrank, qui l'a décrite sous le nom d'*Elater carbonarius* en 1781 (Enumeratio Insect. Austriæ indigen., p. 184).

Le catalogue de MM. Schaum, Kraatz et Kiesenwetter, a déjà fait cette rectification ; mais la citation erronée de M. Candèze pouvant induire en erreur, j'ai cru utile de la signaler.

3. TELEPHORUS HŒMORROIDALIS Reiche (Ann. de la Soc. Ent., 1857, 173).

Ce nom spécifique, faisant double emploi avec celui de la *Cantharis hæmorroidalis* Fabr. (Entom. Syst. I, 216), doit être changé en celui de *Teleph. cruentatus* Reiche.

4. TELEPHORUS NIGRITARSIS Mulsant (Opusc. Ent., 1852, 163).

Ce nom, faisant double emploi avec celui du *Teleph. nigritarsis* Brullé (Exp. de Morée, III, 145), M. Mulsant le change en *Teleph. tarsalis*.

5. DASYTES ÆNEUS Fabricius et CILIATUS Graells.

La synonymie de ces espèces étant embrouillée, je crois utile de la rétablir, d'après la loi de l'antériorité, ainsi qu'il suit :

I. *Das. æneus* Fabr., Mantissa, Ins., I, 94 (Lagria).

Syn. *D. metallicus* Fab., Ent. Syst., I, 11, 81.

» *D. aurarius* Illiger, Magas., VI, 302.

» *D. æneus* Rossi, Faun Etr. (Ed. Hellwig), I, 371.

II. *Das. ciliatus* Graëlls, An. Soc., Ent., 1842, p. 221 (Lobonyx).

Syn. *D. æneus* Fabr., Ent. Syst. Supplém., p. 119 (Lagria).

6. Asida brevicosta Solier (Ann. Soc. Ent., 1836, 449). = *Asida depressa* Solier (ibid., 466).

7. Apate rugosa Fabr. (Syst. Eleuth, II, 381). = *Ap. luctuosa* Olivier (Entomol., IV, 77, 6).

8. Pachychila acuminata Erichson (Wagner reise, p. 111). = *Pach. Kunzei* Solier (Ann. Soc. Ent., 1835, 298).

9. Tentyria Maura Erichson (Wagner reise, III, p. 177). = *Tent. Marocana* Solier (Ann. Soc. Ent., 1835, 333).

10. Tentyria excavata Solier (Ann. Soc. Ent., 1835, 364). = *Tent. scabriuscula* Olivier (Entomol, III, 59, 19).

11. Sepidium Douei Solier (Mém. de Turin, 1843, p. 22). = *Sep. aliferum* Erichs. (Wagner reise, III, p. 178).

12. Sepidium Mittrei Solier (Mém. de Turin, 1843, p. 16). = *Sep. uncinatum* Erichs. (Wagner reise, III, p. 178).

13. Isocerus purpurascens Herbts. (Coll. VIII, p. 20). = *Isoc. ferrugineus* Fabr. (Ent. Syst., Suppl., 53).

14. Heliopathes subvariolosus Lucas (Expl. de l'Algérie, III, 330). = *Hel. emarginatus* Fabr. (Ent. Syst., I, 108).

15. Meladeras quadratulus Mulsant (Opusc., 1854, 220). = *Olocrates planiusculus* ♀ Mulsant (ibid., 216).

16. Carabus dorsiger Fabr. (Mantissa, 1, 201). = *Phaleria cadaverina* Var., Fabr. (Entom. Syst. I, 113).

D'après le type de la collection de Fabricius.

NOTICE

SUR

QUELQUES ALÉOCHARIENS NOUVEAUX OU PEU CONNUS

ET

DESCRIPTION DE LARVES DE PHYTOSUS ET LEPTUSA.

Par M. A. FAUVEL.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

J'ai dit ailleurs (1), à propos des *Micropeplus*, combien l'abandon systématique auquel paraissent voués aujourd'hui les Staphylinides était inexplicable sous tous les rapports. En effet, quelle autre famille présente à un plus haut degré cette variété de types, ces mœurs singulières, ces curieux détails d'organisation, qui intéressent si vivement l'observateur ! Quelle autre surtout promet autant de nouveautés à qui explorerait soigneusement nos provinces montagneuses ou méditerranéennes !

Habitant une contrée tempérée et humide de la France, placé à proximité des rivages maritimes, je me suis livré avec d'autant plus de plaisir à la chasse des Staphylins, que le concours de ces deux circonstances permettait d'espérer une faune plus variée et plus riche. Cinq années de recherches attentives n'ont fait que me confirmer davantage dans mon opinion première.

Les petites remarques qui vont suivre sont le résultat de ces recherches. Puisse cet essai d'un de vos jeunes collègues trouver dans votre indulgence la place qu'il réclame et contribuer pour sa faible part à la connaissance d'une famille très digne de nos plus sérieuses études !

I. *Sur le Genre* FALAGRIA Steph.

Les *Falagria* françaises, au nombre de cinq espèces, sont bien connues, quoique généralement assez rares, à l'exception de l'*obscura* Curt., très

(1) Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 1860.

commune partout. Quelques auteurs rapportent en avoir trouvé au milieu des fourmis (Germar, Zeitschr., V, p. 209), et pensent que certaines espèces, entre autres *thoracica* Curt., peuvent être rangées parmi les insectes spéciaux des fourmilières. M. Kraatz (Naturg. Ins. Deustch., II, 34) a déjà formulé ses doutes sur ce point. Je crois pouvoir affirmer, après de nombreuses observations, principalement sur cette dernière espèce, que si des *Falagria* se rencontrent parfois sous les pierres au milieu de quelques fourmis, c'est par une circonstance purement fortuite; jamais on n'en prend une seule dans les endroits habités par les espèces vraiment myrmecophiles. Cette remarque du reste est applicable à beaucoup d'autres Staphylinides, et sans aucun doute on a exagéré le nombre des insectes qui vivent normalement en société de ces Hyménoptères.

II. *Sur le Genre* PHYTOSUS Curt.

Les *Phytosus* sont, on le sait, des insectes exclusivement maritimes, toujours réunis en familles nombreuses, mais de mœurs un peu différentes. Le *spinifer* Curt. se trouve au premier printemps sous les pierres, dans les fentes des rochers baignés par la haute mer; il peut même, s'il est surpris par le flot, rester, comme les *Diglossa*, immergé pendant un certain temps; c'est l'espèce la plus rare en Normandie. Le *nigriventris* Chevr. habite en grand nombre toute l'année enterré dans le sable humide sous les cadavres de gros mammifères ou de poissons en putréfaction. Mais l'espèce la plus répandue sur nos rivages est le *balticus* Kraatz (Berlin, Entom. Zeitschr., 1859, 52), indiqué par cet auteur comme propre aux côtes allemandes et décrit antérieurement dans le Naturg. Ins. Deutschl., II, 43, comme étant le vrai *nigriventris* Chevr. C'est en général sous les pierres, au bord même de la mer, qu'on le prend en plus grand nombre, quelquefois mêlé à l'espèce précédente. Je ne doute pas qu'il existe sur toutes les côtes de l'Océan.

C'est au printemps qu'on trouve les *Phytosus* accouplés; les ♂ se reconnaissent à première vue par leur coloration plus foncée, leur taille plus petite et leur forme plus étroite. Il est facile, au mois de mai, de prendre sous chaque pierre une dizaine de couples de ces curieux insectes. On doit donc s'étonner que les auteurs, et Erichson le premier, aient confondu les sexes et par suite méconnu longtemps trois espèces évidemment distinctes.

Je désirais vivement me procurer les larves, mais longtemps je ne pus obtenir aucun indice sur leur manière de vivre. Enfin, au mois d'avril

dernier, après plusieurs jours de recherches dans une localité où les *P. nigriventris* étaient très abondants, je découvris sous une pierre profondément enfouie dans le sable humide, parmi des détritus rejetés par la mer, deux petites larves peu agiles que leur ressemblance avec l'insecte parfait me fit immédiatement reconnaître. Heureux de ma capture, je pris toutes les précautions possibles pour les conserver en vie, dans le but d'observer leurs transformations; je les plaçai dans du sable humide, parmi les détritus où elles avaient été prises. Ce fut peine perdue; elles moururent après quelques heures, et je dus me contenter de les avoir dans l'alcool. Déjà plusieurs fois j'avais tenté l'éducation de larves maritimes; leurs conditions particulières d'existence ne m'ont jamais permis d'en élever.

En examinant ces larves, on est tout d'abord frappé, comme je viens de le dire, de la ressemblance que présente l'ensemble de leurs formes avec celles de l'insecte parfait; ce qui, en général, ne s'observe pas chez les autres larves connues d'Aléochariens. Comme lui, elles marchent lentement, quand elles ne sont pas inquiétées, et dans l'état de repos, elles relèvent l'abdomen d'une manière très notable, beaucoup moins cependant que les *Phytosus* eux-mêmes, chez lesquels il est ramené dans cette position jusqu'au-dessus de la tête. Cette particularité me sembla surtout intéressante dans l'éducation (abrégée, à mon regret !) de mes élèves, et je la consigne ici avec d'autant plus de plaisir qu'on ne l'a pas encore signalée chez les autres larves d'Aléochariens (1). N'est-ce pas un rapport, un lien de plus entre les premiers états et l'état parfait de Coléoptères doués presque sans partage d'une faculté à laquelle une foule d'espèces doivent leur incroyable agilité (*Tachyusa*, *Chilopora*, *Pœderus*, etc.)? faculté qui n'est après tout qu'une conséquence naturelle et nécessaire de leur organisation, et qui leur procure un continuel équilibre, soit pour échapper à leur ennemi, soit dans leur état normal de repos ! Serait-ce trop présumer que de croire que cette faculté même est inséparable du type de Staphylinien, et qu'on la retrouvera à l'une ou l'autre époque de leurs métamorphoses ? Je citerai un seul exemple ; il me paraît, entre plusieurs, digne d'être rapporté. Chez le *Syntomium æneum* Müll., où, par suite de l'allongement des élytres, de la plus grande solidité des téguments, les segments abdominaux ne peuvent pas être relevés à la volonté de l'insecte, la larve au contraire, très semblable à celle des *Silpha* (2),

(1) Voyez Perris, Insectes du Pin maritime, Soc. Ent. Fr., 3e sér., t. I (1853), p. 61.

(2) J'ai trouvé une fois au mois d'août plusieurs individus adultes de cette larve en compagnie du *Syntomium* dans des souches de chênes déracinés; je me réserve

possède à un haut degré cette propriété, et ramène dans la marche son abdomen jusque sur le métathorax.

Je n'ai garde pourtant de généraliser la proposition en présence des observations beaucoup trop restreintes que nous possédons sur les métamorphoses des Staphylinides.

PHYTOSUS NIGRIVENTRIS Chevr. (Pl. 2, fig. 14).

LARVE. — Long. 2 mill. — Larve assez luisante, de consistance coriace, d'un blanc légèrement jaunâtre, devenant faiblement roussâtre sur la tête, allongée, linéaire, un peu élargie aux deux tiers de l'abdomen, assez convexe en dessus.

Corps composé de treize segments distincts, ayant trois soies raides sur le bord postéro-externe de chacun d'eux. Tête presque entièrement semblable de forme à celle de l'insecte parfait, grande, de la largeur du premier segment thoracique, non rétrécie postérieurement, un peu déprimée, subquadrangulaire, une faible dépression médiane en forme de triangle ; à ponctuation très fine et éparse ; des poils blanchâtres sur les côtés, plus serrés au-dessus des antennes. Épistome et labre soudés entre eux, se confondant avec le front, arrondis antérieurement. Mandibules fortes, cornées, larges, épaisses, longues et pointues, offrant intérieurement en dessous une arête tranchante, n'ayant aucune dent visible, roussâtres comme toutes les parties de la bouche. Mâchoires petites, raccourcies, à lobe obtus, avec quelques cils en dedans ; palpes maxillaires droits, allongés, grêles, de trois articles, le premier très court, peu visible, le second très long, le troisième très délié, sétiforme, n'ayant que les deux tiers de la longueur du précédent. Lèvre inférieure à peu près trapézoïdale. Palpes labiaux paraissant composés de deux articles intimement soudés. Antennes insérées au bord antérieur de la tête, courtes, robustes, composées de quatre articles munis de quelques soies raides et courtes, plus un article supplémentaire venant s'insérer en dedans sur le troisième article ; premier à peine distinct du suivant, extrêmement court, suture n'étant réellement visible que sous un certain jour ; deuxième article quadrangulaire, à peu près de la largeur du précédent ; troisième d'un tiers plus long que le deuxième, plus étroit, obconique ; quatrième très petit

d'y revenir plus tard. Je dirai seulement ici qu'elles sont plus agiles que le *Syntomium*, oviformes, d'un noir brillant, très luisantes et lisses, robustes, assez épaisses, et ressemblant, comme l'indique très bien Erichson, à de très petites larves de *Silpha*.

et court, conique, séparé du troisième par une très fine suture à peine visible. Derrière les antennes et à la même hauteur du côté des joues, un ocelle formé par un petit point noir de forme légèrement triangulaire.

Corselet formé de trois segments distincts, beaucoup plus grands que les segments abdominaux. Prothorax plus large que long, assez convexe, arrondi antérieurement, légèrement sinué à la base; côtés faiblement obliques; tous les angles obtus; une dépression médiane limitée comme par deux accolades opposées; quelques soies aux angles antérieurs. Mésothorax plus étroit, subovalaire, transversal, côtés formant au premier tiers antérieur un angle obtus, bords antérieur et postérieur droits; très faiblement déprimé dans son milieu, deux soies raides au milieu des bords latéraux et quelques autres plus fines. Métathorax plus étroit encore, fortement transversal, angles antérieurs bien marqués, postérieurs obtus; également rétréci en avant et en arrière à partir du milieu qui forme un angle bien marqué, une dépression antérieure en forme d'accolade et deux petites dépressions postéro-externes.

Segments abdominaux s'élargissant graduellement jusqu'au sixième, transversaux, à peu près d'égale largeur, bords antérieur et postérieur parallèles; côtés d'abord rétrécis fortement (segments 1 à 3) et affectant alors une forme trapézoïdale, puis devenant peu à peu plus parallèles, enfin à peine rétrécis en avant (septième segment). Segments septième et huitième graduellement plus étroits, neuvième presque carré, moitié plus étroit environ que le précédent. Tous les segments, sauf le dernier, ayant chacun aux bords antérieur et postérieur en dessus une légère dépression transversale et le long des côtés une faible dépression formant comme un petit crochet à chaque extrémité, munis vers les angles de petites soies raides, blanchâtres; huitième segment renflé et comme tuberculé postérieurement en dessus, ce qui donne au bord externe, vu de profil, un élargissement notable; neuvième segment s'emboîtant dans le milieu du précédent; bord postérieur se prolongeant également en dessus en une pointe assez fine et longue, terminée par de longues soies blanchâtres.

Dessous des segments offrant quatre impressions, deux antéro-médianes petites et sinueuses, deux autres orbiculaires placées de chaque côté et plus bas.

Stigmates au nombre de neuf paires, dont une en dessous sur le mésothorax dans la dépression qui le sépare du prothorax et huit sur le bord des segments abdominaux.

Pattes courtes, robustes; cuisses médianes et postérieures notablement élargies au sommet, offrant quelques soies blanchâtres. Jambes grêles,

munies de soies raides et de petites épines au nombre de trois ou quatre, et terminées par un onglet corné, unique, long et fortement recourbé.

Habite les lieux obscurs et humides, sous les pierres, au bord même des dunes; paraît attaquer diverses Podurelles qu'on rencontre dans les mêmes localités.

On voit que les différences que présente cette larve avec celles déjà décrites dans les genres voisins, sont assez notables. Les antennes ont quatre articles, le premier et le dernier très petits; au contraire, l'article supplémentaire est plus grand; les mandibules ne présentent aucune dent visible, tandis qu'on en observe chez celles des *Leptusa*, *Phlœopora* et *Homalota*; les *Placusa* seulement faisaient exception, et en ce point les *Phytosus* s'en rapprocheraient. Les palpes maxillaires sont remarquables et les deux derniers articles d'une longueur inaccoutumée; enfin la conformation des cuisses, celle des segments thoraciques et des derniers segments abdominaux doivent être signalées.

La forme de la nymphe m'est inconnue.

INSECTE PARFAIT. — Je donnerai une description comparative des *P. nigriventris* et *balticus*, espèces souvent confondues dans les collections.

P. NIGRIVENTRIS Chevrier.

Long. 2 3/4 à 3 1/4 mill. — Parallèle, mais assez large. Testacé, mat, à pubescence grise. Tête enfumée seulement en arrière, à ponctuation fine, serrée. Élytres un peu élargies en arrière. Abdomen très finement ponctué; segments 4-5 entièrement noirs, 6e noir dans sa moitié antérieure seulement.

P. BALTICUS Kraatz.

Long. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — Étroit, filiforme. Brun ou rougeâtre, à pubescence dorée. Tête entièrement enfumée surtout sur les côtés, à ponctuation très fine. Élytres parallèles. Abdomen brillant, à ponctuation forte, visible, d'un noir de poix plus foncé sur les 4e et 5e segments; base plus ou moins enfumée, quelquefois brun rougeâtre.

C'est le vrai *nigriventris* que M. Jacquelin du Val a figuré dans l'Atlas de son Genera, II, pl. 3, fig. 11.

Je termine par une observation. Les auteurs ont varié sur la place à assigner aux *Phytosus* dans la série. En dernier lieu, M. Kraatz (Naturg. der Insect. Deutschl.) les intercale entre les *Bolitochara* et *Silusa*. Je préférerais les voir rapprochés des *Leptusa*, dont ils ont le faciès et tous les caractères principaux.

III. *Sur le Genre* LEPTUSA Kraatz.

I. Les larves des *Leptusa* vivent, comme les insectes parfaits, sous les écorces des arbres morts, particulièrement sous celles du chêne (*ruficollis* Er.), et du hêtre (*fumida* Er.). M. Perris, dans son beau travail sur les Insectes du pin maritime (1), a décrit et figuré divers caractères de la larve de *L. analis* Gyll., très voisine de celle des *Phlœopora*, et qui, suivant cet auteur, subit ses métamorphoses dans les galeries du *Tomicus laricis*. Il ne paraît pas que depuis cette époque, aucune autre larve de *Leptusa* ait été signalée.

Ayant eu occasion d'étudier, grâce à de nombreuses excursions dans une de nos forêts à essence de hêtre, les insectes qui vivent habituellement sur cet arbre, j'ai pu me procurer plusieurs larves intéressantes et non encore décrites. Je ne parlerai ici que de celle de la *L. fumida*, espèce assez commune dans le Calvados, mais généralement rare dans le reste de la France.

Voici les différences que cette larve paraît présenter, d'après la description de M. Perris, avec celle de *L. analis* :

Longueur 3 mill. — Corps testacé, roussâtre sur la tête et vers l'extrémité de l'abdomen; allongé, parallèle, un peu élargi vers les deux tiers postérieurs. Tête de même forme que celle d'*analis*; organes buccaux modifiés de la manière suivante : Palpes maxillaires allongés, premier et deuxième articles à peu près d'égale grosseur, ce dernier trois fois plus long que le précédent; troisième article très grêle, aciculaire, à peine plus court que le deuxième, terminé par deux soies raides. Antennes courtes, épaisses; les deux premiers articles transversaux, troisième large, de forme obconique, quatrième ellipsoïdal; article supplémentaire petit, court et conique. Segment prothoracique quadrangulaire, légèrement élargi en avant. Huitième segment se prolongeant postérieurement en une sorte de chaperon subtriangulaire, qui s'avance au dessus du neuvième; ce dernier translucide, à peu près carré, caché sous le précédent et beaucoup plus petit, pourvu à chaque angle externe d'un appendice formé de deux articles très courts et conformés comme chez les *Phlœopora*, le second surmonté de deux longues soies raides; pas de pseudopode visible. — (Pl. 2, fig. 13.)

On peut voir, en se reportant aux dessins de M. Perris (loc. cit., pl. 17, fig. 17-19), que la larve ci-dessus est très différente en plusieurs points

(1) Annales Soc. Ent. de France, 1854, 563.

de celle de *L. analis*. La forme des antennes, dont l'article supplémentaire est conique et beaucoup plus petit, celle des huitième et neuvième segments abdominaux, enfin l'absence de pseudopode méritent d'être notées.

Les larves de la *L. fumida* se trouvent réunies en familles, de mai à juillet, sous les écorces des hêtres morts sur pied, au milieu des galeries perpendiculaires et parallèles creusées par le *Cerylon deplanatum* Gyll. et ses larves. Elles paraissent vivre des excréments de celles-ci et des détritus accumulés dans ces galeries. Peut-être même attaquent-elles les nymphes des *Cerylon*, peu résistantes et accolées, dans un petit cocon de bourre grossière, au milieu des interstices de l'écorce.

La nymphe m'est inconnue.

INSECTE PARFAIT. — Long. 2 mill. — Allongé, d'un noir de poix, assez brillant; base des antennes, bouche, extrémité de l'abdomen et pattes d'un testacé rougeâtre; corselet transversal, légèrement rétréci vers la base; celle-ci avec une petite fossette; segments abdominaux 2-4 assez fortement, 5-6 moins densément et plus finement ponctués.

Assez commun, surtout en juillet, sous les écorces de hêtre.

II. Non loin de *fumida* se place l'espèce nouvelle ci-après :

LEPTUSA RUPESTRIS. — *Nigra, nitidula, dense cinereo-pubescens, ore, antennis, pedibusque piceis, thorace transverso, subovali, convexo, basi leviter foveolato, angulis rotundatis, elytris hoc paulò brevioribus, subtiliter rugulose punctatis, abdomine suprà parcè subtilissimè punctato.* — Longueur 2 mill.

Ressemblant de forme à *L. fumida* Er., mais plus petite et plus courte. D'un noir profond, assez brillante, à pubescence blanchâtre assez longue, fine et dense. Palpes d'un brun foncé. Antennes un peu moins longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité, en entier d'un noir de poix, articles 1-3 allongés, premier à peine plus clair, deuxième plus court que le précédent, troisième à peine plus long que le suivant, 4-8 fortement transversaux, 9-11 plus épais, plus longs, onzième court, obtusément acuminé. Tête plus étroite que le corselet, à ponctuation extrêmement fine, à peine visible. Corselet presque plus large que les élytres, transversal; angles antérieurs arrondis, postérieurs effacés, côtés fortement arrondis; assez convexe, au milieu de la base une petite fossette s'allongeant antérieurement en un sillon très faible; très finement ponctué. Élytres un peu plus courtes que le corselet, à ponctuation assez

forte, un peu rugueuses, densément pubescentes, triangulairement échancrées à l'extrémité vers la suture. Abdomen faiblement élargi aux deux tiers postérieurs, segments 2-5 à ponctuation écartée, très fine, sixième à ponctuation plus visible, bord externe d'un noir de poix, chez ce dernier seulement. Pattes d'un noir de poix, genoux un peu plus clairs.

Remarquable par sa couleur, sa ponctuation et la longueur de ses élytres. Par ce dernier caractère, cette espèce forme un petit groupe intermédiaire entre les *Leptusa* à élytres plus longues que le corselet (*gracilis*, *analis*, *fumida*, *ruficollis*), et les *Sipalia* de M. Mulsant, deuxième groupe des *Leptusa* pour M. Kraatz.

Habite sous les mousses humides des rochers. Je l'ai prise en juillet dans la région des Conifères, au dessus de la Grande-Chartreuse, près la chapelle de Saint-Bruno (Alpes Dauphinoises).

Paraît très rare.

IV. *Sur le Genre* SILUSA Er.

M. Kraatz (Naturg. der Insect. Deutschl., II, 47) a créé sous le nom de *Stenusa* un nouveau genre avec la *Silusa rubra* d'Erichson. M. Jacquelin du Val (Genera de Coléopt. d'Eur. II, 6) a rejeté cette séparation comme fondée sur des caractères sans importance. Je partage entièrement son opinion. S'il est vrai, comme le dit M. Kraatz, que cette espèce diffère un peu, quant à sa forme extérieure, de la *S. rubiginosa* Er., il est plus vrai encore que ces différences ne sont que spécifiques. Les caractères tirés de la languette plus longue, un peu dilatée dans son milieu, du menton moins échancré, et notamment de la forme allongée du dernier article de palpes maxillaires, ne sauraient justifier la séparation générique de deux insectes de faciès et de mœurs analogues, dans un groupe comme celui des Aléochariens, où chaque genre (à moins d'en créer un pour chaque espèce) comprendra toujours des insectes de formes diverses. Où M. Kraatz se serait-il arrêté, s'il avait pris pour base le même *criterium* dans l'étude des *Homalota?* Évidemment *anceps*, *notha*, *scapularis*, *circellaris* et autres y sont bien moins à leur place que l'espèce d'Erichson parmi les *Silusa !*

V. *Sur le Genre* ISCHNOGLOSSA Kraatz.

Ce genre se compose, pour M. Kraatz, de trois espèces (*prolixa* Er., *rufopicea* Kraatz, *corticina* Er.). Or, M. Fairmaire (Faune Franç., I, 441) me paraît avoir décrit l'espèce de M. Kraatz sous le nom de *prolixa* Er.

Je crois devoir signaler cette petite rectification, parce que *I. rufopicea* est, d'après renseignements authentiques, répandue dans une grande partie de la France, et se prend même dans le Calvados, sous les écorces de hêtre, tandis que *prolixa* manquerait complétement ou au moins serait fort rare chez nous.

VI. *Sur le Genre* HAPLOGLOSSA Kraatz.

C'est encore, aujourd'hui, une question de savoir si *H. pulla* Gyll. et *nidicola* Fairm., constituent ou non deux espèces différentes. M. Kraatz tient sans hésitation pour la négative (Stett. Entom. Zeitschr., 1855, 27 et Naturg. der Insect. Deutschl., II, 81), et semble regarder le débat comme terminé. Je le crois en effet bien près de l'être, mais en sens contraire de son opinion. Récoltant chaque année sur nos rivages maritimes un certain nombre d'*H. pulla* qui, je n'en doute pas, représentent le type de Gyllenhal, ou du moins se rapportent exactement à sa description, je suis resté convaincu, après comparaison à des *nidicola* des environs de Paris, que cette dernière espèce était réellement distincte. La forme un peu plus déprimée, ses antennes moins épaisses, le corselet moins prolongé sur les élytres, celles-ci ordinairement d'un beau rouge-brique, enfin la ponctuation beaucoup plus fine, surtout sur les élytres, sont caractéristiques (V. Fairm., Faun. Franç., I, 451). J'ajoute que j'ai pris bien des fois *H. pulla* Gyll. en Basse-Normandie, que jamais je n'y ai vu d'individus à élytres entièrement rougeâtres, et qu'*H. nidicola* Fairm. n'y a *jamais* été trouvée. Des exemplaires de nos Alpes de Savoie se rapportent exactement, sauf une taille un peu plus petite, à ceux des bords de la Manche.

VII. *Sur le Genre* ALEOCHARA Grav.

I. On confond généralement sous le nom de *tristis* Er. deux *Aleochara* très différentes. M. Miller (Verhandl. der Zool.-Bot. Ver. in Wien., II, 27) a justement distingué l'une d'elles sous le nom de *nigripes*, et M. Kraatz a depuis consacré la séparation dans le Naturg. d. Insect. Deutschl., II, 90. Les diagnoses suivantes permettent de les reconnaître sans peine : « *Elytris rufo-testaceis, macula triangulari circa scutellum fusca* ; » c'est l'*A. tristis* = *scutellaris* Luc. — « *Elytris nigris, apice ad angulum interiorem macula rufo-testacea* ; » c'est l'*A. nigripes* Mill., *tristis* Fairm., Faun. Franç., I, 449. Cette dernière seule est de Normandie.

II. Il y aurait bien à dire sur notre faune maritime encore si peu connue et pourtant si intéressante. Les rivages du département de la Manche présentent surtout des Coléoptères fort remarquables et méritent d'être explorés. Combien n'y a-t-il pas de curieux Staphylinides à recueillir sur des plages où se trouvent aussi haut vers le nord des espèces comme *Cicindela littoralis* (Carteret), *trisignata* (Avranches), *Amara rufipes* (Cabourg-Calv.), *Bembidium scutellare, caraboides*, *Ochthebius punctatus* (Moidray), *Bledius taurus* (Mont Saint-Michel), et tant d'autres !

Du reste, la suite de ces notices le prouvera mieux que je ne le pourrais dire, puisque, par exemple, le seul genre *Aleochara* m'a fourni, cette année même, deux espèces maritimes nouvelles.

Ces deux *Aleochara* appartiennent au groupe composé par M. Kraatz et MM. Rey et Mulsant, avec *obscurella* Grav. et deux espèces voisines, *grisea* Kraatz et *albopila* Rey et Muls.

Voici le tableau synoptique de leurs caractères différentiels ; j'en écarte *albopila* étrangère à la Normandie et qui m'est inconnue (1).

I. Tête, corselet et élytres assez brillants, ponctuation grosse et profonde. . . . . *grisea.*

II. Corps mat ; abdomen seulement assez brillant, ponctuation formée de points visiblement écartés, un peu effacés.

A. Antennes brunes, un peu plus longues que la tête ; pubescence longue et soyeuse ; septième segment inférieur triangulaire chez le ♂. . . . . *obscurella.*

B. Antennes épaisses, noires, de la longueur de la tête et du corselet, pubescence plus rare ; septième segment inférieur obtusément arrondi chez le ♂. . *algarum.*

III. Antennes d'un tiers plus longues que la tête et le corselet, assez grêles ; ponctuation extrêmement fine et serrée ; taille petite . . . . . *Godelinaisi.*

(1) Suivant M. Kraatz, qui dit en avoir reçu un exemplaire typique de M. Rey lui-même, elle serait plus voisine de *grisea* Kr. que d'*obscurella* Grav., et remarquable par sa ponctuation encore plus grosse et plus visible (Naturg., II, 97, note). M. Fairmaire (Faune. Fr., I, 411) lui donne pour longueur seulement 3 millimètres ; il y a sans doute erreur, car M. Kraatz (loc. cit.) ne l'indique pas plus petite que *grisea* qui a plus de 4 millim., ou bien la longueur aurait été prise sur de très petits individus ♂.

1. ALEOCHARA ALGARUM. — *Atra, maximè opaca, pube brevi, grisea vestita, antennis pedibusque piceis, tarsis rufis, elytris thoracis longitudine, parcè obsoleteque punctatis, abdomine parallelo, anterius parcè, suprà punctato, prosternis ferè lævigato.* — Long. 3 1/4 (♂). 5 mill. (♀). — (Pl. 2, fig. 10, 11, 12.)

Faciès d'*Al. grisea* Kraatz. Remarquable par la longeur de ses antennes, leur coloration, sa pubescence d'un gris verdâtre, plus écartée, la partie antérieure du corps très mate, et la ponctuation écartée de l'abdomen. Antennes d'un noir profond, épaisses, de la longueur de la tête et du corselet, articles 2-3 allongés, troisième légèrement plus court que le deuxième, les suivants devenant peu à peu plus larges, les derniers visiblement transversaux; dernier article assez allongé, conique. Tête offrant de gros points écartés et peu visibles. Corselet à peine moitié plus large que long, côtés fortement arrondis, angles antérieurs marqués, postérieurs arrondis; ligne médiane très fine, visible seulement à un certain jour; ponctuation moins forte, plus serrée que sur la tête, mais comme effacée. Élytres de la longueur du corselet, ponctuées comme ce dernier. Abdomen très peu brillant, segments antérieurs offrant surtout sur leur bord externe des points assez gros, distants; les deux derniers n'ayant que quelques gros points épars; paraissant entièrement chagriné à un fort grossissement. Pattes d'un noir de poix, genoux et tarses plus clairs.

♂ plus petit; septième segment inférieur de l'abdomen subarrondi, un peu sinué de chaque côté.

Sous les amas d'algues marines au pied des falaises du littoral; juillet à septembre. Luc-sur-Mer, Langrune, etc. (Calvados); Mont-Saint-Michel (Manche); Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). — ♂ très rare, ♀ peu commune.

Espèce peu agile, se trouvant toujours en compagnie des *Al. grisea* Kraatz et *bilineata* Gyll.; mais jamais avec *obscurella* Grav.

C'est évidemment aux grands exemplaires ♀ de cette espèce, que M. Kraatz (loc. cit.) fait allusion dans sa note sur *obscurella*. Il n'est pas douteux qu'elle existe sur toutes nos côtes septentrionales et jusque dans la mer du Nord.

2. ALEOCHARA GODELINAISI. — *Minima, atra, opaca, pube brevi, crassiuscula, grisea densius vestita, antennis elongatis, piceis, pedibus tarsisque rufescentibus, elytris thorace ferè tertia parte longioribus, crebrè subtilissimè punctatis, abdomine parallelo, suprà densè subtiliter punctato.* — Long. 2 3/4 à 3 mill.

Ayant un peu la forme d'une *Homalota*, mais le faciès des espèces du groupe. Remarquable par sa pubescence grise, soyeuse et serrée, moins longue que chez les précédentes, sa ponctuation très fine, ses antennes plus grêles et allongées, et la ponctuation serrée de tout l'abdomen. D'un noir mat. Antennes d'un brun de poix, d'un tiers environ plus longues que la tête et le corselet; deuxième article d'un tiers plus long que le troisième, quatrième à peine plus court que ce dernier, articles 4-10 visiblement plus longs que larges, dernier allongé, subacuminé, moitié plus long que le précédent. Tête à ponctuation serrée, visible. Corselet d'un tiers plus étroit que les élytres, légèrement transversal, côtés faiblement parallèles, rétrécis notablement en avant, à partir du premier tiers antérieur, où ils forment un angle effacé; angles antérieurs et postérieurs marqués; assez convexe, à la base une large, mais faible impression en forme de fossette; ponctuation très fine et serrée. Élytres à peine d'un tiers plus longues que le corselet, parallèles, à ponctuation encore un peu plus fine, à fine pubescence grise et soyeuse; bord externe finement rougeâtre. Abdomen parallèle, très peu brillant, densément pubescent; segments antérieurs à ponctuation serrée et plus visible sur le bord externe, les deux derniers très finement et densément ponctués. Pattes roussâtres, cuisses postérieures rembrunies; tarses plus clairs.

Différences sexuelles non apparentes.

Cette curieuse espèce n'offre pas tous les caractères des *Aleochara*, entre autres le petit article supplémentaire des palpes maxillaires fait défaut. Mais sa forme générale, très voisine de *grisea* et *algarum*, ne permet de la placer dans aucun autre genre.

Avec l'espèce précédente et dans les mêmes conditions; septembre.

Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Je l'ai reçue en nombre de M. l'abbé de la Godelinais, ami et collègue plein de zèle, à qui je dois plusieurs Staphylinides remarquables; je suis heureux de la lui dédier en témoignage de ma reconnaissance.

EXPLICATION DES FIGURES 10 A 14 DE LA PLANCHE 2e.

Caractères sexuels d'*Aleochara.*

Fig. 10. Dernier segment abdominal d'*Al. obscurella* Grav. ♂.

11. Dernier segment abdominal d'*Al. algarum* ♂.

12. Dernier segment abdominal d'*Al. grisea* Kraatz.

Larve de *Leptusa fumida* Er.

13. Palpe maxillaire.

13 *a*. Antenne.

13 *b*. Huitième et neuvième segments abdominaux.

14. Larve du *Phytosus nigriventris* Chevr., et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

14 *a*. Mandibule.

14 *b*. Antenne.

14 *c*. Segment abdominal vu en dessous.

14 *d*. Huitième et neuvième segments abdominaux vus de profil.

14 *e*. Jambe et ongle postérieurs.

14 *f*. Mâchoire et palpe maxillaire.

14 *g*. Ocelle.

NOTE

SUR DES

LARVES DE DIPTÈRES DÉVELOPPÉES DANS DES TUMEURS

D'APPARENCE FURONCULEUSE

AU SÉNÉGAL.

Par MM. COQUEREL ET MONDIÈRE,
Chirurgiens de la Marine Impériale.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

§ I.

La plupart des observations de larves d'Œstrides se développant au sein des tissus de l'homme nous viennent de l'Amérique méridionale. Nous faisions remarquer ce fait singulier dans une note publiée dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, n. 8, 1859, à propos du *Ver macaque* de Cayenne et du *Ver moyocuil* du Mexique. Tout récemment, notre ami et collègue, le docteur Laboulbène, donnait dans nos Annales (1861, p. 249) la figure et la description d'une larve d'Œstride provenant encore de Cayenne.

Les habitants de l'ancien continent ne sont pas cependant à l'abri des attaques de ces hôtes insolites. Nous venons faire connaître aujourd'hui des faits analogues observés au Sénégal.

Au mois de mai 1861, l'un de nous (M. Mondière) fut chargé du service médical d'un poste qu'on établissait sur la côte d'Afrique, à une dizaine de lieues de Gorée, à Portudal (Sali des indigènes). Au mois de juillet, époque de l'hivernage, lors de l'apparition des premières pluies, plusieurs cas de larves parasites furent constatés.

Deux militaires se présentèrent porteurs de tumeurs d'apparence furonculeuse, rouges, dures, acuminées, sans indice de fluctuation. Chez l'un, elles étaient situées, au nombre de deux, à l'avant-bras ; chez l'autre, il y en avait huit sur la partie postérieure de l'épaule gauche.

Un garde du génie, qui se *plaignait d'avoir été piqué au coude*, offrait en ce point une éminence semblable.

Enfin, chez deux autres militaires, cinq tumeurs occupaient la jambe et le pied.

Les hommes atteints de cette curieuse affection se souvenaient d'avoir éprouvé, à un certain moment, à l'endroit lésé, une sensation très analo-

gue à celle d'une piqûre de moustique. Le premier résultat de cette piqûre est une légère saillie de la peau, avec accompagnement d'une démangeaison assez vive mais très supportable.

Le deuxième jour, la tumeur est plus marquée, rouge, dure, sans fluctuation. Elle augmente progressivement de volume, jusqu'à atteindre celui d'une petite noix.

Le cinquième jour, la peau s'amincit et un orifice très étroit se montre à son sommet.

Le sixième jour, l'orifice augmente jusqu'à avoir un diamètre de deux à trois millimètres. Les bords sont lisses, comme muqueux, et la pression en fait sortir un liquide séro-sanguinolent. Au fond de cet orifice on voit s'agiter lentement l'extrémité postérieure du ver. On le retire par un léger effort, au moyen d'une pince à dissection.

Dès que le ver est sorti, la tumeur diminue et disparaît tout à fait le dixième ou le douzième jour.

A la même époque, une chienne épagneule qui vivait dans le poste présenta des tumeurs qui renfermaient des larves semblables à celles observées chez les hommes, sa peau était criblée par une centaine de ces vers. Elle mourut au bout de quelques jours; comme on pouvait le prévoir, toutes les larves furent perdues et leur métamorphose ne put être observée.

Cette singulière affection est connue des indigènes, qui savent très bien extraire les larves qui les tourmentent et viennent souvent se loger dans les tissus du scrotum de ces malheureux. Ils prétendent que ces vers sont produits par une petite mouche très commune à Portudal. Cette mouche pondrait ses œufs dans le sable humide, le ver y séjournerait jusqu'au moment où, profitant du repos d'un homme étendu sur le sol, il s'introduirait dans la peau de sa victime. Il n'est pas besoin d'insister sur les détails de ce récit pour en signaler les erreurs. Il est évident que les larves du Diptère du Sénégal ont été déposées dans la peau, ou que les œufs ont été fixés à quelque poil de cette membrane dès leur origine et que les vers ne peuvent vivre ailleurs. Les Diptères, auxquels les noirs du Sénégal attribuent des instincts si féroces, appartiennent à un groupe de Muscides qui ne se nourrit que du suc des fleurs (1).

(1) Ce Diptère, que M. Bigot, notre savant collègue, a bien voulu examiner avec sa bienveillance habituelle, appartient au genre *Idia* Meig., Macq. Il paraît être très voisin de la *Rhinia testacea* Rob.-Desv., de l'Ile-de-France, mais il s'en distingue par la coloration des pieds. Voici la description de cette Muscide; M. Bigot a bien voulu la rédiger et je me fais un plaisir de lui dédier cette espèce qui paraît nouvelle :

IDIA BIGOTI Coquerel. — Thorax verdâtre-bronzé. Style à extrémité brunâtre, paraît nu? Palpes testacés, trompe noirâtre. Face noire, parfois [illegible]

§ II.

Voici la description de la larve :

Dimensions : Long. 14 mill., larg. (du cinquième segment) 4 mill.

Larve. Cylindrique, atténuée vers l'extrémité antérieure, renflée au milieu, légèrement contournée en *S*, en sorte que l'extrémité postérieure qui est obliquement tronquée et légèrement fléchie en arrière, se trouve dirigée de ce côté, tandis que l'extrémité céphalique s'incline dans une direction opposée.

Formée de onze segments.

Le premier segment (segment céphalique) (pl. 3, fig. 1 *b* et 1 *c*), présente deux appendices antennaires globuleux, offrant deux points ocelliformes (fig. 1 *b*, *x*); au dessous se remarquent deux appendices analogues (palpes ?) plus petits, munis de quelques épines très fines vers leur bord interne, et réunis inférieurement par une languette de forme triangulaire. Entre ces organes apparaissent les crochets buccaux noirs, cornés, très aigus, légèrement recourbés en dehors. Vers le bord postérieur se trouve le bourrelet jaunâtre des stigmates antérieurs, sur la disposition desquels nous reviendrons plus loin. Ce segment est armé de très petites épines éparses, peu serrées, un peu plus nombreuses et plus fortes en arrière.

Les segments suivants augmentent progressivement de volume jusqu'au sixième. En ce point le corps commence à s'infléchir doucement en arrière et les anneaux diminuent un peu de volume. Ils sont munis de petites épines noires, triangulaires, courtes, à pointe dirigée en bas, plus abondantes et plus fortes snr les côtés et le long du bord supérieur. Les mieux armés sont les septième et sixième, surtout sur la face ventrale où une bande d'épines placée transversalement sépare le segment en deux

nâtre, granuleuse ou chagrinée, principalement sur les côtés avec quelques reflets gris entre les granulations. Joues d'un noir lisse. Yeux rougeâtres. Thorax d'un cuivreux assez obscur, couvert de lignes ponctuées noirâtres peu distinctes. Flancs longitudinalement traversés par une large bande d'un blanc jaunâtre. Poitrine d'un noir-cuivreux. Cuilleron et balanciers d'un blanc jaunâtre. Abdomen entièrement d'un testacé pâle, couvert de poils très courts, très clair-semés, noirs, insérés chacun sur un petit point brunâtre. Pieds testacés; extrémités des tibias antérieurs très légèrement brunâtres; tarses verdâtres, à base un peu plus pâle; pieds intermédiaires semblables; tarses postérieurs d'un testacé foncé, à extrémité noirâtre. Ailes presque hyalines, base, bord externe, nervures d'un testacé pâle. Extrémité portant une petite tache diffuse grisâtre. ♂ ♀.

parties, dont la supérieure, plus étroite, est munie d'épines formant un amas triangulaire situé sur la ligne médiane, et dont l'inférieure plus grande, offre une masse pareille étranglée vers son milieu, et quelquefois même séparée en deux parties latérales. Un vestige de cette disposition se remarque sur les autres segments, mais sur le neuvième les épines sont déjà moins serrées et plus petites. Sur les suivants elles disparaissent presque complétement. Il existe quelques plis latéraux plus prononcés sur les derniers segments.

Le dixième, cylindrique, nu, reçoit dans son intérieur le onzième et dernier (segment stigmatique); il est cylindrique et souvent légèrement renflé, surtout chez les jeunes larves, d'où résulte que chez ces dernières, les deux derniers segments réunis présentent un aspect de massue.

Stigmates. Les *stigmates postérieurs* ne sont pas renfermés dans une caverne comme dans beaucoup d'Œstrides, ils sont placés tout à fait superficiellement dans une très légère dépression terminale du onzième segment (fig. 1 *d*). Ils se présentent, de chaque côté, sous la forme d'une plaque cornée, d'un fauve foncé, munie de trois boutonnières à bords cornés, fortement contournés (fig. 1 *f*).

Les lèvres de ces boutonnières, examinées à un très fort grossissement, me paraissent complétement fermées par une membrane. Ce qui me paraît confirmer cette manière de voir, c'est qu'en comprimant les larves dans une direction quelconque, il est toujours impossible de faire suinter, par ces prétendues ouvertures, la plus petite goutte du liquide dont leurs tissus sont imprégnés.

La grande plaque cornée n'est qu'un cadre qui sert à soutenir à l'extérieur les extrémités des trois stigmates : ceux-ci communiquent à une poche commune, jaunâtre, membraneuse, d'un tissu, très serré et probablement élastique, qui vient s'insérer par un bourrelet circulaire sur l'extrémité des grandes trachées. J'ai figuré cette disposition (fig. 1 *g*). On voit (en *x*) une anastomose avec le système trachéal du côté opposé.

Stigmates antérieurs. Ils sont situés au bord postérieur du premier segment et se présentent sous la forme d'une masse mamelonnée. Comme pour les stigmates postérieurs, on trouve encore ici une poche membraneuse qui communique avec la grande trachée par sa partie inférieure ; mais ici, au lieu des boutonnières, on remarque des ampoules circulaires disposées de la manière la plus élégante et fixées à un cadre corné qui prévient sans doute leur affaissement. Il y a six ampoules de chaque côté (fig. 1 *h*).

Si nos observations sont exactes, comme le système respiratoire de nos larves ne communique à l'extérieur que par les appareils que nous venons

de décrire, ce système serait clos de toutes parts, ce serait au travers des membranes qui forment d'une part les boutonnières des stigmates inférieurs, et qui constituent de l'autre les ampoules terminales des stigmates supérieurs, que s'effectuerait l'échange de gaz qui constitue l'acte de la respiration.

La coloration générale de la larve est d'un blanc jaunâtre qui paraît brunir plus tard, les crochets et les épines sont noirs, les stigmates antérieurs et postérieurs d'un brun fauve.

Comme les devoirs du médecin passent avant ceux du zoologiste, il a fallu extraire, bien entendu, toutes les larves renfermées dans les tumeurs sans pouvoir attendre leur développement complet. La mort subite de la chienne, qui portait des larves semblables, ne nous a pas permis de continuer les observations dont elle était l'objet. Nous ne pouvons donc, à notre grand regret, compléter cette note par la description de la pupe et par celle de l'insecte parfait. C'est là une lacune importante que les rapports que nous entretenons avec nos confrères du Sénégal nous permettront sans doute de combler un jour.

§ III.

Depuis la publication de notre note sur des larves d'Œstrides observées à Cayenne et au Mexique, M. Brauer a étudié la question de la présence de larves d'Œstrides chez l'homme. Dans un premier mémoire qui a paru sous ce titre : *Ueber den sogenannten Œstrus hominis, etc., in Verhandl, Zool., Botan., Wienn., Gesells.,* 1861, il se refuse à admettre l'existence d'un Œstre propre à l'espèce humaine ; de plus, comme, d'après lui, chaque espèce attaque un Mammifère particulier, les vers observés chez l'homme pourraient bien ne pas appartenir au groupe des Œstrides. Il fait observer que, dans l'état actuel de la science, il est impossible de dire *à priori* si l'on a affaire à une larve d'Œstride ou de tout autre Diptère, et que jamais on n'a pu encore obtenir l'insecte parfait des vers qui se développent quelquefois dans des tumeurs chez l'homme. Il ajoute même à ce propos une phrase peu courtoise et assez mal placée dans un recueil scientifique (1).

(1) Dans ce passage (op. cit., p. 70), M. Brauer dit que Coquerel a intitulé son mémoire : *Larve d'Œstride,* quoiqu'il lui reste à prouver qu'il s'agit bien d'une larve de ce groupe, parce que ce titre devait piquer l'intérêt du lecteur plus que ne l'aurait fait celui de : *Larve de Muscide,* et que cela lui rappelle ce que dit Siebold au sujet du classement des Strepsiptères parmi les Coléoptères.

M. Brauer, dans un mémoire postérieur à celui-ci et dans lequel il classe parmi

Quant à la première question, celle de l'existence d'un prétendu *Œstrus hominis*, nous nous étions déjà prononcé à ce sujet et nous l'avions nié de la manière la plus formelle (Voy. Coquerel, *Des larves de Dipt. dévelop. dans les sinus. front.*, etc., *in Arch. gén. de médecine*, mai 1858 ; et *Larve d'Œstride*, etc., *in Rev. et Mag. de Zool.*, de Guérin, n. 8, 1859).

Relativement à la seconde question, M. Brauer a reconnu lui-même son erreur. Il admet aujourd'hui que certains Œstrides peuvent attaquer des animaux très différents et l'homme lui-même, et que les *Vers macaque* de *Cayenne* et *moyocuil* du Mexique appartiennent au groupe des Œstrides.

Ces nouvelles conclusions se trouvent dans un mémoire sur les *Larves de Cuterebra* (*in Verhandl. de Zool., Botan., Wienn.*, Gesells, 1860, 777).

M. Brauer reconnaît cette fois qu'il est possible de distinguer une larve d'Œstride, et établit un genre nouveau, dans lequel il classe les *Cuterebra noxialis* de Goudot et *cyaniventris* de Macquart, nos vers de Cayenne et du Mexique et quelques autres larves dont nous donnons la liste ci-après :

M. Brauer dit à ce sujet : « Si je résume les résultats, il est établi qu'à » la vérité les *Cuterebra* ne s'attachent à *aucun animal déterminé*, mais » que les larves seules du genre distinct *Dermatobia* ont été trouvées » en parasite sur des *hommes*, des chiens et des bêtes à cornes. En » même temps que je concède ces aberrations des *Dermatobia* sur » l'homme, *je rétracte*, *mais seulement en partie*, mes réflexions sur les » observations de Goudot et de Coquerel. »

Voici le résumé des caractères que M. Brauer assigne aux larves de ces deux genres.

LARVES DE CUTEREBRA. — Larve ovalaire, comprimée, avec trois paires de tubercules latéraux, notablement développés du troisième au neuvième segment. Peau densément couverte d'appendices écailleux qui laissent libres seulement la région buccale, les stigmates antérieurs et le onzième segment qui demeure caché. Crochets buccaux disparaissant au temps de la maturité (ils sont perdus dans le coriacement de la peau environnante). Corps large jusqu'au sixième segment et diminuant ensuite doucement. Stigmates postérieurs formant deux plaques cornées en demi-lune.

les Œstrides les larves qne j'ai décrites comme telles, ayant déclaré qu'il *rétracte en partie* ce qu'il a dit précédemment au sujet de mes observations, j'aime à penser que les lignes que l'on vient de lire, et qui sont si peu dignes de la plume d'un écrivain sérieux, sont comprises dans cette rétractation.

1. *Cuterebra cuniculi* (Clark, Essay on the bots of horses, etc., 1815).

2. Larves développées sur le *Sciurus æstuans* L. (Brauer, op. cit., p. 67).

3. Larves de la peau du *Didelphys philander* L.

4. Larves de la peau du *Thomomys borealis* Richards. (Leidy), N. Amérique (Brauer *Œstrus hom.*, etc., p. 69).

Larves de Dermatobia. — Larve pyriforme allongée, partie antérieure plus épaisse que la postérieure. Celle-ci plus ou moins grêle, rapidement amincie à partir du septième segment en col de cygne (chez les jeunes larves). Bourrelets latéraux indistincts aux segments antérieurs, bien marqués à partir du septième et du neuvième segment. Peau nue, à l'exception de quelques rangées d'épines au bord antérieur des segments ou en travers sur la partie dorsale, ou au bord postérieur. Épines un peu arquées, noires, transparentes. Au temps de la maturité quelques mamelons en dessus deviennent cornés. On n'a rien remarqué sur les crochets buccaux qui ont toujours été vus. Stigmates postérieurs comme chez les *Œstrus*.

1. Larve de la *Cuterebra noxialis*. Sur des bœufs, des chiens et sur l'homme, Nouvelle-Grenade (Goudot, Ann. Sc. Nat., 1845, p. 221), figure de la larve reproduite par nous, *Note sur une larve d'Œstr.*, etc., in Rev. et Mag. de Zool. de Guérin, 1859, n. 8, pl. 12, fig. 2.

2. *Ver macaque* de Cayenne. Sur l'homme (Coquerel, op. cit., p. 356, fig. in pl. 12, f. 1. 1859).

3. *Ver moyocuil* du Mexique. Sur le chien et sur l'homme (Coq. et Sallé, op. cit., p. 361, fig. in pl. 12, f. 4. 1859).

4. Larve provenant de la peau d'un homme, sans indication de localité (Hope, Transact. of Ent. Soc. London, V, II, 1839-1840, pl. XXII, f. 5), figure reproduite par nous (op. cit., pl. 12, f. 3).

5. Larve de la peau de l'homme à Costa-Rica (Grube, Wiegmann, Arch., 1860, 1, tab. I, 4, 5).

6. Larve de la peau de l'homme à Cayenne. Laboulbène (Ann. Soc. Ent. de France, 1861, p. 249, pl. 7, f. 19). Nous croyons que cette larve, dont notre ami M. Laboulbène a donné une excellente figure, rentre dans le groupe établi par M. Brauer.

§ IV.

Il nous reste à étudier la question suivante : A quel groupe de Diptère appartient la larve parasite de l'homme au Sénégal ?

Remarquons d'abord que sa manière de vivre est tout à fait celle d'un Œstride cuticole. Il ne nous paraît pas démontré qu'une larve appartenant à un autre groupe de Diptère puisse vivre d'une manière analogue; M. Brauer qui, dans son mémoire sur l'*Œstre de l'homme*, paraît être d'un avis contraire, cite le fait très curieux, observé par M. Sallé à Saint-Domingue, d'une larve de Muscide (*Aricia pici* Maq.) vivant sur un oiseau (Ann. Soc. Ent. de Fr., 1853, p. 657, pl. 10). Nous avons demandé à notre obligeant collègue quelques détails à ce sujet : « L'oiseau, nous » dit-il, n'était ou ne paraissait nullement malade, et il n'y avait qu'une » seule tumeur ayant une ouverture bouchée par l'extrémité postérieure » de la larve. » Mais rien ne prouve que cette tumeur ait été produite, à son origine, par la larve elle-même, il est très possible que l'œuf ait été déposé par la mouche sur une plaie, cause première de la lésion. M. Sallé nous rappelle avec raison que, « dans les régions tropicales, partout où » les mouches trouvent une plaie ou un endroit propice, elles y placent » des œufs. » Cet excellent observateur cite à l'appui plusieurs faits de ce genre qu'il a observés lui-même : un nègre atteint de la variole, dont chaque pustule renfermait une larve de Muscide, des animaux blessés à la chasse qui portaient des larves de Diptères développées dans le trou de chaque grain de plomb, etc.

Au contraire, lorsqu'il s'agit d'un véritable Œstride cuticole, il n'y a jamais de lésion antérieure, et la tumeur dans laquelle la larve se développe n'est due qu'à la présence de cette larve elle-même. Il nous semble qu'il en est de même pour nos observations du Sénégal ; les tumeurs d'apparence furonculeuse de nos hommes paraissent n'avoir eu d'autre origine que l'irritation produite par le ver lui-même. Ces tumeurs augmentaient de volume avec ce dernier et disparaissaient rapidement lorsqu'on débarrassait les malades de cet hôte incommode. C'est d'ailleurs la première fois que des faits semblables ont été suivis d'une manière aussi complète, et nous espérons que cette circonstance donnera quelque intérêt à la note que nous publions aujourd'hui. Nous nous croyons donc autorisé à regarder, comme larves d'Œstrides, les vers de Portudal, d'après leur genre de vie.

Quant aux caractères physiques qu'ils présentent, la question nous semble plus difficile à résoudre. Il est très certain qu'ils ne peuvent être

rapportés à aucun genre connu d'Œstride cuticole. La forme générale du corps est bien différente : les larves d'Œstrides sont munies de tubercules latéraux et infléchies sur elles-mêmes ; ainsi chez les *Cutérèbres*, la partie dorsale est convexe d'avant en arrière, et la partie ventrale concave ; chez les *Hypodermes* c'est le contraire. Nos larves sont cylindriques et leur corps est légèrement contourné en *S* comme dans beaucoup de Muscides. L'extrémité postérieure ne présente pas de caverne stigmatique et n'est point amincie comme dans les *Vers macaque* et *moyocuil* et les larves du genre *Dermatobia* de M. Brauer.

Les crochets buccaux qui paraissent persistants (tandis qu'ils sont caducs chez les *Hypodermes* et les *Cutérèbres*), sont conformés comme chez ces derniers. Les épines cutanées présentent la même disposition générale, abondantes sur les segments supérieurs, très rares sur les derniers qui paraissent nus ; ils me semblent cependant plus petits que chez les larves des genres d'Œstride connus, mais beaucoup plus développés que chez les Muscides qui en possèdent. Disposés en masses considérables, surtout à la région ventrale, ils doivent aider aux mouvements de progression d'une larve dont le développement s'effectue au sein de tissus résistants et non de matières ramollies par la décomposition.

En résumé, il nous semble probable que le Ver qui a été observé à Portudal (Sénégal), se développant dans des tumeurs d'apparence furonculeuse, sur l'homme et sur le chien, appartient à un Diptère d'un genre nouveau, qui devra être placé à côté des *Hypodermes*, c'est à dire des Œstrides cuticoles sans caverne stigmatique.

DESCRIPTION

DE

LARVES DE COLÉOPTÈRES DE MADAGASCAR.

Par M. le docteur Ch. COQUEREL.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

1° Larve du SCARITES MADAGASCARIENSIS Dej. ?

Long. 36 mill., larg. (premier segment thoracique) 3 1/2 mill.
(Planche 3, figure 2.)

Tête (fig. 2 *b*) forte, cornée, de la largeur du prothorax, un peu excavée en avant, présentant de chaque côté un sillon profond qui part de la base des antennes et se termine à la base de la tête, sur une ligne transversale qui suit son bord postérieur; au milieu deux sillons moins marqués circonscrivant un espace lisse un peu élevé; plaque sus-céphalique rebordée, s'avançant un peu entre la base des mandibules.

Point d'ocelles.

Antennes un peu moins longues que les mandibules, de quatre articles, le premier court, le second deux fois plus long, le troisième un peu plus long que le premier, dilaté à son extrémité qui paraît tronquée obliquement de dehors en dedans et de bas en haut, et terminé par un petit article appendiculaire dirigé en dehors et muni de trois poils raides.

Mandibules (fig. 2 *b*) fortes, arquées, munies d'une forte dent un peu avant leur milieu.

Mâchoires formées d'une seule pièce allongée, cylindrique, un peu arquées, garnies de poils à leur partie interne, terminée par deux palpes, l'externe de quatre articles cylindriques, dont le premier plus épais, mais moins long que le suivant, le troisième plus petit et très grêle, le dernier tout à fait appendiculaire et visible seulement à la loupe; l'interne formé de deux articles dont le premier plus long que le suivant, ce dernier plus grêle et acuminé à son extrémité.

Palpes labiaux de deux articles dont le premier plus épais et plus long que le dernier.

Segments thoraciques cornés, le premier presque aussi long que les deux suivants réunis, ces derniers égaux. Sillon médian bien marqué, surtout sur les deux derniers; surface lisse, brillante, avec quelques points enfoncés, dont deux très marqués de chaque côté de la ligne médiane, vers la partie supérieure du premier segment.

Pattes (fig. 2 *c*) très robustes, offrant deux rangées de très fortes épines à leur bord inférieur, tarses terminés par deux ongles forts et égaux, surmontés de deux épines plus petites.

Segments abdominaux aplatis, les quatrième et cinquième presque carrés et plus larges que les précédents, les suivants diminuant peu à peu de largeur jusqu'à l'extrémité; recouverts de plaques cornées qui laissent à nu un bord circulaire membraneux, complet à partir du troisième segment, ces écussons présentent tous un sillon médian profond et deux sillons latéraux. Sur les côtés, chaque segment abdominal est muni de deux lames cornées, dont la supérieure plus grande, et se termine à la naissance du stigmate correspondant; en dessous ils présentent une lame cornée, centrale, arrondie, circonscrite sur les côtés par deux lames allongées, dont l'interne plus petite, et en dessous par deux lames carrées qui ne sont séparées sur la ligne médiane que par un sillon. Les plaques cornées abdominales sont plus pâles et beaucoup moins consistantes que les dorsales.

Anus prolongé en tube.

Dernier segment muni de deux filets terminaux (fig. 2 *d*) assez courts, non articulés, présentant trois saillies le long du bord externe vers le milieu de leur longueur; de ces saillies partent de longs poils raides; l'extrémité, légèrement renflée, est garnie de trois poils semblables.

J'ai trouvé cette larve, en compagnie de la suivante, à Sainte-Marie-de-Madagascar, dans des tranchées faites pour la culture d'un plan d'asperges. Deux Coléoptères étaient très communs au même endroit; le *Scarites madagascariensis* Dej. et le *Panagæus festivus* Klug; je crois que c'est à la première de ces espèces que l'on peut rapporter notre larve. Ses pattes robustes, armées d'épines puissantes, indiquent un insecte fouisseur et doivent lui permettre de fouiller facilement un sol sablonneux, analogue à celui où je l'ai recueillie. Mais, chose remarquable, elle est complétement aveugle, on n'aperçoit à la base de ses antennes aucune trace d'ocelles, et c'est là un fait tout à fait exceptionnel parmi les *larves* de Carabiques.

—

2° LARVE DU PANAGŒUS FESTIVUS KLUG.

Long. 23 mill., larg. (du premier segment thoracique) 3 mill. (du troisième segment abdominal) 5 1/2 mill.

(Pl. 3, fig. 3 *a*.)

Tête (fig. 3 *b*) petite, étroite, amincie, en forme de cou en arrière, munie en dessus d'un espace élevé triangulaire, dont l'angle antérieur tronqué à sa partie antérieure, partage en deux la plaque sus-céphalique qui paraît ainsi fortement bilobée ; fortement excavée en dessous.

Six ocelles placées à la base des antennes, sur deux rangs, les trois supérieurs plus gros.

Antennes longues, filiformes, cylindriques, de trois articles, avec le vestige d'un quatrième article terminal microscopique, les trois grands articles presque égaux, le premier cylindrique, lisse, brillant, presque glabre, le second un peu élargi à son sommet, couvert de poils et fortement ponctué, le troisième à massue allongée, très velu et comme chagriné.

Mandibules dirigées en avant et légèrement convexes inférieurement, ainsi que les mâchoires, de manière que l'extrémité de ces organes se trouve légèrement relevée. Une très forte dent surmontée d'une plus petite le long du bord interne des mandibules.

Mâchoires présentant une pièce basilaire très large, légèrement arrondie en dedans, lisse en dessous, fortement garnie de poils en dessus, portant un palpe maxillaire allongé, celui-ci de trois articles, dont le premier court et large, le second plus allongé, et le troisième, plus grêle et plus long, supporte à son extrémité un quatrième article tout à fait rudimentaire ; lobe palpiforme de deux articles, dont le dernier très aigu.

Lèvre inférieure (fig. 3 *c*) cylindrique, courte, supportant deux palpes biarticulés, cylindriques et remarquables par leur grosseur.

Segments thoraciques, aplatis, sillonnés au milieu et obliquement sur les côtés ; angles postérieurs coupés obliquement ; étroits en avant, élargis en arrière, augmentant progressivement de volume.

Pattes fortes, très ponctuées et garnies de poils assez développés en dessous ; tarses armés de deux ongles, égaux, très aigus.

Segments abdominaux augmentant de volume jusqu'au troisième segment qui est le plus large, diminuant ensuite jusqu'au dernier ; couverts en dessus de plaques cornées, entières, sillonnées au milieu, finement rebordées le long du bord antérieur, occupant, surtout celles des pre-

miers segments, presque la totalité de la face dorsale. Côtés garnis de tubercules saillants, recouverts d'une lame cornée, les stigmates sont placés entre la partie supérieure de cette lame et les écussons dorsaux. Face abdominale de chaque segment (fig. 3 *d*) présentant une lame cornée ovalaire, médiane et supérieure en dessous, de chaque côté deux lames plus petites, en dehors de ces dernières une lame allongée, située sur une légère saillie et dont la succession forme une série parallèle à celle des mamelons latéraux.

Anus prolongé en tube recourbé (fig. 3 *c*).

Dernier segment portant deux filets terminaux dirigés en haut, courts, cylindriques, fortement ponctués, couverts de poils courts et serrés, sans trace d'articulations.

Sainte-Marie-de-Madagascar.

Nous avons dit plus haut dans quelles circonstances nous avons trouvé cette larve, et pourquoi nous la considérons comme celle du *Panagæus festivus*.

3° Larve du MACROTOMA CORTICINA Klug.

Long. 85 mill., larg. (du prothorax à la base) 19 mill.

(Pl. 3, fig. 4 *a*.)

Tête enchâssée dans le prothorax à sa base, près de moitié plus étroite (base de la tête, 10 mill., du prothorax 19 mill.); deux élévations rugueuses situées sur le milieu de la face supérieure; en dessous, de chaque côté, une dent proéminente qui s'avance à côté de la base des mâchoires.

Antennes (fig. 4 *b*) petites, ne paraissant formées que de trois articles.

Pas d'ocelles visibles.

Labre demi-circulaire, garni au sommet de longs poils fauves.

Mandibules très épaisses à la base, très faiblement arquées, échancrées obliquement en dedans de leur bord supérieur; la partie échancrée est traversée par une ligne élevée, tranchante, qui sépare deux parties distinctes, l'une inférieure formée par un sillon profond, l'autre supérieure plane et striée, n'atteignant pas l'extrémité de la dent.

Mâchoires à lobe interne épais, fortement cilié; palpe maxillaire de trois articles, dont le premier est très épais.

Lèvre inférieure épaisse, charnue, à languette arrondie, ciliée; palpes de deux articles courts et épais, surtout le premier.

Prothorax très grand, son bord supérieur, qui reçoit la tête, fortement granuleux, recouvert par une plaque cornée à angles antérieurs presque arrondis, les postérieurs échancrés en dedans, fortement rugueux; cette plaque est légèrement déprimée sur les côtés, sa surface est rugueuse, striée et ponctuée transversalement, avec un sillon médian. Côtés du prothorax protégés par une plaque triangulaire presque lisse, à bord supérieur arrondi, séparée de l'écusson dorsal par un bourrelet membraneux triangulaire, à base inférieure.

Deuxième et troisième segments thoraciques très étroits, fortement plissés, présentant en dessus un espace triangulaire légèrement granuleux, bordé par un sillon profond.

Pattes très petites, tout à fait rudimentaires, terminées par un ongle unique aigu.

Segments abdominaux augmentant graduellement de longueur, en même temps que leur largeur diminue. Les sept premiers présentent en dessus une partie granuleuse, élevée, circonscrite par des sillons profonds, disposés de la manière suivante : deux sillons transversaux, dont le supérieur presque droit et l'inférieur en forme d'arc plus ou moins nettement accusé, sont limités en dehors par deux lignes obliques, l'inférieure moins prononcée venant tomber à angle plus ou moins ouvert sur la supérieure. En dessous il existe pour les mêmes segments une disposition analogue, quatre éminences rugueuses sont séparées par un sillon transversal qui vient tomber de chaque côté, à angle droit, sur le milieu d'un sillon longitudinal. Les derniers segments sont nus.

Les stigmates ne présentent rien de particulier. Les thoraciques (fig. 4 *c*) situés un peu plus bas que les abdominaux, sont placés immédiatement au dessous du prothorax. Ils sont ovalaires et remarquables par leur grandeur, leur grand diamètre égale près de cinq millimètres, ils sont bordés par un cadre corné sur lequel est tendue une membrane qui paraît fermer complétement leur orifice.

Cette énorme larve est des plus communes dans les troncs renversés sur le sol et qui couvrent le sol des forêts de Sainte-Marie-de-Madagascar; j'ai parlé ailleurs des habitudes des Malgaches qui en sont très friands, et des parasites qui vivent à ses dépens (Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 1856, p. 508).

DIPTÈRES NOUVEAUX DE LA CORSE

DÉCOUVERTS DANS LA PARTIE MONTAGNEUSE DE CETTE ILE

Par M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE,

PENDANT L'ÉTÉ DE 1861.

Par M. J. BIGOT.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

M. Bellier de la Chavignerie, mon zélé confrère et ami, ayant bien voulu, pour la seconde fois, enrichir mes collections des nombreux Diptères par lui recueillis dans sa dernière campagne entomologique en Corse (été de 1861), j'ai découvert parmi ces insectes, *un genre nouveau* et *quatre espèces nouvelles*, dont je présente ici la description. En outre, la liste des *espèces anciennes*, ou déjà connues, dont se composait ce nouveau don, sera publiée ultérieurement dans les Annales, conjointement avec celle des *Diptères* récoltés pendant sa précédente exploration (été de 1860).

1. Apistomyia elegans. ♂. — N. gen., Sp. nov. (Pl. 1, fig. 1).

Απιστος — Μυῖα.

L'insecte, type du nouveau genre que je propose ici, ne peut rentrer aisément dans aucune des subdivisions, anciennes ou nouvelles, formées aux dépens de la grande famille des *Némocères*, bien qu'il appartienne indubitablement à ce groupe, encore trop imparfaitement étudié. Il offre une lointaine ressemblance avec les *Geranomyia* (Halid. Ent. Magaz.), mais il s'en éloigne par le nombre moindre des articles antennaires et par

la simplicité relative de sa nervation alaire. Meigen ne publie rien d'analogue. D'après les classifications proposées par Macquart, et plus récemment, par moi, il semblerait pouvoir trouver à se caser parmi les *Tipulaires Florales* (*Bibionidæ* Mihi), dans le voisinage du *G. Plecia*? Par sa trompe, il se rapproche des *G. Limnobiorhynchus* (Westw.); *Toxorhina* (Loew.); *Elephantomyia* (Ost.-Sack.); mais, de tous ces derniers, il diffère notablement par les nervures des ailes ou la conformation des antennes. Suivant la classification de Rondani (*Prodromus*, vol. I), il pourrait trouver place dans la nouvelle famille des *Astenidæ*, n'était le prolongement très remarquable de ses organes buccaux.

Caractères généraux. — ♂. *Antennis nudis, moniliformibus,* 9 *segmentatis, capite paulo longioribus, articulis* 3-9, *primis duabus, simul sumptis, circiter æquilongis; articulo* 1° *brevè, satis incrassato, cyatiforme; secundo multo longiore et crassiore, apice truncato et dilatato: articulis* 3-8 *parvis, moniliformibus et æqualibus; articulo ultimo ovali, precedentibus paulo crassiore et longiore. Haustello longissimo, apice bifido, perpendiculari; palpis basi insertis, tri-annulatis et subcylindricis (haud certè nec facilè in unico typo nostro perspicuendis). Ocellis tribus in vertice manifestis. Fronte latâ. Thorace satis gibboso. Abdomine gracillimo, compresso,* 6-*segmentato, genitalibus parum perspicuis. Calyptris nullis, halteribus longis, capitulo dilatato. Alis abdomine longioribus, latis, nudis, ad marginem, intùs ac posticè, breviter pilosulis seu marginatis, nervis* 4 *solummodo longitudinalibus, transversis in disco nullis, necnon imâ basi, fortè, sed nullo modo perspicuè, oculo armato dignoscendis, primâ longitud. rectâ, ante apicem cum costali junctâ,* 2-3*is longè furcatis, ramulo externo secundæ cum prioris furcâ ante apicem confuso, quarta ante marginem evanescente. Pedibus elongatis, precipuè posterioribus; illis, femoribus abdomine multo longioribus, gracillimis, nudis, femoribus anticis intermediisque paulo incrassatis, tibiis haud chalcaratis, trochanteribus brevis, ungulis simplicibus, longis, pulvillis indistinctis, tarsis quinque segmentatis, segmento basali maxime elongato.*

Nota. *Nervatura quædam, seu reticulatio spuria et lata, certo situ parum perspicua, haud normaliter nisi fallor, in alæ disco totidem nervaturæ normalis distincta, dignoscitur.*

Caractères spécifiques. — *Capite nigro, antennis palpisque nigris, fronte vittis duabus lateralibus argenteis; haustello brunneo, basi, super, argenteo notato. Totus croceus; thorace, anticè, postice et lateraliter,*

pleuris, argenteo maculatis. Abdomine vittis duabus lateralibus exilissimis, brunnescentibus, vittis 5 *transversis, lateralibus latis, subtus attenuatis, ad segmentorum basin positis, argenteis. Pedibus brunneis, femoribus basi latè testaceis. Alis hyalinis, costâ angustissime fulvâ, apice maculâ diffusâ luteâ, brunneâ. Nervis atris; halteribus albis, capitulo nigro; genitalibus brunneis.* — Long. 3 1/2 mill. (Pl. 1, fig. 1, 1 *a* tête; 1 *b* antennes).

♂. — Entièrement d'un orangé vif. Tête noire, front orné de deux bandes latérales argentées. Trompe brune, une tache argentée à la base, palpes et antennes noires. Disque du thorax orné en avant, en arrière et sur les côtés, de taches ou demi-bandes argentées; flancs maculés de même nuance. Abdomen portant de chaque côté une ligne très étroite, longitudinale, brunâtre, et, à la base des segments des bandes courtes, transversales, larges, atténuées en dessous, cinq de chaque côté, argentées et bordées de brunâtre. Balanciers blancs, avec la massue noirâtre. Ailes hyalines, bord externe très finement bordé de testacé pâle, nervures noires, une macule diffuse, brunâtre au sommet. Pieds bruns, base des cuisses largement testacée. Extrémité du dernier segment abdominal et organes ♂, brunâtres.

Nota. Nervation anormale des ailes extrêmement pâle, blanchâtre, paraissant appartenir à la face inférieure

Région montagneuse de la Corse.

G. BOMBYLIUS (Auctorum et Loewii).

2. B. Mus. ♂. N. Sp.

♂. Haustello corpore breviore. Nigro griseo nec dense piloso, abdomine, setis longis sparsisque nigris. Facie griseâ, fronte niveâ. Collo niveo circum hirsuto. Scapulis pleurisque sparsim albido longè pilosis. Halteribus brunneis, apice pallidè testaceis. Alis, subhyalinis, basi extrorsum, apice excepto, latè obscurè brunneis, brunneo tamen ad marginem diffuso, basi nervis obscurius marginatis, pedibus obscurè fulvis, femoribus nigris. — Long. 6 mill. (var. *multo minor). Haustello excepto.*

Voisin de l'*undatus* (*Mikan.*, Loew.), diffère surtout par la coloration des cuisses, la nuance brune des ailes, fondue et non pas tranchée à sa marge, taille moindre.

♂. D'un noir opaque, couvert de poils peu denses et grisâtres, l'abdomen clair-semé de longues soies noires. La face grise, le front blanc de neige. Une frange de poils denses, hérissés, formant une sorte de collerette blanche derrière les yeux. Épaules et flancs munis de longs poils blanchâtres. Balanciers bruns, massue d'un testacé pâle. Ailes presque hyalines, largement teintées de brun à la base et le long du bord externe, extrémité, bords internes et postérieurs, clairs, la nuance brune fondue à la marge, nervures, dans la partie brune, bordées de brun plus foncé. Pieds d'un testacé assez obscur, cuisses noires. Trompe notablement moins longues que le corps, noire.

G. PHTHIRIA (Auctor.).

3. Ph. notata. ♂. (N. sp.).

Haustello thorace paulo breviore, nigro. Antennis et facie obscurè brunescentibus, lineis angustis longitudinalibus et lateralibus, albidis. Thorace griseo, vittis 4 brunneis et breviter pilosulis, scutello testaceo, pleuris obscurè griseis. Calyptris albis, halteribus pallidè testaceis, clavâ albidâ. Abdomine fulvo, segmentis, basi, latè brunneo marginatis, punctoque brunneo minimo, utrinque, notatis, pilis longiusculis, lateralibus, griseis. Pedibus brunneis, femoribus apice, tibiis basi, latè fulvo-testaceo pictis. Alis, paulo brunneis, basi pallidioribus, sed apice, ad marginem externum, obscurioribus — Long. 7 mill. *Haustello excepto.*

Ressemble aux *Ph. vagans*, *umbripennis* et *fulva* (Loew). Mais diffère par la coloration des pieds.

Trompe un peu moins longue que la tête et le thorax réunis. Antennes et face d'un brunâtre foncé, cette dernière, au bord des yeux, ornée de deux bandes étroites, blanches. Thorax gris, avec quelques poils courts, brunâtres, quatre lignes brunes, les intermédiaires rapprochées, plus longues et plus étroites que les latérales, flancs, gris-noirâtre, écusson d'un fauve pâle, cuillerons blancs, balanciers d'un blanc testacé, massue blanche. Abdomen fauve, bordé latéralement de poils grisâtres assez longs, base des segments largement noirâtre, le bord postérieur de ladite nuance fortement ondulée, un petit point brun, enfoncé, situé latéralement sur chaque segment. Pieds noirâtres, extrémité des cuisses et base des tibias

largement testacés. Ailes d'un brunâtre pâle, presqu'hyalines à la base, plus obscures vers l'extrémité et surtout au bord extérieur.

G. PARAGUS (Auctor. et Rondani, Schiner, etc.).

4. P. SEXARCUATUS. ♀. (N. sp.).

Antennis nigris. Facie pallide flavâ, lineâ intermediâ orisque margine, brunneis, fronte nigra nitida. Thorace viridi æneescente, pleuris antice albido pilosis, scutello nigro, flavo marginato. Abdomine fulvo, basi lunulisque tribus utrinque nigris. Pedibus fulvis, genubus pallide flavis, femoribus anterioribus angustissime brunnescentibus, posterioribus tibiisque, late nigro annulatis. Tarsis brunnescentibus. Calyptris albis, halteribus brunneis, clavâ albidâ. Alis fere hyalinis, stigmate latè et pallide fulvo. Genitalibus nigris. — Long. 7 mill.

Voisin des *strigatus* (Meig.) et *productus* (Schiner); mais, par la coloration des cuisses postérieures, entre autres, il se distingue aisément.

Antennes noires, face d'un blanc jaunâtre, la ligne médiane brune n'atteignant pas les bords de l'ouverture buccale, ces derniers latéralement bordés de brun. Front d'un noir très luisant. Thorax bronzé-verdâtre, deux bandes grisâtres, très peu distinctes en avant. Flancs antérieurement garnis de poils blancs. Écusson noir, bordé de jaune pâle. Cuillerons et balanciers blancs, ces derniers, à base un peu brunâtre. Abdomen fauve rougeâtre, portant six lunules assez étroites et noires. Pieds fauves, genoux d'un jaune pâle, base extrême des cuisses antérieures paraissant un peu brunâtre, cuisses et tibias postérieurs, largement annelés de noir. Tarses postérieurs noirâtres. Ailes, hyalines, très légèrement grisâtres, stigmate allongé, étroit, un peu testacé. Organes ♀, bruns,

G. HYPODERMA (Auctor. et Brauerii).

5. H. BELLIERI. ♂. (N. sp.).

Niger et nigro pilosus. Facie testaceo fulvo vestitâ. Thorace nigro nitido latè bivittato, pleuris fulvo pilosis, scutello nigerrimo et toto nigro piloso,

apice nitido. Abdomine, apice, fulvo croceo piloso. Calyptris albis. Alis externè pallidè griseis. Pedibus nigris, genubus tibiisque fulvis. Tarsis pallidè testaceis. — Long. 15 mill.

Très voisin de l'*H. Bovis*, peut-être n'est-ce qu'une variété ? Diffère cependant de ce dernier, par la couleur de son écusson, lequel est *entièrement noir et recouvert de poils noirs.* Je crois que l'unique échantillon que j'ai sous les yeux appartient au sexe ♂, et je me fais un plaisir de le dédier à mon ami et collègue M. Bellier de la Chavignerie.

Entièrement noir et couvert de poils noirs, excepté : face à poils fauves ; antennes brunâtres ; flancs et épaules couverts de poils roux. Deux larges bandes longitudinales, peu distinctes sur le corselet et extrémité de l'écusson d'un noir brillant. Derniers segments de l'abdomen couverts de poils d'un roux-vif. Cuillerons blancs. Ailes hyalines, un peu grisâtres vers l'extrémité et le bord extérieur. Cuisses noires, genoux et tibias fauves, tarses d'un testacé pâle.

Montagnes de la Corse.

CARACTÈRES DE DEUX NOUVEAUX GENRES D'HYMÉNOPTÈRES DE LA FAMILLE DES CHALCIDIDÆ

DE LA

Collection du docteur SICHEL,

Par M. A.-H. HALIDAY.

(Séance du 12 Février 1862.)

Tribu des PERILAMPINI.

PHILOMIDES n. g.

Tarsorum unguiculi subtus denticulati, arolium inconspicuum. Caput anticè profundè excavatum pro receptione antennarum. Epistoma transversum. Genæ breves subintegræ. Prothorax immarginatus. Scuti mesothoraci parapsides subparallelæ. Scutelli parapsides conniventes. Alarum anticarum venæ normalis segmentum costale, citra ramum radialem, hoc parum longius. Abdomen segmento primo brevissimo annulari.

Sp. PAPHIUS : *Ph. flavus occipite metathorace pectore mesothoracis macula oblonga antica fascia media utrinquè antrorsum lobata scutelli apice nigris, antennarum flagello alisque ferruginosis.* — ♂. Long. corp. 6 mill., exp. al. 13 mill.

De l'île de Chypre. — Coll. Sichel.

Plus grand que la plupart des espèces de cette famille, en différant notablement par les teintes non métalliques. D'un jaune fauve varié de noir ; tête et tronc couverts d'une ponctuation forte, un peu ruguleuse, plus grosse sur la partie antérieure de la plaque dorsale du mésothorax, et vers le bout de l'écusson, qui est un peu plus long que large à la base, rétréci et tronqué (ou même presque échancré) à l'extrémité. Des poils fins blanchâtres naissent partout des ponctures ; l'abdomen de même est pubes-

cent, mais lisse. La tête en ovale transversal, se prolongeant sous les yeux beaucoup moins que dans les *Perilampes*; les yeux d'un ovale allongé dans le sens vertical, parsemés d'une pubescence hérissée, très fine et éparse. Les joues qui sont très courtes, ne montrent pas de suture descendant de l'angle de l'œil. Le front est excavé pour la réception des antennes; la cavité très profonde, ovale, allongée, lisse dans le fond, à bords assez prononcés. La partie inférieure de la face est courte, traversée par une ligne imprimée assez forte, en angle obtus au dessus, qui dessine l'épistome des *Perilampes* de forme transversale. Les sillons descendant sous les antennes manquent ici. Le labrum est infléchi, mais non caché, transversal, arrondi sur le bord ; les mandibules assez longues, en faces aiguës (unidentées au bord interne ?). Le flagellum des antennes (12-articulées) est épais, en fuseau, pas plus long que le scape. Le thorax bombé comme dans les *Perilampes*, tombant brusquement en devant et en arrière ; mais le devant n'est pas bordé par le collier du prothorax, celui-ci se repliant plus en bas sur la déclivité antérieure. Les sutures des Parapsides du mésothorax sont à peu près parallèles, assez légères, surtout en avant ; le lobe du milieu est imprimé d'un sillon longitudinal de peu de profondeur qui s'évanouit aussitôt en arrière. Les parapsides du scutellum, peu marquées, se réunissent presque sur le milieu du dos. Le scutellum est plus allongé que dans les Perilampes et plus aplati à l'extrémité. L'abdomen, plus étroit que le thorax et guère plus long, ovale-orbiculaire, atténué à la base, mais non pas distinctement pétiolé ; le premier segment n'offrant qu'un très court anneau ; le second segment est beaucoup plus grand que les suivants. Dans l'individu ♂, unique de la collection Sichel, l'abdomen est déprimé sur le dos, ce qui pourrait bien n'être que par suite d'une violence quelconque. Les côtés du thorax sont ponctués plus légèrement que le dos. Les pieds médiocres, pubescents ; cuisses mutiques ; éperons (comme d'ordinaire) 1 : 2 : 2 ; celui du pied antérieur bidenté à l'extrémité ; le tarse assez mince, plus court que le tibia ; les articles décroissant en longueur jusqu'au quatrième, le cinquième presque de la longueur du premier ; les ongles sont de la moitié de la longueur de cet article, forts, courbés, munis d'une dent aiguë sous le bout, et de quelques (3) autres denticules plus petits, qui le précèdent. La denticulation est facile à constater, parce que la pelote (qui dans les Perilampes égale ou surpasse même les ongles) est à peu près avortée dans ce genre-ci. Les ailes sont assez larges, sans cils sur le bord, parsemées d'une pubescence microscopique très fine et serrée. La veine ordinaire des ailes antérieures est assez forte, se joignant au côté par un trait linéaire bien court (« ulna »), se bifurquant ensuite avec l'un et l'autre rameau, un peu plus court que

l'ulna ; le rameau antérieur (ou « metacarpus ») s'atténue jusqu'à ce qu'il disparaisse sur le côté ; le rameau interne (ou radial) formant un point épais à pédicule très court. Les crochets des ailes inférieures, au nombre de six, serrés, dont le premier plus petit, presque droit. Couleur jaune-fauve, variée de noir ; la pubescence blanchâtre. Ailes enfumées, veine d'une couleur plus foncée. Le flagellum des antennes, l'épistome, la lèvre supérieure et les mandibules au bout, avec les éperons, et les pointes des ongles sont d'un ferrugineux obscur ; le derrière de la tête, le prothorax et le métathorax, avec les côtés et la poitrine du métathorax, noirs. Le bout rétréci de l'écusson est noir ; de même la base en bande linéaire transversale, qui s'étend sur le bord contigu de la plaque dorsale, en s'avançant un peu en angle au milieu, et se prolongeant sur chacune des parapsides en forme de bande longitudinale raccourcie et arrondie en avant. Il y a de plus une tache oblongue sur le milieu de la partie antérieure du dos, qui entoure le sillon et s'avance entre les deux bandes des parapsides, sans les atteindre tout à fait. L'abdomen est un peu brunâtre au bout.

Long. du corps 6 mill. Envergure des ailes 13 mill.

Tribu des Eupelmini.

Chirolophus n. g.

Antennæ maris flabellatæ, articulis valdè imparibus, interioribus flagelli brevissimis, intermediis elongatis.

Sp. Eques: *Ch. niger æneescens, antennarum scapo, fronte, metathorace, abdominisque segmento primo cyaneis, tarsis basi albidis alis albo-diaphanis* ♂. — Long. corp. 5 mill., exp. al. 10 mill.

Ex Algeria. — Coll. Sichel.

Habitus à peu près d'un *Eupelmus*. Front légèrement sillonné. Impressions normales du dos du métathorax assez prononcées. Abdomen (♂) aussi long que la tête et le thorax réunis, un peu comprimé, plus étroit que le thorax ; les segments presque égaux en longueur. Ailes tout à fait dénuées de poils ou pubescence ; segment costal de la veine ordinaire n'en constituant guère qu'un quart, plus court que le segment courbé (*prævulnare*) qui le précède ; le radius très court, pédiculé, le métacarpus encore plus court, presque nul ; ailes postérieures assez larges, à veines humérale et brachiale-récurrente masquées, mais sans teinte. Antennes plus

longues que la tête et le thorax réunis ; le premier article linéaire, allongé ; le second très court, obconique, le troisième le plus court de tous, en anneau simple ; les quatre suivants très courts, mais croissant successivement, chacun muni d'une branche (*ramus*) allongée, aplatie et courbée ; le huitième égalant de longueur les quatre précédents réunis, et guère plus court que le scape, muni à la base d'une branche semblable ; les deux suivants décroissant de longueur ; le dixième un peu plus long et plus épais que la massue terminale qui est composée (comme d'ordinaire) de trois articles serrés. Les rayons peuvent s'appliquer l'un à l'autre, en forme d'éventail, n'atteignant pas tout à fait le bout des antennes, noirâtre bronzé. Pubescence blanchâtre, assez longue sur la tête surtout. Le sommet de la tête et le thorax ternes, d'une sculpture écailleuse. Abdomen presque lisse, plus luisant. Antennes et pieds noirs, les tarses jaunâtres à la base. Premier article des antennes, le devant de la tête, le métathorax et le premier segment de l'abdomen bleu d'acier. Ailes blanches, diaphanes, la veine jaune-pâle, un peu brunâtre sur le côté et dans la partie courbée précédente.

Long. du corps 5 mill. Envergure des ailes 10 mill.

OBSERVATIONS HYMÉNOPTÉROLOGIQUES,

Par le Dr SICHEL.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

I. SUR L'HYLOTOMA FORMOSA ♀.

Je mets sous les yeux de la Société une Tenthrède brésilienne (*Hylotoma formosa* Klug), prise dans une des chambres de mon appartement le 15 août 1861, à 7 1/2 du soir; elle était entrée par la croisée. Ce fait très curieux pourrait trouver son explication en ce que, dans la cour sur laquelle donne cette croisée, il y avait plusieurs caisses venant de Londres, d'une maison de commerce qui a des relations fréquentes avec l'Amérique, et peut avoir reçu du Brésil ces caisses, qui malheureusement étaient déjà remplies, fermées et cerclées lorsque je voulais les examiner. Ce qui augmente la difficulté de l'explication, c'est que cette Hylotome fait un nid ou cocon très volumineux, obové (10 centimètres sur 5 à une extrémité et 4 à l'autre), en tissu feutré, jaunâtre, enveloppé d'une membrane ferme, dense, froncée, blanchâtre. Je mets également sous les yeux de la Société ce nid, que j'ai reçu du Brésil en 1859, avec deux insectes parfaits; un pareil nid n'aurait pas échappé à l'attention des emballeurs. Probablement l'insecte fait aussi quelquefois de petits cocons isolés, qui peuvent rester cachés dans une fente du bois.

Relativement à l'*Hylotoma formosa*, je ferai remarquer que Klug (Jahrbücher, p. 248, n° 88) s'est trompé en formant sa division ***** (*trois cellules cubitales*, etc.); l'insecte a évidemment *quatre cellules cubitales*, et doit être placé dans la division **, p. 243, après le n° 64. La première veine transverso-cubitale a échappé à Klug, parce que, située dans la partie basale très noire de l'aile, elle est difficile à voir, surtout sur des individus déjà vieux et desséchés. Sur les trois individus (femelles) que je présente, et surtout sur l'individu frais que M. L. Fairmaire a vu encore vivant, cette veine transverso-cubitale est très évidente.

II. SUR DES CONOPIENS PARASITES D'HYMÉNOPTÈRES.

Plusieurs fois déjà j'ai entretenu la Société de Diptères de la tribu des Conopiens éclos dans des boîtes bien fermées remplies d'Hyménoptères des genres *Bombus et Vespa*, et devant, par conséquent, s'être développés à l'intérieur des corps de ces Hyménoptères. Le fait de ce parasitisme, déjà soupçonné par Latreille (*Audouin*, sur une larve apode, p. 9), a été observé d'abord par Lepeletier de Saint-Fargeau. Nos collègues Léon Dufour et Laboulbène en ont également observé des exemples. A ces faits j'en ai à ajouter un nouveau. J'ai reçu de Montevideo de nombreux exemplaires d'une espèce nouvelle de *Bombus* (*B. thoracicus*), dont je donne ci-dessous la diagnose. Sous l'un de ces bourdons se trouvait, non piqué et couché à plat sur le côté, un *Conops* dont je donne également la diagnose.

Mais un autre fait bien plus curieux, non encore observé jusqu'ici, et qui met tout à fait hors de doute le développement des Conopiens dans l'intérieur des Hyménoptères, s'est produit le 25 août 1861, sous les yeux de MM. Mulsant et Perroud, de Lyon, et sous les miens. Dans une boîte de ma collection, contenant le genre *Chalicodoma*, nous vîmes un *Conops vittata* F., ♂, vivant et parfaitement développé, se promener sur une *Chalicodoma Sicula* Rossi, prise en avril de la même année, avec quatre autres, à Alger, par notre collègue M. Poupillier. L'examen de l'individu sur lequel se trouvait le *Conops* a montré l'abdomen creusé, et le premier arceau dorsal ouvert sur son extrême côté droit par une perte de substance considérable, de forme quadrangulaire.

Il est donc parfaitement démontré, aujourd'hui, que les Conopiens se développent à l'intérieur du corps de certains Hyménoptères, dont quelques genres nous sont seuls connus jusqu'ici, et qu'après avoir parcouru leurs métamorphoses, ils éclosent en perforant largement le corps de leur hôte, et souvent longtemps après la mort de celui-ci.

Notre collègue, M. le docteur Cartereau, à qui j'ai communiqué mon observation, m'a dit avoir vu aussi un *Conops* engagé dans le flanc d'un *Bombus lapidarius*, entre le deuxième et le troisième segment abdominal, et mort avant d'avoir pu effectuer son éclosion.

Je fais remarquer l'intervalle de plus de quatre mois qui se sont passés entre la mort de l'hôte (le *Chalicodoma*) et l'éclosion du parasite (le *Conops*). Je croyais d'abord pouvoir inférer de là que le parasite par-

court ses métamorphoses en partie après la mort de l'hôte ; mais renseigné par M. le docteur Laboulbène, sur le retard de l'éclosion d'autres parasites qu'il a élevés, et ayant moi-même observé de pareils retards, je pense qu'il s'agit ici d'un phénomène de cette nature, et que le *Conops* reste plus longtemps à l'état de pupe, lorsque l'existence de son hôte finit plus tôt que d'ordinaire. C'est là ce qui, selon moi, peut en même temps expliquer un phénomène assez fréquent, l'éclosion, dans des boîtes de *Bombus*, de *Conops* avortés, comme l'un de ceux que je viens de présenter à la Société.

Macquart (*Diptères*, Suites à Buffon, II, p. 23) dit : « Baumhauer » découvrit que les larves des Conopsaires vivent dans les nids des Bour- » dons. Plus tard, Latreille vit le *Conops rufipède* sortir adulte du corps » d'un Bourdon par les intervalles des segments de l'abdomen. » Je n'ai pu remonter à la source de ces observations. J'ai vu éclore un *Myopa* dans une boîte d'*Andrena pilipes*, et un autre dans une boîte de *Vespa vulgaris* élevées de nids (Bulletin de notre Société, 1856, p. LXIII). M. Curtis (Transact. Ent. Soc. Lond. n. s. III, 8, 1856, p. CXVI) a vu élever le *Conops flavipes* du corps d'un *Osmia*, et cite le *Conops auripes* comme parasite du *Bombus hortensis* (*hortorum*). Ce sont donc les genres *Bombus*, *Andrena*, *Osmia*, *Chalicodoma*, *Vespa*, et, en terme général, la grande division des *Hyménoptères porte-aiguillons*, que nous connaissons jusqu'ici comme nourrissant des parasites de la tribu des *Diptères Conopiens*.

Je donne en terminant la diagnose du *Bombus* et du *Conops* nouveaux que j'ai signalés.

Bombus thoracicus, n. s.

Niger, nigro-hirtus, alis nigro-violaceis ; abdominis segmentis 4° et sequentibus rufis ; thoracis dorso fusco-rufo ♀, *rufo-cinerascenti* ♂ ☿. ♂ *abdominis segmentis* 2, 3 *rufo-cinerascentibus.*

Statura Bombi lapidarii individuorum maximorum ♀ ☿ ♂.

Montevideo frequens.

Conops dimidiatipennis, n. s.

Rufescens, facie flava. Antennæ, verticis fascia, thoracis dorsum, abdomen, tarsi ferè omnes, nigra. Alarum dimidium anticum nigrum, posti-

cum albo-hyalinum. Abdominis petiolus, prothorax, pedes partim (forsan et aliæ partes, in hoc unico specimine detritæ), aureo sericea. — Long. 18 mill., al. expans. 20 mill.

Montevideo, ♀ *unica. Præcedentis parasita.*

Au moment de donner le bon à tirer de cet article, le 18 mai 1862, je viens de trouver, dans une boîte de ma collection, un *Conops vittata* F., ♀ var., vivant et se promenant sur des Bourdons. Il est éclos d'un *Bombus lapidarius* L. ♂, pris à Turin l'été dernier par M. Bellardi. Les premier et second segments abdominaux de ce Bourdon, profondément creusés et convertis en une spacieuse loge, sont largement disjoints dans presque toute l'étendue de leur articulation, qui ne tient plus que par une étroite bande médiane de sa partie ventrale. Quelle frappante analogie avec toutes les circonstances de l'observation ci-dessus relatée, même sous le rapport du singulier hasard qui a fait découvrir ces deux éclosions avant la mort du parasite !

III. SYNONYMIE DU GENRE BOTHRIOCERUS.

Le genre *Bothriocerus* Sichel (Annales 1860, p. 759) doit être supprimé, comme synonyme du genre *Megischus* Brullé. Les deux espèces nouvelles conservent leur nom spécifique.

Le *Megischus Europæus* (*ibid.*) est la première et la seule espèce trouvée jusqu'ici en Europe.

Je présenterai prochainement à la Société un travail sur ce genre.

IV. ERRATA AUX ANNALES DE 1860.

Je signalerai enfin une faute typographique à corriger dans les Annales de la Société entomologique, 1860, p. 754, ligne 9. Pour *Andrena pilipes* F., var. *capitis pilis albis*; lisez : *A. Flessæ* Panzer.

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES D'HÉMIPTÈRES

DE COCHINCHINE.

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

1. Aphoena Paulinia. — Long. corp. 16 mill., exp. des élytr. 50 mill. — Cochinchine (Pl. 1, fig. 6).

D'un rouge brique avec le dos, les fémurs, l'extrémité des élytres, l'extrémité des ailes et plusieurs macules sur celle-ci d'un brun noirâtre, au bord antérieur des élytres plusieurs taches noires et présentant un appendice céphalique filiforme.

Cette espèce, très voisine de la *dives* Walk., est remarquable par la disposition de ses couleurs. Tête plus large que longue, vertex en forme de carré un peu transversal, avec une carène transverse et de chaque côté des yeux une fossette. Front convexe, sans carène au bord antérieur, un appendice filiforme noir, avec un sillon longitudinal, atteignant presque l'extrémité du mésothorax. Rostre d'un brun rougeâtre atteignant l'extrémité de l'abdomen, le troisième article le plus long. Prothorax presque cinq fois plus large que long, bord postérieur concave, l'antérieur convexe, avec une échancrure médiane, ce qui lui donne un aspect bilobé, et présentant de chaque côté, en dessous des yeux, une forte échancrure. Bords latéraux convexes et noirs, sur le disque une légère carène. Mésothorax faiblement tricaréné et présentant vers son extrémité deux petits points bruns. Élytres avec l'extrémité formée d'un réseau jaune sur fond brun, formant une large bande apicale. Au bord antérieur un grand nombre de points noirs, la nervure clavienne près des plis de l'élytre présentant trois à cinq points noirs. Ailes transparentes au milieu, légèrement bleuâtres et présentant dans cette portion une dizaine de macules plus ou moins régulières brunâtres, l'extrémité brunâtre ; le bord, ainsi que la portion repliée près de l'abdomen, légèrement enfumée. Abdomen rouge en dessous, noir en dessus, avec l'extrémité des segments et les bords latéraux rouges, chaque segment, surtout ceux de l'extrémité, recouvert d'une couche de matière farineuse épaisse. Pattes avec les tibias rouges et les cuisses noires, les postérieures avec trois fortes épines aux côtés externes.

2. CYRENE WESTWOODI. — Long. corps. 14 mill., ailes étendues 22 mill. — Cochinchine. — (Pl. 1, fig. 5. — *A*. Profil. — *B*. L'Insecte étalé. — *C*. Tête. — *D*. Segments abdominaux).

D'un jaune brun, avec une ligne jaune blanchâtre qui s'étend du sommet de la tête aux extrémités des élytres, celles-ci présentant sur son disque plusieurs points de même couleur. Élytres rugueuses, offrant sur toute son étendue de petites verrues qui lui donnent un aspect comme chagriné. Tête une fois et demie plus longue que large, compris les yeux, noire à l'extrémité et présentant une bande médiane jaune blanchâtre, un peu élevée. Côtés carénés. Front concave à la base et creusé en gouttière ; vers son tiers supérieur, quadricaréné, les deux carènes médianes se rendant jusqu'à l'extrémité de la tête, tandis que les deux latérales se dirigent obliquement en haut, contournent la tête et vont se confondre avec les carènes latérales du vertex vers le tiers supérieur de celui-ci. Rostre court, ne dépassant pas les cuisses postérieures. Yeux non échancrés, ovalaires (1). Prothorax trois fois plus large que long, rugueux, surtout vers les bords antérieur et postérieur, avec une bande jaune blanchâtre élevée et de chaque côté un point enfoncé. Bord postérieur coupé droit, l'antérieur convexe, avec une forte échancrure en dessous des yeux. Mésothorax triangulaire et remarquable par une carène ou plutôt un repli transverse près du bord antérieur et bien distinct de ce dernier, ce repli se remarquant un peu en dessous de celui-ci et se rendant d'un angle huméral à l'autre et un peu en dessous également. Élytres concaves, en forme de coquille, avec l'angle postérieur aigu, le bord antérieur convexe, arrondi, un peu concave en arrivant à l'angle postérieur, le bord postérieur ou sutural droit et blanchâtre, toute la surface verruqueuse, comme chagriné. Nervures nombreuses et ramifiées vers l'extrémité ; sur le disque plusieurs points blanchâtres. Ailes d'un transparent hyalin. Abdomen d'un jaune rougeâtre, comprimé. Pattes brunes, jaunâtres, les cuisses postérieures offrant vers l'extrémité deux épines latérales.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Cyr. foliacea* Stäl, *novæ fulg : formæ*, 1859. Berl., Ent. Zeit., p. 316 ; mais sa phrase « *Cori parte dimi-* » *dia basali (excepto ad suturam clavi) lævissima* » m'empêche de lui rapporter mon espèce, car le corium est partout de même nature, granuleux, lisse.

(1) M. Westwood, dans les caractères génériques de ce genre, indique les yeux échancrés ; ce serait donc un caractère spécifique.

3. Phylliphanta marginalis Signoret. — Long. ailes étendues 18 mill. — Cochinchine.

D'un vert jaune, un peu plus clair en dessous. Sommet de la tête et circuit des élytres d'un brun jaunâtre. Ailes blanchâtres. Tête acuminée en avant et recouverte presque en entier par le prothorax, celui-ci s'avançant bien au delà des yeux et ne laissant apercevoir de la tête que le prolongement céphalique, d'abord dirigé en bas, il se contourne au delà des yeux, pour se diriger brusquement en avant, en formant un angle carré. Bord antérieur arrondi, très convexe, le bord postérieur concave. Mésothorax très large, convexe, arrondi en avant, extrémité arrondie, la partie médiane aplatie, limitée par deux carènes complètes, de chaque côté desquelles on en remarque deux autres incomplètes qui partent du bord antérieur. Élytres avec l'angle inférieur très aigu. Bord supérieur arrondi. Angle externe arrondi. Bord externe presque droit. Bord sutural sinueux et rugueux, la nervure cubitale externe très élevée et présentant de chaque côté un grand nombre de petites tubérosités, la nervure et les tubérosités d'un brun jaune. Ailes blanchâtres. Abdomen jaunâtre, avec les organes sexuels brunâtres. Pattes jaunes, les tibias antérieurs brunâtres.

Cette espèce me paraît très voisine d'une espèce pour laquelle M. Walker a créé le genre *Cromna*, et qu'il nomme *C. acutipennis*, mais à laquelle il m'est impossible de la rapporter d'après la description qui est insuffisante et qu'il range parmi les Dictyophoroïdes, tandis que la figure se rapporte à un *Phylliphanta*, et à une espèce voisine, la mienne en différant par la grandeur et surtout par la réticulation des élytres, qui est de moitié plus nombreuse dans l'*acutipennis*.

4. Rasahus apicalis Signoret. — Long. 17 mill. — Cochinchine.

Jaune, avec le lobe postérieur du prothorax, le sommet de l'écusson, partie des élytres, de la poitrine et de l'abdomen, noirs. Tête jaune, avec une bande latérale brune, qui s'étend de la naissance du rostre au bord antérieur des yeux. Antennes, premier article jaune, le second brun, les autres manquent. Rostre jaune, premier article court, le second trois fois plus grand, le troisième la moitié de celui-ci. Prothorax avec le fond des sillons, du lobe antérieur brun, lobe postérieur brun, lisse avec quelques petites rides près du sillon transverse. Écusson pubescent, jaune à la base, noir au sommet, celui-ci acuminé, avec les côtés présentant un rebord élevé. Élytres brunes, jaunes à la base, et présentant au sommet de la corie, au bord interne, une large macule jaune. Membrane d'un

brun noir, avec le sommet jaune. Poitrine noire, excepté vers les trochanters et aux sutures qui sont jaunes. Abdomen jaune au milieu, brun vers les bords, bords latéraux alternativement jaune et noir. Pattes jaunes.

5. SYCANUS ATROCOERULEUS Signoret. — Long. 19 mill. — Cochinchine.

D'un noir bleuâtre, excepté sur le pronotum et les élytres, qui sont d'un noir de poix, la nervure qui sépare la corie de la membrane jaunâtre, écusson présentant une épine bifide à l'extrémité.

6. EULYES DOHRNI Signoret. — Long. 20 mill., larg. 9 mill. — Patrie : Cochinchine.

Pubescent, noir. Bords latéraux de l'abdomen rouges, avec une large macule arrondie sur chaque segment. Fémurs légèrement noduleux.

7. PETALOCHEIRUS VICINUS Signoret. — Long. 15 mill. — Patrie : Cochinchine.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *P. Murrayi* Mihi et en diffère par l'écusson uniépineux, par les épines des angles postérieurs du prothorax dirigé en avant et par l'absence des épines postérieures du lobe antérieur du prothorax.

D'un brun terreux, avec la base externe des élytres, une fascie au sommet latéral de chaque segment et les quatre tibias postérieurs jaunes, ceux-ci présentant la base, le sommet et un anneau vers le tiers basilaire, noir; sur les élytres, au sommet de la corie, une macule irrégulière d'un noir velouté. Tête avec un sillon transverse entre les yeux et un sillon médian. Rostre très robuste, logé entre les épines antérieures du prosternum. Pronotum divisé en deux lobes, l'antérieur plus petit et présentant aux angles antérieurs une épine assez forte, dirigée obliquement en dehors ; le postérieur, le double plus large, présente aux angles huméraux deux fortes épines dirigées en avant. Écusson uniépineux. Élytres plus courtes que l'abdomen. Abdomen largement dilaté et offrant au sommet de chaque segment une épine. Pattes, les antérieures présentant une dilatation aux tibias, le bord supérieur convexe jusqu'au milieu et sinueux au delà vers le sommet, l'inférieur sinueux, convexe ; les cuisses antérieures mutiques, les autres présentant une épine vers le sommet.

DESCRIPTION

DE

TROIS LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX D'ESPAGNE,

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 12 Février 1862.)

1. Hemerophila Barcinonaria. Pl. 1, fig. 2.

Pectinicornis; alis omnibus fuscis : anticis puncto centrali nigro, minutissimo, et lineis duabus nigris tenuiter ornatis : posticis unicâ. Larva ignota.

Habitat in Hispaniâ.

Elle est de la taille de l'*H. abruptaria* Thunb. (*Petrificaria*), mais elle s'en distingue immédiatement par sa couleur qui est d'un brun carmélite uniforme. Les ailes supérieures sont traversées, comme celles d'*abruptaria*, par deux lignes noires, parallèles, très fines; l'extrabasilaire presque droite et n'atteignant pas la côte; la coudée plus sinueuse et formant un petit angle aigu vers l'apex. Les ailes inférieures, moins profondément dentées que celles d'*abruptaria*, n'ont qu'une seule ligne noire, denticulée et légèrement bordée de brun jaunâtre extérieurement.

Les ailes supérieures laissent seules voir en dessus le point central qui est noir, fort petit, bien arrondi et placé vers le haut de la cellule. En dessous, le point central existe aux quatre ailes. Celui des inférieures est le plus épais.

Les antennes du mâle sont à lames courtes, très serrées, et terminées en pointe. Palpes épais, d'un brun presque noir, avec le deuxième article déprimé et le troisième fort court et un peu plus clair.

Cette intéressante Géomètre a été prise aux environs de Barcelone, en mai, et deux fois seulement, par M. Himmighoffen qui a eu la générosité de me l'offrir. La femelle et la chenille ne sont pas connues.

2. CAMPTOGRAMMA UNIFORMATA. Pl. 1, fig. 3.

Seticornis ; alis integris, brunneo-fulvis, concoloribus, multistriatis : anticis puncto discoïdali tenuissimo ; abdomine maris pilis rigidis truncato.
Habitat in Hispaniâ.

Cette Géomètre m'a été envoyée par M. Himmighoffen, sous le nom de *riguata*, mais elle diffère essentiellement de cette dernière et se rapproche davantage de *scripturata*, dont elle est également distincte.

La coupe des ailes est la même que celle de *scripturata*. Leur couleur est un brun roussâtre uniforme à reflets verdâtres. Les supérieures sont traversées par un grand nombre de lignes un peu plus foncées, formant un dessin confus, mal écrit ; mais la coudée est éclairée extérieurement par une ligne très fine, d'un gris blanchâtre, qui la borde. La subterminale est indiquée par une série de petits points de la même couleur.

Aux ailes inférieures le dessin est encore moins apparent. C'est à peine si les nombreuses lignes ondulées qui les traversent se détachent du fond ; mais on voit comme aux supérieures une série de petits points plus clairs et parallèles à la frange vers le bord externe. Le point discoïdal n'apparaît en dessus qu'aux ailes supérieures ; on l'aperçoit avec peine. La frange est double aux quatre ailes, soyeuse, et précédée d'une rangée de petits traits noirs.

Palpes plus courts que chez *scripturata*, moins relevés, dépassant à peine la tête. Abdomen uni, sans points, ni lignes, coupé carrément chez le mâle et terminé par un faisceau de poils raides. Tibias postérieurs des mâles grêles, très allongés, armés de deux fortes paires d'éperons.

Le dessous est d'un gris terne, à dessin très effacé ; le point cellulaire y existe aux quatre ailes, mais est très faiblement indiqué.

Cette description est faite d'après quatre individus qui ne varient pas.

Découverte en Espagne, aux environs de Barcelone par M. Himmighoffen.

3. ACIDALIA DORYCNIATA. Pl. 1, fig. 4 et 4 *a*, Chenille de la même espèce sur une branche de *Dorycnium*.

Seticornis ; alis omnibus albido-cinereis, puncto centrali nigro et lineis duabus fuscis, transversis : anticis maximè elongatis : posticis rotundatis. — Larva Dorycnium pascens.
Habitat in Hispaniâ.

Cette petite Géomètre se rapproche par la forme des ailes de l'*Acidalia longata* Her-Schaëff., mais elle diffère essentiellement de cette dernière

par la couleur et le dessin. Les quatre ailes sont d'un gris blanchâtre. Les supérieures sont fort allongées et traversées par deux lignes principales d'un brun foncé, parallèles. La première de ces lignes, l'extrabasilaire, s'arrête au point central. La seconde ligne, qui est parallèle à la première et presque droite dans les deux tiers de son parcours, devient ensuite très sinueuse et fortement denticulée jusqu'à la côte. Entre ces deux lignes existe une troisième ligne, brune, plus pâle, équidistante, passant sur le point central, mais peu visible chez le plus grand nombre des individus. Les ailes inférieures sont beaucoup moins lancéolées, arrondies et traversées par deux lignes brunes principales qui sont la continuation des deuxième et troisième lignes des ailes supérieures. Les quatre ailes ont un point central petit, noir, bien arrondi.

La frange est longue, très soyeuse, et précédée d'une rangée de petits traits noirs.

Les antennes sont simples. Elles n'offrent, ainsi que les palpes, le thorax et l'abdomen, rien de particulier.

Les tibias sont allongés, non renflés, et armés de deux éperons d'inégale longueur.

La découverte de cette *Acidalia* est encore due au zèle infatigable de M. Himmighoffen, qui l'a élevée plusieurs fois de chenille. D'après la description des premiers états accompagnée d'un dessin, que m'a transmis notre obligeant collègue, la chenille est assez allongée, un peu déprimée sur le dos, avec les côtés saillants. La tête est bifurquée et tout le corps laisse voir à la loupe quelques poils courts et raides. La couleur varie du gris-rougeâtre à un gris de terre plus ou moins foncé ; tantôt la chenille a tout le long du dos une série de traits sagittés, noirâtres ; tantôt ce dessin manque. Le ventre est d'un gris généralement plus obscur et qui varie également de ton.

Cette chenille vit sur les *Dorycnium*, dans les lieux arides et très chauds. Pour se transformer elle forme une légère coque à la surface de la terre ou parmi les branches basses de la plante. La chrysalide est d'un brun clair, peu luisant, marqué sur les anneaux de quatre séries de taches noirâtres. Le dernier anneau est terminé par une pointe qui paraît munie de cinq crochets quand on l'examine à la loupe.

L'insecte parfait paraît en mai, puis en juillet et août. On le trouve même encore quelquefois en octobre, ce qui semble indiquer une troisième génération.

Espagne (Catalogne).

NOTE SUR LA PERISPHOERA GLOMERIFORMIS.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs Orthoptères coureurs de la famille des Blattides, et qui sont remarquables par leur forme singulière. En effet, quand on examine ces singuliers Orthoptères, on remarque que par leur forme ils rappellent les *Sphæroma* et les *Armadillo*, Crustacés de l'ordre des Isopodes, et les *Glomeris* Myriapodes de l'ordre des Diplopodes. Comme ces Annelés, cette espèce, à laquelle je donne le nom de *Perisphæra glomeriformis*, a la faculté de se rouler en boule et de cacher dans cette position sphérique ses antennes et ses organes de la locomotion. Je ne m'étendrai pas davantage sur l'organisation de ces singuliers insectes, seulement je ferai remarquer que cette coupe générique a été établie en 1831, dans le tome XXII des Annales des Sciences natur., par M. Serville, et que M. Burmeister, dans son Handb. der. Entom., tom. II, p. 483 (1839), en changeant le nom de *Perisphæra* en celui de *Perisphæria*, aurait dû au moins citer M. Serville, créateur de ce nouveau genre, puisque ce savant considère les *Perisphæra* et les *Perisphæria* comme identiques. Dans un travail que je destine à nos Annales, je décris cette nouvelle espèce, qui a été découverte en Cochinchine, et qui habite aussi les environs de Manille, où elle a été rencontrée par M. Lorquin. Je dirai aussi que le premier de ces pays nourrit une seconde espèce de *Perisphæra*, et que je considère comme étant la *Perisphæra armadillo* de M. Serville.

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

(Suite) (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

Président honoraire.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

I.

CONSULTATION SUR UNE LARVE AQUATIQUE.

Quand je bats le rappel dans mes vieux dossiers pour en exhumer quelque bribe, quelque fragment dont la science pourrait s'accommoder, au dire de mes entrailles paternelles, je me représente volontiers ce marchand qui, pour prévenir une banqueroute, vend son fonds de magasin.

Il y a bien trois grands lustres que chaque hiver, mon regard vient butter contre un portrait de larve inconnue. Toujours je l'ajourne à la saison prochaine, dans l'espoir de compléter son histoire. Hélas ! les saisons se succèdent, les investigations se renouvellent et la larve garde le *statu quo*.

De déceptions las, je me décide à traduire l'inconnue à la haute cour scientifique ; j'en appelle au savoir de mes collègues, tant nationaux qu'étrangers. Afin de les éclairer, dans l'intérêt de la science et dans le mien propre, non seulement je veux produire les traits fournis par la structure extérieure, mais aussi ceux dévoilés par le scalpel dans les cavités splanchniques. Les documents puisés dans ces deux modes d'investigation pourront, je l'espère, mettre les consultants sur la voie de la détermination de l'insecte dont notre larve litigieuse n'est que le premier âge. Ce sera là une entomotomie comparée qui n'est pas sans valeur de science.

(1) Voyez 4e Série, tome I (1861), pages 5 à 16.

CHAPITRE Ier.

FORME ET STRUCTURE EXTÉRIEURES

DIAGNOSE. — *Larva aquatica, apoda, acephala, pseudopodis instructa; cylindrico-subincurva, glabra, glauco-virescens; anticè attenuata, posticè branchiis duabus, conicis, divergentibus, villosissimis terminata; undecim segmentata; segmentis thoracis lævigatis inermibus; reliquis seta spiniformi laterali, duabusque in dorso; stigmatibus inconspicuis, vel nullis.*— Long. 8-10 lin. (Pl. 2, fig. 2; *larve* grossie, et fig. 2 *a*, *pseudopode* considérablement grossi pour mettre en évidence les piquants et les crochets).

Hab. sub cortice palorum immersorum nec non in lignis cariosis, in flumine ADOUR *prope* SAINT-SEVER.

Dans le repos, cette singulière larve est incurvée, surtout à sa partie postérieure, un peu comme les Chevrettes (*Gammarus pulex*), et alors elle semble cylindroïde. Mais dès qu'elle se livre à l'ambulation, son corps s'étend sur son support, devient moins convexe et elle acquiert le maximum de sa longueur. C'est en octobre qu'elle arrive à son développement définitif.

Son tégument est mince, lisse et souple; il n'a rien de la texture coriacée des larves aquatiques du *Stratiomys* et du *Potamophilus*.

Dans l'eau, elle est d'un vert glauque uniforme; à l'air, les segments dorsaux ont en avant une fine bordure obscure bien marquée, ainsi que la représente la figure. Cette bordure disparaît complétement par l'immersion, pour reparaître de nouveau lors de l'émersion. Je ne me rends pas raison de ce fait même en le rejetant sur un jeu d'optique.

Les trois premiers segments du corps sont lisses et privés de pseudopodes. Ils correspondent évidemment au thorax d'après la règle générale. Le premier de ces segments, atténué en avant, a d'autant plus l'apparence d'une tête qu'au dessous de sa pointe il existe une bouche ou proboscide avec des appendices articulés qui parfois font saillie en dehors de cette pointe. Je parlerai bientôt de la bouche. En attendant, j'assure que ce premier segment n'est en réalité que le prothorax.

Ces trois segments thoraciques, ce proboscide rétractile se retrouvent dans une foule de larves apodes et acéphales, surtout parmi les Diptères du groupe des Muscides, dont les larves vivent dans les ordures liquides, mais celles-ci ont des stigmates et la nôtre est privée de ces orifices respiratoires.

Sans sortir de la région thoracique, abordons l'organisation buccale de notre problématique larve.

Dans mes si nombreuses dissections de larves acéphalées de toute espèce, je n'en ai point rencontré qui aient autant éprouvé ma patience. L'appareil buccal a pour bouclier le premier segment thoracique. Il faut donc renverser l'animal en supination, pour bien juger la composition et le fonctionnement de cet appareil. Il y a là une forte masse charnue ou musculaire qui préside à la protraction et à la rétraction du proboscide. On voit en avant, et dans la ligne médiane, une tige sétacée, acérée, brune, cornée, au bout de laquelle une lentille bien servie constate quelques poils courts qui ont à mes yeux une signification. Ils prouvent que la pointe de cette tige est destinée à se porter en dehors pour exercer quelque manœuvre sur l'aliment. Cette tige médiane se bifurque en arrière pour prendre un point d'appui ou d'insertion sur le massif musculaire dont il reçoit l'impulsion.

Près de cette même tige se voit un filet brun et corné qui semble fournir des points d'attache à certains muscles du proboscide. Au premier coup d'œil, et cette illusion est facile, j'avais cru que la tige centrale se trifurquait en arrière. Jusqu'ici l'ensemble de cette organisation rappelle celle de quelques larves acéphalées de Muscides, et s'il n'y a pas identité absolue de structure, il y a du moins analogie de fonctions.

Au bout et de chaque côté du proboscide s'insèrent deux appendices articulés, assez longs pour être parfaitement appréciés. L'un plus supérieur, auquel je donne la dénomination provisoire d'*antenne*, est formé de deux articles allongés dont le basilaire est un peu plus gros que le terminal. Cet appendice est sujet à faire saillie au bout du prothorax. Je ne vois rien d'analogue dans les larves acéphalées de Diptères.

L'autre appendice plus inférieur serait un *palpe*. Il est pareillement formé de deux articles dont le basilaire est fort court et l'autre allongé, plus longs même que le terminal de ce que j'ai appelé l'antenne.

L'abdomen de la larve en consultation se compose de huit segments, nombre normal dans la plupart des larves. Ces segments ont chacun une paire de pseudopodes dont je parlerai tout à l'heure. Le dernier seul, dont la configuration et les fonctions sont spéciales, n'en a qu'un isolé, unique. Mais indépendamment des pseudopodes, chacun des six premiers segments abdominaux a de chaque côté, près de l'angle antérieur, une spinule cornée dirigée en arrière, insérée sur la membrane souple et contractile qui unit les segments dorsaux aux ventraux. Deux spinules semblables se voient à la région dorsale de l'abdomen. Le pénultième segment ou le septième a le double de ces piquants sur ses côtés. L'un tout à fait sous-marginal est un peu plus grand ; l'autre est discoïdal, c'est à dire placé sur l'aire ou le disque du segment près du bord latéral. Ces

piquants mobiles sur leur point d'insertion jouent un rôle dans l'ambulation ou la reptation.

J'ai dit la position des pseudopodes sur les segments abdominaux. Il nous reste à exposer leur admirable structure. En déniant des pattes articulées à notre belle larve, la nature ne l'a point déshéritée de locomobilité. Nous allons voir combien elle est ingénieuse pour assurer à chaque créature, quelque infime qu'elle soit, sa conservation individuelle dans des milieux si variés, et la faculté d'atteindre le but préconçu et irrévocable de son rôle dans les harmonies universelles.

Les pseudopodes (pl. 2, fig. 2 *a*) sont des mamelons charnus, musculaires, tellement rétractiles que dans certaines conditions ils peuvent rentrer en eux-mêmes et se soustraire au regard. D'autrefois, comme par la détente d'un ressort, ils s'appliquent sur le plan de support. Chacun d'eux se termine par deux demi-disques séparés par une rainure qui, sans doute, les rend indépendants dans leur action. Ces demi-disques sont bordés de piquants plus ou moins courbés, et armés à leur centre de crochets ou hameçons. Cette armature est merveilleusement adaptée à une ambulation préhensive sur des surfaces habituellement humectées et glissantes, et à prévenir, par les crochets centraux qui servent d'ancres, les naufrages lors de la tourmente des flots.

A cette occasion, je ferai remarquer que notre larve, non seulement habite les crevasses du vieux bois flottant, mais elle se plaît surtout sous l'abri de l'écorce inondée des pieux ; je l'ai même rencontrée sous l'écorce émergée de ces derniers. Cette circonstance m'avait porté à croire que la larve, exposée ainsi à l'air atmosphérique, devait avoir des stigmates. Mais j'ai vainement cherché ces orifices respiratoires. Je reviendrai sur ce point à l'article de la respiration.

En analysant, en soumettant à une appréciation réfléchie les traits extérieurs de notre larve, en faisant appel à mes écrits, à mes dossiers sur les nombreuses métamorphoses que j'ai étudiées, en compulsant les ouvrages, si riches de faits, de Réaumur, De Géer, Swammerdam, Lyonet, etc., je me trouve ramené, après bien des balancements, à l'idée positive qu'elle appartient à l'ordre des Diptères.

En procédant par voie d'exclusion, en descendant l'échelle diptérologique, j'ai fini par classer ma larve dans la peuplade des Muscides *acalyptérées* de Macquart, ou sans cueillerons aux balanciers. Beaucoup d'entre elles ont le genre de vie riverain, ce qui est déjà une condition favorable à mon classement de la larve qui fait le sujet de ce travail.

J'étais dans ces perplexités de devination lorsque, me frappant le front, je fis jaillir de mon casier mémorial un vieux souvenir qui vint rajeunir

mes espérances. Ce souvenir prend sa source dans un document, à la date de plus de vingt ans, fourni par un ami de science et de cœur, qui ne se doute nullement qu'une de ses observations entomologiques, à laquelle il a attaché peu d'importance, est devenue pour moi la boussole qui atténue grandement le supplice de mes doutes et m'ouvre la voie de la vérité. J'ai hâte de m'expliquer.

Le professeur, célèbre à plus d'un titre, M. Joly, de Toulouse, publia en 1840, un remarquable mémoire sur un petit Crustacé des eaux salines (1), où le scapel, le pinceau et la plume se disputent la prééminence. Cet écrit se termine, à titre simplement supplémentaire, par une iconographie des métamorphoses d'un Diptère que M. Joly rapporte avec raison au genre *Ephydra* de Meigen, mais dont il n'a point déterminé l'espèce. La larve de ce Diptère est aquatique et abondait au fond de l'eau avec le petit Crustacé. Or, les *Ephydra* sont de petites Muscides que l'on rencontre fréquemment sur les bords ombreux et humides des flaques d'eau.

D'après les bonnes figures de M. Joly, sa larve des salines a la configuration, la segmentation, la bifurcation du bout de l'abdomen et le nombre des pseudopodes de la larve des bords de l'Adour. Mais le segment caudal de la larve d'*Ephryda* est proportionnellement plus long, plus effilé, plus profondément fourchu, et les branches de la fourche n'offrent aucune villosité. On dirait, sans que M. Joly l'ait exprimé dans son texte, que le bout tronqué de ces branches est couronné de cils fort courts qui ne sont sans doute que des branchies. J'ai vu, ainsi que Réaumur et De Géer, de semblables organes respiratoires terminer la queue simple et tubuleuse de la larve aquatique des *Stratiomys*.

Cette absence de villosité aux branches de la fourche caudale établit, indépendamment de la taille qui n'est que de deux lignes environ, une notable différence, non seulement spécifique, mais même générique, entre la larve de M. Joly et la mienne. Je rends grâce à cet habile observateur du service signalé qu'il me rend, ainsi qu'à la science.

Mais tout en ayant signalé les grands rapports de ma larve avec celle de M. Joly, je suis loin d'être fixé sur le genre définitif du Diptère en lequel elle doit se transformer. Je maintiens donc le titre consultatif de mon travail.

Une larve de dix lignes de longueur doit donner naissance à une Muscide acalyptérée de la plus forte taille. Or, dans la contrée que j'habite et où, pendant une longue série d'années, j'ai poursuivi et étudié avec prédilection les Diptères dont j'ai publié l'anatomie (2), les plus grandes

(1) Histoire d'un petit Crustacé *(Artemia salina)* auquel on a faussement attribué la coloration rouge des marais salans, par M. N. Joly, professeur. Montpellier, 1840.

(2) Mémoires de l'Académie des Sciences de l'Institut, 1850.

Mouches acalyptérées des rives de l'Adour, appartiennent aux genres *Sepedon* et *Tetanocera*.

Par une coïncidence des plus heureuses pour moi dans la cause actuelle, j'ai connu, décrit et figuré les métamorphoses du *Tetanocera ferruginea* (1), la plus grande espèce du genre (4-5 lignes). Ces métamorphoses se sont opérées sous mes yeux, dans une éducation privée, et ont la plus parfaite authenticité. La larve du *Tetanocera* ne ressemble en rien à celle qui fait le sujet de ma consultation. Longue de six à huit lignes, suivant son degré d'extension, elle a, quoique aquatique, deux grands stigmates postérieurs logés dans une caverne multilobée. Ainsi ma larve ne saurait appartenir au genre *Tetanocera*, et les nombreuses espèces de celui-ci, dont j'ai disséqué cinq ou six, ont toutes la même physionomie, les mêmes habitudes.

Il me resterait donc maintenant à rapporter ma larve au genre *Sepedon*, dont les deux espèces européennes se trouvent fréquemment sur nos plantes aquatiques ou marécageuses. La différence de taille entre le *Sepedon* ailé, long de quatre lignes, et ma larve, qui en compte dix, ne serait point un obstacle sérieux. Combien de larves qui se raccourcissent considérablement dans leur transformation ! Voyez-en de nombreux exemples dans les Diptères, dans les Lépidoptères et dans les hétéromérés des Coléoptères, etc.

CHAPITRE II.

ANATOMIE.

Dans l'exposition succincte des traits d'organisation intérieure de notre larve, je poursuivrai le parallèle de ces traits avec ceux fournis par les formes extérieures. Je renvoie à une autre occasion et les figures et les détails de cette anatomie.

1° *Appareil sensitif.* — Notre larve, quoique acéphalée, a un grand *cerveau* ovalaire, bilobé, de la partie antérieure duquel partent les nerfs buccaux. Ce cerveau est immédiatement suivi d'un chapelet de douze *ganglions rachidiens* contigus, presque soudés, mais non confondus. Je n'ai point rencontré une semblable chaîne ganglionnaire dans les nombreuses larves de Diptères qui ont passé sous mon scalpel. Pour mettre en évidence ce chapelet serré, il faut renverser l'animal pour le disséquer. Les trois premiers ganglions sont sous le cerveau même et un peu plus

(1) Annales de la Soc. Ent. de France, 1847.

grands que les suivants ; ils semblent représenter les ganglions thoraciques de certaines larves de Diptères.

Dans les insectes ailés des Muscides acalyptérées, il n'y a en tout que deux ganglions dans le *Tetanocera*, trois dans l'*Ortalis*, un seul dans la plupart des autres genres sans en excepter le *Sepedon*.

2° *Appareil respiratoire.* — Ainsi que je l'ai déjà insinué, il n'existe pas de stigmates dans notre larve ; sa respiration est *branchiale*.

Les branchies sont formées par les poils longs et souples qui garnissent soit les cornes du dernier segment abdominal, soit le bord postérieur de celui-ci.

Ces cornes ne sont point une continuation du tégument ; elles s'insèrent à ce dernier par une articulation fine, linéaire, qui lui permet le jeu nécessaire pour agiter, fouetter l'eau et en extraire, en sécréter par une chimie organique merveilleuse, l'air respirable ou peut-être la portion vitale de cet air, le seul oxygène.

Mais comment cet air, à mesure qu'il se fabrique par ces franges animées, pénètre-t-il dans le corps pour en vivifier les organes, comment s'introduit-il dans ces deux longues et resplendissantes trachées latérales si faciles à constater ? Je n'ai pu soulever qu'un lambeau du voile qui, en nous dérobant le mystère, stimule d'autant plus la curiosité. Voici donc ce qu'il m'a été permis de voir.

Quand on renverse le segment branchial, de manière à mettre en évidence sa face ventrale, on voit, entre les insertions des deux cornes et la base du pseudopode isolé, deux disques ronds, glabres, contigus, d'une teinte plus obscure et sans aucun vestige d'orifice. Je n'ai jamais vu rien de semblable dans l'anatomie de tant d'autres larves. Lorsqu'on exerce avec ménagement sur l'ensemble de ce segment une compression expulsive graduelle, on voit ces deux disques se soulever et entraîner, chacun, un court cylindre charnu et contractile. Alors l'œil armé d'une bonne loupe saisit entre les supports des disques une fente longitudinale que je crus d'abord être l'*anus ;* mais une investigation plus scrupuleuse me fit découvrir au bord postérieur de cette fente trois petits points bruns calleux, ce qui me fit supposer que tout ce petit système était du domaine respiratoire. Dès que la compression cesse, ces cylindres charnus rentrent en eux-mêmes et les disques redeviennent sessiles.

Quel habile et heureux microtomiste nous dévoilera et les connexions anatomiques et les fonctions spéciales de ce système, dont ma longue pratique des autopsies de tant de larves ne m'a encore offert aucun autre exemple ?

Avec une loupe, secondée d'un rayon de soleil, j'ai pu constater, par transparence, sur les cornes branchiales, immergées dans l'eau d'un verre

de montre, l'existence intérieure d'une trachée gonflée d'air. Nul doute que cette trachée ne soit le premier réservoir de l'air sécrété par les branchies, et qu'elle ne se continue avez les trachées latérales dont je vais parler.

Ces trachées latérales, qui se rencontrent dans la plupart des insectes, sont les aortes de la grande circulation aérienne. Elles se continuent d'un bout à l'autre de la cavité splanchnique, émettant des trachéoles nutritives pour tous les organes, pour tous les tissus, constituant enfin une circulation vasculaire aérifère complète.

Avant de terminer cet article, je ferai une remarque qui confirme ce que j'ai déjà vingt fois proclamé, c'est que la nature dans ses créations a toujours une marche graduelle, ascendante ou descendante, pour les grandes comme pour les petites choses. Moi qui suis, par organisation innée, adonné à l'étude de ces dernières, j'ai toujours mis à enregistrer cette marche graduelle une attention toute spéciale.

En poursuivant dans notre larve les trachéoles émises par les canaux aérifères latéraux, j'ai reconnu que des faisceaux trachéens peu fournis s'arrêtaient tout court à des points de la face interne du tégument abdominal qui paraissaient correspondre, et à chacun des segments de cette partie et à des stigmates qui dans le fait n'existent point. Ces jalons, ces moniteurs d'un organisme plus parfait que celui qu'on a sous les yeux, constituent ce que le grand Cuvier appelait des *vestiges*.

Cette même disposition des trachées latérales n'aboutissant à aucun stigmate extérieur, se retrouve dans plusieurs larves aquatiques à branchies, notamment dans celle du *Stratiomys chameleon*, dont j'ai fait aussi la dissection.

Mais ici se présente une question d'une solution difficile. Que devient l'air usé par l'acte respiratoire, puisqu'il n'existe point d'orifice extérieur pour l'expiration? Est-ce que les branchies de notre larve n'extrairaient de l'eau qu'un des éléments constitutifs de celle-ci, l'oxygène ainsi que je l'ai déjà insinué? *Fiat lux!*

3° *Appareil digestif.* — Les *glandes salivaires* sont très évidentes et consistent chacune en un boyau filiforme flexueux et un conduit excréteur capillaire. Le *tube digestif* a une fois et demie seulement la longueur du corps de la larve. L'*œsophage* est d'une ténuité capillaire et se termine à la limite du thorax par un petit *jabot*. Le *ventricule chylifique* est filiforme, flexueux, et aboutit en arrière à un renflement ovoïde, après lequel ont lieu les quatre insertions des *vaisseaux hépatiques* qui ont leurs bouts flottants. L'*intestin* est grêle, de peu d'étendue et se renfle en un *rectum* oblong.

II.

NOTE CRITIQUE SUR LE *SCORPIO SAVIGNYI* DUF.

(SAVIGNY, Egypt. Apt. Pl. 8, fig. 1.)

C'est en même temps rendre hommage et justice à la mémoire de Savigny et servir efficacement la science, que de rétablir cet illustre auteur dans ses droits de propriété scientifique, à l'occasion d'un scorpion égyptien qu'il a figuré dans le riche atlas de l'ouvrage sur l'Égypte. Malheureusement ce martyr de la science n'a point doté celle-ci du texte descriptif de son iconographie si instructive. De là les interprétations infidèles ou erronées des auteurs trop empressés ou mal inspirés.

Qu'on me permette, pour justifier ma manière d'envisager la figure précitée, de raconter les circonstances qui ont amené ma conviction.

Mon fils, Gustave Dufour, médecin major dans l'armée expéditionnaire de Chine, en revenant en juillet 1861 de cette lointaine terre, par Suez et le Caire, alla visiter la plus grande des célèbres Pyramides. Il trouva dans son voisinage plusieurs individus d'un Scorpion qu'il plongea vivants dans l'alcool, pour servir à mes dissections.

Le scorpion, sujet de mon écrit, est remarquable par la gracilité de ses pinces didactyles, par la forme oblongue des nœuds de sa queue, par la couleur noire du pénultième de ces nœuds, enfin par la teinte blond-pâle de tout le corps.

Afin de conserver la légitimité de l'espèce de Savigny, afin de suppléer au défaut du texte et de fournir des données certaines aux entomologistes présents et à venir, je vais formuler la diagnose du *Scorpio Savignyi*, et je l'accompagnerai de quelques documents sommaires.

Octonoculus pallidè rufescens, pedibus caudaque pallidioribus ; hujus articulis oblongis, penultimo atro tuberculoso-asperato ; abdominis dorso tricarinato. — Long. 2 1/2 - 3/4 pollic.

Hab. in Egypto, Pyramidas circa.

Lyre du céphalothorax granuleuse. Ocelles dorsaux plus distants entre eux que dans la plupart des autres types, trait bien exprimé dans la figure de Savigny ; les trois latéraux rapprochés, presque contigus, égaux entre eux. Mandibules courtes, robustes, à dents fortes, crochues et noires, parfaitement représentées par cet auteur. Nœuds ou articles de la queue

allongés, avec des arêtes presque effacées, sauf l'avant-dernier qui, plus long que les autres, offre à ces arêtes des aspérités granuleuses. La couleur noire de cet article n'a point été franchement exprimée dans le dessin de Savigny.

Cependant je l'ai observée dans les très jeunes comme dans les adultes. Je dois dire, néanmoins, que sur une vingtaine d'individus apportés par mon fils, il y en avait un seul où cet article n'était pas noir. Une semblable variété aurait-elle posé sous les yeux du dessinateur? Je ne le pense pas, vu l'abondance de cette espèce aux Pyramides, où elle n'aura sûrement pas échappé à l'illustrateur des insectes de l'Égypte. C'est plutôt le graveur qui aura faiblement rendu ce trait. Ampoule à venin petite, comparativement à celle de beaucoup de scorpions ; aiguillon plus long qu'elle, à pointe noire.

Peignes génitaux à trente-cinq dents ; nombre variable d'après mes propres observations ; l'atlas égyptien n'en donne que trente.

Si nous passons aux interprétations données par les auteurs aux figures de Savigny, nous constatons que Hemprich et Ehrenberg, ainsi que d'après eux, M. Paul Gervais, ont rapporté, à la vérité avec le signe du doute, ces figures à leur *Scorpio Thebanus*. Or, la brève description de celui-ci ne cadre nullement avec celle de notre *S. Savignyi*.

Mais ce qui a lieu de m'étonner, et ce qui ne saurait s'expliquer que par la rédaction précipitée des entreprises de librairie commerciale, c'est que M. Gervais, dans l'explication des figures copiées de Savigny, donne à cette espèce le nom de *Scorpion roux égyptien*, dénomination qui ne se trouve point dans les soixante-dix-huit espèces du texte de son livre. Puis il cite, sous le signe dubitatif, ces mêmes figures dans la synonymie de l'*Occitanus*, oubliant qu'il les a déjà inscrites pour le *Thebanus*. Or, l'*Occitanus* diffère totalement, tant par la configuration que par la structure, du *Savignyi*. Celui-ci n'a de l'*Occitanus* que la teinte très modifiée.

III.

NOTICE SUR LA *FORMICA SAVIGNYI* DUF.

(*Formica*, pl. 20, fig. 2, Savign., Hym. Egypt., Mas, pl. 20, fig. 1.)

C'est à mes yeux l'équivalent d'une découverte, que de rétablir dans ses droits la mémoire d'un auteur qui, entraîné par de malheureuses circonstances, n'a pu léguer à la science que la figure, sans description, d'une espèce inaugurée par lui. Une *Fourmi* représentée dans l'important atlas de Savigny, sur les Hyménoptères de l'Égypte, m'a inspiré ces lignes de pieux hommage.

Je dois cette Fourmi, ainsi que le Scorpion dont j'ai parlé plus haut, à mon fils, qui m'en a apporté douze individus en bon état, pris aux Pyramides, localité qu'a dû explorer vingt fois le célèbre entomologique, dont la science demeure encore veuve.

Sans autre préambule, voici le signalement de cette Fourmi :

Operaria. Nigra glabra holosericea; capite nunc toto, nunc vertice tantum, rufescente-ferrugineo; stemmatibus tribus distinctis; antennis graciliter setaceis ; mandibulis quadridentatis, subtiliter versus dentes striatis; palpis oreque interdum pilosellis ; petioli nodo unico subgloboso gibbiforme ; abdomine ovato acuto ; pedibus gracilibus. — Long. 4 lin.

Hab. in Egypto, Pyramidas circa.

Variat capite thoraceque omnino ferrugineis,

L'écaille du pétiole offre un trait caractéristique. Au lieu d'être comprimée, comme dans la plupart des fourmis, elle est subglobuleuse ou en bosse. Ce trait, ainsi que la gracilité des antennes et des pattes, ont été parfaitement saisis par la figure de Savigny.

Mas. Petioli nodo ut in operaria sed posticè depressiusculo; antennis pedibusque rufo ferrugineis; alarum macula vaga fuliginosa, cellula discoïdali magna, subquadrata ; forcipite genitali hirsutissimo.

Hab. in Egypto nec non in Algiria.

Lepeletier m'a donné, comme provenant d'Oran, et M. le docteur

Dours m'a envoyé de Ponteba (province de Constantine), l'un et l'autre sans désignation spécifique, plusieurs fourmis ouvrières ne différant du *F. Savignyi* que par une taille moindre. L'écaille du pétiole est la même et le brillant satiné du corps bien semblable. J'ai même trouvé dans quelques individus algériens le fin liseré blanchâtre à l'abdomen, exprimé dans la figure de Savigny.

Quant au mâle, je ne l'ai connu personnellement que dans les individus venus d'Oran. J'y trouvai deux mâles en apparence identiques et qui appartenaient sûrement à deux espèces distinctes. Dans l'un de ces mâles il y a absence de la cellule discoïdale ou petitesse telle que le fond membraneux de l'aile est invisible. Dans l'autre, cette même cellule est grande et fortement quadrilatère. C'est à ce dernier qu'il faut rapporter la fig. 1 précitée de l'atlas égyptien.

Obs. J'ai vainement cherché cette espèce dans la Monographie de Latreille, dans Fabricius, Olivier, Lepeletier, Nylander. Je ne vois nulle part citée la figure de Savigny.

IV.

DESCRIPTION DE LA GALLE DE LA *JASONIA GLUTINOSA* ET DU *TEPHRITIS* QUI LA PRODUIT.

Mon ami le professeur Comendador, de Barcelone, m'envoya, il y a quelques années, des sommités de *Jasonia glutinosa* (jadis *Erigeron*), portant des galles qui m'étaient complétement inconnues, quoique j'eusse habité longtemps les montagnes de la Catalogne, où cette Composée est commune.

Je ne trouve cette curieuse *galle* signalée ni dans Réaumur, ni dans aucun des ouvrages à ma disposition. Ces excroissances végéto-animales, ces hypertrophies à formes plus ou moins régulières, mais à texture si variable suivant l'espèce d'insecte qui les produit et suivant le tissu végétal qui en est le siége, ces galles réclament avec urgence la monographie promise à la science par le docteur Giraud, de Vienne, qui possède d'immenses matériaux et un savoir plus immense encore pour traiter de main de maître cet œuvre digne de lui.

Les galles de la *Jasonia*, souvent au nombre de plusieurs sur le même rameau, sont exclusivement produites par l'intumescence morbide du réceptacle des fleurs et des fruits de cette Synanthérée. Elles ont la forme de petites noisettes sphéroïdales, d'une couleur marron-clair ou bistre, glabres, comme luisantes, et d'une dureté qui résiste à une forte pression du doigt. Les folioles de l'involucre, déjetées en arrière, lui forment une collerette basilaire persistante. Parvenues à maturité, elles présentent à leur périphérie et surtout à leur centre supérieur des tubes cylindriques longs et droits comme des tuyaux de poêle, brusquement implantés sur la galle et terminés par un orifice bordé de fines paillettes sous forme de cils. Ces tubes offrent à la loupe une courte villosité, parfois des aspérités. Ils ne sont que le développement anormal des akènes ou graines de la plante, tandis que les cils dont je viens de parler sont la déformation de l'aigrette.

Si avec une lame de canif on pourfend ces galles pour en étudier la contexture intérieure, on constate que celle-ci est une substance compacte, homogène, blanchâtre, une sorte de moelle indurée. Si l'on fait avec ménagement des excisions successives, on découvre des cellules uniloculaires, séparées les unes des autres, ovales ou oblongues, atténuées à

leur bout antérieur qui regarde le réceptacle floral. Il y a de ces cellules depuis deux jusqu'à douze. C'est là le berceau de la larve, en même temps que son magasin de vivres, car elle se nourrit en rongeant son berceau qui s'agrandit ainsi à mesure qu'elle se développe.

Qui nous révélera la merveilleuse industrie de cette larve récluse qui, aux approches de sa métamorphose poursuit son érosion dans l'intérêt de sa nymphe, afin de colloquer celle-ci dans un akène hypertrophié, qu'elle creuse pour former ces tuyaux extérieurs dont j'ai parlé ?

Et par quel stratagème cet akène, changé en tuyau, se maintient-il solidement fixé à l'écorce de la galle ? Il faut s'humilier devant tant de mystères, malgré la prétention de *rerum cognoscere causas.*

Oui, c'est dans ce réceptacle tubuleux que la larve, obéissant à un irrévocable arrêt, vient se loger pour se faire de sa propre peau une coque hermétique où elle se transfigure en une tendre nymphe. Celle-ci, instinctivement avertie de l'heure de sa dernière métamorphose, soulève la coupole de sa coque ou *pupe*, secoue, dépouille son frêle domino pour devenir insecte parfait, une Téphrite aux ailes légères et bariolées qui s'approche de sa fenêtre frangée pour s'élancer dans les airs et y jouir d'une vie toute nouvelle.

La première année que je reçus un certain nombre de ces galles, sans doute peu récentes, je n'obtins, malgré tous les soins de leur séquestration dans un bocal, que de rares individus d'un Cynipsaire du genre *Eulophus*, plutôt que du genre *Misocampus.* Je vis bien que ce n'était là qu'un parasite de la larve fondatrice de la galle. Deux années plus tard, le professeur Comendador, sur ma demande, me fit un nouvel envoi mieux conditionné et, l'an suivant, j'eus la vive satisfaction d'assister à l'éclosion d'un essaim des véritables auteurs de la galle, d'une espèce de *Tephritis* dont je donnerai bientôt la diagnose.

Je m'abstiens, par économie typographique, de décrire et de figurer séparément la larve et la pupe de notre *Tephritis.* Elles ressemblent génériquement à celles dont j'ai donné l'histoire dans un mémoire publié en 1857 sur la *Tephritis jaceæ* (1).

TEPHRITIS JASONIÆ Duf. (Pl. 2, fig. 4, *ala.*)

Rufo-cinerea, nigro pilosa, abdomine concolori haud maculato ; alarum costa maculis quatuor transversis nervurisque transversis nigris ; pedibus rufo-pallidis ; oviscapto nigrescente nitido. — Long. 1 1/2 - 2 lin.

Hab. in gallis Jasoniæ glutinosæ.

(1) Annales Soc. Ent. de France, 3e série, t. V (1857), p. 50, pl. 5.

Remarquons que ces Muscides fréquentent de préférence les plantes Synanthérées.

Le mâle ne diffère de la femelle que par l'absence de l'oviscapte.

J'ai eu beau chercher dans les soixante-trois espèces de *Tripeta*, dont Meigen a figuré avec un rare talent les ailes, je n'y en ai point trouvé qui puisse s'adapter rigoureusement à la nôtre (1).

Comme supplément à cette notice, j'ajoute ici le signalement du *Cynipsaire* parasite de la *Tephritis*.

Larva apoda, albida, glabra, duodecim segmentata ; caput minutum, rotundatum ; segmentum ultimum capite latius. — Long. 5 lin.

Tephritidis Jasoniæ parasitica.

EULOPHUS STENOSTIGMA Duf.

Viridi-subcupreus ; antennæ novem articulatæ, subrectæ, frontis medio insertæ, thoracis medium vix attingentes, piceo-nigræ, articulo primo rufo, gracili, elongato, glabro ; secundo subturbinato ; reliquis arctè adpressis, flagellum cylindricum, apice subacutum brevi villosum, efformantibus ; alæ diaphanæ, avenosæ cum callo exiliter pedicellato ; pedes pallidi ; femora nigro-virentia cum geniculis pallidis. — Long. vix 2/3 lin.

E galla Tephritidis ortus.

(1) Je dois à l'habile pinceau de mon ami Laboulbène les figures qui accompagnent mon texte. — La figure 4 de la planche 2 représente une aile très grossie de la *Tephritis jasoniæ ;* la fig. 4 *a*, un rameau de *Jasonia* avec ses galles de grandeur naturelle, et la fig. 4 *b*, la moitié d'une galle ouverte pour mettre en évidence les loges de la larve, de la pupe et l'ouverture de sortie du Diptère.

V.

DESCRIPTION DE LA LARVE DU *NOSODENDRON*.

Il y a plus de vingt ans que je conserve en portefeuille la description et l'iconographie de la larve du *Nosodendron fasciculare*. Il s'en va temps pour un octogénaire de mettre un terme à cette longanime expectation qui a si souvent échoué, à obtenir la transformation de cette larve en nymphe. A d'autres l'heureuse chance de compléter l'histoire des métamorphoses de ce petit Coléoptère.

Tout le monde sait que le *Nosodendron* vit dans la marmelade de l'ulcère de l'orme, et je l'ai trouvé aussi dans celle du chêne. Sa larve partage ce même habitat.

Je n'ignore point que MM. Chapuis et Candèze ont donné, dans leur excellent traité sur les larves des Coléoptères, la diagnose et la figure de cette larve (1). Mais elles laissent quelque chose à désirer, et j'espère que ces savants collègues me permettront de donner une seconde édition de leur travail sur ce point. Le sujet qui a posé pour leur portrait était ou défectueux ou dans une attitude peu favorable. En rapprochant la figure que j'en donne de la leur, on croirait facilement que ce sont deux larves d'espèce différente. Et puis ces savants ne sont pas parvenus à découvrir les stigmates abdominaux que j'ai parfaitement constatés.

Formulons d'abord le signalement de la larve :

LARVA *hexapoda, cephala, antennata, oblonga, subdepressa, posticè attenuata, desuper coriacea; pilosa; segmentis abdominalibus margine unilobulato-hispidis, dorso utrinquè longitudinaliter bifariam granulatis; stigmatibus tuberculo impositis; segmento ultimo a præcedentibus distincto, conoideo basi bituberculato; capite magno, lateribus rotundato; ocellis quinque distantibus; pedibus brevibus vix exsertis.* — Long. 4 lin.

Hab. in ulceribus Ulmi nec non Quercûs. (Voyez les figures 3 de la planche 2.)

Cette larve, d'un blanc sale en dessous, est d'une teinte obscure en dessus, avec de petites mouchetures plus claires. Le corps est bordé de

(1) Catalogue des larves des Coléoptères, p. 105, pl. 3, fig. 6 (1853).

poils assez longs, constatables surtout dans l'eau claire après des lavages préliminaires.

Tête remarquable par sa grandeur et sa largeur. Une loupe y saisit quelques granulations faibles et vagues. Ocelles non compris dans une orbite, placés latéralement près de l'insertion des antennes, disposés sur deux rangées et assez distants. Rangée antérieure de trois, la postérieure de deux.

Je dois à mon ami Laboulbène le dessin de la tête avec la disposition scrupuleuse des ocelles. D'après ce sagace observateur, les ocelles antérieurs seraient bombés en haut et en avant, de manière que la vision ne saurait s'exercer que dans ces deux directions. Les ocelles postérieurs placés dans une légère excavation, regarderaient en arrière et non en avant. Je laisse à ce savant toute la responsabilité de cette sorte de strabisme.

Antennes de trois articles, le basilaire court, le second cylindrique, le terminal subuliforme. Chaperon étroit, transversal. Labre demi-circulaire. Faute d'avoir étudié les parties de la bouche, je renvoie à l'ouvrage de MM. Chapuis et Candèze. Mandibules courtes, mais tranchantes et fortement unidentées.

Des trois segments du thorax, l'antérieur ou prothorax a une largeur double de celui qui le suit. Ces trois segments sont superficiellement et vaguement granuleux, avec quelques granules en séries aux deux derniers.

Pattes courtes, mais débordant un peu le thorax dans leur parfaite extension ; composées de trois articles, non compris la hanche et le crochet terminal qui est unique et robuste. L'ambulation de la larve dans son gîte ulcéreux est encore assez active.

Abdomen de huit segments. Les sept premiers stigmatifères, pourvus d'un lobule latéral arrondi, couronné de longs cils, bien constatables dans l'eau limpide. Ils offrent à la région dorsale, de chaque côté de la ligne médiane, trois rangées longitudinales de trois à quatre granules glabres. Le segment terminal ou le huitième ne ressemble pas du tout à ceux qui le précèdent. Il est atténué en arrière, avec sa pointe tronquée. On voit à sa base deux tubercules pyramidaux rapprochés, que je ne crois point stigmatifères. Ce segment est frangé de poils assez fournis.

J'ai compté sept paires de stigmates aux bords latéraux des sept premiers segments de l'abdomen. Tous sont implantés au sommet d'un tubercule pyramidal situé au devant du lobule cilié dont j'ai parlé. Ces orifices respiratoires sont d'une petitesse extrême, ronds, avec un cerceau corné annulaire. La première paire, celle du segment basilaire, est fort difficile

à mettre en évidence par ce qu'elle est cachée, abritée par le bord correspondant du métathorax. Elle n'occupe pas, comme les autres, le bord latéral du segment, mais le disque de celui-ci. Une figure fait voir cette disposition.

Quoique je n'aie pas constaté l'existence de stigmates au thorax, je ne saurais me refuser à croire qu'il n'y en a pas une paire. Quant aux tubercules pyramidaux du dernier segment de l'abdomen, je n'ose point affirmer qu'ils manquent totalement de stigmates. Je lègue à mes successeurs cette double solution.

EXPLICATION DES FIGURES 3, 3 *a*, 3 *b* et 3 *c*. (Planche 2e.)

Fig. 3. La larve fort grossie du *Nosodendron fasciculare*, et à côté d'elle, la mesure de sa longueur naturelle.

3 *a*. La tête considérablement grossie de cette larve pour faire voir les ocelles, antennes, mandibules, etc.

3 *b*. Les deux premiers segments abdominaux grossis pour mettre en évidence les rangées de granules et le premier tubercule stigmatifère discoïdal ; le tubercule stigmatifère marginal ; les lobules latéraux ciliés.

3 *c*. La même larve vue de profil et très grossie. (*Voyez* p. 149 à 152.)

SUR LES STIGMATES
DE LA
LARVE DU NOSODENDRON FASCICULARE.

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

La larve du *Nosodendron fasciculare* OLIV. a été décrite pour la première fois par MM. Chapuis et Candèze dans leur *Catalogue des larves des Coléoptères ;* notre vénéré Président honoraire vient de nous en donner une description plus complète et une figure très soignée (voy. plus haut, p. 146, et fig. 3 de la planche 2), mais il nous signale quelques obscurités qui restent à éclaircir quant à l'organisation de cet insecte ; il nous fait remarquer aussi que la nymphe est encore à trouver et à faire connaître.

Pendant l'automne de l'année 1860, j'ai pris à Saint-Sever, avec MM. Léon Dufour et Pérez, des larves de *Nosodendron*, vivant dans la bouillie qui recouvre les ulcères des vieux ormes. Ces larves ont servi à M. Léon Dufour pour le mémoire dont il a enrichi nos *Annales*, mais une d'elles, qu'il m'avait donnée et que j'avais plongée dans l'alcool, va me permettre d'ajouter quelques traits à la description qui précède et de discuter la position et le nombre des stigmates de cette larve litigieuse.

On sait que, chez la majeure partie des larves des Coléoptères, les stigmates sont au nombre de neuf paires, qui se trouvent, la première sur le thorax et les huit autres sur les huit premiers segments abdominaux.

M. Candèze n'a pu, « malgré les recherches les plus minutieuses, découvrir les neuf paires de stigmates ordinaires, » il a seulement « trouvé à la face dorsale du premier segment de l'abdomen, et un peu en dedans du prolongement latéral, une saillie conique assez élevée, qui lui a paru porter un stigmate. Les segments suivants n'offraient rien de semblable (1). »

M. Léon Dufour a négligé de vérifier la position du stigmate thoracique (voy. plus haut, p. 148), mais il a parfaitement vu et représenté les stigmates abdominaux des sept premiers segments. Quant aux deux tuber-

(1) *Catalogue des larves des Coléoptères*, etc. (Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége, t. VIII, p. 446, et pl. III, fig. 6, 1853).

cules pyramidaux, rapprochés à la base, et situés sur le huitième segment, il ne les croit pas stigmatifères (p. 147), mais revenant sur son dire (p. 148), il n'ose pas affirmer qu'ils manquent totalement de stigmates.

Je vais exposer à mon tour ce que l'étude des stigmates de cette larve m'a offert, je rechercherai plus tard si le résultat est en désaccord ou conforme avec ce que nous savons déjà sur ces organes respiratoires des larves des Coléoptères.

Le *premier stigmate* est placé sur le thorax (Pl. 2, fig. 3 *c*, n° 1), non point au bord postérieur du prothorax, ni sur la membrane qui unit le prothorax au mésothorax, ou le premier au deuxième segment, mais près du bord du mésothorax et *en dessous*. Cette position mésothoracique a soulevé autrefois de vives discussions (1), elle est prouvée aujourd'hui et généralement admise. Je me contenterai de signaler comme exemples le stigmate mésothoracique des larves d'*Ancylocheira*, d'*Agrilus*, de *Melanotus*, d'*Agrypnus*, d'*Athous*, etc. (E. PERRIS, dans nos *Annales*, de 1854) et celle du *Dasytes cœruleus* que j'ai moi-même décrite (1858, p. 516, pl. 13, fig. 1, *s*).

La *deuxième paire* de stigmates est située sur le premier segment abdominal, ou le premier qui suit le métathorax (voy. fig. 3 *c*, n° 2), *en dessus* et près du bord latéral du segment. Chaque stigmate ressemble à une éminence arrondie, ou à un petit tubercule. M. Candèze avait aperçu cette éminence ; M. Léon Dufour l'a très bien indiquée.

Les *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième et huitième paires* de stigmates se trouvent depuis le deuxième, jusqu'au septième segment abdominal inclusivement. Les stigmates sont situés *en dessous* et non en dessus du bord latéral, et au devant d'un lobule cilié, exactement décrit et représenté par M. L. Dufour (Pl. 2, fig. 3 *b*). On en retrouve l'indication sur la figure que j'ai donnée (Voyez fig. 3 *c*, n°s 3, 4, 5, 6, 7 et 8).

Existe-t-il une *neuvième paire* de stigmates ? Devons-nous admettre que leur émergence se trouve au sommet des deux saillies tuberculeuses, rapprochées par la base et placées sur le huitième segment abdominal ? En ce cas la neuvième paire de stigmates serait située en dessus comme la deuxième paire, et non en dessous comme toutes les six paires abdominales suivantes, et comme la première paire mésothoracique. Mais toutes les hypothèses ne sauraient valoir le fait observé. J'ai sacrifié la larve que

(1) MM. LÉON DUFOUR, GOUREAU et LUCAS ont discuté cette situation des stigmates dans nos *Annales* pour 1843, pages 27 et 28, 255 et 256, 258 et suiv., pour 1844, p. 320 et suiv. et 441. — Voyez aussi E. PERRIS, *Notes sur les métamorphoses de divers Agrilus* (Mémoires de l'Acad. des Sciences de Lyon, nouvelle série, t. I, p. 116 et suiv., 1851).

je possédais, j'ai enlevé les derniers segments et j'ai recherché si un tronc trachéen venait aboutir aux deux saillies tuberculeuses dont il est question. J'affirme que malgré toutes mes recherches *je n'ai pas trouvé* le tronc trachéen que je cherchais, je n'ai pu voir que la terminaison du tube digestif et du système nerveux, ainsi qu'une grande quantité de faisceaux musculaires séparés et raidis par l'alcool ; je dois ajouter néanmoins, dans l'intérêt de la vérité, que c'est avec une peine extrême que j'ai mis en évidence le tronc trachéen, pourtant très considérable, qui aboutit au premier stigmate mésothoracique. Cette trachée avait tellement perdu ses caractères habituels par suite du séjour dans l'alcool et ressemblait si fort à un faisceau musculaire strié en travers, que je ne puis me prononcer catégoriquement sur l'absence de tout tronc trachéen venant se rendre aux deux saillies pyramidales et supérieures du huitième segment. Cette vérification ne pourra être faite que sur la larve récemment morte, et je m'en occuperai à la première occasion. Je doute cependant qu'il y ait une neuvième paire de stigmates et j'exposerai plus bas mes raisons à ce sujet.

En résumé, la larve du *Nosodendron fasciculare* présente sûrement *huit stigmates* de chaque côté du corps ; la position de ces stigmates est anomale parce qu'ils ne sont pas situés sur une même ligne, à l'union des demi-segments supérieurs et inférieurs du corps, mais bien *au-dessous* du plan horizontal médian, et en ce que le deuxième stigmate est placé *au-dessus* de ce plan, sur le premier segment abdominal.

La forme de ces stigmates est particulière, ils ne sont pas sessiles, mais légèrement pédiculés, ou portés sur un mamelon pointu. La deuxième paire est résistante et cornée. Le péritrême des autres paires est arrondi, ainsi que l'a noté M. Léon Dufour.

Si nous nous rappelons que la larve du *Nosodendron* vit dans la bouillie des ulcères d'orme, nous comprendrons de quelle utilité peuvent lui être ses stigmates pédicellés et son deuxième stigmate dorsal, c'est même ce qui engagerait à considérer les saillies du dernier segment comme devant, *a priori*, être stigmatifères et à y trouver l'organe qu'on remarque dans les larves de *Diptères* qui émergent leur dernier segment quand elles sont plongées dans un liquide. Mais j'ai dit que l'anatomie n'appuyait pas cette opinion ; l'analogie est aussi contre elle.

Le nombre des segments du corps est de *onze* seulement, la tête non comprise. Or, dans les larves de *Cassida* et de *Hispa* entre autres, nous trouvons ce même nombre, qui je dois le dire est rare et exceptionnel. Ces larves, ainsi que le remarque mon ami M. Perris, n'ont que huit stigmates et le dernier segment en est dépourvu (Voy. *Annales Société Ent. France*, 1856, p. 481, et *Histoire des Métam. de divers insectes*, Liège, 1855, p. 33 et suiv., pl. v bis, fig. 79). On ne peut se dissimuler que la

larve du *Nosodendron*, qui n'a que huit segments et dont le huitième demi-segment abdominal est pourvu à la base et en dessous d'un mamelon anal très peu saillant, rentre dans les conditions d'organisation des larves de *Cassida* et de *Hispa*. L'analogie porte donc à penser que les tubercules supérieurs du huitième segment ne sont pas stigmatifères.

J'ajouterai en terminant que les antennes de la larve que j'ai examinée, sont composées de trois articles, qu'il y a pareillement trois articles aux palpes maxillaires (1) et deux articles aux palpes labiaux.

EXPLICATION DE LA FIGURE 3 *c* DE LA PLANCHE 2.

Larve du *Nosodendron fasciculare* OLIVIER, vue de profil pour mettre en évidence les stigmates et les tubercules ou saillies pyramidales du huitième segment.

1. Premier stigmate mésothoracique.

2. Deuxième stigmate placé près du bord supérieur du premier segment abdominal, ou quatrième segment du corps de la larve.

3, 4, 5, 6, 7, 8. Troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième stigmates placés sur les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième segments abdominaux.

9. Saillie pyramidale ou tubercule situé sur la partie supérieure du huitième segment abdominal ou dernier segment du corps. On voit en dessous la légère proéminence formée par le mamelon anal. L'anus est longitudinal.

Nota. Dans la figure 3 *a*, les ocelles sont placés d'une manière un peu schématique. Ils devraient être plus sur le côté, les plus internes ne dépassent pas le plan vertical de la base des antennes ; on voit bien cette disposition sur la larve examinée de profil (fig. 3 *c*).

(1) La figure 6 *b* de la planche III, dessinée par M. Candèze, donne quatre articles aux palpes maxillaires, mais le texte rectifie cette erreur (*loc. cit.*, p. 445).

NOTE SUR DIVERSES EXPÉRIENCES

RELATIVES A LA

FONCTION DES AILES CHEZ LES INSECTES.

Par M. le professeur Maurice GIRARD.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Dans un mémoire que j'ai eu l'honneur de lire à la Société, dans la séance du 12 décembre 1860, j'ai exposé d'une manière succincte la théorie du vol des animaux ailés proposée par M. Straus-Durckheim. Elle repose essentiellement sur ce fait général que les organes véritables et directs de la locomotion aérienne, d'origines diverses, doivent présenter leur maximum de résistance et d'épaisseur au bord antérieur, avec un décroissement successif jusqu'au bord postérieur. Il en résulte la progression du corps en avant, par le seul fait des abaissements et relèvements alternatifs, comme le démontrent les lois les plus élémentaires de la mécanique.

M. Straus-Durckheim n'a pas essayé de démontrer sa théorie autrement qu'en cherchant à établir par des exemples divers la généralité du fait qui lui sert de base. J'ai tenté d'obtenir une vérification plus complète par diverses expériences, qui m'ont conduit à examiner les ailes au point de vue de la fonction chez les divers ordres d'insectes. J'ai d'abord eu l'idée de changer le rapport des diverses régions de l'aile dans des ailes véritables, afin de voir si l'inégale résistance des deux bords était une condition absolue du vol. Il suffisait d'enduire les ailes par places de vernis se desséchant avec rapidité. J'ai dû rejeter les vernis à base d'alcool, d'éther ou de benzine qui auraient pu offrir sur les Insectes un effet anes

thésique ou toxique. L'eau gommée ou l'empois fait avec un mélange de fécule et de gomme arabique, m'ont paru remplir le mieux les conditions voulues. Il faut les appliquer au pinceau et attendre quelques instants, jusqu'à dessiccation complète, avant de rendre la liberté à l'insecte. Au bout de quelque temps, d'autre part, l'enduit se détache, soit de lui-même, soit par le frottement des pattes. On pourrait aussi appliquer de minces bandes de papier, mais il est très difficile d'arriver exactement à l'épaisseur nécessaire et suffisante. En mettant au pinceau une mince bordure de gomme filante sur le bord inférieur des ailes de Diptères du genre *Eristalis* (*similis*, *arbustorum*, etc.), de manière à rendre l'épaisseur aussi grande qu'au bord antérieur, le vol est immédiatement aboli. On pourrait faire l'objection que le poids ajouté à l'aile est la cause de ce fait; mais si l'on met au contraire, sur un autre insecte pareil, une égale bordure de gomme sur le bord antérieur de l'aile, ce qui ne fait qu'augmenter l'épaisseur d'une région déjà plus épaisse que les autres, on observe que le vol est encore possible, quoique fort ralenti à cause du poids. J'ai également mis des enduits de gomme aux bords inférieurs des deux paires d'ailes, toutes deux propres au vol, chez un *Agrion* (Libellulides, Névroptères) et l'insecte n'a plus volé; il se servait seulement de ses ailes étendues comme d'un parachute, ce qui lui permettait de descendre en déviant un peu de la verticale. Le même enduit gommeux (un seul filet au pinceau), placé sur les bords antérieurs des quatre ailes d'un autre *Agrion* de même espèce, n'a pas détruit le vol, car il a eu lieu même de bas en haut, mais l'a seulement ralenti. Une double bordure de gomme (un deuxième filet superposé au premier) rendant les ailes trop pesantes, a empêché le vol de bas en haut; l'insecte retombait, mais en tournoyant et décrivant trois ou quatre orbes avant de toucher terre. Je reprendrai des expériences analogues sur des Lépidoptères à vol puissant. J'ai à peine besoin de faire remarquer que ces expériences offrent certaines difficultés, car on n'arrive que par tâtonnement à trouver les épaisseurs convenables des enduits. Chez les *Agrions* en particulier, exemple excellent par l'identité du rôle des deux paires d'ailes, comme nous le verrons, se présente en outre cette difficulté spéciale que les ailes, se superposant, se collent ou disséminent l'enduit.

Des *Libellula vulgata*, aux ailes bordées inférieurement d'un mince filet de gomme, n'ont de même plus volé.

Il résulte du caractère essentiel des ailes véritables indiqué par M. Straus-Durckheim, que toutes les fois que les deux bords des ailes chez les Insectes offrent la même épaisseur et par suite la même résistance à l'air, on doit considérer ces organes, non comme des ailes véritables, mais comme

des élytres, ou des pseudélytres, ou des hémélytres. Ce n'est pas à dire toutefois que ces organes deviennent inutiles au vol, seulement ils ne peuvent jamais suffire seuls à le produire, ce qui arrive parfois pour les ailes véritables, car nous verrons des exemples où une seule paire peut suffire à la fonction. Les élytres ou pseudélytres ont deux rôles dans le vol; tantôt ces organes étendus et sans connexion avec la paire d'ailes servent comme parachute ou pour aider avec les pattes et les antennes à l'équilibration du corps, tantôt cette première paire, liée par une sorte d'engrenage formé de deux gouttières inversement accolées, comme cela a lieu chez beaucoup d'Acridiens, chez les Phryganes, etc., avec la seconde paire d'ailes, sert à entraîner dans ses mouvements cette seconde paire, seule véritablement propre au vol et inégalement résistante aux deux bords. On sait, en effet, que les muscles alaires qui s'attachent au mésothorax sont plus puissants que leurs analogues du métathorax. Chez beaucoup d'Orthoptères, les deux paires d'ailes, ainsi liées dans leur mouvement, semblent ne faire qu'une seule paire dans laquelle les pseudélytres, sensiblement de même consistance partout, représentent la région antérieure plus résistante, tandis que les ailes inférieures larges, plissées et membraneuses, représentent la région de résistance minimum. Cela est si vrai que, chez un certain nombre d'espèces de Phasmiens ou les pseudélitres deviennent nulles ou rudimentaires, et chez certains Locustiens où les pseudélytres étroites n'engrènent plus les ailes de la seconde paire, celles-ci prennent à la partie antérieure un segment d'un tissu coriace et résistant, tout différent du reste de la membrane alaire.

On peut rattacher le système alaire des Insectes à trois types ; un premier type est constitué par des Insectes où les deux paires d'ailes sont propres au vol. Il n'existe dans sa perfection, comme nous nous en sommes assuré, que chez les Agrions; les Libellules, les Perlides, les Hémérobes, les Myrméléons, les Ascalaphes appartiennent également à ce type, avec une prédominance plus ou moins marquée de la paire antérieure. Le second type, constitué par les Coléoptères, les Orthoptères, les Hémiptères hétéroptères offre la paire antérieure d'ailes transformée en élytres ou pseudélytres, ou en hémélytres, pouvant prêter un secours indirect à la seconde paire qui, seule offre le caractère de la résistance inégale des bords. Le troisième type, comprenant les Hyménoptères, les Lépidoptères, les Hémiptères homoptères, les Diptères, nous offre, au contraire, les ailes antérieures, incontestablement les plus importantes pour la fonction du vol, avec de nombreuses différences, comme nous le verrons, pour le rôle, toujours secondaire, des ailes inférieures.

Ces second et troisième types suivent dans la série des Insectes deux

progressions inverses (1), et leur limite constitue le premier type, réalisé seulement dans une partie de l'ordre des Névroptères. Il faut remarquer que tous les passages se présentent entre ces trois types. L'ordre assez hétérogène des Névroptères, à côté du premier type, nous présente la réalisation du troisième chez les Éphémériens et même avec une plus grande exagération que dans tous les autres ordres, chez ces genres où la seconde paire d'ailes disparaît complétement (genres *Cloe*, *Cœnis*). En attribuant au caractère de l'inégale résistance des deux bords la valeur que nous croyons qu'il mérite, on arrive à ce fait qui n'a pas encore été signalé à notre connaissance, que l'ordre des Névroptères offre aussi le second type alaire, en quelque sorte à son début, chez les Phryganides et surtout dans le genre *Phryganea*, auquel appartiennent les grandes espèces. On peut s'assurer, en effet, que les ailes antérieures ont ce caractère de pseudélytres, que les deux bords sont de même épaisseur, d'égale résistance. Elles servent à guider dans leurs mouvements et à recouvrir en toit, lors du repos, les ailes inférieures, larges, minces, plissées en éventail comme chez les Orthoptères. De plus, on comprend que l'épaisseur du bord postérieur des premières ailes est en connexion naturelle avec leur fonction protectrice, car ce sont les bords postérieurs de ces ailes qui forment l'arête du toit.

De cette façon, l'ordre des Névroptères présente cette particularité d'offrir à lui seul tous les types alaires des autres ordres.

Je sais que cette manière de voir est en contradiction avec celle de la plupart des auteurs, qui rapprochent les Phryganides des Lépidoptères par les sortes de poils écailleux de leurs ailes et l'atrophie des pièces buccales chez l'adulte, analogue à celle que présentent les Bombycides; mais nous ferons remarquer que le caractère des écailles ou des poils de la membrane alaire, nous paraît moins important que celui de la fonction de l'organe, et quant à l'autre caractère, il est de valeur presque nulle, puisqu'il est négatif. Les Phryganides, au contraire, établiraient une sorte de passage avec les Orthoptères, ordre dans lequel M. de Sélys-Longchamps range une partie des Névroptères des auteurs. Rien de plus habituel en histoire naturelle, que ces déplacements de groupes suivant le plus ou moins d'importance qu'on attache à tel ou tel caractère : cela prouve seulement qu'il n'y a pas, en réalité, de classifications unilinéaires ou parallèles, que dans tous les embranchements les groupes naturels, comme M. Milne

(1) Voir Straus-Durkeim, Théologie de la nature, Paris, Victor Masson, 1852, t. II, p. 14.

Edwards l'a si bien établi pour les Vertébrés (1), ne peuvent se représenter complétement que par des figures à trois dimensions, analogues à des constellations.

Il était naturel de faire des expériences pour établir avec plus de certitude la réalité des divers types alaires, soit en coupant les bordures postérieures moins résistantes, afin de rétrécir le champ alaire, soit en enlevant complétement l'une ou l'autre paire d'ailes. Je remarquerai d'abord que dans ce cas on ne doit jamais procéder par arrachement des ailes, parce qu'il en résulte de graves lésions aux arceaux thoraciques qui amènent une perturbation et un affaiblissement considérables chez l'Insecte. Il faut toujours couper l'aile avec des ciseaux délicats et laisser subsister un petit tronçon voisin de l'insertion, tronçon inutile au vol, mais présentant la garantie de l'absence de lésion du système axile. En outre, toutes les fois que l'aile supérieure engrène l'inférieure et qu'on veut isoler cette dernière pour étudier sa part dans la fonction du vol, il faut avoir la précaution de laisser subsister la base de l'aile supérieure et toute la portion de son bord postérieur utile à l'engrenage, afin que l'action musculaire complexe qui fait mouvoir dans ce cas l'aile inférieure subsiste dans son intégrité.

Aucun doute n'existe sur ce fait que les élytres des Coléoptères ne sont pas des organes de vol. Dans les Cétoines même, ils restent clos pendant que le vol, et même un vol assez rapide, s'opère par les vibrations des ailes membraneuses inférieures. J'ai reconnu que des *Telephorus*, privés d'élytres, ou plutôt réduits à de courts moignons élytraux, pareils à ceux que présentent naturellement les Staphyliniens, continuaient à voler, à s'élever de bas en haut, mais retombaient plus vite que ceux qui conservaient les élytres étalés.

Ce sont les Névroptères qui présentent la plus grande variété dans le système alaire et qui permettent le plus grand nombre d'expériences. Les Agrions (les expériences ont porté sur plusieurs espèces, les unes de printemps, les autres d'automne) nous offrent la représentation la plus parfaite du premier type, le cas des deux paires propres au vol avec le même degré d'énergie, et nous devons remarquer que ce sont cependant de fort médiocres voiliers. Ils volent également bien avec la paire antérieure ou avec la paire postérieure d'ailes, avec peu de différence du cas où les deux paires sont intactes. On peut remarquer que les insertions sont égales en largeur pour les deux paires d'ailes, et que la forme des ailes est

(1) Ann. des Sciences nat., t. I, 3e série, Zoologie.

tout à fait semblable ; l'aire des ailes postérieures est seulement un peu moindre que celle des antérieures. On peut observer, en outre, que chez les Agrions, il n'y a de résistant dans l'aile que le bord antérieur même, et qu'aussitôt après elle s'amincit ; aussi ne doit-on pas s'étonner si les Agrions continuent à voler avec des ailes dont on a coupé en longueur plus de la moitié de la région postérieure, car il reste toujours ces deux bords, d'inégale résistance, nécessaires pour le vol.

Les Libellules, excellents voiliers, présentent en réalité, sous le rapport de la fonction, bien plutôt le troisième type alaire que le premier, auquel les ailes appartiennent par la forme. J'ai constaté sur plusieurs espèces de nos bois et notamment sur la *Libellula vulgata*, que le vol continue à avoir lieu lorsque ces Insectes conservent seulement la paire antérieure d'ailes et avec assez de force pour que plusieurs fois les Libellules, ainsi mutilées, aient pu disparaître au loin dans les bois, tandis que le vol n'est plus possible si elles sont réduites aux ailes postérieures seules. Or, nous remarquerons que bien que les ailes postérieures soient très larges et prolongées par cette sorte de bordure, que M. Pictet nomme champ anal, elles présentent une insertion beaucoup plus étroite que les ailes supérieures et des muscles moteurs plus faibles ; elles en sont au reste indépendantes dans leur mouvement et leur usage n'est qu'accessoire dans le vol.

Les Perlides, chez lesquelles les ailes supérieures se croisent au repos sur les inférieures, sont de faibles voiliers et les deux paires d'ailes sont nécessaires à la fonction. Il est utile, en outre, que les bords postérieurs soient maintenus intacts surtout aux ailes inférieures. Les ailes supérieures semblent compenser par la plus grande force musculaire ce qui leur manque en surface. Les expériences ont eu pour sujets de nombreux individus de la *Perla parisina*.

Le vol des Semblides est lourd et de courte durée comme celui des Perlides. Les ailes supérieures au repos recouvrent en toit les inférieures comme chez les Phryganes, elles sont amincies à leur bord postérieur, ce qui n'a pas lieu chez les Phryganes. Les ailes inférieures sont construites sur le type des supérieures, sans le plissement en éventail des Phryganes, ni le champ anal replié au repos des Perlides. Chez ces Insectes (*Semblis* ou *Sialis lutaria*), les deux paires d'ailes sont nécessaires au vol, ainsi que l'intégrité des bords membraneux postérieurs.

Les Panorpes (*Panorpa communis et germanica*) m'ont offert des faits analogues avec une puissance de vol bien plus considérable ; les deux paires d'ailes sont de même type avec prédominance des supérieures. Ces

Névroptères ne volent plus lorsqu'ils sont privés de la paire d'ailes antérieure. Ils ne peuvent que prolonger un peu la trajectoire de leur saut par un vol très court et très affaibli lorsqu'on ne leur laisse que la paire supérieure. Le vol est aboli presque complétement, l'insecte ne pouvant plus que raser le sol, lorsqu'on enlève les bords postérieurs des deux paires d'ailes.

Les Ephémères (*Ephemera vulgata*) peuvent voler privées des ailes inférieures bien plus petites que les autres, car ces Névroptères appartiennent au troisième type alaire et par la fonction et par la grandeur relative des ailes; seulement leur vol est plus difficile, et quoique pouvant toujours s'enlever de terre, elles s'élèvent moins haut. On comprend que la moindre lésion de l'appareil alaire soit sensible chez d'aussi mauvais voiliers.

Si nous passons aux Phryganes que je regarde au contraire comme réalisant, de la manière la plus réduite, il est vrai, le deuxième type alaire chez les Névroptères, j'ai observé sur un grand nombre d'espèces que le vol est impossible quand ces Insectes sont réduits à la première paire d'ailes, et que ces ailes étendues servent alors seulement de parachute, de manière à permettre à l'insecte de descendre selon une trajectoire oblique. Or, c'est là un caractère essentiel des pseudélytres, mais qui n'est cependant pas démonstratif, car de véritables ailes peuvent l'offrir par insuffisance de surface ou de puissance musculaire; il faut nécessairement y joindre l'inspection des résistances des bords. Les Phryganes ne peuvent pas voler avec la paire inférieure seule, à cause de la faiblesse de ses muscles propres, elle doit être maintenue engrenée par les ailes supérieures et forme alors comme la région de résistance minimum d'une seule paire d'ailes, dont les pseudélytres seraient la région antérieure plus résistante, ainsi que cela a lieu chez certains Acridiens.

Chez tous les Insectes du troisième type alaire, la seconde paire d'ailes seule est toujours impropre à remplir la fonction du vol; mais de très grandes différences se présentent au sujet de la première paire, organe fondamental du vol. J'ai examiné, parmi les Hyménoptères, les Guèpes et les Bourdons. Les premières ne peuvent pas voler avec la première paire d'ailes seules, mais retombent en parabole très inclinée. Le bourdonnement subsiste toujours. On remarquera que ces premières ailes sont très étroites et, en revanche, les ailes inférieures sont plus larges que chez la plupart des autres Hyménoptères.

J'ai quelquefois vu les Bourdons voler un peu avec les ailes supérieures seules, le plus souvent ils ne peuvent que se soutenir horizontalement pen-

dant quelques instants, puis retombent en parabole très inclinée. Leur bourdonnement demeure toujours aussi fort.

On sait que chez les Lépidoptères il existe, dans tous les groupes des anciens Crépusculaires et Nocturnes, une disposition dite *organe du frein*, au moyen de laquelle les ailes inférieures demeurent liées dans le vol aux supérieures, et que la constance de ce caractère chez les Insectes dont nous parlons (1), a pu permettre à M. Blanchard de séparer cet ordre en Achalinoptères et en Chalinoptères. On peut constater que ce sont les Lépidoptères pourvus de frein qui présentent, du moins en restant dans une certaine généralité, le vol de plus longue durée et s'effectuant avec une trajectoire rectiligne ou uni-convexe, tandis que les autres, bien que doués parfois d'un vol rapide, en ont la trajectoire plus ou moins brisée ou sinueuse. J'ai reconnu que les Lépidoptères diurnes ne peuvent pas voler avec la paire d'ailes postérieures seule, même en laissant intacte la petite portion d'aile supérieure nécessaire pour l'engrenage, tandis que (expériences sur des *Rhodocera rhamni*, *Argynnis paphia*, *Pieris napi* et *rapæ*, *Vanessa urticæ*, *Atalanta*, etc.) ces Insectes continuent, pour certaines espèces ou peut-être certains individus, à voler en tous sens avec la paire d'ailes supérieures seulement, bien que d'un vol peu prolongé, surtout de bas en haut. En expérimentant sur des Sphingides, chez lesquels l'organe du frein existe, avec une véritable hypertrophie, ainsi chez les *Sphinx convolvuli* et *ligustri*, le *Macroglossa stellatarum*, etc., je n'ai pas constaté de différence sensible dans leur vol, après l'ablation du crin destiné à maintenir et à ramener l'aile inférieure ; il se faisait avec rapidité en tous sens et avec ce bruissement léger, fort différent du bourdonnement, qu'on remarque chez ces Insectes et chez les grandes Libellules. Je dois dire que l'expérience était faite dans une chambre peu étendue et qu'il serait bon de la reprendre dans une très grande salle, de manière à observer de grandes trajectoires. Je sais que M. Lucas a aussi constaté que le frein n'est pas nécessaire pour la fonction du vol. J'ai vu depuis que ces mêmes Insectes peuvent encore voler lorsqu'ils sont réduits à la paire d'ailes antérieure seule. Le vol est seulement de moindre durée et un peu moins facile parfois de bas en haut. Un *Acherontia atropos* a volé privé de crin, mais je n'ai pu réussir, comme dans les espèces précédentes, à produire le vol lorsqu'il a été privé des ailes inférieures. Un assez grand nombre de Noctuelles à vol rapide, peuvent aussi voler et s'enlever

(1) Observations sur le crin des Lépidoptères de la tribu des Crépusculaires et des Nocturnes, par M. Poey (Ann. de la Soc. Ent. de France, 1re série, t. I, p. 91).

de bas en haut, avec les ailes supérieures seules, c'est ce que j'ai constaté sur les *Catocala nupta*, *Phlogophora meticulosa*, *Triphœna orbona*, etc. Il en est de même pour le mâle du *Liparis dispar*, le mâle et la femelle du *Bombyx processionea*, le mâle du *Bombyx quercûs*. Au contraire, j'ai constaté sur les *Smerinthus populi* et *tiliæ*, que le vol n'a plus lieu après l'ablation des ailes inférieures ; ces Smérinthes ne peuvent plus que raser le sol dans une sorte de course précipitée, où le saut a autant de part que le vol. Les ailes antérieures des Smérinthes sont étroites à l'insertion, et on sait de plus que ces Insectes n'ont l'organe du frein que rudimentaire et caché dans les poils.

Les expériences faites sur les Diptères ont confirmé celles entreprises autrefois par notre honorable collègue M. Goureau, pour décider la question du rôle des balanciers sur lesquels les opinions émises par Macquart et M. Lacordaire, d'une part, et Robineau-Desvoidy, de l'autre, étaient en contradiction complète (1). J'ai constaté sur des Tipules (*Tipula oleracea*), que le vol était très affaibli, mais persistait encore un peu, même de bas en haut, après l'ablation des boutons des balanciers, dont les tiges sont très longues dans ce groupe de Diptères. Ces balanciers ne servent nullement à équilibrer le corps des Tipules pendant le vol, ce sont les longues pattes étendues qui remplissent cet usage. Ce qui prouve bien l'action directe de ces balanciers dans le vol, c'est leur vibration continuelle et rapide ; leur bouton, par persistance des impressions lumineuses sur la rétine, fait à l'œil l'effet d'une petite ligne. En prenant des Diptères à balanciers courts, comme ceux qui ont servi aux expériences de M. Goureau, des *Eristalis*, des *Volucella*, des *Syrphus*, Diptères qui se trouvent en automne, en abondance, dans les jardins, et dont le vol est très rapide et souvent stationnaire, j'ai constaté chez les premiers une diminution considérable dans le vol, après la section des tiges des balanciers ; il se produisait cependant de bas en haut ; chez les seconds insectes, son anéantissement était presque complet. La section des cueillerons, protecteurs des balanciers, n'avait pas d'influence. Je dois faire remarquer que l'affaiblissement extrême suivi bientôt de mort, observé par M. Goureau, chez les Diptères, après l'ablation des balanciers, doit tenir en partie à ce qu'il les arrachait avec des pinces, au lieu de les couper, sous la loupe, avec des ciseaux très fins, en respectant l'insertion.

Comme on le voit, de nombreuses variations particulières se présentent pour le système alaire des Insectes dans les trois types, et toujours elles

(1) Mémoire sur les balanciers des Diptères, par M. Goureau (Ann. de la Soc. Ent. de France, 2e série, t. I, 1843, p. 299).

sont en rapport avec l'organisation anatomique. La force ou la faiblesse d'une aile comme organe moteur, est liée à plusieurs faits distincts : à l'insertion musculaire, à l'aire membraneuse, à la force des nervures rejetées au bord antérieur (costale et sous-costale), et c'est par l'analyse de la variation indépendante de ces trois éléments qu'on peut arriver à expliquer pourquoi des ailes, analogues à la première apparence, peuvent différer dans la fonction, ou des ailes de forme différente, au contraire, concourir au vol avec la même énergie.

Les expériences d'*alisection* peuvent aussi servir à expliquer ces nombreuses variations dans le vol qui donnent, comme on sait, d'excellents caractères de tribus ou de genres, selon qu'il est rectiligne, saccadé, prolongé, intermittent, etc.

DE LA PRODUCTION DES FILS DES ARAIGNÉES,

DE LA

FABRICATION DE LEURS TOILES

ET DE

L'ASCENSION DE CES FILS DANS LES AIRS.

Par M. AMYOT.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

M. Laboulbène a entretenu la Société Entomologique de France, dans sa dernière séance, d'un article qui a paru dans le journal l'*Illustration* du 12 octobre 1861, sur ce qu'on appelle les *fils de la Vierge*, et dans lequel il est parlé d'observations nouvelles faites par deux personnes, MM. Desétangs et de Frarière, desquelles il résulterait que ces fils sont produits par ceux que filent les Araignées-loups, en si prodigieuse quantité, à ras terre, dans les beaux jours d'automne, et qu'elles s'enlèvent dans les airs, au moyen de ces fils, pour y opérer leur accouplement.

Je crois devoir faire à ce sujet le résumé suivant de ce qui est connu sur la production des fils des Araignées, la fabrication de leurs toiles et l'ascension de ces fils dans les airs.

Ce qu'on appelle les *fils de la Vierge* est en effet produit par les Araignées, et ils paraissent être le résultat de cette quantité innombrable de fils d'Araignée qu'on voit de tous côtés, à l'époque dont nous parlons, sur les branches, les feuilles, les écorces des arbres et sur toutes les plantes, ainsi que sur la terre même. Ce sont et les jeunes et les vieilles araignées qui font ces fils, excitées, dans cette production, par la saison, où la nature les y prédispose davantage, parce que, sans doute, elles ont plus particulièrement besoin de filer cette soie pour envelopper leurs œufs ou

leurs petits, afin de les défendre contre le froid de l'hiver qui s'approche. On ne peut donc pas dire que les *fils de la Vierge* soient produits plutôt par certaines espèces de fileuses que par d'autres; on trouve des espèces différentes de ces Araignées dans les flocons blancs de ces fils qui retombent sur la terre. Walkenaër (Suites à Buffon, Aptères, tom. I, pag. 135), d'accord, en cela, avec Latreille (Règne animal, tom. IV, pag. 219), dit que celles qu'on y rencontre le plus souvent appartiennent au genre Araignée-loup, qui marche sur la terre, et à celui de l'Araignée-à-croix-papale ou Araignée-diadême, qui tend ses toiles aux arbres des jardins.

Mais comment ces fils s'élèvent-ils ainsi dans les airs? D'abord, ainsi que le dit très bien Walkenaër, leur tissu, mouillé par la rosée ou les brumes de l'arrière-saison, puis séché par l'air et le soleil, acquiert sa blancheur de la même manière que les toiles écrues que nos ménagères étendent sur l'herbe pour les blanchir aussi au soleil et à la rosée. C'est évidemment le vent qui les agglomère en écheveaux plus ou moins longs et épais, en les faisant se rencontrer et se mêler entre eux au hasard. Mais est-ce lui seul qui les arrache des points où ils ont été fixés sur les plantes ou sur la terre? Est-ce lui qui les porte souvent à de si grandes hauteurs dans l'atmosphère? Un auteur anglais, Blackwall (*Transactions of Linnean Society*, 1827, t. XV, p. 449), s'est demandé pourquoi, s'il en est ainsi, l'on ne voit ces flocons volants, en si grande abondance, que dans les jours d'un beau soleil, par un ciel très serein; pourquoi c'est vers le soir seulement qu'on les voit descendre vers la terre, et que les jours sombres et nébuleux ne présentent plus ce phénomène. Il en a tiré la conséquence, forcée suivant lui, que le mouvement d'ascension des fils s'opère par l'effet de la raréfraction de l'air contigu à la terre et échauffé par les rayons du soleil, courant d'ascension assez fort pour arracher les fils des objets auxquels ils sont attachés, et qui, cessant vers le soir, par l'effet du refroidissement de l'air, leur permet de retomber par leur propre poids. Mais on peut dire que si les jours nébuleux sont privés de ce phénomène, c'est peut-être parce qu'il faut un beau soleil pour exciter les Araignées dans la production de leurs fils et leur donner l'état de dessiccation propre à favoriser leur enlèvement. Quoiqu'il en soit, je crois qu'il faut combiner la raréfraction de l'air, comme cause possible d'ascension des fils, avec toutes celles qui peuvent produire les divers courants du vent dans l'atmosphère, courants qu'il faut admettre dans leur infinie variété, mais dont la science n'a pas encore découvert les secrets.

Cette ignorance où l'on est encore sur les lois des divers courants qui s'établissent dans l'atmosphère se rattache à une autre question relative

aux fils des Araignées, que je crois intéressant de résumer à cette occasion. Depuis Aristote, et probablement longtemps même avant lui, beaucoup d'observateurs, curieux de la nature, ont vu de petites Araignées, des jeunes surtout, suspendues par leur fil tenu attaché au doigt, dévier de la ligne verticale de ce fil, puis se diriger latéralement ou remonter obliquement, en faisant avec cette ligne verticale un angle plus ou moins aigu, de sorte qu'elles semblent, dans cette circonstance, s'avancer et monter dans l'air comme si elles y volaient. On a reconnu généralement qu'elles opèrent cette manœuvre à l'aide de leurs fils, qui leur servent de point d'appui et sur lesquels elles marchent comme les acrobates sur la corde raide. On s'en assure en passant un doigt autour de l'insecte, de facon à pouvoir rencontrer le fil qui les supporte, et l'on voit alors l'insecte mis en mouvement par le mouvement même qu'on imprime au fil. Si on rompt ce fil rencontré, l'insecte retombe plus ou moins, en se tenant au fil, qui reste suspendu, par son autre extrémité, au point où il est attaché. J'ai fait moi-même cette expérience, et notre ami et collègue, M. H. Lucas, l'a répétée souvent, m'a-t-il dit, en coupant autour de l'insecte, avec des ciseaux, les fils qui pouvaient le soutenir, et le voyant toujours retomber après cette opération. Un seul auteur, Virey (Bulletin universel de Ferrussac, 1829, t. XIX, n° 70, p. 130), a soutenu avoir passé son doigt dans tous les sens autour de l'insecte, et n'avoir jamais rencontré de fil qui pût le soutenir; il a réitéré ses expériences, dit-il, en présence de plusieurs personnes, et il affirme n'avoir pu se tromper sur le fait. Il en a conclu que la seule explication possible du phénomène était que l'Araignée se servait de ses pattes d'une certaine manière pour nager dans l'air. Mais aucun naturaliste sérieux n'a pu admettre cette supposition, contraire aux lois de la gravitation, et l'on pense que Virey, auteur *coloriste* en histoire naturelle, a mal vu ce qu'il a raconté, parce qu'il n'a pas voulu voir ce qui eût contrarié un système par lui préconçu.

Les Araignées ne peuvent donc monter dans l'espace ou le traverser qu'à l'aide de leurs fils attachés à des corps solides par les deux extrémités, quand ce n'est pas un courant d'air assez puissant pour les emporter dans leurs pelotons de fils, comme en ballon ou plutôt comme sur un cerf-volant.

Mais ici une autre question se présente pour les petites Araignées traversant l'espace à l'aide du fil qu'elles ont tendu. Comment ce fil se tend-il? Aristote (*Hist. nat.*, livre 9, chap. 39) a dit que les araignées lancent leurs fils comme le porc-épic lance ses piquants, ou comme on voit l'écorce de certains arbres se lancer d'elle-même loin d'eux. Remarquons que

Lister (*Philosophical Transactions*, 1671, n° 72, p. 2173) s'est borné à citer cette opinion d'Aristote et que depuis lors on n'a cessé de la lui attribuer à lui-même. C'est ce qu'ont fait notamment Swammerdam (*Bibl. nat.*, t. I, p. 55) et De Géer (t. V, p. 137) en la combattant ; Swammerdam dit qu'il ne voit pas comment un fil si mince et si faible pourrait être lancé au loin, sans que la résistance de l'air le forçât à se replier, et que d'ailleurs cette espèce d'éjaculation exigerait des muscles forts et robustes, dont la partie d'où sortent ces fils, dans l'Araignée, est entièrement destituée. Cependant M. Lucas, qui a vu sortir ces fils dans certaines espèces, notamment dans la *Segestria florentina*, assure qu'ils ont l'air de s'élancer comme l'eau d'une seringue, et tout en admettant qu'ils ne peuvent sans doute aller bien loin dans ce mouvement d'éjaculation apparente, il croit qu'il y a une force d'expulsion dont on découvrira peut-être la cause quand on aura fait un examen plus approfondi, sous le rapport anatomique ou physiologique, au moins des espèces qu'il a observées. Si un naturaliste éclairé et consciencieux, peut, de nos jours, qualifier d'éjaculation la sortie des fils de certaines Araignées, il ne faut pas s'étonner qu'Aristote se soit exprimé comme il l'a fait, et reconnaître même qu'il savait observer la nature, avec les moyens à sa disposition, d'aussi près que nous le faisons avec les nôtres.

Mais enfin, qu'il y ait ou non éjaculation des fils, il est certain, du moins, que cette éjaculation, si elle a lieu, ne peut pas être assez forte pour les porter jusqu'aux points d'attache où ils vont se fixer, quelquefois à plusieurs décimètres, si ce n'est à plusieurs mètres de distance. La puissance qui les transporte à leur point d'attache éloigné est-elle uniquement dans les courants d'air, comme pour l'enlèvement des *fils de la Vierge* à travers l'atmosphère ? Un autre auteur anglais, John Murray (*London's Magazine*, 1828, t. I, p. 320 à 322) dit qu'il a vu des Araignées lancer leurs fils obliquement dans une chambre où il n'y avait pas le moindre courant d'air ; qu'un auteur qu'il cite (p. 323), Bowman, a vu la direction de ces fils « faire un angle droit avec la direction du vent », et il en conclut qu'il faut chercher une autre cause au mouvement d'ascension des *fils de la Vierge* ; il croyait l'avoir trouvée dans l'électricité. Les fils, dit-il, sont électrisés négativement, et, dans les jours sereins, l'air est électrisé positivement ; les fils alors sont attirés dans les hauteurs de l'atmosphère, jusqu'à ce qu'ils aient, par le contact, perdu leur électricité négative pour retomber dans cet état vers la terre. Walkenaër (*loc. cit.*, p. 132) admet cette explication comme possible ; mais aucun physicien sérieux, d'après les lois connues de l'électricité, ne peut y adhérer. Il faut donc revenir

aux courants encore inexpliqués de l'air, même dans une chambre bien close, courants qui ne sauraient être contestés et qui, tout faibles qu'ils soient, peuvent être supposés toujours assez puissants pour emporter des fils aussi légers que ceux de la jeune Araignée.

Un auteur anonyme, qui avoue n'être point dans l'habitude d'étudier les Insectes, dit (Journal de physique de Lamethrie, 1798, t. 47, p. 319) qu'il a vu, à l'extrémité du fil de ces jeunes Araignées, au moment où il s'élance pour aller se fixer au corps solide qu'il doit atteindre, une espèce de vésicule en forme de larme très allongée, remplie peut-être, dit-il, de quelque fluide en même temps liquide et visqueux, qui aurait la double propriété de faire monter le fil par une pesanteur spécifique moins grande que celle de l'air, comme un ballon, et de le coller au corps qu'il rencontre. L'existence de cette vésicule paraît encore un fait imaginaire qu'on ne saurait admettre ; nul autre observateur n'en a fait mention, et, du reste, il faudrait toujours admettre une force quelconque, comme un courant d'air, pour porter le fil à son point d'attache. Il est vrai que l'observateur dont nous parlons ajoute que la volonté de l'insecte paraît être pour quelque chose dans la direction de ce fil vers ce même point d'attache, et il est remarquable combien une semblable opinion, énoncée dans un journal de physique, à la fin du XVIIIe siècle, se rapproche de celle d'Aristote, émise deux mille ans auparavant, qui veut que l'Araignée lance ses fils dans la direction qu'il lui plaît, comme le Parthe lançait ses flèches. Mais en écartant cette insinuation de l'auteur anonyme du journal de Lamethrie, qui n'a rien de scientifique, nous trouvons du moins qu'il déclare avoir vu constamment des fils tendus comme moyen de suspension des Araignées dans l'air. Il ajoute que le fil lancé s'allonge au moins de deux centimètres par seconde ; que quand ce fil est parvenu à un corps voisin et s'y est attaché, l'insecte fait un demi-tour, puis lance un autre fil du côté opposé, et ainsi alternativement cinq ou six fois. Latreille (*loc. cit.*) dit aussi avoir vu des fils sortir des mamelons de quelques espèces appartenant à celles qui marchent sur la terre, « se diriger en ligne droite et former comme des rayons mobiles lorsque l'animal se mouvait circulairement. » Cela vient-il de ce que les courants d'air qui emportent ces fils changent à chaque instant de direction? Blackwall (*loc, cit.*) dit qu'il a placé plusieurs de ces insectes sur un support dont le pied trempait dans un vase plein d'eau, et que, lorsqu'ils étaient exposés à un courant d'air, soit naturel, soit artificiel, ils tournaient leur thorax du côté d'où venait ce courant, même quand il était à peine perceptible, et qu'élevant alors l'extrémité de leur abdomen, ils émettaient une petite portion de matière

glutineuse qui était aussitôt emportée avec une rapidité égale à peu près à celle du mouvement de l'air. Il ajoute que lorsqu'il mettait une cloche de verre sur ces insectes, ils ne pouvaient plus quitter leur position ; qu'il en a tenu ainsi sous cloche pendant soixante jours en hiver, sans nourriture, mais qu'aussitôt que la cloche était enlevée, ils recommençaient à lancer des fils au moyen desquels ils parvenaient à s'échapper.

Nous rentrons encore ici dans l'unique et simple question des mouvements inexpliqués des courants d'air.

Quant à ce qui concerne, en particulier, la grosse araignée des jardins, l'Araignée-à-croix-papale de Geoffroy ou Araignée-diadême de Linné, dont l'anatomie a été si admirablement et si complétement faite par Réaumur, sous le rapport des filières, j'ai vu les fils flottants, mis en mouvement, agités, transportés au loin par le vent, quand ils tenaient encore à l'extrémité touchant le point d'où ils devaient être partis, et cheminant, pour ainsi dire, dans une direction horizontale, en s'allongeant, dans leur marche, comme des cordes qu'on tire du rouleau d'où ils se dévident. J'enlevais d'abord tous ceux que je voyais aller d'une branche à l'autre sur les arbrisseaux, puis je me mettais à l'affût, en regardant au soleil, pour voir l'instant où d'autres fils viendraient les remplacer, et je ne tardais pas à voir ces nouveaux venus flotter dans l'air au nombre de plusieurs, cinq, six, plus ou moins, espacés entre eux de plusieurs centimètres, encore plus ou moins, puis atteindre les branches des arbustes et y former des ponts suspendus, sur lesquels les Araignées pouvaient ensuite passer pour se rendre d'une branche à l'autre. Ces fils devaient venir d'une distance de plusieurs mètres au moins; les Araignées qui les produisaient, mais que je n'ai pas vues, étaient probablement posées sur quelques feuilles, laissant couler de leurs filières ces fils, qu'un autre auteur anonyme, que Walkenaër (*loc. cit.*, p. 130, note 2) croit être Lister lui-même, dit (Collection Académique, t. II, p. 195) avoir vu couler « à peu près comme on voit l'eau sortir de sa source. » Il suffit, en effet, que la liqueur visqueuse dont ils sont formés sorte d'elle-même, comme un liquide quelconque du vase qui le renferme, pour que, durcie aussitôt par le contact de l'air, elle soit saisie par le vent pour être entraînée, tirée par lui sous sa forme de fil, comme la corde d'un cerf-volant qu'il emporte dans les airs. On n'a pas besoin d'admettre une éjaculation quelconque, au moins dans les espèces dont il s'agit, pour concevoir ce transport des fils dans une direction oblique ou horizontale, par un vent si léger qu'il soit, tant les fils sont légers eux-mêmes. Il n'y a pas non plus besoin que les Araignées elles-mêmes soient poussées par le vent, suspendues à leur fil, pour aller d'un

arbre à l'autre, comme l'a dit Gravenhorst (*Isis*, 1823, p. 378) ; il suffit que ce soient les fils seuls, les Araignées pouvant ensuite s'en servir pour traverser l'espace dans lequel ils sont tendus.

Disons, à ce propos, que Gravenhorst est le seul qui, à ma connaissance, ait indiqué la manière dont les Araignées à toiles verticales, formées de rayons et de cercles concentriques, s'y prennent pour les construire, après la pose du premier fondement de leur édifice, c'est-à-dire de ce pont, leur point d'appui, jeté par le vent dans l'espace. De Géer avait déjà dit (t. V, p. 137) que, le premier fil jeté comme un pont entre les deux rives, le reste de l'ouvrage s'exécutait facilement, l'insecte pouvant tendre de nouveaux fils, perpendiculaires ou obliques, autant qu'il en fallait ; mais en ajoutant que, n'ayant jamais eu l'occasion d'observer par lui-même la manœuvre de l'insecte dans cette opération, il ne pouvait pas s'arrêter à la décrire. Gravenhorst dit que l'Araignée commence par un premier fil perpendiculaire attaché à celui qui sert de point d'appui horizontal, puis remonte à ce point d'appui général par le fil perpendiculaire, pour aller attacher au fil horizontal, à quelque distance du premier fil perpendiculaire, un nouveau fil qu'elle conduit vers le point de ce fil perpendiculaire qu'elle veut choisir pour centre de son cercle, en se tenant, par les pattes antérieures, à ce fil perpendiculaire, et rapprochant, à ce point, du fil perpendiculaire, le nouveau fil plus qu'il ne l'est à son autre extrémité, c'est-à-dire au point d'attache de ce dernier au fil horizontal, puis en procédant de même pour les fils suivants et se servant toujours ainsi, pour point d'appui, du dernier fil, plus rapproché d'elle, qu'elle a déjà fait. Mais Gravenhorst n'a pas dit que l'Araignée fait cette manœuvre en mettant en jeu l'extrême élasticité de ses fils, qui lui permet de les tirer à elle à une assez grande distance de la ligne dans laquelle ils se trouvent tendus quand ils sont abandonnés à eux-mêmes. Je vois dans Latreille (*loc. cit.*, p. 245) que le célèbre astronome Arago lui a dit que ces fils pouvaient s'allonger d'un cinquième de leur longueur par l'effet de cette élasticité, qu'il avait observé, à l'occasion des divisions du micromètre qu'on fait avec des fils d'Araignée. J'ai vu, en effet, manœuvrer l'Araignée de la manière que je viens d'indiquer. Elle fixe par en bas le premier fil perpendiculaire, soit à un second fil horizontal que le vent a jeté au-dessous du premier, parallèlement à lui, soit au sol lui-même, quand elle ne rencontre pas d'autre fil horizontal. Elle tire ensuite du premier fil horizontal quatre ou cinq fils destinés à former les rayons de son cercle, en se tenant, de proche en proche, au dernier des divers rayons déjà formés. Pour tirer les rayons qui doivent

aboutir au centre en partant du bas, elle agit sur le fil horizontal inférieur, quand il y en a, comme elle a fait pour le fil horizontal supérieur. Quand il n'y a pas de fil horizontal inférieur, elle tire du fil horizontal supérieur un fil oblique pris à une plus grande distance du dernier fil rayonnant qu'elle a fait, et le descend en se tenant d'abord au fil horizontal lui-même, puis au dernier fil rayonnant jusqu'au centre, et, au-delà de ce centre, en se tenant au premier fil perpendiculaire qui descend jusqu'à terre, pour aller fixer ce fil oblique au point qu'il lui plaît de choisir sur le fil perpendiculaire, au-dessus du sol, en tirant ensuite ce fil oblique pour lui donner la tension nécessaire, lorsque le seul effet de l'élasticité ne doit pas suffire pour lui donner cette tension. Quand ce grand fil oblique, ou autre analogue, destiné à fixer les points d'attache des fils rayonnants, ne se trouve pas assez tendu parce que l'Araignée ne l'a pas suffisamment raccourci en le fixant lui-même soit au fil perpendiculaire, soit à un autre fil auquel il aboutit, elle trouve moyen de le tendre en y attachant des fils rayonnants qui le tirent vers le centre en le faisant dévier de la ligne droite qu'il aurait, s'il n'avait juste que la longueur qu'il devrait avoir pour former le côté régulier d'un triangle. L'insecte fait d'abord tous les fils-rayons de son cercle, et il les attache aux divers points où ils doivent être fixés, en se servant de l'une ou l'autre de ses deux pattes postérieures, qui tiennent toujours le fil et le tirent de la filière tour à tour comme font les deux bras quand on tire la corde d'un seau d'eau qu'on tire du puits. Cette patte accroche le fil à celui qui doit le soutenir, avec la dextérité d'une main qui serait très exercée à ce genre d'opération. Ce n'est que lorsque tous les fils-rayons du cercle sont posés, que l'insecte fait les fils concentriques, en commençant par les plus petits ; il les fait en portant le bout de son abdomen d'un fil rayonnant à l'autre, et le fil, en sortant de la filière, se colle de lui-même au fil rayonnant. Le centre du cercle est formé, dans une certaine étendue, seulement par des cellules irrégulières à trois, quatre, cinq angles ou davantage, ces angles formés par l'attache des fils rayonnants qui viennent y aboutir en tirant ces cellules d'un côté, quand les angles des cellules voisines les tirent dans un sens contraire. Ces cellules sont nécessaires pour que les fils rayonnants ne viennent pas tous se réunir au même point où ils se trouveraient inutilement trop rapprochés l'un de l'autre. Les cercles concentriques ne commencent qu'au delà de la zone de ces cellules. Quel est le nombre des fils rayonnants et des cercles concentriques dans une toile d'araignée-à-croix-papale ou araignée-diadème ? Le nombre le plus ordinaire que j'ai trouvé est de vingt-quatre pour les fils rayonnants et de

trente pour les fils concentriques, ce nombre variant toutefois en plus ou en moins selon la position donnée à la toile, l'espace plus ou moins étendu que l'insecte a été obligé de lui faire occuper. J'ai compté dans quelques-unes jusqu'à près de quarante fils rayonnants et, dans d'autres, seize ou dix-sept seulement. Il faut remarquer que l'Araignée a le pouvoir d'empêcher ses fils de se coller les uns aux autres, à volonté, sans doute, en les passant comme à travers une brosse, entre les poils dont les crochets de ses tarses sont garnis.

Il convient d'ajouter à cette explication de la manière dont l'Araignée-diadème forme sa toile, celle que donne Blackwall (*loc. cit.*) de la manière dont s'y prennent les Araignées dont il parle, pour s'élever dans une fiole de verre dont elles ne peuvent gravir les bords perpendiculaires. Mises au fond de cette fiole, elles commencent par tendre de premiers fils, en levant le bout de leur abdomen pour les coller, par chacune de leurs extrémités, d'un côté et de l'autre; puis elles montent sur ces fils pour en attacher d'autres de la même manière un peu plus haut, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au sommet du vase.

Geoffroy dit (t. II, p. 634) que la matière dont l'Araignée fait ses fils finit par s'épuiser ; que lorsqu'on détruit sa toile, elle la refait six ou sept fois de suite, mais que les dernières toiles sont plus minces, l'étoffe épargnée, et qu'enfin quand la matière est entièrement épuisée, l'Araignée, ne pouvant plus faire de toile, est obligée de chercher à s'emparer de la toile d'une autre sous peine de ne plus pouvoir pourvoir à sa nourriture. J'ai vu une Araignée-diadème, dont j'ai tiré le fil en l'enroulant autour de mon doigt jusqu'à la longueur de 4 à 5 mètres sans interruption, sans qu'elle fît le moindre mouvement pendant que je tirais son fil, tomber à terre d'épuisement, du bâton auquel elle se tenait suspendue, baignée dans une matière liquide incolore qu'elle avait rendue en tombant, comme si son ventre s'était crevé ; elle était morte. Ordinairement, le fil qu'on tire ainsi de la filière d'une Araignée se rompt au bout de peu de temps, sans qu'on voie se produire l'accident que je viens de rapporter.

Nous n'avons point parlé jusqu'à présent du fait énoncé dans l'article de l'*Illustration*, que les Araignées emportées dans les airs avec leurs fils y opèrent leur accouplement. Il ne peut y avoir rien de sérieux dans une pareille affirmation. Comment l'observation du fait avait-elle pu s'y pratiquer? On sait comment se fait l'accouplement des Araignées, le mâle s'approche en tâtonnant de la femelle, qui le dévore quelquefois après l'acte opéré.

Rien de ce qui est connu dans les circonstances de cet acte ne paraît pouvoir concorder avec son accomplissement dans les airs, pendant que les deux individus de sexe différent seraient mollement bercés sur ce lit de soie dans les airs. C'est là évidemment de la fantaisie. D'ailleurs, le nombre des Araignées de diverses espèces qu'on trouve dans les flocons retombant vers la terre, est trop peu considérable pour qu'on puisse admettre que la fécondation de ces espèces ne puisse avoir lieu que dans ces voyages aériens. Blackwall (*loc. cit.*) dit qu'il a compté à peine une Araignée sur vingt flocons qui tombaient. Cependant il accueille l'idée d'une propension de ces Insectes à s'élever ainsi dans l'atmosphère sur leurs fils, qu'ils aideraient eux-mêmes à détacher de la terre en les brisant, pour se laisser emporter avec eux par le vent, en l'attribuant au désir instinctif, peut-être, d'éviter d'êtres dévorés par leurs semblables, en si grand nombre alors autour d'eux. Nous croyons qu'il faut attendre, pour avoir une opinion à ce sujet, que le fait soit mieux éclairci.

HISTOIRE DES INSECTES DU PIN MARITIME [1]

SUPPLÉMENT AUX COLÉOPTÈRES ET RECTIFICATIONS

Par M. Édouard PERRIS.

(Séance du 11 Décembre 1861)

Dromius 4-notatus Dufts.

Fig. 502-509.

LARVE.

Longueur 6 millim. Subdéprimée, en ellipse allongée, d'un roux-marron et subcornée en dessous, un peu moins foncée sous le thorax, d'un roussâtre livide le long des flancs et sous l'abdomen ; hérissée de poils plus courts sur le dos et à la face ventrale que sur les côtés.

Tête presque carrée, marquée en dessus de deux sillons longitudinaux parallèles ; épistome et labre soudés et indistincts ; bord antérieur s'avançant au milieu en un lobe triangulaire, ayant à droite et à gauche un autre lobe triangulaire aussi, mais sensiblement plus petit et notablement moins avancé. A partir de ces lobes le bord antérieur est oblique. Mandibules ferrugineuses, fortes, longues, en forme de faucille, munies au tiers inférieur d'une dent triangulaire un peu arquée en arrière. Mâchoires longues, cylindriques, lobe grêle, palpiforme, de deux articles, dont le premier presque double du second, atteignant l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires ; ceux-ci allongés, à peine arqués, de quatre articles, le premier deux fois au moins plus petit que le second, et comme lui sensiblement plus gros que les deux autres qui sont égaux entre eux ; lèvre inférieure carrée, prolongée au milieu en une petite languette surmontée d'un faisceau de longs poils ; palpes labiaux de deux

(1) Voyez 2e série, tome X (1852), p. 491, et 3e série, tome I (1853), p. 555; tome II (1854), p. 85 et 593; tome IV (1856), p. 173 et 423, et tome V (1857), p. 341.

articles, dont le second plus court et plus grêle que le premier. Antennes longues, de quatre articles, le deuxième un peu plus long que le premier et légèrement arqué ; le troisième plus long, plus épais, échancré extérieurement et portant sur l'échancrure un article supplémentaire ; quatrième article plus court que les autres, terminé par des soies de diverses longueurs. Près de la base des antennes, sur chaque joue, on voit un groupe de six ocelles grisâtres, disposés sur deux arcs, qui forment presque un cercle ; mais l'arc supérieur est beaucoup moins convexe que l'inférieur. L'espace qu'ils renferment est un peu élevé et noir.

Prothorax presque aussi long que la tête, d'une largeur un peu supérieure à sa longueur, à côtés droits ; mésothorax et métathorax d'un tiers plus courts, mais un plus larges surtout à leur base. Ces trois segments sont marqués sur le dos d'un petit sillon médian. Ils portent les trois paires de pattes qui sont médiocrement longues, munies de soies spiniformes à l'extrémité de leurs articles, et terminées par deux ongles égaux.

Abdomen s'élargissant un peu de la base au milieu, puis se rétrécissant jusqu'à l'extrémité ; composé de neuf segments progressivement un peu plus longs jusqu'au huitième inclusivement ; le neuvième très échancré et terminé par deux longs appendices roussâtres, arqués en dedans, inarticulés, mais ayant extérieurement de petites saillies sur lesquelles s'implantent de longues soies. En dessous ce segment se prolonge en un long pseudopode submembraneux qui s'applique sur le plan de position lorsque la larve veut marcher. Les mouvements de celle-ci sont en outre favorisés par un bourrelet qui règne de chaque côté de l'abdomen, et par les petites proéminences brunâtres que l'on remarque à la face ventrale. Elles sont au nombre de cinq sur chaque segment ; une transversale à la base, munie de cinq petits poils, et quatre en arrière, les deux intermédiaires arrondies, les deux autres elliptiques, toutes surmontées d'un petit poil.

Stigmates au nombre de neuf paires ; la première près du bord antérieur du mésothorax, les huit autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle m'est inconnue.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 millim. Tête noire, lisse ; prothorax peu rétréci en arrière, à angles postérieurs droits et relevés, d'un testacé brunâtre avec les côtés plus clairs. Élytres à stries extérieures obsolètes, brunes avec deux taches

jaune pâle, dont l'antérieure, ordinairement plus grande à la base, l'autre plus arrondie à l'angle sutural. Dessous du corps noirâtre ; pattes et antennes testacées.

Dans le courant du mois de mars j'ai trouvé quatre individus de la larve ci-dessus dans autant de cellules de larves de *Pissodes notatus*, et en train de dévorer celles-ci qui étaient déjà très fortement entamées. J'en pris deux pour l'étude et je rétablis les choses de façon à contrarier le moins possible la métamorphose des deux autres. Au commencement de mai je fis une nouvelle visite, et je trouvai dans une des deux cellules déjà explorées, un *Dromius* 4 *notatus*, et deux autres individus de cette espèce sous d'autres parties de l'écorce. C'est ce qui m'a permis de conclure que la larve que je viens de décrire, et qui appartient évidemment à un Carabique, est celle du *Dromius* en question. Cet insecte serait donc l'ennemi du *Pissodes*.

Bembidium (Tachys) nanum Gyll.

Fig. 510-516.

LARVE.

Longueur 4 millim. Subdéprimée, longue, linéaire, avec un léger renflement à l'abdomen ; pourvue en dessus, en dessous et sur les côtés de poils de différentes longueurs.

Tête déprimée, subcornée, un peu plus longue que large, presque droite sur les côtés ; marquée en dessus de deux sillons longitudinaux parallèles ; testacée, avec le bord antérieur un peu plus foncé. Épistome et labre non distincts, soudés et formant au bord antérieur trois dentelures bien marquées, dont celle du milieu simple et les deux autres munies extérieurement d'une petite dent. Mandibules testacées, fortes, longues, en forme de faucille, acérées à l'extrémité, armées au tiers inférieur d'une dent triangulaire un peu arquée en arrière. Mâchoires longues, cylindriques, munies de deux ou trois soies en dedans et en dehors ; lobe grêle, mobile, palpiforme, de deux articles, dont le premier plus court que le second, atteignant l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires ; ceux-ci allongés, droits ou à peine arqués, de quatre articles, le premier deux fois plus court que les autres qui sont égaux en longueur, mais non en diamètre, le second étant, comme le premier, sensiblement plus épais que les autres. Lèvre inférieure carrée, prolongée au milieu en une petite languette terminée par un long poil ; palpes labiaux grêles, de deux articles égaux, atteignant l'extrémité du lobe maxillaire. Antennes longues, de quatre articles, le deuxième un peu plus long que le premier et légè-

rement arqué ; le troisième plus long, plus large, échancré extérieurement et portant sur l'échancrure un article supplémentaire sous lequel on voit une soie ; quatrième article le plus court de tous, terminé par des soies de diverses longueurs. Les mâchoires, les palpes et les anteunes sont roussâtres. Près de la base de ces dernières, sur chaque joue, on aperçoit une petite tache noirâtre qui, vue à la loupe, présente six ocelles rangés par trois sur deux lignes transversales ; ceux de la ligne postérieure sont plus petits que les autres.

Thorax de la largeur de la tête, de trois segments comme à l'ordinaire ; le premier roussâtre, un peu plus grand que les deux autres qui sont blanchâtres. Chacun de ces segments porte une paire de pattes assez longues, hérissées de quelques soies et terminées par deux ongles égaux.

Abdomen blanchâtre, charnu, de neuf segments dont les intersections sont bien marquées ; de la largeur du thorax à sa base, puis se dilatant un peu jusqu'au sixième segment pour se rétrécir ensuite. Tous ces segments, sauf le dernier, sont munis en dessus et en dessous d'un mamelon rétractile et d'un petit bourrelet de chaque côté. Neuvième segment, le plus étroit de tous, se rétrécissant un peu d'avant en arrière et terminé par deux longs appendices inarticulés, à arcure convergente et hérissés de quelques soies. Pseudopode anal presque linéaire, allongé, dépassant les deux tiers des appendices, pourvu de quelques petits poils latéraux, et muni, à la surface qui s'applique sur le plan de position, de petits crochets courbés en avant.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux,

NYMPHE.

Elle est blanche et ne présente rien de particulier, si ce n'est que le bord antérieur du corselet est frangé de soies écartées. On voit aussi une soie de chaque côté des segments abdominaux et quatre au bord postérieur du dernier segment.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2 millim. Déprimé, noir, avec la base des antennes et les pattes d'un brun-ferrugineux ; cuisses un peu plus foncées. Corselet transversal, marqué d'une ligne médiane assez forte, dont les deux extrémités aboutissent à une dépression transversale, la postérieure plus tranchée ; assez fortement arrondi sur les côtés dans sa moitié antérieure ; angles postérieurs droits, fossettes postérieures peu profondes. Élytres à quatre

stries internes, lisses, distinctes jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur, les externes effacées ; partie recourbée de la première strie fortement dirigée en dehors, et très rapprochée du bord externe.

Le *Bembidium nanum* est commun sous l'écorce des pins qui ont nourri les larves des *Hylurgus piniperda* et *minor* et du *Tomicus stenographus*. C'est là aussi qu'on trouve sa larve qui vit des excréments et des dépouilles laissés par ces Xylophages, ainsi que des Podurelles et autres animalcules qui pullulent aux mêmes lieux. Cette larve est délicate, ennemie de la lumière, et ressemble au premier coup d'œil à celle du *Plegaderus discisus* dont elle se distingue pourtant bien vîte par sa plus grande agilité et par les appendices de son dernier segment. Elle se transforme en nymphe sans préparation apparente, tantôt au milieu des détritus, tantôt dans une galerie d'une des larves Xylophages qui l'ont précédée. C'est par un des trous dont l'écorce est criblée que l'insecte prend son essor.

C'est aussi par un de ces trous que la femelle pénètre sous l'écorce pour faire sa ponte qui a lieu en mars et avril, et qui donne des insectes parfaits en juin et juillet. Ceux-ci passent l'hiver sous les écorces où on les rencontre quelquefois en assez grand nombre.

La larve du *B. nanum* a de grands rapports avec celle de l'*Æpus Robinii* publiée par M. Coquerel (Soc. Ent. 1850, p. 532, pl. 16). Je crois cependant que la description de cette dernière est susceptible des observations suivantes :

1° M. Coquerel s'étonne de l'article supplémentaire que porte extérieurement le troisième article des antennes, et qu'il ne connaît dans aucune autre larve de Carabique. Il est pourtant assez commun dans les larves de cette famille ; on le trouve aussi dans celles des Staphyliniens, des Histérides, et plusieurs larves de Nitidulaires et d'autres familles présentant le même caractère. Seulement, dans ces dernières, l'article supplémentaire n'est pas au côté externe du pénultième article, mais au sommet, à côté de l'article apical.

2° D'après mon savant collègue, la larve de l'*Æpus* aurait les palpes maxillaires de trois articles et les palpes labiaux aussi de trois. Je ne connais pas cette larve, mais je prie ceux qui pourront se la procurer de l'examiner avec soin ; j'ai la conviction, par analogie, qu'on lui trouvera des palpes maxillaires de quatre articles et des labiaux de deux. Le microscope en impose quelquefois, et lorsqu'on n'a aucune raison de croire à une erreur, il est plus facile d'y tomber. Si M. Coquerel se fût douté que le nombre des articles qu'il assigne aux palpes est exceptionnel pour les larves des Carabiques, il aurait certainement multiplié ses observa-

tions et modifié probablement ses appréciations premières. Je puis me tromper, et il n'est pas impossible que la larve de l'*Æpus* présente une exception ; mais enfin cela mérite examen, et pour moi il existe un doute.

3° M. Coquerel, sans parler dans sa description du lobe palpiforme des mâchoires, le représente dans sa figure comme formé de trois articles. Ici encore je soupçonne une erreur. Pour pouvoir me prononcer à cet égard comme sur le point précédent, j'ai revu les larves de Carabiques de ma collection, ainsi que les figures d'autres larves de cette famille que je ne possède pas, et dans toutes j'ai trouvé le lobe maxillaire composé de deux articles seulement. Je dois dire néanmoins que, dans la larve du *Bembidium lunatum?* publiée par M. Schaum dans le Journal entomologique de Berlin, 1859, le lobe maxillaire est représenté avec trois articles, tandis qu'il n'y en a que deux dans celles du *Scarites abbreviatus* et de l'*Omophron multiguttatus* (*loc. cit.*) ; mais ce fait ne diminue en rien mes doutes, et sans prétendre, bien s'en faut, que je sois infaillible, je persiste à croire que, si l'on y regarde bien, on trouvera ledit lobe bi-articulé.

4° M. Coquerel dit que les stigmates du dernier segment abdominal de la larve de l'*Æpus* sont remarquables par leur grandeur. Je ne puis accepter des stigmates au dernier segment, et ici l'erreur est plus probable encore.

J'aime à me persuader que les véritables naturalistes ne considéreront pas ces observations comme des puérilités, ou comme m'étant inspirées par des idées malveillantes de critique qui sont bien loin de mon esprit. Elles ont à mes yeux une importance réelle. J'ai fait remarquer, en effet, plus d'une fois, et je cherche toutes les occasions d'établir que les larves ont des caractères de famille et de genres comme les insectes parfaits, et qu'elles peuvent être d'un grand secours au point de vue de la classification méthodique de ces derniers. Il n'est pas surprenant, dès lors, que je cherche à rétablir ces caractères partout où je les crois méconnus ou altérés, et à maintenir des bases sur lesquelles se fonderont peut-être de bons systèmes et des principes d'où découleront probablement des conséquences fécondes.

MACROPALPUS PALLIPES Cussac.

Le Staphylinien dont j'ai publié les métamorphoses sous ce nom est le *Coryphium angusticolle* Steph.

Astatopteryx laticollis Mihi.

Fig. 517-524.

LARVE.

J'ai déjà publié dans les Annales de la Société Entomologique (1846, p. 465), la larve du *Trichopteryx intermedia*, et dans ce même travail sur les Insectes du Pin, celle, presque identique, du *Ptilium apterum*. Voici une troisième larve de Trichoptérygien, appartenant à un genre que je considère comme nouveau. Elle ressemble tellement aux précédentes par sa forme linéaire et déprimée, sa couleur blanche avec la tête un peu roussâtre, l'absence des yeux et par tous ses autres caractères, que je m'abstiens d'en donner la description. Je ne signalerai que la seule différence qu'elle présente et qui réside dans la structure des antennes.

Dans les larves déjà publiées, ces organes sont composées comme suit : quatre articles, le premier court, le deuxième deux fois et demie aussi long, ayant un poil de chaque côté et surmonté en dedans et un peu en dessous d'un article supplémentaire grêle et de la longueur du troisième, lequel est de moitié moins long que le deuxième ; le quatrième de la longueur du troisième.

Les antennes de la larve de l'*Astatopteryx* sont aussi de quatre articles, mais le second est à peine plus long que le premier, le troisième est plus long que les deux premiers ensemble et porte quatre poils circulairement disposés aux deux tiers de sa longueur : le quatrième à peine aussi long que le deuxième, est subanguleusement renflé eu milieu, comme dans la plupart des larves de Staphyliniens, et est hérissé de longs poils placés autour du renflement et au sommet. Il n'y a pas d'article supplémentaire.

Les stigmates que je n'avais pas encore vus et que j'ai, cette fois, aperçus par transparence, sont placés, la première paire très près du bord antérieur du mésothorax, les huit autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

A propos des métamorphoses du *Ptilium apterum*, j'ai dit les motifs qui m'empêchent de rapporter à cette famille la larve que M. Gillmeister a décrite comme appartenant au *Trichopteryx limbata*, et que M. Alibert croit être de Staphylinien. Je persiste dans ma manière de voir, mais ce qui m'est arrivé pour la larve dont je m'occupe en ce moment, est bien propre à me rendre très indulgent pour les erreurs que l'on peut commettre, lorsque surtout il s'agit d'animaux aussi petits.

J'avais recueilli, aux lieux où vit l'*Astatopteryx*, avec quelques nymphes et une trentaine d'insectes parfaits, un assez grand nombre de larves que leur forme, leur couleur, leur taille, leur agilité et surtout leur habitat me faisaient naturellement considérer comme appartenant à cet insecte. La première que je soumis au microscope me causa une extrême surprise ; elle présentait tous les caractères d'une larve de Staphylinien. Chaperon denticulé, antennes à appendice latéral, ocelles, ongles des pattes très longs, filets du dernier segment bi-articulés, rien n'y manquait. J'en examinai quatre successivement ; elles étaient toutes conformées de même. Mes idées étaient bouleversées ; quelque nouvelle que fût pour moi la structure de l'insecte parfait, je n'y pouvais trouver l'explication des différences énormes que je rencontrais entre sa larve et celles qui m'étaient déjà connues, et j'en étais presque venu à me demander si je n'avais pas été antérieurement dupe des plus étranges hallucinations, si je n'aurais pas à tout refaire et à me donner un éclatant désaveu.

Avant d'en venir là je voulus examiner les dépouilles de larves refoulées à l'extrémité des nymphes. J'espérais trouver dans ces fourreaux chiffonnées quelqu'un des organes caractéristiques de la larve, tels que les antennes et les appendices du dernier segment. Les difficultés de cette vérification étaient fort grandes ; je les surmontai néanmoins assez bien pour apercevoir des choses qui me firent croire que mes observations d'autrefois avaient les plus grandes chances d'être exactes, et que les larves qui venaient de m'inspirer tant de préoccupations étaient apocryphes. Je me décidai alors à soumettre toute ma provision de larves à l'épreuve du microscope, et je ne tardai pas à en trouver qui étaient plus en harmonie avec mes idées et avec les données que les dépouilles m'avaient fournies, c'est-à-dire sans ocelles, avec les antennes simples, les appendices terminaux d'une seule pièce et les ongles courts.

On me pardonnera, je l'espère, ces détails. Je les ai jugés utiles parce qu'ils ont pour but et qu'ils auront sans doute pour résultat de démontrer l'authenticité de la larve de l'*Astatopteryx*, et de faire connaître que, s'il est assez souvent permis d'attribuer à un insecte les larves qui vivent avec lui, il importe cependant d'apporter dans les déterminations que l'on prend à cet égard, la plus grande circonspection, et de ne se prononcer qu'en tenant compte de caractères déjà connus et des lois de l'analogie.

NYMPHE.

Semblable à celle du *Trichopteryx intermedia*. La dépouille de la larve est fixée au plan de position par le mamelon anal, et sert de fourreau aux

derniers segments de la nymphe, laquelle présente toutes les parties de l'insecte parfait, et porte autour du prothorax des soies insérées sur un petit tubercule. On voit aussi deux poils au bord postérieur du mésothorax et du métathorax.

INSECTE PARFAIT.

Genre ASTATOPTERYX.

ἄστατος (incertain) πτέρυξ (aile).

La vue seule de ce Trichoptérygien donne l'idée d'un genre nouveau. De tous ceux de cette famille, celui dont il se rapproche le plus est bien le genre *Trichopteryx*, mais son prothorax en croissant et si démesurément large, débordant les élytres, son abdomen très atténué en arrière et dépassant notablement les élytres, font de prime abord présumer qu'il doit en être séparé. Il présente, en outre, un caractère fort tranché, très apparent, qui justifie cette séparation, et je m'en prévaudrai exclusivement. Ce caractère réside dans les antennes.

Dans tous les insectes de cette famille connus jusqu'ici, ces organes sont filiformes, avec le premier et le deuxième article plus épais, et les deux ou trois derniers ellipsoïdaux ; mais toujours les articles trois à huit sont grêles et cylindriques. Ici, le premier et le deuxième articles sont relativement plus gros et portent en dessus de longues soies ; les troisième, quatrième et cinquième sont en cône renversé et de dimensions progressivement croissantes ; les sixième et septième sont de la longueur du cinquième, mais ils sont dilatés, aussi larges que longs, un peu arrondis au sommet et à peu près triangulaires ; le huitième est ellipsoïdal, le neuvième légèrement fusiforme, presque cylindrique et plus long que le dixième et le onzième, lesquels sont égaux et en forme d'ellipse presque pointue aux deux bouts. Ces antennes sont hérissées, principalement sur les trois derniers articles, de soies de diverses longueurs, mais les cinquième, sixième, septième et huitième articles offrent, indépendamment de leur dimension et de leur forme si caractéristiques, une particularité que je vois pour la première fois. Dans les individus que je considère comme mâles, ils sont munis en dessus d'une frange longue et touffue de poils très fins, un peu inclinés en avant, et dont les extrémités se rabattent les unes sur les autres, et forment au bout une assez longue mèche. Dans les femelles ces poils sont remplacés par des soies raides et nombreuses.

Un dernier caractère des antennes, c'est qu'elles ne sont pas droites

comme dans les autres insectes de la famille, mais qu'elles forment entre les quatrième et huitième articles un arc toujours très marqué et plus sensible encore dans l'animal desséché.

J'ai cherché à voir si les organes de la bouche ne présenteraient pas quelque chose de particulier, et j'ai sacrifié plusieurs individus à ces recherches sans obtenir des résultats complets. Ainsi, je n'ai pu voir assez bien la structure de la lèvre inférieure et les palpes labiaux pour contrôler ce qu'en dit et la figure qu'en donne M. J. Duval dans son *Genera*. En ce qui concerne les mâchoires et leurs accessoires, ainsi que les palpes maxillaires, j'ai eu besoin des indications données par cet habile et clairvoyant observateur, relativement à ces organes dans le *Trichopteryx grandicollis*. Sans lui, en effet, je ne me serais pas douté de l'existence du quatrième article des palpes sur lequel il a appelé mon attention. Ce petit article est sans doute rétractile, car on ne l'aperçoit pas toujours, mais il existe réellement. Le dessin que je donne d'un appareil maxillaire de l'*Astatopteryx* présente de très légères différences avec celui qui a été figuré par mon savant ami ; elles tiennent peut-être à ce que j'ai mal vu, ou bien elles constituent un caractère du nouveau genre.

Quant aux autres caractères ; mésosternum caréné, métasternum plan, large, avançant un peu sur l'abdomen ; hanches postérieures écartées, dilatées en lame triangulaire ; tarses de trois articles terminés par deux ongles, entre lesquels se trouve une petite soie renflée au bout, ils concordent avec ceux du genre *Trichopteryx*. Il faut cependant en excepter les ailes qui sont constantes dans toutes les espèces connues de ce genre, et qui, dans l'*Astatopteryx*, ne sont l'apanage que du plus petit nombre des individus.

A. LATICOLLIS.

Longueur 1 millim. ou un peu plus, ovoïde, convexe en dessus et en dessous, le plus souvent d'un marron-clair, avec les élytres un peu plus foncées, quelquefois couleur de poix avec la tête plus claire ; revêtu d'une pubescence couchée et grise, presque invisible sur le prothorax et sur le sternum, très apparente et plus longue sur les élytres et sur l'abdomen. Tête assez grande, lisse ; bouche et palpes pâles. Prothorax deux fois aussi large que long, bombé, en forme de croissant, débordant sensiblement les élytres sur lesquelles se rabattent ses angles aigus, paraissant quelquefois vaguement ponctué à cause des poils très courts dont il est parsemé et qui en imposent pour des points, mais lisse en réalité. Écusson grand, triangulaire, presque imperceptiblement pointillé. Élytres presque droites sur les côtés, se rétrécissant un peu d'avant en arrière, séparément

arrondies à l'extrémité, laissant à découvert les trois derniers segments de l'abdomen. Antennes conformées comme il a été dit aux caractères génériques, et d'un testacé très pâle ainsi que les pattes. Ailes nulles dans les individus de couleur marron-clair, existant au contraire dans ceux, beaucoup plus rares, qui sont couleur de poix, et organisées comme celles des *Trichopteryx*.

Cette particularité de l'inconstance des ailes, qui m'a inspiré le nom générique, m'avait d'abord échappé. Cette année (1861), ayant fait une assez ample provision de cet insecte, je fus d'abord frappé de ce qu'aucun ne s'envolait. J'en disséquai un certain nombre de ceux de couleur claire, et je les trouvai tous complétement aptères, ou pourvus de moignons d'ailes presque imperceptibles. Je crus d'abord que c'était là l'état normal, mais ayant observé à la loupe les quelques individus de couleur foncée que je possédais, j'aperçus par transparence, sous les élytres, deux filets noirs indiquant d'autant plus des ailes que les élytres étaient postérieurement débordées par des soies noires non moins caractéristiques. Dès le lendemain je retournai à la recherche de mon insecte, j'en plaçai plusieurs au soleil sur une grande feuille de papier, et quoique le grand jour leur déplaise, pas un ne prit son vol ; ils ne firent que courir çà et là jusqu'à lasser ma patience. Heureusement mes recherches mirent en ma possession deux individus noirâtres, et je les installai sur ma nappe de papier. J'avais à peine attendu deux minutes que l'un s'envolait, et un instant après l'autre entrouvrit ses élytres et déploya son éventail de soies. Plus de doutes ; les pâles étaient aptères, les bruns étaient ailés. Était-ce là un caractère sexuel ? Les antennes devaient me le dire par la villosité, si différente selon les sexes, des cinquième à huitième articles ; mais le microscope m'a appris qu'il y a des aptères et des ailés dans les deux sexes.

Je venais de terminer ces diverses observations lorsque je reçus l'aimable visite de mes amis MM. Aubé et Grenier, et je leur en fis voir, dans les insectes eux-mêmes, tous les résultats. M. Aubé, tout en accordant à la chose l'intérêt qu'elle mérite, n'en fut que médiocrement surpris, et me rappela qu'il avait déjà signalé des individus ailés dans le *Ptilium apterum*. Je possède moi-même un individu de cette espèce qui se trouve dans ce cas.

Il résulte de ce qui précède que l'*Astatopteryx* est le plus souvent aptère et quelquefois ailé. Ce fait, bon à constater, est présenté par des insectes de presque tous les ordres. Dans les Coléoptères, nous avons déjà le *Ptilium apterum*, et il est probable qu'on en trouvera d'autres ; dans les Orthoptères le *Xya variegata* ; dans les Hémiptères la *Micrelytra fossularum*, le *Pyrrhocoris apterus*, le *Micropus parallelus*, les *Melastemma*

brachelytrum et *lucidulum*, le *Nabis aptera*, l'*Hydrometra stagnorum*. Enfin, je tiens de M. Aubé, une série d'individus d'un Diptère, l'*Elachiptera brevipennis*, dont les uns sont aptères, les autres possèdent des moignons et d'autres des ailes complètes.

Il me reste à parler des mœurs de l'*Astatopteryx laticollis*. Il faut le chercher en mai et en juin dans les vieilles souches de pin habitées par une grosse fourmi, la *Formica pubescens* Latr., avec laquelle il passe sa vie. Si l'on soulève l'écorce de ces souches ou qu'on en fasse éclater le bois, de manière à mettre à découvert les galeries parcourues par les fourmis ahuries, et que l'on regarde attentivement, on a les plus grandes chances d'apercevoir un ou plusieurs *Astatopteryx* qui, offusqués par la lumière, s'empressent de fuir le jour. Leur agilité n'est pas telle qu'on ne puisse, en se hâtant un peu, et en mouillant le bout de son doigt, s'en emparer facilement. C'est dans les mêmes lieux qu'on rencontre la larve et la nymphe.

Si l'on n'avait de nombreux exemples de cohabitations semblables, on s'étonnerait de voir un animal aussi faible, aussi chétif, vivre paisiblement au milieu de compagnons si inquiets, si bien armés, et qui, d'un coup de dent, peuvent l'anéantir. Quoi qu'il en soit, on se sent forcé de reconnaître que cette association avec les fourmis d'insectes de tant de sortes a, dans les desseins de la nature, un but déterminé. Mais quel est ce but? Un mystère demeuré jusqu'ici impénétrable couvre cette question, et j'ai mille fois regretté de ne pas habiter un pays où les occasions d'en chercher la solution fussent moins rares que dans les Landes. Les *Trichopteryx*, les Pselaphiens, les Staphyliniens myrmecophiles, les *Paussus*, les *Catopsimorphus*, les *Merophysia* et tant d'autres sont-ils utiles ou nuisibles aux fourmis ? Sont-ils pour elles des ennemis comme on en rencontre au milieu des essaims si redoutables des abeilles, des guêpes et des frélons, qui pourtant les respectent, ou bien les délivrent-elles de choses ou d'animaux qui les incommodent ! Celui qui résoudra ce difficile problème aura bien mérité de la science.

EPUROEA (NITIDULA) OBSOLETA Fab.

Fig. 525-533.

LARVE.

Longueur 4 1/2 mill. En ellipse très allongée, presque linéaire, convexe en dessus, moins en dessous, d'un roussâtre sale, souvent comme terreux, à cause des impuretés dont son corps est couvert ; à surface chagrinée ; hérissée de quelques poils et de beaucoup de tubercules dorsaux.

Tête s'élargissant d'avant en arrière et hérissée latéralement et en dessus de quelques soies tronquées et dirigées en avant, médiocrement arrondie sur les côtés, tronquée postérieurement. Épistome transversal, peu distinct du front ; labre en segment de cercle ; ces deux organes plus foncés que le reste de la tête. Mandibules arquées, ferrugineuses, avec l'extrémité noirâtre et bifide ; mâchoires fortes, lobe assez volumineux, revêtu supérieurement de cils un peu épais, très serrés, arqués et inclinés en dedans. Palpes maxillaires assez longs, dépassant le bord antérieur de la tête, à peine arqués en dedans, formés de trois articles, le premier plus court que les deux autres qui sont égaux, le dernier surmonté d'une soie très courte et tronquée. Lèvre inférieure subcordiforme, enfermée dans l'arceau formé par les deux lobes maxillaires, portant les deux palpes labiaux, courts et de deux articles égaux. Antennes de quatre articles, le premier large et court, le deuxième sensiblement plus étroit et un peu plus long, le troisième légèrement en massue, de la longueur des deux premiers réunis, le quatrième grêle, filiforme, de la longueur du précédent, terminé par un poil assez long et deux plus courts, accompagné à sa base d'un article supplémentaire ne dépassant guère le tiers de sa longueur, et visible seulement de profil, parce qu'il est en dessous. Près de la base des antennes, sur chaque joue, on aperçoit deux ocelles noirs et arrondis, placés à côté l'un de l'autre.

Prothorax plus long, mais un peu plus étroit que les deux autres segments thoraciques, qui sont eux-mêmes plus grands que les abdominaux. Ces trois segments ayant de chaque côté le premier deux tubercules, les deux autres un, surmontés d'une soie.

Pattes de longeur médiocre, hérissées à peine de quelques soies, terminées par un ongle ferrugineux, assez long et subulé.

Abdomen de neuf segments croissant un peu en longueur à partir du cinquième ; les huit premiers dilatés de chaque côté, près de l'angle postérieur, en un mamelon surmonté d'une soie ordinairement tronquée ; dernier segment profondément échancré, terminé par deux pointes un peu relevées, légèrement arquées, se prolongeant en une longue soie ; bordé sur les côtés de tubercules coniques sur lesquels sont implantées et comme articulées des soies longues sur les tubercules postérieurs, très courtes, tronquées ou spatulées sur les tubercules antérieurs.

Sur toute la région dorsale, moins le dernier segment, on aperçoit à un fort grossissement des tubercules semblables dirigés, ainsi que leurs soies, en arrière, sauf près du bord antérieur du prothorax où ils sont inclinés en avant. Ces tubercules sétigères sont rangés en huit séries longitudinales. Les lignes qu'ils forment sur chaque segment ne dépassent

pas les deux tiers de sa longueur, et se raccourcissent à mesure qu'on approche des côtés.

Stigmates au nombre de neuf paires ; la première sur la ligne qui sépare le prothorax du mésothorax, les autres aux deux tiers des huit premiers segments abdominaux. Ces stigmates offrent une particularité que je n'ai rencontrée jusqu'ici dans aucune larve de Coléoptère ; ils sont non pas sessiles comme à l'ordinaire, mais pédonculés, c'est-à-dire portés sur une petite papille cylindrique faisant saillie, en ce qui concerne la paire de stigmates thoraciques, entre le prothorax et le mésothorax, et pour les stigmates abdominaux insérée un peu au-dessus du mamelon sétigère, et un peu plus vers la région dorsale.

L'existence de ces papilles ne m'avait d'abord que médiocrement frappé ; mais l'inutilité de mes recherches pour découvrir les stigmates appela sur elles plus spécialement mon attention, et leur position, ainsi que leur nombre me donnèrent lieu de penser qu'elles se rattachaient au système respiratoire. Une forte loupe confirma cette supposition, et le microscope me fit voir ensuite qu'à l'extrémité des papilles existe une fente, une sorte de boutonnière à peu près verticale au plan de position.

NYMPHE.

Nue, blanche, présentant les diverses parties de l'insecte parfait emmaillottées comme à l'ordinaire ; des soies blanches autour du prothorax, sur les côtés de l'abdomen et sur les genoux, ces dernières très courtes. Abdomen terminé par deux papilles charnue, ordinairement cachées par la dépouillle chiffonnée de la larve.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 1/2-3 millim. Subparallèle, testacée ou le plus souvent ferrugineuse, avec le dessous du corps plus foncé, ainsi que le disque du corselet, et fréquemment sur les élytres des nébulosités brunâtres, transversales, mal limitées, qui semblent, avec la nébulosité de la suture, circonscrire des taches plus claires. Tout le corps revêtu d'une légère pubescence grise et d'une ponctuation fine et serrée.

Lorsqu'un pin, un chêne sont coupés au printemps en pleine sève, la fermentation de cette séve attire plusieurs insectes parmi lesquels on remarque quelquefois le *Sylvanus bidentatus*, mais plus particulièrement l'*Epuræa obsoleta*. La femelle de cette dernière espèce pond ses œufs sous l'écorce, en profitant de la troncature faite par la hache ou la scie, ou même sur le bois fraîchement équarri, mais alors sur la face qui touche à

terre. La séve s'extravase et s'accumule, devient acide et comme mucilagineuse, et c'est dans cette substance plus ou moins abondante que se développent rapidement les larves. Lorsque le moment de la métamorphose est venu, elles quittent leur demeure pour s'enfoncer dans la terre. Un très petit nombre cependant se transforme sous l'écorce, dans un endroit non imbibé de séve, et c'est là que j'ai trouvé la nymphe.

L'ancien genre *Nitidula* de Fabricius a été divisé par Erichson et Stephens en plusieurs genres, et pour ma part j'admets d'autant plus cette division, qu'elle est formellement indiquée par la structure des larves. Il y a plus, et quoique je ne connaisse que la larve d'*Epuræa* dont il est question ici, et celle de la *Soronia grisea* dont Erichson a donné la description, je suis porté à croire qu'on pourrait former deux groupes distincts dont le premier embrasserait les genres *Epuræa, Nitidula*, *Soronia*, *Amphotis* et *Omosita*, et le second les genres *Pria, Meligethes*, *Thalicra*, pour ne parler que des européens. Les larves d'*Epuræa* et de *Soronia* portent, en effet, des aspérités et des mamelons sétigères, et sont fourchues à leur extrémité, tandis que celles de *Pria* et de *Meligethes*, du moins celles que je connais, sont lisses, à peine velues, entières ou simplement échancrées au dernier segment.

Après cette simple observation qui a pour but uniquement d'appeler l'attention des savants qui s'occupent d'entomologie systématique, je me permettrai quelques remarques sur la description donnée par Erichson de la larve de la *Soronia grisea*, et que je lis dans le catalogue de MM. Chapuis et Candèze, p. 70 :

1° D'après cet éminent observateur, les antennes de cette larve ne seraient que deux articles. Je crois qu'il y a là une erreur due sans doute à ce que Erichson n'a pu étudier qu'une larve sèche, supposition justifiée en outre par l'impossibilité où il s'est trouvé de reconnaître la lèvre inférieure et les palpes labiaux. Or, dans une larve en cet état, il peut y avoir des articles contractés qui trompent sur la composition d'un organe. Je suis convaincu que, dans des conditions plus favorables, il aurait trouvé quatre articles aux antennes.

2° Il résulterait de la même description que les palpes maxillaires sont de quatre articles. Je n'en ai trouvé que trois dans la larve de l'*Epuræa* ; je me crois même sûr de ce nombre, et je ne saurais admettre une différence aussi capitale entre deux genres si voisins. Je puis avoir tort, mais le peu d'expérience que j'ai acquise me porte à persévérer, jusqu'à preuve contraire, dans l'opinion que les palpes maxillaires de la larve de la *Soronia* n'ont que trois articles.

3° Erichson a vu, de chaque côté des segments abdominaux, les mame-

lons piligères que présente aussi la larve de l'*Epuræa* ; mais il ne parle pas des papilles tubuleuses qui portent les stigmates, et d'après lui les orifices respiratoires sont sessiles, mais disposés exactement comme ceux de cette dernière larve. Je n'ai rien à dire à ce sujet, et du moment que les stigmates sont en égal nombre et semblablement placés, je ne me sens pas le droit d'exiger autre chose. Cependant je prie les naturalistes qui rencontreraient la larve de la *Soronia*, de vouloir bien examiner si elle ne présente pas les papilles en question. Leur existence n'est pas impossible puisque cette larve vit, comme celle de l'*Epuræa*, dans les extravasations de sève, les écoulements sanieux, etc. Or, je crois que des stigmates pédicellés ont été donnés à ces larves pour qu'elles ne soient pas asphyxiées par les substances mucilagineuses ou purulentes qui les baignent.

Les observations qui précèdent étaient rédigées lorsque M. Lacordaire, dont j'ai eu l'honneur et la joie de recevoir la visite, m'a apporté un mémoire tout récemment publié par M. Candèze dans les Annales de l'Académie royale de Belgique et intitulé *Histoire des métamorphoses de quelques Coléoptères exotiques*. C'est avec un véritable bonheur que j'ai trouvé dans cet excellent mémoire la description de deux Nitidulaires, l'*Amphicrossus discolor* Er. et la *Lordites glabricula* Cand., qui appartiennent probablement au même groupe que les *Epuræa*. Leurs larves, en effet, ont quatre articles aux antennes, leur dernier segment fourchu, le dos couvert d'aspérités et les stigmates portés sur une tige charnue. Cette dernière particularité surtout m'a causé une vive satisfaction, parce qu'elle a confirmé à mes yeux, l'exactitude de mes propres observations et justifié le soupçon que j'ai exprimé relativement à la larve de la *Soronia*, qui me semble plus que jamais devoir être douée d'antennes quadri-articulées et de stigmates pédicellés.

Une chose m'a préoccupé dans la description de la larve de l'*Amphicrossus discolor*. M. Candèze, comme Erichson pour celle de la *Soronia*, lui donne des palpes de quatre articles. Cet accord entre deux observateurs aussi habiles, m'a rempli de perplexité, et si je n'avais eu à ma disposition des moyens de vérification, j'aurais avoué sinon mon erreur, du moins mes doutes. Je possédais par bonheur, dans ma collection de larves, de nombreux individus de larves d'*Epuræa*. Je me suis hâté de les examiner, mes investigations à tous les grossissements ont porté sur une trentaine de sujets, et dans tous j'ai invariablement trouvé trois articles. J'ai soumis ensuite à la loupe et au microscope des larves de *Pria dulcamaræ* et de deux espèces de *Meligethes*, et je n'ai jamais pu compter que trois articles comme dans celles d'*Ips*, de *Rhizophagus*, etc. Je prie donc M. Candèze de soumettre sa larve à un nouvel examen, et de voir s'il ne s'en serait pas laissé imposer par la soie très courte, assez épaisse et

comme tronquée qui termine les palpes maxillaires de la larve de l'*Epuræa* et peut-être aussi de l'*Amphicrossus*. A moins d'une nouvelle affirmation de sa part, j'hésiterai toujours à croire qu'une larve de Nitidulaire ait quatre articles aux palpes maxillaires, lorsque surtout elle n'en a que deux aux palpes labiaux.

Nemosoma elongatum Latr.

J'ai rencontré trois ou quatre fois cet insecte sur le pin, dans les galeries des *Tomicus laricis* et *bidens*, et un jour j'en trouvai une vingtaine dans des brindilles de cet arbre qui avaient nourri le *Tomicus ramulorum* dont il restait encore quelques individus. N'étant pas sûr de sa larve qui, du reste, a été décrite par M. Westwood, par Erichson et par MM. Chapuis et Candèze (Catal. des larves, p. 74), je m'abstiens d'en parler. Je constate seulement que le *Nemosoma* a le droit de figurer dans ce travail, puisqu'il est parasite de trois *Tomicus* pinicoles. D'après plusieurs auteurs allemands il est l'ennemi du *Hylesinus vittatus* qui vit de l'orme, et je l'ai pris aussi sous l'écorce du chêne avec le *Tomicus fuscus*, sous celle de l'aulne avec le *Tomicus bicolor*. On voit qu'il n'est pas aussi exclusif que les *Aulonium*, les *Colydium*, les *Rhizophagus* et tant d'autres parasites.

Temnochila (Trogosita) cœrulea Oliv.

Fig. 534.

NYMPHE.

J'ai déjà signalé dans ce travail les mœurs et les métamorphoses du *Temnochila cœrulea*, mais je n'ai pu rien dire de la nymphe qui m'était restée inconnue. En voici la description :

D'un blanc jaunâtre assez ferme ; des soies rousses sur le front, sur le prothorax et sur les côtés de l'abdomen, celles-ci rangées de deux en deux sur deux lignes longitudinales de chaque côté, de sorte qu'il y en a huit par segment, sans compter des soies très petites et presque couchées sur le dos de l'abdomen, en quatre séries. Dernier segment plus hérissé et terminé par deux crochets arqués en arrière, roux et cornés à l'extrémité.

Je dois la première connaissance de cette nymphe à l'extrême obligeance de mon savant ami M. Leprieur, qui l'a trouvée à Bône, en compagnie de la larve, sous l'écorce d'un pin, celui d'Alep, sans doute. J'ai fini par la rencontrer aussi au mois de mai, sous l'écorce du pin maritime, dans une sorte de niche formée au milieu des détritus.

PEDIACUS (CUCUJUS) DERMESTOIDES Fabr.

Fig. 535-543.

LARVE.

Longueur 6 millim. Roussâtre, de consistance un peu parcheminée, très déprimée, linéaire, munie de quelques poils le long des côtés.

Tête de moitié plus large que longue, un peu plus large que le prothorax, médiocrement arrondie et presque anguleuse sur les côtés, marquée sur le front de deux sillons arqués dessinant presque une ellipse. Épistome très court, peu visible ; labre petit, semi-discoïdal ; mandibules saillantes, ferrugineuses, assez fortes, bidentées à l'extrémité. Mâchoires médiocres, lobe maxillaire assez grêle, dépassant un peu le premier article des palpes et surmonté de petites soies ; palpes maxillaires de trois articles, les deux premiers à peu près égaux, le troisième presque aussi long que les deux autres ensemble ; lèvre inférieure légèrement échancrée, palpes labiaux de deux articles égaux. Antennes longues, de quatre articles ; les deux premiers d'égale longueur ; le troisième cylindrique, près de deux fois aussi long que les deux autres ensemble, un peu tronqué à l'angle supérieur externe, et portant sur cette troncature un tout petit article supplémentaire ; quatrième article grêle, égalant les deux tiers du précédent, et surmonté de trois soies assez longues. Sur chaque joue, près de la base des antennes, un groupe de cinq ocelles dont deux supérieurs elliptiques, rapprochés et ordinairement de la couleur du corps, et trois inférieurs sensiblement plus petits, disposés sur une ligne oblique, et quelquefois de couleur brune.

Corps de douze segments ; segments thoraciques plus grands que les sept premiers segments abdominaux, portant chacun une paire de pattes longues, qui font un angle presque droit avec la ligne du corps.

Huitième segment abdominal aussi long que les trois précédents ensemble, se dilatant sur les côtés, près de l'extrémité, en un petit tubercule roux et subcorné, puis se rétrécissant brusquement. Neuvième segment ou dernier roux et subcorné, assez convexe ; premier tiers aussi large que le précédent segment à l'extrémité, deuxième tiers très étroit, troisième tiers en forme de fourche à dents divergentes, droites et non relevées. En dessous, le huitième segment abdominal, ou onzième de tout le corps, est échancré postérieurement, et le douzième l'est antérieurement ; de cette double échancrure résulte une sorte de cavité circulaire dans laquelle est logé le mamelon anal, un peu extractile et marqué d'un pli transversal.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, et présentent, du moins les huit premières paires, la même particularité que ceux de l'*Epuræa obsoleta*, c'est-à-dire qu'ils s'ouvrent à l'extrémité de petits mamelons subconiques. Ces mamelons papilliformes, moins apparents que ceux de l'*Epuræa*, sont pourtant bien visibles au microscope ; la première paire est située près du bord antérieur du mésothorax, et les sept suivantes près du milieu des sept premiers segments abdominaux ; quant à la huitième paire, elle est complétement sessile, peu apparente et placée un peu au-dessus des tubercules latéraux du huitième segment.

NYMPHE.

Elle m'est inconnue.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 4 millim. Très déprimé, d'un brun marron, avec les élytres et les pattes plus claires ; antennes plus courtes que la tête et le corselet, assez épaisses ; tête presque lisse antérieurement, finement ponctuée au vertex, marquée d'une fossette près de la base de chaque antenne. Corselet plus large que long, anguleusement sinué sur les côtés, avec une petite dent aux angles postérieurs ; finement ponctué ; marqué au milieu de deux larges sillons longitudinaux aboutissant à deux dépressions transversales. Écusson transversal, à peine pointillé. Élytres parallèles, mates, revêtues d'un fin duvet cendré et couché, marquées d'une légère strie juxta-suturale, et relevées en côte épaisse à partir de l'angle huméral jusqu'à l'extrémité, ce qui les fait paraître longitudinalement concaves. Alentours de l'écusson pointillés.

J'ai trouvé deux fois sous l'écorce du chêne et une fois sous celle du pin la larve dont je viens de donner la description. Quoique je n'aie pas constaté ses métamorphoses, je n'hésite pas à la rapporter au *Pediacus dermestoides* pour les raisons suivantes :

1° La première fois que je l'ai rencontrée, elle était en compagnie de cet insecte en apparence récemment transformé, ce qui est déjà une grande présomption.

2° Elle se rapproche singulièrement des larves des *Læmophlœus*, dont le *Pediacus* est aussi très voisin. Ces larves sont, il est vrai, un peu moins déprimées, un peu moins linéaires, mais elles ont les mandibules et tous les autres organes de la bouche conformés de même ; leurs ocelles sont au nombre de cinq de chaque côté ; le onzième segment est beaucoup plus grand que les autres, et le dernier est subcorné et en forme de four-

che. Ces motifs m'ont paru déterminants, et ils seront jugés tels, je l'espère.

Je n'ai pas gardé note des conditions dans lesquelles j'ai trouvé dans le chêne, il y a longtemps déjà, la larve du *Pediacus*, insecte très rare chez nous ; quant à celle que j'ai rencontrée au commencement du mois de mai 1861 sous l'écorce du pin, elle vivait en compagnie des larves du *Tomicus stenographus*. Le *Pediacus* serait donc, du moins accidentellement, parasite de ce Xylophage.

CRYPTOPHAGUS ACUTANGULUS Gyll.

Fig. 544 et 544 bis.

LARVE.

J'ai déjà fait connaître dans ce travail la larve du *Paramecosoma abietis* qui vit dans les nids de la chenille processionnaire du *Bombyx pityocampa* (Soc. Ent. 1853, p. 633). Pour ne point trop me répéter, je dirai que celle du *Cryptophagus acutangulus* lui ressemble presque entièrement, et qu'elle ne présente que les différences suivantes :

Tête d'un testacé clair, avec la partie antérieure plus foncée. Dernier segment profondément échancré et se terminant par deux lobes coniques surmontés chacun d'un crochet corné, ferrugineux et brusquement relevé ; au fond de l'échancrure un tout petit tubercule punctiforme, corné et ferrugineux ; face dorsale de ce dernier segment creusée longitudinalement en gouttière naissant un peu au dessous du bord antérieur, et qui s'élargit d'avant en arrière : face ventrale munie d'un mamelon charnu et extractile servant de pseudopode, et qui, vu par derrière, est divisé en deux petits lobes entre lesquels est l'anus.

NYMPHE.

Nue, blanche et molle. Elle porte au bord antérieur du prothorax, sur les genoux et sur les flancs des poils blancs implantés sur une sorte de petite glande. L'abdomen se termine par deux papilles charnues assez longues.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 - 2 1/3 millim. Ovale, oblong, ferrugineux, revêtu d'une pubescence roussâtre assez longue ; un peu plus fortement et plus densément ponctué sur le prothorax que sur les élytres ; prothorax plus large que long, plus étroit à la base qu'au sommet, muni de chaque côté de deux dents, l'une grande, tronquée, réfléchie à l'angle antérieur, l'autre

un peu au-dessous, petite, pointue, un peu arquée en arrière ; le surplus des bords latéraux finement denticulé.

Au mois de mai 1861, j'ai trouvé en assez grand nombre la larve de ce *Cryptophagus*, ainsi que la nymphe et l'insecte parfait, dans un tronçon de pin en voie de décomposition, ayant déjà nourri et contenant encore des larves de *Leptura testacea* et de *Xanthochroa carniolica*. Cette larve vivait évidemment des déjections laissées par celles qui l'avaient précédée. C'est en effet au milieu de ces matières excrémentitielles que je l'ai rencontrée, et c'est là aussi qu'elle subit ses métamorphoses. Ces appétits, du reste, sont propres à plusieurs espèces de larves de Cryptophagiens.

Berginus tamariscis Er.

Fig. 545-555.

LARVE.

Longueur 2 1/2 millim. Charnue, déprimée, linéaire, avec un léger renflement abdominal ; blanchâtre, avec le dessus un peu roussâtre et annelé de brun.

Tête arrondie, d'un brun livide, revêtue, principalement sur les côtés, de longs poils roussâtres ; épistome transversal, labre semi discoïdal, longuement et densément cilié ; ces deux organes roussâtres. Mandibules de la même couleur, plus foncées à l'extrémité, courtes, larges, planes en dessus, arquées, acérées, avec une petite dent au-dessous de la pointe. Mâchoires assez fortes, leur lobe arrondi, cilié, atteignant le niveau de l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires ; ceux-ci arqués, de médiocre longueur et de trois articles, dont le premier est plus court que chacun des deux autres qui sont égaux, et le second est un peu renflé extérieurement et muni d'un assez long poil. Le troisième m'a paru terminé par de très petits cils à peine visibles au microscope. A côté de chaque palpe et sur l'angle externe de la mâchoire surgit un organe membraneux, filiforme, inarticulé, aussi long que le palpe, s'atténuant un peu de la base au sommet, et très légèrement arqué en dedans. Lèvre inférieure très reculée, cordiforme, portant deux petits palpes labiaux de deux articles. Antennes insérées aux angles antérieurs de la tête, de quatre articles en comptant le basilaire qui est en grande partie rétractile et plus gros que les autres ; le deuxième et le troisième égaux, ce dernier muni extérieurement d'un poil ; le quatrième plus court, sensiblement plus grêle et surmonté d'un long poil. Près de la base des antennes, du côté des joues, existe une petite tache noirâtre très apparente, formée par trois ocelles

presque contigus, et disposés en série transversale. Les deux plus rapprochés de l'antenne sont elliptiques et obliques, le troisième est ponctiforme.

Prothorax aussi large et presque aussi long que la tête, brun en dessus, avec les bords antérieur et postérieur et une ligne médiane blanchâtres; mésothorax et métathorax plus courts, brunâtres jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Ces trois segments sont munis sur les côtés de poils longs et courts, et portent trois paires de pattes blanchâtres qui sont de longueur et de force moyennes, pourvues de quelques soies et terminées par un ongle subcorné.

Abdomen de neuf segments velus, blanchâtres en dessous comme la poitrine, et roussâtres en dessus, avec leur base de couleur brunâtre, de sorte que le corps paraît annelé de noirâtre ; dernier segment terminé par deux crochets cornés et ferrugineux qui, vus en dessus, sont arqués en dedans, et vus de profil, sont relevés et pointus à l'extrémité ; mamelon anal à peine apparent.

Stigmates au nombre de neuf paires; la première assez près du bord antérieur du mésothorax, les autres presque à la moitié des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle présente les parties de l'insecte emmaillottées comme à l'ordinaire ; sur le bord antérieur du prothorax se dressent des poils portés sur de petits tubercules ; on voit aussi des poils semblables sur le dos du prothorax, principalement à la base, en regard de l'écusson, sur les genoux, sur les côtés et à la face dorsale de l'abdomen. Le dernier segment est terminé par quatre appendices, deux inférieurs, à peine arqués et coniques, deux supérieurs, recourbés en crochet et comme bi-articulés.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 1 2/3 mill. Allongé, revêtu d'une pubescence grise ; variant pour la couleur du testacé au noirâtre, mais ayant toujours les antennes et l'angle huméral testacés. Tête subtriangulaire, chagrinée, plane en dessus, comme carénée sur les côtés, marquée entre les antennes d'un sillon arqué. Prothorax à peine plus large que la tête et chagriné comme elle; presque carré, finement rebordé tout autour. Élytres deux fois aussi longues que la tête et le prothorax réunis, à stries crénelées; intervalles convexés, carinulés, rugueux.

Le *Berginus tamariscis* n'est pas très rare aux environs de Mont-de-

Marsan, et je le prends quelquefois en secouant les arbres et les buissons ; mais c'est le hasard qui m'a fait connaître ses métamorphoses.

Je recueillis en 1856 des châtons de fleurs mâles du pin, afin d'en obtenir le *Rhinomacer attelaboides*, et il en sortit successivement un assez grand nombre de *Berginus*. Ces insectes se trouvaient-ils dans les châtons lorsque je les avais récoltés, ou bien y avaient-ils subi leurs transformations, c'est ce qu'il me fut impossible de constater, car les plus minutieuses recherches ne purent me faire découvrir ni une larve ni une nymphe.

En 1857 je pris mes mesures pour tâcher de connaître la vérité. Pour que les châtons soient dans des conditions favorables à la ponte des insectes qui doivent leur confier le soin de nourrir leurs larves, il faut que leur épanouissement, qui est bientôt suivi de la chute du pollen et des écailles, soit contrarié par une cause quelconque. Ce résultat est produit ou par une maladie subite ou par le travail d'un *Hylurgus piniperda* qui, pour se nourrir, perfore la nouvelle pousse au-dessous du châton, en ronge la moelle et arrête sa végétation. Mais on n'a pas toujours à sa disposition, et au moment voulu, une maladie ou un *Hylurgus*, et je devais y suppléer. La chose n'était pas bien difficile ; il me suffisait de couper des branches chargées de châtons et de les laisser sur place cinq ou six semaines, sauf à recueillir ensuite les châtons, bien convaincu que les insectes intéressés auraient su les découvrir et en faire usage.

Je pris donc ce parti et je n'ai eu qu'à m'en féliciter, car les châtons en question m'ont appris plus que ne voulais savoir, puisqu'ils m'ont donné, outre l'histoire du *Berginus*, celles du *Ptinus dubius* dont je parlerai tout-à-l'heure, d'un Hémiptère et de deux Diptères.

La naissance de quelques *Berginus* appela d'abord mon attention, et il ne m'était pas permis de croire que j'avais introduit chez moi ces insectes avec les châtons, car la couleur et la mollesse de leurs téguments attestaient une transformation toute récente. Il ne s'agissait donc plus que de trouver la larve, et ce n'était pas une petite affaire, car comment découvrir un aussi petit animal au milieu de tant de poussière pollénique, de tant de cavités formées par les écailles ? C'était chercher des épingles dans une meule de foin. Je me mis courageusement à l'œuvre, et pendant plusieurs heures je me livrai aux recherches les plus minutieuses, disséquant, secouant les châtons et explorant ensuite chaque atome avec ma loupe. Ma patience fut récompensée, et je recueillis un certain nombre de petites larves que, par analogie, je supposais appartenir au *Berginus*. Je les mis à part avec des fragments de châtons, et à quelque temps de là, il me naquit deux insectes. Le doute n'était plus permis, mais il me restait à connaître la nymphe.

Je recommençai donc mes investigations qui me donnèrent encore plus de mal que la première fois, car les larves, quelque minimes qu'elles soient, ont du moins des mouvements qui les trahissent, tandis que les nymphes sont immobiles et qu'il faut tomber dessus pour les voir. Ma persévérance et ma curiosité étaient heureusement à la hauteur de ma tâche, et je finis par trouver la nymphe dont j'ai donné la description.

Toutes les difficultés étaient donc vaincues, tous les nuages dissipés, et avant même de me livrer à l'étude méticuleuse de la larve, je pouvais dire que le *Berginus tamariscis* pond ses œufs dans les châtons mâles du pin maritime, comme il le fait peut-être aussi dans les épis du tamarix, que sa larve se nourrit du pollen et peut-être aussi des excréments de la larve du *Rhinomacer*, et qu'elle se transforme en nymphe au milieu de ces substances, sans former de coque; qu'enfin la durée des évolutions est de deux mois à deux mois et demi, puisque les châtons de branches coupées à la mi-mai m'ont donné des insectes parfaits de la mi-juillet au commencement d'août.

Le genre *Berginus* a été placé dans les Mycetophagides avec les *Mycetophagus*, les *Triphyllus*, *Diphyllus* et *Litargus*. Indépendamment des caractères que présente l'insecte parfait, la structure de la larve justifie ce classement. Cette larve, en effet, a de grands rapports avec celles des insectes que je viens de nommer, et les crochets qui terminent son abdomen lui assignaient d'avance dans mon esprit une place dans le groupe qui s'étend des Nitidulaires aux Dermestes. Elle offre cependant deux particularités que je dois signaler; la première, c'est l'absence de cet article supplémentaire que présentent souvent, mais pas toujours, les antennes et qui surmonte le pénultième article ; la seconde, c'est l'existence de cet organe membraneux et presque subulé qui se trouve à côté du palpe maxillaire, qui est aussi long que lui, et que je vois pour la première fois. Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que cet organe n'est pas constant, car je l'ai inutilement cherché dans trois larves évidemment jeunes, de sorte que je serais porté à croire qu'il ne se développe qu'après la dernière mue.

TROGODERMA TESTACEICORNE Mihi.

Fig. 556-563.

LARVE.

Longueur 6 millim. Allongée, elliptique, assez convexe sur le dos, très peu en dessous, légèrement coriacée, d'un joli roux plus pâle en

dessous qu'en dessus, hérissée de poils d'un fauve vif, de diverses longueurs.

Tête arrondie, convexe, hérissée de longs poils, mêlés de plus petits ; épistome très court, mais assez large ; labre transversal, tronqué antérieurement ou même largement et très faiblement échancré. Mandibules noirâtres, triangulaires, tronquées à l'extrémité. Mâchoires médiocres, leur lobe grêle, presque aussi long que les palpes maxillaires, surmonté de longues soies ; palpes maxillaires courts, de trois articles égaux ; lèvre inférieure légèrement échancrée ; palpes labiaux courts et de deux articles égaux. Ces organes ont un faible développement et ne font nullement saillie en avant de la tête. Antennes assez courtes, épaisses, de quatre articles dont les trois premiers égaux, et le quatrième un peu plus long, très grêle et surmonté d'un long poil et de deux ou trois très courts. Lorsqu'on regarde la larve en dessus, ce dernier article paraît inséré au centre du précédent ; mais quand on l'examine de profil on voit qu'il est implanté sur son bord supérieur, et qu'au bord inférieur surgit un article supplémentaire qui, même à une forte loupe, a l'apparence d'une petite soie tronquée. Sur chaque joue, au-dessous des antennes, se trouvent six ocelles bruns dont quatre supérieurs disposés en arc de cercle et deux inférieurs placés vis-à-vis les deux de dessus les plus voisins de la bouche.

Prothorax plus large que la tête et un peu plus long que les deux autres segments thoraciques ; chacun de ces segments très hérissé de poils dont les uns courts, dressés ou inclinés et comme enchevêtrés, et les autres longs, formant une sorte de houppe sur les côtés ; marqué en outre aux angles antérieurs d'une tache triangulaire noirâtre.

Pattes courtes, assez robustes et un peu velues.

Abdomen de neuf segments égaux en longueur ou à peu près. Les quatre premiers portent en dessus, vers le tiers antérieur, une ligne transversale de poils dressés, d'autant plus longs qu'on s'approche plus des côtés où ils forment une longue houppe. Au-dessous de cette ligne on aperçoit comme une bandelette un peu arquée en arrière, interrompue au milieu, et l'on constate à la loupe que cette bandelette est formée par deux groupes triangulaires de poils couchés et divergents à partir de la ligne médiane, de sorte qu'il reste entre les deux groupes un petit espace lisse. Les cinquième, sixième, septième et huitième segments ont aussi leur bandelette de longs poils, mais à la place des poils couchés existe une épaisse touffe de poils raides, inclinés en arrière, bruns et taillés en brosse. Ces poils, ainsi que les poils couchés et divergents dont je viens de parler, ont, vus au microscope, une forme particulière ; ils sont for-

més d'articulations en cône renversé, non mobiles les unes sur les autres, plus allongées et plus grêles à la base qu'à l'extrémité ; l'avant-dernière est filiforme et surmontée par un article beaucoup plus long, presque en forme de fer de lance. Ces sortes de poils existent aussi dans les larves du *Tiresias serra* et des Anthrènes. Ils se détachent quand on presse la larve entre les doigts. Lorsque la larve est tranquille, ils sont très sensiblement inclinés en arrière, mais si quelque chose l'inquiète, elle les redresse verticalement sur son dos. Le dernier segment est arrondi, simple, inerme, hérissé, terminé par une houppe de longs poils, et il porte en dessous un petit mamelon au centre duquel est l'anus. En dessous, les segments abdominaux sont munis de petits poils raides et verticaux, et à leur bord postérieur de longs poils couchés en arrière. Les poils autres que ceux dont j'ai signalé la structure articulée sont couverts de petits cils dirigés en arrière, et les plus courts, notamment ceux de la face ventrale, sont un peu fusiformes.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve change plusieurs fois de peau, et cette peau, comme celle des Dermestins en général, demeure boursouflée et tendue, au point qu'on pourrait étudier sur elle tous les organes de la larve elle-même. Aussi, lors de la première métamorphose, au lieu d'être refoulée comme un petit paquet chiffonné vers la partie postérieure de la nymphe, sert-elle d'enveloppe à celle-ci qui en est entièrement enveloppée, sauf l'ouverture que laisse la déchirure qui s'est faite le long de la tête et du thorax.

NYMPHE.

Elle ne présente rien de particulier, si ce n'est de petits poils roussâtres et assez touffus sur la tête, les côtés du thorax et le dos de l'abdomen dont l'extrémité porte aussi quelques petites soies.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 4 1/2 millim. Oblong, à peu près parallèle. Antennes entièrement testacées ; massue de quatre articles : le premier un peu plus étroit, mais aussi long que les deux suivants qui sont du double plus larges que longs ; le quatrième un peu plus long, obconique, obtus à l'extrémité. Tête noire, presque plane, densément et rugueusement ponctuée. Corselet noir, assez luisant, bombé, une fois et demie aussi large que long, très

finement ponctué, revêtu d'une pubescence noire, sauf à la base où elle est grise ; son contour antérieur formant, vu en dessus, une demi-circonférence régulière ; bord postérieur notablement bisinué ; partie médiane avancée et arrondie ; angles droits. Écusson noir, en demi-cercle et vaguement ponctué. Élytres un peu plus larges que le corselet, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, un peu inégales près de leur base, ayant aux épaules une saillie longitudinale presque en forme de crête, finement pointillées, noires, avec deux bandes rouges ocellées de noir, l'une à la base, l'autre à l'extrémité, et entre elles un dessin rouge formant presque un *X*, avec un rameau qui réunit chaque branche du *X* à la bande basilaire. Parties noires revêtues d'une pubescence noire, et parties rouges d'une pubescence blanchâtre. Dessous du corps noir, à pubescence cendrée ; cuisses noirâtres, genoux, jambes et tarses rougeâtres. *Femelle.*

Diffère du *T. versicolor* par sa forme plus parallèle, la disposition de ses taches rouges et la massue des antennes. Diffère aussi des *T. pictum* Kust. et *variegatum* Kust. en ce que la massue antennaire, qui est de quatre articles au lieu de trois, le place dans une autre division ; et en supposant que M. Kuster se soit mépris sur la composition de cette massue, il se distingue du premier par son corselet qui n'est pas rugueusement ponctué, et par son écusson qui est arrondi et non triangulaire ; du second par le dernier article des antennes qui évidemment n'est pas aussi long que les deux précédents réunis, par les angles postérieurs du corselet qui sont droits et non aigus, par les taches rouges des élytres qui, loin de respecter toujours la suture, en recouvrent au contraire la plus grande partie, et de tous les deux par les antennes qui, au lieu d'être d'un brun-jaune avec la massue noire, sont uniformément testacées.

J'ai trouvé deux larves de ce *Trogoderma*, au mois de mars 1860, dans une pièce de bois de pin qui avait nourri et nourrissait encore des larves de *Leptura rubrotestacea*, de *Xanthochroa carniolica* et de *Rhyncolus strangulatus* et *porcatus*. Elles vivaient de leurs dépouilles et probablement aussi de leurs excréments. C'est du reste au milieu de ces substances que l'une d'elles a subi chez moi ses métamorphoses. La seconde, que j'ai séquestrée dans une boîte et que j'ai mise au régime d'insectes desséchés, s'est bien développée ; seulement, comme elle n'est pas dans les conditions naturelles et que, par diverses causes, elle a subi d'assez longs jeûnes, au lieu de se transformer en juillet de la même année comme la précédente, elle n'est pas encore aujourd'hui, 1er octobre 1861, passée à l'état de nymphe, quoique elle paraisse adulte et bien portante.

Ce fait confirme ce que j'ai déjà eu plus d'une occasion de dire, que des

larves peuvent, suivant les circonstances, être retardées dans leurs évolutions de plusieurs mois et même de deux et trois années, et qu'il ne faut pas se fier, pour apprécier la durée de leur existence, aux éducations faites dans le cabinet. Celles mêmes qui, sous le rapport de l'alimentation, n'ont pas à redouter le défaut de soins, soit qu'elles se trouvent au milieu du bois dont elles vivent, soit qu'on leur donne, dès le premier moment, une quantité beaucoup plus que suffisante des substances qui les nourrissent, celles-là mêmes éprouvent souvent des retards quelquefois très longs, et qui seraient inexplicables si l'on ne savait que l'action de l'air extérieur, l'humidité et la température de l'atmosphère, le soleil, les pluies, etc., exercent une grande influence sur le développement de ces animaux et favorisent leurs métamorphoses. C'est surtout à l'absence d'humidité, si je dois en croire mon expérience, que sont dus ces retards et qu'il faut attribuer les échecs que l'on subit dans l'éducation des larves. J'ajoute, puisque je suis sur ce sujet, que, d'un autre côté, l'humidité en vases clos présente aussi des dangers, car elle provoque trop souvent des moisissures qui signalent des conditions mortelles pour ces bêtes délicates et qui les aggravent. Tout n'est pas roses, en effet, dans le métier d'éducateur, et il faut un grand dévouement, une infatigable persévérance, un ardent amour de la chose pour acquérir cette habileté spéciale qui rend les succès plus nombreux que les mécomptes.

DERMESTES MUSTELINUS Er.

Le témoignage de M. Aubé m'avait porté à considérer comme étant le *mustelinus* ce *Dermestes* dont la larve vit, ainsi que je l'ai dit, dans les nids de la chenille du *Bombyx pityocampa*. Mieux fixé plus tard sur l'espèce d'Erichson, je me disposais à publier celle du pin comme nouvelle, lorsque j'ai appris de M. Chevrolat que M. Tournier l'a décrite dans le Journal Entomologique de Berlin sous le nom de *holosericeus*. Si je ne me trompe, M. Tournier l'a trouvée comme moi dans les nids des chenilles processionnaires.

Le *Derm. mustelinus* de mon travail devient donc le *Derm. holosericeus* Tourn.

ANTHAXIA PRATICOLA Laferté.

En 1854, je pris en Espagne, dans les montagnes du Guadarrama et sur les fleurs jaunes d'un *Helianthemum*, quelques individus d'un *Anthaxia* que je considérai comme nouveau, et que M. Reiche a récemment publié

sous le nom de *corsica*. Je lui avais provisoirement donné le nom de *pini*, parce que j'avais obtenu son éclosion de larves vivant dans des rameaux morts de *Pinus sylvestris*. Je savais en outre que les *Anthaxia* noirs que je connais ont les pins pour berceau, témoins l'*A. punctata* dont parle Ratzeburg, et l'*A. morio* dont j'ai donné l'histoire dans ce travail et qui, à l'état parfait, fréquente les fleurs jaunes des renoncules. Tous ces faits me donnaient la conviction que l'*A. praticola*, dont la couleur est d'un noir bronzé, et qui se pose sur les fleurs jaunes du *Cistus alyssoïdes*, était parasite de notre pin maritime ; mais cette prévision ne s'est vérifiée qu'au mois de mai 1862 et lorsque déjà ce supplément était en cours d'impression.

Dans une forêt où l'on avait récemment abattu de vieux pins, je remarquai que le sol était parsemé de fragments de branches mortes, et m'étant mis à en examiner un certain nombre, j'en trouvai qui étaient ou qui avaient été habitées par des larves d'*Anthaxia morio* ; mais j'en observai d'autres, d'un diamètre plus faible, percées de trous de sortie elliptiques bien plus petits que ceux que pratique ce dernier buprestide. L'idée me vint tout de suite que j'avais trouvé la solution du problème, et que j'avais sous les yeux les traces de l'*A. praticola*. Je ne tardai pas, en effet, à dénicher des larves, des nymphes et même des individus récemment transformés de cet insecte.

Voici donc en deux mots son histoire :

L'*Anthaxia praticola* pond ses œufs sur les branches mourantes ou récemment mortes des vieux pins, en choisissant celles qui ont de un et demi à trois centimètres de diamètre. Sa larve qui, sauf une taille plus petite, ressemble trait pour trait à celle de l'*A. morio*, commence comme elle par vivre sous l'écorce, puis s'enfonce dans le bois où elle se transforme de mars en mai, car l'insecte parfait se montre dès le mois d'avril, et si alors le *Cistus alyssoïdes* n'est pas encore en fleurs, il se pose sur les fleurs jaunes de la *Tormentilla reptans*, ou sur les corolles blanches de la *Potentilla splendens*. M. Laferté l'avait pris aux environs de Bordeaux, dans une prairie, sur les renoncules jaunes.

Malachius marginellus Fab.

Fig. 564-571.

LARVE.

Longueur 7 à 8 millim. D'un blanc un peu rougeâtre, subdéprimée, charnue, linéaire, se dilatant un peu vers l'extrémité de l'abdomen où

elle est un peu plus convexe que sur le thorax ; revêtue de poils fins et roussâtres.

Tête presque carrée, à peine plus longue que large, subcornée, testacée. Épistome transversalement linéaire, labre semi-elliptique et velu ; mandibules fortes, larges, ferrugineuses à la base, noires au tiers supérieur, un peu crochues et pointues à l'extrémité, avec une dent vers le tiers du bord interne. Mâchoires médiocres, leur lobe petit, velu ; palpes maxillaires médiocrement longs, arqués en dedans, de trois articles, dont le premier est le plus petit. Menton grand ; lèvre très courte, un peu arrondie antérieurement, portant deux palpes labiaux de deux articles qui dépassent les lobes des mâchoires. Antennes assez fortes, de quatre articles, le premier, le plus grand de tous, en tronc de cône ; les deux suivants cylindriques et égaux ; le quatrième aussi long que le précédent, grêle, surmonté de petits poils et accompagné à sa base d'un petit article supplémentaire. Près de l'insertion des antennes, on voit sur chaque joue une nébulosité noirâtre dans laquelle on discerne cinq ocelles disposés sur deux lignes obliques, trois sur la ligne supérieure et deux sur l'inférieure, ainsi que le montre la figure. Ces ocelles sont rapprochés et se distinguent sur le fond noirâtre par une couleur roussâtre ; quelquefois cependant ils sont comme pupillés de noir.

Corps un peu plus large que la tête, surtout à l'abdomen, et formé de douze segments. Le premier ou prothorax est le plus grand de tous ; il est en dessus d'une consistance parcheminée, roussâtre et marqué au milieu de deux lignes testacées presque contiguës antérieurement, puis un peu divergentes et n'atteignant pas le bord postérieur. A droite et à gauche on voit une autre ligne testacée, en forme de chevron, dont l'angle serait interrompu, et dans l'intérieur du chevron un petit trait de même couleur. Le mésothorax et le métathorax portent chacun deux taches testacées obliques, un peu en forme de virgules divergentes.

Ces trois segments portent chacun une paire de pattes assez longues, velues et de cinq pièces, y compris un ongle assez long, avec une dilatation anguleuse à sa base.

Abdomen de neuf segments, dont les huit premiers, munis d'un bourrelet latéral, ne présentent rien de particulier qu'un pli transversal dont les deux extrémités aboutissent à une fossette, siége d'une dilatation spéciale lorsque la larve veut faciliter sa marche. Le neuvième segment, charnu sur les côtés, à la base et en dessous, est muni en dessus d'une plaque testacée, cornée, longitudinalement sillonnée et terminée par deux appendices cornés et aigus qui, vus en dessus, convergent un peu l'un vers l'autre, et, observés de côté, se relèvent assez brusquement en cro-

chet. Sous ce segment se trouve un mamelon charnu et rétractile au centre duquel est l'anus.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les huit autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve diffère de celle du *Malachius æneus* que j'ai publiée dans les Annales de la Société Entomologique (1852, p. 591), par les taches du prothorax et, en outre, par les caractères suivants : les mandibules n'ont qu'une dent interne au lieu de deux, et les ocelles sont au nombre de cinq au lieu de quatre. Je viens de vérifier que, dans la larve du *M. æneus*, les deux ocelles inférieurs sont remplacés par un seul beaucoup plus gros que les autres, ainsi que l'exprime, du reste, la figure que j'en ai donnée.

NYMPHE.

Un peu rosée, n'offrant rien de particulier que les poils fins et assez longs dont elle est revêtue, et les deux papilles longues et divergentes qui terminent son abdomen.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 6 millim. Vert, bouche et tarses antérieurs jaunes ; côtés du corselet et extrémité de l'abdomen d'un jaune-rouge.

J'ai trouvé en mars et avril plusieurs individus de cette larve sous l'écorce de pins d'environ douze ans, employés à une clôture. Elle faisait, de concert avec celle de l'*Opilus mollis*, la chasse aux larves du *Dinoderus substriatus* dont je parlerai tout à l'heure, et de l'*Anobium angusticolle*, et m'a paru se nourrir aussi de leurs excréments. C'est le plus souvent dans une galerie d'une de ces larves, un peu élargie et creusée en forme de niche, que s'opère au mois de mai la transformation en nymphe. Cet état dure environ quinze jours. Avant de se préparer à cette métamorphose, la larve, partageant en ceci l'instinct de bien d'autres, a le soin de creuser l'écorce et d'en réduire de beaucoup l'épaisseur, afin que l'insecte parfait ait très peu de chose à faire pour prendre son essor. Quoique la larve soit carnassière, la nature, par une sage prévoyance, l'a douée de mandibules assez fortes pour briser les fibres corticales. On conçoit, en effet, qu'elle a quelquefois besoin, pour atteindre sa proie, de passer d'une galerie à une autre et de percer la cloison plus ou moins épaisse qui les sépare, et que si elle n'avait pas les moyens de préparer à l'insecte une issue facile, celui-ci, qui n'a que de faibles mandibules, risquerait souvent de périr dans son berceau.

OPILUS MOLLIS L.

NYMPHE.

L'article que, dans ce travail, j'ai consacré à l'*Opilus mollis* ne parle pas de sa nymphe qui m'était alors inconnue. Je l'ai trouvée depuis aux mêmes lieux que celle du *Malachius marginellus*. Elle ressemble à la nymphe du *Thanasimus formicarius*. Comme elle, elle est rosée mais un peu moins ; la tête, le prothorax et l'abdomen sont hérissés de poils nombreux et fins ; elle est terminée par deux papilles subulées, divergentes et un peu relevées en arrière.

La larve, comme celle du *Thanasimus*, tapisse sa cellule d'une mucosité blanche.

TRICHODES ALVEARIUS Fab.

Dans l'article relatif à la larve du *T. alvearius*, j'ai dit que la larve signalée par Réaumur comme appartenant à cette espèce est, d'après la figure de l'insecte parfait, celle du *T. apiarius*. Il y a là une erreur que M. J. Du Val a relevée (Soc. Ent. 1857, p. 93), et que je m'empresse de reconnaître. Je m'étais laissé abuser par quelques imperfections de la figure de Réaumur ; mais j'admets parfaitement que son insecte est l'*alvearius*, et que la larve dont j'ai parlé fait double emploi avec la sienne. Reste seulement la circonstance, assez rare je crois, de l'existence de cette larve sous l'écorce du pin. Elle ne s'est présentée à moi qu'une seule fois.

PTINUS DUBIUS Sturm.

Fig. 572-576.

LARVE.

Longueur 2 1/3 à 3 millim. Corps blanc, charnu, à peine renflé antérieurement, très convexe en dessus, moins en dessous, fortement courbé en arc, mais pouvant se redresser presque entièrement lorsque la larve veut se déplacer.

Tête plus étroite que le thorax, lisse, arrondie, roussâtre, un peu plus foncée sur les côtés et au bord antérieur. Épistome court ; labre semi-elliptique et couvert de petits poils roussâtres. Mandibules testacées, avec l'extrémité d'un brun ferrugineux, fortes, planes en dessus, pointues, taillées en biseau tranchant et un peu concave, échancrées au dessous de

l'angle interne. Mâchoires assez épaisses, leur lobe large, arrondi, densément couvert de poils roussâtres mêlés de spinules, et muni à la face inférieure d'un trait oblique, ferrugineux et corné. Palpes maxillaires triarticulés, presque droits, dépassant le lobe de la longueur au moins du dernier article. Lèvre inférieure prolongée au milieu en languette conique ; palpes labiaux de deux articles ne débordant pas les lobes des mâchoires. Antennes presque invisibles, logées dans une cavité située contre le milieu de la base des mandibules, et de deux articles au moins. A l'angle inférieur de cette même base on aperçoit un petit tubercule saillant, lisse, brun, que je considère comme un ocelle.

Corps revêtu de poils très fins, presque blancs, et formé de douze segments que des plis transversaux empêcheraient de bien discerner si l'on n'avait la ressource des pattes et des stigmates. Prothorax sensiblement plus grand que les deux autres segments thoraciques ; chacun de ces segments est muni d'une paire de pattes assez longues, grêles, hérissées de quelques poils fins.

Abdomen de neuf segments dont les deux derniers un peu plus grands que les autres ; le dernier arrondi, plus sensiblement velu, et marqué en dessous, près de la base, d'un pli transversalement oblique et en fer de pique, dans lequel est l'anus.

Stigmates orbiculaires, roussâtres, au nombre de neuf paires : la première un peu plus grande et placée un peu plus bas que les autres, très près du bord postérieur du prothorax ; les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle présente les particularités suivantes : quatre soies sur le milieu du bord antérieur du prothorax et quatre de chaque côté, la plus inférieure plus distante ; quelques soies sur le dos du prothorax et de l'abdomen et une de chaque côté des segments de celui-ci. Dernier segment terminé par quatre papilles coniques et divergentes disposées en carré.

INSECTE PARFAIT.

Mâle. Longueur 2 à 2 1/2 millim. Ovale, allongé, entièrement testacé, avec les yeux très gros et noirs ; revêtu d'un duvet roussâtre plus clair sur le corselet et surtout sur la tête, blanc sur l'écusson. Antennes un peu plus longues que le corps ; prothorax plus long que large, fortement étranglé près de la base, marqué d'un faible sillon longitudinal, et muni vers le milieu de sa longueur de deux petites dents latéro-dorsales, formées par

des poils. Élytres presque parallèles, un peu dilatées aux deux tiers de leur longueur, à stries marquées de points carrés, très serrés ; intervalles des stries étroits et convexes ; poils disposés en séries longitudinales.

Femelle. En ovale plus court et un peu plus large ; articles des antennes sensiblement plus courts ; corselet à peine plus long que large ; ponctuation plus fine.

Des châtons de fleurs mâles du pin maritime que j'enfermai dans un bocal au mois de juin 1856, me donnèrent, depuis le mois d'août suivant jusqu'au mois d'avril 1857, un assez grand nombre de *Ptinus dubius*. Il n'était pas douteux qu'ils n'eussent nourri les larves de cet insecte, et en 1857, je constatai que cette présomption était fondée, mais je ne pus découvrir la nymphe qu'il m'importait pourtant de connaître, afin de savoir si, comme celles d'autres *Ptinus*, elle est enfermée dans une coque. C'est ce qui m'a déterminé à continuer mes recherches en 1858, et cette fois ma curiosité a été complétement satisfaite.

Le *P. dubius* pond au mois de mai ses œufs dans les châtons. Les larves, dès leur naissance, s'enfoncent au milieu des petites masses de pollen, et se nourrissent de cette substance qui paraît avoir des propriétés alimentaires assez marquées, car leur développement est rapide. Il faut qu'il en soit ainsi, car les châtons ne sont pas d'une contexture assez solide pour résister longtemps aux intempéries, et inévitablement les larves qui n'auraient pas subi leurs métamorphoses avant l'hiver tomberaient à terre par suite de la ruine de leur berceau, ce qui rendrait leur existence bien chanceuse. La nature, toujours sage dans ses desseins et conséquente dans ses vues, a voulu prévenir ces dangers.

Nous avons déjà vu, à l'article du *Rhinomacer attelaboides*, que les larves de cet insecte, lorsque elles ont acquis tout leur développement, se laissent tomber à terre et passent tout l'hiver dans le sol pour se transformer au printemps ; mais celles du *Berginus* et du *Ptinus* ne sont sans doute pas organisées de manière à pouvoir hiverner ainsi, et alors leur croissance est assez prompte pour qu'elles puissent, avant les mauvais jours, accomplir toutes leurs évolutions.

J'ai dit, à la vérité, que des larves vivant dans des châtons recueillis en juin 1856, m'avaient donné des insectes parfaits jusqu'au mois d'avril de l'année suivante ; mais l'expérience m'a depuis longtemps appris, et je l'ai redit à propos du *Trogoderma testaceicorne*, que des larves élevées dans des appartements, c'est-à-dire dans des conditions thermométriques et surtout hygrométriques très différentes de celles qu'elles ont en plein air, sont presque toujours retardées dans leur croissance et leurs métamorphoses, et je suis convaincu que, dans les circonstances normales, les naissances auraient été généralement beaucoup moins tardives. Je dis généralement,

car il est bien possible qu'il y eût eu quelques retardaires et par suite quelques victimes ; mais la sollicitude de la nature ne va pas jusqu'à prétendre tout sauver, et elle sait conserver les espèces sans se préoccuper du nombre des individus.

Pour revenir au *Ptinus*, j'ajouterai que lorsque la larve a acquis tout son développement, elle agglutine, à l'aide d'une liqueur plutôt mucilagineuse que soyeuse, des détritus et des grains de pollen pour en former une coque ellipsoïdale dans laquelle, après quelques jours d'immobilité, elle se transforme en nymphe. Ce dernier état ne dure ordinairement que huit ou dix jours. L'insecte parfait éclot dès le mois d'août. Où passe-t-il l'automne, l'hiver et une partie du printemps suivant ? M. Boieldieu, dans sa monographie des Ptiniores, dit qu'il est commun sous l'écorce du pin. Je ne l'ai jamais, quant à moi, trouvé dans ces conditions, et ce n'est que par hasard que de rares individus me sont tombés sous la main en secouant des fagots et des buissons. Il est possible néanmoins qu'il hiverne dans les anfractuosités de l'écorce du pin maritime, mais jusqu'ici je ne connais pas de meilleure manière de se le procurer que de recueillir des châtons mâles de ce conifère.

Les larves de *Ptinus* sont connues depuis longtemps. Bouché a publié celle du *Ptinus* (*Hedobia*) *imperialis*, et Gœdart a signalé en 1700 celle du *Ptinus fur*, dont le signalement complet a été donné 52 ans plus tard par De Géer.

Au premier coup d'œil, les larves de ce genre semblent entièrement calquées sur celles des *Anobium*, et si l'on se reporte à ce que dans ce travail j'ai dit de ces dernières, on verra que les points de ressemblance sont très nombreux : Corps velu, plissé, courbé en arc ; antennes presque invisibles, logées dans une cavité près de la base des mandibules ; un ocelle au-dessous de la cavité antennaire ; lobe des mâchoires arrondi, avec un trait subcorné et oblique ; stigmates semblables et semblablement disposés ; autant de caractères qui sont communs aux deux types. Mais un examen attentif permet de saisir des différences assez tranchées.

Ainsi, dans les larves de *Ptinus* le corps est dépourvu de ces spinules si caractéristiques dans celles des *Anobium*, ou s'il en existe dans les grandes espèces, celle du *P. germanus*, par exemple, elles sont beaucoup plus petites et à peine visibles. Les pattes sont moins velues ; le pli de la face inférieure du dernier segment est transversalement oblique et non longitudinal ; les mandibules enfin, et c'est là le trait le plus saillant, sont plus longues, plus pointues et taillées en biseau uni et tranchant, au lieu d'être dentées le long de leur bord interne.

Les larves des *Ptinus* partagent aussi avec celles des *Anobium* la faculté de sécréter une liqueur visqueuse qui leur permet de se façonner une

coque. J'ignore par où s'écoule cette liqueur, et si elle ne s'échappe pas par quelque ouverture voisine de l'anus, je ne serais pas éloigné de croire qu'elle a son issue par cette sorte de languette que présente la lèvre inférieure. Il m'a été impossible de fixer à cet égard mes incertitudes, car les larves dont il s'agit, lorsqu'elles font usage de leur liqueur, travaillent à couvert. Ensevelies au milieu des détritus et de leurs propres déjections, elles compriment et tassent autour d'elles les matières qui les enveloppent, et, à force de faire agir leur corps, elles façonnent une cellule elliptique. Pour en retenir les parois, elles les imbibent de la liqueur dont j'ai parlé, et comme elles agglutinent ainsi une petite couche de détritus, une coque se trouve formée même sans intention. Néanmoins la larve du *P. germanus* (et d'autres sont peut-être dans le même cas) ne se contente pas de vernisser les parois de sa loge ; elle les tapisse d'un vrai tissu de soie médiocrement tenace, et tout incrusté de vermoulure et d'excréments.

DORCATOMA CHRYSOMELINA Sturm.

Fig. 577.

LARVE.

Je m'abstiens d'en donner la description parce que je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit des larves de *Ptinus* et d'*Anobium* auxquelles elle ressemble tellement que je n'ai pu y trouver que les différences suivantes : mandibules un peu plus longues que dans les larves d'*Anobium*, un peu plus courtes que dans celles de *Ptinus*, un peu crochues, acérées et bifides à l'extrémité. Dernier segment divisé en deux sur la face dorsale par une rainure transversale, sans pli longitudinal ou oblique en dessous, mais ayant près de l'extrémité inférieure un mamelon rétractile au centre duquel est l'anus.

Cette larve a des spinules à la base dorsale des segments comme celles des *Anobium*, et ce caractère existe aussi dans les larves des *D. dresdensis* et *rubens* qui se trouvent dans ma collection et que j'ai pu, dès lors, examiner. Ces spinules, qui n'occupent qu'un très étroit espace transversal, se voient du troisième au huitième segment inclusivement, puis sur le douzième ou dernier, où elles sont plus petites, mais plus nombreuses.

NYMPHE.

Elle diffère de celle des *Ptinus* et des *Anobium* en ce qu'elle est entièrement glabre, c'est-à-dire dépourvue de poils sur le prothorax et sur

l'abdomen. Le dernier segment est terminé non par des papilles, mais par deux tubercules.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 2 millim. Elliptique, noir, avec le bord des élytres un peu rougeâtre ; revêtu d'une pubescence roussâtre et assez épaisse ; très finement et densément ponctué ; élytres marquées extérieurement de deux stries dont l'inférieure se prolonge, ou peu s'en faut, jusqu'à la suture, et la supérieure s'arrête aux trois quarts de l'élytre ; antennes et pattes rougeâtres.

Je comprends le *D. chrysomelina* dans ce travail parce que sa larve vit, comme celle du *Hallomenus humeralis*, dans le *Dedalœa maxima* Brot., champignon essentiellement parasite du pin. Pour pondre ses œufs, la femelle du *Dorcatoma* attend que ce champignon soit un peu sec ; souvent même ce n'est qu'au printemps qu'il lui confie le soin de nourrir sa progéniture.

La larve accomplit ses métamorphoses dans le champignon même, et au milieu des détritus et des excréments agglutinés en forme de coque, comme je viens de le dire pour la larve du *Ptinus dubius*. Les pontes de l'automne donnent les insectes parfaits en mai et juin de l'année suivante ; celles du printemps vers la fin de l'été, de sorte qu'à une certaine époque de l'année on trouve à la fois des larves à divers degrés de développement, des nymphes et des insectes parfaits. C'est ce que l'on constate aussi pour les *D. dresdensis* et *rubens* qui vivent dans l'intérieur des chênes cariés, dont le bois est décomposé au point d'être réduit en feuillets entre lesquels se produisent des *mycelium* de champignons, des *byssus* dont les larves se nourrissent plus encore peut-être que du bois lui-même.

DINODERUS (APATE) SUBSTRIATUS Payk.

Fig. 578-586.

LARVE.

Longueur 5 à 6 millim. Blanche, charnue, plissée transversalement, épaisse antérieurement, sensiblement plus étroite à la partie postérieure qui est courbée en hameçon ; revêtue d'une pubescence très fine d'un blanc roussâtre.

Tête petite, enchâssée en grande partie dans le prothorax, rousse, avec le contour de ses divers organes un peu plus foncé. Épistome transversal,

à bord antérieur un peu concave ; labre grand, plus que semi-discoïdal, revêtu d'une pubescence roussâtre qui forme antérieurement des cils assez épais. Mandibules longues, fortes, rousses à la base, noires dans leur moitié supérieure. Vues en dessus, elles sont sinuées extérieurement et tronquées obliquement à l'extrémité qui est obtusément tridentée ; vues de côté, elles sont subtriangulaires, à côtés sinués et terminées par deux dents obtuses. Mâchoires assez fortes, leur lobe allongé, peu épais, hérissé de petites soies ; palpes maxillaires assez longs, de trois articles d'une longueur croissante, le troisième grêle. Lèvre inférieure reculée, semi-discoïdale, portant deux petits palpes labiaux de deux articles égaux, insérés non au bord antérieur mais à la base. Antennes courtes, assez épaisses, coniques, de quatre articles égaux en longueur, sauf le quatrième qui est de moitié plus court et ellipsoïdal. Près de leur base on voit sur chaque joue quatre ocelles noirs, dont trois disposés en ligne transversale un peu arquée, et un sous l'ocelle médian supérieur.

Corps de douze segments plissés en travers, de manière à rendre leur intersection peu apparente, excepté dans les trois derniers dont la peau est plus tendue. Chacun des trois segments thoraciques porte une paire de pattes médiocrement longues, formées de cinq pièces, y compris un ongle assez long et peu crochu, et hérissées de quelques soies, principalement sur le tibia.

Stigmates au nombre de neuf paires, la première près du bord postérieur du prothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

J'ai publié dans les Annales de la Soc. Ent. (1850, p. 555, pl. 16, fig. 1-14) l'histoire des métamorphoses des *Apate capucina* et *varia* et du *Xylopertha sinuata*. Les larves de ces insectes diffèrent de celles des *Dinoderus* par les caractères suivants : les antennes sont longues ; le troisième article est aussi long que les deux premiers ensemble, et le quatrième est un peu déjeté en dehors ; le labre a un espace nu, les mandibules sont courtes, arrondies à l'extrémité ; le premier article des palpes maxillaires est très épais, et le lobe des mâchoires grand, épais et arrondi ; les palpes labiaux sont, il est vrai, insérés aussi à la base de la lèvre, mais ils ont trois articles ; les pattes sont très velues, surtout aux tibias ; enfin elles n'ont pas d'ocelles.

Les insectes parfaits offrent aussi des différences très marquées dans les organes de la bouche, les tarses, etc.

La larve du *Dinoderus* sert en quelque sorte de transition entre celles de *Ptinus* et d'*Anobium* et celles d'*Apate*. Dans les premières, en effet, les palpes labiaux sont de deux articles, les antennes sont très courtes, et il existe un ocelle sur chaque joue. On les distingue néanmoins à

première vue par un caractère très tranché. La larve du *Dinoderus*, comme celle des *Apate*, a la tête profondément enchâtonnée dans le prothorax, tandis que dans les larves des *Ptinus* et des *Anobium* elle est entièrement saillante.

NYMPHE.

Elle présente, emmaillotées comme à l'ordinaire, toutes les parties de l'insecte parfait. Les aspérités du prothorax y sont même très visibles et forment sur le devant de celui-ci une dentelure bien marquée ; sur les côtés on aperçoit quelques soies ; tout le reste du corps est glabre.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 4 à 5 millim. Mat, parallèle, convexe, d'un brun de poix, avec l'abdomen noir ; revêtu d'une pubescence roussâtre, raide et très courte. Tête rugueuse, prothorax couvert d'aspérités faibles sur le milieu du disque, plus fortes sur les côtés, et formant sur le quart antérieur de petites dents aplaties et obtuses, d'autant plus grandes qu'on s'approche plus du sommet, et disposées en lignes courbes presque régulières et concentriques. Écusson noir, convexe et ponctiforme. Élytres paraissant, à un certain jour, ridées en travers ; couvertes de petites aspérités ponctiformes, très serrées et sans ordre près de la suture, sur les côtés et sur la déclivité postérieure, disposées sur le disque en lignes presque régulières, de sorte que leurs intervalles ressemblent à des stries un peu ondulées.

Le genre *Dinoderus* ne comprend jusqu'ici que les deux *Apate* que Paykull a nommés *substriata* et *elongata*. M. Gaubil, sur la foi sans doute de M. Asmuss (Soc. Ent. 1836, p. 625), les a considérés dans son catalogue comme les deux sexes de la même espèce ; mais, ainsi que le fait observer M. J. Du Val dans son *Genera*, et que l'attestent les catalogues postérieurs à celui de M. Gaubil, cette opinion n'a pas été adoptée. Je la repousserais aussi *à priori*, ne fût-ce que parce que le *substriatus* ne présente pas, bien s'en faut, ces caractères que Paykull attribue à l'*elongatus : elytra....., nitida, striis crebris à punctis profunde impressis ;* mais je suis d'autant plus fondé à la rejeter que je connais les deux sexes du *substriatus*. Le mâle a sur le dernier segment abdominal deux fossettes écartées et transversales ; la femelle n'a pas de fossettes, et le bord postérieur de ce segment est un peu plus arrondi.

J'avais, il y a quelques années, trouvé deux individus de cet insecte sur des bûches de pin, et je présumais dès lors qu'il vivait dans cet arbre ;

mais, malgré mes incessantes recherches, ce n'est que tout récemment que j'ai vu se justifier mes présomptions.

On a l'habitude, dans la région pinicole du département des Landes, de faire des clôtures avec des pins de dix à quinze ans qu'on équarrit de deux côtés pour en diminuer l'épaisseur, et qu'on fixe horizontalement sur des piquets. Il ne reste à ces pins qu'une bande supérieure et une bande inférieure d'écorce d'une largeur de 5 à 6 centimètres, et qui servent à la ponte de plusieurs espèces d'insectes. C'est d'abord le *Hylurgus piniperda*, puis le *Tomicus laricis* qui viennent y creuser leurs galeries longitudinales et y déposer leurs œufs ; mais leurs larves n'ayant pas l'espace nécessaire pour le développement de leurs galeries transversales, ne tardent pas à périr. C'est à peine si quelques rares *T. laricis* parviennent à accomplir toutes leurs évolutions.

Ces sortes de pins attirent aussi quelquefois le *Crypturgus pusillus* et son ennemi le *Plegaderus discisus*, mais ils deviennent principalement le berceau des *Anobium molle* et *angusticolle*, de l'*Anthaxia morio* et de leurs parasites. Il faut, en effet, à ces derniers insectes ces conditions toutes spéciales, et je ne les ai rencontrés que rarement dans des pins dont on avait respecté toute l'écorce. Ici, en effet, l'envahissement des Hylesiniens est si rapide et si complet qu'il ne laisse pour ainsi dire pas de place à d'autres insectes; mais avec des bandes d'écorce aussi étroites que je viens de le dire, leurs pontes avortent presque toujours, et il reste beaucoup d'espace disponible dont profitent les espèces que j'ai signalées.

Au mois de mars 1861, ayant soulevé une de ces écorces, je fus ébahi d'y rencontrer plusieurs individus d'un insecte que les détritus dont il était couvert m'empêchèrent de discerner tout de suite, et que je crus voir pour la première fois, mais que la loupe me fit bientôt reconnaître pour le *Dinoderus substriatus*. On comprend la joie que j'éprouvai et l'empressement que je mis à poursuivre mes recherches. Elles me procurèrent une trentaine de *Dinoderus* et beaucoup de larves de cet insecte que je distinguais, ainsi que je l'ai dit, de celles d'*Anobium* vivant en grand nombre avec elles, par les différences frappantes que présente la tête. Je trouvai aussi quelques nymphes. Jusqu'à la fin de mai ces mêmes pins, auxquels je fis plus d'une visite, me donnèrent des *Dinoderus*, des larves et des nymphes, et j'ai eu chez moi des éclosions jusqu'au commencement de juillet.

Le *Dinoderus* pond donc ses œufs dans les conditions que j'ai indiquées, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet. Sa larve se développe jusqu'en mars ou juin de l'année suivante, et durant ce temps, sauf les interruptions occasionnées par les grands froids, elle creuse sous l'écorce, sans jamais entamer le bois, une galerie sinueuse, contournée, un peu irrégu-

lière dans ses dimensions, et s'anastomosant avec des galeries d'autres larves de son espèce ou de larves d'*Anobium*. C'est dans sa galerie, ou bien dans une niche ou petit rameau creusé à côté que, sans préparation aucune, c'est-à-dire sans faire de coque, elle subit sa métamorphose en nymphe.

Cis laminatus Mellié.

Quelques pluies du mois de mai 1862 ayant favorisé la venue des champignons, j'ai pu recueillir en juin, sur des souches de pin, deux individus jeunes du *Dedalœa maxima* Brot., champignon essentiellement pinicole, que, pour ce motif, j'ai rattaché à ce travail, et qui m'a déjà fourni l'histoire du *Hallomenus humeralis* et du *Dorcatoma chrysomelina*. Ces productions se trouvant attaquées par les chenilles mycetophages d'une Tinéite dont je parlerai plus tard, je les enfermai dans une boîte à couvercle de verre.

Ce *supplément* était déjà entre les mains de la Société, et j'étais en train d'en corriger les épreuves, lorsque, ayant jeté les yeux sur la boîte, je vis errer sous le couvercle de petits Coléoptères que je reconnus bien vite pour des *Cis* et qu'un examen attentif me fit rapporter sans le moindre doute au *C. laminatus* Mell., si remarquable par la grande lame à quatre dents que le mâle porte sur son front. Je recueillis, en quarante-huit heures, 32 individus, dont 14 mâles, de cet insecte que je rencontrais pour la première fois, et qui est nouveau pour la Faune des Landes.

De la découverte de l'insecte au désir de connaître sa larve, il n'y avait qu'un pas. Je me mis donc à chercher cette larve dans les petites portions de champignons respectées par les chenilles, et je ne tardai pas à en trouver plusieurs. M. Mellié en a déjà donné une description très succincte (Soc. ent. 1848, p. 318). Si je me dispense de la compléter, c'est que je ne pourrais que répéter presque textuellement ce que j'ai dit dans ce travail de la larve de l'*Ennearthron cornutum*, avec cette seule différence que le dernier segment est sensiblement moins concave, que les appendices terminaux sont bien plus longs et très visiblement en crochet, et qu'il n'existe sur la face dorsale ni dents, ni tubercules. En appelant *pointes poilues* les deux *crochets* cornés et *glabres* qui terminent le dernier segment, M. Mellié n'a pas donné une idée exacte de ces appendices.

L'examen microscopique de la larve du *Cis laminatus* m'a mis à même de rectifier une erreur que j'ai commise au sujet de celle de l'*Ennearthron cornutum*.

J'ai dit des antennes de cette larve qu'elles sont composées de trois articles et peut-être quatre (j'en ai mis quatre dans la figure), que le 2e article (3e de la figure) est coupé obliquement à l'extrémité qui, du côté

interne, semble prolongée en une petite apophyse surmontée d'une longue soie, et que le dernier article est très grêle et placé en dehors de l'axe. Dans les antennes de la larve du *Cis laminatus* je vis distinctement les quatre articles, dont le premier en forme d'empâtement. Le 3e, au lieu d'être coupé obliquement, était tronqué carrément ou à peu près; ce que j'avais pris pour une apophyse était en réalité l'article terminal, reconnaissable à la soie apicale, et ce que je croyais être le dernier article n'était autre chose que cet article supplémentaire que j'ai signalé tant de fois, qui, dans les larves de carabiques, de staphyliniens et de histérides, est implanté sur le côté du pénultième article, et, dans une foule d'autres larves, à l'extrémité de ce même article, à côté de l'article terminal. Il y avait en outre cette particularité que l'article supplémentaire était, contrairement à tous les cas antérieurs, plus long que l'article terminal proprement dit.

Comme, au point de vue de la composition des organes des larves, rien ne me semble indifférent, cette observation éveilla chez moi un véritable intérêt et piqua ma curiosité. Je me persuadai d'abord que les différences que je remarquais entre les antennes de la larve du *Cis laminatus* et celles de la larve de l'*Ennearthron cornutum* tenaient à ce que ces deux insectes n'appartiennent pas au même genre ; mais ayant revu au microscope cette dernière larve, je constatai, non sans étonnement, mais de la manière la plus positive, que ses antennes sont composées comme je viens de le dire, et que j'ai commis une erreur dans la description que j'en ai donnée (Soc. ent. 1854, p. 640).

Mais cela ne me suffisait pas, et je tenais à savoir si d'autres larves de *Cis* que je possède présentent les mêmes caractères. Je soumis donc aux verres amplifiants les larves du *Xylographus bostrichoïdes*, du *Rhopalodontus fronticornis* et des *Cis boleti* et *nitidus*, et je leur trouvai deux articles au-dessus du 3e, et l'article accessoire plus long que le principal ; ce dernier est même si peu apparent dans les larves des *Cis* proprement dits, qu'il faut une grande attention et même des présomptions pour arriver à reconnaître qu'il est distinct du 3e article.

Je me crois donc autorisé à dire que, dans toutes les larves de la famille des Cisides, les antennes sont terminées par deux articles placés côte à côte, l'un en dedans, plus ou moins gros et plus court, mais constamment surmonté d'une longue soie, et que, pour ce motif, je considère comme le véritable article terminal ; l'autre externe, plus grêle, toujours plus long, et que je regarde comme supplémentaire, parce qu'il est dépourvu de toute soie.

Ainsi que je l'ai dit (*loc. cit.*), les larves des Cisides ont un air de famille très marqué, et ne se distinguent guère que par la forme du dernier

segment. Dans les larves de *Cis*, ce segment est déclive, plus ou moins concave et terminé par deux crochets cornés assez longs et relevés. Cependant celle d'un *Cis* de la Martinique, *C. Mettiei* Coquerel, se termine par une sorte de tube tronqué obliquement et dentelé sur les bords. La larve d'un genre nouveau et très curieux de Ceylan, publié par M. Candèze (Histoire des métamorphoses de quelques coléoptères exotiques, p. 39), le *Pterogenius Nietneri* offre, comme caractère particulier, la bifurcation jusqu'à leur base des deux crochets terminaux qui forment ainsi quatre épines redressées. Dans les larves d'*Ennearthron*, le dernier segment, un peu concave en dessus, est muni, près du bord antérieur, de deux petits tubercules, de deux dents écartées au bord inférieur de la concavité, et postérieurement de deux épines courtes et un peu relevées. Les larves de *Rhopalodontus* ont le dernier segment assez convexe, sans concavité, et terminé par deux crochets très courts, épais, brusquement recourbés et un peu dilatés en dessous à l'endroit où commence la courbure. Celles enfin de *Xylographus* offrent un dernier segment très convexe et lisse, dont le bord inférieur porte deux tubercules ou épines courtes, droites et coniques.

Relativement aux ocelles, il y a aussi quelque chose à dire. Ainsi, les larves d'*Ennearthron*, de *Cis* et de *Pterogenius* en ont trois de chaque côté. Cependant celle du *Cis alni* Gyll. en aurait, d'après M. Lucas, six sur chaque joue, ce qui est à vérifier. Quant aux larves de *Rhopalodontus* et de *Xylographus*, elles sont complétement dépourvues d'ocelles.

C'est ainsi que, dans la famille des Cisides, comme dans les Elatérides et les Ténébrionides, la forme du dernier segment justifie l'établissement des divers genres, et ce qui rend encore plus remarquable cet enseignement qui dérive de la structure des larves, c'est que celles des genres *Rhopalodontus* et *Xylographus* présentent, relativement aux autres larves de la famille, les plus grandes différences, et qu'il en est précisément de même pour les insectes parfaits.

Puisque j'en trouve l'occasion, je reviens sur la question de la classification méthodique de la famille des Cisides.

J'ai discuté assez sérieusement cette question (*loc. cit.*, p. 644), et j'en suis venu à désirer pour les *Cis* le voisinage des *Cryptophagus* qui me paraissait être le plus convenable. Depuis lors, MM. Lacordaire et Jacquelin Duval ont poursuivi la publication de leur *Genera*. Je n'ai pas le volume dans lequel M. Lacordaire s'est occupé de cette famille, mais je vois par l'ouvrage de M. Duval, qui trouve la chose assez étrange, qu'il a été frappé de la ressemblance des Cisides avec les *Atomaria*, les *Tryphillus* et sans doute aussi avec les *Cryptophagus*. Quant à M. Duval, il place les Cisides

après les Lyctides, qui sont eux-mêmes précédés des Apatides, et il déclare ne pouvoir partager l'opinion qui les classerait près des Cryptophagides. M. Duval ajoute : « Je ne puis entrer ici dans de longues considérations » sur ce sujet, et je me bornerai seulement à dire : que les Lyctides, » comme je l'ai déjà fait remarquer, sont un trait d'union manifeste entre » les Apatides et les Cisides ; que la connaissance des larves des Coléop- » tères est encore trop peu avancée pour que l'on puisse faire prévaloir les » affinités de celles-ci sur celles offertes par les insectes parfaits. Ajoutons » que les larves des Buprestides et des Cerambycides ont des affinités évi- » dentes, et que personne cependant n'a eu l'idée de rapprocher les deux » familles en question. »

Je commence par exprimer très amicalement à M. Duval le regret que, dans un ouvrage intitulé *Genera*, et où il convient spécialement de se préoccuper non seulement des caractères des genres, mais aussi de leur classification, il ait cru ne pas pouvoir entrer dans de longues considérations sur le point dont il s'agit. C'était là, au contraire, plus que nulle autre part, ce semble, le lieu de donner les développements propres à vider le litige, et je regrette d'autant plus l'abstention de l'auteur, que j'ai une très haute idée de son savoir et de sa sagacité, que je le tiens pour très capable de fixer à cet égard les incertitudes de la science, et qu'en outre il valait la peine, à mon avis, de discuter l'opinion de M. Lacordaire, opinion qui attire mes sympathies, non pas précisément parce qu'elle serait d'accord avec la mienne, mais parce qu'elle émane d'un savant considérable dont je ne suis pas le seul à admirer les profondes connaissances et à reconnaître l'autorité.

Quant aux raisons données par M. J. Duval, je ne puis les trouver suffisantes. J'admets certainement que le genre *Lyctus* a de grands rapports avec le genre *Psoa*, et celui-ci avec les Apatites, et je trouve ces genres bien placés à la suite l'un de l'autre. Relativement au genre *Hendecatomus*, je n'ai pas, quant à présent, des raisons suffisantes pour l'enlever à la petite famille des Lyctides, quoiqu'il ne ressemble guère à un *Lyctus* et qu'il fût peut-être bien mieux placé entre les Anobiides et les Apatides que ne le sont les Sphindides que je ne voudrais pas là ; mais dire que le genre *Hendecatomus* sert de liaison entre les Apatides et les Cisides, c'est, je le crains, sacrifier le fond à la forme. Le *Hendecatamus* diffère, en effet, des Cisides par la structure de la tête, par les organes de la bouche, par la forme du corselet qui le rapproche des *Anobium*, par les tarses, les antennes, etc. C'est plus qu'il n'en faut pour contrebalancer les conséquences qu'on pourrait tirer de la physionomie dont on ne saurait du reste se prévaloir sans se mettre en contradiction avec soi-même ; car si,

d'un côté, le *Hendecatomus* ressemble à un gros *Cis*, il ne ressemble guère à un *Lyctus*.

En ce qui concerne le mérite des indications que fournissent les larves au point de vue de la classification des insectes parfaits, comme je suis l'ennemi des principes absolus, je me garderais bien de prétendre que les affinités des larves doivent prévaloir sur celles des insectes parfaits : je trouve même tout naturel qu'on donne la préférence à ces dernières ; mais je me sens disposé à soutenir que lorsque des larves présentent des ressemblances frappantes ou des disparates tranchés, il importe d'en tenir compte. Je vais plus loin et je dis qu'il y a là une présomption d'affinité ou d'éloignement entre les insectes auxquels ces larves appartiennent, qu'il vaut la peine de vérifier cette présomption, et que, dans le doute, il est plus logique et plus sûr de pencher du côté qui présente deux éléments de décision, que vers celui qui n'en offre qu'un.

Je ne contredirai pas M. J. Duval sur ce point que les larves des Coléoptères ne sont pas encore assez connues pour pouvoir servir exclusivement de base à un système de classification ; mais ce que j'ai appris en cette matière, objet spécial de mes études depuis bien des années, me confirme dans l'idée que, généralement parlant, les larves d'une même famille présentent les plus grandes analogies de structure ; que, d'une famille à une autre, les analogies sont d'autant plus frappantes que ces familles sont plus voisines ; de sorte que, par voie de réciproque, il est très souvent permis de conclure le rapprochement de deux groupes d'insectes parfaits de la similitude de leurs larves.

Je sais bien qu'il y a des exceptions, et l'une des plus frappantes est certainement la différence presque radicale qu'offrent les larves des Élatérides et des Buprestides; mais une exception ne détruit pas une règle, et dans tous les cas M. J. Duval a tort de dire que ces dernières ont des affinités évidentes avec celles des Cérambycides ; car, à part une certaine analogie de consistance, de forme et de mœurs, il n'y a rien entr'elles de commun, absolument rien ; si bien qu'étant données des larves quelconques de ces deux familles, il n'y a pas la moindre possibilité de les confondre. Il en est de même des larves d'Élatérides et de Ténébrionides, si voisines en apparence, tandis que si je présentais à quelqu'un une larve de *Cis* comme appartenant à un Cryptophagide, je serais à peu près, pour ne pas dire tout à fait sûr de n'être pas contredit. Je ne pourrais pas, sans doute, faire ainsi prendre le change entre un *Cis* et un *Cryptophagus*; mais si j'exprimais devant un savant non prévenu l'opinion que ces deux genres sont assez voisins, je n'aurais pas, ce me semble, à redouter un conflit.

J'en appelle donc de M. Duval à M. Duval lui-même.

TOMICUS OBLITUS Mihi.

Long. 5 millim.

Elongatus, cylindricus, rufescenti-pilosus, nitidus, niger, antennis pedibusque picco-testaceis; elytris interdum nigro-piceis. Caput ruguloso-punctatum; thorax anticè asperulus, dein subtiliter et vagè punctatus; lineâ mediâ lævissimâ. Scutellum læve; elytra striato-punctata, juxtà suturam fortiter crenato-sulcata, posticè parum obliquè truncata, modicè excavata, dentibus, ♀, aut tuberculis, ♂, circum instructa.

Allongé, cylindrique, noir, avec les élytres parfois d'un noir marron chez le mâle ; revêtu d'une villosité fine et roussâtre, plus touffue sur la tête, sur la moitié antérieure du corselet, à l'extrémité des élytres et sous le corps. Bouche entourée d'une frange épaisse de poils d'un roux vif. Tête convexe, fortement, très densément et rugueusement ponctuée ; quelquefois une apparence de carène médiane, prenant naissance à un petit espace lisse situé au vertex ; antennes testacées.

Corselet presque de moitié plus long que large, très arrondi en avant, avec les angles postérieurs un peu obtus et la base à peine arrondie et non rebordée ; moitié antérieure densément rugueuse ; moitié postérieure luisante, parsemée de points plus serrés et plus forts sur les côtés, plus clairs et très fins sur le dos dont le milieu présente un espace longitudinal très lisse et assez large. Entre la partie rugueuse et la partie lisse, on voit une petite dépression transversale, une sorte d'étranglement.

Élytres à peine aussi larges que le corselet, ou même parfois un peu plus étroites, parallèles, rugueuses un peu avant la troncature postérieure, marquées de neuf stries fortement ponctuées, dont la dernière raccourcie. La suturale se creuse et s'élargit progressivement d'avant en arrière. Intervalles plans, marqués çà et là de points très rares, sauf le huitième qui a une série de points aussi gros et aussi serrés que ceux des stries correspondantes. Extrémité des deux élytres prises ensemble, tronquée peu obliquement, presque circulaire, concave, vaguement ponctuée, hérissée de poils roux, à suture saillante et denticulée ; bordée de chaque côté de quatre dents luisantes, la première près de l'angle sutural, noire, grosse, épatée, à deux pointes divergentes, dont la plus longue se rabat en dedans ; les trois autres égales et coniques, à pointe noire. *Femelle.*

Le mâle diffère par la face postérieure des élytres qui est moins velue, un peu moins carrément tronquée, beaucoup plus étroitement et moins

profondément concave, et bordée d'un bourrelet peu saillant et vaguement denticulé.

Ce *Tomicus* se place à côté du *T. laricis*, dont il diffère par sa taille beaucoup plus grande et par la face postérieure des élytres, surtout dans le mâle. Je l'ai trouvé, seulement à l'état parfait, en décembre 1860, sous l'écorce d'un gros pin maritime mort le printemps précédent, et contenant des larves de *Metanophila cyanea* et de *Pissodes notatus*. Ses galeries de ponte sont longitudinales. J'en ai aussi rencontré un individu mâle, en juin 1854, sur le pin sylvestre, dans les montagnes du Guadarrama (Espagne).

Mesites pallidipennis Sch.

J'ai donné dans ce travail l'histoire d'une larve trouvée abondamment à Arcachon dans de vieux tronçons de pin rejetés par la mer et recouverts périodiquement par la marée, et je l'ai attribuée à cette espèce sur la foi de plusieurs de mes collègues. Mon ami M. Fairmaire a reconnu plus tard que c'était une espèce nouvelle, et il l'a décrite dans les Ann. de la Soc. Ent. (1859, Bull. 52), sous le nom de *M. Aquitanus*. Cette dénomination spécifique doit donc être substituée à celle de *pallidipennis*.

Diodyrhynchus attelaboides Fabr.

Cet insecte est une nouvelle preuve de la facilité avec laquelle une erreur se propage. Je m'étais depuis longtemps habitué à considérer comme des espèces de genres différents le *Rhinomacer attelaboides* et le *Dyodyrhynchus austriacus* ; mais tout à coup le catalogue de Stettin, qui a une certaine autorité, présenta ces deux insectes non-seulement comme du même genre, mais encore comme étant le *Rhinomacer* le mâle et le *Diodyrhynchus* la femelle de la même espèce. Bien plus, mon savant ami, M. Jacq. Du Val, dans son *Genera*, déclarait adopter cette opinion, après l'avoir vérifiée par trois dissections. Je m'y rangeai aussi sans examen, ayant encore moins d'intérêt que M. du Val à la contredire, puisque ce travail concerne plutôt des larves que des insectes parfaits.

J'aurais pu cependant me défier de quelque chose, et n'ayant jamais trouvé ici le *Diodyrhynchus austriacus*, il était assez naturel que je me livrasse, comme l'a fait plus tard M. J. du Val, à un examen qui aurait rectifié l'erreur ; mais le catalogue de Stettin et le *Genera* m'inspiraient une entière confiance. Le *Rhinomacer* est peu commun aux environs de Mont-de-Marsan ; je pouvais enfin croire, par analogie avec ce qui se passe pour

un des sexes de certaines espèces, que la femelle était assez rare ou assez difficile à dénicher pour que je ne l'eusse pas encore rencontrée, et je me laissai entraîner sans contrôle à une confusion dont je ne me suis aperçu, j'en conviens, qu'après la note rectificative publiée à cet égard par M. J. du Val dans les Ann. de la Soc. Ent. (1857. p. 85).

Il demeure donc entendu que la larve que j'ai publiée se rapporte exclusivement au *Rhinomacer attelaboides* Fabr.

ULOMA PERROUDI Muls.

Fig. 587.

NYMPHE.

Dans l'histoire que j'ai donnée de cet insecte, je n'ai pu parler de la nymphe qui m'était restée inconnue. Quelques larves que j'ai élevées dans mon cabinet m'ont mis à même de combler cette lacune.

La nymphe de l'*U. Perroudi* est semblable à celle du *Menephilus curvipes*, dont elle ne diffère que par les expansions submembraneuses des côtés des segments abdominaux. Elles sont divisées non en deux lobes, mais en trois ; le premier échancré, avec l'angle supérieur crochu et l'inférieur émoussé, subconique et terminé par une soie ; le deuxième allongé, conique, obtus et surmonté aussi d'une soie ; le troisième subtriangulaire, courbé en arrière en crochet.

HYPOPHLŒUS FERRUGINEUS Creutz.

C'est sur la foi de mon honorable ami M. Mulsant (Hist. nat. des coléop. de France, Latigènes, p. 254), que j'ai donné ce nom à cet insecte que j'avais toujours considéré comme étant le *H. pini* Panz. Je lui restitue ce dernier nom, qui lui appartient à mon avis. Le *ferrugineus* Creutz., *fraxini* Kugel., dont je possède plusieurs individus de Prusse, ne se trouve pas dans les Landes. Il est d'ailleurs bien plus grand, plus foncé, plus fortement ponctué, et il a le prothorax relativement plus court.

PRIONYCHUS ATER Fab.

Le *Prionychus ater* se trouve aujourd'hui dans le genre *Eryx* Steph. L'espèce signalée dans mon travail n'est pas l'*Eryx atra* que je n'ai jamais

trouvé ici et que je ne possède que du nord de la France, mais bien l'*E. Fairmairii* décrit par M. Reiche.

Hymenorus Doublieri Muls.

Fig. 588-592.

LARVE.

Longueur 16 à 20 millim. Linéaire, lisse, cylindrique, subcornée, d'un blanc roussâtre, semblable à celle de l'*Eryx Fairmairii* avec laquelle elle vit.

Tête convexe et lisse, bord antérieur droit, maculé de brun près des angles; épistome ferrugineux avec le bord pâle, marqué de quatre points enfoncés dont deux moins visibles près des bords latéraux, donnant naissance à un poil; labre subarrondi, ferrugineux, marqué également de deux petites fossettes piligères. Mandibules fortes, plates en dessus, bidentées à l'extrémité, ferrugineuses, avec la pointe et les bords bruns; mâchoires coudées, longues; lobe pectiné, atteignant presque l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires; ceux-ci arqués en dedans, de trois articles dont le deuxième plus grand que les deux autres qui sont égaux en longueur, et muni extérieurement d'un poil. Lèvre inférieure cordiforme; palpes labiaux droits, de deux articles égaux. Antennes de quatre articles, le premier court, assez gros et entièrement rétractile, le deuxième un peu renflé et tronqué obliquement au sommet, le troisième de moitié au moins plus long que le précédent, un peu en massue et surmonté de petits poils raides, le quatrième court, très grêle et terminé par un long poil et deux ou trois très petits. Ocelles nuls. On aperçoit en arrière des antennes un petit trait transversal brunâtre, visible comme par transparence, et qui, le plus souvent, paraît formé de trois points. Ce sont peut-être des indices d'ocelles rudimentaires.

Corps de douze segments, les thoraciques plus courts que les abdominaux; prothorax cependant un peu plus long que les deux suivants et bordé de roussâtre au sommet et à la base; tous les autres segments, moins le dernier, annelés de roussâtre à la base. Dernier segment conique, obtus à l'extrémité, hérissé de quelques poils, ayant en dessous une cavité basilaire ogivale, dans laquelle se loge le mamelon anal. Ce mamelon est en carré long et terminé par deux papilles ou pseudopodes presque aussi longs que lui, un peu arqués, légèrement renflés à la base et terminés un peu en bouton.

Pattes visiblement aplaties latéralement, les antérieures un peu plus fortes que les autres, toutes de cinq pièces ongles compris, avec quelques soies raides et les tibias munis en dessous de petites épines.

Stigmates elliptiques, la première paire un peu plus grande que les autres, près du bord antérieur du mésothorax, les autres au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La larve de l'*H. Doublieri* ressemble beaucoup, ainsi que je l'ai dit, à celle de l'*Eryx Fairmairii*. Elle en diffère néanmoins, à première vue, par sa couleur d'un joli blanc roussâtre, la nuance plus foncée du bord postérieur des segments, le troisième article des antennes relativement plus grand, et surtout par la longueur presque triple des pseudopodes du mamelon anal. Comme elle, elle se tortille et glisse sous les doigts qui veulent la retenir.

M. Mulsant en a déjà donné une description détaillée (Opusc. Entom., 1er cahier, p. 70). Mon savant ami me permettra de signaler dans cette description deux petites erreurs :

1° Il ne donne aux antennes que trois articles lorsqu'elles en ont positivement quatre. D'après ce qu'il en dit, j'ai la conviction qu'il a étudié la larve sur le sec et sur un individu dont le premier article antennaire était entièrement rétracté, et le deuxième en partie ;

2° Il considère comme représentant les yeux les petites taches noirâtres situées aux angles postérieurs de l'épistome. Ces taches n'ont pas le moindre rapport avec ces organes, et il serait d'ailleurs sans exemple pour moi que des yeux ou des ocelles occupassent cette place.

NYMPHE.

Elle n'offre rien de particulier, si ce n'est des spinules sur les bords du prothorax, ainsi que sur les antennes, et sur les côtés des segments abdominaux des expansions submembraneuses et dentées dont je donne la figure.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 7 1/2 à 8 millim. En ellipse allongée, d'un noir luisant en dessus, un peu moins foncé en dessous, avec quelques parties de la poitrine, le labre, les palpes, les antennes et les pattes d'un brun ferrugineux. Tête assez fortement et densément ponctuée, avec une forte impression transversale en avant des yeux. Prothorax en demi-cercle, ponctué comme la tête, sinué à la base où l'on voit la trace d'un sillon médian et

deux fossettes écartées. Écusson en demi-octogone. Élytres à stries crénelées par des points transversaux ; intervalles peu convexes, marqués de points qui, à un certain jour, concourent avec les points des stries pour former des rides transversales. Dessous du corps densément ponctué, mais plus grossièrement sur la poitrine et sur le repli des élytres. Tout le corps revêtu d'une pubescence roussâtre.

Cet insecte est nocturne ; en juin et juillet on le trouve caché sous l'écorce ou dans les cavités des souches des pins. Il rappelle par sa forme les *Mycetochares* et les *Allecula* dont les larves et les nymphes ont, du reste, les plus grands rapports avec les siennes. Il a l'odeur empyreumatique des *Uloma* et de certains *Helops*.

La larve de l'*H. Doublieri*, trouvée d'abord à Draguignan, vit, ainsi que le dit M. Mulsant, dans le bois de pin (le pin d'Alep, je présume). Je la trouve ici dans les souches vieilles, très vermoulues ou presque spongieuses du pin maritime, avec celles de l'*Eryx*, de l'*Uloma Perroudi*, de l'*Elater sanguineus*, et elle se nourrit de la substance ligneuse, de la vermoulure produite par les larves qui l'ont précédée, et probablement aussi des excréments laissés par elles. Elle naît dans le courant de l'été, et au commencement de l'hiver elle a acquis plus de la moitié de sa grosseur. A la fin d'avril de l'année suivante ou dans le courant de mai, elle est arrivée à l'état adulte après avoir passé par plusieurs mues. Elle se pratique alors dans le bois, ou au milieu de la vermoulure, une cellule dont les parois ne sont nullement vernissées ou agglutinées, y reste environ huit jours dans son état ordinaire, puis huit à dix jours courbée presque en cercle et d'une couleur plus pâle et plus mate, après quoi elle se métamorphose en nymphe pour rester une dizaine de jours dans cet état.

Cette larve est du petit nombre de celles qu'il est assez facile d'élever, surtout si on la recueille à partir du mois de mars. On peut en mettre plusieurs dans un même bocal, avec des débris des souches où on les a trouvées, et si l'on y entretient une faible humidité, on est à peu près sûr du succès. C'est même le seul moyen de se procurer assez abondamment l'insecte parfait. J'en ai obtenu ainsi plus de cent individus en trois ans.

Abdera scutellaris Muls.

Au commencement du mois de juin 1861, j'ai pris au vol, le soir, après le coucher du soleil, sur la lisière d'une forêt de pins, deux individus de cette espèce qui, d'après M. Mulsant, se trouve dans les environs de Lyon, sous l'écorce des vieux pins. Il est donc probable qu'elle a chez nous le

pin maritime pour berceau, et je crois, dès lors, devoir la mentionner ici.

HALLOMENUS FLEXUOSUS Payk. et HALLOMENUS HUMERALIS Panz.

Si l'on veut bien se reporter aux articles relatifs à ces deux insectes, on verra que j'ai déclaré, en me fondant sur la structure de leurs larves, qu'ils ne peuvent pas appartenir au même genre. Je voulais ajouter, mais franchement je ne l'ai pas osé, qu'ils ne devaient pas être compris dans le même groupe.

C'est avec un véritable bonheur que j'ai vu se justifier mes appréciations. M. Mulsant, en effet, dans son histoire naturelle des *Barbipalpes*, maintient au *H. humeralis* son nom générique et le place dans la deuxième famille, *Orchésiens*, tandis qu'il donne au *H. flexuosus* le nom générique *Carida*, et le considère comme faisant partie de la troisième famille, *Serropalpiens*. Ce fait prouve une fois de plus que l'on doit prendre en grande considération la configuration des larves.

ZILORA (XYLITA) FERRUGINEA Payk.

Je lis dans l'ouvrage précité de M. Mulsant, p. 86, que cet insecte a été pris sur des pins dans les environs de Bordeaux, par M. Ch. Perroud. Quoique je ne l'aie jamais rencontré, je l'inscris ici parce que j'ai la conviction que, trouvé sur le pin maritime, il est parasite de cet arbre, comme dans les Pyrénées il l'est du pin à crochets ou du sapin.

Je ne connais ni sa larve ni sa nymphe.

MYZIA (COCCINELLA) OBLONGO-GUTTATA L.

J'ai plus d'une fois rencontré cette coccinellide en battant les branches des jeunes pins et des vieux pins tout récemment abattus, habitées par des pucerons ; mais j'ai différé d'en parler jusqu'ici parce que je n'ai pas trouvé sa larve. Je la mentionne néanmoins dans ce supplément, attendu qu'elle se rattache incontestablement à notre pin dont sa larve mange les pucerons.

M. Mulsant a recueilli cette larve sur les pins et sapins des montagnes du département du Rhône ; il en donne la description, ainsi que celle de la nymphe, dans son *Histoire naturelle des Sécuripalpes*, p. 132.

Calvia (Coccinella) 14-guttata L.

Fig. 593-598.

LARVE.

Longueur 8 millim. Ovale-allongée, d'un blanc ou blanc jaunâtre mat, avec le dos orné de deux larges bandes longitudinales noires ou noirâtres; revêtue d'un duvet cendré dense et très fin.

Tête à peu près orbiculaire, tronquée à la base, blanchâtre, avec les angles postérieurs largement bruns, et une tache brune irrégulière au milieu du front. Labre grand, un peu convexe, semi-discoïdal et parfois légèrement échancré, rabattu sur la bouche et recouvrant les mandibules; celles-ci petites, triangulaires, aiguës et bifides à l'extrémité, pouvant disparaître dans la cavité produite par le labre et les mâchoires. Mâchoires épaisses, bombées, munies d'un lobe assez large, un peu arqué, marqué à l'extrémité de quelques stries longitudinales et appliqué contre la bouche; palpes maxillaires épais, coniques, allongés, plus souvent divergents que parallèles, et formés de trois articles dont le dernier est un peu plus long que chacun des deux autres. Menton bombé; lèvre inférieure presque arrondie, un peu en saillie au milieu du bord antérieur, surmontée de deux palpes courts de deux articles; le tout ordinairement renfermé dans l'arceau formé par les lobes maxillaires. Antennes courtes, coniques et de trois articles. Près de la base des antennes on aperçoit sur chaque joue trois ocelles noirs disposés en triangle presque rectangle.

Prothorax un peu plus long, mais pas aussi large que les deux autres segments thoraciques, qui eux-mêmes sont plus grands que les segments abdominaux; marqué d'une large bande transversale noirâtre, finement interrompue au milieu, n'atteignant aucun des bords, et dans laquelle on remarque des cavités irrégulières. Mésothorax et métathorax ayant deux grandes taches noirâtres, arrondies, séparées par un assez grand espace blanchâtre. Au bord externe des taches des trois segments thoraciques on voit de petites spinules surmontées d'un petit poil.

Pattes un peu brunâtres, très longues et relativement grêles, formées de cinq pièces, savoir : une hanche allongée, un trochanter court, une cuisse et un tibia très longs, hérissés le premier de poils, le second de soies plus raides et plus épaisses, sauf à l'extrémité où ces soies sont remplacées par des poils glanduleux qui recouvrent en partie l'ongle,

lequel est ferrugineux, assez fort, acéré, très crochu et dilaté à la base.

Abdomen de neuf segments, portant sur les huit premiers quatre séries de tubercules subcornés, recouverts, ainsi que leurs intervalles, sauf la ligne médiane, par deux bandes longitudinales noirâtres, à l'exception des deux tubercules externes du premier segment et des quatre tubercules du quatrième qui sont blanchâtres; neuvième segment triangulaire, débordé par un mamelon pseudopode, membraneux, au centre duquel est l'anus. Dessous du corps entièrement blanchâtre.

NYMPHE.

Un accident m'a empêché d'en recueillir la description. Je puis dire seulement que la larve, avant sa métamorphose, se colle par son dernier segment, et que lorsque la nymphe est formée, la peau se fend sur le dos et est refoulée en arrière.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 4 à 5 1/2 millim. Courtement ovale, entièrement d'un fauve rougeâtre ou jaune, avec les yeux noirs. Prothorax marqué à ses angles antérieur et postérieur d'une tache blanche, les deux taches unies par un liseré blanc sur la bordure. Élytres ornées de sept gouttes blanches, une près de l'écusson, trois en ligne transversale un peu arquée vers le tiers antérieur, et trois en triangle sur le tiers postérieur.

La larve de la *Calvia* 14 *guttata* est aphidiphage et se nourrit des pucerons du pin comme de ceux de divers autres arbres qu'elle recherche de branche en branche avec une assez grande agilité. Les mœurs de cette espèce sont donc celles de la plupart des espèces de cette famille, et comme elles ne m'ont rien offert qui ne concorde avec les faits signalés depuis longtemps et connus de tous, je ne m'y arrêterai pas.

NOVIUS CRUENTATUS Muls.

Fig. 599-605.

LARVE.

Longueur, 5 millim. Elliptique, assez convexe en dessus, moins en dessous, molle, charnue, d'un rougeâtre livide, revêtue d'une sorte

de pruinosité formée par un duvet fin, presque feutré et très peu adhérent.

Tête petite, un peu inclinée, à contours arrondis, à peine subcornée et noirâtre ; épistome nul ou tellement soudé au front qu'on ne peut l'en distinguer ; labre assez grand, transversal, charnu, comme tuméfié antérieurement, et abritant les mandibules qui sont petites, acérées et noirâtres. Mâchoires courtes, leur lobe nul ou dans de trop mauvaises conditions pour que j'aie pu l'apercevoir ; palpes maxillaires grands, épais, inclinés en dehors et formés de trois articles, le dernier plus long que chacun des deux autres dont le bord supérieur est brunâtre, de sorte que ces palpes semblent annelés de brun. Lèvre inférieure courte, peu distincte du menton, échancrée antérieurement ; palpes labiaux grêles, très courts et de deux articles. Antennes courtes, épaisses, de trois articles, dont le dernier arrondi, plus court que les deux autres et surmonté de deux petites soies comme tronquées, dont la plus interne un peu plus longue que l'autre. Ces soies pourraient être prises la première pour un quatrième article extrêmement grêle et la seconde pour cet article supplémentaire que présentent souvent les antennes, mais je n'ai pu y voir, même au microscope, que des soies. Sur chaque joue on remarque une élévation, une sorte de tubercule sur lequel une très forte loupe montre trois ocelles disposés en triangle.

Prothorax plus grand que les deux autres segments thoraciques, deux fois et demi aussi large que la tête, semi-discoïdal, finement velu sur les côtés, et marqué de deux grandes taches triangulaires et brunâtres ; mésothorax et méthathorax égaux entre eux, munis aussi de deux taches brunâtres, et marqués d'un pli transversal un peu interrompu au milieu. Ce pli est plus tranché sur les côtés, qu'il divise en deux petits lobes surmontés chacun d'une petite houppe de poils fins.

Chacun de ces trois segments porte une paire de pattes d'une longueur médiocre, de quatre articles velus, surtout le dernier ou tibia, et terminées par un ongle corné et roussâtre.

Abdomen de neuf segments dont les huit premiers égaux, et marqués d'un pli transversal non visible sur les côtés où l'on remarque une petite saillie brunâtre couronnée d'une houppe de poils fins, et rendue plus tranchée par une petite fossette latéro-dorsale. Sur le dos de ces segments se trouvent quatre autres saillies semblables et de tout petits poils déjetés en arrière. Il y a donc le long de la face dorsale de l'abdomen, y compris les côtés, six séries longitudinales de tubercules brunâtres piligères. Neuvième segment petit, arrondi, velu et ayant en dessous un mamelon charnu au centre duquel est l'anus.

Stigmates au nombre de neuf paires, la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

D'abord blanche, puis cendrée, revêtue d'un duvet de même couleur, très fin, mais épais surtout au thorax. Elle présente d'ailleurs, emmaillottées comme à l'ordinaire, les diverses parties de l'insecte parfait.

INSECTE PARFAIT.

Longueur, 4 millim. Ovalaire, revêtu d'une pubescence grise, faiblement convexe en dessus. Prothorax noir, bordé de rouge obscur à ses bords latéraux et antérieur; élytres subparallèles, obtusément arrondies à l'extrémité, d'un rouge foncé avec des taches noires, quelquefois au nombre de sept assez distinctes, mais souvent un peu indécises dans leurs contours ou diversement réunies; ou bien élytres noires, avec trois taches arrondies près de la suture et le bord marginal rouges. Dessous du corps brun sur la poitrine, d'un rouge brun sur le ventre. Pattes comprimées, d'un rouge brun, avec les cuisses plus foncées.

J'ai passé bien des années sans rencontrer aux environs de Mont-de-Marsan le *N. cruentatus*. L'occasion ne s'en est présentée pour la première fois qu'au mois d'août 1858. On venait d'abattre dans une forêt un assez grand nombre de vieux pins vivants, et c'est en battant leurs branches au dessus d'un parapluie renversé que je fis tomber quelques individus de ce joli insecte, mêlés à beaucoup de pucerons. Naturellement je me mis à la recherche de sa larve, mais je ne pus m'en procurer aucune.

Au mois de mai 1860, j'eus la chance de rencontrer quelques vieux pins fraîchement abattus, et à l'aide de mon parapluie, je recueillis, avec un grand nombre de pucerons, deux *Novius* et trois larves appartenant évidemment à la famille des Coccinelliens, et qu'*à priori* j'attribuai à cet insecte, car elles différaient de celles des Coccinelles et des *Scymnus*. Elles paraissaient adultes. L'une d'elles fut sacrifiée pour la description que j'ai donnée plus haut, une autre mourut, la troisième a subi chez moi toutes ses métamorphoses sans avoir pris de nourriture.

Les occasions de trouver le *Novius* et sa larve sont fort rares dans ce pays, parce que c'est ordinairement en hiver qu'on abat les vieux pins, et que, durant cette saison, ni l'insecte ni la larve n'habitent les branches dépourvues d'ailleurs de pucerons. Je ne puis donc *de visu* dire quelles sont les habitudes de ce petit animal ; mais voici les conséquences que je crois pouvoir déduire des faits observés.

1° Le *N. cruentatus* ne fréquente, ici du moins, que les grands pins, car jamais je ne l'ai recueilli en secouant les jeunes sujets, même chargés de pucerons. Il n'est pas, du reste, le seul insecte pinicole qui soit dans ce cas, et cette prédilection pour les grands arbres lui est commune avec un hémiptère, le *Rhyparochromus abietis.*

2° Il pond ses œufs en mars et avril, témoins les larves adultes et les insectes parfaits que j'ai rencontrés au mois de mai. La larve que j'ai pu mener à bonne fin ayant accompli dans mon cabinet sa dernière métamorphose dans le courant de juillet, j'en conclus que les individus obtenus des arbres explorés en août 1858 étaient le produit de la ponte du printemps. Je suis en outre porté à croire qu'ils étaient sur les arbres pour y pondre des œufs, et qu'il peut y avoir une seconde génération, car, durant l'hiver de 1861, j'ai trouvé, sous une pièce de bois, dans une forêt, une larve adulte de *Novius* qui, au mois de mars, s'est transformée en chrysalide et m'a donné un insecte parfait. Ainsi les produits de la ponte du printemps accompliraient sur l'arbre lui-même toutes leurs évolutions ; quant aux larves de la ponte d'été, elles se borneraient à acquérir tout leur développement, et chercheraient ensuite un refuge pour y passer la mauvaise saison, différant leur transformation jusqu'au retour des beaux jours. Peut-être même cette particularité ne concerne-t-elle que quelques larves retardaires ; car, en Prusse, on trouve assez abondamment le *Novius*, pendant l'hiver, dans les crevasses de l'écorce des pins, ce qui indiquerait ou qu'il n'y a dans ces contrées qu'une seule génération, ou bien que les individus de la seconde passent généralement par toutes leurs phases avant l'époque des froids.

3° La larve du *Novius* se nourrit de pucerons.

J'ajoute que cette larve, qui a les pattes beaucoup plus courtes que celles des Coccinelles, est aussi beaucoup moins agile qu'elles.

Lorsqu'elle veut se transformer, elle se fixe au plan de position à l'aide du mamelon anal ; sa peau se fend le long du dos ; mais, au lieu d'être refoulée comme un chiffon vers la partie postérieure, elle demeure tendue et enveloppe la nymphe comme on le voit chez les Anthrènes.

SCYMNUS MARGINALIS ROSSI.

Fig. 606-610.

LARVE.

Longueur 4 millim. Corps elliptique, entièrement d'un testacé très pâle, recouvert en dessus d'une assez épaisse toison blanche et floconneuse.

Tête arrondie sur les côtés, enchâssée postérieurement dans le prothorax : labre en segment de cercle, rabattu sur la bouche et recouvrant les mandibules qui sont courtes, triangulaires et terminées par deux pointes acérées. Mâchoires assez épaisses, leur lobe très court et peu visible ; palpes maxillaires assez épais, longs, dépassant sensiblement le devant de la tête, de trois articles dont les deux premiers égaux et le troisième aussi long, ou bien peu s'en faut, que les deux autres ensemble. Lèvre inférieure petite, cordiforme, surmontée des deux palpes labiaux courts et de deux articles. Antennes insérées un peu plus bas que dans la larve de la *Calvia 14-guttata*, courtes, de trois articles, les deux premiers assez épais et cylindriques, mais le deuxième un peu plus long que le premier et comme arrondi au sommet, le troisième à peine plus long, très grêle, presque sétiforme. Sur chaque joue trois ocelles noirs disposés en triangle inéquilatéral.

Thorax de trois segments plus grands que les segments abdominaux qui sont au nombre de neuf. Tous ces segments, et surtout les derniers, ayant des fossettes en dessus, un bourrelet latéral et des poils fins, mais assez raides sur le dos, sur les côtés et en dessous ; le neuvième segment abdominal ayant en dessous un mamelon charnu.

Pattes longues, hérissées de longs poils ; tibias plus allongés que les cuisses, s'atténuant progressivement de la base au sommet, terminés par un ongle testacé, simple, médiocrement crochu, inséré entre deux soies un peu plus longues que lui et glanduleuses au sommet.

Stigmates situés la première paire près du bord antérieur du mésothorax, les huit autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Pour la description qui précède, pour voir les fossettes et les poils dorsaux, ainsi que la couleur de la larve sur cette partie du corps, j'ai dû la débarrasser des flocons blancs dont elle est habituellement recouverte. Ces flocons, à l'époque où je les ai observés, avaient une hauteur égale à celle du corps ; ils étaient raides et ne formaient pas une couverture continue

et feutrée. Si on regardait la larve en long on voyait les flocons ou touffes disposés en six séries longitudinales correspondant aux fossettes dont j'ai parlé ; si on l'observait de côté, on constatait que les touffes d'un segment étaient distinctes de celles du segment suivant, et cela devenait bien plus apparent lorsque la larve, un peu tourmentée, pliait son corps en arc. En un mot, ces touffes étaient disposées comme les faisceaux de poils d'une brosse dont les trous seraient un peu écartés.

NYMPHE.

En partie enchâssée dans la peau chiffonnée de la larve ; d'un blanc grisâtre et pubescente surtout sur le thorax.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 2 millim. Subhémisphérique, pubescent. Tête d'un fauve jaune dans le mâle, noire, avec la bouche d'un fauve jaune dans la femelle. Élytres noires, ayant une tache d'un fauve jaune, ordinairement triangulaire, de l'angle huméral aux deux cinquièmes de leur longueur, mais souvent dilatée au point de couvrir entièrement les élytres, sauf les alentours de l'écusson et la suture. Antennes, jambes, tarses et extrémité au moins des cuisses d'un fauve jaune.

Le *S. marginalis* se rencontre sur divers arbres et arbrisseaux, et je l'ai recueilli plusieurs fois en secouant les pins grands ou petits, habités par des pucerons dont sa larve fait sa nourriture. Mes recherches ne m'ont procuré que deux individus de cette larve, et l'un d'eux a subi dans mon cabinet toutes ses métamorphoses. Je ne l'ai pas observée à l'état sauvage, et j'ignore si ses mœurs présentent quelques particularités dignes d'un intérêt spécial.

Comme on a pu le voir, les larves des *Scymnus* offrent la plupart des caractères des larves des Coccinelles. Si l'on ne considère que les organes essentiels, on reconnaît qu'elles ne diffèrent guère de celles-ci que par les lobes des mâchoires beaucoup plus petits, la lèvre inférieure cordiforme, le troisième article des antennes plus grêle, les poils de l'extrémité des tibias simples et non glanduleux, sauf deux soies qui accompagnent l'ongle ; mais ce qui les distingue au premier coup d'œil, c'est cette matière blanche et très fragile dont la nature est demeurée inconnue, qui se reproduit assez rapidement lorsqu'elle a été enlevée, et qui transsude de leur corps par les fossettes dorsales, d'abord comme une pruinosité, puis comme

des faisceaux distincts, mais qui finissent souvent par devenir floconneux. L'illustre Réaumur a consigné à ce sujet dans un de ses mémoires (t. 3, mém. XI. p. 31, fig. 20-29) d'intéressantes observations que je ne pourrais que répéter ici sans y rien ajouter.

Quant à l'ensemble des larves des Coccinellides, je n'ai rien à dire non plus qui ne soit connu. On sait, en effet, que presque toutes ces larves vivent des pucerons qui pullulent sur les plantes, les arbrisseaux et les arbres, et qu'elles concourent avec plusieurs autres insectes à nous délivrer de ces ennemis, ou du moins à rendre moins funeste leur prodigieuse fécondité. Quelques-unes cependant, telles que celles des *Epilachna argus* et *chrysomelina*, et de la *Lasia globosa* sont phytophages et rongent le parenchyme des feuilles de diverses plantes. Leur corps est hérissé en dessus de longues épines rameuses qui manquent généralement dans celles de l'autre groupe, mais elles ont comme elles des poils glanduleux aux tibias.

M. Mulsant, dans l'histoire naturelle des Sécuripalpes, et MM. Chapuis et Candèze dans leur catalogue des larves, p. 290, donnent quatre articles aux palpes maxillaires des larves de cette famille. Cette double affirmation m'ayant inspiré des doutes, j'ai passé en revue toutes les larves de Coccinellides de ma collection, et toutes sans exception m'ont présenté trois articles seulement, comme je l'avais vu en étudiant sur le vif les trois espèces dont je viens de donner l'histoire. Craignant que l'alcool n'eût raccorni ces organes, et rendu invisible l'article basilaire, je me suis mis en quête de larves *vivantes*, et en ayant trouvé de plusieurs espèces, j'ai constaté de nouveau que toutes ont les palpes maxillaires de trois articles. Les savants que j'ai cités s'en sont laissé imposer sans doute par les mâchoires dont le lobe est peu apparent et qui ont dès lors la physionomie d'un article, ou bien par des traits bruns annulaires qui simulent parfois une articulation.

INSECTES DU PIN MARITIME

COLÉOPTÈRES

EXPLICATION DES FIGURES.

1. *Phlœopora reptans.* — Larve.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête et ses divers organes.
4. Ocelle.
5. Antenne.
6. Mâchoire et palpe maxillaire.
7. Les deux derniers segments avec le pseudopode anal.
8. Patte.
9. *Homalota celata.* — Mandibule de la larve.
10. Ocelles.
11. Mâchoire et palpe maxillaire.
12. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
13. Antenne.
14. Patte.
15. Dernier segment et pseudopode anal.
16. *Homalota cuspidata.* — Dernier segment et pseudopode anal de la larve.
17. *Oxypoda analis.* — Antenne de la larve.
18. Mâchoire et palpe maxillaire.
19. Dernier segment et pseudopode anal.
20. *Placusa pumilio.* — Mandibule
21. Ocelle.
22. Mâchoire et palpe maxillaire.
23. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
24. Antenne.
25. Les trois derniers segments.
26. *Xantholinus collaris.* — Larve.
27. Mesure de sa grandeur naturelle.
28. Tête et ses divers organes vus en dessous.
29. Bord antérieur de la tête.
30. Mâchoire et palpe maxillaire.
31. Antenne.
32. Patte.
33. Dernier segment et pseudopode anal.
34. Nymphe vue de profil.
35. Nymphe vue de face.
36. Mesure de sa grandeur naturelle.
37. *Quedius scintillans.* — Bord antérieur de la tête de la larve.
38. Ocelles.
39. Antenne.
40. Mâchoire et palpe maxillaire.

41. Dernier segment et pseudopode anal.
42. Moitié d'un segment, pour montrer la forme et la disposition des poils.
43. Un poil grossi.
44. *Coryphium angusticolle* (et non *Macropalpus pallipes*). — Larve.
45. Sa grandeur naturelle.
46. Antenne.
47. Mâchoire et palpe maxillaire.
48. Dernier segment abdominal.
49. *Omalium vile.* — Larve.
50. Sa grandeur naturelle.
51. Antenne.
52. Mandibule.
53. Bord antérieur de la tête.
54. Mâchoire et palpe maxillaire.
55. Dernier segment et pseudopode anal.
56. *Omalium pusillum.* — Antenne de la larve.
57. Mâchoire et palpe maxillaire.
58. Ocelles.
59. Dernier segment et pseusopode anal.
60. *Ptilium apterum.* — Larve.
61. Sa grandeur naturelle.
62. La même larve vue de côté pour montrer la disposition des poils.
63. Mandibule.
64. Mâchoire et palpe maxillaire.
65. Antenne.
66. Patte.
67. Antenne de l'insecte parfait.
68. Palpe maxillaire du même.
69. *Carpophilus 6-pustulatus.* — Larve.
70. Sa grandeur naturelle.
71. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
72. Antenne.
73. Mandibule.
74. Ocelles.
75. Patte.
76. Dernier segment vu de profil.
77. *Ips ferruginea.* — Larve.
78. Sa grandeur naturelle.
79. Mandibule.
80. Antenne.
81. Mâchoire et lèvre inférieure et leurs palpes.
82. Patte.
83. Dernier segment vu de profil.
84. *Rhizophagus depressus.* — Larve.
85. Sa grandeur naturelle.
86. Antenne.
87. Mandibule.
88. Ocelles.
89. Mâchoire et palpe maxillaire.
90. Dernier segment.
91. Nymphe.
92. Dernier segment de la nymphe.
93. *Temnochila cærulea.* — Larve.
94. Sa grandeur naturelle.
95. Antenne.
96. Mandibule.
97. Presque toute la tête vue en dessous, avec ses divers organes.
98. Mâchoire et palpe maxillaire.
99. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
100. Ocelles.
101. *Aulonium bicolor.* — Larve.
102. Sa grandeur naturelle.
103. Mâchoires et lèvre inférieure avec leurs palpes.

104. Mandibule.
105. Ocelles.
106. Antenne.
107. Patte.
108. Nymphe.
109. Crête bilobée du dos des segments de l'abdomen de la nymphe.
110. *Ditoma crenata.* — Larve.
111. Sa grandeur naturelle.
112. Ocelles de droite.
113. Antenne.
114. Mandibule.
115. *Cerylon histeroides.* — Larve.
116. Sa grandeur naturelle.
117. Mâchoires et lèvre inférieure
118. Antenne.
119. Mandibule,
120. Patte.
121. Dernier segment.
122. *Lœmophlœus Dufourii.* — Larve.
123. Sa grandeur naturelle.
124. Antenne.
125. Ocelles.
126. Patte.
127. *Brontes planatus.* — Larve.
128. Sa grandeur naturelle.
129. Mandibule.
130. Antenne.
131. Mâchoire et palpe maxillaire.
132. Les deux derniers segments.
133. Ocelles.
134. Patte.
134 *bis.* Portion de segment pour montrer la forme et la disposition des poils.
135. Système trachéen de la larve.
136. Nymphe.
137. Papilles latérales des segments de l'abdomen.
138. *Sylvanus unidentatus.* — Larve
139. Sa grandeur naturelle.
140. Mandibule.
141. Antenne.
142. Patte.
143. Nymphe.
144. *Pœramecosoma abietis.* — Larve.
145. Sa grandeur naturelle.
146. Mandibule.
147. Mâchoire et palpe maxillaire.
148. Antenne.
149. Ocelle.
150. Patte.
151. Nymphe.
152. *Dermestes holosericeus* (désigné à tort sous le nom de *mustelinus*). — Larve.
153. Sa grandeur naturelle.
154. Mandibule.
155. Antenne.
156. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
157. Epistome et labre.
158. Ocelle.
159. Un segment pour montrer la disposition des poils.
160. Patte.
161. *Platysoma oblongum.*—Larve.
162. Sa grandeur naturelle.
163. Mandibule.
164. Antenne,
165. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
166. Patte.
167. Disposition des tubercules placés sur les mamelons rétractiles des segments.
168. La larve dans sa cellule.
169. Nymphe.
170. Dernier segment de la nymphe.

171. *Paromalus flavicornis.* — Partie antérieure de la tête et ses organes.
172. *Plegaderus discisus.* — Larve.
173. Sa grandeur naturelle.
174. Mâchoire et palpe maxillaire.
175. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
176. Mandibule.
176 *bis.* Antenne.
177. Dernier segment vu de profil.
178. Nymphe.
179. *Gnorimus variabilis.* — Larve.
180. Sa grandeur naturelle.
181. Mandibule.
182. Mâchoire et palpe maxillaire.
183. Antenne.
184. *Dorcus parallelipipedus.* — Larve de grandeur naturelle.
185. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
186. Antenne.
187. Patte.
188. Mandibule.
189. *Ancylocheira flavomaculata.* — Larve.
190. Sa grandeur naturelle.
191. Tête et partie du prothorax.
192. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
193. Sillon médian de la face inférieure du prothorax.
194. Mésothorax, métathorax et 1er segment de l'abdomen pour montrer les mamelons dont ils sont pourvus.
195. *Ancylocheira 8-guttata.* — Mandibule vue en dessus.
196. Mandibule vue de côté.
197. Lèvre inférieure et palpes labiaux rudimentaires.
198. Sillons en V renversé de la face dorsale du prothorax.
199. Sillon de la face inférieure.
200. *Chrysobothris Solieri.* — Larve
201. Sa grandeur naturelle.
202. Antenne.
203. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
204. Mâchoire et palpe maxillaire.
205. *Melanophila tarda.* — Larve.
206. Sa grandeur naturelle.
207. Mâchoire et palpe maxillaire.
208. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
209. Antenne.
210. *Anthaxia morio.* — Larve.
211. Sa grandeur naturelle.
212. Épistome et labre.
213. Mâchoire et palpe maxillaire.
214. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
215. Mandibule vue en dessus.
216. Mandibule vue en dedans.
217. Mandibule vue de côté.
218. Mandibule vue en dessous.
219. *Melanopus rufipes.* — Larve.
220. Sa grandeur naturelle.
221. Bord antérieur de la tête.
222. Tête vue en dessous, avec ses organes.
223. Mandibule vue de côté avec l'indication de la cavité dans laquelle se loge l'antenne.
224. Mandibule vue en dessus.
225. Antenne.
226. Un segment de l'abdomen.
227. Dernier segment.
228. *Agrypnus atomarius.* — Larve.
229. Sa grandeur naturelle.
230. Bord antérieur de la tête.
231. Mandibule.

232. Les deux derniers segments vus de profil, avec le pseupode anal.
233. *Athous rufus.* — Larve.
234. Sa grandeur naturelle.
235. Bord antérieur de la tête.
236. Mandibule.
237. Antenne.
238. Mâchoire et palpe maxillaire.
239. Un segment de l'abdomen.
240. Les trois derniers segments.
241. Patte.
242. Nymphe.
243. *Athous rhombeus.* — Bord antérieur de la tête de la larve.
244. Antenne.
245. Un segment de l'abdomen.
246. Dernier segment.
247. *Elater sanguineus.* — Larve.
248. Sa grandeur naturelle.
249. Bord antérieur de la tête.
250. Antenne.
251. Un segment de l'abdomen.
252. Dernier segment.
253. Mâchoires et palpes maxillaires.
254. *Anthocomus lateralis.* — Larve
255. Sa grandeur naturelle.
256. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
257. Mandibule.
258. Antenne.
259. Dernier segment.
260. *Dasytes flavipes.* — Larve.
261. Sa grandeur naturelle.
262. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
263. Ocelles.
264. Antenne.
265. Dernier segment vu en dessus.
266. Le même, vu de profil.
267. Patte.
268. Nymphe.
269. *Thanasimus formicarius.* — Larve.
270. Sa grandeur naturelle.
271. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
272. Epistome et labre.
273. Antenne.
274. Mandibule.
275. Ocelles.
276. *Thanasimus 4-maculatus.* — Mandibule de la larve.
277. *Opilus mollis.* — Larve.
278. Sa grandeur naturelle.
279. Tête vue en dessous avec les organes de la bouche.
280. Ocelles.
281. Mandibule.
282. Antenne.
283. Patte.
284. *Anobium molle.* — Larve.
285. Sa grandeur naturelle.
286. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
287. Mandibule.
288. Antenne avec l'indication de la cavité dans laquelle elle se loge.
289. Patte.
290. *Enneartron cornutum.* — Larve.
291. Sa grandeur naturelle.
292. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
293. Mandibule vue de côté.
294. Antenne.
295. Ocelles.
296. Dernier segment en dessus.
297. Le même de profil.
298. Patte.

299. *Tomicus stenographus.* — Larve.
300. Sa grandeur naturelle.
301. Mandibule gauche vue en dessus.
302. La même vue de côté.
303. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
304. Nymphe.
305. *Tomicus laricis.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
306. La même vue de côté.
307. *Tomicus bidens.* — Bord antérieur de la tête, épistome, labre et mandibules de la larve.
308. Mandibule droite vue de côté.
309. *Tomicus ramulorum.* — Mandibule droite de la larve vue de côté.
310. La même vue en dessus.
311. Mâchoire et palpe maxillaire.
312. *Tomicus eurygraphus.* — Mandibule droite de la larve vue de côté.
313. La même vue en dessus.
314. *Crypturgus pusillus.* — Mandibule droite de la larve vue en dessus.
315. La même vue de côté.
316. *Hylurgus ligniperda.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
317. La même vue de côté.
318. Bord antérieur de la tête, antenne, épistome et labre.
319. *Hylurgus piniperda.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
320. La même vue de côté.
321. *Hylastes ater.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
322. *Hylastes palliatus.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
323. La même vue de côté.
324. *Dryophthorus lymexylon.* — Mandibule gauche de la larve vue de côté.
325. La même vue en dessus.
326. *Rhyncolus porcatus.* — Mandibule gauche vue en dessus.
327. La même vue de côté.
328. Mâchoire et palpe maxillaire.
329. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
330. *Rhyncolus strangulatus.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
331. La même vue de côté.
332. *Mesites aquitanicus*, mal à propos désigné sous le nom de *pallidipennis.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
333. La même vue de côté.
334. *Magdalinus carbonarius.* — Larve.
335. Sa grandeur naturelle.
336. Mandibule gauche vue de côté.
337. La même vue en dessus.
338. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
339. Nymphe.
340. *Pissodes notatus.* — Tête de la larve vue de profil.
341. Mandibule gauche vue en dessus.
342. Antenne.
343. *Hylobius abietis.* — Larve.

344. Sa grandeur naturelle.
345. Labre.
346. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
347. Mandibule droite vue de côté.
348. Stigmate.
349. *Rhinomacer attelaboides.* — Mandibule gauche de la larve vue en dessus.
350. La même vue de côté.
351. *Spondylis buprestoides.* — Larve.
352. Sa grandeur naturelle.
353. Epistome et labre.
354. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
355. Antenne.
356. Mandibule gauche vue en dessus.
357. La même vue de côté.
358. Patte.
359. *Criocephalus rusticus.* — Epistome et labre de la larve.
360. Mandibule gauche vue en dessus.
361. La même vue de côté.
362. *Ergates faber.* — Larve de grandeur naturelle.
363. Tête vue en dessus, pour montrer le bord antérieur dentelé, l'épistome, le labre et les mandibules.
364. Mandibule gauche vue en dessus.
365. Ocelles.
366. Œuf très grossi pour faire ressortir sa surface réticulée et le trou par lequel est sortie la jeune larve.
367. Nymphe vue en dessous.
368. La même vue en dessus.
369. *Hylotrupes bajulus.* — Larve.
370. Sa grandeur naturelle.
371. Bord antérieur de la tête, épistome et labre.
372. Mandibule droite vue en dessus.
373. La même vue de côté.
374. Antenne gauche.
375. Patte.
376. *Œdilis montana.* — Larve.
377. Sa grandeur naturelle.
378. Bord antérieur de la tête, épistome et labre.
379. Mandibule gauche vue en dessus.
380. La même vue de côté.
381. Nymphe.
382. *Œdilis grisea.* — Mandibule gauche de la larve vue de côté.
383. *Monohammus galloprovincialis.* — Larve.
384. Sa grandeur naturelle.
385. Bord antérieur de la tête, labre et épistome.
386. Antenne.
337. Mandibule gauche vue en dessus.
388. La même vue de côté.
389. Mâchoire et palpe maxillaire.
390. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
391. Disposition des tubercules d'un mamelon ambulatoire dorsal.
392. Tubercules d'un mamelon ambulatoire ventral.
393. *Rhagium indagator.* — Larve.
394. Sa grandeur naturelle.
395. Tête vue en dessus.
396. Mandibule gauche vue de côté.
397. *Leptura rubro-testacea.* — Tête de la larve vue en dessus.

398. Mandibule gauche vue de côté.
399. Antenne.
400. Ocelle.
401. *Platydema europæa.* — Larve.
402. Sa grandeur naturelle.
403. Mandibule gauche vue en dessus.
404. La même vue de côté.
405. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
406. Ocelles du côté droit.
407. Antenne.
408. Patte.
409. Dernier segment vu en dessus.
410. Le même vu de profil.
411. Cocon dans lequel se fait la métamorphose en nymphe.
412. Expansion membraneuse latérale d'un segment de la nymphe.
413. *Uloma Perroudi.* — Larve.
414. Sa grandeur naturelle.
415. Antenne.
416. Mandibule gauche vue en dessus.
417. La même vue de côté.
418. Ocelles de droite.
419. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
420. Patte.
421. *Phtora crenata.* — Larve.
422. Sa grandeur naturelle.
423. Mandibule gauche vue en dessus.
424. Mâchoire et palpe maxillaire.
425. Antenne.
426. Patte.
427. Dernier segment vu de profil.
428. Nymphe.
429. Un des appendices latéraux de la nymphe.
430. *Hypophlœus pini* (et non *ferrugineus*). — Larve.
431. Sa grandeur naturelle.
432. Antenne.
433. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
434. Mandibule gauche vue en dessus.
435. Ocelles de droite.
436. Patte.
437. Dernier segment vu en dessus.
438. Nymphe.
439. *Hypophlœus linearis.*—Larve.
440. Sa grandeur naturelle.
441. Mâchoire et palpe maxillaire.
442. Mandibule gauche vue en dessus.
443. Ocelles de gauche.
444. *Menephilus curvipes.* —Larve.
445. Sa grandeur naturelle.
446. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
447. Mâchoire et palpe maxillaire isolés et plus grossis.
448. Antenne.
449. Ocelles de gauche.
450. Mandibule gauche vue de côté.
451. La même vue en dessus.
452. Patte.
453. Dernier segment vu en dessus.
454. Le même vu par derrière.
455. Le même, ainsi que l'avant-dernier, vus de profil.
456. Nymphe.
457. Expansion latérale d'un des segments de la nymphe.
458. *Helops striatus.* — Mandibule gauche de la larve.
459. La même vue de côté.
460. Mâchoire et palpe maxillaire.
461. Ocelles de gauche.

462. Les deux derniers segments vus en dessus.
463. Les mêmes vus de profil.
464. Nymphe.
465. Expansion latérale d'un des segments de la nymphe.
466. *Erix Fairmairii* (et non *Prionychus ater*). — Larve.
467. Sa grandeur naturelle.
468. Tête vue en dessus.
469. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
470. Les deux mandibules vues en dessus.
471. Patte.
472. Dernier segment vu de profil.
473. *Carida flexuosa.* — Larve.
474. Sa grandeur naturelle.
475. Mâchoire et palpe maxillaire.
476. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
477. Mandibule gauche vue en dessus.
478. La même vue de côté.
479. Ocelles de droite.
480. Patte.
481. *Hallomenus humeralis.* — Larve.
482. Sa grandeur naturelle.
483. Mandibule gauche vue en dessus.
484. La même vue de côté.
485. Antenne.
486. Ocelles du côté droit.
487. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
488. Patte.
489. Dernier segment vu en dessus.
490. Le même de profil.
491. *Xanthochroa carniolica.* — Larve.
492. Sa grandeur naturelle.
493. Mandibule gauche vue en dessus.
494. La même vue de côté.
495. Epistome et labre.
496. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
497. Ocelles de droite.
498. Antenne.
499. Patte.
500. Expansion latérale d'un des segments de la nymphe.
501. *Nacerdes melanura.* — Mandibule gauche de la larve, vue en dessus.
502. *Dromius 4-notatus.* — Larve.
503. Sa grandeur naturelle.
504. Bord antérieur de la tête.
505. Mâchoire et palpe maxillaire.
506. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
507. Ocelles de droite.
508. Segment abdominal vu en dessous pour montrer les mamelons ambulatoires.
509. Dernier segment.
510. *Bembidium nanum.* — Larve.
511. Sa grandeur naturelle.
512. Tête et ses divers organes.
513. Ocelles de gauche.
514. Dernier segment.
515. Patte.
516. Nymphe.
517. *Astatopteryx laticollis.* — Larve.
518. Sa grandeur naturelle.
519. Antenne.
520. Insecte parfait très grossi.
521. Une de ses mâchoires avec le palpe maxillaire.
522. Une antenne.

523. Fragment de l'antenne du mâle.
524. Fragment de l'antenne de la femelle.
525. *Epuræa obsoleta.* — Larve.
526. Sa grandeur naturelle.
527. Mandibule.
528. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
529. Antenne.
530. Ocelles.
531. Partie d'un segment abdominal, pour montrer une des papilles à l'extrémité desquelles s'ouvrent les stigmates.
532. Segment abdominal vue de profil pour montrer les tubercules sétigères dorsaux.
533. Patte.
534. *Temnochila cærulea.* — Nymphe.
535. *Pediacus dermestoides.* — Larve.
536. Sa grandeur naturelle.
537. Mandibule.
538. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
539. Antenne.
540. Ocelles de droite.
541. Partie d'un segment abdominal pour montrer un des tubercules stigmatifères.
542. Dernier segment vu en dessous.
543. Patte.
544. *Cryptophagus acutangulus.* — Dernier segment de la larve.
544 *bis.* Ocelle de droite.
545. *Berginus tamariscis.* — Larve.
546. Sa grandeur naturelle.
547. Mandibule.
548. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
549. Antenne.
550. Ocelles de droite.
551. Patte.
552. Dernier segment en dessus.
553. Le même de profil.
554. Nymphe.
555. Dernier segment de la nymphe.
556. *Trogoderma testaceicorne.* — Larve.
557. Sa grandeur natnrelle.
558. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
559. Antennes.
560. Ocelles de droite.
561. Un des quatre premiers segments abdominaux, pour montrer la disposition des poils couchés.
562. Les cinq derniers segments abdominaux vus de profil pour montrer la disposition des poils en brosse.
563. Un de ces poils très grossi.
664. *Malachius marginellus.* — Larve.
665. Sa grandeur naturelle.
566. Mandibule.
567. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.
568. Antenne.
569. Ocelles de gauche.
570. Dernier segment vu de profil.
571. Nymphe.
572. *Ptinus dubius.* — Larve.
573. Sa grandeur naturelle.
574. Mandibule.
575. Mâchoires et lèvre inférieure et leurs palpes.

576. Nymphe.
577. *Dorcatoma chrysomelina.* — Mandibule de la larve.
578. *Dinoderus substriatus.*—Larve
579. Sa grandeur naturelle.
580. Tête enchâssée dans le prothorax.
581. Mandibule vue de côté.
582. Mâchoires et lèvre inférieure avec leurs palpes.
583. Antenne.
584. Ocelles de droite.
585. Patte.
586. Nymphe.
587. *Uloma Perroudi.* —Fragment d'un segment abdominal de la nymphe pour montrer la forme de l'expansion submembraneuse.
588. *Hymenorus Doublieri.*— Mandibule de la larve.
589. Antenne.
590. Dernier segment vu de profil.
591. Nymphe.
592. Partie d'un segment abdominal de la nymphe.
593. *Calvia 14-guttata.* — Larve.
594. Sa grandeur naturelle.
595. Mâchoires et lèvre inférieure avec leurs palpes.
596. Ocelles.
597. Patte.
598. Extrémité d'une patte.
599. *Novius cruentatus.* — Larve.
600. Sa grandeur naturelle.
601. Mâchoires et lèvre inférieure avec leurs palpes.
602. Antennes.
603. Ocelles de gauche.
604. Patte.
605. Nymphe enveloppée de la peau de la larve.
606. *Scymnus marginalis.*—Larve.
607. Sa grandeur naturelle.
608. Mâchoires et lèvre inférieure avec leurs palpes.
609. Ocelles de droite.
610. Patte.

ERRATA.

A l'article de l'*Anthaxia morio*, et après le titre, au lieu de fig. 210-216, lisez : 210-218.

A l'article de l'*Elater sanguineus*, au lieu de fig. 247-353, lisez : 247-253.

COLÉOPTÈRES FRANÇAIS NOUVEAUX,

Par M. de MATHAN.

(Séance du 25 Juin 1862.)

1° Ophonus Fauvelii. — Oblongo-curtulus brunneo nigro-viridis, ore antennisque rufis, pedibus rufo piceis, tarsis tibiisque dilutioribus, capite suprà parcè fortiter, antice densim punctato, thorace basi magis angustato subcordiformi ante latiore lateribus arcuatis, angulis posticis obtusiusculis, minime rotundatis, basi sinuato, suprà parcim convexo crebre fortiter rugoso-punctato; elytris brevibus profundè striatis, intervallis subtilius multoque densiùs punctulatis, apice latiùs sinuatis. — Long. 7 1/2 mill.

Hab. Millau (Aveyron), sous les pierres.

Cette espèce, qui se place auprès de l'*Ophonus affinis*, a un peu le facies d'un *Ditomus* qu'elle doit à la forme de son corselet.

2° Lithocharis aveyronnensis. — Omnium minima, filiformis, depressa nitidissima, rubido-testacea, elytris apice, abdominisque segmentis 1-4 rufo-piceis, sequentibus dilutioribus pedibus albido-testaceis, capite quadrato, paucissimis posteriùs, circa oculos paucis punctis impresso, thorace subquadrato lateribus rectis, ab apice ad basim paululùm angustatis, media linea vix elevata instructo, suprà fortiter quasi seriatim punctato, elytris thoracis longitudine, humeris rotundatis, confertim multo subtiliùs punctatis, abdomine pube rufa longiore vestito, omnium subtilissimè punctulato. — Long. 2 1/3 mill.

Millau, sous les pierres.

Charmante espèce extrêmement distincte de toutes les *Lithocharis* connues par sa coloration, sa forme très déprimée, sa petite taille, et la ponctuation de sa tête et de son corselet.

COLÉOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA.

NOTES, SYNONYMIES ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES.

Familles des **CÉRAMBYCIDES** et des **PARANDRIDES**.

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 9 Avril 1862.)

M. Felipe Poëy, natif de la Havane, membre fondateur de la Société entomologique de France, après avoir habité Paris pendant quelques années, retourna se fixer, en 1834, dans la capitale de l'île de Cuba, où il réside actuellement comme avocat à la Cour royale et directeur-professeur d'histoire naturelle de cette ville.

Lors de son départ d'ici, j'acquis de cet estimable collègue et ami la belle collection de Coléoptères qu'il avait formée dans son pays pendant le cours de ses jeunes années.

M. F. Poëy, qui s'occupait alors plus spécialement de l'étude des Lépidoptères, avait fait paraître quelques livraisons iconographiques d'espèces nouvelles diurnes de cet ordre.

Comme je devais être chargé, par suite, de la partie des Coléoptères de Cuba, il m'a constamment envoyé les doubles de ses chasses; aussi ma collection est-elle riche en espèces de cette partie des Antilles.

En 1857, M. Ramond de la Sagra, sous le titre d'*Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba*, chargea M. Jacquelin Duval de décrire, pour les Coléoptères, les espèces connues et celles rapportées de son voyage. Je ne pouvais alors, en raison de mes fonctions administratives, me livrer, moi-même, à aucun travail de ce genre, et je m'empressai de communiquer à cet entomologiste distingué les espèces que ni M. le Directeur de l'ouvrage dont il est question, ni mon ami, M. Guérin-Méneville ne possédaient. Je fournis à M. Jacquelin-Duval bon nombre de

renseignements d'autant plus nécessaires, que ce naturaliste ne s'est jamais occupé d'exotiques.

Je dois dire toutefois qu'il ne me fit qu'une visite à ce sujet, et qu'il ne put, par conséquent, profiter de toutes les informations que j'aurais pu lui donner.

Aujourd'hui M. F. Poëy et M. le Dr Gundlach m'écrivent qu'ils vont s'occuper d'envoyer à M. Ramond de la Sagra leur *Conspectus* pour une deuxième édition de son grand ouvrage; ils me prient de décrire les espèces inédites et de leur donner la liste et la synonymie de celles déjà connues.

C'est pour répondre au désir de mes correspondants que je fais les descriptions qui vont suivre.

A mon travail, dans lequel j'ai suivi le classement aujourd'hui adopté, ces Messieurs n'auront plus qu'à joindre des notes sur les localités, l'habitat et les époques d'apparition de ces espèces.

Je vais commencer par les CÉRAMBYCIDES (*Longicornes*, Lat.), non que je veuille innover et faire prévaloir cette famille sur les autres, mais, m'étant occupé de ces insectes plus particulièrement depuis assez longtemps, ce travail a pu être terminé plus promptement.

La suite reprendra l'ordre actuellement suivi.

J'ai donné à chaque espèce un numéro pour pouvoir constater le nombre des Coléoptères aujourd'hui connus comme propres à l'île de Cuba.

Famille des **CÉRAMBYCIDES.**

1re Tribu. **LAMIITES.**

1. STEIRASTOMA (1) POEYI. — Leucophæo-sordidum; capite lato, cruciatim angustèque sulcato, mandibulis elongatis, planis, acutis, intus arcuatis et incisis, nigro-nitidis, ad basim extus cinereis, palpis oculisque nigris; 1° artº antennarum extus ad imum angulosè clavato, cæteris desunt, prothorace transverso, antice recto, postice bisinuato, et ordine punctato, lateribus bi-spinoso, spinâ mediâ antice emarginatâ, costâ longitudinali subelevatâ nec integrâ, utrinque elevato et bituberculato; 3° tuberculo infrà, pone basin; scutello magno, semi-circulari immaculato;

(1) Serville, Ann. Soc. Ent., t. 4, p. 24, 1834.

elytris latis, brevibus, fasciis duabus latis umbrinis ante et post medium sitis, antice posticeque pallidioribus, fusco-irroratis, sed ad basin minute tuberculatis, costis tribus in singulis, internâ elevatiore et ad apicem spinosâ; corpore infrâ unicolori, tantum exhibente aliquot punctos in medio pectoris. — Long. 20 mill., lat. 9 mill. — Cuba (Havane) D. F. Poëy.

Cette description est faite sur un exemplaire en fort mauvais état; l'espèce est rare et se placera à côté du S. *acutipenne* Sallé (Saint-Domingue). L'une et l'autre forment une division dans ce genre, en raison de la forme toute particulière du prothorax.

2. Psopharochus (1) circumflexus. — Brunneus, sericeus, flavo-ochraceo-variegatus; antennis multiannulatis; capite vertice punctis duobus obscuris; thorace medio linea longitudinali elevata, atque utrinque tuberculo nudo spinaque obtusa valida notato; elytris pone humeros maculâ obliquâ triangulari albidâ, maculisque fuscis nonnullis sparsim notatis, apice leviter emarginatis, tibiis annulatis. — Long. 10-13 mill.; lat. 4-5 mill. — Cuba (Havane).

Acanthoderus circumflexus (Klug.) J. Duval, *loc. cit.*, p. 270. = *Acanthoderus rusticus* Dejean Cat., 3e éd., p. 362.

Cette espèce est très-commune, et ce nouveau genre renfermera un très-grand nombre d'espèces de l'Amérique équinoxiale.

3. Lagocheirus araneiformis. — Thorace spinoso tuberculatoque; elytris porosis macula laterali media fasciaque postica lata umbrosis, antennis longis, artº 6º ♂ unidentato. — Long. 15-18 mill., lat. 6-7 1/2 mill. Antilles, Cayenne, Brésil et Colombie.

Cerambyx araneiformis, Linn., Syst. Nat. 625, 22. = *Lamia araneiformis*, F., Ent. Syst. Emend., 1, 2, 271, 19. — Ol., Ent. 4, 67, 64, 82, pl. 5, fig. 34, *a b.* = *Acanthoderus araneiformis*, Lap. de Cast., H. nat. 2, 462, 3. — J. Duval, *loc. cit.*, p. 271. = *Lagocheirus araneiformis*, Dej., Cat., 3e éd., p. 362. — J. Thoms., Ess., p. 9.

4. Leptostylus (2) argentatus. — Albidulus; capite thoraceque sulcatis; thorace transverso, antice utrinque linea parva et linea media nigris, disco tuberculis quinque lateribusque utrinque duobus, ad basin transverse nigro-punctato; scutello nigro-cincto; elytris lateribus apiceque

(1) J. Thomson, in Museo.

(2) J. Leconte, J. Ac., new s., 2e série, 2 d. (janv. 1852), p. 168. — *Amniscus* Dej., Cat., 3, p. 364.

leviter brunneo-maculatis, postice fasciolâ communi circumflexâ fuscâ, costato-tuberculatis longitudine, apice oblique emarginatis, angulo externo acuto; antennis pedibusque brunneo-annulatis, corpore longioribus. — Long. 9-12 mill., lat. 4-5 1/2 mill. — Cuba (Havane).

Amniscus argentatus Dejean, Cat., 3e éd., p. 364. — J. Duval, *loc. cit.*, p. 273.

5. LEPTOSTYLUS CALCARIUS. — Similis præcedenti, crassus, cretaceus; oculis, tarsis atque extremitate tibiarum obscuris; capite obsolete sulcato; prothorace transverso, antice posticeque recto, leviter constricto, punctis minutis nigris prope margines uni-seriatim dispositis, in disco lineolis quinque fuscis, duabus intermediis discum efficientibus; elytris maculâ posticali obsolete fuscâ, singulis costis quatuor, tribus externis apice junctis, tuberculos fuscos et remotos ferentibus. — Long. 11 mill., lat. 5 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Le 1er art. des antennes est grand, aplati en-dessus; il est, ainsi que les deux suivants, finement tiqueté de points bruns peu marqués.

6. LEPTOSTYLUS TRANSVERSATUS. — Griseus, punctatus, sæpius leviter viridescens; thorace transverso, disco atque lateribus obtuse tuberculato, capiteque flavo-griseo variis; elytris apice oblique truncatis, tuberculis flavis sparsim ornatis, fasciis duabus fusco-brunneis, unâ pone medium communi transversâ atque utrinque leviter obliquâ, alterâ ante apicem obliquiore; antennis tibiisque brunneo-annulatis. — Long. 7-10 mill., lat. 3 3/4, 4 1/4 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Amniscus transversatus, J. Duv. *loc. cit.*, p. 273. = *Amniscus incrassatus*, Dej. Cat. 3, p. 364. = *Amniscus sagittatus*, K. Cat. Dj. ib.

7. LEPTOSTYLUS SAGITTATUS. — Griseo-brunneus; thorace transverso, lurido, lineis quinque nigris, lateralibus medio interruptis, suprà tuberculis quinque notato, centrali acuto, lateribus fortius tuberculato; elytris ultra medium fasciâ griseâ utrinque postice bifidâ, antice angulatâ in sutura, ante apicem in singulo linea flava V formante notatis, sparsim sed ordine nigro alboque signatis et tuberculatis, apice oblique truncatis; antennis pedibusque brunneo-annulatis. — Long. 10-12 mill., lat. 3 3/4 mill. — Cuba.

Amniscus sagittatus, J. Duval, *loc. cit.*, p. 272. = *Amniscus dissimilis*, Dej. Cat. 3, p. 364. = *Amniscus transversatus* Kl. Cat. Dj., ib.

8. LEPTOSTYLUS DEALBATUS. — Griseus; thorace transverso, antice posticeque uniseriatim punctato, in disco inæquali brunneo vageque punctato,

lateribus mediis obtuse angulato; singulo elytro lineis duabus albidis, maculâ laterali tertiâque parte posticâ fuscis nigro maculato, notulis aliquot nigris lineatim dispositis apice oblique truncato; antennis pedibusque brunneo annulatis, tarsis fuscis. — Long. 7, 9 mill., lat. 2 3/4, 4 mill. — Cuba.

Amniscus dealbatus, Kl., Cat. Dej., 3e éd. p. 364. — J. Duval., *loc. cit.*, p. 374, pl. 10, fig. 11.

9. Alcidion (1) scurra.—Sordide-griseum, depressum; capite truncato, supra inter antennas emarginato, sulco longitudinali tenui, clypeo transversim longè piloso, labio quadrato, luteo, oculis nigris, antennis corpore sesqui longioribus fusco-annulatis; prothorace supra plano, transverso, lateribus crassis et rotundatis, tuberculis tribus dorsalibus (inter quæ spatio depresso), notulis aliquot nigris et albis versus margines; scutello infuscato semi-circulari; elytris paululum depressis, lineatim albidis (singulis lineis 5), nigroque tuberculatis, tuberculo infra basin, majore elongato, fasciis duabus obsolete fuscis et obliquis ante apicem, oblique truncatis; corpore infra immaculato, tibiis tarsisque fusco-maculatis.—Long. 5 mill., lat. 2 1/3 mill. — Cuba. Missus à D. Schuppel.

Amniscus scurra, Klug., Cat. Dejean, 3e éd., p. 364.

10. Exocentrus (2) biustus. — Griseo-albidus; prothorace transverso, lateribus posticis oblique angulato et postice emarginato; elytris, singulis, tricostatis, maculâ laterali angustâ alterâque communi 1a versus, 2a ultra medium sitis brunneis, ad apicem obsolete fuscis et oblique truncatis, angulo externo acuto, parce minute nigro-tuberculatis (seriebus tribus transversis); corpore infra et pedibus omnino cinereis.—Long. 6 mill., lat. 3 mill. — Cuba, Amér. sept.

Amniscus biustus, Klug., Cat. Dej. 3e éd., p. 364. Missus à D. Schuppel. = *Leptostylus biustus.*, Lec. Long. excep., p. 169, 3.

11. Probatius (3) umbraticus. — Brunneo-sericeus; capite flavo-vario; thorace utrinque spinoso, transverso, medio linea gemina, lateribus lineis duabus atque alterâ subtus utrinque flavis; elytris basi punctatis, apice oblique truncatis extus acute spinosis, fasciis macularibus undatis tribus, unâ basi obliquâ, secundâ mediâ, tertiâque ante apicem transversis punctisque nonnullis, flavis vel albis; antennis articulis 3-6 basi griseis; pedi-

(1) Dejean, Cat., 3e éd., p. 354. — J. Thomson, Ess., 1860, p. 12.
(2) Megerle, Cat. Dej., 3e éd., p. 365. — Mulsant, Longicornes de Fr., p. 153.
(3) Dejean, Cat., 3e éd., p. 363. — J. Thomson, Ess., 1860, p. 17.

bus brunneo-ferrugineis. — Long. 6-9 mill., lat. 2, 3 3/4 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Probatius umbraticus (Klug.), J. Duval, *oc. cit.*, p. 272. pl. x, fig. 10. — *Probatius jaspideus*, Dejean, Cat. 3e éd. p. 363.

12. ECYRUS (1) ANNULATUS. — Punctatus fusco-griseoque obscurus; capite obscuro, lato, convexo, antice subtruncato, sulco verticali glabro; oculis nigris; antennis corpore brevioribus, sat crassis, filiformibus, articulis 2-3 ad basin, quarto et septimo totis albis; prothorace mutico sesqui latiore latitudine, lateribus griseis; scutello nigro; elytris parallelis, conjunctim rotundatis, basi apiceque cinereo-obscuris, fasciâ latâ et alterâ tenui fuscis (1a ante et 2a post medium), obsulcatis et griseo-guttatis; pedibus fusco-griseoque annulatis. — Long. 4 mill., lat. 1 3/4 mill. — Cuba. Missa à D. Riehl.

Si je ne me trompe, cet insecte doit faire partie du genre *Ecyrus*, très-distinct de celui d'*Exocentrus*, auquel M. Leconte l'a rapporté depuis. Le genre *Ecyrus* comprenait déjà deux espèces : 1° La *Lamia dasycera* Say (J. ac., v, p. 270) = *Ec. obscurus* Hald. (Am. Phil. tr. 10, 50) = *Ex. humilis* Dj. (Cat. 3, p. 365) et 2° *Ec. exiguus*, J. Lec. (J. ac., 2 *d*, 2, 161) *Ex. exiguus*, Dej. (*loc. cit.*). L'*Ex. nanus* Dej. ne me paraît pas devoir être séparé de l'*Ex. exiguus*.

CALOCOSMUS (2), nouveau genre.

Contrairement à l'opinion de MM. Jacquelin-Duval et J. Thompson, je ne puis placer les cinq espèces suivantes, ni avec les *Hemilophus* Serville, ni avec les *Amphionycha* de ce dernier, puisqu'elles n'en ont pas les caractères. D'autres espèces des Antilles présentent, en général, la même constance dans les trois couleurs suivantes : corps d'un jaune chamois, ou orangé, antennes et pattes ordinairement noires, extrémité des élytres, le plus souvent d'un bleu azuré très-éclatant, ou d'un bleu noirâtre ou violacé. Cette distribution de couleurs se retrouve dans un autre groupe de Cérambycides, les *Trichrous*, mais chez ces derniers, les antennes sont épineuses, et les étuis ont une épine au sommet de la marge.

Caractères généraux : Corps ailé, allongé, mince chez les ♂, beaucoup plus épais chez les ♂, chargé d'une ponctuation rugueuse, orné de couleurs vives. *Tête* large, ayant sa moitié postérieure aussi étendue que sa partie

(1) J. Leconte, Journ. Ac., 2 d. new series, Philadelphie, 1849, in-4°, p. 160.
(2) καλὸς, beau, belle ; κοσμὸς, parure.

antérieure, tronquée en devant, convexe sur le front, amincie et relevée sur la bouche, sillonnée et un peu excavée entre les yeux. *Palpes* cylindriques, allongés, à dernier article acuminé. *Lèvre* en carré transverse. *Chaperon* droit. *Yeux* oblongs étroits, arrondis par le bas, profondément échancrés aux 2/3 supérieurs sur le dedans, étroits en dessus. *Antennes* de la longueur du corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀, minces, cylindriques, légèrement frangées de poils noirs, de onze articles : 1er de la longueur des 4e à 6e, renflé, cylindrique; 2e très-petit; 3e presque du double du 1er; dernier mince, acuminé et de la longueur du 2e. *Prothorax* inerme, un peu plus large que haut, droit aux extrémités, transversalement sillonné en dedans des bords antérieur et postérieur, obtusément arrondi sur chaque côté entre les deux sillons. *Écusson* large semi-circulaire. *Élytres* cylindriques, arrondies sur chaque extrémité, à épaules saillantes et obtusément rectangulaire, un peu atténuées vers le bout. *Poitrine* développée. *Sternum* étroit, arqué, aplati, en carré allongé, échancré en arrière. *Abdomen* de cinq segments, les deux premiers du double plus large que les suivants. *Pattes* inermes, rapprochées à leur naissance, cuisses modérément renflées, antérieurement plus longues, jambes droites, antérieures légèrement cambrées, tarses plus courts que les jambes, crochets doubles, réunis par la base, dent interne plus raccourcie. *Hanche antérieures* subconiques, à sommet obtus, projetées en angle très-aigu sur chaque côté.

Ma collection renferme 5 autres espèces de Saint-Domingue, qui seront de ce genre.

13. Calocosmus nuptus. — Elongatus, flavo-testaceus, nitidus; mandibulis ad apicem, oculis, antennis omnino, puncto humerali, geniculis, tibiis, tarsis, anoque nigris; prothorace transversim bi-sulcato; elytris obsolete punctatis, in tertia parte apicali cyaneo-azureis, singulis, bicostatis. — Long. 9, 11 mill., lat. 2 3/4, 3 1/2 mill. — Cuba, D. F. Poëy.

Hemilophus dimidiatus, var? J. Duval, *loc. cit.*, p. 276.

Si les antennes n'étaient pas entièremunt noires chez notre espèce, la variété signalée aurait pu s'y rapporter.

14. Calocosmus venustus. — Crebre punctatus, flavo-testaceus; mandibulis ad apicem, oculis, antennis (articulis 4-6, basi testaceis), puncto humerali, geniculis, tibiis (basi testaceis), tarsisque nigris; prothorace transverso, transversim bi-sulcato, vage punctato, in disco glabro, punctis basalibus confluentibus; elytris singulatim bicostatis in tertiâ parte posticâ, nigro-cyaneis fortius punctatis. — Long. 9 1/2, 12 mill., lat. 2 3 4, 5 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Amphionycha venusta Chev., Rev. zool. par la Soc. Cuvier, 1838, p. 284, ♀. — J. Duv. *loc. cit.*, p. 275, var.

15. CALOCOSMUS SPECIOSUS. — ♂ Angustus, flavo-testaceus, punctatus; mandibulis ad apicem, oculis, antennis (articulis 4-6 basi testaceis); elytris fasciis duabus (unâ basali, alterâ apicali tertiam partem occupante), tibiis, tarsisque nigris. ♀ differt, elytris macula humerali quadrata tertiaque parte apicali nigris, tibiisque tantum basi testaceis. — Long. 10, 12 mill., lat. 3, 3 1/2 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

♂ *Amphionycha bifasciata* (Chev., olim). = ♀ *Amphionycha speciosa*, Dejean, Cat., 3e éd., p. 379. = *Hemilophus venustus*, J. Duv., *loc. cit.*, p. 275, pl. x, fig. 12.

16. CALOCOSMUS DIMIDIATUS. — Punctatus flavo-testaceus, pubescens, nigro-pilosus; mandibulis ad apicem, oculis (♂ albo cinctis), antennis (articulis 4-6 basi albidis), geniculis, tibiis, tarsisque nigris; elytris singulatim bicostatis, in tertiâ parte apicali nigris; prothorace antice atque postice leviter constricto. — Long. 9-10 mill., lat. 2 1/4, 4 mill. — Cuba, D. Lasnier, F. Poëy.

Amphionycha dimidiata Chev., Rev. zool. p. la Soc. Cuvier, 1838, p. 284 ♂. = *Amphionycha terminata*, Dej. Cat., 3e éd., p. 379. = *Hemilophus dimidiatus*, J. Duv., *loc. cit.*, p. 275.

17. CALOCOSMUS NIGRIPENNIS. — ♂ Punctatus, brevis, angustus, rubidus; capite antice albicante sericeo; mandibulis ad apicem, oculis (albo cinctis), antennis (art. 4-5 basi testaceis), elytris, tibiis, tarsis, anoque nigris; prothorace transversim bisulcato. Long. 8 mill., lat. 2 3/4 mill.— Cuba (Havane), D. F. Poëy.

18. ATAXIA (1) SPINIPENNIS. — Elongata, suprà olivacea, albidula infrà nigroque irrorata; antennis fere longitudine corporis, cinereis, ad basin nigro adspersis, sed ultra albido annulatis; prothorace subquadrato, in utroque latere spinis duabus anticis, tuberculis duobus dorsalibus notato, costâ longitudinali antice elevatâ, postice ampliore; scutello albo; elytris ad apicem subangustatis, emarginate bispinosis, obsulcatis, subcostatis fortiter atque remote punctatis. — ♂♀ Long. 19, 20, lat. 5, 5 3/4 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Le genre *Ataxia* ne correspond nullement au genre *Stenosoma* Muls.

(1) Haldeman, Am. Phil. Tr., 10, 56. — Lec., J. Ac., 2 d., 2, 158. — *Hebestota* (pars) Dejean, Cat., 3e éd., p. 374 (nec Blanchard). *Procha* Th. Mss.

Ce dernier nom a été éliminé comme ayant déjà été employé, et il a été remplacé par celui de *Blabinotus* Woll.

19. Lypsimena fuscata. — Minute punctata, fusca, subtus cinerea, nigro-punctata; capite lato, antice cinereo et truncato, postice convexo anguste sulcato; oculis nigris profunde emarginatis; antennis gracilibus, corpore longioribus, infrà tenuiter pubescentibus, subtestaceis, ad apicem articulorum infuscatis; prothorace inermi subtransverso, in dimidiâ anticâ transverse constricto, sed in posticâ convexo, crebre punctato; scutello triangulari minuto; elytris versus apicem paululum attenuatis, singulatim rotundatis, costis duabus basalibus, notulâ mediâ leucophæâ obscuro marginatâ; pedibus simplicibus nigro-cinereis, intus nitidis; tarsis subtus trilaminatis, unguiculis simplicibus sat validis. — Long. 8 mill., lat. 2 1/2 mill. — Cuba, Amér. sept.

Lypsimena fuscata, Dej. Cat., 3e éd., p. 374. — J. Lec. Journ. ac. 2 *d*, 2, p. 155.

Je possède une seconde espèce, qui est originaire de la province de Bahia (Brésil), qui lui ressemble beaucoup; mais elle a la troisième paire de pattes plus longue, et dont la cuisse est ferrugineuse.

20. Desmiphora (1) lanata. — Hirsuta, nigro-fusca, albo-varia vage et grosse punctata, fasciculis duobus albis antice projectis : 1e in medio frontis, apicibus duobus nigris, 2e in medio margine antico prothoracis; capite rubiginoso, albido mixto; prothorace transverso, lateribus uni-spinoso, in utroque latere lineolis linearibus quinque albis, intermediâ latiore, rectâ, extus 2-signatâ (primo signo tuberculum nigrum, parvum et nitidum efficiente in mediâ lineâ, secundo signo autem, ocellum nigrum albo-cinctum antice positum); tuberculum nigrum, parvum et nitidum et antice ocellum nigrum albo-cinctum; in elytris fasciis linearibus quinque, tribus albis (1a in ipsa basi, 2a abbreviata communi angulata retro, 3a media, marginali, 4a ultra medium, ramificata, in medio elytri postice angulata, tuberculum elongatum nigrum efficiente, 5a undulata ante apicem, adnexa maculæ nigræ); in abdomine maculis plurimis nigris et albis, serie laterali ocellata, limbo postico segmentorum albis; femoribus albo-(bi)-annulatis. — Long. 13 mill., lat. 5 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poey.

Desmiphora lanata, Dej. Cat. 3e éd., p. 366. = *Saperda hirticollis*, Ol., Ent., tom. IV, 68, p. 11, 8, pl. iv, fig. 37 ?

(1) Serville, Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. 3, 1834, p. 62.

La description d'Olivier est tellement vague, qu'on ne saurait la rapporter à aucune espèce de nos collections. Seulement, il y a probabilité pour que l'une de celles de la Guyane française (Cayenne), que je possède et qui est analogue, soit plutôt celle-là que toute autre, attendu que cette contrée a fourni, à l'époque où cet auteur et Fabricius écrivaient, la plupart des espèces qu'ils ont indiquées comme provenant de l'Amérique méridionale.

La *Desmiphora gigantea* Thoms. (Essais, p. 75) du Mexique ne diffère pas de la *D. fasciculata* F., Cayenne. Elle est seulement un peu plus grande, et la nôtre pourrait bien se rapporter comme variété locale à deux espèces inédites de ma collection, dont l'une, l'*infuscata*, serait propre au Brésil, et l'autre, l'*oculata*, à la Bolivie. S'il en était ainsi, l'habitat de ces insectes aurait une très-grande étendue.

21. ESTOLA (1) PILOSULA. — ♂ Punctata, flavo-pilosa, rubiginosa; antennis corpore longioribus, pallidis; prothorace transverso, lateribus minute et acute spinoso, tuberculis duobus dorsalibus parvis, lineâ tenui utrinque flavâ; in elytris maculis transversalibus undatis ex indumento flavo profectis, fulvoque setosis; corpore infrà cinereo; in pectore crebre punctato; abdomine femoribusque fusco-punctatis. — Long. 7 mill., lat. 2 1/2 mill.

Phidola pilosula Dejean, Cat., 3e éd., p. 374.

22. ESTOLA RUBIGINOSA. — ♀ Punctata, subrugosa, rufula sive ferruginea, pube flava præsertim in prothorace tecta, pilis fulvis hirta; capite lato, modice convexo, antice subtruncato; oculis nigris profunde emarginatis; antennis modice pilosis, pallide ferrugineis corpore brevioribus subcrassis; prothorace transverso, antice posticeque recto, spinà brevi-acutà, infrà medium lateralem sitâ; in elytris fasciolis quatuor flavis, subundatis; corpore infrà pube grisea induto, pedibusque fusco-punctatis. — Long. 6 3/4 mill., lat. 2 1/3 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Cette espèce est voisine de l'*E. pilosula*, et n'en est peut-être que l'autre sexe?

23. PHIDOLA MACULICORNIS. — Punctata, villosa, nigro-fusca; capite thoraceque (acute spinuloso) pube densâ cinereâ vestitis; antennis villosis nigris, articulo quarto usque versùs apicem albo; scutello albo; in elytris

(1) Fairmaire, Ann. de la Soc. Ent. de France, 1859, p. 525. — *Eupogonius?* J. Leconte, J. Ac. 2 d., 2, p. 159, 1849. *Phidola* et *Hebestola* Dej. Cat., 3, 374.

fasciis duabus undulatis maculaque subapicali albido-flavis; pedibus nigris, femoribus medio fusco-annulatis, tibiis in dimidiâ parte anticâ fergineo-cinereis. — Long. 7 1/2 mill., lat. 3 mill. — Cuba.

24. Phidola lanuginosa (Buquet, Cat. Dej., 3e éd., p. 374).— Minuta, punctata indumento albido vestita; oculis tarsisque nigris; capite lato, rotundato, tenuiter sulcato; labio magno, circulari, fusco antice albo; antennis pilosis, corpore longioribus, nigris, articulo tertio longe albo, postice nigro; prothorace tenuiter spinoso, vix latiore longitudine, antice posticeque recto, lineâ mediâ fuscâ postice abbreviatâ; scutello albicante; elytris singulatim rotundatis subseriatim punctatis, maculis linearibus nonnullis fuscis, nigro-pilosis; corpore infrà et pedibus validiusculis fusco-adspersis, tibiis ad apicem fuscis. — Long. 6 1/2-7., lat. 3 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Chez cet insecte, le *sternum* est presque triangulaire; il est déprimé en travers sur le devant, terminé en pointe obtuse et tronquée; la jambe intermédiaire n'offre qu'un court sillon, qui part du genou et n'a point de saillie externe poilue à son extrémité. La hanche antérieure est globuleuse en dedans et se prolonge en angle aigu sur le côté.

De la collection de M. Guérin-Méneville et de celle de l'auteur.

25. Ptychodes (1) trilineatus. — Griseus, vittis tribus dentatis albis; antennis longis, articulis 3-4 subtus subtilissime barbatis; capite nigro, linea laterali alba, dorsalique duplicata, flavis; elytris apice unidentatis, flavo-irroratis, margine exteriori suturaque albis (var. flavis). — Long. 19 1/2-28 mill., lat. 4 1/2-8 mill. — Cuba.

Cerambyx trilineatus Linn., Mantissa, 352. — Drury, Ins. 1, p. 91, t. xli, f. 1 ♂. = *Saperda vittata* F., Ent. sys., 1, part. ii, p. 312, n° 24. = *Ptychodes vittatus* Dej. Cat., 3e éd., p. 374.

Cet insecte a un habitat très-étendu : on le rencontre à la fois dans les divers pays suivants : Louisiane, Cuba, Jamaïque, Mexique, Venezuela et Campêche. L'exemplaire de ma collection est de ce dernier pays, et, au lieu d'avoir des lignes blanches, il les a jaunes.

Fabr. cite à tort comme synonyme de cette espèce le *Cer. tigrinus* d'Ol. (Ent., t. 4-67, pl. 19, fig. 142), qui est originaire des Indes Orientales et fait partie du genre *Pelargoderus* Serv.

26. Euthuorus grandis. — *Eut. filo*, sed majus, latior, planus, pallide unicolori griseus, punctatus, ad apicem elytrorum oblique et recte trun-

(1) (Chev.) Serville, Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. 4, 1834, p. 74.

catus; in capite et in prothorace lineis tribus leucophæis obsoletis; singulo elytro quadri-costato, costâ secundâ ad angulum marginalem ducta, secundum suturam in apice nigro-maculatâ; oculis nigris; antennis brunneis dense longe villoso-lanosis; capite, prothorace infra et pectore cinereis; in abdomine lineis tribus albis obscuro-limbatis, singulo segmento postice trifoveato. — Long. 14 mill., lat. 2 1/2 — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Cette espèce ressemble à l'*Eu. filum*, mais elle est plus grande, plus large, aplatie en-dessus et d'un gris pâle; la troncature des élytres est tout autre que dans les deux sexes de l'*Eu. filum*; elle est oblique, directe du dedans de la suture sur l'angle marginal; celui-ci, bien qu'assez prononcé, est moins effilé; de plus, les antennes ont une villosité noire, plus longue, épaisse, fine, et quelque peu frisée.

27. EUTHUORUS FILUM. — Filiformis; capite crebre punctato, griseo-brunneo, pallido obsolete trilineato; thorace lineari crebre punctato, griseo-brunneo, pallido utrinque medioque obsolete lineato; elytris brunneo, secundum suturam præcipue, maculatim-variegatis, ad apicem marginis oblique truncatis et productis, longitudinaliter sulcatis ac crebre fortius punctatis, interstitiis elevatis; antennis pedibusque brunneis. — Long. 8, 11 mill., lat. 1 2/3-2 mill. — Cuba, D. F. Poëy.

Eutheia filum Klug, Dej. Cat., 3e éd., p. 379. ♂ dedit D. Schuppel. = *Eutheia basilaris*, ut suprà. ♀ dedit idem. = *Eutheia precatoria* Reichenbach, ut suprà. = *Euthuorus filum* J. Duval, *loc. cit.*, pp. 276, 277, pl. x, fig. 13.

Collection de M. Guérin-Méneville et (♂ ♀) de celle de l'auteur.

28. METHIA PUSILLA. — Testacea, oculis nigris; antennis fuscis; prothorace fusco, lineis duabus longitudinalibus anticis testaceis; elytris abbreviatis, rotundatis pallide testaceis, humeris fasciâ pone medium undatâ apicibusque fuscis. — Long. 5-8 mill., lat. 1 1/2 mill. — Cuba, Saint-Domingue, Guadeloupe et Am. sept.

Thia pusilla New, The Entomologist's, 1840, p. 18. = *Methia pusilla* New, *loc. cit.*, 1842, p. 418. = *Obrium Dejeanii* Leconte (père) Cat. Dejean, 3e éd., p. 358. = ? *Gracilia manca* J. Lec., Journ. acad., 2 *d*, II, 24.

2e Tribu. CÉRAMBYCITES.

29. POECILODERMA LEPTUROIDES. — Nigrum vel brunneum; capite lineis duabus, thorace lineâ longitudinali intra marginali punctoque

utrinque; elytris guttis plurimis basique macula triangulari albis; subtus femoribusque basi brunneo ferrugineis; thorace infrà maculis duabus magnis, pectore tribus utrinque, segmentisque quatuor primis abdominalibus, singulo maculâ laterali albis vel luteis. — Long. 10-16 mill., lat. 3, 4 1/2 mill. — Cuba, Saint-Domingue.

Pœciloderma lepturoides Dej. Cat., 3e éd., p. 356; Chev., D. d'Orb., t. 10, p. 306. — J. Duval, *loc. cit.*, p. 267, pl. x, fig. 8. — J. Thomson, Essais, 1860, p. 374.

Les antennes ont le sommet des 3 à 5es articles épineux; celles du ♂ sont plus longues que le corps, celles de la ♀ ne vont qu'aux 2/3 postérieurs des élytres; celles-ci, chez l'exemplaire de Saint-Domingue, ont des taches allongées le long de la suture, tandis qu'elles sont arrondies sur les individus propres à l'île de Cuba.

30. Molorchus sanguinicollis. — Hirtus, niger; elytris subulatis, thorace rubro. — Long. 5-5 3/4 mill., lat. 2-2 1/3 mill. — Cuba, Amér. sept.

Necydalis sanguinicollis Ol., Ent. iv, 74 p. 9, 7, pl. i, fig. 7. = *Molorchus ruficollis*, Dej. Cat., 3e éd., p. 360.

Le *Stenopterus sanguinicollis* Say (Boston, Journ. N., 471, 194. = *Stenopterus cruentatus* Dj., Cat.) appartient réellement à ce dernier genre. Le Cat. du British Mus., ainsi que celui des États-Unis, par M. J. Leconte, ont réuni la synonymie de ces deux espèces, qui appartiennent à deux genres et à deux espèces distincts.

31. Callichroma columbina. — Sericea (viridis *), violacea (seu * cupreo-violacea); antennis nigris, ♂ longissimis; thorace transversim strigoso, lateribus acute spinoso; pedibus nigris, femoribus rufis; corpore subtus argenteo-tomentosa; abdomine rufo testaceo.— Long. 24-35 mill., lat. 6-9 mill.

Callichroma columbina Dej., Cat., 3e éd., p. 349. — Guérin-Méneville, Rev. zool. de la Soc. Cuvieri, 1838, p. 282. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 262.

32. Callichroma leucodactyla. — Læte viridis, nitida; antennis nigris; pedibus nigris, femoribus rufescentibus basi summoque exceptis, tibiis tarsisque albo-sericeis; thorace antice posticeque sulcato et constricto. — Long. 29, lat. 8 mill. — Cuba.

(*) Les diverses couleurs indiquées, par M. J. Duval paraissent se rapporter à la *C. virens* de F.; mais la *C. columbina* a l'abdomen rouge, tandis que celui de la *C. virens* est vert et recouvert d'un poil cendré assez épais.

Callichroma leucodactyla Dej., Cat., 3e éd., p. 349. = Var.? *Cerambyx femoralis* Ol., Ent., t. 4, 67, 29, pl. 7, fig. 45.— J. Duval, *loc. cit.*, p. 262, pl. 10, fig. 3. Var.? *Cerambyx albitarsus* F., Syst. El., 2, 267, 4.

La couleur verte dont est revêtu cet insecte doit-elle être attribuée à un changement de climat ou à un autre genre de nourriture? Il ne présente que cette seule différence. Une seconde espèce du genre, originaire de la côte occidentale d'Afrique, la *C. festiva* F., s'est acclimatée et propagée depuis à la Guadeloupe, et elle ne diffère qu'à peine du type primitif.

33. ODONTOCERA BRACHYPTERA. — Flava; capite, thorace, pectoreque sericeis; thoracis costis tribus obtusis, elytrorum marginibus suturaque nigris, antennis nigris flavo annulatis; corpore subtus, femorum, clava tibiarum apice tarsisque nigris. ♂ duobus penultimis abdominalibus segmentis cinereis. ♀ abdomine cylindraceo, flavo-limbato. Var. pedibus nigris sed femorum tibiarumque basi flavis. — Long. 16-19 mill., lat. 4-4 1/4 mill. — Cuba (Havane).

Odontocera brachyptera Chev. Rev. zool. de la Soc. Cuv., 1838, p. 285. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 269; pl. x, fig. 7. EMPHASIS Th. Mss.

34. ELAPHIDION IRRORATUM. — Convexum, nigro-piceum, nitidum, punctatum; capite, thorace spatio longitudinali medio lævi notato; elytris albo-maculatis; pectore abdomineque piceis, lateribus albo limbatis; antennis pedibusque rufo-piceis. — Long. 17-20 mill., lat. 5-7 mill. — Cuba.

Cerambyx irroratus Linn. Syst. Nat. 2, p. 633. = *Stenocorus irroratus* F., Syst. El. 2, p. 307. = *Elaphidium irroratum* Serv., An., t. 3, 183, p. 66. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 266, pl. x, fig. 7.

Des exemplaires originaires de la Guadeloupe et de Saint-Barthélemy, désignés sous le même nom d'*E. irroratum*, ne sont probablement qu'une variété locale de cette espèce: les taches et parties tomenteuses, au lieu d'être d'un beau blanc pur comme ici, sont d'un blanc sale; la tache frontale, ayant six branches grêles dans notre espèce, n'en offre souvent que deux qui, dans leur ensemble, représentent la lettre X épaissie; enfin les 4 épines qui terminent les élytres sont presque d'égale longueur dans les espèces de la Guadeloupe et de Saint-Barthélemy, tandis que l'externe est plus longue sur les exemplaires de Cuba.

35. ELAPHIDION BIDENS. — Punctatum, subdepressum, piceum albo-sordidum passim, sed in prothorace dense tectum; hoc inermi tubercu-

lato, elytris planis, singulatim uni-costatis, bi-aculeatis antennarum articulis 5-6 bi-, 3-6 intus uni-, et 7-10 extus uni-spinosis pedibusque ferrugineis. — Long. 17-20 mill., lat. 5-6 mill. — Cuba? Saint-Domingue, Caroline.

Je possède le type même d'Olivier (Caroline). M. A. Sallé m'a donné un ♂ et une ♀ qu'il a rapportés de son voyage à Saint-Domingue, et qui sont en tout point identiques à cette espèce; je dois supposer qu'on la retrouvera à Cuba.

36. Elaphidion 4-tuberculatum. — ♀ Alatum, angustum, nigro-brunneum, nitidum punctatum; in capite fascia intra antennali antice bifida alba; articulis antennarum 3-6 spinosis; prothorace rotundato, lateribus albis, lineâ longitudinali glabrâ, tuberculis æqualibus quatuor dorsalibus nitidis; scutello albo, puncto nigro; elytris inæqualiter et longe 4-spinosis, spinâ marginali longiora, albo-maculatis et irroratis nempe : maculâ humerali, fasciolâ obliquâ ante medium, notulis duabus ultra : una margine, altera suturali et ante apicem fere bi-fasciatis; pedibus albo-variis, geniculis quatuor posticis uni-spinosis; corpore infrà piceo, lateribus albis. — Long. 14-16., lat. 4-4 3/4 mill. — Cuba (Havane).

Cette espèce, dont le ♂ m'est inconnu, ressemble beaucoup à l'*E. irroratum;* les taches et mouchetures sont également blanches, mais il est plus petit, et sa forme est plus étroite. La tête, au lieu d'avoir une tache blanche à six pans, n'offre qu'un bandeau de même couleur; entre les antennes, se détachent deux lignes minces qui sont dirigées en avant; les antennes sont de la longueur du corps, biépineuses au sommet des 3e et 4e articles et uni-épineuses sur les 5e et 6e; le prothorax est étroit, arrondi et convexe.

Mon ami, M. Guérin-Méneville m'a généreusement donné le second exemplaire de sa collection.

37. Elaphidion albosignatum (Blanchard). — Angustum, elongatum, nigro-nitidum vage punctatum; in capite lineolis duabus anticis albis postice basin antennarum cingente; prothorace elongato, lateribus subangulato, tuberculis dorsalibus quatuor oblongis, lineâ angustâ laterali albâ supra et infra signato; singulo elytro inæqualiter bispinoso, maculis sex lineolaque suturali albis, vittâ albâ in utroque latere pectoris, lateribus abdominis late albo maculatis, geniculis quatuor posticis, acute uni-spinosis. — Long. 14 mill., lat. 3 3/4. — Cuba.

Par sa forme svelte, son noir brillant, sa ponctuation espacée, cette espèce se distingue de la plupart de celles connues. Je l'ai obtenue par

échange du Muséum de Paris, et j'ai adopté le nom qu'elle portait dans cette collection.

38. ELAPHIDION TOMENTOSUM. — ♂ Elongatum, planiusculum, pube dense grisea tectum; antennis corpore sesqui longioribus; prothorace subovali, modice convexo, lateribus obtuse triangulato, costâ longitudinali postice abbreviatâ, tuberculisque quatuor minutus dorsalibus glabris; scutello albescente, medio sulcato; singulo elytro, longe bi-aculeato, spinâ externâ longâ, corpore atque pedibus minute nigro adspersis. ♀ valida; antennis corpore brevioribus; prothorace oblongo valde convexo, costâ longitudinali ante medium posticeque (sulcatâ) interruptâ, tuberculisque quatuor dorsalibus minutis, brunneis, glabris; elytris latioribus, convexis, singulatim æqualiter bispinosis, ad basin et versus medium castaneo late fasciatis, præcipue differt. ♂ antennarum articulis 3-5 ad apicem uni-spinosis. ♀ antennarum articulis 3-7 ad apicem uni-spinosis, sed articulis 5-7 bispinosis, geniculis quatuor posticis, in utroque sexu obtuse uni-spinosis. — ♂ Long. 20 1/2 mill., lat. 5 mill. — Cuba, Mus. Dej. D. Milbert. — ♀ Long. 16-19 1/2 mill., lat. 4 1/2-5 3/4 mill. *Elaphidion tomentosum* Dej., Cat. 3, p. 352. — Havane, D. F. Poëy.

Ma collection renferme 1 ♂ et 2 ♀.

39. ELAPHIDION PRUINOSUM. — Elongatum, fuscum, crebre punctatum, pube tenui flava in elytris maculose irroratum, antennis pedibusque griseoque ferrugineis, antennarum articulis 3-5 ad apicem uni-spinosis; prothorace subelongato, modice convexo, rotundato, lineâ mediâ elevatâ, notulis quatuor, scutelloque flavis; singulo elytro ad apicem æqualiter bispinoso; corpore infrà nitido, pubescente, geniculis inermibus. ♀ — Long. 16 1/2 mill., lat. 4 1/3 mill. — Cuba, ex Mus. Dejeanii. — D. Escher.

Elaphidion pruinosum Dejean, Cat., 3e éd., p. 352, ♀. Guérin *Ic. R. A.* Ins. texte, p. 225.

Unique. De la collection de l'auteur.

Cet insecte pourrait bien n'être qu'une variété ♀ de l'*E. villosum* Fabr.

40. ELAPHIDION LANATUM. — Elongatum, convexiusculum, pube lanata brevi griseo-albida dense vestitum; in capite lineola ovali nigra, antennarum articulis 3-10 bispinosis, spinis longitudine postice decrescentibus; prothorace rotundato, lineâ mediâ tuberculisque duobus anticis parvis et nigris notato, versus latera minute tuberculato; elytris modice convexis, postice declivibus, quadri-spinosis; corpore infrà pedibusque minutissime et obsoletè fusco-irroratis. ♀. — Long. 15 1/2 mill., lat. 3 1/2 mill. — D. F. Poëy.

41. Elaphidion signaticolle. — ♂ Alatum, minute punctatum gracile, testaceum, pulvere cinereo indutum; cavitate basali antennarum, linea circulari post oculos, prothorace scabroso, maculis sex vel octo (tribus in lineis duabus parallelis : 1ª arcuata, altera obliqua, lineari pone angulum anteriorem et tuberculis quatuor dorsalibus), scutelloque, albis; elytris emarginate bispinosis, spinâ externâ acutiore; antennis corpore longioribus, pilosis, longitudine sulcatis (articulis 3-6 ad apicem uni-spinosis) pedibusque testaceo-ferrugineis; geniculis quatuor posticis breviter bidentatis, femoribus clavatis. — ♀ Angusta, unicolora, cinereo-dense vestita; prothorace elongato, sub-ovali immaculato, æquali; antennis, elytris geniculisque inermibus. — Long. 8-12 1/2 mill., lat. 2-3 mill. — Cuba (Havane).

♂ et ♀ de la collection de M. Guérin-Méneville. Je lui dois un double de cette espèce.

42. Elaphidion guttiventre. — Simile *El. nano* F. (*Callidio*), nigro-brunneum, pube brevi griseo-sordido dense tectum; capite sulcato, antennarum articulis 3-7, ad apicem, uni-spinosis; prothorace oblongo, rotundato, lateribus anticis subemarginato, costulis quinque abbreviatis glabris et nitidis, duabus anticis, tribusque basalibus, centrali elongatâ, latâ postice sulcatâ, punctis vagis aliquot grossis; elytris sub-cylindricis, ad apicem modice attenuatis, emarginatis, in singulis, costâ mediâ, intùs sulcatâ, infrà basin et prope suturam glabris rude et transversim punctatis; lateribus prothoracis infrà grosse punctatis; pedibus abdomineque nigro adspersis, hoc in medio longitudinis brunneo. ♀.

L'*El. nanum* F. (*Callidium*, Ent. sys., 2, 300, 21.), dont la patrie était ignorée, est propre à l'île Saint-Thomas. Je l'ai reçue de M. le docteur Hornebeck, qui l'a capturée lui-même dans cette partie des Antilles et l'a déterminée sur le type même de l'auteur. Le prothorax est ovalaire, plan en dessus; les côtés sont à peine cintrés, et presque droits; il offre en dessus une ligne longitudinale brune, étroite, qui est sillonnée en arrière; de chaque côté sont deux petits traits obliques un peu relevés. Élytres parallèles, modérément convexes, arrondies chacune à l'extrémité, la suture et 3 côtes, interrompues, sont brunes. Cuisses épaisses, genoux inermes, antennes ferrugineuses, à pubescence cendrée, épineuses au sommet des 3ᵉ à 5ᵉ articles. ♀.

43. Elaphidion cinereum. — Pallido-brunneum, minute punctatum, pube tenui grisea dense vestitum, antennis pedibusque testaceis (antennarum articulis 3-7, ad apicem, uni-spinosis); prothorace subovali, pilis longis et fulvis tecto, lineâ longitudinali brunneâ; scutello cinereo; elytris

cylindricis, integris, testaceis, singulis, lineis duabus approximatis brunneis, ultrà medium transversè infuscatis, suturâ marginatâ brunneâ; corpore infrà lurido, cinereo tenue piloso, geniculis inermibus. — Long. 7, 11 mill., lat. 2, 4 mill. — Saint-Domingue (type Ol.), Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Callidium cinereum Ol., Ent., 4, 70, p. 69, n° 96, pl. 8, fig. 101. = *Elaphidion fuscatum* Dej. Cat., 3e éd., p. 352.

Les exemplaires de Cuba diffèrent à peine de celui d'Olivier, dont le type est propre à Saint-Domingue.

44. ELAPHIDION PARALLELUM. — Punctatum, lineare fuscum, lanugine cinerea tectum; antennis corporis longitudine, ♀ paululùm brevioribus, articulis 3-4 apice uni-spinosis; prothorace ♂, lineis lateralibus duabus geminis, albis, ♀ lineis quinque : media aliquoties denudata glabra; elytris parallelis, apice truncatis, singulatim bi-spinosis, spinâ externâ longiore, paululum recurvâ. — Long. ♀ 8 mill., ♂ 15 mill., lat. 1 1/2-3 mill. — Cuba, Floride.

Elaphidion parallelum Newman, The Entom., p. 29 ♀. = ♂ *Elaphidion murinum*, Dej. Cat., 3e éd., p. 352. — Cuba, Am. sept. = ♀ *Elaphidion pusillum*, Dej., Cat., 3e éd., p. 352. — Am. sept.

45. TRICHROUS DIVISUS. — Alatus, angustus, crebre punctatus, coccineus; ore, oculis, antennis (gracilibus, corpore longioribus, nigro-pilosis ad apicem articulorum 3-6 uni-spinosis) pedibus (femoribus valde clavatis vage et aspere punctatis, cinereo pubescentibus, ortu rubris) nigris; tarsis fuscis; prothorace subelongato globoso; scutello lævi, canaliculato; elytris in dimidiâ parte posticâ læte cyaneis, subtruncatis, spinâ marginali acutâ. ♂. — Long. 9 mill., lat. 3 1/3 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Trichrous divisus Chevr., Revue et mag. de Zool., 1858, p. 210, 8.

46. TRICHROUS DIMIDIATIPENNIS. — Brevis, punctatus, puniceus, tertiâ parte apicali elytrorum cyaneâ; antennis (articulis 3-7 ad apicem uni-spinosis) tibiis tarsisque nigris. — Long. 12, 13 mill., lat. 4 1/2-5 mill.— Cuba.

Trichrous dimidiatipennis Chevr., Rev. et mag. de zool., 1858, p. 210, = *Eburia dimidiatipennis* Chevr., Rev. zoolog. par la Soc. Cuvier, 1838, p. 282. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 264.

♂ et ♀ de la collection de l'auteur. Envois de MM. Lasnier et Poëy.

47. TRICHOUS PILIPENNIS. — Alatus, angustus, rufo-testaceus nitidus;

palpis, antennis, geniculis, tibiis tarsisque nigris; prothorace elongato, modice convexo; elytris ad apicem tantulum latioribus, subparallel's, extus rotunde truncatis, spinâ suturali, grosse punctato-striatis, albo-hirtis, in dimidia parte antica rufis sed in postica læte cyaneis.— Long. 7 1/2 mill., lat. 3 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Unique. Collection de M. Guérin-Méneville. L'exemplaire sur lequel a été faite cette description ne possédait plus que les trois premiers articles des antennes; celles-ci sont noires et poilues.

48. Lampromerus pilicornis. — Thorace subtuberculato, ferrugineo; elytris testaceis, antennis mediocribus villosis, femoribus clavatis ♀. — Long. 7-12 mill., lat. 2-4 mill. — Antilles, Guyane française.

Callidium pilicorne Fabr. Syst. El., 2, 327, 37. — *Onchomerus pilicornis* Dej., Cat., 3e éd., p. 358. = *Lampromerus pilicornis* J. Thoms., Ess., 1860. = *Cylindera pallida* New Entom. mag., 1833?

49. Lampromerus? attenuatus. — Linearis, rubro-testaceus, minute punctatus; capite lato rotundato; oculis globosis, nigris; antennis corpore sesqui longioribus, filiformibus; prothorace sesqui longiore longitudine, subcylindrico, modice convexo, rubido; elytris planiusculis, singulatim rotundatis, minute sed rugose punctatis, femoribus clavatis, tibiis gracilibus rectis. — Long. 4 3/4 mill., lat. 1 1/2 mill. — Cuba, D. Riehl.

50. Cyllene difficilis. — Nigricans, subopacus; in capite fascia postica circà oculos projecta et limbo antico, in prothorace lineis quinque transversis (4a abbreviata), scutello ad apicem, in elytris fasciis tribus; duabus infra basin, ultimâ versùs apicem, et singulis, maculis sex (quarum duabus suturalibus, tribus prope marginem et 6a in medio longitudinis), albis; utroque latere corporis, maculis 8o albis; ore pedibusque ferrugineis. — Long. 14-14 1/2 mill., lat. 5 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Espèce rare dans le pays et qui ressemble au *Cy. acutus* Gr (Clytus).

51. Neoclytus devastator. — Rubro-fuscus; thorace transversim rugoso, elytrorum lineolâ albâ cordis figuram in suturà fingente, corpore subtùs albo-maculato. — Long. 5-14 mill., lat. 1 3/4-4 1/2 mill. — Cuba (Havane).

Clytus devastator Laporte et Gory, Mon., p. 17. pl. 4, fig. 18 *bis* ♂. = *Clytus rufescens* Lap. et Gory, p. 16, pl. 4, fig. 18 ♀. — *Clytus cordiger* Dej., Cat., 3e éd., p. 357. = *Clytus cothurnatus* (Klug). = *Neoclytus devastator* Thoms., Ess., p. 216 et 225.

52. NEOCLYTUS CHEVROLATI. — Castaneus; thorace subquadrato et elytrorum postico albis (in his maculâ ante apicem fuscâ). — Long. 12 mill., lat. 4 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Clytus Chevrolati Lap. et Gory, Mon., p. 26, pl. 16, fig. 31. — J. Duv. *loc. cit.*, p. 269. = *Clytus albicollis* Dej., Cat., 3e éd., p. 357.

Cette espèce, dont le type fait partie de ma collection, paraît être fort rare dans l'île.

53. TILLOMORPHA (1) NIVICINCTA. — Rufa; prothorace globoso, basi fortiter constricto; elytris basi rufis fasciâ ante medium albâ, dein nigris, albo-pilosis, pedibus infuscatis. — Long. 4 mill., lat. 1 3/4 mill. — Cuba, D. Riehl.

54. ACHRYSON (2) SURINAMENSE. — Longicolle, thorace mutico cylindrico, elongato, rufo, elytris testaceis, punctis quatuor nigris, antennis longioribus. — Long, 10-22 mill., lat. 2 1/2-6 mill. — Antilles, Guyane, Brésil, et les trois républiques colombiennes.

Cerambyx Surinamensis Linn., Syst. Nat., 632, 54. — Ol., Ent., 4, 67, p. 42, 54, pl. 13, fig. 93. = Var. *Cerambyx circumflexus* Ol., Ent., 67, p. 127, 173, pl. 23 fig. 182. = *Stenochorus circumflexus* Fabr. Ent., Sys. Em., t. I, p. 2, p. 300, n° 20. — *Achryson pallens* Fab. nec. Dejean.

55. HETEROPS (3) LASNIERI. — Elongatus; crebre punctatus, ruber; elytris in dimidia parte apicali; nigricantibus, notis sex eburneis pallide flavis, prima basi duabusque approximatis medio, oblique positis, antennis pedibusque nigris, geniculis quatuor posticis ♂ inæqualiter, ♀ fere æqualiter bi-spinosis, tarsis brunneis. — Long. 12-15 mill., lat. 3-4 mill. — Cuba, D. Lasnier, F. Poëy.

Eburia Lasnieri Chevr.. Rev. zool. par la Soc. Cuv., 1838, p. 283. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 262. pl. 10, fig. 4.

56. HETEROPS DIMIDIATUS. — Elongatus, crebre punctatus, ruber, elytris in dimidia parte postica nigris, notulis quatuor obsoletis rubro-pallidis, impunctatis : duabus basi, medioque duabus; mandibulis apice, antennis pedibusque nigris, geniculis quatuor posticis ♂ inæqualiter, ♀ fere

(1) *Tillomorpha* Blanchard in Gay, Hist. de Chile, Ins., V, p. 403. — J. Thoms., Essai, p. 217, 229.

(2) Serville, Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 1832, t. 2, p. 572.

(3) Blanchard, Hist. nat., 2, p. 146.

æqualiter bi-spinosis; ♂ thorace subrotundato, lateribus inermi; antennis corpore duplo longioribus; ♀ thorace lateribus mediis subangulato; antennis corpore paulò longioribus. Variat pedibus plus minusve piceis aut rufescentibus. — Long. 11-13 mill., lat. 3 1/2 mill. — Cuba, D. Lasnier, D. F. Poëy.

Eburia dimidiata Chevr. Rev. zool. par la Soc. Cuvier, 1838, p. 283 ♂. = *Eburia subangulata* Chevr., ibid. ♀ — J. Duval, *loc. cit.*, p. 264.

♂ et ♀ de la collection de l'auteur.

57. Stromatium (1) unicolor. — Pallide testaceum; capite thoraceque (rotundato) obscure ferrugineis; antennis corpore longioribus, pubescentibus; elytris punctis elevatis scabris, acuminatis in sutura. — Long. 13, 24, lat. 4, 6 1/2 mill. — Cuba.

Callidium concolor Ol., Ent., t. 4, 70, p. 58, 79, pl. 7, f. 84, 1795. = *Callidium strepens* Fab., Ent., Syst. Supp., p. 150, 19, 1798. = *Callidium unicolor* Laich., Tyr. Ins., 2, 70.

Cet insecte se retrouve sur plusieurs parties du globe : Europe méridionale et orientale, Afrique septentrionale, Asie Mineure, Amérique méridionale (Brésil et Cuba),

58. Eburia octomaculata. — Alata, elongata, cinnamomea, pube tenui grisea induta; prothorace elongato, inæquali, lateribus sericeo-albis, uni-spinoso, tuberculo utrinque antice obtuso; elytris, singulis, maculis quatuor geminis et oblongis eburneis, duabus basi et duabus medio, fusco limbatis, in apice et geniculis quatuor posticis (mediis spinâ externâ brevi) æqualiter atque longe bi-spinosis; antennis pedibusque fulvo ferrugineis. — Long. 22-25 mill., lat. 5-5 1/2 mill. — Cuba, ♂ et ♀ Guadeloupe.

Eburia 8-maculata Dej., Cat., 3e éd., p. 351. = *Stenochorus 4-maculatus* Fabr., Ent. Syst. 2, 296 (nec Lin., Ol.).

Les anciens auteurs me paraissent avoir décrit sous les mêmes noms des espèces distinctes. D'après des notes prises par moi sur les collections fabriciennes à Kiehl et à Copenhague, l'espèce dont il s'agit ne serait autre que le *St. 4-maculatus* F. Quant à celle de Linné, Sloan, Olivier, Drury, Voet, portant le même nom de *4-maculatus*, il y aura là une étude synonymique à faire.

59. Eburia 4-geminata. — Cinnamomea, pube tenui pallidâ vestita; prothorace obsoletè punctato, subrugoso, dorso antico tuberculis duobus

(1) Serville, Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. 3. 80, 1834.

nigris, utrinque recte et acute spinoso, obsoletiusque tuberculato; elytris singulis, maculis duabus geminis, oblongis, eburneis, brunneo-cinctis, 1° basi, 2° medio, ad apicem æqualiter bi-spinosis; geniculis quatuor posticis (intermediis inæqualiter, sed ultimis æqualiter) bi-spinosis. ♀ — Long. 23 mill., lat. 7 mill. — Cuba, Amér. sept.

Stenochorus 4-geminatus Say, Journ. Ac., v, 275. — Lec., Journ. Ac., 2 *d.*, 2, 11. = *Eburia consobrina* Dej., Cat., 3e éd., p. 351. = *E. distincta* Dj., olim (nec J. Duval).

La seule différence qu'on remarque entre l'exemplaire de la Nouvelle-Orléans et celui de Cuba, dans le même sexe, consiste en ce que les deux taches géminées de chaque élytre sont quelquefois plus étroites et séparées chez la première, tandis qu'elles sont juxtaposées chez la seconde; de plus, les deux nervures sont un peu plus accusées dans l'*E. 4-geminata*. Je ne considère néanmoins celle de Cuba que comme une simple variété.

60. EBURIA DUVALII. — Affinis *E. stigmati* Ol., sed distincta; cinereo-fusca, minus obscura; prothorace tuberculis anticis quatuor nigris, lateribus uni-spinoso; elytris singulis lineolis quatuor geminis subapproximatis eburneis, duabus basi, externa minuta, duabus mediis longioribus, interna triplo minore, antice nigro-limbatis, postice nigro inæqualiter bilineatis (lineâ externâ protensâ, internâ abbreviatâ) in apice atque geniculis quatuor posticis inæqualiter bi-spinosis. — Long. 17 1/2-20 mill., lat. 4 1/2-5 mill.

Eburia stigma J. Duval, *loc. cit.*, p. 265 (nec Ol.).

Le ♂ de cette espèce est plus svelte et la ♀ un peu plus ramassée que ne l'est l'*E. stigma* d'Olivier qui, chez le ♂, n'a, sur chaque élytre, que trois taches jaunes, dont une seule à la base. La couleur n'est pas, dans notre espèce, aussi foncée, et les quatre lignes jaunes géminées sont plus pâles; ce qui la distingue surtout, c'est que, tandis que les deux taches médianes, dans l'*E. stigma*, émettent chacune en arrière une ligne brune très élevée, ces deux lignes arrivant jusqu'à la déclivité postérieure de l'étui, elle n'a qu'une ligne externe *noire* prolongée jusqu'en arrière; la ligne interne est subitement raccourcie; l'une et l'autre ne sont pas aussi saillantes.

61. COELEBURIA (1) PULVEREA. — Valida, tomento brevi griseo albido tecta, punctis fuscis sat contiguis irrorata; antennis leviter albido-pilosis,

(1) J. Thomson, Essai, 1860, p. 237.

♂ corpore triplo longioribus, ad apicem articulorum subclavatis, ♀ corpore paululum longioribus, sabangulatis cinereis; prothorace tuberculis duobus anticis nigris, in ♂ rotundato, inermi, in ♀ utrinque uni-spinoso; elytris singulis, punctis macularibus geminis quatuor eburneis, duobus ad basin et duobus ad medium (interno minuto), in apice atque geniculis quatuor posticis subæqualiter et longe bi-spinosis. — Long. 29-31 mill., lat. 8 1/2-9 1/2 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Eburia pulverea Dej., Cat., 3e éd., p. 351. Gre *Drymo* Th. Mss.

Antennes du ♂ avec le 1er article beaucoup plus renflé que chez la ♀; il est scabreux et ridé et n'est pas nettement sillonné à sa base.

62. Coeleburia consobrina. — Elongata, cinnamomeo-pruinosa; thorace dorso antice tuberculis duobus rotundatis nigris, utrinque uni-spinoso obsoletiusque tuberculato; elytris, singulo, maculis duabus geminis simul rotundatis pallide flavis, brunneo-cinctis, unâ basi, alterâ medio, apice bispinosis (spinâ marginali longiore); pedibus flavo-testaceis, geniculis quatuor posticis bi-spinosis (spina interna longissima); antennis ♂ corpore longioribus. — Long. 16-24., lat. 5 mill. — ♂ Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Eburia consobrina J. Duval, *loc. cit.*, p. 265, pl. x, fig. 6. (Nec Dejean). = *Eburia pruinosa* nob. in mus.

De la collection de M. Guérin-Méneville (type) et de la mienne.

La ♀ nous est inconnue.

63. Eburodacrys (1) Havanensis. — Alata, elongata, flavo-ferruginea, crebre et dense punctata; antennis sulcatis, fulvo-pubescentibus; prothorace rotundato, transversim rugoso, tuberculis duobus anticis nigris obtuse elevatis, ante medium sitis, spinâ laterali brevi; elytris, singulis lineolis geminis et abbreviatis quatuor eburneis, nigro marginatis, duabus basi, externâ minutâ, duabus mediis longioribus, internâ breviore, ad apicem marginis atque geniculis quatuor posticis nigro et longe uni-spinosis ♀. — Long. 16 mill., lat. 4 1/3 mill. — Cuba.

Cette espèce a été trouvée dans le département oriental de l'île et m'a été adressée par M. le docteur Gundlack. M. le professeur Th. Lacordaire la possède également; mais son exemplaire serait, d'après lui, originaire du Mexique.

64. Chlorida (2) festiva. — Testacea, capite lineâ longitudinali mediâ,

(1) A. White, Cat. Br. Mus., p. 93. — J. Thomson, Essais, 1860, p. 238.
(2) Serville, Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 1833, t. 3, p. 31.

thorace punctato-rugoso lineis quinque, unâ utrinque laterali tribusque disco antice sæpius confluentibus et postice abbreviatis, antennisque articulo 1° excepto, nigris; elytris læte viridibus, linea longitudinali intra marginali testacea; disco singulo duabus lineis integris. — Long. 16-29 mill., lat. 5-8 mill. — Antilles, Brésil, Cayenne, Venezuela, Colombia.

Cerambyx festivus Linn., Syst. Nat., 2, 623. = *Stenocorus festivus* F., Syst. El., 2, 305. = *Cerambyx sulcatus* Ol., Ent., 4, 6728, pl. 16, f. 113.

65. NEPHALIUS (1) POEYI. — Elongatus, rufo-ferrugineis, nitidus, albo-pilosus; thorace tuberculato, lateribus subangulato; elytris, medio maculâ magnâ oblongâ, eburnea, flavo-pallidâ, nigro-circumcinctâ, notatis; antennis articulis (1° excepto) pedibusque nigro-piceis, femoribus clavatis, clavâ rufo-ferrugineâ; antennis articulo 1° ferrugineo, 2° sulcato, 3-5 ad apicem longe spinosis. ♀

Elaphidion Poeyi Guérin-Méneville, Rev. zool. par la Soc. Cuvier. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 267, pl. 11, fig. 11.

De la collection de M. Guérin-Méneville et de celle de l'auteur. Cette espèce est voisine du *N. blandus* New et devra la précéder.

3e Tribu. PRIONITES.

66. MONODESMUS CALLIDIOIDES. — ♂ nigricans, vel fuscus opacus, pube brevi cinerea omnino vestitus; antennis glabris, nigricantibus, planis, ad apicem articulorum angulatis; prothorace leviter inæquali, utrinque spinâ acutâ et arcuatâ sub-armato; elytris lævibus, tricostatis, in sutura acute spinosis. ♀ fusca; antennis filiformibus; prothorace longitudine medio, costato, acute spinoso; elytris usque ad apicem sensim latioribus, costis tribus, duabus internis elevatioribus, posticeque conjunctis, spinâ suturali breviore differt. — Long. 21-23 mill., lat. 6 1/2-9 mill. — Cuba (Havane).

Monodesmus callidioides Serv., Ann. de la Soc. Ent. de France, t. I, p. 161, 1831. ♂ — J. Duv. *loc. cit.*, p. 258. ♂.

Serville n'a certainement pas connu la ♀ de cette espèce, puisqu'il dit que les antennes sont semblables dans les deux sexes, autrement il eût caractérisé les différences si notables que je signale ici.

(1) Newman, The Entomologist, p. 93. — J. Thomson, Essais, 1860, p. 245.

Je possède une seconde espèce de ce genre dont la patrie m'est inconnue, mais elle doit provenir de la Jamaïque (*).

ELATEROPSIS (1), nouveau genre.

Établi aux dépens de certains Prioniens que Serville avait placés avec ses *Solenoptera* et desquels ils diffèrent notablement. Le *prothorax* n'est pas en carré transverse, mais subtriangulaire, coupé obliquement d'avant en arrière, dilaté et anguleusement épineux aux 2/3 postérieurs avec échancrure en dessous. *Antennes* des ♂ plus longues, presque filiformes, un peu noduleuses, au sommet des articles; celles des ♀ plus courtes, plus larges, plus épaisses, à articles triangulaires. *Élytres* élargies aux épaules, s'atténuant insensiblement jusqu'au sommet de la marge qui présente en cet endroit une épine droite dirigée en arrière. Au delà apparaît un évasement, et l'extrémité est inégalement arrondie, denticulée, ou épineuse; angle sutural avancé et aigu. *Pattes* antérieures des ♂ n'étant pas revêtues de ce poil cotonneux et épais qu'on remarque chez les vrais *Solenoptera*, ne présentant qu'un léger duvet blanc. *Prosternum* autant développé, variant de grandeur suivant les espèces, prolongé en pointe de chaque côté et recevant un sternum de forme conique, dont la pointe s'enchâsse dans l'échancrure angulaire du précédent.

L'aspect de ces insectes rappelle assez bien le genre *Chalcolepidius*, de la famille des *Elatérides*.

Dix espèces de ma collection doivent en faire partie. La *Sol. sulcicollis* (Dej.) Thoms., Essais, p. 306, n. 171, que j'y joins, n'est pas originaire de Cuba, comme l'a indiqué ce dernier auteur; mais elle provient de la Guadeloupe (Pointe-à-Pître), et je donnerai, en note, ci-après une description abrégée de deux nouvelles espèces présumées être de la Jamaïque.

67. Elateropsis lineatus. — Niger, subnitidus; antennis, palpis, pedibusque rufis; capite longitudinaliter sulcato alboque-lineato; thorace

(*) Monodesmus nothus. — Brunneus, leviter pubescens, punctis rotundatis in fundo nitidis impressus; antennis filiformibus, scabrosis, pedibusque pilosulis ferrugineis; prothorace transverso, aspere punctato, spinis lateralibus tribus (spinâ mediâ angustâ, acutâ); elytris ultrà medium paululum latioribus, subparallelis, singulatim rotundatis et tricostatis (costâ externâ obsoletâ, duabus internis elevatis) angulo suturali acuto; corpore infrà brunneo-piceo, segmentis abdominalibus luteis. ♀. — Long. 23 mill., lat. 7 mill. — Jamaïque?

(1) *Elater*, nom d'un genre qui a formé depuis une nombreuse famille de Coléoptères; ὄψις, aspect.

medio sulcato, punctato-rugoso, lateribus ruguloso; margine crenulato, postice acute angulato, dein emarginato, lineis tribus albis, mediâ in basi transversâ; elytris crebre punctatis vel ♀ rugosis, longitudinaliter medio sulcatis, albo bi-lineatis, apice subserratis. — Long. 24-44 mill., lat 8 1/2-16 mill. — Cuba, la Jamaïque et la Guadeloupe.

Prionus lineatus Fab., Syst. El. 2, p. 257, 3. = *Solenoptera lineata* J. Duval, *loc. cit.*, p. 260, pl. 10, f. 2.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille : ceux de la Jamaïque sont bien plus grands, et le ♂ est moins commun.

68. ELATEROPSIS VENUSTUS. — ♂ Alatus, crebre punctatus, niger; palpis, quatuor primis articulis antennarum pedibusque rufis; capite et prothorace tantum antice, lineâ albâ longitudinali signatis; prothorace lateribus posticeque late albo-marginato; singulo elytro lineâ longitudinali mediâ albâ, ad apicem serratis; corpore infrà albo-maculato. — Long. 17 mill., lat. 5 3/4 mill.

Solenoptera venusta Dej. Cat., 3e éd., p. 344. — D. Escher.

Unique. Collection de Dejean, appartenant actuellement à l'auteur.

69. ELATEROPSIS FIMBRIATUS. — ♂ Alatus, elongatus, postice attenuatus, nigro-opacus, crebre punctatus; antennis pedibusque nigro-piceis; capite prothoraceque longitudine sulcatis, hoc in margine laterali suprà et infrà, metathorace et lateribus abdominis albis. — Long. 13 mill., lat. 4 1/2 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Unique. Collection de M. Guérin-Méneville.

70. ELATEROPSIS FULVIPES. — Alatus, velutinus, nigro-opacus, crebre et minute punctatus subcoriaceus; antennis nigro-piceis, prothorace villosulo, lateribus posticis angulato, dein emarginato, medio late sulcato, infra notulâ laterali albâ signato; pedibus rubris; elytris apice serratis. ♀ — Long. 19 mill., lat. 5 1/3 mill. — Cuba.

Solenoptera fulvipes Chev., Rev. zool. par la Soc. Cuvier, 1838, p. 282. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 260.

Unique. Envoyé par M. Felipe Poëy.

71. ELATEROPSIS SERICEIVENTRIS. — ♂ Alatus, angustus, irregulariter punctatus, niger; palpis antennis basi, elytris pedibusque ferrugineis; capite prothoraceque (vage punctato) sulcatis; elytris crebre, fortiter et ruge punctatis, ad imum marginis suturæque unispinosis, serratis; corpore infrà, præsertim in abdomine, lanugine albâ sericeâ induto. — Long. 17 mill., lat. 7 mill. — Cuba.

Unique. Reçu de M. F. Poëy.

72. Elateropsis fuliginosus. — Niger, opacus subnitidus vel testaceus, crebre et rugose (♀) punctatus; palpis, antennis pedibusque rufis; capite sulcato; prothorace medio excavato, lateribus ruguloso, margine crenulato, postice acute angulato, dein valde emarginato; elytris ad apicem marginis uni-spinosis, sed ultrà sub-serratis. — Long. 23-31 mill., lat. 8-11 mill. — Cuba.

Prionus fuliginosus F., Syst. El., 2, 257, 1; Syst. Ent., 160, 2. — Ol., Ent., 4, 66, p. 37-43, pl. 10, fig. 39. = *Solenoptera fuliginosa* J. Duval, *loc. cit.*, p. 259. = *Solenoptera scabrosa* Chevr., Cat. Brit. Mus., p. 53, n° 5. ♀.

D'un noir mat un peu luisant; ponctuation forte, serrée, plus prononcée et fort rugueuse chez la ♀; les antennes, dans ce sexe, ont les articles courts, larges et triangulaires.

73. Elateropsis subpunctatus. — Valde affinis *E. fuliginoso* Fabr. (*Priono*). Niger, nitidus, in ♂ tantum punctulatus, et in ♀ fere impunctatus et minutissime rimosus; palpis, labio, antennis pedibusque rubris; prothorace trisulcato; elytris basi depressis, obsulcatis, ad apicem marginis uni-spinosis, emarginatis sed ultrâ serratis. — Long. 19-25 mill., lat. 7-9 1/2 mill. (*).

D'un noir vernissé brillant. Le ♂ a un pointillé fin et lâche; la ♀, au lieu de points, offre de petites rides crevassées. La forme des deux sexes est plus élancée que dans l'espèce qui précède.

74. Prosternodes cinnamipennis. — Nigro-piceus, nitidus; capite triangulatim et prothorace late sulcatis; his marginibus scabrato, latere

(*) Elateropsis ebeninus. — Elongatus, postice valde attenuatus, nigro-incaustus, nitidus punctulatus; capite longitudine canaliculato, medio sulcato; prothorace lateribus punctulatis postice oblique et acute spinoso, dein emarginato, in medio late canaliculato et punctulato, utrinque elevato et glabro; elytris ad imum marginis uni-spinosis apice serratis. — Long. 26 mill., lat. 9 mill. — Jamaïque.

Cette espèce se classera après l'*E. punctulatus*.

Elateropsis 5-notatus. — Brevis, niger, subnitidus, crebre et ruge punctatus; capite medio sulcato et albo; prothorace transverso, lateribus arcuatis, angulo postico acuto dein emarginato, notulis 5 albis notato, basali magnà depressâ, costulâ centrali abbreviatâ; elytris confertissime punctato-granulosis ad imum marginis uni-spinosis, apice inæqualiter serratis. — Long. 19 mill., lat. 7 mill. — Jamaïque.

Cette espèce viendra se placer à côté de l'*E. lineatus* F.; mais elle est beaucoup plus courte et ramassée qu'aucune autre espèce.

denticulato, bi-spinoso ♀, basique utrinque arcuatim emarginato; elytris cinnamomeis, minute rugulosis, basi et margine infuscatis atque crebre punctatis, apice subintegris. — Long. 84-37 mill., lat. 12 1/2-14 mill.

Solenoptera cinnamipennis Chevr., Rev. zool. par la Soc. Cuvier, 1838, p. 281, ♂ ♀.— J. Duv., *loc. cit.*, p. 259 ♀. = *Prosternodes cinnamipennis* J. Thoms., Ess., 1860, p. 307. ♀

Le ♂ a le prothorax transverse, droit sur le côté, granuleux et denticulé sur son bord, faiblement épineux à chaque extrémité; de l'angle postérieur part une côte arquée, oblique et transverse qui rejoint vers le milieu l'une des deux fortes côtes longitudinales; les cuisses et les jambes antérieures sont fortement scabreuses, denticulées sur la tranche interne et garnies d'un feutre jaune épais. La ♀ a le prothorax un peu oblique sur le côté; chaque angle est terminé par une épine assez développée; leur bordure jusqu'à la côte longitudinale est couverte de fortes aspérités; absence de pubescence aux pattes antérieures; les élytres sont aussi plus larges.

75. Strongylaspis scobinatus. — ♂ Cinnamomeus minute tuberculatus, infrà lanugine prostrata flava tenui tectus; articulis antennarum 1-3, oculis mandibulisque obscuris; pedibus piceis, femoribus latis, planiusculis, punctato-scabrosis, serratulis infrà, tarsis rutilis; prothorace in margine antico pilis aureis obscuroque limbato, lateribus oblique rectis, serratis, versùs angulos posticos acute uni-spinoso, dein late emarginato, in disco plane elevato, ad latera declivo, minute tuberculato, plagis duabus anticis, conicis, transverse positis nitide rugosis; scutello elevato fere rotundato; elytris parallelis, singulatim rotundatis, anguste rufo marginatis, ultrà medium obsoletè bicostatis et bisulcatis, ad basin minute tuberculatis, spinâ suturali brevi. — Long. 31-35 mill., lat. 11 1/2-12 mill. — ♂ Cuba, D. F. Poëy; Mexique, ♀ D. A. Sallé.

Strongylaspis scobinatus Chevr., Cat. Br. Mus., p. 34, n° 1. = J. Thoms., Ess., p. 313 ♀.

Le type communiqué par moi à M. Thomson était une ♀. Le ♂ ne diffère guère de l'autre sexe, si ce n'est que les antennes sont un peu plus allongées, amincies au sommet, et que le dernier article est en pointe; le prothorax est plus élargi en arrière, coupé droit et oblique, muni d'un plus grand nombre de petites dents en avant et terminé en arrière par une longue épine; le bord antérieur, dans les deux sexes, est garni d'un feutre jaune doré et marginé ensuite de brun; son disque est élevé et plan, abaissé sur les côtés; et, avant le milieu, se détachent du fond deux es-

paces de forme conique placés transversalement avec les deux pointes en regard, élevés, rugueux, et d'un roux brillant.

76. Mallodon carptor. — ♂ Affinis *M. maxillosi* F. (*Prioni*), piceum; mandibulis exsertis, validis, in lateribus et infrà latis, planis, marginibus acutis, ad apicem subito recurvis, intùs flavo-barbatis, et a medio ad extremitatem obtuse quadri-dentatis; prothorace transverso, subquadrato, lateribus edentato, rugose fortiterque punctato, versùs angulos posticos oblique et recte protenso, suprà modice convexo, crebre punctulato, plagis duabus anticis glabris subconicis, costis duabus lateralibus; externà oblique abbreviatà, internà perpendiculari integrà; elytris subparallelis, obsoletè tricostatis, spinà suturali parvâ; pedibus remote punctatis, tarsis picco-fulvis. — Long. 59 mill., lat. 19 mill. — Cuba, D. F. Poëy.

La ♀ nous est inconnue.

Serville (Ann. de la Soc. Ent. de Fr.. t. I, p. 176, 1831) ayant pris pour type de son genre le *Prionus maxillosus* F., je ne vois que trois espèces des Antilles, que renferme ma collection, qui doivent y être comprises. Les palpes maxillaires, chez ces insectes, ayant le double de longueur des labiaux, et les quatre articles qui les composent étant filiformes allongés, avec le dernier sillonné et terminé en pointe obtuse, ces caractères ne peuvent convenir au grand nombre d'espèces de l'Amérique équinoxiale, qu'on y a joints; de plus, la forme robuste des mandibules, celle du prosternum et du sternum, feront donner un nouveau nom générique à ces insectes. La femelle du *P. maxillosus* diffère aussi notablement des autres ♀, se rapportant aux espèces déjà signalées.

Notre espèce se distinguera de suite du *Mallodon maxillosum* F., qui n'offre que deux dents internes vers le sommet des mandibules, et dont les deux plaques du prothorax sont ponctuées et déprimées. La troisième espèce est inédite et originaire de l'île Saint-Thomas (*M. Hornebecki* nob.)

77. Stenodontes damicornis. — Castaneo-piceus, nitidus; mandibulis ♂ exsertis, arcuatis, atris, basi fulvo-pilosis intùs bidentatis, ♀ capite sesqui longioribus, fortiùs obtuse bidentatis; capite fortiter punctato, medio canaliculato; thorace inæquali lateribus rugoso, margine crenulato, dentibus duabus posticis; elytris ob-ovalibus, ♀ oblongis, vage et obsoletè punctatis, tricostatis, spinâ suturali brevi. — Long. 71-87 mill., lat. 25-27 mill. — Cuba.

Cerambyx damicornis Lin., Mantissa, 1, 532. = *Prionus damicornis*

F., Syst. El., 2, 263, 23 ♂. = *Stenodontes damicornis* Serv., Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. I, p. 173, 32, 1831. — J. Duval, *loc. cit.*, p. 257.

Je possède une nymphe ♂ prête à se transformer, ainsi que l'enveloppe qui la contenait, et qui est formée de bois agglutiné par la larve. Je les dois à mon ami M. Felipe Poëy. Il m'a rapporté que, dans l'île, cette larve et cette nymphe étaient recherchées par les habitants et servies sur les tables comme étant un mets délicat.

78. ORTHOMEGAS SERICEUS. — ♂ Fulvus, mandibulis porrectis; thorace quadrato, marginato, serrato; elytris parallelis albo-sericeo-variis. ♀ Elongata, brunnea; capite canaliculato, lateribus obliquis, acute 4-spinosis; elytris versùs medium ampliatis et ad apicem leviter attenuatis, conjunctim rotundatis, aculeatis in sutura, undique pube depressa subtili nebulosa flavo-sericea undulose vestitis. — Long. ♂ 66-100 mill., ♀ 49-78 mill.; lat. ♂ 17-29 mill., ♀ 16-22 mill. — Cuba, Saint-Domingue.

Prionus sericeus Ol., Ent., t. IV, 1795, 66, p. 16, pl. 8, fig. 26 ♂. — Pal. Beauv., Ins., p. 226, pl. 35, fig. 2 ♂, fig. 3 (♀?). = *Orthomegas sericeus* Serv., Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 1, 149, 1831. — Lap. de Cast., Hist. nat., 2, p. 401. = *Orthomegas spinicollis* Escher, Cat. Dej., 3e éd., p. 342, p. 342 ♀. — J. Duv., *loc. cit.*, p. 258 ♀.

Palisot de Beauvais raconte, au sujet de cet insecte, un fait que je crois devoir rapporter comme pouvant offrir un moyen de se procurer des espèces ordinairement rares. Seulement je ferai remarquer qu'il décrit comme ♀ un petit individu ♂ ayant la même forme parallèle, mais dont les mandibules et antennes sont plus courtes :

« Je n'ai vu cette espèce qu'une seule fois, et j'en dois la possession à » une sorte de hasard. Lors de l'insurrection des noirs à Saint-Domin- » gue, l'Assemblée coloniale, dont je faisais partie, était en permanence » jour et nuit. Un soir que j'étais de service, les deux insectes repré- » sentés fig. 2 ♂ et fig. 3 ♀ tombèrent dans une lampe de verre qui » éclairait la salle; *ils étaient unis* (1) ; et je ne les ai pas retrouvés » depuis.

» Le même moyen m'a procuré d'autres insectes que je n'eusse jamais » trouvés autrement; car, depuis cette époque, j'eus dans ma chambre, » tous les soirs, un globe de verre dans lequel je plaçais une lumière. »

(1) Il est évident pour moi qu'ici le mot *unis* ne veut pas dire *accouplés*.

Famille des **PARANDRIDES** (1).

79. Parandra cribrata. — Obscure brunnea nitida, suprà ubique punctis grossis sparsisque cribrata; fronte medio, circulariter excavato; mandibulis nigris; antennis obscure brunneis; prothorace transverso brevi; sterno (in medio excepto) grosse punctato; abdomine obsoletè et sparsim punctulato; unguiculis brunneis. — Long. 19 mill., lat. 6 mill. — Cuba. (*Parandra cribrata* Th. (*l. cit.*) p. 87, 17.)

Unique. Collection de M. le comte Mniszeck.

80. Parandra Cubæcola. — Convexa, brunnea nitida, crebre punctata; clypeo modice producto, apice truncato; mandibulis capitis longitudine, nigris intùs quadridentatis; antennis obscure brunneis; oculis nigris; prothorace transversim quadrato, lateribus obliquis, sulcatis, angulis quatuor acutis; corpore infrà (margine antico prothoracis sternoque lævissimis) minute punctato. — Long. 15 mill., lat. 4 1/2 mill. — Cuba (Havane), D. F. Poëy.

Je n'ai pu rapporter cette espèce à la précédente, à laquelle M. Thomson assigne les caractères suivants qui ne se retrouvent pas dans la nôtre : « front circulairement excavé au milieu, mandibules sillonnées en dessus » jusque vers leur extrémité (elles ne le sont que sur la déclivité interne); » angles antérieurs du prothorax arrondis (les quatre angles sont rectan- » gulaires et aigus). »

Cette espèce, moins sa convexité, a la forme de la *Parandra lævis* Lat. (Genera, t. III, p. 28), qui a été confondue par le célèbre entomologiste français et par M. Thomson avec la *P. brunnea* Fab. D'abord la patrie de la *lævis* n'est pas l'Amérique du Nord, mais bien Saint-Domingue. Le type même de Latreille, que je possède, est plan, a un chaperon avancé, droit, échancré en avant; la ponctuation en dessus est moins forte et moins serrée, chez la ♀ surtout, que sur les trois espèces citées ci-dessus.

(1) J. Thomson, Musée scientifique, 1860, p. 73.

CÉRAMBYCIDES.

LISTE DES GENRES ET ESPÈCES D'APRÈS L'ORDRE MÉTHODIQUE.

LAMIITES.

Page

1. *Steirastoma Pocyi* Chevr. 246
2. *Psopharochus circumflexus* J. Duv. 247
3. *Lagocheirus araneiformis* Linn. 247
4. *Leptostylus argentatus* J. Duv. 247
5. *Leptostylus calcarius* Chv. 248
6. *Leptostylus transversatus* J. Duv. 248
7. *Leptostylys sagittatus* J. D. 248
8. *Leptostylus dealbatus* J. D. 248
9. *Alcidion scurra* Chevr. 249
10. *Exocentrus biustus* Lac. 249
11. *Probatius umbraticus* J. D. 249
12. *Ecyrus annulatus* Chevr. 250
13. *Calocosmus nuptus* Chevr. 251
14. — *venustus* Chev. 251
15. — *speciosus* Chev. 252
16. — *dimidiatus* Ch. 252
17. — *nigripennis* Ch. 252
18. *Ataxia spinipennis* Chevr. 252
19. *Lypsimena fuscata* Lec. 253
20. *Desmiphora lanata* Chevr. 253
21. *Estola pilosula* Chevr. 254
22. — *rubiginosa* Chevr. 254
23. *Phidola maculicornis* Chev. 254
24. — *lanuginosa* Chevr. 255
25. *Ptychodes* 3 *lineatus* Linn. 255
26. *Euthuorus grandis* Chevr. 255
27. — *filum* J. Duv. 256
28. *Methia pusilla* New. 256

CERAMBYCITES.

Page

29. *Pœciloderma lepturoides* J. Duv. 256
30. *Molorchus sanguinicollis* Ol. 257
31. *Callichroma columbina* Gn. 257
32. *Callichroma leucodactyla* Chevr. 257
33. *Odontocera brachyptera* C. 258
34. *Elaphidion irroratum* Lin. 258
35. — *bidens* F. 258
36. *Elaphidion* 4 *tuberculatum* Chevr. 259
37. *Elaphidion albosignatum* Chevr. 259
38. *Elaphidion tomentosum* C. 260
39. — *pruinosum* Ch. 260
40. — *lanatum* Chev. 260
41. — *signaticolle* C. 261
42. — *guttiventre* Ch. 261
43. — *cinereum* Oliv. 261
44. — *parallellum* N. 262
45. *Trichrous divisus* Chevr. 262
46. *Trichrous dimidiatipennis* Chevr. 262
47. *Trichrous pilipennnis* Ch. 262
48. *Lampromerus pilicornis* F. 263
49. — ? *attenuatus* C. 263
50. *Cyllene difficilis* Chevr. 263
51. *Neoclytus devastator* Lap. et Gory. 263
52. *Neoclytus Chevrolati* Lap. et Gory. 264
53. *Tillomorpha nivicincta* C. 264

54. *Achryson Surinamense* Lin. 264
55. *Heterops Lasnieri* Chevr. 264
56. — *dimidiatus* Chev. 264
57. *Stromatium unicolor* Oliv. 265
58. *Eburia 8-maculata* Chevr. 265
59. — *4-geminata* Say. 265
60. — *Duvalii* Chevr. 266
61. *Cœleburia pulverea* Chevr. 266
62. — *consobrina* J. D. 267
63. *Eburodacrys Havanensis* C. 267
64. *Chlorida festiva* Lin. 267
65. *Nephalius Poeyi* Guér.-M. 268

PRIONITES.

66. *Monodesmus callidioides* S. 268
67. *Elateropsis lineatus* F. 270
68. *Elateropsis venustus* Ch. 270
69. — *fimbriatus* Ch. 270
70. — *fulvipes* Chev. 270
71. — *sericeiventris* C. 270
72. — *fuliginosus* F. 271
73. — *subpunctatus* C. 271
74. *Prosternodes cinnamipennis* Chevr. 271
75. *Strongylaspis scobinatus.* 272
76. *Mallodon carptor* Chevr. 273
77. *Stenodontes damicornis* L. 273
78. *Orthomegas sericeus* Oliv. 274

PARANDRIDES.

79. *Parandra cribrata* Thoms. 275
80. — *cubæcola* Chev. 275

MONODESMUS *nothus.* 269
ELATEROPSIS *ebeninus.* 271
— *5-notatus.* 271

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

Familles, Tribus, Genres et Espèces de CÉRAMBICYDES et de PARANDRIDES.

A.

ACHRYSON *Surinamense*. Page 264
albosignatum ELAPHIDION. 259
ALCIDION *scurra*. 249
annulatus ECYRUS. 250
araneiformis LAGOCHEIRUS. 247
argentatus LEPTOSTITUS. 247
ATAXIA *spinipennis*. 252
attenuatus LAMPROMERUS. 263

B.

bidens ELAPHIDION. 258
biustus EXOCENTRUS. 249
brachyptera ODONTOCERA. 258

C.

calcarius LEPTOSTYLUS. 248
CALLICHROMA *colombina*. 257
— *leucodactyla*. 257
callidioïdes MONODESMUS. 268
CALOCOSMUS. 250
CALOCOSMUS *dimidiatus*. 252
— *nigripennis*. 252
— *nuptus*. 251
— *speciosus*. 252
— *venustus*. 251
carptor MALLODON. 273
CERAMBYCIDES. 245-256
CERAMBYCITES. 256
CHLORIDA *festiva*. 267
cinerum ELAPHIDION. 261
cinnamipennis PROSTERNODES. 271
Chevrolati NEOCLYTUS. 264
circumflexus PSOPHAROCHUS. 247
COELEBURIA *consobrina*. 267
— *pulverea*. 266
columbina COELEBURIA. 257
cribrata PARANDRA. 275
cubæcola id. 275
CYLLENE *difficilis*. 263

D.

damicornis STENODONTES. 273
dealbatus LEPTOSTYLUS. 248
DESMIPHORA *lanata*. 253
devastator NEOCLYTUS. 263
difficilis CYLLENE. 263
dimidiatipennis TRICHROUS. 262
dimidiatus CALOCOSMUS. 252
dimidiatus HETOROPS. 264
divisus TRICHROUS. 262
Duvalii EBURIA. 266

E.

EBURIA *Duvalii*. 266
— 8-*maculata*. 265
— 4-*geminata*. 265
EBURODACRYS *Havanensis*. 267
ELATEROPSIS *fimbriatus*. 270
— *fuliginosus*. 271
— *fulvipes*. 270
— *lineatus*. 269
— *sericeiventris*. 270
— *subpunctatus*. 271

ELATEROPSIS *venustus.* 270
ECYRUS *annulatus.* 250
ELAPHIDION *albosignatum.* 259
— *bidens.* 258
— *cinereum.* 261
— *guttiventre.* 261
— *irroratum.* 258
— *lanatum.* 260
— *parallelum.* 262
— *pruinosum.* 260
— *4-tuberculatum.* 259
— *signaticolle.* 261
— *tomentosum.* 260
ESTOTA *pilosula.* 254
— *rubiginosa.* 254
EUTHUORUS *grandis.* 255
— *filum.* 256
EXOCENTRUS *biustus.* 249

F.

festiva CHLORIDA. 267
filum EUTHUORUS. 256
fimbriatus ELATEROPSIS. 270
fulvipes, id. 270
fuliginosus, id. 271
fuscata LYPSIMENA. 253

G.

grandis EUTHUORUS. 255
guttiventre ELAPHIDION. 261

H.

Havanensis EBURODACRYS. 267
HETEROPS *dimidiatus.* 264
— *Lasnieri.* 264

I.

irroratum ELAPHIDION. 258

J.

jaspideus Dej. PROBATIUS. 250

L.

LAGOCHEIRUS *araneiformis.* 247
LAMIITES. 246
LAMPROMERUS *attenuatus.* 263
— *pilicornis.* 263
lanata DESMIPHORA. 253
lanatum ELAPHIDION. 260
lanuginosa PHIDOLA. 255
Lasnieri HETEROPS. 264
LEPTOSTYLUS *argentatus.* 247
— *calcarius.* 248
— *dealbatus.* 248
— *sagittatus.* 248
— *transversatus.* 248
lepturoïdes POECILODERMA. 256
leucodactyla CALLICHROMA. 257
lineatus ELATEROPSIS. 270
LYPSIMENA *fuscata.* 253

M.

maculicornis PHIDOLA. 254
MALLODON *carptor.* 273
METHIA *pusilla.* 256
MOLORCHUS *sanguinicollis.* 257
MONODESMUS *callidioïdes.* 268

N.

NEPHALIUS *Poeyi.* 268
NEOCLYTUS *Chevrolati.* 264
— *devastator.* 263
nigripennis CALOCOSMUS. 252
nivicincta TILLOMORPHA. 264
nuptus CALOCOSMUS. 251

O.

ODONTOCERA *brachyptera* 258
octo-maculata EBURIA. 265
ORTHOMEGAS *sericeus.* 274

P.

PARANDRA *cribrata.* 275
— *Cubæcula.* 275

PARANDRIDES. 275
parallelum ELAPHIDION. 262
PHIDOLA *lanuginosa.* 255
— *maculicornis.* 254
pilicornis LAMPROMERUS. 263
pilipennis TRICHROUS. 262
pilosula ESTOLA. 254
POECILODERMA *lepturoides.* 256
Poeyi NEPHALIUS. 268
Poeyi STEIRASTONIA. 246
PRIONITES. 268
PROBATIUS *umbraticus.* 249
PROSTERNODES *cinnamipennis.* 271
pruinosum ELAPHIDION. 260
PSOPHAROCHUS *circumflexus.* 247
pulverea COELEBURIA. 266
pusilla METHIA. 256
PTYCHODES *trilineatus.* 255

Q.

quadrigeminata EBURIA. 265
quadrituberculatum ELAPHIDION. 259

R.

rubiginosa ESTOTA. 254
rufescens NEOCLYTUS. 263

S.

sagittarius LEPTOSTYLUS. 248
sanguinicollis MOLORCHUS. 257
scobinatus STRONGYLASPIS. 272
STRONGILASPIS *scobinatus.* 272
scurra ALCIDION. 249
sericeiventris ELATEROPSIS. 270
sericeus ORTHOMEGAS. 274
signaticolle ELAPHIDION. 251
speciosus CALOCOSMUS. 252
spinipennis ATAXIA. 252
STEIRASTOMA *Poeyi.* 246
STENODONTES *damicornis.* 273
STROMATIUM *unicolor.* 265
subpunctatus ELATEROPSIS. 271
Surinamense ACHRYSON. 264

T.

Thia pusilla. 256
TILLOMORPHA *nivicincta.* 264
tomentosum ELAPHIDION. 260
transversatus LEPTOSTYLUS. 248
TRICHROUS *dimidiatipennis.* 262
— *divisus.* 262
— *pilipennis.* 262
trilinealus PTYCHODES. 255

U.

unicolor STROMATIUM. 265
umbraticus PROBATIUS. 249

V.

venustus CALOCOSMUS. 251
venustus ELATEROPSIS. 270

ELATEROPSIS *ebeninus.* 271
— 5-*notatus.* 271
MONODESMUS *nothus.* 269

OBSERVATIONS

SUR LES GENRES CHOLEVA, CATOPS ET CATOPSIMORPHUS

ET

REMARQUES SUR LE NOUVEAU CATALOGUE DE M. SCHAUM

SUIVIES DE LA DESCRIPTION DE

DEUX NOUVEAUX GENRES ET DE QUATRE NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. Félicien de SAULCY.

(Séance du 14 Mai 1862.)

Je crois que, dans la difficile question de l'établissement des genres, on devrait avoir des idées un peu plus philosophiques que celles généralement admises. Philosophiques, je l'entends ainsi : dans la création, il n'y a, d'une manière absolue, que des espèces. Les naturalistes, afin de classer les divers produits de la nature, ont dû établir dans les trois règnes des Ordres, des Familles, des Tribus et des Genres. Pour cette dernière coupe, on doit, ce me semble, tout en respectant les bases adoptées généralement, avoir égard, dans les cas douteux, bien plus au faciès, aux caractères généraux et au genre de vie qu'à divers caractères minimes, à peu près, pour ne pas dire tout à fait, invisibles : le microscope n'a-t-il pas ses illusions ? Je viens aux insectes que j'ai pris pour sujet de ma note.

Les uns confondent les *Choleva* et les *Catops* en un seul genre sous le premier nom ; d'autres les séparent de diverses manières. Dans la famille des *Silphidæ*, il y a de telles variations de types dans chaque genre quant aux tarses et au mésosternum, que dans certains genres, tels que *Catops*, *Colon*, *Colenis*, *Leiodes* et *Agathidium*, on pourrait établir de nouvelles coupes, ce que je suis loin de proposer. Il faut donc, je pense, constituer le genre *Choleva* seulement avec la première section de ce genre tel que le comprennent MM. Fairmaire et Laboulbène dans leur *Faune française*, cela à cause de la grande différence de faciès, d'allures et de genre de vie,

ainsi que des trochanters postérieurs des ♂. C'est la section de la *Choleva Cisteloides*. On doit rejeter, selon moi, dans le genre *Catops*, comme simple section, les espèces que M. Schaum en a distraites dans son catalogue pour les réunir aux *Choleva*, car une telle réunion ne peut se soutenir raisonnablement. Rejetons donc aussi dans les *Catops* le genre *Ptomaphagus* adopté par les auteurs anglais, mais généralement repoussé avec raison.

Ceci posé, je ferai remarquer que tous les *Catops* ont une consistance des téguments très solide ; les élytres sont dures et assez épaisses, et toute la surface supérieure du corps est recouverte d'une pubescence fine, courte, serrée, à reflets soyeux.

Les *Catopsimorphus*, au contraire, présentent une consistance bien plus molle ; leur pubescence, plus longue et moins dense, a moins de reflet. Ils ne sont pas mats, mais brillants. La vie, qui se passe chez les *Catops* dans le bois pourri, les feuilles mortes, les substances animales ou végétales en putréfaction, se restreint chez les *Catopsimorphus* aux fourmilières.

Ce genre, établi par M. le docteur Aubé en 1850, diffère, disent les auteurs (Aubé, Lacordaire, Fairmaire et Laboulbène), des *Catops* par son labre fortement échancré, muni d'une bordure membraneuse bilobée, et par ses antennes plus courtes, plus robustes, à articles serrés les uns contre les autres et comprimés, le huitième pas plus étroit et à peine plus court que les septième et neuvième. M. Jacquelin Duval a déjà fait justice du premier caractère dans son *Genera*, I, 106, démontrant avec raison que le labre est identique dans les deux genres, ce que du reste M. le docteur Aubé, contredisant ainsi son texte, avait figuré dans son dessin. Je vais parler maintenant des antennes. Mais, auparavant, est-ce à dire que je propose la destruction de ce genre ? Non. J'essaierai de le baser sur quelques autres caractères, afin de ne pas augmenter le genre *Catops* déjà assez nombreux. Si les entomologistes me donnent tort et sont d'un avis opposé, rien de plus facile pour eux que d'annuler le genre *Catopsimorphus*. Moi, je ne prendrai pas cette responsabilité. Revenant donc aux antennes, je vois ceci :

Le *C. Marqueti* a des antennes tellement courtes, larges, aplaties, et à articles tellement serrés les uns contre les autres, qu'il est difficile de les distinguer. Le dernier est presque aussi long que le reste de l'antenne.

Les *C. pilosus* et *Fairmairei* ont leurs antennes deux fois plus longues que celles de l'espèce précédente, comprimées mais bien moins plates, à articles très distincts, quoique serrés les uns contre les autres. Le dernier est seulement à peu près de la longueur des trois précédents.

M. Peyron a décrit (Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, 716), sous le nom de *Cho-*

leva formicetorum, un véritable *Catopsimorphus* dont les antennes, graduellement en massue, n'ont pas les articles serrés les uns contre les autres : le huitième est aussi large mais un peu plus court que les septième et neuvième. Comment donc M. Peyron, qui décrit si bien les caractères sexuels de cette espèce, a-t-il pu avoir l'idée de la placer à côté du *Catops Alpinus*, et comment M. Schaum, dans son catalogue, répète-t-il cette erreur ? Il faut qu'il n'ait pas lu la description.

Je décris plus bas le *C. Josephinæ* dont les antennes sont assez voisines pour la forme de celles du *Catops fuscus*. Elles ne sont ni comprimées ni serrées, et le huitième article est plus étroit et un peu plus court que les septième et neuvième.

Cela n'amène-t-il pas par une transition parfaite aux *Catops ?*

Avant d'aller plus loin, je dois dire que je ne connais pas les *C. Orientalis* et *Dalmatinus*, mais l'on sait que leurs antennes sont voisines de celles du *pilosus*. D'ailleurs, pour mon travail, je puis me restreindre aux espèces françaises.

De l'examen que je viens de faire, il résulte, si l'on ne considère que les antennes, que l'on a trois partis à prendre :

1° Ou détruire le genre en le réunissant aux *Catops* ;

2° Ou le constituer au contraire sur de meilleures bases ;

3° Ou en faire trois genres distincts : un pour le *Marqueti*, un pour le *pilosus*, le *Fairmairei* et autres espèces à antennes identiques, et un pour le *formicetorum* et le *Josephinæ* ; peut-être même réunir ces deux derniers aux *Catops*.

En histoire naturelle, les partis extrêmes et les idées absolues sont mauvais.

Le premier et le troisième parti sont également à rejeter, et je propose formellement le second. Il me reste à démontrer qu'il y a des caractères faciles à voir et que je crois bons.

D'abord, la forme moins bombée, la consistance plus molle que celle des *Catops*, la pubescence plus rare et plus longue, la couleur très brillante, tandis que l'autre genre est mat ; ensuite les caractères sexuels des ♂, qui nous présentent en première ligne des tarses antérieurs très faiblement ou nullement dilatés (ceux des *Catops* le sont beaucoup), des tarses intermédiaires simples, des tibias intermédiaires courbés, et, selon M. Rouget, pour le *pilosus*, une épine aux trochanters intermédiaires et une autre épine au milieu du bord postérieur du troisième segment abdominal. Ces deux derniers caractères n'ont pas été signalés dans les autres espèces ; est-ce faute de les avoir étudiés ?

J'appelle sur ce point l'attention de mes collègues.

J'ajouterai en passant que dans les genres *Choleva*, *Catops*, *Catopsi-*

morphus et *Colon*, le mâle présente toujours à l'extrémité de l'abdomen un petit segment supplémentaire.

Il doit en être probablement de même chez les *Adelops* et *Leptinus*.

Le genre *Catopsimorphus* se compose donc aujourd'hui, pour la Faune française, de cinq espèces :

Pilosus Mulsant (*arenarius* Hampe) ; *Marqueti* Fairmaire ; *Fairmairei* Delarouzée ; *Formicetorum* Peyron et *Josephinæ* Saulcy.

Dans la dernière et récente édition du catalogue de M. Schaum, outre la façon défectueuse dont les genres *Choleva* et *Catops* sont constitués, j'ai remarqué avec étonnement que, malgré les travaux du savant M. Jacquelin Duval, confirmés par notre collègue M. Fauvel, le genre *Comazus* Fairmaire et Laboulbène était maintenu comme différent du genre *Calyptomerus* Redtenbacher.

De même, le genre *Pylades* Fairmaire, que son auteur a déclaré lui-même depuis longtemps devoir être réuni au genre *Leptomastax* Pirazzoli, figure toujours dans ce catalogue.

La famille des *Trichopterygidæ* a subi une heureuse métamorphose. Sans doute, sous l'inspiration du savant M. Matthews, de nouveaux genres ont été établis. Je les approuve complétement, attendant avec impatience la belle monographie que publiera l'auteur anglais, et qui sera si utile aux entomologistes. Seulement, puisque nouveaux genres il y a, comment se fait-il que, dans le catalogue de M. Schaum, le genre *Ptinella* n'ait pas été accompagné du nom de M. Motschoulsky, son auteur, et qu'on ait substitué à ce dernier celui de M. Matthews ? L'auteur anglais, j'en suis certain, n'a pas trempé dans ce procédé de justice distributive, qui constitue une attaque directe à la propriété.

Et, toujours au sujet des *Trichopterygidæ*, pourquoi dans le genre *Ptinella* comprend-on des espèces aveugles avec des espèces pourvues d'yeux ? Se rejettera-t-on, pour défendre un pareil fait, sur la petitesse de la taille ? La bonne justice s'applique indistinctement aux petits et aux grands.

Ou bien réunissez les *Anophthalmus* aux *Trechus*, les *Anillus* aux *Bembidium*, etc., ou bien faites un genre à part ; la cécité est, ce me semble, un caractère passablement générique !

Je propose donc formellement, pour ce nouveau genre d'insectes aveugles, le nom de *Matthewsia*.

Quant aux *Ptinella* proprement dites, celles sans ailes ne doivent, à mon avis, que constituer une simple section dans le même genre que les ailées.

Familia CARABIDÆ. — Tribus SCARITII.

REICHEIA Saulcy.

Novum genus Dyschirio simillimum, at capitis structura distinctum. Notis reliquis omninò ad Dyschirium convenit. Mandibulæ paulo majores. Antennæ : art. 2 primis inter se æqualibus, latitudine ter longioribus ; tertio præcedente plus ter breviore, atque bis angustiore, minimo, quadrato ; quarto vix tertio latiore nec longiore ; 5-10 sensim paulo crescentibus, quadratis ; ultimo ovato, obtuso, præcedente vix latiore et sesqui longiore. Palpi orisque partes ut in Dyschirio. Labrum breve, trilobum. Clypeus sinuatus atque prominulus. Frons lævis, sulcis duobus longitudinalibus anterius convergentibus utrinque, notata, sulco transversali nullo. Depressio inter frontem clypeique marginem rugosa. Spatium ovatum, sat magnum, prominulum, in loco oculi Dyschiriorum situm, antennæ insertionem attingens. Ad tertiam partem anteriorem hujus spatii, sulcus obliquus obsoletus descendit de sulco longitudinali frontis, spatium ovatum inæqualiter dividit, infràque pergit anteriùs. Suprà, locus conjunctionis sulcorum sulculis obsoletioribus etiam subdivisus est. Oculi minimi, vix perspicui, visu difficillimi, in sulco obliquo descendente, apud antennarum insertionem, multo anteriùs quàm in Dyschirio siti sunt. Primo visu Reicheia cæca videtur.

Je dédie ce genre remarquable à notre cher maître et collègue M. Reiche, une des lumières de l'Entomologie. Je le prie d'accepter cette dédicace comme une bien faible marque de ma reconnaissance pour la peine avec laquelle il a dirigé mes débuts entomologiques, et l'amitié et la bienveillance qu'il ne cesse de me témoigner.

REICHEIA LUCIFUGA Saulcy. (Pl. 8, fig. 5-5 *a*.) — Long. 1 1/2 mill. — *Testacea, capite thoraceque lævigatis, illo sat magno, hoc quadrato, paralelo, fortius sulcato ; elytris fortiter punctato-striatis, latitudine bis longioribus, lateribus minùs rotundatis. — Habitat montes Alberas propè Caucoliberim, in ripis torrentum.*

Testacée ; tête assez grande, ovale ; front grand, lisse, limité de chaque côté par un sillon longitudinal ; ces sillons se réunissent entre l'insertion des antennes en courbe très prononcée. Parties de la bouche comme chez les *Dyschirius*. Labre court, trilobé. Épistome échancré, relevé. Dépres-

sion entre le front et l'épistome rugueuse. Mandibules un peu plus grandes que chez les *Dyschirius*. Antennes aux deux premiers articles longs ; le troisième trois fois plus petit que le deuxième, carré, ainsi que les suivants qui grossissent insensiblement ; le dernier ovale obtus, à peine plus large et de moitié plus long que le précédent.

A l'endroit où sont situés les yeux chez les *Dyschirius* se trouve un espace ovale, assez grand, proéminent, atteignant en avant le point d'insertion antennaire. Au bord supérieur de cet espace, vers son tiers antérieur, un sillon oblique obsolète, assez large, mais se rétrécissant bientôt, part du sillon longitudinal du front, divise en deux parties inégales l'espace ovale, et se dirige en avant en descendant. L'endroit un peu déprimé, résultant, au bord supérieur, de la jonction des deux sillons, est subdivisé lui-même en trois petits espaces lisses par de très petits sillons très obsolètes. Yeux très petits, à peine et très difficilement visibles, placés dans le sillon oblique, assez bas, tout près de l'insertion des antennes, beaucoup plus en avant que chez les *Dyschirius*. Corselet plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, lisse ; une forte strie longitudinale naissant en avant dans un sillon arqué et se terminant en arrière un peu avant la base; disque présentant sous un certain jour de très faibles impressions obsolètes; bord antérieur presque droit; angles antérieurs obtus, côtés droits, parallèles ; angles postérieurs fortement arrondis avec le bord postérieur. Écusson comme chez les *Dyschirius*, entouré par un renflement de l'élytre sur lequel, de chaque côté, se trouve un point très gros. Élytres à huit stries ponctuées, bien marquées, y compris la suturale qui rejoint la suture vers les deux tiers postérieurs, et la marginale qui se termine à l'épaule. Toutes les stries s'effacent à l'extrémité. Les côtés des élytres sont légèrement arrondis, presque parallèles. Leur longueur est double de leur largeur.

Jambes comme chez les *Dyschirius*, premier article des tarses postérieurs légèrement plus long ; dents des jambes antérieures aiguës.

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire de cet insecte dans les Albères, le 17 mars, au bord du torrent du *Ravanet*, près Collioure, sous un petit tas de détritus laissés par l'eau au pied d'une grande roche.

La démarche de la *Reicheia lucifuga* est peu vive.

Familia SILPHIDÆ. — Tribus SILPHII.

CATOPSIMORPHUS JOSEPHINÆ Saulcy. (Pl. 8, fig. 4-4 *a*.) — Long. 3 mill. — *Ovato-oblongus, niger, nitidus, parcè fortiùsque punctatus, fusco pubes-*

cens, palpis, antennis filiformibus pedibusque brunneis, elytris testaceis, apice nigris, nitidis, substriatis. — Habitat sub lapidibus cum Attis, in montibus Alberas, propè Portum-Veneris.

Ovale oblong, noir, brillant ; antennes d'un brun noir, filiformes, plus longues que la tête et le corselet réunis, insensiblement épaissies au sommet, non comprimées, à articles non serrés, les premiers allongés, les avant-derniers presque carrés ; huitième carré plus étroit et un peu plus court que les contigus ; onzième de la longueur des deux précédents, obliquement acuminé. Ces antennes rappellent celles du *Catops fuscus*. Palpes bruns. Tête grande, noire, lisse ; une faible impression au milieu du front. Corselet noir, court, deux fois plus large que long, bien plus rétréci en avant qu'en arrière ; la plus grande largeur aux deux tiers postérieurs ; bord antérieur droit, angles antérieurs très obtus et arrondis, côtés droits jusqu'à la plus grande largeur, et depuis ce point fortement arrondis jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus ; base bisinuée ; surface luisante, à ponctuation rare et fine, devenant forte et dense aux angles postérieurs vers lesquels se trouve une grande impression assez marquée ; pubescence fauve et peu serrée. Écusson en triangle allongé, noir, densément ponctué. Élytres testacées, luisantes, presque parallèles, à stries obsolètes assez senties ; extrémité noire ; chaque élytre arrondie séparément au sommet ; ponctuation très forte et peu serrée ; pubescence fauve, peu serrée et couchée ; çà et là, de grands poils jaunes, droits. Abdomen, parties inférieures et cuisses noires. Jambes et tarses bruns.

♀, tarses simples, jambes intermédiaires droites.

Quoique n'ayant pas vu le ♂, je n'hésite pas à décrire avec certitude cette espèce dans le genre *Catopsimorphus* et non dans le genre *Catops*, malgré la forme de ses antennes. Je fonde mon opinion sur le faciès général, la couleur brillante, la consistance molle, la pubescence écartée, etc., qui se rapportent complétement aux *Catopsimorphus*. Le genre de vie est identique, et je ne doute pas que plus tard l'examen du ♂ viendra complétement justifier mon opinion.

Je n'ai trouvé qu'une seule ♀ de ce rarissime insecte, le 19 mars, sur le versant méridional du col de *Las Portas*, près Port-Vendres, sous une pierre, avec des fourmis du genre *Atta*, de la même espèce avec laquelle se trouvent les *Catopsimorphus Marqueti* et *Fairmairei*.

Je le dédie à ma femme comme témoignage d'affection et de reconnaissance pour le zèle avec lequel elle prend part toujours si obligeamment à mes chasses entomologiques : ma collection lui doit plusieurs espèces rares.

Dans la notice que j'ai donnée plus haut, les Entomologistes pourront

trouver les caractères qui, selon moi, doivent constituer le genre *Catopsimorphus* ; je juge donc inutile de les reproduire ici à propos de l'espèce décrite ci-dessus.

Familia PSELAPHIDÆ. — Tribus CLAVIGERII.

CLAVIGER POUZAUI Saulcy. (Pl. 8, fig. 2.) — Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — *Testaceus.—C. testaceo primo visu similis, at notis maximis distinctus.— Corporis statura paulo angustior. —Caput paulo longius et angustius, lateribus minus rotundatis. — Thorax paulo longior, antrorsumque magis angustatus. — Antennæ longiores : art. 1° obtecto ; 2° parvo, globulari ; 3°, 4°, 5° que inter se latitudine æqualibus ; 2° bis latioribus, at inter se longitudine differentibus ; 3° latitudine sesqui longiore ; 4° præcedenti simillimo ; 5° breviore, quadrato ; 6° præcedentibus bis latiore, subcylindrico, truncato, 4^{m}, 5^{m} que longitudine non superante. — Foveola abdominalis bis angustior, internè punctata. — Pubes : capitis thoracisque similis ; elytrorum densior ac subtilior ; abdominis densior. — Fasciæ pilorum in angulis elytrorum paulo breviores. — Reliquiæ corporis partes ut in C. testaceo. — Mas eisdem notis insignis, at dente tibiali acutiore calcaratus.*

C. longicorni valdè distinctus corporis staturâ minore et perangustiore, antennis multò brevioribus alioque modo structis, atque foveolâ abdominis longitudinali. — Habitat montes Alberas ad Caucoliberim et Portum-Veneris, sub lapidibus cum Formicâ flavâ.

Cette espèce nouvelle si remarquable enrichit la Faune française et européenne d'une troisième espèce dans un genre peu nombreux et singulièrement organisé.

Le *Claviger Pouzaui* est testacé, assez semblable à première vue au *testaceus* (Pl. 8, fig. 1), quoique un peu plus étroit ; mais il en diffère par les points suivants :

Tête à proportion un peu plus longue et plus étroite, à côtés moins arrondis ;

Corselet un peu plus long et plus rétréci en avant ;

Antennes bien plus longues ; premier article caché ; deuxième petit, globuleux ; les trois suivants deux fois plus larges que le deuxième, de même largeur entre eux, mais de longueur différente ; troisième de moitié plus long que large ; quatrième tout à fait semblable au troisième ; cinquième plus court, carré ; sixième subcylindrique, tronqué à l'extrémité, aussi long que les quatrième et cinquième réunis, deux fois plus large que le précédent.

Fossette abdomidale deux fois plus étroite que celle du *testaceus*, longitudinale; espace convexe situé au fond, entre les deux sillons, visiblement ponctué, tandis qu'il est lisse dans le *testaceus*.

La pubescence, semblable à celle du *testaceus* quant à la tête et au corselet, est plus dense sur l'abdomen et les élytres, et plus fine sur ces dernières qui offrent en outre à leur angle apical externe des touffes de poils un peu plus courtes.

Les parties du corps passées sous silence ressemblent complétement à celles du *testaceus*.

Le ♂ offre les mêmes caractères sexuels; seulement la dent tibiale est plus aiguë.

Cette espèce diffère au premier coup d'œil du *longicornis* (Pl. 8, fig. 3) par sa taille plus petite et bien plus étroite, ses antennes bien plus courtes et différemment proportionnées, et par sa fossette de l'abdomen longitudinale et non transversale.

Je dédie cette magnifique espèce à M. Pouzau, commandant de place à Collioure. L'entomologie française lui doit de précieuses découvertes, entre autres celle du *Paussus Favieri*, qu'il a trouvé le premier en France. C'est encore lui qui a découvert le *Claviger* que je décris ici, dans diverses localités arides des environs de Collioure, sous des pierres, avec la *Formica flava*. Je l'ai repris moi-même, le 19 mars, dans les mêmes conditions, sur le versant méridional du col de *Las Portas*, près Port-Vendres. Puisse cette description parvenir au brave commandant comme une faible marque de mon estime, de mon amitié et de ma reconnaissance, pour l'obligeance infatigable avec laquelle il a guidé mes chasses entomologiques dans les Albères !

Familia STAPHYLINIDÆ.

Tribus ALEOCHARA — Subtribus GENUINI.

KRAATZIA, Saulcy.

Novum genus Homalotæ affine, notis tamen magni momenti distinctum. — Caput ut in Homalotâ. Palpi maxillares art. 3° validio, obconico; 4° minimo, subulato. — Antennæ art. duobus primis inter se longitudine æqualibus; 3° præcedente tertiâ parte longiore; 4° hoc dimidio breviore; 4-10 ejusdem longitudinis, at sensim latitudine crescentibus, quo fit ut quartus elongatus, decimus autem quadratus sit. — Labrum emarginatum, bilo-

bum. — Clypeus emarginatus. — Oculi reniformes, mediocres, non prominuli. — Thorax brevis, transversus. — Scutellum parvum, triangulare. — Elytra brevia, truncata, angulis apicalibus externis rotundata. — Abdomen, femora, tibiæ anticæ intermediæque ut in Homalotâ. — Tibiæ posticæ elongatæ, extus paululum incurvæ. — Tarsi : antici 4 articulati ; art. 1° brevi ; 2°, 3° que inter se longitudine æqualibus, 1° ter separatim longioribus ; 4° elongato, longitudine ; 2^m^, 3^m^ æquante. — Intermedii elongati ; art. 1° brevi ; 2° hoc ter longiore ; 3°, 4° que inter se longitudine æqualibus, præcedente paululum separatim brevioribus ; 5° præcedente plus sesqui longiore. — Postici valdè elongati : art. 1° sat brevi ; 2° præcedente bis longiore ; 3°, 4° que huic separatim æqualibus ; 5° præcedente tertiâ parte longiore. — Oris partes mihi invisæ.

Je dédie ce genre si remarquable, surtout par la forme de ses tarses, à l'auteur célèbre auquel l'entomologie doit de si bons travaux.

KRAATZIA ATTOPHILA, Saulcy. (Pl. 8, fig. 6, 6 *a* antenne, 6 *b* jambe postérieure.) — Long. 2 mill. 2/3. — *Nigra, nitida, palpis, antennis, pedibus, elytris anoque fusco-testaceis, parum densè punctata griseoque pubescens. Caput ferè lævigatum. Thorax subtiliter sparsis punctis notatus, capitis longitudine, hâc bis latior, postice ab angulis anticis angustatus, angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, in medio baseos impressione tenuissimâ notatus. Scutellum nigrum. Elytra thorace latiora eoque vix longiora, brunnea, punctis majoribus notata, basi, humeris, margine laterali posticoque infuscatis. Abdomen nigrum, basin versùs, paulo dilutius, ano fusco-testaceo, supra parum convexum, sparsis punctis impressum.*

Mas 7° abdominis superiore segmento in medio leviter emarginato, margine posteriore utrinque parum prominente distinctus. — Habitat montes Alberas propè Portum Veneris, sub lapidibus cum Attâ capitatâ.

Ce rarissime Staphylin se reconnaît facilement à sa couleur luisante, à sa forme assez large et parallèle, et à ses tarses postérieurs très longs, dont le premier article est le plus court, les trois suivants d'égale longueur entre eux, chacun étant le double du premier, et le cinquième d'un tiers plus long que le précédent. Tête noire, brillante, presque lisse ; yeux petits, réniformes, nullement proéminents. Palpes maxillaires d'un testacé foncé, de quatre articles ; troisième grand, obconique ; quatrième petit, subulé. Antennes d'un testacé foncé, à articles allongés ou presque carrés vers l'extrémité, les deux premiers égaux, le troisième d'un tiers plus long que le deuxième ; le quatrième de moitié plus court que le troisième, et de même longueur que les suivants jusqu'à l'avant-dernier ; onzième article presque aussi long que les deux précédents, pyriforme, acuminé. Labre

échancré, bilobé. Epistome échancré. Corselet noir, luisant, à ponctuation fine et éparse, à pubescence grise peu serrée : bord antérieur droit, angles antérieurs arrondis avec les côtés jusqu'au quart antérieur où se trouve la plus grande largeur, qui est double de la longueur : de ce point, le corselet se rétrécit vers la base, les côtés sont droits jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus ; bord postérieur arrondi ; une très légère impression au milieu de la base. Écusson petit, triangulaire, noir. Elytres plus larges et à peine plus longues que le corselet, brunes, brillantes, plus foncées à la base, aux épaules et au bord latéral et postérieur ; ponctuation plus forte que celle du corselet ; pubescence grise, éparse. Angles postérieurs externes arrondis. Abdomen noir, brillant, premier segment un peu plus clair ; ponctuation absolète et rare ; pubescence grise, peu dense ; anus brun testacé ; segments supérieurs peu convexes. Pattes testacées. Tibias postérieurs longs, très légèrement arqués en dehors. Tarses postérieurs très longs ; à tous les tarses le premier article est beaucoup plus court que chacun des suivants. Quelques poils raides, noirs, sur les bords du corselet, des élytres et de l'abdomen.

♂ Septième segment abdominal supérieur légèrement échancré ; bord relevé de chaque côté de l'échancrure.

C'est le 19 mars que j'ai trouvé un seul exemplaire ♂ de ce remarquable insecte, entre Port-Vendres et Banyuls, sous une pierre, avec l'*Atta capitata*, en compagnie de la *Cholovocera formicaria*. Ne voulant ni ne pouvant sacrifier cet unique individu, je n'ai pu ni étudier ni décrire es parties de la bouche. La *Kraatzia Attophila* court avec une très grande rapidité : c'est une des plus intéressantes acquisitions pour la faune française. Je crois que ce genre doit se placer entre les *Homalota* et les *Leptusa*.

DIAGNOSES D'UN NOUVEAU GENRE

ET DE

Deux espèces nouvelles de Staphylinides de France,

Par M. FAUVEL.

(Séance du 28 mai 1862.)

I. Genus Arena. — Corpus parvum, elongatum, lineare, depressum. Caput magnum, thoracis latitudine, minimè posteriùs coartatum. Maxillæ mala interiore intùs spinulis vix circà basin longioribus ciliata. Ligula subelongata, integra. Paraglossæ vix prominentes. Mentum subtransversale, antice sinuato-emarginatum. Palpi labiales triarticulati, sicut in genere *Leptusa*. Antennæ capite thoraceque brevioribus, articulis tribus primis elongatis. Prothorax quadratum, subtransversale, angulis-rotundatis. Elytra hoc non latiora, paulò longiora. Abdomen parallelum, minimè circà basin angustatum. Tibiæ omnes in utroque sexu densè longèque ciliatæ. Tarsi antici quatuor, posteriores 5-articulati, postici articulo primo elongato, ferè dimidia parte longiore. — *Arena*, nomen mythologicum.

Characteres sexuum non extrinsecùs apparentes.

Ad hoc genus, *Phytoso* Curt. et *Leptusæ* Kraatz affine, pertinet una sequens species :

A. Octavii. — Brunneo-testacea, nitidula, aureo-pubescens, capite brunneo, crebrè subtiliter punctato, abdomine toto nigro, parcè subtilissimè punctulato, apice rufo-testaceo ; thorace quadrato, angulis obtusè rotundatis, disco lineâ tenui mediâ impresso ; elytris hoc paulò longioribus. — Long. 1 3/4 mill.

In normannis littoribus, primo vere, sublapidibus rara habitat. — Facie quasi *Phytosus balticus* Kr. videtur.

II. Oxytelus oceanus. — Niger, subnitidus, thorace paululùm, elytrisque piceis, antennis, palpis, pedibusque rufulis, mandibulis medio rufis, capite parcè fortiter quasi striatim, fronte densè subtilissimè punctatis, thorace obsoletè trisulcato, lateribus minimè crenatis, parcè fortiter striatim punctato, elytris confertim punctato-strigosis, circà scutellum infuscatis, abdomine subtilissimè punctulato. — Long. 3 1/2 à 4 mill.

Mas sexto inferiore abdominali segmento medio apice bi-tuberculato, septimo maximè arcuato, latere profondè sinuato.

Oxytelis inusto Grav. et *Perrisii* Fauvel intermedius.

Habitat frequens mense martio præsertim sub lapidibus littoris, arenâ in fossis circà Olimæ ostium (Normanniâ).

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

Découvertes en Corse par M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, en 1861,

ET

DÉCRITES par M. L. REICHE.

Suite (1)

(Séance du 26 Mars 1862.)

1. HYDROPORUS COARCTICOLIS Reiche. — Longit. 5 1/2 mill. (2 1/3 lin.) Latit. 2 1/2 mill. (1 1/3 lin.).

Oblongus, deplanatus, piceus. Hydrop. Lareynii Fairm. *vicinus. Caput latum, sublævigatum vel tenuissime punctulatum, antice inter oculos, profunde longitudinaliter bi-impressum; ore antennisque rufis. Thorax transversus, capite tertia parte latior, latitudine dimidio brevior, a latere rufescens, valde rotundatus, postice valde attenuatus et ibidem elytris multo angustior, angulis posticis rotundato-obtusis, basi bisinuatus, medio parum lobatus; disco sub-lævigato, coriaceo, basi utrinque minutissime punctato. Elytra thoracis latitudine at ejusdem basi latiora, sub parallela, apicem versùs attenuata, apice conjunctim sub acuminata, deplanata, coriacea, remote minute punctata, costis duabus sub obsoletis singulo instructa. Subtus pectore abdomineque nigris, opacis; pedibus rufis femoribus basi late piceis.* — Hab. in Corsica in torrentis.

Cette espèce vient prendre place dans la nomenclature après du *Hydrop. opatrinus* Germar; elle est très voisine du *Hyd. Lareynii* Fairm., mais s'en distingue facilement, ainsi que de toutes les espèces de ce groupe, par le rétrécissement basilaire et les côtés fortement arrondis de son corselet.

2. HYDROPORUS RAMBURI Reiche. — Longit. 3-3 1/2 mill. (1 1/3-1 1/2 lin.) Latitut. 1 3/4 mill. (3/4 lin.).

Ovatus, convexus, nitidulus, tenuissime pubescens, niger vel nigro piceus, Caput sat latum, convexiusculum, crebre punctulatum, antice inter oculos utrinque linea impressa parum arcuata instructum, ore antennarumque

(1) Voyez les Annales de 1861, p. 201 et suivantes.

basi rufulis. Thorax transversus, capite tertia parte latior, unicolor sed rare a latere angustissime rufescens, antice paulo angustior, angulis posticis obtusiusculis, crebre punctulatus. Elytra tenue crebre punctata, rufo-testacea, basi ad scutellum anguste nigra, macula rotundata sub humerali, fascia mediana nigra, communi, lata, irregulari, antice sinuata, postice secundum suturam ad apicem attingenti; antè apicem utrinque macula transversali arcuata testacea; ad apicem utrinque macula indeterminata cum margine tota anguste testacea confluenti; stria suturali sub lente perspicua; epipleuris rufulis. Subtus niger, opacus, tenuissime punctulatus; pedibus rufulis. — Hab. in Corsica in torrentis.

Cette espèce, que j'ai cru devoir dédier à mon savant collègue, M. Rambur, qui, l'un des premiers, nous a fait connaître les productions entomologiques de la Corse, est très voisine des *Hydrop. lepidus* Olivier et *Escheri* Aubé; elle en diffère par sa taille plus petite, sa convexité plus forte et la distribution de ses couleurs, principalement sur les élytres où la tache noire humérale est placée plus bas et isolée, ne touchant pas à la base et où la fascie noire est beaucoup plus étendue; mais surtout par la strie juxta-suturale marquée.

3. Rhizotrogus insularis Reiche. — Longit. 15-19 1/2 mill. (6 3/5-8 2/3 lin.) Latit. 8-11 1/2 mill. (3 3/4-5 lin.).

Fæmina multo major, oblongus, nitidus, testaceus; capitis vertice, thorace medio, scutelloque fuscis; elytris castaneis. Caput rotundatum ciliatum, punctato-rugatum, haud carinatum, pilis nonnullis hirsutum, vertice punctatum; epistomo crebre punctato, fronte linea sinuata separato, margine anguste fusco, valde reflexo, antice medio emarginato; antennis decem articulatis; clava, in mare, stipite longiore, in fæmina dimidio breviore. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, rare ciliatus, late emarginatus; angulis obtusis; a latere valde rotundatus, pilis pallidis raris ciliatus, pone medium latior; angulis posticis rotundatis; basi sinuatus, suprà scutellum latè lobatus; disco convexo, glabro, crebre punctato; punctis secundum marginem anteriorem confusis; medio sub carinato, limbo undiquè parum reflexo, angustissime fusco; lateribus macula parva fusca medio ornatis. Scutellum triangulare, medio lævigatum, a latere punctulatum basi dense longeque pilosum. Elytra basi thorace parum angustiora, ponè medium ampliora, apice conjunctim rotundata, punctulata, sutura costisque tribus, externa obsoleta, singulo instructa; costis sub lævigatis. Pygidium remote punctatum. Subtus pectore dense pallide lanato; abdomine lævigato, glabro, segmento penultimo à latere remote punctato; tibiis anticis extùs infuscatis.

tridentatis; dente superiore subobsoleto, unguiculis fuscis. — Hab. in Corsica, versus Corte.

Cette espèce, qui se retrouve en Sardaigne, a le port du *Rh. cicatricosus* Mulsant, mais elle est un peu plus petite et s'en distingue par sa tête testacée, bien arrondie, moins grande, à rugosités beaucoup plus faibles; par son corselet plus transverse, beaucoup plus arrondi sur ses côtés, à angles postérieurs arrondis, à surface largement brunâtre au milieu avec les côtés testacés et à ponctuation moins forte et moins serrée; par son pygidium à ponctuation plus écartée et moins marquée, et par son abdomen entièrement lisse à sillon ventral plus large. La femelle, beaucoup plus grande, est entièrement d'un testacé un peu roussâtre, avec une carène transversale élevée sur la tête, entre le front et le vertex.

4. Rhizotrogus Bellieri Reiche. — Longit. 12 1/2-15 mill. (5 1/2-6 1/2 lin.) Latit. 7-7 1/2 mill. (3-3 1/3 lin.).

Oblongus, nitidus, pallide testaceus; vertice, thorace linea mediana, elytris sutura limboque, pygidio linea mediana fuscis. Caput subrotundatum, parce margine ciliatum, punctato rugosum, haud carinatum, glabrum; epistomo reflexo, medio parum emarginato, margine anguste fusco, fronte linea fusca, transversa, subrecta, separato; antennis decem articulatis, clava infuscata, in mare stipite parum breviore. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, haud ciliatus, late emarginatus; angulis obtusis; a latere rare ciliatus, rotundatus, paulo infrà medium latior; angulis posticis obtusis, sub rotundatis; basi sinuatus, suprà scutellum latè lobatus; disco sat convexo, glabro, crebre punctato, medio linea longitudinali sublævigata decorato; lateribus macula parva, fusca medio ornatis. Scutellum triangulare punctulatum basi dense pallidopilosum. Elytra basi elytris latitudine, ultrà medium ampliora, scoriacea, punctulata, apice conjunctim rotundata, sutura parum elevata costisque tribus singulo obsoletis. Pygidium remote punctulatum. Subtus pectore densè pallide lanato, abdomine lævigato, segmentis seria transversali punctorum piliferorum instructis; tibiis anticis extus infuscatis, tridentatis.— Hab. in montibus Corsicæ altissimis.

Cette jolie espèce, dont M. Bellier a rapporté un grand nombre d'individus, malheureusment tous mâles, se distingue parfaitement par la coloration de toutes ses congénères; elle n'a, sous ce rapport, quelque analogie qu'avec le *Rhiz. quercanus* Burmeister (Handb. IV, 2-395), lequel est un *Amphimallus*. A cette occasion, je dois dire que ce *Rh. quercanus* Burmeister est le véritable *Rhizot. insubricus* Villa (1) *non décrit*, et que c'est

(1) D'après deux individus que je tiens de M. Villa.

a une toute autre espèce que M. Burmeister (Handb. IV, 2-383) a donné ce nom en citant, à tort, l'ouvrage de Villa, p. 35, n° 21, où il est question d'une autre espèce : *Rh. limbatipennis.*

5. Malachius longicollis Erichson. — Entomographien, p. 86.

Erischon n'a connu et décrit que la femelle de cette espèce. Avec un nombre d'individus de ce sexe, M. Bellier a rapporté un mâle, lequel, comme dans son congénère de l'avant-dernière division du genre, dans le système d'Erichson, a les élytres parallèles non dilatées vers l'extrémité qui est rouge et qui se replie en cavité irrégulière assez profonde, d'où sortent deux épines noires, l'une supérieure, plus grêle et plus longue, l'autre inférieure, courte, subtriangulaire. Le corselet, rouge dans les deux sexes, a une teinte verdâtre sur la base. — Trouvée en Corse, dans les montagnes du centre.

Le *Charopus dispar* de M. Fairmaire (Ann. de la Soc. Entom. 1859, 277) est un véritable *Malachius* de la même division que le précédent à la suite duquel il vient se placer.

Les *Malachius Mauritanicus* et *angusticollis* de M. Lucas (Expl. de l'Algérie, p. 192) ne sont que les deux sexes d'une même espèce, *Mal. Mauritanicus*; l'*angusticollis* en est la ♀.

Elle appartient à la dernière division du système d'Erichson.

6. Œdemera quadrinervosa Reiche. — Longit. 6 1/2 mill. (3 lin.) Latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.).

Obscure viridi ænea; abdomine rufescente; elongata, angustissima. Œd. lurida vicina. — Caput oblongum, inter antennas late impressum, crebre rugoso punctatum, vertice sub canaliculatum; epistomo haud sulcato; antennis filiformibus dimidio corporis longitudine, articulo tertio quarto æquale, ultimo apice constricto. Thorax capite ad oculos angustior, antice posticeque magis constrictus, latitudine haud longior, a latere medio gibbose ampliatus; disco subtile punctato rugoso, ruga mediana transversa instructo, postice depresso; depressione medio longitudinaliter sub carinata. Scutellum triangulare, profundè sulcatum. Elytra thorace duplo latiora, parallela, haud dehiscentia, apice singulatim rotundata, punctato rugulosa, quadricostata; costa prima medium versus, secunda ante humerum, tertia infrà callum humerale, quarta sub laterali libera, costis omnibus apicem obsolete attingentibus; scutellum versus costa altera ad suturam, paulo infrà scutellum, abbreviata. Subtus abdomine flavo rufescente; segmentis tertio et quarto apice, quinto toto, piceis ♀. — Hab. in Corsica, in sylva dicta Vizavona, mense junio.

Cette espèce intéressante, dont je n'ai vu malheureusement que des femelles, vient, par ses élytres non déhiscentes, se ranger près de la *Œd. lurida*; mais elle en diffère par les impressions de son corselet, par sa couleur plus foncée, par son abdomen roussâtre, et surtout par ses élytres offrant quatre côtes longitudinales entières, caractère qui ne se rencontre dans aucune autre espèce du genre.

7. Attelabus nigricornis Mulsant. — Opusc. Entom. VI (1855), p. 89.

Var. *Niger*; *elytris picco-nigris.*

Cette variété, que n'a pas connue M. Mulsant, a été rapportée par M. Bellier, avec un certain nombre d'individus semblables au type de M. Mulsant.

Elle habite la Corse.

8. Cathormiocerus squamulatus Reiche. — Longit. 3 mill. (1 1/2 lin.) Latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.).

Oblongus, nigro-piceus, obscurus, undique suprà tuberculis minutissimis, squamigeris confertissime vestitus. Caput subrotundum, sat convexum, vertice obsolete canaliculatum; rostro valido, capite parum angustiore, inæquale; antennis validis, rufescentibus, articulo secundo tertio dimidio longiore et duplo crassiore, clava ovata. Thorax subcylindricus, apice capitis latitudine, infra medium amplior, a latere parum rotundatus, apice basique regulariter truncatus. Elytra oblongo-ovata, antice conjunctim leviter emarginata, basi thoracis plus dimidio latiora; humeris rotundatis; convexa, regulariter striato valde punctata; interstitiis parum convexis, pilis squamosis appressis brevissimis dense vestita. Subtus ater; squamis griseis adspersus. — Hab. in Corsica.

Cette espèce curieuse est voisine, pour la forme, du *Cathormiocerus muricatus* Chevrolat (Rev. zool. 1860, p. 78); elle est un peu plus petite et en diffère, comme de toutes les autres du même genre, par les très petits tubercules squameux dont elle est densément revêtue. Les poils écailleux qui recouvrent ses élytres sont plus courts et plus fournis que dans l'espèce de M. Chevrolat.

9. Otiorhynchus intrusus Reiche. — Longit. 7 1/2 mill. (3 1/3 lin.) Latit. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin.).

Oblongo-ovalis, obscurus, piceus. Caput parum convexum, atrum, subævigatum parce punctulatum; oculis vix prominulis; rostro basi valde contracto, apice dilatato, truncato; truncatura nitida, punctulata; suprà

tomentoso, sub canaliculato; antennis gracilibus, articulo primo funiculi secundo dimidio breviore, sequentibus modice elongatis, clava ovata. Thorax oblongus, sat convexus, antice valde, postice vix attenuatus, confertim tuberculosus, interstitiis dense squamulosis, squamis caducis, medio haud canaliculatus nec carinatus, à latere infrà medium rotundatim ampliatus. Elytra ovata antice conjunctim vix emarginata, basi thoracis latitudine, mox ponè basin rotundatim ampliata, indè ultra medium rotundata, apice conjunctim cuspidata, convexa, dorso paulo depressa, late striato punctata; interstitiis sub carinatis; rugis transversis cancellata. Corpus subtus atrum, granulatum; pedibus longiusculis; femoribus ad apicem subito clavatis infrà acute dentatis; tibiis teretibus, cylindricis, rectis, medio parum inflatis. — Hab. Corsica in montibus.

Cette espèce, qui appartient au deuxième fascicule de la deuxième division du système de Schœnherr, vient y prendre place près de l'*Ot. Corvus* de cet auteur; il s'en distingue par son rostre non sillonné, son corselet couvert de petits tubercules arrondis, les intervalles des stries de ses élytres presque carénés, etc.

10. Phratora pumila Reiche. — Longit. 4 mill. (1 2/3 lin.) Latit. 2 1/4 mill. (1 lin.).

Oblonga, viridi-cærulea, nitida. Caput transversum, planum, crebre grosse-punctatum, antice arcuatim impressum; ore nigro; antennis nigris ad apicem graduatim incrassatis, articulo secundo tertio dimidio breviore quarto æquale, ultimo præcedenti duplo longiore. Thorax transversus, capite ferè duplo latior, latitudine dimidio brevior, valde convexus, lateribus parum rotundatus, ante medium paulo latior, antice posticeque ferè æqualiter parum angustatus; disco crebre sat grosse punctato, undique angustissime marginato. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra basi thorace parum latiora, infrà humeros ampliora, inde usque ad apicem versùs sub parallela, apice conjunctim rotundata, punctato valde striata; interstitiis punctulatis. Subtus pectore abdomineque grosse punctatis, transversim rugatis. — Hab. in Corsica, sub lapidibus, in montibus.

Cette espèce s'éloigne de toutes ses congénères par sa taille beaucoup moindre, sa forme moins allongée, la ponctuation régulière et serrée de sa tête et de son corselet, l'absence d'impression basilaire juxtà humérale sur ses élytres et la grosse ponctuation du dessous du corps.

11. Graptodera impressicollis Reiche. — Longit 4 1/2-5 1/2 mill. (2-2 1/2 lin.) Latit. 2 2/3 mill. (1 1/3 lin.).

Oblongo-ovalis, cyanea, nitida, Grapt. consobrina Duftschm. *affinis.*

Caput sat latum, inter antennas carinatum, inter oculos bi-tuberculatum, vertice lævigatum, utrinque oculos versus paululo rugatum ; labro cupreo ; palpis nigris, antennis viridi-cyaneis, articulo tertio secundo tertia parte longiore ; oculis valde prominulis. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde angustatus ; angulis prominulis, postice dilatatus ; lateribus usque ultrà medium obliquis, ibidem parum sinuatis, angulis posticis prominulis ; disco scoriaceo, distincte punctulato præsertim a latere, antice utrinque transversim impresso, canaliculo basilarè medio et præsertim ad angulos posteriores profundius impresso. Scutellum lævigatum. Elytra thorace dimidio latiora, distincte punctulata. Subtus abdominis segmenta lævigata apice rugoso punctata. — Hab. Corsica, versùs Ajaccio ; etiam in Sicilia.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Grapt. lythri* Aubé (Soc. Ent. 1843-8), auprès de laquelle elle vient se placer ; elle en diffère par son corselet distinctement rugueux, à impressions transversales antérieures plus profondes, et dont le canal transversal postérieur est plus profondément enfoncé dans son milieu et se termine à chaque extrémité par une fossette très profonde un peu oblique. J'en ai vu un assez grand nombre d'individus tous semblables (1).

12. Adonia corsica Reiche. — Longit. 5 mill. (2 1/3 lin.) Latit. 3 1/4 mill. (1 1/2 lin.).

Breviter ovalis, nitida, Adon. mutabili Scriba *affinis. Caput latum, æquale, crebre minute punctulatum, nigrum, utrinque inter oculos pallide longitudinaliter lineatum, medio, interdum, lineola pallida obsoleta decoratum ; palpis antennisque testaceis, apice piceis ; oculis parum prominulis nigris. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, a latere valde rotundatus, antice late emarginatus, angustatus, angulis obtusis ; postice minus coarctatus angulis obtusis sub rotundatis ; disco subtiliter punctulato, sat convexo a latere parum reflexo, basi anguste marginato, nigro, antice anguste testaceo marginato, a latere late testaceo ; colora antice posticeque dilatata, interdum medio lineola longitudinali abbreviata pallida ornato ; limbo extremo augustissime nigro. Elytra thorace ferè duplo latiora, punctis minutissimis parum confusis coriacea, rubro testacea, macula communi scutellari oblonga, maculisque sex nigris*

(1) Si on persiste à maintenir toutes les espèces qu'on a récemment faites aux dépends de l'*Altica oleracea* des anciens auteurs, ce dont je doute, la présente espèce devra être conservée, car les caractères qui la distinguent sont aussi marqués et ont autant de valeur que ceux sur lesquels on s'est fondé ; dans le cas contraire on devra peut-être la réunir à la *Grap. Lythri*.

ut in Ad. mutabili dispositis ornata, quarta et quinta interdum conjunctis. Subtus omnino atra, epimeris meso et meta sterni albidis; tibiis quatuor anticis, posticis apice tarsisque rufo-testaceis, unguiculis piceis. — Hab. Corsica, sub lapidibus, in culmine montis Rotundi.

Cette espèce offrant les mêmes dessins des élytres que le type de l'*Adonia mutabilis*, dont elle n'est peut-être qu'une variété, peut au premier abord être confondue avec elle; elle en diffère par sa ponctuation bien marquée, par sa tête plus noire, à taches juxtà oculaires linéaires; par son corselet également plus noir sans points jaunes sur le disque et à bordure jaune antérieure plus étroite, ses angles antérieurs moins avancés et les postérieurs obtus, plus marqués, moins arrondis, et par les taches de ses élytres beaucoup plus grandes.

13. Coccinella obliquata Reiche. — Longit. 3 2/3 mill. (1 1/2 lin.) Latit. 3 mill. (1 1/4 lin.).

Rotundato-ovalis, nitida; Cocc. 14-pustulata Linné *affinis, nigra, fulvo-testaceo variegata. Caput planum, crebre punctatum, inter oculos transversim testacea; oculis prominulis, palpis antennisque testaceis, apice subpiceis. Thorax transversus, capite ferè duplo latior, latitudine dimidio brevior, a latere rotundatus; angulis posticis rotundatis anticis obtusis; disco fulvo-testaceo, distincte punctulato; medio maculis geminis rotundatis, postice, medio, maculis tribus angulatis nigris ornato. Scutellum lævigatum atrum. Elytra, thorace ferè duplo latiora, convexa, crebre punctulata, maculis quinque fulvo-testaceis singulo ornata; prima scutellum versus obliqua, secunda humerali postice intus versus primam dilatata, tertia mediana suturam versus rotundata, quarta marginali mediana subquadrata, quintaque apicali medio transversim sub costata. Subtus abdominis segmenta à latere testacea; duobus apicalibus testaceis. Pedes testacei; femoribus posticis extùs infuscatis.* — Hab. Corsica.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un seul individu, vient prendre place à côté de la *Cocc. 14-pustulata*, dont elle diffère par sa convexité moins grande, par son corselet à fond jaunâtre maculé de noir, par ses élytres n'ayant chacune que cinq taches fauves dont la juxtà suturale en forme de virgule et l'humérale dilatée en dedans postérieurement, par la petite côte transversale de leur extrémité, et enfin par les deux segments terminaux de l'abdomen testacés.

NOTE SUR L'IDENTITÉ

DE

L'APHODIUS ATRAMENTARIUS Er. AVEC L'APHODIUS DEPRESSUS Kugel.

Par M. le baron de HAROLD.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

La question relative aux variétés noires de l'*Aphodius luridus* (*A. nigripes* Fab.) et de deux espèces très voisines, l'*A. depressus* Kugel. et l'*A. atramentarius* Erichs., qui avaient longtemps été confondues et méconnues par les anciens auteurs, n'a plus été soulevée depuis qu'Erichson, en établissant dans son *Naturgeschichte der Insecten*, III, p. 897, l'*A. atramentarius*, avait paru l'avoir décidée définitivement.

L'autorité d'Erichson, dont le rare talent a jeté tant de lumières sur les problèmes les plus difficiles en entomologie, me semble être la cause que personne après lui n'a plus voulu attaquer la décision d'un auteur qui paraît moins que tout autre avoir été sujet à l'erreur. Quoi qu'il en soit, il n'a plus été fait mention depuis de l'*A. atramentarius*, qui paraît n'avoir été ni reconnu, ni retrouvé par personne, tandis que l'*A. depressus* continuait à figurer dans les catalogues ou rapports locaux.

Cette circonstance et les difficultés que je rencontrais à déterminer certains individus de ma collection, m'engagèrent à soumettre les deux espèces en question, l'*A. atramentarius* Er. et l'*A. depressus* Kugel. à un nouvel examen, qui conduisit au résultat qu'elles n'en formaient qu'une seule.

Je pense que cette assertion, comme toute autre de ce genre, doit être appuyée par l'énumération détaillée des motifs qui ont amené cette conclusion.

Je ferai observer, avant tout, que c'est bien le vrai *A. atramentarius* d'Erichson que j'ai devant moi, vu que je tiens des exemplaires de la même source que lui, c'est-à-dire de M. Krieckbaumer, actuellement aide-naturaliste au cabinet d'histoire naturelle à Munich, qui en son temps avait communiqué à Erichson les individus qui servirent de types pour la description dans la *Naturgeschichte*.

Mes recherches cependant ne se bornent pas là : ce même *A. atramentarius* se trouve très abondamment aux environs de Munich, et se ren-

contre sans doute en beaucoup d'endroits où il n'a pas été signalé jusqu'à présent ; je l'ai pris également en France, en Lombardie et en Autriche.

Je commence par examiner les deux diagnoses, qu'Erichson donne de l'*A. depressus* et ensuite de l'*A. atramentarius*. En comparant mot pour mot l'une avec l'autre, ce sont d'abord les élytres *crenato-striata* avec les tarses rouges de l'*A. depressus*, et les élytres *punctato-striata* avec des tarses *apice rufescentibus* de l'*A. atramentarius*, qui paraissent séparer les deux espèces. Sans m'arrêter pour le moment sur ces différences, que je reprendrai dans la suite, je me borne à les déclarer comme nulles ou tout au plus peu apparentes. Aussi Erichson n'insiste-t-il pas sur ce point, car dans le texte qui suit la description de chaque espèce, où il a l'habitude de faire ressortir les spécialités de l'espèce décrite par des notes comparatives, il n'en est plus fait mention. La note qui se trouve à la suite de la description de l'*A. atramentarius* contient, sans y ajouter aucun autre caractère distinctif, les seuls points différentiels que j'ai pu relever en continuant l'examen des diagnoses, c'est-à-dire l'indication d'une ponctuation moins serrée et de palpes d'un brun foncé (*picei*) chez l'*A. atramentarius*, tandis que ces organes sont entièrement rouges (*rufi*) chez l'*A. depressus*.

Or, s'il en était ainsi, principalement si la couleur rouge des palpes maxillaires offrait toujours un contraste bien marqué avec celle de ces mêmes organes chez l'*A. atramentarius*, qui alors devraient constamment paraître noirs ou d'un brun foncé, je conviens qu'il suffirait parfaitement d'indiquer ce caractère pour séparer nettement les deux espèces, quoique la valeur spécifique d'une pareille différence puisse encore être mise en discussion. Mais ce sont précisément ces palpes maxillaires dont la couleur passe, indépendamment de celle des élytres, insensiblement du rouge au brun et au noir, de sorte qu'il se trouve des individus à élytres rouges qui les ont plus foncés que d'autres tout noirs, chez lesquels ils paraissent d'un rouge plus ou moins clair.

Quant à la ponctuation, elle semble au premier coup d'œil présenter un caractère bien plus essentiel. En effet, les individus à élytres rouges ont celles-ci parfois notablement moins densément ponctuées, les points mêmes très peu profonds et plus rares en nombre que chez l'*A. atramentarius* ; c'est principalement en comparant des femelles de celui-ci avec des mâles de l'*A. depressus* qu'il est facile de saisir la différence.

Il faut ici, avant tout, que je relève une légère erreur d'Erichson, à l'égard de l'*A. depressus*, quand il dit de cette espèce : « que l'éperon terminal des jambes antérieures est également pointu dans les deux sexes ; » ceci n'est pas exact, vu que chez le mâle cet éperon est légèrement obtus, tandis qu'il est effilé et terminé en pointe chez la femelle. M. Mulsant

avait, du reste, déjà signalé antérieurement le fait. Il est quelquefois indispensable d'avoir recours à ce caractère, car la femelle, le plus souvent très reconnaissable au rétrécissement de la partie antérieure de son corselet, ainsi qu'à une dilatation assez notable des élytres vers leur milieu, ne présente ces caractères distinctement que pour les individus bien développés, je dirai peut-être normaux, et le sens que j'attache à cette expression s'expliquera plus tard.

Les deux sexes une fois soigneusement séparés, je m'apercevais d'abord que les mâles des deux soi-disant espèces, tout en montrant le corselet généralement plus lisse que celui des femelles, ne présentent entre eux aucune différence sous ce rapport, de manière qu'il se trouve même des *A. depressus* à corselet plus distinctement ponctué que celui des *A. atramentarius*. Je ferai remarquer qu'en désignant sous ces noms mes espèces, je travaille toujours sur de vrais *A. depressus* à élytres rouges, et sur des *A. atramentarius* types, qui sont entièrement noirs, y compris les palpes maxillaires.

L'examen de la ponctuation des élytres, qui resterait dès lors comme seul caractère distinctif, me donne lieu à trois remarques.

En commençant par la ponctuation des rainurelles, qu'Erichson indique comme étant *crenato-striata* chez l'*A. depressus*, tandis qu'il les désigne comme *punctato-striata* pour l'*A. atramentarius*, je trouve, en examinant la grande série d'individus que j'ai réunis, tous les passages entre ces deux termes qui, au bout du compte, même en comparant les extrêmes les plus éloignés, ne se rapportent ici qu'au plus ou moins d'espace que les points des rainurelles gagnent sur les bords des intervalles. Je me suis convaincu, en examinant attentivement cette ponctuation, qu'elle varie non seulement pour la profondeur des points, indépendamment de la couleur des élytres ou de celle des palpes maxillaires, mais encore qu'elle n'est souvent pas entièrement égale pour un individu même, de manière que c'est quelquefois la première rainurelle, mais principalement la seconde, qui offre les points notablement plus nombreux et par conséquent plus serrés que ceux de la troisième ou des suivantes. Il est évident dès lors que les termes *punctato-striatus* et *crenato-punctatus*, au lieu de séparer deux espèces différentes, peuvent, non seulement s'appliquer communément à ces deux espèces, mais tout aussi bien à un individu seul de l'une ou de l'autre.

En second lieu, je trouve la ponctuation sur les intervalles des élytres généralement beaucoup plus forte et plus serrée chez les femelles, au point d'être presque rugueuse, tandis que les mâles la présentent plus fine. Les individus noirs, quelle que soit la couleur de leurs palpes ou de leurs tarses, sont toujours plus fortement ponctuées que les spécimens rouges, chez les-

quels même les femelles sont à peine aussi fortement ponctuées que les mâles noirs.

Troisièmement, et cette conclusion-là me semble la plus importante, j'arrive à constater, en rangeant mes exemplaires d'après l'intensité de leur ponctuation, où les grandes femelles noires de l'*A. atramentarius* ouvrent la série qui est terminée par les petits mâles à élytree rouges de l'*A. depressus*, que cette ponctuation est en rapport exact avec l'intensité de la couleur noire ou avec ce qu'il me faut nommer le développement de l'insecte.

Je conviens que cette expression n'est ni entièrement ni exactement applicable au fait qui nous occupe, vu que ce n'est pas un état d'immaturité dont il s'agit ici : c'est précisément comme pour le *Lucanus capra* Oliv. (*capreolus* Fab.), qui, tout en étant aussi achevé pour ainsi dire que le *L. cervus*, n'en est pas moins resté comparativement à un moindre dégré de perfection. Le même genre *Aphodius* offre une analogie de ce cas, qui, du reste, n'est peut-être pas tout à fait aussi rare qu'on le pense généralement : c'est l'*A. fossor*, dont il se trouve, comme tout le monde le sait, parfois des exemplaires à élytres rougeâtres ou même entièrement rouges, qui sont l'*A. sylvaticus* de Ahrens ; la comparaison de ces espèces montre également chez elles les articles des palpes maxillaires rougeâtres au bout, tandis qu'ils sont entièrement noirs chez l'*A. fossor* type ; de même, les gros points, qui sont irrégulièrement disposés sur le corselet de cette espèce, sont notablement moins profonds chez les *A. sylvaticus* à élytres entièrement rouges.

L'*A. depressus* est donc pour l'*A. atramentarius* ce que l'*A. sylvaticus* est pour l'*A. fossor*, c'est-à-dire une variété, et encore une variété ni locale ni climatérique, mais une variété produite par certaines influences que l'insecte a subies dans le cours de son développement. Quoique le nom d'Erichson se rapporte à l'état normal, et celui de Fabricius à la variété, je pense néanmoins qu'il faut retenir ce dernier nom pour l'espèce actuelle, d'autant plus que ce nom désigne une qualité très significative et commune à l'une comme à l'autre.

Il est à remarquer chez l'*A. depressus* que les différences sexuelles peuvent arriver à un dégré plus ou moins prononcé. Les grandes femelles ont les élytres notablement allongées et renflées au delà du milieu dans leur partie postérieure ; le corselet distinctement rétréci en avant, beaucoup plus large que long et couvert d'une ponctuation très serrée et inégale. Ces différences s'effacent cependant peu à peu, et l'on arrive à des femelles qui, comme je l'ai indiqué plus haut, présentent entièrement la forme purement ovalaire des mâles. Sous ce rapport, l'*A. luridus* offre également quelque analogie avec notre espèce, sans que celle-ci montre

toutefois les différences de taille qui se rencontrent chez l'*A. luridus*. Je crois inutile de répéter les nombreux caractères qui séparent l'*A. depressus* de ce dernier, qui peut bien être nommé, sous le point de vue de la forme générale, une espèce voisine, mais qui s'en éloigne par un système de coloration entièrement nouveau et par une disposition des rainurelles également tout à fait différente.

Il me reste deux questions à résoudre, et je pense qu'elles offriront quelque intérêt aux entomologistes qui auront bien voulu me suivre jusqu'ici : d'abord la synonymie de notre espèce chez les auteurs qui s'en sont occupés, et ensuite sa distribution géographique.

Quant à la première, je m'empresse de déclarer que je n'ai pas songé à retrouver l'*A. depressus* rouge ou noir chez les anciens auteurs, car de pareilles investigations me semblent passablement infructueuses et feraient peut-être mieux le sujet d'une science particulière qu'on pourrait désigner sous le nom d'archéologie entomologique, et qui se rangerait à côté de certaines études grammaticales ou philologiques qu'on paraît vouloir introduire en entomologie. J'avoue franchement que je ne fais usage des anciens que pour fixer la nomenclature : leurs descriptions, quand même exactes, sont beaucoup trop peu détaillées pour y retrouver avec sûreté quelques-unes des nouvelles espèces de nos jours. Je ne tiendrai donc compte que de quelques auteurs plus ou moins récents qui, tout en la confondant parfois avec d'autres, se sont occupés de l'espèce en question.

M. Mulsant, dans son bel ouvrage sur les Lamellicornes de France, ne décrit sous le nom d'*A. depressus* que le type à élytres rouges, et encore ne parle-t-il que de deux exemplaires pris aux environs de Lyon. Mais comme l'*A. depressus* noir ou *atramentarius* Er. se trouve dans plusieurs localités en France (Paris, Besançon, Lyon même, Pyrénées, Alpes, Auvergne, etc.), il est évident qu'il n'a pu échapper à l'attention de M. Mulsant qui, sans doute, l'aura placé autre part. Effectivement, en examinant la description qu'il donne de l'*A. luridus* et de ses variétés noires, j'y ai retrouvé l'*A. depressus*. Le savant entomologiste de Lyon, qui a su tirer un si bon parti de la configuration des rainurelles, nous offre un moyen infaillible pour reconnaître l'espèce en question. En décrivant la jonction des rainurelles il dit que parfois les quatrième et sixième sont subpariales et enclosent les cinquième et sixième qui sont réunies à leur extrémité. Or, c'est précisément la manière dont ces rainurelles se réunissent au bout de l'élytre qui sépare nettement les variétés noires de l'*A. luridus* de l'*A. depressus*, vu que ce dernier présente constamment le système indiqué en haut, tandis que chez l'*A. luridus* cette jonction, tout en offrant de nombreuses modifications, ne s'opère jamais de cette manière, parce que la sixième, à laquelle les cinquième et quatrième sont ordinairement

réunies, dépasse toujours en longueur la cinquième. Dès lors, comme toutes les variétés dont M. Mulsant fait l'énumération dans son ouvrage présentent des taches jaunâtres, excepté deux, l'*A. gagatinus* Fourcr. (Var. I.) et l'*A. rufitarsis* Latr. (Var. K.), c'est avec celles-ci que l'*A. depressus* noir ou l'*A. atramentarius* Er. se trouve confondu. J'ajouterai que M. Mulsant, que j'ai pu interroger là-dessus, a bien voulu tout récemment confirmer mon opinion.

Heer ne fait aucune mention, dans sa *Fauna helvetica*, de l'*A. atramentarius* d'Erichson, quoiqu il se trouve fréquemment en Suisse et doit par conséquent avoir été connu de cet entomologiste. Il parle bien des variétés noires de l'*A. depressus* ; mais comme il distingue principalement cette espèce de l'*A. luridus* par la *punctura subtiliora* des élytres, qu'il désigne comme étant *creberrime punctulata* chez celui-ci, il est plus que probable qu'il aura confondu les *A. atramentarius* à ponctuation plus marquée avec son *A. nigripes (A. luridus* F.), et ce sont sans doute les petits exemplaires qu'il dit (page 529 de l'ouvrage cité) se trouver sur les montagnes, qui se rapportent à notre espèce.

M. Kriechbaumer, qui a engagé Erichson, par sa note dans la *Stettiner entomologische Zeitung*, 1847, p. 21, à décrire son *A. atramentarius*, et de qui l'auteur prussien tenait ses exemplaires, a cru pouvoir distinguer l'*A. depressus* de l'*atramentarius*. Mais lors de cette publication, il ne connaissait qu'un seul *A. depressus* à élytres rouges, pris à Missox, en Suisse. Les palpes et les tarses de cet individu se trouvant naturellement d'un rouge clair, il le croyait bien distinct de ses *A. depressus* noirs, chez lesquels ces organes étaient entièrement foncés. Il ajoute qu'en outre cette espèce se distingue par sa forme purement ovalaire, tant de l'*A. luridus* que de son *A. nigripes* (*atramentarius* Er.). Ceci s'explique facilement quand on sait que l'auteur n'avait devant lui qu'un petit mâle de l'*A. depressus*, qui varie, comme je viens de le démontrer, notablement sous le rapport de la forme générale du corps.

Stephens, dans ses *Illustrations of British Entomology*, 1830, a également décrit, p. 201, l'*A. atramentarius* sous le nom de *nigripes* Fabr., et comme il sépare cette espèce de l'*A. depressus* et en même temps des variétés noires de l'*A. luridus*, l'*A. nigripes* de Stephens devait être mis en synonymie de l'*A. atramentarius* par Erichson, auquel la bonne description de Stephens pouvait tout aussi bien signaler l'existence de ce type que celle de M. Kriechbaumer, qui date d'une vingtaine d'années plus tard. Mais les ouvrages de l'auteur anglais n'ont jamais bien pu entrer en grâce chez Erichson, ce qui est d'autant plus regrettable qu'ils sont très appréciables pour leur époque, et que certains noms spécifiques d'Erichson, quand même ils auraient acquis de soi-disant droits par l'usage, devront

céder le pas à ceux de Stephens, qui sont de longue date antérieurs aux siens. Stephens, après avoir décrit l'*A. depressus*, dont il ne connaissait que peu d'exemplaires à élytres entièrement rouges, en sépare son *nigripes* uniquement par la coloration différente des élytres ; c'est bien l'*A. atramentarius* Er. dont il parle, car il désigne les intervalles des élytres comme étant densément pointillés (*thickly punctulated*), tandis qu'ils sont simplement *punctulated* pour l'*A. depressuss ;* il en distingue en outre très justement les variétés noires de l'*A. luridus* par les termes *glossy* et *shining*, qui se rapportent au lustre effectivement très différent de ces deux espèces et qui suffit à lui seul pour les distinguer au premier coup d'œil.

Il me reste un mot à dire sur l'habitat de l'espèce qui nous a occupé jusqu'à présent. Elle se montre depuis le printemps jusque vers la fin de l'automne, plus fréquemment cependant à cette derniere époque. Elle habite les crottins et les bouses des mammifères, de préférence ceux des vaches ou d'autres ruminants. Répandue dans les contrées froides ou tempérées de presque toute l'Europe, elle paraît étrangère aux régions méridionales : je ne l'ai jamais reçue de Grèce, et elle ne s'avance pas au delà de la Lombardie, où je l'ai prise plusieurs fois (c'est l'*A. punctatissimus* Megerle de Villa, Cat. Col. Lomb., p. 43), sans avoir pu la rencontrer en Italie. Il en est de même pour l'Espagne, où elle ne franchit pas les Pyrénées, tandis qu'elle se retrouve à Lyon et assez communément dans plusieurs endroits de la France. Je ne suis pas bien sûr de ses limites vers l'Est : elle se retrouve en Autriche et en Hongrie, et appartient sans doute aussi à la Russie. D'après une note de M. Reiche, qui raporte l'*A. caminarius* de Falderman à notre espèce, elle habiterait aussi les Alpes caucasiennes et l'Imméritie. Au nord, elle remonte très haut : elle habite l'Angleterre, la Suède, et pénètre jusqu'en Laponie.

La variété rouge, tout en accompagnant partout l'état normal, offre cela de particulier qu'elle se rencontre de préférence dans les régions froides et élevées, ce qui explique en même temps qu'elle devient beaucoup plus fréquente au nord, où elle paraît même avoir le dessus sur le type noir. Parmi seize exemplaires qui m'ont été rapportés de la Laponie, il ne se trouve que deux individus à élytres noires, et la même proportion se retrouve pour les autres individus que ma collection renferme de la Suède et de la Finlande. En Bavière, à Munich, où l'*A. depressus* noir est très abondant, je n'ai pu trouver, pendant une quinzaine d'année que j'explore le terrain, qu'un seul individu à élytres entièrement rouges. Elle paraît également être rare en Suisse et en France, car M. Kriechbaumer ne parle dans sa note que d'un seul exemplaire qui avait été pris avec quelques autres à Missox (pays des Grisons), et Héer met un *rarius* à la

fin de sa description. M. Mulsant ne cite également que deux individus pris autrefois par lui et M. Foudras aux environs de Lyon.

Je l'ai cependant rencontrée, l'automne dernier, assez fréquemment dans les pâturages des Alpes tyroliennes (*Lterzing*, *Brennerpass*, *Schoenberg*), où elle se trouvait en compagnie du type noir, quoique toujours beaucoup moins nombreuse que celui-ci. C'est là que je l'ai prise plusieurs fois par paire, dans des crottins isolés : c'était presque toujours le mâle qui offrait les couleurs rouges, tandis que les femelles présentaient tous les passages sous le rapport de la ponctuation et de la couleur des palpes que je viens de discuter. Les riches matériaux que j'ai puisés dans cette localité m'ont fourni tous les passages nécessaires pour éloigner le moindre doute à l'égard de la réunion que j'opère.

Je terminerai cette note en ajoutant la synonymie de l'espèce, telle que je l'ai établie dans le catalogue général, auquel je travaille avec le docteur Gemminger.

Aphodius depressus Kugelann. Schneid. Mag. I, p. 262 (1791).
— *nigripes*, var. E. Duftschmidt, Faun. Aust. I, p. 116.
— *nigripes*, Stephens, Ill. Brit. III, p. 201 (1830).
— — Kriechbaumer, Stett. ent. Zeit. VIII, p. 21 (1847).
— *atramentarius*, Erichs. Nat. Ins. III, p. 897 (1848).
— *aterrimus*, Knoch. in litt.
— *fennicus*, Sahlberg, in litt.
— *multipunctatus*, Megerle, in litt.
— *luridus*, Muls. Col. Lamell., p. 274 ex parte (1842).
— *caminarius*, Falderm. Faun. trans. I, p. 251 (1837). Var.

DIAGNOSES DE COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

Par M. L.-W. SCHAUFUSS.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

1. Carabus brabeus.

Parallelus, subæneus, subtus niger, nitidulus; thorace subquadrato, marginibus lateralibus postice angustatis et elevatissimis, angulis posticis acuminatis, basi utrinque subimpressa, ruguloso-punctato; elytris parallelis, ruguloso-marginatis, apice rotundatis, confertissime crenato-striatis, interstitiis alternis elevatioribus, tribus interruptis. — Long. : 23 mill.; lat. : 7 1/2 mill.

Patria : Hisp. occid., leg. auct.

Voisin du *C. cantabricus* Chevr.

2. Nebria sobrina.

Subdepressa, nigro-picea; thorace subcordato, margine laterali elevato-marginata; elytris elongato-ovatis, striatis, striis antice obsolete punctulatis, interstitiis subplanis; antennis, palpis, tibiis tarsisque ferrugineis. — Long. : 12-13 mill.; lat. : 4 mill.

Patria : Hisp. occid. (Peña Ventaga), leg. auct.

Voisin du *N. Dahlii* Duftschm.

3. Corticus diabolicus.

Oblongiusculus, fumatus, puberulus, fasciculatus; capite quinquies impresso; thoracis dorso sex-gibboso, lateribus utrinque trituberculatis; elytris foveolato-striatis, interstitio 2° quinque, 5° quadri-, 4° et 7° bituberculatis. — Long. : 3 1/2 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Patria : Græcia, leg. Dr Krüper.

4. CARDIOPHORUS DEFLEXUS.

Æneo-niger, ochraceo-pubescens, nitidulus; thorace subpulvinato, subtiliter punctato, nitido, marginis carina deflexo, postice sinuato; elytris punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, obsolete transverso-rugosis; subtus arginteo-pubescentes, unguiculis testaceis. — Long. : 6-6 1/2 mill.; at. : 1 2/3 mill.

Patria : Hisp. merid., leg. Dr Staudinger.

Syn. *C. Kiesenwetteri* Schauf., i. l.

5. CARDIOPHORUS LONGICORNIS.

Niger, albido pubescens, nitidulus; thorace subpulvinato, subtile punctato, marginis carina subdeflexo, recto; elytris punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, obsolete transverso-rugosis; tarsorum articulis basi unguisculisque testaceis. ♂ Elytris depressis, postice angustatis. — Long.: 7 mill.; lat.: 2 1/2 mill. ♀ Elytris subparallelis. — Long.: 5 1/3 mill.; lat.: 1 2/3 mill.

Syn. *C. longicornis* Ksw., i. litt. ♂.

Patria : Hisp. merid.

Voisin du *C. musculus* Er.

6. ENOPLIUM SCUTELLATUM.

Elongatus, niger, albido-pilosus; thorace postice angustato, basi transverso impresso; elytris striato punctatis, rufis, postice nigris, fascia sublunata albida; ore antennisque rufo-testaceis, tarsis obscurioribus. — Long. : 8 1/2 mill.; lat. : 2 1/2 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

7. ALOSIMUS CINCTUS.

Niger, punctulatus, fusco pubescens; capite punctato, inter antennas longitudinaliter bi-impresso; thorace nitidulo, dense punctulato, testaceo, macula basi nigra, linea transversa foveolaque media impressis; elytris ruguloso punctulatis, utrinque nervis duabus distinctis; limbo humerisque testaceis; antennarum articulis 2-11 tarsisque rufo brunneis.—Long. : 15 mill.; lat. : 4 1/2 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

Voisin du *Alosimus luteus* Solier, peut-être une variété de cette espèce. — J'en ai vu quatre exemplaires également colorés.

8. Tanymecus dilatatus.

Elongato-ovatus, cinereus, lateribus subtusque subalbido-squammosis, pilosus, punctatissimus; rostro subcarinato; thorace oblongo, lateribus fortiter dilatatis; scutello acuminato; elytris distincte punctato-striatis; femoribus tibiisque submetallico micantibus, antennis tarsisque rufo-piceis. — Long. : 8 1/2 mill.; lat. : 3 1/3 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

Voisin du *T. dilaticollis* Schh.

9. Orchestes longulus.

Oblongo-ovatus, nitidulus, pubescens, rufus, capite, rostro, femoribus ad basin et apicem, elytrorum maculis duabus subtusque nigris; thorace antice constricto, basi late transversim impresso, creberrime punctulato; elytris punctato-striatis, interstitiis seriatim albo-pilosis. — Long. : 3 1/2 mill.; lat. : 1 1/2 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

Voisin du *O. alni* Linn.

10. Rhamnusium græcum.

Nigrum, nitidulum, subtus sericeum; capite punctato, canaliculato, transverso bi-impresso; thoracis disco tuberculato, basi fortiter punctato utrinque exciso, elytris cyaneis, transversim rugoso-punctatis. — Long. : 40-42 mill.; lat. : 5-6 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

Bien différent du *Rh. salicis* par la rugosité des élytres et aussi par la couleur.

11. Pseudocolaspis rubripes.

Ænea, albido-pilosa, subtiliter punctata; labro emarginato, capite aciculato-punctato, fronte longitudinaliter impresso; thorace globoso, antice subangustato, postice truncato, linea media antice subelevata glabra, basi marginato; elytris thorace latioribus, convexis, postice rotundatis, pilis argenteis seriatim ornatis, humeris obtuse productis, purpureis; ore, antennis, pedibusque rufo-testaceis; femoribus extus æneo micantibus. — Long. : 4 1/3 mill.; lat. 1 2/3 mill.

Patria : Græcia; leg. Dr Krüper.

Cette espèce intéressante a la forme d'un *attelabus;* elle est voisine de

l'*Eubrachis curculionides* Dej. du Sénégal, mais quatre fois plus petite, etc.

12. PACHYBRACHYS REGIUS.

Viridis, nitidulus, punctatus; elytris rugulosis, aureo-micantibus, limbo basali et subhumerale, macula apicale, thoracis marginibus, ore, vittis duabus capitis pedibusque rufo-testaceis; antennis ferrugineis, articulis ultimis unguiculisque obscurioribus. — Long. : 3 3/4 mill.; lat. : 2 mill.

J'ai reçu de cette espèce remarquable un exemplaire de l'Andalousie; c'est une magnifique espèce voisine du *P. elegans* Graëlls.

13. PACHYBRACHYS SUFFRIANII.

Niger, nitidulus, punctulatus; elytris rugulosis, linea basali costam humeralem amplectente, altera intra-marginali ad suturam anteriorem abrupto, lituris quatuor, thoracis limbo strigisque tribus appositis, ore, capitis vittis duabus, femorum maculis apicalibus rufo-testaceis; antennarum basi tibiisque anticis piceis. — Long.: 3 mill.; lat. : 1 2/3 mill.

Patria : Hispan. merid.; leg. Dr Staudinger.

— — occid. (Burgos); leg. auctor.

J'ai cédé cette espèce sous le nom de *P. maculatus* Parr.; mais le célèbre auteur de la monographie des *Cryptocephales*, M. le docteur Suffrian, à Münster, m'a écrit que c'était une nouvelle espèce, et je la lui ai dédiée.

DESCRIPTION

DE

Deux nouvelles espèces du genre MORMOLYCE

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séances des 25 Juin et 8 Juillet 1862.)

Il y a quelque temps déjà, le bruit se propagea, parmi les entomologistes, qu'il existait une nouvelle espèce de *Mormolyce* dans je ne sais plus quelle collection; mais personne de ceux qui en parlaient ne l'avaient vue; bref, il n'en fut bientôt plus question.

Aujourd'hui, grâce à un envoi que j'ai reçu de Sumatra et pays voisins, et aux chasses de M. le comte de Castelnau, dans la presqu'île des Malais, je puis faire connaître deux espèces nouvelles de ce genre si remarquable, citer plusieurs variétés locales de la *M. phyllodes*, et signaler quelques particularités peu connues sur la manière de vivre de ces insectes extraordinaires.

1. Mormolyce Hagenbachi. (Pl. 11, fig. 2.)

Brunnea, caput thoraceque elongata, elytris latis modice elongatis, humeris anteriorè prominulis, antennis gracilis modice elongatis, articulo secundo elongato nec noduloso.

Brune et généralement moins grande que la *M. phyllodes*; tête et corselet beaucoup plus longs et élytres beaucoup plus courtes que chez cette dernière, ce qui lui donne un tout autre facies; le cou, au lieu d'être aplati, est semi-cylindrique et plus étroit; les antennes, plus courtes et plus grêles, atteignent à peine la moitié des élytres, et sont surtout remarquables par leur deuxième article qui, court et noduleux chez la *M. phyllodes*, est chez celle-ci presque aussi grand que la moitié du premier.

Le *corselet* est de la longueur de la tête, assez étroit ; ses côtés forment un arc régulier et ne sont pas sinués comme chez l'ancienne espèce ; la crête qui le borde est moins large, plus régulièrement denticulée ; les dents, au nombre de quatre, un peu tournées en avant, forment aux angles antérieurs deux épines assez prononcées.

Les *épaules* ont en avant une saillie très marquée, épineuse à l'angle interne, arrondie en dehors.

Les *élytres*, qui sont sinuées immédiatement après la saillie humérale, sont ensuite assez fortement élargies vers le milieu du corps, pour se rétrécir vers son extrémité en formant une seconde sinuosité et se terminer à peu près comme chez l'ancienne espèce, avec cette différence qu'à leur partie postérieure interne elles sont dépourvues de toute trace de dent obsolète.

J'ai reçu cette espèce comme venant de Sumatra ; mais M. de Castelnau prétend qu'elle provient de la presqu'île des Malais, où il l'a souvent trouvée ; peut-être est-ce en effet son seul habitat.

J'avais décrit et présenté cette espèce à la Société entomologique, sous le nom de *M. Schaumii*, me faisant un plaisir de la dédier au savant Berlinois ; mais, avant que ce travail ne fût imprimé, apprenant que M. Westwood, l'ayant décrite, allait la publier dans les *Annals of Nat. Hist.*, sous le nom de *Hagenbachi*, j'ai cru devoir adopter ce nom pour éviter une synonymie toujours fâcheuse en entomologie.

2. MORMOLYCE CASTELNAUDI. (Pl. 11, fig. 3.)

Brunnea, elytris ovalis, humeris intra prominulis, thorace antice dilatato quinque dentatis armato, antennis modice elongatis.

Plus petite que la *M. phyllodes* à laquelle elle ressemble assez pour la forme générale, brune comme elle, mais toujours plus claire.

La *tête* est un peu plus allongée et moins aplatie ; les antennes beaucoup plus courtes, leur extrémité atteignant à peine le point d'attache des pattes postérieures.

Le *corselet* est un peu plus court que la tête, élargi dans sa moitié antérieure par suite de la dilatation de la bordure membraneuse, armé de chaque côté dans cette partie de cinq épines dirigées obliquement en avant, et dont l'une située à l'angle antérieur ; il est coupé obliquement en ligne sinueuse en arrière.

Les *élytres* sont à peu près de même forme que chez la *M. phyllodes*, avec cette différence que les épaules ont, du côté en regard du corselet,

une dent large et obtuse dirigée vers ce dernier, ou plutôt l'épaule est proéminente en avant avec un sinus au milieu. Cette espèce offre encore cette particularité que les ondulations des élytres, longitudinalement obliques chez les autres espèces, sont ici beaucoup plus transversales dans leur moitié postérieure.

Cette espèce, parfaitement caractérisée par son thorax élargi antérieurerement, ses épaules denticulées et ses antennes très courtes, a aussi été rapportée de la presqu'île des Malais par M. le comte de Castelnau, à qui je me fais un devoir de la dédier, en restituant à son nom un *d* qui existe dans les anciennes chartes de sa famille.

Observations générales sur les MORMOLYCE.

Dans les descriptions qui précèdent, j'ai peut-être usé un peu largement de la faculté de comparaison ; mais comme la *M. phyllodes* (pl. 11, fig. 1) se trouve dans toutes les collections, des descriptions comparatives avec la première m'ont paru devoir faciliter la détermination des autres espèces, et empêcher plus tard la confusion, si de nouvelles découvertes venaient encore augmenter ce genre si remarquable.

Pas plus dans les deux espèces qui précèdent que dans l'espèce anciennement connue, je ne découvre de différence sexuelle, trouvant tous les passages entre les individus à élytres écartées ou croisées à leur extrémité, et chacun sait que c'est, jusqu'à présent, le caractère indiqué par plusieurs auteurs comme distinguant les sexes chez ces insectes.

La collection de M. le comte de Mniszech renferme toute une série de variétés, quant à la forme des élytres, des *M. Hagenbachi* et *Castelnaudi*, et un nombre bien plus considérable encore de variétés de la *M. phyllodes*, parmi lesquelles je signalerai celle rapportée, par M. de Castelnau, de la presqu'île des Malais. Les individus pris dans cette localité affectent une foule de formes, tantôt plus longue, tantôt plus courte, plus carrée ou plus arrondie, mais on la reconnaît presque toujours par le cou, qui est un peu plus étroit et moins aplati que chez les individus de Java ; puis la variété rapportée de Penang par M. Bowring. Les individus pris par ce voyageur ont, au contraire, la tête et le cou très courts, très larges et très aplatis ; ils sont aussi constamment beaucoup plus petits ; mais à part ces différences, entre lesquelles encore on trouve tous les passages, je ne vois aucun caractère spécifique.

La *M. phyllodes* varie aussi beaucoup pour la taille, certains individus

atteignant la dimension de 11 cent. et certains autres descendant jusqu'à 5.

Je ne terminerai pas ce travail sans relever une erreur assez généralement répandue, concernant la manière de vivre des *Mormolyce*, qui, par suite de leur forme aplatie, étaient considérées comme devant vivre sous les écorces. M. de Castelnau, qui a récolté un assez grand nombre d'individus des trois espèces connues, les a toujours trouvées sous de gigantesques troncs d'arbres renversés, dans le voisinage des marais, mais jamais là où le terrain était détrempé. Jamais non plus cet habile chasseur n'en a rencontré un seul à l'air libre, ni le jour, ni la nuit, quoiqu'il fît souvent des chasses au flambeau.

Voici comment il les chassait : lorsqu'à l'aide de vingt ou trente indigènes il était parvenu à faire déplacer un de ces troncs d'arbres gigantesques que l'on ne rencontre que dans les forêts tropicales, il trouvait les *Mormolyce* tout à fait en dessous, complétement aplaties entre le tronc et la terre, jamais sous les écorces, et, dit-il, sans pouvoir se rendre compte comment elles avaient pu arriver jusque-là.

Lorsqu'il est découvert, l'insecte reste un instant immobile, comme ébloui par la lumière ; c'est l'instant de le saisir, car il se met bientôt à courir avec une telle rapidité qu'il devient alors très difficile de le capturer.

La planche 11 représente les trois espèces connues du genre *Mormolyce* :

Fig. 1. L'espèce typique *M. phyllodes.*

2. *M. Hagenbachi.*

3. *M. Castelnaudi.*

DESCRIPTION

DE

L'ACARUS (TYROGLYPHUS) ENTOMOPHAGUS Laboulbène

ET

Observations anatomiques sur le genre TYROGLYPHUS

Par MM. les Drs Al. LABOULBÈNE et Ch. ROBIN.

(Séances des 25 Août 1852 et 28 Mai 1862.)

L'Acarien dont la description anatomique est l'objet principal de ce travail, a été découvert par l'un de nous et présenté en 1852 à la Société, sous le nom d'*Acarus entomophagus* Laboulbène (Annales de la Soc. ent. de France, 1852, bulletin, page LIV). Ayant, depuis cette époque, reconnu, en nous communiquant des recherches faites séparément, que nous avions étudié chacun de notre côté la même espèce d'*Acarien*, trouvée dans des conditions analogues, nous n'avons pas hésité, dans l'intérêt de la science, à réunir en un seul mémoire les documents et les dessins que nous possédions sur cette Arachnide et sur le genre *Tyroglyphus* auquel elle doit être rapportée.

Le principal résultat de nos observations a été de nous faire reconnaître que les caractères du genre *Tyroglyphus* devaient être notablement modifiés, bien que les limites de ce genre restent les mêmes. Nous nous sommes convaincus, d'autre part, que l'*Acarus* qui dévore les insectes dans les collections mal soignées constituait une espèce nouvelle, et nous avons vu la confusion qui régnait encore dans les descriptions des espèces auxquelles il ressemble. Notre travail sera divisé, en conséquence, de la manière suivante : Enoncé des caractères du genre *Tyroglyphus*, discussion de ces caractères ; description du *Tyroglyphus entomophagus*, remarques anatomiques et physiologiques ; et enfin exposé succinct de la synonymie et des caractères des deux espèces de *Tyroglyphus* les plus communes (*T. Siro* et *T. longior*), qui sont restées jusqu'à ce jour mal ou incomplétement décrites.

CHAPITRE Ier.

Ce premier chapitre est destiné à l'exposition des caractères génériques des *Tyroglyphus* et à la discussion de ces mêmes caractères.

§ 1. Genre **TYROGLYPHUS** LATREILLE.

Précis des caractères génériques des Insectes, etc., in-8°, p. 185, Brives, 1797 (Τυρὸς, fromage et γλυφεὺς, sculpteur) (1).

Corps ovoïde, allongé, aplati en dessous, un peu atténué en avant, légèrement resserré sur les flancs, offrant entre la deuxième et la troisième paire de pattes un sillon circulaire, bien marqué sur le dos. Couleur grisâtre, lisse et assez brillante.

Rostre conique, incliné, découvert, d'une teinte rouillée ou pelure d'oignon, à *palpes* étroits, portant trois poils courts. *Mandibules* renflées à la base, allongées, didactyles, dentelées.

Epimères de la première paire de pattes réunis ensemble ; les autres épimères libres. *Pattes* cylindriques, de même teinte que le rostre, poilues; tarses sans mamelon, à caroncule membraneuse, onguiculée, sessile.

Anus placé sous le ventre, avec une paire de *ventouses copulatrices* chez le mâle.

Vulve longitudinale située entre les dernières paires de pattes, comme l'*organe sexuel mâle.*

Mâles toujours plus petits et plus trapus que les femelles.

Les *Tyroglyphus* ont acquis déjà huit pattes et commencent à se reproduire n'ayant encore que la moitié du volume qu'ils peuvent atteindre.

§ 2. Nous devons faire remarquer soigneusement que la forme de ces animaux peut varier un peu dans chaque espèce et d'un individu à l'autre. Ces variations légères ont lieu suivant que la partie du corps située au-devant du sillon est rentrée ou non dans celle qui est en arrière ; selon que ce sillon est lui-même plus ou moins profond ; suivant que l'Acarien raccourcit son corps en l'élargissant, ou au contraire l'allonge notablement

(1) M. P. Gervais nous paraît s'être trompé en disant que « *c'est au sillon qui sépare le corps* (de ces animaux) *en deux parties* » que Latreille a probablement voulu faire allusion en employant anciennement le nom générique de *Tyroglyphus* (GERVAIS, dans WALKENAER, Insectes aptères, t. III, p. 262, 1844).

en resserrant ses côtés, surtout près du rostre qui se trouve projeté en avant. Nous indiquons encore l'aspect variable des *Tyroglyphus* de même espèce quand les poils de l'animal sont inclinés ou redressés et vus par conséquent debout ou dans le sens de leur longueur; suivant que le corps est ou n'est pas déprimé, sous forme d'incisure, au niveau des épimères portant les deux premières paires de pattes, et par le retrait de ces épimères. Le sillon circulaire, ou le pli qui existe en arrière de la deuxième paire de pattes, peut disparaître plus ou moins complétement dans certains mouvements et lorsque l'animal est gonflé par les liquides dans lesquels on le conserve, tels que l'acide acétique, etc.

La coloration pelure d'oignon, que Linné appelait ferrugineuse, n'appartient qu'aux pièces du rostre, à celles des épimères et des pièces du squelette extérieur des pattes. Cette coloration est assez prononcée pour se refléter sur l'ensemble du corps lorsque l'animal est vu à un faible grossissement, et en particulier sur les espèces dont les pièces du squelette extérieur sont très-solides, comme chez le *Tyroglyphus Siro*.

§ 3. Il était impossible de déterminer les caractères réels du genre *Tyroglyphus* d'une manière rigoureuse à l'époque de Latreille et même plus tard, parce que les rapports qui relient les Acariens en général, les *Sarcoptides* et les *Tyroglyphes* en particulier, aux autres Arachnides et aux Insectes, n'étaient pas nettement déterminés. Cette lacune est aujourd'hui comblée, et le retard mis à la publication de ce mémoire aura cela d'utile qu'il nous permet de résumer ici les travaux auxquels on doit ce progrès de l'entomologie. Ce résumé servira de complément pour l'intelligence des caractères génériques qui précèdent et des descriptions zoologiques qui vont les suivre bientôt.

Dans un travail *Sur la composition anatomique de la bouche ou rostre des Arachnides de la famille des Sarcoptides* (1), à laquelle appartient le genre *Tyroglyphus*, il a été prouvé que chez tous les Acariens, le rostre, à tort appelé tête, se compose, comme chez les autres Arachnides : 1° de deux mâchoires ou maxilles, placées en arrière, presque toujours transversales, soudées ensemble sur la ligne médiane; 2° de deux palpes maxillaires, organes parfois les plus volumineux de tous ceux du rostre dont ils forment les côtés, et qui s'étendent de la base au sommet; 3° d'une lèvre inférieure membraneuse, plus courte que les palpes, et dont la base adhère aux mâchoires et au bord interne des palpes; la lèvre porte en arrière le menton et au milieu de sa face supérieure une languette ou ligule;

(1) Ch. Robin, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. XLIV, p. 294, in-4°, Paris, 1859.

4° de deux mandibules ordinairement volumineuses et conoïdes, dont l'extrémité dépasse le bord antérieur de la lèvre, et dont la base adhère au fond du camérostome ; elles reposent sur la face supérieure de la lèvre comme sur un plancher, et elles constituent la partie dorsale la plus épaisse du rostre dont les côtés sont bordés par les palpes.

L'organe qui déborde les palpes en dehors dans le genre *Sarcoptes* sous forme de joue, et appelé palpe secondaire ou faux palpe, est un prolongement de l'épistôme ou bord antérieur dorso-latéral du premier anneau céphalo-thoracique. Cet organe n'a aucun rapport d'insertion ni de continuité avec les palpes, non plus qu'avec les mâchoires, et il n'est pas articulé. (Voyez encore les *Recherches sur le Sarcopte de la gale humaine*, par le Dr Ch. Robin, Comptes-rendus et Mémoires de la Société de Biologie, 3e série, t. I, p. 21 et suiv., avec 4 planches gravées, 1859, et *Mémoire sur une nouvelle espèce de Sarcoptes parasite des gallinacés* (*Sarcoptes mutans*), par MM. Lanquetin et Ch. Robin, Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. XLIX, p. 793, in-4°, 1859).

Chez les *Sarcoptides* (1), et par conséquent chez les *Tyroglyphus*, on trouve dans toutes les espèces cinq parties pour chaque patte, comme chez les Insectes. Chacune de ces parties est constituée sur le même type de la première à la seconde paire de pattes, puis de celles-ci aux deux dernières paires, et enfin d'une espèce à une autre espèce, malgré les différences considérables de forme, d'épaisseur et de longueur de ces organes dans chaque genre. Ce sont : 1° la hanche ou rotule ; 2° l'exinguinal ou trochanter ; 3° le fémoral (2) ou cuisse ; 4° la jambe ; 5° la pièce solide du tarse ou pied, toujours conique, courbe ou allongée, terminée par deux pointes mousses dans les *Sarcoptes*, les *Psoroptes*, etc., chez lesquels elle est très courte et à large base circulaire. Le tarse se reconnaît aux crochets pectinés ou non, aux caroncules, aux ventouses avec ou sans crochets, ou aux longues soies qu'il porte comme appendices terminaux, et qui sont caduques chez quelques espèces telles que le *Sarcoptes mutans* LANQUETIN et CH. ROBIN.

Le céphalothorax offre souvent quatre anneaux distincts, au moins à un certain âge. La vulve est toujours portée par le troisième anneau dans le

(1) *Mémoire zoologique et anatomique sur diverses espèces d'Acariens de la famille des Sarcoptides*, par M. Ch. Robin (Extrait des Mém. de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, avec 8 planches, p. 1 à 110, in-8°, Moscou, 1860).

(2) Le fémoral ou cuisse est divisé en deux pièces articulées chez les *Dermanyssus*, ainsi que la jambe, qui alors offre deux articles, le génual et le tibial ; ce qui porte à sept articles les pièces des pattes de certains Acariens, nombre qu'on trouve chez les *Aranéides*.

genre *Sarcoptes*, et elle n'est pas située à l'extrémité postérieure de l'abdomen, tandis que les organes génitaux mâles dépendent du quatrième anneau.

Les saillies tuberculeuses du tégument sont une modification de ses plis réguliers, et ne sont pas analogues aux poils. Les vrais poils offrent, d'une espèce à l'autre, des différences de distribution sur le corps et sur les pattes, différences qu'on peut ramener cependant à un même type. Il en est encore de même pour les épimères (CH. ROBIN, *loc. cit.*).

CHAPITRE II.

Nous allons décrire, dans ce deuxième chapitre, les *Tyroglyphus entomophagus*, *Siro* et *longior*, en insistant sur leur habitat, sur leurs différences spécifiques et sur leurs caractères anatomiques et zoologiques. Nous indiquerons, après la description et les remarques sur le *T. entomophagus*, les meilleurs moyens à employer pour s'opposer aux dégâts qu'il occasionne dans les collections d'Insectes.

§ 1. **Tyroglyphus entomophagus** NOBIS. (Voy. pl. 10e.)

Acarus entomophagus LABOULBÈNE, Annales de la Soc. ent. de France, 1852, Bull., p. 54.

Corps étroit, cylindrico-ovoïde, presque droit sur les flancs, peu rétréci au devant du sillon circulaire ; mou, grisâtre, lisse et brillant. *Rostre* peu pointu, court, large, peu coloré, ainsi que les pattes, d'une teinte pelure d'oignon. *Pattes* semblables dans les deux sexes, grêles, cylindriques, très courtes, moins longues d'un tiers que la largeur du corps ; les postérieures ne laissant voir que deux articles courts sur les côtés du corps. *Poils* postérieurs à peu près de la longueur des pattes.

Mâle long de 0^{mm} 12 à 0^{mm} 40 de millimètre, environ d'un cinquième plus petit que la femelle, mais proportionnellement un peu plus large. Tarses de la quatrième paire de pattes dépourvus de tubercules. Organe sexuel situé entre les hanches de la quatrième paire de pattes. Anus placé sous le ventre. *Ventouses copulatrices* situées à l'extrémité postérieures de l'ouverture anale. Extrémité postérieure de l'abdomen arrondie, bordée transversalement par un *prolongement semi-lunaire* et transparent.

Femelle longue de 0^{mm} 15 à 0^{mm} 50 de millimètre, et de moitié environ moins large que longue. Vulve située entre les épimères et le premier article de la quatrième paire de pattes. Anus ouvert au bord postérieur

même de l'abdomen qui est elliptique en arrière et dépourvu de prolongement terminal.

Œuf régulièrement ovoïde, long de 0mm 10, large de 0mm 07 de millimètre.

Nymphes longues de 0mm 11 à 0mm 15 et larges de 0mm 08 à 0mm 11 de millimètre, dépourvues de pattes postérieures et d'organes génitaux.

Habite les collections entomologiques, dans l'intérieur du corps des Insectes conservés, ou à leur surface, et enfin dans la poussière qui s'amasse au fond des boîtes. Les gros Insectes, à corps plein de parties graisseuses, ceux qui n'ont pas vécu longtemps ou élevés en captivité et qui ne se sont pas accouplés, ceux qui ont *tourné au gras*, pour employer l'expression ordinaire, sont les plus facilement attaqués. Les Coléoptères de certaines familles, les gros *Scarbæidæ*, les *Oryctes* et *Geotrupes*, les *Lucanidæ*, les *Carabidæ*, les *Dytiscidæ* et les *Hydrophilidæ*, les *Cerambycidæ*, les *Blaptidæ* gras ou mal desséchés, sont recouverts à la surface d'excréments et d'œufs, sous forme de points blanchâtres, et renferment parfois un nombre considérable de ces *Tyroglyphus* dans l'intérieur de leur abdomen.

Le corps des gros *Lépidoptères*, surtout des nocturnes, des *Cicadæ* parmi les Hémiptères, des *Forficules*, etc., etc., en offre pareillement. Un *Acridium migratorium* tourné au gras, et des *Sesia* de grande taille nous en ont fourni une quantité vraiment énorme.

L'un de nous a remarqué la très grande abondance du *T. entomophagus* dans le midi de la France ; les conditions de chaleur et d'humidité sont très favorables à son développement,

On trouve le *Tyroglyphus entomophagus* courant sur le dos des Insectes morts, et on peut l'apercevoir à l'œil nu. Suivant M. Perris (1), il ronge le duvet et les poils. Le plus souvent le *T. entomophagus* se tient dans le corps des Insectes ; il ronge et il dilacère toutes les substances molles ou dépourvues de chitine. En maniant les insectes attaqués par ces *Tyroglyphus*, on fait tomber les pièces articulées dont les ligaments ont été détruits, et il s'échappe du corps une matière pulvérulente dans laquelle fourmillent les Acariens vivants. Sous les Insectes attaqués on trouve une poussière caractéristique et bien différente de celle que produisent les *Anthrenus* et les autres dévastateurs des collections.

La matière pulvérulente qui s'échappe, quand on secoue le corps des Insectes rongés par le *Tyroglyphus entomophagus*, est composée (voyez

(1) Voyez plus bas la note sur la *Cecidomyia entomophila* (p. 323).

pl. 10ᵉ, fig. 11) : 1° des excréments de ces animaux sous forme de petites masses arrondies et grisâtres ; 2° des œufs en voie de développement et des coques vides (*tab. cit.*, *a*, *a*) des œufs éclos, ces coques ouvertes et plissées, fendues souvent dans le sens de la longueur ; 3° de jeunes larves et de nymphes toujours plus nombreuses que les animaux adultes ; 4° d'enveloppes tégumentaires provenant de la mue d'un grand nombre de larves et de nymphes ; 5° de débris viscéraux ou musculaires du corps, des morceaux de trachées, de faisceaux musculaires striés, de fragments desséchés, parfois d'ovules non pondus et devenus libres dans le corps des femelles d'Insectes attaqués.

Dans la poussière du fond des boîtes, parmi les débris de toutes sortes, antennes, pattes, palpes, brisés ou tombés, on trouve parfois des enveloppes de *Gamasus*, de *Glyciphagus* et de *Cheyletes*, Acariens qui vivent aussi dans les collections. Sur les Insectes eux-mêmes et dévorant les excréments et les dépouilles des *Tyroglyphus*, M. Perris a trouvé, à Mont-de-Marsan, les larves de la *Cecidomyia entomophila* (1).

La marche du *Tyroglyphus entomophagus* est lente. Les mâles sont aussi nombreux que les femelles et un peu plus agiles qu'elles. Ce *Tyroglyphus* marche la tête repliée en bas, de manière à laisser voir en avant le sillon de contact des deux mandibules qui dépassent les poils de la nuque.

Sur l'animal vivant renversé sur le dos, on voit bien la lèvre et les palpes au-dessus des mandibules, que l'Acarien fait glisser l'une à côté de l'autre. On voit également bien les poils des palpes et leur extrémité mousse, saillante et dépassant un peu la lèvre.

Remarques sur la validité de cette nouvelle espèce.

Le *Tyroglyphus entomophagus* est le plus petit de toutes les espèces connues de ce genre ; il est remarquable par le parallélisme des faces latérales de son corps et par l'aspect cylindrique, par l'étroitesse de ce dernier, surtout chez la femelle. Cette étroitesse du corps est due à ce que le rétrécissement du céphalothorax au-devant du sillon transversal circulaire est moindre dans cette espèce que dans ses congénères. La brièveté des pattes du *T. entomophagus* lui donne une physionomie toute particulière ; les pattes postérieures dépassent à peine les côtés du corps, tant les tarses en sont courts.

Ce *Tyroglyphus* est complétement différent de la *troisième espèce de Mite* de Lyonet (Anatomie de différentes espèces d'Insectes, Mém. du Muséum

(1) *Histoire des métamorphoses de divers Insectes*, par M. Edouard Perris (Mém. de la Société royale des Sciences de Liége, 1855, tirage à part, p. 46, pl. V bis, fig. 101 à 106).

d'Histoire naturelle, t. XVIII, p. 284, pl. 12, fig. 10, 11 et 12, Paris, 1829). Cette *Mite* est indiquée dans l'explication des planches de Lyonet comme étant le *Sarcoptes destructor* LATREILLE, ou *Acarus destructor* SCHRANK (Enumeratio Insectorum Austriæ indigenorum, p. 512, N° 1057, Augustæ Vindelicorum, 1781), et elle est rapprochée des *Tyroglyphus* par M. Gervais (in WALKENAER, Hist. des Insectes aptères, t. III, p. 263, 1844). Il y a là pour nous une double erreur. Lyonet a décrit cette *Mite* comme un animal blanchâtre, un peu transparent, à tête en pointe, brune, émoussée, à partie antérieure du corps plus renflée que l'autre, ravageant les collections d'Insectes et surtout de Papillons. Cette *Mite* se distingue par les longs poils noirs, quoique assez rares, dont elle est hérissée, poils qui, vus au microscope, paraissent pourvus de barbules. Or, la figure 12, qui représente un de ces organes, fait reconnaître facilement qu'il s'agit d'un poil caractéristique des espèces du genre *Glyciphagus* (1). La longueur des pattes, leur tarse effilé; la longueur et le groupement des poils barbelés, la partie antérieure du corps renflée et non atténuée comme chez les *Tyroglyphus*, sont autant de caractères qui séparent cette *Mite* des animaux de ce genre, et qui au contraire la rapprochent des *Glyciphagus* d'HERING. Nous avons recouru à l'ouvrage précité de SCHRANK, et, pour nous, la description de son *Acarus destructor* (Modermilbe), p. 512, N° 1057, et la figure H, de la planche 2e, se rapportent certainement à un *Glyciphagus* et non à un *Tyroglyphus*. La disposition des poils postérieurs de l'abdomen et la forme des pattes sont caractéristiques. On n'a qu'à jeter les yeux sur les figures de *Glyciphagus* données par M. GERVAIS dans les *Annales des Sciences naturelles* (2e série, tome XV, planche 2, 1841), pour s'assurer de la vérité de notre affrmation.

L'*Acarus domesticus* de DE GÉER, cité fort souvent comme synonyme du *T. Siro*, ne se rapporte ni à cette dernière espèce, ni à la nôtre. L'illustre auteur suédois a parfaitement représenté une espèce de *Glyciphagus* (t. VII, p. 88, pl. 5, fig. 1 à 9), dans ses *Mémoires*, si riches de faits bien observés. La physionomie de l'Acarien figuré dans DE GÉER, les ventouses terminant les pattes (fig. 6-7), le prolongement abdominal tubuleux (fig. 8), les poils barbelés (fig. 9), ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. La *Mite* représentée figure 15 de cette planche est le véritable *Acarus farinæ* ou *Siro* des anciens auteurs. DE GÉER, qui a parfaitement décrit le *Scarcoptes scabiei* et l'*Acarus farinæ*, n'a pas connu le *Tyroglyphus entomophagus*.

(1) M. Picart, l'habile graveur de notre planche, qui est un entomologiste zélé, nous a dit avoir observé autrefois dans sa collection un *Acarien* très poilu. D'après la description qu'il nous en a faite, cet Acarien appartient au genre *Glyciphagus*.

Examen anatomique et comparatif des diverses parties du corps du Tyroglyphus entomophagus.

Le *rostre* est proportionnellement plus large, surtout à sa base, plus court et plus incliné que chez les autres *Tyroglyphus*. Les *mâchoires*, placées transversalement, soudées à la lèvre et réunies ensemble sur la ligne médiane, offrent là une dépression postérieure qu'on ne voit pas chez les autres espèces (pl. 10e, fig. 1, 3 et 5, *i*). Les *palpes maxillaires* sont relativement volumineux, surtout le premier article, vers sa base. Les deux poils du deuxième article sont longs, et le piquant à sommet mousse du troisième article est plus gros et plus courbé que chez les espèces voisines. Les *palpes labiaux* accolés, au bord interne des précédents, sont mieux dessinés et plus en relief sur la lèvre que chez le *T. Siro*. Le poil de la base de ces palpes est fort petit; leur sommet porte un piquant mousse très court. (Voy. pl. 10e, fig. 5.)

La *lèvre* est plus épaisse, plus foncée, à bord libre plissé et mieux limité que sur les autres espèces; elle porte aussi un poil qui n'offre rien de spécial. La *languette* est remarquable par son épaisseur et par son prolongement terminé par une petite partie élargie en forme de fer de lance; ce prolongement s'avance jusqu'au niveau du bord de la lèvre et même le dépasse un peu sur quelques individus (fig. 5, *g*.).

Les *mandibules* sont, toutes proportions gardées, plus courtes, plus épaisses et plus puissantes que chez les autres espèces connues, et leurs dentelures sont plus rapprochées (fig. 6).

Le bord libre de l'*épistôme* est plus foncé, plus épais et un peu plus avancé que chez les *T. Siro* et *longior* (fig. 4).

L'*anus*, chez le mâle de notre nouvelle espèce, est situé, ainsi que l'*appareil génital*, un peu plus près du bord postérieur de l'abdomen que chez les autres *Tyroglyphus*, mais sans atteindre ce bord. Les deux *ventouses anales* propres au mâle n'offrent rien de spécial; seulement, au lieu de trouver un poil court au-devant d'elles, on y remarque un très court piquant situé en arrière et un autre semblable placé sur leur côté externe (fig. 1).

Chez la femelle, l'*anus* atteint l'extrémité postérieure du corps, ce qui n'a pas lieu dans les autres espèces, et, en outre, l'anus empiète sur la partie dorsale et offre l'apparence d'une incisure verticale faite en arrière de l'abdomen; ses lèvres minces et saillantes forment un court prolongement en arrière de l'animal (fig. 3 et 4).

Les *organes génitaux* eux-mêmes n'offrent rien de bien spécial chez le *Tyroglyphus entomophagus*, si ce n'est la petitesse des *ventouses génitales* et l'absence des poils courts qui accompagnent celles-ci chez les autres espèces (fig. 1 et 3).

Les *épimères* n'ont de particulier que leur petit volume proportionnel à celui de l'animal. Il en est de même du squelette des *pattes*. Ajoutons que les articles des pattes, et en particulier le cinquième, sont, toutes proportions gardées, généralement plus courts que chez le *T. Siro* et surtout que chez le *T. longior*. Les pattes ne diffèrent pas d'un sexe à l'autre; la troisième paire est un peu plus petite que la quatrième, mais non pas d'une manière aussi sensible que chez les deux autres espèces que nous venons de nommer. (Fig. 1 et 3.)

La *hanche* offre un poil court aux trois premières paires de pattes, comme sur le *T. Siro* et *longior*. Comme sur ces deux espèces, l'*exinguinal* ou *trochanter* porte un poil, moins gros à la quatrième paire de pattes, mais proportionnellement plus long. Le *fémoral* de la première patte est pourvu de quatre appendices comme chez les autres *Tyroglyphus*; mais les deux placés au bord supérieur sont des piquants rigides et courts, tandis qu'un seul nous présente ce caractère chez les *T. Siro* et *longior*; les deux appendices du bord inférieur sont des poils, mais plus longs dans le *T. entomophagus* que dans les deux autres espèces (fig. 7). Le *fémoral* de la deuxième patte n'a que deux poils et un piquant rigide au lieu de trois poils comme chez les *T. Siro* et *longior* (fig. 8). Le *fémoral* des deux dernières pattes est dépourvu de poils (fig. 3), tandis qu'on en trouve deux chez le *T. longior*.

La *jambe* du *T. entomophagus* porte deux poils à toutes les pattes. L'un de ces poils est bien plus long que l'autre, et il dépasse en longueur ceux des *T. Siro* et *longior*, sauf à la quatrième paire de pattes (fig. 10); chez ces derniers *Tyroglyphus* il y a trois poils aux deux premières paires de pattes.

Le *tarse*, plus épais, mais bien plus court que chez les précédents, porte un grand nombre d'appendices. Ce sont : 1° une spinule courte, assez grosse et assez courbée ; on ne la trouve qu'aux deux premières pattes (fig. 7 et 8); 2° deux poils ou piquants plus courts que la spinule précitée et rapprochés de sa base ; ils n'existent qu'à la première paire de pattes ; 3° deux poils courts et fins sur le milieu du tarse, et un autre à son bord libre ; ces poils se trouvent sur les quatre paires de pattes, mais chez les *T. Siro* et *longior*, on en voit le double aux deux premières paires de pattes ; 4° près du bord libre du tarse on remarque aux deux premières paires de pattes un long poil (fig. 7 et 8), plus grand à la seconde qu'à la première paire ; il y a deux poils, placés un peu moins

près de ce bord, sur les deux autres paires de pattes ; les uns et les autres sont représentés par des poils très fins et très courts chez les *T. Siro* et *longior* ; 5° chez les trois espèces, le bord libre du tarse est muni, aux deux dernières paires de pattes, d'un court piquant, difficile à voir (fig. 9 et 10), mais le mâle du *T. entomophagus* manque des tubercules en forme de ventouse qu'on trouve aux tarses de la quatrième paire chez les espèces congénères ; 6° le tarse est terminé par une *caroncule* ou *ventouse* transparente et membraneuse, semblable chez toutes les espèces, ayant la forme d'un fer de lance, mousse quand elle est tout à fait étendue, mais ordinairement à demi rétractée et alors en forme de cupule ou de godet. Cette ventouse est traversée par un *crochet* jaunâtre, d'une teinte foncée, en forme d'hameçon et dont la partie aiguë et recourbée dépasse la caroncule. Le crochet est volumineux dans notre espèce, si l'on tient compte de la petite taille de l'animal. Notons enfin que la longueur des poils de la jambe et du tarse influe notablement sur l'aspect général du *T. entomophagus*, comparativement aux autres espèces.

Les piquants ou spinules dont nous avons parlé sont aplatis et cunéiformes dans toutes les espèces ; ils paraissent mousses et coupés carrément lorsqu'ils sont vus de face, tandis qu'au contraire ils sont très aigus quand ils sont vus de côté.

Le *Tyroglyphus entomophagus* présente, comme ses congénères, à la périphérie du corps : 1° une paire de *poils* entre le rostre et la première paire de pattes ; ces poils sont courts, dentelés, difficiles à voir ; 2° une paire plus grande, recourbée et dentelée, placée au-dessus de la première paire de pattes ; 3° une paire, un peu en arrière du sillon dorsal, et une autre paire, située plus en arrière, vers le point où le corps commence à s'arrondir (fig. 3 et 4).

A l'extrémité postérieure du corps, les poils sont moins nombreux que chez les autres *Tyroglyphus*. On n'en compte que quatre paires : deux paires sont insérées sur la face dorsale et deux sur la face ventrale (fig. 1, 3 et 4). Les poils qui sont le plus en arrière sont les plus longs ; chez le mâle, la paire la plus longue est portée par l'expansion membraneuse de l'extrémité postérieure du corps (fig. 1); les poils qui sont insérés sur le dos, près de l'attache de cette expansion, sont très fins, courts et difficiles à voir (fig. 2). Des poils analogues existent chez les *T. Siro* et *longior*, qui, en outre, en possèdent de plus courts qu'on ne retrouve pas dans le *T. entomophagus*. La face dorsale de l'abdomen de cette espèce manque des six paires de poils qui existent chez les espèces précédentes ; elle ne porte qu'une seule paire de poils au lieu de deux près du sillon qui sépare le céphalothorax de l'abdomen (fig. 4, *a*), mais elle en présente une près du bord de l'épistôme (fig. 4, *d*). Tous ces poils sont proportionnellement

plus longs que chez le *T. Siro*, mais bien plus courts que chez le *T. longior*.

A la face ventrale, il y a chez le *T. entomophagus* un poil court entre le premier et le second épimère, un autre entre le troisième et le quatrième, comme chez les espèces précédentes; mais il n'y en a pas entre le deuxième et le troisième, ni vers l'extrémité des deux derniers épimères (fig. 1 et 3).

Nous devons noter, en terminant cet examen minutieux, mais indispensable, que le petit volume de ces *Acariens* du genre *Tyroglyphus* exige que l'étude des détails de leur organisation soit faite sous le microscope à un grossissement qui ne doit pas être moindre de 300 à 400 diamètres. Nous renvoyons aussi à l'explication des planches pour compléter cet exposé.

Des moyens à employer pour détruire les Tyroglyphus entomophagus *dans les collections d'insectes, et pour prévenir leurs atteintes.*

Les Insectes conservés dans les collections sont d'autant plus facilement envahis par le *Tyroglyphus entomophagus* qu'ils ont été moins bien desséchés, que les boîtes dans lesquelles on les renferme sont plus hygrométriques, et surtout que l'appartement où ils sont placés est plus humide.

Dès que les *Tyroglyphus* ont attaqué un Insecte, on s'en aperçoit extérieurement à des petits points blanchâtres qui apparaissent sur le corps des espèces à téguments lisses, ou bien à une espèce de poussière d'un blanc grisâtre, mêlée aux poils des espèces duveteuses ou pilifères. Bientôt, sous l'Insecte envahi ou sur les parois corrrespondantes de la boîte, on remarque une matière d'aspect pulvérulent et grisâtre, rappelant l'efflorescence des matières salines non déliquescentes. Cette poussière, sur laquelle nous avons insisté (voy. p. 323 et fig. 11), est entièrement différente des débris organiques pulvérulents qui résultent des ravages des larves d'*Anthrenus* ou de *Dermestes*; ces derniers produisent une sciure fine, noirâtre ou brunâtre, mais sèche et non adhérente.

Les collections du midi de la France, exposées à l'humidité, sont très rapidement envahies par les *Tyroglyphus entomophagus*. Les moisissures qui se montrent dans une collection doivent faire redouter les Acariens destructeurs, car la moisissure et les Mites vont presque toujours de compagnie. L'un de nous a longtemps lutté contre ces deux fléaux des collections en faisant beaucoup d'expériences à ce sujet. Nous allons passer en

revue les divers moyens auxquels on peut avoir recours pour débarrasser les collections d'Insectes du *T. entomophagus*, et nous insisterons pareillement sur ceux que l'on doit employer pour en prévenir l'apparition.

Quand un Insecte est reconnu attaqué par le *Tyroglyphus*, le mieux est de l'isoler dans une boîte bien sèche. Si l'Insecte est lisse, on le débarrasse des *Acariens* qui le recouvrent en le brossant avec un fin pinceau pour l'aquarelle. Si l'insecte est à peine attaqué, s'il a reçu seulement la poussière caractéristique qui tombait sur lui en se rendant sur la boîte au point le plus déclive, il peut être remis en place, à la condition d'être surveillé. Mais le plus souvent on voit reparaître sur le corps d'un Insecte simplement nettoyé ou brossé, de nouveaux *Tyroglyphus* qui proviennent du dedans ou des cavités splanchniques où ils sont ramassés en grand nombre. Le nettoyage est donc très souvent insuffisant.

On peut avoir recours au calorique et employer la chaleur de l'étuve, celle des nécrentômes de MM. Boisduval, Guenée, etc. Ce procédé a de grands inconvéniens quand l'Insecte tourne déjà au gras. D'ailleurs, si les *T. entomophagus* meurent par l'effet d'une température élevée, les œufs résistent ainsi que les larves, surtout quand ils sont situés dans l'intérieur du corps, et les *Tyroglyphus* repullulent bientôt après.

L'action de divers liquides offre des avantages plus réels, soit qu'on y plonge les Insectes, soit qu'on emploie seulement la vapeur de ces liquides volatils.

Nous ne dirons presque rien de l'eau pure, car si elle lave l'extérieur du corps des Insectes souillés, elle pénètre dans l'intérieur en laissant une humidité défavorable au but qu'on veut obtenir.

L'alcool est bon pour tous les Insectes qui peuvent supporter son action sans en être endommagés, soit pour leurs couleurs, soit pour leurs poils ou leurs écailles. Il nous est souvent arrivé de placer des Insectes couverts de *Tyroghyphus* dans un flacon à large ouverture, sans prendre la peine de les nettoyer. On peut piquer au-dessous du bouchon l'épingle qui soutient l'insecte, et le corps trempe alors dans l'alcool sans aller au fond du vase. Une immersion de plusieurs heures ou d'un jour est suffisante. Nous avons employé l'alcool simple et l'alcool dissolvant une petite quantité de sublimé corrosif. Après un bain d'une heure dans ce dernier, nous lavions l'insecte dans l'alcool pur pour enlever le sublimé qui, sans cette précaution, forme un enduit pruineux et altère les épingles (1). Nous ne craindrions pas d'employer de préférence l'alcool arsénié ou saturé de

(1) Voyez une communication de M. Reiche faite à la Société en 1835, 3e trimestre, Bull. LXVIII.

strychnine (1) qui, tout en débarrassant les Insectes des *Tyroglyphus*, aurait l'avantage de les préserver aussi contre les *Anthrènes*, etc.

Mais un très grand nombre d'Insectes ne peuvent être plongés dans l'alcool. Pour tous ceux qui sont dans ce cas, il faut songer à d'autres procédés.

Outre l'alcool, il y a des liquides qui *dégraissent* parfaitement les insectes, tuent les *Acariens* et enlèvent leur aliment favori. Ces liquides très utiles sont l'éther, la benzine, l'essence ou l'eau de naphthe.

Quand les insectes peuvent supporter le bain d'éther ou de benzine, le moyen est radical, les *Tyroglyphus* sont tués, les insectes sont débarrassés des matières grasses et desséchés convenablement. On isole dans une boîte hermétiquement fermée les insectes trop délicats pour être plongés dans la benzine, et on les soumet pendant un jour ou deux à la vapeur de cette substance. L'appareil de MM. Grenier et Aubé, grand necrentôme en fer blanc, à fermeture munie d'une rigole remplie d'eau, où baigne l'arête du couvercle, constitue un excellent moyen à employer contre les *Anthrènes* et les *Tyroglyphus entomophagus*.

Le sulfure de carbone (2) ne nous paraît pas préférable à la benzine ou à l'eau de naphthe; l'acide sulfhydrique, très toxique, a l'inconvénient majeur de noircir les épingles, aussi ne doit-il pas être employé.

En résumé : 1° nous conseillons, pour débarrasser les insectes attaqués par le *Tyroglyphus entomophagus*, l'emploi de divers liquides : de l'alcool, soit pur, soit additionné de sublimé corrosif, d'arsénic, de strychnine ; de l'éther ; et surtout de la benzine. Si on ne peut employer le liquide, on aura recours à sa vapeur dans laquelle les insectes resteront plongés un temps suffisant.

2° Nous croyons qu'une collection peut être mise à l'abri des *Tyroglyphus*, et rien ne nous paraît meilleur que les boîtes en bois sec et léger, bien préférables aux boîtes en carton. Ces boîtes devront être placées dans l'endroit le plus sec de l'appartement. Il sera très utile de les ouvrir et de les ventiler par un temps convenable et de les exposer au besoin à une chaleur douce.

Les insectes ne seront jamais placés dans les boîtes que lorsqu'ils auront été bien desséchés et au besoin débarrassés des matières grasses viscérales. Cette condition est souvent indispensable pour les espèces élevées en captivité ou gonflées de sucs au moment où elles ont été capturées.

(1) Voy dans ces *Annales* un travail intéressant de M. C.-E. Leprieur (1861, p. 75 et suiv.), et un autre de M. le Dr Sichel (1861, p. 85).

(2) Voyez une Note de M. Girard, à ce sujet, dans nos *Annales* de 1861, p. 623.

§ 2. **Tyroglyphus Siro** Linn., Latr.

Ciron du fromage, Acarus casei antiqui et Acarus farinæ Geoffroy, Hist. abrégée des Insectes des environs de Paris, t. II, p. 622, 1762.

Acarus Siro (et *A. farinæ*) Linn. Systema naturæ, tom. I, pars II, p. 1024, edit. duodecima, in-8°, Holmiæ, 1767.

Acarus farinæ De Géer, Mém. pour servir à l'histoire des Insectes, t. VII, p. 97, pl. 5, fig. 15, Stockholm, 1778.

Acarus Siro (Käsemilbe) Schrank, Enumeratio Insectorum Austriæ indigenorum, p. 512, N° 1056, Augustæ Vindelicorum, 1781.

Tyroglyphus Siro Latr., loc. cit., p. 185, 1797.

Mite du fromage Lyonet, Anat. de différentes espèces d'Insectes (Mém. du Muséum d'Hist. naturelle de Paris, t. XVIII, p. 282, pl. 14, fig. 15, 1829).

Tyroglyphe domestique Gervais, dans Walkenaer, Insectes aptères, t. III, p. 261, pl. 35, fig. 4 (mauvaise), 1844.

Tyroglyphe de la farine Gervais, ibid., t. III, p. 262, N° 4 et pl. 35, fig. 5.

Corps resserré sur les flancs, tronqué en arrière, atténué au devant du sillon circulaire; d'un gris blanchâtre, lisse, brillant. *Rostre* pointu, large à la base; coloré, ainsi que les pattes, d'une teinte d'un brun-rougeâtre très prononcée, surtout chez le ♂. Pattes effilées, mesurant chacune en longueur la largeur du corps, les postérieures laissant voir quatre articles sur les côtés de l'abdomen. *Poils* dorsaux, latéraux et postérieurs, plus courts que les pattes.

Mâle long de 0^{mm} 12 à 0^{mm} 42 de millimètre, le rostre compris; d'un tiers environ plus petit que la femelle. Premières pattes beaucoup plus grosses que les secondes, et munies, sur le deuxième article, d'un gros tubercule conique et pointu. Tarses de la quatrième paire portant chacun deux tubercules ovalaires en forme de ventouses. Organe sexuel placé au niveau du premier article de la quatrième patte; une paire de ventouses copulatrices situées de chaque côté au niveau du milieu de l'anus.

Femelle longue de 0^{mm} 18 à 0^{mm} 63 de millimètre, le rostre compris; large de 0^{mm} 12 à 0^{mm} 30. Pemières pattes à peine plus grosses que les secondes et sans tubercule au deuxième article. Vulve située entre les quatre der-

niers épimères, ne descendant pas au-dessous du premier article de la quatrième patte. Anus sans ventouses copulatrices.

Œuf régulièrement ovoïde, long de 0mm 13, large de 0mm 01 de millimètre.

Nymphes longues de 0mm 14 à 0mm 18, larges de 0mm 11 à 0mm 13 de millimètre, nettement hexapodes ou dépourvues de pattes postérieures. Une spinule à sommet mousse et un peu renflé, située au lieu de poil grêle et court entre la première et la deuxième paire de pattes.

Habite en quantité considérable sur la croûte de presque toutes les espèces de fromages un peu avancés. Ces petits animaux se rassemblent en hiver en groupes, ou par tas, dans les dépressions du fromage et s'y tiennent immobiles ; dès que la température s'élève un peu, ils creusent la croûte et la rendent pulvérulente. La poussière qu'on observe alors est formée : 1° des excréments des *Tyroglyphus Siro* ayant l'aspect de petites boules microscopiques grisâtres ; 2° des œufs en voie de développement et des œufs éclos, de leurs coques vides et plissées ; 3° de nymphes et de jeunes ; 4° d'enveloppes tégumentaires provenant de la mue des larves et des individus plus avancés ; 5° de débris de la croûte du fromage et de nombreuses spores de champignons microscopiques.

Les mouvements de ces animaux sont lents. On trouve beaucoup de femelles traînant après elles un mâle, la tête tournée en sens inverse ; celui-ci est fixé par ses ventouses anales copulatrices sur la partie postérieure du corps de la femelle, mais il ne peut y avoir alors aucune jonction entre les organes sexuels. Le mâle reste longtemps ainsi en attendant le moment où les lèvres de la vulve se gonflent considérablement et se renversent en dehors ; c'est alors que les deux individus mâle et femelle s'appliquent l'un contre l'autre, ventre à ventre, et que s'opère le coït.

Ce *Tyroglyphus* se trouvait en quantité considérable dans de la farine de graine de lin très ancienne, répandant une forte odeur d'ammoniaque et de fromage pourri. Cette farine avait été remise à l'un de nous (M. Ch. Robin) par M. Robinet, pour reconnaître quel était l'*Acarus* qui garnissait les parois du vase. A trois reprises, des Médecins nous ont fait remettre un ou deux de ces animaux, qu'ils avaient recueillis à la surface de plaies sur lesquelles avaient été appliqués des cataplasmes de farine de de graine lin. Une autre fois, un *Tyroglyphus* de cette espèce avait été trouvé dans l'urine (1).

(1) *Sur un Acarus trouvé dans l'urine d'un malade*, par le Dr A. Laboulbène (Comptes-Rendus et Mémoires de la Société de Biologie, 2e série, t. V, p. 140, 1858).

L'un de nous (M. Ch. Robin) a constaté que le *T. Siro* s'est multiplié en quantité considérable dans de la farine humide répandant une odeur assez prononcée de matières azotées, sur laquelle il avait placé un peu de poussière de fromage contenant quelques *T. Siro.*

Remarques historiques et synonymiques.

Linné (*loc. cit.*, p. 1024), après avoir décrit très exactement cet Acarien sous le nom d'*Acarus Siro*, et lui avoir donné comme synonyme l'*Acarus farinæ* dont il ne fait pas une espèce différente, ajoute avec raison : « *Habitat in caseo farinaque, Europæ, Americæ.* » Mais c'est à tort que ce grand naturaliste a donné comme synonyme des précédents le nom de l'*Acarus scabiei,* et qu'il a ajouté : « *Inter Sirones farinæ, scabiei, phtiseos, hemitritæi vix etiamni reperi alias differentias quam à loco petitas.* »

Geoffroy (*loc. cit.*, t. II, p. 622, 1762) distingue nettement le *Ciron du fromage* du *Ciron de la gale*, et il le considère comme étant le même que celui qu'on trouve dans la farine et dans les vieux pains à cacheter.

C'est par erreur que beaucoup d'auteurs, contrairement à Linné et à Geoffroy, font encore autant d'espèces de cet animal (*Siron* ou *Ciron*) qu'il a d'habitat différents (*Acarus Siro* ou *domesticus* et *Acarus farinæ*), parce qu'ils n'ont pas observé suffisamment ses caractères.

Audouin dit que l'*Acarus domestique* (*Acarus domesticus* De Géer) se trouve ordinairement dans les collections d'insectes et d'oiseaux (*Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, t. I, p. 44, in-8°, Paris, 1822). Nous avons prouvé (p. 324) que l'*A. domesticus* de De Géer était un *Glyciphagus* et non pas le *Tyroglyphus Siro* ; le fait signalé par Audouin n'a par conséquent rien d'extraordinaire, puisque c'est dans les plumes et autres objets conservés dans les collections, ainsi que dans les matières sucrées des fruits desséchés, que vivent les *Glyciphagus.*

C'est bien le *T. Siro* de Linné et de Latreille que Galès a figuré et décrit dans sa thèse célèbre (1) comme étant le *Ciron de la Gale humaine.* La forme du corps est exactement représentée ; le sillon transversal est seulement trop large et trop prononcé ; les deux poils de l'épistôme sont mal insérés, ainsi que ceux des côtés du corps. L'auteur place à tort deux yeux sur la tête. L'insertion des pattes n'est pas exacte, pas plus que la

(1) *Essai sur le diagnostic de la Gale, sur ses causes et sur les connaissances médicales pratiques à déduire des vraies notions de cette maladie.* (Thèses de la Faculté de Médecine de Paris, n° 151, p. 23, in-4°, 1812.)

forme et la disposition des articles, bien qu'au premier abord leur configuration générale se rapproche assez de la nature pour qu'on ne puisse douter de l'espèce qui a été figurée.

Galès ne donne pas de description zoologique de l'animal, et il renvoie à la figure pour qu'on s'en fasse une idée exacte d'après celle-ci.

HERING (1) a mal représenté le *Tyroglyphus Siro* ou *domesticus* quant à la forme du corps, les rapports avec le rostre, l'insertion des poils, l'attache des pattes, la forme du tarse, etc.; mais il a figuré la ventouse anale du mâle, sans s'occuper toutefois en quoi que ce soit de la distinction des sexes de cet animal.

Nous mentionnerons ici, mais pour mémoire seulement, une note de PAGENSTECHER, *Einiges zür Anatomie von Tyroglyphus Siro* (Zeitschrift *für Wissenschaftliche Zoologie*, t. II, p. 120, pl. XIII, Leipzig, 1861). Nous voulons mettre nos collègues en garde contre les inexactitudes anatomiques et zoologiques vraiment inconcevables que renferment les figures de ce travail, surtout en ce qui concerne les pièces tégumentaires et les appendices.

§ 3. **Tyroglyphus longior** GERVAIS.

T. longior GERV. in WALKENAER, Insectes aptères, t. III, p. 262, 1844.

Seconde espèce de Mite LYONET, Anatomie de différentes espèces d'Insectes (Mém. du Muséum d'Hist. naturelle de Paris, t. XVIII, p. 283, pl. 14, fig. 8*, 1829, désignée à tort sous le nom d'*Acarus farinæ* LATR. dans l'explication de la planche de Lyonet, p. 311).

Corps plutôt arrondi que resserré sur les flancs, arrondi en arrière, brusquement rétréci au-devant du sillon circulaire; d'un gris blanchâtre, lisse, brillant. *Rostre* pointu, peu élargi à la base, à peine coloré en brun-rougeâtre pâle, ainsi que les pattes, qui sont semblables dans les deux sexes. *Pattes* grêles, à tarse long, effilé, les postérieures un peu moins longues que la largeur du corps, ne laissant voir que trois articles sur les côtés de ce dernier. *Poils* dorsaux, latéraux et postérieurs, bien plus longs que les pattes et à peu près autant que le corps lui-même.

Mâle long de 0^{mm} 17 à 0^{mm} 64 de millimètre, d'un sixième ou d'un septième seulement plus petit que la femelle. Tarses de la quatrième paire

(1) *Die Krätzmilben der Thiere und einige verwandte Arten* (Nova Acta physico-medica Naturæ Curiosorum, Vrastislaviæ et Bonnæ, t. XVIII, pars secunda, p. 573, pl. 44, fig. 12 et 13, in-4°, 1838).

de pattes portant deux tubercules en forme de ventouses ; ces tubercules très petits. Organe sexuel situé au niveau de la hanche de la quatrième paire de pattes. Anus placé immédiatement au-dessous de lui, avec les ventouses copulatrices situées à l'extrémité inférieure de l'ouverture anale comme dans le *T. entomophagus.*

Femelle longue de 0^{mm} 20 à 0^{mm} 75 de millimètre, large de 0^{mm} 14 à 0^{mm} 39. Vulve placée entre les épimères et les hanches de la quatrième paire de pattes ; anus séparé d'elle par un intervalle marqué.

Œuf régulièrement ovoïde, long de 0^{mm} 15, large de 0^{mm} 09 de millimètre.

Nymphes longues de 0^{mm} 16 à 0^{mm} 18, larges de 0^{mm} 10 de millimètre.

Obs. Les œufs et les nymphes sont petits, relativement à l'animal adulte et à ceux des autres espèces.

Nous ferons observer que, chez le *T. longior*, les poils dorsaux du corps, tous plus longs, plus gros et d'une couleur plus foncée que chez le *T. Siro*, sont tous très finement dentelés, mais seulement à un très fort grossissement de 500 diamètres réels. Les poils des *Glyciphagus* montrent leurs dentelures avec un faible grossissement de 60 diamètres.

Dans les gros individus du *T. Siro*, les poils de l'épistôme et les deux qui se trouvent au devant du sillon transverse sont légèrement dentelés, mais seulement à un grossissement de 500 diamètres.

Les poils courts de la face ventrale du corps sont lisses dans les espèces de *Tyroglyphus* dont il vient d'être question.

Habite avec le précédent, mais on en trouve à peine un pour cent sur le Semoncel, huit ou dix pour cent sur le Roquefort, et un peu plus sur le vieux fromage de Gruyère. Il est très agile, le mâle surtout ; la rapidité de ses mouvements, par rapport au *T. Siro*, le fait distinguer facilement. La taille plus considérable, la longueur des poils brillants, dressés et qui hérissent la surface du corps, donnent à cette espèce un aspect très remarquable.

Des *Tyroglyphus* de cette espèce ont été placés sur de la farine en voie de putréfaction, en même temps que des *T. Siro* dont il a été question (p. 333), et avec lesquels ils vivaient sur du fromage de Roquefort. Les *Tyroglyphus longior* ne s'y sont pas multipliés comme les *T. Siro*, et ils sont morts après un ou deux jours. Cette expérience a eu lieu au mois d'avril ; nous l'avons répétée au mois de juillet, et nous devons dire que nous avons constaté la multiplication du *T. longior*, dans ces conditions, sur de la farine aussi bien que sur le fromage, mais cependant avec un peu plus de lenteur.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 10e.

Fig. 1. *Tyroglyphus entomophagus* NOBIS, mâle, vu en dessous, à un grossissement de 100 fois en diamètre. On remarque à la partie postérieure une *bordure semi-lunaire*, caractéristique du sexe mâle. Au-dessus de cette bordure on voit la fente longitudinale de l'*anus* avec ses deux *ventouses copulatrices anales* et leurs deux petites spinules; au-devant de l'anus, l'appareil génital externe du mâle avec ses deux paires de *ventouses génitales*, une paire de chaque côté.

On observe encore de chaque côté un poil très court entre chaque paire d'épimères, c'est-à-dire entre la première et la deuxième, et entre la troisième et la quatrième. On ne voit pas au-devant du troisième épimère une paire de poils semblables comme dans les *T. Siro* et *longior*.

Fig. 2. Portion de la *bordure semi-lunaire* postérieure de l'abdomen du même *Tyroglyphus* mâle, grossie 200 fois et vue en dessus, pour montrer l'insertion des deux poils dorsaux postérieurs vers la jonction de cette bordure avec l'abdomen.

Fig. 3. *T. entomophagus* femelle vue en dessous, à un grossissement de 100 fois. On ne trouve pas à la partie postérieure la bordure semi-lunaire. L'*anus* est terminal et sous la forme d'une fente avec deux lèvres saillantes; une paire de poils sur les côtés, et une autre paire au-devant de lui. La *vulve* est placée entre les quatre pattes postérieures et représente un V renversé; les deux paires de *ventouses génitales* se montrent de chaque côté, mais elles sont dépourvues des poils que l'on trouve dans les *T. Siro* et *longior*.

Fig. 4. Le même individu femelle vu en dessus. On remarque à la partie postérieure la *fente anale* prolongée sur la partie dorsale de l'abdomen, avec une longue paire de poils sur ses côtés, un à droite et un à gauche (ce dernier n'existe pas sur la figure), et une autre paire plus courte, en avant et en dehors. Le dos est dépourvu des poils que l'on trouve dans les autres espèces, mais les côtés de l'abdomen offrent les deux paires de poils qu'on trouve ordinairement chez les autres *Tyroglyphus;* ces poils sont dans le *T. entomophagus* plus longs chez le mâle que chez la femelle (comparez les fig. 1, 3 et 4).

a. Poil unique inséré au-devant du sillon séparant le céphalothorax de l'abdomen; il y a deux de ces poils, de chaque côté, dans les autres espèces. (Voy. l'OBS. sur ces poils des *T. longior* et *Siro*, p. 335.)

b. Poil barbelé inséré au niveau de la première paire de pattes.

c. Très petit *poil* spiniforme inséré entre la première paire de pattes et le rostre; il est lisse dans notre espèce, mais finement dentelé chez le *T. longior.*

d. Poil inséré près du bord de l'épistôme; au-devant de ce bord on aperçoit le *rostre* dépassé sur le côté par le palpe maxillaire.

Fig. 5. *Moitié latérale gauche du rostre*, privée de ses mandibules et montrant en dessous la lèvre, les mâchoires et le palpe maxillaire, vue à un grossissement de 500 diamètres.

e. Le *menton*, subdivisé en pièce continue avec la lèvre; *f. Poil labial*; *g.* La *languette*; *h. Palpe labial*, avec un poil court à sa base. Le sommet du palpe est surmonté d'une courte spinule mousse et dépasse le sommet plissé de la lèvre.

ij. La *mâchoire* soudée à sa congénère sur la ligne médiane en *i*, et formant une seule pièce transversale.

jm. Le *palpe maxillaire* vu dans son ensemble; *j.* Articulation du premier article de ce palpe sur la mâchoire; *k.* Premier article du palpe maxillaire soudé sur toute la longueur de son bord interne avec la lèvre; ce premier article porte un poil vers le milieu de sa longueur; *l.* Deuxième article du palpe maxillaire portant deux poils; l'un des deux est plus long que l'autre et inséré sur le bord antérieur; on remarque, de plus, que ce poil est au moins du double plus long chez le mâle que chez la femelle (comparez les fig. 1 et 3); *m.* Troisième article du palpe maxillaire, plus grêle que les précédents, portant, près de son extrémité, une courte spinule mousse.

Fig. 6. *Mandibule droite* vue par la face interne renversée et grossie 120 fois. Son onglet supérieur est continu avec le bord correspondant et convexe de la base. L'onglet inférieur est mobile, denté en sens inverse du précédent et un peu plus court que lui.

Fig. 7. *Première patte*, grossie, comme les suivantes, 200 fois. C'est sur la hanche que se trouve inséré le premier poil de la patte (voyez fig. 1 et 3).

Fig. 8. *Deuxième patte*, un peu plus grêle que la précédente. Le poil du deuxième article, ou exinguinal, est un peu plus court que sur la première patte. Le bord du troisième article ou fémoral ne porte qu'une seule spinule mousse au lieu de deux comme sur la première patte (comparez ces spinules et leurs tubercules basilaires, fig. 7 et 8). Le long poil du quatrième article ou jambe est plus court que celui de la première patte. On remarque l'inverse pour le poil du tarse ou cinquième article. La spinule de ce tarse n'est pas accompagnée des deux spinules plus courtes qui se trouvent sur la première patte.

Fig. 9. *Troisième patte*, jambe et tarse et leurs poils. Les deux articles précédents manquent de poils. (Voyez fig. 3).

Fig. 10. *Quatrième patte*, jambe et tarse. Le poil postérieur de la jambe est beaucoup plus court que le poil correspondant de la troisième patte. On remarque une disposition inverse sur les deux longs poils du tarse. Le bord antérieur et inférieur des dernières pattes se termine par une pointe courte et aiguë.

Le fémoral de la quatrième patte manque de poils; le trochanter en offre un très court, mais la hanche en est dépourvue à la quatrième patte, tandis qu'elle en porte un sur la troisième. (Voyez fig. 3.)

Les *quatre pattes* offrent à l'extrémité du tarse une *caroncule membraneuse* avec un *crochet corné* disposé en hameçon, à pointe tournée en bas et en avant.

Fig. 11. Poussière recueillie au fond d'une boîte ravagée par le *T. entomophagus*, vue à un grossissement de 40 diamètres.

On remarque en bas un *Tyroglyphus entomophagus* vu de côté ; dans le haut de la figure, un autre individu de petite taille vu sur la face dorsale. On observe à gauche les derniers articles d'une antenne du *Bembidium lamprosi* HERBST, *celere* FAB. (Faune entomologique française, I, 173). On voit encore les dépouilles de larves et de nymphes de *Tyroglyphus*, et enfin des filaments végétaux qu'on trouve dans beaucoup de poussières et qui proviennent en majeure partie dans les boîtes, soit des fibrilles qui ont servi à la confection du papier qui recouvre le fond, soit des linges avec lesquels le fond de ces boîtes a été essuyé.

aa. Coques plissées des *œufs* éclos du *Tyroglyphus entomophagus.*

OBJECTIONS AUX REMARQUES PUBLIÉES PAR M. GIRARD

SUR LA CHALEUR PROPRE DES ANIMAUX ARTICULÉS,

Par M. le docteur SCHAUM.

(Séance du 12 mars 1862.)

M. Girard, en publiant ses observations sur la chaleur propre des insectes, me semble n'avoir pas connaissance d'un grand mémoire de son réputé compatriote, M. Dutrochet, sur le même objet, publié en 1840, dans le recueil le plus connu en France, les *Annales des Sciences naturelles*. M. Dutrochet s'est déjà servi d'un excellent appareil thermo-électrique, a fait ses expériences avec tout le soin nécessaire, et est arrivé à des résultats positifs auxquels M. Girard n'a rien ajouté de nouveau jusqu'ici.

J'ai fait, il y a dix ans, en compagnie d'un physicien distingué, M. Wiedemann, actuellement professeur à Bâle, beaucoup d'expériences sur le même sujet et avec un appareil très délicat ; mais comme nous n'avons eu qu'à confirmer les résultats de M. Dutrochet, nous n'avons rien publié.

Le seul résultat nouveau était que les insectes vivant dans l'eau (tels que les larves des Libellules, des Dytiscides, des Hydrophilides, etc.), n'accusaient aucune différence de température avec l'eau ambiante.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE M. LE Dr SCHAUM

A PROPOS DES EXPÉRIENCES

SUR LA CHALEUR PROPRE DES ANIMAUX ARTICULÉS,

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 12 mars 1862.)

La note de M. Schaum, relative à mes expériences sur la chaleur propre des animaux articulés, se compose de trois affirmations formulées de la manière la plus brève, et sans que leur auteur ait daigné ajouter aucune preuve; à savoir : 1° que je parais ignorer les expériences de Dutrochet; 2° que Dutrochet s'est servi d'un excellent appareil thermo-électrique, avec tout le soin nécessaire; 3° que je ne fais connaître aucun résultat nouveau.

Si ma réponse, à la façon de M. Schaum, se bornait à trois négations, elle serait fort simple et très courte, mais elle pourrait ne pas paraître satisfaisante. Je me vois obligé d'entrer dans certains développements qui, je l'espère, épargneront à M. Schaum de nouvelles objections.

En rendant compte de mes expériences dans un résumé, je n'avais pas l'intention d'entrer dans la discussion des travaux précédents sur le même sujet; voilà pourquoi Dutrochet n'est pas plus cité que Hausmann, Berthold, John Davy, M. Becquerel, etc. Si j'ai parlé de Nobili et Melloni, c'est que mon appareil n'est autre que le leur, disposé de façon à pouvoir opérer au contact, et non plus par rayonnement; cette dernière méthode ne leur avait donné que des résultats très faibles, sans relation simple avec le véritable état de l'animal : ces auteurs, au reste, comme le montrent les autres parties de leur mémoire, ne cherchaient dans les insectes qu'une preuve de la sensibilité de leur pile thermo-électrique. J'ai cité Newport, parce que ses expériences, malgré les imperfections du procédé, me paraissent de beaucoup les meilleures qu'on possédât sur la question, et que sa méthode me sert de contrôle approximatif pour les gros insectes.

L'appareil de Melloni et Nobili, formé de barreaux bismuth et antimoine, est tout d'abord d'une sensibilité énormément plus grande que les aiguilles de Dutrochet, composées de cuivre et de fer, ce qui est fort important

quand il s'agit d'aussi faibles sources calorifiques que celles qui m'occupent. Les aiguilles thermo-électriques ont donné de bons résultats à MM. Becquerel et Breschet (toutefois dans des expériences trop peu nombreuses), parce qu'ils s'en servaient pour des animaux vertébrés de grande masse, chez lesquels elles ne produisaient qu'une lésion insignifiante, et surtout qui possédaient une telle chaleur que les causes d'erreur dont je vais parler se trouvent annulées. Chez les insectes, au contraire, il faut remarquer que la lésion produite par l'aiguille est très grave et doit les jeter dans cet état de trouble que Melloni et Nobili, comme Newport, reprochent aux observateurs qui enfoncent de petits thermomètres à mercure dans l'intérieur du corps de ces animaux. De plus, Dutrochet, qui avait commencé par faire de nombreuses expériences sur la chaleur propre des végétaux, dans lesquels, pour rendre les résultats comparables, il enfonçait la soudure toujours à 5 millimètres, croit que la même méthode s'applique aux insectes. Il n'a pas remarqué qu'il est parfaitement déraisonnable d'assimiler des animaux, d'une organisation aussi complexe, à des tiges d'asperge, et que cette égale profondeur où il enfonce l'aiguille lui fait rencontrer les organes les plus différents, suivant la région, l'espèce, la taille du sujet mis en expérience.

Si M. Schaum veut prendre la peine de lire le résultat que j'ai obtenu pour l'abdomen et le thorax de l'*Acherontia atropos*, tant au dehors par contact qu'à l'intérieur, il verra combien la région et la profondeur atteintes peuvent avoir d'influence. En outre, Dutrochet (1) — il le dit textuellement — se condamne à n'opérer par sa méthode que sur de gros insectes : il ne peut expérimenter sur l'abeille, par exemple. Or, mon appareil avec contact donne des résultats très sensibles, même sur des Coccinelles, dont le poids varie de 0 gr. 008 à 0 gr. 011.

Dutrochet se voit immédiatement arrêté par la difficulté suivante : dans l'air libre, ses insectes enfilés à l'aiguille thermo-électrique lui donnent tantôt du chaud, tantôt du froid. Il se hâte d'attribuer cela à une évaporation superficielle, sans remarquer que son aiguille, enfoncée à 5 millimètres, c'est-à-dire en général à plus des deux tiers de l'épaisseur de ses insectes, aiguille de section assez étroite, lui donne la température de ce qui est en contact avec elle dans les parties engaînantes, et non de la surface de l'animal. Il faut, pour avoir la température de cette surface, la faire porter sur le thermomètre même par le plus grand nombre de points possibles, comme le faisait Newport et comme je le fais moi-même avec un appareil tout différent. Quoi qu'il en soit, Dutrochet, pour éviter cette évaporation, suivant lui, due au corps de l'insecte, imagine de placer l'animal sous une

(1) Ann. des Sc. Natur., Zool., 2e série, t. 13, p. 5.

cloche fermée et saturée de vapeur d'eau, c'est-à-dire dans une atmosphère peu habituelle que la nature ne réalise à l'air libre que dans les circonstances de sa plus grande humidité. Alors il obtient toujours de la chaleur, résultat assez naturel pour les parties profondes. Seulement, avant d'aller plus loin, que M. Schaum veuille bien se représenter un malheureux hanneton attaché à un bâtonnet, rendu incapable par des liens de mouvoir ses membres, avec une aiguille, énorme eu égard à sa masse, enfoncée au milieu du corps et dans une atmosphère toute spéciale, et qu'il me dise s'il trouve l'animal placé dans des circonstances naturelles ?

Je n'hésite pas à attribuer la faiblesse des indications de Dutrochet à ces mauvaises conditions expérimentales. J'opère au contraire sur des insectes isolés, libres de leurs mouvements, dans l'air ordinaire, sans vase clos, et ne subissant aucune lésion.

Il faut convenir que Dutrochet se tire par des explications assez commodes de ce fait, que ses insectes dans l'air ordinaire lui offrent tantôt du froid, tantôt du chaud. Il suppose que le *Melolontha solsticialis*, qui lui donne du chaud, transpire moins que le *vulgaris*, constitué toutefois absolument de la même manière, qui lui a offert du froid (page 48 du mémoire); il admet que le *Lucanus cervus* produit de la chaleur parce que l'épaisseur de ses téguments empêche l'évaporation, et il trouve tout naturel, à la page suivante, que les *Carabus monilis et auratus* et le *Blaps mortisaga*, insectes qui ne passent pas cependant pour avoir de minces téguments, lui donnent du froid.

M. Schaum veut-il savoir d'où venait ce froid à l'air libre qui conduit Dutrochet à de si étranges conclusions ? Tout simplement, et c'est un des motifs qui m'ont fait rejeter les aiguilles pour les expériences dans l'air, à des liquides extravasés plus ou moins, coulant sur la soudure et amenant l'évaporation la plus diverse et la plus irrégulière, avec une variation de température qui est souvent du même ordre de grandeur que la quantité à mesurer.

Je regrette que ces explications soient peut-être de nature à ébranler chez M. Schaum sa haute confiance dans l'excellence de la méthode et dans le soin avec lequel furent exécutées les expériences de Dutrochet, et je regrettre surtout que M. Schaum ait cru devoir interrompre son travail et ne pas faire connaître son appareil très délicat et ses résultats.

J'arrive enfin aux conclusions déjà acquises de mes recherches. Il en est qui me sont communes, non pas tant avec Dutrochet qu'avec Newport, dont le travail est antérieur ; à savoir : que la chaleur propre des larves est inférieure à celle des adultes ; que la chaleur propre des insectes augmente avec leurs mouvements ou leur état de veille, et diminue par le repos ou le sommeil ; enfin que, parmi les insectes pris isolément, les

Bourdons sont ceux qui, de la manière la plus constante, offrent la plus forte température superficielle (résultat de Newport). Il faut y joindre les Sphingides en mouvement.

Ce que je crois nouveau dans mes conclusions, c'est d'abord ce fait que les larves et les chrysalides ont souvent la *surface du corps* au-dessous de la température de l'air ambiant, fait dû à une évaporation superficielle, comme je le prouve par des pesées de précision pour les chrysalides, *tandis que les adultes de tous les ordres ne présentent jamais ce résultat;* cela me paraît fort différent de ce qu'annonce Dutrochet, dont les expériences se bornent presque exclusivement à des insectes parfaits. En outre, j'ai démontré l'usage du cocon pour empêcher l'évaporation et l'abaissement de température qui en résulte ; j'ai constaté dans certains groupes d'insectes l'élévation de température plus considérable des mâles que des femelles, malgré une bien plus faible masse. J'ai expérimenté sur les vers à soie, ce que n'ont fait ni Newport ni Dutrochet, à tous les états, et j'ai comparé les larves en mue ou en activité de nutrition ; j'ai étudié leur état calorifique lors de la confection du cocon, en chrysalide, sous la forme parfaite chez les deux sexes. J'ai étudié l'effet de l'immersion dans divers gaz. Mes expériences se sont étendues aux Arachnides, aux Myriapodes, aux Crustacés aériens, et portent déjà sur plusieurs centaines d'insectes de tous les ordres et à tous les états. Dutrochet, au contraire, a opéré en tout (il le dit expressément) sur quatre Hyménoptères, neuf Coléoptères dont une larve, quatre Orthoptères, trois Lépidoptères du seul groupe des Sphingides avec deux larves, et une seule chrysalide du même groupe.

Dans mes expériences, le résultat thermique est toujours accompagné d'un poids, ce qui fait complétement défaut chez Dutrochet. Or, la masse est un élément nécessaire et important de la question dans des êtres très petits, où la chaleur, en général faible, doit être influencée par la capacité calorifique du milieu ambiant et par la masse même du corps thermométrique, ce qui n'a pas lieu pour les Vertébrés supérieurs, vu surtout leur chaleur propre élevée.

Je crois que les aiguilles thermo-électriques peuvent rendre des services pour l'étude thermique des insectes aquatiques *au sein de l'eau;* je compte m'en servir à cet effet, et je remercie M. Schaum de l'indication de ses résultats sur les larves des insectes aquatiques. Ils s'accordent avec ceux de Humboldt et Provençal pour les Poissons dans l'eau, ainsi que de Dutrochet dans le même cas, de Berthold et Dutrochet pour les Crustacés, Mollusques et Annélides, dans l'eau, bien entendu. Cela doit tenir tant à la faiblesse de la respiration branchiale qu'à la grande capacité calorifique de l'eau. Je compte examiner les insectes adultes dans l'eau, insectes à respiration aérienne.

Que M. Schaum me permette, pour terminer, de citer textuellement l'opinion de M. Becquerel sur les expériences de Dutrochet au moyen des aiguilles thermo-électriques :

« Les résultats obtenus dans les expériences précédentes sont tellement » faibles, et l'appareil donnant quelquefois des indications provenant de » causes étrangères qu'on ne peut pas toujours saisir, quand on ne connaît » pas parfaitement l'appareil, qu'il serait à désirer que les expériences » fussent répétées encore un grand nombre de fois pour être certain que » les résultats généraux dussent être admis en physiologie. » (Becquerel, *Traité de Physique*, etc., t. II, 1844, p. 87.)

Comme on le voit, M. Becquerel ne paraît accorder qu'une médiocre confiance aux expériences de Dutrochet. Il est vrai que le passage que nous venons de citer s'applique aux travaux de Dutrochet sur la chaleur des végétaux, car M. Becquerel ne mentionne aucunement le mémoire relatif à la température des insectes ; mais il faut remarquer que ces expériences ont été faites par le même observateur, avec les mêmes aiguilles, dans l'air saturé, l'une des aiguilles étant enfoncée dans un insecte vivant et l'autre dans un insecte pareil, tué par immersion dans l'eau bouillante, absolument comme lorsque Dutrochet opérait avec les végétaux.

RECHERCHES SUR LA CHALEUR ANIMALE DES ARTICULÉS [1]

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 9 Avril 1862,

Par M. Maurice GIRARD.

Voici quelques nouveaux résultats des expériences que je continue de faire sur la chaleur propre des animaux articulés.

Les expériences pendant l'hiver ont porté principalement sur des chrysalides. Elles ont offert le plus souvent, à très peu près, la température ambiante, ou au moins un très faible excès au-dessus. Les refroidissements superficiels dus à l'évaporation ne se produisent plus pour les basses températures très voisines de 0°, résultat naturel, car on sait par les travaux de Gay-Lussac et de M. Regnault que le froid dû à l'évaporation est d'autant plus grand que la température initiale est plus élevée, et que le psychromètre cesse de marquer dès que la température ambiante parvient à + 6°. Il faut remarquer qu'il arrive souvent que, parmi plusieurs chrysalides de même espèce, de Piérides, par exemple, il y en est quelques-unes qui sont beaucoup plus chaudes que d'autres prises à côté et placées absolument dans les mêmes circonstances ; cela indique que le travail de transformation doit s'opérer par intermittences avec des périodes de repos complet, où la température redevient très sensiblement celle de l'air ambiant. Les chrysalides qui sont en cocon depuis très longtemps n'offrent plus, à beaucoup près, une aussi forte chaleur que dans les premiers temps où elles sont encore gonflées de liquides, à l'évaporation desquels le cocon s'oppose énergiquement. Quelques chenilles rases observées engourdies quand la température n'était que de 2° à 5° ne possédaient aussi qu'un très faible excès au-dessus de la température ambiante.

Quelques expériences ont été faites tant à la fin de l'automne 1861 qu'au commencement du printemps de 1862, sur des Hémiptères (Penta-

(1) Voyez les Annales 1861, pages 503 et suivantes.

tomes, Lygées), insectes sur lesquels on n'avait pas encore d'expériences de ce genre. Ces insectes offrent une élévation de température moindre que pour les Hyménoptères et les Lépidoptères. Jamais ils ne se sont trouvés, même engourdis par le froid, absolument à la température ambiante. Les *Lygées aptères*, dans de nombreux essais, ne m'ont offert que des élévations à peine sensibles, de quelques centièmes de degré; les Pentatomes sont notablement plus chaudes.

Des insectes aquatiques adultes, d'une part des Gyrins et des Dytiscides, d'autre part des Hydrocorises, mais hors de l'eau et bien secs, m'ont toujours offert une élévation de température absolument du même ordre de grandeur que celle des insectes terrestres de même masse, du même ordre et du même degré de mobilité, ce qui s'accorde parfaitement avec l'identité du mode de respiration. On sait de même que les Mammifères aquatiques, hors de l'eau, ne présentent pas une chaleur moindre que les Mammifères terrestres (résultats de J. Davy, Broussonnet, Martine, sur le Lamantin et le Marsouin).

Un Bourdon ayant succombé, au bout de plusieurs jours, à la privation d'aliments, m'a offert, comme dans les expériences de Newport sur les effets de l'abstinence, une diminution progressive de la chaleur propre en même temps qu'une diminution croissante de poids.

J'ai observé, comme dans toutes mes précédentes expériences, la chaleur en raison directe de l'activité des mouvements (Newport de même); et de plus j'ai constaté qu'elle est incomparablement plus forte quand l'agitation des membres, des ailes et du corps est le fait propre et volontaire des insectes que quand cette agitation provient de causes étrangères qui fatiguent l'animal et ne le laissent véritablement pas dans son état normal.

Grâce à l'extrême obligeance de notre collègue M. Fallou, j'ai pu confirmer sur un genre de plus cette loi que j'ai déjà indiquée pour les Bombycides, à savoir du dégagement de chaleur plus considérable chez les mâles que chez les femelles, malgré une bien moindre masse. Cela ressort complétement de la moyenne des expériences sur le mâle et la femelle de l'*Aglia tau*, cette dernière de masse cinq fois plus forte. Ce résultat, comme je l'ai déjà dit, est très loin d'être général; ainsi on ne peut tirer aucune conclusion, dans un sens ou dans l'autre, des expériences faites sur un mâle et une femelle d'une Phalénide que j'ai mis également en expérience (*B. hirtaria*).

Des Cloportes m'ont donné un dégagement faible de chaleur, de même que les Armadilles, qui sont dans des conditions vitales pareilles. Ces Crustacés respirent par des branchies, mais dans l'air; il n'y a donc rien d'étonnant à leur voir manifester un léger excès de chaleur et se rapprocher des *Articulés à sang chaud* de M. Straus-Durckheim (*Considérations générales*

sur l'anat. des an. articulés, etc., Paris, 1828, p. 354), tandis que, d'après le peu d'expériences encore faites sur les Crustacés aquatiques, les auteurs leur assignent la température du milieu ambiant.

Enfin, en surmontant certaines difficultés expérimentales, j'ai pu constater un dégagement de chaleur propre chez les Myriapodes (genres Lithobie, Polydesme, Géophile, Iule). Il n'existait encore, pour les Articulés de cette classe, qu'une seule expérience de J. Davy sur un grand Iule de Ceylan, expérience d'après laquelle il avait annoncé du froid, très probablement par l'imperfection bien reconnue aujourd'hui de sa méthode (voir *Ann. de phys. et chim.*, 2e série, t. XXXIII, p. 192, 1826).

Nous ferons remarquer que les animaux de la classe des Myriapodes, longtemps réunie à la classe des insectes, respirent comme ceux-ci par des trachées, et que, bien que le type de ces Articulés les rapproche des chenilles, leur peau est coriace et doit s'opposer à une trop forte évaporation. On ne doit donc pas s'étonner de ne pas observer de refroidissement superficiel comme chez les Epeires (Arachnides) et chez des larves à peau très molle, et, si un refroidissement superficiel peut souvent être constaté chez des chrysalides, malgré un tégument assez épais, c'est que, dans les insectes à cet état, la circulation et la respiration presque suspendues ne produisent souvent pas assez de chaleur propre pour contrebalancer la tendance générale des animaux à un refroidissement superficiel par l'évaporation cutanée.

QUELQUES MOTS SUR L'ÉTUDE DES VARIATIONS

CHEZ LES INSECTES EN GÉNÉRAL

ET

EN PARTICULIER SUR LES VARIATIONS DES SATYRUS HERO ET ARCANIUS

(*Lépidoptères Achalinoptères*).

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 12 Février 1862.)

Les entomologistes s'attachent avec raison à noter les variations qui peuvent se présenter dans les espèces, et leur importance est maintenant incontestablement reconnue en zoologie depuis qu'il est démontré que s'il y a fixité du type spécifique, les différences se présentent à un degré plus étendu qu'on ne l'admettait à l'époque de Cuvier. Il est donc important de citer, dans les descriptions, les caractères sujets à varier, et ce n'est qu'après l'étude d'un grand nombre d'individus qu'on peut, par élimination des caractères variables, arriver à reconnaître les caractères fixes, les seuls que la diagnose spécifique doit renfermer. C'est uniquement sous l'empire de cette idée de philosophie naturelle que nous croyons devoir mentionner explicitement certains détails minimes bien connus des Lépidoptéristes spéciaux, mais qui peuvent peut-être offrir un certain intérêt aux entomologistes occupés des autres ordres d'insectes, et prévenir peut-être aussi quelques erreurs chez les débutants. Le premier volume de l'*Histoire des Lépidoptères d'Europe*, rédigé par Godart, est d'ailleurs souvent incomplet dans les indications spécifiques, de sorte qu'on ne doit pas craindre, je le pense, de publier des additions descriptives aux espèces même fort communes, de façon à présenter des matériaux plus nombreux aux traités futurs de lépidoptérologie. On ne saurait trop remercier notre savant collègue M. Bellier de la Chavignerie de vouloir bien, sans négliger les études plus importantes des espèces nouvelles, augmenter souvent nos connaissances sur les espèces en apparence les mieux connues.

Le *Satyrus hero*, de même que beaucoup d'autres Satyres (*Hyperanthus*, *Davus*, *Œdipus*, etc.), présente de grandes variations dans le nombre des

taches ocellaires des ailes, et les variations sont bien plus fréquentes sur la face supérieure des ailes que sur la face inférieure. On peut dire que dans le type qui sera donné par les sujets les plus habituels, le mâle ne présente aucun ocelle à la face supérieure de l'aile antérieure, tandis que la face inférieure en offre le plus souvent un petit qui manque parfois ; la femelle a, au contraire, un ocelle aux deux faces de cette aile antérieure, ocelle fauve à prunelle noire, près du bord antérieur. A l'aile inférieure existent, près du bord, six ocelles en dessous bordés intérieurement d'une étroite bande blanche, et en dessus quatre ocelles fauves à prunelles, deux gros, moyens, deux petits, extrêmes. Ce sont ces quatre ocelles de la face supérieure qui offrent les plus fréquentes variations, tantôt perdant les prunelles noires, réduits tantôt à trois, tantôt aux deux moyens, parfois effacés presque complétement et même disparaissant tout à fait, de sorte que le mâle est alors unicolore en dessus. Il y a des mâles qui prennent un ocelle fauve à la face supérieure de l'aile antérieure, en général petit et sans prunelle ; j'en ai même rencontré plusieurs où il acquiert la prunelle foncée, comme dans le type habituel des femelles. La variété des mâles avec ocelle fauve sans prunelle à l'aile supérieure est au moins aussi commune que le type dans certains cantons de la forêt d'Armainvilliers. Cette localisation de certaines variétés spécifiques est un fait habituel à beaucoup d'espèces. Au contraire, on trouve des femelles chez lesquelles cet ocelle typique perd la prunelle et se réduit à un petit cercle fauve, et enfin même cet ocelle peut disparaître par atrophie complète. Il est à l'inverse des femelles où l'on trouve à la face supérieure de l'aile antérieure un second ocelle fauve au-dessous du premier, près du bord postérieur, c'est-à-dire une hypertrophie du caractère typique. Je n'ai pas vu de sujets femelles où ce second ocelle présentât une prunelle, et aucun mâle ne m'a encore offert l'existence de cet ocelle supplémentaire.

On rencontre parfois volant avec le *Satyrus hero* un Satyre qu'on pourrait être tenté de regarder comme un hybride des *Satyrus arcanius* et *hero*. On sait que le *Satyrus arcanius* ressemble beaucoup au *S. hero*, surtout en dessous où les taches ocellaires sont en même nombre et de même disposition. Une ingénieuse remarque, incomplétement indiquée par Godart, me paraît décider la question. Chez le *Satyrus arcanius*, la bande blanche du dessous de l'aile inférieure, habituellement beaucoup plus large que chez le *S. hero*, passe toujours entre le grand ocelle du bord antérieur de cette aile et le premier et petit ocelle de la série des cinq ocelles marginaux, tandis que dans le *S. hero* jamais la bande blanche ne s'intercale entre ces ocelles. De là le moyen de spécifier exactement la variété indiquée, qu'on rencontre à Armainvilliers, à Bondy, etc. : c'est un *S. arcanius* dont la bande blanche du dessous de l'aile inférieure est devenue étroite comme

chez le *S. hero*, mais passe toujours cependant entre les ocelles indiqués, comme chez le type. En outre, le dessus de l'aile supérieure a la région fauve centrale moins étendue que dans le type, et surtout d'un fauve très obscurci et non d'un fauve clair, et le pourtour foncé bien plus large et brun noirâtre, ce qui au premier aspect fait penser à un hybride des deux espèces. Le fait mentionné pour la bande blanche, et qu'on retrouve au-dessous de l'aile inférieure chez cette variété, décide la question et nous fait voir combien un détail minime peut acquérir de valeur et devenir un excellent caractère spécifique s'il est constant. Au reste, et c'est encore une raison qui s'oppose à ce que l'on admette un hybride, le *S. arcanius*, du moins à Armainvilliers, paraît environ trois semaines plus tard que le *S. hero*.

NOTE

SUR LES

LARVES D'INSECTES EMPLOYÉES COMME AMORCES POUR LA PÊCHE,

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 12 Mars 1862.)

On sait qu'on fait usage à Paris, pour amorcer les hameçons destinés à la pêche dans les eaux douces, et cela depuis fort longtemps, des larves de diverses Muscides (Diptères Brachocères), connues sous le nom d'*asticots*, et parmi lesquelles dominent les larves des *Sarcophaga carnaria*, *Lucilia cæsar*, etc. Au reste, notre honorable collègue M. Bigot a autrefois appelé l'attention de la Société sur ce fait qu'on ne connaît pas encore exactement à combien d'espèces se rapportent ces larves. Depuis trois ou quatre ans au plus, les pêcheurs parisiens se servent comme amorces de larves d'un tout autre groupe de Diptères qu'ils nomment *vers de vase* et que ne vendent encore que quelques marchands : elles paraissent plus avidement recherchées par les petits poissons fluviatiles, gardons, ablettes, goujons, jeunes chevaines, que les précédentes. Ce sont ces larves d'un beau rouge de sang, décrites par Réaumur, et qui appartiennent à une Tipulide culiciforme, le *Chironomus plumosus* (Diptères Némocères). On a d'abord retiré ces larves des résidus des bateaux dragueurs ; on les recherche maintenant d'une manière spéciale du côté d'Asnières, où elles sont plus abondantes qu'ailleurs. On extrait à la pelle le sable qui borde le rivage et on le dispose en petits tas qu'on ouvre lorsque l'eau s'en est écoulée et où on trouve alors les larves indiquées qu'il faut conserver dans de la mousse ou du sable frais. Nous savons que depuis fort longtemps ces mêmes larves sont employées pour la pêche par les riverains de l'Yonne, ainsi qu'à Sens. Le seul inconvénient de cette excellente amorce est sa difficile conservation.

Dans beaucoup de localités différentes, on se sert, en France, pour la pêche, de larves de nombreuses espèces de Phryganes (Névroptères), qui habitent, comme on sait, dans des fourreaux formés de diverses matières, ce qui a valu à ces larves des noms vulgaires variables selon la nature habituelle des fourreaux. Ainsi, sur tout le parcours de la petite rivière

d'Hyères (Seine-et-Marne), jusqu'à son confluent, à Villeneuve-Saint-Georges, les pêcheurs se servent de ces larves en mai, juin, juillet, et les nomment *porte-bois*. Elles reçoivent le même nom à Epernon (Eure-et-Loir) où on les emploie pour pêcher dans la petite rivière au-dessous du moulin alimenté par les eaux de l'étang de Guipéreux. Ces deux rivières sont très lentes, bourbeuses, chargées de débris de végétaux. Ce sont également des larves de même genre qui servent d'amorce dans l'Aveyron, pendant les mêmes mois, notamment à Saint-Jean-du-Bruel, sur le versant ouest des monts Garrigues. On les trouve collées sous les pierres dans l'eau de la petite rivière de Dourbie, et les paysans les appellent *porte-sable*. Cette rivière est rapide, limpide, à fond de sable très fin. Les larves des Phryganes offrent aussi une amorce préférée à toute autre aux pêcheurs à la ligne de Dijon et de ses environs, tant dans la rivière d'Ouche que dans les eaux du canal de Bourgogne. On les ramasse en abondance sur les deux bords de ce canal.

On emploie encore comme amorce dans beaucoup de localités les larves et les nymphes agiles de divers Locustiens qui vivent dans les prairies. On leur enlève les fortes pattes saltatrices postérieures, et on cache l'hameçon dans le large abdomen de ces insectes. Ces amorces sont excellentes pour les truites et les chevaines. Les insectes adultes sont aussi d'un bon emploi, pour la truite surtout.

On se sert de Diptères à la ligne volante, sans plomb, de sorte que le poisson s'élance sur l'insecte accroché à l'hameçon et promené à la surface de l'eau, surtout en temps orageux, de même que sur les insectes qui tombent accidentellement. On a imité ces mouches de diverses espèces, et parfois, en Angleterre surtout, avec une grande perfection. Certaines de ces mouches artificielles valent jusqu'à dix francs pièce et présentent tous les détails externes, ainsi les yeux composés globuleux simulés par des perles.

DISCUSSION CRITIQUE

SUR LA

SYNONYMIE DE PLUSIEURS ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

Par MM. REICHE et SCHAUM.

I. NOTE DE M. SCHAUM.

(Séance du 27 Mars 1861.)

Dans la réponse de M. Reiche à ma note sur les genres *Singilis* et *Phlœozeteus* (Ann. de la Soc. entom., 1860, p. 640), il est dit « que mon imagination un peu ardente m'a complétement induit en erreur quand je comparais le corselet des *Phlœozeteus* à celui de la *Lebia crux-minor*, et le corselet des *Singilis* à celui de la *Lebia quadrivittata*, et que les corselets des deux *Lebia* sont semblables de forme, quoique de grandeur très différente. »

Pour réfuter entièrement cette assertion, il suffit de citer l'ouvrage de M. Leconte, sur les Carabiques des Etats-Unis (Ann. of the Lyceum of New-York, vol. IV, 1846 et 47). A la page 20 et 23 de cet ouvrage, Leconte établit, dans la *Lebia*, les deux divisions suivantes :

§ 1. *Thorax latitudine brevior, postice non vel vix retractus, margine lato depresso.*

§ 2. *Thorax cordatus, postice retractus, margine depresso nullo.*

A la première division appartiennent, en dehors des espèces américaines, les européennes dont j'ai nommé la *L. crux-minor* ; à la seconde, la *L. quadrivittata*, espèce américaine (Lec., p. 23).

Ainsi donc, M. Leconte a déjà constaté, en 1846, le fait qualifié aujourd'hui dans la phraséologie de M. Reiche « une erreur complète produite par mon imagination *un peu* ardente, » que les différentes espèces du genre *Lebia* offrent les mêmes differences dans la forme du corselet,

par lesquelles M. Reiche veut distinguer les *Phlœozeteus* et les *Singilis* comme genres.

Que M. Reiche trouve mes idées, sur la valeur du groupe qu'on appelle genre, « peu philosophiques » (*loc. cit.*, p. 641), je persisterai à dire qu'il est éminemment *illogique* d'établir un genre sur une différence du corselet, qui, dans un genre très voisin, ne sert que pour distinguer les espèces, et ne peut servir dans ce dernier genre que pour distinguer les espèces, parce que la *Lebia abdominalis* Chaud. de la deuxième division est tellement semblable à la *L. viridipennis* Dej. de la première division, qu'on les confondrait si l'on ne faisait pas attention à la forme du corselet.

M. Reiche révoque encore en doute ma bonne foi, parce que je n'ai pas borné la comparaison établie entre les *Phlœozeteus*, d'une part, et les *Lebia* et *Coptodera*, d'autre part, au caractère commun de ces deux derniers genres, à la dilatation du corselet. Le fait que M. Reiche avait lui-même décrit et figuré le *Phlœozeteus* comme appartenant au genre *Coptodera* (Ann. de la Soc. ent., 1855, pl. 22, fig. 4), quoiqu'il a le corselet prolongé des *Lebia*, justifie, je pense, que j'ai reproduit les caractères différentiels établis par Dejean entre ces deux genres.

II. NOTE DE M. REICHE.

(Séance du 24 Avril 1861.)

Dans sa séance du 27 mars dernier, la Société a entendu la lecture d'une nouvelle note de notre collègue M. Schaum, repondant à la mienne, insérée dans les Annales 1860, p. 640.

Dans cette note, mon savant ami n'apporte aucun autre fait nouveau, à l'appui de son opinion sur l'identité des genres *Phlœozeteus* et *Singilis*, que je nie, que la citation d'un travail de M. Leconte sur les *Lebia* des Etats ci-devant unis de l'Amérique du Nord. M. Leconte étant une autorité en entomologie, j'ai dû consulter l'ouvrage cité, et j'y trouve, en effet, page 20, que l'auteur divise lesdites *Lebia* en deux sections, dont la seconde serait caractérisée par un corselet cordiforme (*Thorax cordatus*) et comprendrait dans ses espèces la *Lebia 4-vittata* Dej.

En dehors même de ma polémique avec M. Schaum, il est important de constater la valeur de l'expression « *Thorax cordatus* » dont s'est servi le savant entomologiste americain, et qui certainement a dû surprendre M. Schaum autant que moi. — Jusqu'aujourd'hui, l'expression *cordiforme* a signifié « *qui a la forme d'un cœur,* » c'est-à-dire « *aussi ou plus long que large, arrondi et dilaté antérieurement et se rétrécissant graduellement de là à la base qui est arrondie ou tronquée avec la troncature mutique ou armée de chaque côté d'un angle plus ou moins saillant.* »

Ces diverses modifications du corselet cordiforme se retrouvent dans le genre *Cymnidis*.

Le corselet dans le genre *Lebia* est ainsi caractérisé par les auteurs : « Court, transversal et prolongé postérieurement dans son milieu. » Par conséquent, il ne se rétrécit pas graduellement du sommet à la base.

L'exagération de la forme caractéristique du corselet des *Lebia* se voit dans la *Lebia crux-minor* où cet organe est même dilaté et aplati aux angles postérieurs très saillants. Cette dilatation diminue beaucoup dans la *cyanocephala*, qui est le type du genre fondé par Latreille, et est à peine sensible dans la *chlorocephala*.

Or, la *Lebia 4-vittata* a *exactement* le même corselet que la *chlorocephala*, mais proportionnellement plus petit. Un semblable corselet peut-il être appelé *cordiforme* sans heurter toutes les notions admises ? Je ne le crois pas, et je ne pense pas que M. Schaum même le qualifie ainsi. En se servant de cette expression, je suis convaincu que l'éminent entomologiste transatlantique ignorait la valeur qu'on lui attribue en Europe.

Quant au fond de la question, j'ai émis le doute, dans ma note précédente, que mon savant contradicteur possédât ou eût vu en nature le genre *Singilis*. Comme il ne répond pas à cette supposition, je dois croire que mon doute est une réalité, et j'en tire la conséquence qu'il pourrait y avoir (j'en demande bien pardon à M. Schaum) des entomologistes beaucoup plus compétents que lui pour juger la question en litige. Ces entomologistes seraient ceux qui auraient toutes les pièces du procès sous les yeux. Ces pièces, je les ai toutes, et j'offre de les mettre à la disposition du confrère que mon savant ami voudra bien désigner à Paris.

III. NOTE DE M. SCHAUM.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

1. Dans une note jointe à un mémoire sur les Coléoptères de Sicile (Ann. 1860, p. 719), M. Reiche nous apprend que « le Catatalogue des Coléoptères d'Europe de M. Schaum » confond à tort le *Gyrinus concinnus* Klug. (Symb. phys., IV, pl. XXXIV) avec le *G. strigipennis* de Suffrian (*striatus* Aubé) « qui ne se trouve pas dans l'Europe méridionale, et qui diffère du *concinnus* par sa taille plus grande, sa forme moins allongée, la strie thoracique très marquée, les stries des élytres plus profondes avec les intervalles plus convexes, enfin par sa couleur beaucoup plus foncée. » Si M. Reiche avait consulté la description de M. Suffrian (Stett. Ent. Zeit., 1842, p. 225), il aurait pu voir que du petit nombre d'individus que M. Suffrian avait alors sous les yeux, l'un provenait du Portugal et deux autres de la France méridionale; en outre, dans ses notes supplémentaires (Stett. Ent. Zeit., 1846, p. 212), M. Suffrian parle de quelques individus trouvés à Brousse, en Asie Mineure. Ayant ainsi constaté que le *G. strigipennis* a été trouvé dans les parties les plus éloignées de l'Europe méridionale, je passe à l'examen des différences que M. Reiche a établies entre le *G. stripennis* et le *concinnus*. Je commence par l'observation que, parmi les neuf individus du *G. strigipennis* que j'ai actuellement sous les yeux, se trouvent les deux qui sont mentionnés par Suffrian *(loc. cit.)* comme ayant été envoyés par Dejean à Germar ; ils portent encore l'étiquette de la propre main de M. Suffrian. M. Reiche ne dira donc pas que je ne connais pas l'espèce dont je parle, ce qu'il a eu la fantaisie de prétendre dans notre discussion sur le genre *Singilis* et *Phlœozeteus*. Les types du *G. concinnus* Klug. (4 ind.) se trouvent au musée de Berlin. J'en ai un cinquième qui fut jadis donné par Klug à Germar. J'ai comparé mes individus du *G. strigipennis* avec les types du *concinnus*, et je suis plus que jamais convaincu que ces deux insectes ne constituent qu'une seule espèce. Plusieurs individus du *strigipennis* sont, il est vrai, plus foncés que les individus de Syrie qui ont servi de type au *concinnus*, et ont le neuvième intervalle des élytres un peu moins plane; mais d'autres individus de la même provenance (de Dantzig, en Prusse) ont absolument la couleur des *concinnus*, et le neuvième intervalle tout à fait plat. Il est aussi à noter

que la diagnose de Suffrian est ainsi conçue : « *vert* en dessus, avec un faible reflet de cuivre ; la tête, une bande transversale du corselet et les sillons des élytres à couleur de bronze, » et que M. Aubé dit, dans sa description du *G. striatus* (qui est synonyme du *strigipennis*), p. 718, « neuvième intervalle nullement élevé. » Je ne veux pas contester que les autres différences indiquées par M. Reiche (qui ne sont pas appréciables entre les types des deux espèces) existent entre les individus comparés par M. Reiche, mais je dois contester qu'elles suffisent pour justifier la distinction de deux espèces. Pour quiconque a étudié tout le genre *Gyrinus* et ne s'est pas borné à l'examen d'une seule espèce, il est bien connu qu'on rencontre des variations analogues dans la grandeur, la couleur et la sculpture des élytres chez toutes les espèces du genre. Suffrian les a, du reste, constatées dans son travail pour le *G. urinator* (Stett. Zeit., 1843, 371, 3), le *natator* (*loc. cit.*, 1845, 212), le *marinus* (1842, p. 249), et l'*opacus* (ibid.).

2. Dans le mémoire sur les Coléoptères du nord de l'Afrique (Ann. 1861, p. 88), M. Reiche reproche « au catalogue de M. Schaum d'avoir porté la *Pimelia grossa* Linné comme synonyme de la *barbara* Sol., » l'espèce linnéenne ayant le corselet marginé et dilaté (Syst. nat., II, p. 676), ne peut être une *Pimelia*, et appartient, s'il faut en croire la figure d'Olivier, au genre *Morica*, etc. M. Reiche n'a pas consulté le catalogue, qu'il critique, avec l'attention nécessaire ; il aurait dû s'apercevoir que dans le catalogue la *Pimelia barbara* Sol. est donnée comme synonyme de la *Pim. grossa* Fabr. Or, cette dernière est un tout autre insecte que le *Tenebrio grossus* Linné ; c'est une vraie *Pimelia* que Fabricius (Ent., Syst., I, 101, 12, et Syst., El., I, 130, 130, 16) n'a pas pensé à rapporter à l'insecte linnéen, ni à la *Pimelia grossa* d'Olivier ; la figure d'Olivier qu'il cite (57, t. 1, f. 5), représente, non pas la *grossa* de cet auteur, mais la *P. gibbosa* Oliv., dont le nom est omis dans la citation de Fabricius. Il est du reste peu probable que cette *P. gibbosa* Oliv. soit en vérité synonyme de la *grossa* Fabr., la première étant indiquée comme venant du Cap, la seconde comme ayant été trouvée par Wahl en Barbarie.

3. Une note de M. Reiche, insérée dans le Bulletin des Annales 1860, p. CVIII, porte que l'*Elater quercûs* Gyll. n'est pas le même que Lacordaire a fait connaître sous ce nom, et propose pour le premier le nom de *Gyllenhalii*. Or, comme M. Reiche doute lui-même que l'*Elater quercûs* Lac. soit l'espèce décrite sous ce nom par Olivier, qui est indiqué comme étant plus petit que le *Cardiophorus ruficollis*, et comme ayant la base des antennes et les pattes fauves, il a certainement tort de conserver le nom de *quercûs* pour l'espèce de Lacordaire, et de changer celui de l'espèce de

Gyllenhal. Car si l'on fait abstraction avec M. Reiche de l'*Elater quercûs* Oliv. comme d'une espèce incertaine et douteuse qu'on ne parviendra probablement jamais à déterminer d'une manière positive, la priorité du *quercûs* Gyllenhal est incontestable. Je propose donc, en cas que l'*Elater quercûs* Lac. ne soit pas synonyme d'une autre espèce connue, d'enregistrer les deux insectes comme il suit :

1. *Corymbetes quercûs* Gyll.
   — Syn. *Gyllenhalii* Reiche.
   — ? *quercûs* Oliv.

2. *Corymbetes Reichei* Schaum.
   — Syn. *quercûs* Lacord.
   — ? *quercûs* Oliv.

4. M. Reiche prétend (Ann. 1861, p. 211), que l'*Ophonus discicollis* Waltl est l'*Oph. planicollis* Dej. Ni la grandeur de 4 lignes, ni les indications que le corselet est grossièrement et surtout ponctué très serré vers la base, et que les intervalles des élytres sont grossièrement ponctués, détails qui se trouvent dans la description de Waltl, ne conviennent au *planicollis* Dej. J'ai rapporté le *discicollis* Waltl au *rotundicollis* Fairm. (Hist. nat. des Col. d'Allem., t. I, p. 574) d'après un type de l'auteur, auquel la description s'accordait parfaitement, et je n'ai pas préféré le nom de Waltl à celui de Fairmaire, quoique plus ancien, parce qu'il ne se rapporte pas au type de l'espèce, mais à une variété. Il me semble que M. Reiche et M. Fairmaire ne connaissent les espèces de Waltl que par l'extrait dans la *Revue entomologique de Silberman,* qui ne donne que des diagnoses; les descriptions plus détaillées que M. Waltl a ajoutées dans son ouvrage ne sont certainement pas des modèles, mais elles ne méritent pas d'être jugées comme M. Fairmaire l'a fait (Ann. Soc. Ent. de France, 1860, Bull., p. XLV).

IV. NOTE DE M. REICHE.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

Dans la séance du 13 novembre dernier, il a été donné lecture d'une note de M. Schaum, relative à quelques opinions que j'ai émises dans deux mémoires qui ont paru dans les Annales.

Voici ma réponse par ordre de faits :

1° La séparation que j'établis des *Gyrinus concinnus* Klug et *strigipennis* Suffrian est contestée par mon savant collègue, se basant sur l'opinion de ce dernier auteur. Les considérations qu'il invoque ne me paraissent pas concluantes, et je n'en tire qu'une conséquence : c'est que M. Suffrian a confondu deux espèces en une seule. M. Schaum possède, dit-il, un type du *concinnus* donné par Klug; je suis aussi heureux que lui sous ce rapport, car j'en possède de même un provenant de la même source et présentant tous les caractères que j'ai signalés, auxquels on peut ajouter : *Stries des élytres sensiblement ponctuées dans le strigipennis, tandis que les points sont obsolètes dans le concinnus.* Il est bon, en outre, d'ajouter que M. Aubé rapporte le *concinnus* au *capensis* de Thunberg, et non à son *striatus.*

2° Mon critique a parfaitement raison quand il me reproche d'avoir pris un nom fabricien pour un nom linnéen dans ma note sur la *Pimelia grossa.* Le catalogue de M. Schaum, en effet, rapporte comme synonyme de la *Pimelia barbara* de Solier la *Pim. grossa* de Fabricius, et non le *Tenebrio grossus* de Linné, lequel est un Akisite. Je le prie de vouloir bien excuser mon étourderie et en même temps de remarquer que Fabricius, comparant son espèce à la *Pimelia gibbosa* d'Olivier qui appartient au genre *Moluris*, il y a eu un peu de légèreté d'établir, sans aucun fondement, la synonymie inscrite dans son catalogue et qui en doit disparaître. Ma réclamation n'aura donc pas été sans résultat.

3° Dans la note que j'ai publiée sur l'*Elater quercûs* Gyllenhall, j'établissais qu'il était douteux que l'*Elater quercûs* décrit par M. Lacordaire fût le même que celui décrit par Olivier. M. Schaum conclut de ce doute qu'il faut donner à Gyllenhall la priorité du nom d'*Elater quercûs !* Je ne saurais consentir à cette annulation du nom d'Olivier, et j'invite mon col-

lègue à attendre que M. Candèze, qui fait en ce moment une monographie des Elatérides, ait formulé son opinion.

4° Mon honorable ami ne veut pas admettre ma synonymie de l'*Ophonus discicollis* Waltl que je rapporte au *planicollis* Dejean, parce que, dit-il, la taille (4 lignes *allemandes*) et la ponctuation telles que les donne Waltl ne peuvent convenir au *planicollis*. Je ferai observer à M. Schaum que l'*Oph. rotundicollis* Fairmaire, auquel il raporte l'espèce de Waltl, convient encore moins à la description de cet auteur, pour la taille surtout qui, dans les plus petits individus, est supérieure à 4 lignes *françaises* et atteint jusqu'à 6 lignes, et pour la couleur, qui est bleue. J'ajouterai que je possède des *Oph. planicollis* qui ont 4 lignes de longueur, dont la ponctuation répond aussi bien que celle du *rotundicollis* à la description de Waltl, et dont la couleur, surtout, dont ne parle pas M. Schaum, est la même.

Mon contradicteur n'a pas, plus que moi, vu de type de l'espèce de Waltl; il n'a vu, dit-il, qu'un type de *rotundicollis* Fairm., envoyé par l'auteur. Donc, hypothèse pour hypothèse, je crois la mienne plus près de la vérité.

V. NOTE DE M. SCHAUM.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Dans une note lue récemment à la Société entomologique de France, M. Reiche me charge (Ann. 1861, p. 368) de « *manie* » de réunion des espèces, qui a frappé toute une classe de zoologistes, et déduit cette charge de la confusion que j'ai faite, selon son dire, en réunissant le *Harpalus oblitus* Dej. avec les *H. patruelis, fastiditus, contemtus* et *minutus* de Dejean.

En ce qui concerne ces *Harpales*, M. Reiche assure qu'il a étudié le type de Dejean aussi bien que moi, et nous apprend que de cette étude est résultée pour lui la conviction « que les *Harp. patruelis, fastiditus, contemtus* et *minutus* sont des espèces bien fondées, et que, loin de ressembler à l'*oblitus*, elles se rapprochent beaucoup plus de l'*æneus* var. *confusus* Dej. »

Je constate d'abord les faits que M. Reiche admet que j'avais raison de réunir les trois *Harpalus* décrits par Dejean sous les noms d'*oblitus*, *diversus*, *incertus*, et que pour lui le *patruelis*, *fastiditus*, *contemtus* et *minutus* constituent autant d'espèces fondées, dont il ne nous indique cependant pas les différences.

Je savais fort bien et depuis longtemps que M. Reiche distingue l'*oblitus* du *patruelis* par les angles postérieurs du corselet plus arrondis; il m'avait fait cette communication un an avant que j'aie publié (Berl., Zeitschr.) ma note sur ces insectes, attaquée à présent par lui. Sa lettre porte la date du 17 avril 1859, et m'apprend en même temps que le *patruelis* des entomologistes français (de MM. Fairmaire et Laboulbène ?) n'appartient pas à cette espèce, mais à l'*oblitus*.

Si j'ai néanmoins publié ma note, c'est évidemment parce que je ne pouvais pas partager l'opinion de M. Reiche. J'ai observé, il est vrai, une légère différence dans les angles du corselet plus arrondis dans quelques individus (1), mais j'en ai comparé d'autres, qui sont intermédiaires sous ce rapport entre les extrêmes, et j'ai su en outre qu'on observe des différences notables dans les angles postérieurs du corselet chez les différents individus provenant de la même localité d'une espèce voisine du *H. ignavus*. Entre les *Harpalus*, qui nous occupent, la différence dans les angles est si peu appréciable, que Dejean, dont M. Reiche ne contestera pas le talent d'observation, n'en a absolument rien observé. Dans les diagnoses de l'*oblitus* et du *diversus*, il dit aussi bien « *angulis subrotundatis* » que dans celles du *fastiditus* et du *patruelis*, et, dans les descriptions de l'*oblitus*, il dit aussi bien : « les angles sont légèrement arrondis et peu marqués » que dans celles du *fastiditus* et du *patruelis*.

Il est impossible de demander en ce moment l'opinion de quelque autre entomologiste compétent en France, Belgique ou Allemagne sur ces Harpales, parce que les types de Dejean se trouvent actuellement en Russie en la possession de M. de Chaudoir; mais celui-ci nous dira certainement son opinion sur ces prétendues espèces, quand il aura étudié le genre *Harpalus in toto* (2). Je constate cependant que je n'ai rapporté (*loc. cit.*) qu'avec

(1) Je n'ai pas observé les autres différences indiquées par M. Reiche : « Un corselet plus court, plus convexe, plus rétréci postérieurement. »

(2) Je profite de cette occasion pour constater que M. de Chandoir m'a confirmé, par une lettre du 23 novembre 1860, 1° que le *Brachinus hebraicus* Reiche ne peut pas être séparé, selon lui, du *B. caspicus* Dej. (M. de Chaudoir les regarde tous deux comme des variétés de l'*exhalans*), opinion soutenue par moi (Ann. 1857, Bull. p. LXXX), mais combattue par M. Reiche (ibid., p. CLXII); 2° que la *Cymindis Osiridis* Peyron est identique à la *tesselata* Dej., opinion soutenue par mo *(loc. cit.)*, mais combattue, ibid., p. CX.

doute le *H. contemtus* Dej. aux autres Harpales nommés, parce que, dans le seul individu qui existe, la base du corselet est plus échancrée, mais que j'ai dit en même temps qu'on ne devait pas établir une espèce sur une telle différence avant d'avoir pu vérifier sur plusieurs individus qu'elle n'est pas individuelle.

M. Reiche tâche encore de rendre suspectes un nombre de réunions que j'ai effectuées, par la phrase que « ce résultat est obtenu à peu de frais et par des moyens à la portée de toutes les intelligences. » Il suffit de répondre que le procédé qui s'exécute à moins de frais et qui est le plus à la portée de toutes les intelligences, c'est de bâtir des espèces sur toute légère différence qu'on a observée ou qu'on s'imagine d'observer, et que c'est l'habitude connue de tous les amateurs.

La conclusion de M. Reiche qu'il suffit pour celui qui sacrifie à la «manie de réunion à n'admettre qu'une seule espèce dans un genre peu nombreux et quelques espèces typiques dans un genre plus nombreux, et de déclarer les autres comme variétés, » cette conclusion, dis-je, porte tellement le cachet d'exagération, qu'elle ne mérite pas d'être discutée sérieusement. Je n'ai qu'à rappeler que, tout en ayant détruit un bon nombre d'espèces fictives et n'admettant que des espèces qui offrent des caractères saisissables et tranchés, j'ai distingué, parmi les Carabiques de l'Allemagne (*p. e.*), 22 *Dyschirius*, 31 *Anchomenus*, 65 *Pterostichus*, 45 *Amara*, 47 *Harpalus*, 30 *Trechus*, 69 *Bembidium*.

D'après mon opinion, on ne peut pas être trop rigoureux dans l'établissement des espèces, et les personnes qui nuisent le plus à la science sont celles qui créent sans cesse de mauvaises espèces et de mauvais genres.

VI. NOTE DE M. REICHE.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

Dans la communication qui vient de vous être faite, M. Schaum, en réponse à ma note (Ann. de la Soc. ent., 1861, 368) sur la non-identité des *Harpalus oblitus*, *diversus*, *patruelis*, *fastiditus*, *contemptus*, *minutus* et *incertus* de Dejean, se plaint que j'aie négligé d'indiquer les différences qui séparent ces espèces. Je pourrai répondre à mon honorable collègue

que ces différences ont déjà été signalées par Dejean, dont le travail, à mon avis, eût dû être plus respecté qu'il ne l'a été par M. Schaum. Mais comme la question est d'un haut intérêt, j'ai cru ne devoir pas reculer devant la provocation, et je me suis mis en mesure de l'élucider le mieux qu'il m'est possible. A cet effet, M. de Laferté a bien voulu mettre à ma disposition trois individus du *Harp. patructis*, un du *H. incertus* et un du *H. contemptus*, tous provenant de la collection Dejean. D'autre part, j'ai dans ma collection une série d'individus du *H. oblitus*, deux individus du *H. patructis*, deux du *H. fastiditus* et trois du *H. contemptus*, tous comparés dans le temps aux types de Dejean. Il ne me manque donc que les *Harp. minutus* et *diversus*, sur lesquels j'ai pris, dans le temps que j'ai eu la collection Dejean à ma disposition, une courte note.

J'ai donc, à deux espèces près, tous les éléments nécessaires pour étudier la question, et je les tiens à la disposition de tous les entomologistes qui, par cet effet, deviendront presque aussi compétents, comme le dit M. Schaum, que M. de Chaudoir, heureux possesseur actuel de la collection Dejean.

Je ne crois pas devoir prendre au sérieux ce que dit M. Schaum de la nécessité absolue d'étudier le genre *Harpalus in toto* pour être à même de se prononcer sur la validité de six ou sept espèces voisines; car, s'il en était ainsi, la compétence de M. Schaum, qui n'a étudié à fond que les *Harpalus* d'Allemagne et incidemment ceux du reste de l'Europe, serait très inférieure à celle de Dejean qui a étudié le genre véritablement *in toto*.

D'après l'examen attentif des divers spécimen énumérés plus haut, je crois qu'on peut, en ne se servant que du corselet qui est l'organe le plus important pour la distinction de ces espèces, en établir les différences ainsi qu'il suit :

1° *Harp. patructis*. Long. 4 1/4 lin. Corselet analogue à celui du *H. confusus*, non ou à peine rétréci en arrière, avec les angles postérieurs obtus à sommet arrondi ; surface légèrement convexe ; ponctuation de la base bien sensible dans les impressions latérales et bien moins dans le milieu.

2° *Harp. oblitus* et *diversus*. Long. 4 1/2 lin. Corselet plus court, rétréci très sensiblement en arrière ; angles postérieurs très arrondis ; ponctuation de la base très marquée dans toute son étendue ; surface très convexe.

3° *Harp. fastiditus*. Long. 3 1/2, plus petit, plus étroit. Corselet peu rétréci en arrière, angles obtus à sommet arrondi, surface très convexe, base lisse, les fossettes latérales seules ponctuées.

4° *Harp. contemptus.* Long. 3 3/4 lin., plus court, plus renflé. Corselet sensiblement rétréci en arrière, les angles postérieurs marqués, peu obtus; surface convexe; base assez fortement ponctuée dans les impressions, échancrée largement et assez profondément en arc.

5° *Harp. minutus.* Long. 2 3/4. Beaucoup plus petit; impession de la tête plus profonde; corselet plus arrondi sur ses côtés; angles postérieurs à peine obtus, presque droits, à sommet arrondi; surface couverte de rides transversales ondulées, de strioles longitudinales le long du bord antérieur; les fossettes de la base, seules, ponctuées.

6° *Harp. incertus.* Long. 4 1/2 à 5 lin. Corselet analogue à celui de l'*Harp. punctato-striatus*, par conséquent très éloigné des précédents, plus long, légèrement rétréci en arrière, les angles postérieurs presque droits et un peu saillants; surface entièrement ponctuée, plus fortement sur la base.

Si je ne me suis pas étendu davantage sur les caractères de ces espèces, ce n'est pas qu'il en manque à tirer des autres organes et particulièrement des élytres; mais comme ils ont été signalés parfaitement par Dejean, je renvoie le lecteur à ses descriptions.

De la nouvelle étude à laquelle je viens de me livrer il résulte :

1° Que j'ai eu tort de me laisser influencer par l'opinion erronée de M. Schaum, en réunissant le *Harp. incertus* à l'*oblitus* dont il s'éloigne beaucoup;

2° Que l'*oblitus* et le *diversus* que M. Dejean avait placés à la suite l'un de l'autre peuvent être réunis, comme variétés, en une seule espèce;

3° Que le *patruelis* est distinct, quoique très voisin de l'*oblitus*, par son corselet moins convexe, moins rétréci en arrière et ses angles obtus;

4° Que le *fastiditus* est bien distinct par sa taille, sa forme plus étroite et par son corselet presque lisse;

5° Que le *contemptus*, que M. Schaum s'obstine à écrire *contemtus*, sans doute parce que le latin de Cicéron ne lui paraît pas assez bon, est une espèce très distincte par l'échancrure de la base de son corselet et la brièveté de ses élytres.

6° Que le *minutus* est de même distinct par sa taille beaucoup plus petite, les côtés de son corselet plus arrondis, et dont les fossettes seules sont ponctuées.

M. Schaum paraît, au surplus, *faire bon marché* de l'*Harp. contemptus* qu'il n'a, dit-il, réuni avec doute à l'*oblitus* que parce qu'il n'en a vu qu'un seul individu et quoiqu'il ait reconnu l'échancrure en arc de la base

du corselet. Ce procédé eût paru très naturel si l'insecte n'avait pas été décrit, mais il l'était, et par Dejean !

Dans une note attachée à la communication à laquelle je réponds, M. Schaum vient corroborer son dire d'autrefois par l'opinion de M. de Chaudoir qui, comme lui, prétendrait que le *Brachinus hebraicus* mihi n'est qu'une variété du *Br. caspicus* Dej., lequel ne serait lui-même qu'une variété du *Br. exhalans !* On le voit, c'est toujours le même système de réunion quand même, auquel M. de Chaudoir (*quantum mutatus ab illo*) se serait décidé à sacrifier ses opinions pour avoir la paix. Comme je n'ai pas la même facilité de caractère, je crois devoir persister à regarder les trois espèces que je viens de citer comme distinctes.

VII. NOTE DE M. SCHAUM.

(Séance du 12 Février 1862.)

Les différences que M. Reiche a signalées entre les *Harpalus patruelis*, *oblitus*, *fastiditus*, *minutus* et *incertus*, rentrent, selon mon opinion, dans le cercle des variations d'une même espèce, et je crois avoir sous mes yeux, dans ma propre collection et dans celle du musée royal de Berlin, tous les passages entre ces espèces imaginaires. L'on observe, comme j'ai remarqué à l'égard du *H. honestus*, des variations analogues chez plusieurs espèces voisines. J'ai déjà prouvé que les différences dans les formes du corselet, que M. Reiche a indiquées, sont si peu appréciables, que Dejean n'en a rien vu, qui distingue ces insectes, non pas par le corselet, mais par la taille, la couleur des pattes, la ponctuation plus ou moins étendue à la base du corselet, ou qui ne les compare pas du tout entre elles. Il est complétement faux ce que M. Reiche prétend que Dejean a signalé des différences tirées des élytres. Dejean dit, au contraire, dans chaque description, quand il parle des élytres, et avec les mêmes mots : « que les élytres sont plus fortement sinuées à l'extrémité que dans le *distinguendus* »

(auquel Dejean compare tous ces insectes). Il ajoute encore : « quoique à beaucoup près elles ne le soient pas autant que celles de l'*æneus.* »

C'est une supposition toute gratuite de M. Reiche que je n'ai étudié qu'*incidemment* les *Harpalus* étrangers à l'Allemagne. Quoique, d'après le plan de mon ouvrage, je ne pouvais *décrire* que les espèces allemandes, j'ai néanmoins dévoué une longue étude à toutes les autres, qui m'étaient connues, et j'avais, en 1859, à ma disposition de bien plus vastes matériaux que Dejean en 1829, fournis par presque toutes les collections un peu importantes des entomologistes allemands, par le Musée royal de Berlin, enrichi depuis quelque temps des insectes de feu Schüppel, par les communications de M. de Laferté, etc.

Il est, en outre, important de constater que la note de M. Reiche n'est pas rédigée sur les véritables types de Dejean, qui, à l'exception des *patruelis* et *fastiditus*, a établi toutes ces espèces sur un seul individu. Ces véritables types ont passé dans les mains de M. de Chaudoir, et les individus ajoutés après la publication du species à la collection de Dejean, et ceux déterminés par M. Reiche d'après les types, ne peuvent pas être regardés comme véritablement typiques, ce que je prouverai par deux exemples. M. Reiche distingue à présent le *H. patruelis* de l'*oblitus* par son corselet moins convexe, non rétréci en arrière et ses angles obtus (très arrondis dans l'*oblitus*). Or, en 1859, il m'a envoyé les deux individus qui portent encore l'étiquette de sa propre main et que je soumets aujourd'hui à ses propres yeux, comme ayant été pris à Madrid par M. de Saulcy, sous le nom de *patruelis*. Ces individus ont le corselet le plus convexe, le plus rétréci, les angles les plus arrondis de tous les individus que je possède et doivent décidément, d'après sa nomenclature actuelle, être nommé *oblitus*.

Evidemment, de deux choses l'une : ou M. Reiche se trompait en 1859, dans le temps où il avait les types de Dejean sous les yeux, dans la détermination de ces individus, en les rapportant au *patruelis*, ou il se trompe actuellement, trois ans après, sur son *patruelis*. Le second exemple est encore plus concluant. M. Reiche nous apprend, à l'égard du *H. incertus*, que le corselet est analogue à celui de l'*H. punctato-striatus*, légèrement rétréci en arrière, les angles postérieurs presque *droits et un peu saillants*. Dejean, de son côté, dit dans la diagnose de l'*incertus*, p. 319 : « angulis posticis *rotundatis*, » justement pour le distinguer du *H. punctato-striatus* dont il dit : « *angulis posticis rectis.* » Il dit, en outre, dans la description détaillée de l'*incertus*, que les angles sont *arrondis*. Ainsi, il y a contradiction complète dans les caractères tirés du véritable type par Dejean et dans les caractères tirés des individus soit-disant typiques par M. Reiche.

M. Reiche offre à tous les entomologistes la facilité d'examiner dans sa collection les *Harpalus* en question. J'ai déjà dit, dans une autre occasion, que je n'accepte pas les déclarations des amateurs qui n'ont qu'incidemment comparé quelques espèces d'un genre difficile, comme décisions, et que le jugement d'un seul entomologiste qui a étudié longtemps un genre vaut davantage à mes yeux, quand il s'agit de porter un jugement sur la validité des espèces de ce genre. En science, selon le beau dire de l'illustre Arago, l'on ne doit pas compter, mais peser les voix. A-t-on oublié les déclarations de toute une commission sur le genre *Masaris*, et que peu de temps après il fut irrévocablement démontré que la commission avait tort sur tous les points ?

VIII. NOTE DE M. REICHE.

(Séance du 12 Février 1862.)

Dans la soi-disant réponse de M. Schaum à ma note du 8 janvier dernier, réponse qui n'est qu'une nouvelle attaque au *Species des Carabiques* de Dejean, l'auteur prétend qu'il est faux (*sic !*) que Dejean, comme je l'ai avancé, ait fait mention des élytres dans les descriptions qu'il donne des *Harpalus oblitus*, *patruelis*, *fastiditus*, *minutus* et *incertus*, et au même moment il avoue que Dejean dit que, dans toutes ces espèces, les élytres sont plus fortement sinuées que dans le *distinguendus*.

M. Schaum, qu'on le remarque, n'a pas vu ou dissimulé le fait que l'*Harp. incertus* est comparé par Dejean, et avec toutes raisons, au *Harp. punctato-striatus*, ce qui l'éloigne beaucoup du *distinguendus*, et il se garde bien de parler du *Harp. contemptus* dont Dejean signale les élytres comme étant plus courtes. M. Schaum ajoute que « ma note n'est pas rédigée sur » les véritables (*sic*) types de M. Dejean qui, à l'exception du *H. patruelis* » et du *H. fastiditus*, a établi toutes les espèces en litige sur un seul in- » dividu. » Je ne dirai pas, comme M. Schaum, que ce qu'il dit est faux,

mais je ferai observer que j'ai dit avoir sous les yeux des individus de trois espèces : *H. patruelis, H. contemtus* et *H. incertus*, provenant de la collection Dejean, que je tiens à la disposition des entomologistes, et je les déclare aussi typiques que ceux que possède M. de Chaudoir.

Dejean n'avait que quatre espèces représentées, chacune, par un seul individu ; ce sont : *H. oblitus, H. diversus, H. fastiditus* et *H. minutus* ; les autres espèces étaient en double ou même en plus grand nombre.

Parlant enfin du *Harp. incertus*, M. Schaum prétend que cet insecte a les angles postérieurs du corselet arrondis. Il aurait dû citer Dejean plus exactement, car ce savant dit : « Le corselet a les angles postérieurs *légèrement* arrondis. » Le mot *légèrement*, omis à dessein, est d'autant plus important que Dejean compare cette espèce au *H. punctato-striatus* qui a ces angles droits et un peu saillants, et évidemment l'auteur a voulu dire que l'*incertus* avait ces angles droits à sommet arrondi; ce qui est en effet la vérité.

Je ne fais ces remarques que pour faire ressortir le caractère de la soi-disant réponse de M. Schaum, et comme je crois la question suffisamment élucidée, je n'y reviendrai pas, à moins d'y être forcé, laissant aux entomologistes à juger si la vérité est du côté de M. Schaum qui de sept espèces de Dejean n'en fait qu'une, ou du mien qui en admet six.

Un mot sur le DIASTROPHUS RUBI,

Hyménoptère Gallicole de la famille des Cynipsides.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Février 1862.)

J'ai déjà communiqué à la Société (séance du 22 mai 1861) une note sur une galle singulière trouvée dans la forêt de Carnelle, et j'ai fait remarquer à ce sujet que, tout en considérant les Hyménoptères qui en étaient sortis comme appartenant à la famille des Cynipsides, il m'était difficile, à cause des genres nombreux qui composent actuellement cette famille, de dire la coupe générique précise à laquelle ces Gallicoles doivent être rapportés.

En étudiant l'intéressant travail de notre collègue M. le docteur Giraud, ayant pour titre : *Signalements de quelques espèces nouvelles de Cynipsides et de leurs galles* (Ext. des publicat. de la Soc. zoologico-botanique de Vienne, p. 32 et 368, 1859), j'ai été conduit à ranger ces Hyménoptères gallicoles dans le genre *Diastrophus* de M. Hartig, et en consultant les curieux mémoires publiés par ce savant sur ces Insectes (Zeitschrift für die Entomolog., p. 194, 1840, et p. 410, 1843), je n'ai plus hésité à considérer cette espèce comme étant le *Diastrophus rubi* de M. Hartig (Zeitschr. für die Entom., t. II, p. 194, 1840), et dont la galle a été figurée par Malpighi, pl. 17, fig. 61 (1687).

Il ne faut pas confondre ce Gallicole avec le *Cynips rubi* de Schrank, Geoffroy, Gmelin, de Villers, Olivier, etc., qui n'est pas un *Cynips*, mais un parasite de ces Hyménoptères gallicoles appartenant au genre *Callimome*.

En compulsant les travaux de M. Hartig, j'ai remarqué aussi que cet hyménoptérophile considère les *Diplolepis* des auteurs que je viens de citer comme n'étant que les parasites des *Cynips*, véritables constructeurs et propriétaires des galles, et que, comme certains entomologistes, ce savant n'adopte pas la manière de voir de Schrank, Geoffroy, Gmelin, Olivier, etc., qui ont jeté une assez grande confusion synonymique parmi ces Insectes, en appelant *Diplolepis* les Gallicoles que Linné avait désignés sous le nom de *Cynips*, et *Cynips* leurs parasites ou les *Diplolepis*. On peut consulter à

ce sujet les divers mémoires de M. Hartig (in Germar, Zeitschr. für die Entom., années 1840, 1841 et 1843), dans lesquels cet entomologiste distingué n'a pas seulement fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles, mais où il a proposé une classification naturelle de ces Insectes qui en facilite considérablement la classification; il a jeté une vive lumière dans leur étude, en précisant le rôle particulier assigné par la nature aux espèces qui vivent dans la même galle, et en fixant les caractères qui peuvent servir à les distinguer.

En étudiant ces divers mémoires, dont la connaissance est indispensable lorsque l'on veut avoir un aperçu aussi complet que possible des genres nombreux qui composent actuellement la famille des Cynipsides, j'ai remarqué que le *Cynips aptera* de Fabricius (Entom. syst. t. II, p. 104, n° 22, 1793), dont j'ai signalé les galles dans nos Annales, 3e série, Bullet., p. CIV (1860), était pour M. Hartig l'*Apophyllus apterus* Zeitschr. für die Entomol., p. 409 (1843) et p. 193 (1840). Dans ce même recueil, p. 340 (1841), M. Hartig décrit une seconde espèce du genre *Apophyllus* à laquelle il donne le nom d'*Apophyllus sinaspis*.

Pour ce qui a rapport au *Diastrophus rubi*, M. Hartig en a connu le mâle; quant à moi, je n'ai eu que des femelles et en assez grand nombre, puisque la même galle m'a fourni cent dix individus de cette espèce à démarche lente et timide.

Ce Gallicole n'était connu que de l'Allemagne, surtout aux environs de Vienne, où la galle a été souvent rencontrée, particulièrement sur les tiges du *Rubus cæsius*, et c'est la première fois, je crois, que cette espèce est signalée comme se trouvant dans le rayon de la faune parisienne. Les éclosions du *Diastrophus rubi* ont commencé le 22 mai, et c'est vers le 7 ou 8 du mois de juin qu'elles cessèrent. Ayant partagé en deux cette galle, j'ai remarqué que toute la partie interne est fongueuse, que les loges dans lesquelles les larves ont subi leur dernière transformation sont plus ou moins arrondies, assez serrées et toutes placées le plus près possible de l'enveloppe extérieure. Cette galle est très légère, renflée vers la partie médiane et atténuée aux deux extrémités; elle est longue de 10 centimètres et mesure 14 millimètres dans sa plus grande largeur.

Quinze jours après l'éclosion de toutes les femelles qu'elle contenait, je l'examinai de nouveau et j'aperçus sur le couvercle de la boîte qui la renfermait un petit Hyménoptère à tournure élégante, à démarche vive et saccadée, tenant sans cesse en mouvement ses antennes qui sont brunes; tout son corps est d'un beau vert métallique brillant, avec les organes de la locomotion d'un jaune pâle. A l'armure brune, prolongée et styliforme présentée par le dernier segment abdominal, il me fut facile de reconnaître que j'avais sous les yeux une femelle. En consultant les auteurs, particu-

lièrement Schrank, de Villers, etc., je ne tardai pas à m'apercevoir que ce parasite du *Diastrophus rubi* était le *Cynips rubi* de ces auteurs ou le Porte-Or de l'*Histoire des Insectes des environs de Paris*, t. II, p. 297 (1792); c'est probablement aussi à cette espèce qu'il faut rapporter le *Cynips auratus* de Fourcroy, *Fauna parisiensis*, t. II, p. 297 (1785). Cet Hyménoptère parasite des *Cynips*, et rangé à tort dans ce genre par les auteurs précédemment cités, n'appartient plus maintenant à cette coupe générique; il fait partie actuellement des *Callimome*, genre qui a été établi par Spinola dans les Annales du Museum, t, VII, p. 148 (1811).

Suivant Olivier, qui a observé aussi ce parasite qu'il désigne sous le nom de *Cynips aurata* (Encycl. méthod., t. V, p. 781, n° 5, 1790), ce *Callimome* se plairait dans une galle fongueuse du chêne, d'où cet entomologiste en aurait vu sortir cinq ou six individus, avec une trentaine de *Diplolepis* (*Cynips*). A la suite de cette observation, Olivier se demande quel était le premier habitant ou le légitime propriétaire? Cette question posée par Olivier démontre combien cet auteur connaissait peu les mœurs des véritables *Cynips*, et on ne doit plus être étonné maintenant que cet entomologiste, à l'instar de Geoffroy, ait considéré comme devant être des *Cynips* des Hyménoptères qui n'en sont réellement que les parasites.

En faisant la table des Annales pour l'année 1861, j'ai vu avec le plus vif plaisir que notre vénérable président honoraire, M. Léon Dufour, avait publié la description et la figure de cette galle et de ses habitants en 1845, p. 215, dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*. « Mieux servi que Réaumur par le hasard, dit cet excellent observateur, j'ai pu donner avec plus de détails que lui l'histoire de la larve et de la nymphe légitimes de la galle; enfin, j'ai reconnu que le véritable fondateur de celle-ci était le *Lasioptera picta* de Meigen. Ainsi, contre l'assertion de M. H. Lucas, ce n'est point un *Cynipside* qui est l'auteur de la galle; cet hyménoptère n'est que le parasite de la larve fondatrice, et notre Réaumur avait aussi signalé cet usurpateur. »

Au sujet de cette dernière observation, M. L. Dufour aurait pu dire : Non seulement contre l'assertion de M. H. Lucas, mais aussi contre celle de MM. Giraud et Hartig, car c'est d'après ces observateurs consciencieux que j'ai été conduit à considérer le *Diastrophus rubi* comme étant l'auteur de l'hypertrophie produite à cette branche de *Rubus cæsius* et que j'ai signalée dans le Bulletin de nos Annales, p. xx (1861).

En effet, n'ayant obtenu de cette galle de *Rubus cæsius* que des Hyménoptères appartenant au genre *Diastrophus* et un *Callimome* que je considère comme étant le parasite de ce Gallicole, j'ai été naturellement porté à penser que le véritable fondateur et propriétaire de cette galle était le *Diastrophus rubi*, et cette manière de voir est partagée non seulement par

M. Giraud, de Vienne, qui a fait une étude toute particulière de ces Insectes et des galles qu'ils produisent, mais aussi par M. Hartig, auquel la science est redevable d'une classification naturelle de ces Gallicoles. En effet, ce dernier observateur dit, au sujet des galles du genre *Diastrophus* (in Zeitschr. für die Entomol., p. 411, 1843) : « J'ai trouvé une galle de *Rubus cæsius* dans les environs de Brunswick, qui est la même que celle figurée par Malpighi ; elle est formée par un renflement ayant deux pouces de long et un demi-pouce d'épaisseur. Les loges des larves se trouvent rangées d'une manière périphérique ; elles sont en grand nombre et situées tout près de la surface : je rapporte cette gale à celle des *Diastrophus rubi ;* mais on ne doit pas la confondre, ajoute M. Hartig, avec les galles ayant une apparence très analogue extérieurement et qui sont habitées par des larves de Diptères appartenant au genre *Cecidomyia.* »

D'après cette dernière observation, je me demande si le savant entomologiste de Saint-Sever n'aurait pas confondu la galle que j'ai signalée dans le Bulletin de nos Annales, p. xx (1861), avec celles formées par des Diptères gallicoles appartenant au genre *Lasioptera*, et dont ce consciencieux observateur a fait connaître la vie évolutive dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, p. 215 (1845) ?

NOTE SUR L'ACRIDIUM ALBIPES DE GÉER.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 28 mai 1862.)

De Géer, dans ses *Mémoires sur les Insectes*, tome III, p. 487 (1773), n° 2 et pl. 40, fig. 7, décrit et figure un Criquet auquel il donne le nom d'*Acridium albipes*. C'est cette espèce que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, et lorsqu'on l'examine, on voit qu'elle est remarquable par sa taille et surtout par la couleur de ses ailes. Elle appartient à la deuxième division de M. Serville qui renferme les plus grandes espèces de ce genre, et qui sont presque toutes propres à l'Amérique du Sud ; je dis presque, parce qu'il y en a quelques-unes qui appartiennent aussi à la Nouvelle-Hollande. Par sa forme, cette espèce rappelle les *Acridium cristatum, Latreillei* et *dux*, avec lesquels elle ne pourra être confondue à cause de la couleur de ses ailes. Dans les espèces que je viens de citer, ces organes sont ordinairement teintés de bleu verdâtre, rouges et couverts de taches noires, ou bien entièrement d'un rouge brique. Chez l'espèce que je communique, outre que les élytres sont d'un vert foncé, les ailes sont d'une belle couleur violette, avec leur extrémité d'un vert céladon. Les fémurs des pattes de la troisième paire sont ornés des deux côtés d'un rang de grandes taches très blanches, qui sont jointes ensemble de manière à former comme une bande découpée. Quand on examine la tête, qui est d'un vert obscur tirant un peu sur le brun, on remarque qu'elle est plus petite que dans les autres Criquets, au moins dans les espèces que j'ai citées plus haut. Les yeux sont grands, oblongs et saillants, et les antennes, qui sont d'un vert obscur, sont de la longueur de la tête et du thorax réunis. Le thorax, de même couleur que la tête, se termine en pointe triangulaire qui s'avance un peu sur les élytres ; il est garni en dessus d'une arête longitudinale, ou d'une espèce de crête, dont la moitié antérieure présente quatre découpures transversales qui forment comme quatre dentelures. Les élytres et les ailes sont très allongées, de largeur

égale partout. Il est aussi à remarquer que l'abdomen en dessus est caréné, qu'il est d'un vert obscur tirant sur le brun, à l'exception cependant des organes qui servent à la copulation et qui sont rougeâtres ; les cercis sont très courts et d'un brun tirant un peu sur le verdâtre. Je ferai encore remarquer que les épines qui arment les tibias des pattes de la troisième paire sont rougeâtres. De Géer donne à cette belle espèce Surinam pour patrie.

Stoll, dans sa description des Sauterelles de passage, décrit, p. 12, et figure, pl. V *b*, fig. 16 (1787), cette espèce qui a 20 centimètres d'envergure et à laquelle il donne le nom de *Sauterelle à ailes violettes*, et qu'il croit très vraisemblablement originaire de l'Amérique. Stoll, en ne citant pas la description et la figure de De Géer, qui datent de 1773, démontre qu'il n'a probablement pas connu le travail du Réaumur suédois au sujet de cette espèce. Je dois dire aussi que les figures données par De Géer de cet *Acridium* sont médiocres, et que celles de Stoll sont, au contraire, remarquables de vérité.

Je ne reproduirai pas ici la synonymie de cette espèce, qui a été parfaitement faite par M. Burmeister dans son Handbuch der Entomologie, t. II, p. 628, n° 3 (1839). Enfin, je terminerai cette note en disant que ce rare insecte, qui manquait aux collections entomologiques du Musée de Paris, provient de Cayenne. Il a été donné à cet établissement scientifique par M. Mélinon, commandant la colonie agricole pénitentiaire de Saint-Laurent-Maroni.

ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES
D'HÉMIPTÈRES TROUVÉS EN CORSE

Par M. Bellier de la Chavignerie

Décrites par M. le Dr V. SIGNORET.

(Séance du 12 Février 1862.)

1. Sciocoris Europoeus A. et S. — Corse.

Cette espèce paraît avoir été confondue par les auteurs récents et par M. Amyot lui-même dans sa Faune française. En se reportant aux *Suites à Buffon*, MM. Amyot et Serville disent, en parlant de l'*umbrinus* et de l'*Europœus* : « *Nous trouvons que le second diffère du premier par une petite échancrure assez profonde qui sépare les yeux des bords latéraux de la tête*, » ce qui donne aux yeux un aspect pédonculé.

Ce dernier, l'*Europœus*, contrairement au dire de M. Amyot qui paraît, dans sa Faune, avoir perdu de vue le véritable *Europœus*, a, comme le premier, le second article des antennes plus long que le troisième ; et alors ceux qui auraient le second article aussi court ou plus court formeraient une espèce distincte.

J'ai aussi un exemplaire provenant de la Suisse.

2. Ceraleptus Bellieri Sig. — Long. 9 mill. — Corse.

Brun avec des points tuberculeux noirs, et la côte externe des élytres, dans son tiers basilaire, jaune ; dessous jaune, finement ponctué de noir. Suboblong. Tête une fois et demie plus longue que large ; avec trois bandes jaunes, une médiane et deux latérales. Antennes jaunes, ponctuées de noir, le deuxième et le troisième articles égaux, le premier et le quatrième plus courts, le premier plus épais ; premier et deuxième plus longs, troisième et quatrième plus petits, le troisième plus petit que le quatrième. Rostre jaune à la base, noir au sommet. Prothorax transversal, le bord antérieur plus étroit, le postérieur deux fois plus large ; bords latéraux très obliques, un peu concave au milieu, la portion antérieure finement den-

telée, la postérieure lisse et faiblement bordée de jaune ; disque offrant quatre bandes obsolètes jaunes. Elytres recouvrant à peine l'abdomen et le dépassant un peu à l'extrémité ; celui-ci brun, avec la base des segments jaune ; dessous jaune, criblé de petits points noirs, et présentant de chaque côté, sur les troisième et quatrième segments, un petit point ; sur le segment basilaire, quatre petits points médians ; en dessous, sur le second, deux autres petits points, et sur les troisième, quatrième et cinquième, un petit point médian noir ; de chaque côté, sur les bords latéraux, cinq petits points noirs. Pattes jaunes pointillées de noir ; sommet des tibias, des tarses et les crochets noirs ; cuisses postérieures épaissies, noires au sommet et présentant quatre à cinq épines, dont deux plus fortes.

3. MACCEVETHUS CORSICUS Sig. — Long. 8 mill. — Corse.

Plus petit que le *M. errans*, en diffère par la couleur d'un brun-rougeâtre, par les antennes noires, excepté le troisième, la base et le sommet du 4e article qui sont rougeâtres, par le connexivum ou bords latéraux de l'abdomen qui sont mi-partie jaune et mi-partie noire près de l'abdomen, tandis que dans l'espèce ordinaire il est franchement jaune, séparé de l'abdomen par une ligne bien arrêtée; le dessus de celui-ci, noir, avec un petit point jaune sur le troisième segment, présente sur le dernier deux bandes jaunes qui n'occupent que la moitié du segment, tandis que dans l'espèce ordinaire ces deux bandes occupent le segment entier. L'abdomen, en dessous, présente à la base des deuxième, troisième et quatrième segments, six points noirs ; dans l'espèce commune, on ne les observe qu'à la base du second segment.

Cette espèce, plus petite, est proportionnellement plus étroite, et, en réunissan tles caractères, nous aurons : antennes noires, moins le troisième, la base et le sommet du quatrième article ; connexivum mi-partie noire, mi-partie jaune ; dernier segment dorsal avec deux bandes jaunes incomplètes ; deuxième, troisième et quatrième segments ventraux avec six points noirs à la base.

4. HYDROMETRA FASCIATA Sig. — Long. 14 mill. — Corse.

Brun en dessus, recouvert d'une pubescence dorée; jaune en dessous, avec une pubescence argentée. Antennes et pattes noirâtres ; rostre jaunâtre à la base, noir à l'extrémité. Tête avec une petite fossette entre les antennes ; celles-ci longues, le premier article plus grand que les trois autres réunis. Prothorax avec la callosité antérieure présentant vers son bord pos-

térieure une dépression d'où vient la carène qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du prothorax. Angles huméraux, saillants, présentant en dessous, vers le bord, une nuance jaunâtre. Elytres jaunes blanchâtres, ♂ avec des nervures brunâtres ; ♀ brunâtre, jaune à la base ; de chaque côté de la poitrine une bande longitudinale d'un noir velouté. Abdomen, cinquième segment terminé de chaque côte par une épine courte dépassant à peine le milieu du sixième segment (♂) et atteignant son extrémité dans la ♀. Ressemble beaucoup à l'*H. najus* De Géer, mais en diffère par la coloration des élytres et surtout par la protubérance humérale ; elle ne peut non plus être confondue avec l'*H. Costæ*, car elle est plus petite, et le prothorax de celle-ci est rouge.

Les caractères distinctifs de cette espèce sont les suivants : protubescence antérieure du prothorax, avec une large dépression postérieurement ; épaule protubérante ; élytres jaunes pour le ♂ dans toute son étendue, moins les nervures qui sont brunes, et jaune seulement à la base pour les ♀.

5. Dytyophora hemiptera ? A. Costa. — Corse.

J'attribue les individus rapportés par M. Bellier à cette espèce, mais avec doute, n'ayant jamais vu les insectes, ni même la description de cette espèce que je vois signalée dans le catalogue de M. Ant. Dohrn. Dans tous les cas, c'est une espèce bien distincte de l'*Europæus* et de la *longirostris* de M. Walker, entre lesquelles elle viendrait se placer.

S'éloigne de l'*Europæus* par la grandeur qui est analogue à celle du *longirostris* ; elle se rapproche également de celle-ci par sa tête dirigée parallèlement, tandis que dans la première la tête est oblique en haut et en avant. La tête de cette espèce est plus large, et la carène médiane de celle-ci est beaucoup plus prononcée que dans les deux autres espèces chez lesquelles elle disparaît complètement vers le sommet. Entre les yeux, de chaque côté de la carène médiane, on observe un petit point enfoncé, et au-dessus une petite protubérance. Se distingue des deux espèces ci-dessus surtout par l'innervation des élytres. En effet, tandis que dans les autres espèces les cellules terminales ne commencent que vers le quart supérieur de l'élytre, dans celle-ci, au contraire, les cellules commencent dès la moitié de l'élytre, ce qui leur donne un aspect très réticulé. Les tibias postérieurs de celle-ci se rapprochent de ceux de l'*Europæus* par les épines au nombre de quatre à cinq, et s'éloigne de la *longirostris* qui en présente au contraire sept à huit.

6. CIXIUS LIMBATUS Sig. — Long. 5 mill. — Corse.

Elytres hyalines, fasciées de brun noir sur son disque, cette fascie venant se confondre avec une autre transverse ; extrémités brunes ; nervures fortement ponctuées de noir.

Cette espèce, de mêmes taille et forme que le *C. contaminatus*, viendrait se ranger immédiatement après le *C. albi-cinctus* dont elle se rapproche aussi. Elle diffère des deux par la fascie brune des élytres, par la ponctuation plus forte des nervures, par l'absence, au contraire, de cette ponctuation le long de la côte externe, par l'absence des taches brunes que l'on remarque dans la *contaminatus* et l'*albi-cinctus*, par le front noir avec les arêtes un peu plus pâles et par les cuisses brunes. Mais c'est surtout par la forme que l'on différencie cette espèce : ainsi, le vertex, qui est un carré arrondi dans les autres, est ici en triangle arrondi et plus étroit ; le bord postérieur de la tête est une courbe entièrement arrondie, tandis que dans les autres, le bord postérieur forme au milieu une ligne droite, arrondie seulement sur les côtés, vers les yeux. Le prothorax est ici plus large, et le bord postérieur forme au milieu un angle presque droit non arrondi, tandis que dans les deux autres cet angle est très obtus et arrondi.

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX ET CHENILLE

OBSERVÉS EN CORSE

ET

Décrits par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (1).

(Séance du 12 Mars 1862.)

1. CARADRINA SELINOIDES Bellier (sp. nov.). Pl. 9 fig. 1.

Elle est voisine de la *Selini*, mais je l'en crois distincte. Voici en quoi elle diffère : les ailes sont plus allongées, et, au lieu d'être d'un gris cendré. elles sont d'un gris violet très foncé. Les lignes ordinaires disposées comme chez *Selini* sont plus épaisses et beaucoup mieux écrites; l'ombre médiane est plus accusée. La tache orbiculaire est toujours bien visible et la réniforme est liserée de blanc comme celle de *cubicularis*. Les ailes inférieures du mâle sont d'un brun jaunâtre et très luisantes, celles de la femelle d'un brun plus obscur. On aperçoit à ces mêmes ailes, chez les deux sexes, un point central faiblement indiqué en dessus, mais bien visible en dessous. Le dessous des ailes est fort luisant, gris, parsemé d'atomes bruns et traversé par une ligne courbe, brune, très épaisse. Le thorax et l'abdomen participent de la couleur des premières ailes. La tête est plus claire. Les pattes sont armées de robustes éperons.

Cette Noctuelle est rare. Elle habite pendant le mois de juillet les forêts élevées de l'intérieur de l'île. Elle se tient, le jour, sous les écorces ou parmi les feuilles sèches. Je l'ai obtenue aussi deux fois de chrysalides trouvées accidentellement sous des pierres. La chenille m'est inconnue.

2. *Chenille de l'*AGROTIS SAGITTIFERA. Pl. 9, fig. 2.

Cette chenille qui, je crois, n'a jamais été décrite, est entièrement glabre, d'un gris brun uniforme avec quatre bandes longitudinales d'un blanc sale et d'égale largeur. Deux de ces lignes sont dorsales; les deux autres latérales. Chaque anneau laisse voir sur le dos quatre petits points noirs verruqueux disposés en forme de trapèze. Un rang de points semblables existe le long des bandes latérales, et un autre rang au-dessus des pattes. Les stigmates, peu visibles à l'œil, paraissent à la loupe légèrement cerclés de blanchâtre. Le premier anneau porte comme chez les autres chenilles d'*Agrotis* un écusson corné au-devant de la tête.

(1) Voyez les Annales, 1861, page 29, pl. 2.

Le ventre est d'un gris de terre. La tête et les pattes écailleuses sont noirs. Les pattes membraneuses d'un brun roux.

J'ai trouvé plusieurs fois cette chenille à la fin de mai et au commencement de juin dans les montages sur le *Peucedanum paniculatum* où elle vit solitaire. Pendant la chaleur du jour on la voit fixée sur la plante qu'elle dévore avec une grande avidité; mais, dès qu'elle a cessé de prendre sa nourriture, elle se cache avec beaucoup de soin, peut-être même se retire-t-elle dans la terre. Pour se métamorphoser, elle entre en terre et s'y forme une coque. L'insecte parfait éclôt dans la première quinzaine de juillet.

L'*Agrotis sagittifera* de Corse diffère des autres races par sa couleur obscure. Tous les individus que j'ai obtenus sont encore bien plus rembrunis que la variété figurée par Hubner, pl. 114, fig. 532.

3 BOARMIA BASTELICARIA Bellier (sp. nov.). Pl. 9, fig. 3.

Quoique je ne possède qu'un seul individu mâle de cette Géométre, je n'hésite pas à la décrire, tant elle est bien caractérisée.

Les quatre ailes sont d'un gris obscur, plus clair sur le disque et vers les bords. Les supérieures sont traversées par trois lignes brunes principales. La première, l'extrabasilaire est double jusqu'au point discoïdal : la coudée lui est parallèle pendant le premiers tiers de son parcours, elle s'en écarte ensuite beaucoup et devient légèrement denticulée en approchant de la côte. La subterminale est assez épaisse et souvent interrompue. Les ailes inférieures sont presque aussi dentées que celles des *Hemerophila*; elles ont au centre un point fort épais et sont traversées en bas par une ligne courbe, dentée, parallèle à la frange : celle-ci est précédée comme aux ailes supérieures d'un liséré noir. Le dessous reproduit le dessin du dessus. Ce dessin est surtout très bien écrit aux ailes inférieures. Les antennes sont pectinées et terminées en pointe; les lames qui les garnissent sont fines et serrées. Les palpes sont remarquables par leur prolongement, ils dépassent de beaucoup la tête qui est assez petite. Leurs premiers articles sont larges et velus.

Cette Géomètre pourrait motiver la création d'un genre nouveau à cause de la forme des ailes et de la conformation des palpes; mais il est fait de nos jours tant de genres nouveaux que, loin de vouloir pour ma part en augmenter le nombre, je préférerais voir réduire de beaucoup ceux qui existent.

J'ai pris la *Boarmia Bastelicaria* pendant le mois de juillet, aux environs du village de Bastelica si connu dans l'histoire du banditisme de la Corse.

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DU NÉCRENTOME

COMME

MOYEN DE CONSERVATION ET DE PRÉPARATION DES LÉPIDOPTÈRES

EN RÉPONSE A LA NOTICE DE M. LEPRIEUR

(Page 75 des Annales 1861.)

Par M. GUENÉE.

(Séance du 25 Septembre 1861.)

Je lis dans l'un des numéros des Annales de la Société une notice de notre collègue M. Leprieur, où les divers moyens taxidermiques appliqués à la destruction des insectes ennemis des collections sont passés en revue, et où l'auteur, parmi les substances très variées qui ont été proposées pour anéantir ou seulement éloigner ces ennemis, conclut à la prééminence de l'alcool arsénié. Cette notice, écrite principalement pour les coléoptéristes, a été complétée par une note de M. le docteur Sichel, qui observe avec raison que la liqueur recommandée par M. Leprieur ne saurait être employée pour les insectes couverts de poils ou d'écailles, et notamment pour les Lépidoptères qui réunissent ces deux conditions délicates, et il propose de remplacer l'alcool arsénié par l'éther saturé de strychnine. D'autres ont proposé d'y substituer la nicotine qui paraît être un agent de destruction encore plus actif, puisqu'une aiguille trempée dans une simple décoction concentrée de tabac suffit, comme on sait, pour donner la mort aux plus gros Lépidoptères. N'ayant point encore fait d'expériences comparatives avec ces diverses substances, et ne m'étant servi jusqu'ici que d'éther saturé de sublimé, d'acide arsénieux ou d'arséniate de soude, dont le premier a les inconvénients signalés par nos deux collègues et les deux autres celui de n'être solubles dans l'éther que dans une proportion infinitésimale, je n'ai rien à observer quant à présent, si ce n'est que les Lépidoptères doivent être imprégnés *en entier*, c'est-à-dire ailes comprises, de la liqueur préservatrice ; sans quoi l'Anthrène ou l'*Acarus*, éloigné par le poison des portions charnues, se rabat sur les ailes, qu'il réduit à l'état de cribles en perforant les parties membraneuses, ou qu'il fait tomber en attaquant les nervures.

Mais la partie du mémoire de M. Leprieur, que je ne voudrais pas laisser sans réponse, est celle où il parle du nécrentôme ; elle me fournira, d'ailleurs l'occasion de compléter la notice que j'ai publiée à ce sujet dans nos Annales en 1838, et qui, je le crains, n'a pas attiré suffisamment l'attention de nos Lépidoptéristes si difficiles aujourd'hui en fait de préparation.

Répondons d'abord à M. Leprieur sur les inconvénients qu'il croit inhérents à l'emploi du nécrentôme, tout en proclamant qu'il n'hésitera jamais à accorder à ce procédé la préférence sur tous les autres. Il importe donc de perfectionner autant que possible cet appareil auquel il rend une si éclatante justice.

Ces inconvénients sont au nombre de quatre. Le premier est de faire passer au gras, non pas tous les papillons qui y sont introduits, comme le laisse entendre M. Leprieur, mais seulement ceux qui ont une disposition particulière à contracter cette maladie, c'est-à-dire environ trois ou quatre sur cent. Ce sont les corps de ceux-là seulement que j'ai recommandé de couvrir de terre de Sommières et, pour l'entomologiste qui a quelque expérience, ils sont faciles à démêler *à priori*. L'aspect de l'abdomen un peu luisant, sa couleur plus foncée dans certaines parties que dans d'autres et surtout à l'extrémité, la disposition des poils à se masser et à ne plus obéir séparément au souffle, les trahit toujours. En outre, on connaît d'avance tous les Lépidoptères qui sont produits par des chenilles endophytes comme les *Cossus*, les *Stygia*, les *Nonagria*, les *Chilo*, les *Myelophila*, etc., ou encore ceux qui vivent dans les galeries ou des fourreaux comme les Méliphorides, certains Crambides et Phycides, les *OEceticus*, etc. et à ceux-là on peut appliquer préventivement la terre absorbante. J'ajoute que, quand même on aurait omis quelque Lépidoptère, chez lequel la chaleur aura développé la graisse, il ne sera point perdu pour cela. Il suffira d'imprégner de benzine les parties graissées, corps ou ailes, et de les couvrir immédiatement et à froid de terre de Sommières appliquée des deux côtés pour faire disparaître la graisse. Cette opération aura besoin pour les plus compromis d'être répétée une seconde, rarement une troisième fois. Écartons donc ce premier inconvénient, puisque le nécrentôme en est plutôt le remède que la cause.

Le second, que notre collègue trouve *des plus fâcheux*, c'est l'obligation de couvrir les insectes de cette argile pulvérisée. Je pense qu'il veut dire par là qu'une portion de cette poudre peut rester sur les ailes et en ternir les couleurs. Il n'en est rien, et il suffit de les balayer avec un pinceau, puis de les secouer en tenant l'épingle par la tête et en lui imprimant par la pointe un mouvement de ressort, pour faire tomber toute la poudre que la dessiccation récente de l'insecte a rendu particulièrement friable. Ce sont

seulement les antennes fortement pectinées de certaines Bombycides ou Nocticides qui pourraient retenir entre leurs lames quelques particules de poussière. Aussi faut-il avoir soin de ne point en mettre sur cette partie délicate, la seule qu'elle puisse altérer.

Le troisième inconvénient que M. Leprieur trouve *plus fâcheux encore* est tout à fait hypothétique. « *Il semble impossible*, dit-il, que les insectes » puissent ne pas abandonner toute l'humidité qu'ils renferment normale- » ment et acquérir par là une fragilité excessive. » Notre collègue a encore vu cet inconvénient au point de vue des Coléoptères; mais je lui certifie qu'il peut se rassurer. Il est bien vrai qu'au sortir du nécrentôme les insectes sont dans un état de dessiccation extrême; mais il ne se passe pas une heure sans qu'à l'aide de leurs propriétés hygrométriques ils n'aient puisé de nouveau dans l'air ambiant la dose d'humidité qui leur est nécessaire, et, au bout de ce temps, leurs antennes et leurs pattes ne sont pas plus cassantes qu'avant l'opération.

Enfin une quatrième objection est celle-ci : L'exposition à une température de 100° n'est pas suffisante pour détruire les œufs des Anthrènes ou des Dermestes. Je remarque que l'auteur de la notice ne parle ni des insectes parfaits, ni des larves, et en effet, contre ceux là le moyen est souverain, je l'affirme, et le meilleur de tous, je l'affirme encore, heureux d'être en cela d'accord avec M. Leprieur lui-même. Quant aux œufs, surtout s'ils ont été pondus dans l'intérieur même de l'abdomen ou du thorax et protégés ainsi par ce rempart contre la chaleur, je n'ose être aussi absolu. Tout ce que je puis dire c'est qu'il ne m'est presque jamais arrivé de voir éclore des Anthrènes sur mes Lépidoptères que j'enferme, au sortir du nécrentôme dans des boîtes closes hermétiquement avec des bandes de papier collé, et que quand j'ai trouvé des dégâts postérieurs dans ces boîtes, ce qui est bien rare, j'ai presque (1) toujours trouvé une ouverture pratiquée dans le papier qui réunit le verre au bois et par laquelle la femelle avait introduit des œufs, souvent plusieurs années après l'emploi du nécrentôme. Pour parer à ces dégâts subséquents je trouve parfaitement sage, surtout pour ceux qui repiquent leur papillons dans des boîtes fermées à simple frottement et qui peuvent d'ailleurs contenir des

(1) On remarquera peut-être ce mot : *presque*. Et, en effet, il m'est arrivé de voir apparaître subitement, *après plusieurs années*, des larves d'Anthrènes dans mes boîtes, sans que l'examen le plus minutieux ait pu me faire découvrir la moindre solution de continuité dans le papier qui les fermait et sans que j'aie pu m'expliquer leur origine. L'éclosion des œufs se trouve-t-elle retardée chez ces insectes pendant plusieurs saisons consécutives comme la faculté germinatrice se conserve chez les plantes? ou plutôt comme l'éclosion des insectes parfaits eux-mêmes se trouve ajournée dans la chrysalide? S'il en était ainsi, ce serait une preuve que la chaleur a a été impuissante à les détruire.

œufs pondus sur d'autres sujets ou sur les parois de la boîte, d'imbiber leurs insectes d'une des liqueurs précédemment citées. Le nécrentôme n'est qu'un moyen de détruire les ennemis présents et non un talisman contre ceux à venir.

Après avoir passé en revue les différentes objections de notre collègue, contre l'emploi du nécrentôme, j'aborde le second objet de ce petit mémoire, c'est-à-dire l'usage de cet appareil comme instrument de préparation des Lépidoptères et de tous les insectes à ailes membraneuses. C'est ici qu'il devient un puissant moyen taxidermique et je m'étonne que tous nos collègues, que notre bon et regretté Pierret avait rendus si difficiles en matière de fraîcheur et de préparation, aient laissé passer inaperçu le procédé que je leur offrais en 1838 et dont je n'ai pas cessé de me servir depuis. Qu'ils prennent un Lépidoptère, je ne dis pas seulement dont les ailes aient fléchi ou qu'elles aient été mal disposées, accidents auxquels ils peuvent remédier en l'étalant une seconde fois, mais qui ait reçu sur le vif ou même mal séché de son éclosion une de ces préparations inintelligentes qui tordent les nervures et déforment les ailes; qu'ils prennent encore un de ces Lépidoptères exotique soumis à ce barbare procédé de la *papillotte* qui, en aplatissant le corps des Nocturnes, force les attaches des ailes de rentrer pour ainsi dire dans le thorax, ou qui replie certaines parties de ses ailes sur les autres. D'un pareil sujet, le préparateur le plus adroit ne saura jamais faire par les moyens ordinaires qu'une créature avortée, et la moindre humidité, ramenant les ailes à leur position défectueuse, le forcera à recommencer sans cesse son travail.

Le seul remède à ces défauts si graves, c'est le nécrentôme. Le papillon étant bien ramolli, on saisit avec une brucelle la base des ailes et on la ramène à l'état normal. Après avoir placé l'insecte bien horizontalement dans la rainure (condition de rigueur) et veillé à ce qu'aucune de ses pattes ne se trouve engagée sous les ailes, on pique dans celles-ci, au-dessous des nervures, autant d'aiguilles fines qu'il en faut pour faire disparaître tous les plis, et on les incline en sens contraire de ces derniers, on détend l'abdomen s'il est arqué et on le ramène, toujours à l'aide d'aiguilles, à sa forme aplatie ou ovoïde, si le coton dont on l'a bourré au delà des mers l'a disgracieusement épaté; on retourne la tête bien horizontalement et on donne aux antennes une direction gracieuse, après quoi on recouvre *toute la surface* des ailes de bandes de papier *préalablement assouplies* par le séjour dans le vase à ramollir, et on donne à ces bandes toute la tension qu'elles peuvent supporter sans se déchirer. Puis le tout, sec ou non, est soumis à l'ébullition.

Au sortir du nécrentôme, l'animal n'est plus le même; tous les mauvais plis ont disparu : l'aile gauche est redressée, celle qui fléchissait est

plane comme du verre, les écailles hérissées sont recouchées à leur place et l'insecte ainsi *repassé* a un aspect velouté qui charme l'œil. Et tous ces résultats sont acquis *à toujours*, à moins pourtant d'un séjour prolongé dans un milieu d'extrême humidité, qui finirait par ramener les défauts en partie, en faisant l'office de vase à ramollir.

Que si le vice à faire disparaître consiste seulement dans la flexion des ailes ou un défaut d'horizontalité provenant de l'inhabileté si commune des préparateurs qui piquent l'insecte de travers dans la rainure, mais sans altération des nervures, il est inutile de faire ramollir le Lépidoptère, et il suffit de le bien piquer; les bandes de papier seule le ramèneront dans l'attitude voulue.

Enfin on peut, par le même procédé, jouir immédiamment de l'insecte étalé sur le vif, au lieu de le laisser plusieurs jours sur l'étaloir exposé à toutes les mauvaises chances. Une heure d'ébullition dans le nécrentôme l'aura complétement desséché et il pourra être piqué de suite dans la collection.

Un dernier mot maintenant. J'ai dit, en décrivant mon appareil, qu'il fallait y mettre le couvercle avant d'appliquer la chaleur. L'expérience m'a appris depuis que cette manipulation n'est pas la meilleure. Il existe quelquefois, soit dans l'appareil, soit dans les insectes eux-mêmes, un excédant d'humidité qui remplit le bain-marie de vapeur. Cette vapeur peut se trouver chargée, surtout par le contact avec des sujets enduits de préservatif, de particules acides ou alcalines qui altéreraient les couleurs tendres, comme le rouge des Zygènes, le vert des Géomètres, etc. J'obvie à cet inconvénient en portant l'eau de la cucurbite à son point d'ébullition avant de descendre dans le bain-marie les étaloirs superposés; je laisse ensuite pendant dix minutes on un quart d'heure ces derniers à l'air libre, après quoi seulement j'applique le couvercle. Il ne se produit plus désormais dans l'intérieur de l'appareil qu'une vapeur très légère et incapable d'altérer les couleurs, tout en ramollissant suffisamment lest issus.

J'ai cru devoir profiter de l'occasion qui m'était offerte, pour entrer dans tous ces détails, dussent-ils paraître minutieux. Je crois que le véritable ami de l'Entomologie ne doit dédaigner aucun moyen de la servir, et d'ailleurs, ce n'est pas un des moindres mérites de cette aimable science que d'accueillir non seulement les érudits, mais aussi les curieux et les simples amateurs, et de distribuer à tous le plaisir des yeux et l'emploi des loisirs à côté des jouissances de l'étude et des triomphes des découvertes.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE LÉPIDOPTÈRE

Par M. BERCE.

(Séance du 12 Mars 1862.)

NACLIA SERVULA Berce. (Pl. 9, fig. 9 *a* ♂, 9 *b* ♀).

Cette espèce est très voisine de la *Naclia punctata*, mais elle est beaucoup plus petite; ses ailes supérieures sont brunes sans aucune tache, les inférieures sont également brunes, mais avec une tache jaune d'ocre presque carrée, occupant le bord interne jusqu'à peu près la moitié de l'aile; le collier est jaune, la frange de la couleur du fond. La ♀ se distingue du ♂ par trois petites taches jaunes faisant suite à la tache principale; les antennes sont simples dans les deux sexes. Je possède une ♀ chez laquelle on voit sur les ailes supérieures quatre petites taches d'un jaune perle.

J'ai trouvé cette espèce, il y a déjà plusieurs années, sur les collines arides des environs d'Hyères, où elle vole en plein soleil; il serait possible qu'elle ne constituât qu'une variété locale de la *punctata*, mais comme je l'ai prise en nombre sans rencontrer aucune *punctata* dans les mêmes localités, et que depuis elle a été retrouvée en Espagne et ailleurs, elle formerait dans tous les cas une race spéciale bien distincte.

Je lui conserve le nom de *servula* que j'ai trouvé dans la collection de M. Boisduval donné à un individu de la même provenance; comme il n'a jamais été publié, j'ai cru pouvoir lui faire cet emprunt qui ne l'appauvrira pas.

DESCRIPTION

DE

DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'HYPOBORUS

Par M. le Dr Ch. AUBÉ.

(Séance du 25 Juin 1862.)

Le genre *Hypoborus*, tel que l'a établi Érichson, ne se composait jusqu'à ce jour que d'une seule espèce, l'*Hypoborus ficus*. Deux autres doivent aujourd'hui figurer à côté de cette dernière, l'une découverte il y a environ trois ans par notre collègue Delarouzée, de si regrettable mémoire, dans une branche du *Genista horrida*; la seconde vient de m'être communiquée par M. Raymond qui l'a prise tout récemment dans le mûrier blanc. Je viens aujourd'hui offrir à la Société la description de ces deux nouvelles espèces; et pour mieux faire ressortir les caractères différentiels, je donne également la diagnose de l'*Hypoborus ficus*.

HYPOBORUS FICUS Erichs., Wiegm. Arch., 1836, 62.

Ovalis, crassus, griseo-piceus, opacus. Thorace dense punctato, pube grisea vestito. Elytris in medio ad basin valde reflexo-elevatis, striato-punctatis; punctis validis; interstitiis modice elevatis, pilis albidis deflexis dense seriatim ornatis. Antennis flavis. Pedibus piceo-testaceis. — Long. 1 1/5 millim.

HYPOBORUS MORI.

Oblongo-ovalis, subnitidulus, nigro-piceus. Thorace sparsim punctato, pilis rarioribus vestito. Elytris ad basin in medio minus reflexo-elevatis, striato-punctatis; punctis fortioribus; interstitiis fere carinatis, pilis albidis erectis seriatim ornatis. Antennis flavis. Pedibus testaceis. — Long. 1 mill.

Cette espèce, très voisine du *ficus*, en diffère par sa taille plus petite, sa forme plus allongée, son corselet et ses élytres moins ternes, la ponc-

tuation du corselet plus rare et plus forte, les stries des élytres plus larges, plus profondes et dont les points enfoncés sont plus gros. Il vit dans les branches malades et encore vertes du mûrier blanc dont il accélère la mort. Fréjus.

HYBOPORUS GENISTÆ.

Oblongo-ovalis, vix subnitidulus. Thorace sat dense punctato, pilis griseis vestito. Elytris in medio ad basin minus reflexo-elevatis, vix striato-punctatis, punctis minoribus fere tantum in lineis dispositis, interstitiis planis, pilis tenuioribus ornatis. Antennis flavis. Pedibus testaceis. — Long. 3/4 mill.

Très voisin des *Hypoborus ficus* et *mori*, il diffère du premier par sa taille plus petite, sa ponctuation moins serrée, les lignes de points enfoncés des élytres moins marquées, et sa pubescence moins abondante; du second également par sa taille moindre, la ponctuation du corselet plus dense, celle des élytres moins sentie et disposée plutôt en lignes qu'en véritables stries, les intervales nullement élevés et les poils plus fins, plus rares et plus couchés. Hyères dans les branches du *Genista horrida.*

CATALOGUE DES LUCANIDES

DE LA

COLLECTION DE M. JAMES THOMSON

SUIVI D'UN

APPENDIX

Renfermant la

DESCRIPTION DES COUPES GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES NOUVELLES.

(Séance du 26 Février 1862.)

PRÉFACE.

Les principaux auteurs qui ont traité les *Lucanides* sont : Latreille (1), MM. Westwood (2), Brullé (3), Mac Leay (4), de Castelnau (5), Hope (6), Burmeister (7), Reiche (8) et Lacordaire (9). Enfin, MM. de Motchulsky (10) et Snellen van Vollenhoven (11) viennent de publier quelques espèces nouvelles appartenant à cette famille.

En présentant aujourd'hui ce nouveau travail aux savants, je ne puis me dispenser de remercier très vivement M. le comte de Mniszech, qui a bien voulu m'aider de ses conseils et de ses lumières, pour la détermination ainsi que pour la classification des insectes qui en font le sujet.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que ma collection de *Lucanides* comprend celles de Dejean, MM. Reiche, A. Deyrolle, et de Laferté-Sénectère. Elle renferme 190 espèces, avec de nombreuses séries, représentées par plus de 1,200 individus. Or, Dejean ne possédait que 64 espèces de *Lucanides*. Le catalogue de M. Hope en signale, il est vrai, environ 165; mais un grand nombre de celles-ci, ne constitue que de simples variétés.

(1) Règne Anim., éd. 2, IV, 576. — (2) Descriptio gener. non. e fam. Lucanidarum, etc. (Ann. des Sc. nat., Ser. 2, 112. — (3) Hist. nat. des Ins. Col., III, 421. — (4) Horæ, Entom., I, 95. — (5) Hist. nat. des Col., II, 168. — (6) A Catal. of Lucanoïd Col. In-8°, Londres, 1845. — (7) Hand. der Ent., V, 311. — (8) Ann. Soc. Ent. 1853, 67. — (9) Genera des Col., III, 1. — (10) Études Entom., 10e année, 1861, 9. — (11) Tijdschrift v. Entom., vol. IV, 1860-61, 101.

PRÉLIMINAIRES.

Jusqu'aujourd'hui on a eu l'habitude de comprendre les PASSALIDES parmi les LUCANIDES, qui tout récemment encore, faisaient partie de la grande famille des SCARABOEÏDES. Sans vouloir nier l'affinité qui règne entre tous ces insectes, je crois devoir exposer, très brièvement d'ailleurs, les raisons qui m'ont engagé à les considérer comme ne devant point former une seule et même famille.

Les LUCANIDES et les PASSALIDES se distinguent essentiellement des SCARABOEÏDES par l'immobilité des articles de la massue antennaire, abstraction faite d'autres caractères saillants, tels que la structure très différente de la chaîne ventrale, qui offre des ganglions; l'absence de plis transversaux sur les segments du corps des larves, etc....

Les PASSALIDES diffèrent des LUCANIDES, à l'état de *larves* : 1° par l'atrophie des pattes postérieures; 2° l'ouverture anale transversale, avec sa lèvre antérieure fendue longitudinalement; 3° le corps grêle; — à l'état d'*insectes parfaits* : 4° par la languette cornée, non cilié, située dans une échancrure du menton; 5° les palpes labiaux insérés dans deux excavations à la base du côté externe de la languette; 6° les lobes des mâchoires cornés, unguiformes; 7° les mandibules pareilles dans les deux sexes; 8° le labre libre, mobile; 9° enfin, par les hanches intermédiaires subglobuleuses.

Ces caractères me paraissent être suffisants pour isoler les deux groupes d'insectes en question, et permettre dès lors de les considérer comme devant former des familles à part. Le système nerveux des PASSALIDES tenant pour ainsi dire le milieu entre celui des LUCANIDES et des SCARABOEÏDES, indique qu'il convient de les classer entre ces deux familles, arrangement qui peut être exprimé de la manière suivantes :

I. Antennarum clavæ articuli immobiles.
  A. Mandibulæ ♂ ♀ inæquales.
  B. Coxæ intermediæ trensversæ. . . . . FAM. I. LUCANIDÆ.
  AA. Mandibulæ ♂ ♀ æquales.
  BB. Coxæ intermediæ subglobosæ. . . . FAM. II. PASSALIDÆ.
II. Antennarum clavæ articuli mobiles. . . FAM. III. SCARABOEIDÆ.

FAMILLE DES LUCANIDES.

Lingula membranacea vel coriacea, ciliata, menti in partem internam (aliq. menti ad summum) sita. *Mentum* integrum. *Palpi labiales* lingulæ basi vel lateribus inserti. *Mandibulæ* ♂ alteroque sexu majores. *Maxillarum lobus externus* inermis, penicillatus. *Labrum* sæpissime clypeo nec distinctum. *Coxæ* transversæ.

I. Lingula menti in partem internam sita.
  a. Prothorax elytris haud contiguus.
  b. Palporum basis mento obtecta.
  c. Maxillarum lobus internus vel ♂ ♀ inermis, vel ♀ solùm armatus.
  d. Prosternum angustum.
  e. Mandibulæ ♂ maximæ. . . . . I. CHIASOGNATHITÆ.
  ee. — — mediocres . . . . . II. LAMPRIMITÆ.
  dd. Prosternum latiusculum . . . . . III. LUCANITÆ VERÆ.
  cc. Maxillarum lobus internus ♂ ♀ armatus. . IV. FIGULITÆ.
  bb. Palporum basis mento haud obtecta. . . . V. SYNDESITÆ.
  aa. Prothorax elytris contiguus. . . . . VI. ÆSALITÆ.
II. Lingula menti ad summum sita. . . . . VII. SINODENDRONITÆ.

CATALOGUE DES LUCANIDES

DE LA

Collection de M. J. Thomson.

Ier Groupe. CHIASOGNATITÆ.

Genus CHIASOGNATHUS Stephens.

Tetrophthalmus Lesson.

1. C. GRANTII Steph. Chili. — SYN.: *Chilensis* Lesson. Iles Chiloé.
2. C. MNISZECHII Thomson, *n. sp.* Chili. (Vid. app.)
3. C. REICHEI Thomson, *n. sp.* Chili. (Vid. app.)

Genus SPHŒNOGNATHUS Buquet.

Orthognathus Dejean, Cat.

4. S. FEISTHAMELII Guérin. Nov.-Granata, Bolivia.
5. S. PRIONOIDES Buquet. Nov.-Granata.
6. S. MURRAYI Thomson, *n. sp.* Venezuela. (Vid. app.)
7. S. LINDENII Murray. Quito, Cordillières.

Genus PHOLIDOTUS Mac Leay.

Chalcimon Dalman. — (♀) *Cassignetus* Mac Leay.

8. P. HUMBOLTII Schönherr. — SYN.: (♂) *lepidotus* Mac Leay, — (♀) *geotrupoides* Mac Leay. Brésil.
9. P. SPIXII Perty. — SYN.: *Dejeanii* Buquet. Brésil.

Genus LEPIDODUS Westwood.

(♀) *Cacostomus* Newman.

10. L. ROTUNDICOLLIS Westw. — SYN.: (♀) *squamosus* Newman. Australie.

IIe Groupe. LAMPRIMITÆ.

Genus RYSSONOTUS Mac Leay.

11. R. NEBULOSUS Kirby. Australie.

Genus LAMPRIMA Latreille.

12. L. AMPLICOLLIS Thomson, *n. sp.* Australie. (Vid. app.)
13. L. LATREILLI Mac Leay. — SYN.: *ænea* Boisduval. Australie, Sydney.
14. L. FULGIDA Boisduval. — SYN.: *ænea* Guérin, — *splendens* Guérin, — *splendens* Erichson, — *varians* Germar. Australie.
15. L. RUTILANS Erichson. Van-Diémen.
16. L. PURPURASCENS Hope. Tasmania.
17. L. MICARDII Reiche. Australie occ., riv. des Cygnes.
18. L. ÆNEA Fab. — SYN.: *subrugosa* Hope. Australie, île Norfolk.

Genus STREPTOCERUS Fairmaire.

19. S. SPECIOSUS Fairm. — SYN.: *Dejeanii* Bl. in Gay. Chili.

IIIe Groupe. LUCANITÆ VERÆ.

Genus CANTHAROLETHRUS Thomson, *n. g.* (Vid. app.

20. C. REICHEI Hope (*Pholidotus*). Colombie. (Vid. app.)

Genus LUCANUS Scopoli.

Hexaphyllus Mulsant.
Pseudolucanus Hope.
Psadidognathus (nec Gray) de Mostchulsky (!).

21. L. LUNIFER Hope. — SYN.: (♂) *villosus* Hope. Himalaya.

22. L. ATRATUS Hope. Népaul.

23. L. WESTERMANNII Hope. Népaul.

24. L. SMITHII White, inédit? *n. sp.* Ind. or., Assam.

25. L. CANTORI Hope. Assam.

26. L. MEARSII Hope. — SYN.: (♀) *nigripes* Hope. Sylhet, Assam.

27. L. ELAPHUS Fab. Amér. bor.

28. L. FORTUNEI Saunders. Chine bor., Shang-Haï.

29. L. LENTUS Say. — SYN.: *rupicapra* Dej., Cat. Amér. bor.

30. L. DAMA Tunb. — SYN.: *capreolus* Linné. Amér. bor.

31. L. CERVUS Linné. — SYN.: *capreolus* Fab., — *capra* Olivier, — *hireus* Herbst, — *lusitanicus* Hope. Europe. (Vid. app.)

32. L. PONTBRIANTII Mulsant. Gallia mérid.

33. L. FABIANI Muls. — SYN.: *pentaphyllus* Reiche. Gallia mérid.

34. L. TURCICUS Sturm. Turcia, Asia minor.

35. L. ORIENTALIS Kraatz. — SYN.: *tetraodon* J. du Val. Caucase.

36. L. TETRAODON Thunberg. — SYN.: *serraticornis* J. du Val. Italie.

Genus HEXARTHRIUS Hope.

37. H. PARRYI Hope. — SYN.: (♀) *serricollis* Hope. Sylhet.

38. H. BUQUETII Hope. Manilla.

39. H. RHINOCEROS Oliv. — SYN.: (♂) *longipennis* Hope, — (♀) *falciger* Hope, — *vitulus* Dej., Cat. Java.

40. H. MNISZECHII Thomson. Sylhet.

41. H. FORSTERII Hope. Assam.

Genus ANOPLOCNEMUS Hope.

42. A. DUX Westwood. Manille.

43. A. BELLICOSUS de Cast. — SYN.: (♀) *ursus* de Cast., — *marginatus* Dej., Cat., — (♂) *Siva, Vischnu, Cumingii* Hope. India.

44. A. DALMANII Hope. — SYN.: *pubescens* Blanchard. Malacca.

45. A. CARINATUS Linné. — SYN.: (♂) *Alces* Fab., — *camelus* Oliv., — (♀) *Lama* Oliv. Sylhet.

46. A. PLATYNOTUS Hope. — SYN.: *emarginatus* Saunders. Chine mérid.

Genre ODONTOLABIS Hope.

47. O. CUVERA Hope. — SYN.: *Delessertii* Guérin. Assam, Sylhet.
48. O. GAZELLA Fab. China.
49. O. STEVENSII Thomson, *n. sp.* Menado. (Vid. app.)
50. O. BICOLOR Oliv. Malacca, Pulo-Pinang.
51. O. DEJEANII Reiche. — SYN.: *Lama* (*Lucanus*) Dej., Cat. Ind. or.
52. O. BROOKEANA S. v. Vollenhoven (Tijd. v. Ent., IV, 1860-60, p. 107) (*Lucanus*). Borneo.

Genus CHALCODES Westw.

53. C. ÆRATUS Hope. Ind. orient., Tenasserim.

Genus NEOLUCANUS Thomson, *n. g.* (Vid. app.)

54. N. BALADEVUS Hope (*Odontolabis*). Sylhet. (Vid. app.)
55. N. SINICUS Saunders. Chine, Shang-Haï.
56. N. CASTANOPTERUS Hope. Népaul.
57. N. LATICOLLIS Thunberg. — SYN.: *glabratus* Dej., Cat. Java.

Genus CLADOGNATHUS Burmeister. (Vid. app.)

SECTIO I.

58. C. GIRAFFA Fab. India or., Bengalia.
59. C. CONFUCIUS Hope. China bor., Chusan.
60. C. FORFICULA Thomson. China bor.
61. C. CILIPES Thomson, *n. sp.* Ind. or. (Vid. app.)
62. C. MANDIBULARIS Thomson, *n. sp.* Japon. (Vid. app.)
63. C. CINNAMOMEUS Guérin. — SYN.: *castaneus* Hope, — *Rafflesii* Hope. Java.
64. C. MAC LELLANDII Hope. Népaul.
65. C. SAVAGEI Hope. Guinée.
66. C. BISON Fab. Amboyne.

67. C. DORSALIS Erichson. — SYN.: *lateralis* Hope. Manille. (Vid. app.)
68. C. ASTERICUS Thomson, *n. sp.* Bornéo. (Vid. app.)

SECTIO II.

69. C. BIPLAGIATUS Westw. Népaul. (Vid. app.)

SECTIO III.

70. C. LA FERTEI Reiche. Nouv.-Hébrides. (Vid. app.)

SECTIO IV.

71. C. GRACILIS Saunders. Shang-Haï, China. (Vid. app.)

Genus PROSOPOCOILUS Hope.

SECTIO I.

72. P. OWENII Hope (*Prosopocoïlus*). Ind. or., Assam. (Vid. app.)
73. P. SERICEUS Hope (*Prosopocoïlus*). — SYN.: *juvencus* Dej., Cat. Java.

SECTIO II.

74. P. SERRICORNIS Latreille. — SYN.: *gladiator* Dej., Cat. Madagascar.
75. P. ANTILOPUS Swederus. — SYN.: *Senegalensis* (*Dorcus*) Dej., Cat. Sénégal.
76. P. QUADRIDENS Hope. Guinée, Sierra-Leone.
77. P. SPECULIFER Hope. Guinée, Sénégal, Cap Palmas.
78. P. THIBETICUS Westw. India bor.
79. P. CRENICOLLIS Thomson, *n. sp.* India bor. (Vid. app.)
80. P. BULBOSUS Hope. Ind. orient., Assam.

SECTIO III.

81. P. FABER (Dejean Coll., nec Catal.) Thomson, *n. sp.* Guinée. (Vid. app.)

Genus MEGALOPREPES Thomson, *n. g.* (Vid. app.)

82. M. TARANDUS Thunberg. — SYN.: *rangifer* Schönh. Bornéo.

83. M. DE HAANII Westw. Java.

84. M. MNISZECHII Thomson. Chine, Shang-Haï.

Genus CYCLORASIS Thomson. — SYN.: *Cyclophthalmus* Hope, *nomen preocupatum apud Arachnid.* (Vid. app.)

85. C. PLATYCEPHALUS Hope (*Cyclophtalmus*) Ind. orient., Assam. (Vid. app.)

Genus PSALIDOSTOMUS Burmeister. — SYN.: *Psalicerus* Dej., Cat.

86. P. TIBIALIS Eschh. — SYN.: *Ochropterus* Hope. Brasilia.

87. P. FEMORATUS Fabr. — SYN.: *Erytrocnemus* Dej., Cat. Brasilia.

88. P. IBEX Sturm. — SYN.: *Sarcorhamphus* de Castelnau, — *polyodontus*, *complanatus*, (♀) *aries* Dej., Cat. Brasilia.

89. P. MORIO Burmeister. — SYN.: *melanarius*, *funereus* Hope, — *nigripes* Dej., Cat. Brasilia.

90. P. V-NIGER Hope — SYN.: *triangularis* Dej., Cat. Brasilia.

91. P. POLYONDONTUS Hope. Brasilia.

Genus DORCUS Mac Leay.

Hemisodorcus Thomson.
Platyprosopus Hope
Eurytrachelus Thomson.

SECTIO I.

HEMISODORCUS Thomson. (Vid. app.)

92. D. (H.) NEPALENSIS Hope. — SYN.: (♂) *similis* Hope, — *Parryi* Hope (*nec Hexarthrius*), — *Chevrolatii* Chenu. Népaul.

93. D. (H.) MAC LEAYI Hope. India orient.

SECTIO II.

PLATYPROSOPUS Hope. (Vid. app.)

94. D. (P.) BUCEPHALUS Perty. — SYN.: (♂) *Briareus* Hope, — (♀) *rugifrons* Hope, — (♂) *urus, axis*, (♀) *lateralis? (sic)*, Mus. Dejeanii. Java.

95. D. (P.) TITANUS Boisduval. Célèbes, Java, Menado, Sumatra.

96. D. (P.) WESTERMANNII Hope. India orient.

97. D. (P.) PLATYMELUS Saunders. China bor., Shang-Haï.

SECTIO III.

EURYTRACHELUS Thomson (Vid. app.)

98. D. (E.) CHEVROLATII Hope. Ind. orient. Sylhet.

99. D. (E.) SEMI-RUGOSUS Thomson, *n. sp.* India or., Sylhet. (Vid. app.)

100. D. (E.) REICHEI Hope. Ind. or., Sylhet.

101. D. (E.) SAIGA Oliv. — SYN.: *Pygargus*, (♀) *lateralis* Dej., Cat. Java.

102. D. (E.) CRIBRICEPS Chevrolat. — SYN.: *Dehaanii* Hope. Manilla.

103. D. (E.) DIABOLICUS Thomson, *n. sp.* Japon. (Vid. app.)

104. D. (E.) TERNATENSIS Thomson, *n. sp.* Ternate. (Vid. app.)

105. D. (E.) NIPONENSIS S. v. Vollenhoven (Tijd. v. Ent., IV, 1860-61, p. 113). Japon.

106. D. (E.) CERAMENSIS Thomson, *n. sp.* Ceram. (Vid. app.)

SECTIO IV.

DORCUS VERÈ Mac Leay. (Vid. app.)

107. D. ANTOEUS Hope. India bor., Assam.

108. D. KLUGII Thomson, *n. sp.* Ind. orient. (Vid. app.)

109. D. HOPEI Saunders. China, Shang-Haï.

110. D. PARRYI Thomson, *n. sp.* Menado (Vid. app.)

111. D. EXARATUS (♀ Dej., Cat.) Thomson, *n. sp.* Sylhet. (Vid. app.)

112. D. BENGALENSIS Hope. Bengale.

113. D. VELUTINUS Thomson, *n. sp.* India bor. (Vid. app.)

114. D. CYLINDRICUS Thomson, *n. sp.* Ind. bor. (Vid. app.)

115. D. PARALLELEPIPEDUS Linné. — SYN.: (♀) *bituberculatus* Mac Leay, — *bipunctatus* Sch., — *capra* Panzer. Europe.

116. D. MUSIMON Gené. Sardaigne, Algérie.

117. D. PARALLELUS Knoch. — SYN.: *aper* Dej., Cat. Amer. bor.

Genus ÆGUS Mac Leay.

118. Æ. PLATYCEPHALUS Guérin. — SYN.: (♀) *æqualis* Westw. Malacca.

119. Æ. ACUMINATUS Fab. — SYN.: (♂) *cornutus* Thunb., — (♀) *obscurus* Mac Leay, — *sriatellus* Perty. Java.

120. Æ. CANDIENSIS Hope. Candia.

121. Æ. INSIPIDUS Thomson, *n. sp.* Menado (Vid. app.)

122. Æ. LUNATUS Weber. — SYN.: *porcellus* Dej., Cat. Java.

123. Æ. CICATRICOSUS Wiedeman. Java.

124. Æ. LÆVICOLLIS Saunders. China bor., Shang-Haï.

125. Æ. MALACCUS Thomson. Malacca.

126. Æ. ADELPHUS Thomson, *n, sp.* Borneo. (Vid. app.)

127. Æ. MYRMIDON Thomson. Malacca.

Genus GNAPHALORYX Burmeister.

128. G. TAURUS Fab. — SYN.: *opacus* Dehaan, — *bonasus* Dej., Cat. Java.

129. G. SQUALIDUS Hope. — SYN.: *tomentosus* Dej., Cat. Java.

130. G. PARVULUS Hope. Mindanao.

Genus SCORTIZUS Westw.

131. S. MACULATUS Klug. — SYN.: *irroratus* Hope (*Pholidotus*). Brasilia.

132. S. CORNUTUS Solier (*Prionophorus*). — SYN.: *cucullatus* Blanchard. Chili.

133. S. HASTATUS Westw. — SYN.: *plagiatus* Burm. Brasilia.

134. S. CRIBRATUS Thomson, *n, sp.* Bahia (Vid. app.)

135. S. CUNICULUS (Dej., Cat.) Thomson, *n. sp.* Brasilia. (Vid. app.)

136. S. TUBERCULATUS Solier. Chili.

Genus SCLEROSTOMUS Burm.

Sclerognathus Hope.

137. S. BACCHUS Hope. — SYN.: *Chilensis* Dej., Cat. Chili.

138. S. RUBRIPES Guérin. Patagonie.

139. S. LESSONII Buquet. — SYN.: *rubro-vittatus* Blanchard, — *mandibularis* Solier. Chili.

140. S. ROULETII Solier Chili.

141. S. LEIOCEPHALUS Solier. Chili.

142. S. VITTATUS Esch. — SYN.: *Cumingii* Hope, — *circumdatus* Dej., Cat. Chili.

143. S. MENALCAS Westw. Australia.

144. S. CURVICORNIS Boisduval. Australia.

145. S. OBTUSATUS Westw. Van-Diemen.

146. S. CANCROIDES Fab. — SYN.: *crenatus* Latr. Van-Diemen.

147. S. NOVA-ZELANDIÆ Hope. N.-Zelandia.

148. S. CICATRICOSUS Burm. — SYN.: *reticulatus* Westw. Nova-Zelandia.

Genus PLATYCERUS Geoffroy.

149. P. OREGONENSIS Westw. Amer. bor. occ.

150. P. DEPRESSUS Le Conte. Amer. bor. — SYN.: *helopioides* Dej. Cat.

151. P. QUERCUS Weber. — *securidens* Say.

152. P. CARABOIDES Linné. — SYN.: *rufipes* Fab. Europe.

IVe Groupe. FIGULITÆ.

Genus XYPHODONTUS Westwood.

Cephax de Castelnau.

Coryptius Dej., Cat.

153. X. ANTILOPE Westw. — SYN.: *Reichei* de Cast., — *capensis* Dej., Cat. Cap.

Genus NIGIDIUS Mac Leay.

Eudora pars de Cast.

SECTIO I.

154. N. GRANDIS Hope. — SYN.: *Georgianus* Thomson. Gabon.
155. N. BUBALUS Sweder. — SYN.: *auriculatus* Klug, — *integer* Westw., — *Midas* de Cast., — *vervex* Dej. Cat. Sénégal, Guinée.
156. N. DELEGORGUEI Thomson, *n. sp.* Natal. (Vid. app.)
157. N. AURICULATUS Guérin. Sénégal.
158. N. NITIDUS Thomson, *n. sp.* Sénégal et Gabon. (Vid. app.)
159. N. CORNUTUS Mac Leay. Australie, Sydney.

SECTIO II.

160. N. MADAGASCARIENSIS de Cast. Madagascar.
161. N. FORCIPATUS Westw. — SYN.: *lævicollis* Westw. Iles Philippines.

Genus FIGULUS Mac Leay.

Eudora pars de Cast.

SECTIO I.

162. F. INTEGRICOLLIS Thomson, *n. sp.* Iles Mariannes. (Vid. app.)

SECTIO II.

163. F. FOVEICOLLIS Boisd. Taïti, îles Viti.

164. F. STIATUS Fab. Ile Bourbon, île de France.

165. F. REGULARIS Westw. — SYN.: *Pacificus* Dej., Cat. Australie.

166. F. AUSTRALICUS Thomson, *n. sp.* Australia (Vid. app.)

167. F. LATICOLLIS Esch. Iles Philippines, Manille.

168. F. SUBCASTANEUS West. — SYN.: *hædulus* Dej., Cat. Java.

169. F. ANGUSTATUS Esch. — SYN.: *Manillarum* Hope. Manille.

170. F. FISSICOLLIS Fairm. Tahiti, Tongatabou.

171. F. CLIVINOIDES Thomson, *n. sp.* Australia. (Vid. app.)

172. F. VULNERATUS Thomson, *n. sp.* Madagascar. (Vid. app.)

173. F. SUBLÆVIS Palis.-Beauv. — SYN.: *ebenus, nigritus*, Westw.,— *anthracinus* Klug., — *ovis* Dej. Cat. Toute l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Madagascar.

174. F. INSULARIS Blanchard. Ile Vavao, N.-Caledonia.

175. F. LÆVIPENNIS Montr. N.-Caledonia.

Genus CARDANUS Westw.

176. C. SULCATUS Westw. — SYN.: *cornutus* Gray, — *cylindricus* Dej. Cat. Java.

Genus AGNUS Burmeister.

177. A. AGENUS Burm. — SYN.: *agnus* Dej. Cat. (*Dorcus*). Ile de la Réunion.

Ve Groupe. SYNDESITÆ.

Genus HEXAPHYLLUM Gray.

Psilodon Perty.

178. H. BRASILIENSE Gray. — SYN.: (♀) *Schubertii* Perty. Brasilia, Columbia.

179. H. ÆQUINOXIALE Buquet. — SYN.: *Westwoodii* Hope. Columbia.

Genus SYNDESUS Mac Leay.

180. H. CUCULLATUS Montr. Nova-Caledonia.

181. H. CORNUTUS Fab. — SYN.: *parvus* Donov. Australia.

VIe Groupe. ÆSALITÆ.

Genus CERATOGNATHUS Westw.

182. C. WESTWOODII Thomson, *n. sp.* Australia (Vid. app.)

183. C. CORNUTUS (*Nigidius*) Mac Leay. — SYN.: *niger* Westw., — *furcatus* de Cast. Tasmania.

184. C. HELOTOIDES Thomson, *n. sp.* Nova-Zelandia. (Vid. app.)

Genus MYTOPHYLLUS Parry.

Ptilophyllum Guérin.

185. M. IRRORATUS Parry. — SYN.: *Douei* Guérin. Australia.

Genus CERUCHUS Mac Leay.

Tarandus Dej., Cat.

186. C. PICEUS Weber. — SYN.: *Balbii* de Cast., — *Americanus* Dej., Cat. Amer. bor.

187. C. TENEBRIOIDES Fab. — SYN.: *tarandus* Muls., — *Silesiacus* Dej., Cat. Europa.

Genus ÆSALUS Fab.

188. Æ. SCARABEOIDES Fab. Europa.

VIIe Groupe. SINODENDRONITÆ.

Genus SINODENDRON Hellwig.

Ligniperda Fab.

189. S. CYLINDRICUM Linné. Europe.

190. S. RUGOSUM Mannerh. California.

APPENDIX.

Ier Groupe. CHIASOGNATHITÆ.

Genus CHIASOGNATHUS Stephens., Trans. Phil. Soc. Canterb. — Reiche, Ann. Soc. Ent., 1850, p. 265. — Lacord., Gen. Col., III, p. 12.

MM. Reiche et Lacordaire (*l. c.*) ont pensé que le G. *Sphænognathus* doit être réuni à celui-ci. J'ai hésité à adopter cette opinion, 1° parce que les mandibules des *Chiasognathus* sont *toujours recourbées en dessous* comme celles des *Psalidognathites* par exemple, tandis que ces mêmes organes chez les *Sphænognathus*, sont au contraire *horizontaux*, comme dans un grand nombre de *Prionites vrais* (*Mallodon, Collipogon*, etc.); 2° parce que les pattes, et surtout les pattes intermédiaires et postérieures des *Sphænognathus*, sont moins allongées que celles des *Chiasognathus*, d'où il résulte que ces premiers insectes offrent des cuisses postérieures *bien plus courtes* que l'extrémité des élytres, tandis que dans les *Chiasognathus* ces mêmes cuisses *dépassent légèrement* l'extrémité des organes précités.

Le genre CHIASOGNATHUS renferme actuellement les espèces suivantes, qui sont toutes originaires du Chili :

I. Clypeus in medio dentatus.
  A. Mandibulæ basi singulæ dente elongato armatæ.
  B. Antenn. scapus articulis cæteris longior.
  C. Prothorax lateraliter haud crenatus.
    1. Metallicus, nitidus. . . . . 1. *C. Grantii* Stephens.

AA. Mandibulæ basi inermes.

BB. Antenn. scapus articulis cæteris haud longior.

2. Griseo-argentato velutinus, surdus, scutellum viridi-metallicum . . . 2. *C. Mniszechii* Th., *n. sp.*

II. Clypeus in medio inermis.

CC. Prothorax lateraliter crenatus.

3. Elytra omnino brunneo-metallica. 3. *C. Reichei* Thoms., *n. sp.*

4. Elytra squamulis lanceolatis griseis sparsim vestita. . . . . 4. *C. Jousselinii* Reiche.

Le *C. Latreillei* Gay, Hist. de Chile, Zool., V, p. 42, *fondé sur un individu du sexe féminin,* ne paraît guère différer du *C. Grantii.*

1. CHIASOGNATHUS MNISZECHII Thomson, n. sp.

Patria : Chili. — ♂ Long., 30 mill. Lat., 12 mill.

♂ Griseo-argentato-velutinus, surdus, vel viridi, vel brunneo, vel violaceo metallicus, nitidusque ubi pubescentia abest; caput in medio viridi et violaceo mutans; clypeus in medio dente bifido armatus; antennæ palpique nigra; prothorax in medio longitudinaliter bielevatum, his elevationibus brunneo-metallicis, nitidis; scutellum viridi metallicum; corpus subtus viridi metallicum valdè et longè griseo-pilosum; pedes viridescenti-metallici; tarsi brunnei. ♀ ignota.

♂ Griseo-argentato-velutinus, surdus, vel viridi, vel brunneo, vel violaceo metallicus, nitidusque, ubi pubescentia abest; *caput* in medio viridi et violaceo mutans; *antennæ palpique* nigra; *prothoracis* elevationes 2 longitudinales brunneo-matallici, nitidi; *scutellum* viridi-metallicum; *corpus subtùs* viridi metallicum, valdè et longè griseo-pilosum; *pedes* viridescenti-metallici; *tarsi* brunnei.

♂. *Corpus* convexum. *Caput* transversum, in medio ubi pubescentia abest, sat grossè punctatum. *Antennæ* (mutilatæ); *scapus* longitudine ut apud *C. Reichei*, apice nullo modo pilosus. *Clypeus* in medio dente projecto apice bifido armatus. *Mandibulæ* prothorace longiores, curvatæ, intùs valdè et sparsim dentatæ, apice intùs ductæ acutæque, subgranulosæ. *Prothorax* transversus, anticè posticèque valdè sinuatus, lateribus subrotundatis, integris; lateraliter post medium utriusque parte circulariter excavatus, ante basin margine utriusque parte lunatus, in medio longitudinaliter bi-elevatus; his elevationibus singulis carina mediana

transversa emittentibus ; in medio grossè, lateraliterque minutè, punctatus. *Scutellum* subrotundatum sat valdè punctatum. *Elytra* convexa prothorace latiora, illo quasi 3 longiora, paulò post medium latiora, omnino velutina, lævia. *Corpus subtùs pedesque* minutè punctata. *Pedes antici* elongati ; *tibiæ anticæ* biseriatim dentatæ ; *tibiæ intermediæ* extùs dentatæ, *posticèque* inermes. ♀ ignota.

Dédié à M. le comte de Mniszech.

Obs. Cette espèce se distingue *au premier coup d'œil* de toutes les autres de ce genre, par sa livrée d'un gris argenté, velouté, mat, qui ne laisse apercevoir que çà et là des traces de couleurs métalliques. Elle se rapproche du *C. Grantii* par le chaperon armé d'une dent en avant, et des *C. Reichei* et *Jousselinii* par les mandibules inermes à leur base, ainsi que par le prothorax non épineux latéralement, d'où il résulte qu'on doit la ranger entre cette première et ces deux dernières espèces. Abstraction faite des caractères différentiels fournis par la livrée, le *C. Mniszechii* se distingue principalement : du *C. Grantii* ♂, par le prothorax arrondi latéralement et inerme, et des *C. Reichei* et *Jousselinii*, par les mandibules plus longues, le chapeau denté en avant, et le prothorax non crénelé latéralement.

2. Chiasognathus Reichei Thomson, n. sp.

Patria : Chili. ♂ Long. 27-28 mill. Lat. 12 mill.

♂. *Viridi metallicus, huc et passim viridi et violaceo mutans, nitidus, clypeus in medio lunatus; antennæ palpi mandibulæque nigra; mandibulæ prothorace breviores, basi inermes; illo transverso, lateribus subrotundatis, subcrenulatis; margine ante basin utriusque parte lunato; elytra pedesque brunneo-metallica; corpus punctatum.* ♀ *ignota.*

♂. Viridi metallicus, huc et passim viridi et violaceo mutans, nitidus; *antennæ, palpi, mandibulæque* nigra ; *elytra pedesque* brunneo-metallica ; *tarsi* nigricantes.

♂. Corpus convexum. *Caput* transversum, punctatum. *Antennæ* prothoracis extremitatem nec attingentes ; *scapus* articulis cæteris longitudine, apice sub pilosus ; *clava* 6-articulata. *Clypeus* in medio circulariter lunatus. *Mandibulæ* prothorace breviores, basi inermes, paulò curvatæ, intùs valdè dentatæ, granulosæ. *Prothorax* transversus, anticè posticèque valdè sinuatus, lateribus subrotundatis, subcrenulatis ; ante basin margine utriusque parte lunatus, disco paulò irregulariter elevatus, lateraliter post

medium utriusque parte circulariter excavatus, tenuè et confertim punctatus. *Scutellum* tenuè et confertim punctatum. *Elytra* convexa prothorace latiora, illo manifestè 2 2/3 longiora, tenuissimè et confertissimè granulosa, singulæ longitudinaliter obsoletèque subcarinatæ; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* tenuè et confertim punctata, illo paulò albo-villoso. *Pedes antici* cæteris longiores; *tibiæ anticæ* valdè extùs dentatæ, intùs dentibus aliquibus instructæ; *tibiæ intermediæ* et *posticæ* extùs dentibus aliquibus instructæ. ♀ ignota.

Dédié à M. L. Reiche, comme témoignage d'estime et d'amitié.

C. Grantii : ♂. 1° *Corpore* multum minore ; 2° *clypeo* in medio lunato, nec dentato ; 3° *antennis* brevioribus, *scapo* articulis cæteris nec magis elongato ; 4° *mandibulis* prothorace brevioribus, apice vix curvatis, granulosis, nec punctatis, basi inermibus; 5° *prothorace* lateribus subrotundato tuberculatoque, tenuè et confertim punctato, ante basin nec spinoso; 6° *corpore* subtùs minus villoso, punctatoque ; 7° tandem *pedibus* multum magis punctatis, distinctissimus est.

C. Jousselinii : ♂. 1° *Colore* diverso ; 2° *mandibulis* granulosis, nec crebrè punctatis, prothorace manifestè brevioribus ; 3° *prothorace* lateraliter ante basin lunato sed nec spinoso ; 4° *elytris* prothorace multum latioribus, bruneo-metallicis, nec squamulis lanceolatis, griseis, vestitis ; 5° *femoribus* anticis paulò incrassatis ; 6° tandem *corpore subtùs* minus villoso, valdèque punctato, differt.

On a vu plus haut par quels caractères le *C. Mniszechii* diffère de l'espèce actuelle.

Genus SPHÆNOGNATHUS Buquet, Rev. Zool., 1838, p. 104. — Lac., Gen. Col., III, 13. — SYN. : *Orthognathus* Dej., Cat., 1837, 193.

Ce genre renferme actuellement les espèces suivantes qui sont toutes originaires de l'Amérique méridionale :

I. ♂ Mandibulæ capite prothoraceque conjunctim longiores, semi-circulares, pubescentes.
  + Tibiæ rectæ.
    1. Prothorax dorso *valdè granulosus ;* elytra sparsim vermiculata. . . . . 1. *S. Feisthamelii* Guér.

II. ♂ Mandibulæ ferè prothoracis longitudine, nec pubescentes, subrectæ.

++ Tibiæ paulò arcuatæ.

2. Prothorax dorso *confertim* punctatus; elytra sparsim vermiculata. . . . . 2. *S. prionoïdes* Buq.

3. Prothorax in medio *sparsim* punctatus; elytra *obsoletè et sat confertim* vermiculata. . . . . 3. *S. Murrayi* Thoms.

4. Prothorax dorso *confertim* punctatus; elytra valdè et confertim vermiculata. . . 4. *S. Lindenii* Murray.

Je n'ai pas vu le *S. albo-fuscus* Blanchard (in d'Orb., Voy. Ent. pl. 12, fig. 7.), établi sur un exemplaire femelle. D'après la figure que l'auteur en a donnée, cette espèce, d'ailleurs très distincte de toutes les autres du même genre, paraît devoir rentrer dans la deuxième division.

3. Sphænognathus Murrayi Thomson, n. sp.

Patria : Venezuela. — Long. 28-38 mill. Lat. 13-16 mill.

♂ Viridi-metallicus et brunneus; elytra brunneo et viridi metallico-mutantia, aliquot omnino brunnea; tibiæ brunneo-metallicæ, aliquot brunneæ; tarsi nigri; corpus valdè punctatum; mandibulæ glabræ, ferè prothoracis longitudine intùs seriatim dentatæ; elytra ferè ut apud G. Cyrthognathum tenuissimè et maximè confertim granulosa, subvermiculata.

♂. Viridi-metallicus et brunneus; *antennæ* nigræ; *mandibulæ* brunneo-nigræ; *elytra* brunneo et viridi-metallico-mutantia, aliq. omnino brunnea; *corpus subtùs* sat valdè et longè griseo pilosum; *tibiæ* brunneo-metallicæ, aliq. brunneæ; *tarsi* nigri.

♂. Elongatus, convexus. *Caput* crebrè granulosum. *Mandibulæ* glabræ, ferè prothoracis longitudine, intùs seriatim dentatæ, sat grossè punctatæ. *Antennæ* punctatæ. *Prothorax* transversus, convexus, ante basin latior, deinde utriusque parte lunatus, grossè et irregulariter punctatus, punctis in medium magis sparsis. *Scutellum* subrotundatum, sat tenuè punctatum. *Elytra* prothorace latiora, illo 3-longiora, ferè ut apud *G. Cyrthognatum* tenuissimè et maximè confertim granulosa, subvermiculata, apice rotundata. *Corpus subtùs* sat tenuè et confertissimè punctatum. *Pedes* punctati; *tibiæ* arcuatæ, dentatæ, *anticæ* intùs inermes exceptæ. *Tarsi* læves.

Dédié à M. Murray.

Obs. Cette espèce n'est autre que le véritable *S. Lindenii* (nec Murray)

des collections de Paris, dont j'ai dû changer le nom, puisqu'il avait déjà été employé pour désigner une autre espèce du même genre.

IIe Groupe. LAMPRIMITÆ.

4. LAMPRIMA AMPLICOLLIS Thomson, n. sp.

Patria : Morton Bay (Australia). ♂ Long. 24 mill. Lat. 10 1/2 mill.

♂. Viridi-metallica, micans ; caput cupreum ; mandibulæ cupreæ, apice nigræ ; tarsi cupreo-nigri ; caput grossè punctatum ; prothorax amplus, valdè transversus, sat obsoletè et sparsim punctatus ; elytra sub lentè vagissimè et sparsissimè punctata, obsoletè striolata ; corpus subtùs pedesque punctata. ♀ Prothorax sat grossè et sparsim punctatus ; elytra leviter et sparsim punctata ; variat colore purpureo.

♂. Viridi-metallica, micans ; *caput* cupreum ; *mandibulæ* cupreæ, apice nigræ ; *palpi* brunnei ; *tarsi* cupreo-nigri.

Corpus paulò abbreviatum, amplum. *Caput* grossè punctatum ; *mandibulæ* sat grossè et sparsim punctatæ. *Prothorax* amplus, valdè transversus, sat obsoletè et sparsim punctatus, utriusque parte in medio versùs latera circulariter excavatus, marginatus, anticè posticèque sinuatus. *Scutellum* subrotundatum, punctis aliquibus vagis instructum. *Elytra* ampla, paulò abbreviata, ad humeros latiora, sub lente vagissimè et sparsissimè punctata, obsoletè striolata, marginata, apice rotundata. *Corpus* subtùs pedesque punctata. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* extùs bidentatæ. *Tarsi* læves.

♀ Variat colore purpureo, *prothorace* sat grossè et sparsim punctato, *elytris* læviter et sparsim punctatis.

OBS. *L. Latreillei* appropinquat, sed illa : 1° ♂ *Corpore* magis amplo, magis abbreviato ; 2° *prothorace* magis amplo magisque transverso ; 3° *elytris* brevioribus ; 4° ♀ *capite* grossè punctato, nec granuloso ; 5° *prothorace* multum minùs valdè et magis sparsim punctato ; 6° tandem *corpore subtùs* minus punctato, jam satis differt.

OBS. Cette espèce, d'ailleurs très voisine de la *L. Latreillei*, s'en distingue principalement chez le ♂ : par le prothorax plus large, les élytres plus courtes ; et chez la ♀, par le phothorax plus faiblement et plus largement ponctué.

Obs. Pour les espèces appartenant au genre *Lamprima*, voir Reiche, Rev., Zool., 1841, p. 50, et Ann., Soc. Ent. 1853, p. 83.; — Erichson, Archives, 1842, I, p. 108; — Burmeister Handb. der Ent. V., 411; — Hope, Cat. Luc., p., 27; — et enfin Lacordaire, Gen., col. III, p. 17.

IIIe Groupe. LUCANITÆ VERÆ.

Genus CANTHAROLETHRUS Thomson, n. g. (κάνθαρος, *Scarabée*; ὄλεθρος, *destruction*).

(♂) *Corpus* elongatum.

Caput depressum, anticè latior.

Antennæ relativè elongatæ, apud ♂ ♀ mandibulis longiores, clava 4-articulata.

Mandibulæ elytris longiores, subrectæ.

Prothorax subtrapezoïdalis, angulis posticis lateralibus productis acutis.

Sterna producta, productione prosternale in mesosternalem productionem recepta.

Pedes subæquales; *tibiæ anticæ* rectæ, extùs paulò dentatæ.

Tarsi subæquales.

(♀) *Corpus* paulò abbreviatum; *prothorax* lateraliter subrotundatus valdèque crenatus.

(♂). *Corpus* elongatum, fascies ♂ *G. Lucani*. *Caput* depressum, anticè latior, disco triangulariter excavatum, ante oculos utriusque parte projectum. *Oculi* parvi, integri, laterales. *Antennæ* relativè elongatæ, mandibulis longiores, 10-articulatæ, *scapus* prothorace longior; *articulis* 3-4-5-6 gradatim decrescentibus; *clava* 4-articulata, *art.* 7° precedente longiore; *duabus sequentibus* parvis, æqualis; *ultimo* paulò majore, apice rotundato; his articulis 8-9-10 surdis, velutinis. *Mandibulæ* elytris longiores, subrectæ, validæ, singulæ post medium intùs dente sat valido armatæ, versùs apicem extùs abruptè truncatæ, apiceque valdè bifidæ. *Projectura inter-mandibularis* modicè conspicua. *Palpi* elongati, articulis subæqualibus. *Mentum* subtransversum, anticè lobatum. *Maxillarum lobi* penicillati. *Prothorax* subtrapezoïdalis, ad angulos laterales posticos latior, illos productos, acutos; capite vix longior, later. marginatus; marginibus anticis posticisque sinuatis. *Scutellum* subrotundatum. *Elytra* oblonga, ad

humeros latiora, prothorace 2 1/4 longiora, marginata, margine paulò reflexo; apice rotundata. *Prosternum* magnum, projectura inter coxas anteriores valdè conspicua, in mesosternalem projecturam recepta, illam triangularem. *Pedes* subæquales, *antici* cæteris robustiores; *coxæ acetabulaque antica* transversa; *libiæ anticæ* rectæ, extùs paulò dentatæ; apice bidentatæ. *Tarsi* subæquales, suprà nec pilosi.

♀ *Corpus* paulò abbreviatum, fascies ferè ut apud ♀ *G. Pholidoti*. *Antennæ* ♂ relativè breviores, prothorace longiores, sed elytris multum minùs elongatæ. *Mandibulæ* parvæ. *Caput prothoraxque* valdè granulosa; *illo* lateraliter subrotundato valdèque crenato. *Tibiæ anticæ* extùs nullo modo armatæ, subcylindricæ.

G. *Lucano* : 1° ♂ *Capite* depresso, suprà triangulariter excavato; 2° ♂ *antennis* longioribus; 3° ♀ *prothorace* lateraliter valdè crenato; 4° ♂ ♀ *prosterni projectura* majore, magis elongata; 5° *mesosterno* apice nec plano, sed projectura triangulare (prosternalem projecturam recipiente), instructa; 6° *pedibus* subæqualibus; 7° *tibiis anticis* ♂ minùs valdè dentatis, ♀ que nullo modo armatis, rectis, subcylindricis, nec dilatatis; 8° tandem, ♂ fascie *Lucani*, ♀ verè *Pholidoti*, maximè differt.

OBS. Ce genre est très remarquable, puisque les caractères qui lui sont propres rappellent à la fois ceux des *Lucanus* et des *Pholidotus*. Il est plus voisin des premiers par la grandeur des mandibules chez les ♂, la longueur des antennes, ainsi que par l'ampleur du prosternum. Par le facies de la ♀, il se rapporte plus particulièrement aux *Pholidotus*, parmi lesquels M. Hope a, sous le nom de *Pholidotus Reichei* (♀), rangé l'*espèce typique* du genre actuel. Les caractères attribués par moi aux ♂ du genre qui nous occupe ont été empruntés à un insecte magnifique, unique dans la belle collection de M. le comte de Mniszech, que cet entomologiste et moi avons, après un examen attentif, considéré comme constituant indubitablement, sinon le sexe opposé du *Reichei*, du moins celui d'une espèce voisine appartenant au même genre (1).

(1) Voici la description abrégée de cette espèce :

CANTHAROLETHRUS GEORGIUS Thomson, n. sp. (*Spec.* ♂ *unic. in Mus. Mniszechiano*).

Patria : Columbia.

♂. *Omnino niger, nitidissimus, glaberrimus; caput prothoraceque punctata; elytra lævissima, margine excepto rugosa; prosternum valdè rugosum; tibiæ punctatæ; tarsi læves.* ♀ *ignota.*

♂. Omnino niger, nitidissimus, glaberrimus. *Caput* sat sparsim punctatum. *Corpus* elongatum. *Antennæ* læves, articulis 8-9-10 surdis, velu-

Type : CANTHAROLETHRUS REICHEI Hope, Trans. Ent. Soc. London, IV, 182, pl. 13, fig. 3 (*Pholidotus*).

Patria : Columbia. ♀. Long. 30 mill. Lat. 12-13 mill. (Spec. ♀ in Mus. Hopeano et Thomsoniano.

Omnino niger, nitidus, elytris surdis, subvelutinis exceptis; caput valdè rugosum; prothorax autem valdè rugosus, disco irregulariter elevato-rugosus; elytra carenis 2 rugulosis humeralibus instructa, obsoletè punctata: prosternum grossè punctatum; reliquiæ punctatæ.

Omnino niger, nitidus, *elytris* surdis, subvelutinis, opacis, exceptis.

Corpus paulo abbreviatum. *Caput* valdè rugosum ad basin in medio circulariter excavatum. *Antennæ* læves, articulis 8-9-10 surdis, velutinis. *Mandibulæ* granulosæ, apice acutæ. *Prothorax* valdè rugosus, capite paulò longior, disco irregulariter longitudinaliterque elevato-rugosus, lateraliter crenatus, versùs extremitatem valdè lunatus. *Scutellum* grossè punctatum. *Elytra* prothorace ferè 2 1/4 longiora, illo angustiora, antice bisinuata; humeris prominulis rotundatis; carenis 2-humeralibus longitudinalibus sinuatis, antè medium terminatis, instructa; obsoletè punctata; margine paulò rugulosa. *Prosternum* grossè punctatum. *Mesosternum*, *metasternum abdomenque*, punctata. *Pedes* punctati, *tarsi* læves. ♂ ignotus.

Cette belle espèce faisait partie de la collection de M. le marquis de Laferté-Sénectère.

OBS. Il est probable que les *Lucanus Lacordairei* et *Ludekingii* S. v. Vollenhoven, Tijd., v. Ent., 1860-61, IV, p. 104-105, ne sont que des variétés du *L. Cuvera*.

Mon savant ami M. le docteur Kraatz a bien voulu m'envoyer une série très intéressante de LUCANUS CERVUS provenant de Grèce, dont les individus portent dans ma collection les numéros d'ordre suivants :

LUCANUS CERVUS. Grèce.

N° 1. Statura et mandibulæ graciles.
2. Antennarum clava 4 lamellata.

tinis. *Mandibulæ* obsoletè punctatæ. *Prothorax* in medio longitudinaliter sulcatus, sparsim punctatus. *Scutellum* punctatum. *Elytra* lævissima, margine excepto rugosa. *Prosternum* valdè rugosum. *Mesosternum* obsoletè punctatum. *Abdomen* tenuè et sparsim punctatum. *Tibiæ* punctulatæ. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

N° 3. Antennarum clava 4 1/3 lamellata.
4. Id. id. 4 1/2 id.
5. Id. id. 5 id.
6. Id. id. 6 id.
7. Id. id. altera 4, altera 5 lamellata.
8. Mandibulæ apice subtruncatæ.
9. Mandibulæ dente interiori apicali minutissimò.
10. ♀.

5. ODONTOLABIS STEVENSII Thomson. n. sp.

Patria : Menado, Celebes. ♂ Long. 53 mill. ♀ Lat. 22 mill.

♂ Omninò niger subnitidus, ubique subter subtùsque minutissimè et confertissimè granulosus; caput lateribus anticis triangulariter productum; prothorax lateribus posticis inermis. ♀ Caput granulosum; prothorax minutissimè granulosum, minutè sparsimque punctulatus; elytra fasciis 2 lateralibus longitudinalibus latis flavis ornata; obsoletissimè et sparsissimè sub lente punctulata.

♂ Omninò niger subnitidus; ubiquè *subter subtùsque* minutissimè et confertissimè granulosus. *Caput* transversum, prothorace paulò angustior, lateribus anticis triangulariter productum, post oculos utriusque parte obtusè spinosum, marginibus lateribus obliquus, inermis, antè basin obliquè truncatus. *Scutellum* subtriangulare. *Elytra* prothorace nec latiora, illo certè 3-longiora, marginata, lateraliter paulò reflexa, apice rotundata. *Prosternum* reliquibus magis valdè granulosum. *Pedes* punctis minutis sparsis impressi; *tibiæ anticæ* pluridentatæ; *cæteris* inermibus. *Tarsi* sublæves.

♀ Niger, *elytra* fasciis 2-lateralibus longitudinalibus latis parvis ornata. *Caput* granulosum. *Prothorax* minutissimè granulosus, minutè sparsimque punctulatus. *Elytra* obsoletissimè et sparsissimè sub lente punctulata, in medio nitida. *Sternum* (præcipue *prosternum*) granulosum. *Abdomen pedesque* sparsim punctulata; *tibiæ* punctatæ. *Tarsi* sublæves.

O. bicolore : ♂. 1° *Corpore* omninò nigro; 2° *mandibulis* minùs valdè granulosis; 3° *capite* lateribus anticis triangulariter producto; 4° *prothorace* lateribus nec spinoso, inermo; 5° *elytris* granulosis, nec punctatis; ♀ 6° *capite* minùs valdè granuloso; 7° *prothorace* magis granuloso minùsque punctato, in medio nec nitido; 8° tandem *elytris* multum minùs valdè punctatis, vix nitidis, jam satis distinctus est.

Dédié à M. Samuel Stevens, bien connu des Entomologistes.

Genus NEOLUCANUS Thomson, n. g. (νέος, *nouveau*, Lucanus, *nom d'un genre.*

(♂) *Corpus* elongatum, robustum.

Caput subdepressum ; *frons* anticè valdè lunata.

Oculi divisi.

Antennarum clava 4-articulata.

Mandibulæ capite longiores, tortuosæ, curvatæ, apice intùs ductæ, paulò relevatæ, intùs dentatæ.

Prothorax transversus, elytris latior, antè *basin* utriusque parte productus, deinde lunatus.

Prosternum vix projectura instructum ; *mesosternum* apice planum.

Pedes subæquales ; *tibiæ intermediæ* et *posticæ* inermes.

♀ *Frons* integra; *mandibulæ* parvæ.

♂ *Corpus* elongatum, robustum. *Caput* transversum, subdepressum ; *frons* anticè valdè lunata. *Oculi* divisi. *Antennæ* 10-articulatæ (*clava* 4-articulata), *stipus* articulis cæteris conjectim paulò longior. *Clypeus* perpendicularis. *Mandibulæ* capite longiores, tortuosæ, lateraliter lunatæ, apice intùs ductæ, paulò relevatæ. *Prothorax* transversus, capite latior, anticè posticèque sinuatus, ante basin utriusque parte productus, deinde lunatus. *Scutellum* subtriangulare. *Elytra* elongato-ovalia, robusta, prothorace (ubi projecto est) angustiora, marginata, apice rotundata. *Prosternum* vix projectura instructum ; *mesosternum* apice planum ; *tibiæ anticæ* dilatatæ, extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* inermes. *Tarsi* æquales.

♀ *Caput* ♂ angustior ; *frons* anticè integra. *Mandibulæ* parvæ, crassæ.

Genere *Odontolabe* : 1° *Capite* magis abbreviato, anticè magis lunato, lateraliter post oculos nec producto ; 2° *mandibulis* alio modo ædificatis, tortuosis, curvatis, nec semi-circularibus ; 3° *prothorace* minùs transverso ; 4° *prosterno* vix projectura instructo, nec projectura magna apice acuta armato ; præcipuè differt.

Genere *Chalcode* : *mandibulis* alio modo ædificatis, *prosternoque* apice vix projecto, æqualiter distinctus est.

Type : NEOLUCANUS BALADEVUS Hope, Trans. Linn. Loc. XIX, 105.

Patria : Sylhet. ♂ Long. 45-58 mill. — Lat. 18-23 mill.

Nigro brunneus, nitidus ; *elytra* aliq. paulò brunnea ; *caput*, *mandibulæ*,

prothoraxque tenuissimè granulosa; *elytra* obsoletissimè, tenuissimè, et sparsissimè sub lente punctulata; *corpus subtùs pedesque* obsoletè punctata. ♀ *mandibulæ* granulosæ; *prothorax* tenuè et confertim, *elytraque* tenuè et magis sparsim, punctata; *corpus subtùs pedesque* punctata.

Genus CLADOGNATHUS Burm., Handb. der Ent., V, 362 et 364.

CLADOGNATHUS DORSALIS Erichson. Nov. Acta. Phys., etc. XVI Supp., 24, 48, pl. 47, fig. 6. — SYN. *lateralis* Hope. (*Lucanus.*) Cat. Luc., p. 13.

Je possède une variété ♂ probablement accidentelle de cette espèce, chez laquelle la tache latérale du prothorax est presque effacée, et dont la partie brune des élytres est réduite à deux bandes longitudinales très espacées entre elles.

6. CLADOGNATHUS CILIPES Thomson. N. sp.

Patria : India or. ♂ Long. 41 mill. Lat. 12 mill.

♂ *Brunneo-castaneus, subnitidus, caput, mandibulæ, prothoraxque nigricantia, tenuè et confertim granulosa; elytra tenuè et obsolete punctata; sternum tenuè granulosum; abdomen læve; pedes punctati.* ♀ ignota.

♂ Brunneo-castaneus, subnitidus; *caput, mandibulæ, prothoraxque nigricantia*; *tarsi* nigri.

♂ Elongatus. *Caput* transversum, anticè paulò lunatum et depressum, tenuè et confertim granulosum. *Mandibulæ* capite longiores, semi-circulares, intùs dentatæ, dente basilari magno subquadrato, apice bifidæ, tenuè et confertim granulosæ. *Prothorax* transversus, elytris latior, anticè valdè sinuatus, ante basin lateraliter dentatus, deinde lunatus, tenuè et confertim granulosus. *Scutellum* tenuè punctatum, punctis validis aliquibus instructum. *Elytra* prothorace angustiora, illo nec 3-longiora; humeris prominulis dentatis; tenuè et obsoletè punctata, punctis a base gradatim evanescentibus; apice rotundata. *Sternum* tenuè granulosum. *Abdomen* læve. *Pedes* sparsim punctati. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* unidentatæ.

C. forficula Thomson : 1° *statura* minore; 2° *colore* diverso; 3° *capite* anticè minùs lunato; 4° *mandibulis* brevioribus, alio modo dentatis; 5° *elytris* obsoletè punctatis; *sterno* granuloso; *abdomine* læve, præcipuè et maximè differt.

7. Cladognathus mandibularis Thomson. N. sp.

Patria : Japon. ♂ Long. 39-53 mill. Lat. 12-15 mill.

♂ *Rubro-brunneo-nigricans, mandibulæ post medium suprà curvatæ ; caput, prothoraxque elytraque tenuè et confertim granulosa ; sternum granulosum ; abdomen punctatum ; pedes tenuè punctati.* ♀ *grossè punctata.*

♂ Rubro-brunneo- nigricans. *Supra* omninò tenuè et confertim granulosus. *Caput* anticè lunatum. *Mandibulæ* capite prothoraceque conjunctim longiores, arcuatæ, post medium suprà curvatæ, intùs valdè pluridentatæ. *Prothorax* transversus, elytris angustior, ante basin lunatus. *Scutellum* triangulare. *Elytra* prothorace latiora, illo quasi 3-longiora, humeris latiora; illis productis, dentatis ; apice rotundata. *Sternum* granulosum. *Abdomen* punctatum. *Pedes* tenuè punctati. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* unidentatæ. ♀ ubique sat valdè et paulò confertim punctata.

C. cilipede Thomson : 1° *statura majore* ; 2° *mandibulis* multùm longioribus, alio modo ædificatis, post medium suprà curvatis, nec basi dentatis ; 3° *prothorace* angustiore ; 4° *elytris* antice latioribus, minùs parallelis, præcipuè et jam satis, differt.

Obs. Dans les développements ♂ moyens et petits, les mandibules sont réduites à la moitié de leur longueur normale, et ne sont pas recourbées de bas en haut après le milieu de leur largeur.

Ma collection renferme également un insecte du sexe féminin qui me paraît devoir constituer une espèce nouvelle, à laquelle j'ai attribué le nom de :

8. Cladognathus astericus Thomson. N. sp.

Patria : Borneo. ♀ Long. 21-22 mill. Lat. 10 mill.

♀ Cinnamomeus ; *mandibulæ*, *antennæ*, *genua*, *tarsique* nigra ; *prothorax* nigro-marginatus, in medio macula magna, lateraliterque maculis 2-minutis, ornatus ; *elytra suturaque* nigro-marginata.

Caput grossè punctatum ; *prothorax* posticè lateribus integer, capite minùs grossè punctatus ; *elytra* prothorace ferè 2 1/2 longiora, et minùs grossè punctata ; *corpus subtùs pedesque* punctata. A *C. dorsale* ♀ *prothorace* posticè lateribus integro ; *prothoracis elytrorumque* maculis, *punctulationeque validiore*, *differt.*

Les *Cladognathus biplagiatus* Westw. ; *La-Fertei* Reiche, et *gracilis*

Saunders, se distinguent des autres espèces de ce genre par un facies tout particulier, ainsi que par le front inerme chez les ♂. La première de ces espèces offre, en outre, des tibias intermédiaires échancrés à l'extrémité au côté interne.

Tous ces caractères me paraissent avoir la valeur de sections distinctes.

Genus PROSOPOCOILUS Hope, Cat. Luc., p. 4.

Les *P. Owenii* Hope et *faber* (Dej.) Thomson, mâles, se distinguent des autres espèces de ce genre par la forme des mandibules, qui, chez le premier, sont en forme de tenailles très épaisses dentées intérieurement, tandis que chez le second ces mêmes organes sont demi-circulaires, assez minces et dentés à l'extrémité seulement. Il est impossible d'assigner une valeur générique à ces caractères, puisque les mandibules des grands développements ♂ du *P. serricornis* Latreille, par exemple, ne ressemblent d'aucune manière à celles des développements moyens et petits de cette même espèce.

9. PROSOPOCOÏLUS CRENICOLLIS Thomson. N. sp. (2e section.)

Patria : India borealis. ♂ Long. 25-31 mill. Lat. 9-11 mill.

♂ *Obscurè rufo-castaneus, nitidus; mandibulæ, antennæ, corpusque subtùs, nigra; mandibulæ intùs valdè dentatæ; caput prothoraxque tenuissimè granulosa, illo lateraliter crenato; elytra tenuè et confertim punctata, punctis a base usque ad extremitatem gradatim minoribus; sternum punctatum; abdominis segmentum primum punctatum, cæteris lævibus, femora tenuissimè punctata; tibiæ grossè punctatæ.*

♂ Obscurè rufo-brunneus, nitidus; *mandibulæ, antennæ, corpusque subtùs*, nigra.

♂ *Caput* tenuissimè granulosum. *Mandibulæ* validæ, capite paulò longiores, conjunctim triangulum formantes, intùs valdè dentatæ. *Prothorax* transversus, capite latior, tenuissimè granulosus, lateraliter crenatus et paulò granulosus, ante basin utriusque parte lunatus. *Scutellum* subtriangulare, grossè et confertim punctatum. *Elytra* prothorace paulo angustiora, illo ferè 2 3/4 longiora; *humeris* sub-acutis; tenuè et confertim punctata; punctis a base usque ad extremitatem gradatim minoribus; apice rotundata. *Sternum* punctatum. *Abdominis segmentum primum* puncta-

tum, *cæteris* lævibus. *Femora* tenuissimè punctata; *tibiæ* grossè punctatæ, *anticæ* extùs pluridentatæ; *intermediæ* et *posticæ* singulæ unidentatæ.

♀ Obscurè brunnea vel nigra. *Caput* valdè granulosum. *Prothorax* obsoletè et sparsim punctatus. *Elytra* irregulariter punctato-striata, et punctata, striis longitudinalibus. *Corpus subtùs pedesque* grossè punctata.

P. bulboso Hope, valdè affinis, sed illo : 1° *clypeo* uni-dentato ; 2° *prothorace* lateraliter paulô granuloso ; 3° *scutello* magis valdè punctato ; 4° *elytrorum* punctis majoribus, minùs confertim dispositis ; 5° *abdominis* segmente 1° punctato, distinctus est.

Obs. Il est possible, d'après ces caractères, que le *P. crenicollis* soit réellement une espèce distincte ; mais il se pourrait bien qu'il ne dût constituer qu'une *race*, autrement dit une variété héréditaire ou locale du *P. bulbosus* qui, on le sait, provient de l'Assam. Ma collection ne renfermant pas la ♀ de cette dernière espèce, je n'ai pas pu la comparer avec celle de l'espèce actuelle.

10. Prosopocoïlus faber (Dej. Coll. nec Cat.) Thomson.

Patria : Guinea. ♂ Long. 30 mill. Lat. 10 mill.

Suprà castaneus, subnitidus ; mandibulæ, antennæ, tarsique nigra ; sutura nigricans; corpus subtùs obscurè brunneum ; caput prothoraxque minutissimè granulosa ; elytra lævia ; sutura nitidissima tenuissimèque punctata ; corpus subtùs pedesque quasi lævia.

♂ Supra castaneus, subnitidus ; *mandibulæ, antennæ, tarsique* nigra, *sutura* nigricans. *Corpus subtùs* obscurè brunneus.

♂ *Caput* transversum, post oculos utriusque parte projectum, minutissimè granulosum. *Mandibulæ* capite longiores, falcatæ, semi-circulares, apice valdè dilatatæ et intùs singulæ 5-dentatæ, tenuè granulosæ. *Clypeus* bidentatus. *Prothorax* capite latior, lateraliter sinuatus, ante basin acutus lunatusque, minutissimè granulosus. *Scutellum* subrotundatum, punctatum. *Elytra* prothorace angustiora, illo ferè 3-longiora, lævia, sutura nitidissima tenuissimèque punctata, apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* quasi lævia, vel hùc et passim obsoletè punctata ; *tibiæ* punctatæ, *anticæ* pluridentatæ, *intermediæ* unidentatæ, *posticæque* inermes. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

Obs. Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres de ce genre par la forme des mandibules, qui sont et très garnies de dents à l'extrémité seulement. Ce caractère permet incontestablement de la con-

sidérer comme formant une section à part. Le *type* de ma description, qui est celui de la collection Dejean, porte à son épingle une étiquette sur laquelle on peut lire le nom de : *D. Cristoforii*, Westermann, Spinola, qui ne paraît pas avoir été publié.

Genus MEGALOPREPES Thomson, n. g. (μεγαλοπρεπής, magnifique).

♂ *Corpus* elongatum.

Caput latum, prothorace vel elytris latius, anticè lunatum, in medio depressum.

Oculi integri.

Antennæ longissimæ humeros valdè transientes, 10-articulatæ, *scapus* arcuatus, *clava* 4-articulata.

Mandibulæ longissimæ, capite prothoraceque conjunctim valdè longiores, intùs pluridentatæ, apice serratæ.

Prothorax transversus, capite angustior.

Elytra prothorace vix latiora.

Prosternum projectura instructum; *mesosternum* apice planum.

Pedes elongati; *antici* cæteris longiores; *tibiæ omnes* inermes.

(♀). *Prothorax* capite latior, lateraliter spinosus; *pedes* subæquales; *tibiæ* omnes dentatæ.

♂. *Corpus* elongatum. *Caput* latum, anticè latior, prothorace vel elytris latius, anticè lunatum, in medio depressum. *Oculi* integri. *Antennæ* longissimæ, humeros valdè transientes, 10-articulatæ, *scapus* arcuatus, articulis cæteris paulò brevior; art. 2° breve, 3-7 gradatim decrescentibus; *clava* 4-articulata. *Mandibulæ* longissimæ, capite prothoraxque conjunctim valdè longiores, arcuatæ, intùs pluridentatæ, apice serratæ. *Prothorax* transversus, anticè latior, anticè posticèque sinuatus. *Scutellum* rotundatum. *Elytra* elongato-ovalia, prothorace vix latiora, apice rotundata. *Prosternum* projectura instructum; *mesosternum* apice planum. *Pedes* elongati; *antici* cæteris longiores, *omnes* subtùs velutini; *tibiæ omnes* inermes. *Tarsi* subæquales.

♀. *Antennæ* mediocres; *mandibulæ* parvæ. *Prothorax* capite latior, lateraliter ad medium spinosus, ante basin lunatus. *Pedes* subæquales; *tibiæ omnes* dentatæ.

Genere *Prosopocoïlo*: ♂ 1° *Capite* latiore; 2° *mandibulis* multùm longioribus; 3° *antennis* valdè elongatis, humeros transientibus; 4° *pedibus* gra-

cilioribus, *anticis* elongatis, *tibiis omnibus* inermibus, gracilibus; 5° tandem ♀ *prothorace* lateralè spinoso, præcipuè et maximè differt.

Type : MEGALOPREPES TARANDUS Thunberg, Mem. Mosc., I, 190, pl. 12, fig. 1. — SYN.: *rangifer* Schonherr, Syn. Ins., 1, III, p. 322, n° 6; — *metallifer* Boisduval; — *De Haanii* Westw.

Patria : Borneo. Long. 35-58 mill. Lat. 9-13 mill. ♂ Æneo-brunneo metallicus; *antennæ*, *elytrorum sutura*, *tarsique* nigra; ubique tenuissimè granulosus. ♀ Obscurè brunneus; *caput* granulosum; *prothorax* grossè et sparsim, *elytraque*, minùs grossè et minùs sparsim punctata; *corpus subtùs* punctatum.

OBS. Le nom de CYCLOPHTHALMUS Hope, Cat. Luc., 4, ayant déjà été employé par *Sternberg* pour désigner un genre d'*Arachnides*, je lui ai substitué celui de CYCLORASIS Thomson, qui a la même signification que le premier. — TYPE : *C. platycephalus* Hope (*Cyclophthalmus*). Assam.

Genus DORCUS Mac Leay, Horæ Ent., I., p. 111.

SECTION I.

HEMISODORCUS THOMSON.

Clypeus inermis; *projectura intermandibularis* inclinata; *mandibulæ* valdè elongatæ; *prosternum* apice subproductum. TYPE : *H. nepalensis*, Hope in Gray miss. 1, 22. SYN. : *similis* Hope; *Chevrolati* Chenu; *Parryi* Hope (nec *Hexarthrius*).

SECTION II.

PLATYPROSOPUS Hope.

Clypeus dentatus; *projectura intermandibularis* transversa, horizontale; *mandibulæ* validæ, rectiformes; *prosternum* apice inerme. TYPE : *P. Titanus* Boisduval. Faune de l'Océanie, II, 237, pl. 6, fig. 19.

SECTION III.

EURYTRACHELUS (Reiche M. S. S.) Thomson.

Clypeus dentatus; *projectura intermandibularis* transversa, horizontale;

mandibulæ elongatæ; *prosternum* subproductum. TYPE : *E. semirugosus* Thoms. N. sp.

SECTION IV.

DORCUS VERÈ. Mac Leay.

Corpus parallelum; *mandibulæ* rectiformes; *oculi* quasi divisi; *labrum* transversum clypeo distinctum. TYPE : *D. parallelepipedus* Fab. Syst. El. II, 251, 16.

11. DORCUS (EURYTRACHELUS) SEMIRUGOSUS Thomson. N. sp.

Patria : India, Sylhet. ♂ Long. 37-40 mill. Lat. 13-14 mill.

Niger, nitidus ; caput, mandibulæ, prothoraxque tenuissimè granulosa; scutellum punctatum ; elytra marginibus valdè rugosa, medio irregulariter longitudinaliterque quasi lineato-punctata, punctis sæpè intricatis ; mesosternum valdè, granulosè-punctatum, abdomen pedesque læviter punctata.

♂. Niger, nitidus; *caput, mandibulæque* tenuissimè granulosa; mandibulæ capite longiores, intùs pluridentatæ, semi-circulares; *clypeus* projectum, transversum, lateribus dentatum. *Prothorax* capite latior, anticè posticèque sinuatus, tenuissimè granulosus. *Scutellum* punctatum. *Elytra* prothorace vix angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, marginibus valdè rugosa, medio irregulariter longitudinaliterque quasi lineato-punctata, punctis validis, sæpè intricatis, aliq. diffusis, apice rotundata. *Prosternum* tenuissimè granulosus; *mesosternum* valdè granuloloso-punctatum. *Abdomen pedesque* læviter et sparsim punctata; *tibiæ* punctatæ, *anticæ* extùs pluridentatæ; *intermediæ posticæque* singulæ unidentatæ. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

D. (*E.*) *Chevrolatii* : ♂ 1° *statura* minore; 2° *mandibulis* relativè minùs elongatis; 3° *labro* punctato; 4° *elytris* nec lævibus, sed verè marginibus valdè rugosis, medio lineato punctatis; 5° *mesosterno* multum magis granuloso, distinctissimus est.

OBS. Cette espèce est la seule de cette section dont les élytres sont granuleuses dans leur pourtour et notamment sur leurs bords latéraux, et dont le disque est recouvert de gros points enfoncés formant presque des lignes longitudinales.

12. Dorcus (Eurytrachelus) Diabolicus Thomson. N. sp.

Patria : Japon. ♂ Long. 43 mill. Lat. 14 mil.

Omninò niger ; suprà sub-surdus, ubiquè tenuissimè granulosus ; subtùs subnitidus; mesosternum abdomenque, obsoletèque punctata; corpus elongatum, subparallelum; caput elytris latior; prothorax capite multùm latior.

Omninò niger ; *suprà* subsurdus, ubiquè tenuissimè granulosus; *subtùs* subnitidus ; *mesosternum abdomenque* obsoletèque punctata. *Corpus* elongatum, subparallelum. *Caput* elytris latior, transversum ; *clypeus* transversus, lateribus acutus ; *mandibulæ* capite prothoraceque conjunctim æquales, apice curvatæ, intùs post medium singulæ dente parvo autem armatæ. *Prothorax* transversus, capite latior, elytris multùm latior, lateraliter ante basin acutus, anticè posticèque sinuatus. *Scutellum* subtriangulare. *Elytra* parallela, prothorace capiteque angustiora, prothorace ferè 2 1/2 longiora, apice rotundata. *Mesosternum* lateraliter granulosum. *Tibiæ* punctatæ ; *anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ* unidentatæ, *posticæque* inermes. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

C. cribriceps ♂ appropinquat, sed : 1° *corpore* minùs amplo, magis parallelo, omninò nigro ; 2° *elytris* angustioribus, granulosis, nec punctatis; 3° *mesosterno* lateraliter magis valdè granuloso, 4° *tibiis posticis* inermibus, valdè differt.

13. Dorcus (Eurytrachelus) Ternatensis Thomson. N. sp.

Patria : Ternate. ♂. Longit. 44-47 mill. Lat. 15-17 mill.

♂. Omninò niger ; caput, mandibulæ, prothoraxque subsurda, tenuissimè et confertissimè granulosa ; elytra dorso nitida obsoletèque punctulata, lateribus subsurda, tenuissimè et confertissimè granulosa ; anticè paulò grossiùs granulosa ; sternum tenuè granulosum ; abdomen obsoletè punctatum. ♀ ignota.

♂ Omninò niger. *Caput* latum, ferè elytris latitudine, anticè deflexum, subsurdum, tenuissimè et confertissimè granulosæ. *Mandibulæ* autem subtilissimè et confertissimè granulosa, capite multùm longiores, intùs 4-dentatæ. *Clypeus* transversum, productum, anticè lunatum, lateribus anticis obtusus. *Prothorax* capite, autemque elytris, latior, transversus, anticè, posticè, lateribusque sinuatus, tenuissimè et confertissimè granulosus. *Scutellum* subtriangulare, sparsim punctatum. *Elytra* prothorace angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, dorso nitida, tenuè, absoletè, sparsim-

ue punctulata; lateribus subsurda, tenuissimè et confertissimè granulosa; anticè longè basin paulò grossiùs granulosa; humeris acuta; apice rotundata. *Sternum* tenuè granulosum. *Abdomen* obsoletè et sparsim punctatum. *Pedes* subtilissimè granulosi; *tibiæ* paulò punctatæ, *anticæ* extùs valdè dentatæ, *cæteris* inermibus. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

D. (*E.*) *Diabolico* : 1° *statura* majore, *corpore* magis robusto, minùs parallelo; 2° *clypeo* anticè valdè lunato; 3° *elytris* dorso lævibus, punctatis, anticè grossiùs granulosis; 4° *abdomine* punctato, præcipuè differt.

14. DORCUS (EURYTRACHELUS) CERAMENSIS Thomson. N. sp.

Patria : Ceram. Long. 36-48 mill. Lat. 13-18 mill.

Nigro-brunneus; caput prothoraxque subsurda, nigra, tenuè et confertim granulosa; elytra tenuissimè et confertissimè granulosa, subnitida; sternum, abdomen, pedesque obsoletè punctata; tarsi nigri.

Nigro-brunneus; *caput, prothorax tarsique* nigra.

Caput subsurdum, tenuè et confertim granulosum, elytris latius; *mandibulæ* æqualiter granulosæ, capite longiores, intùs 4-dentatæ. *Clypeus* transversus, anticè lunatus, lateribus anticis obtusis. *Prothorax* subsurdus, transversus, capite, autemque elytris latior, anticè, posticè, lateribusque sinuatus, lateribus in medio projectus, tenuè et confertim granulosus. *Scutellum* subtriangulare, tenuè et sat confertim punctatum. *Elytra* prothorace angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, tenuissimè et confertissimè granulosa, sub-nitida; humeris acuta; apice rotundata. *Sternum*, *abdomen*, *pedesque*, obsoletè punctata. *Tibiæ anticæ* pluridentatæ, *cæteris* inermibus. *Tarsi* læves.

D. (*E.*) *Ternatense* : 1° *capite* elytris latius; 2° *clypeo* anticè magis lunato, quasi bilobato; 3° *prothorace* lateribus in medio projecto; 4° *scutello* tenuè et sat confertim punctato; 5° *elytris* ubique tenuissimè granulosis, nec dorso lævibus, nec anticè grossiùs granulosis; 6° *sterno* obsoletè punctato; præcipuè differt.

15. DORCUS KLUGII Thomson. N. sp.

Patria : India. ♂ Long. 48-57 mill. Lat. 17-22 mill.

♂. Omninò niger; caput prothoraxque subnitida, tenuissimè granulosa; frons anticè bidentatum; elytra nitida, marginibus grossè granulosa, disco sub lente minutissimè punctulata; sternum granulosum; abdomen (segmentum ultimum adhùc magis) punctatum; pedes granulosi. ♀ ignota.

♂. Omninò niger. *Caput* transversum, prothorace angustius, tenuissimè granulosum; *frons* anticè paulò lunata et bidentata. *Clypeus* valdè transversus, lateribus anticis paulò projectus. *Mandibulæ* capite longiores, intùs antè medium singulæ dente valido armatæ, arcuatæ, tenuissimè granulosæ. *Prothorax* transversus, subnitidus, capite latior, anticè posticèque lunatus, lateribus anticis valdè et abruptè lunatus, tenuissimè granulosus. *Scutellum* subtriangulare, punctis minutissimis, et punctis grossis aliquibus, impressus. *Elytra* prothorace angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, humeris acuta; nitida; marginibus grossè granulatis; disco sub lente minutissimo punctulata; apice rotundata. *Sternum* granulosum. *Abdomen* (segmentum ultimum adhùc magis) punctatum. *Pedes* granulosi. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ; *intermediæ* unidentatæ; *posticæ* inermes. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

D. Antæo: 1° *statura* minore; 2° *capite* anticè bidentato; 3° *prothorace* lateribus anticis lunato; 4° *elytris* marginibus grossè granulatis; 5° *sterno* magis granuloso; *abdomine* (segmento ultimo adhùc magis) punctato: 6° tandem *tibiis posticis* inermibus, differt.

16. Dorcus Parryi Thomson. N. sp.

Patria: Menado, Celèbes. ♂ Long. 42 mill. Lat. 15 mill.

♂ Omninò niger; caput anticè bidentatum, subsurdum, tenuissimè granulosum et obsoletè punctatum; mandibulæ subsurdæ, sublæves; prothorax tenuissimè granulosus; elytra nitida, irregulariter longitudinaliterque striato-punctata, nitida. ♀ ignota.

♂ Omninò niger. *Caput* transversum, anticè lunatum et bidentatum, prothorace angustius, subsurdum, tenuissimè granulosum et obsoletè sparsimque punctulatum. *Mandibulæ* capite longiores, robustæ, intùs multùm ante medium singulæ dente validissimo instructæ, arcuatæ, sublæves. *Clypeus* lunatus. *Prothorax* transversus, capite autemque elytris latior, anticè, posticè, lateraliterque sinuatus, tenuissimè granulosus, subsurdus. *Scutellum* subtriangulare, punctis grossis aliquibus instructum. *Elytra* prothorace angustiora, illo certè 2 1/2 longiora; *humeris* acuta: irregulariter longitudinaliterque striato-punctata, punctis validis; disco inter strias vicissim læve et punctato; marginibus granulosa; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* læviter punctata. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, cœteris singulis unidentatis. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

Obs. Cette espèce se distingue au premier coup d'œil des *D. Anteus*, *Klugii* et *Hopei* ♂ qui précèdent dans l'ordre méthodique, par la taille

plus petite, la ponctuation obsolète de la tête, et surtout par les élytres qui sont couvertes de séries longitudinales de points entre lesquelles le disque est tour à tour garni de points et lisse.

Dédié à M. le major Parry, qui possède la plus grande collection de *Lucanides* connue.

17. DORCUS EXARATUS (Dej. Cat. 1837, p. 193) Thomson. N. sp.

Patria : Sylhet, Nepaul, Simla. ♂ Long. 18-30 mill. Lat. 8-10 mill.

♂ Niger, pulvere cinerea hùc et passim vestitus. Caput tenuissimè granulosum, sparsim punctatum, punctis posticè evanescentibus; nitidum. Mandibulæ tenuissimè granulosæ, subsurdæ. Prothorax sub lente obsoletè, tenuè et sparsim punctulatus. Elytra subnitida, longitudinaliter punctato-granuloso-striata; corpus subtùs pedesque punctata. ♂. Caput valdè rugosum. Prothorax lateribus grossè punctatus, medio punctis longitudinalibus ovaliter dispositis, instructus.

♂ Niger, pulvere cinerea hùc et passim vestitus. *Caput* transversum, prothorace angustius, tenuissimè granulosum, sparsim punctatum, punctis posticè evanescentibus; nitidum. *Mandibulæ* capitis longitudine, tenuissimè granulosæ, subsurdæ. *Clypeus* transversus. *Prothorax* elytris vix latior, anticè posticèque sinuatus, lateraliter integer, sub lente obsoletè, tenuè, et sparsim punctulatus; nitidus. *Scutellum* subtriangulare, punctis aliquibus instructum. *Elytra* prothorace vix angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, subnitida, longitudinaliter punctato-granuloso-striata, striis 20; lateraliter confertim granulosa, apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* punctata, *Tibiæ anticæ* pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* unidentatæ. *Tarsi* læves.

♂ *Caput* valdè rugosum. *Prothorax* lateribus grossè punctatus, medio punctis longitudinalibus ovaliter dispositis, instructus. *Elytra* prothorace nec angustiora.

D. Bengalense Hope. ♂. 1° *Capite* nitido punctato; 2° *prothorace* nitido, nec granuloso, tenuè punctato; 3° *elytris* multùm magis valdè punctato-striatis; 4° *corpore* subtùs magis valdè punctato, differt.

18. DORCUS VELUTINUS Thomson. N. sp.

Patria : India bor. ♂ Long. 23 mill. Lat. 9 mill.

♂. Supra fuscus, subferrugineo velutinus, haud nitidus; antennæ, man-

dibulæ, tarsique nigra: subtùs brunneus, obscurus, nitidus; parallelus, elytra longitudinaliter 10-carinata.

♂. *Supra* fuscus, subferrugineo velutinus, haud nitidus; *antennæ, mandibulæ* tarsique nigra; *subtùs* brunneo-obscurus, nitidus.

♂. Parallelus. *Caput* obsoletissimè punctatum. *Clypeus* brevis, transversus, nitidus. *Mandibulæ* capite vix longiores, punctatæ, nitidæ. *Prothorax* capite latior, lateribus sinuatus, obsoletè punctatus. *Scutellum* subtriangulare, læve. *Elytra* prothorace haud latiora, illo certè 2 1/2 longiora, longitudinaliter 10-carinata, inter carenas *singulas* (solùm a base usque ad medium), lineis 2 longitudinalibus instructa; apice rotundata. *Sternum* granulosum. *Abdomen* sat valdè punctatum. *Pedes* punctati; *tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *cæteris* inermibus. *Tarsi* læves.

♀. Ferè ut ♂; *mandibulæ* minores; *prothorax* lateraliter magis rotundatus.

Obs. Cette espèce se distingue très facilement de toutes les autres de cette section par sa livrée sub-ferrugineuse, veloutée, ainsi que par ses élytres qui offrent 10 côtes longitudinales, dont chacun des intervalles est muni, depuis la base jusqu'au milieu du corps, de deux stries élevées.

19. Dorcus cylindricus Thomson. N. sp.

Patria : India bor. ♂ Long. 16 mill. Lat. 6 mill.

♂. *Omninò niger, subsurdus; cylindricus; caput prothoraxque granulosa; elytra longitudinaliter striato punctata, striis numerosissimis, confertissimèque dispositis.* ♀ *ignota.*

♂. Omninò niger, subsurdus, cylindricus. *Caput* granulosum. *Clypeus* obtusè projectus. *Mandibulæ* nec capitis longitudine, punctatæ. *Prothorax* granulosus, anticè posticèque sinuatus, nec elytris latior. *Scutellum* subrotundatum, granulosum. *Elytra* prothorace nec angustiora, illo certè 2 1/2 longiora, longitudinaliter striato punctata, striis numerosissimis confertissimèque dispositis; apice rotundata. *Corpus subtùs* confertim granulosum. *Pedes* sparsim punctati. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ posticæque* unidentatæ. *Tarsi* læves.

D. velutino : 1° *statura* minore, corpore magis cylindrico; 2° *colore* diverso; 3° *capite prothoraceque* granulosis; 4° *elytris* striis *numerosissimis* confertissimèque dispositis; 5° *corpore subtùs* granuloso; 6° tandem *tibiis intermediis* et *posticis* dentatis, maximè differt.

20. ÆGUS INSIPIDUS Thomson. N. sp.

Patria : Menado. ♂ Long. 20 mill. Lat. 7 mill.

♂. Omninò niger, subnitidus ; caput prothoraxque sparsim punctata ; elytra longitudinaliter 12-striata. ♀ ignota.

♂. Omninò niger, subnitidus. *Caput* sparsim punctatum, punctis lateralibus magis grossis, magisque confertìm dispositis. *Mandibulæ* capite longiores, arcuatæ, inermes, læves. *Prothorax* elytris nec latior, ferè ut capitem punctatus, anticè sinuatus, posticè subrectus. *Scutellum* subtransversum, valdè punctatum. *Elytra* prothorace nec angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, marginibus largè granulosa, longitudinaliter 12-striata, interstitiis 1-5 lævibus, 6° punctato ; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* punctata. *Tibiæ* anticæ extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* unidentatæ. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

A. lunato Weber, valdè apppopinquat, sed illo : 1° corpore minùs convexo, lateraliter minùs rotundato ; 2° *capite prothoraceque* multùm minùs valdè punctatis ; 3° *mandibulis* lævibus ; 4° *elytris* longitudinaliter 12, nec 10, striatis, *interstitio* 6° nec interstitio 1° punctato, præcipuè differt.

21. ÆGUS ADELPHUS Thomson. N. sp.

Patria : Borneo. Long. ♂ 13 mill. Lat. 5 mill.

♂. Niger ; caput prothoraxque subsurda (illo in medio nitido excepto), tenuè punctulata ; elytra nitida, longitudinaliter 18-striata, lateraliter cinereo marginata.

♂. Niger ; *elytra* lateraliter cinereo marginata. *Caput* subsurdum, tenuè punctatum. *Mandibulæ* capite duplò longiores, curvatæ, intùs valdè 4-dentatæ, sublæves. *Prothorax* (in medio nitido excepto) subsurdus, lateraliter fuliginosus, lævisque ; in medio punctatus ; elytris latior ; anticè sinuatus. *Scutellum* subrotundatum, læve. *Elytra* prothorace angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, nitida, longitudinaliter 18-striata, *interstitiis* lateralibus valdè, *mediisque* tenuissimè, punctatis ; apice rotundata. *Corpus subtùs* punctatum. *Pedes* sublæves. *Tibiæ anticæ* extùs dentatæ, *intermediæ* et *posticæ* inermes. *Tarsi* læves.

A. Malacco Thomson refert, sed illo : 1° *mandibulis* longioribus, dentibus anticis et posticis valdè separatis ; 2° *prothorace* lateraliter subsurdo, impunctatoque ; 3° *elytrorum interstitiis* punctatis, jam satis differt.

22. Scortizus cribratus Thomson. N. sp.

Patria : Bahia, Brasilia. ♀ Long. 10 mill. Lat. 4 mill.

Omninò niger, vix nitidus, elytra subfuliginosa.

♀ Omninò niger, vix. nitidus ; *elytra* subfuliginosa. *Caput* granulatum. *Prothorax* grossè punctatus, punctis confertim dispositis, medio longitudinaliter depressus, et anticè sub-bi-projectus. *Scutellum* subtriangulare. *Elytra* prothorace nec angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora ; humeris prominulis ; anticè punctata, punctis subitò subter fuliginem subobtectis ; apice rotundata. *Corpus subtùs* punctatum. *Pedes* punctati. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ* et *posticæ* valdè unidentatæ. ♂ ignotus.

Obs. L'exemplaire ♀ sur lequel j'ai fondé cette espèce, ressemble un peu au *S. cornutus* Solier, mais s'en distingue au premier coup d'œil par la punctuation de la tête et du prothorax, qui est beaucoup plus forte.

23. Scortizus cuniculus (Dej. Cat. 1837, p. 194, *Psalicerus*) Thomson. N. sp.

Patria : Brasilia. ♂ Long. 11 mill. Lat. 4-5 mill.

♂. Omninò obscurè brunneus, subnitidus, caput prothoraxque punctata, illo anticè in medio bi-projecto, longitudinaliterque largè excavato ; elytra longitudinaliter 16-costata, costis nitidis, interstitiis surdis lævibus.

♂. Omninò obscurè brunneus, subnitidus. *Caput* punctatum, triangulariter depressum. *Mandibulæ* capite multùm breviores. *Prothorax* punctatus, anticè in medio biprojectus, longitudinaliterque largè excavatus ; angulis posticis acutis. *Scutellum* subrotundatum, punctatum. *Elytra* prothorace nec angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, longitudinaliter 16-costata, his costis sæpè interruptis, nitidis, interstitiis surdis lævibus; apice rotundata. *Corpus subtùs* punctatum, abdominis punctis grossis, sparsis. *Pedes* tenuè punctulati. *Tibiæ anticæ* extùs pluridentatæ, *intermediæ posticæque* unidentatæ.

S. tuberculato Solier : 1° *prothorace* medio magis valdè canaliculato; 2° *elytris* costatis, costis nitidis, interstitiis surdis, lævibus, subitò distinctus est.

IVe Groupe. FIGULITÆ.

Genus NIGIDIUS Mac Leay, Horæ Ent., I, p. 108. — SYN. : *Cephax* de Cast., Hist. nat., Col., II, 175. — *Coryptius* Dej., Cat., 1837, 194.

1re SECTION. *Prothorax* longitudinaliter medio sulcatus :

N. grandis, bubalus, Delegorguei, auriculatus, nitidus, cornutus.

IIe SECTION. *Prothorax* nec longitudinaliter medio sulcatus :

N. Madagascariensis, forcipatus.

24. NIGIDIUS DELEGORGUEI Thomson. N. sp.

Patria : Natal. ♂ Long. 17-19 mill. Lat. 6-7 mill.

♂. *Omninò niger, nitidus ; caput valdè punctatum; prothorax lateribus grossè et confertim punctatus, in medio longitudinaliter sulcatus; dextra sinistraque læviter et sparsim punctulatus; elytra longitud.* 20-*costata, interstitiis valdè punctatis.*

♂. Omninò niger, nitidus. *Caput* valdè punctatum. *Mandibulæ* tenuè punctatæ, forcepsiformes, capite nec longiores. *Prothorax* transversus, elytris nec latior, angulis lateralibus anticis obtusis, margine antico medio tuberculatus, lateribus grossè et confertim punctatus, depressionibus aliquibus punctatis vagis, ornatus, in medio longitudinaliter sulcatus, canalicula granulosa, dextra sinistraque læviter et sparsim punctulatus. *Scutellum* grossè punctatum. *Elytra* prothorace ferè 2 1/2 longiora, longitudinaliter 20-costata, intestitiis crebrè et confertim punctatis, apice rotundata. *Sternum* granulosum. *Abdomen* grossissimè, *pedesque* tenuè punctata. *Tarsi* læves. ♀ ignota.

N. bubalum appropinquat, sed illo : 1° *capite* magis valdè punctato; 2° *prothorace* valdè, nec obsoletè punctato ; 3° *elytrorum interstitiis* fortiter punctatis; 4° *abdomine* grossissimè, nec obsoletè punctato, differt.

OBS. Cette espèce est également très voisine du *N. auriculatus* Guérin; mais ce dernier insecte offre un prothorax entièrement recouvert de gros points espacés, avec une dépression longitudinale médiane peu sensible.

25. Nigidius nitidus Thomson N. sp.

Patria : Senegal, Gabon. ♂ Long. 14 mill.. Lat. 5 mill.

♂. Omninò niger, nitidissimus ; caput grossè, mandibulæque tenuè punctata ; prothorax lateribus grossè punctatus, medio longitudinaliter sulcatus, dextra sinistraque lævissimus ; elytra longitudinaliter 20-*costata, interstitiis obsoletè punctatis.*

♂, Omninò niger, nitidissimus. *Caput* grossè punctatum. *Mandibulæ* tenuè punctatæ, basi cornutæ. *Prothorax* transversus, anticè in medio tuberculato, lateribus grossè punctatus, in medio longitudinaliter sulcatus, canalicula intricatè granulosa, dextra sinistraque lævissimus. *Scutellum* punctis aliq. instructum. *Elytra* prothorace ferè 2 1/2 longiora, longitudinaliter 20-costata, costis lateralibus obsoletis, interstitiis obsoletè punctatis ; apice rotundata. *Sternum* obsoletè granulosum. *Abdomen* sat grossè punctatum. *Pedes* tenuè punctati. *Tarsi* læves.

N. auriculatum Guerin refert, sed illo : 1° *capite* magis sparsim punctato, nec fronte elevato ; 2° *prothorace* nec ubique punctato et vix in medio sulcato ; 3° *elytrorum* interstitiis angustioribus, præcipuè differt.

26. Figulus integricollis Thomson. N. sp.

Patria : Iles Mariannes. ♂ Long. 18 mill. Lat. 6 1/4 mill.

♂. Omninò niger, nitidus ; caput parsim punctulatum; prothorax elytris multùm latior, omnino lævis, nec medio sulcatus ; elytra longitudinaliter 20-*sulcata, sulcis punctatis ; interstitiis planiusculis, latis.* ♀ *ignota.*

♂. Omninò niger, nitidus. *Caput* sparsim punctulatum ; *mandibulæ* obsoletè punctatæ. *Prothorax* transversus, convexus, anticè in medio tuberculatus, elytris multùm latior, omninò lævis, nec medio longitudinaliter sulcatus. *Scutellum* sublæve. *Elytra* prothorace multùm angustiora, illo ferè 2 1/2 longiora, longitudinaliter 20 sulcata ; *sulcis* punctatis ; *interstitiis* planiusculis, latis ; apice rotundata. *Sternum* lateraliter obsoletè punctatum. *Abdomen* læve. *Pedes* sublæves. ♀ ignota.

Obs. Cette espèce se distingue au premier coup d'œil de toutes les autres à moi connues de ce genre par son prothorax qui est très remarquable, non seulement par sa largeur, mais encore parce qu'il n'offre aucune trace de canaliculation longitudinale médiane. A raison de ce fait, il doit constituer une section à part dans le genre actuel.

27. FIGULUS AUSTRALICUS Thomson. N. sp.

Patria : Australia. ♂ Long. 14 mill. Lat. 5 mill.

♂. *Omninò niger, nitidus; prothorax lateribus punctatus, in medio longitudinaliter sulcatus, sulco punctato*; *elytra longitudinaliter* 20-*sulcata.*

♂. Omninò niger, nitidus. *Caput* paulò sparsim punctatum. *Mandibulæ* sublæves. *Prothorax* transversus, elytris vix latior, lateribus punctatus, in medio longitudinaliter sulcatus ; sulco confertim punctato. *Elytra* longitudinaliter 20-sulcata, sulcis punctatis ; interstitiis sub lente tenuissimè punctatis ; apice rotundata. *Sternum abdomenque* grossè punctata. *Pedes* magis tenuè punctati.

OBS. Cette espèce est extrêmement voisine du *F. regularis* Westwood, dont elle ne se distingue guère que par les mandibules plus courtes, plus obtuses à l'extrémité, ainsi que par la ponctuation plus forte de la tête et du prothorax. Dès lors elle devrait peut-être être considérée comme ne constituant qu'une *race* du *F. regularis.*

28. FIGULUS CLIVINOÏDES Thomson. N. sp.

Patria : Australia. ♂. Long. 6-8 mill. Lat. 2-3 mill.

♂. *Omninò brunneo-niger, vel niger, nitidus*; *caput punctatum*; *prothorax lateribus grossè punctatus, medio longitud. sulcatus, sulco grossè punctato*; *elytra longitudinaliter* 20-*sulcata*; *sulcis punctatis.* ♀ *ignota.*

♂ Omninò brunneo-niger, vel niger, nitidus. *Caput* punctatum ; *mandibulæ* subpunctatæ. *Prothorax* lateribus grossè sed nec confertim punctatus, medio longitud. sulcatus, sulco grossè punctato. *Scutellum* læve. *Elytra* prothorace vix angustiora, illo ferè 1 1/2 longiora, longitudinaliter 20-sulcata, sulcis punctatis interstitiis lævibus ; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* punctata.

F. fissicolle Fairmaire : 1° *Prothorace* anticè nec tuberculato, multùm minùs valdè punctato, punctis nec in depressiones agglomeratis, *sulcoque* medio minùs profundo et punctato ; 2° *elytrorum interstitiis* lævibus, facilè distinguenda hæc species. ♀ ignota.

OBS. Cette espèce, dont l'aspect rappelle assez bien celui des *Clivina*, est, à ma connaissance, la plus petite de cette famille.

29. Figulus vulneratus Thomson. N. sp.

Patria : Madagascar. ♂. Long. 16 mill. Lat. 5 mill.

♂. *Nigerrimus, nitidissimus; prothorax lateribus læviter punctatus, medio longitudin. profundèque sulcatus, sulco punctato; elytra singula longè suturam punctis regularibus instructa; disco in medio longitudinaliter incisa, et longè incisionem irregulariter punctata.* ♀ *ignota.*

♂. Nigerrimus, nitidissimus. *Caput* obsoletè punctatum; *mandibulæ* sublæves. *Prothorax* lateribus læviter punctatus, anticè in medio tuberculatus, medio autem longitudinaliter profundèque sulcatus, sulco punctato, dextrâ sinistràque lævissimus. *Scutellum* sublæve. *Elytra* prothorace vix angustiora, illo ferè 2 1/4 longiora, singula longè suturam punctis regularibus instructa, deindè lævia, disco in medio a base usque versùs extremitatem longitudinaliter incisa, et longè incisionem irregulariter punctata; apice rotundata. *Corpus* subtùs grossè, *pedesque* tenussimè punctati. ♀ ignota.

F. sublævem Palis. de Beauv. appropinquat, sed illo : ♂ *elytris* disco in medio singulis longitudinaliter incisis, longèque incisionem irregulariter punctatis, nec regulariter striato-punctatis, subitò dignoscitur.

VIe Groupe. ÆSALITÆ.

30. Ceratognathus Westwoodii Thomson. N. sp.

Patria : Australia. ♂. Long. 14 mill. Lat. 6 mill.

♂. *Brunneus, subnitidus; caput mandibulæque nigra; prothorax elytraque pilis squamiformibus pallidis raris vestita; prothorax later. subrotundatus, punctatus; elytra obsoletè punctata longitudinaliter* 20-*costata.*

♂. Brunneus, subnitidus; *caput mandibulæque* nigra; *prothorax elytraque* pilis squamiliformibus pallidis raris vestita.

♂. *Caput* punctatum, in medio bituberculatum. *Mandibulæ* capite longiores, validæ, subhorizontales, paulò ut apud *Prionitarum G. Platygnathum*, intùs dentatæ, punctatæ. *Prothorax* lateraliter subrotundatus convexus, elytris angustior, paulò inæqualis, medio vix longitudinaliter depressus sat valdè et vix confertim punctatus, marginibus sat valdè pallidè-pilosis. *Scutellum* granulosum. *Elytra* prothorace latiora, illo ferè

3 longiora, obsoletè punctata et longitudinaliter 20-costata, costis lateralibus evanescentibus; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* punctata. ♀ ignota.

C. cornuto : 1° *mandibulis* longioribus; 2° *prothorace* lateraliter subrotundato, paulò inæquale, vix confertim punctato, nec elongato quadrato confertissimèque punctato; 3° *elytris* longioribus, obsoletè 20-costatis, jam satis differt.

Dédié à M. Westwood.

31. CERATOGNATHUS HELOTOÏDES Thomson. N. sp.

Patria : Nova-Zélandia. ♀ Long. 13 mill. Lat. 5 mill.

♀. *Elongatus, convexus, niger, vix nitidus, pilis squamuliformibus pallidis hùc et passim ornatus; punctatus, elytra obsoletè longitudinaliter pluri-costata, costis numero indistinctis.* ♂ *ignotus.*

♀. Niger, vix nitidus, pilis squamuliformibus pallidis hùc et passim ornatus.

♂. Elongatus, convexus. *Caput* inæquale punctatum, subtriangulariter depressum. *Prothorax* elongatus, subquadratus, anticè paulò angustior, paulò ut apud *G. Helotam*; elevationibus intricatis plurimis impunctatis instructus; punctatus. *Scutellum* granulosum. *Elytra* prothorace latiora, illo quasi 3-longiora, punctata, obsoletè longitudinaliterque costata, costis numero indistinctis; apice rotundata. *Corpus subtùs pedesque* valdè punctata. ♂ ignotus.

OBS. M. de Motchulsky (Schrenk. Reise. Col. 1860, 138) a fondé le G. *Prismognathus*, dont le *type* est le *Metopodontus Tauricus*, du même auteur.

Dans un autre travail (Etudes Ent., 10e année, 1861), M. de Motchulsky a créé les genres suivants : *Serrognathus* (p. 11), *Psalidognathus !....* (p. 13), et *Macrodorcus* (p. 15). Le premier ne paraît pas différer beaucoup des *Platyprosopus*. Le second, dont le nom est déjà employé dans la famille des *Cérambycides*, est vraisemblablement un *Lucanus*. Enfin, les seuls caractères suivants : *Mandibules distantes, étroites, avancées, parallèles, pas plus courtes que la tête dans les* ♂, séparent les *Macrodorcus* des *Dorcus*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

Coupes génériques et spécifiques nouvelles

COMPRISES DANS CE MÉMOIRE.

N. B. Les noms génériques et sous-génériques non précédés d'une +, ainsi que les noms spécifiques entre parenthèses, ont été publiés antérieurement à cet ouvrage.

	Pages
Ægus adelphus	428
— insipidus	428
+ Cantharolethrus (Reichei)	413
— Georgius	412
Cerathognathus Helotoïdes	434
— Westwoodii	433
Chiasognathus Mniszechii	406
— Reichei	407
Cladognathus astericus	417
— cilipes	416
— mandibularis	417
+ Cyclorasis (platycephalus)	421
Dorcus cylindricus	427
— exaratus	426
— Klugii	424
— Parryi	425
— velutinus	426
+ Eurytrachelus ceramensis	424
— diabolicus	423

Pages

+ Eurytrachelus semirugosus 422
— ternatensis 423
Figulus australicus 432
— clivinoïdes. 432
— integricollis 431
— vulneratus. 433
+ Hemisodorcus (nepalensis). 421
Lamprima amplicollis 410
+ Megaloprepes (tarandus). 421
+ Neolucanus (baladevus) 415
Nigidius Delegorguei 430
— nitidus. 431
Odontolabis Stevensii 414
Prosopocoïlus crenicollis. 418
— faber 419
Scortizus cribratus. 429
— cuniculus 429
Sphænognathus Murrayi. 409

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

Ve Tribu. SAPRINIENS.

Lors de la publication de mon premier travail, malgré des recherches multipliées en raison de l'importance du but qu'il fallait atteindre, je ne connaissais d'autres différences sexuelles que la couleur plus brillante dans le ♂ et plus terne dans la ♀, la forme plus svelte dans l'un, plus trapue dans l'autre, caractères vagues et presque inutiles dans la pratique. De plus, j'avais signalé certaines particularités d'organisation propres à quelques espèces, telles que les tubercules terminaux du métasternum dans le *S. chalcites* et autres espèces voisines, et encore l'élévation lisse de l'extrémité du pigidium dans les *S. Pensylvanicus*, *azureus*, *assimilis*, etc. Aujourd'hui je puis faire connaître un caractère tranché et que j'ai tout lieu de croire commun à toutes les espèces du genre, l'ayant vérifié sur un nombre très considérable sans avoir constaté une seule exception. Le ♂ présente toujours une excavation très marquée au milieu du métasternum, tandis que chez la ♀ ce segment est pour ainsi dire bombé.

(1) Voir, pour la Monographie, les Annales de 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857, et, pour le Supplément, les Annales de 1860, pages 581 et 835, 1861, pages 141 et 509, et 1862, page 5.

XXXIX. Genre SAPRINUS Er. Jahr., 172, 15, 1834. — Mars., Hist. (1855), page 327, pl. XV à XIX.

Ier GROUPE.

1 (4 *a*). SAPRINUS CRENATIPES. Pl. XI, fig. 1.

Ovalis, niger, nitidus, convexiusculus, antennis brunneis; fronte rugosa, stria tenui interrupta; pronoto ciliato, dorso lævi, lateribus late et basi anguste rugoso-punctato, stria marginali tenui integra; elytris brunneis, lævibus nitidis, apicali spatio triangulari, dense punctato obscuro, macula media sinuata transversa flava, striis punctatis, subhumerali externa, humerali, 1-2 et 4 dorsalibus valde abbreviatis, suturalique distinctis, 2 posterioribus arcu basali haud junctis; propygidio pygidioque dense punctatis; prosterno striis ascendentibus, mesosterno parce punctulato; tibiis anticis dilatatis 7-8 spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 3 mill.

Hister crenatipes Sol. in Gay, Hist. fis. y pol. de Chile (1849), p. 378, 2. — Mars., Hist. (Soc. Ent., 3e série (1855), t. III), p. 753, 1° 13'.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Antennes brunes, scape noir. Front presque plan, sans arête qui le sépare de l'épistome, couvert d'une ponctuation serrée, rugueuse et égale, entouré d'une très fine strie interrompue. Pronotum trapézoïdal, bisinué à la base avec les angles arrondis, oblique et cilié sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et obtus, lisse sur le dos avec une bordure de points serrés rugueux, étroite le long de la base, large et impressionnée latéralement. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, un peu plus larges que lui à l'épaule, rétrécies ensuite jusqu'au bout; brun-noir, luisant, avec une tache jaune médiane transversale, sinuée et s'étendant de la strie marginale vers la suture jusqu'au milieu; stries dorsales 2 et 4 bien marquées, ponctuées, dépassant un peu le premier tiers et atteignant la tache, surtout la quatrième qui n'est pas réunie à la suturale par un arc basal; troisième représentée par un court rudiment basal perdu dans un petit espace ponctué; première dorsale et humérale courtes, confuses, couvertes, ainsi que les espaces adjacents, par une fine strigosité; subhumérale externe distincte, interne nulle; suturale entière, séparée de la marge par une autre fine strie qui se poursuit le long du bord apical, et fait suite à la strie marginale interne sur les côtés; la surface est lisse, à l'exception d'un espace triangulaire à l'angle postérieur obscur et finement ponctué. Pygidium légèrement convexe et densément ponctué, ainsi

que le propygidium. Prosternum large à la base, bordé de stries qui remontent en divergeant sur ses côtés. Mésosternum avec quelques points fins, bordé d'une strie interrompue. Pattes brun-noir; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de 7 ou 8 épines; postérieures étroites, ciliées.

Cette espèce vient se ranger auprès du *Saprinus equestris* Er., dont elle diffère par les stries dorsales et les subhumérales des élytres, la ponctuation des élytres, la strie marginale du mésosternum, etc. Elle vient du Chili, où elle a été découverte par M. Gay.

2 (5 *a*). Saprinus ornatus. Pl. xi, fig. 2.

Ovalis, convexus, niger nitidus; capite dense punctato, stria frontali tenui interrupta; pronoto punctulato, ad latera rugoso impresso; elytris parce punctulatis, macula transversa dentata rufa, stria subhumerali externa brevi, interna nulla, humerali sinuata valida, dorsalibus crenatis, ad maculam circa medium evanescentibus, 4ª versus scutellum arcuata, suturalem non attingente; pygidio dense punctato; prosterno plano, striis parallelis, mesosterno marginato, punctulatis; tibiis anticis 7-8 denticulatis, posterioribus parce spinosis. — Long. 5 mill., larg. 4 mill.

Saprinus ornatus Er., Jahrb., 176, 4, 1834.

Ovale court, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête densément et rugueusement ponctuée; front bombé, strie fine interrompue à l'épistome. Pronotum court, élargi et bisinué à la base, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus et arrondis; couvert d'une ponctuation fine sur le disque, plus marquée dans son pourtour, rugueuse et forte le long du bord externe qui est impressionné; strie marginale fine, très rapprochée de la marge, entière. Écusson très petit. Parapleures non visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec l'angle externe arrondi et le sutural nul; couvertes d'une ponctuation moins serrée et bien marquée sur la moitié postérieure; stries dorsales assez fortes, ponctuées, un peu irrégulières, raccourcies vers le milieu, première un peu plus longue et seule s'avançant un peu sur la bande rouge; quatrième courbée en arc vers l'écusson, sans atteindre la strie suturale, qui est un peu raccourcie en devant, mais se continue le long du bord apical et fait suite à la marginale; humérale sinuée, subhumérale externe nulle, interne courte, basale; bord infléchi ponctué; premier interstrie obliquement strié. On voit au milieu de chaque élytre une tache transversale jaune-rouge, s'étendant de la marginale jusqu'au

milieu du quatrième interstrie; tridentelée devant et derrière, la dentelure intermédiaire pénètre dans le deuxième interstrie. Pygidium presque perpendiculaire, en ogive allongée, bombé seulement au bout, couvert d'une ponctuation forte et serrée. Prosternum plan, à peine plus large à la base, finement ponctué ; stries parallèles réunies en devant. Mésosternum largement sinué en devant, bordé d'une strie fine, très près du bord, non interrompue ; couvert de petits points très espacés. Jambes antérieures dilatées, munies de cinq dents un peu plus fortes, suivies de quatre ou cinq autres peu distinctes à l'origine ; intermédiaires garnies de 6-7 épines, ainsi que les postérieures, et ciliées en dedans et en dehors.

Russie méridionale ? (Musée de Berlin, type d'Erichson).

L'exemplaire que M. Gerstäker m'a communiqué comme étant le *S. ornatus* d'Erichson, et que ce dernier prenait pour le *S. interruptus* de Fischer dont il a changé le nom à juste titre, diffère essentiellement de l'espèce que j'ai décrite sous le nom de *S. ornatus* (Egypte). Il est plus petit, moins fortement ponctué surtout sur les élytres, le pronotum et le mésosternum; la bande rouge des élytres est plus nette, moins pénétrée par les stries dorsales; les angles antérieurs du pronotum présentent des coudes moins prononcés ; les stries du prosternum, moins rapprochées, s'arrondissent moins pour se rejoindre en devant ; la disposition des dents des jambes antérieures est différente.

L'espèce d'Erichson décrite ici doit donc retenir le nom qui lui a été imposé par cet auteur, quoiqu'il n'ait pas pris la peine de la signaler. La mienne prendra le nom de *S. Osiris.*

3 (5 *b*). SAPRINUS FASCIOLATUS. Pl. XI, fig. 3.

Ovalis, convexus, niger nitidus, fronte dense punctata, stria interrupta; pronoto punctulato, lateribus et basi ruguloso; stria marginali integra; elytris macula transversali flava, utrinque bi-sinuata, suturam non attingente, dimidio postico punctato; striis crenatis, suturali ultra medium abbreviata, apicem tenente, cum marginali externa continuata; subhumerali externa basali brevi, interna cum humerali juncta; 2ª et 4ª versus medium, 1ª et 3ª ante abbreviatis ; pygidio punctatissimo; prosterno plano striis parallelis, mesosterno marginato; tibiis anticis 8-denticulatis, posticis parce biseriatim spinosis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 4 mill.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête arrondie, densément ponctuée, entourée d'une fine strie qui se prolonge sur l'épistome sans se rejoindre entre lui et le front. Labre court échancré. Mandibules épaisses, rugueuses, courbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large

que long, largement sinué de chaque côté à la base et avancé angulairement sur l'écusson; oblique d'abord sur les côtés, puis arrondi; rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis peu saillants; couvert d'un pointillé fin sur sa surface, ponctué dans son pourtour, avec une bande de points rugueux le long des côtés; strie marginale entière. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; couvertes de points assez serrés sur leur moitié postérieure et le long du bord infléchi; marquées au milieu d'une tache jaune flave s'étendant du bord externe jusqu'à une petite distance de la suture, formant trois saillies et trois échancrures de chaque côté; stries crénelées fortes; suturale raccourcie au delà du milieu, se continuant le long du bord apical avec la marginale externe qui est entière ainsi que l'interne; subhumérale externe courte, basale; humérale oblique, unie à la subhumérale interne qui traverse une grande portion de la tache; première dorsale raccourcie, ainsi que la troisième, sur les limites de la tache, avant le milieu; deuxième dépassant le milieu et y pénétrant profondément; quatrième un peu plus courte, recourbée obsolètement à la base vers l'écusson; le premier interstrie répond à la première échancrure, et le troisième à la deuxième échancrure de la tache. Propygidium court, transverse. Pygidium en ogive, très allongé, un peu bombé au bout, incliné; l'un et l'autre très densément et assez finement ponctués. Prosternum plan, subparallèle, pointillé, un peu dilaté et arrondi à la base; stries ne commençant qu'à une certaine hauteur, parallèles, dans le même plan, se rejoignant en devant. Mésosternum échancré, bordé d'une strie entière, parsemé de points épars. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de 8 dentelures assez fortes; postérieures ciliées et garnies de deux rangées d'épines courtes et peu serrées.

Gurgew, Russie méridionale.

4 (17 *a*). Saprinus amænulus. Pl. xi, fig. 4.

Ovalis, convexus, viridi-metallicus, nitens, funiculo et pedibus rufo-brunneis; fronte punctulata plana, stria circulari integra; pronoto circum valide punctato, angulo antico rotundato impresso; stria marginali forti integra; elytris postice intus grosse punctatis, striis validis crenatis, dorsalibus 1-4 sensim versus apicem abbreviatis, 4° arcu basali suturali coëunte, subhumerali interna brevi disjuncta, externa vix distincta; apicis nulla; macula trigona rufa; pygidio pulvinato punctato; prosterno striis parallelis, mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis 4-5 denticulatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

S. amœnulus Fahr. in Boheman, Insecta Cafr. (1851), p. 544, 593. — Mars., Mon. Histér, III, p. 364, 9.

Ovale, un peu oblong, convexe, lisse et luisant, vert métallique foncé. Antennes brunes, funicule roux. Front large, à peine convexe, pointillé également, entouré d'une strie arquée entière, bien marquée, saillant au-dessus de l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base, avec une faible impression scutellaire et les angles obtus, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis et creusés d'une légère fovéole en dessus; ponctuation obsolète sur le disque, peu serrée, forte dans le pourtour. Écusson très aigu et petit. Parapleures invisibles en dessus. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies par derrière, coupées droit au bout avec l'angle externe arrondi; assez grossièrement ponctuées au bout et à peine distinctement pointillées sur le reste de leur surface; stries fortes crénelés, première dorsale raccourcie vers le tiers postérieur, 2-4 prolongées de plus en plus, quatrième réunie par un arc basal à la marginale, qui n'atteint pas tout à fait le bord apical dépourvu de strie; interstries égaux, parallèles; humérale oblique, bien marquée; subhumérale interne courte, disjointe; externe à peine distincte; bord infléchi lisse et bordé en dehors par une forte marginale ponctuée; une tache rouge triangulaire occupant la partie externe. Propygidium court transverse incliné, également ponctué. Pygidium bombé, triangulaire, rabattu, couvert de points égaux et assez forts. Prosternum plan, étroit; stries parallèles réunies en devant dans le même plan. Mésosternum court, bordé d'une strie complète, séparé du métasternum par une ligne de gros points, couvert d'un pointillé espacé. Pattes d'un brun roux; jambes antérieures élargies en triangle, munies de trois dents distantes assez fortes et de deux plus petites; postérieures garnies d'assez longs cils.

Cafrerie, sur les bords du fleuve Limpopone.

Cette espèce, que j'avais rapportée avec doute, d'après la description, au *S. nitidus* Wiedm., m'ayant été communiquée par M. Boheman, j'ai pu en décrire ici le type et la placer à son véritable rang. Elle n'a d'autres rapports avec le *S. nitidus* que sa couleur, son brillant métallique, la tache rouge triangulaire de ses élytres, la forme du front et sa strie. Beaucoup plus allongée et plus petite, elle se distingue aisément par ses stries dorsales fortes, régulières, crénelées, la ponctuation grossière du bout de ses élytres, son prosternum étroit et ses stries parallèles et ses jambes antérieures moins élargies et armées de dents plus fortes et moins nombreuses. Elle vient après le *S. lepidus* dont je n'ai plus le type sous les yeux.

IIe Groupe.

5 (22 *a*). Saprinus irinus. Pl. xi, fig. 5.

Oblongo-ovalis, convexiusculus, metallicus, nitens, antennis tarsisque ferrugineis; fronte dense punctata, stria integra antice angulata; pronoto æneo basi lateribusque punctato, antice utrinque impresso, stria marginali integra; elytris cyaneo-violaceis, margine aureo, dense punctatis, basi strigosis, striis dorsalibus nullis 4e brevi obliqua excepta, suturali antice abbreviata, subhumerali externa distincta, interna nulla; propygidio pygidioque dense punctatis; prosterno plano haud striato, anterius dilatato; mesosterno lævi marginato; tibiis anticis 5-dentatis. — Long. 7 mill., larg. 5 mil.

Ovale, allongé, assez convexe, métallique, luisant, bronzé sur la tête et le pronotum, d'un bleu violet sur les élytres avec le bord latéral bronze doré, vert-bleu sur tout le reste. Antennes brunes, funicule ferrugineux, massue pubescente. Front bombé densément et finement ponctué, entouré d'une forte strie non interrompue, mais s'avançant anguleusement sur l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué et bordé de points à la base, avec les angles aigus, à peine arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus, bordé de points assez gros latéralement, avec une fossette arrondie derrière les yeux en devant; strie marginale bien marquée, atteignant la base. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, avec l'épaule saillante; rétrécies et coupées droit postérieurement avec l'angle arrondi; couvertes d'une ponctuation très fine et très serrée sur toute leur surface, strigueuses sur les interstries de manière à rendre les stries humérales et 1-3 dorsales indistinctes, lisses seulement sur les côtés et dans le voisinage de l'écusson, quatrième dorsale très courte, oblique, se dirigeant vers l'écusson mais sans s'arquer; strie subhumérale interne représentée par quelques points, externe distincte du sillon marginal, qui n'atteint pas entièrement la base, mais se contourne autour du bord apical et va rejoindre la suturale qui se raccourcit vers la base. Propygidium assez long, convexe, oblique, densément ponctué. Pygidium très bombé, en ogive fort inclinée, couvert de points serrés et également espacés. Prosternum plan, presque élargi à la base, dilaté en devant. Mésosternum droit, entièrement rebordé, imponctué. Jambes antérieures armées de cinq fortes dents, et postérieures de nombreuses spinules roussâtres.

Nouvelle-Hollande.

Cette magnifique espèce a, pour la configuration des élytres, beaucoup de rapport avec le *S. fulgidicollis* de Madagascar, mais elle a la strie suturale beaucoup plus longue, la quatrième dorsale non arquée vers la suturale ; le prosternum sans stries. Elle vient se ranger après le *S. splendens.*

6 (29). SAPRINUS LÆTUS. Pl. XI, fig. 6.

Ovalis, modice convexus, metallicus nitens; fronte lævi stria semi-circulari integra; pronoto æneo, lateribus impresso punctato; elytris cyaneis, postice et basi punctatis, stria suturali antice abbreviata, apice continuata; dorsalibus 4 crenatis, 1-2 dimidiatis, 3ª brevi, 4ª arcuata brevissima, humerali valida, subhumerali interna vix sejuncta, externa distincta; intervallo primo sulcato; pygidio sat dense fortiter punctato; prosterno plano, striis sinuatis haud divaricatis; mesosterno marginato; tibiis anticis 7-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 6 mill., larg. 5 mill.

Saprinus lætus Er., Jahrb., 1834, 179, 15.

Ovale, médiocrement convexe, métallique luisant. Antennes brunes. Tête et pronotum d'un bronzé cuivreux; élytres d'un vert bleu, ainsi que le pygidium ; dessous du corps noir bleuâtre. Front bombé, lisse, strie semi-circulaire, forte, non interrompue. Pronotum court, largement bisinué à la base et bordé de points, oblique et subsinué sur les côtés, arrondi à l'angle antérieur qui est obtus et marqué, rétréci et échancré en devant, impressionné et assez fortement ponctué le long des côtés ; strie marginale non interrompue et n'atteignant pas tout à fait la base. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec la marge roussâtre, l'angle externe arrondi et le sutural nul; stries bien marquées, ponctuées; première dorsale raccourcie au milieu, prolongée par quelques points, deuxième un peu plus longue, troisième courte, droite, quatrième réduite à un petit rudiment arqué placé transversalement à la base; humérale forte, parallèle à la première dorsale, subhumérale interne assez longue, joignant presque l'humérale; externe courte, bien séparée de la marginale; cette dernière suit le bord apical et va rejoindre la suturale qui est un peu raccourcie à la base; ponctuation assez serrée et assez forte, occupant presque la moitié postérieure depuis la deuxième dorsale jusqu'à la suturale terminée en arc concave; interstries grossièrement ponctués à la base, premier obliquement coupé de courts sillons. Propygidium court, densément et assez fortement ponctué. Pygidium en ogive presque perpendiculaire, convexe, couvert d'une ponc-

tuation encore plus forte, mais moins dense, laissant au milieu de la base un petit espace triangulaire imponctué. Prosternum lisse, plan, élargi à la base, rétréci ensuite et un peu dilaté au bout; stries bien marquées dans le plan du prosternum et se rejoignant en devant. Mésosternum lisse, largement sinué en devant, bordé d'une forte strie non interrompue, séparé bien nettement du métasternum par une strie transverse bien marquée. Jambes d'un brun noir; antérieures dilatées et arrondies, garnies de 7 à 8 dents assez fortes ; intermédiaires et postérieures munies d'épines ferrugineuses assez longues, peu serrées.

Nouvelle-Hollande.

L'exemplaire d'après lequel j'ai fait cette description et qui m'a été communiqué par M. Gerstæker comme le type du *S. lætus* Er., n'est certainement point le *S. cyaneus* Payk. Il ne va ni à la description, ni à la figure. Ce n'est pas non plus celui d'Erichson, si j'en juge par les quelques mots que cet auteur emploie pour le caractériser ; il dit que *les deux stries internes* (troisième et quatrième dorsales) *s'étendent jusqu'au delà du milieu* ; ce qui est loin d'être vrai dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux. Il se rapporte à mon *S. cyaneus*.

7 (27 *a*). Saprinus Artensis. Pl. xi, fig. 7.

Ovalis, convexiusculus, nitidus ; fronte punctulata stria integra ; pronoto æneo lateribus et basi punctato, stria integra ; elytris viridibus dimidio postico punctatis, striis dorsalibus 1ª *et* 4ª *versus medium,* 2ª *ultra,* 3ª *longe ante abbreviatis,* 4ª *versus scutellum arcuata, humerali cum subhumerali interna integra, externa basali distincta, suturali antice abbreviata, secus apicem marginali externæ continuata ; pygidio æqualiter punctato ; prosterno punctulato, striis subparallelis antice coëuntibus ; mesosterno marginato parce punctato ; tibiis anticis* 8*-dentatis, posticis biseriatim spinosis.* — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, luisant, métallique. Antennes brunes. Front pointillé, faiblement convexe, avec un point sur le vertex, entouré d'une fine strie entière ; épistome rétréci, pointillé, sans limite bien marquée. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe. Pronotum bronzé, beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé en angle sur l'écusson à la base, avec une impression anté-scutellaire et les angles aigus, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés arrondis ; impressionné et bordé de gros points rugueux le long des côtés et à la base ; strie marginale non interrompue, atteignant presque la base. Parapleures visibles. Écusson en triangle, très petit.

Élytres d'un vert bronzé, deux fois 1/2 plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; couvertes sur leur moitié postérieure de points assez serrés, liés par de fines strigosités; stries dorsales crénelées, première et quatrième raccourcies au milieu, deuxième un peu plus longue, troisième beaucoup plus courte, quatrième arquée à la base vers l'écusson; humérale forte, parallèle à la première dorsale, continuée par la subhumérale interne presque jusqu'au bout; subhumérale externe courte basale, distincte; bord infléchi presque imponctué, avec deux stries dont l'externe suit le bord apical et va rejoindre la suturale qui n'atteint pas la base. Propygidium transverse court; pygidium semi-elliptique, légèrement convexe; l'un et l'autre inclinés, couverts d'une ponctuation serrée assez égale. Prosternum presque plan, pointillé, un peu dilaté et à peine arrondi à la base; stries fortes subparallèles, dans le même plan, rencontrant les stries extérieures sans presque dévier et se rejoignant en faisant un coude marqué. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière, couvert de points espacés. Jambes brunes : antérieures dilatées et arrondies au bout, munies de huit dents; postérieures garnies de deux rangées d'épines rousses assez rapprochées.

Nouvelle-Calédonie, île d'Art.

Cette jolie espèce, découverte par le R. P. Montrouzier, se distingue aisément des espèces voisines par sa taille plus petite, sa forme plus parallèle et plus allongée, sa couleur plus sombre, d'un vert très foncé sur les élytres, et en outre de la plupart par ses stries dorsales assez longues, à l'exception de la troisième qui est très raccourcie, caractère qui se remarque dans le seul *S. Tasmanicus.*

8 (34 *a*). SAPRINUS BEDUINUS. Pl. XI, fig. 8.

Subrotundatus, convexus, niger, supra subtiliter aciculato-punctatus obscurus; pronoti dorso et spatio orbiculari polito nitidis, antennis pedibusque brunneis; fronte transversa stria interrupta; pronoto stria integra; elytris striis confusis, subhumerali externa basali brevi, dorsalibus 1-2 *versus medium,* 3-4 *ante abbreviatis,* 4ª *versus scutellum arcuata, suturali basin non attingente, secus apicem cum marginali continuata; prosterno punctulato, utrinque dilatato; striis vix divaricatis; mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis* 6-7 *denticulatis, posticis biseriatim spinosulis.* — Long. 6 mill., larg. 5 mill.

Ovale, arrondi, assez convexe, noir. Antennes brunes, front transverse, inégal, ponctué, presque plan, entouré d'une strie fine, interrompue. Epis-

tome rétréci, impressionné, ponctué. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, recourbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé angulairement sur l'écusson à la base, avec les angles obtus, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis, impressionné et rugueux le long des côtés, fortement ponctué à la base, couvert d'un fin pointillé et lisse et luisant sur le dos; strie marginale entière. Parapleures visibles. Écusson ponctiforme. Élytres une fois 1/2 plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis ; couvertes d'une ponctuation très serrée assez fine et aciculée, obscure, sur toute leur surface, excepté l'épaule et un espace court ovalaire à la base du 4e interstrie; stries confuses; humérale séparée de la subhumérale interne, subhumérale externe courte basale, distincte; 1-2 dorsales raccourcies vers le milieu, 3-4 beaucoup plus courtes, celle-ci arquée vers l'écusson; suturale n'atteignant pas la base; bord infléchi avec deux stries marginales dont l'externe suit le bord apical et rejoint la suturale. Propygidium court, transverse; pygidium incliné en triangle sphérique à angles obtus ; l'un et l'autre densément et également ponctués. Prosternum presque droit à la base, un peu dilaté aux deux bouts, pointillé, bombé dans le sens de la longueur; stries fortes un peu plus rapprochées au milieu, écartées et remontées légèrement en avant, et finissant par se rejoindre en faisant un coude de chaque côté. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière avec d'assez gros points espacés. Jambes brunes: antérieures arrondies et dilatées au bout, garnies de 6 ou 7 denticules; postérieures de deux rangées d'épines. Tarses longuement ciliés.

Algérie, Égypte.

Cette espèce fait le passage du *S. lugens* au *S. detersus;* plus grosse, plus bombée, plus densément et plus finement ponctuée que ce dernier, elle n'a comme le premier qu'un seul espace lisse et luisant près de l'écusson.

9 (34 *b*) Saprinus rugifer. Pl. xi, fig. 9.

Ovalis, convexus, niger, obscurus, antennis pedibusque brunneis, rugoso-punctatus, pronoti dorso, humero et circa scutellum spatio politis; fronte stria interrupta, pronoto stria integra ; elytris striis dorsalibus 1-4 *ultra medium abbreviatis,* 4e *versus scutellum arcuata; subhumerali externa basali, interna humerali juncta, suturali antice parum abbreviata, secus apicem cum marginali conjuncta; prosterno striis divergentibus; mesos-*

terno marginato, parce punctato; tibiis anticis 6-denticulatis; posticis biseriatim spinosulis. — Long 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Hister rugifer Payk., Act., Holm., 1809, p. 230. — Mars., Hist. (1855), page 733, 3° 46'.

H. 4-striatus Payk., Fauna Suec., 1, 45, 13, 1798.

Ovale, convexe, noir, obscur, si ce n'est sur le dos du pronotum et autour de l'écusson où il est luisant. Antennes brunes; front arrondi, convexe, rugueusement ponctué, entouré d'une fine strie interrompue au devant de l'épistome, qui est rétréci, ponctué, non distinctement séparé. Labre court échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe au bout. Pronotum court, beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base et avancé angulairement au milieu, avec les angles aigus, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis quoique marqués; couvert de points fins sur la surface, étroitement bordé à la base de points plus gros, impressionné et rugueusement ponctué le long des côtés; strie marginale entière. Parapleures visibles. Écusson triangulaire, petit. Élytres une fois 1/2 plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis, rugueusement ponctuées sur toute leur surface, à l'exception de l'épaule et d'un espace très restreint et mal limité à la base du 4e interstrie; stries dorsales fortes, bien marquées, parallèles, raccourcies au delà du milieu, 1re un peu plus courte, les autres de même longueur, 4e recourbée en arc à la base vers l'écusson; suturale un peu raccourcie en devant, rejoignant la marginale externe par le bord apical; subhumérale interne réunie à l'humérale très longue, externe basale courte, mais distincte. Propygidium court, transverse, coupé en arc; pygidium en triangle allongé, à sommet obtus, convexe, très incliné; l'un et l'autre couverts de points également serrés et assez forts. Prosternum pointillé, presque droit à la base et un peu élargi, un peu abaissé en devant; stries fortes, s'écartant et remontant un peu en devant, réunies en formant un coude de chaque côté. Mésosternum sinué, rebordé d'une strie entière, avec des points espacés. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de 6 dentelures obtuses; postérieures de deux rangées d'épines.

Allemagne.

Enfin cette rare et curieuse espèce européenne, qu'un malencontreux hasard m'avait privé de voir, m'a été donnée par nos savants collègues de Berlin, MM. Schaum et Kraatz. Elle offre une grande ressemblance avec le *S. detersus*, près duquel la place sa ponctuation ainsi que la disposi-

tion de ses stries. Sa petite taille, sa forme plus arrondie, et son unique espace lisse juxta-scutellaire mal limité la distinguent au premier coup d'œil.

10 (36 *a*). Saprinus sejunctus. Pl. xi, fig. 10.

Ovalis, convexus, nigro-æneus, nitidus; fronte punctulata, stria interrupta; pronoto basi et lateribus rugoso punctato, stria integra; elytris externe et postice reticulato-punctatis, altius in 1° et 2° intervallo; dorsalibus 1-4 striis ultra medium, suturali basi abbreviatis; subhumerali interna disjuncta, externa basali, marginali secus apicem cum suturali continuata; pygidio dense et æqualiter punctato; prosterno utrinque dilatato, punctulato, striis divergentibus ascendentibusque; mesosterno marginato valide punctato; tibiis anticis 8-dentatis, posticis biseriatim spinosulis. — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir bronzé, luisant. Front arrondi, bombé, pointillé, entouré d'une fine strie interrompue ou obsolète. Epistome impressionné, rétréci. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base et avancé angulairement au milieu, avec les angles bien marqués; à peine arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés, arrondis. Parapleures visibles. Écusson en petit triangle aigu. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; ponctuation forte, réticulée, occupant environ le tiers postérieur à la suture, mais remontant dans les premier et deuxième interstries; stries dorsales 1-4 fortes, crénelées, à peu près d'égale longueur, atteignant le tiers postérieur, quatrième recourbée en arc à la base vers l'écusson, mais n'atteignant pas la suturale, qui est raccourcie à la base; humérale sinueuse et oblique; subhumérale externe longue, disjointe; externe basale, courte, distincte; bord infléchi ponctué, bistrié, strie marginale externe longeant le bord apical et rejoignant la suturale. Propygidium court, transverse, arqué; pygidium semi-elliptique, convexe, incliné, couvert également de points très serrés. Prosternum pointillé, à peine concave dans la longueur, dilaté aux deux bouts, presque droit à la base; stries fortes, rapprochées au milieu, rejoignant la strie extérieure, écartées légèrement et remontantes, se réunissant en devant en formant un coude de chaque côté. Jambes brunes; antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de 8 dents obtuses; postérieures de deux rangs d'épines.

Californie.

Cette espèce que le docteur J.-L. Le Conte m'a donnée comme étant son *S. sejunctus*, a-t-elle été décrite par ce savant entomologiste? Je ne la retrouve dans aucun de ses mémoires. Elle me paraît du reste très voisine du *S. Oregonensis*, et pourrait bien n'en être pas distincte.

11 (37 *a*) SAPRINUS NIGER. Pl. XI, fig. 11.

Ovalis, crassus, convexiusculus, niger nitidus: fronte ruguloso-punctata, stria antice interrupta; pronoto lateribus rugoso-punctato-impressis, stria marginali integra; elytris postice parce punctulatis; marginis inflexi 2 striis, externa cum suturali antice abbreviata secus apicem continuata; striis dorsalibus tenuibus obliquis 1ª et 3ª ante, 2ª et 4ª versus medium abbreviatis, 4ª versus scutellum arcuata, 1° intervallo strigoso et 3° æqualibus, 2° latiori; humerali obliqua, subhumerali externa basali, interna disjuncta, brevibus; pygidio convexo punctatissimo; prosterno subplano, striis validis, antice junctis; mesosterno sinuato punctato, marginato; tibiis brunneis, anticis 6-dentatis. — Long. 10 mill., larg. 6 mill.

Saprinus niger Mots. in Mosc. Bull., 1849, III, 95, 1.

Ovale, épais, assez convexe, noir luisant, lisse. Antennes brunes. Tête très densément et rugueusement ponctuée, plane, arrondie; strie complète par derrière, prolongée sur les bords de l'épistome qui est un peu concave, non réunie distinctement entre lui et le front. Labre court, échancré mandibules fortes, recourbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement sinué de chaque côté et avancé anguleusement sur l'écusson, avec une bordure de points; oblique sur les côtés, avec une assez large bande enfoncée de points serrés et rugueux, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis peu saillants; strie marginale entière. Ecusson petit, triangulaire. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes sur leur moitié postérieure de petits points espacés superficiels; bord infléchi ponctué et impressionné, avec deux stries entières; stries fines, suturale n'atteignant pas la base, allant rejoindre la marginale externe le long du bord apical; première dorsale forte, raccourcie avant le milieu ainsi que la troisième, deuxième et quatrième plus longues, quatrième recourbée en arc à la base vers l'écusson; premier interstrie obliquement déchiré par des strigosités irrégulières, plus étroit que le deuxième; humérale fine, oblique, décomposée, subhumérale interne disjointe, courte; externe forte, placée à la base. Propygidium transverse, court; pygidium semi-ovalaire, assez long, bombé; l'un et l'autre obliques, couverts de points serrés et assez gros. Prosternum pres-

que plan, arrondi à la base, et dilaté entre les hanches, un peu rétréci insensiblement en devant, où il s'arrondit; stries marginales dans le même plan, réunies et formant le cercle. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière, couvert de points assez gros. Jambes brunes; antérieures médiocrement élargies, munies en dehors de 6 grosses dentelures.

Géorgie; Sibérie.

Je dois à M. V. de Motschulsky un type de cette espèce. Elle ressemble tellement au *S. Gangeticus*, qu'elle me paraît devoir s'y rapporter; seulement elle est beaucoup plus élargie et ses stries prosternales sont un peu plus divergentes en devant.

12 (37 *b*) Saprinus suturalis. Pl. xi, fig. 12.

Oblongus, nitidus, pedibus et clava brunneis; fronte dense rugosula, stria tenui antice interrupta; pronoto undique limbo punctato, lateribus depressis rugosis, stria integra; elytris striis abbreviatis suturali antice, dorsalibus 1-2 *in medio,* 3-4 *ante, hac versus scutellum arcuata, subhumerali externa distincta, interna disjuncta, postice parce punctulatis; pygidio dense æqualiter punctato; prosterno striis parallelis approximatis; mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis sat valide* 6-*dentatis.* — Long. 6 1/2 mill., larg. 4 mill.

Oblong, ovale, peu bombé, noir luisant tirant un peu sur le brun. Front arrondi, convexe, finement et rugueusement ponctué, entouré d'une strie fine, interrompue seulement par devant et se prolongeant sur l'épistome. Antennes brunes à massue roussâtre. Pronotum court, bisinué à la base, sinueusement oblique sur les côtés, rétrécie en devant avec une large échancrure pour la tête et les angles étroits sub-arrondis; strie marginale fine entière; ponctuation à peine visible sur le disque, plus forte dans son pourtour, grosse, serrée et rugueuse latéralement avec une impression derrière les yeux. Écusson très petit. Élytres de la largeur du pronotum en devant, un peu saillantes à l'épaule, rétrécies postérieurement, coupées droit au bout avec les angles arrondis; très finement ponctuées sur leur moitié postérieure, avec de fines strigosités sur le premier interstrie; stries bien marquées, peu distinctement ponctuées; suturale n'atteignant pas tout à fait la base, dorsales raccourcies, 1-2 vers le milieu, 3-4 un peu avant, cette dernière recourbée en arc vers l'écusson à la base; humérale oblique, irrégulière; subhumérale externe courte, distincte, interne disjointe. Pygidium bombé, long, couvert d'une ponctuation forte, également espacée, serrée. Prosternum étroit un peu plus large à la base, presque plan; stries presque parallèles, droites, sans écartement en devant; mésos-

ternum rebordé avec des points fins et peu serrés. Pattes d'un brun rougeâtre; jambes antérieures armées de 6 dents assez fortes; postérieures garnies de deux rangs d'épines assez espacées.

Géorgie.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *S. Gangeticus*, pour la couleur, la taille, la forme, la ponctuation, les dents des jambes; cependant elle est un peu plus étroite et plus petite; sa ponctuation est encore plus fine et plus serrée; elle n'en diffère nettement que par ses stries prosternales parallèles en devant, tandis qu'elles s'écartent en arc dans ce dernier. Je n'ai vu que la ♀ qui me vient de M. V. de Motschulsky.

13 (38 *a*) SAPRINUS DELTA. Pl. XI, fig. 13.

Oblongus, parum convexus, rufo-piceus, subnitidus, supra undique dense punctatus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte tranversa, haud a clypeo multo angustiore distincta, stria semi-circulari tenui interrupta; pronoto stria marginali integra; elytris versus apicem impressis, striis dorsalibus 1-4 *ultra medium abbreviatis,* 4ª *cum suturali arcuatim connexa, humerali subhumeralique interna haud disjunctis, externa nulla; pygidio convexo; mesosterno emarginato, stria lata interrupta; prosterno angusto, striis antice approximatis paralletis; tibiis anticis rotundo-dilatatis, extus* 6-*denticulatis, posticis biseriatim spinosis.* — Long. 4 mill., larg 2 mill.

Allongé, légèrement convexe, brun rouge, faiblement luisant, couvert sur tout le dessus d'une ponctuation serrée, rugueuse sur le front et sur les côtés du pronotum, aciculée sur les élytres, dense et fine sur le pygidium et le propygidium. Antennes rousses. Front transverse, beaucoup plus large que l'épistome, dont il n'est pas séparé par une arête, entouré d'une strie fine interrompue en devant. Pronotum beaucoup plus large que long, subbisinué à la base avec les angles presque droits, faiblement arqué sur les côtés, un peu retréci et largement échancré en devant avec les angles abaissés et obtus; strie marginale fine, entière. Écusson ponctiforme. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement avec une impression subapicale, stries bien marquées, dorsales raccourcies au delà du milieu; 1re la plus courte, 2-4 diminuant progressivement de longueur, quatrième réunie par un arc basal à la saturale qui est fine et s'évanouit presque vers le milieu; subhumérale interne faisant suite à l'humérale sans coude et descendant plus loin que les dorsales, externe nulle. Pygidium bombé en ogive allongée. Prosternum étroit, un peu élargi à la base, stries parallèles et assez rapprochées dans les trois quarts de leur parcours. Mésos-

ternum échancré en devant pour recevoir la base du prosternum, bordé d'une strie largement interrompue. Pattes rousses. Jambes antérieures dilatées et arrondies en devant, garnies de 7-8 denticules; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Cette espèce, venant d'Égypte, est très distincte de toutes celles du genre par sa forme déprimée, et par toute sa surface couverte d'une ponctuation peu serrée et ruguleuse par-ci par-là. Je la rapproche du *S. Pharao*, quoiqu'elle n'ait pas le même faciès.

14 (39) Saprinus concinnus. Pl. xi, fig. 14.

Ovalis, convexiusculus, nigro-cyaneus, nitidus, fronte punctulata, stria interrupta; pronoto lateribus impressis rugoso-punctatis, stria marginali integra; elytris postice punctatis, extus et 1^a^ intervallo strigosis; stria subhumerali interna disjuncta, externa basali; dorsalibus 1-2 et 4 in medio abbreviatis, hac versus scutellum arcuata, 3^a^ brevissima; suturali antice abbreviata, secus apicem cum marginali continuata; pygidio æqualiter dense punctato; prosterno striis antice arcuatim divergentibus; mesosterno marginato, punctis sparsis; tibiis anticis rotundato-dilatatis multidenticulatis, posticis biseriatim spinosulis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Saprinus concinnus Mots., Bull. Mosc., 1849, III, 96, 5.

Ovale, assez convexe, noir bleuâtre, luisant. Antennes brunes. Front presque plan, densément pointillé, entouré d'une strie obsolète, interrompue en devant; épistome déprimé, rétréci, pointillé. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, et avancé angulairement au milieu, avec les angles assez marqués; courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; très finement pointillé sur le milieu, bordé d'une ponctuation forte à la base, impressionné et rugueusement ponctué le long des côtés; strie marginale entière. Parapleures visibles; écusson en petit triangle allongé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes de points assez serrés sur leur tiers postérieur et le long du bord externe, la ponctuation devient rugueuse en dehors et remonte sur le premier interstrie qui est parsemé de fines strigosités; strie humérale oblique, confuse; subhumérale interne disjointe, assez longue; externe courte, basale, distincte; 1-2 dorsales crénelées raccourcies vers le milieu, troisième très courte, quatrième de la longueur des deux premières, cour-

bée en arc vers l'écusson; suturale n'atteignant pas la base, se continuant le long du bord apical avec la marginale externe. Propygidium court, arqué, convexe; pygidium en triangle sphérique à angles arrondis, abaissé; couverts l'un et l'autre d'une ponctuation serrée et égale. Prosternum parsemé de petits points, presque plan, sub-parallèle, un peu dilaté aux deux bouts; stries fortes, écartées en devant et se rejoignant circulairement, peu ascendantes. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière, avec quelques points très épars. Jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies en dehors de 10 denticules environ, postérieures de deux rangs d'épines peu serrées.

Russie méridionale, Caucase, Grèce.

J'ai cru devoir donner une nouvelle figure et une nouvelle description de cette espèce, sur un type qui me vient de M. de Motschulsky. L'individu que j'avais sous les yeux lorsque j'ai donné la première description (Mon. Hist. Soc. Ent. 1855, p. 400, 39, pl. 16, fig. 39) fait partie de la collection Dejean et n'est plus à ma disposition. Je n'oserais assurer que ce soient deux espèces absolument identiques.

15 (39 *a*). SAPRINUS BILATERALIS. Pl. XI, fig. 15.

Ovalis, latus, niger, nitidus; antennis pedibusque brunneis; fronte punctulata stria integra; pronoto basi anguste, lateribus impressis late fortiter et dense punctato; elytris posterius non tam dense et valide punctatis, stria suturali inæquali, antice, dorsalibus 1-2 *et* 4 *pone medium abbreviatis,* 3ª *brevissima,* 4ª *versus scutellum arcuata; subhumerali utraque distinctis, interna subjuncta, pygidio dense punctato; prosterno lato, striis antice ascendentibus; tibiis anticis* 8-*dentatis.* — Long. 7 mill. larg. 5 mill.

Saprinus lateralis Mots., Mosc. Bullet. 1849, III, 95, 4.

Élargi, ovale, assez convexe, d'un noir luisant, tirant sur le brun dans le pourtour des élytres. Front couvert de points assez serrés et fins, entouré d'une strie complète. Antennes ferrugineuses, scape brun. Pronotum largement bisinué à la base avec une étroite bordure de points serrés; sinueusement oblique sur les côtés avec une large bande enfoncée grossièrement et rugueusement ponctuée; très rétréci en devant avec une assez profonde échancrure et les angles étroits, assez prononcés; strie marginale entière. Élytres larges, bombées, saillantes à l'épaule, peu rétrécies postérieurement, coupées droit au bout; couvertes, sur leur tiers postérieur en dedans de la première dorsale, de points médiocres et faiblement serrés; stries dorsales bien marquées, fortement ponctuées, 1-2 et 4 raccourcies au delà du milieu, à peu près de même longueur; celle-ci

arquée vers l'écusson ; deuxième représentée par un court vestige; suturale irrégulière, formée de points, raccourcie vers la base ; humérale rapprochée de la première dorsale, bien accusée, presque droite, subhumérale interne presque jointe; externe distincte; premier interstrie marqué de 3 à 4 traits obliques. Pygidium en triangle, peu convexe, bordé sur les côtés, couvert de points serrés, également espacés. Prosternum large, pointillé, limité par deux stries s'écartant en devant et remontant sur les côtés, réunies cependant par un tout petit canal; mésosternum sinueux, rebordé, couvert de points plus forts en devant. Pattes brunes; jambes antérieures élargies, fortement armées de huit dents obtuses assez fortes et écartées vers le bout.

Géorgie.

Cette espèce, beaucoup plus trapue que celles qui l'avoisinent, se rapproche du *S. concinnus* par son prosternum et les stries des élytres; elle s'en distingue par la ponctuation des élytres, beaucoup moins forte et moins serrée, et par les dentelures des jambes antérieures. Elle ne peut être confondue avec le *S. Gangeticus*, à cause des stries de son prosternum ascendantes, la ponctuation de ses élytres moins fine, l'extrême raccourcissement de la troisième dorsale et la strie frontale entière.

16 (40 *a*). Saprinus planiusculus. Pl. xi, fig. 16.

Ovalis, latus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte punctulata stria interrupta; pronoto utrinque impresso late punctato; elytris posterius æqualiter, parum dense punctatis; striis punctatis, dorsalibus 1-2 *et* 4 *versus medium abbreviatis,* 3ᵉ *brevissima,* 4ᵉ *versus scutellum arcuata, suturali vix ulla, subhumerali externa distincta, interna humerali connexa; pygidio convexo dense punctato; prosterno striis antice ascendenti-divaricatis; mesosterno marginato, vix punctato; tibiis anticis* 9-10 *denticulatis.* — Long. 5 mill. Larg. 4 mill.

Saprinus planiusculus Mots., Bull. Mosc. (1849), III, 97, 5.

Ovale court, légèrement convexe, noir luisant. Antennes et pattes brunes. Front large, assez convexe, densément pointillé avec un gros point isolé au milieu du vertex; strie interrompue en devant. Pronotum court, largement bisinué à la base, avec une étroite bordure de points; sinueusement oblique sur les côtés, avec une impression longeant le bord, plus marquée en devant, criblée de points serrés et forts; strie marginale entière. Elytres de la largeur du pronotum à la base, dilatées à l'épaule, un peu rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; ponctuation médiocre, assez peu serrée, égale, couvrant le tiers postérieur et

s'avançant plus en devant à la suture et à la première dorsale ; bord infléchi également ponctué des deux côtés de la submarginale externe ; stries bien marquées, ponctuées, première dorsale raccourcie au milieu, un peu plus courte que la deuxième et la quatrième qui se recourbe vers l'écusson ; troisième courte basale ; suturale réduite à un très petit rudiment au milieu ; humérale parallèle à la première dorsale, continuée par la subhumérale interne ; externe distincte. Pygidium en triangle transverse, sphérique, couvert de points également espacés, assez forts. Prosternum élargi en devant avec ses deux stries remontant un peu et s'écartant beaucoup. Mésosternum sinué et rebordé, à peine marqué de quelques points de chaque côté. Jambes antérieures dilatées, garnies de neuf à dix petits denticules.

Steppes des Kirguises ; rives du fleuve Amur.

Ressemble tellement à l'une des variétés du *S. nitidulus* que je ne la crois pas distincte ; elle est un peu plus grande ; sa strie humérale se joint à la subhumérale et marche parallèle à la première dorsale ; la strie frontale est interrompue, et le nombre et la forme des denticules des jambes antérieures sont un peu différents.

17 (*40 b*). SAPRINUS SUBATTENUATUS. Pl. XI, fig. 17.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte punctata, stria semi-circulari integra ; pronoto circum punctato, lateribus rugosis, stria marginali haud interrupta ; elytris dimidio postico lateribusque punctatis, striis dorsalibus 1ª *circiter,* 2ª *ultra,* 4ª *versus scutellum arcuata ante medium abbreviatis,* 3ª *brevi basali, suturali brevi obsoleta media, subhumerali interna longa, cum humerali pene juncta, externa basali, margine inflexo bistriato ; propygidio æqualiter punctato ; prosterno striis ascendentibus coëuntibusque ; mesosterno parce punctato marginatoque ; tibiis anticis* 5-*denticulatis.* — Long. 6 1/2 mill., larg. 5 mill.

Saprinus subattenuatus Mots., in Bull. Mosc. (1849), III, 95, 3.

Ovale, assez convexe, noir luisant, avec une transparence brune sur les élytres. Antennes roux-brun. Front arrondi, légèrement convexe, couvert de points, avec un point plus gros sur le vertex, entouré d'une strie bien marquée, entière, qui le sépare de l'épistome. Labre court échancré. Mandibules fortes, courbées en pointe aiguë. Pronotum court, beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, avancé un peu sur l'écusson, oblique sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis ; couvert de points dans son pourtour avec une traînée

de plus gros points rugueux le long des côtés; strie marginale entière, non interrompue en devant. Parapleures visibles. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; ponctuation forte et assez serrée, occupant toute la moitié postérieure, le commencement du premier interstrie et le bord infléchi qui est parcouru par deux stries dont l'externe suit le bord apical jusqu'à la suture seulement; stries fortes crénelées, subhumérale externe courte, basale; interne assez longue, joignant presque l'humérale qui est oblique; première dorsale décomposée, raccourcie au milieu; deuxième un peu plus longue, avec le premier interstrie rayé de gerçures obliques; troisième très courte; quatrième très oblique, n'atteignant pas le milieu et s'arrêtant à la ponctuation, arquée vers l'écusson; suturale très courte, obsolète, placée au milieu. Pygidium incliné, en triangle allongé, à sommet arrondi et bombé, couvert d'une ponctuation égale et assez forte. Prosternum presque plan, avec des points épars, élargi et tronqué à la base, rétréci au milieu; les stries, d'abord rapprochées, remontent en s'écartant, puis se prolongent parallèlement jusqu'au bout, enfin se réunissent. Mésosternum sinué en devant et rebordé d'une strie entière, couvert de gros points espacés. Pattes brun-roux; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de cinq dentelures.

Russie.

Cette description est faite sur un exemplaire type envoyé par M. de Motschulsky.

Ressemble tellement à certaines formes du *S. nitidulus* que je ne le donne qu'avec doute.

Nota. — M. de Motschulsky, dans son travail publiée dans le Bulletin de Moscou (1859), p. 95 et suiv., disant positivement qu'il sépare du *S. nitidulus* certains *Saprinus* confondus avec lui par les entomologistes, et les descriptions si vagues qu'il donne de ses nouvelles espèces, s'adaptant parfaitement à certaines variétés du *S. nitidulus,* j'étais loin de soupçonner des espèces comme plusieurs de celles qu'il m'a communiquées, et je ne pouvais faire autrement que de les réunir.

18 (40 *c*). Saprinus sparsipunctatus. Pl. xi, fig. 18.

Ovalis, convexiusculus, nigro-æneus, nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte punctulata stria integra; pronoto utrinque impresso, lateribus subrugosis et basi punctato; stria marginali integra; elytris dimidio postico punctatis, striis dorsalibus crenatis, 1ª *et* 3ª *versus medium,* 2ª *et* 4ª

ultra abbreviatis; suturali a medio per apicem cum marginali externa continuata; subhumerali externa basali, humerali cum interna conjuncta; pygidio dense punctato; prosterno plano subparallelo, striis divaricatis et antice coëuntibus; mesosterno marginato punctis sparsis; tibiis anticis 8-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 7 mill., larg. 4 mill.

Saprinus sparsipunctatus Mots., in Mosc. Bull. 1849, III, 97, 6.

Ovale, assez convexe, noir bronzé luisant. Antennes brunes. Front convexe, pointillé, entouré d'une strie fine, entière. Epistome rétréci, pointillé de même. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, recourbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, avec une avance sur l'écusson et une bordure assez étroite de points; arqué sur les côtés avec une fovéole derrière les yeux, et une bande de gros points réunis quelquefois rugueusement; rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis; strie marginale forte, entière. Écusson en triangle très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; ponctuation égale, assez forte, couvrant la moitié postérieure des élytres de la deuxième dorsale à la suture, un peu plus étendue en dedans et en dehors, mais remontant à peine dans les interstries; bord infléchi ponctué avec deux stries, l'externe suivant le bord apical et rejoignant la suturale qui n'atteint pas la base; subhumérale externe distincte, courte, basale; humérale jointe à l'interne et formant un coude; dorsales crénelées, première et troisième raccourcies au milieu, deuxième et quatrième plus longues, quatrième courbée en arc vers l'écusson. Propygidium court, transverse; pygidium semi-elliptique, bombé; l'un et l'autre inclinés, couverts d'une ponctuation égale et très serrée. Prosternum assez large, à peu près plan, dilaté et subsinué à la base, un peu rétréci au milieu, pointillé; stries fortes, s'écartant et remontant insensiblement au-devant des hanches, rejoignant bientôt les stries externes et se réunissant en devant par un sillon profond, en formant un coude. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière, parsemé de points faibles et épars. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de huit dentelures; postérieures, d'épines espacées, sur deux rangées.

Caucase.

Impossible de distinguer du *S. nitidulus* l'exemplaire sur lequel a été faite cette description, et que M. de Motschulsky m'a donné comme le type de son *Saprinus sparsipunctatus*.

19 (40 *d*). SAPRINUS PUNCTATOSTRIATUS. Pl. XI, fig. 19.

Ovalis, convexus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte punctata, stria interrupta; pronoto circum punctato, lateribus subrugosis impressis, stria marginali integra; elytris lateribus et dimidio postico parce punctatis; striis crenatis dorsalibus, 1ª versus medium, 2-4 ultra abbreviatis, subhumerali externa basali, interna nulla, humerali obliqua, suturali brevi obsoleta; margine inflexo bistriato; pygidio declivi trigono convexo; prosterno antice latiore, striis divaricatis; mesosterno marginato, parce punctato; tibiis anticis rotundato-dilatatis crenulatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front convexe, transverse, ponctué, entouré d'une strie interrompue en devant; épistome rétréci, ponctué de même, sans séparation bien marquée. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, ponctuées, courbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement sinueux de chaque côté et avancé en pointe sur l'écusson à la base, avec les angles aigus, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis, couvert dans son pourtour d'une ponctuation très forte et étendue sur les côtés, plus fine en devant et à la base, et marqué derrière les yeux d'une fovéole assez profonde; strie marginale fine, entière, non interrompue. Parapleures visibles. Écusson en triangle, très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées et saillantes à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout, avec les angles arrondis; couvertes sur les côtés et sur leur moitié postérieure de points assez forts, également espacés; bord infléchi avec deux stries, dont l'externe se continue au bout jusqu'à la suture; subhumérale externe distincte, courte, basale; interne nulle ou obsolète; humérale oblique; dorsales composées de gros points serrés, raccourcies, première vers le milieu, 2-4 un peu au delà et d'égale longueur; quatrième recourbée en arc à la base vers l'écusson; suturale courte placée au milieu, formée de points. Propygidium court transverse, un peu convexe, densément ponctué. Pygidium en triangle, à sommet arrondi, bombé, couvert d'une ponctuation serrée assez forte. Prosternum large, beaucoup plus étroit à la base, à peine concave longitudinalement; stries s'élevant un peu et divergeant progressivement, puis se rejoignant en devant en formant un coude. Mésosternum sinué, bordé d'une strie fine entière, couvert de gros points espacés. Pattes brunes; jambes antérieures fortement élargies et arrondies

au bout, garnies de dentelures serrées; postérieures munies d'épines espacées, disposées sur deux rangs.

Livonie.

20 (40 *c*). SAPRINUS STEPPENSIS. Pl. XI, fig. 20.

Ovalis, niger metallicus, nitidus, pedibus brunneis; fronte dense punctulata, stria integra; pronoto lateribus impresso, valide, basi anguste punctato; elytris postice mediocribus, sat parcis punctis, striis inæqualibus, suturali brevi media, 4ª dorsali antice arcuata pone medium ut 1ª et 2ª abbreviata; 3ª brevissima; subhumerali interna disjuncta, externa distincta; pygidio convexo sat valide æqualiter punctato; prosterno plano, in medio angustiori striis ascendentibus divaricatis; mesosterno parce punctato, marginato; tibiis anticis 8-denticulatis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, court, peu couvexe, d'un noir métallique luisant, avec une transparence brunâtre sur les élytres. Front transverse, un peu convexe, densément pointillé, avec une strie fine, mais complète. Antennes brunes. Pronotum court, bisinué à la base, avec une étroite bordure d'assez gros points, légèrement arqué sur les côtés, avec un large espace impressionné de gros points serrés, presque confus derrière les yeux; rétréci et échancré en devant avec les angles obtus assez étroits; strie marginale entière. Élytres courtes, de la largeur du pronotum à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; couvertes, dans leur tiers postérieur, de points inégalement espacés et médiocres entre la première dorsale et la suture; stries inégales composées de points, suturale réduite à un court rudiment médian, quatrième dorsale recourbée en arc vers l'écusson, raccourcie comme 1-2 un peu au delà du milieu au niveau de la ponctuation; troisième très courte; humérale fine, décomposée, ne se joignant pas à la subhumérale interne; externe distincte; intervalle des stries externes coupé de strigosités obliques; bords de la marginale externe ponctués. Pygidium court bombé, couvert d'une ponctuation égale, forte, avec de très petits points dans les espaces. Prosternum plan, bordé de stries, qui s'écartent l'une de l'autre et remontent tant soit peu en devant. Mésosternum sinué, rebordé, avec des points espacés. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées, garnies de huit denticules.

♀. Désert des Kirguises,

Cette espèce reproduit exactement la forme du *S. nitidulus*, que nous

retrouvons fréquemment dans nos pays du nord de la France, avec la ponctuation moins serrée sur les élytres, les stries plus irrégulières, l'humérale disjointe de la subhumérale, la troisième dorsale et la suturale rudimentaires.

L'un des deux individus, celui que j'ai figuré, envoyés par M. de Motschulsky, a la strie suturale entièrement liée à la quatrième dorsale.

21 (40 *f*). Saprinus inausus. Pl. xii, fig. 21.

Ovalis, convexus, niger, nitidus, fronte punctulata stria integra; pronoto lateribus impressis, rugoso-punctatis, stria integra; elytris postice punctatis, striis crenatis, dorsalibus 2ª et 4ª arcuata basi in medio abbreviatis, 1ª breviori, 3ª brevissima, suturali brevi obsoleta media; humerali obliqua, subhumerali interna disjuncta, externa basali; margine inflexo 2 striis, externa per apicem ad suturam producta; pygidio æqualiter punctato; prosterno striis ascendentibus divaricatis, mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis 6-dentatis; posticis biseriatim spinosis. — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Antennes brun foncé. Front transverse, à peine convexe, finement ponctué, entouré d'une strie entière. Épistome rétréci, pointillé, impressionné. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe. Pronotum court, beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé au-devant de l'écusson à la base, avec les angles marqués; courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; impressionné et rugueusement ponctué le long des côtés, avec une bordure de points étroite; strie marginale entière. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; ponctuation assez forte, peu serrée, inégale, s'étendant de la suture à la deuxième dorsale, sur le tiers postérieur, et un peu plus haut contre la suture, et sur les deuxième et troisième interstries; bord infléchi avec des points espacés et deux stries dont l'externe se prolonge le long du bord apical jusqu'à la suture; subhumérale externe courte, basale, distincte; interne courte, disjointe; humérale oblique; dorsales formées pour ainsi dire de gros points pressés en ligne; première forte, n'atteignant pas le milieu, deuxième plus longue, troisième très courte, quatrième de la longueur de la deuxième, courbée en arc vers l'écusson; suturale réduite à quelques points placés au milieu. Propygidium court, arqué, densément ponctué. Pygidium en triangle incliné, à angles obtus, bombé au sommet, couvert de points assez forts,

serrés et également espacés. Prosternum assez large, avec quelques points, presque droit à la base, dilaté aux deux bouts; stries fortes, écartées et remontant en devant où elles se rejoignent en formant un coude. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière, limité par une strie déchiquetée parsemée de quelques points. Jambes brunes : antérieures dilatées et arrondies, munies de six dents; postérieures garnies de deux rangs d'épines.

Mexique.

22 (44 *a*). SAPRINUS SPERNAX. Pl. XII, fig. 22.

Ovalis, convexiusculus, nigro-cyaneus; antennis pedibusque brunneis; fronte dense punctulata, stria interrupta; pronoto lateribus rugoso, basi valide punctato, antice impresso, stria marginali integra; elytris strigoso-punctatis, humero plagaque magna scutellari didyma politis; pygidio densissime punctato; prosterno recurvo, striis parallelis; mesosterno marginato, punctis magnis et tenuibus intermixtis; tibiis anticis 5-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 3 mill.

Ovale, assez convexe, d'un noir bleu foncé. Antennes brunes. Front arrondi assez convexe, densément ponctué, entouré d'une strie fine, interrompue en devant. Épistome ponctué de même, faiblement impressionné. Labre court échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base et un peu avancé sur l'écusson, avec les angles obtus; arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles arrondis; étroitement ponctué à la base, largement rugueux sur les côtés avec une impression arrondie derrière les yeux; strie marginale fine, entière. Écusson en triangle, très petit. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, et de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; couvertes d'une ponctuation fine serrée, strigueuse; marge apicale et épaules lisses; une large plaque ovalaire, polie et luisante, occupe tout le quatrième interstrie jusqu'au delà du milieu; elle est accostée au tiers antérieur d'un petit espace court, mal limité entre la deuxième et la quatrième strie; bord infléchi avec deux stries, dont l'externe longe le bord apical et continue la strie suturale un peu au delà de la ponctuation, qui répond au milieu de la longueur; subhumérale externe courte basale, interne forte presque entière et unie pour ainsi dire à l'humérale; première dorsale raccourcie vers le milieu et se perdant dans la strigosité; deuxième plus longue et plus distincte; troisième courte, à peine sensible; quatrième s'arrêtant à la portion ponctuée, arquée vers l'écusson. Propygidium court transverse; pygidium infléchi en triangle

allongé, à sommet arrondi, peu convexe ; tous les deux finement et densément ponctués. Prosternum pointillé, dilaté et coupé droit à la base, un peu concave longitudinalement ; stries parallèles quoique un peu plus espacées aux deux bouts et dans le plan du prosternum, réunies en devant. Mésosternum sinué et entièrement rebordé, couvert de gros points espacés entremêlés de points fins. Pattes brunes ; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de cinq dents aiguës assez fortes, avec un ou deux denticules fins devant et derrière ; postérieures garnies d'épines peu serrées sur deux rangées.

Sibérie orientale ; Daurie.

Sa taille un peu plus grande, sa forme plus bombée et plus ovalaire, sa couleur plus bleue, le miroir des élytres plus court, les dents des jambes antérieures moins nombreuses et les stries prosternales plus parallèles en devant, distinguent bien cette espèce de sa voisine *S. immundus*. Elle m'a été envoyée, par M. de Motschulsky, sous le nom inédit de *S. Sedakovii* Mannerh., nom d'ailleurs déjà employé.

IIIe Groupe.

23 (45 *a*). Saprinus cæsopygus. Pl. xii, fig. 23.

Ovalis, subconvexus, nigro-metallicus, clava tarsisque brunneis ; fronte rugosa, stria tenui interrupta a clypeo haud distincta; pronoto polito, lateribus late, basi angustissime dense rugoso-punctato; elytris dense aciculatis, spatio lævi polito juxta-scutellari versus medium desinente, striis dorsalibus 2-4 distinctis, dimidiatis, 3a multo breviori, 4a cum suturali arcuatim juncta, subhumerali externa distincta, interna humerali juncta ; pygidio dense rugoso, sulco marginali, angulato retrorsum, in medio tuberculum includente ; prosterno parallelo, striis ascendentibus mesosternoque punctulatis ; tibiis anticis dilatatis, 8-denticulatis. — Long. 4 mill., larg. 3 mill.

Ovale, assez court, peu convexe, épais, d'un noir métallique luisant sur les espaces lisses. Antennes brunes, massue un peu ferrugineuse. Front large, presque plan, sans carène ou autre ligne de démarcation qui le sépare de l'épistome, couvert d'une ponctuation serrée, rugueuse ; strie fine, interrompue. Pronotum fortement transverse, largement bisinué à la base avec les angles obtus, oblique et à peine arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis et abaissés ; bordé d'une ponctuation très serrée, rugueuse, étroitement à la base et largement sur les côtés, avec un grand espace poli luisant parfaitement limité au milieu ;

strie marginale fine entière. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, puis rétrécies peu à peu jusqu'au bout où elles sont tronquées droit avec les angles arrondis ; couvertes d'une ponctuation aciculée fine et très serrée, laissant à nu l'épaule et surtout un espace ovalaire à la base du quatrième interstrie jusqu'au milieu, parfaitement limité en devant par la quatrième dorsale et la suturale réunies par un arc basal, et postérieurement par la ponctuation ; stries distinctes, première dorsale nulle, deuxième et quatrième d'égale longueur entre elles et dépassant le milieu, troisième très courte, subhumérale interne réunie à l'humérale, externe séparée ; entre la suture et la suturale, qui se continue le long du bord apical, se retrouve une petite strie intermédiaire le long du bord sutural. Propygidium court transverse, densément ponctué et rugueux, comme le pygidium, qui est entouré d'un fort sillon, formant à l'extrémité un angle rentrant, enclosant un petit tubercule oblong. Mésosternun finement ponctué et entièrement rebordé ; prosternum pointillé, assez large, à stries fines, remontant sur ses côtés en divergeant. Pattes d'un noir brun, tarses ferrugineux ; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies en dehors de huit denticules ; postérieures presque linéaires avec des cils peu nombreux.

Cette espèce, provenant de Cordova, est très voisine du *S. figuratus*, auprès duquel elle vient se placer ; mais elle s'en distingue par une particularité remarquable, la disposition de son pygidium, singulière et unique dans tout le genre.

24 (46 *a*). SAPRINUS ROTUNDIFRONS. Pl. XII, fig. 24.

Orbicularis, convexus, æneus, antennis pedibusque brunneis ; fronte convexa strigosa, stria lateribus tenui obsoleta ; pronoto circum punctato, lateribus rugoso, dorso nitido, stria interrupta ; elytris dense reticulato-punctatis, humeris, margine apicali spatioque scutellari politis nitidis ; striis dorsalibus 1-4 ante medium abbreviatis, 4ª arcu basali cum suturali juncta, per apicem marginali continuata ; subhumerali externa nulla, interna cum humerali coëunte ; pygidio aciculato-punctato ; prosterno lato striis ascendentibus divaricatis ; mesosterno marginato parce punctato ; tibiis anticis crenatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Suborbiculaire, convexe, bronzé obscur. Antennes brunes. Tête couverte d'une strigosité serrée ; front large, assez bombé, avec une fine strie, visible seulement sur les côtés ; épistome court, sans ligne de séparation.

Labre court échancré. Mandibules recourbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, dilaté anguleusement au milieu de la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus; couvert de points dans son pourtour, largement rugueux le long des côtés; strie marginale entière, interrompue en devant. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit postérieurement avec les angles externes arrondis; couvertes d'une ponctuation serrée réticulée, avec les épaules et le bord apical lisses; espace lisse et luisant auprès de l'écusson bien limité par le quatrième interstrie et postérieurement par une ligne oblique tirée de la quatrième dorsale au milieu à la suturale vers les deux tiers; stries dorsales bien marquées, 1-2 raccourcies au milieu, 3-4 un peu avant, quatrième réunie par un arc basal à la suturale, qui se continue le long du bord apical et rejoint la marginale. Entre la suture et la suturale, on remarque une fine ligne de points. Strie humérale oblique dissimulée par une impression strigueuse, jointe à la subhumérale interne; externe nulle ou indistincte. Propygidium court, arqué, densément pointillé. Pygidium déclive, en triangle à sommet obtus, bombé, couvert de points oblongs serrés. Prosternum plan, épais, élargi à la base, ponctué; stries remontant en divergeant, formant un profond sillon arqué, terminées à un enfoncement sans se rejoindre en devant. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière, parsemé de points profonds espacés. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de courtes épines serrées, dont les cinq dernières plus grosses; postérieures bisérialement épineuses.

Californie.

Cette espèce plus petite, plus arrondie que le *S. lubricus*, à la suite duquel elle vient se placer, s'en distingue en outre par la couleur plus bronzée de son miroir et par la ponctuation plus dense qui le circonscrit, et par la marge de la suture granulée.

25 (47 *a*). Saprinus aspernatus. Pl. xii, fig. 25.

Suborbicularis, convexiusculus, niger, nitidus; fronte plana densissime punctata, stria tenui antice obsoleta; pronoto stria marginali integra, lateribus et anterius late et rugose, basi breviter punctatus; elytris dense et rugose punctatis, spatio subscutellari magno et 2i intervalli mediocri lævibus; striis punctatis, subhumerali externa brevi, interna disjuncta, 1-4 dorsalibus versus medium abbreviatis, 4a cum suturali integra connexa; propygidio pygidioque dense punctulatis; prosterno striis subparallelis,

mesosterno parce punctato; tibiis anticis 5-6 *denticulatis, posticis parce spinosulis.* — Long. 2 3/4 mill., larg. 2 mill.

Suborbiculaire, médiocrement convexe, noir luisant, avec une légère teinte d'un bleu foncé. Antennes brunes. Front à peine bombé, densément pointillé, entouré d'une fine strie, obsolète au niveau de l'épistome. Pronotum assez court, beaucoup plus large que long, légèrement bisinué à la base, courbé sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant avec les angles obtus abaissés; couvert largement dans son pourtour d'une ponctuation serrée et rugueuse, surtout sur les côtés, étroitement à la base, lisse au milieu; strie marginale fine entière. Écusson triangulaire, très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout; couvertes d'un pointillé rugueux serré sur toute la surface, excepté le pourtour, le bord infléchi, un large espace subscutellaire tranché, s'étendant jusqu'au milieu, et une autre bande allongée à la base du deuxième interstrie, qui est plus large que le premier et le troisième; stries ponctuées, première et troisième dorsales raccourcies vers le milieu, deuxième et quatrième un peu au delà, celle-ci réunie par un arc basal à la suturale, qui est entière et se continue le long du bord apical; subhumérale interne assez courte, ne joignant pas l'humérale; externe également courte et bien distincte; marginale forte et bordée de points en dehors. Propygidium court, pygidium peu convexe, l'un et l'autre également et densément ponctués. Prosternum presque parallèle, élargi cependant à la base et un peu en devant, horizontal, pointillé; stries marginales subparallèles assez distantes. Mésosternum couvert de points espacés, bordé d'une fine strie entière. Pattes d'un noir brunâtre; jambes antérieures dilatées, arrondies en dehors, munies de 6-7 denticules; postérieures étroites, garnies de quelques rares épines.

Cette espèce, qui m'était inconnue, est représentée par un seul individu de Daurie, envoyé sous le nom, sans doute inédit, de *S. Sedakovii* à M. le Dr Aubé, par M. de Mannerheim. C'est sur cet exemplaire que je l'ai décrite et figurée. Elle ressemble beaucoup aux *S. speculifer* et *æneus;* sa couleur est à peu près celle du dernier; la plaque lisse interstriale est presque de la longueur de la subscutellaire, mais elle en est distante et ses stries sont toutes bien marquées. Elle fait le passage de l'un à l'autre.

26 (59 *a*). SAPRINUS BOHEMANNI. Pl. XII, fig. 26.

Oblongo-ovalis, convexus, niger nitidus; fronte excavata punctata, stria antice obsoleta, pronoto circum punctato, stria marginali integra; elytris

postice punctatis, sutura depressa, striis dorsalibus validis, 1-2 ultra, 3ª utrinque, 4ª ante medium abbreviatis, suturali cum 4ª coëunte nec apicem attingenti, subhumerali externa brevi distincta, interna obsoleta ; pygidio æqualiter punctato, arcu marginali sulcato ; prosterno recto, striis ascendentibus divaricatis ; tibiis anticis dilatatis, 5-dentatis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale allongé, très bombé, noir lisse et luisant. Antennes brunes. Tête allongée, creusée en losange, finement et assez densément ponctuée ; front entouré d'une strie postérieure qui s'arrête au niveau des yeux et ne le sépare pas de l'épistome ; un gros point sur le vertex. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé en pointe obtuse sur l'écusson, avec une impression médiane ; oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis ; couvert largement dans son pourtour latéral et antérieur de points peu serrés et assez forts, surtout sur les côtés, sans bordure basale ; strie marginale bien marquée, entière. Écusson très petit. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule ; curvilinéairement rétrécies vers le bout, coupées droit avec l'angle externe arrondi ; bombées fortement et déprimées le long de la suture ; couvertes de points médiocres et peu serrés sur leur tiers postérieur ; stries dorsales fortes, ponctuées, parallèles ; première descendant jusqu'aux trois quarts de la longueur ; deuxième un peu moins bas ; troisième courte, raccourcie de part et d'autre ; quatrième atteignant à peine le tiers, réunie par un arc basal à la suturale ; celle-ci n'atteint pas le bord apical qui est dépourvu de marginale ; humérale fine oblique ; subhumérale interne nulle ou représentée par quelques points ; externe courte, distincte ; marginale externe forte, entière, bordée de points. Propygidium court, transverse, incliné, densément ponctué. Pygidium allongé, rabattu, bombé, couvert de points égaux et assez serrés, bordé d'un fort sillon arqué qui ne remonte pas jusqu'à la base. Prosternum plan, parallèle, lisse; stries fortes, divergentes et remontant de bonne heure. Mésosternum rebordé, avec quelques points. Jambes brunes : antérieures dilatées et arrondies, garnies de cinq dents espacées et assez fortes ; postérieures bordées de quelques spinules.

Honduras (Col. Boheman).

Cette espèce est facile à reconnaître au milieu de ce groupe de *Saprinus* dont le pygidium est entouré postérieurement d'un profond sillon en arc de cercle. Elle est plus arrondie, plus bombée sur les élytres, avec la suture enfoncée. Sa place est naturellement à côté du *S. Bonariensis* qui seul est noir comme elle.

27 (65 *a*). SAPRINUS GABONENSIS. Pl. XII, fig. 27.

Suborbicularis, convexus, nitens, nigro-æneus, tibiis rufo-brunneis; fronte parce punctata, stria semi-circulari integra; pronoto æneo parce punctato, pone oculos foveolato, stria marginali integra; elytris violaceis strigosis circa scutellum lævibus, striis 1-4 dorsalibus æqualibus pone medium abbreviatis; 4ª cum suturali integra arcuatim juncta; subhumerali interna cum humerali juncta, externa vix a marginali distincta; pygidio convexo, æqualiter parce punctato; prosterno plano striis antice parallelis; mesosterno marginato punctato; tibiis anticis 6-denticulatis. — Long. 4 1/3 mill., larg. 3 mill.

Suborbiculaire, un peu plus long que large, convexe, luisant metallique bronzé noir, plus éclatant sur le pronotum, et violet sur les élytres. Antennes brun foncé. Tête également et peu densément ponctuée, convexe; front entouré d'une strie semi-circulaire entière, seule ligne de démarcation du côté de l'épistome. Pronotum court, largement bisinué à la base, avec le milieu et les angles assez saillants; à peine arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles arrondis; couvert sur toute sa surface de points écartés, un peu plus forts latéralement; creusé derrière les yeux de chaque côté d'une légère fovéole; strie marginale très rapprochée du bord, bien entière. Écusson en triangle très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à la base, rétrécies et presque droites au bout avec les angles externes arrondis; couvertes de fines strigosités serrées, qui remontent sur le bout des interstries et jusqu'à la base du premier, avec les côtés et le pourtour pointillé; bord infléchi bistrié; la strie marginale externe se continue par la strie apicale avec la suturale qui se reunit par un arc basal avec la quatrième dorsale; subhumérale externe courte basale, peu séparée de la marginale; humérale et interne réunies, parallèles à la première dorsale et de sa longueur; 1-4 à peu près égales dépassant le milieu. Pygidium en triangle à angles arrondis, abaissé, bombé, couvert de gros points également écartés. Prosternum plan, assez étroit, tronqué et un peu élargi à la base; stries presque parallèles et réunies en devant. Mésosternum sinué, rebordé d'une strie entière, avec des points espacés. Jambes brun-roux: antérieures garnies de quatre dents épineuses avec trois ou quatre plus petites; postérieures de deux rangs d'épines peu serrées.

Gabon (Coll. Mnizech.).

Voisine du *S. pseudobicolor*, après lequel elle vient se placer, cette espèce se distingue à sa couleur, à la strigosité de ses élytres et à son prosternum plan avec ses stries parallèles.

28 (65 *b*). SAPRINUS RHYTIPTERUS. Pl. XII, fig. 28.

Ovalis, convexiusculus, metallicus nitens, fronte punctulata stria integra; pronoto æneo circum punctato, pone oculos foveolato, stria haud interrupta basi sinuata subintegra; elytris cyaneis dorso strigosis, striis validis, 1-4 dorsalibus valde pone medium abbreviatis, 1ª longiore, suturali cum 4ª arcuatim conjuncta, postice per apicalem cum marginali interna continuata; subhumerali externa et media brevibus, interna cum humerali primæ dorsali parallela; pygidio dense punctato; prosterno angusto, striis abbreviatis, parallelis vix antice divergentibus; mesosterno parce punctato; tibiis brunneis, denticulatis.—Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Ovale, assez convexe, métallique luisant, noir, sauf le pronotum bronzé et les élytres vert-bleu. Antennes brunes. Front convexe en carré transverse, ponctué, entouré d'une strie entière. Epistome étroit non distinctement séparé du front. Pronotum très court, largement bisinué à la base avec le milieu et les angles saillants; oblique et sinué au milieu sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles arrondis; finement pointillé au milieu et fortement ponctué dans son pourtour, superficiellement creusé des yeux au milieu du bord latéral; strie marginale non interrompue, forte et assez distante du bord sur les côtés, sinuée et abaissée vers la base qu'elle n'atteint pas. Écusson en très petit triangle. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, très rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes sur le dos de strigosités serrées et fortes, laissant à nu le pourtour de l'écusson et le bord latéral, qui sont pointillés; stries dorsales fortes parallèles, dépassant les deux tiers, 2-4 égales, première un peu plus longue; humérale avec la subhumérale interne formant une strie parallèle à la première dorsale et de sa longueur; externe séparée courte, basale; intermédiaire basale, un peu plus longue que l'externe; bord infléchi bistrié; suturale entière réunie par un arc basal à la quatrième dorsale et allant rejoindre par une apicale la marginale interne. Pygidium en triangle oblong, déclive, bombé au sommet, couvert d'une ponctuation égale, assez serrée. Prosternum parallèle, étroit, dilaté et tronqué à la base, plan; stries n'atteignant pas la marge postérieure, rapprochées, dans le plan du prosternum, parallèles, réunies en devant en un petit anneau. Mésosternum sinué, rebordé d'une strie marginale entière, couvert de points écartés. Jambes brun-roux : antérieures larges, arrondies en dehors, garnies de 9-10 denticules; postérieures de deux rangées de spinules écartées.

Natal.

Très voisine du *S. optabilis*, auprès duquel elle se place; elle s'en distingue surtout par ses élytres fortement et densément strigueuses, par la forme de son prosternum dont les stries sont parallèles et réunies en devant.

29 (68 *a*). SAPRINUS INTRICATUS. Pl. XII, fig. 29.

Ovatus brevis, convexus, niger, subnitidus, clava rufa, pedibus brunneis; fronte dense punctata, stria interrupta; pronoto limbo omni punctato, lateribus fortius et rugose, ad angulum impresso, stria marginali haud interrupta, basin non attingente; elytris dense strigosis area scutellari lævi, striis 1-4 *dorsalibus in medio abbreviatis,* 4ª *arcuatim suturali juncta; subhumerali interna pone cum humerali connexa, externa brevi distincta; pygidio æqualiter dense punctato; prosterno concavo hinc inde dilatato, striis antice divaricatis sed coëuntibus; mesosterno punctato marginato; tibiis anticis* 9-10 *denticulatis, posticis spinosis.* — Long. 4 mill., larg. 3 mill.

Saprinus intricatus Er., Faun. Angol. (1843), 226, 44. — Mars., Hist., 1855, page 742, 3° 44'.

Ovale arrondi, convexe, noir, assez luisant dans les parties imponctuées de sa surface. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Densément ponctué sur toute sa surface, finement sur le front, rugueusement et fortement sur les côtés du pronotum, strigueusement sur les élytres, à l'exception d'un espace scutellaire imponctué, plus également et plus fortement sur le pygidium. Front convexe, entouré d'une strie fine qui est interrompue à l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, presque droit sur les côtés, arrondi aux angles antérieurs, échancré et rétréci en devant, avec une fossette bien marquée de chaque côté derrière les yeux ; strie marginale fine, non interrompue en devant, n'atteignant pas tout à fait la base. Écusson très petit, triangulaire. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit à l'extrémité, avec l'angle externe arrondi et le sutural nul ; stries dorsales assez fortes, parallèles, raccourcies postérieurement vers le milieu, mais à peine distinctes au milieu de cette épaisse strigosité qui couvre les élytres, formant un petit crochet à la base; la quatrième se recourbe en arc vers l'écusson où elle joint la suturale qui se continue le long du bord apical avec la marginale; subhumérale externe distincte courte basale, interne assez longue, presque jointe à l'humérale. Propygidium court, transverse. Pygidium rabattu, en ogive allongée, convexe vers le bout. Prosternum assez large, surtout à la base, rabattu en devant; stries fortes, sinuées, divergentes mais non ascendantes, et cepen-

dant se rejoignant en devant. Mésosternum largement échancré en devant, bordé d'une strie non interrompue; couvert de points assez forts, peu serrés. Pattes brunes; jambes antérieures élargies, garnies de petites dents peu saillantes au nombre de neuf à dix; intermédiaires, de sept ou huit fortes épines; postérieures disposées de même, mais avec des épines très faibles.

Cette espèce, provenant d'Angola, n'avait été décrite qu'en deux mots par Erichson, qui le premier l'a fait connaître. Elle a les plus grands rapports avec le *S. distinguendus* Lec. des Etats-Unis, auprès duquel elle vient se placer. Elle est un peu plus petite; ses jambes antérieures, moins dilatées au bout, sont garnies de denticules fins, nombreux et plus rapprochés; son pronotum est ponctué moins fortement et sur une moins grande étendue; ses fovéoles sont plus distinctement arrondies; la ponctuation des élytres est comme un fin tissu parsemé de petits points; enfin son prosternum est moins élargi et moins ponctué.

30 (71 *a*). Saprinus Georgicus. Pl. XII, fig. 30.

Ovalis, convexus, nigro-æneus, nitidus; antennis pedibusque brunneis; fronte rugosulo-punctata, stria interrupta; pronoto punctato, lateribus rugoso, utrinque impresso, stria marginali integra; elytris dense punctatis humero et basi circa scutellum lævibus, stria humerali brevi obliqua, subhumerali externa distincta, interna longa disjuncta, 1-4 dorsalibus ultra medium productis, 4ª basi arcuatim coëunte cum suturali, quæ per apicem marginali externæ conjuncta; pygidio dense punctato; prosterno basi et antice dilatato, striis arcuatim junctis; tibiis anticis 6-crenatis, posticis biseriatim spinosulis. — Long. 4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Saprinus dubius Motsch., Mosc.

Ovale, convexe, noir bronzé luisant. Antennes brunes. Front bombé, pointillé, entouré d'une strie fine, interrompue derrière l'épistome qui est rétréci, rugueux, non séparé. Labre court, échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe au bout. Pronotum court, beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, avancé angulairement sur l'écusson, avec les angles aigus, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; couvert de points fins sur le dos, plus forts à la base, et rugueux le long des côtés; bi-impressionné derrière les yeux; strie marginale fine entière. Parapleures visibles. Écusson très petit. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes d'une ponctuation égale et assez serrée qui ne

laisse libre que le tiers basal des deuxième, troisième et quatrième interstries, ainsi que l'épaule; stries dorsales 1-4 à peu près d'égale longueur, atteignant presque les deux tiers postérieurs; quatrième réunie par un arc basal à la suturale, qui se continue le long du bord apical avec la marginale externe; humérale oblique, ne partant pas de la base; subhumérale interne forte, disjointe, dépassant les dorsales; externe basale à peine distincte. Pygidium bombé, incliné, en triangle à sommet obtus, couvert de points serrés et également espacés. Prosternum presque droit à la base, un peu dilaté, rabattu légèrement et arrondi en devant; stries fortes bien marquées, rapprochées au milieu, dans le plan du prosternum, se rejoignant en devant en s'arrondissant. Mésosternum sinué et rebordé d'une strie entière. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies au bout, garnies de cinq à six crénelures; postérieures, de deux rangs d'épines peu serrées.

Géorgie.

Cette espèce vient se placer à côté du *S. chalcites*, avec lequel elle a des rapports de forme si intimes que je suis porté à les croire identiques. Le ♂ se distingue de la ♀, non seulement à l'excavation du métasternum, mais encore à deux petits tubercules placés au milieu du bord postérieur.

31 (73 *a*). SAPRINUS NATALENSIS. Pl. XII, fig. 31.

Breviter ovalis, convexus, æneo-brunneus, nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte punctata, stria tenui antice sinuata obsoletaque, pronoto circum sat fortiter, basi breviter, disco tenuissime punctato, pone oculos impresso; stria marginali integra basin non attingente; elytris dense rugoso-punctatis, humero plagaque lata scutellari lævibus; striis dorsalibus 1ª ante apicem, 2-3 citius, 4ª in medio abbreviatis, hac arcu basali suturalem secus apicem continuatam jungente; humerali obsoleta, subhumerali interna longa juncta, externa vix distincta; pygidio dense punctato; prosterno subplano, striis subparallelis antice coëuntibus; tibiis anticis multi-denticulatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Saprinus Natalensis Fahr., in Bohem., Insecta Caffrar. 1851, p. 543, 592. — De Mars., Hister. Soc. Ent., 1855, III, 756, 73'.

Ovale arrondi, convexe, brun bronzé, luisant. Antennes rousses. Front arrondi, légèrement convexe, couvert de points assez également serrés, sans séparation de l'épistome; strie fine, sinuée en devant et interrompue au milieu. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base avec les angles bien marqués, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles arrondis; ponctué dans tout son pourtour, largement

et presque rugueusement sur les côtés, étroitement le long de la base ; une légère impression de chaque côté derrière les yeux ; strie marginale entière, mais n'atteignant pas tout à fait la marge basale. Écusson triangulaire très petit. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine dilatées à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis ; couvertes, sur la moitié postérieure, d'une ponctuation rugueuse serrée. Cette ponctuation remonte jusqu'à la base le long des bords latéraux en s'amoindrissant, et couvrant le premier interstrie, laisse l'épaule à découvert ains qu'une large place juxtà-scutellaire arrondie qui s'avance jusque sur le deuxième interstrie, mais sans former un miroir luisant et tranché comme dans le *S. speculifer*. Stries dorsales ponctuées fortes, assez régulièrement parallèles, raccourcies postérieurement, première un peu avant l'extrémité, deuxième et troisième égales entre elles un peu avant la première, continuées distinctement dans la ponctuation ; quatrième au milieu, s'arrêtant à la ponctuation, réunie par un arc basal à la suturale qui rejoint par la marge apicale la latérale du bord infléchi ; strie humérale oblique peu distincte dans la ponctuation ; subhumérale interne longue, jointe à l'humérale en formant coude ; externe très courte, à peine distincte. Propygidium très court, densément ponctué, incliné. Pygidium rabattu, bombé, en triangle à angles fort obtus, couvert de points forts, égaux, serrés. Prosternum légèrement concave, élargi à la base et au bout, avec quelques petits points ; stries dans le même plan, un peu rapprochées au milieu, se réunissant antérieurement en formant le cercle. Mésosternum presque droit en devant et entièrement rebordé, peu densément ponctué. Pattes rousses ; jambes antérieures arrondies et dilatées au bout, garnies de bon nombre de denticules dont cinq bien marqués ; postérieures de courtes et rares spinules sur deux rangs.

♂ Mésosternum terminé par deux tubercules saillants, séparés par un enfoncement.

Natal (Col. Boheman).

Cette espèce, dont M. Boheman m'a communiqué obligeamment le type, est très voisine du *S. cupreus* ; la seule différence que j'y remarque, c'est la longueur relative des stries dorsales dont la quatrième ne pénètre pas dans la ponctuation, et la forme un peu moins élargie des jambes antérieures, garnies d'un nombre plus grand de denticules.

32 (77 *a*). Saprinus beliocolus. Pl. XII, fig. 32.

Ovalis, convexus, æneus obscurus, nitens, pedibus ferrugineis ; fronte punctulata, stria tenui interrupta ; pronoto basi lateribusque valide punc-

tato, stria marginali forti haud interrupta; elytris dimidio postico parum dense et fortiter punctatis, striis dorsalibus crenatis 1, 2 *et* 4 *versus medium,* 3ª *paulum ultra abbreviatis, suturali cum* 4ª *basi arcuatim juncta, apicem haud attingente, subhumerali nulla; pygidio dense; mesosterno parce punctatis, prosterno plano striis parallelis antice abbreviatis; tibiis anticis dilatatis* 6-7 *denticulatis.* — Long. 2 2/3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, convexe, d'un bronzé obscur, luisant. Antennes brun de poix. Front bombé couvert de petits points espacés, entouré d'une strie fine s'avançant sur l'épistome où elle se perd dans la ponctuation. Pronotum beaucoup plus large que long, avancé au milieu de la base et sinué sur les côtés avec les angles droits, curviligne sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et obtus; bordé de gros points, étroitement à la base et plus largement sur les côtés sans impression; strie marginale forte entière, non interrompue en devant. Écusson triangulaire très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; couvertes de points forts, assez espacés sur les trois quarts postérieurs en dedans de leur surface, sans occuper les interstries; bord infléchi finement pointillé, bordé d'un sillon fort; stries subhumérales nulles; dorsales fortes, crénelées, 1-2 et 4 raccourcies à peu près au milieu, troisième un peu plus longue, suturale réunie à la quatrième dorsale par un arc basal, n'atteignant pas l'extrémité des élytres. Pygidium en triangle sphérique, couvert de points serrés et assez forts. Mésosternum beaucoup plus fortement, mais moins densément et moins régulièrement ponctué, rebordé d'une strie entière. Prosternum plan; stries parallèles, cependant un peu distantes et raccourcies en devant. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures dilatées, garnies de 6 ou 7 denticules; postérieures ciliées.

Mexique.

Cette petite espèce, découverte par M. A. Sallé, se rapproche beaucoup pour le faciès, la couleur et la ponctuation du *S. blandus;* mais elle n'a pas les stries prosternales montant sur les côtés du prosternum; les stries dorsales des élytres n'ont pas les mêmes proportions relatives. Dans le tableau systématique, elle vient se placer après le *S. Blissoni*, avec lequel il est impossible de la confondre.

33 (79 *a*). SAPRINUS BITERRENSIS. Pl. XII, fig. 33.

Ovalis, convexus, nigro-brunneus, nitidus; fronte rugosa stria interrupta; pronoto punctato, lateribus rugoso, stria marginali tenui inte-

gra; elytris dimidio posteriori parce punctato; stria suturali basi abbreviata per apicem cum marginali continuata, subhumerali externa basali, interna humerali juncta, dorsalibus 1-4 ultra medium productis, 4ª basi arcuata; pygidio sat dense punctato; prosterno angusto utrinque vix dilatato, striis subparallelis; mesosterno marginato extus punctato; tibiis anticis dense crenatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 3 mill.

Ovale, convexe, d'un brun de poix luisant. Antennes brunes. Tête rugueusement ponctuée; front presque plan, arrondi, transverse, entouré d'une strie interrompue. Épistome rétréci. Labre arrondi, sinué. Mandibules épaisses, courbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé au milieu à la base avec les angles prononcés; courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis; couvert de points espacés, fins sur le milieu, plus gros dans le pourtour et largement rugueux le long des côtés, qui sont également impressionnés; strie marginale fine entière. Écusson ponctiforme. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; ponctuation forte espacée, inégale, occupant plus de la moitié postérieure; bord infléchi ponctué, avec deux stries, dont l'externe se continue le long du bord apical avec la suturale, qui ne remonte pas jusqu'à la base; subhumérale externe courte basale séparée; interne réunie à l'humérale et formant avec elle comme une forte strie dorsale presque sans coude et très longue; dorsales fortes, parallèles, crénelées, dépassant le milieu, toutes à peu près d'égale longueur; quatrième arquée vers l'écusson. Propygidium court arqué, densément ponctué. Pygidium en triangle allongé à sommet bombé et arrondi, incliné, couvert de points assez forts et assez serrés. Prosternum assez étroit, pointillé, à peine concave dans le sens de la longueur, dilaté et coupé droit à la base; stries fines presque parallèles, se rejoignant en devant sans s'être écartées. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière, ponctué latéralement. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de dix petites crénelures environ; postérieures, de deux rangs d'épines.

Cette espèce, trouvée à Béziers par M. Pellet, dans des lézards crevés, en août, se place après le *S. gilvicornis*, avec lequel elle a beaucoup de ressemblance pour la forme, la couleur et la disposition des stries : sa ponctuation plus forte et les denticules des jambes antérieures l'en distinguent abondamment.

34 (83 *c*). SAPRINUS TAURICUS. Pl. XII, fig. 34.

Ovalis, convexus, viridi-æneus, nitens, antennis pedibusque ferrugineis; fronte punctulata, stria clypei margine continuata, interrupta; pronoto basi, antice secusque latera punctato, utrinque foveolato; elytris margine postica rufa, 3ª parte posteriori parce punctatis, striis dorsalibus punctatis, æqualiter ultra medium abbreviatis, 4ª basi cum suturali integra juncta; subhumerali interna disjuncta, externa nulla; pygidio dense punctato; mesosterno marginato, prosterno subplano striis antice junctis; tibiis anticis 5-denticulatis. — Long. 2 1/3 mill., larg. 1 3/4.

Ovale, court, convexe, vert bronzé, luisant. Antennes rousses, scape brun. Front à peine convexe, finement pointillé, sans séparation derrière l'épistome, entouré d'une strie fine qui se continue sur les bords de l'épistome sans se rejoindre. Pronotum court, largement bisinué et bordé de gros points à la base, oblique, puis arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus abaissés; bordé de points fins au bord antérieur, d'une bande latérale de points plus forts qui commence par une fovéole arrondie; strie marginale fine entière. Écusson ponctiforme. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec la marge rougeâtre; couvertes sur leur tiers postérieur d'une ponctuation peu serrée, s'étendant jusqu'à la deuxième dorsale; stries fortes crénelées équidistantes, égales entre elles, sauf la première qui est un peu plus courte, atteignant le tiers postérieur, suturale entière réunie à la voisine par un arc basal; humérale fine oblique, très rapprochée de la première dorsale, avec une branche externe; subhumérale interne courte, disjointe; externe nulle; bord infléchi lisse, bisillonné. Propygidium court, densément ponctué; pygidium bombé, long, couvert de petits points serrés. Mésosternum sinué, entouré d'une strie entière ponctuée; prosternum à peine convexe, élargi à la base, stries dans son plan se rapprochant et se réunissant en devant. Pattes rouge-ferrugineux: antérieures dilatées, munies de cinq denticules dont les trois derniers plus forts; postérieures garnies d'assez longues spinules sur deux rangs peu serrés.

Russie méridionale.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *S. Blanchei* pour la ponctuation, la forme du pronotum et la disposition de ses stries posternales; mais elle est plus courte, d'un bronzé vert, et ses stries sont plus égales entre elles, plus longues et équidistantes. Elle se placerait entre le *S. Blanchei* et le *S. Tyrius*.

35 (83 *d*). SAPRINUS PLANISTERNUS. Pl. XII, fig. 35.

Ovalis, convexus, æneus, metallicus, pedibus brunneis ; fronte punctulata, stria tenui interrupta; pronoto stria marginali integra, laterali brevi, in foveola incipiente, intus punctato ; elytris versus apicem punctatis, striis crenatis, dorsali 1ª *pone ultra medium,* 1-3 *sensim brevioribus, quarta secundæ æquali cum suturali arcu basali juncta, subhumerali interna brevi disjuncta, externa nulla; pygidio dense æqualiter punctato; prosterno plano, striis haud ascendentibus, anterius coëuntibus ; mesosterno parce punctato, marginato ; tibiis anticis* 3 *parvis et* 3 *validis dentibus munitis ; posticis ciliatis.* — Long. 3 2/3 mill., larg. 2 3/4 mill.

Ovale, assez convexe, bronzé métallique, luisant. Antennes brunes. Front presque plan, pointillé, entouré d'une fine strie qui s'avance sur l'épistome, mais qui est interrompue, sans carène ni sillon qui les sépare. Pronotum convexe, beaucoup plus large que long, bisinué à la base, avec les angles droits, oblique sur les côtés, échancré en devant avec les angles arrondis ; strie marginale forte et entière; marqué en devant de deux fovéoles ponctuées, d'où part de chaque côté une forte strie courte, latérale, très distante de la marginale; toute la partie médiane est ponctuée, plus densément dans le pourtour qu'au milieu. Écusson très petit, triangulaire. Élytres presque une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, ponctuées postérieurement vers l'angle sutural ; stries dorsales fortes, crénelées, première raccourcie un peu au delà du milieu, deuxième plus longue, troisième atteignant les quatre cinquièmes de la longueur, quatrième égale à la deuxième, réunie à la suturale par un arc basal ; humérale oblique; subhumérale interne très courte disjointe, externe nulle ; strie marginale forte, entière, ne suivant pas le bord apical ; bord infléchi imponctué. Propygidium densément ponctué. Pygidium en ogive allongée, légèrement bombé, couvert d'une ponctuation égale et serrée. Prosternum plan, élargi à la base ; stries dans le même plan, se rapprochant en devant. Mésosternum avec des points espacés ; bordé d'une strie entière. Pattes brun-rouge ; jambes antérieures armées de six dents, dont les trois dernières grosses et espacées ; postérieures garnies de rares spinules.

Etats-Unis. (Col. Chevrolat.)

Cette espèce ressemble beaucoup au *S. Tyrius* et se range près de lui.

36 (89 *a*). SAPRINUS ACILINEA. Pl. XII, fig. 36.

Ovalis, convexus, piceo-brunneus; fronte convexa rugoso-punctata, stria

obsoleta; pronoto circum punctato, stria integra; elytris dense punctatis, humero et circa scutellum lævibus; dorsalibus 1-2 *ultra*, 3-4 *versus medium abbreviatis*, 4ª *arcuatim juncta suturali, quæ marginali per marginem apicalem continuata; subhumerali externa basali, interna disjuncta, humerali obliqua; pygidio æqualiter punctatissimo; prosterno lato, striis validis ascendenti-divaricatis, antice divisis; mesosterno marginato, parce punctato; tibiis anticis* 6-*denticulatis; posticis biseriatim spinosis.* — Long. 4 mill., larg. 2 mill.

Ovale, convexe, brun de poix, luisant sur le dos. Front bombé transverse, ruguleusement pointillé; strie circulaire fine, obsolète, marquée seulement par derrière et au-devant des yeux. Épistome assez rétréci, mal limité. Labre court, échancré; mandibules épaisses, courbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base et avancé en angle obtus sur l'écusson, avec les angles marqués; arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; couvert de points dans tout son pourtour, plus gros et presque rugueux sur les côtés; strie marginale entière. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; lisses à l'épaule et autour de l'écusson, couvertes de points assez forts, aciculés, serrés, sur tout le reste de la surface; stries dorsales fortes, 1-2 raccourcies au delà du milieu, sinuées; troisième plus courte et ne partant pas de la base; quatrième descendant au même niveau, réunie par un arc basal à la suturale, qui se continue par le bord apical avec la marginale; humérale oblique, confuse; subhumérale interne disjointe, externe courte basale, distincte. Propygidium court arqué, densément ponctué. Pygidium semi-elliptique, incliné, bombé au bout, couvert d'une épaisse ponctuation égale, serrée. Prosternum court, en carène concave dans sa longueur, dilaté à la base; stries fortes, écartées et remontant au-devant des hanches, et terminées dans un petit enfoncement, sans se réunir au bord antérieur; stries extérieures les suivant parallèlement. Mésosternum sinué, bordé d'une strie entière, couvert de points forts espacés. Jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de six denticules; postérieures, de deux rangs d'épines.

Etats-Unis.

Voisine du *S. viridulus*, elle s'en distingue surtout par sa troisième strie dorsale raccourcie à la base, son prosternum en carène plus aiguë, et ses jambes antérieures garnies de petites épines serrées et non de fortes dents larges, implantées dans des alvéoles saillantes, comme dans celui-ci.

37. (90 *a*). Saprinus Moyses. Pl. xii, fig. 37.

Ovalis, convexus, nigro-viridis, dorso nitens; antennis pedibusque brunneis; fronte rugoso-punctata, stria interrupta; pronoto circum rugoso-punctato, stria integra; elytris dense aciculatis, quarti intervalli basi polita; subhumerali externa basali distincta, interna et humerali disjunctis, 1-4 dorsalibus dimidiatis, 4ª basi arcuatim juncta cum suturali per apicem marginali coëunte; pygidio punctatissimo; prosterno et striis parallelis; mesosterno marginato, parce punctato; tibiis anticis 5-dentatis, posticis biseriatim parce spinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale, convexe, d'un vert foncé noirâtre, luisant sur le dos, obscur sur le reste. Antennes brunes. Tête couverte de points très serrés et un peu rugueux; front arrondi, presque plan, entouré d'une strie interrompue. Épistome rétréci, non séparé du front. Labre court, arrondi. Mandibules courbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué et avancé au milieu à la base, avec les angles proéminents; oblique sur les côtés et arrondi vers l'angle qui est bien marqué et abaissé; rétréci et échancré en devant; couvert dans son pourtour de points serrés, rugueux et plus gros latéralement. Parapleures visibles. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; couvertes dans toute leur surface d'une ponctuation fine, serrée, aciculée, laissant à découvert seulement un espace ovale, bien limité, occupant plus du tiers de la base du quatrième interstrie; stries dorsales 1-4 bien marquées, parallèles, raccourcies au milieu, d'égale longueur, première un peu plus courte, quatrième réunie par un arc basal à la suturale, qui se continue à la marginale externe le long du bord apical; humérale fine courte oblique; subhumérale interne disjointe, externe basale, distincte. Propygidium court, transverse, arqué, densément ponctué. Pygidium abaissé, en triangle à sommet obtus, bombé, couvert d'une ponctuation fine très serrée, égale. Prosternum étroit, pointillé, un peu convexe dans le sens de la longueur, presque droit et dilaté à la base; stries parallèles, réunies en devant sans écart, ne joignant pas la strie extérieure. Mésosternum sinué et bordé d'une fine strie entière, couvert de points espacés. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées et arrondies, munies de cinq dents assez fortes; postérieures garnies de deux rangs d'épines peu serrées.

Cette espèce, très voisine du *S. Syriacus*, a été trouvée en Égypte par

notre savant collègue M. le docteur Schaum, qui me l'a communiquée. Depuis elle a été récoltée à Biskara, en Algérie, en mars, dans des cadavres, par M. Lucien Lethierry, et par mon regrettable ami Henri de la Perraudière, botaniste distingué, l'infatigable compagnon de l'auteur de la *Flore de l'Algérie*, mort au milieu des déserts, théâtre de son dévouement à la science.

38 (109 *a*). SAPRINUS TARNIERI. Pl. XII, fig. 38.

Oblongo-ovalis convexiusculus, nigro-æneus, nitens, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte convexa puncticulata, stria nulla; pronoto basi punctato, circum punctulato; stria marginali integra; elytris dimidio postico punctatis, striis dorsalibus validis crenatis 1-3 *æqualibus pone medium,* 4ª *paulo brevior basali arcu suturali apicem non attingenti juncta; margine inflexo bistriato; subhumerali interna brevi disjuncta, externa nulla; pygidio sat dense punctato; prosterno striis antice divaricatis ascendentitibus; mesosterno marginato punctis sparsis; tibiis anticis* 6-7 *denticulatis.* — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale allongé, peu convexe, noir bronzé métallique, luisant. Antennes rousses. Front arrondi bombé, sans strie, finement pointillé, avec trois gros points en triangle sur le vertex, non séparé de l'épistome, qui est étroit et court. Pronotum court, arrondi au milieu de la base avec les angles droits, peu arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis ; couvert d'un fin pointillé sur toute sa surface, les bords latéraux un peu plus fortement ponctués ; le bord postérieur étroitement et beaucoup plus fortement ; strie marginale entière, bien marquée. Écusson très petit, en triangle. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis ; couvertes dans leur moitié postérieure de points assez espacés ; bord infléchi lisse avec deux stries, l'interne forte et bordée de points ; humérale fine, oblique ; subhumérale externe nulle, interne assez courte, disjointe largement ; dorsales grosses crénelées, 1-3 dépassant les deux tiers, égales, quatrième un peu plus courte, réunie par un arc basal à la suturale, qui n'atteint pas tout à fait le bout. Pygidium semi-ovalaire incliné, convexe au sommet, couvert de points serrés et assez forts. Prosternum en carène arrondie, concave dans le sens longitudinal, tronqué au bout, pointillé ; bordé de stries qui s'écartent en remontant sur les côtés, se contournent en dedans et se terminent en une grosse fossette. Mésosternum sinué en devant, entièrement rebordé, avec de gros points espacés. Pattes brun fer-

rugineux ; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de sept dentelures épineuses ; postérieures, de deux rangs d'épines.

Cuba.

Cette espèce m'a été donnée par M. Tarnier, de Dijon, à qui je la dédie. Elle vient après le *S. insularis*, dont elle se distingue aisément par sa taille plus grande, sa forme plus allongée, ses stries dorsales d'égale longueur et sa ponctuation plus serrée.

39 (118 *a*). Saprinus Spinolæ. Pl. xii, fig. 39.

Obovalis, convexus, niger, metallicus, antennis pedibusque rufo-piceis ; fronte punctulata, antice tuberculata, 4-impressa ; pronoto vix lateribus punctulato basi crenato, ciliato, stria marginali integra ; elytris dimidio postico dense punctato, stria subhumerali externa distincta, interna disjuncta, humerali et 1ª dorsali approximatis, 2ª dimidiata, 3-4 nullis, suturali integra basi arcuata ; propygidio brevissimo, pygidio magno, convexo, dense punctatis ; prosterno angusto, striis ascendentibus, mesosterno punctato, marginato ; tibiis anticis latis multi-spinosis, 4 posticis biseriatim longius spinosis. — Long. 4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Hister Spinolæ Sol. in Gay., Hist. fisica y polit. de Chile, p. 379, 3 (1849). — Mars. Hist. (1855), p. 754, 3° 86'.

Ovale, allongé, très convexe, noir métallique, luisant. Scape des antennes cilié, d'un brun de poix, funicule ferrugineux, massue rousse pubescente. Front bombé, densément ponctué, impressionné sur l'épistome, biponctué sur le front et uniponctué sur le vertex, avec une élévation triangulaire mal limitée. Pronotum beaucoup plus large que long, très bombé, largement bisinué et bordé de points à la base, avec les angles obtus, arqué et cilié sur les côtés, fortement échancré en devant avec les angles arrondis, finement pointillé latéralement. Écusson très petit. Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, faiblement arquées sur les côtés, rétrécies et tronquées droit au bout, avec les angles arrondis et une impression subapicale, peu convexes ; couvertes d'une ponctuation fine et serrée sur leur moitié postérieure et sur le bord infléchi le long de la strie marginale qui est entière ; strie subhumérale externe courte bien marquée, interne disjointe, humérale oblique, très rapprochée de la première dorsale, raccourcies l'une et l'autre avant le milieu ; deuxième dorsale ponctuée, atteignant le milieu avec les interstries obliquement strigueux ; troisième et quatrième nulles ; suturale entière, continuée au bout, arquée à la base. Propygidium court, transverse, densément ponctué, ainsi que le pygidium ; celui-ci grand, bombé, allongé.

Prosternum étroit, concave, élargi à la base, avec les stries remontant sur ses côtés; mésosternum étroit, couvert d'assez gros points espacés, rebordé ; premier segment abdominal strié et ponctué entre les hanches. Pattes brun ferrugineux; jambes antérieures dilatées au bout, aplaties, crénelées et garnies de longues soies serrées; postérieures bisérialement et longuement ciliées, ainsi que les tarses.

Chili.

Cette description est faite sur un individu de la collection Solier, type de l'espèce publiée par lui dans l'*Histoire du Chili* par Gay. Cette espèce vient se ranger à côté du *S. tridens* J. Duv. Elle constitue, comme lui, une forme qui se rapproche des espèces de la troisième section. Elle a le pronotum et les jambes longuement ciliés, mais non la carène frontale. Son front 4-impressionné et ses jambes antérieures crénelées ne permettent pas de le confondre avec le *S. tridens*.

NOTA. — Le *S. tridens*, décrit sur un seul individu du littoral français de la Méditerranée, n'avait été séparé du *S. serripes* que sur l'absence de strie frontale caractéristique du groupe suivant. J'avais toujours soupçonné que ce n'était qu'une particularité individuelle de peu de valeur, et que tôt ou tard ces deux espèces devraient être réunies. C'est ce dont je viens de me convaincre en étudiant un bon nombre d'individus dans la collection de M. Leprieur. La strie, ordinairement complète et forte, s'amincit en devant dans quelques individus, et disparaît quelquefois complétement, subsistant toujours sur les côtés, comme on peut le voir même dans l'individu type, que je conserve. C'est ainsi que l'expérience vient appuyer ce que l'inspection du faciès m'avait fait pressentir, et cette forme aberrante vient se réunir à son groupe naturel.

Ve GROUPE.

40 (120 *b*). SAPRINUS DOLATUS. Pl. XIII, fig. 40.

Ovalis, convexiusculus, niger, nitidus, politus, funiculo, pedibus elytrisque ferrugineis ; fronte lævi, carina valida, media subinterrupta sinuataque ; pronoto anguste tantum basi punctato, stria integra ; elytris dimidio postico punctulatis, striis tenuibus 1-2 ante medium, 3a basi abbreviatis, 4a brevi ad scutellum arcuata, suturali nulla, subhumerali externa haud distincta, interna disjuncta ; pygidio dense punctato ; prosterno striis ascendentibus ; mesosterno grosse punctato ; tibiis anticis 5-dentatis, posticis apice crassis, biseriatim spinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, assez convexe, noir de poix luisant, poli. Antennes brunes, funicule ferrugineux. Front large, bombé, lisse, entièrement rebordé d'une strie limitée par un assez épais bourrelet, qui forme sur l'épistome un sinus autour d'un petit enfoncement. Pronotum beaucoup moins long que large, bisinué et étroitement bordé de points à la base, avec les angles aigus, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis; lisse et imponctué; strie marginale forte non interrompue. Écusson triangulaire très petit. Parapleures non apparentes. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis, brunes avec leur pourtour roussâtre; finement ponctuées sur leur moitié postérieure; bord infléchi lisse, bisillonné; stries fines ponctuées; 1-2 dorsales raccourcies vers le milieu, troisième dès la base, quatrieme courte, arquée vers l'écusson comme pour rejoindre la suturale qui manque entièrement; subhumérale externe confondue avec le sillon marginal; interne n'atteignant pas l'humérale. Propygidium court, transverse, ponctué. Pygidium convexe, allongé, couvert sur toute sa surface de points fins et serrés. Prosternum allongé, étroit, arrondi à la base, avec deux stries qui remontent en divergeant sur les côtés; mésosternum sinué et rebordé, couvert de points gros et espacés. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures élargies vers le bout, armées de cinq dents, dont les trois dernières fortes; postérieures épaissies fortement au bout, garnies en dehors de deux rangées de grosses épines mousses.

Brésil, Rio-Janeiro.

Cette espèce se rapproche, par la forme de ses jambes, ainsi que par son faciès, de cette section à laquelle appartient le *S. crassipes*; mais elle s'éloigne du sixième groupe par son front sans chevron, caractère qui me force de la placer dans le cinquième. Elle vient immédiatement après le quatrième groupe, dont les espèces sont dépourvues, comme lui, de strie suturale.

41 (121 *a*). Saprinus Tigris. Pl. XIII, fig. 41.

Ovalis, convexiusculus, castaneus, nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte transversa dense rugulosa, a clypeo carina distincta; pronoto ciliato punctulato lateribus rugosulo, stria interrupta; elytris tenue et parce punctulatis; striis dorsalibus 1-4 *posterius abbreviatis,* 4ª *arcuatim cum suturali juncta; apicali subhumeralique externa nullis, interna basin attingente; pygidio longo æqualiter et parum dense punctulato; prosterno angusto, striis parallelis, mesosterno marginato strigosoque; tibiis anticis*

10-, *posticis biseriatim longius spinosis.* — Long. 2 1/3 mill., larg. 1 1/3 mill.

Ovale, assez convexe, brun marron, luisant. Antennes rousses; scape cilié, premier article du funicule renflé, massue flave. Front transverse, bombé, densément ponctué strigueux, bordé d'une fine carène. Épistome abaissé, bien limité. Labre très court. Mandibules courbées en pointe acérée. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, oblique et bordé de cils sur les côtés, retréci et échancré en devant avec les angles arrondis et abaissés; couvert de points fins espacés sur le dos, aciculés sur les côtés; strie marginale fine, interrompue en devant. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; couvertes de points faibles espacés, à peine visibles à la base et sur les côtés; stries fines pointillées, bien marquées, dorsales sinuées, peu obliques, 1-2 raccourcies presque au bout, 3-4 plus courtes, quatrième réunie en arc basal à la suturale qui se termine à l'angle sutural; bord infléchi lisse, bistrié; strie humérale oblique, coupant obliquement la subhumérale interne, qui atteint la base et court parallèlement à la première dorsale, sans être tout à fait aussi longue; subhumérale externe nulle. Propygidium court, transverse, arqué, densément pointillé; pygidium allongé semi-elliptique, convexe, couvert d'une ponctuation assez fine, égale. Prosternum étroit parallèle, presque plan, dilaté et sinué à la base; stries fines rapprochées, parallèles, enveloppées par les extérieures réunies en devant. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière, ponctué; sa limite postérieure découpée. Pattes rousses; jambes antérieures élargies, munies de longues épines mousses, au nombre de dix, dont cinq beaucoup plus fortes; postérieures garnies de deux rangées de longues épines, jaune pâle.

Mésopotamie.

Elle vient se ranger systématiquement à la suite du *S. serripes*, mais son faciès la rapproche du *S. præcox*, avec lequel on ne peut guère la confondre néanmoins, à cause des stries dorsales de ses élytres longues, de son front strigueux, de ses stries prosternales moins fortes, et des denticules longs et serrés de ses jambes antérieures.

42 (121 *b*). SAPRINUS PERSICUS. Pl. XIII, fig. 42.

Suborbicularis, convexus, rufo-brunneus, antennis pedibusque rufis, æqualiter sat dense supra punctulatis; elytris basi et extus lævibus; fronte stria

integra carinulata ; pronoto undique marginato; elytris margine inflexo bistriato ; stria subhumerali externa brevi separata, interna longa disjuncta, 1-2 *dorsalibus apice,* 3-4 *citius abbreviatis,* 4ª *basi cum suturali integra connexa, apicali nulla ; prosterno angusto, striis planis, antice conniventibus, abbreviatis ; mesosterno sinuato marginatoque, punctis distantibus ; tibiis anticis* 5-*dentatis.* — Long. 3 mill., larg. 2 1/4 mill.

Hister rufulus Falderm., Faun. Ent. Transc., pars III, suppl. in Nouv. Mém. de la Société des Nat. de Mosc., VI, p. 6, nº 588.

Suborbiculaire, convexe, brun rouge, peu luisant. Antennes rousses. Front convexe, arrondi, entouré d'une strie semi-circulaire entière, bordée d'une étroite carène qui le sépare de l'épistome ; ce dernier rétréci mais non enfoncé, finement et densément ponctué comme le front. Pronotum court, avancé obtusément au milieu à la base, avec les angles assez marqués; presque droit sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis; couvert de petits points peu écartés sur toute sa surface, un peu plus forts le long des bords latéraux; strie marginale forte entière. Écusson en triangle très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout, avec l'angle externe arrondi; assez également et assez densément ponctuées en dedans jusqu'au tiers antérieur, les points devenant plus fins en devant et latéralement; stries dorsales bien accusées, ponctuées, équidistantes; 1-2 raccourcies aux quatre cinquièmes, 3-4 un peu plus tôt, chacune de ces paires d'égale longueur; quatrième réunie par un arc basal à la suturale qui atteint le bord postérieur, sans strie apicale ; humérale fine, oblique, très rapprochée de la première dorsale; subhumérale interne disjointe, descendant aussi loin que la première dorsale, externe courte basale, peu séparée ; bord infléchi lisse, bistrié. Pygidium en long triangle, déclive, arrondi et bombé au sommet, couvert d'une ponctuation serrée. Prosternum plan, étroit, élargi et arrondi à la base, un peu rabattu au bout; stries dans le même plan, très serrées l'une contre l'autre et se terminant ensemble avant le bout; mésosternum sinué, bordé d'une strie entière sinuée et arrondie aux angles, avec des points très écartés. Pattes rousses ; jambes antérieures dilatées en triangle, garnies de quatre dents obtuses écartées ; postérieures, de deux rangs d'épines.

Perse. (Col. Mnizech.)

Cette espèce vient à la suite du *S. serripes*, dont elle n'a ni la forme ni les caractères, mais la couleur seulement. Elle est facile à reconnaître à ses jambes fortement 4-dentées; à ses stries posternales, etc. Elle portait le nom de *S. rufulus* Fald., que j'ai dû changer à cause d'une autre

espèce de ce nom déjà publiée ; c'est probablement un type de Faldermann, dont M. le comte de Mnizech possède en grande partie la collection.

43 (125). SAPRINUS SPRETULUS. Pl. XIII, fig. 43.

Convexus, rotundatus, niger nitidus ; antennis pedibusque ferrugineis ; fronte dense punctulata, stria semi-circulari integra, clypeo depresso a fronte carina distincto ; pronoto in medio tenue, ad latera fortiter punctato, stria marginali haud interrupta ; elytris postice intus punctatis, striis validis crenatis ; dorsalibus 1-3 *sensim ultra medium abbreviatis,* 4ª *tertiæ æquali, arcu basali cum suturali juncta ; humerali brevi, subhumerali interna obsoleta, externa haud distincta ; pygidio dense punctato ; prosterno plano, sensim attenuato, striis convergentibus ; mesosterno marginato, parce punctato ; tibiis anticis* 6-*denticulatis, posticis parce spinosis.* — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Saprinus spretulus Er., Jahr., 192, 49 (1834).

Arrondi, un peu allongé, convexe, noir luisant. Antennes ferrugineuses. Tête densément pointillée ; front convexe, transverse, bordé d'une strie semi-circulaire non interrompue, arquée en devant ; épistome abaissé, distinctement séparé du front par une carène transverse. Pronotum court, largement bisinué à la base, oblique sur les côtés, arrondi vers les angles antérieurs qui sont obtus et peu saillants, rétréci et échancré en devant ; couvert de points fins au milieu, plus forts dans son pourtour, et gros le long des côtés ; strie marginale fine entière, rapprochée du bord, plus distante derrière les angles. Écusson très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi et l'interne nul ; couvertes d'une ponctuation assez forte sur le tiers postérieur, de la suture à la deuxième dorsale, un peu plus élevée en devant contre la suture, plus serrée vers l'extrémité ; stries dorsales fortes, ponctuées, raccourcies au delà du milieu, 1-3 progressivement plus longues, quatrième égale en longueur à la troisième, rejoignant par un arc basal la strie suturale, qui atteint l'extrémité sans se continuer le long du bord apical ; humérale fine, très rapprochée de la première dorsale ; subhumérale interne obsolète, externe confondue avec la marginale qui est forte. Propygidium court, transverse, densément ponctué. Pygidium à points un peu plus forts et un peu moins serrés, en triangle sphérique. Prosternum plan, élargi à la base, atténué vers le bout ; stries placées dans le plan, droites, se rapprochant peu à peu sans s'atteindre complétement. Mésosternum sinué en

devant, bordé d'une strie entière, couvert de points espacés. Pattes ferrugineuses ; jambes antérieures armées de six dentelures, dont les trois apicales beaucoup plus fortes ; postérieures garnies de spinules en peti nombre.

Portugal.

D'après un type conservé au musée de Berlin, l'espèce de Tanger que j'ai rapportée au *S. spretulus* d'Erichson, est plus grosse , d'un noir foncé bleu ; la ponctuation des élytres est plus forte, plus espacée, les stries plus longues, moins profondes ; le prosternum moins atténué en devant, et les stries plus parallèles. L'exemplaire qui m'avait servi de type est dans la collection de M. Chevrolat.

44 (127 *b*). Saprinus Solieri. Pl. XIII, fig. 44.

Ovalis, depressus, rufo-castaneus, parce et æqualiter supra punctatus ; fronte plana, carina tenui et stria semi-circulari a clypeo distincta; pronoto stria marginali integra ; elytris striis dorsalibus, 1ª *haud longe ab apice,* 2-3 *ultra medium,* 4ª *in medio abbreviatis , hac arcuatim basi cum suturali connexa, subhumerali interna ab humerali disjuncta, externa nulla; prosterno angusto, striis antice sensim approximatis ; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis dilatatis, extus* 6-7-*denticulatis, posticis spinosulis.* — Long. 2 mill., larg., 1 1/4 mill.

Ovale, allongé, légèrement déprimé, d'un rouge marron avec les pattes et les antennes plus claires ; couvert entièrement d'une ponctuation uniforme peu serrée, plus fine sur le front et sur le pygidium. Front plan, transverse, entièrement rebordé d'une petite strie, et séparé par une carène de l'épistome, qui est très subitement rétréci et rebordé. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles pointus, presque droit sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis ; strie marginale fine, non interrompue. Écusson ponctiforme. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, sans épaules saillantes, légèrement rétrécies vers le bout avec les angles externes arrondis; stries bien marquées, ponctuées, suturale cessant à l'angle sutural, réunie à la quatrième dorsale par un arc à la base ; dorsales également distancées, raccourcies, première s'approchant du bout, 2-3 un peu plus courtes, quatrième cessant vers le milieu ; humérale oblique ; subhumérale interne courte, séparée, externe nulle. Propygidium court, transverse ; pygidium bombé, en ogive. Prosternum étroit, légèrement élargi à la base, stries fines, rapprochées en devant et dans le même plan. Mésosternum profondément échancré, rebordé d'une strie

entière. Jambes antérieures dilatées, bordées de six ou sept denticules, postérieures légèrement élargies, garnies de spinules.

Cette espèce, provenant d'Égypte, fait partie de la collection de feu Solier, à qui nous devons un remarquable travail sur les Collaptérides. Elle a en petit le faciès du *S. procerulus*, mais elle s'en distingue par son front caréné, sa ponctuation beaucoup plus forte et peu uniforme; sa strie subhumérale jointe à l'humérale, etc. Elle vient se placer immédiatement après le *Saprinus præcox* Er., avec lequel elle a les plus grands rapports de couleur, de stries, mais dont elle diffère surtout par sa forme aplatie et allongée, sa ponctuation plus égale et répandue sur toute la surface des élytres.

45 (129). SAPRINUS ÆMULUS. Pl. XIII, fig. 45.

Ovalis, convexus, niger nitidus, pedibus ferrugineis; fronte punctulata, stria tenui integra; pronoto lateribus impresso valide punctato, punctis disci obsoletis, stria marginali integra; elytris dimidio postico fortiter punctatis, striis validis crenatis, dorsalibus 1-4 *in medio abbreviatis,* 4ª *versus scutellum arcuata, suturali basin non attingente, humerali obliqua, subhumerali interna obsoleta, externa nulla; pygidio dense punctato; prosterno angusto, striis parallelis, antice junctis; mesosterno vix punctato, marginato; tibiis anticis* 6-*denticulatis, posticis parce spinosis.* — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Saprinus æmulus Illig., Mag., VI, 42, 18, 1807.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête pointillée; front peu bombé, faiblement impressionné en arc; strie fine entière, continuée par derrière; épistome bien distinct du front, quoique séparé par une carène à peine sensible. Pronotum plus large que long, bisinué à la base, arqué sur les côtés, rétréci et faiblement échancré en devant, avec les angles arrondis peu saillants; couvert de points peu serrés, fins sur le disque, beaucoup plus gros le long de la base et des côtés, où on remarque une légère impression longitudinale; strie marginale fine, entière, non interrompue. Écusson très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, coupées droit et rétrécies au bout avec l'angle externe arrondi et le sutural nul; couvertes dans leur moitié postérieure jusqu'aux côtés d'assez gros points également espacés; stries dorsales fortes, crénelées, toutes à peu près d'égale longueur, raccourcies vers le milieu, courbées en crochet à la base, surtout la quatrième qui va jusqu'à la suture, sans cependant atteindre la suturale, laquelle est raccourcie en devant, plus fine et plus rapprochée de la

suture au bout, où elle se continue le long du bord apical; humérale fine, oblique, subhumérale interne obsolète, externe nulle; marginale forte ponctuée. Propygidium court, transverse, densément ponctué. Pygidium également et un peu moins densément ponctué, en triangle sphérique presque équilatéral. Prosternum plan, assez étroit, un peu rétréci au milieu; stries fortes, dans le même plan, rapprochées et réunies en devant. Mésosternum sinué en devant, bordé d'une forte strie ponctuée, non interrompue, avec quelques points rares peu marqués. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes antérieures élargies au bout, armées de six denticules, dont les trois derniers beaucoup plus forts; intermédiaires garnies de sept à huit longues épines; postérieures seulement de quatre à cinq plus faibles.

Portugal.

L'exemplaire qu'Erichson a rapporté au *S. æmulus* d'Illiger, et avec raison, puisque la description lui convient exactement, est très différent de l'espèce du Midi de la France que j'ai décrite sous ce nom et qui va également bien à la description d'Illiger. Il est plus large, plus convexe, d'une couleur moins bronzée, à carène frontale moins distincte, à pronotum plus fortement et plus densément ponctué dans son pourtour, à stries dorsales des élytres plus fortes, beaucoup plus courtes, à ponctuation plus égale, plus étendue, à prosternum plus rétréci par devant, à stries beaucoup plus rapprochées. Mon espèce est donc tout autre, et prendra le nom de *S. Mocquerysi*, en souvenir de l'entomologiste qui me l'a donnée.

46 (129 *b*). Saprinus Portus-Magni. Pl. xiii, fig. 46.

Ovalis, convexiusculus, æneo-niger nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte punctulata stria integra carinata a clypeo distincta; pronoto parce punctato, excepto dorso postico, ciliato, integre marginato; elytris intus postice parce punctatis apice densius; striis dorsalibus crenatis 1-3 sub apicem, 2-4 ante abbreviatis, suturali apicem tenente, antice cum 4ª dorsali arcuatim juncta sed ante scutellum interrupta, subhumerali interna brevi disjuncta, externa et apicali nullis; margine inflexo bistriato; pygidio æqualiter punctato; prosterno subplano, angusto, striis valde approximatis; mesosterno marginato, punctis tenuibus distantibus; tibiis anticis 7-denticulatis. — Long. 2 1/2 mil., larg. 1 1/2 mill.

Saprinus Portus-magni Fairm.-Coquer., Soc. Ent., 1858, p. 787.

Ovale, assez convexe, bronzé métallique foncé, luisant. Antennes ferrugineuses. Front large, convexe, pointillé, élevé au-dessus de l'épistome et séparé de lui par une strie entière, bordée d'une carène étroite, arquée au

milieu et bisinuée sur les côtés, avec les angles préoculaires saillants; épistome rétréci creusé. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base avec les angles droits, peu courbé et cilié sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles arrondis; couvert de points écartés sur toute sa surface, excepté au milieu par derrière, plus forts le long de la base et des côtés; strie marginale entière un peu éloignée de la marge dans l'angle antérieur. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec la marge rousse, et l'angle externe arrondi; ponctuation très forte, écartée, un peu serrée le long du bord apical; stries dorsales fortes crénelées, première et troisième raccourcies vers le bout, deuxième et quatrième un peu plus tôt, rapprochées par paires au bout; quatrième recourbée à la base vers la suturale, qu'elle n'atteint pas; celle-ci arrivant jusqu'au bout, mais sans apicale; bord infléchi lisse bistrié; strie humérale fine oblique, subhumérale interne courte disjointe, externe nulle. Pygidium en triangle allongé, à sommet arrondi et convexe, incliné, assez fortement et également ponctué. Prosternum très étroit, élargi et arrondi à la base, presque plan, cependant un peu concave longitudinalement; stries dans le même plan, très rapprochées, s'accolant en devant. Mésosternum faiblement sinué en devant, entièrement rebordé, avec quelques points fins très écartés. Pattes rousses; jambes antérieures dilatées en triangle, garnies de sept dentelures dont quatre plus fortes; postérieures, de deux rangées d'épines.

Algérie (Mers-el-Kebir, Biskra).

Cette petite espèce, découverte par M. Coquerel, est très voisine de l'espèce du midi de la France que j'ai décrite sous le nom d'*æmulus* (*Mocquerysi*), différente de celle d'Illiger, d'après le type d'Erichson; elle est moins bronzée et un peu plus convexe.

47 (129 *c*). SAPRINUS SICANUS. Pl. XIII, fig. 47.

Ovalis, convexus, viridi-æneus, nitens, antennis pedibusque rufis; fronte transversa rugulosa, carina striata; pronoto punctato, lateribus et basi validius, stria integra; elytris dimidio posteriori parce punctulato, dorsalibus striis crenatis, 1ª versus apicem, 2-4 in medio abbreviatis, 4ª arcu basali obsolete cum suturali juncta, subhumerali externa nulla, interna disjuncta; pygidio æqualiter punctulato; prosterno angusto concavo, striis mox valde approximatis, externis amplectentibus; mesosterno marginato punctulato; tibiis anticis multi-denticulatis; posticis longius spinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, convexe, d'un vert bronzé foncé, luisant. Antennes rousses. Front transverse, peu bombé, strigueux, lisse sur le vertex, séparé par une carène striée sinueuse de l'épistome, qui est abaissé, rétréci. Labre court échancré. Mandibules épaisses, courbées en pointe. Pronotum plus large que long, arrondi à la base et avancé en angle au milieu ; arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, arrondis; couvert de points peu serrés, beaucoup plus forts et plus profonds le long des côtés ; strie marginale fine, entière. Écusson ponctiforme. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec la marge ferrugineuse et l'angle externe arrondi ; couvertes en dedans de la deuxième dorsale, sur le tiers postérieur, de points assez espacés ; stries dorsales ponctuées bien marquées, première recourbée postérieurement et atteignant presque le bout, 2-3 d'égale longueur, raccourcies au milieu, quatrième recourbée en arc vers l'écusson et rejoignant la suturale, mais d'une manière indistincte ; celui-ci se termine à l'angle sutural ; pas de strie apicale ; bord infléchi lisse bistrié ; strie humérale oblique profonde, accostant presque la dorsale ; subhumérale interne assez longue disjointe, externe nulle. Propygidium arqué, court, densément pointillé. Pygidium en triangle à angles arrondis, fortement déclive, bombé, couvert également de petits points assez serrés. Prosternum très mince, dilaté à la base, rabattu à la pointe; stries fines se joignant bientôt et marchant accolées, enveloppées par les stries extérieures qui se réunissent en devant. Mésosternum sinué, bordé étroitement d'une strie fine entière, parsemé de petits points épars. Pattes rousses ; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies de huit à neuf denticules ; postérieures, de deux rangées de longues épines.

Sicile.

Cette espèce, que je tiens du docteur Schaum, se place avant le *S. Corsicus* qui me manque pour la comparaison.

48 (133 *a*). Saprinus antiquulus. Pl. XIII, fig. 48.

Subrotundatus, convexus, obscuro-metallicus, nitens, antennis clava pedibusque rufis ; fronte rugoso-punctata, a clypeo carina distincta ; pronoto punctulato lateribus et basi validius, stria marginali integra ; elytris margine rufo, apice intus punctulatis ; striis dorsalibus 2-3 *versus apicem,* 1 *et* 4 *paulo minus abbreviatis, suturali integra basi arcuatim juncta ; subhumerali interna humerali annexa, externa distincta ; pygidio dense punctulato ; prosterno plano, antice angustiori, striis sensim approximatis*

antice connexis; tibiis anticis latis 8-denticulatis. — Long. 2 1/5 mill., larg. 1 1/2 mill.

Saprinus antiquulus Illig., Mag., VI, 43, note, 1807. — Mars, Mon. (1855), p. 732, 5° 133'.

Arrondi, convexe, luisant, d'un bronzé obscur. Antennes brun de poix, massue rousse. Front large, transverse, presque plan, rugueusement ponctué, séparé de l'épistome par une carène sinueuse. Pronotum beaucoup plus large que long, largement bisinué à la base, oblique sur les côtés, arrondi aux angles antérieurs, rétréci et échancré en devant; densément et fortement ponctué dans tout son pourtour, largement sur les côtés, finement pointillé sur le dos. Écusson très petit. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec la marge ferrugineuse, tiers postérieur entre la suture et la deuxième dorsale ponctué finement; stries dorsales bien marquées, ponctuées, non parallèles, 2-3 raccourcies vers le bout, première et quatrième un peu plus tôt; premier interstrie plus étroit que le deuxième et même que le troisième; suturale entière réunie à la base par un arc avec la quatrième dorsale; humérale oblique rapprochée de la première dorsale, bien marquée, divisée en deux branches, dont l'externe se continue en formant un coude avec la subhumérale interne, qui est longue et bien marquée; subhumérale externe très rapprochée de la marginale, cependant distincte. Propygidium court, pointillé. Pygidium peu bombé, assez long, densément pointillé. Mésosternum rebordé, large, avec quelques points épars très fins. Prosternum plan, élargi à la base, rétréci en devant; stries dans le même plan, rapprochées peu à peu et réunies en devant. Pattes rouge-brun; jambes antérieures dilatées, garnies de huit ou neuf denticules; postérieures avec deux rangs d'assez longues spinules peu serrées.

Cette petite espèce de Hongrie, qui m'a été communiquée par M. le docteur Kraatz comme étant le *S. antiquulus* Illig., cadre bien avec la description de cet auteur, si ce n'est la ponctuation du front qui est bien réellement rugueuse. Elle est peut-être identique à mon *S. longistrius*, quoique la subhumérale soit disjointe. Cependant l'individu que j'ai de M. de Laferté m'a été envoyé après coup et n'est pas le type de ma description.

Elle diffère du *S. granarius* par son front plus ponctué que strigueux, ses jambes antérieures munies d'un plus grand nombre de denticules, sa strie suturale entière, ses dorsales plus longues et plus égales.

VIe Groupe.

49 (140 *a*). Saprinus Pelleti. Pl. XIII, fig. 49.

Ovalis oblongus, convexiusculus, æneus nitidus, fronte carinata, obscure angulatim bisulcata, rugosa; pronoto marginato, rugoso, dorso postico lævi; elytris dense rugosis, spatio brevi scutellari polito, striis 1-4 dorsalibus distinctis sensim brevioribus, 4ª cum suturali integra coëunte; subhumerali externa nulla, interna disjuncta; pygidio dense punctato; prosterno concavo, striis subparallelis haud connexis, sulco externo completo; mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis 6-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 4 mill., larg. 2 3/4 mill.

Ovale oblong, assez convexe et épais, d'un bronzé doré obscur. Antennes brunes. Front transverse, peu convexe, entouré d'une forte carène et d'une strie postérieure, rugueux et ridé, avec deux chevrons peu nettement marqués, le vertex presque lisse. Épistome rétréci, concave, ponctué, brusquement séparé du front. Pronotum court, large, bisinué à la base, avec les trois angles obtus, presque droit d'abord sur les côtés, puis arrondi antérieurement, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés à peine marqués; couvert de points serrés, rugueux, en stries obliques, un peu déprimé latéralement, avec un large espace dorsal triangulaire lisse et luisant, occupant à peine la moitié postérieure, accosté de chaque côté d'un étroit espace mal limité, échancré au-devant de l'écusson par une ponctuation plus étendue; strie marginale forte entière. Écusson très petit triangulaire. Élytres deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, saillantes à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec l'angle externe arrondi; couvertes d'une ponctuation serrée, rugueuse, assez forte, laissant à nu l'épaule, le bord apical et un petit espace plus long que large, occupant le tiers de la base du quatrième interstrie limité par l'arc de jonction des quatrième dorsale et suturale; bord infléchi lisse, luisant; marginale interne formant un fort sillon crénelé, suivant le bord apical et allant rejoindre la suturale qui est entière; subhumérale externe indistincte, interne sinueuse, forte, disjointe; humérale oblique, géminée; dorsales bien marquées, parallèles, raccourcies, première un peu avant les deux tiers, 2-4 successivement, plus courtes. Propygidium court, transverse, convexe, densément ponctué. Pygidium rabattu, en demi-cercle allongé, bombé, à sommet obtus et à ponctuation également serrée et forte. Prosternum concave longitudinalement, un peu dilaté et sinué à la base, terminé en pointe obtuse en devant; stries fortes bientôt parallèles,

cessant brusquement un peu avant le bout et entourées par la strie externe réunie en devant. Mésosternum subsinué, fortement rebordé avec de gros points écartés. Pattes brunes; jambes antérieures en triangle, munies de six dents épineuses, 2-4 beaucoup plus fortes que les autres: postérieures garnies de deux rangs de longues épines mousses et ciliées.

Cette espèce, découverte en août, dans des cadavres de lézards, à Béziers, par notre collègue M. Pellet, qui m'en a donné un exemplaire, se distingue du *S. 4-striatus* par sa forme allongée, sa couleur bronze doré, ses stries dorsales plus distinctes, la première la plus courte, ses prosternales plus distantes et parallèles, son mésosternum ponctué; du *S. apricarius* par les chevrons frontaux perdus dans la rugosité, et la ponctuation des élytres moins serrée et moins rugueuse, envahissant à peine les interstries et l'espace scutellaire mal défini; du *S. rugifer* par ces mêmes caractères, et en outre par sa couleur, ses jambes antérieures moins fortement dentées et les stries prosternales parallèles et plus distantes.

50 (144 *a*). SAPRINUS FITCHI. Pl. XIII, fig. 50.

Breviter ovatus, convexus, æneus, subnitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte carinata, sulcis angulatis obsoletis; pronoto marginato rugoso, dorso postico lævi; elytris dense rugosis; speculo scutellari nitidissimo ovato; striis dorsalibus indistinctis, 1ª valida subintegra, 2ª brevi, 3ª breviori, 4ª arcuata basali, suturali nulla, subhumerali interna disjuncta; pygidio æqualiter punctato; prosterno striis basi valde, parum antice divaricatis, medio junctis; mesosterno marginato parce punctato; tibiis anticis 6-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long 3 mill., larg. 2 1/3 mill.

Court ovale, convexe, bronzé peu brillant. Antennes brunes. Front large, convexe, rugueux au milieu, entouré d'une étroite carène, arquée en devant, sinuée de chaque côté et formant un angle aigu; chevrons obsolètes, surtout le supérieur; épistome rétréci, bien séparé du front. Pronotum court, large, bombé, arqué à la base, à peine anguleux au-devant de l'écusson, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles arrondis et larges; strie marginale entière, coudée derrière les yeux; ponctuation forte rugueuse, descendant jusqu'au tiers, avec un large espace dorsal lisse, sinué au milieu du bord postérieur par une impression rugueuse. Écusson triangulaire très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, saillantes à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; couvertes d'une ponctuation réticulée très dense, ne laissant libre que les

bords latéral et postérieur et un espace ovalaire très luisant et très lisse au tiers antérieur du quatrième interstrie, limité en devant seulement par la quatrième strie dorsale, qui est très courte ; première strie dorsale sinueuse entière bien marquée ; deuxième courte oblique à peine distincte ; troisième invisible ; suturale nulle ; subhumérale interne longue disjointe de l'humérale, externe nulle ; marginale interne forte crénelée. Propygidium court, transverse, densément et également ponctué ; pygidium assez court, bombé, rabattu, ponctué de même un peu moins densément. Prosternum étroit au milieu, concave dans sa longueur, très élargi et subsinué à la base, stries d'abord très divergentes, puis adossées aux deux tiers, s'écartant un peu de nouveau et cessant bientôt ; entourées de la strie externe qui se rejoint en devant en angle aigu ; intervalle externe ponctué. Mésosternum sinué et rebordé, avec des points faibles et espacés. Pattes brunes. Jambes antérieures en triangle munies de six dents épineuses, 1-3 très fortes ; postérieures garnies d'une double rangée d'épines.

États-Unis, Salem.

Cette espèce, découverte par notre savant et aimable collègue M. Asa Ficht, à qui je me suis fait un devoir de la dédier, se distingue de toutes celles qui ont avec elle quelque similitude de forme, par la disposition du miroir et l'absence de suturale ; elle se place près du *S. bigemmens.*

51 (156 *a*). Saprinus basilis. Pl. xiii, fig. 41.

Ovalis, convexiusculus, æneus, nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte rugosa bistrigata, carina striaque integris; pronoto late rugoso-punctato stria integra ; elytris punctato-strigosis, extus et juxta scutellum politis; striis dorsalibus 1-2 *versus,* 3-4 *ante medium abbreviatis,* 4ª *cum suturali arcuatim juncta, marginali secus apicem suturali coëunte ; subhumerali externa haud distincta, interna disjuncta, humerali tenui ; pygidio convexo punctatissimo ; prosterno concavo, angusto, striis ante apicem coëuntibus, externis antice conjunctis ; mesosterno marginato, parce punctato ; tibiis anticis* 5-*dentatis, posticis longius spinosis* — Long. 2 1/2 mill., larg. 2 mill.

Ovale, assez convexe, bronzé luisant. Antennes rousses. Scape cilié, premier article renflé. Front transverse peu convexe, irrégulièrement rugueux, avec deux chevrons peu nettement accusés ; bordé d'une forte strie, limitée par une carène droite en devant. Épistome déprimé, rétréci, rugueux, bien séparé du front. Labre très petit, arrondi ; mandibules courbées en pointe. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine bisinué et avancé sur l'écusson à la base, avec les angles saillants ; arqué sur les côtés, rétréci

et échancré en devant avec les angles arrondis et abaissés; couvert dans son pourtour, sur une grande étendue, d'assez gros points rugueux, avec une étroite bordure à la base; strie marginale entière. Parapleures visibles. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis; couvertes sur toute leur surface de gros points serrés, réticulés, avec le bord externe et un étroit espace de la base du quatrième interstrie lisses et imponctués; stries dorsales grosses et bien marquées, 1-2 raccourcies au milieu, 3-4 un peu avant, quatrième réunie par un arc basal à la suturale, qui va rejoindre par le bord apical la marginale externe; humérale fine oblique, subhumérale interne disjointe, externe confondue avec la marginale. Propygidium court, arqué, densément ponctué. Pygidium en calotte sphérique déclive, couvert de points serrés, égaux et médiocres. Prosternum concave dans le sens de la longueur, étroit, subarrondi et dilaté à la base; stries fines se réunissant un peu avant le bout en angle très aigu, entourées par les stries extérieures qui se rejoignent aussi angulairement. Mésosternum sinué en devant, rebordé et parsemé de points épars. Pattes brun roux; jambes antérieures dilatées, munies de cinq dents dont les trois dernières fortes; postérieures et surtout intermédiaires garnies de longues épines rousses serrées.

Alger, Bône.

Se place après le *S. metallicus*, dont il est très distinct par la ponctuation des élytres surtout.

52 (158 *a*) SAPRINUS SINÆ. Pl. XIII, fig. 52.

Oblongo-ovatus, convexus, æneus nitens, antennis pedibusque brunneis; fronte carinata, sulcis 2 angulatis; pronoto marginato basi anguste, circum parce inæqualiter punctato; elytris dimidio postico intus dense punctato; striis validis 1-4 dorsalibus ultra medium abbreviatis subæqualibus, 4ª basi arcuatim cum suturali integra coëunte, subhumerali externa indistincta, interna disjuncta; pygidio dense punctato; prosterno striis approximatis parallelis mox abbreviatis; mesosterno marginato, lævi; tibiis anticis 6-dentatis, posticis biseriatim spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale oblong, convexe, bronzé, luisant; antennes brunes. Front large, convexe, imponctué, ceint d'une forte carène étroite, droite en devant, à angles latéraux obtus; deux chevrons bien accusés, antérieur formant un arc ouvert en devant, et postérieur, deux arcs ouverts par derrière et réunis

au milieu ; épistome étroit, ridé, brusquement séparé du front. Pronotum court, large, à peine bisinué à la base, sans angle au-devant de l'écusson, un peu rétréci et fortement échancré en devant avec les angles arrondis abaissés; couvert d'une ponctuation assez forte, inégalement répartie, peu serrée, subrugueuse, assez étendue dans le pourtour antérieur, formant une étroite bordure à la base; strie marginale forte, entière, arrondie derrière les yeux. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, ponctuation forte et serrée, ne s'étendant pas au delà du milieu et en dehors de la deuxième dorsale ; stries fortes, crénelées, 1-4 dorsales parallèles raccourcies aux deux tiers, la première un peu plus longue, quoique l'on puisse les dire à peu près égales; bord infléchi lisse; marginale externe forte, entière, se continuant par le bout avec la suturale, qui se réunit par un arc basal avec la quatrième dorsale; humérale oblique décomposée; subhumérale interne disjointe, forte, atteignant presque obliquement la marge; externe à peine séparée. Propygydium court, transverse, incliné, également et densément ponctué. Pygidium entièrement rabattu, bombé, semi-ovalaire, ponctué à peu près de même. Prosternum en carène étroite, concave dans sa longueur, fortement et peu densément ponctué sur ses flancs, un peu élargi à la base; stries bientôt parallèles et très rapprochées, raccourcies aux deux tiers, encloses par les stries externes qui se réunissent en devant en angle aigu. Mésosternum sinué imponctué, bordé d'une forte strie crénelée non interrompue. Pattes brunes; jambes antérieures en triangle, munies de six dents épineuses, dont les deux dernières plus espacées et plus fortes; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Chine, Shang-Haï.

Cette espèce a de si grands rapports avec le *S. apricarius*, n'était sa patrie, je n'aurais pas osé l'en séparer. Cependant la ponctuation des élytres est moins forte, moins serrée et moins étendue ; les jambes sont plus courbées et moins fortement dentées.

IVe Groupe.

GNATHONCUS J. Duval, Gen. des Col. d'Europe, 1857-1859, p. 112.

1 (118 *a*). Saprinus incisisternus. Pl. XIII, groupe IV, fig. 1.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque brunneis, undique punctatus ; frontis stria nulla ; pronoto ante scutellum foveato, stria

marginali integra; elytris margine inflexo 3-striato, striis dorsalibus validis punctatis, 3-4 versus medium, 2ª ante, 1ª multo ultra abbreviatis; 4ª arcu basali plicis 3 interrupto cum suturali postica abbreviata coëunte; humerali primæ dorsali parallela; subhumerali externa brevi distincta, interna nulla; pygidio densius punctato; prosterno antice transversim inciso, striis profundis parallelis, haud junctis; tibiis anticis latis multidenticulatis, posticis parce spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Saprinus incisus Er., Faun. Van-Diemen, 152 (1842). — Mars., Hister., III, 1856, 741, 2° 11'.

Ovale, peu convexe, noir de poix luisant, couvert d'une ponctuation assez forte, généralement peu serrée, en dessus et en dessous. Antennes brunes. Front bombé, sans strie, non distinct de l'épistome; ponctuation devenant plus forte et plus dense sur l'épistome. Pronotum beaucoup plus long que large, largement échancré en devant, avec les angles arrondis peu saillants; faiblement arqué sur les côtés, élargi et bisinueusement échancré à la base, avec une fossette antéscutellaire; entouré d'une strie fine non interrompue, entière, rapprochée du bord, un peu distante devant l'angle antérieur; ponctuation assez espacée, bien marquée partout, plus grosse sur les côtés. Ecusson très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, à peine rétrécies par derrière, où elles sont coupées droit avec les angles externes arrondis et le sutural nul; ponctuation espacée, plus fine à la base, plus serrée postérieurement; stries fortes, ponctuées; interstries inégaux; première dorsale atteignant les trois quarts, deuxième raccourcie un peu avant le milieu, troisième et quatrième égales, se rapprochant au bout, terminées vers le milieu; quatrième ne joignant pas la suturale; entre elles il y a un petit arc qui semble un moyen d'union, et un triple pli; suturale fine n'atteignant pas le bout; humérale courte, bien marquée, rapprochée de la première dorsale; subhumérale interne nulle, externe courte, distincte; bord infléchi 3-strié. Propygidium court, densément ponctué; pygidium ponctué de même, en triangle sphérique allongé. Prosternum large, muni en devant d'une espèce de mentonnière rabattue, formée par une profonde incision transverse; stries fortes, profondes, parallèles, dans le plan du prosternum, terminées en devant dans une profonde excavation, sans se rejoindre. Mésosternum faiblement sinué en devant, rebordé d'une fine strie non interrompue. On remarque une profonde excavation, fortement ponctuée et tapissée de poils jaunes, qui s'étend sur les deux derniers segments du sternum, ♂. Pattes brunes; jambes antérieures dilatées au bout, multi-dentelées; intermédiaires et postérieures garnies d'un petit nombre d'épines.

Cette espèce de Van-Diémen a les plus grands rapports de forme avec le *S. rotundatus*. Elle en diffère par sa strie suturale presque entière, par ses jambes antérieures garnies de nombreuses dentelures; mais surtout par la forme de son prosternum, transversalement incisé à la manière des *Plegaderus*, caractère générique plus que suffisant pour les amateurs des caractères *à priori*, surtout lorsqu'ils se rencontrent dans un organe de haute importance suivant leur système de prédilection ; encore offrirait-il le précieux avantage d'être observable sans effort. Aussi je ne doute pas qu'un nouveau partisan ne s'empresse d'en former, à côté du *Gnathoncus*, un genre *Tomogenius*, qui aura l'avantage, sur son voisin, de pouvoir être reconnu sans qu'il soit besoin de lui disséquer le crochet maxillaire. En outre, ce caractère est corroboré par une excavation large, bien accusée, garnie de courtes soies jaunes sur les *méso-* et *métasternum*, caractère qui, tout sexuel qu'il paraît être, n'en est pas moins remarquable.

Pour moi, qui m'attache dans mes groupements au faciès naturel, et qui ne veux admettre que les genres homogènes, repoussant ces séparations malencontreuses même appuyées sur des caractères prétendus de premier ordre, lesquelles mettent l'amateur dans la plus grande perplexité, rompent les affinités naturelles et nous menacent de faire bientôt autant de genres que d'espèces, je me bornerai à faire de cet insecte une espèce de mon groupe IVe. Je soupçonne cependant que ce groupe devra former, tôt ou tard, un genre, qui portera sans doute le nom de *Gnathoncus* (*mâchoire à crochet*). Sera-ce à bon droit? — Je n'ai pas eu la pensée de disséquer les mâchoires du *Saprinus rotundatus*, non plus que celles du *Saprinus piceus* ; et ni moi ni personne, je le pense, n'irons vérifier si ce caractère important et saisissable se retrouve dans les espèces déjà nombreuses de ce groupe et s'il leur appartient exclusivement. Quand je connnaîtrai mieux les espèces de *Saprinus* qui présentent un faciès analogue, je les étudierai comparativement, et peut-être découvrirai-je quelques caractères accessibles au commun des entomologistes, et suffisants pour en faire un genre. Jusque-là ce ne sera pour moi qu'un groupe.

A coup sûr, malgré son crochet des mâchoires, il faut en séparer le *S. piceus*, qui n'a ni la forme, ni les mœurs de la deuxième espèce réunie dans le genre *Gnathoncus*. Je l'ai figuré et décrit sous le nom de *Myrmetes* (Μύρμης fourmi, ἑτης ami).

2 (118 *b*). Saprinus Nannetensis. Pl. XIII, groupe IV, fig. 2.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus; fronte parce punctulata, vix lateribus striata; pronoto parce punctato, stria interrupta; elytris plusquam

dimidiato-punctatis, striis dorsalibus validis, 1ª versus apicem sinuata subintegra, 2-4 in medio abbreviatis ; quintæ et suturalis appendice basali, subhumerali externa basali, interna late disjuncta, humerali obliqua; margine inflexo trisulcato ; pygidio semi-elliptico declivi ; prosterno plano, punctato antice abrupte constricto, striis coëuntibus ; mesosterno bisinuato, marginato, punctis validis sparsis ; tibiis anticis 5-denticulatis, posticis spinosulis.

Ovale, convexe, noir de poix luisant. Antennes brunes. Tête bombée, peu densément pointillée ; front large, avec un court rudiment de strie marginale de chaque côté, près des yeux. Épistome court, rétréci peu à peu, sans séparation bien tranchée. Labre court, arrondi. Mandibules courbées en pointe au bout. Pronotum plus large que long, avancé en angle assez aigu sur l'écusson, avec les angles externes droits ; peu arqué sur les côtés, si ce n'est vers les angles antérieurs, qui sont obtus et abaissés ; rétréci et échancré en devant ; couvert de points espacés, plus forts et oblongs latéralement ; strie marginale entière, fine et interrompue en devant. Écusson ponctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi ; ponctuation assez égale et espacée, couvrant environ les deux tiers postérieurs et remplacée en devant par de petits points à peine visibles ; stries dorsales fortes, ponctuées, parallèles ; première contournée vers le bout et presque entière ; 2-4 raccourcies au delà du milieu, à peu près d'égale longueur ; on voit à la base un petit rudiment de la cinquième et de la suturale, de sorte qu'on croit reconnaître trois petits crochets ; humérale oblique, profonde ; subhumérale interne courte, très distante de l'humérale ; externe courte basale distincte ; bord infléchi sillonné de trois stries ponctuées, dont l'extérieure se continue le long du bord apical jusqu'à la suture. Propygidium courbé, court, couvert presque en entier par les élytres. Pygidium très déclive, en demi-ellipse très allongée, bombé au bout, couvert de gros points égaux et assez serrés. Prosternum plan, pointillé, assez large et sinué à la base, rétréci en devant et subitement étranglé à la fossette antennaire, dilaté et arrondi au bout en forme de courte mentonnière ; stries fortes dans le plan du prosternum, d'abord parallèles et se réunissant en devant en angle très aigu. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière et parsemé de gros points espacés. Pattes brunes ; jambes antérieures faiblement élargies, armées au bout d'une forte dent accostée de deux épines, et, à une certaine distance, de trois dents moins fortes ; postérieures, garnies d'épines peu serrées.

Cette espèce ressemble beaucoup au *S. rotundatus* pour la disposition

des stries et même pour la ponctuation, qui est pourtant un peu plus forte, plus écartée et beaucoup plus fine à la base des élytres ; ce qui l'en distingue, c'est sa taille toujours beaucoup plus grande, sa forme plus ovalaire et plus convexe. Il serait possible que ce ne fût qu'une grosse variété, quoique dans le grand nombre d'individus que j'ai vus du *S. rotundatus* la forme soit toujours la même, subparallèle et déprimée, tandis que tous les individus du *S. Nannetensis* sont identiques. Ils ont tous été trouvés dans les mêmes circonstances, à Nantes, sous des débris de poissons en putréfaction, vers la fin d'avril.

3 (119). SAPRINUS ROTUNDATUS Illig., Kæf. Prus., Pl. 1, 61, 16 (1798) (*Hister*). — Mars., Mon. Hist. (1855), 503, pl. XVII, fig. 119.

4 (119 *a*). SAPRINUS COMMUNIS. Pl. XIII, groupe IV, fig. 4.

Ovalis, subconvexus, brunneus nitens ; antennis pedibusque rufis ; fronte puncticulata, stria tenui antice nulla ; pronoto sat valide punctato, lateribus densius, stria integra ; elytris postice dense rugoso-, anterius magis tenuiter et parum punctatis, striis dorsalibus validis 1ª *sub apicem,* 2ª *et* 4ª *pone medium, abbreviatis,* 3ª *paulo longiori, per paria postice approximatis ;* 5ª *arcuata et suturali basalibus ; humerali et subhumerali interna vix disjunctis, externa distincta ; laterali apicem secus continuata ; propygidio pygidioque dense punctulatis ; prosterno plano acuminato, striis validis angulatim junctis ; mesosterno marginato parceque punctato ; tibiis anticis parce denticulatis.* — Long. 2 2/3 mill., larg. 2 mil.

Ovale, assez convexe, brun luisant. Antennes rousses. Front convexe, arrondi, densément et également pointillé, non séparé de l'épistome, entouré par derrière d'une fine strie qui s'évanouit au niveau des yeux. Pronotum beaucoup plus large que long, avancé en angle obtus au milieu de la base, arrondi sur les côtés, fortement rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis, convexe, couvert d'une ponctuation assez serrée, rugueuse et plus forte latéralement ; strie marginale entière. Écusson en très petit triangle allongé. Élytres presque deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées en arc sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis, relevées légèrement sur la suture à leur partie postérieure, couvertes d'une ponctuation forte assez écartée, mais serrée et rugueuse sur leur tiers postérieur ; stries fortes, densément ponctuées, 1-4 dorsales parallèles, cependant rapprochées par paires par derrière, première atteignant presque le bout,

mais d'une manière confuse; deuxième et quatrième raccourcies plus tôt et égales à peu près entre elles, troisième un tant soit peu plus longue, cinquième réduite à un tout petit arc basal; suturale courte basale; humérale bien marquée, parallèle à la première dorsale; subhumérale interne disjointe, longue; externe courte, à peine séparée du sillon latéral qui se continue le long du bord apical jusqu'à la suture; bord infléchi bisillonné, ponctué dans l'intervalle des sillons. Propygidium incliné, court, transverse, densément et également pointillé. Pygidium ponctué de même, entièrement rabattu, légèrement convexe. Prosternum plan, accuminé en devant, étranglé au niveau des fossettes antennaires, avec quelques points; stries fortes se joignant en angle fort aigu. Mésosternum entièrement rebordé, parsemé de points assez forts, distinctement séparé du métasternum qui est ponctué comme lui. Pattes rousses; jambes antérieures dilatées, garnies de cinq à six denticules séparés en deux groupes; intermédiaires aussi larges, et postérieures plus étroites, avec quelques cils courts.

Cette espèce, que je tiens de M. Asa Fitch, a beaucoup de rapports avec le *S. rotundatus*; elle s'en distingue par sa ponctuation beaucoup plus forte et plus serrée, et par la disposition des stries des élytres. Elle a été trouvée près d'Albany, aux États-Unis.

5 (119). SAPRINUS RHODIORUM. Pl. XIII, groupe IV, fig. 5.

Breviter ovalis, convexiusculus, rufo-brunneus nitens, antennis pedibusque rufis; supra dense, dorso minus valide, fronte tenuissime punctatus; stria frontali nulla, pronoti marginali tenui, elytrorum dorsalibus postice 1ª *versus apicem,* 2ª *et* 4ª *pone medium abbreviatis,* 3ª *paulo longiori,* 5ª *et suturali arcu basali junctis, humerali obliqua, subhumerali interna longa vix disjuncta, externa brevi distincta, margine inflexo bisulcato punctato; prosterno plano striis antice angulatim junctis; tibiis dilatatis, anticis* 5 *vel* 6-*denticulatis, posticis parce ciliatis.* — Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, arrondi, assez convexe, brun-roux, luisant, ponctué sur toute sa surface. Antennes roux pâle. Front bombé, arrondi, couvert d'une ponctuation très fine et également serrée; strie fine, obsolète en devant, complète derrière les yeux; épistome non séparé. Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, avancé en angle obtus sur l'écusson, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés à peine marqués; couvert d'une ponctuation assez forte et assez

serrée, presque rugueuse latéralement ; strie marginale fine et non interrompue. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires et dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, bombées, un peu élevées à la suture, couvertes d'une ponctuation assez forte, un peu plus serrée et plus visible dans leur pourtour extérieur ; bord infléchi bisillonné, avec une ligne irrégulière de points dans l'intervalle des sillons, l'externe se continuant jusqu'à la suture le long du bord apical ; stries dorsales bien marquées, densément ponctuées, s'étendant, la première presque jusqu'au bout, deuxième et quatrième aux deux tiers, troisième un peu plus, cinquième réduite à un petit arc basal ainsi que la suturale ; premier interstrie beaucoup plus étroit que le deuxième et le troisième ; humérale oblique, presque parallèle à la première dorsale ; subhumérale interne longue, à peine disjointe ; externe courte, distincte du sillon latéral. Propygidium court transverse incliné ; pygidium en large triangle, peu convexe, entièrement rabattu ; l'un et l'autre couverts d'un pointillé très serré et égal. Prosternum plan, peu ponctué, terminé en pointe, étranglé entre les fossettes antennaires ; stries fortes, se réunissant en angle aigu. Mésosternum entièrement rebordé, parsemé de points écartés. Pattes rousses ; jambes dilatées : antérieures garnies de cinq ou six denticules séparés en deux groupes ; intermédiaires et postérieures avec un rang de cils.

Ile de Rhodes. (Collect. Boheman.)

Cette petite espèce se rattache évidemment à ce groupe, dont elle est le plus petit représentant. Elle se distingue surtout par ses jambes antérieures plus dilatées et plus finement denticulées, par sa forme beaucoup plus courte et plus bombée.

Species auctorum invisæ :

1. Saprinus latubris J. Le Conte, Phil., 1859, p. 315.

Ovalis, niger nitidus, fronte puncticulata ; pronoto lateribus et basi punctatis ; elytris postice diagonaliter extrorsum punctatis, lateribus impunctatis ; striis omnibus dorsalibus postice pone medium abbreviatis, 1-2 *longioribus inæqualibus*, 3-4 *brevioribus æqualibus*, 4ª *cum suturali integra connexa, subhumerali minima ; tibiis anticis crenatis.* — Long. 2,4 mill.

États-Unis de l'Ouest.

Ovale, noir, luisant, front pointillé. Pronotum ponctué sur les côtés et la base, strie marginale entière, élytres diagonalement et postérieurement ponctuées en dehors, les côtés lisses, toutes les stries dorsales raccourcies derrière le milieu, 1-2 plus longues, inégales, 3-4 plus courtes et égales, quatrième unie à la suturale, qui est entière; subhumérale réduite à un simple point. Épipleures lisses. Pygidium ponctué. Jambes antérieures crénelées.

2. SAPRINUS STERQUILINUS J. Le Conte, Philad., 1859, p. 315.

Rotundatus, niger nitidus, capite punctato, vertice impresso, stria frontali nulla, pronoto lateribus punctatis, disco punctulato; elytris postice punctatis, striis dorsalibus postice abbreviatis per paria subæqualibus, 4ª versus suturam arcuata, suturali antice ante medium, postice vero paulo abbreviata, subhumerali utrinque abbreviata, tibiis anticis spinoso-denticulatis. — Long. 3 mill.

Cuba.

Arrondi, noir luisant. Tête pointillée, vertex creusé d'une petite fossette, strie nulle. Pronotum pointillé sur les côtés et ponctué à la base. Élytres ponctuées diagonalement en dehors et par derrière, excepté sur les côtés; stries dorsales raccourcies par derrière, égales par paires, les externes les plus longues, la plus extérieure profondément et largement marquée, quatrième arquée en devant, mais non jointe à la suturale qui est raccourcie antérieurement avant le milieu et comme à une petite distance du bout; subhumérale très raccourcie à la fois devant et derrière. Épipleures et mésosternum ponctués. Jambes antérieures garnies de dentelures épineuses.

3. SAPRINUS DISCORS J. Le Conte, Phil., 1859, p. 315.

Ovalis, convexus, niger nitidissimus, fronte puncticulata stria nulla; pronoto lateribus et basi punctatis, hoc anguste, illis latius, elytris postice punctatis, striis omnibus dorsalibus postice abbreviatis, 1ª pone medium, cæteris medio abbreviatis æqualibus, stria suturali postice abbreviata, subhumerali utrinque abbreviata; tibiis anticis pluri-dentatis. — Long. 3,5 mill.

Mexico.

Ovale, convexe, noir, très luisant. Tête ponctuée, strie nulle. Pronotum

pointillé, ponctué largement sur les côtés et étroitement à la base ; strie marginale entière. Élytres ponctuées diagonalement en dehors et en bas, excepté sur les côtés, stries dorsales profondément ponctuées, première raccourcie derrière le milieu, 2-4 au milieu et égales, quatrième jointe à la suturale qui est raccourcie par derrière, subhumérale raccourcie des deux côtés. Prosternum finement ponctué ; mésosternum grossièrement ponctué en haut, pointillé en bas. Épipleures imponctuées.

4. Saprinus scrupularis J. Le Conte, Phil., 1859, p. 315.

Niger, nitidus, fronte puncticulata, stria nulla ; pronoto puncticulato, lateribus late punctatis ; elytris punctatis, striis dorsalibus subæqualibus postice abbreviatis, 4ª cum suturali antice connexa, 3ª paulo longiore, subhumerali antice medio abbreviata ; pygidio dense punctulato ; epipleuris mesosternoque grosse punctatis ; tibiis anticis 6-dentatis. — Long. 2 mill.

Géorgie, États-Unis.

Noir ou de poix, luisant ; front convexe, pointillé, strie nulle. Pronotum pointillé, côtés largement ponctués, strie marginale entière. Élytres entièrement ponctuées, excepté sur les côtés ; strie subhumérale antérieurement raccourcie au milieu ; dorsales généralement égales, troisième quelquefois un peu plus longue que les autres, toutes celles-ci raccourcies derrière le milieu, quatrième unie en devant avec la suturale, qui est entière. Épipleures et mésosternum grossièrement ponctués. Pygidium densément pointillé. Pattes brun foncé. Jambes antérieures 6-dentées.

La plus petite espèce du genre.

5. Saprinus olidus J. Le Conte, Phil., 1859, p. 316.

Niger, nitidus, fronte puncticulata ; pronoto lateribus et basi dense puncticulato, stria marginali integra ; elytris postice dimidio et lateribus dense aciculato-punctatis, area scutellari magna nitidissima ; stria subhumerali antice abbreviata, striis dorsalibus subæqualibus, 4ª cum suturali antice connexa, suturali integra. — Long. 2,3 mill.

Texas, États-Unis.

Arrondi, noir, luisant ; front pointillé sur les côtés et à la base, strie marginale entière. Élytres densément ponctuées aciculairement sur leur

moitié postérieure et sur les côtés ; espace subscutellaire grand, très luisant ; strie subhumérale raccourcie par devant ; stries dorsales égales, raccourcies derrière le milieu, quatrième réunie à la suturale, qui est entière. Pygidium densément ponctué. Épipleures et mésosternum grossièrement ponctués. Pattes brun foncé ; jambes antérieures multidentées.

6. Saprinus fulgidus J. Le Conte, Phil., 1859, p. 316.

Rotundus, piceus, nitidus ; fronte simplici punctulata ; pronoto toto punctato ; elytris punctatis, area subscutellari nitidissima ; striis dorsalibus postice abbreviatis, 2ª longiore, 3ª et 4ª æqualibus, 4ª cum suturali connexa ; suturali integra, subhumerali antice, ante medium abbreviata. — Long. 2,3 mill.

Cuba.

Arrondi, noir de poix, luisant, submétallique ; front simple pointillé. Pronotum entièrement ponctué, strie marginale entière. Élytres ponctuées avec un espace subscutellaire lisse très luisant, partie supérieure des côtés imponctuée ; stries dorsales raccourcies par derrière, deuxième la plus longue, 3-4 égales, dernière unie à la suturale, qui est entière ; subhumérale raccourcie antérieurement avant le milieu. Pygidium et mésosternum ponctués. Pattes brunes ; jambes antérieures multidentées.

7. Saprinus Andalusius.

Oblongus, æneo-niger, nitidissimus ; fronte marginata, lævi ; elytris posterius, subtiliter vage punctatis, stria suturali antice, obliquis pone medium abbreviatis, 2ª reliquis longiore, marginalibus nullis ; tibiis anticis extus sexdentatis. — Long. 1 1/2-2 2/3 mill.

Saprinus elongatulus Rosenh., And., 92 (1856).

Il appartient aux petites espèces, telles que *S. granarius*, *antiquulus*, *spretulus* et *metallescens*. Très distinct des dernières par sa forme allongée, et, abstraction faite de sa couleur métallique noire, surtout par son pronotum latéralement non élargi, par la ponctuation éparse de la moitié postérieure des élytres, la strie suturale interrompue par devant, et la prompte cessation des stries dorsales. — Il diffère des espèces de *Saprinus* récemment décrites, des *tridens*, *pastoralis* et *puncticollis* par le front rebordé, du *sabulosus* par la forme allongée et les jambes 6-dentées,

enfin du *ciliaris* par la couleur et par le corps non cilié. — Toute la surface est très luisante, convexe; antennes brun de poix, massue un peu plus claire. Front très finement et vaguement ponctué, rebordé en devant. Pronotum rétréci pardevant, arrondi aux angles antérieurs, presque droit sur les côtés, où il est densément mais pas fortement ponctué, ainsi qu'aux bords, avec de plus gros points au bord postérieur comme d'ordinaire, plus fins vers le milieu, presque poli sur une plus grande étendue au milieu même, et couvert de petits points à peine visibles. Élytres densément ponctuées au bord postérieur même, de là presque jusqu'au milieu avec quelques points fins, qui s'oblitèrent presque entièrement en devant, presque poli en devant et sur les côtés; strie suturale complète postérieurement, interrompue en devant; deuxième strie oblique plus longue que les autres, qui sont raccourcies derrière le milieu; les stries marginales manquent toutes deux; la strie latérale supérieure est entière; l'inférieure fine, raccourcie par devant. Propygidium et pygidium très luisants, peu densément ponctués. Cuisses brun de poix. Jambes et tarses plus clairs; jambes antérieures 6-dentées, les dents supérieures très petites.

Dans les excréments humains desséchés, à Cadix, à Malaga et à Barcelone; très rare.

8 (10 *a*). Hister (Saprinus) fasciolatus Gebl., 1844, p. 4, 8.

Late ovatus, ater, pronoti lateribus, elytrisque basi et ultra medium punctulatis, stria suturali abbreviata, 4 dorsalibus obliquis, ad medium usque productis, æqualibus, fasciola suturam non attingente, medio utrinque unidentata, lutea. — Long. 2 1/3 lin. Lat. 1 1/2 lin.

Steppes de la Songarie; un seul individu.

Très voisin des *S. externus* et *biguttatus* Fisch., il en diffère par son corps plus étroit, par sa bande dentée interrompue, remplaçant la tache des élytres; du *S. interruptus* Payk. par sa taille, la forme de la bande et la troisième strie des élytres plus longue. Peut-être est-ce le *H. interruptus* de l'Ent. russe, II, p. 204, pl. 25, fig. 7?

9 (40). Saprinus Uralensis Mots., in Bull. Mosc., 1849, p. 98, 9.

De la grandeur des petits exemplaires du *S. nitidulus*, reconnaissable par la ponctuation serrée et bien marquée sur tous les interstries, pas

opaque, ni aussi forte que chez le *S. rugifer*. Jambes antérieures denticulées, comme dans le *S. nitidulus*; pattes et antennes d'un roux assez clair, premier article des dernières noir ; deuxième strie des élytres peu raccourcie ; couleur du dessus noire, avec un reflet un peu cuivreux et les côtés latéraux quelquefois roussâtres.

Oural.

10 (40 *a*). SAPRINUS TURCOMANICUS Ménétr., Mots., Mosc. Bull., 1849, p. 96, 2.

De la taille du *S. niger* avec un reflet métallique sur le dessus du corps et les intervalles des stries sans ponctuation et sans stries transversales ; jambes antérieures avec 6 dents seulement.

Turcomanie.

11. HISTER (SAPRINUS) INCRASSATUS Fald., Transc., I, 227, 211 (1836). De Mots., Mosc., Bull. (1849), 97, 7.

Ovatus, gibbus, totus niger, nitidus; elytris brevibus, subquadratis, convexis, extus striis obliquis dimidiatis 5 *crenulatis, lateribus crebre punctulatis.* — L. 3 1/2 lin., lat. 2 lin.

Statura *S. interrupti* Payk.

Tête arrondie, plane en dessus, obsolètement pointillée, entourée d'une strie marginale ; épistome étroit, avancé. Antennes noires, dernier article roux. Pronotum transverse, presque deux fois plus large que long, très rétréci antèrieurement, légèrement bisinué à la base, angles acuminés ; largement mais non profondément échancré en devant ; angles obtus ; côtés très étroitement rebordés ; convexe, disque très lisse, luisant ; strigueusement ponctué, étroitement au bord antérieur et à la base, largement sur les côtés. Écusson petit, triangulaire, lisse. Élytres carrées, toutes noires, un peu plus larges que le pronotum, faiblement bordées de rouge au bout ; disque lisse jusqu'à la troisième strie, densément ponctué sur tous les côtés ; en outre cinq stries raccourcies crénelées, fines, deuxième et quatrième un peu plus courtes, suturale raccourcie en devant. Dessous du corps densément et strigueusement ponctué, saillant. Pattes noires de poix, obsolètement ponctuées ; jambes antérieures très dilatées, avec sept petites dents obtuses.

12 (78 *a*). SAPRINUS SOLSKYI Reiche, Soc. Ent., 1861, p. 371, 18.

Ovato-subquadratus, valde convexus, nigro-æneus, pernitidus; antennis pedibusque fusco-piceis. Caput crebre rugoso-punctulatum, stria antice interrupta, sat convexum; antennarum clava rufescente. Pronotum transversum, longitudine duplo latius, antice attenuatum et profunde emarginatum, basi biarcuatum medio parum angulatum; angulis anticis rotundatis, posticis acutiusculis; lateribus oblique rotundatis; disco crebre punctato, punctis medio subobsoletis, remotis, a latere rugato-confusis, basi majoribus, stria marginali integra. Elytra basi pronoti latitudine et proxime latiora, inde ad apicem graduatim attenuata, apice truncata, crebre punctata; spatio subscutellari lævi magno; stria suturali integra, dorsalibus 4 postice dimidiato-abbreviatis, subhumerali interna disjuncta, externa subobsoleta, marginali integra, 4ª dorsali et suturali antice arcuatim conjunctis. Pygidium inflexum, crebre ocellatim punctatum. Mesosternum marginatum ocellatim punctatum. Prosternum carinatum; striis basi valde, apice parum divergentibus. Tibiæ anticæ 4 vel 5-dentatæ. — Long. 6 mill. Lat. 4 1/2 mill.

Algérie, en juin.

13 (133 *a*). SAPRINUS CRIBELLATICOLLIS J. Duval, Genera, Catal., p. 99.

Ovalaire, médiocrement convexe, d'un noir verdâtre métallique, très légèrement brunâtre sur le pronotum, luisant. Antennes d'un brun ferrugineux. Front avec de fines rides ou rugosités transverses plus marquées au milieu, offrant en avant une carène bien distincte, presque droite, qui le sépare de l'épistome. Pronotum entièrement ponctué, sans espace lisse distinct, plus fortement et subrugueusement de chaque côté, à strie marginale entière. Élytres couvertes dans leur moitié postérieure environ, jusqu'à la deuxième strie dorsale, d'une ponctuation assez serrée; à stries dorsales, une à quatre ponctuées, bien distinctes; la première sinuée au bout, à peine raccourcie; les autres graduellement plus courtes; la quatrième dépassant à peine le milieu, jointe par un arc basilaire à la suturale entière; strie humérale fine, oblique; subhumérale interne assez longue, un peu disjointe; externe nulle, marginale entière. Prosternum un peu resserré au milieu, plus large à la base, à stries bien distinctes, rapprochées dans leur milieu, s'écartant ensuite un peu en avant et plus en arrière. Mésosternum rebordé, sauf à la base, avec quelques points épars, distincts. Pygidium également et assez fortement ponctué. Pattes d'un roux ferrugi-

neux ; jambes antérieures offrant en dehors 6-7 petits denticules. — Long. 2 1/3 mill.

France méridionale.

Entre les *S. rufipes* et *antiquulus*.

14 (48 *a*). SAPRINUS FULMINANS Koltze in Preller, Catal. Die Kæfer, von Hambourg, 1862, p. 58.

Trouvé une fois sur les bords de l'Elbe.

Semblable au *S. æneus* pour la taille et le faciès ; cependant la première strie ou la suturale est très superficielle : la première strie arquée (4e dorsale) est indiquée vers l'écusson seulement par quelques points. Par là la grande tache métallique luisante, qui, chez l'*æneus*, est divisée en deux moitiés par la première (4e) strie dorsale, paraît n'en former qu'une seule. Le reste de la ponctuation est aussi beaucoup plus fin que dans l'*æneus*; le bord postérieur des élytres est aussi plus largement lisse, luisant, métallique.

15. HISTER (SAPRINUS) 4-LINEATUS Waltl, Andal. in Silb., IV, 150.

Globosus, niger, elytrorum dimidio anteriore striis 4-abbreviatis, posteriore creberrime punctato, ad suturam unistriato. — Long. 1 1/2 à 1 3/4 lin.

XL. Genre PACHYLOPUS Er. Jahr., 196, XVI (1834). — Mars., Mon., 1856, page 97, pl. XXI, genre XXXIV.

1. PACHYLOPUS DISPAR.

Piceo-castaneus, nitidus, ovalis, convexus ; antennis, pedibus elytrisque rufis, plaga scutellari nigra ; fronte stria valida integra, antice subrecta, carinata, postice semi-circulari, arcu profundo antice exarata ; pronoto stria marginali integra ; elytris stria humerali brevi obliqua, suturali completa, cæteris nullis, angulo apicali valde producto, dehiscente ; pygidio plano tecto ; segmento ventrali 1° apice prominente ; prosterno anguste carinato haud striato, antice acuto ; mesosterno marginato ; tibiis anticis bidentatis, posticis latis dense spinosis. — Long. 6 mill., larg. 3 1/2 mill.

Pachylopus dispar Er., Jahrb., 197, 1, 1834, Var. — Mars., Histér., 1855, 100, 1, pl. XXI, gre XXXIV, fig. 1.

Allongé, très convexe, noir brun luisant, imponctué. Antennes ferrugineuses. Tête grosse; front large, bombé, entouré d'une strie entière, forte, presque droite en devant, semi-circulaire par derrière, avec un large et profond chevron. Epistome bien séparé du front par une forte carène, bordé d'un bourrelet en devant. Labre court tridenté. Pronotum court, largement bisinué à la base, d'abord à peine arqué, puis fortement arrondi sur les côtés, échancré en devant avec les angles obtus à peine marqués; strie marginale très rapprochée du bord, non interrompue, et suivant un peu la base. Écusson triangulaire très petit. Élytres de la largeur du pronotum à la base, deux fois plus longues que lui, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement, arrondies à l'angle externe, sinuées et prolongées en une longue pointe à l'angle sutural, un peu dehiscentes et couvrant le pygidium; rouge marron avec une tache angulaire noire autour de l'écusson; strie suturale forte entière, humérale fine oblique, courte; bord inflechi rugueux; strie marginale large et profonde; les autres stries nulles. Pygidium pointillé, plan, vertical, en demi-cercle. Premier segment de l'abdomen prolongé en une large lame tronquée au bout et dirigée vers la queue des élytres. Prosternum concave, en carène tranchante, sans strie, en pointe aiguë au bout; mésosternum étroit, long, sinué en devant et rebordé d'une strie marginale entière. Pattes brun-marron; cuisses courtes en massue, avec une coulisse bordée de longs cils jaunes en dedans; jambes antérieures armées de deux fortes dents obtuses; postérieures dilatées, garnies en dehors d'une brosse de courtes épines serrées. Tarses antérieurs tenus; postérieurs noueux, à articles renflés, diminuant de grosseur, garnis de longues épines.

Cap de Bonne-Espérance. (Type d'Erich. Musée de Berlin.)

XLI (XXXI *a*). Genre MYRMETES.

(Μύρμος, fourmi; ἔστης, ami.)

Hister Payk., Mon., 81, 65, pl. 7, fig. 7. — Gyll., Steph.

Saprinus Er., Fn. Brand., I, 676, 9. — Redt., Fn. Aust., 237. — Bach., Kæf. Pruss., I, 307, 2. — 4e groupe, Mars., Mon. Hist., 504, 120 (1855).

Gnathoncus J. Duv., Gen., p. 112 (Pars).

Corpus parvum, orbiculare, convexum, rufum, politum.

Caput retractum, convexum, supra oculos obtuse elevatum, stria frontali nulla: clypeo angustato, a fronte haud distincto; labro brevi; mandi-

bulis brevibus retractis arcuatis. Antennæ sub frontis margine insertæ, tenues, scapo contorto apice inflato; funiculo 7 articulis compressis, 1° majore; clava abrupta 4-articulata ovali.

Prosternum planum, angustum, basi latius, subsinuatum, acuminatum triangulare, striis 2 validis sensim coëuntibus; lobo brevi lato, utrinque incisione profunda marginis pectoris distincta, prosterno excelsiori; foveola antennali profonda oblonga ante coxas, inter plicam lateralem prosterni et lobum posita. Mesosternum breve transversum, sinuatum, tenue marginatum.

Pronotum latum breve, basi media angulatum, lateribus rotundatum, antice multo angustius et emarginatum, angulis obtusis. Scutellum minimum; parapleuræ indistinctæ. Elytra convexa lata, apice truncata, margine inflexo bistriato, striis tenuissimis dorsalibus obliquis postice abbreviatis, subhumerali utraque completa.

Abdomen 1° segmento longo, bistriato; 2-5 brevissimis; propygidio brevi transverso declivi; pygidio semi-circulari plano, valde inflexo oblongo.

Pedes tenues, elongati; femoribus subcylindricis; tibiis filiformibus, extus vix parce ciliatis; tarsis haud receptis, filiformibus, 2-4 articulis æqualibus, 5° longiore biungulato.

Corps orbiculaire, bombé, lisse, luisant, imponctué, marron roux.

Tête petite, rétractile; front arrondi, un peu court, bombé, un peu élevé obtusément au-dessus des yeux, sans strie qui le sépare de l'épistome, qui est rétréci et tronqué au bout. Labre très court. Mandibules courbées en pointe, croisées étroitement la gauche sur la droite. Yeux petits, déprimés.

Antennes grêles insérées sous un rebord peu saillant du front entre les yeux et la base des mandibules; scape coudé, renflé au bout; funicule de sept articles : premier court, gros, appliqué étroitement au bout du scape; 2-7 courts, serrés, à peu près égaux en longueur comme en largeur; massue de quatre articles peu distincts, ciliée, abrupte, ovale.

Prosternum (fig. 1 *a*) étroit, plan, relevé au bout, de façon qu'en dessous on n'aperçoit pas la mentonnière, qui en est séparée par un étranglement presque complet, et dont le bord, plus élevé que la pointe du prosternum, le dépasse à peine; un peu élargi et subsinué à la base, bordé de deux stries fortes, entières, qui se rapprochent insensiblement et vont se rejoindre à la pointe même du prosternum et forment un long triangle à sommet très aigu. Mentonnière courte, à bord mince, parfaitement limitée par une profonde coulisse du bord pectoral, oblique de dehors en dedans, par où l'antenne va se loger dans la fossette, laquelle est profonde, allongée, creusée en devant des hanches antérieures, entre le bord de la mentonnière et le pli

latéral externe du prosternum; les deux fossettes ne sont séparées que par une lame très mince. Mésosternum court, transverse, beaucoup plus large que long, faiblement bisinué en devant, finement rebordé dans son pourtour, limité par une strie droite du métasternum.

Pronotum convexe, abaissé en devant, arqué à la base, avec les angles droits; arrondi sur les côtés, très rétréci et circulairement échancré en devant, avec les angles courts obtus; une seule strie fine marginale. Écusson en triangle très petit. Parapleures invisibles. Élytres près de deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, bombées, à suture plane, très rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; bord infléchi sans fossette, bistrié; stries très fines, deux subhumérales rapprochées sur le bord latéral, humérale courte oblique, quatre dorsales arquées raccourcies par derrière.

Abdomen de cinq segments, premier long, avec une strie entre les hanches de chaque côté; 2-5 très courts égaux emboîtés les uns dans les autres.

Propygidium court, transverse, un peu déclive. Pygidium demi-ovalaire, peu convexe, très incliné.

Pattes grêles, allongées; cuisses cylindriques peu renflées, postérieures rebordées en dedans, antérieures creusées d'une coulisse. Jambes étroites, à peine élargies et obtuses au bout, garnies, en dehors, de quelques spinules seulement sans fossette tarsale. Tarses libres, grêles, filiformes, de cinq articles, 1-4 égaux serrés, cinquième plus long, pourvu de deux petits crochets.

Depuis le grand travail d'Erichson sur les Histérides en 1834, l'*Hister piceus*, décrit pour la première fois par Paykull dans les *Acta Holmica*, en 1809, a été placé dans le genre *Saprinus* par tous les auteurs qui en ont parlé. Dans ma Monographie des Histérides, je me suis conformé à l'opinion générale, malgré ma répugnance à conserver dans cette coupe, un insecte de forme et de mœurs si disparates. Je sentais d'ailleurs la nécessité de remanier ce genre si nombreux en espèces et présentant, sous un faciès général commun, divers types très tranchés; mais mes tentatives pour arriver à ce but ont toujours échoué jusqu'ici. J'y avais alors conservé le *S. piceus* provisoirement, mais toutefois en le plaçant à côté du *S. rotundatus*, dans un groupe à part (4e groupe, p. 503), dont Erichson m'avait donné le premier l'idée et dont j'ai signalé quelques caractères.

Tout récemment, l'auteur du *Genera* des Coléoptères d'Europe, s'emparant de cette idée et s'appuyant sur les caractères allégués par moi, a formé un nouveau genre de ce groupe sous le nom de *Gnathoncus (Mâchoire à crochet)*. Or, il arrive que les trois caractères en question, bons

pour une section, ne sont pas tellement absolus qu'ils ne se retrouvent dans d'autres espèces. Heureusement pour lui M. Jacq. Duval, en voulant soumettre au creuset mes dessins des *languettes* et des *mâchoires* des Histérides et en disséquant celles des *Sapr. rotundatus* et *piceus*, a découvert que ces deux espèces avaient à la mâchoire un crochet, qu'il n'a pas retrouvé dans les autres (Je ne sais s'il a poussé loin ses recherches et n'ai nulle envie de les poursuivre dans les deux cent trente espèces de *Saprinus !*), et armé de ce caractère triomphant, il n'a pas balancé à produire son nouveau genre.

Je n'avais pas vu cet important crochet, quel crime! J'avoue ma faute; je n'ai pas eu la pensée de le chercher, et je ne me déciderai jamais, me fût-il permis de le faire, à disséquer la bouche de tous mes Histérides, pas même celle de tous les *Saprinus* pour vérifier la valeur de cette assertion. Je me suis borné à le faire pour le *S. nitidulus*, dont j'ai dessiné la bouche, sacrifiant à la mode du jour. Plus je vais, plus je m'affranchis de cette servitude, et si mon exemple trouve des imitateurs, les amateurs ne seront pas fâchés de reconnaître leurs espèces, sans avoir à scruter consciencieusement la languette et les paraglosses des *Acritus* ou des *Ptiliens*. Dans la question actuelle, tout en admettant la stabilité et la haute importance de ce crochet maxillaire, reste à savoir si les espèces déjà nombreuses dont le faciès est presque identique à celui du *S. rotundatus* le possèdent à l'exclusion des espèces qui ne peuvent être que de véritables *Saprinus*. M. Duval fera bien de nous l'apprendre; la science lui sera redevable d'un nouveau service (1).

La création du genre *Gnathoncus* n'a pas été pour moi une solution de la difficulté. Je suppose que tôt ou tard le type *rotundatus* formera un genre séparé avec les espèces de même faciès groupées autour de lui. Le *Saprinus piceus*, qui lui a été adjoint, est tout aussi éloigné de lui que des autres espèces du genre. Il n'en a ni la forme ni les allures ni les mœurs. Comme lui et plus que lui, il manque de strie suturale aux élytres, de strie frontale; il a le bord pectoral antérieur entaillé obliquement de dehors en dedans pour le passage de l'antenne, et la fossette, allongée, creusée au-devant des hanches antérieures, adossée au prosternum entre le pli latéral et le bord de la mentonnière; de plus, le prosternum est plan, en triangle aigu, avec les stries se rapprochant insensiblement et unies an-

(1) Ces lignes sont écrites depuis deux ans. Malgré leur apparente inopportunité, due au retard de la publication de cette partie de mon travail, dont la présentation date de 1859, je n'ai pas cru devoir les supprimer. C'est la seule réponse que je me sois décidé à faire aux attaques passionnées et étranges, répétées sur tous les tons, dont j'avais été l'objet, ainsi que mes savants amis et collègues MM. Reiche et Fairmaire.

gulairement. Dans le *S. rotundatus*, le prosternum est large, formant une sorte de fer de lance, l'intervalle entre les fossettes antennaires est moins étroit, le bord antérieur de la mentonnière est sur le même plan et visible en dessous; les stries sont coudées en dehors au milieu de leur trajet; enfin les jambes sont celles des *Saprinus* ordinaires, ainsi que la disposition des stries des élytres.

Dans le *S. piceus*, au contraire, le prosternum est beaucoup plus étroit, à côtés presque parallèles, mais rétréci insensiblement en devant; les stries sont adossées pour ainsi dire et se rapprochent en suivant deux lignes droites convergentes et se réunissant au bout en angle très aigu; le prosternum se relève au bout, de sorte qu'on n'aperçoit plus la mentonnière en dessous; la lame qui sépare les fossettes antennaires est très mince. Les jambes diffèrent essentiellement de celles de toutes les autres espèces, elles sont linéaires, allongées, à angles postérieurs arrondis, avec quelques spinules seulement. Ce sont presque celles des *Epierus* ou des *Phelister*, sauf les antérieures, qui ne diffèrent pas beaucoup des postérieures; elles sont dépourvues de fossettes tarsales. Les stries des élytres sont fines, atténuées et raccourcies postérieurement, obliques, avec deux subhumérales partant de la base, ainsi que les dorsales.

Je crois donc devoir séparer ce dernier du *S. rotundatus* et former pour lui un nouveau genre, que j'ai appelé *Myrmetes* de ses habitudes parasites; car on ne le trouve que dans les fourmilières.

Si l'on envisage la forme du corps, il devrait se placer entre les *Dendrophilus* et les *Tribalus*, mais il est fort éloigné de ces deux genres par son prosternum, ses fossettes antennaires, et du premier par ses jambes. Ses principaux caractères le rapprochent des *Epierus*, dont il a les jambes postérieures, le front et le pygidium; et des *Phelister*, dont il a également les jambes, le pygidium et un peu le prosternum dans certains cas.

Ses habitudes et ses métamorphoses sont d'ailleurs inconnues, ainsi que ses différences sexuelles.

1 (120). Myrmetes piceus. Pl. xiii, Genre xli, fig. 1, 1ª.

Orbicularis, convexus, rufo-ferrugineus, lævis, fronte convexa, extus breviter striata; pronoto lateribus anguste marginato; elytris striis tenuibus, dorsalibus 1-4 obliquis, ultra medium inæqualiter abbreviatis, subhumerali utraque longioribus, margine inflexo bistriato; pygidio declivi puncticulato; prosterno plano antice acuminato, striis angulatim coëuntibus; mesosterno leviter bisinuato, marginato; tibiis anticis dense crenulatis, posticis inermibus. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Hister piceus Payk., Act. Holm., 1809, 23, 1, pl. VII, fig. 4. — Payk., Mon., 81, 65, pl. VII, fig. 7. — Gyll., Ins. Suec., IV, 270, 25-26. — Stephens, Ill. Brit. Ent., III, 160, 5.

Saprinus piceus Er. Kæf. Brand., I, 676, 9. — Redt., Faun. Aust., 237. — Bach., Kæf. Pruss., I, 307, 2. — Mars., Hist., 33, 505, 120 (1855).

Orbiculaire, convexe, roux ferrugineux, lisse. Antennes rousses. Front assez bombé, tranverse, bordé sur les côtés d'un commencement de strie fine. Épistome rétréci, mais sans ligne de démarcation. Labre court, arrondi. Mandibules recourbées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, dilaté en angle au-devant de l'écusson, avec les angles droits, à peine arqué sur les côtés avec une fine strie marginale, qui ne suit pas le bord antérieur; rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés obtus. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule; rétrécies et coupées droit au bout avec la marge pointillée, l'angle externe arrondi, et une petite fente à la suture dans laquelle s'élève une carène du segment abdominal; bord infléchi bistrié; stries subhumérales partant de la base, et se rapprochant graduellement vers le bout; l'externe est un peu abaissée et atteint l'extrémité; l'interne est un peu plus courte; humérale peu distincte, oblique; dorsales fines obliques, rapprochées irrégulièrement par paires, première et troisième raccourcies au delà du milieu, deuxième et quatrième vers le milieu; suturale nulle ainsi que l'apicale. Propygidium court, transverse, arqué, densément pointillé. Pygidium semi-elliptique, pointillé, déclive, bombé au bout, Prosternum plan, en triangle aigu et allongé, sinué à la base; bord antérieur rentré et arrondi; stries bien marquées, réunies en angle très aigu au bout, stries extérieures aboutissant au même sommet. Mésosternum bisinué, rebordé d'une strie entière, à angles marqués et à marge saillante. Jambes linéaires; antérieures à peine dilatées, garnies de petites épines très serrées; postérieures inermes.

Allemagne; France, Paris; dans les fourmillières.

DESCRIPTION DE CLYTIDES AMÉRICAINS,

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 23 Octobre 1861.)

Après avoir traité des Clytides propres au Mexique (1860, p. 451 et pl. IX), à l'ancienne Colombie (1861, p. 377), et au Brésil (1862, p. 49), j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Société ceux qui sont originaires : 1° des Guyanes, 2° du Chili, de la Bolivie et du Pérou, 3° de la République argentine, 4° enfin des *Clytides* qui se rencontrent aux Antilles.

Dans la révision de ces Insectes, dont une grande partie rentrent dans de nouveaux genres, j'ai eu soin de consulter les divers ouvrages spéciaux ; j'ai signalé quelques négligences de description et rétabli la synonymie.

Sur les 38 espèces citées, y compris le Supplément, 13 étaient inédites.

Dans le prochain mémoire, je m'occuperai des *Mallosoma* et *Eriphus*, genres américains que M. J. Thomson a placés dans cette famille, et je suivrai la même marche.

§ I. Clytides propres aux Guyanes.

1. Cyllene Cayennensis. — *Nigra, in capite fasciis tribus, in prothorace fasciis quinque* (1ª *et* 4ª *abbreviata, cinereis*); *in elytris lineis transversis quatuor* (1ª *arcuata*, 2ª *et* 3ª *antice angulatis*) *et macula longitudinali posticâ ad suturam ; luteis, fascia* 2ª *et punctis duobus suturalibus ad quartam fasciam junctis et lineola apicali niveis seu luteo mixtis ; lateribus corporis maculis sex vel septem : quatuor flavis et duabus sive tribus niveis.* — Long. 14 1/2 à 15 mill.; lat. 4 à 4 1/2 mill.

Clytus Cayennensis Lap. et Gory, Hist. nat. et Icon., Mon., 1841, p. 10, pl. 3, fig. 9. — Dej., Cat., 3e éd., p. 356. — White, Cat. Br. Mus., p. 251, n° 11.

MM. Laporte et Gory ont négligé d'indiquer les trois bandes jaunes de la tête, et ne mentionnent que *trois* lignes transverses sur le prothorax. Il en existe réellement *cinq :* la première très faible, sur le bord antérieur, et la quatrième raccourcie et oblique, située sur la tranche inférieure de l'angle postérieur, sont grises et les trois autres jaunes. Les côtés du *corps,* offrent six et quelquefois sept taches, dont quatre sont jaunes (première, deuxième, quatrième et cinquième), deux ou trois d'un blanc de lait (troisième, sixième et septième), savoir : une sur le bord inférieur du prothorax, trois sur la poitrine et deux ou trois sur l'abdomen. *Antennes* noires. *Pattes* revêtues d'une poussière grise. La tache ordinaire qui est en regard de la hanche postérieure fait ici défaut. *Pygidium* marqué d'un petit trait longitudinal.

Genre MECOMETOPUS J. Thomson. (Essai d'une classification des Cérambycides, 1860, p. 216 et 222.)

Le créateur du genre a établi deux divisions (1a *Caput* magis elongatum; *oculi* sub integri. 2a *Caput* minus elongatum; *oculi* paulum lunulati). La première est formée d'espèces américaines, et la seconde d'une espèce africaine.

En étudiant les espèces qui nous occupent aujourd'hui, je vois qu'il sera nécessaire de formuler les caractères d'une nouvelle division basée sur la forme de l'antenne et du prothorax, qui deviendra la deuxième, et sera probablement la plus nombreuse en espèces; alors le *M. Gabonensis* Th., type de la deuxième de M. Thomson, formera la troisième.

1re DIVISION.

ANTENNES apparaissant comme *n'offrant que dix articles,* dépassant à peine la base du prothorax, à massue renflée, presque aussi longue que les quatre premiers articles réunis, les sept suivants qui la composent, peu distincts, surtout le onzième qui est comme soudé avec le pénultième et terminé en pointe mousse; les cinq premiers de cette massue émettant chacun un bouquet de poils qui se termine en pointe. — PROTHORAX *aussi haut que large, globuleux.*

Types : *M. polygenus, globulicollis, curtus, troglodytes, crassicornis, Wallacei*, etc.

2e Division.

Antennes de *onze articles* très distincts, un peu plus longues, à massue relativement peu épaisse, et dont les sept articles sont faciles à énumérer. Prothorax *allongé, subcylindrique.*

Types : *M. rhinotragoides, festivus, lætus, amabilis, maronensis*, etc.

Nota : Le *M. Leprieuri*, dont la massue de l'antenne est un peu plus épaisse, devra néanmoins rentrer dans ma première division, son prothorax étant allongé.

2. Mecometopus triangularis. — *Niger ; elytrorum lineâ baseos obliquâ, maculâ triangulari ad suturam et fasciâ posticâ cinereis.* — Long. 6 mill.; lat. 3 mill. — Patrie : La Guyane française.

Clytus triangularis Lap. et Gory (*loc. cit.*), p. 31, pl. vii, fig. 38.

3. Mecometopus crassicornis. — *Coriaceus, niger ; capite rufulo, obsulcato ; palpis luteis ; antennis brevibus, clavatis, nigris ; prothorace globoso, pube brevissima grisea tecto, lineis duabus asperato ; scutello, in elytris striga obliqua antice conica, macula communi triangulari, punctulo ad medium marginis, fascia ultra medium extus angustata ; in pectore notula arcuata laterali, fascia lata in medio : læte flavis ; abdomine.....* — Long. 8 mill.; lat. 3 3/4 mill.

Clytus crassicornis Dej. Cat., 3e éd., p. 356.

Cette espèce est voisine du *C. triangularis* Lap. et Gory ; elle s'en distingue par la couleur des antennes et du prothorax et le manque de tache sur cette partie du corps.

Court, épais, coriacé, noir. *Tête* d'un noir rougeâtre, faiblement sillonnée sur la longueur. *Palpes* d'un roux pâle. *Mandibules* noirâtres à l'extrémité. *Yeux* bruns. *Antennes* d'un brun luisant, dépassant à peine la base du prothorax, minces, avec les cinq derniers articles renflés ; les trois premiers de la massue émettant chacun un pinceau de poil aigu. *Prothorax* globubuleux, recouvert d'une courte pubescence cendrée, deux séries longitudinales et contiguës d'aspérites transverses. *Écusson* semi-arrondi, d'un jaune soufre. *Élytres* de la largeur du prothorax, une fois et demie aussi longues, tronquées obliquement sur la suture, avec une petite épine externe ; au dessous de la base se remarque un trait oblique en forme de

cône et dont la base est en avant, une tache triangulaire commune qu'avoisine un petit point marginal, et une bande brusquement arquée, n'offrant qu'un mince filet oblique. Tous ces signes sont d'un beau jaune soufre. *Poitrine* traversée par une large bande et un petit trait oblique sur le côté, jaunes. L'abdomen manque.

Unique, de la collection de feu Dejean, rapporté de la Guyane française par M. Th. Lacordaire.

4. MECOMETOPUS GLOBULICOLLIS. — *Thorace globulari, niger; elytrorum lineâ baseos obliquâ, maculâ triangulari ad suturam et alterâ posticâ transversâ albis.* — Long. 11 mill.; lat. 3 mill. — Patrie : La Guyane française.

Clytus globulicollis Lap. et Gory, *loc. cit.*, p. 32, pl. 7, fig. 39. — White, Cat. B., Mus., p. 258, n° 44.

5. MECOMETOPUS TROGLODYTES. — *Niger; thorace ovato; elytrorum lineâ baseos obliquâ; maculâ suturali triangulari et lineolâ posticâ transversâ albis.* — Long. 8 1/2 mill.; lat. 5 mill. — Patrie : La Guyane française.

Clytus troglodytes Lap. et Gory, *loc. cit.*, p. 33, pl. 7, fig. 41. — White, Cat. B., Mus., p. 258, n° 45.

6. MECOMETOPUS CURTUS. — *Thorace elevato, niger; elytrorum macul baseos obliquâ; altera triangulari ad suturam et tertia in medio luteis.* — Long. 8 mill.; lat. 3 3/4 mill. — Patrie : La Guyane française.

Clytus curtus Lap. et Gory, *loc. cit.*, p. 34, pl. 8, fig. 42. = *Clytus festivus* var.; White, Cat. B., Mus.

7. MECOMETOPUS FESTIVUS. — *Thorace rotundato, niger, elytris maculis tribus flavis.* Long. 10 1/2 mill.; lat. 3 mill. — Patrie : La Guyane française. Le Brésil ?

Clytus festivus Fab. Sys. El. II, p. 348, n° 11. — Lap. et Gory, *loc. cit.*, p. 85, pl. 16, fig. 98. — Sch., Syn. Hist. 1-3, p. 465, n° 17. — White, Cat. B., Mus., p. 259-49.

8. MECOMETOPUS LÆTUS. — *Thorace rufo, elytris truncatis atris : maculis tribus flavis, antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 11 mill.; lat. 3 mill. — Patrie : Le Brésil, Para, la Guyane, Demerari.

Clytus lætus Fab. Sys. II, p. 348, n° 12. — White, Cat. Br., Mus., p. 259, n° 47.

9. Mecometopus amabilis. — *Brunneo-opacus ; capite, prothoraceque (longitudine asperato) rufis ; antennis medio brunneis, 1° art. rufo, quinque ultimis luteis ; elytris fascia basali, striga obliqua infra, macula magna communi trigona et fasciola recta ad tertiam partem longitudinis ; luteis ; tertia parte apicali cinereo-fusca ; in pectore lineolis tribus et in abdomine fasciis duabus albidis ; pedibus brunneo-ferrugineis.* — Long. 10 mill.; lat. 3 mill.

Clytus amabilis Dej. Cat., 3e éd., p. 356.

D'un brun opaque. *Tête* rousse, tronquée en devant, allongée en avant, ruguleuse, faiblement sillonnée entre les antennes. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* d'un roux clair. *Antennes* minces, un peu renflées au sommet ; le premier article est d'un roux clair, les quatre suivants bruns et luisants (le troisième est excessivement long), avec les cinq derniers d'un jaune phosphore. *Prothorax* allongé, ovalaire, roux, offrant un peu avant le milieu une sorte de bande rougeâtre, deux séries longitudinales d'aspérités transverses. *Écusson* court, large, déclive, roux. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax dans sa plus grande étendue, une fois et demie aussi longues, subparallèles, tronquées carrément au sommet avec l'angle marginal à peine aigu. Elles sont d'un brun noirâtre terne, ornées des signes suivants du plus beau jaune soufre, savoir : bande basale étroite, trait oblique au-dessous, ayant l'extrémité supérieure rapprochée de l'écusson et l'inférieure sur le bord de la marge, et, un peu avant le milieu, une grande tache triangulaire commune, à base rectiligne, avoisine la marge vers le milieu de la longueur, de plus se voit une légère frange sur la limite du brun ; tiers apical brun cendré. *Poitrine* ayant trois traits blancs. *Abdomen* sur les deux premiers segments présentant chacun une bande blanche. *Pattes* ferrugineuses ; cuisses postérieures rembrunies.

De la Guyane française. Unique.

Cette espèce ressemble un peu au *M. rhinotragoïdes.*

10. Mecometopus rhinotragoides. — *Brunneo-rufescens, velutinus ; antennæ art.* 5-11 *flavi ; elytra basi flavescentia ; deinde nigra, a tertia parte posteriore, usque ad apicem flavescentia vel grisescentia, antice maculis* 2-*flavis obliquis, et macula communi, suturali, trapezoidali, ornata ; mesosternum late oblique flavo-fasciatum ; metasternum macula, arcuata, magna transversa antice ornata ; epipleura metathoracica singula longitudinaliter maculata ; abdominis segmenta* 1 *et* 2-*flava ; corpus minute granulosum, vix elongatum, parallelum.* — Long. 10 mill.; lat. 3 mill. — De la Guyane française, des bords du Maroni.

Mecometopus rhinitragoïdes, Thoms. Essai, 1860, p. 224, 135.

11. MECOMETOPUS LEPRIEURI. — *Castaneo-fuscus, scutello albo; elytrorum maculâ ad marginem externam erecta, altera triangulari ad suturam et lineâ transversali posticâ albis.* — Long. 13 1/2 mill.; lat. 3 1/2 mill. — Patrie : La Guyane française.

Clytus Leprieuri (Buq.) Lap. et Gory. *loc. cit.*, p. 29, pl. 6, fig. 34. — White, Cat. B., Mus., p. 260, n° 50.

12. MECOMETOPUS MARONENSIS. — *Niger velutinus; prothorace cinereo fascia antice nigra dimidiam partem superficei occupantem, lineâ dorsali aspera; elytris fasciola intra basali, striga obliqua, magna macula communi trigona, alteraque fascia ante apicem cœrulescentibus; 2ª atque 3ª ad apicem flavo tinctis; lateribus pectoris maculis duabus et abdomine fasciis duabus niveis; antennarum articulis sex ultimis luteis, clava tenui elongata.* — Long. 9 mill.; lat. 2 mill. — Patrie : Guyane française, bord du Maroni.

D'un beau noir velouté. *Tête* en museau, d'un noir opaque, finement coriacée et pointillée, offrant une ligne ou faible côte longitudinale luisante; le bord du chaperon et les mandibules sont également luisants. *Yeux* d'un brun pâle doré. *Antennes* dépassant d'un cinquième la base des étuis, d'un brun noirâtre, troisième article fort long, les six derniers d'un jaune terreux; massue modérément renflée et allongée. *Prothorax* arrondi, coupé droit aux extrémités, d'un bleu lavande en dessus, d'un peu moins de la moitié postérieure; l'autre moitié est noire, et la ligne dorsale élevée couverte de fines aspérités transverses. *Écusson* noir. *Élytres* d'un beau noir velouté, offrant une étroite bande qui est placée sur la base elle-même; un trait oblique qui part du milieu de la marge est dirigé vers l'écusson; une grande tache triangulaire, médiane, et une large bande en arrière, d'un bleu pâle avec mélange de jaune au sommet du trait et de la tache centrale; extrémité oblique et bidentée sur chaque étui. *Poitrine* ayant un trait latéral arqué en regard de l'angle huméral, et une tache postérieure triangulaire d'un beau blanc. Le premier et le deuxième segment de l'abdomen marqués chacun d'une bande blanche. *Pattes* ainsi que le reste du corps noirs; tous les genoux sont bi-épineux.

Ce *Mecometopus* est excessivement voisin des *M. Wallacei* White (les dessins des étuis de ce dernier sont jaunes) et *polygenus* Thoms. Mais ce qui le constitue comme espèce, c'est qu'il rentre dans la deuxième division établie dans ce genre, dont l'antenne est allongée avec massue relativement longue et mince, à articles faciles à voir. De plus, la bande postérieure de l'élytre est située plus en arrière.

13. Mecometopus consanguineus. — *Niger ; prothorace elongato cinereo-virenti ; scutello, in elytris fasciis tribus* (1ª *ex humero, infra arcuata, subito recurva et ponè scutellum ampliata,* 2ª *media, longè triangula,* 3ª *paululum curvata in medio nec marginem nec suturam attingente) in pectore maculis duabus lateralibus et in abdomine fasciis tribus : læte flavis.* — Long. 10 1/2 mill.; larg. 3 mill. — Guyane française.

D'un noir velouté. *Tête* en museau, d'un noir mat, finement pointillée, granuleuse. *Palpes, lèvre* et *chaperon* testacés. *Antennes* à massue allongée, renflée, composée de sept articles. *Prothorax* allongé, cylindrique, d'un gris obscur mélangé de verdâtre, offrant quelques petits tubercules peu nombreux sur le disque ; la base est étroitement bordée de jaune. *Écusson* semi-arrondi, d'un beau jaune. *Élytres* très obliquement tronquées, épineuses sur chaque angle, ornées chacune de trois bandes d'un jaune vif : première, partant de l'épaule, dirigée en dessous, subitement relevée et oblique, elle s'élargit près de l'écusson et se termine à la hauteur de la branche parallèle ; deuxième commune, médiane, étroitement et longuement triangulaire et presque liée à un petit trait en marge ; troisième entre la précédente et le sommet, arquée en dessus, disjointe de la marge et de la suture. *Corps* en dessous avec un petit trait jaune sur le métasternum ; une bande de même couleur, élargie coniquement en dehors sur la poitrine. *Abdomen* offrant sur les premier et deuxième segments une bande large et jaune ; le troisième en présente une étroite qui est obsolète et grise. *Pattes* assez longues, couvertes d'un pointillé scabreux ; cuisses régulièrement renflées, postérieures plus longues que les étuis ; genoux postérieurs bi-épineux.

J'ai adopté, pour cette espèce et la suivante, le nom que leur avait donné M. Henry Dupont lorsqu'elles faisaient partie de sa collection.

14. Mecometopus funereus. — *Validus, niger, crebre punctatus et granulosus ; prothorace in dimidia parte postica, scutello ad apicem, in singulo elytro striga obliqua infra basin, macula media communi magna et triangulata, fasciaque ultra medium : cinereo-cæruleis ; fascia metathoracis, macula trigona et linea laterali in pectore, fasciis duabus in abdomine atque sex ultimis articulis antennarum : albis.* — Long. 12 mill.; lat. 3 mill. — Guyane française.

♀. Epais, cylindrique, noir. *Tête* allongée en museau, finement et densément chagrinée, offrant un léger sillon en avant des antennes. *Palpes, lèvre* et *chaperon* testacés ou couleur de poix. *Yeux* d'un brun pâle. *Antennes* très modérément renflées, dépassant la base des pattes médianes, noires.

avec les six derniers articles d'un testacé blanchâtre. *Prothorax* arrondi, un peu plus long que large, ayant un peu moins de la moitié antérieure noire et l'autre moitié d'un cendré bleuâtre. *Écusson* semi-arrondi, noir, à bordure postérieure cendrée. *Élytres* carrément tronquées à l'extrémité, à angle externe à peine senti ; noires, ornées chacune d'un trait oblique avoisinant d'une part la marge et de l'autre l'écusson, d'une grande tache triangulaire, ayant sa base droite entière, située au milieu de la longueur et sa pointe sur la suture et une large bande avant le sommet, tous trois d'un gris bleuâtre. *Corps* en dessous d'un noir cendré, une bandelette transverse sur le métasternum, une bande élargie de chaque côté, avec une ligne latérale sur la poitrine et une large bande sur les premier et deuxième segments de l'abdomen, toutes d'un beau blanc. *Pattes* noires recouvertes de cendre, finement granuleuses ; cuisses épaisses, postérieures d'un tiers au moins plus longues que le corps; genoux intermédiaire uni et postérieurs bi-épineux.

Cette espèce et la précédente font partie de la collection de M. le comte de Mnjszech.

---

§ II. Clytides propres au Chili, à la Bolivie et au Pérou.

1. CYLLENE CHILIENSIS. — *Nigra ; capitis lineâ postica, thoracis lineis transversis* quinque, *elytrorum fasciis quatuor arcuatis et lineâ suturali postica, corporis subtus maculis* septem (*ultima albidula*) : *flavis ; pedibus nigris vel rubicantibus.* — Long. 11 mill.; lat. 4 mill. — Du Chili et du Pérou.

Clytus Chiliensis (Chevr.) Lap. et Gory, *loc. cit.*, p. 11, pl. 3, fig. 12.— White, Cat. B., Mus., p. 252, n° 16. — Blanch. in Gay, Hist. fisica, V, p. 486, 3. — Fairm., An., 1859, p. 504, 3.

Le type provenant de ma collection était un insecte à moitié usé. La description donnée par les auteurs de la monographie se trouvant tout à fait défectueuse, j'ai dû donner une diagnose nouvelle d'après un deuxième exemplaire parfait.

Le prothorax n'offre pas, comme il est dit, une seule bande, mais bien *cinq* ; la base des élytres indiquée comme rouge est due à l'enlèvement

de la pubescence noire et jaune ; quant aux antennes, elles ne sont pas jaunes, mais bien noires. L'exemplaire du Chili a les pattes noires, et celui du Pérou les a ferrugineuses.

2. Cyllene Boryi. — *Fusca, fere nigra; thoracis lineis 4-transversis, elytrorum lineis 5-transversis luteis.* — Patrie : Chili.

Clytus Boryi Lap. et Gory., *loc. cit.*, Mon., p. 12, pl. 3, fig. 13. — White, Cat. Br., Mus., p. 253, n° 17. — Blanch. in Gay, Hist., fis, V, p. 486, 3. — Fairm., An. 1859, p. 504, 2. — Long. 10 mill.; lat. 5 mill.

3. Cyllene Boliviana. — *Affinis C. Cayennensi* Lap. Gory, *nigra, velutina; in capite fasciola postica extus oculos protensa et macula intra oculari; in thorace fasciis quinque* (1ª *et* 4ª *abbreviata, cinereis*); *scutello, in elytris lineis quinque transversis* (1ª *late arcuata*, 2ª *et* 3ª *flexuosis at suturam antice angulatis*, 4ª *obliqua, punctis duobus suturalibus albis*, 5ª *etiam oblique subito flexa longe suturam ducta*); *lateribus corporis utrinque maculis septem : flavis ; ore pedibusque rufis.*

Cette espèce est intermédiaire entre les *C. Cayennensis* et *C. falsa*; elle se distingue de l'un et de l'autre par les taches du dessous du corps qui sont totalement jaunes, et par ses pattes ferrugineuses.

D'un noir velouté. *Tête* avec une bande postérieure mince et une tache entre les yeux, de couleur jaune ; parties de la *bouche* testacées. *Antennes* luisantes, d'un noir faiblement brunâtre. *Prothorax* orné de cinq bandes : première étroite et quatrième raccourcie, cendrées ; les trois autres sont jaunes. *Écusson* jaune, frangé de noir sur la base. *Élytres* offrant cinq bandes jaunes : première presque entière, largement arquée et appuyée au centre sur l'écusson ; deuxième anguleuse sur la suture, n'offrant de blanc qu'à son sommet ; troisième un peu plus transverse, liée à la précédente par la suture ; quatrième oblique, séparée d'un gros point sutural blanc ; cinquième oblique, anguleuse, se fléchissant subitement sur la suture et atteignant son sommet ; carène très saillante sur le tiers postérieur, très aiguë au sommet. *Corps* en dessous marqué sur chaque côté de sept taches transverses jaunes ; la dernière qui se trouve sur le troisième segment est seulement plus pâle, et celle ordinaire qui est en regard de la hanche antérieure fait ici défaut. *Pygidium* signalé par un trait un peu plus long que large. *Pattes* ferrugineuses, légèrement cendrées et pubescentes.

Un seul exemplaire ♀ ; fait partie de ma collection.

Cet insecte, originaire de Bolivie, a été rapporté par M. Al. d'Orbigny, qui l'a trouvé à Mojos.

4. NEOCLYTUS JEKELII. — *Fuscus; elytris cinereis, suturâ ♂ et lineolâ arcuatâ ♀ albis.* — Patrie : Le Chili.

Clytus Jekelii White, Cat. Brit. Mus., p. 254-25, F. An., 1859, p. 504-1. = *Clytus longipes* Lap. et Gory, Mon., p. 16, pl. 4, fig. 17. — Bld. in Gay, Hist. fis., V, p. 485-1. — Long. 11 mill.; lat. 3 1/2 mill.

5. NEOCLYTUS UNICOLOR. — *Obscure griseo-cinereus, elytris subfuscis, throrace carinulis tribus longitudinalibus obscuris.* — Patrie : Le Pérou.

Clytus unicolor Lap. et Gory, Mon., p. 34, pl. 8, fig. 43. — White, Cat. Br. Mus., p. 259, 46. — Long. 10 mill.; lat. 2 1/2 mill.

6. TILLOMORPHA LINEOLIGERA. — *Nigra; capite convexo, ruguloso; antennis parce pilosis, testaceis, basi nigris; prothorace convexo, sat elongato, elytris basi nigro-velutinis, apice nigro nitidis, lituris transversalibus duabus pallide flavis, prima basali recta, secunda obliqua media; pedibus nigris.* — Long. 6 mill.; lat. 1 1/2 mill. — Patrie : Le Chili.

Tillomorpha lineoligera Bl. in Gay. Hist. fisica, V, 483, 1, tab. 29, fig. 4. = *Clytus exilis* Dejean in Mus.

7. TILLOMORPHA MYRMICARIA. — *Testaceo-rufa, nitida, prothorace medio elytrisque basi obscuribus, his dimidia parte postica nigro-fusca, vitta media transversa, angusta albida, suturam versus elevata; elytris basi fortiter punctatis.* — Long. 4 à 5 mill. — Patrie : Le Chili.

Tillomorpha Myrmicaria Fairm., An., 1859, p. 503, n° 2.

8. TILLOMORPHA (BATYLE Ths., Mss.) TESTACEICORNIS. — *Nigra, crebre et fortiter punctata pilis longis vel brevibus cinereis parce vestita; antennis (tribus primis articulis nigris) testaceis; oculis globosis, antice intus valde emarginatis; prothorace globoso, modice convexo, antice posticeque recto atque marginato, opaco; elytris subnitidis, planiusculis, in humero et ad apicem rotundatis, in suturâ anguste cinereis; femoribus paululum elevatis inermibus.* — Long. 4 mill.; lat. 1 mill. — Patrie : Le Chili.

Callideriphus testaceicornis Fairm., An. 1859, p. 505, n° 3. = *Clytus tantillus* Dej.

Noire, couverte de points serrés assez profond et d'une villosité grise,

longue sur le prothorax, courte sous le dessous du corps. *Tête* un peu plus longue que large, granuleuse. *Palpes* et *mandibules* d'un ferrugineux obscur. *Yeux* saillants, arrondis, profondément échancrés en dessus au côté interne. *Antennes* testacées, avec les trois premiers articles noirs. *Prothorax* arrondi, coupé droit et rebordé en avant et en arrière, d'un noir terne, couvert d'une ponctuation serrée, profonde, rugueuse sur les bords latéraux, une ligne longitudinale lisse depuis la base jusqu'aux deux tiers. *Écusson* punctiforme. *Élytres* lisses, aplaties, arrondies sur l'épaule et sur chaque extrémité ; suture étroitement grisâtre ; ponctuation arrondie, serrée, profonde. *Pattes* moyennes et dessous du corps d'un noir brunâtre, pubescent ; cuisses modérément et graduellement renflées ; genoux inermes.

♂, ♀, de la collection du comte Dejean.

---

§ III. Clytides propres à la République Argentine.

1. Cyllene spinifera. — *Fusca, obscura, lanuginosa ; prothorax maculis duabus glabris ornatus ; antennarum articuli basi cinerea ; elytra fusca, maculis fasciisve lanuginosis cinereis ornata.* — Long. 13 mill.; lat. 8 mill. — Patrie : Buenos-Ayres, Chili.

Cyllene spinifera New the Entomologist's, p. 7. 1840. = *Clytus nebulosus* Lap. et Gory, Mon., p. 11, pl. 3, fig. 11, 1841. — Bl. in Gay, Hist. fis. V, p. 486, 5. — Fairmaire, An. 1859, p. 504, 3.

2. Cyllene exsanguis. — *Simillima* C. Acuto Germ. *sed minor, brevis et signaturis pallidioribus luteo-albidis. Nigra ; in capite lineola postica oculos cingente, in prothorace lineis transversis ; scutello ad apicem ; in elytris fasciis quinque, lineola infra humerum punctisque duobus suturalibus albidis ; corpore infra luteo ; abdomine nigro, fasciis quatuor luteis medio interruptis ; macula prope coxam posticam transversa fere albida.* — Long. 10 à 13 mill.; Lat. 4 à 4 1/2 mill.

Clytus pallidezonatus Chev., Cat. B., Mus., p. 251, n° 10. — *Brasiliensis* Dej. in Mus. var.

Cette espèce est très semblable au *C. acutus* Germ.; elle est plus petite,

plus ramassée, et les dessins, bien que disposés de même, sont plus nettement indiqués et d'un blanc jaunâtre pâle; cette couleur envahit le dessous du corps; seulement quelques lignes brunâtres transverses apparaissent vers les côtés; l'abdomen paraît noirâtre avec quatre larges bandes blanches interrompues au milieu. La tache qui est en dehors de la hanche postérieure est transverse et presque blanche par rapport au reste.

Noir velouté. *Tête* offrant en arrière une bande étroite qui entoure chaque œil, s'étend le long de la carène longitidunale et du bord antérieur. Parties de la *bouche* ferrugineuses ; sommet des mandibules obscur. *Yeux* bruns. *Antennes* d'un noir tant soit peu brunâtre, de la longueur des deux tiers du corps chez le ♂ et de la moitié chez la ♀. *Prothorax* traversé par cinq lignes, quatrième courte, grise. *Écusson* à demi-noir et blanchâtre. *Élytres* ornées de cinq bandes : première oblique, presque entière, appuyée sur l'écusson; deuxième anguleuse en dessous, au milieu, et en avant sur la suture; troisième recourbée subanguleusement en dessous vers le milieu, épâtée sur la suture; quatrième courte, oblique, séparée d'une tache suturale ronde; cinquième oblique, terminée à l'intérieur par un petit crochet recourbé en arrière. Épipleures à la base et un petit trait allongé marginal, au-dessous de l'épaule, blanchâtres. Carène occupant près des deux tiers postérieurs, terminée en pointe aiguë. *Pygidium* marqué d'un petit trait allongé. *Pattes* d'un brun noirâtre, recouvertes d'une pubescence grise et d'un duvet assez long. *Cuisses* postérieures mouchetées de brun; genoux postérieurs brièvement biépineux.

Cette espèce paraît être commune sur les bords de la Plata. On la retrouve encore en Patagonie.

---

§ IV. Clytides propres aux Antilles.

1. CYLLENE DIFFICILIS. — *Subopaca, nigricans; in capite fasciola postica extus oculos protensa et limbo antico; in prothorace lineis* 5-*transversis, scutello in dimidia parte; in elytris fasciis tribus* (2ª *infra basin ultima versus apicem*) *et singulatim maculis sex* (*quarum duabus suturalibus, tribus propè marginem et sexta in medio longitudinis*); *corpore infra in utroque latere, maculis octo : albidis; ore pedibusque ferrugineis.* — Long. 14 à 14 1/2 mill.; lat. 5 mill.

D'un noir terne, quelque peu soyeux, avec dessins, bandes et taches d'un blanc jaunâtre pâle. *Tête* ayant en arrière une bande étroite légèrement cintrée en avant dans son milieu, entourant les yeux jusqu'à la base des antennes où elle présente un amas de poils abaissés, avec le bord antérieur d'un blanc jaunâtre; carène longitudinale sillonnée au centre. *Palpes*, *lèvre* et *chaperon* pâles. *Mandibules* d'un ferrugineux plus obscur à leur sommet. *Yeux* bruns. *Antennes* noirâtres. *Prothorax* marqué de cinq bandes, deuxième et troisième arquées en arrière; quatrième latérale, courte. *Écusson* partagé de noir en avant, de blanchâtre en arrière. *Élytres* ornées de trois bandes et chacune de six taches : première bande biarquée, réunie à l'écusson; deuxième anguleuse sur la suture; troisième située avant le sommet, oblique, flexueuse au centre. La première tache latérale est en forme de point et se trouve au milieu des deux premières bandes et est assez rapprochée de la marge; les deuxième et troisième sont transverses et presque en regard des deux points qui longent la suture. Enfin la sixième est au centre de ces quatre taches sur le milieu de l'étui; carène très saillante terminée en pointe aiguë. Corselet en dessous et *poitrine* cendrés; côté du corps offrant sur chaque bord huit taches transverses. Celle en regard de la hanche postérieure est plus nettement blanche. *Pygidium* marqué d'une tache ronde. *Pieds* ferrugineux, recouverts d'une courte pubescence grise et d'un duvet assez long. *Cuisses* renflées, coriacées, postérieures avec deux séries de gros points; genoux brièvement épineux en dehors.

Trois exemplaires de l'île de Cuba et des environs de la Havane m'ont été envoyés par mon ami M. Poëy.

Je possède depuis longtemps dans ma collection un quatrième individu qui m'a été donné, sans désignation de patrie, par M. Gustave Silberman. Cet insecte a les plus grands rapports avec cette espèce, et voici en quoi il en diffère : taille plus forte, 16 mill. de longueur sur 5 de largeur; antennes entièrement ferrugineuses; une grande tache en plus, en forme de bande, sur le quatrième segment abdominal.

2. Euryscelis suturalis. — *Fuscus, thorace cylindrico, elytrorum vitta suturali cinerea, pedibus obscuris.* — Long. 15 mill.; lat. 4 mill. — Patrie : Saint-Domingue.

Callidium suturale Ol. Ent., t. IV, g. 70, p. 62, n° 86, pl. 7, fig. 91, ♂. = *Clytus suturalis* Sch., Syn. Ins. I, 3, p. 473. — Lap. et Gory, Mon., p. 15, pl. 4, fig. 16 ♂. — White, Cat. Br. Mus., p. 254, 23. = *Euryscelis suturalis* Dej., Cat., 3e éd., p. 357, ♂.

Ce genre, établi par Dejean, a pour caractère principal d'avoir *douze articles* aux antennes, la plupart des autres Clytides n'en ayant que onze. Les pattes sont excessivement longues, grêles à leur naissance; les cuisses sont en massue allongée, avec les jambes postérieures aplaties, élargies au sommet et arquées.

3. EURYSCELIS DEJEANII. — *Rubidus; thorace cylindrico, lineis tribus scabris; elytris fuscis, vitta communi grisea, antice recta, lateribus intus recurva, dein angustata, usque ad medium protensa ibique versus marginem extensa, macula subquadrata pone singulum apicem, in capite lineis duabus, vitta post oculos et lateribus corporis fasciolis quinque albidis; femoribus posticis subito incrassatis, asperatis, tibiis posticis planis intus nigropilosis.* — Long. 16 mill.; lat., 4 mill. — Patrie. Saint-Domingue.

Euryscelis Dejeanii, Manh., Cat. Dej., 3e éd., p. 357.

Rougeâtre. *Tête* étroitement sillonnée en avant et marquée de deux lignes antérieures et d'un bandeau blanchâtre; celui-ci est appuyé au bord postérieur des yeux et s'élargit sur le front. *Yeux* d'un brun noirâtre. *Antennes* ne dépassant pas le milieu du corps, brillantes sur les quatre premiers articles et ternes sur les suivants. *Prothorax* cylindrique, coupé droit et relevé aux extrémités, offrant trois séries d'aspérités qui, sur la médiane, sont largement transverses; les latérales sont arquées, base étroitement blanchâtre. *Écusson* semi-arrondi. *Élytres* planes, étroites, fauves, offrant une ligne suturale grise, tronquée en devant, coupant l'écusson par la moitié, recourbée en dessous vers les côtés, rétrécie et continuée jusqu'au milieu où elle s'étend directement vers chaque marge. Une tache de même couleur, de forme carrée, avoisine le sommet; celui-ci est échancré, biépineux, avec l'angle marginal plus aigu. Le corps, en dessous, présente de chaque côté deux bandelettes blanchâtres sur la poitrine et trois sur les premiers segments de l'abdomen. *Pattes* fort longues, grêles à leur naissance. *Cuisses* postérieures dépassant d'un tiers les étuis, subitement renflées, parsemées d'aspérités en forme de râpe. *Jambes* postérieures planes, bordées de poils noirs à l'intérieur.

4. NEOCLYTUS PODAGRIGUS. — *Ferrugineus, pilis brevibus flavo griseis, elytris singulis maculâ lævi ferruginea triangulari postice acutâ ad suturam sed non ad latus; femoribus incrassatis, tibiis posticis incrassatis fusiformibus.* — Long. 11 mill. 1/2. — Patrie : Saint-Domingue.

Clytus padagricus White, Cat. Br. Mus., p. 254-24.

5. Neoclytus araneiformis. — *Niger; thorace inæquali; elytris basi rubidis, fasciis duabus 2ª biangula, albis, sutura postice albâ; pedibus antennisque rubris, femorum apice nigro.* — Long. 6 à 15 mill.; lat. 1 1/3 à 4 1/2 mill. — Patrie : Saint.Domingue, Guadeloupe (Pointe-à-Pître).

Callidium araneiforme Ol., Ent., t. IV, g. 70, p. 61, n° 85, t. VII, fig. 90. = *Clytus araneiformis* Sch., Syn., Ins., 1, 3, p. 468. — Lap. et Gory, Mon., p. 28, pl. 6, fig. 33. — White, Cat. B., Mus., p. 257, 33.

6. Neoclytus devastator. — *Rubro-fuscus; thorace transversim rugoso, elytrorum lineola alba cordis figuram in sutura fingente, corpore subtus albo.* — Long. 11 1/2 mill.; lat. 3 1/2 à 4 mill. — Patrie : La Guadeloupe, île de Cuba, environs de la Havane.

Clytus devastator Lap. et Gory, Mon., p. 17, pl. 4, fig. 18 bis, ♂. — White, Cat. Br., Mus., p. 255, n° 26. = *Clytus rufescens* Lap. et Gory, Mon., p. 16, pl. 4, fig. 18, ♂, var. = *Clytus cordifer* Dej., Cat., 3ᵉ édit., p. .

Les auteurs de la monographie ne parlent pas d'un petit point blanc en marge qui est situé un peu avant le milieu des élytres. La ♀ est à peine atténuée en arrière et présente un second petit point qui se réunit quelquefois au premier dessin anguleux de la suture.

Je possède deux exemplaires qui ont à peine la moitié de grandeur des grands individus, et pareil exemple se retrouve chez l'*araneiformis.*

7. Neoclytus Chevrolatii. — *Castaneus, thorace subquadrato et elytris postice luteis; his maculâ ante apicem fuscâ.* — Long. 12 mill.; lat. 4 mill. — Patrie : Ile de Cuba, les environs de la Havane.

Clytus Chevrolatii Lap. et Gory, Mon., p. 26, pl. vi, fig. 30. — White, Cat. Br. Mus., p. 256, n° 35.

8. Neoclytus angulatus. — *Rubro-fuscus; thorace inæquali lateribus subspinoso, elytrorum maculis 4-transversis et puncto utrinque luteis.* — Patrie : La Jamaïque; la Géorgie, suivant Olivier.

Clytus angulatus Fab., Ent. Sys. t. 1, pars 2, p. 335, 70, 1791. — White, Cat. Brit., Mus., p. 255, n° 27. — *Callidium rhombifer* Ol., Ent., t. IV, g. 70, p. 46, 63, pl. 4, fig. 51, *a*, *b*, 1795. = *Clytus rhombifer* Lap. et Gory, Mon., p. 17, pl. 4, fig. 19.

9. Anthoboscus insularis. — *Obscure fuscus; scutello, elytrorum puncto baseos, altero suturali, fasciis duabus, apiceque luteis; antennis pedibusque fuscis, femoribus nigris.* — Long. 16 mill.; lat. 4 mill. — Patrie : Saint-Domingue.

Clytus insularis Lap. et Gory, Mon., p. 74, pl. 14. fig. 86. — White, Cat., Br. Mus., p. 275-107.

10. CYRTOPHORUS NIVICINCTUS. — *Rufus, longe fulvo-pilosus; elytris nigris, basi rufis, fascia recte alba ante medium in limbo anteriore anguste nigro; pedibus quatuor posticis obscuris; prothorace modice convexo, oblongo, basi constricto.* — Long. 4 mill.; lat. 1 1/2 mill. — Patrie : l'île de Cuba.

Tillomorpha? nivicincta Nob., Ann., 1862, p. 264.

Roux, couvert de longs poils blonds. *Tête* arrondie, plane, oblique. *Palpes* longs, à dernier article en cône renversé. *Yeux* latéraux, petits, entiers, non échancrés, noirs. *Antennes* de grosseur moyenne et égale, dépassant les trois quarts des étuis, un peu renflées au sommet, de dix articles, premier et troisième grands, suivants un peu plus courts, égaux. *Prothorax* allongé, oblong, très comprimé sur la base, droit aux extrémités. *Élytres* du double plus larges que le prothorax à la base, coupées droit sur le devant de l'épaule, un peu élargies au sommet qui est arrondi, mais rectiligne sur l'angle sutural; d'un noir mat, renflées à la base, avec une bande blanche étroite, directe, un peu avant le milieu; sa bordure est étroitement noire, et elle s'élargit obliquement en dessus vers la marge. *Antennes* et *pattes* antérieures ferrugineuses; les quatre postérieures sont obscures.

Cette jolie petite espèce m'a été donnée par M. Riehl. Elle ressemble un peu au *Clytus pinadeus* F. (*pini* Ol.), mais elle n'a pas d'élévation au dessous de la base des élytres, et est de moitié plus petite.

---

§ V. Supplément aux espèces de Clytides décrites dans les mémoires précédents.

Genre ÆTHECERUS (1).

Nouveau genre, voisin de celui de *Clytus* F. Nob. (*Plagionotus* Muls.), remarquable par les antennes du ♂ qui ont près du double de la longueur du corps; celles de la ♀ sont anguleuses au sommet des articles et ne dépassent pas les élytres.

(1) Αιθης, inusité; κερας, antenne.

Caractères généraux :

Corps ailé, robuste. *Tête* large, tronquée, carrée en devant, élevée et évasée entre les antennes, sillonnée longitudinalement. *Palpes* moyens, à dernier article cylindrique, tronqué. *Yeux* presque anguleux en dessous, profondément échancrés en lunule en dessus. *Antennes* de onze articles, deuxième petit, noduleux; troisième et dixième grands, presque égaux; le onzième est le plus long, aminci sur le sommet; de la ♀ à articles anguleux à partir du troisième au dixième (le troisième est le plus allongé), et à compter du septième ils diminuent de grandeur et ont une forme conique; le onzième est de moitié moins long que le dixième. *Prothorax* transversalement convexe, arrondi sur le milieu latéral, droit, étroitement sillonné et rebordé aux extrémités. *Écusson* conique, aigu, sillonné et poilu. *Élytres* convexes, à troncature obtuse, arrondies sur la suture, faiblement anguleuses en marge. *Abdomen* de cinq segments, le dernier un peu plus grand que le premier, intermédiaires égaux. *Sternum* allongé, assez large, cambré, à troncature subanguleuse sur le dedans en arrière. *Pattes* assez fortes; cuisses épaisses, planes; postérieures, dans les deux sexes, dépassant du tiers environ de leur longueur les élytres; genoux postérieurs échancrés et brièvement bidentés. *Hanches antérieures* globuleuses, arrondies, peu déprimées en dessus. *Cavités cotyloïdes* circulaires, légèrement angulées sur le côté.

56. Æthecerus Wilsoni. — *Rufus; antennis ♂ corporis duplo longioribus, ♀ tantum longitudinis ad apicem angulatis; in prothorace (punctis duobus nigris) limbo antico et postico, in elytris fasciis duabus ad marginem fere junctis: luteis (1ª basali, 2ª media obliqua antice posticeque nigro limbata ♂). Elytris ♀ nigris in basi oblique rufis usque antè secundum fasciam.* — Long. 12 à 16 mill.; lat. 4 mill. — Patrie : Mexique, Texas.

Arhopalus Wilsoni J. Le Conte, Proced of the Ac of N. sc. of Phil., 1860, p. 570. = *Clytus cinctus* (Chevr. Olim.).

Roux. *Prothorax* offrant en dessus, avant le milieu, deux petits points noirs; étroitement frangé de jaune et de noir sur les bords antérieur et postérieur. *Écusson* conique, aigu, sillonné au milieu, couvert de poils jaunes. *Élytres* du ♂ rousses, ornées de deux bandes jaunes, avec le rebord marginal de même couleur, presque réuni à la deuxième bande; de la ♀ noires, avec les mêmes bandes, mais le rebord marginal est beaucoup plus court en arrière et la deuxième bande est raccourcie et offre un petit

point jaune sur le côté; la base seule est rousse et s'étend obliquement et parallèlement au-dessus de la deuxième bande ; leur sommet est étroitement roussâtre.

Cette espèce se rencontre à la fois au Texas et au Mexique. Je possède un ♂ et une ♀ de ce dernier pays, qui ont été trouvés par M. Auguste Sallé, sur la route qui conduit de la Vera-Cruz à Mexico.

57. TILLOMORPHA HÆMATOCEPHALA. — *Caput, primus articulus antennarum, femora antica et mediana usquè ultrà medium sed postici tantum ad basin, coxæ, pectusque, rufa; antennis tenuiter pilosis, fuscis; prothorace globoso, nigricante, notulis duabus dorsalibus plagâque magnâ posticâ cinereis; elytris singulatim rotundatis basi fuscis, ad apicem latè cinereis, fasciis duabus nigricantibus*: 1ª *tenui obliqua*, 2ª *ampla, conum rufum suturalem includente, in intervallo fasciarum una fascia fusca; abdomine atque pedibus nigris cinereo-indutis.* — Long. 9 mill.; lat. 3 mill. — Patrie : Orizaba.

Cet insecte ressemble un peu à notre *Apilocera Waltli.* — *Tête, palpes* et premier article des antennes rouges. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* entiers, noirs, bordés de roux. *Antennes* un peu plus courtes que le corps, de onze articles, la plupart allongés; le troisième est le plus grand. *Prothorax* globuleux, aminci sur la base, droit aux extrémités, noirâtre, offrant en dessus, avant le milieu, deux points et une grande tache cendrée qui s'élargit en avant et s'étend depuis la base jusqu'au delà du milieu; une bande noire, transverse, les sépare; le dessous est d'un blanc cendré, mais le bord antérieur offre une tache noire de forme carrée. *Écusson* triangulaire, cendré, roux sur les côtés. *Élytres* coupées droit sur la base, à épaules obtusément rectangulaires, un peu élargies passé le milieu, arrondies chacune au sommet, convexes; leur base est d'un roux clair, et le tiers apical est cendré et nuancé de blanchâtre sur le bord antérieur et de fauve sur la moitié postérieure ; elles sont ornées de deux bandes centrales d'un brun noirâtre et présentant dans l'intervalle une autre bande grise; la première bande noire est étroite, oblique, et la deuxième, qui occupe le milieu, est large, s'avance anguleusement en dessus sur la suture et renferme une tache rousse triangulaire commune. *Poitrine* rousse, avec trait blanc en arrière et un autre sur le métasternum. *Abdomen* noir, offrant sur chaque segment une bandelette d'un blanc cendré. *Pattes* noirâtres; cuisses renflées, antérieures et médianes rouges jusqu'au delà du milieu; base des postérieures de même couleur.

Cette espèce est unique et fait partie de la très riche collection de Coléoptères du Mexique que possède M. Auguste Sallé.

16. Apilocera Guerinii. — *Angusta, punctata nigra; capite, tertia parte antica prothoracis, elytrisque ad apicem late cinereis, fasciâ tenui mediâ eburneâ; in metathorace et ad basin pectoris linea laterali transversâ albis; tertio articulo antennarum longè spinoso.* — Long. 7 mill.; lat. 1 1/2 mill. — Patrie : Nouvelle-Grenade.

Ailée, étroite allongée, ponctuée, noire, revêtue de longs poils blonds. *Tête* cendrée, obliquement tronquée, à ponctuation rugueuse, sillon longitudinal peu marqué. *Palpes, lèvre* et *chaperon* testacés. *Mandibules* petites, noires. *Yeux* arrondis, roux, entourés de noir. *Antennes* noires, à premier article légèrement ferrugineux; troisième fort long, terminé par une longue épine. *Prothorax* allongé, globuleux, cendré sur le tiers antérieur, noir au delà. *Écusson* punctiforme, noir. *Élytres* aplanies sur la base, rectangulaires sur les épaules, parallèles jusqu'à la moitié, élargies au delà, arrondies au sommet de la marge, brièvement échancrées près de la suture, mais rectangulaires sur cette dernière, ornées d'une bande médiane étroite, élevée, d'un jaune d'ivoire; au dessus, sur chaque étui d'un fond grisâtre, se détache une élévation noire, étroite, longuement voûtée; le quart postérieur est cendré, mélangé de roux vers l'extrémité. *Corps* en dessous noir, offrant deux traits transverses blancs, l'un sur le métasternum, l'autre au bord postérieur de la poitrine. *Pattes* noires; cuisses renflées; jambes postérieurs arquées. Tarses roux.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec notre *spinicornis*, mais elle est différemment colorée.

Unique. Collection de M. Guérin Menneville.

17. Apilocera Boucardi. — *Alata, elongata, nigra; antennis cinereis; tertio articulo longissimo, ad apicem acutè spinoso; prothorace elongato, longitudine strigoso, fasciis duabus griseis; elytris truncatis ad basin atque antè apicem cinereis, fasciola elevata et angustè eburnea antè medium sita; pedibus subpilosis, femoribus subito clavatis brunneo rufis ab ortu pallidioribus.* — Long. 7 1/2 mill.; lat. 2 mill. — Patrie : Coban, Vera-Paz.

Ailée, étroite allongée, noire. *Tête* à pointillé rugueux, sillonnée au milieu. *Palpes* noirs. *Yeux* arrondis en dessous, coupés obliquement en dessus. *Antennes* dépassant les deux tiers des étuis, de onze articles, les trois premiers d'un brun rougeâtre, suivants cendrés; le troisième est très grand et armé, à son sommet, d'une longue épine. *Prothorax* trois fois aussi long que large, étroit, peu convexe, faiblement atténué sur la base, droit aux extrémités, couvert de rides longitudinales, avec bord antérieur

lisse, deux bandes cendrées : l'une un peu au-dessus du milieu, et l'autre sur la base ; le dessous est à demi-noir en avant et d'un blanc soyeux en arrière. *Écusson* semi-arrondi. *Élytres* noires, deux fois aussi longues que le prothorax, droites sur la base, obtusément rectangulaires sur l'épaule, un peu plus élargies et légèrement convexes sur le tiers postérieur, tronquées sur chaque extrémité, ayant le quart basal et le tiers apical cendrés, avec moitié du dernier rembruni en arrière; une bande droite, étroite, élevée, est d'un jaune d'ivoire ; la partie centrale noire est terne au milieu et luisante sur le bord antérieur et postérieur. *Poitrine* cendrée. *Abdomen* noir, marqué d'un trait blanc transverse qui est situé près du bord postérieur du premier segment. *Pattes* poilues, d'un brun rougeâtre ; cuisses subitement renflées ; tarses cendrés.

Je dédie cette espèce à M. Ad. Boucard, jeune compagnon de chasse et de voyage au Mexique de M. A. Sallé, à qui l'histoire naturelle devra la découverte d'un grand nombre d'espèces nouvelles de ce pays dans la plupart des règnes et des ordres.

DESCRIPTION

DE

DEUX NOUVELLES ESPÈCES DE BUPRESTIDES

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 8 Juillet 1862.)

1° Chrysochroa Castelnaudi (Pl. 11, fig. 4.).

Indigocea, elytris fascia communi lata, flava, medium dispositis, his singulo quatuor longitudinale costatis, apice spinosis. — Long. 40 à 45 mill., larg. 14 à 16 mill.

D'un beau bleu d'indigo, brillant sur le prothorax et le tiers antérieur des élytres, mat sur le tiers postérieur. Ces dernières sont traversées dans leur milieu par une large bande d'un testacé pâle atteignant les bords; dessous du corps d'un bleu foncé tirant au verdâtre sur l'abdomen et la poitrine, pattes de la couleur du dessus.

Voisine pour la forme de la *Chrysochroa Buquetii*, dans le groupe de laquelle elle prend naturellement place.

Prothorax anguleux sur les côtés vers les deux tiers de sa longueur, finement ponctué dans son milieu, rugueux sur les bords; deux larges et profondes fossettes existent de chaque côté du disque à la hauteur des angles latéraux.

Élytres très finement granuleuses sur presque toute leur surface, ce qui leur donne un aspect mat; couvertes sur leur partie antérieure de points plus espacés qui se resserrent davantage à mesure qu'ils s'éloignent de la partie sous-scutellaire pour se fondre avec la granulation générale; elles sont parcourues chacune dans leur longueur par quatre côtes lisses dont les deux avoisinant la suture, plus prononcées que les deux externes; extrémités échancrées, suture fortement épineuse.

Cette remarquable espèce, que je dédie à M. le comte de Castelnau, a été rapportée par lui de la presqu'île des Malais; elle fait partie de la collection de M. le comte de Mniszech; je l'ai vue aussi au Museum de Leyde, où elle avait été envoyée par le docteur Ludeking, qui l'aurait prise à Sumatra.

2° COLOBOGASTER DESMARESTII. (Pl. 11, fig. 5.)

Latus, planus, corpus caput prothorace scutellumque aureo viridis; elytris cupreo-purpureis crebre punctatis, his singulo octo-costatis lævibus.— Long. 42 mill., larg. 17 mill.

Corps, pattes, tête, corselet et écusson d'un beau vert métallique; doré en dessous, bleuâtre aux genoux; arceaux et extrémité de l'abdomen bordés de bleu noirâtre; élytres d'un pourpre cuivreux éclatant.

Tête convexe, couverte de points enfoncés qui la font paraître rugueuse.

Prothorax presque aussi large que les élytres à sa base, celle-ci largement échancrée en arc de cercle de chaque côté pour loger la partie antérieure des élytres, lobe médian coupé transversalement; il est coupé obliquement sur les côtés antérieurs, puis fortement arrondi ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont saillants en arrière et très ronds aussi; il est couvert de points enfoncés très serrés qui le rendent rugueux sur les côtés.

Écusson en triangle, aigu au bout, complétement lisse.

Élytres larges et planes, se rétrécissant assez régulièrement du quart de leur longueur à leur extrémité, qui est échancrée sur la suture par une entaille commune semi-circulaire, laissant l'angle externe très largement arrondi et la suture épineuse; elles sont criblées de petits points enfoncés très régulièrement disposés, et parcourues chacune par huit côtes lisses étroites, dont la deuxième seulement touche la base et l'extrémité, les autres étant plus ou moins abrégées.

Abdomen épineux sur les côtés, tri-échancré au bout, l'échancrure médiane plus petite que les deux autres.

Les pattes antérieures inermes placent cette espèce dans la première division indiquée par M. Lacordaire.

Cette magnifique espèce vient de Cayenne et fait partie de la collection de M. le comte de Mniszech; je la dédie, comme témoignage de haute estime, à notre excellent collègue M. E. Desmarest dont le zèle éclairé dans ses fonctions de secrétaire contribue tant à la prospérité de la Société Entomologique.

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

APPARTENANT A LA

FAUNE CIRCA-MÉDITERRANÉENNE.

(Suite) (1).

Par M. L. REICHE.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

24. Amphicoma (Eulasia) nitidicollis Reiche. — *Oblonga, viridi-cuprea; elytris testaceis. Caput nitidum, quadrato elongatum, crebre punctatum, pilis longis pallido-flavis hirsutum; epistomo valde reflexo, vix sinuato, medio longitudinaliter carinato; ore antennisque nigris, pilis atris hirsutis. Thorax capite plus dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice posticeque æqualiter parum attenuatus; angulis anticis obtusis posticis rotundatis: disco convexo nitido, crebre punctato; punctis liberis; medio linea obsolete lævigata ornato, pilis flavescentibus hirsuto. Scutellum transversum, apice subrotundatum, crebre punctatum, nitidum. Elytra thorace paulo latiora, subparallela, apicem versus dehiscentia, apice singulatim rotundata, pube brevissima flavescenti longitudinaliter trivittata; sutura nigro rare ciliata. Pygidium abdomineque suprà et ad latera pilis aurantiacis abunde lanatis. Subtus pectore abdomineque flavido lanatis; tibiis anticis extùs tridentatis.* — Longit. 9 1/2-10 1/2 mill. (4-4 2/3 lin.), latit. 5-5 1/2 mill. (2 1/5-2 1/2 lin.). — *Hab. Berytem versùs Syriæ. A dom. de Saulcy lecta.*

Cette espèce est très voisine de l'*Amph. Lasserei* Germar (Fauna Ins. Europ. XVII-4). Elle en diffère par la ponctuation de sa tête et de son corselet non confuse, bien distincte, par son épistome caréné et par la tomentosité des fascies des élytres beaucoup plus courte.

25. Rhizotrogus ciliatus Reiche. — *Oblongus, nitidus, testaceus; elytris suturam versus sub-infuscatis: capite, thoracis limbo elytrisque basi longe*

(1) Voir Ann. de la Soc. Entom., 1861, p. 361.

sat dense ciliatis. Caput rotundatum, punctato valde rugosum; epistomo antice leviter emarginato, margine anguste fusco, valde reflexo, fronte linea sinuata separato; vertice pilis ferrugineis dense hirsuto; antennis decem articulatis, clava in mare stipitis longitudine. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, pilis ferrugineis longis incumbentibus ciliatus, late haud profunde emarginatus; angulis obtusis; a latere pilis ferrugineis longe ciliatus, sub angulatim rotundatus, paulo infrà medium latior, basi angustatus; angulis obtusis; basi sinuatus, suprà scutellum late lobatus; disco sat convexo glabro, crebre punctato, medio interrupte canaliculato seu longitudinaliter bi-foveolato, limbo undique angustissime fusco, parum reflexo, lateribus macula parva fusca ornatis. Scutellum triangulare, medio lævigatum, a latere punctatum, basi dense flavido pilosum. Elytra basi ciliata, thoracis latitudine, ponè medium ampliora, apice conjunctim rotundata, punctulata, sutura parum elevata costisque tribus obsoletis instructa. Pygidium remote punctulatum. Subtus pectore dense lanato, abdomine lævigato, glabro; tibiis anticis extùs infuscatis, tridentatis; dente superiore obsoleto; unguiculis fuscis. —Longit. 17-19 mill. (7 1/2-8 1/2 lin.), latit. 10 1/2 mill. (4 2/3 lin.). — *Hab. in Sicilia.*

Cette espèce, très voisine du *Rh. insularis* mihi, dont elle a le port et la taille, en diffère par la villosité de sa tête et de la base de ses élytres, et par la longueur et l'abondance des poils dont les bords de son corselet sont garnis; par la forme de son corselet à côtés moins régulièrement arrondis et à angles postérieurs obtus, et surtout par sa coloration uniforme et son canal médian interrompu. J'en ai reçu un individu provenant de Rimini (États romains). Je n'en connais pas la femelle.

26. Rhizotrogus Faldermannis (Dej.) Reiche. — *Oblongus, nitidus, fusco-castaneus; thorace irregulariter nigro-maculatus. Caput sub-quadratum, rugosum, margine ciliatum; vertice elevato densè piloso; epistomo crebre punctato, margine anguste fusco, reflexo, medio parum emarginato; antennis ferrugineis, decem articulatis; clava stipite paulo breviore. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, mediocriter late emarginatus, longe ciliatus; angulis obtusis; a latere ciliatus, rotundatus, paulo infrà medium latior, postice parum attenuatus; angulis subrectis; basi sinuatus, supra scutellum late sublobatus; disco scoriaceo, crebre punctato, maculis irregularibus nigris dorso decorato. Scutellum lævigatum vix scoriaceum, triangulare. Elytra thoracis latitudine, subparallela, ponè medium parum ampliora, apice conjunctim rotundata, sutura costisque tribus, externa obsoleta, singulo ins-*

tructa. Pygidium scoriaceum, grosse punctatum, punctis nonnullis confluentibus. Subtus pectore fulvo lanato, abdomine sublævigato punctis nonnullis pilligeris instructo, medio sulcato; tibiis anticis extùs tridentatis dente superiore obsoleto. — Longit. 14 1/2 mill. (6 1/2 lin.), latit. 7 3/4 mill. (3 1/2 lin.). — *Hab. Rossia meridionale Caucasica.*

Cette espèce, à laquelle j'ai conservé le nom que Dejean lui avait donné dans son catalogue, est voisine du *Rhiz. maculicollis* Villa (Coleop. spec., nov., 34); elle est plus courte, plus large, sa tête est plus petite, son corselet plus large, à fond de couleur uniforme et maculé de taches noires irrégulières et son pygidium est unicolor et son abdomen brunâtre.

27. Rhizotrogus subemarginatus (Dejean) Reiche. — *Oblongus postice multo latior, nitidus, testaceo-castaneus. Caput subquadratum, rugoso punctatum, haud carinatum; fronte elevato; epistomo crebre punctato, margine anguste fusco medio subemarginato, fronte linea transversa medio sublævigata separato; antennis decem articulatis, clava stipite vix breviora. Thorax transversus capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus longe ciliatus, late vix emarginatus; angulis obtusis; lateribus ciliatis, obliquis, ponè medium angulatim dilatatis, dein intùs obliquatis; angulis obtusis; basi sinuatus, ciliatus, suprà scutellum parum lobatus; disco convexo, glabro, crebre punctato, medio linea obsoleta lævigata instructo. Scutellum punctulatum triangulare densèque pallide basi pilosum. Elytra basi thoracis latitudine, indè ultrà medium graduatim dilatata et ibidem multo ampliora, apice conjunctim rotundata, sutura costisque tribus, exteriore obsoleta, elevatis. Pygidium punctulatum, punctis piliferis. Subtus pectore dense lanato, abdomine lævigato, canaliculato, segmentis seria transversali punctorum piliferum instructis; tibiis anticis extus tridentatiis.* — Longit. 13 1/2 mill. (6 lin.), latit. 7 mill. (3 lin.). — *Hab. Hispania.*

Cette espèce, à laquelle j'ai cru devoir conserver le nom que lui a appliqué Dejean dans son catalogue, est très voisine, pour la taille et pour la forme, du *Rhiz monticola* (Rambur) Blanchard (Catal. du Mus. de Paris, 145), = *Rh. parvulus* Rosenhauer; elle en diffère par sa forme encore plus élargie en arrière, sa tête non carénée transversalement, la surface de son corselet beaucoup moins inégale, son écusson ponctué, son pygidium moins densément ponctué et à points pilifères.

28. Rhizotrogus patruelis (Mannerheim) Reiche. — *Oblongus, castaneo-testaceus, nitidulus Rh. rugifronte affinis. Caput subrotundum; vertice crebre minute punctato; fronte elevato, subcarinato, grosse punctato; epis-*

tomo grosse punctato, margine reflexo, medio antice parum late emarginato; antennis rufescentibus, decem articulatis, clava stypite breviora. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice magis postice minus angustatus, paulo infrà medium rotundatim a latere dilatatus : angulis obtusis, posticis præsertim rotundatis ; disco convexo, crebre punctato, punctis liberis haud confluentibus. Scutellum triangulare, medio lævigatum, a latere punctatum. Elytra basi thoracis latitudine, breviora, infrà medium parum ampliora, apice singulatim rotundata, sutura elevata costisque tribus obsoletis instructa, crebre punctulata; punctis suturam versùs confluentibus. Pygidium crebre punctulatum; punctis liberis. Subtus pectore pallide lanato, abdomine sparsim punctulato; tibiis anticis tridentatis. — Longit. 10 1/2 mill. (4 2/3 lin.), lat. 5 1/2 mill. (2 1/3 lin.). — *Hab. Hispania meridionale.*

Cette petite espèce, que j'ai reçue dans le temps de M. de Mannerheim sous le nom inédit que je lui ai conservé, est très voisine des *Rh. vicinus* Mulsant et *rugifrons* Burmeister ; elle en diffère par sa taille plus petite, sa forme moins allongée, les angles postérieurs de son corselet arrondis, sa ponctuation moins forte mais plus serrée et moins confuse, la brièveté de ses élytres et la ponctuation de son pygidium.

29. RHIZOTROGUS TARSALIS Reiche. — *Oblongo-elongatus, angustatus, castaneus, nitidulus, Rh. rugifronte vicinus at major. Caput transversum, subrotundatum, valde rugosum, haud carinatum; fronte transversim elevato ; epistomo crebre confuse punctato, margine valde reflexo, antice late subemarginato ; antennis rufescentibus, decem articulatis, clava stypite breviora. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice magis postice minus angustatus, paulo infrà medium subangulatim a latere dilatatus, angulis obtusis postice parum prominulis; disco profunde sparsim punctato, punctis utrinque nonnihil confluentibus. Scutellum triangulare, sublævigatum, punctis nonnihil grossis a latere instructum. Elytra basi thoracis paulo latiora, subparallela, ante apicem parum ampliora, sat profunde punctata, sutura costisque tribus elevatis, tertia obsoleta, instructa. Pygidium valde punctatum; punctis sæpè confluentibus. Subtus pectore fulvo lanato, abdomine punctulato medio sublævigato; pedibus gracilibus; tibiis anticis edentatis, antè apicem extus sinuatis; tarsis longissimis.* — Longit. 14 1/2 mill. (6 1/3 lin.), latit. 6 1/2 mill. (2 5/6 lin.). — *Hab. Sicilia.*

Cette espèce, que je dois à la générosité de M. André, de Beaune, est très voisine du *Rh. rugifrons* Burmeister ; elle en diffère par sa taille du

double plus grande, l'absence de carène sur la tête, et ses tarses encore plus allongés.

30. Rhizotrogus (Amphimallus) nomadicus Reiche. — *Piceus, elytris fuscis, antennis rufescentibus, nitidulus, oblongus, crassus. Caput transversum, sub quadratum, vertice valdè rugosum, pilosulum; fronte laxe sat profundè punctato, carinato : carina medio interrupta ; epistomo laxè sat profundè punctato, margine reflexo, antice medio late sinuato; antennis novem articulatis, articulo tertio quarto æquale ; clava stypitis longitudine. Thorax transversus capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, late nec profunde emarginatus, angulis obtusis ; a latere rotundatus ciliatusque, pone medium dilatatus, postice minus attenuatus, angulis obtusis, basi medio supra scutellum late lobatus, densè albido ciliatus ; disco crebre sat profunde punctato ; punctis a latere nonnihil confluentibus ; fulvescenti piloso, angulos posticos versus late impresso. Scutellum triangulare, grosse punctatum. Elytra basi thoracis latitudine, ponè medium ampliora, apice subtruncata, basi pilosa, crebre punctata, sutura elevata costisque tribus, externa obsoleta, instructa, sutura et costis remote punctatis, interdum transversim rugatis. Subtus pectore albo lanato, abdomine medio lævigato, a latere remote punctulato punctis piligeris ; tibiis anticis tridentatis dente primo minore.* — Longit. 13 mill. (5 2/3 lin.), lat. 7 mill. (3 mill. (3 lin.). — *Hab. Pyrenæis Altis a dom. F. de Saulcy lectus.*

Cette espèce est voisine du *Rh. fuscus* Scopoli (*ater* Herbst), mais elle se rapproche encore plus du *Rh. flavicornis* Blanchard (*fulvicornis* Dej.); elle diffère des deux par sa forme encore plus raccourcie que celle du *Rh. flavicornis* ; du *fuscus* par sa tête à carène interrompue au milieu, la villosité moins abondante, mais plus longue du corselet; du *flavicornis* par la carène de sa tête, la villosité du corselet et l'absence de canal median sur cet organe, et surtout la longueur beaucoup moindre du capitule des antennes.

M. Schaum m'a envoyé, comme provenant de l'île de Crête, un individu qui ne diffère en rien de ceux des Pyrénées.

31. Aplidia attenuata (Géné) Reiche. — *Fusco castanea, nitidula, oblonga, subcylindrica, postice valde latior. Caput, transversum, rotundatum, vertice minute punctato-rugatum ; fronte grosse punctato, postice arcuatim carinato ; epistomo grosse punctato rugoso, margine reflexo, medio leviter emarginato ; antennis decem articulatis, articulo secundo tertio duplo crassiore, tertio et quarto subæqualibus ; clava stypite breviora. Tho-*

rax transversus, antice vix capite latior, attenuatus, indè ad tertiam partem inferiorem graduatim latescens, basi paululo attenuatus; angulis omnibus obtusis, anticis parum prominulis; lateribus crenulatis, rare ciliatis; disco sat crebre fortiter punctato, linea longitudinali mediana sublævigata. Scutellum triangulare, lævigatum, a latere punctatum. Elytra basi thoracis latitudine, inde ad apicem versùs graduatim ampliora, paulo antè apicem thorace dimidio latiora, apice subtruncata, crebre punctata; punctis in disco transversim confluentibus; sutura elevata costisque tribus, exteriori obsoleta, instructa. Pygidium coriaceum, crebre punctatum. Subtus pectore albido-lanato; abdomine punctulato albido-tomentoso; tibiis anticis extùs tridentatis; ungulis medio acute dentatis. — ♂ Longit. 13 mill. (5 3/4 lin.), latit. 6 mill. (2 2/3 lin.); ♀ 7 mill. (3 lin.). — *Hab. Insula Sardinia.*

Cette espèce, à laquelle j'ai conservé le nom manuscrit que lui avait appliqué Géné, se distingue facilement de ses congénères par sa taille plus petite, sa forme sub-cylindrique très atténuée en avant et son corselet presque conique, à ponctuation plus forte et moins serrée.

32. LAGRIA PRETIOSA Reiche. — *Oblonga subcylindrica, pube grisea hirsutula, lætè viridi-metallica; abdomine cupreo; palpis, antenniis tarsisque nigro-piceis; suprà undiquè confertim punctata. Caput ovale, inter antennas transversim impressum; oculis transversis, parum emarginatis, sat prominentibus; antennis thoracis basi superantibus, filiformibus, apicem versùs vix incrassatis; articulo tertio quarto parum longiore, cylindrico, sequentibus cylindrico-conicis subæqualibus, ultimo cylindrico duobus præcedentibus conjunctis ferè longiore. Thorax subcylindricus, medio parum ampliatus capiteque paulo latior, basi apiceque rectè truncatus. Scutellum triangulare. Elytra thorace duplo latiora et plus triplo longiora, convexa, subparallela, apice conjunctim subrotundata. Subtus nitidior; abdomine tenuissime punctulato; pedibus valdè gracilibus.* — Longit. 8 mill. (3 1/2 lin.), latit. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin.). — *Hab. Natoliæ. A dom. Gaudion lecta.*

Cette jolie espèce rentre dans la première des divisions de ce genre (corselet cylindrique), ainsi que je les ai établies en 1847 (Entomologie, du Voyage de Ferret et Galinier en Abyssinie, p. 376). Elle est remarquable par la longueur relative du troisième et du dernier article de ses antennes.

33. OEDEMERA NATOLICA Reiche. — *Elongata, angustata, picea; capite, palpis, antennis basi, thoracis disco, elytris basi, secundum suturam et apice, pedibus abdomineque flavo-testaceis. Caput lævigatum, vertice*

vage punctatum, inter oculos medio impressum; epistomo deplanato; oculis nigris. Thorax capite ad oculos parum angustior, latitudine parum longior postice vix coarctatus, medio carinæ formi elevatus, basi foveolatus; foveola picea, antice tuberculo transverso utrinque instructus, flavo testaceus a latere niger, disco sublævigato, parce punctulato. Scutellum triangulare, longitudinaliter excavatum, piceum apice testaceum. Elytra basi thorace fere duplo latiora, indè ad apicem graduatim attenuata, haud dehiscentia, fulvo tomentosa, subtricostata; costa prima obsoleta, secunda apicem versùs obsoleta, tertia submarginali libera; subtus albo pubescens; tibiis apice tarsisque infuscatis. — Longit. 7 mill. (3 lin.), latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.). — *Hab. en Caramania Natoliæ, Tarsum versùs.*

Cette espèce, dont je tiens une femelle de la libéralité de M. Peyron, de Marseille, vient se placer, par ses élytres non déhiscentes, auprès de l'*Œd. lurida* Marsh., dont ses couleurs la feront facilement distinguer.

34. Malacosoma Gaudionis Reiche. — *Breviter oblongum, nitidulum, nigrum; thorace rufo. Caput transversum, inter antennas canaliculatum, vertice leviter rugulosum. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice modice angustatus, ferè rectè truncatus; angulis obtusis prominulis; a latere rotundatus, medio ampliatus, postice magis angustatus; angulis rotundatis; disco lævigato, basin versùs trifoveolato, anguste marginato. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra basi thorace latiora, subparallela, apice conjunctim rotundata, crebre sat profunde punctata. Subtus albido tomentosum.* — Longit. 7 1/2 mill. (3 1/3 lin.), latit. 4 1/2 mill. (2 lin.). — *Hab. Thessalonicam versus Macedoniæ in Turcia europæa. A dom. Gaudion lectum.*

Cette espèce, qui fait la troisième du genre, se distingue des deux autres par sa forme plus courte, plus renflée, et par sa coloration noire, avec le corselet seulement d'un rouge vif. Je lui ai conservé le nom sous lequel M. Pellet, qui m'a donné cet intéressant Insecte, l'avait désigné dans sa collection.

35. Epilachna angusticollis Reiche. — *Ovalis, minus convexa, subnitida, testacea; pube brevi albida vestita. Caput transversum crebre punctulatum oculis mandibulisque apice nigris. Thorax capite haud duplo latior, antice valde marginatus; angulis vix obtusis prominulis, a latere rotundatus, basi medio valde lobatus angulis posticis obtusis; disco convexiusculo, crebre punctulato, a latere præsertim ad angulos posteriores parum reflexo. Scutellum triangulare, punctulatum. Elytra thorace fere duplo latiora, valde rotundata apice conjunctim acuminata; disco minutissime crebre punctulato,*

limbo exteriore parum reflexo, punctis undecim ornato ut in Epil. Argus dispositis 1° *scutellare commune*, 2° *humerale*, 3° *et* 4° *ante medium*, 5° *ponè medium suturam versus*, 6° *submarginale antè apicem. Subtus concolor; unguiculis fuscis.* — Longit 8 1/2 mill. (3 3/4 lin.), latit. 6 3/4 mill. (3 lin.). — *Hab. Andulasia Hispaniæ.*

Cette espèce, voisine de l'*Epil. Argus* Fourcroy (Ent. Paris, 1-45), en diffère par son corselet plus étroit, moins transverse, plus fortement lobé postérieurement dans son milieu, un peu cordiforme, et par ses élytres dont le bord latéral est un peu réfléchi et dont l'extrémité est un peu prolongée et acuminée. Elle a été rencontrée en Andalousie par M. Rambur, et aux environs de Murcie par M. Guirao.

36. Brumus desertorum Gebler var. Bull. de l'Acad. de Saint-Pétersb., VIII, n° 26.

M. Lederer m'a envoyé deux individus de cette espèce sans tache noire sur le corselet, avec les taches des élytres très petites, et ayant la poitrine concolore, c'est-à-dire d'un testacé rougeâtre.

M. Mulsant n'ayant pas connu cette variété, j'ai cru utile de l'indiquer.

MISCELLANEA ENTOMOLOGICA

CINQUIÈME PARTIE (1).

Par M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 11 Juin 1862.)

1. Nebria Lareynii. — J'ai décrit sous ce nom, dans nos Annales de 1859, p. 259, une belle espèce de Corse que M. Schaum a rapportée, sans autre forme de procès, à la *N. Orsinii*. Bien que ces deux espèces aient beaucoup de points de ressemblance, il n'est pas permis de les confondre. La *N. Orsinii* se rapproche de la *Lafresnayi*; elle est un peu déprimée comme elle et élargie en arrière; le corselet est plus large, plus rétréci en arrière; les stries des élytres sont plus fortement ponctuées, et les côtés du métasternum sont assez fortement ponctués. Chez la *N. Lareynii*, la forme du corps est presque parallèle, le corselet est plus angulé qu'arrondi sur les côtés, il est plus étroit; les stries des élytres sont à peine ponctuées, et les côtés du métasternum sont à peu près lisses.

2. Leistus puncticeps. — Nous avons décrit sous ce nom, dans la Faune Française (I, p. 16), un Carabique que M. Schaum a réuni aux *Leistus montanus* Steph. et *rhæticus* Heer. J'avais accepté cette rectification, ne croyant pouvoir mieux faire que de m'en rapporter à l'opinion de notre savant confrère; mais ayant dû à l'obligeance de nos collègues, MM. v. Bruck et Javet, la communication de deux individus du *L. rhæticus*, il m'a été impossible de considérer plus longtemps les deux espèces comme identiques.

(1) Voir : 1re partie, 1856, p. 517; 2e partie, 1857, p. 725; 3e partie, 1859, p. 21, et 4e partie, 1861, p. 577,

En effet, notre insecte, qui a 8 1/2 mill. de longueur au lieu de 7 1/2 mill., ressemble beaucoup au *spinibarbis*, dont il diffère par la forme notablement plus courte et plus ovalaire des élytres, la tête plus fortement rugueuse le long des yeux, le corselet plus fortement rétréci en arrière. Ce sont ces deux espèces qu'il aurait été excusable de réunir. Quant au *rhæticus*, il ressemble au *fulvibarbis*, mais il est plus petit et plus étroit, son corselet est largement bordé de roux, plus allongé et moins dilaté sur les côtés; les élytres ont une étroite bordure roussâtre, les stries sont moins fortes, moins fortement ponctuées et s'effacent vers l'extrémité; enfin la tête est plus ponctuée et offre à la base de chaque antenne une impression ronde très ponctuée.

Je ne connais pas encore le *L. montanus* de Stéphens; mais s'il ressemble autant au *rhæticus* que ce dernier au *puncticeps*, c'est encore une espèce à rétablir. Il faut avouer que si les doubles emplois en descriptions sont regrettables, les rectifications de ce genre sont déplorables et de nature à faire douter de l'authenticité de bien des synonymies.

3. LIONYCHUS MARITIMUS. — Long. 3 mill. — *Niger, nitidus, depressiusculus, prothorace cordato, medio sulcato, basi punctato, elytris ovatis, macula humerali parva albida, striatis, interstitiis sparsim punctatis.*

Entièrement d'un noir brillant; un peu déprimé. Tête lisse, un peu moins large que le corselet. Antennes noires, plus longues que la tête et le corselet. Corselet cordiforme fortement rétréci en arrière, convexe, lisse, ayant au milieu un sillon longitudinal, ponctué et ridulé à la base. Elytres courtes, ovalaires, déprimées sur la partie dorsale, à stries bien marquées, un peu moins sur les côtés, intervalles à points fins, très peu serrés et à rides transversales extrêmement légères, mais qui, sous un certain jour, font paraître les élytres un peu inégales; à chaque épaule une petite tache blanchâtre mal arrêtée.

Trouvée à Collioure par le capitaine Pouzau.

Ressemble au *L. Sturmii*, mais moins convexe, à élytres plus courtes, plus fortement striées, plus inégales et sans tache blanche, grande et bien arrêtée à chaque épaule; diffère du *L. albonotatus* par le corselet plus étroit et les élytres plus ovalaires, plus fortement striées.

4. TRECHUS POLITUS. — J'ai décrit sous ce nom, dans nos Annales (1861, p. 578), une espèce de *Trechus* propre aux Pyrénées, sans avoir fait attention que deux espèces américaines du même genre portent déjà le même nom. Qu'il me soit donc permis de débaptiser cet insecte et de

l'appeler *Trechus Bruckii*, du nom de l'entomologiste distingué qui me l'a fait connaître.

Je profite de cette occasion pour signaler plusieurs erreurs que j'ai commises et que, grâce à l'obligeance de M. de Chaudoir, je m'empresse de rectifier. Ainsi :

Paulus lossinianus est une variété gigantesque du *P. Koyi*;

Feronia amplicollis est de même une grande variété de la *F. madida*, analogue à la *valida* Dej.;

Feronia grandicollis paraît une variété de *F. striola* à corselet allongé;

Zabrus pyrenæus serait le même que *Z. curtus*, mais j'avoue que je n'en suis pas convaincu;

Enfin le *Pœcilus cupripennis* Fairm. (*gratus* Chaud.) n'est nullement synonyme de *purpurascens* Dej., malgré l'affirmation du Catalogue de Berlin.

5. Rhizotrogus Rosalesi. — Long. 17 à 20 mill. — *Testaceo-rufus, nitidus, prothoracis lateribus, corpore subtus, pygidio, antennis, palpis pedibusque dilutioribus; capite plano, punctato-rugoso, margine antico reflexo, recto, linea transversali obsolete elevata, summo interdum obscuro; prothorace dense punctato, lateribus levissime crenulato, linea lævi; angulis posticis subrectis punctato, basi lævi; elytris costulatis, interstitiis fortiter sat dense punctatis, sutura elevata, basi angustata; sterno sat dense villoso; pygidio laxe tenuissime punctulato; ♂ oblongus, alatus, elytris parallelis, apice rotundato-truncatis; ♀ ovata, aptera; elytris convexis medio dilatatis, apice rotundato truncatis, prothorace fortius punctato, tarsis paulo brevioribus.*

Ce *Rhizotrogus* ressemble entièrement au *R. crassus* de Tanger; il en diffère par la forme moins parallèle des élytres qui sont un peu élargies au milieu, le corselet moins large, la tête légèrement sinuée en avant, sans ligne élevée transversale, l'écusson ponctué, les côtés des élytres un peu moins saillants et le pygidium à peine distinctement ponctué. La ♀ est plus étroite en avant, plus convexe; ses élytres sont moins tronquées à l'extrémité.

Cette belle espèce, qui m'a été communiquée par notre collègue M. Gougelet, a été trouvée à Cordoue par don Bernard Rosales, auquel je me fais un plaisir de la dédier. C'est la première espèce appartenant au sous-genre *Geotrogus* qu'on ait trouvée en Espagne.

6. MALACHIUS SEMILIMBATUS. — Long. 4 à 4 1/2 mill. — *Oblongus parallelus, subdepressus, viridi-æneus, sat nitidus, elytris leviter coriaceis, antennarum articulis 3-primis, flavo-maculatis, clypeo, prothoracisque margine laterali angusto, flavo-testaceis femoribus basi rufis, segmentis abdominis rufo-marginatis ; ♂ elytris apice rufis, intrusis, spinosis.*

Oblong parallèle, un peu déprimé en dessus, d'un vert bronzé assez brillant, un peu moins sur les élytres qui sont finement coriacées. Tête ayant une impression de chaque côté au-dessus de la base des antennes avec un léger sillon au sommet; chaperon d'un rougeâtre obscur, ainsi que la base des mandibules. Antennes noires, avec les trois ou quatre premiers articles jaunes tachés de noir ou presque entièrement noirs. Corselet transversal, arrondi sur les côtés qui se relèvent un peu en arrière ; de chaque côté, une étroite bordure rougeâtre. Élytres parallèles, très finement pubescentes. Abdomen à segments marginés de rouge. Pattes d'un vert bronzé, avec la base des cuisses rouge, les jambes et tarses antérieurs d'un rougeâtre plus pâle. ♂ Élytres rouges à l'extrémité qui est repliée avec une tache noire interne, fortement échancrée en dessus, avec une sorte de petit appendice interne, très grêle, noir ; antennes fortement en scie à partir du quatrième article. ♀ Extrémité des élytres arrondie, concolore.

Trouvé à Collioure, par notre collègue M. Grenier.

7. MALACHIUS LATEPLAGIATUS. — Long. 4 à 5 mill. — *Æneo-viridis, prothorace rufo, antennis pallide rufescentibus apice infuscatis, elytris apice late rufo-plagiatis et rufo anguste marginatis, pedibus pallide rufescentibus, articulo tarsorum ultimo concolore, femoribus basi fuscis.*

D'un vert bronzé assez brillant, avec le corselet, les antennes, la bouche, les pattes, une large macule apicale occupant le tiers des élytres et une étroite bordure marginale remontant presque à l'épaule, d'un rouge un peu orange. Tête ayant en avant trois faibles impressions en triangle ; clypeus blanchâtre. Antennes assez courtes, épaisses vers la base, parfois enfumées à l'extrémité. Corselet aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtusément arrondis ; une légère impression vis-à-vis l'écusson ; ordinairement une teinte verdâtre avant le bord antérieur. Élytres pas plus larges à sa base que le corselet, s'élargissant peu à peu jusqu'aux deux tiers, puis plus fortement en s'arrondissant en arrière ; la macule apicale occupe plus du tiers de l'élytre et est échancrée en avant. Base des cuisses noire ; tarses entièrement rougeâtres.

Étang de Vendres, près Béziers. Trouvé par M. Grenier.

Ce *Malachius*, dont nous ne connaissons que des ♀, ressemble extrêmement au *M. ruficollis* F.; il en diffère par la taille plus grande, les élytres plus convexes, plus dilatées en arrière, les antennes jaunes, les élytres à bordure marginale remontant presque aux épaules, les cuisses noirâtres seulement à la base et les tarses antérieurs rougeâtres.

Peut-être notre espèce est-elle identique avec le *M. terminatus* Mén., Cat. Rais., p. 164, trouvé dans le Caucase. Voici la description de Ménétriés : *Elongatus, nigro-viridis ; antennis, thorace pedibusque rufo-pallidis; elytris postice subdilatatis, apice late lutescentibus, summo margine apicali coccineis.* — Long. 1 lin. 3/4. — Cette diagnose est trop courte et trop incomplète pour qu'on puisse s'y arrêter ; d'ailleurs elle ne parle pas de la bordure des élytres, ni de l'extrémité brune des antennes.

8. Brachyderes aurovittatus. — Long. 14 mill. — *Oblongo-elongatus, nigro-fuscus, squamulis fuscis indutus et squamulis aureis sparsus ac vage vittatus, prothorace ruguloso, basi vix sensim, antice sensim angustato, impressione lata discoidali, medio carinata, signato, elytris elongato-ovatis, punctato-lineatis, interstitiis transversim rugosulis, asperulis, apice obtuse mucronatis, ante apicem utrinque tuberculo conico munitis ; abdominis segmento ultimo canaliculato, sulco apice latiore* ♀.

Ressemble extrêmement au *B. lusitanicus* ♀ ; en diffère par les élytres plus allongées, plus atténuées vers l'extrémité, par les écailles formant des bandes longitudinales, mais sans tache humérale et sans strie antéapicale, et par le sillon qui parcourt tout le dernier segment abdominal, en s'élargissant à l'extrémité et en formant de chaque côté un petit bourrelet indistinct.

Trouvé à Murcie, par M. Guirao (Coll. Reiche).

9. Brachyderes lineolatus. — Long. 12 mill. — ♀. *Ovato-elongatus, nigro-fuscus, cinereo-pubescens, squamulis cupreo-carneis sparsus et apud elytra tenuiter vittatus, vitta prothoracis marginali magis condensata, et elytrorum lineola marginali angusta albido-carnea, rostro vix impresso, antennis ferrugineis, prothorace antice angustato, sat dense punctato, haud rugoso, antice obsolete impresso, elytris transversim dense rugosulis, striis dorso obsoletis, lateribus parum impressis, apice obtuse acutis, paulo divaricatis.*

Ovalaire-allongé, d'un brun noir à pubescence cendrée, parsemé d'écailles d'un cuivreux carné formant sur les élytres des bandes vagues,

étroites, une bande assez large de chaque côté du corselet et sur chaque côté des élytres formant une bordure étroite et très nette d'un carné très clair. Tête rugueusement ponctuée ; rostre à peine impressionné ; antennes d'un roux ferrugineux. Corselet à ponctuation médiocre, assez serrée, non rugueuse ; rétréci en avant, presque parallèle à la base, plus petit que dans les espèces voisines, ayant en avant une impression transversale très faible. Élytres en ovale un peu allongé, presque elliptiques, finement rugueuses en travers, à stries peu marquées sur la partie dorsale, plus profondes sur les côtés et à points peu distincts ; obtusément acuminées et un peu divariquées à l'extrémité. Dessous du corps de même couleur que le dessus, à pubescence carnée, plus serrée sur les côtés, notamment au sternum ; dernier segment de l'abdomen légèrement convexe.

Andalousie.

10. BRACHYDERES GRISESCENS. — Long. 10 à 11 mill. — ♂. *Elongatus, nigro fuscus, squamulis griseo-cinereis indutus, prothorace ruguloso punctato transverso, antice angustato, elytris basi prothorace angustioribus, ante apicem obtuse tuberculatis, substriato-punctatis, interstitiis transversim tenuiter dense rugosulis ; abdomine basi et segmento ultimo late impressis ; ♀ oblongo-ovata ; prothorace latiore, elytris ante apicem tuberculo conico instructis, abdomine basi haud impresso.*

♂. Allongé, presque parallèle, d'un brun noir recouvert d'écailles d'un gris cendré mates, assez serrées. Rostre densément pointillé, ayant une impression à peine marquée. Tête lisse. Antennes grêles, d'un brun noir, roussâtres à la base. Corselet transversal, notablement rétréci en avant, très faiblement en arrière, couvert d'une ponctuation entièrement serrée, un peu rugueuse, sans la moindre impression. Élytres allongées, plus étroites à la base que le corselet, à stries très peu enfoncées mais très ponctuées, les intervalles finement ridés en travers ; avant l'extrémité deux faibles tubercules qui font paraître l'extrémité un peu échancrée. Abdomen ayant à la base une impression bien marquée et une autre sur le dernier segment qui est en outre finement ridé.

♀ Ovalaire-oblongue, à corselet plus large, à élytres plus ovalaires, ayant avant l'extrémité deux tubercules coniques ; abdomen sans impressions.

Andalousie.

Cette espèce paraît devoir être voisine du *B. illæsus* Sch.; mais ce dernier présente sur le corselet des impressions qui ne se retrouvent pas sur notre insecte.

11. Brachyderes sparsutus. — Long. 11 à 13 mill. — *Præcedenti valde affinis, rostro magis impresso, prothorace lateribus magis arcuato, postice evidentius angustato, elytris paulo longioribus, apice magis attenuatis, profundius striatis, abdomine basi leviter sat late impresso, et præterea pube carneo-cuprea, squamulis aureis rarius sparsuta, distinctus.* ♀.

Cette espèce, dont nous ne connaissons que des ♀, ressemble extrêmement à la précédente ; elle s'en distingue au premier abord par une pubescence d'un carné cuivreux, mélangée de quelques écailles dorées qui forment une étroite bordure le long du bord interne des élytres et sont plus nombreuses en dessous sur les côtés du corps. Le rostre offre une impression plus distincte, le corselet est plus arrondi sur les côtés, plus rétréci en arrière, les élytres sont un peu plus longues, plus atténuées en arrière, leurs stries sont beaucoup plus profondes. En dessous, l'abdomen offre à la base une dépression assez large.

Trouvé à Lisbonne, par notre collègue M. Ch. Coquerel.

12. Brachyderes siculus. — Long. 9 à 10 mill. — *Oblongus, parum convexus, fuscus cinereo variegatus, prothorace dense punctato, lateribus rotundato, antice transversim impresso, elytris oblongo-ovatis, apice obtusis, sat fortiter punctato-substriatis, striis apice profundioribus ; abdomine basi leviter impresso ; ♂ abdominis segmento ultimo utrinque oblique impresso.*

Oblong avec les élytres ovalaires-oblongues ; un peu convexe ; d'un brun noir, parsemées de taches nombreuses d'un gris cendré, formant sur le corselet deux larges bandes mal arrêtées. Rostre très court, déprimé, sans impression. Antennes d'un rougeâtre assez clair. Corselet transversal assez fortement arrondi sur les côtés, à ponctuation forte, serrée, un peu rugueuse ; en avant, une impression transversale distincte. Elytres deux fois aussi larges que le corselet, obtuses à l'extrémité ; à stries peu profondes mais fortement ponctuées de points transversaux, plus enfoncées à l'extrémité ; intervalles alternativement un peu plus convexes, finement rugueux. Abdomen légèrement impressionné à la base ; ♂ ? une impression oblique de chaque côté sur le dernier segment de l'abdomen.

Sicile.

La forme de cet insecte est analogue à celle des femelles du *B. incanus* mais le corps est plus convexe, et les impressions du corselet sont très différentes.

13. BRACHYDERES OVIPENNIS. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, niger, opacus, pube fusca rufescentique tectus, antennis ferrugineis prothorace dense punctato, transverso, basi anticeque angustato, elytris ovatis, punctato-striatis, interstitiis tenuiter asperulis.*

Corps ovalaire, court, d'un brun noir, couvert d'une pubescence brunâtre mélangée de roux foncé, cette dernière couleur formant de nombreuses taches sur les élytres et dominant sur le corselet et la tête. Rostre à peine plus étroit que la tête, impressionné seulement en avant. Antennes d'un roussâtre clair, plus longues que la moitié du corps. Corselet un peu plus large que long, également rétréci en avant et en arrière, convexe, uni, rugueusement ponctué, légèrement dilaté au milieu sur les côtés. Elytres ovalaires, courtes, convexes, à stries bien marquées, fortement ponctuées ; intervalles légèrement rugueux.

Andalousie (Ghiliani). Coll. Reiche.

Cette espèce s'éloigne de presque toutes ses congénères : elle ressemble un peu au *B. Delarouzei*, mais elle est beaucoup plus convexe.

14. RHYTYRHINUS STABLEAUI. — Long. 6 mill. — *Ovatus, magis convexus, fuscus, indumento grisescente tectus, antennis pedibusque fusco-ferrugineis, fronte plana, rostro canaliculato, prothorace convexo, lateribus leviter arcuatis, elytris foveato-substriatis, interstitiis alternis costatis, hispidis.*

Ovalaire, plus convexe que les espèces voisines, d'un brun noir, couvert d'une pubescence grise, courte, serrée, qui ne résiste guère ; antennes et pattes d'un brun roussâtre. Tête non tuberculée ; rostre ayant au milieu un sillon bien marqué, et de chaque côté un sillon très léger. Corselet convexe, d'un quart environ plus large que long, couvert de gros points médiocrement serrés ; côtés légèrement arrondis en avant, au milieu un sillon peu profond, souvent peu marqué, de chaque côté deux impressions, l'une à la base longitudinale, l'autre antérieure oblique. Élytres à la base aussi larges que le corselet, s'élargissant obliquement aux épaules, à lignes de gros points, presque des fossettes, les intervalles alternativement relevés, les côtés ainsi que la suture, et garnies de petites soies hérissées.

Pyrénées-Orientales. Trouvé d'abord par M. Stableau, puis par MM. Brisout, Fallou, Lethierry.

Cette espèce ressemble extrêmement au *R. impressicollis*, mais elle en diffère assez notablement par le corps plus court, plus convexe, le corselet

moins fortement sillonné, plus large, et les élytres à lignes de gros points et à côtes saillantes.

15. Peritelus nigrans. — Long. 4 à 5 mill. — *Totus niger, nitidus, rostro late canaliculato, punctato, antennis crassis, scapo nigro, funiculo, fusco, articulis brevibus, prothorace transverso, punctis grossis impresso, interstitiis tenuiter punctatis; elytris sat breviter ovatis, grosse punctato-lineatis, apice substriatis, interstitiis tenuiter punctatis.*

Oblong-ovalaire, assez convexe, d'un noir brillant, sans pubescence. Tête un peu moins brillante, très finement ponctuée, un peu striolée entre les yeux; rostre moins finement ponctué, ayant au milieu une impression large en avant, se rétrécissant vers la base où elle se termine par un gros point entre les yeux. Antennes fortes, parsemées de poils courts roussâtres; scape noir, très rugueux, un peu arqué; funicules à articles courts, serrés, le deuxième un peu plus court que le premier, de moitié plus long que le troisième. Corselet un peu plus large que la tête, un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, parsemé de gros points médiocrement serrés, les intervalles finement ponctués, chaque gros point renfermant un poil très court, roussâtre, qui le fait paraître ocellé. Élytres en ovale court, beaucoup plus larges que le corselet, parsemées de ces mêmes poils peu serrés, à lignes de gros points, formant presque des stries à l'extrémité; intervalles très finement ponctués, un peu convexes à l'extrémité.

Trouvé dans les monts Corbières, par M. E. von Bruck, qui a bien voulu m'en donner quelques individus. J'en possédais un, trouvé à Carcassonne par M. Linder.

Cette espèce est remarquable par l'absence de pubescence et la forme épaisse du funicule des antennes dont les derniers articles sont transversaux; elle ressemblerait beaucoup à des individus déflorés du *P. oblongus* dont les antennes sont à peu près identiques; mais la forme courte des élytres l'en distinguerait facilement.

16. Troglorhynchus Martinii. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongatus, parallelus, obscure rufescens, nitidus, rostro parce punctato, medio tenuissime canaliculato, prothorace breviter ovato, antice attenuato, valde punctato, elytris elongatis, foveo-lineatis.*

Ressemble beaucoup au *T. anophtalmus*, mais s'en distingue facilemen par la forme du corselet, qui est fortement élargi au milieu et aussi large

que les élytres ; atténué en avant, rétréci à la base et dépourvu de sillon médian ; le rostre n'offre aussi qu'un sillon très fin, sans carènes latérales élevées ; il y a seulement un gros point entre la base des antennes ; le rostre lui-même est plus long ; les articles du funicule des antennes sont plus épais et plus court ; quant aux élytres, elles n'offrent pas de différences appréciables ; enfin, les tibias antérieurs, fortement sinués en dedans avant l'extrémité, sont garnis au bord interne d'une rangée d'épines peu serrées, très visibles.

Un seul individu de cette espèce a été trouvé dans la grotte de Villefranche (Pyrénées-Orientales), et m'a été donné par notre collègue Ch. Martin, dont tout le monde connaît l'ardeur et la libéralité. La découverte du G^re^ *Troglorhynchus* est fort intéressante pour la Faune française qui voit augmenter chaque jour le nombre de ses Coléoptères cavernicoles.

17. OTIORHYNCHUS NOUI. — Long. 8 à 10 mill. — *Oblongo-ovatus, niger, nitidus, rostro deplanato, dense striolato, apice emarginato, capite lævi, prothorace parum dense tenuiter punctato, lateribus ante basin constrictis, antice angulato-rotundatis ; elytris ovatis, tenuiter punctato-lineatis, interstitiis alutaceis, tenuissime transversim rugosulis ; abdomine ♂ late impresso. ♀ vage impresso, striolato.*

Oblong-ovalaire, d'un noir brillant. Rostre large, déprimé en dessus, faiblement arqué, couvert de points striolés serrés ; caréné sur les côtés, échancré à l'extrémité de manière à paraître bidenté ; une légère impression entre les yeux. Antennes d'un brun foncé, assez grêles, deuxième et troisième articles du funicule égaux, les suivants obconiques. Corselet un peu plus long que large, côtés anguleusement arrondis, assez fortement sinués à la base, ce qui rend les angles postérieurs un peu aigus ; à ponctuation fine, serrée ; bord postérieur légèrement marginé. Élytres ovales s'élargissant dès la base, leur plus grande largeur avant le milieu, à lignes de points médiocres, ne formant nullement des stries ; intervalles très finement ridés en travers, à ponctuation excessivement fine. Cuisses robustes ; jambes largement sinuées en dedans, élargies à l'extrémité, garnies en dedans de soies. Dessous du corps à peine moins brillant que le dessus ; ♂ abdomen à fines aspérités de râpe, largement creusé à la base, le dernier segment offrant à l'extrémité une faible impression garnie de poils roux ; ♀ abdomen finement ridulé en travers et légèrement imprimé à la base, les trois derniers segments rugueux.

Cette belle espèce a été trouvée au Canigou, par Michel Nou, guide

dont nos collègues ont pu apprécier le zèle et l'intelligence ; elle paraît encore fort rare et m'a été donnée par M. von Bruck, auquel je dois tant d'espèces intéressantes de nos Pyrénées.

Cet *Otiorhynchus* ressemble au *monticola*, mais il est beaucoup plus grand, moins allongé ; le rostre est sillonné, bien moins rugueux ; le corselet est plus fortement sinué sur les côtés à la base.

18. Acalles humerosus. — Long. 3 mill. — *Oblongo-ovatus, piceus, squamulis rufescentibus maculosus, capite rufo squamoso, rostro picco, prothorace oblongo, basi fere parallelo, post medio valde antice angustato. profunde punctato, antice hirtulus, lateribus rufo-plagiatis, disco quadrigibboso, elytris prothorace latioribus, brevissime ovatis, humeris late rufo plagiatis, valde striatis, striis clathratis, interstitiis convexis, alternatum magis convexis, nigro-velutino tuberculatis, postico fulvo plagiatis, pedibus fuscis, grisco annulatis.*

Ovalaire, épais, très convexe, d'un brun noir couvert de squames, et parsemé de taches rousses. Rostre brun, luisant, finement ponctué sur les côtés. Tête hérissée de squames rousses. Antennes rousses. Corselet oblong, plus étroit notablement que les élytres, à côtés parallèles en arrière, fortement rétréci en avant, après le milieu, à ponctuation profonde, hérissée au bord antérieur de soies squameuses brunes, ayant sur le disque deux petites saillies et une de chaque côté à squames serrées ; de chaque côté trois bandes rousses, deux tout à fait latérales, l'autre entre la saillie latérale et la première dorsale. Élytres en ovale très court, subsphériques, presque deux fois aussi larges que le corselet, à grosses stries largement ponctuées, les intervalles convexes, alternativemant plus saillants et chargés de bouquets de squames hérissées noires ; épaules ayant une large macule rousse, quelques squames de même couleur éparses sur la partie dorsale, plus serrées en arrière. Pattes robustes, annelées de squames d'un gris roussâtre ; cuisses inermes, tarses roux.

Pyrénées-Orientales, Le Vernet. M. v. Bruck. Très voisin du *rufirostris*, mais plus allongé, corselet plus grand, plus long, sans sillon dorsal.

19. Cleonus tessellatus. — Ce *Cleonus* n'a aucun rapport avec l'*atomarius*, et doit être placé près du *candidatus*.

20. Phytæcia Grenieri. — Le Longicorne que j'ai décrit sous ce nom doit être rapporté à la *P. erythrocnema* Lucas, que je n'avais pu recon-

naître à cause d'une interversion dans la coloration des pattes qui se trouve dans le texte et que la planche n'explique pas. Cette espèce algérienne n'était pas encore signalée en Europe.

21. CHRYSOMELA NIGRICEPS. — Les individus typiques de cette espèce, rouges avec la tête noire, sont fort rares. Les élytres sont parfois noires avec des bandes rouges; c'est alors la *C. Ludovicæ* Muls., et plus souvent entièrement noires avec une étroite bordure externe rouge. Cette belle Chrysomèle paraît spéciale au Cirque de Gavarnie, où elle vient d'être reprise par mes amis Charles Martin et de Bonvouloir.

DESCRIPTIONS

DE

Plusieurs Larves de Coléoptères, avec Remarques

Par M. le docteur Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 11 Juin 1862.)

I. Description de la larve du *Staphylinus chloropterus* Panzer. (Voy. planche 13e, fig. 1 à 7.)

Larva *hexapoda, capitata, elongata, coriacea, setifera; capite majore, rufescente, antice denticulato; antennis 4-articulatis, luteo-albidis; stemmatibus quatuor; mandibulis apice brunneis, arcuatis, haud dentatis; maxillis lobo interno conico, articulato, palpis externis elongatis, 4-articulatis; labio elongato, palpigero, palpis 2-articulatis; segmentis thoracis æneo-brunneis, nitidis, prothorace magno; segmentis abdominis mollioribus, supra coriaceis, obscuris, postice lateraliterque luteo-albido marginatis, segmento ultimo longe bicaudato; pedibus luteis, valdè spinosis, tarsis uniungulatis. — Longitudo septem lineas æquat* (15-16 millim.).

Habitat in sylvis Fontis-Bellaquei, inter assulas recens sectas ad radices arborum ocissime currens.

Larve allongée à grande tête rouge, à thorax d'un brun luisant, un peu bronzé, avec la bouche, les antennes et les pattes d'un jaune blanchâtre; abdomen mobile, recouvert de plaques d'un gris noirâtre. Corps couvert de poils sétiformes, prolongements du dernier segment abdominal très longs et pourvus de 5 soies.

Tête grande, d'un fauve rougeâtre clair, avec une ombre noirâtre en avant entre les yeux, une ligne blanchâtre et fine naît de part et d'autres derrière la base de chaque antenne, puis va en s'arrondissant s'unir à celle du côté opposé, et enfin se prolonge en arrière en forme d'Y grec; une autre petite ligne blanchâtre existe de chaque côté de la tête (fig. 2). An-

tennes et parties de la bouche d'un jaune blanchâtre. Partie antérieure de la tête élargie, côtés arrondis; épistome et labre confondus; bord antérieur offrant neuf dents inégales, une médiane très petite, une autre très grande de chaque côté de celle-ci et 3 autres moyennes et à peu près égales, à droite et à gauche (fig. 2). *Antennes* longues, grêles, formées de 4 articles, le 1er très court, le 2e allongé, plus court cependant que le 3e qui est renflé à l'extrémité et taillé en biseau au bord interne, où il porte un article supplémentaire, le 4e petit offrant des poils que la figure représente, ainsi que les poils du 3e article (fig. 2). *Mandibules* longues, arquées, d'un brun noirâtre, surtout à l'extrémité, aiguës, inermes. *Mâchoires* à tige peu épaisse et insérée en dehors, au-dessous et près des mandibules, élargie à son extrémité; lobe grêle, un peu conique, dirigé en dedans, court, l'extrémité n'atteignant pas la moitié du 2e article; palpe maxillaire de 3 articles, le 2e plus long que le 1er, le 3e le plus long de tous, très conique et pointu (fig. 3). *Lèvre* allongée, terminée par une languette petite et triangulaire; palpes labiaux grêles, biarticulés, le 1er article le plus long (fig. 3). Cette lèvre est supportée par un menton un peu cordiforme, bordé par un trait corné et d'un brun roux.

Yeux formés de 4 *ocelles* placés sur le côté et derrière la base des mandibules (fig. 2 et 4), le plus inférieur est le moins grand de tous.

Thorax d'un brun clair un peu bronzé et luisant en dessus. Prothorax à côtés arrondis, plus grand que le mésothorax et celui-ci que le métathorax. Chacun des segments thoraciques porte une paire de *pattes* jaunâtres, de 5 articles, à jambe et tarse garnis de 2 rangs d'épines, et terminées par un onglet unique, lisse, pourvu de deux petites épines sur sa partie dorsale (fig. 5).

Segments abdominaux au nombre de neuf, les derniers diminuant de largeur, 3e, 4e et 5e les plus grands; le 9e segment offrant en dessus deux prolongements biarticulés, et en dessous un pseudopode anal. Prolongement à 1er article muni de 5 soies (fig. 6 et 7), le 2e article ayant à peine un poil très court, est terminé par une longue soie. Le dessus de tous les segments abdominaux présente deux plaques d'un gris noirâtre, maculées de traits noirs et séparées par une ligne médiane dorsale, blanchâtre, qui est la continuation de la ligne fine et blanchâtre du vertex qu'on retrouve avec de l'attention sur le thorax. En dessous, l'espace thoracique compris entre les pattes est blanchâtre, les segments abdominaux offrent des plaques grisâtres, le pseudopode anal est formé par l'anus prolongé en tube et articulé sur le 9e segment (fig. 6).

Sur les côtés du corps on trouve une plaque étroite, grisâtre, longitudinale et pilifère, et au-dessous un autre espace coriacé, où sont insérés de nombreux poils (fig. 6).

Stigmates au nombre de 9 paires, la 1re située sur la membrane d'union du prothorax avec le mésothorax, elliptique, grande, transversale, les huit autres arrondies, placées assez près du bord antérieur des 1er, 2e, 3e et 4e segments abdominaux ; elles gagnent le tiers antérieur vers les 5e à 8e segments. Péritrème roussâtre. Tous les stigmates abdominaux sont situés au-dessus de la plaque longitudinale supérieure qu'on voit sur la larve examinée de profil (fig. 6).

Les *poils* sétiformes dont cette larve est revêtue se trouvent sur la tête entre les dentelures de la partie antérieure, aux antennes, ainsi que l'indique la figure 2, et autour de la tête. Au thorax on observe 3 poils principaux de chaque côté des segments; sur l'abdomen deux poils principaux dorsaux sont placés en avant et en arrière de chaque plaque grisâtre dorsale, le postérieur et externe est très long, d'autres poils plus petits s'élèvent sans disposition bien régulière ; si l'on considère de chaque côté de la ligne médiane, on trouve une rangée de 3 poils, oblique d'avant en arrière et de dedans en dehors, et un poil plus petit se voit entre le dernier poil de la rangée oblique et la ligne blanche dorsale. De chaque côté du corps, il y a deux poils sur la plaque grisâtre longitudinale supérieure et 3 à 5 sur l'espace grisâtre inférieur. En dessous, les poils sont disposés à peu près comme en dessus. Le pseudopode anal est garni en dessous de 4 rangées de poils, les 2 rangées internes sont les plus fortes.

La NYMPHE qui provient de cette larve m'est inconnue.

Remarque. Cette larve, d'une rare élégance de formes, offre tous les caractères des larves de la famille à laquelle elle appartient. Elle est beaucoup plus svelte que celle du *Staphylinus olens* représentée dans les *Forstinsecten* de RATZEBURG, planche 1re, fig. 14, B.

Elle a été découverte pendant la promenade annuelle de la Société, faite cette année à Fontainebleau le 1er juin. J'en ai pris un individu, et deux autres ont été capturés par M. Martin. Mes chers collègues, MM. Reiche, Coquerel, Fairmaire, Javet, Pâris, de Bonvouloir, de Barneville, etc., qui faisaient partie de l'excursion, étaient présents à notre découverte. C'est parmi les copeaux de bois recouvrant les racines des hêtres récemment abattus que courait avec une très grande agilité la larve que je viens de décrire, en compagnie du *Staphylinus chloropterus* PANZER (Faune Entomologique française, I, 506). Or, la présence de ce seul et bel insecte, de ce rare Staphylin à habitudes spéciales, avec la larve adulte, et de plus un air de ressemblance qui attire les yeux les moins prévenus, nous ont tous porté à la considérer comme devant appartenir à cet insecte. Il y a de ces inspirations, de ces appréciations qui ne trompent pas, et ici le jugement a été unanime.

II. Description de la larve du *Calathus gallicus* FAIRM. et LABOULB. (Pl. 13e, fig. 8 à 15.)

LARVA *hexapoda, capitata, cylindrico-elongata, nigra, glaberrima; supra coriacea, linea dorsali impressa; segmento ultimo bihamato; capite corneo, depresso; antennis 4-articulatis; stemmatibus sex; mandibulis unidentatis; maxillis luteo-griseis, lobo interno palpiformi, biarticulato, palpis externis 4-articulatis; labio palpigero, palpis biarticulatis; pedibus rufo-brunneis, spinosis. — Novem lineas paulò superat* (21-22 mill.).

Habitat in sylvis Fontis-Bellaquei.

LARVE noire, allongée, cylindrique, à antennes, mâchoires et lèvre d'un gris jaunâtre; dernier segment ayant deux crochets; pattes d'un brun ferrugineux.

Tête trapézoïde, avec un sillon arqué de chaque côté et une place élevée, luisante au milieu (fig. 9). Épistome soudé avec le labre; bord antérieur de la tête avancé sur la ligne médiane où il est légèrement échancré, formant de chaque côté un prolongement triangulaire, faiblement arrondi à l'extrémité. *Antennes* assez courtes, d'un gris jaunâtre, composées de 4 articles, le 1er court, le 2e le plus long, le 3e un peu élargi à l'extrémité, le 4e le plus petit; pas d'article supplémentaire inséré sur le 3e article (fig. 9). *Mandibules* noires, longues, aiguës, falciformes, ayant au tiers inférieur une dent crochue, arquée et recourbée en arrière (fig. 9). *Mâchoires* d'un gris jaunâtre ainsi que la lèvre; tige maxillaire un peu élargie au sommet, ciliée à la partie interne, avec une très petite épine terminale; lobe palpiforme formé de 2 articles, le 1er plus court que le second, l'extrémité de celui-ci dépasse à peine le milieu du 2e article des palpes maxillaires; ces palpes sont longs, 4-articulés, le 1er article est deux fois plus petit que le suivant, celui-ci est le plus long de tous, les 3e et 4e articles sont presque égaux (fig. 10). *Lèvre* triangulaire, élargie en haut, languette peu saillante et arrondie. Palpes labiaux de 2 articles, le 2e plus grêle que le 1er et faiblement élargi à l'extrémité (fig. 10). *Ocelles* au nombre de six, situés près de la base des antennes sur un espace elliptique, transversal et un peu élevé; ils sont disposés sur deux rangées, ainsi que l'indique la figure 11; le plus petit est l'interne de la 2e rangée.

Prothorax allongé, à peine trapézoïde, plus élevé en arrière qu'en avant, côtés faiblement arrondis en avant; *mésothorax* un peu plus grand que le *métathorax* (fig. 8). Les segments thoraciques ressemblent aux *segments abdominaux* qui les suivent; ceux-ci, au nombre de 9, sont presque égaux en

longueur, le 9e est échancré et terminé par deux appendices arqués, relevés en haut et un peu en dehors, non articulés, finement granuleux, munis de 2 saillies mamelonnées et de quelques longs poils (fig. 8, 12 et 13). Un sillon médian peu profond s'étend sur toute la partie dorsale du corps. Les segments sont finement bordés par une ligne enfoncée qui se prolonge au bord antérieur (fig. 8 et 12).

Dessous du corps peu bombé, presque plan. Dessous de la tête séparé en deux moitiés par un sillon profond (fig. 10), chacune représente un ovale d'un brun rougeâtre luisant bordé de noir. Prothorax très fortement échancré, ayant en avant une sorte de hausse-col ou de plaque noirâtre, en croissant; le mésothorax et le métathorax n'offrent que quelques points ou taches noirâtres entre les pattes. Le 1er segment abdominal montre 4 taches ou plaques carrées et juxtaposées; les 2e et 3e segments en ont d'autres disposées suivant la figure 14; les 4e et 5e en offrent d'à peu près semblables; celles des 6e et 7e segments n'ont pas la plaque postérieure divisée perpendiculairement; 8e segment avec une plaque simple sans division transversale ni verticale; 9e segment pourvu d'un pseudopode anal, tubuleux (fig. 12). Chacun des segments du thorax et de l'abdomen a sur les côtés des plaques latérales, celles de l'abdomen sont allongées (fig. 12).

Pattes robustes, d'un brun ferrugineux, à cuisses fortes, les 3 derniers articles très épineux en dessous à leur partie inférieure et offrant une couronne de piquants aigus à l'extrémité inférieure de ces articles (fig. 15). Tarses avec 2 rangées de ces piquants. Ongles doubles, presque droits.

Stigmates au nombre de 9 paires : la 1re transversale, grande et elliptique, située au bord antérieur du mésothorax; les autres paires arrondies et placées près du tiers antérieur de chaque segment abdominal depuis le 1er jusqu'au 8e inclusivement (fig. 12 et 14).

Quelques poils longs et roussâtres existent au bord antérieur de la tête, et une paire à droite et à gauche; le prothorax a aussi deux poils de chaque côté; les derniers segments abdominaux en offrent pareillement, ainsi que les appendices ou crochets arqués et le pseudopode anal.

Nymphe inconnue.

Remarque. Cette larve est certainement celle d'un *Carabique*; je crois inutile de discuter ses caractères, tant ils sont évidents. Je noterai l'absence d'un article supplémentaire aux antennes, situé d'ordinaire à l'extrémité et en dehors du 3e article. J'ai eu soin de figurer la disposition d'un crochet terminant l'abdomen (fig. 13) et de représenter les plaques ventrales des 3e et 4e segments vus en dessous; on trouvera, je pense, dans ces derniers organes, des traits caractéristiques quand l'étude des larves des *Carabiques* sera plus avancée (fig. 14).

J'ai pris cette larve à Fontainebleau, dans la même journée où a été capturée la larve du *Staphylinus* qui précède. Elle courait sous les détritus végétaux, les morceaux de bois humide et la mousse, en compagnie du *Calathus gallicus* (Faune Entomologique française, I, 71). J'ai cru devoir la rapporter à cet insecte dont l'habitat est assez spécial.

III. Remarques sur les palpes maxillaires et labiaux de la larve de l'*Æpus Robinii* LABOULBÈNE.

Mon ami M. le docteur Ch. Coquerel, en faisant connaître dans nos *Annales* (année 1850, page 529) la larve de l'*Æpus Robinii* qu'il avait découverte à Brest dans l'Anse des gardes-marines, décrivit de la manière suivante les parties de la bouche : « *Mandibules* très fortes, pointues, recourbées, tranchantes, armées d'une dent pointue, très forte, à leur partie interne. *Mâchoires* proéminentes, plus longues que les antennes, surmontées de deux *palpes de trois articles* terminés en pointe. *Lèvre inférieure* un peu allongée. *Palpes de trois articles*, plus courts que les maxillaires. » (*Loc. cit.*, p. 532.)

Depuis cette époque, M. Édouard Perris a complété par les larves des *Dromius 4-notatus* DUFTSCH., et *Bembidium* (Tachys) *nanum* GYLLENH., son admirable travail sur les Coléoptères qui vivent sur le pin maritime (voyez nos *Annales*, 1862, p. 172 et 175). Au sujet de ces larves, il a résumé les caractères que présente à l'observateur la bouche des larves des Carabiques; et il doute que la larve de l'*Æpus* offre des palpes maxillaires de 3 articles et des palpes labiaux également de 3 articles. Dans un langage mesuré, ainsi qu'il convient dans une discussion vraiment scientifique et entre collègues qui s'estiment, il émet l'idée que M. Coquerel a été induit en erreur en comptant les articles des palpes chez la larve de l'*Æpus*, et il demande une vérification nouvelle. (*Loc. cit.*, p. 177-178.)

En apprenant la demande de M. Perris, j'ai pensé que je pourrais y répondre, quoique d'une manière indirecte. En effet, j'ai prouvé (*Annales* de 1858, p. 83) que M. Westwood, au lieu de décrire la larve de la *Micralymma brevipenne*, avait eu en sa possession celle d'un *Æpus* : par conséquent les figures qu'il en avait données pouvaient servir à élucider la question. En jetant les yeux sur la figure 3, C de la planche 2e, où j'ai rapporté la figure donnée par M. Westwood, on voit quatre articles aux palpes maxillaires et trois articles aux palpes labiaux. L'opinion de

M. Perris, au sujet des palpes maxillaires, était donc vérifiée et se trouvait juste.

Je puis ajouter, pour compléter ce renseignement, que sur des larves d'*Æpus* que M. Ch. Javet possède dans sa collection, M. Ch. Coquerel s'est assuré, avant son départ pour l'île Bourbon, que les palpes maxillaires avaient 4 articles. M. Javet m'a obligeamment donné une de ces larves et j'ai moi-même compté ce nombre; il n'existe que deux articles aux palpes labiaux.

IV. Description de la larve et de la nymphe de l'*Apion violaceum* Kirby. (Voy. planche 13e, fig. 16 à 22.)

Larva *arcuata, luteo-albida, elongata, paulò plicata, mollis, capitata, apoda, fere glabra; capite corneo, subrotundo, rufo-flavescente; antennis brevissimis, biarticulatis; stemmate singulo, nigro; mandibulis duris, bidentatis; maxillis intus setosis, dorso palpigeris, palpis biarticulatis; labio cordiformi, palpis biarticulatis; stigmatibus novem paribus, fere inconspicuis. — Bis lineam cum dimidia æquat* (5 1/2 millim.). — *Habitat in caulibus* Rumicis acetosæ *hortensis, medullam edens.*

Nympha *elongata, nuda, obvoluta; albida, oculis obscuris; postice attenuata, nec non appendices duas gerens. — Lineam, terque lineæ tertiam partem, æquat* (4 millim.).

Larve allongée, arquée peu fortement, atténuée en arrière, très peu plissée, d'un blanc jaunâtre; tête d'un jaune fauve avec l'extrémité des mandibules brune et un ocelle noir (fig. 16).

Tête offrant en dessus deux traits clairs et en forme d'Y sur le vertex; bord antérieur échancré, portant en dehors les deux *antennes* biarticulées et très difficiles à voir (fig. 18). Un gros *ocelle* noirâtre. Épistome presque droit; *labre* arrondi, avec huit poils courts sur les bords. *Mandibules* fortes, bidentées (fig. 19). *Mâchoires* à lobe interne muni de poils courts et larges, arrondi, et portant au côté externe un palpe de 2 articles, le 1er large et court, le 2e conique (fig. 20). *Lèvre* épaisse, presque cordiforme, arrondie en haut avec 2 très petits palpes biarticulés (fig. 21).

Les trois *segments thoraciques* ressemblant beaucoup aux neuf *segments abdominaux*, à peine plus épais, ayant en dessous 3 espaces de chaque côté, six en tout, discoïdaux, un peu saillants sur la larve vivante, munis de 3 petits poils. Le corps est très peu plissé, presque glabre. Les mamelons latéraux sont très peu marqués. Anus ayant la forme d'une fente transversale (fig. 16).

Stigmates très petits, très difficiles à voir, le premier situé au bord postérieur du prothorax, les autres sur les 4ᵉ-11ᵉ segments.

Le corps montre, à un très fort grossissement, de fines aspérités sur le dos des segments, et quelques rares poils courts; quatre à cinq poils assez longs se trouvent sur la tête.

Je dois faire remarquer la ressemblance de cette larve avec celle de l'*Apion curvirostre* SCHOENH. et de l'*A. basicorne* ILLIGER, qu'Héeger a représentées (*Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften Wien, math.-naturwiss. Classe*, B. XIV, Heft 2, 1854 et B. XXIV, Heft 2, 1857). Ces deux dernières larves ont le corps peu plissé, les stigmates extrêmement petits, par exemple la larve de l'*A. basicorne*, où Héeger n'en représente que 6 paires, à tort, selon moi. Les stigmates ne sont pas figurés pour la larve de l'*A. basicorne*, et le texte n'en fait pas mention.

L'ocelle unique de la larve de l'*A. violaceum*, observé à un très fort grossissement, offre les apparences de la figure 22; je l'ai vu clair au centre avec 8 à 9 prolongements formés par des granulations pigmentaires. Dans un autre examen, je l'ai trouvé disposé en croissant et non en cercle. La vision doit être fort imparfaite avec un pareil organe.

NYMPHE blanchâtre, allongée; yeux noirâtres; six poils sur le prothorax, ayant à leur base un petit renflement ou une petite tubérosité. Antennes noueuses avec de petites saillies surmontant les articles; un poil épais et recourbé à l'extrémité de chaque cuisse, en dessus. Abdomen terminé par deux appendices divergents et recourbés en arrière (fig. 17).

J'ai déjà figuré les poils des cuisses pour la nymphe de l'*Orchestes rufus* (*Annales* de 1858, pl. 7, III, fig. 10). On les retrouve chez plusieurs des nymphes représentées dans RATZEBURG (voy. *Die Forst-insecten*, Kæfer, Taf. IV et V).

Je dois la connaissance des premiers états de l'*Apion violaceum* à M. Picart, qui les a si bien gravés sur la planche 13ᵉ. Il m'a envoyé les larves, les nymphes et l'insecte parfait récemment éclos qu'il avait trouvés aux mois de mai et juin dans les tiges d'Oseille (*Rumex acetosa* L). La larve se creuse des galeries en vivant aux dépens de la moelle des tiges de l'Oseille commune des jardins, et elle se change en nymphe sans préparation autre que d'amincir un point de la tige pour favoriser la sortie de l'insecte parfait.

Apion violaceum KIRBY, Trans. Linnæan Society, t. IX, p. 65, pl. 1, fig. 16 (1808).

V. Description des métamorphoses de l'*Apion hæmatodes* Kirby.

(Voy. planche 13e, fig. 23 et 24.)

Larva *incurvo-hamata, aurantiaca, crassiuscula, plicata, apoda, fere glabra; capite ut in larva* Apionis violacei. — *Lineam cum tertia parte æquat* (3 millim.).

Habitat in foliis nec non petiolis Rumicis acetosellæ, *gallas producens; Campo Lutetiano,* Clamart *dicto.*

Nympha *aurantiaca, crassiuscula.*

Cette larve ressemble à la précédente, mais elle s'en distingue au premier coup d'œil par sa belle couleur orangée, par sa forme plus ramassée, les segments du thorax plus épais, à pseudopodes plus saillants; par son corps plus plissé, nettement mamelonné sur les côtés. Les antennes sont plus faciles à voir que sur la larve de l'*Apion violaceum*; mais j'ai à peine entrevu les stigmates, ce qui tient évidemment à ce que leur péritrême est peu coloré et se confond avec la teinte du corps. Les téguments sont très finement couverts d'aspérités au microscope, et ils offrent des poils très courts et très rares sur le dos des segments.

La nymphe est d'une couleur orangée comme la larve, et offre les caractères de celle de l'*Apion violaceum.* Elle est un peu plus ramassée. Je me suis assuré qu'elle porte à l'extrémité du corps deux prolongements arqués et divergents et des nodosités sur chaque article des antennes, etc.

J'ai constaté sur cette larve, ainsi que sur plusieurs autres diversement colorées, que la couleur tient à un pigment sous-jacent, ou à la teinte des parties profondes. Quand cette larve ou sa nymphe ont été plongées dans un liquide qui resserre les parties internes, celles-ci se détachent de l'enveloppe qui se montre alors telle qu'elle est, c'est-à-dire tout à fait incolore et transparente.

Mon cher ami et collègue le docteur Signoret m'envoya, l'année dernière, des feuilles de *Rumex acetosella* qu'il avait trouvées dans les clairières du bois de Clamart, et qui présentaient sur la nervure médiane et parfois sur les pétioles des renflements insolites (voy. fig. 24). Ces feuilles renfermaient dans ces renflements des larves d'un jaune orangé; je les plaçai dans des conditions favorables pour obtenir l'éclosion de l'insecte qu'elles nourrissaient, et j'en vis éclore l'*Apion hæmatodes* Kirby, Trans. Linnæan Society, t. IX, p. 76, pl. 1, fig. 16 (1808). — *A. frumentarium* Paykull.

Cette année, au commencement du mois de juin, j'ai été faire avec mes

collègues MM. les Drs Signoret, Aubé et Grenier, une bonne provision de feuilles de *Rumex acetosella* L. attaquées, et j'ai décrit leurs habitants.

Les renflements des feuilles et des pétioles sont de véritables *galles* constituées par un grand épaississement ou une hypertrophie du tissu végétal autour de la larve qui en habite la cavité. Quand on fend la partie renflée, on y trouve une larve ou une nymphe au milieu d'une petite loge de longueur variable. Parfois deux larves habitent une grosse galle.

La couleur de ces galles est ordinairement jaune ou d'un vert jaunâtre qui tranche sur la teinte verte de la feuille. Il n'est pas rare, quand la galle est anciennement formée, qu'elle prenne une teinte rougeâtre surtout en dessous, au point où la nervure est devenue très saillante.

La nymphe reste peu de temps sous cette forme, et l'insecte parfait, que j'ai trouvé mou et récemment éclos dans la galle, en sort par la partie inférieure de la feuille, c'est-à-dire en dessous, après avoir pratiqué un trou au moyen de ses mandibules.

La larve de l'*Apion hæmatodes* n'est pas toujours seule dans sa cellule. J'y ai vu auprès d'elle une larve grisâtre et luisante, à petites saillies dorsales qui doit appartenir à un de ses parasites et qui m'a rappelé les larves observées par Réaumur dans les galles du chêne. J'ai mentionné ces larves remarquables en donnant l'histoire de la *Pimpla Fairmairii* (*Annales* de 1858, p. 810 et suiv.).

VI. Remarques sur les palpes maxillaires des larves de *Ceuthorhynchus* (*C. assimilis* PAYKULL et *drabæ* LABOULBÈNE).

(Voy. planche 13e, fig. 25 à 28.)

Il paraît établi aujourd'hui, et M. Perris a mentionné le fait avec son exactitude ordinaire, que les larves des *Curculionites* ont des palpes maxillaires de deux articles et des palpes labiaux également de deux articles (*Annales* de 1856, p. 437).

Je viens récemment de vérifier cette intéressante question sur les larves du *Ceuthorhynchus assimilis* PAYK., et j'ai représenté planche 13e, fig. 25 à 28, la bouche de ces larves. Il est hors de doute que les palpes maxilliares n'ont que deux articles; le dernier est terminé par des poils très courts, le lobe interne offre des poils en dents de peigne. La même remarque s'applique à la larve de mon *C. drabæ*, ainsi que je m'en suis assuré. J'avais dit, du reste, que je n'avais « jamais trouvé que 2 articles à contours nets aux palpes maxillaires » (voy. nos *Annales* de 1856,

p. 157-158); mais j'avais admis à tort un 3e article basilaire et rétractile, qui en réalité n'existe pas. M. E. Cussac avait décrit 3 articles aux palpes maxillaires de la larve du *C. raphani* (*Annales* de 1855, p. 242), mais cet honorable collègue les a certainement mal vus ou mal comptés.

VII. Description des métamorphoses du *Phytonomus meles* Fabr. var. *trifolii* Herbst. (Voy. planche 13e, fig. 29 à 33.)

Larva *elliptico-oblonga, lutea seu viridi-lutea, seu viridis, capite brunneo vel nigro, minuto, subrotundo; supra fasciis duabus viridi-brunneis longitudinalibus. Corpus valde plicatum, lateraliter nec haud infra mamillarum tribus seriebus instructum. Antennæ breves, biarticulatæ. Stemmata tria. Mandibulæ tridentatæ. Maxillæ et labium ut in præcedentibus* Apionum *larvis. Stigmata novem utrinque. — Longitudo tres lineas æquat* (7 millim.).

Habitat in pratis super Trifolii pratensis *folia et flores reptans.*

Nympha *folliculata, ovata, crassiuscula, postice attenuata, parce pilosa.*

Folliculus *reticulatus, ovalis, formosus; grisco-albus, interdum vix aurulentus.*

Larve allongée, elliptique, ressemblant beaucoup à une chenille; couleur verte ou jaunâtre, tête noirâtre ou brune, plus ou moins foncée; deux lignes longitudinales brunes ou d'un vert foncé sur le dos, segments pointillés de noirâtre en travers, et pourvus de poils courts, claviformes.

Tête jaunâtre en dessous; bord antérieur presque droit, côtés arrondis; un trait de couleur claire partant de chaque côté derrière les antennes et allant se réunir en arrière en formant un Y. *Antennes* très petites de 2 articles, insérées contre le bord antérieur de la tête près de la partie externe (fig. 31). *Epistome* transversal et trapézoïde; *labre* un peu échancré en avant, muni de 8 poils courts et gros (fig. 31). *Mandibules* assez fortes, tridentées, brunâtres, noirâtres à l'extrémité. *Mâchoires* à lobe arrondi, ayant au côté interne des poils en dent de peigne; leurs palpes sont nettement biarticulés. *Lèvre* inférieure épaisse, cordiforme, avec 2 petits palpes de 2 articles. *Yeux* constitués par deux ocelles placés l'un au-dessus de l'autre (fig. 31); j'ai plusieurs fois vérifié ce nombre.

Thorax formé de trois segments à peine plus épais que le reste du corps. Prothorax ou 1er segment offrant une teinte brunâtre ou noirâtre de chaque côté, interrompue sur la ligne médiane et n'atteignant pas le bord

externe (fig. 29). Les deux autres segments sans taches noires transversales. Pas de pattes, mais en dessous des pseudopodes sous forme de mamelons ou de disques ayant 2 poils ou 3 poils à leur surface (fig. 30).

Segments abdominaux au nombre de neuf, d'une couleur qui varie du vert jaunâtre ou du vert clair au jaune sale. De chaque côté de la ligne médiane, en dessus, on voit une bande brunâtre ou d'un vert foncé (fig. 29) et une autre ligne plus étroite sur le bord des segments, attenant aux bourrelets latéraux. Le fond des plis que présente la larve est aussi de la même teinte brunâtre ou d'un vert sombre.

Les *segments thoraciques* sont plissés et divisés en deux parties comme dans la plupart des larves de Curculionites, et les segments abdominaux offrent en dessus à l'exception du dernier, deux plis transversaux qui divisent le dos de chaque segment en trois bandes transversales (fig. 29 et 32) ; le premier pli est interstigmatique, le second est recourbé aux extrémités, et remonte vers le stigmate ; le 1er espace est glabre, le 2e offre 6 points bruns de chaque côté de la ligne médiane, 12 en tout ; le 3e espace est en forme de navette et offre 2 points bruns, un de chaque côté. De chacun de ces divers points bruns part un poil court et claviforme, ainsi que je le dirai plus bas. Le 12e segment est tronqué en arrière et porte un pseudopode gros et charnu, formé par l'anus tubuleux.

Sur les côtés du corps, on trouve 3 *séries de mamelons* ou *bourrelets*, d'une couleur verte ou jaune; la 1re ligne ou série de mamelons est tout à fait latérale, les deux autres appartiennent à la face ventrale de la larve, la 3e est tout à fait inférieure.

Stigmates au nombre de 9 paires, situés de chaque côté au-dessus de la 1re série de mamelons (fig. 29, 30 et 32). La 1re paire est placée très près du bord postérieur du prothorax, les 8 autres paires vers le bord antérieur, vers le quart ou le cinquième environ des 4e à 11e segments. Péritrème arrondi, d'un brun noirâtre ou noir.

Les *poils* de la tête sont longs et assez gros, contournés et non sétiformes; l'antenne est placée derrière un long poil. A la partie dorsale du corps, chaque point brun a un poil claviforme (fig. 30 et 32) ; en arrière les 6 points bruns ne pouvant pas tenir sur une rangée, deviennent alternes, ainsi que les poils claviformes (fig. 29). Le 10e segment a deux longs poils de chaque côté, le 11e segment deux également et le 12e quatre poils allongés. Les mamelons ou bourrelets latéraux ont un poil sur le thorax, mais sur les segments abdominaux les mamelons de la 1re série ont deux poils (fig. 30). Chaque mamelon de la 2e série a 3 poils sur le prothorax ; sur le méso et le métathorax, mais sur les segments abdominaux chaque mamelon n'a qu'un poil. Les mamelons de la 3e série sont tout à fait inférieurs et offrent 2 à 3 poils au prothorax, 1 à 2 sur les segments abdo-

minaux. Ces mamelons sont de vrais pseudopodes. J'ai déjà dit que l'anus était lui-même prolongé en forme de tube et constituait un pseudopode puissant (fig. 30).

Le Cocon (fig. 33) (1) est réticulé, en forme de réseau ou de filet, et il est remarquable par ses mailles lâches ; il ressemble à de la dentelle ou du tulle. Sa forme est ovoïde ou ovale ; sa couleur blanche ou, au plus, légèrement ambrée.

La Nymphe n'offre rien de particulier. Elle présente les diverses parties de l'insecte parfait et des poils en avant sur la tête, sur les côtés du corps et à l'extrémité de l'abdomen.

Les larves des *Phytonomus* déjà décrites ont toutes un air de famille, et de Géer, Héeger, MM. Goureau, Perris, etc., qui nous les ont fait connaître, ont insisté sur leur corps multisegmenté, leurs poils nombreux, leurs mamelons latéraux et leurs mamelons inférieurs qui servent de pseudopodes. Héeger, en représentant la larve du *Phytonomus maculatus* Redtenb. (*Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften Wien, math.-naturw. Classe*, 1851 ; tirage à part, page 23, pl. X, fig. 10 et 11), a très bien signalé les poils claviformes dorsaux et les aspérités du tégument. M. Perris n'en a pas fait mention dans son travail si remarquable d'ailleurs sur la larve du *Phytonomus viciæ* Gyll. (2).

J'ai déjà dit que les ocelles de la larve que j'étudie sont au nombre de deux de chaque côté. Héeger en a décrit et figuré trois (*loc. cit.*, tab. X, fig. 3) chez la larve du *Phytonomus maculatus*; M. Perris n'en a compté que quatre en tout (*loc. cit.*, p. 94) sur la larve du *P. viciæ*. La tête des larves les moins colorées du *Phytonomus meles* offre bien trois points ou trois taches noirâtres à partir des antennes et derrière ces organes, mais il n'y a, en réalité, que deux petites saillies bombées ou deux petits tubercules convexes, véritables ocelles ; la tache noire la plus reculée en arrière n'est que pigmentaire et ne présente pas de cornéule. Sur la tête des larves les plus fortement colorées, et où la couleur brunâtre de la tête rend ces taches noires indistinctes ou peu marquées, il n'y a que deux tubercules noirs, bombés, rappelant la forme des anciens verres de montre. La position exacte des deux ocelles latéraux est la suivante : le premier ou l'antérieur se trouve très près de l'antenne dont il est séparé par le trait clair de la tête qui va de l'antenne au vertex et se prolonge en arrière comme

(1) Je dois cette figure à mon collègue M. J. Migneaux ; je n'ai pas hésité à remplacer celle que j'avais faite par celle-ci, tout aussi fidèle mais bien plus artistique.

(2) Édouard Perris, *Notes pour servir à l'histoire des Phytonomus et des Phytobius* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Lyon, nouv. série, t. I, p. 93 et suiv., 1851).

un Y. Le second ocelle ou le postérieur est placé latéralement (fig. 31). Le premier ocelle regarde surtout en avant, le second sur le côté. Pour bien se rendre compte de la position de ces deux ocelles le microscope est nécessaire, la loupe ne suffit pas.

J'ai trouvé abondamment cette larve, il y a plusieurs années, au mois de juin, à Villegenis, ancien domaine du prince Jérôme. Elle vivait sur le *Trifolium pratense* L., et ressemblait beaucoup à une chenille. Les capitules du *Trifolium*, les bractées et les feuilles de cette plante sont les endroits où on la trouve de préférence ; elle place sa coque, soit entre les fleurons, soit à l'aisselle d'une feuille ou d'une bractée.

En renfermant dans une boîte à observation des larves et des coques présumées de *Phytonomus meles*, j'ai trouvé, au bout d'une quinzaine de jours, les insectes parfaits éclos, la plupart très mous et peu colorés, et j'ai vu leurs parasites. J'ai de plus constaté que les larves incluses dans les cocons à point de dentelle ou de gaze étaient identiques avec celles que j'avais observées, rampant sur le *Trifolium* et se glissant entre les fleurons du capitule.

J'ai plusieurs fois cherché à voir comment cette larve fabriquait son cocon ; mal servi par les circonstances, je n'ai jamais pu y parvenir, mais j'affrme qu'elle n'a pas de filière. Il est extrêmement probable qu'elle s'y prend de la même manière que celle du *Phytonomus viciæ* GYLLENHAL, dont M. Perris nous a raconté l'histoire avec un talent consommé (*loc. cit.*, p. 100).

M. le colonel Goureau croit que les larves des *Phytonomus* marchent et s'appliquent sur le plan de position au moyen des ventouses qui leur sont fournies par les pseudopodes ou mamelons inférieurs. M. Perris a combattu cette idée en attribuant la fixité des larves à une humeur particulière qu'elles sécrètent et qui fait adhérer le dessous de leur corps au plan de position, ainsi que de Géer et M. Lacordaire l'avaient admis. M. Goureau n'a pas été convaincu, et en parlant des métamorphoses du *Phytonomus fuscescens* SCHOENH., il reproduit l'opinion qu'il avait déjà émise (voy. nos *Annales*, 1856, Bull. XVIII).

Tout ce que je puis dire, c'est que la larve du *Phytonomus* que j'ai étudiée n'est pas recouverte par une humeur visqueuse et paraît assez sèche ; il est vrai qu'elle n'a pas à vivre sur un feuillage très mobile et qu'elle se glisse en rampant sur une plante peu élevée et à feuillage ramassé ; mais ayant mis cette larve dans des tubes en verre, elle a rampé le long des parois en laissant une trace humide ; à travers le verre on voyait une couche de liquide épais, faisant adhérer le dessous du corps au point où il se trouvait.

Les larves du *Phytonomus meles* doivent être très voisines des petites

larves vertes vivant sur la Luzerne et qu'Audouin avait observées dans les nids de l'*Odynerus spinipes*, à Choisy-le-Roi. Ces petites larves vertes avaient donné naissance au *Phytonomus variabilis* HERBST-SCHOENH. J'ai tenu à rappeler ce fait peu connu (*Annales des Sciences naturelles*, 2e série, t. XI, p. 107, 1839). La larve du *Phytonomus meles*, vivant sur le trèfle, est peut-être attaquée par quelque Hyménoptère fouisseur; elle a d'ailleurs des parasites directs, qui sont des Ichneumoniens, ainsi que j'ai pu m'en assurer.

Cette larve, je le répète, est très commune aux environs de Paris, je l'ai retrouvée cette année à Bourg-la-Reine. Je la signale à ceux de nos collègues qui passent les mois de mai et de juin à la campagne; ils pourront compléter son histoire. J'ai décrit l'anatomie extérieure de la larve, d'autres plus heureux nous feront connaître sa physiologie, et observeront la fabrication de sa coque si élégante.

Phytonomus meles FABRICIUS, Ent. System. I, II, p. 466, 1792 (Curculio). — Var. *Curculio trifolii* HERBST, Natursystem der Insecten, Kæfer, VI, 266, tab. 80, fig. 5 (1795).

Cette variété du *Phytonomus meles* est curieuse par la teinte roussâtre du corps et les séries de lignes blanchâtres des élytres. J'ai fait remarquer combien la couleur de la larve était variable, il n'y a rien de surprenant à ce que l'insecte parfait varie beaucoup lui-même pour la coloration.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 13e.

Fig. 1. *Larve* du *Staphylinus chloropterus* L., et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

2. *Tête* fortement grossie de cette larve, vue en dessus, montrant les dentelures du bord antérieur, les antennes et les mandibules.

3. *Tête* de la même larve vue en dessous, pour montrer : les mâchoires, à lobe interne articulé, conique; les palpes maxillaires de 3 articles; la lèvre avec ses palpes labiaux biarticulés.

4. *Ocelles* au nombre de 4 et extrêmement grossis.

5. *Patte* intermédiaire droite, très grossie.

6. *Extrémité postérieure* du corps, fortement grossie et placée de profil. On voit la position des stigmates et des appendices du dernier segment.

Fig. 7. *Appendice* gauche très fortement grossi représentant les 2 articles de ce prolongement, le poil terminal et les 5 soies latérales.

8. *Larve* du *Calathus gallicus* FAIRM. et LAB., et à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

9. *Tête* grossie, vue en dessus, montrant les antennes et les mandibules.

10. *Tête* de la même larve, un peu plus grossie et vue en dessous, montrant : les mâchoires à lobe interne de 2 articles, les palpes maxillaires de 4 articles ; et la lèvre offrant 2 articles aux palpes labiaux.

11. *Ocelles* au nombre de six, très fortement grossis.

12. La *même larve* grossie vue de profil, pour mettre en évidence la position des stigmates.

13. *Crochet corné* droit, terminant l'abdomen en dessus, très grossi. On y remarque deux saillies principales, l'externe plus forte que l'interne ; la surface est rugueuse et granulée.

14. *Troisième* et *quatrième segments abdominaux* fortement grossis, vus en dessous, pour montrer la disposition des plaques qui les recouvrent et la situation des stigmates.

15. *Patte* intermédiaire, très grossie.

16. *Larve* de l'*Apion violaceum* KIRBY, et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

17. *Nymphe* du même insecte, et idem.

18. *Labre, épistome* et *bord antérieur* très grossis de la tête de la larve. On remarque une très petite antenne, biarticulée, de chaque côté du bord antérieur, en dehors.

19. *Mandibule* droite de cette larve.

20. *Mâchoire* gauche. Le palpe maxillaire est biarticulé.

21. *Lèvre* avec deux palpes labiaux très petits et biarticulés.

22. *Ocelle* de la même larve.

23. *Larve* de l'*Apion hæmatodes* KIRBY, et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

24. Deux feuilles du *Rumex acetosella* L., de grandeur naturelle, et offrant des renflements anormaux, ou des galles, où vit et se développe cette larve.

25. *Labre* et *bord de l'épistome* très fortement grossis de la *larve* du *Ceuthorhynchus assimilis* PAYKULL.

26. *Mandibule* droite de cette larve.

27. *Mâchoire* gauche. Palpes maxillaires biarticulés.

28. *Lèvre* offrant deux palpes labiaux ayant chacun deux articles; au-dessous deux poils divergents.

29. *Larve* du *Phytonomus meles*, var. *trifoli* vue en dessus, et à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

30. La même *larve* grossie, placée de profil, pour montrer la disposition de ses plis transversaux, de ses bourrelets latéraux et des divers poils qui la recouvrent.

31. *Labre* légèrement échancré, *épistome* et *bord antérieur* de la tête, très grossis. De chaque côté de ce bord on aperçoit une petite antenne, de 2 articles, et derrière elle, les deux ocelles.

32. *Deux segments* du corps, vus en *dessus* et très grossis pour mettre en évidence les taches brunes et les poils claviformes qui en partent.

33. *Coque* réticulée et à jour, grossie, fabriquée par la larve du *Phytonomus meles*; on voit à travers son tissu la nymphe incluse de cet insecte.

NOTE

SUR DES

HELMINTHES PARASITES DU GENRE MERMIS

SORTIS DU CORPS

du *Gryllus domesticus* et du *Dytiscus marginalis*.

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 9 Avril 1862.)

§ Ier.

Le *Mermis* sorti du *Gryllus* a été pris à Agen (Lot-et-Garonne) dans les conditions suivantes. Une personne aperçut un Grillon qui courait sur le plancher et fut frappée de la grosseur insolite de l'abdomen de cet insecte. En l'examinant avec plus d'attention, elle fut très surprise de voir une pointe jaunâtre qui faisait saillie sur un des côtés du corps. Ayant tiré sur cette saillie anormale, elle amena au dehors un ver qui sortit de l'insecte sous la forme d'un long filament. Le parasite vécut hors du corps de son hôte, car il se roula et se replia sur lui-même pendant longtemps et à plusieurs reprises. M. Adolphe Magen, secrétaire de la Société d'Agriculture, et M. Goux ont été témoins de la sortie, ou pour parler plus exactement, de l'extraction du parasite hors du corps du *Gryllus domesticus*.

Le *Mermis* conservé dans l'alcool offre une coloration d'un blanc jaunâtre ; il est replié trois fois sur lui-même à la manière des serpents. Sa longueur est de 173 millimètres; sa grosseur est de un millimètre dans son plus grand diamètre. Le corps va en diminuant de volume vers les deux extrémités ; la plus effilée est noirâtre, avec un rebord aminci et plus clair ; elle répond évidemment à la bouche, car l'animal vivant porte en avant cette partie du corps en l'agitant en tous sens, et c'est elle qui progresse la première. L'autre extrémité est bifide, formant deux prolongements ou lobes latéraux, un peu plus foncés que le reste du corps; entre

ces deux lobes, en observe une pointe mousse dépendant de l'appareil génital.

Le *Gryllus domesticus* n'était point parvenu à l'état parfait, mais seulement à l'état de nymphe. Il offrait des moignons d'ailes au thorax, et l'extrémité du corps était dépourvue des caractères sexuels de l'insecte parfait, soit mâle, soit femelle.

§ II.

Je dois à mon collègue M. Gustave Le Grand le *Dytiscus marginalis* ♂, attaqué par les *Mermis*, et les helminthes parasites au nombre de sept qui sont tous sortis du corps de plusieurs *Dytiscus* de la même espèce capturés par ce zélé entomologiste. Je prie M. Le Grand de recevoir l'expression de ma reconnaissance.

Des sept *Mermis*, six appartiennent au sexe mâle, un seul au sexe femelle. La taille des mâles est variable. Le plus long a environ 37 centimètres de longueur, les intermédiaires de 30 à 32 centimètres, le plus court 24 centimètres. Tous ces *Mermis* sont atténués vers l'extrémité buccale et vers l'extrémité postérieure, mais plus fortement vers la bouche. L'enroulement de l'extrémité postérieure ou génitale se fait en volute, et il est caractéristique, ainsi que la présence de deux lobes latéraux entre lesquels je n'ai pas noté la saillie d'un organe copulateur mâle.

La couleur varie du blanc jaunâtre au brun foncé; l'extrémité buccale est constamment noirâtre, les lobes de l'extrémité postérieure sont un peu plus foncés que la couleur dominante du corps. De plus, deux lignes brunes ou noirâtres s'étendent dans toute la longueur du ver, en dessus et en dessous, c'est-à-dire sur la convexité et au milieu de la concavité du corps enroulé. Il est facile de s'en assurer à l'extrémité postérieure, car les lignes brunes vont se rendre au milieu de l'espace compris entre les lobes latéraux écartés en forme de V.

L'un de ces *Mermis* mâles est noué en 8 de chiffre, et ce nœud paraît s'être produit pendant la vie de l'animal.

Le *Mermis* ♀ est long de 255 millimètres (entre 25 et 26 centimètres); l'extrémité antérieure est effilée, la postérieure ne l'est pas, celle-ci est nettement terminée en bout arrondi, sans enroulement en volute. La grosseur du corps est peut-être un peu plus forte que celle des mâles, eu égard à la moindre longueur relative. La coloration est jaunâtre avec les lignes brunes longitudinales et l'extrémité buccale noirâtre.

Mais la particularité la plus curieuse et la plus intéressante que nous

fournit le *Dytiscus marginalis* donné par M. Le Grand, c'est la présence d'au moins un *Mermis* dans la cavité de l'abdomen. A travers la pellucidité des téguments du ventre, on distingue déjà ce ver enroulé sur lui-même ; quand on soulève les élytres et les ailes, on trouve la paroi dorsale de l'abdomen en partie détruite, et on voit un *Mermis* blanchâtre ou à peine jaunâtre, enroulé ou pelotonné. Le nombre des replis est tel qu'il y a peut-être deux parasites dans l'abdomen. C'est un point qu'un examen ultérieur décidera.

J'avais remarqué, comme M. Le Grand et comme M. Fairmaire, que l'un de ces vers parasites était encore engagé en partie sous les élytres du *Dytiscus*, c'était même le moins coloré de tous. Ne peut-on pas en conclure que les *Mermis*, qui sont blanchâtres dans le corps de l'insecte, se colorent et deviennent brunâtres ou noirâtres par suite de leur exposition à l'air ?

Le *Dytiscus marginalis* mâle dont il s'agit nous a offert l'exemple extrêmement remarquable d'au moins deux helminthes du genre *Mermis* qui ont vécu dans son corps. L'examen de cet insecte ne laisse aucun doute sur le parasitisme des *Mermis* dans la cavité abdominale des *Dytiscus*.

DESCRIPTION D'HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

DE

JURIMAGUAS ET MOYABAMBA (PÉROU).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

1. Coryzorhaphis Spinolæ Signoret. — Long. 9 mill. — Jurimaguas, Pérou. (Pl. 15, fig. 1.)

Rouge, avec l'extrémité des lobes latéraux de la tête, le pourtour des ocelles, le rostre moins la base, les antennes, quatre macules thoraciques, quatre autres scutellaires, dont les deux apicales en forme de bandes, quatre macules sur les bords latéraux de l'abdomen, une large macule binaire à la base du dernier segment, deux anneaux au sommet des cuisses et les tibias offrant des bandes longitudinales noires. Tête aussi longue que large, les deux lobes latéraux ne dépassant pas le médian. Antennes de cinq articles, le premier très court, 2, 3 et 5 d'égale longueur, le quatrième le plus long. Rostre court, n'atteignant pas les pattes intermédiaires, le second article légèrement comprimé à la base, le troisième aplati et le plus large. Prothorax presque deux fois plus large que long, les angles postérieurs aigus; bord antérieur concave, le postérieur droit; les bords latéraux rebordés et sinueux. Écusson s'étendant aux deux tiers de l'abdomen, l'extrémité largement arrondie. Élytres avec la membrane transparente, débordant de près de moitié l'extrémité de l'abdomen. La base est noire près de la corie. Abdomen avec une pointe à la base. Tibias antérieurs faiblement dilatés.

2. Zoreva vicina Signoret. — Long. 13 mill. — Moyabamba, Pérou.

D'un brun noir avec une bande transverse jaune sur le prothorax. Sommet de l'écusson jaune. Élytres brun-jaunâtre au sommet de la corie.

Antennes noires, avec le sommet du quatrième article jaune. Tête jaune, avec quelques macules noires à la base. Pattes brunes, les antérieures plus claires. Poitrine noire, avec trois macules latérales jaunes. Abdomen jaune, avec cinq taches discoïdales noires en dessus, et une ligne brune latérale en dessous; cinquième segment noir au sommet; segment basilaire avec deux petites macules noires à la base.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Z. dentipes* Fab., mais en diffère par la couleur et surtout par le bord postérieur du prothorax droit en dessus de l'écusson, tandis qu'il est sinueux dans le *dentipes*, par les épines thoraciques plus grandes et plus droites, etc.

3. ZOREVA DIVISA Signoret. — Long. 13 mill. — Pérou.

Jaune en dessous, brun en dessus. Antennes noires, jaunâtres au sommet. Prothorax brun noirâtre, avec une bande jaune qui de la tête s'étend jusqu'au sommet de l'écusson. Élytres brunes, avec une bande qui limite la corie de la membrane, celle-ci noire. Abdomen jaune, maculé de noir en dessus sur son disque. Pattes jaunes.

4. METAPODIUS SCUTELLATUS Signoret. — Long. 26 mill., ♀. — Jurimaguas, Pérou.

Brun noirâtre; rostre, les quatre pattes antérieures, les tarses, les nervures des élytres d'un brun rougeâtre; sommet de l'écusson d'un jaune ocre. Antennes aussi longues que le corps, grêles, le quatrième article le plus long, les deux précédents d'égale longueur et les moins grands, le premier un peu moins long que le quatrième. Tête fauve à l'extrémité, un peu plus longue que large. Prothorax granuleux, les bords latéraux droits un peu dentelés vers les angles postérieurs, ceux-ci subaigus, les angles scutellaires très développés, dépassant le quart de l'écusson. Abdomen sans épine ou dilatation latérale du premier segment. Cuisses postérieures (♀) largement dilatées, aplaties, présentant aux deux arêtes supérieures une série de huit à neuf petites épines, à l'arête interne une série de huit épines allant en grandissant de la base au sommet. Tibias postérieurs largement dilatés au côté externe et présentant au bord externe une large échancrure; au côté interne, la dilatation est assez large à la base, puis se rapproche de l'arête et va finir en ligne droite au sommet.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *M. latipes* Drury, en diffère par le nombre beaucoup plus grand des épines crurales inférieures, par les cuisses plus aplaties, proportionnellement moins longues, par la dila-

tation des tibias proportionnellement plus large et moins longue, enfin par l'absence de la dilatation latérale du premier segment abdominal.

5. Petalops Baraquini Signoret. — Long. 20 mill. — Jurimaguas, Pérou. (Pl. 15, fig. 2.)

D'un noir bleuâtre submétallique, avec une large bande latérale sur le prothorax, laquelle s'infléchit antérieurement pour venir retrouver celle du côté opposé, mais sans se réunir. Élytres avec une bande sinueuse, transverse, irrégulière, jaune. Poitrine noire. Abdomen jaune rougeâtre, avec le bord noirâtre. Pattes, rostre et antennes noirs, le quatrième article de celles-ci avec un large anneau jaune, ainsi que le tubercule antennifère.

6. Leptoscelis cyanea Signoret. — Long. 18 mill. — Jurimaguas, Pérou.

D'un magnifique bleu métallique en dessus, verdâtre en dessous, et présentant sur le prothorax, une large fascie transverse d'un beau rouge vermillon. Antennes longues, le troisième article le plus petit, les autres à peu près d'égale longueur. Abdomen verdâtre au milieu; trochanter jaune rougeâtre, ainsi que la base des cuisses; le reste d'un bleu métallique.

7. Leptoscelis serrata Signoret. — Long. 16 mill. — Jurimaguas, Pérou.

D'un brun bleuâtre, avec le dernier article des antennes, une fascie en forme de scie sur les élytres, la poitrine, l'abdomen et la base des cuisses jaunes. Angles thoraciques anguleux. Antennes longues, le second et le quatrième articles d'égale longueur et les plus longs, le premier et le troisième les plus courts. Rostre noir, très long, atteignant le second segment abdominal.

8. Hypselonotus thoracicus Signoret. — Long. 13 mill. — Jurimaguas, Pérou.

Noir, avec la tête, le disque thoracique, la plus grande partie du prosternum et de l'épisternum, les sommets du mésosternum et métasternum, le bord apical des segments abdominaux, jaunes, ainsi que les organes sexuels. Tête avec deux taches oculaires, deux taches en dessous, deux lignes antérieures noires, celles-ci se réunissant au sommet du lobe médian. Rostre noir, dépassant les cuisses postérieures. Antennes noires. Pro-

thorax jaune, avec les bords antérieurs en dessus et en dessous, et les bords latéraux noirs. Écusson noir, avec le sommet jaunâtre. Élytres noires. Pattes noires, avec les trochanters noirs à la base, jaunes au sommet, les tubercules trochantériques jaunes.

Cette espèce se distingue facilement des autres par la disposition des couleurs.

9. CLAVIGRALLA ANNULATA Signoret. — Long. 8 mill. — Jurimaguas, Pérou.

Jaune ponctué de noir, avec une fascie thoracique transverse brune, occupant le bord postérieur d'un angle à l'autre, ceux-ci très acuminés, épineux. Élytres brunes, avec un point jaune très petit au milieu de la corie. Abdomen jaune, présentant une série de points noirs latéralement et sur le second segment, au milieu deux macules plus grandes près de la base. Cuisses ponctuées de noir, cette ponctuation formant des espèces d'anneaux, quatre à cinq. Tibias noirs, avec la base et un anneau médian jaunes; antennes noires, avec le tubercule antennifère, la première et la seconde articulations jaunes.

LECADRA, Genre nouveau.

Ce genre, qui viendrait se placer entre les *Ectatopes* et les *Largus*, se fait reconnaître de suite par l'expansion des bords latéraux et des angles thoraciques. Tête inclinée, presque verticale. Yeux globuleux, pédonculés; pas d'ocelles. Antennes assez épaisses, de la moitié de la longueur du corps, premier article presque aussi long que les trois autres réunis, le troisiéme le plus petit, à peine du quart aussi long que le premier. Rostre ne dépassant pas les jambes intermédiaires, le troisième article le plus grand, le quatrième le plus petit; le premier gros, puis le second un peu moins et ainsi de suite, le quatrième presque filiforme. Prothorax élevé, les angles postérieurs et les bords latéraux dilatés en expansion épaisse et arrondie, la surface discoïdale élevée au dessus du plan de l'écusson, celui-ci plan et mutique. Cuisses antérieures uniépineuses au sommet. Le reste comme dans le genre *Largus*, dont il se rapproche beaucoup, et dont j'ose à peine le séparer.

10. LECADRA ABDOMINALIS Signoret. — Long. 14 mill. — Jurimaguas, Pérou. — (Pl. 15, fig. 3.)

Rouge ponctué de noir. Abdomen noir bordé de rouge, pubescent au milieu. Tête et rostre brunâtres. Antennes avec le troisième article et le

sommet du quatrième bruns, la base de celui-ci plus clair que le reste. Prothorax brunâtre en avant près du bord antérieur, et présentant sur son disque une ponctuation noire largement disséminée. Écusson brunâtre à la base, où il présente une ponctuation noire assez serrée. Élytres rouges, avec la même ponctuation disséminée sur le clavus et le long de la nervure clavienne ; membrane d'un gris jaunâtre. Poitrine rouge. Abdomen noir, avec le connexivum rouge. Pattes avec les cuisses brunes et les tibias rougeâtres.

11. Largus trochanterus Signoret. — Long. 11 mill. — Pérou.

Jaune foncé, ponctué de noir. Abdomen jaune paille, avec une bande basilaire à chaque segment d'un jaune foncé, connexivum jaune foncé. Tête brunâtre, avec une tache basilaire jaune clair près du prothorax ; celui-ci brunâtre en avant, puis jaune foncé et jaune plus clair près du bord postérieur ; ponctuée de noir, excepté sur cette partie plus claire ; en avant, sur la surface brune, deux taches arrondies jaune clair. Écusson brunâtre à la base, ponctué de noir sur toute sa surface. Élytres jaune foncé, un peu plus clair vers le bord externe, ponctuées de noir. Membrane d'un gris blanchâtre. Poitrine jaune foncé, avec les sutures noires et les tubercules d'insertion des trochanters d'un jaune clair. Rostre et antennes noirs, articulation basilaire du premier article de celle-ci jaune. Pattes noires, les cuisses antérieures avec trois épines au sommet.

12. Pachynomus ocellatus ? Signoret. — Long. 14 mill. — Moyabamba, Pérou. (Pl. 15, fig. 4.)

Noir bleuâtre, avec quatre taches latérales jaunes sur les côtés de l'abdomen et un anneau jaune à la base des cuisses intermédiaires et postérieures. Élytres d'un brun noir velouté et présentant vers le sommet de la membrane un espace hyalin. Tête presque aussi large que longue, avec un col très prononcé en arrière des yeux. Antennes avec le premier article très petit, le second le plus long, un petit article intermédiaire entre ce dernier et le premier ; troisième article un tiers moins grand que le précédent ; le quatrième manque. Rostre petit, ne dépassant pas la tête. Prothorax aplati, avec un sillon transverse postérieur et un sillon longitudinal sur le lobe antérieur. Abdomen aplati, présentant un sillon médian sur les quatre premiers segments. Cuisses antérieures très épaisses ; les tibias arqués, un peu épaissis au sommet.

13. SPINIGER MACULATUS Signoret. — Long. 30 à 32 mill. — Jurimaguas, Pérou. — (Pl. 15, fig. 5.)

D'un brun noirâtre maculé de jaune. Prothorax avec deux épines sur le disque antérieur et les angles postérieurs terminés par une longue épine aiguë. Tête noire, avec une large macule médiane jaune au-dessus des yeux. Antennes avec le second article jaune. Prothorax avec les épines, les angles antérieurs et postérieurs et une ligne médiane, jaunes. Écusson brun avec l'épine postérieure très longue et jaune. Élytres jaunes, avec une bande brune qui s'étend depuis les épaules jusqu'à la membrane, celle-ci fasciée de jaune plus clair. Poitrine noirâtre avec trois larges macules jaunes sur les côtés. Abdomen présentant trois macules jaunes de chaque côté, sur les premier, second et troisième segments. Pattes noires.

14. HENIARTES CURVIPES Signoret. — Long. du corps, 9 mill.; avec les élytres, 11 mill. — Moyabamba, Pérou. — (Pl. 15, fig. 6.)

Jaune, avec le col, l'espace entre les yeux, les antennes, moins l'insertion, les deux derniers articles du rostre, le lobe antérieur du prothorax, une fascie transverse entre les deux angles postérieurs et la moitié apicale de tous les tibias, noirs. Abdomen brunâtre. Tête deux fois aussi longue que large ; second article du rostre très long, le troisième très court. Second article des antennes moins long que le premier, le troisième le plus long, le quatrième presque égal au troisième. Pattes noduleuses, très pubescentes ; les tibias antérieurs et les intermédiaires arqués, les antérieurs les plus longs, ceux postérieurs aussi longs mais presque droits et moins gros.

15. DIPLODUS PLAGIATUS Signoret. — Long. 14 mill. — Jurimaguas, Pérou.

Jaune clair, avec le lobe antérieur médian de la tête, deux bandes latérales de chaque côté en dessous des yeux, une bande transverse sur le prothorax d'une épine à l'autre, deux macules sur la corie des élytres au bord externe, les antennes, les deux derniers articles du rostre, les pattes moins la base des cuisses et un anneau au sommet des postérieures, noirs. Tête longue, un peu moins que le prothorax. Antennes plus longues que le corps, insérées très près du sommet de la tête, le premier article très grand, plus long que la tête et le prothorax réunis; second article très petit, à peine la cinquième partie du premier. Rostre avec le second ar-

ticle presque trois fois plus long que le premier. Prothorax avec le lobe antérieur lisse, le postérieur rugueux et présentant aux angles postérieurs une petite épine; bord antérieur concave, avec deux petits tubercules en avant; le bord postérieur convexe sur les côtés, concave au milieu, au dessus de l'écusson; celui-ci tuberculeux, présentant une fossette médiane et une petite épine au sommet. Élytres recouvrant entièrement l'abdomen. Jambes grêles, très longues, les cuisses antérieures plus grosses et plus longues que les postérieures, les jambes intermédiaires moins grandes.

Obs. — L'épine que l'on remarque au sommet de l'écusson rapproche cette espèce du genre *Hygromistes* de M. Stäl; mais le caractère du second article du rostre et l'épine thoracique l'en éloignent et me le font maintenir, jusqu'à révision complète du groupe, dans le genre *Diplodus*.

16. Monecphora tibialis Signoret. — Long. 16 mill. — Pérou. — (Pl. 15, fig. 8.)

Jaune, avec la base de la tête, le prothorax, la poitrine, les élytres moins la base et les tibias brunâtres. Tête mi-partie jaune en dessus et mi-partie noire, la partie antérieure jaune, présentant deux petites macules noirâtres, la partie postérieure présentant près du bord deux macules transverses jaunes. Front unicaréné, jaune; chaperon et rostre noirâtres. Prothorax très rugueux, présentant presque une carène médiane; bords latéraux jaunes. Écusson, plissé transversalement, jaune, avec deux macules basilaires noirâtres et deux autres petits points au dessous de ceux-ci. Élytres avec le tiers basilaire jaune, les deux tiers apicaux noirs et présentant vers le bord externe une macule jaune. Abdomen jaune. Pattes noires, avec les cuisses jaunes.

Cette espèce se rapproche du *Tomaspis apicalis* Le Pell. et Serv., dont elle diffère par le prothorax noir, par la macule jaune dans la partie apicale noire, et par l'absence de la macule noire dans la portion jaune; de plus, ici la couleur est franchement jaune, tandis que dans l'*apicalis* elle est rouge; enfin elle en diffère par les caractères génériques.

17. Monecphora bicolor. — Long. 16 mill. — Pérou. — (Pl. 15, fig. 7.)

Rouge, avec les deux tiers apicaux de l'élytre noirs, mais sans atteindre la côte externe. Sommet de l'écusson noir. Antennes noirâtres, filet rouge. Extrémité du dernier article du rostre noir. Poitrine noirâtre. Abdomen

rouge. Cuisses rouges; tous les tibias brunâtres; les articles des tarses rouges, moins les deux premiers articles des tibias postérieurs; tous les crochets noirs.

18. DYCTIOPHORA (NERSIA Stäl) NIGRO-MARGINATA Signoret. — Long. du corps, 10 mill.; avec les élytres, 13 mill. — Moyabamba, Pérou.

Vertex deux fois plus long que large, triangulaire au sommet, deux fois plus long que le prothorax, tricaréné à la base. Front deux fois et demie plus long que large, tricaréné, la plus grande largeur un peu au-dessus du chaperon, les côtés sinueux. Prothorax tricaréné, ainsi que le métathorax, celui-ci plus long que le prothorax et la tête, les bords latéraux d'un blanc verdâtre. Élytres d'un hyalin verdâtre, avec la côte externe blanc verdâtre en dessus, et noir en dessous. Stigmate avec trois nervures. Les nervures et anastomoses du sommet, noirs et formant trois séries de cellules. Tibias postérieurs, tri-spineux, sans compter l'épine de la base près de l'articulation crurale et la couronne d'épines près du tarse. La carène frontale latérale et l'arête externe du front, noirs au sommet.

Cette espèce me paraît très voisine du *Nersia pudibunda* de M. Stäl.

19. RICANIA SEXMACULATA Signoret. — Pérou. — (Pl. 15, fig. 9.)

De même grandeur que le *Ric. reticulata.*

D'un jaune brunâtre en dessus, brune en dessous. Élytres brun noirâtre, avec six macules hyalines, trois discoïdales et trois au bord marginal, une au bord externe et les deux autres au sommet. Tête avec le vertex coupé droit en avant, concave en arrière et ne formant qu'un rebord transverse; front presque carré, avec une carène médiane et les bords latéraux carénés. Prothorax à peine plus long que le vertex, unicaréné; mésothorax très grand, tri-caréné et présentant de chaque côté des carènes latérales une carène incomplète. Abdomen avec les trois derniers segments anguleux et rentré dans la portion médiane, l'angle rentrant venant atteindre le sommet du segment précédent qui est transverse; bases et sommets des segments jaunes.

20. TETTIGONIA BISELLATA Signoret. — Long. 10 mill., ♂ — Pérou. — (Pl. 15, fig. 10.)

Jaune un peu orangé en dessous, avec un point vertical au sommet de la tête, un autre vers le bord antérieur du prothorax, la base de l'écusson,

noirs. Élytres d'un brun noirâtre à la base, plus clair au sommet et présentant deux larges macules transverses communes aux deux, l'une près de la base, la seconde passé le milieu, occupant le quart de l'élytre et atteignant le sommet de la portion cubitale. Ailes brunâtres. Tête arrondie en avant; front légèrement aplati. Appendices vulvaires formés de deux écailles étroites, à sommet aigu, atteignant le milieu de l'armure copulatrice.

Cette espèce et la suivante viendraient se placer dans le groupe de la *Tettig. fasciata* et à côté.

21. Tettigonia Peruviana Signoret. — Long. 8 mill., ♂. — Pérou. — (Pl. 15, fig. 11.)

Orange, avec un point au sommet du vertex, une large macule à la base du prothorax et une fascie transverse sur les élytres noirs; bord externe des tibias antérieurs noir. Tête arrondie en avant; front légèrement aplati. Prothorax très convexe, arrondi en avant, concave en arrière, la partie antérieure plus étroite que la postérieure. Appendices sexuels du mâle aussi longs que l'armure copulatrice, la cachant en partie et composée de deux valvules arrondies au sommet, avec une petite portion recourbée et venant se loger dans la rainure des deux plaques formant l'armure copulatrice.

Cette espèce, pour la forme et la couleur même, viendrait se ranger tout à côté de la *Tett. fasciata* Linné.

22. Tettigonia libidinosa Signoret. — Long. 13 mill. — Pérou.

Cette espèce, qui viendrait se ranger dans le deuxième groupe et entre le *Tettig. sparsuta* et *rostrata*, ressemble beaucoup à la *Tett. rutilans* qui fait partie du groupe suivant, mais dont elle se distingue par les tibias antérieurs non dilatés et par le prothorax lisse d'un brun ferrugineux en dessus, jaune en dessous.

Tête relevée au sommet, triangulairement arrondie avec un sillon médian, ♀; bords d'une teinte plus claire; front jaune avec le chaperon et la partie médiane, noirs, cette portion aplatie. Prothorax plus long que large, le bord antérieur convexe, le postérieur bilobé, légèrement sillonné dans son milieu. Écusson présentant trois taches en forme de V, deux à la base et l'autre au sommet; au milieu un sillon transverse. Élytres brunes, légèrement ponctuées, avec le sommet arrondi et hyalin. Ailes légèrement enfumées. Abdomen brunâtre en dessus, avec les bords latéraux jaunes, le sommet de chaque segment noir, jaune en dessous.

C'est surtout dans la structure des organes sexuels ♀ que cette espèce se distingue de la *rutilans*; le cinquième segment, qui forme ce que j'ai appelé jusqu'ici l'appendice vulvaire, est composé ici de deux vulves pédonculées et arrondies au sommet. Dans l'espace compris entre les deux pédoncules on aperçoit une petite pièce en forme de languette et qui me paraît encore inconnue, anatomiquement parlant; du moins je ne la vois signalée dans aucun ouvrage. — Écailles vulvaires très développées. Pattes jaunes, les tibias antérieurs grêles, les postérieurs légèrement recourbés et présentant aux côtés externes une douzaine de très petites épines.

OBS. — Quelques individus présentent sur les élytres une plaque épaisse d'une matière blanche.

23. TETTIGONIA SALAX Signoret. — Long. 11 mill. — Jurimaguas, Pérou.

De même forme que la précédente, cette espèce est remarquable par la grandeur des organes sexuels qui sont aussi grands que l'abdomen, les écailles vulvaires très grandes et à découvert, l'appendice vulvaire étant très petit, presque à l'état rudimentaire.

Jaune, légèrement rouge sur les élytres. Tête triangulaire, légèrement relevée en avant, présentant quatre petits points, deux au sommet et deux en dessus des ocelles; front fortement concave. Prothorax tuberculeux, avec un sillon médian; bord postérieur bilobé. Écusson avec le sillon médian, deux macules basilaires et l'extrême pointe noirs. Élytres rougeâtres, avec le sommet hyalin. Abdomen jaune. Organes sexuels rouges rosés. Pattes aunes, avec les tarses noirâtres.

NOTE

SUR LE

CATALOGUE DES HOMOPTÈRES DU MUSEUM BRITANNIQUE

PAR C. Stål, PH.-Dr, DE STOCKHOLM,

Traduction du travail

PUBLIÉ DANS LE *Journal of Entomology*, n° VI, 1862, p. 477.

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 25 Septembre 1861.)

Je me propose de publier quelques notes synonymiques sur les espèces décrites par M. Walker dans le Catalogue des insectes Homoptères du Muséum britannique; et comme préface à ces notes, je désire faire quelques remarques sur la valeur scientifigue de cet ouvrage et de quelques autres qui sont publiés comme catalogues descriptifs des Homoptères.

Les nombreuses productions de M. Walker sur presque tous les ordres d'insectes ont déjà été jugées par les plus éminents entomologistes du continent qui ont fait des différents ordres, l'objet de leur étude spéciale. Quant aux articles concernant les Homoptères, ordre d'insectes que malheureusement peu de personnes ont étudié et qu'un plus petit nombre encore ont étudié avec fruit, il n'a rien été publié que quelques notes synonymiques du docteur Signoret sur les Tettigonides et les Cércopides, décrits par M. Walker dans les catalogues du British-Museum. Je crois de mon devoir de fournir aux entomologistes de tous les pays quelques exemples des nombreuses erreurs dans lesquelles cet auteur est tombé. Ma profonde estime des entomologistes anglais et mon respect pour leurs connais-

sances scientifiques m'ont porté à publier mes remarques dans un journal anglais.

La première observation que j'ai à faire porte sur la nomenclature de cet auteur. Il est toujours désagréable de trouver des noms mal composés et nullement convenables; cependant je ne m'y serais pas arrêté si les parties descriptives et scientifiques avaient eu la moindre valeur. Pourquoi employer cent fois des expressions telles que : *basimacula*, *dorsimacula*, *quadrimacula*, *rufi-fascia*, *albivitta*, *dorsisigna*, *flavisigna*, *biplagia*, *bifascia*, *unifascia*, *multifascia*, *lativitta*, *brevivitta*, *multistriga*, etc., quand l'expression usuelle et correcte est *basi-maculata*, *dorso-maculata*, *quadri-maculata*, *rufo-fasciata*, *albovittata*, *biplagiata*, *multistrigata*, etc., ou des noms tels que : *basistella*, *speilinea*, *speicarina*, *albiplana*, *biconica*, *basiflamma*, *annulivena*, *bifacies*, *basispes*, *flosfoliæ*, etc., composés de mots ayant isolément une signification, mais qui réunis n'ont aucune signification que l'on puisse comprendre. Quand Linné nomma et décrivit une *Cicada septemdecim*, il avait de bonnes raisons pour le faire, et tous ceux qui connaissent l'histoire et les habitudes de cette espèce reconnaîtront que ce nom était bon et convenable; mais quand M. Walker appelle une espèce *Dundubia duarum!!!* et une autre *Dundubia decem!* l'on sera embarrassé et l'on se demandera pourquoi ces espèces n'ont point été nommées *secunda* et *decima*, noms qui, s'ils ne sont pas du tout caractéristiques, peuvent du moins être compris et ne seront pas regardés comme *complétement ridicules*.

D'abord, parce que la terminologie en est souvent très obscure et condamnable, et secondement parce que l'auteur montre un manque absolu de la connaissance des premiers principes du système; il est très souvent presque impossible de comprendre ses articles, et tout à fait impossible d'en faire aucun usage. Le premier devoir d'un auteur descriptif et le plus essentiel, c'est de connaître la Terminologie scientifique; et si, malheureusement, cette règle n'a pas été suivie en toutes occasions, ces cas rares sont excusables, étant généralement de peu d'importance, et nullement comparables à ceux que l'on rencontre dans les ouvrages de M. Walker. Il me suffira de donner pour exemple des termes strictement mathématiques qui sont si connus et si bien compris dans la vie ordinaire, qu'il paraîtrait ridicule de ne point comprendre leur signification, et cependant ces termes sont fréquemment confondus par M. Walker de la manière la plus incohérente.

Comme s'il ignorait la différence entre un corps solide et une surface plane, il emploie souvent des expressions appartenant à l'un comme s'appliquant à l'autre. Ainsi, il emploie l'expression *macula conica* pour *ma-*

cula triangularis, à en juger par la forme de l'insecte; *margo convexus* ou *concavus* pour *margo rotundatus* ou *sinuatus : caput hemisphæricum* pour *semi-circulare*, etc.; très souvent les nervures transverses des ailes sont désignées par *nervi erecti* ou *droites*, et autres erreurs semblables.

Nous ne pouvons du reste attribuer aucune valeur scientifique aux travaux entomologiques de M. Walker, quand nous examinons les collections dont il a fait usage. On trouvera presque impossible de déterminer par ses seules descriptions les espèces qui ne sont pas distinctement figurées ou qui n'ont pas de caractère frappant, et cela même dans le cas où ces espèces sont placées (par hasard) dans le genre ou du moins dans le groupe ou même dans la famille, auxquels elles appartiennent véritablement. Mais si l'espèce est placée dans un autre groupe, comme une *Chrysomela* parmi les *Haltica*, ou une *Vanessa* parmi les *Noctua*, il est impossible, quand même les descriptions seraient vraiment bonnes, de reconnaître son identité dans cette position. Tous ceux qui prendront la peine d'examiner les notes synonymiques que je me propose de publier verront que la même espèce, souvent parfaitement connue, et toujours la même, est quelquefois décrite quatre, cinq, six et même onze fois de suite, non-seulement sous différents noms spécifiques, mais même souvent comme appartenant à deux ou trois genres différents! Et si ces espèces, qui ne présenteraient probablement pas à d'autres entomologistes la plus légère variété, se trouvent placées par lui dans le même genre, elles sont souvent séparées l'une de l'autre par des espèces qui n'ont aucune affinité avec elles, et qui souvent appartiennent à d'autres genres très distincts. Quelquefois des espèces sont décrites d'après des spécimens en très mauvais état, mutilés, ou tellement détériorés par leur séjour dans l'alcool, qu'elles ne peuvent plus convenir à aucune collection. et celles-ci, dans la plupart des cas, ne peuvent plus être classées même à l'aide des spécimens types, et encore moins à l'aide des descriptions. Quelques-uns des types décrits n'existent pas dans la Collection du Muséum (1).

Un grand nombre d'espèces sont décrites comme appartenant au genre *Elidiptera* de Spinola, mais parmi elles il n'y en a pas une qui appartienne véritablement à ce genre, pas même au groupe dont ce genre fait partie. Les espèces, que M. Walker a réunies bizarrement, comme formant ce genre de Spinola, appartiennent de fait à *sept* genres différents, et ceux-ci à trois groupes ou sous-familles très distinctes. Dans une courte notice récemment publiée dans le Journal d'Entomologie (vol. 1er, n° 5), M. Walker a décrit deux nouveaux genres : l'un d'eux, *Thessitus*, est représenté

(1) Dans le numéro 4 de la *Revue et Magasin de Zoologie*, 1853, on peut voir

comme allié au genre *Elidiplera* : ceci est certainement une erreur ; ce genre n'a aucun rapport quelconque avec celui des *Elidiptera*, ni même avec aucun des genres que M. Walker a confondus avec celui-là dans le Catalogue du Muséum. Un autre genre de cette notice, *Dechitus*, est indiqué comme voisin des *Cotrades* et aussi de *Serida*, genres fondés par M. Walker lui-même ; mais, je le répète, ceci est également une erreur, ces deux genres appartenant visiblement, par tous les caractères de ces insectes, à différentes sous-familles, et aucun d'eux à la même sous-famille que le Gre *Dechitus*. Les caractères imparfaits et insignifiants donnés par M. Walker à ces deux genres sont tels qu'aucun entomologiste ne pourra les déterminer sans l'aide des planches de M. Robinson, qui nous font voir de suite que ces deux genres sont très rapprochés ou même identiques avec le genre *Eurybrachis*, l'une des formes les plus frappantes parmi les insectes. Plusieurs des espèces décrites par M. Walker sous le nom générique d'*Elidiptera* appartiennent aux *Flatoïdes* de Guérin. Dans le Catalogue des insectes Homoptères de la collection du Muséum britannique, on trouvera un grand nombre d'espèces placées dans le genre *Flatoïdes*, mais aucune n'appartient vraiment à ce genre. La plupart des espèces doivent être placées dans d'autres genres distincts appartenant à différents groupes de la famille des *Fulgorines*.

Dans la collection du Muséum britannique, il y a trois exemplaires d'une

que le Catalogue des Homoptères pour le British Museum comprend 197 espèces de Tettigones, mais sur ce nombre il y a :

Espèce mutilée	1
— décrites plusieurs fois par l'auteur même	34
— en synonymie	23
— n'appartenant pas à ce groupe	11
— dont les types manquent au Musée	3
Total	72

Il y a donc 72 descriptions inutiles et qui viennent rendre l'étude de l'entomologie impossible.

En ajoutant à ce nombre	72
1° Espèces nouvelles	66
2° Espèces antérieures	56
On obtient le chiffre de	197

Toute réflexion devient inutile après le tableau ci-dessus, et ce que nous disons pour les Tettigones, est à dire pour tous les autres groupes. On ne comprend donc pas comment l'habile directeur du Cabinet entomologique du British Museum ait continué à donner à M. Walker les Suppléments sur cet ordre d'insectes qu'il connait si peu. — V. SIGNORET.

Aphrophora australienne, très remarquable de forme et de couleur. L'un d'eux est décrit d'une manière dubitative comme une nouvelle espèce de *Clastoptera*, genre appartenant véritablement à la famille des *Cercopina*, mais placé par M. Walker parmi les *Jassina*. Il décrit le second spécimen, en en doutant aussi, comme une nouvelle espèce, mais le place dans le genre *Aphrophora*. Enfin, quant au troisième spécimen, il fabrique une nouvelle troisième espèce et semble convaincu qu'elle appartient au genre bien connu *Aphrophora*; du moins il ne témoigne aucun doute sur le nom générique. Or, il est certain que ces trois exemplaires sont d'une espèce complétement identique.

Un très grand nombre d'espèces sont décrites, comme appartenant au genre *Ledra*, genre très curieux et très distinct par ses habitudes et ses caractères. En examinant les espèces placées dans ce genre dans la collection du British-Museum, on verra de suite que le plus grand nombre des espèces qui y sont placées appartiennent non-seulement à d'autres genres, mais à des genres appartenant, d'après la situation des ocelles, à d'autres groupes très remarquables de la famille des *Jassines*. Quant aux espèces appartenant véritablement au genre *Ledra*, la plupart d'elles sont décrites deux ou trois fois sous différents noms spécifiques.

Le genre *Cælidia* est peut-être le plus distinct de ceux de la famille des *Jassines*, et, à mon avis, tout entomologiste qui ne peut pas, au premier coup d'œil, distinguer ce genre, n'a pas qualité pour écrire des notes sur les Homoptères. M. Walker décrit un grand nombre d'espèces qu'il place sans doute au hasard dans le genre *Cælidia*, et au fait elles appartiennent à ce genre ; mais il décrit et place, je ne sais trop pourquoi, un certain nombre d'espèces appartenant au même genre dans d'autres, tels que *Bythoscopus* et *Tettigonia*, où personne ne songerait à les y aller chercher. De plus, quand il décrit un nouveau genre *Daridna*, qui ne diffère nullement de *Cælidia*, qui appartient aux *Jassines*, pourquoi place-t-il ce genre *Daridna* dans la famille des *Fulgorines*, le plus naturel et le plus remarquable de tous les groupes naturels d'insectes? Enfin, quand il décrivit un autre nouveau genre *Gabrita*, qui probablement se trouvera ne point différer de *Cælidia* (car ce dernier genre contient l'espèce typique de *Gabrita* décrite une seconde fois sous un nom spécifique), pourquoi place-t-il ces deux genres dans deux différents groupes de la famille des *Jassines?*

Il est très pénible d'être forcé de faire ces observations critiques. Je me suis borné à quelques-unes : si je voulais citer tout ce que j'ai observé, il faudrait des volumes pour les énumérer. Les exemples ci-dessus prouveront que les catalogues manquent tellement de valeur scientifique, qu'ils

seront regardés, je l'espère, comme n'existant pas, et tous les entomologistes sérieux regretteront avec moi que les catalogues d'Homoptères publiés par le Muséum britannique et les descriptions des belles collections de ces insectes recueillis par M. Wallace aient été confiés à un entomologiste tout à fait étranger à cet ordre d'Insectes.

Je dois de la reconnaissance aux personnes attachées au département des Insectes du Muséum britannique, pour la grande politesse et les attentions dont j'ai été l'objet pendant que j'étudiais ce groupe ; et je ne puis mieux le faire qu'en les suppliant, pour l'amour de la science, de retirer sans éclat et pour toujours de la lumière du jour ces volumes de leur catalogue.

OBSERVATIONS HYMÉNOPTÉROLOGIQUES,

Par le Dr SICHEL.

(Séance du 9 Juillet 1862.)

1° Dans la séance du 22 janvier (Voy. les *Annales* de cette année, p. 119), j'ai présenté une *Hylotoma formosa* Klug, ♀, prise vivante dans ma maison. L'origine de cette Hylotome, restée obscure alors, s'est parfaitement éclaircie depuis : l'insecte est éclos dans le cocon que j'ai présenté à la Société, et que je mets de nouveau sous ses yeux. Il y a un mois environ, j'ai trouvé, à quelque distance de ce cocon, dans la vitrine où je le conserve, une nouvelle femelle d'*Hylotoma formosa*, morte et couchée sur le dos. Elle n'avait pu sortir de la vitrine, tandis que l'autre en était sortie et avait traversé l'appartement. En effet, on remarque dans le cocon quatre trous de sortie, correspondant aux quatre individus éclos, dont j'ai trouvé les deux premiers dans les trous du cocon même, lors de son arrivée, morts sans pouvoir sortir complétement à cause de l'emballage qui enveloppait le cocon, et dont les deux derniers sont éclos chez moi.

Nous voyons ici un nouvel exemple de ces éclosions retardées dont il a été question dans un de mes derniers articles (p. 121). Le cocon, placé dans une vitrine très éloignée de la croisée et du soleil, dans un salon rarement chauffée en hiver, et dans un climat si froid en comparaison de celui du Brésil, n'a pu fournir des éclosions aux époques normales. Les deux derniers individus ont mis près de deux ans de retard. Peut-être même y aura-t-il encore des éclosions, car les quatre individus, éclos jusqu'ici, sont des femelles, et il est assez probable qu'un cocon aussi volumineux contienne des individus des deux sexes. J'essaierai d'accélérer ces éclosions en exposant souvent le cocon au soleil.

Une planche de nos *Annales* (pl. 14), que j'offre à la Société, représente l'*Hylotoma formosa* et les veines de son aile.

2° Comme complément de mon article sur les *Conops* (Voy. p. 120), je ferai remarquer que j'ai encore trouvé deux *Conops vittata*, l'un parfaitement développé, l'autre avorté, dans une boîte de Bourdons de ma collection contenant des *Bombus sylvarum* de l'année dernière. Ce parasitisme est donc maintenant établi comme un fait tout à fait banal (1). C'est ce qu'a également constaté, par de nombreuses recherches et des considérations importantes, le professeur *Gerstaecker*, de Berlin, dans un mémoire inséré dans la *Gazette entomologique de Stettin* de 1860, volume qui ne m'est malheureusement parvenu qu'en novembre 1862, comme l'attesteront MM. Dohrn et L. Fairmaire.

(1) Depuis *(séance du 10 septembre)*, M. Sichel a montré que le parasitisme des *Conops* à l'égard de divers *Porte-Aiguillons* tendait de plus en plus à se généraliser. C'est ainsi qu'il venait de constater que les grandes espèces d'*Halictus (scabiosæ, sexcinctus,* etc.) ont aussi le *Conops vittata* pour parasite. — E. D.

Explication des figures 1 à 4 de la planche 14

SE RAPPORTANT A UNE NOTE DE M. SICHEL

intitnlée

OBSERVATIONS HYMÉNOPTÉROLOGIQUES.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Fig. 1. *Hylotoma formosa* Klug, ♀. Voyez page 119.

1 *a*. Son aile antérieure droite, grossie, afin de montrer la quatrième cellule cubitale, presque cachée dans la tache basale foncée.

2. *Bombus thoracicus* Sichel, ♀.

3. Id. ♂. Voyez p. 121.

4. *Conops dimidiatipennis* Sichel, ♀. Voyez p. 121.

INDICATION ET DISCUSSION

D'UN

Nouveau caractère générique du genre HEMEROBIUS,

TRIBU DES MYRMÉLÉONIENS, ORDRE DES NÉVROPTÈRES

ET

DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE CE GENRE

Recueillies par le R. P. Montrouzier

ET

DÉSIGNÉES PAR LUI SOUS LES NOMS DE **Chloromelas** ET **Stigma**.

Par M. le Professeur MAURICE GIRARD.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

Il existe encore malheureusement en entomologie une grande quantité de familles d'Insectes pour lesquelles les collections publiques ou particulières sont très insuffisantes ; la difficulté de déterminer les espèces nouvelles et de leur assigner une place méthodique est encore augmentée lorsque ces espèces, ainsi qu'il arrive pour les Hémérobes, ne diffèrent entre elles que par des caractères fort peu tranchés, car alors les diagnoses généralement sans figures des auteurs peu nombreux qui se sont occupés de ces groupes négligés, laissent subsister une grande incertitude.

Burmeister sépare d'abord les *Hemerobii* de Latreille en deux groupes, l'un, comprenant le seul genre *Osmylus* qui présente des ocelles sur le vertex, et l'autre formé d'Insectes dépourvus d'ocelles. Dans ce second groupe, il établit deux genres d'après la disposition des nervures des ailes, le genre *Drepanopteryx*, fondé sur ce Névroptère si bien caractérisé qu'on rencontre en automne, mais assez rarement, dans les bois des environs de Paris, le *Drepanopteryx phalænoïdes*, et le genre *Sisyra* qui a été adopté sans contestation comme le genre précédent, car il offre ce caractère distinctif, éminemment naturel, que sa larve est aquatique, tandis que celles des autres Hémérobiens sont terrestres. Son genre

Nymphes, composé d'Insectes australiens, a été élevé par M. Blanchard au rang d'une tribu, les Nymphites.

C'est le genre *Hemerobius* qui nous offre les plus grandes divergences de classification. Leach, et après lui d'autres auteurs anglais, tels que Curtis, Evans, ont cru devoir changer son nom en celui de *Chrysopa*, d'après la couleur habituellement métallique et dorée que présentent les yeux composés quand les Insectes sont vivants. Burmeister n'a adopté ce genre qu'en partie pour les espèces les plus communes des faunes de l'Europe septentrionale et centrale, ayant une assez grande taille et les ailes transparentes, dont les yeux à éclat métallique deviennent habituellement d'un noir bleuâtre sur les sujets secs, tandis qu'il réserve le nom de *Hemerobius* pour des espèces de petite taille, propres surtout à l'Allemagne, à ailes obscurcies par de nombreuses villosités.

Burmeister ajoute un caractère distinctif que nous n'avons pas pu vérifier par l'absence de sujets en assez bon état, à savoir les jambes postérieures fusiformes chez les espèces dont il constitue son genre *Hemerobius* restreint, tandis qu'elles sont cylindriques dans ses genres *Chrysopa*, *Drepanopteryx*, *Sisyra*. La distinction de Burmeister n'a pas été adoptée par les auteurs français, tels que MM. Rambur et Blanchard. M. Rambur, en revanche, retire du genre *Hemerobius* plusieurs genres, *Micromus*, *Mucropalpus*, fondés sur de minutieux caractères des palpes, difficiles à observer. C'est sans doute cette raison qui a porté M. Blanchard à ne conserver que le genre *Hemerobius* avec la même extension que le genre *Chrysopa* des auteurs anglais.

Nous ferons remarquer que nous croyons devoir attacher une grande importance à la disposition des nervures des ailes, qui forme évidemment le caractère le plus saillant et le plus immédiatement visible de ces Insectes. On y trouve en particulier une confirmation de détail pour une idée que j'ai émise (1), et qui m'a été suggérée par les travaux de M. Straus-Durckheim, que l'on peut observer dans l'ordre des Névroptères tous les types généraux de conformation alaire des autres ordres des Insectes. C'est dans certaines famille de cet ordre, en effet, que se rencontre le *summum* de développement du système alaire qui a suivi dans les autres ordres deux progressions inverses (2), avec prédominance tantôt de la paire d'ailes inférieures, tantôt de la paire d'ailes supérieures. Si l'on examine en particulier la nervation des ailes des Hémérobes, on y

(1) Considérations sur l'appareil alaire chez les Insectes et en particulier chez les Phryganides. — Mémoire lu à la séance de la Soc. Entom. du 12 décembre 1860. — Inédit.

(2) Straus-Durckeim, Théologie de la nature, 1852, Victor Masson, t. II, p. 14.

retrouve les caractères généraux de celle des Hyménoptères et surtout de celle des Diptères. Ce sont les mêmes grandes nervures dans le sens du grand axe de l'ellipse alaire avec des cellules plus nombreuses déterminées par des nervules intermédiaires. Aussi les auteurs ont dû adopter les mêmes noms. On sait que les nervures principales ou longitudinales des Hyménoptères sont la *costale*, la *sous-costale*, la *médiane*, la *sous-médiane* et l'*anale* : on les retrouve chez les Diptères (genre *Culex*, *Tabanus*, etc.), où parfois s'en joint une sixième que Macquart nomme *axillaire* (c'est la *sous-anale* pour Jacquelin du Val).

M. Lacordaire fait remarquer que la nervure qu'il nomme costale dans les Hyménoptères et qui est, dit-il, la plus voisine du bord supérieur (i est plus exact de dire qui forme ce bord, de même que chez les Diptères, les Hémérobes, etc.), est le *radius* de Jurine, et qu'au-dessous en est une autre qui en est constamment très voisine chez ces Insectes et la longe parallèlement : c'est la sous-costale qui correspond au *cubitus* de Jurine (1).

Jacquelin du Val, dans la remarquable introduction qui précède son *Genera des Coléopt. d'Europe* (Deyrolle, 1857, t. I, p. LXXXVIII), établit avec beaucoup de sagacité l'unité de plan des ailes dans tous les Insectes. Des Hyménoptères et des Diptères, où cette unité est incontestable, l'auteur fait voir que c'est à tort que M. Lacordaire n'a pas su la reconnaître dans les Névroptères, où elle existe non-seulement dans les Hémérobes, comme je viens de l'indiquer, mais même dans les Libellulides. Enfin Jacquelin du Val démontre, par une heureuse analyse, que la conformation générale des nervures se retrouve non-seulement dans les ailes précédentes propres au vol, mais encore dans les hémélytres et pseudélytres d'autres ordres, et même dans les élytres des Coléoptères où la transformation est la plus profonde.

Nous devons faire remarquer combien cette idée est d'une bonne philosophie naturelle. Ces grandes homologies, dont le créateur est E. Geoffroy Saint-Hilaire, ont été appliquées par Savigny à l'assimilation des pièces buccales des Insectes broyeurs et suceurs, par M. Milne Edwards à la bouche des Crustacés. Depuis, cet éminent zoologiste a exprimé, par des mots heureusement choisis, dont les terminaisons seules changent, l'homologie des appendices des arceaux inférieurs des segments, et M. Lacaze-Duthiers, enfin, a cherché à étendre ces principes, en rencontrant toutefois de très grandes difficultés, par suite des réductions, aux armures génitales. Nous ne devons donc pas craindre d'essayer de retrouver des homologies dans les ailes ou appendices des arceaux dorsaux du mésothorax et du métathorax.

(1) Lacordaire, Introduction à l'Entom., t. I, p. 365.

Pour éviter les confusions et bien préciser tous nos termes, nous ajouterons que M. Lacordaire nomme *nervures* les tubes de chitine contenant une trachée ou vaisseaux aérien qui partent de la base de l'aile, et *nervules* ceux qui ne partent pas de la base mais naissent, par embranchement, des nervures. Elles sont, les unes comme les autres, longitudinales si elles vont dans la direction de la base au sommet, et transversales si elles coupent les précédentes sous un angle plus ou moins ouvert (1). Il est intéressant de remarquer de plus que les auteurs français (Lepelletier Saint-Fargeau, Lacordaire, Jacquelin du Val, etc.) distinguent parmi les nervules deux principales, que l'on retrouve dans les ailes chez divers ordres d'Insectes, à savoir la *radiale*, qui part de l'extrémité de la sous-costale en se dirigeant vers le sommet de l'aile, et qui est pour Burmeister le *radius*, qu'il faut bien se garder dès lors de confondre avec celui de Jurine, et la *cubitale*, naissant également de la sous-costale, un peu au-dessous de la précédente, ou bien d'une nervule récurrente qui va de la sous-costale à la médiane : Burmeister la nomme le *cubitus*, bien distinct encore de celui de Jurine. Pour en finir avec ces détails de synonymie anatomique, si nécessaires pourtant à rappeler si l'on veut éviter la confusion, nous dirons que Lepelletier Saint-Fargeau nomme *radius inférieur* ou simplement *radius* (2) la nervule radiale, et *cubitus inférieur* ou simplement *cubitus* la nervule cubitale. Il adopte les mots de Jurine pour les deux nervures antérieures principales, et ne s'explique pas sur les autres nervures. Il cite seulement Jurine qui désigne ces autres nervures par la simple épithète générale de *transversales* avec des nervures intermédiaires dites *récurrentes*.

Dans les Névroptères qui nous occupent, M. Rambur, dont nous suivrons la nomenclature, conserve les noms de *nervure costale* à celle qui circonscrit le bord costal de l'aile, et de *sous-costale* à la nervure d'après, habituellement la plus forte, parallèle au grand diamètre de l'aile. Quant aux suivantes, plus variables, moins faciles à assimiler avec celles des Hyménoptères et Diptères, il les désigne par leurs numéros d'ordre, la 3ᵉ, la 4ᵉ, etc. Il faut remarquer d'abord que l'aile inférieure répète exactement la nervation de la supérieure avec une réduction bien moins prononcée que chez les Hyménoptères, car l'aile inférieure est seulement chez les Hémérobes un peu moindre que la supérieure.

M. Rambur a signalé dans un certain nombre d'Hémérobes que les ailes présentent à l'angle apical, à la terminaison de l'espace costal compris entre les nervures costale et sous-costale, une tache plus ou moins colo-

(1) Lacordaire, op. cit., p. 367.

(2) Hist. Nat. des Hyménoptères, t. I, p. 54.

rée, qu'il nomme *tache ptérostigmale*, car il a soin de remarquer qu'elle est toujours confuse, mal limitée, et n'a jamais la netteté du *ptérostigma* des Libellulides. Si on examine cette tache ptérostigmale, si visible à l'œil dans les *Hemerobius perla*, *prasinus*, *albus*, *Chrysopa abbreviata* (Curtis, Evans), etc., sous un grossissement un peu considérable elle semble disparaître par transparence, et on reconnait que c'est à peine si la membrane alaire est plus colorée en cet endroit qu'ailleurs. L'apparence ptérostitigmale est due surtout à l'accumulation et au rapprochement des petites villosités qu'offrent toujours les nervures et les nervules des ailes des Hémérobes.

C'est également en observant les nervures avec les plus forts grossissements du microscope simple qu'on peut remarquer que la nervure sous-costale, qui semble unique au premier abord, est en réalité double, comme cela a lieu chez beaucoup de Diptères. Dans les *Hemerobius perla*, *prasinus*, *chrysopa*, *stigmaticus* (Rambur), elle est double dans toute sa longueur, de la base à l'extrémité de l'aile, avec tendance à un rapprochement plus ou moins prononcé vers le milieu ; dans l'*Hemerobius albus* (L.) ou *proximus* (Rambur), les deux arcs de cette nervure sont presque tangents au milieu. Je ne crois pas que ce caractère, auquel on ne saurait au moins refuser l'importance de pouvoir aider parfois à séparer certaines espèces, ait été signalé par les auteurs spécialement pour le genre *Hemerobius* : c'est ce que je vais chercher à établir par une discussion des textes des principaux entomologistes qui ont traité des Hémérobes.

Les anciens auteurs étaient des plus brefs dans leurs descriptions anatomiques, on voit que l'importance de la réticulation alaire n'existait pas encore pour eux. Ainsi Olivier, à l'article Hémérobe, dit seulement, p. 50 : « Quatre ailes nues, membraneuses, veinées, » et, p. 51 : « elles sont garnies d'un très grand nombre de nervures tant longitudinales que transversales, qui semblent se croiser comme le réseau d'un filet, et forment un très joli travail. » (1). Latreille s'énonce ainsi au sujet des Hémérobes : « Leurs ailes, qui sont fort grandes, ont la finesse et la transparence de la gaze ; elles forment une espèce de toit sur le corps de l'Insecte qu'on distingue à travers leur réseau » (2). Les descriptions de Burmeister sont beaucoup plus longues, mais on verra que la duplicité de la nervure sous-costale n'a pas été soupçonnée par cet auteur. Pour son genre *Hemerobius* restreint, il s'exprime ainsi au aujet des ailes (3) : « Les ailes à longs poils ; le radius et la sub-costale ne s'unissent pas, ils restent ou séparés jusqu'à

(1) Encycl. Méth., t. 7, 1792.

(2) Latreille, Hist. Natur. des Crustacés et des Insectes, an XIII, t. XIII, p. 32.

(3) Burmeister, Handb. der Entom. Berlin, 1835, t. II, p. 973.

leur bord, ou sont unis par un vaisseau transversal. De la partie interne du radius prennent naissance plusieurs secteurs (3-4), qui présentent en partie la forme furculaire, etc. » Un peu plus loin l'entomologiste allemand trouve des caractères dans la réticulation des ailes pour séparer son genre *Chrysopa* du genre *Hemerobius*, mais toujours sans mentionner les deux rameaux très voisins que forme la sous-costale. Il dit (1) : « Le genre *Chrysopa* a une très grande ressemblance avec les Hémérobes. Les ailes fournissent le caractère distinctif principal, car le réseau est formé sur un tout autre type. La sub-costale ne s'unit pas avec le radius, et dans le champ entre la costale et la sub-costale sont seulement des nervures simples. » Il ajoute, dans un texte des plus obscurs : « Le radius prend son origine comme une branche simple du cubitus qui n'est pas branchu, et envoie toujours seulement deux secteurs qui ne sont pas non plus divisés; ils courent parallèlement tantôt plus en dessous, tantôt plus en arrière du cubitus. Entre ces quatre nervures longitudinales sont de nombreuses et un peu obliques nervures transversales, et celles de ces nervures qui sont au milieu de l'aile, entre les deux secteurs, forment un ou deux rangs de cellules scalariformes. Jamais je n'ai trouvé aucune tache dans les ailes, bien que les nervures soient colorées. »

Burmeister ne fait pas allusion ici aux taches ptérostigmales de position fixe, mais aux autres macules alaires; on ne connaissait pas encore à cette époque les *Hemerobius stigmaticus* (Rambur), *trimaculatus* (Girard) et d'autres qui font exception sous ce rapport.

M. Rambur, qui a dû cependant examiner les Hémérobides sous d'assez forts grossissements pour reconnaître les minutieux caractères des palpes sur lesquels il a établi plusieurs genres, ne me paraît pas avoir constaté la duplicité de la nervure sous-costale. Il donne seulement ce qui suit à propos des ailes dans la diagnose de son genre *Hemerobius* (2) : « Ailes à nervures peu nombreuses, mais ayant des nervules nombreuses, disposées par rangées longitudinales; transparentes, luisantes ou couleur de perle, rarement tachées; leur réseau cilié. » Les diagnoses sont tout aussi vagues et insuffisantes pour ce qui regarde les ailes dans ses genres *Sisyra* et *Mucropalpus*. Ainsi pour ce dernier (3) : « Ailes antérieures ayant des nervures assez nombreuses, avec deux ou trois lignes de nervules transverses, espace costal assez large, non dilaté à la base; ailes inférieures ayant presque autant de nervures. » Les diagnoses des ailes sont plus longues et beaucoup plus caractéristiques, quoique manquant un peu de clarté,

(1) Op. cit., p. 976.

(2) Rambur, Hist. Natur. des Insectes Névroptères, p. 423.

(3) Op. cit., p. 420.

pour les espèces de ses genres *Megalomus* (*Drepanopteryx* des auteurs) et *Micromus*. Pour ce dernier genre, réuni habituellement au genre *Hemerobius*, il est écrit (1) : « Ailes comme chez les *Mucropalpus*, l'espace costal large mais fortement rétréci ou échancré à la base ; toujours sans rien de spécial pour la nervure sous-costale ».

M. Blanchard, dans un ouvrage beaucoup plus abrégé (2), dit seulement pour les Hémérobes : « Ailes grandes, presque égales, très réticulées.»

Le dessinateur, en figurant l'*Hemerobius chrysops* (pl. 3, fig. 8), marque bien aux deux paires d'ailes la sous-costale par deux traits parallèles, mais cela peut aussi bien indiquer une nervure unique plus épaisse que les autres, qu'une nervure double composée de deux tubes.

On ne doit pas regarder ce caractère comme véritablement indiqué dans les figures amplifiées, mais très grossières, du mémoire d'Evans sur le genre *Chrysopa* (3). La sous-costale est marquée par deux traits parallèles équidistants partout, aussi bien aux ailes inférieures qu'aux supérieures ; mais il est facile de voir que l'artiste n'a fait que reproduire, en l'exagérant, le caractère qui frappe à première vue quand on examine les Hémérobes à l'œil nu. Il n'y a là nullement l'indication de deux tuyaux ou vaisseanx distincts, voisins l'un de l'autre et plus ou moins rapprochés selon les régions de l'aile et selon les espèces. Le texte d'Evans, fort court du reste, ne fait aucune mention de cette duplicité de la nervure sous-costale.

On n'en trouve également aucune indication dans les caractéristiques abrégées que donnent du genre Hémérobe les articles des dictionnaires d'histoire naturelle dirigés par MM. Guérin-Méneville et d'Orbigny.

Il est à regretter que M. Pictet, à qui la paléontologie me semble avoir fait négliger quelque peu l'entomologie, n'ait publié de son ouvrage général sur les Névroptères que les Phryganides, les Éphémérines et les Perlides, car on ne peut rien désirer de meilleur que les descriptions et les figures de ces deux dernières familles.

On peut s'expliquer, au reste, comment la duplicité de la nervure sous-costale, qui offre un rapprochement incontestable entre l'aile des Hémérobes et celle de la plupart des Diptères et des Lépidoptères, a pu échapper à beaucoup d'observateurs. Les deux vaisseaux de la sous-costale ne sont pas dans le même plan que le reste de l'aile qui présente entre eux un plissement longitunal, de sorte qu'en regardant l'Insecte par-dessus, à

(1) Op. cit., p. 416.

(2) Blanchard, Hist. Nat. des Anim. Articulés, t. III, 1840, p. 68.

(3) Trans. Soc. Entom. of London, 1re série, t. V, p. 78, pl. IX et X.

la manière dont on examine habituellement les Insectes dans les collections, l'une des nervures occulte plus ou moins complétement l'autre, ce qui donne l'apparence d'une seule nervure plus épaisse que les autres. Il faut incliner l'Insecte et le renverser de manière à placer le plan des deux tubes de la sous-costale à peu près normal au rayon visuel; on voit alors parfaitement la duplicité de cette nervure et le rapprochement des deux vaisseaux variable d'une espèce à l'autre. Pour m'assurer complétement du fait, j'ai coupé entre le milieu et la base une aile supérieure de l'*Hemerobius albus*, la plus grande espèce des environs de Paris, de sorte que la section fût à peu près parallèle à la base de l'aile, et j'ai parfaitement pu voir, sous le fort grossissement d'une loupe Stanhope, les deux tubes béants de la sous-costale projetés selon deux cercles très voisins, séparés par la largeur de l'espace intercostal d'un troisième cercle représentant la section droite de la costale.

La duplicité de la sous-costale est un caractère très général qu'on retrouve chez beaucoup d'Insectes d'ordres différents, mais rarement sur une aussi grande étendue que chez les Hémérobes. Jacquelin du Val constate ce caractère sur les Libellulides, les Hémiptères, les Acridiens (voir Introd. au *Genera*, p. xciv, xcv, xcvi).

Chez les Myrméléons, en particulier chez le *Myrmeleo formicarius*, la sous-costale est double dès la base; les deux vaisseaux dont elle est formée sont très gros et très colorés, mais semblent une nervure unique, car ils restent toujours très rapprochés et se croisent par une sorte de chevauchement vers le milieu de l'aile.

Dans le genre *Palpares* (*Palpares libelluloïdes*, et une autre espèce, toutes deux rapportées de Perpignan par M. Fallou), la sous-costale est double et très nettement, sans qu'il soit besoin de loupe, depuis la base de l'aile jusqu'aux trois quarts de celle-ci, puis devient simple, et enfin ne se distingue plus des nervules bifides qui terminent l'aile. A l'aile inférieure, la disposition est identique. M. Blanchard ne sépare pas ce genre, formé par M. Rambur, du genre *Myrmeleo*.

Les Ascalaphes présentent la séparation en deux moitiés de la sous-costale dans toute sa longueur, avec un bien plus notable écartement des deux tubes vers le sommet de l'aile, suivi d'un rapprochement avec inflexion; ces nervures prennent aussi, à peu près à partir du milieu du de l'aile, une forte coloration brune. Le genre *Drepanopteryx* m'a offert, dans l'espèce *Drepanopteryx phalænoïdes*, une sous-costale formée de deux tubes d'abord très voisins à la base de l'aile, puis brusquement espacés, puis se rapprochant et s'atténuant peu à peu quand cette nervure arrive vers le sommet de l'aile. Dans le genre *Osmylus* (*Osmylus maculatus*,

Fabr.), la sous-costale est double dans toute sa longueur, avec les deux vaisseaux fortement écartés vers la base de l'aile.

Chez les Panorpiens, dans les espèces *Panorpa communis* et *germanica*, la sous-costale noire présente d'abord ses deux tubes soudés jusqu'au premier tiers de l'aile, puis une bifurcation qui produit une cellule médiastine très large. Une bifurcation analogue, mais sur une moindre étendue, se remarque à la nervure sous-costale des deux paires d'ailes des Névroptères du genre *Perla;* dans le genre *Ephemera*, la nervule sous-costale très épaisse est dédoublée dans toute la longueur de l'aile supérieure, et l'on peut constater à la base de l'intervalle, dans l'*Ephemera vulgata*, une nervule transverse très épaisse, suivie d'une série d'autres nervules.

Le point sur lequel j'appelle l'attention au sujet de la sous-costale dans le genre *Hemerobius* est d'abord le degré variable de rapprochement des deux tubes et surtout une particularité que présente chez la plupart des Hémérobes la *cellule médiastine*, en donnant ce nom, d'après Macquart, à l'intervalle compris entre les deux rameaux de la sous-costale double, quoique ce ne soit pas une véritable cellule, puisqu'elle n'est pas fermée.

On rencontre vers la base de l'aile une nervule que je propose d'appeler *intercurrente* et qui se trouve intercalée dans la cellule médiastine entre les deux vaisseaux de la sous-costale. Cette nervule existe chez la plus grande partie des espèces du genre *Hemerobius*, diversement inclinée, toujours fortement colorée, parfois couverte d'une tache qui la déborde ou même remplacée par cette tache; de telle sorte que la disposition exacte de cette nervule fournit de bons caractères spécifiques. De plus j'ai trouvé des Hémérobes chez lesquelles manque cette nervule intercurrente, et elles présentent un ensemble d'autres caractères qui les sépare des précédentes. Je vais indiquer rapidement ce que m'ont offert les diverses espèces d'Hémérobes que j'ai pu examiner sous le rapport de la duplicité de la sous-costale et sous le rapport de la nervule intercurrente. Chez les *Hemerobius prasinus* et *chrysops*, la nervule intercurrente est sensiblement à angle droit sur les deux moitiés de la sous-costale, elle existe plus inclinée dans les *Hemerobius perla* et *albus*. L'*Hemerobius lateralis* (Olivier, op. cit., p. 61) ou *italicus* (Rossi), présente la sous-costale double dans toute son étendue sans rapprochement sensible des deux moitiés avec la nervule intercurrente forte et brune.

L'*Hemerobius irideus* (Olivier, op. cit., p. 59), rapportée de Surinam par Leschenault, offre la sous-costale double, la nervule intercurrente noire très rapprochée de la base de l'aile, sensiblement rectangulaire et voisine de deux macules. Dans l'*Hemerobius stigmaticus* (Rambur), où la sous-costale, comme nous l'avons dit précédemment, est double avec pa-

rallélisme dans toute sa longueur, la nervule intercurrente est remplacée par une tache brune. L'*Hemerobius trimaculatus* (Girard), de Sumatra, a les deux tuyaux de la sous-costale soudés à la base de l'aile, puis ils se séparent, restent toujours peu distants et enfin se soudent de nouveau vers le sommet de l'aile, un peu avant la tache ptérostigmale. La nervule intercurrente existe près de la base de l'aile, très inclinée sur les vaisseaux de la sous-costale et fortifiée d'une macule brune. Il faut un fort grossissement pour faire cette vérification.

Cet *Hemerobius* à ailes tachées est donc tout à fait du type de nos espèces européennes. Dans une grande espèce d'*Hemerobius* du Brésil, province de Las Minas Geraes (Coll. Mus.), j'ai obervé la sous-costale double avec équidistance des deux tubes dans toute la longueur de l'aile et vers la base la nervule intercurrente noire, presque à angle droit. La sous-costale est pareillement double dans toute sa longueur avec la nervule intercurrente dans une grande espèce à ailes velues rapportée de Philadelphie par M. Milbert (Coll. Mus.). Une grande espèce du Sénégal à longues antennes, donnée par M. Guérin (même coll.), a les deux moitiés de la sous-costale plus écartées vers la base de l'aile que vers le sommet et la nervule intercurrente très forte. Deux espèces américaines, trois espèces d'Asie également inédites présentent la même duplicité de la sous-costale. Elles offrent toutes la nervule intercurrente à l'aile supérieure et généralement à angle droit.

Rien n'est donc plus général que la duplicité de la sous-costale. On la retrouve dans les petites espèces à ailes velues dont Burmeister forme son genre *Hemerobius* restreint. J'ai constaté la sous-costale double avec les deux moitiés bien parallèles dans les *Hemerobius variegatus* (Fabric., Burm., op. cit., p. 974) ou *pallipes* (Olivier, op. cit., p. 62), *crispus* (Panzer), *hirtus* (Fabric., Olivier, op. cit.; Burm., op. cit., p. 975), *nitidulus* (Fabric., Oliv., op. cit., p. 61). La duplicité de la sous-costale est fort difficile à discerner dans cette espèce, parce que les nervures et nervules longitudinales sont toutes très serrées et voisines du parallélisme. Enfin la duplicité avec parallélisme existe dans les *Hemerobius lutescens* (Fabric., Burm., op. cit., p. 974, genre *Mucropalpus* de Rambur) et *micans* (Olivier, op. cit., p. 63). J'ai constaté avec une très forte lentille la nervule intercurrente à la base de la cellule médiastine de l'aile supérieure de *H. hirtus* ; elle existe sans doute dans les autres petites espèces analogues.

Les ailes inférieures, chez les Hémérobes, répètent les ailes supérieures avec une légère réduction. On y retrouve la duplicité de la sous-costale. Ainsi l'*Hemerobius chrysops* présente à l'aile inférieure un rapprochement

vers le milieu des deux moitiés de la sous-costale comme à l'aile supérieure, mais sans nervule intercurrente; l'aile inférieure de l'*Hemerobius albus* offre la sous-costale double avec les deux tubes soudés à la base, très rapprochés vers le milieu, sans nervule intercurrente. Les *Hemerobius perla* et *prasinus* ont pareillement la sous-costale de l'aile inférieure double, et la nervule intercurrente manque également. Chez l'*Hemerobius trimaculatus* l'aile inférieure a la sous-costale double, les deux vaisseaux se séparent près de la base, puis restent tangents dans la plus grande partie de l'aile pour se séparer de nouveau au sommet. Il n'y a pas de nervule intercurrente. De même les *Hemerobius italicus*, *irideus* et diverses des espèces inédites citées, ont la sous-costale double à l'aile inférieure, toujours sans nervule intercurrente. Je pense qu'on peut donner comme caractère général des Hémérobes l'absence de cette nervule à l'aile inférieure.

La nervule intercurrente existe dans le genre *Osmylus*, dans la partie très élargie de la cellule médiastine vers la base de l'aile : cette nervule y est assez inclinée, épaisse, noirâtre. La nervule intercurrente manque dans les genres *Myrmeleo*, *Palpares*, *Ascalaphus*, *Drepanopteryx*, *Panorpa* et *Perla*.

La collection du Muséum nous a été d'un très grand secours pour nos déterminations, et nous ne saurions trop témoigner de reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle M. Milne-Edwards, et maintenant M. Blanchard, en permettent la communication, et l'obligeance si connue de MM. les aides-naturalistes et préparateurs du laboratoire d'entomologie.

Hemerobius chloromelas (Montrouzier).

Diagnosis : *Corpore fusco-flavicante*, *nigro-maculato*; *oculis testaceo-nitidis*; *antennis elongatis*, *crassis*, *flavicantibus*, *articulo basilari inflato*; *prothorace crasso*, *longitudinaliter depresso*; *alis hyalinis*, *roseo-violaceis*, *nervuris fuscis*, *sub-costali incrassatâ*, *maculis pterostigmalibus fusco-flavicantibus*,

Habitat Lifu, *in Novâ-Caledoniâ*. — Long. 11 millim., envergure, 39 millim.

Cet insecte appartient incontestablement au genre *Hemerobius*, défini comme l'entendent la majorité des auteurs français, et au genre *Chrysopa*, comme le comprend Burmeister. Il présente une seule nervure de chaque aile prédominante au premier aspect par sa force, la sous-costale, et avec

plus de netteté même que dans nos espèces de France de type analogue, ainsi les *Hemerobius perla*, *prasinus*, *albus* (Linn.) ou *proximus* (Rambur), *chrysops* (*Chrysopa reticulata* de Burmeister), dans la *Chrysopa abbreviata* de Curtis et Evans, etc.

Les Hémérobes de ce type de réticulation sont répandues dans tous les pays; c'est également dans le même groupe, sous-genre peut-être, qu'il faut rapporter notre *Hemerobius trimaculatus*, de Sumatra (1). Le corps est en entier d'un jaune brunâtre entremêlé de maculatures noires; toutes les nervures des ailes sont brunes, et plus accusées que chez les Hémérobes de France. Les antennes sont d'un jaune brunâtre, épaisses, assez longues comparativement à leur dimension dans les espèces analogues déjà citées, puisque leur longueur est presque égale à celle de l'aile antérieure (aile 19 millim., antennes 17,5). Elles ont, de même que les *Hemerobius proximus*, *prasinus*, etc., un article basilaire très dilaté et renflé surtout du côté interne; puis viennent une série d'articles égaux, cylindriques, entremêlés de poils très courts et dont le diamètre diminue à peine de la base à l'extrémité. Les yeux sont volumineux, proéminents et d'un jaune testacé brillant sur l'individu sec, qui tranche avec le jaune fauve du vertex et de la base des antennes et le jaune brunâtre du thorax. Cette couleur des yeux constitue une différence intéressante d'avec celle des espèces européennes citées, où les yeux, d'un éclat métallique, habituellement doré, pendant la vie, deviennent d'un noir bleuâtre par dessiccation. Les pattes et les palpes sont uniformément d'un jaune terreux brunâtre. Le thorax est très large, et la tête s'y insère sur une sorte de cou ou prothorax également large et déprimé longitudinalement. Les ailes supérieures offrent entre les nervures costale et sous-costale des nervules qui coupent les précédentes presque à angle droit comme cela a lieu dans les autres Hémérobes. La nervule sous-costale, examinée avec une forte loupe, se bifurque d'abord à la base, puis devient unique par soudure au premier tiers de l'aile, et enfin se divise de nouveau en deux au delà du milieu jusqu'à l'angle apical de l'aile, où elle se rapproche de la précédente; et, à ce sommet, entre les deux nervures costale et sous-costale est une tache ptérostigmale roussâtre qui semble s'affacer sous la loupe et dont l'apparence est due surtout au rapprochement des nervures et à des cils. La nervule intercurrente existe entre les deux vaisseaux de la sous-costale, toujours près de la base de l'aile, sensiblement à angle droit, très forte et colorée en brun. Les troisième et quatrième nervures prennent insertion

(1) Ann. de la Soc. Entom. de France, 3e série, 1859, t. VII, p. 163.

sur la sous-costale, près de la base de l'aile, et la quatrième se bifurque un peu au delà du milieu. Par suite entre ces nervures et la sous-costale sont trois séries d'aréoles en rectangles allongés. La cinquième nervure part de la base de l'aile, mais ne se prolonge pas jusqu'au sommet ; elle s'arrête à la quatrième un peu après la bifurcation de celle-ci. Entre la quatrième et la cinquième nervures sont des aréoles en forme de carrés dont les angles seraient changés en arc de courbe. Enfin de la base de l'aile part une sixième nervure, mais petite et venant promptement rejoindre la nervure qui limite le contour postérieur de l'aile. Les aréoles entre ce contour et les cinquième et quatrième nervures redeviennent de longs rectangles. L'aile inférieure reproduit complétement la supérieure pour la force de la nervure sous-costale, sa séparation en deux dès la base, puis vers l'extrémité de l'aile avant la tache ptérostigmale roussâtre, tandis qu'il y a soudure vers le premier tiers, la forme des aréoles comprises entre les nervures principales ; il y a bifurcation pour la sixième et petite nervure. Il n'y a pas de nervule intercurrente. Le réseau des ailes est très transparent, les nervules ne sont ciliées que de poils extrêmement fins. Un glacis irisé où dominent le rose et le violet (couleurs prismatiques extrêmes) est répandu uniformément sur les ailes. Il ressemble à celui de l'*Hemerobius irideus* (Olivier). L'Insecte décrit provient de Lifu (Nouvelle-Calédonie). Il est du sexe mâle, car on reconnaît à la loupe à l'extrémité anale les deux valves qui recouvrent les crochets copulateurs. Cette espèce se rapproche de l'*Hemerobius stigmaticus* (Rambur), découvert par M. Rambur en Andalousie, retrouvé en Algérie par M. Lucas, offrant des nervures brunes, de longues et épaisses antennes et une réticulation des plus analogues à celle de l'Hémérobe néo-calédonien ; mais l'*Hemerobius stigmaticus* diffère complétement par les maculatures noires et caractéristiques de la base des ailes et par la nervure sous-costale complétement divisée de la base au sommet de l'aile avec les deux moitiés parallèles. La nervule intercurrente est remplacée à la base de la cellule médiastine par une tache brune.

Hemerobius stigma (Montrouzier).

Diagnosis : Corpore omnino flavicante ; capite parvo, oculis flavis ; antennis flavis, filiformibus, elongatissimis ; prothorace elongato, coarctato ; abdomine elongato, postice spatuliformi ; alis ad apicem rotundatis, subhyalinis, flavicante-viridibus, nervuris testaceis, areâ elliptiformi duabus

nervuris crassioribus circumscriptâ; aliis anticis fuscâ maculâ in medio signatis, non pterostigmatis; posticis pterostigmatis.

Habitat Lifu, in Novâ-Caledoniâ. — Long. 13 mill., envergure 46.

C'est avec une grande hésitation que nous conservons cet Insecte dans le genre *Hemerobius*, et c'est surtout en raison de l'absence d'un assez grand nombre d'espèces et d'individus de même type qui pourront peut-être former un genre caractérisé, principalement par la ténuité des antennes qui sont presque sétacées et surtout par leur excessive longueur par laquelle elles s'éloignent complétement des antennes de nos Hémérobes indigènes. Les ailes ont aussi une forme différente, elles sont plus larges dans leur partie moyenne et ont le sommet d'une courbure mieux ménagée et plus arrondie. Nous avons trouvé, grâce à l'obligeance si connue de M. Lucas, dans la collection du Muséum, un Insecte qui se rapproche beaucoup du nôtre par la grandeur et la forme des ailes, la disposition des nervures qui sera décrite avec beaucoup de soin, la petitesse de la tête portée également sur un long et étroit prothorax, l'absence de toute tache ptérostigmale. Cet Insecte, qui est du Cap (voyage de M. J. Verreaux), est, au reste, complétement différent parce qu'il n'a sur les ailes que de faibles et indécises maculatures et pas d'irisation sensible. L'abdomen manque et les antennes sont en partie détruites.

Nous ne faisons cette mention que parce que nous espérons que d'autres espèces viendront encore se joindre à celle-ci, et pourront permettre probablement d'établir ou un nouveau genre ou au moins un sous-genre dans le genre *Hemerobius*.

La tête est d'une couleur jaune clair mais terne, petite, et offre des yeux exactement de même couleur sur l'individu desséché et de médiocre grosseur. Le thorax, qui est du même jaune pâle, ainsi que les pattes et les palpes, est très nettement divisé en trois parties : un prothorax allongé et étroit, un mésothorax renflé et arrondi et séparé par un notable étranglement d'un métathorax de même forme.

Puis vient un très long abdomen étroit et cylindroïde dans les deux premiers tiers, d'un jaune terne un peu plus foncé que le thorax, et terminé au dernier tiers par un renflement spatuliforme, ayant en diamètre plus du double de la base de l'abdomen, et que nous ne connaissons chez aucun autre Hémérobe. Malheureusement, comme le R. P. Montrouzier n'a envoyé que ce seul individu, qui nous paraît être un mâle par la présence des valves anales, ce renflement de l'abdomen n'est peut-être qu'un caractère sexuel; nous ne pouvons être suffisamment édifié sur sa valeur. Le nom d'*Hemerobius stigma* a le défaut de se rapprocher beaucoup

de celui de *Hemerobius stigmaticus* (Rambur), ce qui pourra, si l'on n'y prend garde, établir des confusions. Un nom qui semblerait mieux convenir, eu égard au très important caractère que nous allons signaler, serait celui de *longicornis*, mais il a déjà été donné par Olivier à une espèce de Kiell (voir Encycl. méth,, t. 7, 1792, p. 63). Nous avons donc cédé au désir bien naturel de conserver le nom créé par notre honorable collègue pour l'espèce dont on lui doit la découverte. Peut-être préfèrera-t-on la désigner simplement par l'épithète *Montrouzieri*.

Ce qui frappe au premier examen de l'Insecte remarquable qui nous occupe, c'est la gracilité et l'extrême longueur des antennes qui dépasse beaucoup le grand diamètre de l'aile supérieure (aile 22 millim., antenne 40 env.). Ces antennes, formées comme chez les autres Hémérobes, de courts articles cylindroïdes, sont jaunâtres, elles ne présentent pas un gros article basilaire renflé comme chez les *Hemerobius chloromelas*, *perla*, *proximus*, *prasinus*; l'article basilaire est régulièrement cylindrique et à peine plus large que les suivants. Les ailes sont notablement plus étroites à l'insertion que dans nos Hémérobes de France; puis elles s'élargissent assez fortement et s'arrondissent. Ce qui apparaît aux yeux au premier abord, c'est la disposition remarquable de deux des grandes nervures, la seconde ou sous-costale, et celle qui paraît au premier abord la quatrième. Dans l'aile supérieure comme dans l'inférieure ces deux nervures, qui semblent à l'œil de même force, partent l'une contre l'autre de la base de l'aile, puis s'écartent en circonscrivant dans le milieu de l'aile une aire elliptiforme des plus nettes, et se rejoignent en s'amincissant de plus en plus vers le sommet. Dans l'aile supérieure, la bordure qui entoure de tous côtés cette aire elliptiforme, est à peu près partout de même largeur, et l'aile n'offre aucune trace de tache ptérostigmale; dans l'aile inférieure cette bordure est notablement plus large vers le bord postérieur que vers le bord costal ou supérieur,et l'aile présente au sommet, au point où la nervure sous-costale est la plus voisine de la costale, un petit ptérostigma bien limité semi-elliptique et d'un jaune brunâtre. L'aile antérieure offre, près du milieu, un peu au delà toutefois du côté du sommet, une tache brunâtre nettement circonscrite et circulaire qui a valu à l'espèce, de la part du R. P. Montrouzier, l'épithète de *stigma*. Si l'on examine à la loupe la nervure sous-costale qui forme la demie-courbe supérieure de l'aire elliptiforme, on reconnaît qu'elle se divise en deux vaisseaux qui restent à peu près parallèles dans la longueur de l'aile, mais se réunissent et près de la base et au sommet

Cette nervure sous-costale est également double avec rapprochement vers le sommet à l'aile inférieure. A l'aile supérieure comme à l'inférieure,

entre les deux moitiés, il n'existe aucune nervule intercurrente ni vers la base ni en d'autres parties de la cellule médiastine. Ce caractère suffirait pour établir une différence tranchée entre cette Hémérobe et nos espèces d'Europe.

En examinant avec plus de soin la nervure qui semble au premier abord la quatrième, et qui limite inférieurement l'aire elliptiforme, on reconnaît qu'elle est formée par les quatrième et cinquième nervures, beaucoup plus rapprochées que d'habitude et partout sensiblement équidistantes. Cette disposition se répète à l'une et l'autre paire d'ailes. Entre ces deux nervures longitudinales, des nervules déterminent des aréoles en forme de rectangles dont le grand côté serait parallèle au grand axe de l'aile, tandis que les nervules qui sont entre la cinquième nervure et le bord inférieur de l'aile limitent des rectangles qui tranchent complétement avec les précédents en ce que leur grand côté est à peu près perpendiculaire au grand axe de l'aile. Entre les quatrième et cinquième nervures rapprochées existe, à l'aile supérieure, une petite tache du côté du sommet. L'espace costal offre des aréoles en rectangles allongés à peu près perpendiculaires au grand axe de l'aile comme dans les autres Hémérobes. Après la nervure sous-costale double vient une troisième nervure, mais faible et peu accusée, à peu près parallèle à la sous-costale et se perdant dans le réseau de l'aile. Les aréoles de l'aire elliptiforme sont très faiblement dessinées. Il y a une sixième nervure comme dans les autres Hémérobes, mais très courte. Nous devons remarquer dans nos Hémérobes indigènes, que si on regarde l'aile sous une inclinaison convenable, on aperçoit aussi dans le milieu une sorte d'aire elliptiforme bordée supérieurement par la sous-costale; mais les troisième et quatrième nervures viennent en couper le champ, et la cinquième qui la limite inférieurement est bien plus faible que la sous-costale doublée, tandis que dans l'*Hemerobius stigma* les quatrième et cinquième nervures très rapprochées, avec les aréoles internes forment une bordure de même force que la sous-costale.

Le réseau des ailes de l'*Hemerobius stigma* paraît un peu terne par l'effet de nombreuses et très petites villosités interaréolaires; les poils sont en effet bien plus abondants que dans l'espèce précédente et dans les espèces européennes communes. Ils forment en particulier une remarquable bordure ciliée autour du bord costal des ailes, surtout de l'aile supérieure où les cils débordent de près d'un demi-millimètre. La couleur de toutes les nervures est brune. Les ailes sont colorées par un glacis irisé où dominent le vert et le jaune (couleurs prismatiques moyennes), ce qui indique pour les ailes une épaisseur et une structure intime différentes de celles de l'espèce précédente où l'irisation est tout autre.

Les couleurs irisées sont un effet de la décomposition de la lumière so-

laire par les lames minces, et l'on doit étudier avec soin leurs teintes dans les Hémérobes. Ces teintes seules nous offriraient un excellent caractère spécifique différentiel par les deux espèces qui nous occupent, et je suis heureux de pouvoir m'appuyer en ce sujet de l'opinion de M. Milne-Edwards qui regarde les irisations des ailes des Insectes comme véritablement spécifiques et liées à la structure moléculaire de celles-ci, car il ne saurait exister entre les deux membranes de l'aile d'air extravasé provenant des nervures et causant des variations d'épaisseur par une sorte d'accident normal, comme le pensait M. Goureau, ce qui rendrait l'irisation variable et non caractéristique (1).

L'Insecte décrit est de Lifu (Nouvelle-Calédonie).

Dans l'Hémérobe du Cap déjà mentionnée comme analogue à celle que nous décrivons par ses caractères généraux, j'ai reconnu pareillement que la sous-costale est double et qu'elle manque complétement aux deux ailes de toute nervule intercurrente dans la cellule médiastine; que les ailes, de même forme comme contour, offrent également une bordure de cils et une aire elliptiforme limitée supérieurement par la sous-costale double et inférieurement par les quatrième et cinquième nervures très rapprochées. Seulement le rapprochement de ces nervures est encore plus grand que dans l'*Hemerobius stigma*, et les nervules intermédiaires qui circonscrivent des aréoles entre les deux nervures longitudinales sont moins nombreuses.

C'est encore pour moi une raison nouvelle de penser que si des espèces de type analogue sont, outre ces deux, découvertes plus tard, il y aura lieu à former un genre. Je crois que les caractères déduits de la nervation des ailes ont l'avantage d'être plus facilement appréciables que ceux tirés des palpes dont s'est servi M. Rambur pour l'établissement de plusieurs genres.

Nous ferons remarquer en terminant que l'étude des deux espèces néo-calédoniennes, dues au zèle entomologique déjà si apprécié par la Société de notre honorable collègue le R. P. Montrouzier, vient confirmer cette loi générale déjà connue au sujet des Hémérobes, surtout par les espèces de Burmeister, à savoir que ces Insectes n'ont pas de spécialisation géographique. A côté d'un type identique à nos espèces européennes vient se placer un type que l'on retrouve dans une espèce du Cap, région dont la différence géographique avec la Nouvelle-Calédonie n'est pas moindre que pour l'Europe.

(1) Mémoire sur l'irisation des ailes des Insectes, par M. Goureau. — Ann. Soc. Entom. de France, 1843, t. I, 2e série, p. 201. — Op. cit., Bull., p. XXI, même année.

EXPLICATION DES FIGURES 5, 6, 7, 8 et 9 DE LA PLANCHE 9.

Fig. 5. *Hemerobius chloromelas*, gr. nat.

6. *Hemerobius stigma*, id.

6 *b*. Ailes amplifiées de l'*Hemerobius stigma*.

7 *b*. Ailes amplifiées de l'*Hemerobius prasinus*.

7 *a*. Sous-costale très grossie de l'*Hemerobius prasinus* et *nervule* intercurrente.

5 *a*, 8 *a*, 9 *a*. Id. pour les *Hemerobius chloromelas, chrysops, albus*.

6 *a*. Sous-costale très grossie sans nervule intercurrente de l'*Hemerobius stigma*.

9 *b*. Section de l'aile très grossie montrant les tubes creux de la nervure costale et de la sous-costale double dans l'*Hemerobius albus*.

VARIÉTÉS NOUVELLES DE LÉPIDOPTÈRES

OBSERVÉES EN CORSE ET DÉCRITES

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (1).

(Séance du 12 Mars 1862.)

1. Lycæna Ægon, var. Corsica. Pl. 14, fig. 9.

Cette variété m'a paru assez remarquable pour être décrite. Le mâle ne diffère guère en dessus du type ordinaire que par une teinte bleue un peu plus foncée et par une frange blanche un peu plus large ; mais la femelle est constamment brune, avec la base et le disque des quatre ailes d'un bleu très brillant. Leur frange est large, d'un blanc jaunâtre, nullement entrecoupée. C'est le dessous de cette variété qui, dans les deux sexes, et surtout chez la femelle, est le plus caractérisé. Il rappelle la modification que la *Lycæna Agestis* subit dans les montagnes de l'Écosse, modification qui a reçu le nom d'*Artaxerces*. Le dessous de l'*Ægon* de Corse est d'un gris brun uniforme. Les nombreux points du disque des quatre ailes ne sont plus noirs, mais d'un ton à peine plus foncé que le fond sur lequel ils se détachent néanmoins très nettement au moyen du blanc vif dont ils sont cerclés. Le point cellulaire des supérieures est en outre beaucoup plus gros que chez les autres races.

La chenille vit en juin sur une espèce d'*Astragale*. Le papillon est commun dans les montagnes où croît en abondance la plante servant de nourriture à la chenille. Il se montre depuis la fin de juin jusqu'en août, selon l'altitude.

2. Lycæna Agestis, var. Calida. Pl. 14, fig. 6.

L'*Agestis* m'a présenté fréquemment une jolie variété que je crois devoir aussi décrire. Le dessus se distingue des individus ordinaires par sa couleur plus foncée, ses taches fauves plus grandes et plus vives, sa frange plus obscure. Le dessous des deux sexes, et surtout celui de la femelle,

(1) Voyez les Annales, 1861, p. 29, pl. 3 ; et 1862, p. 379, pl. 9.

est remarquable par une coloration d'un rouge brique éclatant. L'éclaircie blanche du dessous des ailes inférieures est réduite à un simple trait, ou manque même complétement chez certains individus.

Ce type appartient à la seconde génération. Il paraît pendant les plus fortes chaleurs de l'été.

3. ARGYNNIS PAPHIA, var. IMMACULATA.

Je désigne sous le nom d'*Immaculata* une belle variété de *Paphia* qui correspond exactement à la variété d'*Adippe* qu'Esper a publiée sous le nom de *Cleodoxa*, c'est-à-dire chez laquelle les ailes inférieures sont en dessous d'un vert plus ou moins foncé, et entièrement dépourvues de bandes argentées.

Cette variété est constante en Corse : elle existe aussi bien chez la femelle que chez le mâle. Sans être fort rare, on la rencontre cependant moins souvent que les individus ordinaires. Je ne l'ai vue qu'à une élévation de 1,000 à 1,200 mètres environ.

4. APOROPHILA AUSTRALIS, var. MOROSA. Pl. 14, fig. 7.

Ailes supérieures d'un brun uniforme très foncé, laissant à peine voir les lignes et dessins qui chez les individus types se détachent en noir sur un fond cendré clair. La tache réniforme seule est un peu éclairée extérieurement de gris jaunâtre chez les mâles. Ailes inférieures du mâle blanches avec les nervures brunes; ailes inférieures de la femelle entièrement brunes et bordées d'une large frange d'un blanc très pur.

Cette variété est fixe. Elle m'a été offerte par le mâle et la femelle. Elle est beaucoup plus rare que le type qui est assez commun en Corse. Je l'ai obtenue six fois d'éclosion.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

JACQUELIN DU VAL (Camille),

Par M. Jules MIGNEAUX.

(Séance du 13 Août 1862.)

La science entomologique vient de perdre un de ses plus fervents adeptes, une de ses plus grandes gloires contemporaines; succombant sous l'étreinte déjà bien ancienne d'une cruelle maladie, Jacquelin du Val a rendu le dernier soupir à l'âge où tout homme peut encore raisonnnablement espérer une assez longue carrière. Les derniers mois de sa vie se résument en une longue et courageuse lutte contre le mal qui le torturait et dans laquelle il apporta cette fermeté, cette opiniâtreté qui le caractérisaient, mais qui, poussées quelquefois à l'excès, furent souvent un obstacle aux relations d'amitié que chacun eût été heureux d'entretenir avec lui.

Ces défauts cependant, n'ont empêché personne de reconnaître en lui une grande générosité jointe à une complaisance inépuisable; et ceux qui, parmi nous, ont été à même de le voir quelquefois dans son intérieur, ont pu apprécier et reconnaître avec quel empressement il donnait ses conseils et quelle lumière jaillissait le plus souvent de ses entretiens scientifiques.

La profondeur de ses vues était immense et son coup d'œil d'aigle envisageait sous toutes les faces et avec une rapidité incomparable les questions les plus complexes; il faut l'avoir entendu développer ses idées sur l'entomologie, pour comprendre et regretter tout ce que notre science chérie perd en lui de progrès et d'avancement.

Son caractère, aigri peut-être par la souffrance et qui se laissait facilement emporter par le premier mouvement, cachait cependant un bon cœur, et jamais le malheur ou la misère ne le trouvèrent insensible.

Pierre-Nicolas-Camille Jacquelin du Val, naquit à Prades (Pyrénées-Orientales) le 28 juillet 1828. Maladif depuis l'âge de cinq ans, il ne trou-

vait de distraction et de soulagement que dans l'étude et le travail; ses succès universitaires furent brillants. Venu à Paris en 1849 pour étudier la médecine qu'il eût certainement illustrée, si sa débile santé le lui eût permis, il fit connaissance de plusieurs jeunes entomologistes, entre autres de M. Laboulbène, aujourd'hui professeur agrégé à la Faculté de médecine, qui le fit admettre au nombre des membres de la Société entomologique de France. Cette admission décida bientôt sa vocation et fut le point de départ de ses travaux scientifiques. Son premier début, un coup de maître, fut une Monographie du genre *Bembidium* (*De Bembidiis Europeis. Ann. de la Soc. Ent.*, 1851-52), qui lui fit sa réputation et le plaça au premier rang; puis notre savant collègue M. Guérin Méneville le chargea de décrire les Coléoptères de l'Histoire naturelle de l'île de Cuba (1856), dont il fit les dessins au trait qu'il traçait avec une exactitude et une perfection remarquables. Bientôt des notes et remarques nombreuses et intéressantes et beaucoup de descriptions d'espèces nouvelles, fruit de ses chasses intelligentes et étendues, trouvèrent place également dans nos *Annales*. Sa facilité était si grande qu'il pouvait mener de front différents travaux souvent fort difficiles et ardus. Combien en reste-t-il qui demeurent malheureusement à l'état d'ébauches!

Son *Memento*, composé d'une dizaine de volumes manuscrits, renferme toutes les idées qu'il devait plus tard mettre au jour, et des notes précieuses qui en font un trésor inestimable : « Celui qui possédera ces volumes, disait-il, en saura autant que moi. »

Travailleur infatigable, il rêvait depuis longtemps un ouvrage général qui pût permettre au débutant d'envisager dans son ensemble l'étude des Coléoptères d'Europe; ce fut alors, quoique nouveaux amis ensemble, qu'il me confia ses idées et m'engagea d'essayer à reproduire à l'aquarelle quelques types de ces insectes. Ces essais furent jugés par lui assez satisfaisants pour que nous commencions de concert la publication du *Genera des Coléoptères* que des raisons de santé, pour la plupart, interrompirent souvent et qu'il ne devait pas terminer (1). Dans les dernières années de sa vie il avait commencé aussi les *Glanures entomologiques* qui devaient paraître à peu près périodiquement; mais, sentant ses forces diminuer, il dut bientôt renoncer à cette publication.

Quelques jours avant sa mort, sa physionomie s'illuminait encore en nous parlant des Coléoptères aveugles des cavernes dont la science s'enrichit chaque jour.

(1) Le 24 novembre 1856, il lisait à l'Académie des Sciences un Mémoire reproduit dans le *Genera* des Coléoptères d'Europe, sur l'organisation du squelette extérieur des Insectes et des lois fixes qui la régissent.

Ses derniers moments furent adoucis par la présence de sa famille, de sa mère et aussi par l'amitié et les attentions touchantes de son élève et ami M. Henri de Bonvouloir, qui le quitta deux heures avant sa mort, sans se douter qu'il ne le reverrait plus. Il s'éteignit doucement (le 5 juillet 1862) dans les bras de son épouse, le cœur plein d'espérance et rêvant à son beau pays qui recélait encore, disait-il, tant d'insectes inconnus dont il ferait la conquête prochainement.

Jacquelin du Val laisse une collection de Coléoptères d'Europe classée selon la méthode adoptée par lui par son *Genera;* cette collection, qui peut passer pour une des plus intéressantes et des mieux soignées qui existent, et dont la valeur scientifique est grande, renferme les étiquettes de toutes les espèces, de sorte qu'il n'y a qu'à remplir pour la tenir au niveau de la marche de la science.

Sa bibliothèque, que rien ne lui coûtait pour enrichir, renferme presque tous les ouvrages entomologiques européens connus, et notamment les plus beaux et les plus remarquables.

Il est à craindre que tous ces riches matériaux amassés avec tant de soins et d'intelligence, et qui feraient l'orgueil d'un musée, soient peut-être dispersés de par le monde, sans profit pour les amis de la science. Puisse-t-il en être autrement !

Ce n'est point sans une vive et douloureuse émotion que je termine ce faible hommage rendu à la mémoire de celui qui, au milieu d'entraînements divers, éprouva toujours pour moi une amitié fraternelle dont il me donna bien souvent des preuves.

Notre collègue M. Ach. Deyrolle se propose de faire lithographier un portrait de Jacquelin du Val d'après une photographie.

Note pour servir à l'histoire des LUCIOLES.

Par M. PERAGALLO.

(Séance du 11 Juin 1862.)

Le 27 mai, à mon retour d'une grande excursion dans la montagne des environs de Nice où, malgré une pluie incessante, il m'a été donné de recueillir d'assez bonnes choses, je vis voler les premieres Lucioles sur la nouvelle route de Villefranche; j'en recueillis dans un grand flacon un certain nombre, et je remarquai que ces Insectes, en mouvement jusque sur les onze heures, minuit, se précipitaient ensuite au fond du flacon, rentrant leur tête sous le corselet, retirant leurs antennes sous le corps et perdant petit à petit leur lueur phosphorescente.

Dans cet état de repos, les trois derniers anneaux de l'abdomen deviennent d'une couleur d'ivoire jauni. A la nuit suivante, mes prisonnières ou plutôt mes prisonniers, car j'ai eu depuis la preuve victorieuse que je n'avais jusqu'alors capturé que des mâles; mes prisonniers, dis-je, reprirent du mouvement, leur tête se redressa, leurs antennes aussi; l'abdomen se colora petit à petit d'une lueur jaunâtre fixe, qui tournant au jaune rouge devint intermittente et phosphorescente. L'Insecte avait repris la vie; il se remuait, cherchait même à s'échapper, et grimpait sur les parois du vase.

Je remarquai alors que lorsque la lumière allait se faire, il s'échappait de l'intérieur du corps une matière bouillonnante semblable à de la lave en ébullition; sitôt que le flacon éprouvait un choc, l'Insecte s'arrêtait et courbait la tête, si parvenu au sommet du récipient, il en était violemment détaché; en tombant il lançait une forte étincelle phosphorescente. Je remarquai aussi que mes captifs affectionnaient se tenir les uns dessus les autres, mais sans action amoureuse; seulement celui du dessus étrei-

gnait de ses pattes de devant le corselet de celui qui était dessous et semblait le caresser de ses palpes, et qu'il répandaient une odeur fort désagréable, une odeur fade.

Seconde journée de repos, pendant laquelle je m'industriai à nourrir mes Lucioles dans l'espoir de les conserver vivantes, assez longtemps pour pouvoir en expédier à Paris et à Dijon. J'examinai mes Insectes encore assez actifs, et par l'inspection de leur tête, je me convainquis bientôt qu'ils devaient plutôt sucer que manger; j'introduisis donc dans le flacon des morceaux de la membrane intérieure des fèves, matière douce et spongieuse. Je vis aussitôt mes petites bêtes réveillées de leur engourdissement se jeter avec assez d'avidité sur cette pâture et attaquer surtout le rebord des tranches. Le soir, mes Lucioles brillaient de nouveau; mais le lendemain matin, troisième jour de leur capture, elles étaient toutes mortes; j'eus lieu d'observer alors que, même après la mort de l'Insecte, il conserve, ce qu'il ne fait pas dans le repos, une lueur permanente, faible, il est vrai, mais visible, et que cette lueur persiste pendant plusieurs heures. De toutes les Lucioles prises le 27 mai, une seule existait encore le 2 juin; je crus que je tenais une femelle, il n'en était rien. Disséqué, ce sujet présentait le même appareil que tous les autres, c'est-à-dire une espèce de double crochet, représentant sans doute le pénis, et qui ressemble plutôt à un organe femelle qu'à un organe mâle.

1er juin, j'ai suivi, pendant plus d'une demi-heure, une Luciole dans mon jardin; elle avait pris en affection une longue allée de lauriers-thym, romarins, arbousiers et néfliers du Japon; à quatre pieds de hauteur elle suivait cette allée, revenait sans cesse sur ses pas, poussait de temps en temps une reconnaissance dans le feuillage des arbustes, dans les poivriers, géraniums, mais revenait toujours dans l'allée préférée, dont elle n'atteignait jamais l'extrémité dans un sens ou dans l'autre. J'ai eu l'occasion de constater qu'abandonné à lui-même, l'Insecte adopte un petit vol régulier, s'élevant et s'abaissant à intervalles égaux, à l'instar des bergeronnettes et lavandières; c'est dans ce double mouvement de haut et de bas que se produit la lumière, ou plutôt que cette lumière augmente ou diminue; si le vol de l'Insecte devient désordonné, c'est lorsque fort souvent il est croisé par l'un de ses pareils ou qu'il est troublé dans sa promenade par l'étourderie des petites phalènes attirées par la clarté et venant s'y heurter.

Impatienté de suivre comme une âme en peine ma belle voyageuse, et surtout fatigué d'être obligé de la distinguer de ses collègues qui s'élevaient à droite et à gauche autour de moi, je me suis décidé à la capturer; je la reçois donc dans mon chapeau, et je remarque avec étonnement

qu'elle a laissé en marchant au fond de sa prison une trace phosphorescente d'un magnifique jaune doré; matière visqueuse, gluante, s'attachant aux doigts, matière animée sans doute, matière reproductrice. J'ai alors pris mon Insecte par la tête, et écartant ses élytres noires, j'ai examiné à loisir les trois derniers anneaux de son abdomen; ces anneaux lumineux dans tous leur entier s'éclairaient vivement à chaque respiration du patient, et se remplissaient, comme je l'ai déjà dit plus haut, d'une manière incandescente formée de petites globules en mouvement : une véritable merveille. Pressé avec l'ongle, l'abdomen laissait échapper cette matière en assez grande abondance.

Ayant déposé ma Luciole sur l'herbe où elle a repris des forces et jeté coup sur coup plusieurs jets lumineux, j'ai observé que les autres Lucioles de passage abaissèrent leur vol jusqu'à un pied de celle qui se reposait, planaient un instant au-dessous d'elle et reprenaient ensuite leur vol comme trompés dans leur espoir; cette observation importante nous aidera, plus tard, à découvrir la femelle.

L'Insecte une fois mort, son abdomen se trouve rempli d'une substance blanchâtre, granuleuse, semblable à du blanc d'œuf battu; le corps se réduit promptement à néant, les élytres deviennent cassantes, les ailes noirâtres adhèrent à l'abdomen.

Remarquons encore que c'est surtout à la tombée de la nuit, sur les 9 heures, que ces Insectes abondent; ils affectionnent les fossés, les creux, les recoins de jardins, les allées sombres, les fourrés d'oliviers; c'est là qu'il faut les chercher et non pas dans les lieux découverts et sans végétation.

Dans la haute montagne, le fond des vallées est constellé de ces étoiles vagabondes qui, dans leur passage, dans leur chassé-croisés, illuminent d'une manière féerique le sombre du feuillage et charment le voyageur en occupant son imagination et portant son esprit à l'admiration des œuvres de Dieu.

Le 4 juin, chasse à Menton en compagnie de mon excellent et savant ami, M. Arias; c'est là que, sur la frontière de la France, un pied en Italie, nous avons pris, non pas cette femelle si vivement désirée, mais une variété de l'espèce, variété peu commune, se distinguant facilement par la couleur du corselet et de l'écusson, qui, au lieu d'être jaunâtre, est rouge en dessus et rose en dessous. Cette variété, qui ne se rencontre pas à Nice, était dans la proportion de 1 à 50.

Enfin le 7 juin, je devais être récompensé de ma ténacité; après ma chasse sur la route de Villefranche, où j'avais capturé un grand nombre de Lucioles, je revenais à mon cabinet, dans l'intention de mettre ma capture

dans une grande caisse garnie au fond de terre, pierres, branches d'arbres, afin de découvrir quelque nouvelle particularité sur la manière de vivre de ces petits êtres. En passant devant mon jardin, je cueille une poignée de feuilles à un arbre exotique semblable au laurier-thym, et dont j'ignore le nom; en disposant mes feuilles au fond de la boîte, je remarque que l'une d'elles renferme une Luciole un peu plus petite que les autres, je la mets de côté avec sa feuille, et je renvoie mon examen au lendemain.

Le jour arrivé, j'ouvre ma boîte et je trouve ma Luciole sur le dos et agitée de mouvements saccadés; lorsque toutes celles renfermées dans la caisse avaient éteint leurs feux, celle que j'avais mis de côté brillait toujours; seulement la lueur n'existait que dans celui des anneaux qui touchait immédiatement les anneaux noirs du thorax; les deux anneaux inférieurs étaient transparents, et du dernier s'élançait un tube rond terminé par un tube plus petit qui portait lui-même, à son extrémité, deux petites barbes régulièrement placées à droite et à gauche, le tout très visible et en mouvement constant.

Cet appareil, en forme de tarière, était rempli d'une matière épaisse, blanchâtre et globuleuse; tout à coup l'Insecte se remue plus vivement, il étend son appareil, et je vois monter dans la partie étroite une petite boule qui, arrivée aux appendices terminaux, se détache et roule sur la feuille; je tenais enfin une femelle, et je venais d'assister à la ponte d'un œuf de *Luciola Lusitanica.* Bientôt je vis remonter de nouveaux corps et je reçus un chapelet de 4 œufs en tout semblables au premier.

Les œufs, d'abord blanchâtres, prennent au contact de l'air une petite teinte rosée.

La présence d'un oviducte qui, dans sa plus grande extension, a la longueur de la moitié du corps de l'Insecte, impliquerait l'idée que cet Insecte doit introduire ses œufs dans une matière peu résistante, ce qui rendrait assez admissible la croyance générale des gens de la campagne qui soutiennent que les Lucioles vivent dans de fort vilains lieux.

L'œuf sorti et maintenu par les deux appendices qui terminent la tarière, ressemble beaucoup à ces bulles de savon, remplies de fumée de tabac, dues à l'imagination d'un des plus grands artistes de nos jours; l'oviducte est la tige de paille, et ses appendices sont les morceaux de cette paille divisés et à angle droit avec le corps principal de l'instrument.

J'ai remarqué que la femelle capturée par moi dans la soirée du 7 juin est beaucoup plus petite que tous les mâles recueillis; que ses élytres sont déhiscentes; qu'en dessous le corps, au lieu d'être noir, est rougeâtre; que la tête est petite, rentrée sous le corselet, dépourvue de ces énormes

yeux qui caractérisent si bien les mâles ; enfin que les antennes, autant que j'ai pu le constater sans microscope, sont plus petites.

Cette femelle était sur une feuille, c'est incontestable ; tous les sujets pris par moi jusqu'à ce jour l'ont été au vol ; cette remarque, jointe à celle des promenades du mâle autour du feuillage, de cette indécision, en voyant un autre mâle posé par moi après expérience : tout cela ouvre à mes recherches un nouveau champ. J'aurai l'honneur de vous tenir informé de mes nouvelles observations (1).

(1) Il ressort de la note de M. Peragallo qu'il est maintenant bien établi que la femelle de la *Luciola Lusitanica*, loin d'être aptère comme dans les *Lampyris*, est ailée comme le mâle : fait nouveau dont je me félicite d'avoir provoqué la recherche. J'ajoute que cette femelle ressemble complètement au mâle à l'exception de la petitesse de ses yeux, de sa forme plus raccourcie et de la profonde échancrure du dernier segment abdominal. L'état de conservation imparfaite de l'insecte ne m'a pas permis de vérifier ce que M. Peragallo dit des antennes. — REICHE.

MONOGRAPHIE DU GENRE GYMNETRON

Par M. Henri BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 12 mars 1862.)

PRÉFACE

Je réclame l'indulgence du public entomologique pour ce travail que je lui présente, et auquel j'ai mis tous mes soins. J'espère qu'il pourra ajouter quelques connaissances de plus à la somme de celles que l'on possédait déjà sur ce groupe. Un travail monographique n'aurait-il d'autre effet que de réunir et de coordonner tous les renseignements épars dans différents ouvrages, devrait toujours être accueilli avec gratitude. Mais l'auteur ne doit pas se contenter de ce résultat, il faut qu'il les discute en s'appuyant sur sa propre experience, et en fasse un corps qui présente le résumé de tout ce qu'on peut savoir sur ce point au moment actuel.

L'ouvrage de Schönherr sur les Charençons, inappréciable dans son temps, demande une révision complète. M. Walton avait déjà fait des observations pleines de justesse sur quelques genres, notamment sur le genre *Apion*; M. Stierlein vient de réviser les *Otiorhynchus*; j'offre ma révision des *Gymnetrons* d'Europe, incomplète, sans doute, puisque je n'ai pas eu à ma disposition les types de Schönherr, et que les espèces de Crimée m'ont complètement manqué. J'espère qu'on me saura gré de mes faibles efforts.

Je dois, en terminant, remercier de leur bienveillance les entomologistes de Paris qui m'ont aidé de leur secours, tels que MM. H. de Bonvouloir, Reiche, Chevrolat, Aubé, Fairmaire, Grenier, Doué, etc.; en province, M. Lethierry, de Lille. M. Kraatz, de Berlin, m'a obligeamment communiqué les espèces de sa collection.

CARACTÈRES DU GENRE.

(Schönh., IV, 366, 743.)

GYMNOETRON Schönh., Steph. — *Cionus* Germar., Oliv. — *Miarus* Schönh., *Olim*, Steph. — *Rhinusa* Kirby, Steph. — *Cleopus* Megerle. — *Rhynchenus* Fab., Lat., Gyll., Zetterst., Sahlb. — *Curculio* Linné, Herbst.

Antennæ breviusculæ, minùs tenues, funiculo 5-articulato; articulis duobus basalibus, longiusculis, obconicis, reliquis brevibus, apice aut subtruncatis aut subrotundatis, non nihil coarctatis, crassitudine sæpius perparùm crescentibus, clava majuscula, breviter ovali, 4-articulata.

Rostrum longitudine varians, teres aut filiforme, paulo arcuatum, aut versùs apicem attenuatum, vix arcuatum, partim deflexum, partim inflexum.

Oculi laterales, aut subrotundati, paulo convexi, aut subovati, subdepressi.

Thorax transversus, basi aut rotundato-productus, aut leviter sinuatus, lateribus rotundatus, anterius multò angustior antice elevato-marginatus, apice oblique truncatus, suprà parùm convexus, subtus integer, aut canaliculatus.

Elytra aut subovata, aut subquadrata, basi conjunctim leviter emarginata, humeris antrorsùm subprominulis, supra aut paulo convexa, aut subdepressa, apice conjunctim obtuse rotundata, pygidium haud obtegentia.

Pygidium deflexum, aut trigonum, aut apice rotundatum.

Pedes mediocres; femora clavata; tibiæ anteriores apice unco minutissimo instructæ : posticæ muticæ.

Corpus aut subovatum, aut oblongo-quadratum, planiusculum, squamulosum, aut setulosum, vel pilosum, alatum, minoris et minimæ magnitudinis.

D'après M. Jacq. du Val, les ongles sont tantôt simples (*Campanulæ*), tantôt soudées et rapprochées à leur base (*Teter*, *Asellus*, *Latiusculus*).

LARVES.

M. Bouché donne les détails suivants sur la larve du *Gymnetron villosulus*, qu'il confond peut-être avec le *Beccabungæ* Naturgesch., d. Ins., 202, tab. x, fig. 22.

La larve est abconique, courbée en arc, plane en dessous, convexe en dessus, avec de profonds anneaux, très finement muriquée, jaune obscur, avec des soies très isolées. Le thorax a en dessous trois paires de pattes rudimentaires dirigées en dessous et extérieurement. La tête est petite, ovale, noir brun, les parties de la bouche sont courtes. — Long. 2 lig.

On la trouve en août sur la *Veronica beccabunga*, dont elle dévore les parties florales et produit des galles ovales, longues de deux à trois lignes. La nymphe, d'un brun sale, fig. 23, est elliptique, un peu acuminée en arrière, à poils isolés; l'extrémité de la tête est pourvue d'une corne pyramidale, bifide au bout. La partie postérieure a une queue courte, charnue, tronquée. Au-dessus de l'anus sont placés deux crochets recourbés. La métamorphose dure de huit à quinze jours. L'insecte sort aussitôt.

Le docteur Hammerschmidt, de Vienne, dans un opuscule autographié et envoyé à la Société entomologique de France, publié en 1833 : *Observationes physiologicæ-pathologicæ, de plantarum gallarum ortu Insectisque excrescentia proferrentibus*, tab. V, a figuré la larve et la nymphe du *Gymnetron linariæ* ainsi que la plante (*Antirrhinum linaria*) où elles se développent ; cette larve donne naissance à des galles au collet de la racine, et ces galles sont aussi figurees. Cette planche est accompagnée d'une courte explication.

M. Laboulbène, Ann. Soc. Ent. Fr., 1858, 900, pl. 17, fig. 1-7, ayant remarqué, lors de l'excursion de la Société à la Grande-Chartreuse, des fleurs de *Campanula rhomboïdalis* déformées et comme boursoufflées à leur partie inférieure, s'aperçut que ces excroissances étaient dues au séjour d'un insecte parasite. Elles lui donnèrent le *Gymnetron campanulæ*, dont il décrivit à, son retour, les différents états, larve, nymphe; le tout accompagné de figures détaillées.

Caractères de Sexe.

Le ♂ a la poitrine, le premier segment abdominal et la base du second profondément impressionnés ; chez la ♀, ces mêmes parties sont faiblement ou à peine impressionnées. Le rostre dans le ♂ est plus court, plus fort, généralement assez ponctué ; celui de la ♀ plus long, plus mince, peu ponctué ou presque lisse, surtout vers le sommet.

Ier GROUPE.

Rostrum filiforme, sublineare, deflexum; elytra subovata, paulo convexa; pygidium elytris vix tectum.

Antennæ crassiusculæ, clava antennarum ovali; prosterno inter coxas anticas contiguas pro receptione rostri haud canaliculato.

Les espèces de ce groupe vivent principalement dans les prairies humides ou au bord des ruisseaux; quelques-unes ont le bec atténué.

Ier Groupe.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. Élytres ferrugineuses ou de coloration variable.
a. — à double pubescence.
a a. Cuisses dentées chez le ♂ surtout antérieurement, mutiques chez la ♀.
Prothorax assez long, soies courtes. . . . 1. *Pascuorum.*
— plus court, soies longues. . . . 2. *Icterius.*
b b. Cuisses dentées dans les deux sexes.
Rostre différant notablement de longueur dans les deux sexes, soies assez longues. . . . . 3. *Latiusculus.*
c c c. Cuisses mutiques dans les deux sexes, soies courtes, forme oblongue . . . . . 4. *Tychioïdes.*
b. Élytres à simple pubescence.
a a. Forme ovale.
Élytres à pubescence couchée, fine, presque soyeuse. . . . . 5. *Villosulus.*
Élytres à soies fines, courtes, légèrement rigides . . . . . 6. *Beccabungæ.*
b b. Forme étroite. . , ... 7. *Variabilis.*
B. Élytres avec deux bandes longitudinales noires ordinairement assez prononcées. . . . . 8. *Sanguinipes.*
C. Élytres avec des bandes obliques noires.
— avec des petits poils d'un cendre blan-

châtre, rostre assez mince. . . . . 9. *Labilis.*
Élytres avec de longs poils blanchâtres, rostre épais . . . . . 10. *Simus.*
D. Élytres noires, tachées postérieurement.
Cuisses dentées.
Taille grande, pubescence fine couchée, rostre long. . . . . 11. *Elongatus.*
Cuisses mutiques.
Taille petite, petites soies dressées, ponctuation du prothorax serrée, pieds noirs. . . 12. *Stimulosus.*
Taille très petite, soies dressées assez longues, ponctuation du prothorax écartée, pieds ferrugineux. . . . . 13. *Hæmorrhoïdalis.*
E. Élytres entièrement noires.
a a. Cuisses mutiques.
Élytres avec des petites soies blanches un peu dressées, tibias rouges. . . . . 14. *Rostellum.*
Élytres avec des soies courtes et couchées, pieds noirs . . . . . 15. *Melanarius.*
b b. Cuisses dentées.
Oblong-ovale, rostre long, fort, tarses testacés. . . . . 16. *Pyrenæus.*

A. Élytres ferrugineuses, testacées, ou de coloration variable.

a. A double pubescence.

aa. Cuisses dentées chez le ♂, surtout antérieurement; mutiques chez la ♀.

1. Pascuorum Gyllenhall. — *Niger, grisco-pubescens, colore variabilis, antennis ferrugineis, clava fusca; thorace longiori, basi sinuato; elytris immaculatis, aut nigris, plaga ferruginea, basi interiore, sutura, lateribusque infuscatis, aut totis ferrugineis; pedibus nigris aut ferrugineis, tarsis semper ferrugineis.* — Long. 1 1/3 mill. à 2 1/4 mill.

Var. *Elytris ferrugineis; G. bicolor* Schönh., IV, 742, 2. — *Individua strictiora sæpè occurrunt.*

Mas. *Rostro, breviore, crassiore, punctulato, parcè pubescente, femoribus anticis dente plus minùsve valido armatis, posterioribus obsolete dentati, vel muticis.*

Fem. *Rostro longiore tenuiore, extrorsum læve, femoribus omnibus muticis.*

Gyll., Ins. Suec., 111, 124, 50. — Germ., Mag., IV, 306, 13. — Sahlb., Ins., Fenn., 11, 50, 43. — Schönh., IV, 744, 1. — Redt., 816, 12.

Cette espèce varie non seulement de coloration, mais encore de forme et de taille. Les élytres sont revêtues de petites soies assez serrées, en partie un peu dressées, en partie couchées, qui la font reconnaître. Tête arrondie, noire, pointillée. Rostre fin, médiocrement arqué, noir brillant, pointillé. Antennes testacées ; massue obscure. Prothorax à peine plus large que long, la plus grande largeur vers la base, assez rétréci antérieurement, peu arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à la base, médiocrement convexe, noir, ponctué serré, revêtu d'une pubescence cendrée assez serrée. Écusson arrondi, noir, pubescent. Élytres peu échancrées antérieurement, à peine plus larges que le prothorax à sa base et plus du double plus longues, assez profondément ponctuées-striées ; intervalles un peu convexes, entièrement noirs, ou noirs avec une tache ferrugineuse plus ou moins déterminée, se confondant quelquefois avec la couleur du sommet, ou d'un testacé ferrugineux ; l'intérieur de la base, suture, ainsi que les bords, rembrunis, ou entièrement ferrugineux, les bords seuls un peu fuligineux. Pieds de coloration variable, noirs ou ferrugineux, les tarses toujours de cette dernière couleur ; cuisses antérieures plus ou moins fortement dentées dans le ♂, les postérieures obsolètement ou mutiques.

Les variétés entièrement noires ou avec une tache ferrugineuse obsolète, telles que le décrit Gyllenhal, paraissent appartenir exclusivement aux contrées septentrionales de l'Europe.

Toute l'Europe, du Nord au Midi, principalement dans les prairies.

2. ICTERICUS Schönherr. — *Testaceus aut niger, subdepressus, supra hirsutie longa pallida setisque albidis vestitus, pedibus validis testaceis ; thorace brevi obsolete punctato, dense pallido-squamuloso ; elytris punctato-striatis, saturate testaceis ; rostro, femoribus, in utroque sexu fere ut in G. pascuorum constructis.* — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.

Schönh., IV, 750, 8.

Cette espèce a beaucoup de rapport avec le *G. pascuorum*, mais elle en diffère par sa forme un peu plus ovale, son prothorax plus court, et surtout par la pubescence un peu dressée, beaucoup plus longue que dans cette espèce. Tête globuleuse, pointillée, noire, à squamules piliformes pâles. Rostre analogue à celui du *Pascuorum*, assez court dans le ♂, plus long, plus mince et presque lisse dans la ♀, subarqué, noir avec l'extrémité rougeâtre ou entièrement rougeâtre. Antennes ferrugineuses ; massue obscure. Prothorax un peu plus large que long postérieurement, les côtés

latéraux un peu arrondis ; bisinué à la base, légèrement convexe, ponctué obsolètement, revêtu de squamules étroites, couchées, d'un blanchâtre pâle. Écusson petit, enfoncé, noir. Élytres subtronquées antérieurement, à peine plus larges que le prothorax à sa base, peu élargies sur les côtés, arrondies au sommet, à peine trois fois plus longues que le prothorax, obsolètement ponctuées-striées, intervalles convexes, testacées, à double pubescence, la pubescence couchée assez serrée et assez épaisse; revêtues d'une villosité sétiforme assez longue, redressée en série. Pieds testacé pâle ; cuisses fortes, les antérieures finement dentées dans le ♂, mutiques chez la ♀.

Berlin, Bannat (Coll. H. de Bonvouloir, Kraatz, Fairmaire); Fr. mér., Saint-Raphaël (Raymond); Hyères (Delarouzée).

bb. Cuisses dentées dans les deux sexes.

3. Latiusculus Jacquelin du Val. — *Breviter ovatus, niger, setulis longiusculis flavo-griseis vestitus, antennis testaceis ; rostro abdomineque rufo-piceis ; thorace transverso, antice paulò angustato, lateribus modicè rotundato ; elytris brevibus amplis, rufo-testaceis : femoribus incrassatis, obtuse dentatis, pedibus testaceis.* — Long. 2 1/2 mill.

Mas. *Rostro satis brevi, parcè pubescente, punctulato.*

Fem. *Rostro thoracem excedente, extrorsùm sublæve, denudato.*

Jacq. du Val., Gen., Col. Eur., Curc., p. 68, note.

Cette espèce ressemble au *Pascuorum* pour l'aspect et la forme du prothorax, en diffère par sa pubescence plus serrée et un peu grossière, par le rostre beaucoup plus court dans le ♂, beaucoup plus long dans la ♀, et par ses cuisses dentées dans les deux sexes. Tête arrondie pubescente. Rostre assez mince, cylindrique médiocrement, arqué, pointillé, celui de la ♀ du double plus long que celui du ♂, d'un rouge brun variable. Antennes testacées ; massue obscure. Prothorax plus large que long, surtout à la base, assez rétréci en avant, médiocrement arrondi sur les côtés, bisinué légèrement à la base, un peu convexe, pointillé serré. Écusson arrondi pubescent. Élytres assez courtes, à peine plus larges que le prothorax à sa base et plus du double plus longues, peu élargies derrière les épaules, sur les côtés ; arrondies au sommet, peu convexes, obsolètement ponctuées-striées ; intervalles paraissant un peu convexes, d'un rouge ferrugineux ; couvertes d'une pubescence d'un jaune un peu verdâtre, couchée sur le prothorax ; cette pubescence se compose, sur les élytres, de petites soies assez longues, en partie couchées, en partie dressées ; la

suture est quelquefois obscure ; elle est relevée. Pieds forts, obsolètement dentés dans les deux sexes.

Elle diffère de l'*Herbarum* par la forme de son prothorax, par son rostre non atténué et par les soies de ses élytres qui n'offrent pas sa villosité ; ses cuisses dentées, sa forme plus large et plus ovale la distinguent aussi suffisamment de cette espèce.

Fr. mér. Aix (Grenier), Toulon, Hyères, Montpellier, sur le *Plantago cynops*, d'après Jacq. du Val.

ccc. Cuisses mutiques dans les deux sexes.

4. TYCHIOIDES Mihi. N. sp. — *Oblongus, subdepressus, dense pallido-squamulosus, testaceus, setisque albidis seriatim vestitus ; pedibus antennisque testaceis ; thorace lateribus parum ampliato ; femoribus muticis ; rostro, exacte ut in G. icterico, in utroque sexu.* — Long. 1 3/4 mill. env.

Cette espèce ressemble à un *Tychius ;* elle a beaucoup de rapport avec l'*Ictericus ;* elle s'en rapproche pour la pubescence duveteuse ; elle en diffère par sa forme plus oblongue, son prothorax est moins large, les soies de ses élytres sont aussi moins longues et comparativement assez courtes. Tête comme dans cette espèce. Rostre à peu près semblable, ayant exactement la même coloration, beaucoup plus court dans le ♂ que dans la ♀. Antennes ferrugineuses. Prothorax presque aussi large que long, peu arrondi sur les côtés, l'arrondissement vers le milieu, un peu rétréci en avant, bisinué à la base, peu convexe, ponctué un peu plus distinctement que dans l'*Ictericus.* Écusson petit, pubescent. Élytres presque tronquées antérieurement, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et près de trois fois plus longues, assez droites sur les côtés derrière les épaules, arrondies à l'extrémité, obsolètement ponctuées-striées, à double pubescence, l'une couchée duveteuse, l'autre relevée, formant des séries de petites soies blanches, peu rapprochées. Pieds d'un testacé pâle, pubescents ; cuisses mutiques.

Andalousie ; deux individus, ♂, ♀. (Coll. Kraatz.)

b. Élytres à simple pubescence.

Forme ovale.

5. VILLOSULUS Schönherr. — *Niger, subdepressus, undique dense cinereo-albido squamulosus ; elytris pedibusque obscure ferrugineis, plerumque sutura fusca ; thorace lateribus leviter rotundato, dorso cinereo-squamoso ;*

elytris obsolete punctato-striatis; rostro in utroque sexu ferè jusdem longitudinis. — Long. 1 3/4 à 2 3/4 mill.

Mas. *Rostro paulo crassiore, punctulato.*

Fem. *Rostro paulo tenuiore, apice sublævigato, nitidulo.*

Schönh., IV, 747, 4.

Cette espèce se reconnaît à sa pubescence soyeuse. Tête noire arrondie, à squamules cendrées. Rostre fort, presque droit, pointillé serré, paraissant un peu rétréci à l'extrémité. Antennes brunes, ferrugineuses à la base ou ferrugineuses ; massue noire. Prothorax plus large que long, assez rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, bisinué à la base, peu convexe, pointillé, côtés et dessous ; squamules d'un blanc écailleux, d'un cendré obscur sur le dos. Écusson arrondi, noir, à squamules blanches. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base, à peine élargies sur les côtés, arrondies au sommet, trois fois plus longues que le prothorax, assez planes, obsolètement ponctuées-striées, ferrugineuses ; intervalles convexes ; revêtues d'une pubescence plus ou moins serrée, d'un cendré blanchâtre ou jaunâtre, un peu soyeuse, la plupart du temps avec la suture obscure. Pieds ferrugineux ; cuisses souvent obscures, mutiques ; tarses obscures.

On rencontre en Algérie des individus qui ne diffèrent que par une taille plus petite.

Presque toute l'Europe, sur la *Veronica Anagallis;* sa larve vit sur les fruits de cette plante qui s'hypertrophient, rare à Paris ; Berlin, Strasbourg, Landes, Thuringe, etc.

6. Beccabungæ Linné. — *Niger, parce grisco-pubescens, thoracis pectorisque lateribus dense albido-squamosus, antennarum basi pedibusque ferrugineis, nonnunquâm etiam femoribus; elytris distincte punctato-striatis, basi, sutura, marginibusque nigris, aut nigris singulo plaga rufo-testacea, aut totis nigris; thorace postice leviter sinuato; rostro in utroque sexu ferè ejusdem longitudinis.* — Long. 1 1/3 à 2 mill.

Var. *Niger, plaga oblongo rufa. C. Veronicæ.* Germ., Mag., IV, 306, 12. — Schönh.

Var. *Elytris pedibusque totus nigris. Niger.* Walton.

Linné, Fn. Suec., 607, éd. Gmel., Syst. nat., 1, IV, 1762, 41. — Fab., Syst. El., 11, 493, 263. — Ent. Syst., 1, 11, 447, 221. — Herbst, Col., VI, 202, 16, t. 74, fig. 2, *a*, *b*. — Panz., Ent. Germ., 319, 114. — Gyll., Ins. succ., 111, 122, 49. — Sahlb., Ins. Fenn., 11, 49, 42. — Lat., H. Cr.

et Ins., XI, 190, 6. — Germ., Mag., 306, 11. — Steph., Brit. Ent., IV, 13, 1. — Schönh., IV, 749, 6. — Redt., 816, 11.

Cette espèce, la plus commune du genre, est soumise à de nombreuses variations de coloration. Tête noire pointillée. Rostre presque aussi long et aussi épais dans les deux sexes, assez fort, peu arqué, paraissant un peu rétréci à l'extrémité, pointillé un peu, plus serré dans le ♂ que dans la ♀. Antennes brunes, ferrugineuses à la base, ou entièrement ferrugineuses; massue noire. Prothorax un peu plus large que long, assez rétréci en avant, très légèrement arrondi sur les côtés, un peu bisinué à la base, peu convexe, noir, ponctué serré, avec des squamules en dessous et sur les côtés d'un cretacé blanchâtre, couvrant quelquefois entièrement le dos. Écusson arrondi, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, et près de trois fois plus longues, peu convexes, distinctement ponctuées-striées ; intervalles ponctuées, couverts de soies rigides, fines, courtes, d'un cendré blanchâtre en série ; elles ont ordinairement la base, la suture et les bords latéraux noirs (*Beccabungæ* Linné); quand le noir envahit toute la surface, il ne reste souvent plus qu'une tache oblongue plus ou moins déterminée ; les variétés entièrement noires sont plus rares. Pieds de coloration variable, ferrugineux, les tarses et les cuisses souvent noirs ; enfin, Gyllenhal, var. *e*, cite une variété à élytres et pieds entièrement noirs ; j'en ai vu un exemplaire venant d'Angleterre, étiqueté : *Niger* Walton.

J'ai vu, dans la Coll. de M. Kraatz, une variété du Nord de l'Allemagne, de taille petite, avec le prothorax fortement ponctué et comme granulé ; les élytres sont noires, avec une tache rouge oblique partant de l'épaule et se réunissant en arrière.

Toute l'Europe; commune sur la *Veronica Beccabunga*, quelquefois sur la *Scrophulaire*, dans les graines de laquelle le Dr Giraud a observé la larve. Herbst cite aussi la *Tormentilla erecta*.

Forme étroite.

7. VARIABILIS Rosenhauer. — *Elongatus, niger, subdepressus, cinereo-pilosus ; rostro longiusculo, crassiusculo, sparsim punctulato ; antennæ ferrugineæ, clava fusca ; thorace subconico, lateribus rotundato, punctulato ; elytris obsolete punctato-striatis, seriatim albido-setosis, interstitiis subconvexis, singulo plaga suturaque postica rufo-testaceis ; pedes ferruginei, femoribus nonnunquàm obscurioribus, muticis.* — Long. 2 à 2 1/2 mill.

Var. β. *Obscurior, plaga elytrorum multo minores.*

Var. γ. *Totus niger, elytris apice rufo-testaceis, pedibus nigris, tibiis abscure ferugineis.* — *Algiricus* Mihi, *olim.*

Mas. *Rostro thoracis longitud. breviore, sparsim punctulato.*

Fem. *Rostro mare duplo longiore, sublævigato.*

Rosenh., Die Th. Andal, 297.

Cette espèce a quelque rapport avec le *G. plantarum*, se rapproche moins du *stimulosus*, en diffère par la taille généralement plus forte, par sa forme plus allongée, par les soies de ses élytres qui sont un peu couchées et non relevées, et par le prothorax plus finement ponctué ; elle est couverte de poils cendrés, peu serrés, en série sur les élytres. Tête plane, pointillée ; front avec un point indistinct. Rostre un peu long, médiocrement épais, cylindrique, peu arqué, un peu ponctué, surtout à la base. Antennes assez épaisses, d'un ferrugineux plus ou moins clair ; massue la plupart du temps obscure. Prothorax un peu conique, rétréci en avant, obtusément arrondi sur les côtés ; angles postérieurs arrondis, obsolètement bisinué à la base, un peu convexe, ponctué finement et assez serré. Écusson arrondi, pubescent. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base et plus de trois fois plus longues, assez droites sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, un peu déprimées, obsolètement ponctuées-striées ; intervalles subconvexes, ruguleux, rouge testacé, avec une bande noire occupant tous les bords latéraux, presque toute la suture, ou même tout entière, se dilatant assez triangulairement antérieurement, ou noires avec une bande rouge testacé, se rétrécissant à la base, s'élargissant au sommet ; ce dessin paraît varier suivant la coloration dominante ; enfin les élytres, moins l'extrémité, ainsi que les pieds, sont noires, les tibias ferrugineux obscur. Cette variété se retrouve en Algérie. Pieds assez forts, de coloration variable, la plupart du temps ferrugineux ; cuisses mutiques dans les deux sexes.

Recueillie dans le gazon à Algésiras, vers la fin de mai, fréquemment par Rosenhauer (Coll. H. de Bonvouloir, Kraatz) ; Médéah (Lethierry) ; Mostaganem (Gambey).

B. Élytres avec deux bandes longitudinales noires.

8. Sanguinipes Chevrolat. —*Niger angustus setis albidis seriatim indutus, elytris pedibusque sanguineis, margine laterali, vitta postica longitudinali in singulo elytro, sutura antica nigris ; thorace lateribus rotundato, sat convexo ; femoribus muticis.* — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, capite duplo longiore.*

Fem. *Rostro tenuiore, subglabro, capite fere triplo longiore.*

Chevrolat; Rev. zool., Guér., 1859, 389, 21.

Cette espèce a du rapport avec le *G. pascuorum*; elle en diffère par un rostre plus court, par le prothorax moins rétréci en avant, convexe, plus arrondi sur les côtés et par la disposition des soies qui rappellent le *rostellum*. Tête convexe, noire, pubescente. Rostre court, d'égale grosseur, un peu courbé, peu pubescent, légèrement ferrugineux au sommet, plus mince chez la ♀. Antennes ferrugineuses; massue obscure. Prothorax court, transverse, peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à la base, assez convexe, ponctué serré. Écusson arrondi, noir. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, et trois fois plus longues, assez droites sur les côtés, arrondies au sommet, un peu convexes, distinctement ponctuées-striées; intervalles étroits, rouge-ferrugineux; couvertes de petites soies blanches en série, assez relevées, les bords latéraux, une tache commune sur la suture, en devant, deux bandes longitudinales sur chaque élytre, laissant libre postérieurement la suture, noirs : ce dessin plus ou moins nettement marqué. Pieds ferrugineux; cuisses mutiques.

Alger, dans les branches sèches d'un chardon, près du bord de la mer (Poupillier, Lethierry); Andalousie (Coll. Kraatz).

C. Élytres avec des bandes obliques noires.

9. Labilis Herbst. — *Oblongo-ovatus, niger, antennis, clava excepta, elytris pedibusque rufo-testaceis, his basi, sutura, fasciisque duabus abbreviatis nigris, seriatim setosis; thorace brevi.* — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, pubescente.*

Fem. *Rostro tenuiore, nudo, nitido, parum punctato.*

Herbst, Col., VI, 244, 208, t. 77, fig. 12. — Germ., Mag. IV, 306, 14. — Steph., Brit. Ent., IV, 15, 3. — Schönh., IV, 751, 9. — Redt., 817, 15. — Gyll., III, 126, 51 (*tricolor*).

Cette espèce est très répandue et une des plus reconnaissables. Tête arrondie, noire, pointillée. Rostre court, cylindrique, peu arqué, ponctué. Antennes rouge-testacé; massue obscure. Prothorax court, transverse, un peu rétréci antérieurement, légèrement bisinué à la base, assez convexe, noir, ponctué serré, couvert de poils d'un cendré blanchâtre qui forment trois bandes longitudinales. Écusson arrondi, pubescent. Élytres guère

plus larges que le prothorax à sa base, et trois fois plus longues, convexes, d'un rouge ferrugineux, assez profondément ponctuées-striées, couvertes de soies blanches dressées, d'un cendré blanchâtre; base interne, bords latéraux et toute la suture noirs : deux bandes de la même couleur antérieurement, obliques, se rejoignant à la suture, n'atteignant pas le bord ; quelquefois la base interne et la première bande oblique se rejoignent et forment une tache rouge antérieure ; les deux bandes se divisent quelquefois en taches distinctes et séparées ; quelquefois aussi les taches s'oblitèrent presque entièrement. Pieds médiocres ; cuisses noires, mutiques; jambes et tarses rouge-testacé.

Toute l'Europe. D'après M. Jacquelin du Val, cette espèce se trouverait sur le *Plantago lanceolata.*

10. Simus Mulsant. — *Oblongo-ovatus, subdepressus, parùm nitidus, longius albido-pilosellus; antennis, clava excepta fusca; femorum apice, tibiis elytrisque rufo-testaceis, his sutura fasciisque duabus transversis nigris, extùs abbreviatis. Rostro crasso, brevi, punctulato, apice attenuato. Capite prothoraceque grosse punctatis, hoc brevi transverso, lateribus rotundato, albido-villoso-trilineato. Scutello albido-villoso. Elytris striato-punctatis, interstitiis planis; femoribus modice incrassatis muticis.* — Long. 1 2/3 à 2 mill.

Mas. *Rostro capite vix longiore.*

Fem. *Rostro capite paulò longiore.*

Muls., Op. Ent., 9me cah., 1859, 40.

Cette espèce se distingue essentiellement par la longueur des poils plus ou moins redressés dont son corps est hérissé, par la brièveté de son rostre visiblement atténué, et par les bandes noires des élytres moins obliques que dans le *labilis*. Tête légèrement transversale, noire, à ponctuation grossière, peu serrée. Rostre épais, très court, atténué au sommet, pointillé, noir, avec quelques longs poils d'un fauve obscur. Antennes courtes, roux-testacé ; massue obscure ; premier article du funicule globuleux, deuxième plus grêle, les autres petits, transversaux. Prothorax transversal, d'un tiers moins long que large, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet, obtusément arrondi sur les côtés, légèrement convexe, noir de poix, couvert de points grossiers, circulaires et peu serrés, et de longs poils d'un fauve obscur. Écusson subarrondi, pubescent. Élytres près de trois fois plus longues que le prothorax, très faiblement échancrées à la base, fortement arrondies au sommet, subparallèles, subdéprimées, rouge-testacé avec la suture, moins l'extrémité et deux bandes transversales noires, légèrement obliques et n'atteignant point les côtés,

la première vers le milieu, la deuxième un peu avant le sommet, hérissées de longs poils fauves et blanchâtres, redressées ; celles-ci formant presque des bandes, notamment sur la partie rouge, entre la première et la deuxième bande, noires, rayées de stries peu profondes et ponctuées ; intervalles plans. Pieds courts ; cuisses médiocrement renflées, mutiques, noir de poix, avec le sommet ferrugineux ; tarses rouge-testacé ; ongles obscures.

Variété : élytres rouges avec la suture et une tache discoïdale noires.

Marseille, Avignon, Hyères ; mars, avril, sous les pierres et dans les trous des vieilles murailles, en compagnie des fourmis et de la *Tagenia minuta* ; Algérie (Lethierry); Sicile (Linder).

D. Élytres noires, tachées postérieurement.

11. Elongatus Chevrolat, inédit. N. sp. — *Elongatus, niger, parce griseo-pubescens; rostro longo, nigro; antennis, pedibus, vitta angusta elytrorum, margineque omni late, apiceque ferrugineis ; thorace subconico, crebrè punctato ; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis punctulatis ; femoribus acute dentatis.* — Long. 2 3/4 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, rugoso, longitudine thoracis.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, thoracis longitudinem excedente.*

Cette espèce ressemble au premier abord à un *Mecinus ;* elle est allongée et couverte d'une pubescence cendrée fine et peu serrée. Tête médiocre, un peu déprimée, ponctuée-serré. Rostre assez long, cylindrique, peu arqué, ponctué, la ponctuation assez rugueuse. Antennes médiocrement épaisses, ferrugineuses ; massue obscure. Prothorax un peu conique, presque aussi long que large, du double plus étroit au sommet qu'à la base, côtés latéraux obliques ; légèrement bisinué à la base, un peu déprimé, ponctué-serré avec trois bandes blanches longitudinales. Écusson ovale, noir, pubescent. Élytres peu échancrées antérieurement, guère plus larges que le prothorax à sa base et près de quatre fois plus longues, les côtés latéraux assez droits, obtusément arrondies à l'extrémité, peu convexes, assez fortement ponctuées-striées ; intervalles plans, ponctués ; noires, avec tout le bord latéral dans une grande étendue, l'extrémité, ainsi qu'une bande étroite, remontant presque jusqu'à la base sur le troisième intervalle, non loin de la suture, ferrugineux ; la marge, surtout antérieurement, est un peu obscurcie. Pieds médiocrement forts, testacés, toutes les cuisses un peu épaissies, armées d'une dent aiguë, moins forte chez la ♀ ; l'extrémité de l'ongle obscure.

France méridionale, Pau, Mont-de-Marsan ; trouvé sous des écorces de Platane ; étiqueté à tort dans quelques collections *stimulosus* Germar.

12. Stimulosus Germar. — *Oblongo-ovatus, parùm convexus, nigro-hirtus; rostro parùm arcuato, apice perparùm attenuato; antennis basi rufis; thorace parvo, transverso; elytris amplis convexis, punctato-striatis, sutura postica maculaque apicis oblonga didyma rufis; femoribus muticis; rostro in utroque sexu crasso, et ejusdem longitudinis.* — Long. 1 à 2 1/4 mill.

Germ., Mag., IV, 307, 16. — Schönh., IV, 753, 13. — Redt., 817, 15.

Cette espèce est voisine du *G. rostellum*; elle en diffère par son rostre plus court et plus épais, et par les taches qui terminent postérieurement ses élytres. Tête assez large, ponctuée, pubescente. Rostre à peu près d'égale épaisseur et légèrement atténué vers le sommet dans les deux sexes, peu arqué, ponctué, pubescent. Antennes noires, ferrugineuses à la base. Prothorax plus large que long, obtusément arrondi sur les côtés, ponctué-serré, plus distinctement que dans le *rostellum*, hérissé de petits poils noirs. Écusson ponctiforme, à peine visible. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, distinctement ponctuées-striées; intervalles plans, suture et extrémité postérieurement, ainsi qu'une tache oblongue, étroite, sur chaque élytre, remontant quelquefois jusqu'au tiers, d'un rouge ferrugineux; parsemées de petites soies blanches dressées, paraissant un peu plus longues postérieurement. Pieds noirs; cuisses mutiques dans les deux sexes.

Presque toute l'Europe. M. Perris a pris cette espèce dans les Landes, dans des prairies humides où se trouvait beaucoup de plantain.

13. Hoemorrhoidalis Mihi. N. sp., ♀. — *Minutus, niger, angustus, setis albidis longioribus sparsis vestitus; elytris apice vittaque intra marginali obscure rufis, obsoletissime punctato-striatis; prothorace parvo, lateribus rotundato, sparsim punctato; pedibus antennisque rufis, clavâ fusca; femoribus muticis.* — Long. 1 1/3 mill.

La plus petite espèce de ce groupe, étroite comme le *sanguinipes*, s'en rapproche pour la forme du prothorax, s'en éloigne par les soies plus longues, moins nombreuses, la ponctuation du prothorax écartée et le rostre un peu plus fin. Elle a aussi beaucoup de rapport avec le *stimulosus*, dont elle se rapproche par la disposition des soies et les taches ferrugineuses qui terminent les élytres; s'en éloigne par la forme et la ponctuation du prothorax, la longueur des soies et la couleur des pieds, etc. Tête comme dans le *sanguinipes*. Rostre court, mince, linéaire, pubescent. Antennes ferrugineuses; massue noire. Prothorax court, un peu plus large que long, peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, légère-

ment bisinué à la base, un peu convexe, ponctué visiblement et écarté. Écusson ponctiforme. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, et près de trois fois plus longues, assez droites sur les côtés, arrondies à l'extrémité, un peu convexes ; intervalles plans ; hérissées de petites soies blanches, dressées, beaucoup plus longues que dans le *stimulosus*, toute l'extrémité ainsi qu'une bande étroite sur les côtés, ne les touchant pas, d'un rouge obscur. Pieds ferrugineux ; cuisses mutiques ; le haut des cuisses et les tarses paraissent un peu obscurs.

Italie, un seul individu, ♀. Kahr (Coll. Kraatz).

E. Élytres entièrement noires.

14. Rostellum Herbst. — *Oblongo-ovatus, convexus, niger, parce cinereo-pilosus; rostro parùm arcuato; antennarum basi tibiisque rufis; thorace pulvinato, punctulato; elytris profunde punctato-striatis, sutura interstitiisque seriatim albido-setosis; femoribus muticis; rostro in utroque sexu ferè ejusdem longitudinis.* — Long. 1 1/3 à 1 3/4 mill.

Variat. *Elytris posticè obscurè rufescentibus.*

Mas. *Rostro, crassiore pubescente.*

Fem. *Rostro tenuiore, sublineari, apice nitidulo.*

Herbst, Col. VI, 108, 69, t. 66, fig. 13. — Germ., Mag., IV, 307, 15. — Schönh., IV, 752, 11. — Redt., 816, 14.

Cette espèce se reconnaît aisément aux petites soies blanches qui recouvrent ses élytres, et à ses tibias rouges, les tarses restant noirs. Tête marquée d'une petite fossette. Rostre court, peu ponctué, légèrement atténué, un peu sillonné au milieu dans le ♂, plus mince et un peu linéaire dans la ♀. Antennes ferrugineuses à la base. Prothorax de moitié plus large que long, obtusément arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à la base, ponctué serré. Écusson ponctiforme, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, profondément ponctuées-striées ; intervalles avec des petites soies blanches en série, un peu dressées. Cuisses mutiques dans les deux sexes.

Toute l'Europe, dans les prairies et les lieux marécageux.

15. Melanarius Germar. — *Oblongo-ovatus, convexus, niger, parce breviter cinereo-setulosus; antennis basi testaceis; rostro breviori, compresso, parum arcuato, apice nitido ; thorace pulvinato, subtiliter confertim punctulato ; scutello transverso : elytris profunde punctato-striatis, interstitiis*

angustis, seriatim parce setosis, coriaceis; femoribus muticis; rostro in utroque sexu ferè ejusdem longitudinis. — Long. 1 1/3 à 1 1/2 mill.

Mas. *Rostro crassiore.*

Fem. *Rostro tenuiore, nitidiore, præsertim apice.*

Germ., Mag., IV, 307, 17. — Steph., Brit. Ent., IV, 14, 2 (*Intaminatus*). — Schönh., Suppl., VIII, 183, 12. — Redt., 814, 14.

La forme du rostre et la brièveté des soies distinguent cette espèce des précédentes. Le rostre est court, de même longueur dans les deux sexes, très légèrement atténué, lisse et brillant au sommet dans la ♀. Antennes ferrugineuses à la base. Prothorax à peu près de même forme que dans le *G. rostellum*, mais moins convexe, et à ponctuation plus fine. Écusson transversal. Élytres moins profondément striées que dans le *rostellum*; leurs soies sont courtes et paraissent un peu couchées à cause de leur brièveté. Jambes et tarses noirs; cuisses mutiques dans les deux sexes.

France : Dijon; Hongrie, Allemagne septentrionale; rare. Je l'ai prise à Chantilly, et mon frère à Vernon.

16. Pyrenæus Mihi. N. sp. — *Oblongo-ovatus, niger, parum nitidus, parce griseo pubescens; rostro longo, valido, subrugoso; antennis testaceis, clava fusca, thorace longiore; elytris distincte punctato-striatis; pedibus nigris, tarsis testaceis, femoribus acute dentatis.* — *Mas.* — Long. 3 mill. environ.

Cette espèce a presque l'aspect du *G. Beccabungæ*; elle en diffère par la forme plus oblongue et la taille plus grande; elle est couverte de soies fines, courtes, couchées et éparses. Tête assez large, un peu rugueuse. Rostre presque de la longueur de la tête et du prothorax, cylindrique, peu arqué, assez fort, ponctué assez rugueusement. Prothorax plus large que long postérieurement, assez rétréci en avant; côtés latéraux peu arrondis, un peu obliques; légèrement bisinué à la base, peu convexe, pointillé peu serré, noir. Écusson arrondi, noir. Élytres légèrement échancrées antérieurement, un peu plus larges que le prothorax à sa base, un peu élargies derrière les épaules, arrondies au sommet, un peu plus de trois fois plus longues que le prothorax, peu convexes, assez fortement ponctuées-striées; intervalles légèrement convexes. Pieds forts, noirs; toutes les cuisses armées d'une dent aiguë; tarses testacés.

Pyrénées; un seul individu (Coll. Reiche).

Speciei invisæ.

17. Concinnus Schönh., 749, 7. — *Niger, corpore subtus parce, pectoris thoracisque lateribus dense, albido-squamosis; pedibus rufo-testaceis, tarsis piceis; elytris distincte punctato-striatis ferrugineis, basi, sutura anterius margineque laterali nigris.*

Medius quasi inter *Gymnetron Beccabungæ* et *Gymnetron Veronicæ;* a priore differt thorace paulo longiore, anterius magis angustato, lateribus tantum squamoso, elytrisque distincte punctato-striatis; a posteriore colore pedum, et ab utroque corpore paulo angustiore magisque convexo. Caput, oculi, rostrum, antennæ ut in *Gymnetron Beccabungæ* omninò. Thorax latitudine brevior, anteriùs subitò angustior, apice latè emarginatus, margine subelevato, angusto; lateribus ampliatus, basi sinuatus, supra parum convexus, niger, subtus et lateribus dense, in disco parcius albo-squamosus. Scutellum rotundatum, nigrum, albido-squamosum. Elytra antice thoracis basi parum latiora, humeris elevatis, subangulatis, lateribus pone humeros ampliata, apice conjunctim rotundata, thorace plus triplo longiora, supra modice convexa, evidenter striata et in striis distincte subremote punctata interstitiis planis, fere lævibus; ferruginea, basi transversim, sutura margineque laterali ultra medium nigris. Corpus subtùs nigrum, confertim punctatum, pectore dense, ventre parcius albido-squamosis. Pedes mediocres rufo-testacei, parce squamulosi, tarsis dilatatis nigro-piceis, subtus albido-spongiosis.

Tauria, Volhynia.

Obs. — An varietas *G. Beccabungæ?*

18. Perparvulus Schönh., Suppl., VIII, 183, 13. — *Oblongo-ovatus parùm convexus, niger, subnitidus, glaber; antennis basi rufis rostro parùm arcuato, apice nonnihil attenuato; thorace transverso, confertim subtiliter punctulato, anterius angustato; elytris tenuiter punctato-striatis, interstitiis planis, haud setosis; femoribus muticis.*

Affinis certe *Gymnet. melanarii*, sed multò minor, magis nitidus; elytris haud setosis, ab illo mox distinctus. Caput rotundatum, parum convexum, subtiliter punctulatum, nigrum subopacum vix squamosum; oculi rotundati, modice prominuli, nigri; rostrum thorace nonnihil, parùm arcuatum, extrorsum angustius, punctulatum nigrum, glabrum. Antennæ breviusculæ nigræ, basi ferrugineæ, clava ovata acuminata densius pubescente. Thorax transversus, postice fere latitudine elytrorum, antice subitò

angustior, apice subtruncatus, margine apicali haud elevato; lateribus antice obliquis, a medio ad basin fere rectis, basi leviter rotundatus, suprà parùm convexus, obsolete crebre punctulatus, niger, fere glaber. Scutellum minutissimum, tuberculiforme, nigrum. Elytra antice conjunctim leviter emarginata vel subtruncata, humeris antrorsùm vix prominulis; lateribus recta, non ampliata, apice conjunctim rotundata, anum tegentia, thorace plus duplæ longiora, supra in dorso paulo convexa, tenuiter punctato-striata interstitiis planis obsolete coriaceis, nigra subnitida, fere glabra, haud setulosa. Corpus subtus subtiliter punctulatum, nigrum parce albido-squamulosum. Pedes breviusculi validi nigri, vix squamulosi, femoribus clavatis nigris.

Halæ Saxoniæ.

Obs. — An varietas detrita *G. melanarii?*

19. Rotundicollis Schönh. — *Niger, subconvexus, parce cinereo-squamulosus; antennis pedibus, elytrorum lateribus late suturaque obscure testaceis; thorace transverso, pulvinato, lateribus æqualiter rotundato; elytris punctato-subsulcatis, seriatim cinereo-setosis.*

Var. *β. Elytris totis obscure testaceis.*

Gymnetron Beccabungæ paulo major, magis convexus. Caput parvum rotundatum supra planum, punctulatum, nigrum, parce cinereo-squamulosum. Oculi semiglobosi, nigro-brunnei. Rostrum longitudine fere capitis cum thorace, validum, subrectum, confertim punctatum, nigrum, squamulosum, apicem versùs parùm attenuatum. Antennæ breves, crassiusculæ, testaceæ, clava nigricante. Thorax parvus transversus, antice subito angustior, apice emarginatus, elevato-marginatus, lateribus æqualiter rotundatus, basi leviter bisinuatus, supra modice convexus, pulvinatus confertim punctatus, niger, squamulis minutis cinereis metallico-nitidis parce adspersus. Scutellum triangulare nigrum, dense squamulosum. Elytra antice thoracis basi multo latiora, humeris elevatis, fere rectangulatis, lateribus nonnihil ampliata, apice conjunctìm rotundata, thorace plus triplo longiora, supra modicè convexa, subsulcata, et in sulcis parùm profunde sulcata, nigra, lateribus late ferruginea, interstitiis subseriatis cinereo-setulosis. Corpus subtus punctulatum, nigrum, densius cinereo-squamulosum. Pedes validi, cinereo-pubescentes, femoribus obscure testaceis tibiis tarsisque dilutioribus.

Tauria.

IIe Groupe.

Rostrum inflexum, in rima thoracis immersum, rectum aut attenuatum; elytra planiuscula, subquadrata; pygidium apertum.

J'ai partagé ce groupe en deux divisions : la première se compose de toutes les espèces qui ont le rostre droit, c'est-à-dire non atténué à l'extrémité, à l'exception de l'*asellus* ♂; la seconde de celles qui ont le rostre atténué à l'extrémité.

Presque toutes les espèces vivent sur différentes espèces de *Verbascum* et de Linaires.

IIe Groupe.

1re subdivision.

Rostre droit, jamais atténué, filiforme ou plus ou moins épais.

A. Rostre filiforme, de grandeur différente dans les deux sexes.

Rostre plus long que la moitié du corps dans la ♀.

Rostre un peu atténué dans le ♂ . . . . . 20. *Asellus.*

Rostre filiforme, égalant la moitié du corps dans la ♀. . . . . 21. *Thapsicola.*

B. Rostre ne différant pas beaucoup de grandeur dans les deux sexes.

a. Prothorax beaucoup plus large que long. Élytres sans taches.

Pubescence couchée, rostre épais, recourbé, surtout dans la ♀. . . . . 22. *Vestitus.*

Pubescence couchée, rostre mince, non recourbé dans la ♀. . . . . 23. *Netus.*

Poils noirs redressés. . . . . 24. *Fuliginosus.*

Poils fins légèrement relevés. Élytres tachées. . 25. *Spilotus.*

b. Prothorax presque aussi long que large, rétréci en avant, rostre médiocre. . . . . 26. *Melas.*

c. Prothorax un peu plus large que long, presque également rétréci en avant qu'en arrière.
Rostre épais, cuisses dentées. . . . . 27. *Collinus.*
Rostre recourbé, cuisses mutiques. . . . . 28. *Linariæ.*

A. Rostre filiforme, de grandeur différente dans les deux sexes.

20. Asellus Gravenhorst. — *Oblongo-ovatus, niger, subdepressus, tomento cinereo-albido, depresso vestitus; rostro elongato; prothorace transverso; elytris oblongis distincte punctato-stratis, planiusculis; pedes nigri, articulo unguiculari, valde elongato, incurvo.* — Long. 2 1/2 à 5 mill.

Variat. *Nonnunquam elytris apice obscure ferrugineis.*

Mas. *Rostro ferè thoracis longitudine, ferè recto, apice perparùm angustato, crassiore, creberrimè punctulato; femoribus omnibus acute dentatus.*

Grav., Cf. Interpret., 208, 28, 47 (*Rynch. Asellus*). — Germ., Mag., IV, 311, 25. — Schönh., IV, 765, 33. — Redt., 815, 8.

Fem. *Rostro thorace multo longiore, tenuiore, basi punctulato, extrorsum læve, glabro, nitido; femoribus omnibus muticis.*

Schönh., IV, 766, 35. — Redt., 815, 6. *Cylindrirostris.* — Schönh., IV, 757, 21. *Nasutus.*

Noir, couvert de poils sétiformes, fins et assez serrés, couchés, d'un cendré blanchâtre. Tête petite, arrondie, ponctuée, à pubescence rare. Rostre fin, cylindrique, peu arqué, de grandeur et d'épaisseur différentes dans les deux sexes. Antennes fortes, noires. Prothorax transversal, variant un peu pour la largeur, affectant ordinairement dans la ♀ une forme presque orbiculaire, retréci en avant, obtusément arrondi sur les côtés, les angles postérieurs nuls, pointillé-serré. Écusson arrondi, noir, pubescent. Élytres légèrement échancrées antérieurement, à peine plus larges que le prothorax à sa base et trois fois plus longues, peu élargies sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, oblongues surtout dans la ♀, peu convexes, distinctement striées : les stries obsolètement ponctuées; intervalles larges, plans. Pieds allongés; cuisses un peu épaissies; tarses dilatés, l'onguiculaire très allongé, recourbé, égalant le reste des articles.

Pieds et tiges des *Verbascum phlomoïdes* et *pulverulentum* qui lui servent de berceau. — Fr. mér.: Mont-de-Marsan, Lozère, Rodez. Autriche. Allemagne sept. (Coll. Kraatz).

Obs. J'ai remarqué dans la coll. de M. Kraatz un individu ♂ ayant sur

les élytres une tache oblique ferrugineuse, obsolète, assez étendue, se voyant surtout par transparence; la ♀ était sans tache.

21. THAPSICOLA Germar. — *Subovatus subdepressus, niger, supra grisco aut luteo-virescenti, subtùs cinereo dense pubescens; rostro longitudine thoracis, tenui cylindrico, parùm arcuato, apice denudato; thorace transverso, utrinque rotundato, confertim punctulato; elytris tenuiter striatis, interstitiis planis; femoribus modice clavatis, anticis muticis, posterioribus obsolete dentatis in utroque sexu.* — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Mas. *Rostro longitudine thoracis.*

Fem. *Rostro thoracem excedente.*

Germ., Mag., IV, 311, 25. — Schönh., Suppl., VIII, 186, 38.

Cette espèce est couverte d'un duvet assez épais et assez serré, d'un jaune verdâtre ou grisâtre. Tête étroite, pubescente. Rostre de longueur différente dans les deux sexes, assez long, cylindrique, mince, peu arqué, légèrement ponctué, pubescent à la base, presque lisse au sommet, brillant. Antennes noires. Prothorax un peu plus large que long, assez rétréci antérieurement, obtusément arrondi sur les côtés, les angles postérieurs nuls, un peu convexe, ponctué serré. Écusson arrondi, pubescent. Élytres légèrement échancrées antérieurement, guère plus larges que le prothorax à sa base, et trois fois plus longues, obtusément arrondies au sommet, un peu déprimées, obsolètement ponctuées-striées, intervalles plans. Pieds assez longs, noirs; cuisses médiocrement épaisses, les antérieures mutiques, les deux autres paires armées d'une dent obsolète.

Allemagne mérid. (Coll. H. de Bonvouloir), Bavière, bords du Rhin, sur les *Verbascum;* rare.

OBS. Cette espèce ne me semble pas avoir le prothorax beaucoup plus large que le *G. Antirrhini*, comme l'exprime Schönh. « *Thorace latiori* » en le comparant au *G. Antirrhini*. Cet auteur, ainsi que Germar, indique aussi que les cuisses sont mutiques; les exemplaires que j'ai sous les yeux n'ont de mutique que les cuisses antérieures; les intermédiaires et les postérieures sont visiblement dentées : cette dentation serait-elle constante? Je ne puis l'affirmer.

B. Rostre ne différant pas beaucoup de grandeur dans les deux sexes.

a. Prothorax beaucoup plus large que long.

Élytres sans tache.

22. VESTITUS Germar. — *Breviter ovatus, subdepressus, undique dense*

flavido aut cinereo-albido tomentosus; rostro valido, in mare breviusculo, in femina incurvo; thorace amplo, transverso; elytris amplis, planiusculis, distincte punctato-striatis; femoribus omnibus dente plus minusve armatis. Long. 2 1/2 à 4 1/2 mill.

Mas. *Rostro brevi, crasso, recto, parce pubescente, punctulato apice nudo; femoribus omnibus dente plus minusve acuto armatis.*

Fem. *Rostro longiore, suprà planiusculo, plus minùsve incurvo, apice subglabro, nudo; femoribus omnibus plerumquè fortiter dentatis.*

Germ., Mag., IV, 311, 24. — Schönh., IV, 765, 32.

Cleopus Verbasci L. Dufour, Exc. Ent. Ossau, 86.

Cette espèce est couverte d'un duvet serré et abondant. Tête assez large, front impressionné. Rostre de la même épaisseur dans les deux sexes, fort, épais, peu arqué, presque droit, plus ou moins pubescent dans le ♂; celui de la ♀, deux fois plus long que celui du ♂, est plus arqué, plus ou moins courbé vers son milieu, ce qui lui donne de la ressemblance avec le rostre du *Linariæ*. Antennes assez épaisses, noires. Prothorax transversal, beaucoup plus large que long, du double plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés et à la base : celle-ci quadrisinué, assez déprimé, ponctué-serré. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, antérieurement assez profondément échancrées, peu élargies sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, un peu plus longues que larges, assez planes, assez profondément ponctuées-striées ; intervalles plans, ponctués. Pieds assez forts, noirs ; cuisses un peu épaissies, plus ou moins fortement dentées.

France mérid. : Nîmes, Pyrénées, Collioure; Andalousie; Algérie; sur différentes espèces de *Verbascum*.

23. Netus. — *Ovatus, subdepressus, niger, undique flavido aut griseo-tomentosus; rostro mediocri, subtenui, cylindrico; thorace brevi; elytris striatis, striis obsolete punctatis.* — Long. 1 1/2 à 4 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, punctulato, basi densius pubescente, extrorsùm denudato; femoribus omnibus acute dentatis.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, sublævi, nitido; femoribus posterioribus dente parvo armatis, anticis muticis.*

Germ., Mag., IV, 312, 26, ♀. — Schönh., IV, 762, 28, ♂ ♀. — Herbst, Col., VI, 171, t. 71, fig. 14. *Ellipticus* var. ♀.

Cette espèce est courte, ovale ; elle est couverte d'un duvet jaunâtre ou cendré blanchâtre, couchée et assez serrée. Tête petite, subglobuleuse,

arrondie, pointillée-serré, avec une petite fossette sur le front. Rostre assez fin, celui du ♂ un peu plus court et un peu plus fort, ponctué, légèrement sillonné au milieu, assez densément pubescent à la base, cette pubescence plus rare extérieurement, celui de la ♀ un peu plus long et plus mince, pubescent à la base, nu extérieurement, brillant, presque lisse, un peu plus arqué que celui du ♂. Antennes, fortes, noires. Prothorax du double plus large que long, fortement rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés et à la base, peu convexe, pointillé serré. Écusson arrondi, pubescent. Élytres courtes, assez larges, un peu plus larges que le prothorax à sa base, obtusément arrondies au sommet, finement striées, les stries obsolètement ponctuées, intervalles pointillé serré. Pieds noirs, forts, pubescents; cuisses du ♂ armées d'une petite dent aiguë : les antérieures de la ♀ mutiques, les postérieures armées d'une dent petite et aiguë.

Presque toute l'Europe, surtout centrale et méridionale ; sur les *Linaria vulgaris* et *striata*; Saint-Maur près Paris, Saint-Germain, le Mans, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Ahrweiler; Hongrie, Espagne, Grèce; généralement peu commune.

24. Fuliginosus Rosenhauer. — *Oblongo-ovatus, subaler, opacus, parce fusco-pilosus ; rostro subarcuato ; thorace brevi transverso ; elytris profunde punctato-striatis ; femoribus omnibus dentatis.* — Long. 3 1/2 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore sat crebre punctato.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, sparsim punctulato ; femoribus anticis muticis.*

Rosenh., Beit. z. Ins., F. Eur., 56.

Semblable au *G. noctis* ; il en a la forme un peu déprimée, seulement il est un tiers plus grand, il est encore plus voisin du *G. pilosus*. Il se distingue de ce dernier par une pubescence plus éparse, le rostre un peu plus long, courbé, non rétréci à l'extrémité, une fossette distincte entre les yeux, le pygidium ponctué-serré et les tarses obscurs. Tête arrondie, convexe, ponctuée fin et serré, noire, à pubescence très éparse, entre les yeux une fossette. Rostre un peu plus long que la tête et le prothorax, un peu courbé, d'égale épaisseur, ponctué-serré, plus épais à l'extrémité. Antennes assez épaisses, noires. Prothorax transversal, fortement rétréci en avant, droit antérieurement, fortement arrondi sur les côtés, très peu à la base, ponctué très serré et distinctement, au milieu avec une ligne longitudinale, lisse, étroite, à poils épars et brunâtres, d'un brillant mat. Écusson triangulaire, noir pubescent. Élytres plus larges que le prothorax à sa base, échancrées, droites latéralement, arrondies obtusément en arrière, assez planes, profondément striées, et dans les stries ponctuées-

serré : les intervalles élevés, un peu convexes, ponctués distinctement et assez serrés, à poils épars et d'un brun cendré, d'un brillant mat. Pygidium ponctué-serré et distinctement, à poils serrés et brunâtres. Dessous ponctué fin et serré, à poils cendrés. Pieds assez longs, forts ; cuisses médiocrement épaissies, armées d'une petite dent aiguë qui manquent chez la femelle aux jambes antérieures. Tarses noirs.

Hongrie, Hampe (Coll. Reiche et Chevrolat).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *G. pilosus*, mais sa forme est moins oblongue ; les élytres de celui-là sont hérissées de longs poils floconneux, tandis que dans celui-ci ils sont beaucoup plus courts et seulement un peu dressés. Le prothorax est aussi beaucoup plus court, visiblement transversal et moins arrondi sur les côtés. Elle se distingue du *G. noctis*, outre la taille, par les poils des élytres moins courts, un peu plus dressés, et par la forme sensiblement transversale du prothorax. Les stries des élytres sont aussi beaucoup plus profondes, et les intervalles sont ponctués distinctement et assez serré.

Élytres tachées.

25. Spilotus Germar. — *Ovatus subconvexus, niger, fusco-hirtus ; rostro cylindrico ; thorace transverso, lateribus acute rotundato ; elytris profunde punctato-striatis, singulo plaga oblonga rufa notato, suturam non attingente ; pedes nigri, femoribus muticis.* — Long. 1 3/4 à 2 3/4 mill.

Var. Minor. *Elytris pedibusque ferrugineis.*

Var. Etiam. *Elytris totis nigris ; rarus.*

Mas. *Rostro breviore, crassiore, parce pubescente, punctulato.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, ferè glabro.*

Germ., Mag., IV, 307, 18. — Schönh., IV, 768, 37. — Redt., 816, 9. — Rossi, F. Et. M., 1, 39, 99. t. 2, f. 1 (*bipustulatus*). — Dej., Cat. éd., 111, 328 (*G. ellipticus*).

Noir, couvert de poils d'un cendré obscur, assez serrés, un peu redressés et assez courts. Tête arrondie, pubescente. Rostre droit, cylindrique, peu arqué, pointillé. Antennes noires. Prothorax transversal, assez resserré en avant, assez arrondi sur les côtés, obtusément à la base, un peu convexe, ponctué assez fortement et serré. Écusson triangulaire, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, et près de trois fois plus longues, peu élargies sur les côtés, obtusément arrondies à l'extrémité, déprimées, profondément ponctuées-striées, intervalles sub-

convexes, chacune sur le disque avec une tache oblongue, rouge de rouille, n'atteignant ni le bord latéral, ni la suture, plus ou moins étendue et envahissant les élytres au point de ne laisser à la suture qu'une teinte sombre; rarement elle disparaît entièrement, et alors les élytres sont entièrement noires. Pieds assez longs, noirs; cuisses mutiques.

Lyon, bords du Rhin, Landes, Collioure, Sicile; se trouve sur les *Scrophularia canina* et *aquatica* dont les fruits nourrissent la larve.

b. **Prothorax aussi long que large, rétréci en avant.**

26. Melas Schönherr. — *Ovatus niger subdepressus, pilis cinereis, partim rigidis, partim depressis, subseriatis; rostro lineari modice arcuato; antennis brevibus concoloribus; thorace punctulato, postice latiore, versùs basin minùs quam in G. noctis ampliato; elytris amplis profunde punctato-striatis; femoribus obsolete dentatis.* — Long. 1 1/2 à 2 1/2 mill.

Mas. *Rostro breviore, parce pubescente; femoribus omnibus dente obsoleto armatis.*

Fem. *Rostro longiore, apice nudo, nitido; femoribus anticis muticis, reliquis dente obsoletiore.*

Schönh., IV, 746, 3.

Cette espèce ressemble bien plus au *G. noctis* pour la forme qu'au *G. stimulosus;* elle en diffère par le rostre qui, au lieu d'être subulé, est droit à l'extrémité, les élytres sont couvertes d'une pubescence cendrée assez serrée qui couvre les stries, tandis que ces mêmes stries sont plus visibles et plus distinctes dans le *noctis;* les soies sont aussi un peu plus dressées et plus longues dans cette dernière espèce. Tête médiocrement convexe, pointillée. Rostre à peine de la longueur du prothorax, linéaire, peu mince, un peu arqué, pointillé, noir, de même épaisseur dans les deux sexes. Antennes un peu épaisses, noires. Prothorax presque aussi large que long, assez rétréci en avant, arrondi sur les côtés vers la base, un peu moins que dans le *noctis*, peu convexe, pointillé-serré. Écusson petit, arrondi, pubescent. Élytres légèrement échancrées antérieurement, un peu plus larges que le prothorax à sa base et près de trois fois plus longues, peu élargies sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, un peu déprimées, assez profondément ponctuées-striées, intervalles subconvexes. Pieds médiocres, noirs; cuisses médiocrement épaisses, obsolètement dentées.

Cette espèce, qui se distingue facilement du *noctis* par son rostre droit, se trouve probablement sur la *Linaria vulgaris;* Paris (Aubé); Rouen,

Lille (Lethierry); rare. Je l'ai prise à Lardy, et mon frère à Maisons-Laffitte.

c. Prothorax presque également rétréci en avant qu'en arrière, guère plus large que long.

27. Collinus Gyllenhall. — *Ovatus niger, subdepressus, pilis depressis plus minusve densis, plerumque flavidis tectus; rostro mediocri, cylindrico paulo arcuato; thorace transversim ovali, lateribus ampliato, basi obtuse rotundato, confertim punctato; elytris lateribus non ampliatis, evidenter punctato-striatis; pedes nigri, tarsis piceis aut fusco-ferrugineis.* — Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Variat. *Corpore griseo-pubescente.*

Mas. *Rostro breviore, crassiore, nonnunquam subrugoso, apice parùm denudato; femoribus omnibus acute dentatis.*

Fem. *Rostro longiore tenuiore, versùs apicem glabro; femoribus anticis submuticis, reliquis dente parvo instructis.*

Gyll., Ins. Suec., III, 209, 119. — Schönh., IV, 761, 27.

Ovale, noire, un peu déprimée, couverte de poils couchés, plus ou moins serrés, la plupart du temps d'un cendré jaunâtre. Tête arrondie, pointillée, pubescente. Rostre assez fort, assez épais, peu arqué, pubescent à la base, ponctué, la ponctuation quelquefois un peu rugueuse ♂, pointillé, brillant et lisse au sommet dans la ♀. Antennes assez épaisses, brun-obscur, obscurément ferrugineuses à la base. Prothorax un peu plus large que long, peu rétréci en avant, moins en arrière, presque également, légèrement arrondi au milieu, sur les côtés, un peu déprimé, obsolètement caréné, ponctué-serré. Écusson arrondi, pubescent. Élytres un peu échancrées antérieurement, à peine plus larges que le prothorax à sa base et plus de deux fois plus longues, obtusément arrondies au sommet, assez droites sur les côtés, distinctement ponctuées-striées, intervalles plans. Pieds forts, noirs; tarses d'un ferrugineux obscur; toutes les cuisses aiguëment dentées dans le ♂: les antérieures dans la ♀ sont mutiques ou pourvues d'une dent obsolète et les autres sont toujours dentées.

Suède, Angleterre, Berlin; bords du Rhin; France, Vernon (Reiche); généralement rare. Je l'ai prise sur les bords de la Seine à Poissy et mon frère à Maisons-Laffitte.

28. Linariæ Panzer. — *Ovatus, parùm convexus, niger, subnitidus, pilis brevibus depressis cinereo-albidis adspersus; rostro breviusculo, cy-*

lindrico, valde arcuato, incurvo; thorace transverso, lateribus dilatato; elytris sat profunde punctato-striatis; pedibus validis, femoribus valde incrassatis, muticis. — Long. 2 1/4 à 3 1/2 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, sat crebre punctato.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, extrorsùm sublæve.*

Panz., Fn. Germ. ed., 1, XXVI, 18. — Germ., Ent. 304, 27. — Lat., Hist. nat. Crust. et Ins., XI, 131, 17. — Gyll., Ins. Suec., III, 208, 118. — Germ., Mag., IV, 314, 30. — Sahlb., Ins. Fenn., II, 91, 113. — Steph., Brit. Ent., IV, 6, 4 (*Miarus*). — Schönh., IV, 769, 39. — Redt. 815, 6.

Rossi, ed. Hellwigg, Fn. Et., 1795, 125, 300 (*Curvirostris*).

Ovale, noir, couvert de poils fins, courts, plus ou moins serrés, couchés, d'un cendré blanchâtre. Tête petite, arrondie, pubescente. Rostre un peu épais, très arqué, recourbé. Antennes noires. Prothorax court, transversal, rétréci en avant, un peu moins en arrière, assez arrondi sur les côtés, obtusément à la base, peu convexe, obsolètement caréné, ponctué très serré. Écusson triangulairement arrondi, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base et trois fois plus longues, peu élargies sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, un peu déprimées, assez profondément ponctuées-striées, intervalles plans, ruguleux. Pieds assez forts, noirs; cuisses mutiques.

Assez rare aux environs de Paris, toute l'Europe, sur la *Linaria vulgaris.*

2me SUBDIVISION.

Rostre atténué au sommet.

A. Forme ovale.

a. Prothorax beaucoup plus large que long.

Pubescence souvent d'un cendré jaunâtre, taille souvent grande, cuisses la plupart du temps assez fortement dentées. . . . . 29. *Teter.*

Pubescence généralement d'un cendré blanchâtre, taille inférieure, cuisses denticulées. . . 31. *Antirrhini.*

b. Prothorax un peu plus large que long.

Prothorax rétréci en avant, pubescence couchée. 32. *Littoreus.*

Prothorax peu rétréci en avant, poils longs et floconneux . . . . . 33 *Lanigerum.*

c. Prothorax aussi long que large.

Prothorax rétréci en avant, pubescence un peu dressée . . . . . 34. *Noctis.*

Prothorax presque également rétréci en avant qu'en arrière ; abondante villosité. . . . . 35. *Herbarum.*

B. Forme allongée.

Insecte couvert de longs poils obscurs. . . . . 36. *Pilosus.*

Rostre atténué au sommet.

A. Forme ovale.

a. Prothorax beaucoup plus large que long.

29. TETER Fab. — *Breviter ovatus, niger, subdepressus, undique pilis cinereo-albidis, aut griseis, aut luteo-griseis dense obtectus; rostro subulato, plus minusve distincte sulcato; thorace transverso, lateribus obtuse ampliato; elytris obsoletè punctato-striatis, latitudine parùm longioribus; femoribus valde incrassatis, plus minusve dentatis.* — Long. 2 à 5 mill.

Var. *β. Elytrorum disco posteriore obscure ferrugineo.* Schönh.

Var. *G. amictus.* Statura majore, forma magis ovata, rostro magis punctato-rugoso, validiore, apice minùs angustato, thorace lateribus magis ampliato, crebrius punctato, pubescentia densiore, interstitiis crebrius punctatis. — Germ. Mag., IV, 310, 21. — Schönh., IV, 764, 31.

Var. major. Elytris cinereo-albido tomentosus, plaga plus minusve extensa ferruginea, nonnunquàm obsoleta notatis. — *G. plagiatus*, Schönh., IV, 758, 22. ♂ ?

Idem. *Sed flavido tomentosis.* — *G. crassirostris*, Lucas, Expl. Scient. Alg., 1224, 438, pl. 38, fig. 8.

Var. minor. *Albido-pilosus, elytris plaga ferruginea, ut in suprà, femoribus feminæ anterioribus nonnunquàm muticis.* — *G. plagiellus* Schönh., IV, 759, 23. ♂ ♀.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, pubescente, præsertim basi, sæpe in medio profunde sulcato, plus minusve punctato-subrugoso, femoribus plerumque fortiter dentatis.*

Fem. *Rostro longiore tenuiore, magis attenuato, vix punctato, fere lævigato, femoribus plerumque dente minori.*

Fab., Syst. El., 11, 448, 50. — Ent. Syst., I, 11, 406, 54. — Herbst, Col., VI, 446, 445. — Germ., Mag., IV, 310, 22. — Schönh., IV, 755, 17. — Redt., 815, 7.

Cette espèce est excessivement variable de taille et souvent d'aspect; elle est couverte de poils assez serrés, en partie couchés, en partie relevés, ces derniers assez courts, de coloration variable. Prothorax transverse, beaucoup plus large que long, assez subitement rétréci en avant, côtés et angles postérieurs obtusément arrondis; ponctué-serré, légèrement sinué à la base ou même presque tronqué. Écusson triangulaire arrondi. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, peu élargies sur les côtés, très obtusément arrondis au sommet, obsolètement ponctuées-striées; intervalles plans, ponctués. Pieds noirs, forts; cuisses plus ou moins dentées, quelquefois presque mutiques dans la ♀.

Le *G. teter* se décolore quelquefois, et cette décoloration s'étend, non seulement sur les élytres qui offrent alors une tache indistinctement oblique un peu ferrugineuse, mais encore sur le rostre et les pieds, qui sont alors entièrement ferrugineux. J'ai vu une variété de cette nature, rapportée de Collioure par M. Grenier.

La variété *amictus* Germar se distingue par sa taille assez grande, sa forme un peu plus ovale, son rostre plus fort, un peu plus long, ponctué plus rugueusement, moins rétréci au sommet, son prothorax un peu plus arrondi sur les côtés, paraissant ponctué un peu plus serré, par sa pubescence plus fournie et les intervalles ponctués plus serré. Les élytres ont parfois une tache assez marquée à l'extrémité et sur le disque de chaque élytre, remontant la plupart du temps obliquement, dans une étendue plus ou moins grande, jusqu'à l'épaule et laissant souvent un espace triangulaire noir à la suture. On doit rapporter à cette variété, probablement, à en juger par la description, le *G. plagiatus* Schönh.

Le *G. crassirostris* Lucas est fondé sur des exemplaires à pubescence jaunâtre et à taches ferrugineuses.

Le *G. plagiellus* Schönh. a été établi par cét auteur sur des exemplaires de taille inférieure (*Gymnet. Campanulæ* æqualis), à pubescence blanchâtre; j'en ai vu de Sarepta qui paraissent s'y rapporter. Quelques petits exemplaires d'Algérie ♀ que j'y joins ont quelquefois les cuisses presque mutiques, surtout les antérieures.

Obs. — Ayant vu dans les collections de M. Fairmaire et de M. Kraatz deux exemplaires du *G. asellus* qui offrent des taches ferrugineuses pareilles à celles du *teter* var., et surtout de la var. *plagiatus*, ne trouvant aucune différence si ce n'est celle de la coloration, j'ai cru ne devoir tenir aucun compte de cette décoloration évidente et réunir toutes ces variétés diverses d'une même espèce.

Toute l'Europe centrale et méridionale, très commun sur les *Verbascum*; Dijon, Marseille, Hyères, Collioure, Sarepta, Sicile, Autriche, etc.

Les variétés ferrugineuses paraissent moins rares en Algérie et généralement à mesure qu'on avance vers le Midi.

Près du *G. teter* vient se placer le *Gymnetron comosus* Schönh., IV, 756, 19, de Smyrne en Asie Mineure.

30. Comosus. — *Breviter ovatus, niger, densissime pallido-pilosus; rostro longitudine fere thoracis, lineari, tereti, recto, punctulato, parce pubescente, apice summo attenuato, nudo; thorace transverso; elytris striatis; femoribus valde incrassatis, acute sat valide dentatis.* — Long. 3 1/2 mill.

Gymnetron Eoo magnitudine et statura simillimus, sed pilositas densissima, pallidior, rostrum nonnihil brevius, subtiliter punctulatum, opacum, fere totum parce pubescens, thorax postice et elytra antice singulatim sinu vix prædita, femora dente acuto sat valido armata, an verò tantummodò ejus mas ?

Cette espèce ne diffère réellement du *G. teter*, outre sa pubescence plus serrée, plus abondante, plus pâle, que par la forme de son rostre ; ce rostre n'est visiblement atténué qu'au sommet, et surtout quand on le regarde de côté, il est assez plan en dessus, ses côtés sont finement carénés et le sillon médian est obsolète.

31. Antirrhini Germar. — *Ovatus, niger, subdepressus, pilis plerumque griseis aut cinereo-albidis confusis et erectis dense obtectus; rostro subulato, supra in medio obsolete sulcato; thorace transverso, fortius punctato et minus crebre quam in G. tetro; elytris striatis; femoribus modice incrassatis, denticulatis aut muticis.* — Long. 2 à 4 mill.

Variat. *Corpore densius luteo piloso.*

Mas. *Rostro breviore, piloso, præsertim basi.*

Fem. *Rostro longiore, apice magis denudato.*

Germ., Mag., IV, 312, 27. — Schönh., IV, 760, 35. — Redt., 8, 5, 7.

Cette espèce est très semblable au *G. teter*, mais toujours de taille inférieure ; son rostre est plus court, moins fortement subulé, plus obsolètement sillonné au milieu ; ses cuisses sont moins fortement dentées ; sa pubescence est généralement d'un cendré blanchâtre ou grisâtre, elle paraît un peu plus longue, un peu plus dressée et plus mêlée que dans le *teter*. Le prothorax et les élytres diffèrent peu pour la sculpture de celui-là, cependant le prothorax paraît un peu moins transversal et un peu plus

convexe, ponctué un peu plus fortement et moins serré. Les cuisses sont plus fortement dentées dans le ♂.

Dans certains individus de la France méridionale, pris à Lesterelle par M. Grenier, le prothorax est un peu brillant et la ponctuation un peu écartée.

Il est probable que cette espèce subit les mêmes variations de coloration que le *teter*, du moins j'ai rapporté à l'*Anterrhini* un exemplaire ferrugineux de Sardaigne.

Presque toute l'Europe, pas rare à Paris, dans les endroits chauds et sablonneux; sur le *Verbascum thapsus*. Bords du Rhin, Bonn (Riehl), Autriche.

***b*. Prothorax un peu plus large que long.**

32. Littoreus Mihi. N. sp. — *Ovatus, niger, subdepressus, pilis depressis cinereo-albidis plus minusve densis vestitus; rostro brevi, leviter attenuato; antennæ nigræ; thorace transverso, postice latiore, antice paulò angustato; elytris distincte punctato-striatis; pedes nigri, femoribus plerumque obsolete dentatis.* — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Mas. *Rostro breviore pubescente.*

Fem. *Rostro paulo longiore, apice denudato.*

Cette espèce est couverte d'une pubescence d'un cendré blanchâtre, fine, plus ou moins serrée, couchée. Tête assez large, pubescente. Rostre assez fort, plus court que le prothorax, pubescent, peu arqué, sillonné au milieu, légèrement atténué au sommet, un peu plus long dans la ♀. Antennes assez épaisses, noires. Prothorax un peu plus large que long, ayant sa plus grande largeur derrière le milieu, vers la base, obtusément arrondi sur les côtés et à la base, assez convexe, ponctué-serré. Écusson triangulaire, pubescent. Élytres visiblement échancrées antérieurement, guère plus larges que le prothorax à sa base et trois fois plus longues, peu élargies sur les côtés, arrondies obtusément au sommet, un peu déprimées, surtout antérieurement, distinctement ponctuées-striées; intervalles plans. Pieds assez longs, noirs; cuisses médiocrement épaissies, armées en dessous d'une dent obsolète, quelquefois mutiques.

Cette espèce se rapproche du *G. noctis*, dont elle s'éloigne bien par sa pubescence, blanchâtre, couchée; son prothorax est aussi un peu plus large. Si elle se rapproche un peu du *G. Linariæ* pour la forme générale du corps, elle en diffère bien par la brièveté et l'atténuation du rostre.

Répandue dans les collections parisiennes sous le nom de *Linariæ*

Perris ; se trouve dans les Landes, sur les dunes, sur la *Linaria thymifolia* dont la larve dévore les fruits. Collioure (Grenier), Sarepta (Kraatz).

33. Lanigerum Chevrolat, inédit. — *Ovatus, niger, pilis erectis tenuibus, longioribus et floccosis cinereo-albidis dense vestitus; rostro brevi crassiore, attenuato; prothorace transverso, lateribus rotundato; elytris distincte punctato-striatis; femoribus muticis, pedes nigri.* — Long. 3 mill.

Ovale, noir, couvert d'une double pubescence, l'une couchée, l'autre dressée, fine, longue et floconneuse. Tête un peu convexe. Rostre court, assez fort, un peu ponctué, pubescent. Antennes assez épaisses, noires. Prothorax plus large que long, peu rétréci en avant, assez arrondi à la base et sur les côtés, presque tronqué postérieurement, peu convexe, ponctué assez serré. Écusson triangulaire, pubescent. Élytres légèrement échancrées antérieurement, environ de la même largeur que le prothorax à sa base et trois fois plus longues, assez droites sur les côtés, très obtusément arrondis à l'extrémité, déprimées, distinctement ponctuées-striées; intervalles plans. Pieds forts, noirs; cuisses mutiques.

Diffère du *G. herbarum* par sa pubescence beaucoup plus longue, par son prothorax beaucoup plus large et ses pieds qui sont noirs.

Un individu ♂ rapporté d'Algérie par M. Lucas (Coll. Chevrolat).

c. Prothorax aussi long que large.

34. Noctis Herbst. — *Ovatus, niger, subdepressus, plus minusve griseo-pilosus; rostro brevi, subulato, suprà in medio obsolete sulcato; thorace latitudine vix breviore, postice latiore; elytris distincte punctato-striatis; femoribus plerumque obsolete dentatis.* — Long. 1 3/4 à 3 mill.

Mas. *Rostro breviore, pubescente.*

Fem. *Rostro longiore, apice lævi, nitido.*

Herbst, Col., VI, 269, 250, t. 80, fig. 9. — Germ., Mag., IV, 311, 29. — Gyll., Ins. Suec., 111, 207, 117 (*Antirrhini*), et IV, 590, 117. — Sahlb., Ins. Fenn., 90, 112. — Steph., Brit. Ent., IV, 19, 1 (*Antirrhini*). — Schönh., IV, 761, 26. — Redt., 815, 8.

Cette espèce, généralement répandue partout, est couverte d'une pubescence d'un cendré blanchâtre ou grisâtre, plus ou moins serrée, couchée sur le prothorax, un peu dressée et en série sur les élytres. Tête petite, arrondie. Rostre court, pubescent, ponctué, plus atténué et presque

lisse à l'extrémité dans la ♀. Antennes un peu épaisses, noires. Prothorax presque aussi long que large, assez rétréci en avant, arrondi obtusément sur les côtés et à la base, peu convexe, ponctué-serré. Écusson triangulaire, noir, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base et près de trois fois plus longues, obtusément arrondies au sommet, distinctement ponctuées-striées ; intervalles plans, un peu ruguleux. Pieds noirs ; cuisses la plupart du temps obsolètement dentées, plus rarement mutiques, principalement chez la ♀.

Toute l'Europe, Algérie, sur la *Linaria vulgaris*.

35. HERBARUM Dejean, inédit. — *Subovalus, fuscus aut testaceus, villositate densa cinereo-albida undique tectus; rostro leviter attenuato, modice arcuato ; antennæ testaceæ, clava fusca ; thorace antice parum angustato, lateribus æqualiter rotundato, convexo basi bisinuato; elytris obsolete punctato-striatis, lateribus fere rectis ; pedes validi testacei, tarsis fuscis, femoribus in utroque sexu muticis.* — Long. 1 3/4 à 2 3/4 mill.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, pubescente, perparum attenuato.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, extrorsùm glabro, nitido, leviter attenuato.*

Dejean, Cat., éd. 1, 83.

Subovale, d'un testacé plus ou moins obscur, couvert d'une villosité serrée, en partie couchée, en partie un peu relevée. Tête arrondie, un peu convexe, pubescente. Rostre assez court, assez fort, médiocrement arqué, peu ponctué, légèrement subulé, un peu plus long et brillant à l'extrémité dans la ♀. Antennes peu épaisses, testacées ; massue obscure. Prothorax guère plus large que long, peu rétréci en avant, moins encore en arrière, également arrondi sur les côtés, bisinué à la base, assez convexe, ponctué-serrré. Écusson triangulairement arrondi, pubescent. Élytres assez fortement échancrées antérieurement, presque de même largeur que le prothorax à sa base et près de trois fois plus longues, les côtés latéraux presque droits; obtusément arrondies à l'extrémité, un peu déprimées, obsolètement ponctuées-striées; intervalles plans. Pieds forts, testacés; cuisses mutiques, quelquefois un peu obscures ; tarses de cette dernière couleur.

Toute la France, surtout méridionale; rare aux environs de Paris; vit probablement sur le *Verbascum*. Je l'ai trouvé au Vésinet, dans un endroit aride.

B. Forme allongée.

36. Pilosus Besser. — *Oblongo-ovatus, subdepressus, ater, opacus, longius fusco-pilosus, cinereo-pubescens; tarsis piceis; rostro arcuato, parùm subulato; elytris punctato-striatis; femoribus omnibus dentatis.* — Long. 2 1/2 à 4 mill.

Var. β. *Ferrugineus, rostro pedibusque dilutioribus, oculis antennisque nigris* Schönh.

Var. C. minor. *G. Brondelii: immaturus. G. vulpes* Lucas, Expl. Scientif., Algér., 1226, pl. 38, fig. 9.

Mas. *Rostro breviore, crassiore, pubescente, femoribus omnibus dente acuto armatis.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, apice læviore, nitido, femoribus dente obsoleto armatis, anticis plerumque muticis.*

Besser, Dej., Cat., éd., 11, 302. — Schönh., IV, 763, 30. — Redt., 814, 4.

Forme du *noctis*, du double plus grand, beaucoup plus noir, hérissé de grands poils obscurs, assez longs et assez abondants. Tête arrondie, déprimée, ponctuée. Rostre court, atténué vers le sommet, plus visiblement chez la ♀; ponctué chez le ♂, lisse à l'extrémité chez la ♀. Antennes noires un peu épaisses. Prothorax transverse, plus large que long, assez rétréci antérieurement, élargi sur les côtés, arrondi très obtusément à la base, peu convexe, pointillé serré et un peu obsolètement; ligne médiane obsolète, à pubescence blanche. Écusson triangulaire, noir, pubescent. Élytres échancrées antérieurement, plus larges que le prothorax à sa base et près de quatre fois plus longues assez droites sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, planes sur le dos, distinctement ponctuées-striées, les points serrés et obsolètes; intervalles plans. Pieds assez longs, noirs; toutes les cuisses armées d'une dent aiguë dans le ♂; tarses rouge-brun.

Podolie australe, Magdebourg, bords du Rhin, à Ahrweiler, Autriche, Algérie.

D'après Redtenbacher, cette espèce vit sur la *Linaria vulgaris*; sa présence sur ses tiges détermine des excroissances en forme de galle.

Obs. — M. Poupillier m'a communiqué une variété prise en Algérie par M. Brondel, officier d'administration; elle ne diffère que par sa taille deux fois plus petite.

L'exemplaire immature qui a servi à la description de M. Lucas a été trouvé à Milah (prov. de Constantine), sur des chardons, dans les premiers jours de juin; il ajoute qu'il habite aussi les environs d'Alger, et sa larve, suivant M. Roussel, dit-il, vit dans les capsules du *Celsia cretica* (plante de la famille des Scrophularinées).

Specici invisæ :

37. Fuscescens Schönh., IV, 760, 24, ♂. — *Breviter ovatus, subdepressus, niger nitidus grisco-virescenti pubescens; rostro brevi, subulato, evidenter canaliculato; thorace rotundato; elytris striatis, apice singulatim obtuse rotundatis; femoribus valde incrassatis subacute dentatis.*

Gymnetron plagiello valde affinis et parum minor, sed pubescentia breviore, rostro distincte sulcato, thorace angustiore magis rotundato, distinctus. Corpus totum sat dense griseo-virescenti-pubescens. Caput rotundatum, parvum, crebre punctatum; oculi subovati, subdepressi; rostrum thorace dimidio brevius, subulatum, punctatum, parce pilosum, medio sulco abbreviato instructum. Antennæ crassiusculæ, clava ovali. Thorax latitudine paulo brevior, antice angustior, apice truncatus, elevato-marginatus, lateribus et postice rotundatus, suprà parùm convexus, crebre punctulatus. Scutellum apice rotundatum. Elytra latitudine vix longiora, antice conjunctim leviter emarginata, thorace paulo latiora, humeris antrorsùm prominulis, lateribus paulo rotundata; apice singulatim obtuse rotundata, supra planiuscula, striata, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, alutaceis, pilositate et decumbente et erecta parce vestita. Corpus subtùs crebre punctatum parce pilosum. Pedes validi, parce pilosi, femoribus valde incrassatis, dente minuto, acuto armatis.

Tauria.

38. Verbasci ♀ Schönh., IV, 765, 34. — *Breviter ovatus, niger, subdepressus, parce griseo-pubescens; rostro thorace longiore, recto, subulato, supra in medio breviter canaliculato, basi pubescente: thorace transverso; elytris fuscis striatis, singulo plaga magna indeterminata rufa; femoribus valde incrassatis.* Fem.

Gymnetron tetri statura simillimus sed paulo major. Caput parvum rotundatum, convexum, crebre punctulatum, parce griseo-pubescens; oculi subovati depressi; rostrum thorace paulo longius, subtenue rectum, subu-

latum, supra in medio, canaliculo brevi insculptum subtiliter punctulatum, griseo-pubescens, versus apicem nudum nitidum. Antennæ breves, validæ ; clava ovata. Thorax transversìm subovalis, latitudine multo brevior, antice duplo angustior, apice truncatus, anguste marginatus, lateribus et basi supra parum convexus, creberrime punctulatus, parce griseo-pubescens. Scutellum breviter subtriangulare, apice rotundatum. Élytra latitudine parùm longiora, antice thorace paulo latiora, basi conjunctim late et profunde emarginata, humeris antrorsum valde prominulis, subelevatis, lateribus paulo rotundata, versus apicem parùm angustata, apice conjunctim obtuse rotundata, supra subdepressa, tenue striata, striis in fundo punctatis, interstitiis crebre punctulatis ; fusca, parce griseo-pubescentia, singulo postice plaga magna indeterminata rufa instructo. Corpus subtus crebre punctatum parce pubescens. Pygidio subtriangulari piloso. Pedes validi, parce griseo-pubescentes ; femoribus valde incrassatis, muticis.

Tiflis, in *Verbasco formoso.*

39. Trigonalis Schönh., 767, 36. — *Breviter ovatus, subconvexus, griseo-tomentosus, thorace transverso punctatissimo, lateribus rotundato, elytris striatis, utrinque plaga magna anterius angustata ferruginea ; femoribus crassis, muticis ; rostro longo, subulato.*

Gymnetron Antirrhini Germar duplo major. Caput parvum rotundatum confertim punctatum, nigrum, parce cinereo tomentosum ; oculi brunnei, modice convexi ; rostrum longitudine capitis cum thorace, fere rectum, nigrum, basi crassius, punctatum, medio striatum, apicem versùs attenuatum, sublæve nitidum. Antennæ breves, rufo-piceæ ; clava ovata, obscuriore, cinereo-pubescente. Thorax transversus, antice multò angustior, apice emarginatus, intrà apicem anguste, sed profunde constrictus, margine elevato ; lateribus ultra mediun rotundato-ampliatus, basi subtruncatus, angulis rotundatis ; suprà modice convexus, pulvinatus, confertim et concinne punctatus, niger subnitidus, tomento cinereo, versus latera et postice densiore, adspersus. Scutellum transversum, punctatum, nigrum, tomentosum. Elytra ampla, antice thoracis basi multo latiora, humeris rotundatis subelevatis, lateribus ampliata, apice fere truncata, thorace plus duplo longiora, supra modice convexa, evidenter striata et in striis obsolete punctata, interstitiis planis, subtiliter alutaceis, cinereo-tomentosa ; basi et interne late, margine laterali angustius nigra, plaga, apicem totum occupante, anterius angustata, ferruginea, notata. Corpus subtùs nigrum, confertim punctulatum, cinereo-tomentosum. Pedes validi, nigri,

cinereo-tomentosum. Pedes validi, nigri, cinereo-tomentosi; femoribus crassis, clavatis, muticis, tarsis piceis.

Odessa.

40. Hoemorrhous Rosenhauer, Beit., z. Ins., Faun. Eur., 55. — *Ovatus sat dense flavescente-griseo-pilosus; rostro longitudine thoracis, subulato; prothorace transverso, antice angustato; elytris punctato-striatis, apice cum sutura late rufis, lateribus nigris; femoribus muticis.* — Long. 1 1/2 lig.

De la même grandeur que le *G. spilotus*, mais certainement différent dans les points suivants : les élytres sont plus convexes, plus courtes, elles ont en arrière une tache rouge plus arrondie, qui occupe la suture, mais ne touche pas le bord extérieur ; le rostre est rétréci en avant, et tout l'insecte a une pubescence plus serrée et un peu plus longue. La tête est petite, arrondie, noire, ponctuée fin et serré, à pubescence d'un cendré jaunâtre. Le rostre est noir, à pubescence fine, de la longueur du prothorax, un peu épais, un peu rétréci en avant, pas courbé, assez plan en dessus, ponctué à la base, indistinctement rugueux longitudinalement, l'extrémité lisse. Les antennes sont courtes, épaisses, noires. Le prothorax est court, transversal, arrondi sur les côtés, rétréci fortement en avant, droit aux deux extrémités, finement bordé en avant, convexe, ponctué fin et très serré, à pubescence d'un jaune cendré, serré. L'écusson est obtusément triangulaire, à pubescence noire. Les élytres sont plus larges que le prothorax, trois fois plus longues que celui-ci, allongées, très peu arrondies sur les côtés, obtusément en arrière, un peu convexes en dessus, assez profondément ponctuées-striées, les intervalles plans, ponctués finement ; noires, à pubescence d'un jaune cendré, serrée et assez longue ; une tache rouge, commune, un peu en forme de demi-lune, du tiers des élytres, qui occupe toute la suture, mais laisse libre le bord latéral, est placée à l'extrémité. Le dessous est noir, ponctué fin et serré, un peu brillant, à pubescence cendrée, éparse, assez longue. Les pieds sont noirs, finement pubescents ; les cuises épaisses.

Hongrie.

IIIe Groupe.

Subgenus CLEOPUS Suffrian, Stett. Ent. Zeit., 1854, 94.

Rostrum filiforme, inflexum, in rima thoracis immersum; elytra planiuscula, subquadrata; pygidium apertum.

Antennæ tenues, clava oblonga; prosterno, inter coxas anteriores paulò distantes, pro receptione rostri satis profunde canaliculato.

Les Insectes de ce groupe vivent sur différentes plantes.

IIIe Groupe.

Rostre dépassant les hanches intermédiaires.
- Pubescence cendré blanchâtre, couchée . . . . . 41. *Longirostris*.
- Poils d'un cendré obscur, redressés . . . . . 43. *Distinctus*.

Rostre ne dépassant pas les hanches intermédiaires.
- Forme ovale.
  - Cuisses postérieures armées d'une dent obtuse.
    - Élytres assez profondément ponctuées-sillonnées. 44. *Graminis*.
  - Cuisses mutiques.
    - Taille médiocre; noir; rostre peu arqué. . . . . 45. *Campanulæ*.
    - Taille petite; noir plombé; rostre un peu courbé. 46. *Micros*.
- Forme allongée.
  - Taille médiocre; prothorax assez long; rostre fin. 47. *Plantarum*.
  - Taille petite; prothorax arrondi; rostre légèrement atténué. . . . . 48. *Meridionalis*.

Rostre dépassant les hanches intermédiaires.

41. Longirostris Dejean. — *Breviter ovatus dense fusco-griseo pilosus; thorace subpulvinato, confertim punctato; elytris late sulcatis, sulcis obsolete punctatis; rostro dimidio corporis longiore, subrecto, extrorsùm subattenuato, presertim in femina; femoribus clavatis, plus minusve dentatis, anticis plerumque muticis.* — Long. 2 1/2 à 5 mill.

Mas. *Rostro validiore, crebre punctato.*

Fem. *Rostro multo longiore, tenuiore, basi sparsim punctato, apice sublævigato.*

Schönh., IV, 770, 42. — Redt., 814, 3.

Cette espèce ressemble au *G. graminis* : le prothorax est un peu plus long, le rostre plus allongé et la pubescence plus serrée. Noir, couvert de poils d'un cendré blanchâtre obscur, couchés, faiblement relevés. Tête petite, subglobuleuse, pointillée-serré. Rostre un peu épaissi à la base, presque droit, cylindrique, fort long. Antennes assez minces, noires. Prothorax un peu plus large que long, plus du double plus étroit en avant qu'à la base, médiocrement arrondi sur les côtés, quadrisinué à la base, le lobe scutellaire légèrement avancé, convexe, pointillé très serré. Écusson ovale, noir, pubescent. Élytres antérieurement un peu échancrées, l'échancrure un peu sinuée; légèrement élargies vers le milieu, presque tronquées au sommet, les angles externes arrondis ; à peine trois fois plus longues que le prothorax ; un peu déprimées antérieurement, peu convexes, le calus huméral et postérieur élevé ; assez largement sillonnées, les points obsolètes au fond ; intervalles plans. Pieds forts, noirs ; cuisses épaissies, les quatre postérieures armées d'une dent plus ou moins forte, souvent obsolète : les antérieures souvent mutiques. Varie de grandeur.

France méridionale, peu commune ; Lozère (Reiche), Basses-Alpes, Grenoble, Sicile, mont Liban (Coll. Kraatz, Chevrolat).

Près du *longirostris* on doit placer une espèce de Perse qui peut se rencontrer chez les droguistes.

42. Salsolæ Olivier, inédit. — *Ovatus niger undique densissime luteovirescenti tomentosus; rostro dimidio corporis longiore parce punctato, fere lævigato, prothorace longiore ; elytris distincte punctato-striatis; pedes antennæque nigri; femoribus muticis.* — Long. 4 mill.

Égal aux exemplaires intermédiaires du *longirostris*, en diffère par la forme un peu moins ovale et surtout par sa pubescence d'un jaune verdâtre. Son prothorax et ses élytres ont à peu près la même forme.

Sur la *Salsepareille*, rapporté par Olivier (Coll. Chevrolat).

43. Distinctus Schönherr. — *Breviter ovatus, pilis brevibus fuscocinereis suberectis sat dense tectus ; thorace transverso, sat fortiter punctato ; elytris amplis, late et profunde sulcatis, interstitiis subconvexis, sutura cristata ; rostro dimidio corporis longiore, recto, extrorsùm, subattenuato; femoribus plus minusve dentatis.* — Long. 3 1/2 à 6 mill.

Variat. *Dimidio minore, femoribus posticis in mare tantùm dentatis.*

Mas. *Rostro, validiore, crebre et fortiter punctato, basi subrugoso ; femoribus omnibus dente acuto armatis.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, sublævigato, basi tantùm punctato; femoribus anterioribus muticis, posticis dentatis.*

Schönh, Suppl., VIII, 187, 47. — *Scutellaris* Dahl. Mihi, olim.

Cette espèce est couverte de poils courts, plus ou moins serrés, un peu redressés, d'un cendré obscur. Tête subglobuleuse, ponctuée-serré ; front impressionné. Rostre atteignant presque les hanches postérieures, un peu épaissi à la base, cylindrique, peu arqué, ponctué un peu plus fortement et un peu plus serré que le *longirostris* dans le ♂. Antennes brunes. Prothorax court, transversal, du double plus étroit antérieurement qu'à la base, un peu arrondi sur les côtés et assez obliquement, légèrement quadrisinué à la base, un peu convexe, ponctué-serré, mais assez fortement. Écusson triangulaire, pubescent. Élytres échancrées assez profondément antérieurement, un peu plus larges que le prothorax à sa base et guère plus de deux fois plus longues, un peu élargies vers le milieu, presque tronquées au sommet, les angles externes arrondis; largement sillonnées, les points visibles au fond des sillons et un peu distants ; intervalles larges, un peu ruguleux, assez convexes ; la suture est souvent tout entière couverte de poils d'un cendré jaunâtre ou olivâtre qui s'y rassemblent, et elle paraît alors légèrement élevée. Pieds forts ; toutes les cuisses armées d'une dent plus ou moins aiguë, souvent obsolète dans la ♀.

Confondu avec le *longirostris*. Aix (Grenier), Nice (de Baran), Piémont (Kraatz), Hongrie (Reiche).

Obs. — La description de Schönherr est fondée sur un exemplaire de taille inférieure, à cuisses mutiques ; et l'expression qu'il emploie, appliquée à la ponctuation du prothorax, « *prothorace subtiliter punctulato,* » ne me paraît nullement juste.

Rostre ne dépassant pas les hanches intermédiaires.

Forme ovale.

44. Graminis Gyll. — *Breviter ovalis convexus, pilis depressis cinereis parce vestitus; rostro elongato, tenui, parùm arcuato ; thorace brevi, basi obtuse rotundato; elytris sat profunde punctato-sulcatis, interstitiis seriatim pilosis ; femoribus posticis obtuse dentatis.* — Long. 2 à 3 3/4 mill.

Mas. *Rostro crebre punctulato, subrugoso.*

Fem. *Rostro thorace sublongiore, sublævigato.*

Gyll., Ins. Suec., III, 210, 120. — Germ., Mag., IV, 308, 19. — Steph., Brit. Ent., IV, 15, 3. — Schönh., IV, 772, 44. — Redt., 814, 3.

Brièvement ovale, noir, couvert sur les élytres de plusieurs séries de poils fins, couchés, mais paraissant faiblement relevés, d'un cendré blanchâtre. Tête arrondie, convexe, pointillée. Rostre fin, cylindrique, peu arqué. Antennes fines, noires. Prothorax beaucoup plus large que long, assez rétréci en avant, médiocrement arrondi sur les côtés, presque quadrisinué à la base, peu convexe, ponctué-serré. Écusson arrondi, noir, pubescent. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base et à peine trois fois plus longues, un peu élargies vers le milieu, arrondies au sommet, un peu déprimées antérieurement, profondément ponctuées-sillonnées; intervalles larges, plans. Pieds assez longs, forts, noirs; les quatre cuisses antérieures mutiques, les postérieures armées d'une dent obtuse.

France, Angleterre, Allemage, Autriche; pas rare à Paris, se trouve sur plusieurs espèces de Campanules.

45. Campanulæ Linné. — *Subovatus, niger, pilis brevibus depressis cinereo-albidis seriatim adspersus; rostro elongato tenui; thorace tenuiter punctulato; elytris punctato-subsulcatis; femoribus omnibus muticis; ano supra foveolato segmento penultimo ventrale maris in medio profunde impresso, denticulis duobus validis armato: feminæ convexo mutico.* — Long. 1 3/4 à 3 1/2 mill.

Mas. *Rostro crebre punctulato, apice summo lævigato.*

Fem. *Rostro thorace sublongiore, tenuiore, sublævigato.*

Linné, Syst. Nat., I, 11, 607, 7. — Ed. Gmelin, 1, IV, 1743, 7. — Fab., Syst. El., II, 448, 52. — Ent. Syst., I, 11, 406, 55. — Herbst, Col., VI, 161, 119, t. 70, fig. 15, ♀. — Rossi, Fn. étr., 120, 288, Ed. Helwigg. — Gyll., Ins. Suec., III, 150, 55. — Oliv., Ent., V, 83, 111, t. III, fig. 324. — Germ., Mag., IV, 308, 20. — Steph., Brit. Ent., IV, 15, 1. — Schönh., IV, 773, 47. — Redt., 814, 4.

Tête arrondie, obsolètement pointillée. Rostre fin, cylindrique, peu arqué. Antennes courtes, noires. Prothorax un peu plus large que long postérieurement, rétréci en avant, obtusément arrondi à la base et sur les côtés, ponctué très serré, plus finement que dans le *graminis*, couvert de poils très fins, d'un cendré blanchâtre, couchés et rares. Écusson arrondi, noir, pubescent. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base et à peine trois fois plus longues, obtusément arrondies à l'extrémité, peu convexes, assez profondément ponctuées-striées, un peu sillonnées; intervalles plans, avec deux ou trois rangées de poils courts, cou-

chés, d'un cendré blanchâtre. Côtés de la poitrine blanchâtre. Cuisses mutiques; pieds allongés, noirs.

Diffère du *graminis* par son prothorax un peu plus long; ponctué plus finement, sa pubescence moins longue, moins brillante; ses élytres sont aussi moins profondément sillonnées.

Toute l'Europe; pas commune aux environs de Paris; Mantes, Fontainebleau. Selon M. Chevrolat, sur la *Campanula trachelium*, et selon Gyllenhal, sur la *C. rotundifolia*, ainsi que sur la *Phyteuma spicata*.

46. Micros Germar. —*Subovatus, plumbeo-niger, pilis depressis cinereo-albidis, plus minusve dense vestitus; rostro longitudine thoracis, subtenue, sat arcuato, leviter incurvo; thorace confertim punctulato, postice latiore, lateribus in mare posterius rotundato-ampliato; elytris obsolete punctato-striatis; femoribus in utroque sexu muticis.* — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.

Mas. *Rostro crassiore, parce pubescente, leviter punctulato.*

Fem. *Rostro tenuiore, extrorsùm subglabro, nudo, apice perparùm angustato.*

Germ., Mag., IV, 309, 21. — Schönh., IV, 776, 50. — Redt., 814, 4.

Subovale, couvert de poils fins, couchés, plus ou moins serrés, d'un cendré blanchâtre. Tête un peu globuleuse, pointillée, pubescente. Rostre à peu près de même longueur dans les deux sexes, un peu mince, assez arqué, légèrement recourbé, pubescent à la base, assez brillant et nu au sommet. Antennes assez minces, noires. Prothorax un peu plus large que long, étroitement resserré en avant, un peu arrondi sur les côtés, surtout vers le tiers postérieur, légèrement bisinué à la base, un peu convexe, pointillé. Écusson triangulaire, pubescent. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base et guère plus du double plus longues, légèrement déprimées, obsolètement ponctuées-striées; intervalles plans, obsolètement ruguleux. Pieds un peu forts, noirs; cuisses mutiques.

Le ♂ a le prothorax un peu plus arrondi postérieurement que la ♀.

Cette espèce, qui a beaucoup de rapports pour la forme générale avec la *Campanulæ*, paraît assez commune dans la France méridionale. Hyères, Prades, Mont-de-Marsan; Espagne, Saxe, Silésie. D'après M. Perris, elle se trouverait sur l'*Helianthemum guttatum*, dans les lieux secs.

Forme allongée.

47. Plantarum Dejean. — *Oblongo-ovatus, niger, subdepressus, parce depresse cinereo-albido pilosus; thorace longiore, punctulato, obsolete ca-*

rinato ; elytris punctato-sulcatis, lateribus vix ampliatis ; femoribus posterioribus subdentatis. — Long. 2 3/4 à 3 1/4 mill. environ.

Mas. *Rostro breviore crassiore, sat crebrè punctulato.*

Fem. *Rostro longiore, tenuiore, parce punctulato, apice nitido.*

Germar, Ins. Sp., 288, 427. — Schönh., IV, 773, 366. —Redt., 813, 2.

Oblong-ovale, subdéprimé, couvert de poils, rares, couchés, d'un cendré blanchâtre, en série sur les élytres. Tête petite, convexe, pointillée, pubescente. Rostre cylindrique, fin, peu arqué. Antennes assez fines, noires. Prothorax presque aussi long que large, un peu rétréci antérieurement, obtusément arrondi sur les côtés, obsolètement bisinué à la base, peu convexe, ponctué assez serré. Écusson oblong, pubescent. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base et guère plus de deux fois plus longues, assez droites sur les côtés, déprimées, ponctuées-sillonnées ; intervalles étroits, plans. Pieds médiocres, noirs; cuisses, dans les deux sexes, armées d'une très petite dent : les antérieures mutiques.

Toute l'Europe, commun aux environs de Paris; se trouve sur différentes plantes, sur le *Linaria vulgaris*, le *Lotus corniculatus*, etc.

48. Meridionalis Mihi. N. sp. — *Oblongo-ovatus, plumbeo-niger, subdepressus, parce depresse cinero-albido pilosus ; rostro leviter attenuato ; thorace lateribus paulò rotundato, punctulato ; elytris distincte punctato-sulcatis; femoribus muticis.* — Long. 2 mill.

Mas. *Rostro crassiore, subrugoso.*

Fem. *Rostro paulò longiore, tenuiore, sublævigato, denudato.*

Cette espèce ressemble beaucoup au *G. plantarum* ; elle en diffère par la taille généralement inférieure, par le rostre un peu plus long, plus fin, un peu subulé dans les deux sexes, mais plus fortement dans la ♀, par le prothorax moins long, plus arrondi sur les côtés, un peu plus finement ponctué, et par sa couleur toujours noir plombé ; les élytres sont un peu plus fortement sillonnées ; les antennes et les pieds sont noirs ; les cuisses sont mutiques dans les deux sexes.

France méridionale, Hyères, Saint-Raphaël, Collioure (Grenier), Dordogne, assez commune ; Algérie.

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

VIe TRIBU. ABRÉENS.

XLII. Genre TERETRIUS Er., Jahrb., 201, XVIII (1834). — Mars., Mon. (1856), page 129. Pl. XXI, G^re XXXVI.

1 (1 *a*). TERETRIUS KRAATZI Pl. III, genre XLII, fig. 1.

Cylindricus, sat fortiter et dense punctatus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; pronoto stria marginali haud interrupta; elytris lævibus; prosterno profunde basi inciso, grosse et dense punctato, antice truncato marginato, striis abbreviatis; tibiis anticis dilatatis, intus fulvo-pilosis, extus 9-denticulatis; intermediis 8-, posticis 6-spinosis.—Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 3/4 mill.

Cylindrique, robuste, court, arrondi aux deux bouts, noir luisant. Antennes rousses. Tête bombée, large, couverte de points assez fins et peu serrés, sans ligne de démarcation entre le front et l'épistome. Labre rouge. Pronotum presque carré, convexe, couvert d'une ponctuation forte et assez serrée, entouré d'une strie marginale entière, forte sur les côtés, plus fine et non interrompue en devant; faiblement arqué à la base, avec les angles obtus; sinué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis. Écusson très petit, en triangle aigu. Para-

(1) Voir, pour la Monographie, les Annales de 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857, et, pour le Supplément, les Annales de 1860, pages 581 et 835, 1861, pages 141 et 509, 1862, pages 5 et 437.

pleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, avec la base, la suture et un petit espace huméral élevés, lisses; arrondies séparément au bout, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; couvertes de points gros, assez serrés et également répartis. Propygidium convexe, assez long, incliné, couvert de points forts et également écartés, droit au bout, terminé en devant par une ligne brisée à cinq côtés. Pygidium presque en calotte sphérique, entièrement rabattu, ponctué assez densément. Prosternum dilaté et coupé droit en devant avec les angles arrondis, rétréci, profondément entaillé à la base avec les angles aigus, couvert de gros points très rapprochés; stries un peu raccourcies, divergentes, entourées par les stries extérieures qui se réunissent en devant. Mésosternum enfoncé profondément dans le prosternum par une pointe médiane saillante, bordé d'une strie sinuée non interrompue, séparé du métasternum par une fine ligne droite, parsemé, ainsi que celui-ci, de points très écartés. Pattes rouges; jambes antérieures élargies, arrondies et bordées en dehors de petites dents serrées, courtes, au nombre de neuf ou dix, terminées en dedans par une touffe de longs poils flaves; intermédiaires courbées, épaisses, garnies d'épines écartées dont deux très petites, puis quatre plus grandes, et enfin deux petites au bout après un intervalle; postérieures 5-épineuses.

Cette magnifique espèce de *Teretrius* a été recueillie en Égypte par le savant Dr Schaum, qui a eu l'obligeance de me l'abandonner. Elle vient après le *T. pilimanus*, auquel elle ressemble beaucoup: sa taille plus petite, sa forme moins large, la pointe du mésosternum moins saillante et sa ponctuation sur les élytres et le pronotum plus forte et plus serrée, ainsi que la forme du prosternum, l'en distinguent suffisamment.

2 (1 *b*). TERETRIUS PARASITA. Pl. III, genre XLII, fig. 2.

Cylindricus, angustatus, niger nitidus, parum dense punctulatus; antennis, pedibus elytrorumque margine rufis; pronoto stria marginali integra; elytris margine antico, sutura tuberculoque humerali lævibus elevatis; prosterno basi profunde inciso, antice dilatato obtuse rotundato, marginato, parce punctato, striis brevibus valde divergentibus; mesosterno in medio acuminato, marginato, punctis sparsis; tibiis anticis 7-denticulatis, mediis 5-, posticis 4-spinosis. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Étroit, allongé, cylindrique, arrondi aux deux bouts, un peu atténué postérieurement, noir de poix luisant. Antennes rousses. Tête large, courte, bombée, couverte de points fins peu serrés; sans ligne de démarca-

tion entre le front et l'épistome. Labre cilié de flave. Pronotum convexe, en carré un peu plus large que long, couvert de points fins et écartés, faiblement arqué à la base avec les angles obtus, sinué sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; strie marginale entière, forte latéralement, fine en devant, non interrompue. Écusson très petit, en triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies et arrondies séparément au bout, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; suture, bord antérieur et tubercule huméral, lisses et saillants; ponctuation très fine et écartée. Propygidium assez court, incliné, convexe, coupé droit au bout, limité en devant par une ligne brisée à cinq côtés; pygidium en demi-ellipse bombée; l'un et l'autre ponctués comme les élytres. Prosternum court, large en devant, un peu concave longitudinalement, parsemé d'un petit nombre de points, profondément incisé à la base avec les angles aigus, obtusément arrondi en devant et rebordé par l'arc de jonction des deux stries extérieures; internes fines, très divergentes et raccourcies de bonne heure. Mésosternum avancé au milieu en pointe très saillante et enfoncé dans le prosternum, bordé d'une strie fine entière, parsemé de quelques points fins, épais. Pattes rousses; jambes antérieures dilatées, arrondies, garnies de sept denticules serrés; intermédiaires de cinq épines; postérieures de quatre.

Cette curieuse espèce vient se ranger à la suite du *T. Kraatzi*, avec lequel elle ne peut se confondre en aucune façon, pas plus qu'avec les autres grandes espèces du genre. Sa forme étroite, sa ponctuation fine et écartée, son prosternum avec ses stries courtes et divergentes constituent autant de caractères qui la distinguent aisément de toute autre.

Elle vit en parasite au dépens de la larve de l'*Apate xyloperthoïdes*, dans les galeries duquel elle a été prise à Bône, en décembre, à l'état de larve.

Mon ami, M. Leprieur, à qui nous sommes redevables de cette découverte et de plusieurs autres faits intéressants sur les Coléoptères des environs de Bône, en Algérie, a bien voulu me donner cet insecte et enrichir du dessin de la larve et de ses divers organes la planche IIIe de ce supplément. Voici la description consciencieuse qu'il en donne dans nos Annales (1861, pages 457 et 458) : J'emprunte textuellement :

« Larve (Pl. 3, genre XLII, fig. 2 *a*). — Allongée, parallèle, aplatie, charnue, d'un blanc jaunâtre sale; tête, premier article du thorax et pattes ferrugineux. — Long. 8 à 9 mill.

» *Tête* (fig. 2 *b*) plate, cornée, ferrugineuse, rectangulaire, plus longue

que large, à surface lisse; bord antérieur avancé et fortement denticulé. Je n'ai pu voir d'yeux. Mandibules (fig. 2 *d)* ferrugineuses, à courbure régulière, très aiguës et n'offrant pas la moindre trace d'une dent interne.

» *Mâchoires* (fig. 2 *c*) cylindrico-coniques de deux articles, dont le second porte à son extrémité interne un lobe papilliforme terminé par un poil. Palpes maxillaires à quatre articles : le premier légèrement renflé à son sommet, un peu plus court que les suivants, qui, égaux en longueur, diminuent insensiblement de diamètre jusqu'au dernier qui est aigu à l'extrémité et terminé par un poil.

» *Lèvre inférieure* saillante, en triangle sub-équilatéral, échancrée sur les côtés. Palpes labiaux de trois articles : le premier plus allongé que les suivants, faiblement arqué en dedans, légèrement renflé au sommet, les deux suivants presque égaux entre eux, mais diminuant insensiblement de diamètre.

» *Antennes* (fig. 2 *b*, 2 *c*) droites, de quatre articles : le premier très court, élargi à la base; les trois suivants élargis en massue, presque égaux en longueur; le troisième muni de deux soies un peu en avant de l'extrémité qui porte un petit article supplémentaire surmonté d'une soie; le dernier muni au sommet de trois soies divergentes dont la médiane est un peu plus longue que les latérales. L'insertion des antennes se fait au point de jonction du tiers extérieur avec le tiers médian du bord antérieur de la tête, en dedans des mandibules.

» *Thorax* à peine plus large que la tête. — Prothorax un peu plus long que large, arrondi en avant. — Méso et métathorax de moitié plus courts que l'anneau précédent, transversaux.

» *Pattes* (2 *h*) de longueur moyenne, robustes, très épineuses, mais surtout le tibia. Tarse représenté par un ongle allongé, muni en dessous de deux ou trois denticules aigus.

» *Abdomen* de neuf segments dont les huit premiers sont transversaux, de la largeur du métathorax, arrondis latéralement et munis de quelques poils. — Le neuvième segment (fig. 2 *g*) est conique, déclive en arrière et pourvu à la naissance de la déclivité de deux appendices divergents, biarticulés, dont le dernier est aigu et terminé par un long poil; en dessous, le neuvième segment se prolonge en un mamelon pseudopode rétractile assez allongé.

» Si on vient à comparer la larve du *Teretrius parasita* avec celles des Histérides décrites et figurées par M. Perris (Ann. Soc. Ent. Fr. 1854, p. 85 et suiv.), on lui reconnaîtra les analogies les plus remarquables avec celle du *Plegaderus discisus :* le nombre des articles des mâchoires, des

palpes maxillaires et labiaux est le même; leur disposition et même jusqu'à leurs proportions relatives sont presque identiques.

» La forme de la lèvre inférieure et surtout celle des mandibules, qui sont entièrement inermes, l'en différencient complétement. Les antennes n'offrent qu'un seul article supplémentaire au sommet du troisième article. Le pseudopède anal est proportionnellement plus allongé.

» Je ne connais pas la nymphe. »

3 (1 *c*) TERETRIUS PUNCTATELLUS. Pl. III, genre XLII, fig. 3.

Cylindricus, brevis, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; parce punctatus, pronoto stria marginali integra, antice tenui haud interrupta; elytris humero, margine antico et sutura parum elevatis, lævibus; prosterno basi exciso, angustato, antice truncato, marginato, striis paululum divergentibus et abbreviatis; mesosterno medio angulatim prominulo, marginato, punctis tenuibus paucissimis; tibiis anticis dilatatis, intus ciliatis extus 8-denticulatis; intermediis 5-, posticis 4-spinosis. — Long. 3 mill.; larg. 1 2/3 mill.

Teretrius punctulatus Fahr. in Bohm. Ins. Cafr., I, 546, 595 (1851). — Mars., Hist. (1856), page 140.

Cylindrique, large et court, noir de poix luisant. Antennes rousses. Tête large, bombée, couverte de points assez fins écartés, sans ligne de démarcation entre le front et l'épistome. Labre court, cilié de flave. Pronotum en carré à angles obtus, convexe, couvert également de points assez forts, écartés; arqué à la base et un peu avancé sur l'écusson, avec les angles arrondis, sinué sur les côtés, un peu rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés obtus; strie marginale entière, forte latéralement, fine rapprochée de la marge et non interrompue en devant. Écusson en petit triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, arrondies séparément au bout, et laissant à la suture un petit angle rentrant; lisses et un peu élevées à la marge antérieure, au tubercule huméral et à la suture; ponctuation espacée et régulière comme celle du pronotum, mais un peu plus forte. Propygidium incliné, convexe, peu densément ponctué, coupé droit au bout et limité dans son pourtour par une ligne brisée à cinq pans. Pygidium en demi-cercle bombé, entièrement rabattu, couvert de points un peu plus fins et plus écartés. Prosternum étroit et profondément incisé à la base, fortement ponctué, élargi, réfléchi et coupé droit au bout, bordé par la réunion des stries extérieures; stries internes un peu raccourcies et divergentes. Mésosternum pénétrant en

pointe saillante dans la base du prosternum, rebordé sans interruption, parsemé de quelques points fins et très espacés, ainsi que le métasternum. Pattes rouges ; jambes antérieures élargies et arrondies, garnies en dedans au bout de cils flaves, en dehors de huit courts denticules serrés ; intermédiaires munies de cinq épines ; postérieures de quatre plus petites.

Cette espèce de Cafrerie, dont le type m'a été communiqué par M. Boheman, vient se placer avant le *T. segnis*, dont elle diffère par sa taille plus grande et sa forme robuste comme dans les *T. pilimanus* et *Kraatzi*, par sa ponctuation moins forte, les denticules et les épines de ses jambes plus nombreux, et par son prosternum plus allongé.

4 (4 *a*). TERETRIUS MULSANTI. Pl. III, genre XLII, fig. 4.

Elongatus, cylindricus, minus convexus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis, supra fortius, elytris parcius punctatus; pronoto stria marginali integra; prosterno canaliculato, vix basi emarginato, striis integris; mesosterno brevi, marginato, utrinque impresso, angulo medio obtuso; tibiis anticis dilatatis 4-denticulatis, intermediis 3-spinulosis. — Long. 2 mill.; larg. 4/5 mill.

Allongé, cylindrique un peu déprimé, arrondi aux deux bouts, noir luisant, couvert d'une ponctuation beaucoup plus forte que dans toutes les autres espèces du genre. Antennes rousses. Tête large, bombée, à points assez petits et écartés ; sans ligne de démarcation entre le front et l'épistome. Labre court, cilié. Pronotum en carré court, presque droit à la base avec les angles arrondis, peu arqué sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles arrondis peu saillants; strie entière et non interrompue ; ponctuation forte, également et médiocrement écartée. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, coupées droit au bout avec les angles arrondis; bord antérieur, suture, épaule lisses et un peu élevés; ponctuation forte, grosse, inégalement et plus espacée que sur le pronotum. Propygidium incliné, court, en hexagone très transverse; pygidium en demi-cercle, convexe, très abaissé; couverts l'un et l'autre de gros points écartés. Prosternum allongé, creusé en canal, bordé par deux stries allant de la base au bord antérieur, limitées par un rebord élevé, un peu divergentes; stries extérieures non réunies en devant en strie marginale; à peine échancré à la base, un peu rabattu et arrondi en devant, avec quelques petits points. Mésosternum court, avancé au milieu en pointe fort obtuse, à peine reçue dans l'échancrure du prosternum, fortement rebordé par une strie non interrompue ;

impressionné de chaque côté ; métasternum couvert d'une ponctuation écartée. Pattes rouges ; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies en dehors de cinq denticules ; intermédiaires de trois épines.

Cette curieuse espèce d'Algérie m'a été donnée par mon excellent ami M. Mulsant, notre laborieux et savant entomographe de France, à qui je suis heureux de la dédier. Elle diffère tellement de tous les autres *Teretrius*, qu'au premier coup d'œil on la prendrait pour un *Paromalus*, si ce n'étaient sa tête, son écusson, ses parapleures et son prosternum.

5 (4 *e*). Teretrius insinuans. Pl. III, genre XLII, fig. 5.

Cylindricus, brevis, nigropiceus, nitidus, antennis pedibusque rufis ; sat dense et sat valide punctatus ; scapo flavo piloso, clypeo impresso ; pronoto stria marginali integra ; elytris margine antico, suturali et humero lævibus elevatis ; prosterno brevi, striis brevissimis ; mesosterno marginato in medio canaliculato ; tibiis anticis 5-denticulatis, intermediis 3-, posticis bispinosis. — Long. 2 mill. ; larg. 1 mill.

Court et robuste, cylindrique, arrondi aux deux bouts, brun de poix luisant ; assez fortement et également ponctué sur toute sa surface, surtout sur le pronotum, mais pas très densément. Antennes rousses, avec le scape cilié de longs cils flaves. Tête très large, bombée, à ponctuation plus serrée et un peu plus fine que sur le reste de la surface ; pas de ligne de démarcation entre le front et l'épistome, ce dernier impressionné. Labre court, cilié. Pronotum convexe, en carré, arqué à la base avec les angles obtus, sinué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, arrondis ; strie marginale entière, plus fine en devant, non interrompue ; ponctuation forte, espacée. Écusson en petit triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres bordées de rougeâtre, à peine plus longues que le pronotum, ponctuées plus finement que lui, et aussi plus densément, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout avec les angles arrondis ; marge antérieure, suture, tubercule huméral lisses et élevés. Propygidium court, abaissé, bombé, assez fortement ponctué, coupé droit postérieurement, et limité dans son pourtour antérieur par une ligne arquée. Pygidium entièrement rabattu, presque en calotte sphérique, ponctué comme le propygidium. Prosternum court, couvert de points profonds, peu serrés, fortement incisé à la base, élargi et obtusément arrondi en devant avec les stries externes formant une strie marginale par leur jonction ; stries internes courtes et fines. Mésosternum pénétrant dans la base du prosternum et avancé au milieu en une pointe aiguë saillante, bordé d'une strie entière et fortement creusé

au milieu d'un sillon longitudinal qui se prolonge sur le métasternum; parsemés l'un et l'autre de gros points oblongs, écartés et épars çà et là. Pattes rouges; jambes antérieures dilatées et arrondies, garnies en dedans de quelques poils flaves, en dehors de cinq denticules; intermédiaires munies de trois épines, postérieures de deux, l'apicale géminée.

Cette espèce provenant de Cafrerie m'a été communiquée par M. Boheman. Elle se place entre le *T. picipes* et le *T. Mozambicus*. Elle diffère du premier par sa taille plus petite, sa forme moins allongée, son prosternum moins rabattu en devant, plus distinctement ponctué, moins profondément incisé, son mésosternum profondément sillonné et son pronotum plus fortement ponctué, les dents et épines des jambes plus nombreuses; du deuxième par sa taille beaucoup plus petite et la forme de son prosternum.

Invisæ auctorum species :

6 (6 *a*). TERETRIUS DISSONANS.

Cylindricus, elongatus, niger, estriatus, totus punctatus, capite magno, fronte convexa; pronoto antice paululum declivi, lateribus subsinuatis eviter marginato; elytris parallelis convexis, lateribus rotundatis. — Long. 2 mill.

Teretrius Americanus J. Le Conte, Phil. 1859, pl. 316.

États-Unis du milieu.

Cylindrique, allongé, noir, sans stries, entièrement ponctué. Tête grande, front convexe, antennes rousses. Pronotum oblong, plus long que large, convexe, arrondi et subsinué sur les côtés, avec une très légère marge, strie marginale seule apparente aux angles antérieurs du pronotum et ne parcourant qu'une petite longueur de chaque côté. Élytres rousses sur les côtés, parallèles, convexes, coupées carrément au bout, densément et distinctement pointillées, suture un peu élevée. Épipleures bistriées. Pattes rousses. Jambes antérieures dilatées, 5-dentées.

L'espèce européenne dont elle est très voisine n'a pas de rebord au pronotum, mais seulement une strie marginale. Cette espèce est dépourvue du petit sillon à la base externe de la marge du pronotum. Le pronotum est en outre ponctué plus finement et moins densément et les élytres plus densément.

Dans la Monographie de ces insectes, M. Le Conte avait regardé les deux espèces comme identiques.

XLIV (XXXVIII *a*). Genre HOMALOPYGUS. Pl. IV, fig. 1 *a* à 1 *d*.

(Ὁμαλός, plan, lisse; πυγή pygidium.)

Bohem. Eugen. Resa, p. 37, 80 (1859).

Corpus oblongo-quadratum, depressum, nitidum, lævc.

Caput valde retractum, breve ; fronte transversa, supra clypeum abrupte prominula stria obsoleta; mandibulæ latæ, æquales; antennæ sub fronte insertæ, scapo magno, clava rotundata, fossa antennali in prothoracis angulo excisa.

Prosternum angustum, bistriatum, basi incisum, lobo brevi, lato, anterius obtuse biangulato ; margine pectorali integro ; mesosternum biemarginatum ; marginis stria integra.

Pronotum latum, antice rotundato-emarginatum, margine laterali reflexo. Elytra parallela plana, apice truncata, striis suturali, dorsalibus 5 *et subhumerali interna.*

Propygidium inclinatum planum transversum ; pygidium breve latum margine reflexo.

Abdomen 5 *segmentis,* 1° *ventrali longo,* 5° *lævi rotundato.*

Pedes lati, sat basi distantes, tibiis latis depressis extus valde ampliatis, parcius vix denticulatis ; tarsis filiformibus, 5-*articulatis, supra tibiam oblique retractis.*

Corps (fig. 1 *a*, 1 *b*) oblong, parallèle, presque plan en dessus, brun luisant presque lisse.

Tête fortement enfoncée dans le prothorax, courte. Front transverse, à peine convexe, finement rebordé d'une strie obsolète sur les côtés, formant une saillie élevée et brusque au dessus de l'épistome, qui est petit, avancé entre les mandibules; celles-ci épaisses, recourbées en pointe aiguë, et égales entre elles. Yeux entièrement cachés derrière l'angle, déprimés.

Antennes insérées entre les yeux et la base des mandibules, sous le rebord du front; scape fort, placé verticalement un peu oblique en dehors, au dessus du bord pectoral ; funicule entièrement caché; massue arrondie, logée dans une fossette creusée dans l'angle même du prothorax, au pli formé par les lames pectorale et dorsale, visible en dessous.

Prosternum (fig. 1 *b*) étroit, assez saillant, parallèle, bordé d'une strie fine de chaque côté, profondément incisé à la base ; mentonnière large,

saillante, couvrant la bouche, arquée en devant avec les angles bien marqués. Bord pectoral non entaillé, droit, plus bas que l'angle et la mentonnière. Mésosternum fortement bisinué, pénétrant dans la base du prosternum, plus large que lui, bordé d'une strie entière, acostée d'une seconde dans l'angle. Métasternum peu distinct du mésosternum, finement strié longitudinalement, long, plan.

Pronotum plus large que long, peu convexe, circulairement échancré en devant, arrondi aux angles antérieurs, arqué à la base, longé par une gouttière sur les côtés qui sont relevés et finement rebordés. Écusson triangulaire. Élytres de la largeur du pronotum à la base, une fois un quart plus longues que lui, presque planes, parallèles, tronquées au bout, sans angle sutural; stries fines droites, un peu sinueuses; subhumérale interne entière partant de la base, 1-5 dorsales, cinquième raccourcie, ainsi que la suturale, et rapprochées; bord infléchi bistrié.

Abdomen de cinq anneaux, premier long bistrié entre les pattes; 2-5 courts, élargis sur les côtés. Propygidium large, incliné, transverse, droit postérieurement. Pygidium divisé en deux portions adossées en toit, la supérieure concave, densément pointillée, obscure, courte, largement arrondie avec un rebord élevé tranchant; l'inférieure luisante, lisse, un peu convexe, longue, en cercle, entièrement rabattue.

Pattes fortes, larges, assez distantes à leur insertion; cuisses bordées en dedans d'une très petite coulisse. Jambes (fig. *c*, *d*) aplaties, fortement élargies au milieu du bord externe, avec quelques courts denticules à peine sensibles; creusées en dessus d'une fossette oblique pour la réception des tarses; ceux-ci filiformes, allongés, de cinq articles, premier plus long, 2-4 plus courts, presque d'égale longueur entre eux, cinquième armé de deux crochets.

—

Ce genre a été créé sur une petite espèce de l'île de Saint-Joseph, à Panama, par M. C. Boheman, dans son ouvrage sur les Insectes du *Voyage de l'Eugénie*. Je dois à l'obligeance de notre savant collègue un exemplaire de cette remarquable espèce, lequel m'a servi à décrire et à figurer ce genre singulier. N'ayant pu le sacrifier, il m'a été impossible non seulement d'étudier les mâchoires et la lèvre, mais de voir bien les mandibules, le labre et même les antennes. La description incomplète, ainsi que la figure de l'*Eugenies Resa*, me font voir que l'auteur a été dirigé par des motifs analogues. Ce qui manque du reste n'est de nature ni à infirmer ce genre, ni à exiger un déplacement.

La forme générale du corps rappelle celle des *Paromalus* ou des *Glymma*, sauf les stries de l'un et les côtes de l'autre; la disposition du

sternum est celle des *Cypturus*, des *Pachycrærus*, des *Teretrius* ou des *Xiphonotus*; mais il a une mentonnière saillante, un peu moins que dans les deux premiers, la fossette antennaire dans l'angle du prothorax, au-dessus du bord pectoral qui n'est pas entaillé, ce qui ne se rencontre pas dans les deux derniers ; ses jambes sont amincies, dilatées en rame, à la façon des *Eretmotes* et des *Dendrophilus*, avec lesquels il n'a pour ainsi dire que cela de commun.

La forme remarquable de son front et celle de son pygidium ne permettront jamais de le confondre un seul intant avec un autre genre quelconque.

Il se placera soit après les *Cypturus*, si l'on tient compte de son prosternum, de ses fossettes antennaires et des stries de ses élytres, soit avant les *Glymma*, en le rangeant dans le tableau synoptique des genres.

Son genre de vie et ses métamorphoses nous sont inconnus.

1. Homalopygus latipes. Pl. IV, genre XLIV, fig. 1.

Oblongo-quadratus, subdepressus, piceus nitidus, antennis pedibusque rufo-ferrugineis ; fronte abrupta, stria tenui interrupta ; pronoto lateribus impresso, margine reflexo ; elytris striis subhumerali interna, 1-4 dorsalibus integris, 5ª in medio, suturali versus basim abbreviatis ; pygidio opaco punctículato, margine reflexo ; subtus lævi nitido ; prosterno plano angusto parallelo bistriato ; mesosterno stria marginali integra ; tibiis extus valde dilatatis ; anticis 5-6 obsolete denticulatis. — Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 3-4 mill.

Homalopygus latipes Bohem. Eugen. Resa, p, 37, 80, 1859.

Ovale, en carré oblong, déprimé, brun luisant. Antennes rousses. Front court, élargi, peu distinctement pointillé, à peine convexe, arrondi en devant et formant une saillie abrupte au-dessus de l'épistome ; bordé d'une strie excessivement fine et interrompue en devant. Pronotum assez grand, plus large que long, peu convexe, arrondi à la base avec les angles droits, subparallèle sur les côtés, longé par une large gouttière et la marge relevée, courbé vers les angles antérieurs, rétréci et circulairement échancré en devant. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois un quart plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, tronquées au bout, sans angle sutural, peu convexes, à peine distinctement pointillées; bord infléchi ponctué, sillonné ; stries fines, parallèles, droites, un peu sinuées ; subhumérale interne entière, partant de la base ; humérale courte ; dorsales 1-4 entières, quatrième recourbée à la base en arc, cinquième rapprochée de la suturale, raccourcie vers le milieu, celle-

ci un peu plus longue, mais n'atteignant pas la base ; interstries un peu déprimés. Propygidium densément pointillé, obscur, incliné, large, transverse, relevé sur les côtés, coupé droit au bout ; pygidium court, large, concave, obscur et pointillé en dessus, avec la marge relevée, en dessous arrondi, bombé, lisse luisant, entièrement rabattu. Prosternum étroit, saillant, plan, à deux stries presque parallèles, profondément incisé à la base ; mentonnière assez ample, courte, couvrant bien la bouche, arrondie en devant avec les angles obtus marqués. Mésosternum court, biéchancré en devant, bordé d'une strie fine, entière, acostée d'une striole à l'angle externe. Métasternum plan, presque lisse, très long, bordé de chaque côté d'une assez forte strie. Côtés du corps assez grossièrement ponctués. Pattes rouge-ferrugineux ; jambes aplaties, fortement dilatées, surtout les postérieures ; antérieures avec cinq ou six petits denticules à peine visibles.

Panama, île Saint-Joseph.

XLV (XXXVIII *b*). Genre TERAPUS.

(Τέρας, prodige; πούς, pied.)

Soc. Ent., 4e série, t. II, 1862.—Mon. Hist., Suppl., pl. x, genre XLV, fig. 1, 1 *a*, 1 *e*.

Oblongus, gibbus, niger obscurus, punctatus, pilosus.

Caput parvum, retractum, fronte convexa rotunda, a clypeo angusto haud distincta margine elevato; labro brevi transverso, mandibulis validis arcuatis.

Antennæ sub frontis margine insertæ, scapo brevi inflato, clava tenui, fossa antennali sub angulo prothoracis supra marginem pectoralem integrum.

Pronotum longum, basi angulatum, antice bisinuatim emarginatum, angulis reflexis obtusis, lateribus margine crasso interrupto et utrinque fossa tuberculata. Scutellum parvum triangulare; elytra subquadrata, humeris elevatis, margine inflexo parallelo, striis nullis.

Prosternum postice angustum, basi excisum margine laterali elevato; lobo lato, valde prominenti, inflexo, rotundato. Mesosternum breve, bisinuatum. Metasternum semi-circulare.

Abdomen 5 segmentis, primum sat elongatum, utrinque haud striatum, 2-5 brevissimis, æqualibus. Propygidium hexagonum declive basi holosericeum apice bituberculatum. Pygidium inclinatum suborbiculare, parum convexum.

Pedes longissimi, singulares; femoribus intus canaliculatis, tibiis 4 anterioribus medio angulatis, posticis biangulatis intus foveolatis contortis, pro receptione tarsi canaliculatis; tarsis filiformibus, 1-4 articulis æqualibus, 5° biangulato.

Oblong, rétréci en devant, gibbeux à partir des élytres, d'un noir obscur, densément couvert de gros points sétigères, surtout sur les élytres.

Tête (f. 1 *b*) assez petite, très enfoncée dans la contraction; front arrondi, un peu concave, bordé de chaque côté d'une strie qui cesse bientôt; à partir de là, la marge forme un étroit bourrelet qui se continue sur les côtés de l'épistome. Ce dernier n'est pas séparé du front, si ce n'est par son étranglement, creusé et tronqué en devant. Labre court, transverse. Mandibules robustes, arquées en pointe, croisées d'une manière très intime.

Antennes, qu'il ne m'est pas donné de voir développées, insérées sous un rebord du front en devant des yeux; scape court, renflé au bout, logé au-dessus de la lame pectorale qui est entière, entre les yeux et la base des mandibules; funicule 7-articulé; massue arrondie, 4-articulée, logée dans une petite fossette arrondie, creusée dans l'angle même du prothorax et visible en dessous.

Pronotum long, anguleux à la base, atténué en devant, bisinueusement échancré, à peine rebordé, avec les angles obtus et relevés; marge en bourrelet épais, incisé au milieu et bordé en dedans d'un profond enfoncement, au fond duquel on remarque un petit tubercule en face de l'incision; on dirait deux énormes dents en face l'une de l'autre; stries nulles. Écusson petit, triangulaire. Élytres peu convexes, à épaules gibbeuses, rétrécies par derrière, tronquées au bout; bord infléchi vertical, d'égale longueur, sans coude ni fossette à l'épaule; stries nulles.

Prosternum presque plan, échancré à la base, rétréci entre les hanches, rebordé d'une carène étroite de chaque côté; mentonnière large, rabattue, arrondie au bout et dépassant de beaucoup l'angle antérieur. Mésosternum bisinué, court. Métasternum en demi-cercle, sillonné au milieu.

Abdomen de cinq segments, dont le premier assez long, sans stries longitudinales de chaque côté; 2-5 courts, égaux, emboîtés les uns dans les autres. Propygidium (f. 1 *d*) en hexagone déclive, couvert d'une plaque veloutée noire, ovalaire à la base et terminé par deux tubercules. Pygidium entièrement rabattu, subcirculaire, peu convexe, grand.

Pattes allongées, étranges; cuisses antérieures cylindriques, sans rebord, creusées en dedans d'un canal pour loger les jambes; postérieures (f. 1 *a*) concaves, renflées à la base, en dehors, ne s'articulant que par l'entremise du trochanter, et rappelant grossièrement la tête du fémur dans

l'homme. Jambes antérieures allongées, triangulaires, creusées en dessus d'une fossette tarsale oblique ; intermédiaires de même forme, mais à dent aiguë et à coulisse tarsale creusée sur l'arête même ; postérieures (f. 1 *c*) contournées d'une manière monstrueuse, renflées en dehors, creusées en dedans, avec un angle épineux un peu au delà du milieu, et avant un tubercule mousse; creusées postérieurement dans l'arête même de la coulisse tarsale. Tarses (f. 1 *e*) filiformes assez courts, 1-4 articles égaux, cylindriques, ciliés, cinquième un peu plus long, biongulé.

Cette étrange forme n'a rien d'analogue dans toute la famille ; elle ressemble par ses pattes à certains groupes de Lamellicornes. Je la rapproche du genre *Plegaderus*, dont elle a un peu le *facies* par son prothorax et ses élytres.

On ne sait rien de ses mœurs, ni de ses premiers états. Ce genre ne renferme qu'une espèce représentée par un seul individu appartenant à M. le comte de Mnizech, à qui je me fais un devoir de la dédier, en reconnaissance de l'aimable empressement avec lequel il m'a fourni, de sa riche et précieuse collection, les plus intéressantes raretés de ce travail.

1. TERAPUS MNIZECHI. Pl. x, genre XLV, fig. 1.

Oblongus, postice gibbus, nigro-obscurus, clava tarsisque rufis, supra densissime punctatus pilis rufis; fronte concava stria brevi utrinque, clypeo angusto, margine elevata; pronoto angulis anticis reflexis obtusis, margine incrassato, inciso, fossa utrinque 1-tuberculata; elytris humeris gibbosis; propygidio basi ovatim atro-holosericeo, postice circum punctato, bituberculato; pygidio parum convexo basi punctato; prosterno basi exciso, extus margine elevato; lobo lato punctato; mesosterno bisinuato; tibiis anticis obtuse, intermediis acute extus angulatis, posticis contortis, extus bituberculatis. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Oblong, gibbeux à partir du prothorax, noir obscur cilié de fauve en dessus, luisant en dessous. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Tête médiocre, enfoncée, profondément ponctuée; front arrondi, légèrement concave en devant, arrondi au-devant des yeux; strie cessant à l'insertion des antennes. Épistome étranglé, tronqué en devant, bordé, ainsi que le front depuis les yeux, d'un rebord tranchant. Labre court, transverse. Mandibules croisées, ponctuées. Pronotum allongé, convexe transversalement, couvert de points serrés profonds, formant un angle obtus au milieu de la base, avec les angles droits ; atténué et bisinueusement échancré en devant avec les angles arrondis, relevés ; côtés en épais bourrelet incisé au milieu ou comme deux grosses dents mousses dirigées l'une vers

l'autre ; limité en dedans par une profonde cavité, du milieu de laquelle s'élève un petit tubercule en face de l'incision, sans autre strie qu'une faible marginale obsolète, le long du bord antérieur. Écusson petit, triangulaire. Élytres plus longues et beaucoup plus larges que le pronotum à la base, peu bombées en dessus, avec les épaules très proéminentes, rétrécies et tronquées droit au bout, couvertes de gros points ocellés, serrés, peu profonds, de la pupille desquels sort une soie fauve ; bord infléchi vertical, ponctué, sans fossette, séparé de la surface dorsale par une fine carène, et longé à la base en dedans et en dehors d'une carénule courte ; épaule canaliculée entre les deux carénules. Propygidium en héxagone incliné, couvert à la base d'un espace ovalaire, sinué par derrière, d'un noir velouté densément ponctué dans son pourtour et terminé par un tubercule géminé. On remarque de chaque côté, sur le segment précédent de l'abdomen, une plaque veloutée noire, triangulaire. Pygidium entièrement rabattu, suborbiculaire, peu convexe, luisant, peu densément et peu fortement ponctué à la base. Prosternum presque plan, échancré à la base, rétréci entre les hanches, avec un rebord élevé sur les côtés, enclosant un espace ponctué. Mentonnière large, très saillante, rabattue, arrondie, sans rebord ponctué. Mésosternum fortement bisinué, très court, un peu élevé sur les côtés. Métasternum bi-impressionné, ponctué. Pattes allongées, grêles, ponctuées ciliées. Jambes antérieures obtusément anguleuses au milieu : intermédiaires munies en dehors d'un angle très aigu ; postérieures contournées, convexes en dehors, concaves en dedans, à angle aigu aux deux tiers et tuberculé au tiers extérieur. Tarses roussâtres.

Mexique.

XLVI. Genre PLEGADERUS Er. Jah., 203, XIX (1834). — Mars., Hist. (1856), page 259, pl. XXII, genre XXXVIII.

1 (5 *a*). PLEGADERUS COMONFORTI. Pl. IV, genre XLVI, fig. 1.

Ovalis, convexus, piceus nitidus, antennis pedibusque ferrugineis ; fronte depressa, parce punctulata ; pronoto margine incrassato inter sulcum lateralem et striam marginalem parallelo, sulco transverso profundo in duas partes inæquales, pulvinatim diviso ; tenue et sparse punctato ; elytris æqualibus sat validis punctis, sutura et humeris elevatis, striis 2 obliquis brevibus ; pygidio dense punctato ; prosterno in medio versus basin disrupto, holosericeo ; mesosterno 3-sulcato, punctis tenuibus sparsis. — Long. 1 1/2 mill. ; larg., 3/4 mill.

Ovale, allongé, assez convexe, noir de poix luisant. Antennes ferrugineuses, massue pubescente. Front déprimé au milieu, obtusément élevé au-dessus des yeux, couvert d'un pointillé peu serré. Pronotum un peu plus large que long, presque carré, à peine bisinué à la base, avec les angles aigus, parallèle sur les côtés, arrondi seulement vers les angles antérieurs, qui sont abaissés et obtus; échancré en devant, bordé latéralement d'un épais bourrelet entre une fine strie marginale et un profond sillon latéral, non brisé mais un peu enfoncé au niveau du sillon transverse qui est profond et placé un peu avant le milieu; partie médiane divisée en deux portions inégales bombées, couverte de points fins, un peu plus serrés en devant. Écusson non apparent. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies postérieurement et coupées droit au bout avec la suture élevée, deux stries dorsales obliques, courtes; ponctuation égale, assez serrée, non confluente. Pygidium vertical densément ponctué. Pronotum bordé latéralement de deux sillons sinués, profonds; partie médiane élevée, ponctuée, brisée au delà du milieu par une profonde caverne garnie d'une houppe de soie jaune. Mésosternum sinué en devant, avec trois profonds sillons longitudinaux se prolongeant sur le métasternum, couvert de points très espacés et fins. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures élargies en spatule, garnies de petites épines serrées; postérieures presque linéaires, ciliées.

Mexique.

Cette espèce vient se placer après le *Pl. Sayi*, dont elle diffère par la ponctuation égale et non confluente des élytres, et celle du mésosternum fine et très espacée.

2 (7 *a*). PLEGADERUS BARBELINI. Pl. IV, genre XLVI, fig. 2.

Subparallelus convexiusculus, brunneus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte punctulata supra oculos elevata; pronoto parce punctulato, margine laterali incrassato sulco subintegro, transverso vix distincte impresso ante medium, stria marginali antice interrupta; elytris parce punctatis, stria humerali brevi obliqua, margine inflexo basi bisulcato; pygidio parce punctulato; prosterno basi bisinuato, utrinque marginato profundeque sulcato, carina media late interrupta, sulco luteo-penicillata; mesosterno sinuato, trisulcato; tibiis anticis spinosulis, posticis ciliatis. — Long. 1 mill.; larg. 1/3 mill.

Ovale subparallèle, assez convexe, brun luisant. Antennes rousses. Front arrondi, convexe et élevé obtusément au-dessus de l'insertion des antennes et un peu déprimé entre, finement et peu densément pointillé; épistome

rétréci à son origine qui n'est pas limitée par une strie ; élargi et arrondi au bout, convexe, pointillé. Pronotum en carré plus large que long, presque droit et sans bordure à la base, avec les angles peu marqués, à peu près parallèle sur les côtés, un peu rétréci et largement échancré en devant avec les angles courts obtus ; strie marginale fine, partant de la base et interrompue au milieu du bord antérieur ; sillon latéral profond, droit, n'atteignant pas tout à fait la marge postérieure ; l'espace qui le sépare de la marginale formant un assez épais bourrelet, parallèle, non interrompu ; au tiers antérieur on aperçoit une trace légère de sillon transverse ; dos assez régulièrement bombé, couvert d'une ponctuation également espacée, un peu plus rapprochée et plus fine sur la portion antérieure. Écusson et parapleures visibles, mais très petits. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu saillantes à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, régulièrement convexes, couvertes, dans toute leur surface, d'assez gros points très écartés, à suture non carénée, sans autres stries qu'une courte humérale oblique, une marginale interne courte, forte, basale, et une externe fine entière. Propygidium court transverse, incliné, pointillé. Pygidium en demi-cercle, peu convexe, entièrement rabattu, peu densément pointillé. Prosternum en carré oblong, bisinué à la base, bordé sur les côtés, creusé de chaque côté d'un profond sillon longitudinal, se rejoignant en devant, mais par une ligne fine ; l'intervalle qui les sépare est interrompu et composé en devant d'un gros tubercule arrondi, et à la base d'une courte carène aplatie ; l'excavation intermédiaire est garnie de touffes de poils jaunes. Mésosternum sinué en devant, fortement trisillonné. Métasternum parsemé de points oblongs espacés. Pattes d'un brun rouge ; jambes antérieures garnies de petites épines serrées ; postérieures ciliées.

États-Unis.

J'ai dédié cette espèce au R. P. Barbelin, en souvenir de son aimable accueil. Ce missionnaire d'un mérite supérieur gouverne depuis trente ans la paroisse de Saint-Joseph, à Philadelphie, et jouit, dans cette immense cité, de l'amour et de la vénération universelle. Saint-Joseph est la première église catholique fondée aux États-Unis. A l'époque de la proclamation de l'*indépendance*, le *Te Deum* y fut chanté en actions de grâces en présence de Washington, de Lafayette et de leur état-major.

Le *Pl. Barbelini* est la plus petite espèce du genre ; voisin du *Pl. sanatus*, il en diffère par sa ponctuation moins forte et moins serrée, son sillon transverse encore plus superficiel et sa suture non carénée.

XLVIII. Genre ONTHOPHILUS Leach., Misc., III, 76 (1817). — Mars., Mon. (1856), page 549, pl. XXII, genre XL.

1 (7 *a*). ONTHOPHILUS COSTIPENNIS. Pl. VIII, genre XLVIII, fig. 1.

Orbicularis, convexus, nigro-brunneus subnitidus, clava rufa; fronte punctata margine elevato, in medio carinata; pronoto valide punctato, margine antico et crasso laterali elevato, utrinque bisulcato, costa inter sulcos, 4 anticis carinis brevibus; elytris gibbis, margine sinuato, sutura et 4 costis crenulatis validis elevatis, intervallis biseriatim punctatis cum punctulorum linea intermedia; margine inflexo lacunoso bisulcato, sinuatimque carinato; propygidio punctato, margine laterali elevato et 3 carinulis mediis, pygidio varioloso; prosterno lato, sinuato basi, margine elevato, mesosterno bisinuato; metasterno trifoveolato; tibiis anticis 4-denticulatis. — Long. 2 mill.; larg. 1 2/3 mill.

Onthophilus costipennis Fahr. in Boh., Insect. Cafr., I, 549, 600 (1851). — Mars., Mon. (1856), page 565, 7".

Orbiculaire, convexe, noir brun, assez luisant. Antennes brunes, massue rousse. Front arrondi, convexe et ponctué sur le vertex, concave au milieu avec quatre petites fovéoles derrière l'épistome qui n'en est pas distinct; relevé sur les yeux, caréné longitudinalement au milieu; bords latéraux très élevés, sinueux, se continuant le long de l'épistome jusqu'au bout en se rapprochant. Pronotum large, court, arqué et crénelé à la base, avec les angles droits; arrondi antérieurement sur les côtés, très rétréci et largement échancré en devant avec les angles obtus et peu avancés; couvert sur sa surface de gros points épars et un peu inégal; une fine strie marginale sur les côtés, qui sont entaillés pour la fossette antennaire et sont étroitement, mais fortement épaissis; deux forts et larges sillons latéraux entiers, séparés par une forte côte; bord antérieur faiblement relevé et émettant quatre courtes carènes liées ensemble. Écusson très petit. Élytres près de deux fois plus longues, et un peu plus larges à la base que le pronotum, gibbeuses, très dilatées à l'épaule, très rétrécies, abaissées et coupées droit au bout avec les angles externes saillants; bord infléchi lacuneux, fortement 1-caréné et creusé d'un sillon coudé à l'épaule; bord externe relevé en carène tranchante, coudée à l'épaule, rapprochée postérieurement de la première côte dorsale; suture et quatre autres carènes finement crénelées, arquées, parallèles, 1 et 2

plus rapprochées et plus saillantes, premier interstrie avec une ligne de gros points espacés, 2-4 chacun avec deux rangées semblables et entre elles une ligne de petits points peu réguliers. Propygidium court transverse, fortement ponctué, avec le bord latéral relevé et trois petites crêtes rapprochées au milieu. Pygidium rabattu en cercle peu convexe, irrégulièrement variqueux. Prosternum large, concave, bordé de carènes qui se réunissent en devant, échancré à la base; mentonnière courte, large, inclinée, rugueusement ponctuée, bordée de roux dans son pourtour. Mésosternum profondément bisinueux, sans strie marginale. Métasternum creusé de trois fossettes profondes, disposées en triangle, une de chaque côté et une médiane postérieure. Pattes d'un brun plus ou moins roux. Jambes antérieures étroites, garnies de quatre dentelures et de quelques autres plus petites.

Cafrerie (col. Boheman).

Il se place immédiatement après l'*O. 9-costatus*, avec lequel il a de grands rapports; plus petit, plus gibbeux, il s'en distingue surtout par ses côtes du pronotum et des élytres plus larges et plus fortes, la ponctuation du pronotum plus grosse, plus serrée et moins régulière, ses carènes marginales du prosternum en triangle plus marqué, et la présence de trois fossettes métasternales.

6. Onthophilus costulatus.

Onth. affinis Redt. Fn., 239, 1849. — Mars., Hist., 1856, p. 561, pl. XXII, Gre XL, 6.

L'*O. costatus* Kiesenw. de Zante, publié dans le *Berliner Ent. Zeitsch.* (1858), t. II, 131, *Kæfer fauna Griechenlands*, est identique à l'*O. affinis* Redt., d'après le type que m'en a donné M. le Dr Kraatz.

Autriche.

XLIX. Genre BACANIUS Le C. Philad. (1853), 291. — Mars., Mon. (1856), page 567, pl. XXIII, genre XLI.

1 (1 *a*). Bacanius Soliman. Pl. VIII, genre XLIX, fig. 1.

Ovalis, convexus, rufus, nitidus, antennis pedibusque pallidis; fronte dense punctulata; pronoto elytrisque æqualiter parum dense punctulatis, illi stria marginali integra, his striæ marginali sulcoque humerali longitudinali integro; prosterno lato bistriato, lobo brevi, mesosterno marginato, utroque punctato; tibiis anticis contortis dilatatis extus parce denticulatis; posticis parum dilatatis. — Long. 4/5 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale, convexe, rouge luisant, plus clair à la partie postérieure. Antennes rousses. Front densément pointillé, élevé à l'insertion des antennes ; sans strie qui le sépare de l'épistome. Pronotum court, beaucoup plus large que long, convexe, couvert de points peu forts, également espacés et peu serrés ; arqué à la base, oblique en dedans sur les côtés, un peu rabattus en devant, très rétréci et échancré largement en devant, avec les angles aigus, saillants et abaissés ; strie marginale fine, entière, rapprochée du bord. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, fortement rétrécies et tronquées au bout, bombées avant le milieu, couvertes d'une ponctuation analogue à celle du pronotum ; strie marginale fine, entière, sinuée à l'épaule ; subhumérale droite entière, forte, formant un sillon longitudinal, laissant entre elle et la précédente un espace en triangle allongé, très large à l'épaule et très étroit postérieurement ; un seul rudiment obsolète de strie dorsale oblique. Dessous densément pointillé : prosternum large, à peine sinué à la base, bordé d'une strie de chaque côté, avec une courte mentonnière large et rabattue ; mésosternum entièrement rebordé. Jambes antérieures larges, contournées, armées de quelques denticules ; postérieures peu dilatées.

Turquie.

Voisine du *Bacan. consobrinus*, elle en diffère par sa forme moins orbiculaire, sa ponctuation moins forte et par son sillon subhuméral entier droit et très fort. Elle se rapproche encore davantage du *B. rhombophorus*, mais elle n'a pas comme lui la ligne de points du pronotum, et elle a de plus le sillon huméral.

2 (1 *b*). BACANIUS CONSOBRINUS. Pl. VIII, genre XLIX, fig. 2.

Orbicularis, convexiusculus, rufo-brunneus, antennis pedibusque ferrugineis ; fronte punctulata ; pronoto stria marginali integra, elytris stria marginali et subhumerali dimidiata, sat grosse et parum dense punctatis ; tibiis dilatatis, anticis contortis extus subdentatis ; prosterno marginato mesosternoque punctatis. — Long. 1 mill. ; larg. 2/3 mill.

Bacanius consobrinus Aubé, Soc. Ent. (1850), p. 323, 32 (*Abræus*). — Mars., Hister. (1856), p. 625.

Orbiculaire, assez convexe, d'un brun rouge assez luisant. Antennes d'un rouge plus pâle. Tête finement pointillée, un peu plus obscure. Front élevé à l'insertion des antennes, sans strie qui le sépare de l'épistome. Pronotum convexe, beaucoup plus large que long, arqué à la base, obtusément anguleux sur l'écusson ; oblique en dedans sur les côtés, abaissé

du milieu jusqu'aux angles antérieurs, échancré en devant avec les angles peu saillants et rabattus ; strie marginale fine, bien marquée, non interrompue et très rapprochée du bord ; couvert d'une ponctuation assez forte et espacée. Élytres longues, de la largeur du pronotum à la base, dilatées curvilinéairement sur les côtés, rétrécies fortement au bout, tronquées à l'extrémité, couvrant l'abdomen presque entièrement, couvertes d'une ponctuation analogue à celle du pronotum ; un rudiment de strie dorsale oblique peu distinct, une strie subhumérale raccourcie en devant et une marginale entière. Prosternum large, subsinué à la base, rebordé sur les côtés, ponctué et muni en devant d'une assez longue et large mentonnière. Mésosternum assez fortement ponctué et entièrement rebordé. Pattes rousses ; jambes dilatées, antérieures contournées et garnies de trois ou quatre courts denticules.

Cette espèce, de Batoum, en Imérithie, a beaucoup de rapports avec le *B. rhombophorus*, et vient se ranger après lui ; elle est plus large, beaucoup plus fortement ponctuée et dépourvue d'une ligne de points à la base du pronotum.

L. Genre ABRÆUS Leach. Misc., 1817, III, 76. — Mars. Hist. (1856). page 577, pl. XXIII, genre XLII.

1 (1 *a*). ABRÆUS CURTULUS. Pl. VIII, genre L, fig. 1.

Orbicularis, convexus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte sat dense punctulata, clypeo rugoso ; pronoto marginato, basi transverso ; stria catenata, elytrisque sat dense æqualiter punctatis ; striis 3 obliquis abbreviatis ; propygidio medio gibbo, grosse punctato ; pygidio æqualibus punctis ; prosterno lato basi angustato, dense, mesosterno minus punctatis ; tibiis anticis medio rotundato-dilatatis crenulatis, posticis vix apice dilatatis. — Long. 2 1/4 mill. ; larg. 1 2/3 mill.

Abræus curtulus Fahr. in Bohem. Ins. Cafr., I, 548, 598 (1851). — Mars. Hist. (1856), page 591, 1.

Orbiculaire, convexe, noir luisant. Antennes brunes, massue rousse, toute la surface ponctuée. Ponctuation fine et assez serrée sur le front, rugueuse sur l'épistome, égale, peu serrée sur le pronotum et les élytres, plus forte, sans être rugueuse ni aciculaire, sur le bord antérieur de celui-là et sur le pourtour de celles-ci ; grosse, profonde, plus serrée sur le propygidium ; égale et assez serrée sur le pygidium ; assez forte et très

condensée sur le prosternum, un peu moins sur le mésosternum et écartée sur le reste de la surface inférieure. Front convexe, entaillé pour l'insertion des antennes, avancé en angle sur l'épistome, qui est très étranglé à la base, convexe et coupé droit au bout. Labre court, arrondi. Pronotum bombé, beaucoup plus large que long, en angle très obtus au milieu de la base, avec les angles très avancés et aigus ; oblique et sinué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles aigus, peu saillants, très inclinés ; strie marginale entière, forte latéralement, continuée en devant, mais y étant très-fine ; une ligne anguleuse transverse de points enchaînés, rejoignant bientôt la marge qu'elle suit assez longtemps. Écusson et parapleures imperceptibles. Élytres bombées, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, très rétrécies et arrondies séparément au bout, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant ; stries dorsales bien marquées, obliques, première et troisième raccourcies au milieu, deuxième commençant un peu plus bas et descendant sous le bord infléchi. Propygidium convexe, gibbeux au milieu, tronqué droit au bout, formant un angle bien marqué en devant. Pygidium arrondi, peu convexe, entièrement rabattu. Prosternum large et court, droit à la base, plan, dilaté en devant avec les angles antérieurs relevés, rebordé sur les côtés. Mésosternum court, très large, rétréci en devant et rebordé latéralement. Pattes brun roux ; jambes antérieures dilatées et arrondies au milieu, finement denticulées ; postérieures à peine élargies au bout, ciliées.

Cafrerie (col. Boheman).

Cette espèce, dont j'ai reçu le type de M. Boheman, se place après le *A. rugicollis*, dont elle se distingue par la ponctuation non rugueuse même sur le bord antérieur du pronotum. Voisine également des *A. Paria*, *cyclonotus* et *sphæricus*, elle a surtout le prosternum et le propygidium plus fortement et plus densément ponctués que le premier, la ponctuation de tout le dessus plus écartée et moins forte, les stries dorsales mieux marquées que le deuxième, et enfin elle est plus grande et nullement strigueuse sur les élytres.

2 (4 *a*). ABRÆUS SETULOSUS. Pl. VIII, genre L, fig. 2.

Orbicularis, convexus, niger obscurus, dense valide et subrugose punctatus, setulis albis erectis seriatim, antennis pedibusque brunneis ; fronte impressa ; pronoto undique marginato, pulvinato, basi transverse impresso punctisque haud catenatis lineato ; elytris humeris prominulis, striis

nullis ; prosterno brevi transverso vix antice dilatato; mesosterno truncato, stria marginali interrupta ; tibiis anticis medio dilatato-rotundatis, denticulatis ; posticis filiformibus. — Long. 2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Abræus setulosus Fahr. in Bohm. Cafr., I, 549, 597 (1851). — Mars., Hist. (1856), page 592, 2'.

Orbiculaire, convexe, noir obscur, couvert d'une ponctuation forte, rugueuse et tellement serrée qu'elle paraît granuleuse ; parsemé de petites soies blanches, courtes, mousses, dressées, disposées en lignes longitudinales sur les élytres. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Front arrondi, concave au milieu, avec le bord peu élevé, échancré pour l'insertion des antennes, sans strie qui le sépare de l'épistome, ce dernier non étranglé à la base. Pronotum large et court, largement bisinué à la base avec le milieu formant un angle obtus et les angles pointus saillants; faiblement arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles courts, aigus, abaissés ; strie marginale fine, entière, très rapprochée du bord. Écusson et parapleures indistincts. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, très rétrécies et arrondiés séparément au bout, laissant entre elles un angle sutural rentrant ; suture relevée postérieurement ; stries nulles. Propygidium bombé, long, déclive, tronqué par derrière, formant un angle en devant. Pygidium oblong, convexe, suborbiculaire, entièrement rabattu. Prosternum large, plan, transverse, très court, coupé droit à la base, à peine élargi en devant, sinué et relevé de chaque côté avec les angles très aigus, rebordé sur les côtés. Mésosternum coupé droit en devant, sinué sur les côtés ; strie marginale interrompue au milieu. Pattes brun rouge. Jambes antérieures dilatées à partir du milieu, arrondies en dehors et finement denticulées ; postérieures grêles, à peine élargies au bout, cambrées.

Cafrerie.

Cette belle espèce, dont M. Boheman m'a abandonné un type, est plus grande que notre *A. globulus*, avant lequel elle se place ; sa ponctuation est beaucoup plus forte, plus serrée et plus rugueuse.

3 (5 *a*). ABRÆUS MONILIS. Pl. VIII, G^re L, fig. 3.

Orbicularis, convexus, rufo-brunneus nitidus, antennis pedibusque rufis ; fronte convexa, punctulata, a clypeo haud distincta ; pronoto dense punctulato lateribus marginato ; elytris sat dense punctulatis ; vitta grosse punctata transversa in medio, striis indistinctis; propygidio paulo vali-

dius, pygidio tenue punctulatis; prosterno brevi transverso, vix antice latiore, angulis reflexis acutis, mesosterno antice truncato, stria marginali interrupta, tibiis anticis dilatato-rotundatis crenulatis.—Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Abræus monilis Fahr. in Bohm. Ins., Cafr., I, 549, 599 (1851). — Mars., Hist. (1856), 593, 2'.

Orbiculaire, convexe, brun rouge, luisant, couvert d'un pointillé assez serré, un peu plus gros sur le propygidium. Antennes rousses. Front large, très bombé, creusé pour l'insertion des antennes, non séparé de l'épistome, qui n'est pas étranglé à la base et est également convexe. Pronotum large et court, crénelé et largement bisinué à la base avec le milieu obtusément anguleux et les angles très aigus et avancés; sans ligne de points transverse; oblique et rebordé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant avec les angles très abaissés et peu saillants. Écusson et parapleures invisibles. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, arrondies séparément au bout, avec un petit angle sutural rentrant; outre la ponctuation foncière, on remarque au tiers une bande de gros points irréguliers, épars, caractère qui le distingue de toutes les autres espèces du genre. Propygidium long, déclive, bombé, tronqué droit au bout et formant un angle en devant. Pygidium semi-elliptique, peu convexe, entièrement rabattu. Prosternum plan, plus large que long, coupé droit à la base, à peine élargi en devant, avec les angles relevés aigus, ayant en dessus la forme d'un trapèze renversé; rebordé sur les côtés. Mésosternum droit en devant, sinué de chaque côté, avec une strie marginale interrompue. Pattes rousses; jambes antérieures dilatées et arrondies au milieu, garnies de fins denticules serrés; postérieures à peine élargies au bout, courbées.

Cafrerie (col. Boheman).

Vient après l'*A. globulus*, et se distingue aisément de toute autre espèce.

LI. Genre ACRITUS L. Le C. Phil. 1853, III, 288. — Mars., Hist. (1856), page 595, pl. XXII, genre XLIIIe.

1 (12 *a*). ACRITUS ACINUS. Pl. VIII, genre LI, fig. 1.

Orbicularis, convexiusculus, niger nitidus, dense punctulatus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa supra oculos elevata; pronoto marginato,

basi linea punctorum sinuata transversa; elytris sutura subelevata, margine inflexo sulcato, 3 striis brevibus obliquis; prosterno oblongo quadrato, striis lateralibus parallelis, mesosterno brevi marginato, densius punctulato; tibiis anticis apice dilatatis. — Long. 1 mill.; larg. 4/5 mill.

Orbiculaire, assez convexe, couvert en dessus d'un pointillé très serré, un peu aciculé sur le pourtour des élytres; brun foncé luisant. Antennes brunes; massue arrondie, premier article du funicule assez gros, allongé. Front bombé, transverse, sans strie, un peu élevé obtusément au devant des yeux, entaillé de chaque côté pour l'insertion des antennes. Épistome un peu rétréci, sans séparation d'avec le front, convexe, rugueux et arrondi au bout. Pronotum large, très court, arqué à la base, avec le milieu anguleux, et les angles externes droits, courbé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles courts, abaissés, obtus; strie marginale fine, entière; ligne transverse de points enchaînés, longue, peu distante du bord postérieur, le suivant longtemps, puis s'évanouissant sans le rencontrer. Écusson invisible, ainsi que les parapleures. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, fort rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; suture assez élevée; bord infléchi avec un sillon arqué à l'épaule; 3 stries obliques assez marquées, 1 et 3 partant de la base raccourcies au milieu; deuxième partant seulement de l'épaule et descendant un peu plus bas. Propygidium court, transverse, incliné; pygidium arrondi, bombé, rabattu, à peine distinctement pointillé. Prosternum en carré oblong, presque plan, densément ponctué, coupé droit à la base, bordé sur les côtés de stries parallèles très distinctes. Mésosternum court, transverse, droit en devant, sinué et rebordé sur les côtés, très densément et fortement pointillé. La ponctuation du prosternum et du métasternum fait ressortir davantage celle du mésosternum. Pattes brun roux, longues, étroites; jambes antérieures faiblement élargies au bout, ciliées en dehors; postérieures presque linéaires.

Brésil.

Cette espèce, l'une des plus grosses du genre, se place après le *Ac. minutus*.

2 (16 *a*). Acritus Floridæ. Pl. VIII, genre LI, fig. 2.

Orbicularis, convexiusculus, piceus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte valde supra oculos elevata; pronoto marginato, sat dense punctulato, stria transversa punctorum brevi; elytris parce posterius substrigose

punctatis, sutura elevata, striis 2 obliquis mox abbreviatis, margine inflexo sulcato ; pygidio dense puncticulato ; prosterno subquadrato, plano, striis utrinque subparallelis punctulato ; mesosterno brevi plicatulo, lateribus marginato ; tibiis anticis rotundato-dilatatis. — Long. 1 mill.; larg. 3/4 mill.

Orbiculaire, assez convexe, brun de poix luisant; antennes rousses, massue brune. Ponctuation assez forte et espacée sur les élytres, avec la partie postérieure ridée, moins forte et un peu plus serrée sur le pronotum, très fine et très serrée sur le pygidium, fine et assez écartée en dessous. Tête arrondie, à peine visiblement pointillée. Front élevé au-dessus des yeux, concave au milieu, rétréci à l'insertion des antennes, dont le premier article du funicule est plus long et plus épais que les autres. Épistome déprimé, entouré d'une fine strie marginale. Pronotum court et large, légèrement arqué à la base, avec les angles externes droits, un peu courbé sur les côtés, abaissé, très rétréci et échancré en devant avec les angles courts, obtus; strie marginale très fine, entière; ligne transverse de points enchaînés, courte, arquée, assez distante de l'écusson, cessant avant le milieu de l'élytre. Écusson et parapleures imperceptibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, fort rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; un peu élevées postérieurement sur la suture; stries fines obliques, 1-2 raccourcies de bonne heure; bord infléchi lisse, parcouru d'un sillon entier. Propygidium court, transverse, incliné. Pygidium en demi-cercle, long, entièrement incliné, peu convexe. Prosternum en carré oblong, coupé droit aux deux bouts, rétréci au milieu, plan, bordé de deux stries subparallèles sur les côtés. Mésosternum court, droit et très rétréci en devant, déprimé, rayé longitudinalement, bordé sur les côtés. Pattes rousses; jambes égales, à peine élargies au bout, ciliées.

Caroline et Florides, États-Unis.

Se place à côté du *A. rugulosus*, dont il a le prosternum et le mésosternum; mais sa taille plus grande, sa ponctuation plus forte et plus nette sur les élytres, l'espace scutellaire enlacé par la ligne basale de points, le différencient tout à fait.

3 (18 *a*). ACRITUS ATOMULUS. Pl. VIII, genre LI, fig. 3.

Orbicularis, convexus, rufo-brunneus nitidus, fronte convexa supra oculos elevata, puncticulata ; pronoto punctulato, marginato, linea punc-

torum tenui basi approximata et parallela; elytris sat dense aciculato punctatis, apice truncatis, striis indistinctis, margine inflexo sulcato; pygidio subplano, vix punctulato; prosterno oblongo quadrato, plano, basi sinuato, lateribus striato, punctulato; mesosterno antice angusto, utrinque marginato, et metasterno parce punctatis; tibiis anticis vix dilatatis. — Long. 1 mill.; larg. 1/2 mill.

Acritus atomus L. Le Conte, Phil. (1853), VI, 291. — Mars., Hist. (1854), p. 628 (*i*).

Orbiculaire, convexe, brun roux luisant; antennes plus claires, premier article du funicule allongé, cylindrique, presque aussi épais que le scape. Front arrondi, bombé, élevé au-dessus de l'insertion des antennes, finement pointillé. Épistome large, peu bombé, atténué et tronqué en devant. Pronotum court et large, peu arqué à la base, courbé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles très obtus et non saillants; couvert de petits points assez serrés et bien marqués; strie marginale fine, entière; ligne de points antéscutellaire, peu forte, longue, parallèle à la base et rapprochée de la marge. Écusson et parapleures indistincts. Élytres près de deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; couvertes de points forts, espacés, aciculés surtout postérieurement; stries indistinctes; suture à peine élevée sur le bout; bord infléchi longé d'un sillon dans sa longueur. Propygidium court, transverse, déclive. Pygidium en demi-cercle, peu convexe, entièrement rabattu, à peine distinctement pointillé. Prosternum oblong, plan, subparallèle, pointillé, sinué à la base, rétréci au milieu; stries latérales entières. Mésosternum étroit et arrondi en devant, très élargi par derrière, court, rebordé sur les côtés qui sont très obliques; assez fortement et assez densément ponctué. Pattes rousses; jambes antérieures à peine élargies au bout.

Nouvelle-Orléans, États-Unis.

Cette espèce, dont j'ai reçu un type de M. le Dr J.-L. Le Conte, est d'assez bonne taille; elle se place à côté de l'*A. acaroïdes*, avec lequel elle a les plus grands rapports.

4 (23 *a*). Acritus Poeyi. Pl. viii, genre LI, fig. 4.

Ovalis, convexiusculus, rufus, nitidus, lævis, antennis pedibusque pallidis; fronte convexa; pronoto sat dense punctulato, linea punctorum ante-

scutellari longa basi parallela, spatio brevi dense plicato; elytris apice truncatis, striis et punctis sparsis vix distinctis, margine inflexo unisulcato; prosterno subquadrato, lateribus marginato; mesosterno brevi, extus striato, limite dense plicato; tibiis anticis parum apice dilatatis. — Long. 3/4 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, roux luisant, lisse. Antennes et pattes pâles. Front arrondi, convexe, élevé au-dessus des yeux. Épistome peu étranglé à la base, sans séparation postérieure. Pronotum court, large, à peine arqué à la base, avec les angles droits, courbé sur les côtés; rétréci et un peu échancré en devant avec les angles obtus et non saillants; couvert d'un pointillé serré et bien visible; strie marginale fine; ligne de points enchaînés parallèle à la marge et peu distante, très longue, avec l'espace qu'elle limite, occupé par des rides longitudinales serrées. Écusson et parapleures indistincts. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout avec les angles externes arrondis; couvertes d'un pointillé peu visible, espacé; suture un peu élevée postérieurement; stries indistinctes; bord infléchi longé d'un sillon entier. Propygidium court, déclive. Pygidium en demi-cercle, peu convexe, entièrement rabattu. Prosternum en carré oblong, plan, coupé droit aux deux bouts, un peu rétréci au milieu, bordé d'une strie marginale de chaque côté. Mésosternum court, transverse, très rétréci et tronqué en devant, bordé sur les côtés; ligne terminale du côté du métasternum, coupée de courts sillons longitudinaux serrés. Jambes antérieures à peine élargies au bout.

Cuba.

Cette espèce, découverte par le savant auteur de l'Histoire naturelle de l'île de Cuba, auquel je l'ai dédiée, est à peine plus grande que le *A. Gulliver*, auprès duquel elle se place. La disposition de la ligne anté-scutellaire la distingue de toutes les espèces qui ont la même forme du prosternum et du mésosternum.

Species novæ :

1 *b.* Phelister Riehli.

Ovalis, depressus, viridi-metallicus, nitens elytris partim cæruleis, partim purpureis; antennis brunneis; fronte excavata parce punctata; stria antice late interrupta; pronoto lateribus parum dense punctatis; stria marginali completa; elytris posterius punctulatis, striis dorsalibus 1-3 *integris,* 4ª *antice abbreviata, subhumerali interna postica, externa basali brevibus, margine inflexo bisulcato; pygidio punctato; prosterno bistriato, mesosterno antice marginato; tibiis anticis geminato-bispinosis.* — Long. 3 mill.; larg. 2 mill.

Ovale, déprimé, vert brillant métallique sur toute sa surface, mi-partie violet pourpre et bleu sur les élytres. Antennes brunes. Front creusé d'une profonde cavité qui s'étend sans ligne de démarcation sur l'épistome, saillant de chaque côté au-devant des yeux; strie entière par derrière, mais cessant à cette saillie; des points épars sont disséminés sur toute la tête. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi et bisinué à la base avec les angles obtus, à peine courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés et peu marqués; couvert largement dans son pourtour de points peu serrés, un peu plus forts sur les côtés; strie marginale fine, non interrompue, subobsolète à la base. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles en dessus. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, un peu plus larges que lui, arrondies à l'épaule et à l'angle postéro-externe, rétrécies et presque droites au bout qui est parsemé de points écartés, rabattu, et laisse voir un angle sutural rentrant; déprimées le long de la suture; bord infléchi pointillé, bisillonné; stries dorsales fines, parallèles, 1-3 entières, également espacées; quatrième raccourcie au tiers, cinquième et suturale nulles; humérale très fine, oblique; subhumérale interne parallèle à la première dorsale, rapprochée d'elle et occupant la moitié postérieure; externe assez courte, basale, un peu plus éloignée que l'interne. Propygidium en hexagone transverse, bombé, déclive et couvert de points assez marqués. Pygidium court, rabattu, bombé en demi-cercle, ponctué de même. Prosternum plan, peu allongé, tronqué droit à la base, bordé de deux stries parallèles, pointillé; mentonnière un peu rabattue, saillante, arrondie au bout; mésosternum

large, légèrement concave et relevé en bourrelet en devant, bordé d'une strie bisinuée entière, lisse, non séparé du métasternum. Jambes peu élargies; antérieures munies en dehors de deux paires de petites épines assez distantes ; postérieures garnies de quelques spinules.

Cette magnifique espèce de Cuba m'a été envoyée par le Dr Schaum, que je suis heureux de remercier publiquement de ses précieuses communications dont j'ai largement profité pour mes suppléments; malheureusement ce dernier envoi est arrivé trop tard, et je ne puis plus ni figurer, ni décrire à leur place les espèces qui en font partie.

Celle-ci vient se placer à la suite du *Ph. dives*, et se distinguera aisément de toutes celles qui sont ornées des mêmes nuances brillantes ; sa couleur d'un violet pourpre sur la partie postérieure des élytres le fait reconnaître des *Ph. venustus* et *dives;* sa forme déprimée, l'absence de quatrième dorsale et de suturale, et beaucoup d'autres caractéres le distinguent du *Ph. violaceus.*

17 *a.* EPIERUS SMARAGDINUS.

Oblongus, convexus, viridi-cœruleus nitens, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte convexa, striata, lævi; pronoto basi impresso, vix distincte puncticulato, stria marginali tenui integra; elytris striis validis crenatis subparallelis 1-5 *dorsalibus et suturali integris; subhumerali interna nulla, externa inferna integra, margine inflexo unisulcato, punctulata; propygidio punctis parcis, pygidio basi minimis; prosterno angusto, striis vix in medio approximatis; mesosterno marginato, stria transversa nulla; tibiis anticis serrulatis.* — Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/4.

Ovale, allongé, convexe, subcylindrique, d'un vert bleu foncé métallique brillant. Antennes brunes, massue rousse. Front bombé, lisse, un peu saillant sur les yeux, sans strie semi-circulaire; épistome non distinct, sinué au bout. Pronotum plus large que long, arqué à la base avec une faible impression anté-scutellaire et les angles droits peu aigus, légèrement courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles abaissés, obtus; à peine distinctement pointillé sur une partie de sa surface à un fort grossissement; strie marginale entière, fine. Écusson triangulaire, très petit. Parapleures invisibles. Élytres presque deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque parallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout avec l'angle externe obtus et le sutural nul; bombées sur le dos ; suture un peu relevée; bord infléchi faiblement pointillé, parcouru d'un sillon bien marqué ; strie subhu-

mérale externe abaissée, entière ; interne nulle ; dorsales 1-5 et suturale entières, profondes, crénelées, subparallèles, la quatrième un peu plus arquée à la base et rendant en ce point les troisième et quatrième interstries inégaux. Propygidium fortement incliné, couvert de points peu serrés, assez forts; court et large. Pygidium en triangle, à angles très obtus, entièrement rabattu, lisse, très finement pointillé à la base. Prosternum plan, droit, assez étroit; stries bien marquées, presque parallèles, rapprochées seulement un peu au milieu. Mésosternum entièrement rebordé, sans strie transverse. Pattes brun-roux, plus clair à la jambe et aux tarses.

Cette jolie espèce de Cuba (collect. Schaum) vient se ranger tout naturellement, en suivant le tableau synoptique, près du *Ep. Waterhousei*, qui est originaire aussi d'une des Antilles. Elle lui ressemble beaucoup, mais elle est comparativement beaucoup plus allongée, un peu plus convexe, et son prosternum est bien plus étroit; en outre, les cuisses sont roussâtres comme le reste des pattes, tandis qu'elles sont brunes dans son congénère.

Species invisæ :

HISTER LABIATUS Motsch. Mosc., 1845, 55, 150. — Étud. 1859, p. 295, 31.

Ovalis, postice subdilatatus, subconvexus, nitidus, niger, clypeo trapeziformi; pronoto valde transverso, lateraliter plus minusve punctulato, foveola antica punctata, stria externa vix abbreviata, internæ fere æquali, angulis anticis prominulis; elytris 5-striatis, stria 5ª interdum plus minusve interrupta. — Long. 5-6 lin.; larg. 3 1/2-4 lin.

Cette espèce ressemble complétement à notre *inæqualis*, mais sa taille est constamment plus considérable, quelquefois même du double plus grande; la strie latérale extérieure du pronotum n'est presque pas raccourcie, et dans un exemplaire c'est l'interne qui est la plus courte, ce qui est tout à fait le contraire dans la diagnose et la figure de l'*inæqualis* chez M. de Marseul. La même chose se montre aussi pour sa strie interne (cinquième) sur les élytres, qui est toujours visible chez le *labiatus*, quelquefois même parfaitement développée, tandis quelle ne l'est pas chez l'*inæqualis*. Le chaperon me paraît aussi plus court que chez cette dernière.

Le *labiatus* habite toutes les steppes de la Russie méridionale, en Asie et en Europe, jusqu'en Hongrie et en Autriche.

HISTER OBLIQUATUS Mots. Études, 1859, p. 296 (note).

Au Caucase et en Crimée on trouve une forme entièrement semblable à l'*inæqualis*, qui a les stries sur le pronotum complètes et très allongées comme chez le *labiatus;* mais sur les élytres, non seulement la cinquième est complète, il y a encore des vestiges d'une sixième et d'une strie suturale postérieurement, à peu près comme chez le *nigrita*. Les côtés latéraux du pronotum sont sans ponctuation, à l'exception de la fovéole antérieure.

HISTER JAPANUS Mots., Études, 1860, p. 13.

Figura H. 4-notati, sed unicolor niger, fronte linea arcuata integra, medio subsinuata ; pronoti lateribus bistriatis, stria interna vix abbreviata; elytris utrinque integro 4-striatis, dorso postice striis brevissimis 2; pygidio creberrime punctato ; tibiis anticis obtuse 5-dentatis. — Long. 2 3/4 lin.; lat. 2 lin.

Japon.

HISTER 5-STRIATUS Mots. Étud. 1860, 13.

H. 12-striati valde affinis ; sed paulo latior ; niger glaber ; linea frontali medio valde angulatim sinuata ; pronoto lateraliter unistriato ; elytris utrinque integre 5-striatis, striis punctatis, dorso subsuturali una dimidia antice abbreviata ; pygidio sparsim punctato ; tibiis anticis tridentatis. — Long. 2 lin.; lat. 1 1/3 lin.

Japon.

104 *a.* HISTER REMOTUS J.-L. Le C. Catal. Coleopt. of Fort Tejon. California. Philad. 1859, p. 70, 27.

Oblongus, niger, nitidus, parum convexus ; pronoto stria marginali a margine remota, subsinuata ; disco inter striam punctis paucis notato ; elytris striis internis 2 pone medium antice abbreviatis, 3ª parum abbreviata, 3 externis marginalique integris ; epipleuris bistriatis ; tibiis serrulatis.— Long. 23 lin.

Un seul individu, Téjon.

HISTER SELLATUS Le C. Pac. R. R. Rep., 47°, XI, 35.

H. Sennevillei Mars., 422, pl. x, fig 119.

28. HISTER (PLATYSOMA) PUNCTIGER Le C. Philad., 1861, p. 343, 28.

Elongatus, parallelus, parum convexus, niger nitidus, capite parce punctulato fronte vix concava, striola integra, pronoto disco punctulato, lateribus parce punctatis, stria marginali ad apicem ambiente, elytris obsolete parce punctulatis, apice punctis paucis, notatis, 6-*striatis striis internis* 2 *ante medium antice abbreviatis* (*interna longiore*) *punctoque basali notatis; mesosterni stria marginali integra; pedibus picco-rufis, tibiis anticis* 4-, *intermediis* 3-, *posticis bi-dentatis.* — Long. ·16.

California.

Plus grand et plus large que le *Plat. parallelum* et beaucoup moins convexe, ressemble pour la forme au *H. æquus* Le C., mais beaucoup plus grand et un peu plus convexe.

HISTER (PLATYSOMA) BASALIS Le C. Philad., 1861, p. 343.

Elongatus, cylindricus, niger nitidus, capite parce punctato, fronte concava, striola integra, pronoto disco parce punctulato, versus apicem et lateribus paulo fortius, stria marginali ad apicem ambiente, elytris ad basin profunde transversim impressis, fere marginatis, 6-*striatis, striis punctatis*, 2 *internis antice abbreviatis* (*interna breviore*); *mesosterni stria marginali apice deficiente; pedibus nigris, tibiis anticis* 4-, *intermediis posticisque* 3-*dentatis.* — Long. ·20.

Ohio.

Ressemble au *Plat. punctiger*, mais encore plus grand et plus convexe, avec les stries des élytres plus distinctement ponctuées et les stries suturales plus courtes que la strie dorsale interne.

HETÆRIUS MORSUS J.-L. Le C. Cat. Coléopt. Fort. Téjon, Calif. Phil. 1859, p. 70, 28.

Picco-rufus oblongus, pronoto punctato subnitido, sulco obliquo utrinque insculpto, partibus lateralibus incrassatis valde elevatis planis, opacis dense puberulis, lateribus ante medium angulatis, ante basin profunde in-

cisis, elytris pube erecta parce vestitis, punctatis subnitidis, striis externis 3 integris; prosterno compresso postice paulo dilatato, mesosterno plano. — Long. 14.

Un seul individu, Téjon.

Dans cette espèce, la plus remarquable aussi bien que la plus grande du genre, le front est légèrement concave, avec un rebord élevé, et les jambes sont brusquement dilatées et denticulées, comme dans les autres. Les côtés du pronotum sont parallèles de la base presque jusqu'au bout, où elles sont subitement dilatées en angles obtus, avec l'angle antérieur arrondi ; l'incision près de la base croise le côté épaissi, laissant à la partie postérieure une petite surface élevée carrée, la partie antérieure plus grande, subtriangulaire, avec les angles tronqués, unie, opaque et densément pubescente.

HETÆRIUS PUBERULUS Mots. Mosc. Bull., 1837, page 123. — Études 1858, p. 188.

Subrotundatus, subdepressus, nitidus, punctatissimus, testaceo-puberulus, rufo-castaneus; pronoto trapezoidali, lateribus in medio subexcavatis, angulis posticis acutis, prominulis, utrinque profunde impressis; elytris subovatis, truncatis, ad latera utrinque leviter trisulcatis, sulcis internis postice abbreviatis; tibiis dilatatis, posticis latissimis, anticis multo-spinosulis. — Long. 2/3 lin.; lat. 1/2.

Il ressemble beaucoup à notre *Het. sesquicornis* (*quadratus*), mais la ponctuation et la pubescence courte, qui couvre le dessus du corps, ainsi que la forme trapézoïdale un peu étranglée du milieu du pronotum, le font facilement distinguer. Il vient de Sicile.

CATALOGUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES D'HISTÉRIDES.

1er Novembre 1862.

NOTA. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'année, le nombre suivant est la page du volume où l'espèce est décrite et le dernier numéro celui de la figure des planches. Les noms en italique sont les noms primitifs qui ont été changés.

Ire Tribu. HOLOLEPTIENS.

1° PHYLLOMA Er. (53), p. 191. Pl. 2, Gre 2.

corticale F. 193, 1. Amér. trop.
oblitum, 194, 2. N.-Gren.
mandibulare, 195, 3. Guyane.
Bahiense (60), 5, 1. Brés.
4

2° HOLOLEPTA Payk. (53), p, 135. Pl. 1.

plana Fuesly, 143, 1. Eur. Cauc.
Perraudieri (57), 397, 1a. Ténérif.
lissopyga, 144, 2. Bengale.
Sidnensis (60), 7, 1. N.-Holl.
Manillensis, 145, 3. Manille.
Australica, 146, 4. N.-Holl.
fossularis Say, 147, 5. Ét-Unis.
excisa, 148, 6. Amér. méd.
sublucida, 149, 7. N.-Gren.
Pizarri. Mexique.
obscura, 150, 8.
striatidera, 151, 9. Cap.
Baulnyi (57), 399, 9a. Ind.
Batchiana (60), 6, 2. N.-Guin.
Indica Er. 152, 10. Java.
marginepunctata, 153, 11, N.-Gr.
Colombiana, 154, 12. Venez.
similis, 155, 13. N.-Gren.
Truxillana (60), 10, 3. Pérou.
bidentata, 156, 14. N.-Gren.
bractea Er. (60), 11, 4. N.-Gren.
populnea Le C. (60), 12, 5. Calif.
Pontavicei (60), 14, 6. Mexique.
Guidonis (60), 15, 7. Mexique.
glabra Fahr. (60), 12, 5. Cafr.
semicincta, 159, 16. Sénég.
arcifera, 159, 17. Sénég.
arcitenens (60), 18, 9. Natal.
lucifera. Ét.-Un.
lucida Le C. 177, 18.
scissoma (60), 19, 10. Natal.
Cubensis Er. 178, 19. Cuba, Haïti.
humilis Payk. 179, 20. Brésil.
subhumilis, 179, 21. Mexique.
Cayennensis, 180, 22. Guyane.
aradiformis Er. 181, 23. Mex. Guy.
tenuata. Boliv.
attenuata Blanch. 182, 24.
Caracasica (60), 21, 11. Venez.
Meridana, 184, 25. Yucat.

Bogotana, 184, 26. Guat. Venez.
Januarii (60), 22, 12. Brés.
morator (60), 23, 13. Guyane.
quadriformis, 186, 27. Brés.
brevis. N.-Gren.
curta, 187, 28.
lamina Payk. 188, 29. Brés.
procera Er. 189, 30. Java.
elongata Er. 190, 31. Java.
Invisæ :
princeps Le C. (60), 25. Calif.
46

3° Lioderma.

Lionota (53), 196. Pl. 2, Gre 3.

♂ Yucateca, 203, 1. Yucat
♀ *grandis*, 204, 2. Mexique.
confusa, 205, 3. Mexique.
cerdo, 206, 4. Guyane.
strigicollis, 207, 5. Mexique.
cacti Le C. (57), 400, 5a. Calif.
pumicata. Mexique.
polita, 208, 6.
Cafra Er. (60), 29, 1. Cafr.
Mexicana, 209, 7. Mexique.
Reichei, 210, 8. Guyane.
devia, 211, 9. Guyane, Brés.
4-dentata F. 212, 10. Guyane.
platysma (60), 28, Mex.
ruptistria. Cuba.
interrupta, 214, 11.
lata, 215, 12. Brésil.
Bari. Guyane, Brés.
punctulata, 216, 13.
clauda (60), 29, 2. Mex.
minorata. Brésil.
minuta Er. 217, 14.
rimosa, 213, 15. Cuba.
Invisæ :
vicina Le C. 220. Calif.
flagellata Kirby (57), 115. Austral.
20

4° Oxysternus Er. (53), 220. Pl. 2. Gre 4.

maximus L. 223, 1. Guy. Brés. Bol.

IIe Tribu. **TRYPANÉENS.**

5° Trypanæus Esch. (53), 103. Pl. 20, Gre 35.

♀ thoracicus F. 110, 2. Brésil.
♂ *prolixus*, 100, 1.
4-tuberculatus, 120, 12. N.-Gren.
♀ teres, 111, 3. N.-Gren.
♀ volvulus Er. 112, 4. Brésil.
noxius (60), 34, 1. Mexique.
♂ bispinus, 122, 14. Brésil.
♀ ensifer, 113, 5. Brésil.
♂ spiniger, 119, 11. N.-Gren.
♀ quadricollis, 114, 6. N.-Gren.
punctinotus (60), 36, 2. Mex.
♂ amabilis, 117, 10. Brésil.
♀ *bimaculatus* Er. 115, 7.
♀ pictus, 116, 8. Guyane.
♀ breviculus (57), 401, 8a. Guy.
flavipennis, 117, 9. Mex.
pallidipennis (60), 37, 3. Cuba.
luteivestis (60), 38, 4. Mex.
miles (60), 40, 5. Venez.
nasutus, 121, 13. Brésil.
carinirostris, 123, 15. Guyane.
unituberculatus, 124, 16. N.-Gren.
fallax, 125, 17. Brésil.
♂ tuberculifrons, 126, 18. N.-Gren.
♀ bicaudatus, 127, 19. N.-Gren.
trigonalis (60), 41, 6. Guyane.
filum (60), 42, 7. N.-Gren.
♂ Deyrollei, 127, 20. Brésil.
♀ proboscideus F. 128. 21. N.-Gr.
♂ *Carthagenus* (57), 402, 21a.
27

IIIe Tribu. **HISTÉRIENS.**

6° Plæsius Er. (53), 224. Pl. 2, G^re 5.

Javanus Er. 226, 1. Java.
ellipticus, 227, 2. Java.
pretiosus. Java.
lævigatus, 228, 3.
3

7° Placodes Er. (53), 229. Pl. 2, G^re 6.

Cafrorum. Cafr.
Cafer (60), 44, 1.
Senegalensis Payk. 232, 1. Sén. Gui.
2

8° Sternaulax.
Aulacosternus (53), 234. Pl. 3, G^re 7.

Zelandicus, 236, 1. N.-Zéland.
Edwardsi, 237, 2. Madag.
2

9° Macrosternus (53), 239. Pl. 3, G^re 8. — (60) 46.

Lafertei, 243, 1. (60) 47. Guin.

10° Apobletes (60), 48. Pl. 2.

taciturnus, 244, 2 (60), 51. Madag.
Migneauxi (60), 51, 2. Cap.
foliaceus Payk. 245, 3. Sénég.
Schaumei (60), 53, 4. Ind.
tener (60), 55. 5. Java.
Montrouzieri (60), 56, 6. N.-Caléd.
ridens (60), 57, 7. Colomb.
Parensis (60), 59, 8. Brés.
Ovas, 245, 4. Madag.
striatellus, 246, 5. Madag.
errans (60), 51, 11. Tasm.?
11

11° Platysoma Leach. (53), 248. Pl. 4, G^re 9.

ovatum Er. 257, 1. Java.
frontosum (61), 63, 1. Bornéo.
abruptum Er. (61), 64, 2. Java.
atratum Er. 259, 3. Indoust.
Borneolum (61), 65, 3. Bornéo.
podagrum (61), 66, 4. Bornéo.
odiosum (61), 67, 5. Ceylan.
Murrayi (57), 403, 3°. V. Calab.
lucifugum, 259, 4. I. Philip.
Urvillei Le Guill. 260, 5. Taïti.
humillimum, Java.
humile Er. 261, 6.
Charrali (61), 68, 6. Bornéo.
Bonvouloiri (61), 69, 7. N.-Holl.
latisternum, 262, 7. V.-Diém.
læve, 263, 8. V.-Diém.
Paugami Le Guil. 264, 9. I. Aroê.
Confucii (57), 404, 9°. Chine.
Dahdah (61), 70, 8. N.-Guin.
rimarium Er. (61), 71, 9. Ind. or.
Luzonicum Er. 265, 10. I. Philip.
Henningi sturm. Cap, Natal.
Capense Wiedm. 266, 11.
sculptum Fahr (61), 72, 10. Cafr.
Algirum. Algér.
Algiricum Luc. 267, 12.
frontale Payk. 268, 13. Eur.
puncticolle, Rdt. olim. (Hist.) 290.
Carolinum Payk. 269, 14. Ét.-Un.
striaticolle. Manille.
striatiderum, 270, 15.
depressum F. 271, 16. Eur.
Le Contei, 273, 17. Ét.-Un.
Birmanum (61), 73, 11. Ind.
castanipes, 274, 18. Sénég.
oblongum Payk. 275, 19. Eur.
Aubei (61), 74, 12. Alg.
cornix (61), 75, 13. Grèce.

lineare Er. 276, 20. Eur.
angustatum Hoffm. 277, 21. Eur.
filiforme Er. 278, 22. Eur. mér.
cylindroides, 280, 23. Mexique.
parallelum Say, 281, 24. Ét.-Un.
gracile Le C. (57), 405, 24ª. Ét.-Un.
coarctatum Le C. 282, 25. Ét.-Un.

Invisæ :

attenuatum Le C. 284. Ét.-Un.
lævicolle Küst. 284. Sard.
castaneum Ménét. (57), 402. Cauc.
punctiger Le C. (62), 321. Calif.
basimpressum. Ét.-Un.
basalis, Le C. (62), 321.

43

12° CYLISTIX.

Cylistus (53), 287. Pl. 4, Gʳᵉ 10.

cylindricus Payk. 289, 1. Ét.-Un.

13° CYPTURUS Er. (53), 290. Pl. 4, Gʳᵉ 10.

ænescens Er. 293, 1. Ind. or.

14° PACHYCRÆRUS (53), 447. Pl. 5, Gʳᵉ 12.

viridis, 452, 1. Hottent.
chalybæus Fahr. 453, 2. Natal.
cyanipennis Fahr. (61), 76, 1. Cafr.
histeroides, 454, 3. Sénég.
amethystinus, 455, 4. Guinée.
Bocandei, 456, 5, Sénégal.
Chabrillaci (61), 78. Brés.
desidiosus, 457, 6. Sénég.
facetus (61), 77, 2. Natal.
cyanescens, 458, 7. Sénég. Cafr.
jucundus, 459, 8. Sénég.

11

15° PHELISTER (53), 462. Pl. 5, Gʳᵉ 13.

venustulus. Ét.-Un.
venustus Le C. 468, 1.
dives (61), 79, 1. Brés.
Riehli (62), 317. Cuba.
violaris. N.-Gren.
violaceus, 469, 2.
Riouka (61), 80, 2. Brés.
impressifrons Sol. (61), 81, 3. Chili.
Cumanensis, 470, 3. Venez.
4-punctulus, 471, 4. Venez.
pusioides (61), 82, 4. Colomb.
pusio, 472, 5. Brés.
circulifrons, 473, 9. Sénég.
breviusculus Fahr. (61), 83, 5. Cafr.
bovinus, 474, 7. Venez.
acoposternus, 475, 8. N.-Gren.
hæmorrhoüs, 476, 9. Venez. Ital.?
rubens, 477, 10. N.-Gren.
Vernus Say, 478, 11. Ét.-Un.
Saunieri (61), 84, 6. Ét.-Un.
Miramon (61), 85, 7. Mexique.
solator (61), 86, 8. Mexique.
egenus, 480, 12. N.-Gren. Venez.
sanguinipennis, 481, 13. Guyane.
Teapensis, 482, 14. Mexique.
Celebius (61), 87, 9. Célèbes.
Daugar (61), 89, 10. Brés.
vibius (61), 90, 11. Chili.
Norab (61), 91, 12. Chili.
globiformis, 483, 15. Venez.
bipulvinatus, 484, 16. N.-Gren.
brevistrius, 485, 17. Brés.
rufinotus (61), 92, 13. Brés.
parvulus Er. 486, 18. N.-Gren.
simus (51), 93, 14. Colomb.
subrotundatus Say, 487, 19. Ét.-Un. [N.-Gren. Venez.
Fairmairei (61), 94, 15. Venez.
Rouzeti Fairm. 488, 2. Bondy? Mex.
pulvis (61), 95, 16. Mex.

Invisæ :

nanus Le C. (57), 157. Ét.-Un.

districtus. Mex.
affinis Le C. (61), 96.
marginellus Le C. (61), 96. Ét.-Un.
Panamæ. Panama.
Panamensis Le C. (61), 96.
40

16° Sphyracus (53), 489. Pl. 5, Gre 14.

omalodellus, 492, 1. Venez.
uncipes, 493, 2. Boliv.
gryphus (61), 97, 1. Brés.
3

17° Rhypochares (53), 494. Pl. 7, Gre 15.

saprinoides Er. 497, 1. Cap.

18° Omalodes Er. (53), 498. Pl. 6-7, Gre 16.

omega Kirb. 506, 1. Brés.
laceratus, 507, 2. Brés.
angulatus F. 508, 8. Guyane, Brés.
lucidus Er. 509, 4. Brés.
bifoveolatus, 510, 5. Guyane.
Marquisicus, 512, 6. I. Marquises.
Brasilianus, 513, 7. Brés.
exul, 514, 8. Guyane.
prævius (61), 98, 1, Venez.
faustus Er. 515, 9. Guyane, Brés.
punctistrius, 516, 10. Brés.
foveola Er. 517, 11. Guyane, Brés.
conicollis, 519, 12. Guyane, Brés.
monilifer, 520, 13. Mexique.
pulvinatus Er. 521, 14. Guy. Brés.
mendax (61), 99, 2. Costa-Rica.
grossus, 522, 15. Mexique.
Texanus, 523, 16. Ét.-Un.
novus, 524, 17. N.-Gren.
vapulo (61), 100, 3. Mex.
Haïtianus, 525, 18. Haïti.
planifrons, 526, 19. Brésil.
consanguineus, 527, 20. N.-Gren.
lapsans (61), 101, 4. Venez.
Peruvianus (61), 102, 5. Pérou.
Amazonius (61), 103, 6. Amazones.
extorris, 528, 21. Guyane.
ebenninus Er. 529, 22. Chili, Tuc.
Soulouquei. Haïti.
lævigatus, 530, 23.
lævigatus Quens. I. St.-Barthel.
ruficlavis, 531, 24. Mex. Antil.
Klugi (61), 104, 7. Cuba.
lævinotus, 532, 25. Guadel.
anthracinus, 533, 26. N.-Gren. Ven.
sobrinus Er. 534, 27. Mex. Venez.
sinuaticollis, 535, 28. Brésil.
serenus Er. 536, 29. Guyane, Brés.
depressisternus, 537, 30. Guyane.

Invisæ :

rotundiceps. Mex.
rotundatus. Le C. (61), 106.
39

19° Psiloscelis (53), 539. Pl. 7, Gre 17.

planipes Le C. Ét.-Un.
Harrisi Le C. 542, 1.

20° Contipus (53), 543. Pl. 7, Gre 18.

didymostrius, 546, 1. Sénég.
digitatus, 547, 2. Sénég.
subquadratus, 548, 3. Yucat.
3

21° Margarinotus (53), 549. Pl. 7, Gre 19.

scaber F. 552, 1. Esp. Alg.

22° Hister L. (54), 161. Pl. 8-12. Gre 20.

costatus Le C. (57), 407, 1*. Mex.

1er Groupe :

gigas Payk. 170, 1. Sénég.
validus Er. 170, 2. Caf. Sénég. Nub.
robustus Er. 172, 3. Abyss. Cap.
major L. 173, 4. Médit.

2e Groupe :

Bengalensis Wiedem, 182, 5. Beng.
Ceylanus (61), 107, 1. Ceylan.
lutarius Er. 183, 6. Ind. or.
inæqualis Ol. 184, 7. Eur. Afr. bor.
nigrita Er. 186, 8. Sénég. Guin. Caf.
heros Er. (61), 108, 2. Angola.
reflexilabris, 187, 9. Ind. or.
Vaillantinus. Cap. Cafr.
Caffer Er. 188, 10.
Scævola Er. 189, 11. Ind. or. Chine,
Assamensis (57), 409, 11ª. Ind.
Rocca (61), 109, 3. Svakop.
Chinensis Quens. 190, 12. Chin. Ind.
incisus Er. (61), 110, 4. Amér. bo.
melanarius Er. 191, 13. Ind. or.
Orientalis Payk. 193, 14. Chin. Ind.
elongatulus, 194, 15. Ind.
distorsus Illig. 195, 16. Ind.
Memnonius Er. 196, 17. Abyss. Nub.
Lamæola (57), 411, 17ª. Ind.
luctuosus, 197, 18. Nub.
Baconi, 198, 19. Ind. bor.
spinipes, 199, 20. Sénég.
striolatus, 200, 21. Sénég.
adjectus (61), 111, 5. Natal.
Japonicus, 211, 22. Japon.
fessus (61), 113, 6. Chine.
gagatinus Reiche, 202, 23. Abyss.
4-maculatus L. 204, 24. Eur. Al. Sy.
Pelopis (61), 113, 7. Morée.
cruentus Er. (61), 115, 8. Cafr. Cap.
pustulosus Gené. 206, 25. Sard.
amplicollis Er. 208, 26. Esp. Alg.
grandicollis Illig. 209, 27. Portug.
semigranosus, 210, 28. Indes.
encaustus, 211, 29. Ind.
Thibetanus (57), 412, 29ª. Assam.
trigonifrons (61), 116, 9. Ceylan.
Maurus, 212, 30. Sénég.
viduus Fahr. (61), 117, 10. Cafr.
rectisternus, 213. 31. Sénég.
helluo Truq. 214, 32, Fr. All. Piém.
nomas Er. (61), 118, 11. Abyss. [Cap. Cafr.
montanus (57), 413, 33ª. Abyss.
tropicalis. 217, 24. Sénég.
nigrinus Fahr. 218, 35. Cafr. Cap.
latobius, 219, 36. Cap.
ignavus Fahr. (61), 119, 12. Cafr.
Capicola, 220, 37. Cap.
subsulcatus, 221, 38. Sénég. Cap.
Abyssinicus, 222, 39. Abyss.
Hottentota Er. 223, 40. Abys. Cafr. [Cap.
Tropicus Payk. 225, 41. Guin. Nub.
coprophilus Reich. 226, 42. Abyss. [Cafr.
æquatorius, 227, 43. Sénég. Guin.
ovatulus, 228, 44. Cap.
cribrurus, 229, 45. Sénég.
vilis Fahr. (61), 120, 13. Cafr.
torridus, 230, 46. Sénég.
Calabaricus (57), 415, 46ª. V. Calab.
contemptus, 231, 47. Cap.
recurvus, 232, 48. Madag.
lævipes Germ. 233, 49. Ét-Un. Mex. [Brés.
Panamensis, 234, 50. Mex. N.-Gren.
Bolivianus, 235, 51. Boliv.
Loandæ, 236, 52. Guin. Angola.
Niloticus, 237, 53. Abyss.
semiplanus, 239, 54. Sénég.
scissifrons, 240, 55. Ind.
pullatus Er. (61), 121, 14. Ind.

Invisæ :

labiatus Mots. (57), 158. (62), 319. [Kirguises.
thoracifer. Amér. bor.
thoracicus Payk. 243.
Guinensis Payk. 246. Guin.

3e Groupe :

14-striatus Gyl. 248, 56. Eur. bor.
conformis Er. 249, 57. Cap.
confinis Er. 250, 58. Cuba.
geminus Er. 251, 59. Cap.
cœlestis (57), 416, 59a. Chine.

4e Groupe :

punctulatus Wied. 256, 60. Ind. Jav.
longicollis, 257, 61. Cafr.
arcuatus Say. 258. 62. Ét.-Un.
Jekeli (57), 417, 62a. Chine.
teter Truq. 259, 63. Helv. Piém.
unicolor L. 261, 64. Eur. Afr. bor.
curvatus Er. 262, 65. Brés.
Arabicus. 263, 66. Arab.
punctifer Payk. 265, 67. Brés. Bol.
incisifrons. Guyane.
impressifrons, 266, 68.
cavifrons, 267 ,69. Ét-Un. Venez.
incertus, 269, 70. Ét-Un.
conductus (61), 122, 15. Brésil.
putridus Er. Brésil.
putrescens. Brés.
putridus Mars. 270, 71.
spurius (61), 123, 16. Chine.
spretus, 271, 72. Ét.-Un.
curtatus Le C. 272, 73. Ét.-Un.
depurator Say. 274, 74. Ét.-Un.
lissurus, 275, 75. Brés.
cœnosus Er. 276, 76. Ét-U. Ant. Guat.
brunnipes Er. 277, 77. Mex.
areolifer (61), 124, 17. Mex.
Hipponensis, 278, 78. Alg.
dubius, 279, 79. Brés.
duplicatus, 280, 80. Bengale.
Eschscholtzi, 282, 81. Sib. Kamts.
latitibius (61), 125, 18. Ind.
abbreviatus F. 283, 82. Ét.-Un.
bifidus Say. 284, 83. Ét.-Un.
Aoudicus (61), 126, 19. Ind.
16-striatus Say. 285, 84. Ét.-Un.

Invisæ :

Paykulli Kirby, 286. Amér. bor.

5e Groupe :

incognitus, 289, 85. Ind.
6-striatus Le C. 290, 86. Ét.-Un. Cal.
cadaverimus Hoffm. 291, 87. Eur.
Faldermanni (61), 127, 20. Manille.
fœdatus Le C. 292, 88. Ét.-Un.
terricola Germ. 294, 89. Helv. All.
interruptus Palis, 295, 90. Ét.-Un.
merdarius Hoffm. 297, 91. Eur. Asie. [Afr. Et.-Un.
immunis Er. 310. Amér. bor.
Harisi Kirby, 299, 92. Ét.-Un.
distinctus Er. 300, 93. Helv. Allem.
stygicus Le C. 301, 94. Ét.-Un.
Lethierryi (61), 128, 21. Algér.
Touthmosis (61), 129, 22. Égyp.
gratiosus Manh. 302, 95. Sib. Mong.
binotatus Er. 303, 96. Fr. mér. Esp.
furcipes, 304, 97. Ind.
Sibiricus, 305, 98. Sib. Daur.
Dauricus (61), 131, 23. Daurie.
sturnus (61), 132, 24. Brés.
Gehini, 306, 99. Sénég.
Mandarinus (61), 133, 25. Chine.
Micipsa (61), 134, 26. Alg.
coracinus Er. 307, 100. Ind.
corax (61), 135, 27. Ind.
Kurdistanus (57), 418, 100a. Kurd.
Coquerelli (61), 136, 28. Crimée.

Smyrnæus, 308, 101. Syr.
Peyroni (57), 420, 101ᵃ. Syr.
Laco (61), 137, 29. Grèce.

Invisæ :

bisquinque-striatus Germ. 309. Am.
repletus Le C. 310. Ét.-Un.
caliginosus Steph. 311. Anglet.
atramentarius Suff. (57), 158. Lac [Baïkal.

6ᵉ Groupe :

fimetarius Herbst. 528, 102. Eur.
Græcus Brul. 529, 103. Méditer.
neglectus Germ. 530, 104. Eur. Alg. [Ind. Sib.
uncostriatus, 532, 105. Esp.
ignobilis, 532, 106. Eur.
carbonarius Illig. 534, 107. Eur.
ventralis, 535, 108. Eur.
ruficornis Grim. (57), 159. France.
purpurascens Herbst. 536, 189. Eur.
nigellatus Germ. 538, 110. Fr. All.
stigmosus (61), 138, 30. Fr. Allem.
marginatus Er. 539, 111. Fr. Al. Helv.
cognatus Le C. (57), 421, 111. N.-Orl.
navus, 541, 112. Syr. Ind.
marginicollis Le C. 542, 113. Ét.-Un.
punctiventer, 543, 114. Mex.
litus (61), 139, 31. Mex.
Californicus, 544, 115. Calif.
bifrons, 545, 116. Inde.
Myrmidon (61), 140, 32. Célèbes.
stercorarius Hoffm. 546, 117. Eur.
Philippinensis, 547, 118. I. Philipp.

Invisæ :

aratus. Ét.-Un.
exaratus Le C. 549.
parallelogrammus Fald. (57), 161. [Cauc.
paralleloides. Cauc.
parallelus Ménét. (57), 162.

7ᵉ Groupe :

biplagiatus Le C. 552, 119. Ét.-Un.
Senevillei. (57), 422, 119ᵃ. Calif.
sellatus Le C.
Sinuatus Illig. 553, 120. Eur. Alg. [Cauc.
bipunctatus Payk. 555, 121. Alg.
4-notatus Scriba, 556, 122. Eur.
pteromalus (61), 141, 33. Ceylan.
Shanghaïcus (61), 142, 34. Chine.
Javanicus Payk. 557, 123. Ind. Java.
squalidus Er. 576. Chine.
diadema, 559, 124. Guyane, Boliv.
coronatus (61), 143, 35. Mex.
lugubris Truq. 560, 125. Fr. Piém.
servus Er. 561, 126. Antil.
limbatus Truq. 562, 127. Syrie.
mœrens Er. 563, 128. Istrie. Alg.
lentulus Er. (61), 144, 36. Cap.
Haldemani (61), 145, 37. Amér. b.
sepulchralis Er. 565, 130. Hongr.
fossor Er. 566, 131. Sénég.
obesus Fahr. 568, 132. Guin. Cafr.
tristriatus, 569, 133. Cap.
civilis Le C. 570, 134. Ét.-Un.
funestus. 571, 135. Fr. Dalm. Esp.
bissextriatus F. 572, 136. Eur.
Sedakovi (61), 146, 38. Kiatchta.
sordidus Aubé (61), 147, 39. Esp. m.
indistinctus Say. 573, 137. Ét.-Un.
Americanus Payk. 575, 138. Ét.-Un.

Invisæ :

dissimilis. Ét.-Un.
dispar Le C. 576.
arculus. Cauc.
arcuatus Kolen (57), 163.

8e Groupe :

scutellaris Er. 579, 139. Sic. Syr.
lentus, 580, 140. Sénég.
bipustulatus F. 581, 141. Ind.
bimaculatus L. 583, 142. Globe.
Sallei, 584, 143. Venez.
Goudoti, 585, 144. Madag.
12-striatus Schrk, 586, 145. Eur. [Alg. Syr.
torquatus, 587, 146. Ind.
Caramanus (61), 148, 40. Caram.
corvinus Germ. 588, 147. Fr. All.
prætermissus Payk. (57), 424, 147a. [Fr. mér.
æquistrius, 589, 148. Madag.
criticus (61), 149, 41. Mex.

Invisæ :

puncticollis Heer, 591. Helv.
Stephensi. Angl.
nigrita Steph. 591.
hospitus Le C. (61), 150. Ét.-Un.
regularis Le C. (61), 151. Afrique.
Granadius. N.-Gren.
Granadensis Le C. (61), 151.
defectus Le C. (61), 151. Ét.-Un.
ambigena Le C. (61), 152. Ét.-Un.
furtivus Le C. (61), 152. Ét.-Un.
Japanus Mots. (62), 320. Japon.
5-striatus Mots. (62), 320. Japon.
obliquatus Mots. (62), 320. Cauc.
remotus Le C. (62), 320. Calif.

Incertæ :

Afer Payk. 592. Guin.
Sahlbergi. Finl.
punctatus Sahlb.
distans Fisch. (57), 164. Daur.

23e Epierus Er. (54), 671. Pl. 12, Gre 21.

mundus Er. 680, 1. Guyane, Brés.
trux (61), 153, 1. Mex.
Incas, 681, 2. Venez.
tersus Er. 682, 3. Brés.
coproides, 682, 4. Amér. bor.
arciger, 684, 5. Venez.
hastatus, 685, 6. N.-Gren.
levistrius, 686, 7. N.-Gren.
Alberti (61), 154, 2. Brés.
bisbistriatus, 687, 8. Brés.
nitescens (61), 155, 3. Brés.
retusus Illig. 688, 9. Tosc. Styr.
lucens, 689, 10. Venez.
caviscutus, 61, 156, 4. Mex.
frater, 690, 11. Mex.
intermedius, 691, 12. Guatem.
fissus (61), 157, 5. Brés.
nigrellus Say. 692, 13. Ét.-Un.
vicinus Le C. 693, 14. Calif.
alutaceus, 694, 15. Venez.
lucidulus Er. 695, 16. Amér. méd.
notius (61), 158, 6. Brés.
Waterhousei, 696, 17. Haïti.
smaragdinus (62), 318. Cuba.
rufipennis, 697, 18. N.-Gren.
brunnipennis, 185.
invidus (61), 159, 7. Brés.
Russicus, 698, 19. Géorgie.
comptus Illig. 699, 20. Autr.
Antillarum, 700, 21. Antilles.
divisus (61), 160, 8. Mex.
vagans (61), 161, 9. Mex.
planulus Er. 702, 22. Calif. Venez.
ncultus, 703, 23. Mexique.
longulus, 704, 24. Yucat.
pulicarius Er. 705, 25. Ét.-Un.
fulvicornis F. 706, 26. N.-Gren.

rubellus Er. 707, 27. N.-Gren. Brés.
Mariæ (61), 162, 10. Brés.

Invisæ :

Melicanus Le C. (61), 163. Mex.
ellipsodes. Ét.-Un.
ellipticus Le C. (61), 163.
devians. Mex.
devius Le C. (61), 164.
40

24° CARCINOPS.

Carcinus (55), 83 et 165. Pl. 13, 22°.

radula (62), 166, 1. Cafr.
corpusculus. Eur. Alg.
minimus Aub. 90, 3.
consors Le C. 88, 1. Mex. Calif.
conjunctus Say. 89, 2. Ét.-Un. Venez.
pumilio Er. 91, 4. Globe tot.
troglodytes Payk. 92, 5. Ant. N.-Gr.
rubripes Bohem. (62), 168, 6. B.-Ay.
palans (62), 169, 7. Cafr.
minutus Fahr. (57), 165.
merula (62), 170, 8. Mex.
tristis. Venez.
tantillus, 93, 6.
lanista (62), 171, 10. Mex.
fumatus (62), 172, 11. Brés.
tenellus Er. 94, 7. Calif. Venez.
collaris (62), 173, 13. Mex.
miser. Guatem.
misellus, 95, 8.
miserulus (62), 174, 15. Colomb.
viridicollis, 96, 9. Mex.
cuprinus (62), 175, 17. Colomb.
Dominicanus, 97, 10. Haïti.
bellulus (62), 176, 19. Colomb.
plebejus, 98, 11. Cap.
delicatulus Fahr. (62), 177, 21. Cafr.
Madagascariensis, 99, 12. Madag.

Invisæ :

opuntiæ Le C. 100. Calif.
corticis. Calif.
corticalis Le C. (57), 426.
geminatus Le C. (62), 178. Ét.-Un.
Jaksoni. Antilles.
parvulus Le C. (62), 679.
27

25° PAROMALUS Er. (55), p. 100.
Pl. 13, n° 23.

affinis Le C. 107, 1. Ét.-Un.
æqualis Say, 108, 2. Ét.-Un.
complanatus Illig. 109, 3. Eur. Alg.
Oceanitis, 110, 4. Manille.
didymus, 111, 5. Venez.
cordipygus (62), 179, 1. Mex.
causticus (62), 180, 2. Brés.
trifolium (62), 181, 3. Brés.
hariolus (62), 182, 4. Mex.
infimus, 112, 6. Venez.
inunctus (62), 183, 5. Brés.
malus (62), 184, 6. Mex.
Luderti (62), 185, 7. Mex.
productus, 113, 7. Cuba, N.-Gren.
bilineatus (62), 187. Mex.
bistriatus, 114, 8. Mex.
bistriatus Er. (62), 186. Ét.-Un.
parallelipedus Herbst, 116, 9. Eur. [Alg.
flavicornis Herbst, 117, 10. Eur.
convexus, 118, 11. Venez.
seminulum Er. 120, 12. Ét.-Un. Ven.
Fahræi. Natal.
exiguus Fahr. (62), 188, 10.

Invisæ :

inops. Ét.-Un.
estriatus Le C. (62), 189.
laterirectus. Antilles.

parallelus Le C. (62), 189.
Rothi Rosenh. (62), 190. Grèce.
24

26° MONOPLIUS (55), 122. Pl. 13, n° 24.

inflatus, 124, 1. Cap.

27° COELOCRÆRA (57), 426. Pl. 25. Gre 34a.

costifera (57), 429, 1. V.-Calab.

28° PELORURUS.

Pelorus (55), 125. Pl. 13, n° 26.

bruchoïdes, 128, 1. Sénég.
glaucopterus (62), 190, 1. Natal.
2

29° SCAPOMEGAS (55), 129. Pl. 14. n° 26.

auritus, 132, 1. Guyane.
gibbus, 132, 2. Brésil.
2

30° NOTODOMA (55), 133. Pl. 14, 27°.

globatum, 136, 1. Indoust.

31° PHYLLOSCELIS (62), 192. Pl. 10.

ovides (62), 194, 1. Sénég.

32° PHOXONOTUS (62), 195. Pl. 10.

tuberculatus (62), 197, 1. Guyan.

33° SCAPICOELIS (62), 198. Pl. 10.

tibialis (62), 200, 1. Brés.

34° DENDROPHILUS Leach. (55), 146. Pl. 14, n° 30.

punctidorsus. Ét.-Un.
punctulatus Say (57), 435, 1°.
punctatus Herbst., 148, 1. Eur.
pygmæus L. 150, 2. Eur.

Invisæ :

sulcatus Mots. (57), 166. Mingrel.
4

35° TRIBALUS Er. (55), 151. Pl.14, n° 31.

agrestis, 155, 1. Sénég.
mixtus (57), 437, 1°. Cap.
Capensis Payk. 156, 2. Cap. Cafr.
scaphidiformis Illig. 157, 3. Méditer.
minimus Rossi, 158, 4. Eur. Alg.
marginifer. Ét.-Un.
Americanus Le C. 159, 5.
nucleolus. Ét.-Un. Yucat. N.-Gren.
lævigatus Payk. 161, 6. Cub. Haït.
7

36° SPHÆROSOMA (66), 162. Pl. 14, n° 32.

ovum, 164, 1. Madag.

IVe Tribu. **HÉTÉRIENS.**

37° HETÆRIUS Er. (55), 137. Pl. 14, N° 28.

cavisternus. Alg.
punctulatus Luc. (57), 432, 1.
brunnipennis (57), 433, 2. Ét-Un.
sesquicornis Preyssl. Eur.
quadratus Kugel. 140, 1.

Invisæ :

setiger Le C. (62), 201. Ét.-U. Géor.
Hispanus Rosenh. (62), 202. Andal.
Sartorii Redt. (62). Autr.
Morsus Le C. (62), 321. Ét-Un.

puberulus Mots. (62), 322. Sic.
8

38° ERETMOTES (55), 141. Pl. 19, N° 29. — (62), 203. Pl. 9.

Lucasi 144, 1. Alg.
Tangerianus (62). 204, 2. Maroc.
sociator Fairm. (62), 205, 3. Oran.
Leprieuri (62), 207, 4. Bône.
4

Ve Tribu. **SAPRINIENS.**

39° SAPRINUS Er. (55), 327. Pl. 15-29, N° 33.

1er Groupe :

cruciatus F. 354, 1. Afr. bor.
maculatus Rossi. 355, 2. Méd. Cauc. [Sib.
4-guttatus F. 357, 3. Ind.
equestris Er. 358, 4. Ang. I. C. Vert.
crenatipes Sol. (62), 210, 1. Chili.
perinterruptus, 359, 5. S. I. C. Vert.
fasciolatus (62), 212, 3. Rus. mér.
Ornatus Er. (62), 211, 2. Rus. mér.
Osiris Egyp. Alg.
ornatus, 360, 6.
interruptus Payk. 362, 7. Ind.
Erichsoni, 363, 8. Madag.
nitidus Wiedm. 364, 9. Cap. Cafr.
externus fisch. 367, 10. Rus. Tart. [Syr. Pers.
biguttatus Stev. 366, 11. Rus. Turc. [Cauc.
Blanchardi. Chil. Pat.
ornatus Blanch. 368, 12.
bisignatus Er. 369, 13. Bol. Ch. Tuc.
decoratus Er. 370, 14. Pér. Bol. Ch.
lepidus, 371, 15. Tucum.
ruber, 373, 16. Trip. Biskra.
pulchellus F. 374, 17. Ind.
amœnulus Fahr. (62), 213, 4. Cafr.

Invisæ :

flexuosofasciatus, Mots. (57), 167. [Armén.

2e Groupe :

discoïdalis Le C. 375, 18. Calif.
versicolor, 376, 19. Cap.
semipunctatus F. 377, 20. Méd. Sib. [Cap.
Rasselas, 379, 21. Abyss.
splendens Payk. 380, 22. Cap. Cafr. [Guin.
irinus (62), 215, 5. N.-Holl.
speciosus Er. 381, 23. Ind.
ovalis. Ind. Chine.
advena, 382, 24.
elegans Payk. 383, 25. Sénég. Aby. [Cap.
cyaneus F. 385, 26. N.-Holl.
lætus Er. (62), 216.
Tasmanicus, 386, 27. Tasm.
Artensis (62), 217, 7. N.-Caléd.
cyanellus, 387, 28. Austral.
lætus, 388, 29. Austral.
subustus, 389, 30. Ind. or.
auricollis, 390, 31. Philip.
Pecuinus, 391, 30^a. Chine.
fulgidicollis, 392, 32. Madag.
punctatissimus Er. 394, 33. Égyp.
lugens Er. 395, 34. Ét-Un. Mex. Gua.
Beduinus (62), 218, 8. Alg. Égyp.
rugifer Payk. (62), 219, 9. Allem.
detersus Illig. 396, 35. Méd. Sénég.
Oregonensis Le C. 397, 36. Orég. Cal.
sejunctus (62), 221, 10. Calif.
Gangeticus, 398, 37. Ind. Syr. Crèt.

niger Mots. (62), 222, 11. Géor. Sib.
suturalis (62), 223, 12. Géorg.
Pharao, 399, 38. Égyp. Syr.
Delta (62), 224, 13. Égyp.
concinus Mots. (62), 225, 14. Russie. [Cauc. Grèce.
bilateralis. Géorg.
lateralis Mots. (62), 226, 15.
nitidulus Payk. 402, 40. Eur. Afr. [bor. Asie.
? planiusculus Mots. (62), 227, 16. [Kirg.
? subattenuatus Mots. (62), 228, 17. [Russie.
? sparsipunctatus Mots. (62), 229, [18. Cauc.
punctatostriatus (62), 231, 19. Liv.
? steppensis (62), 232, 20. Kirg.
inausus (62), 233, 21. Mexique.
subnitidus, 404, 41. Eur.
Algericus Payk. 405, 42. Médit.
furvus Er. 406, 43. Médit.
immundus Gyl. 407, 44. Eur. bor. [Cauc.
spernax (62), 234, 22. Sib. Daur.

Invisæ :

alienus Le C. 742. Calif.
imperfectus Le C. 744. Ét.-Un.
Godeti Brul. 734. Morée.
Kusteri. Sard. Esp.
puncticollis Kust. 755.

3e Groupe :

figuratus, 409, 45. Alg. Tun. Syr.
cæsopygus (62), 235, 23. Cordova.
lubricus Le C. 410, 46. Calif.
rotundifrons (62), 236, 24. Calif.
speculifer Latr. 411, 47. Eur. Afr. [bor. Syr.
aspernatus (62), 237, 25. Daur.
æneus F. 413, 48. Eur. Afr. b. Syr.
prasinus Er. 414, 49. Ital. Syr. Alg.
pseudocyaneus Whit. 416, 50. N.- [Zél.
rugipennis, 417, 51. Amér.
diptychus, 418, 52. Yucat.
Patagonicus, 420, 53. Patag. Bol.
Lacordairei, 421. 54. Bol. Tuc Pat.
azurescens, 423, 55. Venez. Brés.
æneicollis, 424, 56. Mex.
azureus Sahlb. 426, 57. Brésil.
violaceipennis, 428, 58 Venez.
Bonariensis, 429, 59. B.-Ayr.
aterrimus Er. 738. Brésil.
Bohemani (62), 238, 26. Hondur.
assimilis Payk. 431, 60. Amér. bor.
connectens Payk, 432, 61. Br. Mon.
erythropterus Payk. 434, 62. Brés. [Bol. Patag.
Pensylvanicus Payk. 435, 63. Ét-U.
pseudobicolor, 436, 64. Cap.
optabilis, 438, 65. Ind.
Gabonensis (62), 240. 27. Gabon.
Rhytipterus (62), 241, 28. Natal.
bicolor Ol. 439, 66. Cap. Caf. Arab.
virescens Payk. 440, 67. Eur. Cauc.
distinguendus, 441, 68. Ét.-Un.
intricatus Er. (62), 242, 29, Angol.
cribellatus, 442, 69. Rus. mér.
strigil, 444, 70. Abyss.
chalcites Illg. 445, 71. Méd. Sen. Ma.
? Georgicus. Géorg
dubius Mots. (62), 243, 30.
areolatus Fahr. 447, 72. Cafr.
cupreus Er. 448, 73. Caf. Cap. Beng.
Natalensis Fahr. (62), 244, 31. Nat.
brunnivestis, 449, 74. Sénég.
frontistrius, 450, 74a. Chine.
Cavalieri, 452. 75. Cuba.
Guyanensis, 453, 76. Cub. Guy. Br.

Blissoni, 454, 77. Venez.
belioculus (62), 245, 32. Mexique.
ægyptiacus, 455, 78. Égyp.
Solskyi Reiche. (62), 281. Alg.
gilvicornis Er. 456, 79. Égyp.
Biterrensis (62), 246, 33. Béziers.
tenuistrius, 458, 80. Égyp.
Turcicus (57), 438, 80ª. Turq.
lautus Er. 459, 81. France. Allem.
posthumus, 460, 82. Ét.-Un.
Blanchei, 461, 83. Syr. Égyp.
Tyrius (57), 439, 83ª. Syrie.
Mersinæ (57), 441, 83ᵇ. Syrie.
Tauricus (62), 248, 34. Rus. mér.
planisternus (62), 249, 35. Ét.-U.
triangulifer, 462, 84. Yucat.
pastoralis Duv. 463, 85. Fr. mér.
innubus Er. 464, 86. Brés. Chili.
russatus, 466, 87. Égyp.
Cubæcola, 467, 88. Cuba.
desertorum Le C. (57), 442, 88ª. É.-U.
viridulus, 468, 89. Ind. or.
acilinea (62), 249, 36. Ét.-Un.
Syriacus, 469, 90. Syr.
Moyses (62), 251, 37. Égyp. Biskra.
canalistrius, 471, 91. Guyane.
erythropleurus, 472, 92. Calif. Pér.
hypocrita, 473, 93. Buen.-Ayr.
Campechianus, 474, 94. Yucat.
blandus Er. 475, 95. N.-Gren. Br.
milium, 476, 96. N.-Gren.
modestus, 477, 97. Brés. Urug.
fulvopterus, 479, 98. Boliv. Patag.
subvicinus, 480, 99. Brés.
Granatensis, 481, 100. N.-Gren.
pavidus Er. 482, 101. Brés.
atronitidus Blanch. 483, 102. Brés.
Lovelandi. Amér. bor.
conformis Le C. 484, 103.
minusculus. Ét.-Un.
minutus Le C. 486, 104.
arrogans, 487, 105. Venez.
vescus, 488, 106. Texas.
rubriculus, 489, 107. Amér. ?
Connori. Amér. bor.
neglectus, 491, 108.
placidus Er. (57), 444, 108ª. Ét.-Un.
insularis, 492, 109. Guadal.
Tarnieri (62), 252, 38. Cuba.
modestior, 493, 110. Brésil.
convexiusculus, 494, 111. Amér. b.
fimbriatus Er. 495, 112. Calif.
ignotus, 496, 113. Mex. N.-Gren.
orbiculatus, 497, 114. Ét.-Un.
vafer, 498, 115. Mex.
viator, 499, 116, Antilles.
Chiliensis, 500, 117. Chili.
Spinolæ Sol. (62), 253, 39. Chili.

Invisæ :

subvirescens Ménét. 736. Cauc.
æratus Er. 737. Buchara.
venustus Er. 740. Brésil.
rutilus Er. 741. V. Diémen.
obscurus Le C. 743. Calif.
pectoralis Le C. 743. Calif.
pæminosus Le C. 743. Calif.
insertus Le C, 746. Calif.
obductus Le C. 746. Calif.
ciliatus Le C. 746. Calif.
vinctus Le C. 746. Calif.
laridus Le C. 747. Calif.
scissus Le C. 747. Calif.
vestitus Le C. 747. Calif.
plenus Le C. 748. Calif.
vitiosus Le C. 748. Calif.
cœrulescens Le C. 748. Calif.
bipartitus Mots. 752. N.-Gren.
impressus Le C. 744. Ét.-Un.
infaustus Le C. 745. Ét.-Un.

5e Groupe :

dolatus (62), 254, 40. Brés.
serripes, 677, 121. Fr. m. Sic. Tur.
V. *tridens* Duv. 501, 118. Alg.
Tigris (62), 255, 41. Mésop.
Persicus. Perse.
rufulus Fald. (62), 256, 42.
mediocris, 679, 122. Fr. mér.
amœnus Er, 681, 124. Esp. Autr. [Rus.
spretulus (62), 258, 43. Port.
fulvipes Er. 680, 123. Espagne.
sabuleti Rosenh. 749. Allem.
longistrius, 684, 126. Autr.
præcox Er. 685, 127. Égyp.
fugax (57), 445, 127a. Ind.
Solieri (62), 259, 44. Égyp.
metallescens Er. 686, 128. France [m. Alg.
æmulus Illig. (62), 260, 45. Portug.
Mocquerysi. France. m. Port.
æmulus Mars. 687, 129.
Portus-magni (62), 261, 46. Alg.
Sicanus (62), 262, 47. Sic.
Corsicus, 688, 130. Corse.
herbeus, 689, 131. Hong.
arenarius, 691, 132. Autriche.
Boudista (57), 446 132a. Ind.
rufipes Payk. 692, 133. Eur. Alg. [Sénég.
antiquulus Illg. (62), 263, 48. Hon.
granarius Er. 693, 134. Fr. m.
conjungens Payk. 694, 135. Eur. [Afr. bor.
Buqueti, 696, 136. Bône, Sén. Cap.
sculpturifer 697, 137. Ind or.
elegantulus, 698, 138. Ind. or.
specillum, 700, 139. Cap.

Invisæ :

pullus Rosenh. 750. Allem.
curtus Rosenh. 751. Hongrie.

6e Groupe :

fraternus Say. 701, 140. Ét.-Un.
Pelleti (62), 265, 49. France mér.
4-striatus Hofm. 703, 141. Eur. C.
specularis, 704, 142. Allem. Tur.
mancus say. 706, 143. Ét.-Unis.
bigemmeus Le C. 707, 144. Calif.
Fitchi (62), 266, 50. Ét.-Un.
consputus, 708, 145. Mex.
Javeti, 709, 146. Amér. bor.
patruelis Le C. 711, 147 id.
ferrugineus, 712, 148. Texas.
dimidiatipennis Le C. 713, 149. Ét.- [Unis.
sabulosus Fairm. 714, 150. Fr. bor.
barbipes. Calif.
lucidulus Le C. (57), 448, 150a.
deserticola. Amér. bor.
desertorum, 715, 151.
crassipes Er. 717, 152. Eur. mér.
grossipes, 718, 153. Fr. Esp.
sphæroïdes Le C. 719, 154. Ét.-Un.
rugifrons Payk. 721, 155. Eur. Alg.
metallicus Herbst. 722, 156. Eur.
rasilis (62), 267, 51. Alg. Bône.
radiosus, 724, 157. France. mér.
apricarius Er. 725, 158. Médit.
Sinæ (62), 268, 52. Chine.
Brasiliensis Payk, 726, 159. Mont.
dentipes, 728, 160. Mexique.
bistrigifrons, 729, 161. Mex.
dimidiatus Illig. 730, 162. Médit.
disjunctus, 731, 163. Madag.

Invisæ :

estriatus Le C. (57), 166. Ét.-Un

semistriatus Steph. 735. Anglet.
violaceus Steph. 736. Anglet.
interstitialis Le C. 742. Calif.
cupratus Kolen. (57), 167. Armén.
erythropus Blanch. Amér. mér.
nigrita Blanch. Amér. mér.
latubris Le C. (62), 275. Ét.-Un.
sterquilinus Le C. (62), 276. Cuba.
discors Le C. (62), 276. Mex.
scrupularis Le C. (62), 277. Ét.-Un.
[Géorgie.
olidus Le C. (62), 277. Texas.
fulgidus Le C. (62), 278. Cuba.
Andalusicus. Esp. mér.
elongatulus, Rosenh. (62), 278.
Krynickii Kryn. Rus. mér.
fulminans Koltze (62), 282. All.
cribellaticollis Duv. (62), 281. F.
quadrilineatus Wal. (62), 282. And.
fasciolatus Gebl. (62), 279. Songar.
Uralensis Mots. (62), 279. Oural.
Turcomanicus Ménét. (62), 280.
[Turcom.
incrassatus Fald. (62), 280. Cauc.

4e Groupe :

Gnathoncus Duv. (62), 269.

incisisternus (62), 269, 1. V.-Diém.
incisus Er. 741.
Nannetensis (62), 271, 2. Nantes.
rotundatus Illig. 503, 119. Eur.
communis (62). 273, 4. Ét.-Un.
Rhodiorum (62), 274, 5. Rhodes.

Invisæ :

procerulus Er. 737. Égyp.
interceptus Le C. 742. Calif.

40° PACHYLOPUS Er. (56), 97. Pl. 21. n° 34.

dispar Er. 100, 1. Cap.
— var. (62), 282.
sulcifrons Manh. 101, 2. Calif.

Invisæ :

serrulatus Le C. 102. Calif.
gaudens Le C. 103. Calif.

41° MYRMETES (62); 283. Pl. 13.

piceus Payk. (55), 505, 120, et Sup[t],
[1.—(62), 287, 1. Eur.

VIe Tribu. **ABRÉENS.**

42° TERETRIUS Er. (56), 129. Pl. 21, n° 36.

pilimanus, 134, 1. Cap.
Kraatzi (62). 289, 1. Égyp.
parasita (62), 290, 2. Bône.
punctatellus (62), 293, 3. Cafr.
punctulatus Fahr.. 140.
segnis, 135, 2. Cap.
virens, 136, 3. Guatem.
picipes F. 136, 4. Europe.
Mulsanti (62), 294, 4. Alg.
insinuans (62), 295, 5. Cafr.
Mozambicus, 138, 5. Madag.
rufulus, 139, 6. Guatem.

Invisæ :

dissonans. (62), 296. Ét.-Un.
Americanus Le C.
hispidulus Bremi. Eur.

43° Xiphonotus (56), 141. Pl. 21, n° 37.

Chevrolati, 143, 1. Cap.

44° Homalopygus Bohem. (62), 297. Pl. 4.

latipes Bohem. (62), 299, 1. [I. Saint-Joseph.

45° Terapus (62), 300. Pl. 10.

Mnizechi (62), 302, 1. Mex.

46° Plegaderus Er. (56), 259. Pl. 22, n° 38.

saucius Er. 264, 1. Eur.
vulneratus Panz. 265, 2. Eur.
cæsus Herbst. 267, 3. Eur.
dissectus Er. 268, 4. France, Allem.
Sayi, 269, 5. Amér. bor.
Comonforti (62), 303, 1. Mex.
Otti, 271, 6. France mér.
Barani (57), 449, 6a. Toulon.
sanatus Truq. 272, 7. Chypre.
Barbelini (62), 304, 2. Et.-Un.
discisus Er. 273, 8. Eur.
transversus Say. 277, 9. Ét.-Un.
pusillus Rossi, 278, 10. Sard. Tosc. [Bône.
13

47° Glymma (56), 279. Pl. 22, n° 39.

Candezei, 282, 1. Belg.

48° Onthophilus Leach. (56), 549. Pl. 22, n° 40.

sulcatus F. 554, 1. Eur. Alg.
exaratus Illig. 555, 2. Fr. mér. Port. [Alg.
nodatus Le C. 556, 3. Ét.-Un.
alternatus Say. 558, 4. Ét.-Un.
striatus Creutz, 560, 5. Eur.
costulatus, 307. Autr.
affinis Redt. 561, 6.
9-costatus, 563, 7. Sénég.
costipennis Fahr. 565.—(62), 306, 1. [Cafr.

Invisæ :

pluricostatus Le C. 564. Ét.-Un.
hispidus Payk. 565. Ind. or.
10

49° Bacanius Le C. (56), 567. Pl. 23. n° 41.

humicola, 570, 1. Venez.
Soliman (62), 307, 1. Turquie.
consobrinus Aubé, 625.—(62), 308, [2. Géorg.
rhombophorus Aubé, 571, 2. Fr. [Allem.
misellus Le C. 573, 3. Ét.-Unis.
punctiformis Le C. 574, 4. Ét -Un.

Invisæ :

tantillus Le C. 575. Ét.-Un.
marginalis. Ét.-Un.
marginatus Le C. 576.
8

50° Abræus Leach. (56), 577. Pl. 23. n° 42.

rugicollis, 583, 1. Cap.
curtulus Fah. 591.—(62) 309, 1. Caf.
cyclonotus, 584, 2. Sénég. Abyss.
Paria, 585, 3. Ind. or.
sphæricus, 586, 4. N.-Gren.
setulosus Fahr. 592 (62), 310, 2. [Cafr.
globulus Creutz. 587, 5. Eur.

monilis Fahr. 593.—(62) 311, 3. Caf.
globosus Hoffm. E. H. 588, 6. Eur.
granulum Er. 589, 7. Eur.
parvululus. Fr. Allem.
parvulus Aubé, 590, 8.

Invisæ :

exilis Payk. 594. Ind.
12

51° ACRITUS Le C. (56), 595. Pl. 23, n° 43.

substriatus, 602, 1. Guat.
aciculatus Le C. 603, 2. Ét.-Un.
exiguus Er. 603, 3. Ét.-Un.
Natchez, 604, 4. Ét.-Un.
cribripennis, 605, 5. Ét.-Un.
tenuis, 606, 6. Venez. N.-Gren.
fulvus, 607, 7. Ital.
punctum Aubé, 607, 8. Fr. mér.
brevisternus, 609, 9. Ét.-Un.
politus Le C. 610, 10. Ét.-Un.
atomarius Aubé, 611, 11. Fontaineb.
nigricornis Hoffm. 612, 12. Eur.
acinus (62), 312, 1. Brésil.
minutus Herbst, 614, 13. Eur.
fimicola. Ét.-Un.
fimetarius Le C. 615, 14.
simpliculus, 616, 15. Venez.
rugulosus, 617, 16. Venez.
Floridæ (62), 313, 2. Ét.-Un.
acupictus, 618, 17. Ét.-Un.
acaroides, 618, 18. Ét.-Un.
atomulus. (62), 314, 3. Cuba.
atomus Le C. 628.
strigosus Le C. 619, 19. Ét.-Un.
simplex Le C. 620, 20. Ét.-Un.
lateralis, 621, 21. Ét.-Un.
læviusculus, 622, 22. Venez.
Gulliver, 623, 23. Haïti.
Poeyi (62), 315, 4. Cuba.

Invisæ :

maritimus Le C. 626. Calif.
basalis Le C. 626. Calif.
obliquus Le C. 626. Ét.-Un.
discus Le C. 627. Ét.-Un.
conformis Le C. 627. Ét.-Un.
analis Le C. 628. Cuba.
semen. Monténég.
seminulum Kust. 624.
atomus Le C. (62), 628, 3 Cuba.
34

HOLOLEPTIENS.	81	espèces.
TTRYPANÉENS.	27	—
HISTÉRIENS.	512	—
HÉTÉRIENS.	12	—
SAPRINIENS.	285	—
ABRÉENS.	93	—
Total.	1.010	espèces.

RÉVISION DES COLÉOPTÈRES DU CHILI

Suite (1)

Par M. L. FAIRMAIRE et P. GERMAIN.

(Séance du 14 Septembre 1859.)

Fam. SCARABÆIDÆ.

Genres MAYPA et LISTRONYX.

M. Lacordaire, dans son *Genera* (t. III, p. 238), range dans un groupe qu'il nomme *Sericoïdes vraies*, les quatre genres *Accia* Curtis, *Sericoides* Guérin, *Listronyx* Guérin et *Maypa* Blanch., établis sur des Mélolonthides de l'Amérique australe. Les caractères qu'on leur assigne me paraissent assez douteux et sujets à controverse, par suite, sans nul doute, de ce que les entomologistes qui s'en sont occupés ont eu en mains tantôt des ♂ et tantôt des ♀. Si, pour débrouiller la confusion qui en résulte, on a recours à l'ouvrage de M. Gay sur le Chili, où dix espèces appartenant à trois de ces genres sont mentionnées, on s'aperçoit bien vite que les renseignements qu'on y trouve sont loin de servir à éclairer la question. Pour faire quelque chose de bon, il faudrait avoir en main les types sur lesquels ces genres ont été établis ; je ne puis me les procurer, mais, en revanche, je possède trente espèces appartenant aux susdits genres, et l'étude que j'en ai faite m'a donné des résultats qui me permettent d'établir leurs caractères d'une manière plus précise.

Ces quatre genres n'en doivent probablement former qu'un, ou au plus deux, dont le caractère essentiel consiste dans la variation que la massue antennaire et le quatrième article du funicule éprouvent suivant les sexes; celle-là est tri-articulée et oblongue chez les ♂, 5-articulée et plus ou moins allongée et velue chez les ♀. Le genre *Accia* me paraît être, et M. Lacordaire le dit aussi, fondée sur une ♀ dont le ♂ a probablement cinq articles à la massue des antennes : il faudrait donc lui réunir le genre

(1) Voyez Annales 1858 (3e série, tome VI), p. 709 ; 1859 (3e série, tome VII), p. 183 ; 1861 (4e série, tome Ier), p. 105 et 165.

Maypa qui, aux mêmes caractères sexuels, réunit aussi des crochets tarsaux simples. Il est de toute probabilité que le genre *Sericoides*, qui a pour caractère distinctif : « massue antennaire de cinq articles, » mais dont on ne paraît connaître que les ♂, a été établi sur ce dernier sexe et que les ♀ ont une massue tri-articulée. Reste le genre *Listronyx* dont l'unique caractère qui le sépare des trois précédents consiste dans la pectination des crochets tarsaux, tantôt très-forte, tantôt à peine distincte ; l'épine du quatrième article du funicule des ♂ manque chez plusieurs espèces à ongles pectinés, on la retrouve chez plusieurs à ongles simples ; une de ces dernières (*M. comata*) l'a tellement développée que la massue antennaire devient hexaphylle. M. Lacordaire, qui paraît avoir eu en mains les deux sexes des trois espèces dont il parle dans son *Genera*, donne cinq feuillets à celle-ci, et Solier (*in* Gay) seulement trois. La vérité me paraît être, et j'ai six espèces pour pouvoir en juger, qu'ici la massue des antennes se comporte selon les sexes connus chez les *Maypa*. D'ailleurs, je prends M. Lacordaire en flagrant délit d'erreur, erreur incompréhensible pour moi, puisqu'il avoue avoir eu en mains les deux sexes, quand (p. 241) il dit, en parlant du *Listronyx chlorosticta* Sol. : « M. Blanchard n'a examiné que les antennes des ♀ et c'est à tort qu'il donne la massue antennaire comme triphylle. » M. Blanchard a raison, il n'y a positivement que trois feuillets chez les ♀ de cette espèce comme chez les quatre autres où ce sexe m'est connu. Quant à la divergence d'opinions de ces deux entomologistes au sujet de la pectination des crochets des tarses chez l'espèce en question, elle provient indubitablement de ce qu'il existe un *Listronyx* et un *Maypa* tellement semblables pour la forme et le système de coloration qu'il est très facile de les confondre. J'ai ces deux espèces sous les yeux.

Il n'y a presque aucun parti à tirer des descriptions des espèces de ces genres qui sont dans l'ouvrage de M. Gay. Solier, outre qu'il est très-bref, ne parle que de leur couleur, de leur ponctuation et autres particularités d'une appréciation fort difficile, et se taît sur les caractères qui peuvent aider à les reconnaître les unes des autres ; j'ai par exemple sept ou huit espèces auxquelles ceux qu'il assigne à sa *Maypa punctata* conviennent également.

Ces insectes habitent plus particulièrement les parties méridionales du Chili ; ils se mettent en mouvement à l'entrée de la nuit, et pendant le jour se tiennent cachés différemment selon les espèces, soit blottis sous les écorces, soit enterrés sous les pierres, les morceaux de bois, ou au pied des arbres, soit enfin abrités dans l'épaisseur des feuillages.

—

Genre MAYPA Blanch.

Faute de renseignements suffisants, je laisserai provisoirement ce genre séparé des *Accia* et *Sericoides*. Aux caractères généraux qui le placent dans le groupe des *Sericoïdes vraies* (Lacordaire) j'ajouterai les détails suivants :

Dernier article des palpes maxillaires, le plus grand de tous, subcylindrique, un peu plus court et plus oblong chez les ♀, largement et obliquement tronqué à son extrémité ; une seule espèce (*M. palpalis*) où il est securiforme, fait exception. Antennes de neuf articles, différentes selon les sexes ; article 1 grand, pyriforme, 2 globoso-pyriforme, 3 étroit allongé, chez les ♂, 4 de longueur très-variable, tantôt beaucoup plus court, tantôt plus long que le précédent, son angle basilaire interne obtus, dentiforme, ou prolongé en une saillie notable, les 5 derniers forment une massue de longueur très-variable, les feuillets sont plus au moins velus, égaux ou inégaux, droits ou recourbés ; chez les ♀ le quatrième article est ovalaire, 5, 6 transversaux, 7, 8, 9 forment une petite massue oblongue ; chez ce sexe les antennes ne varient pas. Tête convexe, chaperon arrondi ou tronqué en avant, rebordé ; sa ligne suturale plus ou moins anguleuse, le sommet de l'angle dirigé en arrière et souvent prolongé sur le front en un petit sillon longitudinal. Prothorax transversal, échancré en avant, ses angles antérieurs saillants, ayant au milieu de sa base un lobe qui ne fait jamais entièrement défaut, côtés plus ou moins parallèles en arrière et arqués ou obliques en avant ; disque en général plus convexe et plus brillant chez les ♀, il présente de chaque côté, assez près du bord, une petite fossette brunâtre, très-rarement oblitéré ; les flancs sont imponctués, lisses. Les élytres sont allongées, plus ou moins parallèles, le bord marginal est cilié, le disque est plus ou moins ponctué, rugueux ou inégal, et présente au moins des traces de sillons, dont le premier et le marginal, le deuxième et l'avant-dernier se réunissent en arrière, et leur jonction, qui forme une ligne courbe, est plus ou moins apparente ; en avant de la réunion du deuxième et de l'avant-dernier il existe un petit calus rarement indistinct, la partie du disque en arrière de celui-ci est tantôt brillante et ridée longitudinalement, tantôt mate et lisse ou ponctuée. Le pygidium est petit, en partie recouvert. Les hanches postérieures sont très rarement aussi larges que le métasternum est long ; ces organes sont brillants, avec une grosse ponctuation, rapprochée sur les côtés ; la ponctuation de l'abdomen quand elle existe est fine, disposée sur les segments en bande transversale et souvent accompagnée d'une rangée de cils courts,

plus distincts sur les côtés. Les pattes sont plus ou moins grêles ; les tibias antérieurs courts, tridentés ; les tarses sont allongés, d'environ une fois et demie la longueur de leurs tibias, grêles, ciliés ; les articles 1-4 vont en se raccourcissant légèrement et graduellement. Crochets tarsaux simples. Corps plus ou moins cylindrique, et, à de très-rares exceptions, glabre.

La forme et la coloration des vingt-quatre espèces ici décrites, tout en ayant des limites restreintes, changent pour chacune de telle sorte qu'il devient très-difficile d'en apprécier les variations, et surtout de les indiquer clairement ; de là, impossibilité d'en tirer des caractères qui puissent en faciliter la classification ; le fond de la seconde espèce est d'un marron plus ou moins obscur, quelquefois fauve et même testacé, plus ou moins envahi surtout en dessus par un reflet métallique bronzé, cuivreux ou vert, qui ne fait presque jamais défaut. L'échancrure du labre qui est toujours très-distincte, et l'écusson qui est en triangle curviligne allongé, ne présentent pas de variations appréciables. Les seules caractères constants, que j'ai pu découvrir, existent dans les antennes des ♂, et c'est d'après eux que j'ai établi la clef analytique suivante. L'ordre dans lequel ce système place les espèces viole souvent les analogies du faciès et n'est du reste pas plus satisfaisant que tout arrangement où l'on se fait l'esclave d'un caractère ; mais je n'ai rien trouvé de mieux. Il est résulté de la marche que j'ai suivie que, parmi les espèces dont je connais les ♂, j'ai dû intercaler celles dont je ne connais que les ♀, en me basant sur leur faciès ; une fois les ♂ de ces dernières connues, leur place devra être changée.

I. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme. . . . . *palpalis.*

II. Dernier article des palpes maxillaires subcylindrique, tronqué au sommet.

A. Massue antennaire des ♂ plus courte que le funicule.

a. Feuillets inégaux . . . . . *viridis.*

aa. Id. égaux . . . . . *andina.*

AA. Massue antennaire des ♂ au moins aussi longue que le funicule.

B. Massue antennaire des ♂ moins de deux fois aussi longues que le funicule.

b. 4e article du funicule au plus de la longueur de la moitié du précédent. . . . *longipes, obesa.*

bb. 4e article du funicule un peu moins long que le précédent.
c. 4e article du funicule avec son angle basilaire interne obtus, non saillant. . . . *subcostata, convexa.*
cc. 4e article du funicule avec son angle basilaire interne aigu, dentiforme. . . . . *sylvatica, piligera.*
bbb. 4e article du funicule au moins aussi long que le précédent.
d. 4e article du funicule avec son angle basilaire interne obtus, non saillant. . . . *delicatula, lineolata.*
dd. 4e article du funicule avec son angle basilaire interne, aigu, dentiforme.
e. Pubescence des feuillets de la longueur d'une fois leur épaisseur. . . . . *rugosula, chlorotica.*
ee. Pubescence des feuillets de la longueur de deux fois leur épaisseur. . . . . *Chilena, dubia.*
BB. Massue antennaire des ♂ au moins deux fois aussi longue que le funicule. . . . . *comata.*

1. M. PALPALIS G. — *Oblonga, pallide fulvo-testacea, nitidula; capite parum dense punctato, clypeo antice truncato, palpis maxillaribus articulo ultimo securiformi; prothorace, lateribus postice paralletis, basi in medio vix lobata, disco dense punctato; elytris inordinate punctatis, haud sulcatis, parum conspicue obscure marmoratis.* — Long. vix 8 mill. (Pl. 18, fig. 1.)

Oblongue, d'un testacé un peu fauve, à peine plus foncé sur la tête et l'abdomen et présentant un reflet irisé, assez brillante. Tête peu densément ponctuée, surtout le chaperon qui est tronqué en avant; sa ligne suturale, droite sur les côtés, arquée dans son milieu; pas de sillon frontal; dernier article des palpes maxillaires notablement sécuriforme. Lobe basilaire du prothorax presque nul et tronqué au sommet, côtés parallèles dans leur moitié postérieure, obliques dans l'intérieure, ponctuation du disque distinctement plus épaisse que celle de la tête. Élytres élargies dans leur milieu, leur ponctuation est assez écartée et tend à se grouper irrégulièrement, laissant ainsi des emplacements lisses un peu élevés et légèrement obscurcis qui les rendent assez inégales et vaguement marbrées, les sillons sont entièrement obliterés; sommet brillant sans rides, calus anal bien distinct, jonction postérieure des sillons large, peu apparente. Hanches postérieures aussi larges que le metasternum est long; ponc-

tuation des segments abdominaux fine et peu manifeste ; crochets des tarses grêles et allongés.

Je ne connais que la ♀ de cette espèce. Chiloë.

2. M. viridis Sol. in Gay, Chile. — *Ovato-oblonga, convexa, castanea, metallica, supra viridi-cuprea, nitidissima, capite tenuiter punctulato, clypeo antice truncato ; prothorace sublævi, lateribus obliquis ; elytris punctis seriatis impressis, interstitiis subcarinatis, sæpe lævibus.* — Long. 10 mill. (Pl. 18 ; fig. 2 et 3.)

Brièvement oblongue, convexe et arquée, lisse, très-brillante et comme vernissée au-dessus ; le fond de la couleur est un marron plus ou moins rougeâtre, envahi par un reflet métallique, très- notable en dessus, cuivreux sur l'abdomen, vert bronzé sur le restant du corps. Tête très-finement et assez densément pointillée ; chaperon convexe dans son milieu, tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, un sillon frontal fin, très-rarement oblitéré ; chez les ♂, la massue antennaire est plus courte que le funicule, feuillets droits, brièvement velus, 3-5 égaux, plus longs que 2 et surtout que 1, quatrième article du funicule moitié moins long que le précédent, son angle basilaire interne, obtus. Prothorax médiocre, ses côtés légèrement arqués, obliques dès la base, lobe médian de celle-ci assez notable et subtronqué, angles postérieurs presque aigus, disque généralement lisse, présentant parfois sur les côtés une ponctuation très-fine et écartée ; l'écusson, libre dans son milieu, est assez fortement ponctué sur les bords ; les élytres présentent des rangées de points dont les intervalles, très-légèrement caréniformes, sont en général imponctués, le sommet est brillant, couvert de petites rides longitudinales fort serrées ; calus anal arrondi ; segments abdominaux lisses, portant chacun une rangée transversale de cils bien visibles.

Cette espèce, dont les deux sexes me sont connus, se rencontre cachée pendant le jour dans l'épaisseur des feuillages. Chiloë, Valdivia.

3. M. andina G. — *Oblonga, rufo-castanea, nitidula, subænea ; capite dense punctulato, clypeo rugosulo, antice truncato ; prothorace, lateribus obliquis antice subarcuatis, disco dense punctulato, elytris punctato-sulcatis, interstitiis laxe punctulatis.* — Long. 10 mill. (Pl. 18 ; fig. 4.)

Oblongue, d'un marron un peu rougeâtre, assez brillante, avec un léger reflet d'un vert-bronzé en dessus. Tête finement et densément pointillée ; chaperon tronqué en avant, assez finement rugueux en dessus, sa ligne suturale est élevée près des yeux, enfoncée et arquée dans son milieu, avec

un petit sillon frontal; chez les ♂, la massue antennaire est plus courte que le funicule, les feuillets sont droits, égaux et leur pubescence très-courte; quatrième article du funicule presque de moitié moins long que le précédent, son côté interne arqué, son angle basilaire interne nul. Prothorax médiocre, ses côtés à peine arqués en avant, obliques dès la base, lobe médian de celle-ci bien distinct et subarrondi, angles postérieurs droits, ponctuation du disque fine et serrée. Élytres sillonnées-ponctuées, la ponctuation des intervalles plus fine et médiocrement écartée, sommet brillant avec quelques rides longitudinales, calus anal arrondi, lisse. Métasternum un peu pubescent; cils des segments abdominaux plus fauves et moins apparents que chez l'espèce précédente.

Les deux sexes de cette espèce me sont connus; je l'ai trouvée enterrée au pied d'un *Fagus antarctica* à 2,000 m. de hauteur dans les Cordilières de Chillan.

4. M. LONGIPES G. — *Elongata, nitidula, subdepressa, castanea, æneo-virescens; capite dense punctato, clypeo antice truncato; oculis magnis; prothorace, lateribus postice parallelis, antice paulò arcuatis, disco sat dense punctulato; elytris obsolete sulcatis, grosse punctatis; pedibus elongatis, rufescentibus.* — Long. vix 9 mill. (Pl. 18; fig. 6.)

Allongée, un peu déprimée, assez brillante, d'un marron rougeâtre à reflet métallique notable, verdâtre sur le milieu du prothorax et plus bronzé sur le restant du corps. Tête à ponctuation assez grosse et serrée; chaperon tronqué en avant, sa ligne suturale arquée dès les yeux, ceux-ci grands. sillon frontal large, peu profond; chez les ♂, la massue antennaire dépasse légèrement le funicule en longueur, les feuillets sont à peu près droits, le premier distinctement plus court que les autres, leur pubescence médiocre, troisième article du funicule, allongé, cylindrique et un peu arqué. le quatrième à peine de la moitié de la longueur de celui-ci, avec son angle basilaire interne obtus; le prothorax a ses côtés parallèles en arrière, légèrement arqués en avant, angles postérieurs droits, lobe médian de la base petit, subtronqué; disque à ponctuation un peu moins grosse et moins serrée que celle de la tête, bords latéraux un peu relevés et subhorizontaux, surtout aux angles; les élytres présentent des sillons peu profonds, et une ponctuation assez grosse et serrée, confusément disposée en rangée sur ceux-ci, cils du bord marginal assez longs et écartés, sommet brillant à peine rugueux, calus anal subtransversal et très distinct; segments abdominaux finement pointillés et présentant en outre une rangée transversale de gros points; les pieds, surtout les fémurs, sont notablement plus allongés chez cette espèce que chez ses congénères.

Forêts subandines de Chillan. Le ♂ seul m'est connu.

5. M. OBESA G. — *Oblonga, robusta, convexa, nitidula, nigro-castanea; capite dense punctulato, clypeo antice rotundato; prothorace, lateribus postice parallelis, antice obliquis, disco dense punctato; elytris sat dense grosseque punctatis, apice opacis; metasterno rufo-pubescente; pedibus rufo-castaneis.* — Long. vix 12 mill. (Pl. 18 ; fig. 7.)

Oblongue et épaisse, convexe, un peu brillante, d'un marron obscur sans reflets métalliques, ponctuation de la tête épaisse et assez fine, chaperon arrondi en avant, un sillon frontal fin, suboblitéré ; chez les ♂ la massue antennaire est un peu plus longue que le funicule, les feuillets sont égaux en longueur, à peu près droits et leur pubescence est un peu plus longue qu'ils ne sont épais, quatrième article du funicule moitié moins long que le précédent, mais un peu plus large, son côté interne étant dilaté, son angle basilaire interne est subaigu et saillant ; prothorax grand et convexe, sa ponctuation est insensiblement plus grosse et plus écartée que celle de la tête; côtés parallèles dans leur moitié postérieure et obliques dans l'antérieure, angles postérieurs légèrement obtus, lobe basilaire assez large, subtronqué ; écusson lisse dans son milieu et au sommet ; les points des élytres sont moins épais que sur le prothorax, mais plus gros et portant un petit tubercule dans leur centre, leurs intervalles sont un peu rugueux en travers, il n'y a ni côtés, ni sillons apparents; cependant une partie de la ponctuation semble parfois rangée en ligne sur l'emplacement des stries, le sommet est mat, sans rides ; ligne de réunion des sillons fine, profonde et très-apparente ainsi que le calus anal ; presque toujours le disque offre quelques poils clair-semés ; métasternum couvert d'une pubescence peu épaisse, rousse et couchée ; ponctuation de l'abdomen fine, plus ou moins épaisse et disposée par bandes transversales ; pattes d'un marron rougeâtre.

Cette espèce, dont les deux sexes me sont connus, s'enterre pendant le jour sous les morceaux de bois ou les pierres. Forêts subandines de Chillan.

6. M. OBSCURA G. — *Sat breviter oblonga, convexa, robusta, vix nitidula, nigro-castanea, subænea; capite laxe punctato; antice truncato; prothorace, lateribus postice parallelis, antice leviter arcuatis; disco laxe punctato; elytris subopacis, sulcis lævibus impressis, laxe punctatis; pedibus rufo-castaneis.* — Long. 10 mill.

Cette espèce, dont la ♀ seule m'est connue, se rapproche beaucoup de l'*obesa* par sa forme et sa coloration ; elle est plus petite et présente un reflet bronzé, obscur, mais évident ; elle est assez brillante excepté sur

les élytres qui sont un peu mates ; la ponctuation de la tête et du thorax est pareille, assez grosse et espacée ; le chaperon est densément ponctué, tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, sillon frontal très-fin, presque effacé ; prothorax convexe, ses côtés parallèles en arrière, légèrement arqués en avant, angles postérieurs obtus, lobe médian de la base large et tronqué ; écusson assez densément ponctué, lisse au sommet ; les élytres présentent des sillons bien distincts, quoique peu profonds et imponctués, les points qui couvrent le disque sont épars, pas plus épais et à peine plus gros que ceux du thorax, de la même nature que ceux de la *M. obesa* ; sommet mat, sans rides ; calus anal lisse, peu apparent ; jonction postérieure des sillons oblitérée ; ponctuation de l'abdomen aussi grosse que celle de la poitrine, mais très-écartée ; pieds un peu rougeâtres.

Forêts subandines de Chillan.

7. M. SUBCOSTATA G. — *Oblonga, opaca, castaneo-fusca, obscure cuprea ; capite sat dense punctato, clypeo antice truncato ; prothorace, lateribus postice leviter obliquis, antice subarcuatis, angulis posticis rectis, disco laxe punctato ; elytris punctatis, obsolete sulcatis, interstitiis* 3, 5, 7 *subelevatis.* — Long. 10 mill. (Pl. 18 ; fig. 8.)

Oblongue, d'un marron fuligineux, à reflet cuivreux et mat ; ponctuation de la tête assez grosse et assez serrée, égale sur le front et le chaperon, ce dernier tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, un petit sillon frontal ; chez les ♂, la massue antennaire est à peine un quart plus longue que le funicule, les feuillets sont égaux, légèrement arqués à l'extrémité, à pubescence courte ; quatrième article du funicule un peu plus court que le précédent, légèrement dilaté au côté interne, son angle basilaire interne droit, un peu saillant ; le prothorax a ses côtés obliques dès la base et légèrement arqués en avant, angles postérieurs droits, lobe basilaire médiocre tronqué ; la ponctuation du disque est aussi grosse, mais un peu moins serrée que celle de la tête ; celle de l'écusson est fine et épaisse, effacée au milieu de la partie postérieure ; les élytres présentent une ponctuation à peine plus grosse que celle du thorax, et des sillons peu profonds, accompagnés à leur côté interne d'une rangée de points égaux à ceux des intervalles et mélangés avec eux ; les intervalles 3, 5, 7 sont légèrement relevés en forme de côtes ; sommet mat, sans rides ; jonction postérieure des sillons et calus anal bien apparents ; abdomen presque lisse.

Je ne connais que le ♂ de cette espèce. Valdivia.

8. M. CONVEXA G. — *Sat brevis, oblonga, convexa, nitida, castanea, supra obscure-virens : capite sat dense punctato ; clypeo in medio convexo*

antice late rotundato : prothorace, lateribus postice subparallelis, in medio arcuatis, antice obliquis, disco convexo, parum dense punctato ; elytris subsulcatis, punctatis : pedibus rufo-castaneis. — Long. 8 mill. (Pl. 18 ; fig. 9.)

Assez courte, oblongue et convexe, brillante, d'un marron obscur passsant, surtout en dessus, au vert foncé et métallique ; ponctuation de la tête égale, assez grosse et épaisse ; chaperon largement arrondi en avant, convexe dans son milieu, sa ligne suturale anguleuse ; front sans sillon, mais offrant parfois deux petites fossettes ; chez les ♂, la massue antennaire n'est pas plus longue que le funicule, les feuillets sont presque droits à pubescence médiocre, le premier, distinctement plus court que les autres; quatrième article du funicule un peu plus court et pas plus large que le précédent, son angle basilaire interne non saillant ; prothorax convexe, un peu rétréci vers la base, ses côtés subparallèles en arrière, un peu anguleux au milieu, obliques en avant, lobe basilaire très-court, subéchancré, angles postérieurs un peu obtus et relevés ; ponctuation du disque aussi grosse, mais moins serrée, que celle de la tête ; élytres présentant des sillons larges et vagues, et une ponctuation assez épaisse, un peu plus grosse que celle du thorax, éparse dans les intervalles des sillons et confusément disposée en rangée au côté interne de ces derniers ; sommet aussi brillant que le disque, sans rugosités et presque imponctué ; jonction postérieure des sillons et calus anal à peine distincts ; l'abdomen est à peu près lisse ; pygidium ponctué.

Je ne connais que les ♂ de cette espèce. Valdivia.

9. M. SYLVATICA G. — *Oblonga, subdepressa, fere opaca, fusco-castanea, subænea ; capite dense punctato ; clypeo rugosulo, antice truncato ; prothorace sat convexo, lateribus arcuatis, prope basin subparallelis, lobo basali fere nullo, disco dense punctato ; elytris dense punctatis, rugatis, inæqualibus, vix conspicue sulcatis.* — Long. 7 mill. (Pl. 18 ; fig. 10.)

Oblongue, un peu déprimée, presque mate, surtout chez les ♂, d'un marron fuligineux, avec un reflet bronzé, très-obscur, peu apparent. Tête densément et finement ponctuée, chaperon un peu rugueux, tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal ; chez les ♂, la massue antennaire est un peu plus longue que le funicule, les feuillets sont arqués, le premier à peine plus court que les autres, leur pubescence est de la longueur de deux fois leur épaisseur, quatrième article du funicule un peu plus court que le précédent, son angle basilaire interne très-aigu, dentiforme et légèrement pubescent. Prothorax assez convexe, ses côtés arqués, subparallèles près de la base, celle-ci à peine lobée dans son milieu, angles

postérieurs obtus non arrondis, ponctuation du disque insensiblement plus grosse et moins serrée que celle de la tête ; écusson entièrement pointillé ; élytres un peu rugueuses et inégales, leur ponctuation est égale à celle du thorax, assez épaisse et sans ordre ; on y aperçoit de vagues traces de sillons, la réunion postérieure de ceux-ci est bien distincte ; calus anal toujours très-apparent, sommet opaque sans rides ; ponctuation de l'abdomen fine ; pieds rougeâtres.

Les deux sexes de cette espèce me sont connus ; forêts subandines de Chillan ; sous les écorces.

10. M. PILIGERA G. — *Oblonga, nitidula, castaneo-fulva, subænea ; capite dense punctato, clypeo antice subtruncato ; prothorace, lateribus postice paralletis, antice obliquis, disco sat dense punctato, margine antico pilis raris longisque hirsuto, scutello sublævi ; elytris late sulcatis, sat dense punctatis, apice opacis.* — Long. 8 mill.

Oblongue, un peu convexe et parallèle, peu brillante, d'un fauve marron uniforme, avec un reflet bronzé peu apparent ; ponctuation de la tête égale, assez grosse et épaisse ; chaperon subtronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal ; les antennes des ♂ sont semblables à celles de la *M. sylvatica*, seulement la massue est proportionnellement un peu plus longue, les feuillets sont moins arqués, le premier pas plus court que les autres ; prothorax un peu plus brillant que les élytres, ses côtés sont parallèles en arrière et obliques en avant, lobe basilaire très-court et subéchancré, la ponctuation du disque est semblable à celle de la tête, le bord antérieur présente quelques poils fins et longs, légèrement recourbés en arrière ; l'écusson est presque lisse, seulement un peu ponctué de chaque côté ; les élytres présentent de larges sillons peu profonds et une ponctuation un peu plus grosse que celle du thorax, médiocrement épaisse, confusément disposée en rangée sur les sillons, et éparse dans leurs intervalles ; calus anal presque indistinct, sommet de l'élytre opaque, sans rides ; jonction postérieure des sillons bien visible, le disque est parsemé çà et là de quelques poils fins et longs ; métasternum brillant, presque lisse au milieu et pubescent sur les côtés ; abdomen vaguement pointillé mat.

Je connais les deux sexes de cette espèce, je l'ai trouvée enterrée au pied d'un *Fagus antarctica* à environ 2,000 m. dans les Cordillères de Chillan.

11. M. DELICATULA G. — *Oblonga, sat elongata, nitida, testacea ; capite æneo, dense punctato ; clypeo testaceo, rugosulo, antice truncato ; oculis*

magnis; prothorace, lateribus parallelis, prope marginem anticum obliquis angulis posticis rectis, disco punctato rugosulo; elytris punctatis, rugatis, inæqualibus, parum distincte sulcatis, sutura angusta, abscura, abdomine subnigro. — Long. 6 mill. (Pl. 18; fig. 5.)

Oblongue, assez allongée et convexe, brillante, testacée. Tête d'un bronzé cuivreux, à ponctuation épaisse, vertex lisse, chaperon testacé, ponctué rugueux, tronqué en avant, sa ligne suturale mal définie, presque droite; pas de sillon frontal; yeux gros et saillants; chez les ♂, la massue antennaire est un peu plus longue que le funicule, les feuillets sont légèrement arqués, à pubescence médiocre, les deux premiers un peu plus courts et plus grêles que les autres, quatrième article du funicule aussi long que le précédent, cylindrique, pubescent au côté interne, son angle basilaire interne nul. Prothorax très-peu convexe, ses côtés parallèles, obliques près du bord antérieur, lobe basilaire large, très-court; angles postérieurs droits; disque ponctué rugueux, légèrement cuivreux dans son milieu. Écusson entièrement ponctué. Élytres ponctuées, rugueuses et inégales, présentant des sillons peu marqués; calus anal arrondi et lisse, peu apparent, ainsi que la jonction postérieure des sillons; sommet brillant, avec quelques rides longitudinales tout à fait à l'extrémité; bord sutural brun. Hanches postérieures presque aussi larges que le métasternum est long. Abdomen presque noir, très-brillant. Pattes allongées.

Je ne connais que le ♂ de cette espèce. Chiloë.

12. M. LINEOLATA G. — *Oblongo-parallela, subdepressa, fere opaca, castaneo-fulva; capite dense punctulato; clypeo antice rotundato; oculis magnis; prothorace brevi; lateribus parallelis, prope marginem anticum arcuatis; lobo basali brevi, subemarginato, disco tenuiter punctulato; elytris punctulatis, subrugatis, obsolete sulcatis, lineolis minutissimis longitudinalibusque densissime impressis; corpore subtus nitidulo; pedibus rufulis.* — Long. 8 mill.

Oblongue, à peine élargie en arrière, presque parallèle, un peu déprimée, mate en dessus, surtout chez les ♂, un peu brillante en dessous, d'un fauve marron généralement sans reflet métallique apparent. Ponctuation de la tête égale, très-fine, assez serrée; chaperon arrondi en avant; sa suture anguleuse, le sommet de l'angle arrondi; pas de sillon frontal; yeux grands; les antennes des mâles sont semblables à celles de la *M. delicatula*, sauf les feuillets qui sont égaux entre eux. Prothorax court, ses côtés parallèles, arqués près du bord antérieur, lobe basilaire court, subéchancré; disque fauve sur les bords, avec une ponctuation égale à celle de la tête, et un sillon longitudinal large, parfois oblitéré. Écusson entièrement pointillé.

Elytres un peu bosselées, avec des sillons larges peu marqués et une ponctuation fine et inégale ; à l'aide d'une forte loupe on distingue sur le disque de petites rayures longitudinales, très-fines et très-serrées (cette particularité ne se rencontre chez aucune autre des espèces ici décrites) ; calus anal bien distinct, ainsi que la réunion postérieure des sillons ; sommet opaque, sans autres rides que celles résultant des rayures indiquées ci-avant. Ponctuation du métasternum également répartie. Abdomen presque lisse. Pattes rousses.

Les deux sexes de cette espèce me sont connus. Valdivia, Chillan.

13. M. PUBESCENS G. — *Oblonga, subdepressa, fusca ; supra subænea, vix nitidula, griseo-pubescens ; subtus nitida, glabra ; capite dense punctato, clypeo punctato-rugosulo, antice subtruncato ; prothorace postice subangustato, lateribus arcuatis, basi in medio vix distincte lobata, disco sat dense punctato ; elytris rugosis, punctatis, obsolete sulcatis ; ano femoribusque fulvo-testaceis.* — Long. 7 mill.

Oblongue, légèrement déprimée, d'un fuligineux un peu roussâtre, à reflet vert obscur bronzé peu manifeste ; en dessus elle est à peine brillante, et couverte d'une pubescence grise-fine et couchée ; en dessous elle est glabre et brillante. Tête densément ponctuée ; chaperon ponctué-rugueux, subtronqué en avant ; ligne suturale anguleuse au milieu, un peu arquée sur les côtés ; un petit sillon frontal. Prothorax insensiblement retréci en arrière ; côtés arqués ; lobe basilaire à peine apparent ; angles postérieurs obtus ; ponctuation du disque à peine plus grosse et plus écartée que celle de la tête. Ecusson densément pointillé. Élytres ponctuées, rugueuses, présentant des sillons plus ou moins oblitérés ; calus anal indistinct, ainsi que la jonction postérieure des sillons ; sommet brillant, ponctué, sans rides ; métasternum et hanches postérieures ponctuées sur les côtés. Abdomen presque lisse. Pattes rousses ; fémurs testacés, ainsi que le pygidium et le dernier segment abdominal.

La ♀ de cette espèce seule m'est connue. Forêts subandines de Chillan.

14. M. RUGOSULA G. — *Oblongo-parallela, parum convexa, nitida, castanea, subænea, supra punctato-rugosula ; clypeo antice truncato ; prothorace, lateribus leviter arcuatis, angulis posticis obtusis, apice distincte rotundatis ; elytris obsolete sulcatis.* — Long. vix 9 mill. (Pl. 18, fig. 11.)

Oblongue, un peu parallèle et allongée, médiocrement convexe, brillante, marron à légers reflets d'un bronzé obscur. Tête ponctué-rugueuse, surtout sur le chaperon ; celui-ci tronqué en avant ; sa ligne suturale anguleuse dans son milieu, légèrement arquée sur les côtés ; front sans sillon,

présentant deux fossettes et entre elles un petit pli longitudinal, plus ou moins effacé ; chez les ♂, la massue antennaire est d'un quart plus longue que le funicule ; les feuillets sont égaux, assez arqués, à pubescence épaisse et médiocre ; quatrième article du funicule au moins aussi long que le précédent, sa tranche interne pubescente, son angle basilaire interne assez aigu, saillant. Côtés du prothorax arqués, à peine redressés en arrière ; angles postérieurs obtus, notablement arrondis au sommet, lobe basilaire très-court, tronqué ; ponctuation du disque aussi grosse, mais moins serrée que celle de la tête, entremêlée d'inégalités peu apparentes, Écusson densément ponctué, sa ligne médiane généralement lisse. Élytres ponctuées-rugueuses, avec des sillons larges et à peine distincts ; réunion postérieure de ces derniers et calus anal nuls ; sommet brillant, ponctué. avec des rides longitudinales distinctes seulement tout à fait à l'extrémité. Hanches postérieures assez larges. Abdomen pointillé.

Les deux sexes de cette espèce me sont connus. Forêts subandines de Chillan, prise le soir au vol. Elle ressemble beaucoup à la *M. sylvatica* ; mais, outre sa taille plus grande et les différences que présentent les antennes des ♂, elle s'en distingue par les angles postérieurs du thorax arrondis, et par le sommet des élytres un peu rugueux, brillant, sans apparence de calus, ni de réunion des sillons.

15. M. CHLOROSTICTA (Blanch.) — *Oblonga, convexa, nitidula, castanea, subænea ; capite cupreo, dense punctato, subrugosulo ; clypeo antice truncato ; prothorace lateribus obliquis, in medio leviter arcuatis, angulis posticis rectis ; disco sat cupreo, dense punctato, subrugosulo, margine laterali late et medio baseos auguste fulvo-testaceis ; elytris fulvo-testaceis, punctulatis, sulcis punctatis obsolete impressis, margine suturali maculisque punctiformibus obscure æneis pictis ; ano fulvo-testaceo, pedibus rufo castaneis.* — Long. vix 9 mill. (Pl. 18, fig. 12.)

Oblongue et convexe, assez brillante, d'un marron obscur, légèrement bronzée en dessus ; tête et prothorax cuivreux, surtout la première ; leur ponctuation égale, assez grosse et serrée, mêlée d'inégalités peu notables ; chaperon tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, un sillon frontal court, parfois oblitéré ; les antennes des ♂ sont semblables à celles de la *M. rugosula* ; seulement les troisième et quatrième articles du funicule, tout en gardant entre eux les mêmes proportions, sont un peu moins épais et plus allongés ; l'angle basilaire interne de celui-ci est plus aigu à son sommet ; les côtés du prothorax sont obliques, légèrement en arrière et plus fortement en avant ; le lobe basilaire est court, subéchancré ; les côtés du disque sont couverts par une large bande d'un testacé fauve.

offrant en arrière du milieu une saillie à son bord interne ; la base présente au-dessus de l'écusson une étroite bordure de cette même couleur ; écusson densément ponctué-rugueux ; élytres d'un fauve-testacé, rugueuses, avec des sillons peu manifestes, marqués d'assez gros points espacés, situés chacun sur une petite tache brune, arrondie et de grandeur variable ; intervalles à ponctuation assez fine et éparse ; celui entre la suture et le premier sillon, obscur et légèrement cuivreux ainsi que la partie qui avoisine l'écusson ; calus anal et réunion postérieure des sillons à peine distincts ; sommet de l'élytre un peu mat, sans rides longitudinales ; pygidium et dernier segment abdominal testacés; ponctuation de l'abdomen fine et serrée, réunie en bande transversale sur le milieu des segments ; pieds rougeâtres.

Chiloë. Les deux sexes de cette espèce me sont connus. J'indique plus loin (*Listronyx variegata*) les raisons qui me font considérer cette espèce comme la *Maypa chlorosticta* Blanch. ; elle ressemble pour la coloration à une *Listronyx variegata* (*Maypa chlorosticta* Sol.) dont la tache postérieure de la tête aurait envahi tout l'organe, et dont les deux bandes du prothorax seraient confluentes dans leur milieu.

16. M. OLIVACEA G. — *Robusta, parallelo-oblonga, convexa ; nitidula, subtus obscure castanea, supra nigro-virescenti-ænea ; capite punctulato, clypeo densissime punctulato, subrugosulo, antice rotundato ; prothorace sat magno et convexo ; lateribus postice parallelis, antice arcuatis ; angulis posticis obtusis ; basi in medio late lobata ; disco tenuiter punctulato, in medio sublævi ; elytris punctato-sulcatis, interstitiis sat grosse punctatis.* — Long. 12 mill.

Epaisse, oblongue, assez parallèle, convexe, un peu brillant, d'un marron obscur en dessous, et d'un noir verdâtre et bronzé en dessus ; ponctuation de la tête fine et peu serrée, celle du chaperon très-épaisse et mêlée de rides ; ce dernier arrondi en avant, sa ligne suturale obtusément anguleuse, pas de sillon frontal ; prothorax assez grand et convexe, les côtés parallèles en arrière, arqués en avant ; angles postérieurs obtus, lobe basilaire notable et subarrondi ; disque légèrement pointillé, ainsi que l'écusson, presque lisse dans son milieu ; élytres très-distinctement sillonnées-ponctuées ; la ponctuation des intervalles éparse et presque aussi grosse que celle des sillons ; sommet un peu mat, sans rides ; réunion des sillons et calus anal très-distincts ; pygidium lisse au milieu, ponctué-rugueux sur les côtés ; ponctuation de l'abdomen presque aussi forte que celle de la poitrine.

Je ne possède de cette espèce que des individus à antennes mutilées. Forêts subandines de Chillan.

17. M. MONTICOLA. — *Oblonga, postice subdepressa, nitidula, subtus obscure castanea, supra obscure viridis aut ænea; capite sat dense punctato; clypeo subrugosulo, antice vix truncato; prothorace lateribus postice parallelis, antice arcuatis; disco sat dense punctato; elytris sat dense grosseque punctatis, obsolete sulcatis.*— Long. 11 mill.

Oblongue, très-légèrement déprimée en arrière, assez brillante, d'un marron obscur et bronzé, quelquefois d'un vert foncé en dessus; ponctuation du prothorax et de la tête égale, médiocre et assez serrée, celle du chaperon un peu plus épaisse et entremêlée de rides peu apparentes; ce dernier à peine tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, un sillon frontal peu distinct; prothorax assez grand, ses côtés parallèles en arrière, arqués en avant; lobe basilaire court, subéchancré; angles postérieurs à peine obtus, leur sommet légèrement arrondi; écusson pointillé; élytres avec des sillons très-peu marqués et une ponctuation un peu plus grosse et plus épaisse que celle du thorax, dont une partie est confusément rangée en ligne le long des sillons; les intervalles 1, 3, 5, 7 sont insensiblement plus étroits, plus élevés et moins densément ponctués que les autres; sommet un peu mat sans rides; jonction postérieure des sillons et calus anal peu apparents; pygidium assez fortement rugueux; ponctuation de l'abdomen presque égale à celle de la poitrine.

Je ne connais que la femelle de cette espèce; montagnes du Chili central, à 1,800 m. d'élévation.

18. M. CHILENA G. — *Oblonga-elongata, sat convexa; nitidula, subtus castanea, supra æneo-cuprea aut viridi-ænea, parum dense punctulata; clypeo antice truncato; elytris distincte punctato sulcatis.* — L. 10 mill.

Oblongue, allongée et parallèle, assez convexe et brillante, d'un marron bronzé en dessus, et d'un bronzé plus ou moins cuivreux ou verdâtre en dessous; la ponctuation de la tête, du thorax et des élytres est égale, médiocre et peu serrée; chaperon notablement rétréci et légèrement tronqué en avant; ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal; chez les ♂, la massue antennaire est d'un tiers plus longue que le funicule; les feuillets sont égaux, arqués, leur pubescence est écartée et sa longueur égale au moins deux fois leur épaisseur, le quatrième article du funicule est un peu plus allongé que le précédent, son angle basilaire interne légèrement aigu et saillant; prothorax convexe; ses côtés, arqués dès la base chez les ♀ avec les angles postérieurs très-obtus, redressés près de la base chez les ♂ avec les angles postérieurs moins obtus; lobe basilaire large et arrondi: écusson densément pointillé sur les côtés; élytres présentant

des sillons ponctués assez distincts ; sommet presque aussi brillant que le disque, sans rides ; jonction postérieure des sillons et calus anal bien apparents ; ponctuation de l'abdomen un peu moins grosse et moins serrée que celle de la poitrine ; fémurs rougeâtres.

Cette espèce, dont les deux sexes me sont connus, provient des environs de Santiago.

19. M. SINUATOCOLLIS G. — *Oblonga, sat robusta et convexa, opaca, subsericea, rufo-castanea ; capite nitido, punctato ; clypeo subrugosulo, antice truncato ; prothorace lateribus postice parallelis, antice arcuatis ; basi sat profunde bisinuata ; lobo intermedio magno, apice truncato ; angulis posticis acutis ; disco inordinate punctato ; elytris parum dense punctato-variolosis, inæqualibus, obsolete sulcatis ; abdomine fere impunctato* — Long. 10 mill.

Oblongue, assez épaisse, un peu allongée et convexe, d'un marron rougeâtre, avec un léger reflet bronzé en dessus ; prothorax, écusson, abdomen et surtout les élytres, finement chagrinés, ce qui rend ces organes mats et comme soyeux. Tête brillante, sa ponctuation médiocre et assez épaisse ; chaperon un peu rugueux, tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, un sillon frontal. Prothorax assez grand et convexe ; côtés parallèles en arrière, arqués en avant ; base offrant deux sinus notables, lobe médian grand, tronqué au sommet ; angles postérieurs aigus ; ponctuation du disque aussi grosse, mais un peu moins épaisse que celle de la tête et tendant à se grouper irrégulièrement. Écusson imponctué dans son milieu. Élytres couvertes de petites inégalités et de points peu serrés, assez grands, peu profonds et avec un petit tubercule dans leur centre ; elles présentent des sillons ponctués peu distincts, entièrement oblitérés sur les côtés ; les cils du bord marginal sont courts et rapprochés ; sommet mat sans rides ; réunion postérieure des sillons et calus anal médiocrement apparents. Hanches postérieures et métasternum brillants, leur ponctuation semblable à celle des élytres ; abdomen à peu près imponctué.

Je ne connais que la ♀ de cette espèce ; elle se distingue facilement de ses congénères par la forme de son prothorax. Valdivia.

20. M. RUFO-CASTANEA G. — *Elongato-oblonga, subparallela, parum convexa, rufo-castanea, supra fere-opaca, subænea ; subtus nitidula ; capite dense punctulato, clypeo rugosulo, antice truncato ; prothorace, lateribus postice leviter obliquis, antice parum arcuatis, angulis posticis rectis ; disco parum dense punctulato ; elytris inæqualibus, punctatis, obsolete punctato-sulcatis.* — Long. 9 mill.

Oblongue, allongée et parallèle, peu convexe, un peu mate, d'un marron roussâtre, brillante en dessous, légèrement bronzée en dessus. Tête densément pointillée ; chaperon rugueux, tronqué en avant ; sa ligne suturale fine et anguleuse, pas de sillon frontal. Prothorax à peine convexe, ses côtés un peu obliques dès la base, légèrement arqués en avant, angles postérieurs visiblement droits ; lobe basilaire court, subéchancré ; ponctuation du disque aussi fine, mais un peu moins épaisse que celle de la tête. Écusson à peine ponctué dans sa partie postérieure. Élytres à ponctuation éparse, assez grosse et entremêlée d'inégalités ou rides transversales bien apparentes ; elles présentent en outre des sillons à peine distincts ; sommet mat, ponctué sans rides ; réunion postérieure des sillons et calus anal visibles. Poitrine légèrement pubescente, abdomen pointillé.

Cette espèce, dont je ne connais que la ♀, se rapproche fort de la *M. opacipennis ;* elle en diffère par sa taille parallèle et allongée, les côtés du prothorax obliques dès la base, les rides des élytres, la tête et le prothorax pas plus brillants que ces dernières, qui sont un peu moins mates que chez l'espèce en question. Santiago.

21. M. OPACIPENNIS G. — *Sat breviter oblonga, subdepressa, postice latior, rufo-castanea, nitida ; capite punctulato ; clypeo punctato-rugosulo, antice subtruncato ; prothorace, lateribus postice parallelis, antice obliquis, disco laxe punctulato : elytris opacis, punctulatis, vix distincte sulcatis.* — Long. 9 mill.

Assez courte, oblongue, un peu déprimée et élargie en arrière, d'un marron roussâtre, brillante de partout, hormis sur les élytres. Tête pointillée ; chaperon ponctué-rugueux, subtronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal. Prothorax médiocrement convexe, ses côtés parallèles en arrière, obliques en avant, lobe basilaire très court, subéchancré ; ponctuation du disque aussi fine que celle de la tête, mais écartée. Élytres ayant leur ponctuation fine et peu épaisse, vaguement disposée en ligne sur des sillons très-peu apparents, éparse dans leurs intervalles ; calus anal arrondi bien distinct ; sommet de l'élytre encore plus opaque que le disque, sans rides longitudinales ; réunion postérieure des sillons effacés. Métasternum légèrement pubescent : abdomen pointillé.

Je ne connais que la ♀ de cette espèce. Santiago ; sous une pierre.

22. M. DUBIA G. — *Oblonga, parum convexa, opaca, castanea, supra subænea ; capite sat dense punctato ; clypeo antice truncato ; prothorace, lateribus postice parallelis, antice arcuatis, disco subinæquali, inordinate*

punctato ; elytris subinæqualibus, punctatis, obsolete punctato-sulcatis; abdomine vix punctulato. — Long. 9 mill.

Oblongue, à peine allongée et convexe, mate, d'un marron un peu rougeâtre et enfumé, légèrement bronzée en dessus ; ponctuation du dessus du corps égale, assez grosse, entremêlée d'inégalités peu apparentes, à peine plus épaisse sur le chaperon, un peu moins serrée et tendant à se grouper irrégulièrement sur le prothorax et sur les élytres; une partie est disposée en rangées sur des sillons peu distincts et l'autre éparse dans leurs intervalles ; chaperon tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse dans son milieu, légèrement arquée sur les côtés ; pas de sillon frontal distinct ; les antennes des ♂ sont la reproduction de celles de la *M. Chilena*, sauf le quatrième article du funicule qui est proportionellement un peu plus allongé, avec son côté interne notablement velu ; côtés du prothorax parallèles en arrière, arqués en avant, lobe basilaire bien apparent, tronqué au sommet ; sommet des élytres mat, ponctué, sans rides, jonction postérieure des sillons et calus anal distincts ; hanches postérieures et poitrine brillantes, densément ponctuées sur les côtés ; abdomen à peine pointillé.

Je ne connais que le ♂ de cette espèce ; forêts subandines de Chillan.

Les *M. opacipennis, rufo-castanea* et *dubia* sont décrites chacun d'après un seul exemplaire, et en outre les caractères qui les distinguent sont, comme on peut le voir par les descriptions, insignifiants et mal tranchés; malgré cela, prenant en considération la grande ressemblance que la plupart des espèces de ce genre ont entre elles, je n'hésite pas à les considérer comme distinctes les unes des autres ; la connaissance d'un plus grand nombre d'individus décidera si j'ai eu raison.

23. M. COMATA G. — *Parallelo-oblonga, subdepressa, vix nitidula, rufo-castanea, supra subænea aliquando viridula ; capite dense punctato-rugoso ; clypeo antice truncato ; apud mares, clava antennarum funiculo duplo longiore, funiculi articulo 4° basi intus longe producto ; oculis magnis ; prothorace lateribus postice parallelis, antice obliquis ; disco dense punctato, rugosulo ; elytris inæqualibus, punctato-rugosulis, obsolete sulcatis ; ano fulvo ; antennis pedibusque pallide testaceis.* — Long. 6-8 mill. (Pl. 18, fig. 12.)

Oblongue, parallèle, un peu déprimée, à peine brillante, surtout les ♂, d'un marron plus ou moins roussâtre, et, tantôt un peu bronzé, tantôt un peu verdâtre en dessus. Tête densément ponctuée-rugueuse ; chaperon tronqué en avant, sa ligne suturale peu appparente, légèrement arquée dans son milieu ; pas de sillon frontal ; yeux gros ; chez les ♂ la massue

antennaire est deux fois aussi longue que le funicule, feuillets égaux, arqués, à pubescence au moins aussi longue que deux fois leur épaisseur; articles 3, 4 du funicule allongés, subégaux; angle basilaire interne de celui-ci prolongé en une saillie grêle et velue, atteignant presque le milieu des feuillets. Côtés du prothorax parallèles dans un peu plus de leur moitié postérieure, obliques en avant; lobe basilaire petit, tronqué; ponctuation du disque épaisse, plus grosse que celle de la tête et mêlée d'inégalités peu notables; chez quelques individus, surtout ♀, il y a sur le milieu du disque deux fossettes qui avec les deux latérales forment une rangée transversale. Écusson densément et finement ponctué. Élytres très finement chagrinées, ponctuées, rugueuses et inégales, avec des sillons vagues et peu apparents; sommet assez brillant, irrégulièrement rugueux; jonction postérieure des sillons et calus anal très peu distincts. Abdomen presque imponctué; pygidium et dernier segment abdominal fauves; antennes et pieds d'un testacé pâle.

Valdivia. Les deux sexes de cette espèce me sont connus, et c'est avec doute que je la décris comme nouvelle; car je la suppose fort être la *M. variolosa* (Sol. in Gay.) Il est probable que c'est par une erreur résultant d'un examen trop superficiel que Solier, et plus tard M. Lacordaire, donnent la massue antennaire des ♂ de cette espèce comme simplement pentaphylle; et, quand ce dernier parle (*Genera* d. Col. T. III p. 241, note 2) du premier feuillet qui est moitié plus court que les autres, il décrit assurément la prolongation basilaire du quatrième article du funicule, qui, si l'on en tient compte, rend la massue hexaphylle.

24. M. SULCATO-PUNCTATA G. — *Oblonga, sat convexa, nitida, castaneo-rufa; capite punctato; clypeo rugoso, antice subtruncato; prothorace postice angustato, lateribus arcuatis, prope basin rectis; lobo basali brevi; disco sat dense punctato; elytris sat profunde sulcato-punctatis, interstitiis convexis, punctis minoribus laxe impressis; abdomine lævigato.* — Long. 7 mill.

Oblongue, assez convexe, brillante, d'un roux, clair en dessous, obscur en dessus avec un très-léger reflet bronzé. Tête à ponctuation assez grosse et serrée, rugueuse sur le chaperon; ce dernier légèrement tronqué en avant; ligne suturale peu distincte, anguleuse; pas de sillon frontal, mais à sa place une petite ligne atteignant le vertex, très fine et très peu apparente. Prothorax également rétréci en avant et en arrière; côtés arqués, redressés près de la base, mais obliques et convergents en arrière; angles postérieurs très-obtus; lobe basilaire court, large et subarrondi, ponctuation du disque égale à celle de l'arrière de la tête. Élytres offrant des sillons

assez profonds, marqués chacun d'une rangée de points gros et rapprochés; les intervalles sont convexes, à ponctuation plus fine et très écartée ; sommet brillant, ponctué, sans rides ; jonction postérieure des sillons et calus anal peu apparents. Abdomen imponctué, très lisse.

Le seul individu que je possède de cette espèce a été trouvé mutilé dans une toile d'araignée, dans les vallées subandines de la province de Santiago. La forme du prothorax réunie à la sculpture des élytres ne permet pas de la confondre avec aucune des espèces précédentes.

Genre LISTRONYX Guérin.

Comme je l'ai dit plus haut, les *Listronyx* ne diffèrent des *Maypa* que par la denticulation des crochets tarsaux ; très forte chez quelques espèces et à peine distincte chez d'autres. Mais si, ce que j'ignore, la massue antennaire des *L. testacea* et *Faminei* était pentaphylle dans les deux sexes, alors, des six espèces décrites ci-dessous, les cinq : *castanea*, *variegata*, *trigida*, *vestita*, *livida*, dont les ♀ me sont connus et l'ont triphylle, devraient former une section à part. Il est à remarquer qu'ici la denticulation des ongles est double, c'est-à-dire que ces derniers sont concaves ou au moins canaliculés en dessous et présentent ainsi deux tranches inférieures, dont chacune offre une rangée de dents.

A. Denticulation des crochets tarsaux très forte.
  a. Corps assez épais.
    b. Chaperon arrondi en avant. . . . . *castanea.*
    bb. Id. tronqué id. . . . . *variegata, frigida.*
  aa. Corps allongé, svelte. . . . . *pallida.*
A.1. Denticulation des crochets tarsaux très fine, peu distincte.
  c. Crochets des tarses antérieurs égaux. . . . *vestita.*
  cc. Id. id. inégaux. . . *livida.*

1. L. CASTANEA G. — *Oblonga, castanea, supra subænea, nitidula : clypeo antice rotundato ; capite thoraceque sat dense punctulatis ; hoc, lateribus in medio angulatis ; elytris parum dense punctatis, obsolete sul-*

catis ; pedibus rufo-castaneis ; unguibus longe dentatis. — Long. 8 mill. (Pl. 18 ; fig. 19 à 22.)

Oblongue, d'un châtain rougeâtre, à reflet bronzé peu sensible en dessus, glabre, assez brillante, assez densément pointillée sur la tête et le prothorax ; chaperon arrondi en avant, ligne suturale anguleuse dès les yeux; pas de sillon frontal ; chez les ♂ la massue antennaire est aussi longue que le funicule, le premier feuillet est plus court que les autres ; pubescence médiocre ; quatrième article du funicule avec son angle basilaire interne obtus ; côtés du prothorax anguleux au milieu, subparallèles dans leur moitié postérieure ; lobe basilaire subéchancré, angles postérieurs droits ou presque aigus ; élytres un peu moins brillantes avec des sillons à peine distincts et une ponctuation plus grosse que celle de la tête et du prothorax, assez épaisse et confuse ; réunion postérieure des sillons et calus anal assez distincts, sommet de l'élytre à peine mat, ponctué et avec deux ou trois plis ou stries longitudinales ; pattes rougeâtres ; crochets tarsaux larges, médiocres, presque droits, recourbés à l'extrémité, concaves en dessous, leur denticulation longue.

Les deux sexes dé cette espèce me sont connus ; Cordilières de Chillan ; 2,000 m. ; au pied d'un *Fagus antarctica.*

2. L. VARIEGATA G. — (*Maypa chlorosticta* Sol. in Gay. Chile.) — *Sat convexa et robusta, oblonga, testaceo-irina, nitidula ; capite dense punctulato, postice obscure viridi biplagiato ; thorace dense punctulato, lateribus subobliquis antice leviter arcuatis, basi in medio late lobata ; disco, vittis duabus longitudinalibus, latis, obscure viridibus, prope basin valde divergentibus, picto ; elytris punctulatis, punctato-sulcatis, maculis minutis, obscure viridibus irregularibusque, guttatis.* — Long. 7-9 mill. (Pl. 18, fig. 18.)

Assez épaisse et convexe, d'un testacé à légers reflets verts et cuivreux, assez brillante ; tête et prothorax densément pointillés, un peu rugueux ; chaperon convexe dans son milieu, tronqué en avant, ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal ; le vertex présente de chaque côté une large tache d'un vert foncé ; le prothorax est graduellement et insensiblement rétréci de la base au sommet, ses côtés sont droits en arrière et légèrement arqués en avant, le lobe médian de la base est court, large et tronqué ; le disque présente deux bandes longitudinales, divergeant assez fortement très-près de la base, et de la même couleur que les taches de la tête, dont elles paraissent être la continuation ; les élytres présentent des sillons peu profonds, marqués d'assez gros points un peu distants les uns des autres et placés le plus souvent sur de petites taches vert obscur,

arrondies et de grandeur variable, les intervalles des sillons sont à peine convexes, couverts d'une ponctuation plus forte et moins épaisse que celle de la tête et du prothorax ; sommet brillant, présentant quelques rides longitudinales ; calus anal bien distinct ; réunion postérieure des sillons oblitérée ; crochets assez longs, arqués, fortement dentés en scie.

Cette espèce, dont je connais seulement les ♀, provient des environs de Concepcion, où je l'ai trouvée en secouant d'épais feuillages.

J'ai, pour éviter toute erreur au sujet de cette espèce, changé le nom de *chlorosticta*, que lui donne Solier, qui le premier l'a décrite (*in* Gay., Zool., t. V, p. 109); c'est bien une *Listronyx* que cet auteur avait en mains, puisqu'il lui donne des crochets dentés, et la même particularité est citée dans le *Genera* de M. Lacordaire; mais ce ne doit nullement être celle décrite primitivement par M. Blanchard sous le nom générique de *Maypa*, et à laquelle il donne des crochets simples; cet entomologiste aura sans doute eu en mains une autre espèce qui est une véritable *Maypa*, et que je possède également. La grande similitude de ces deux espèces, dont la différence consiste presque uniquement dans la denticulation des crochets, aura bien certainement donné lieu à l'erreur que je rectifie.

3. L. FRIGIDA G. — *Elongato-oblonga, convexa, nitidula, rufo-castanea, capite punctulato ; clypeo dense punctato rugoso, antice truncato ; prothorace, lateribus postice parallelis, antice obliquis ; disco sat laxe punctato ; elytris inordinate punctatis, sulcis confuse punctatis distincte impressis : unguibus dense serratis*, — Long. 11 mill.

Oblongue, assez allongée, convexe, assez brillante, d'un marron-roux sans reflets bronzés distincts. Tête à ponctuation peu serrée et médiocre ; chaperon densément ponctué-rugueux, tronqué en avant, sa ligne suturale anguleuse au milieu, subarquée sur les côtés ; pas de sillon frontal. Prothorax brillant; ses côtés assez parallèles en arrière, obliques en avant; angles postérieurs assez droits ; lobe basilaire notable, subéchancré ; ponctuation du disque plus grosse et plus écartée que celle de la tête. Écusson presque imponctué. Élytres offrant des sillons bien distincts, avec une ponctuation à peine aussi grosse que celle du thorax, confusément disposée en séries sur les sillons, et éparse dans leurs intervalles ; calus anal brillant, arrondi et bien apparent : jonction postérieure des sillons large et peu marquée ; sommet de l'élytre mat, sans rides ; on voit çà et là sur le disque quelques poils longs et redressés. Segments abdominaux finement ponctué-rugueux, avec une rangée transversale de cils roux bien apparents; denticulation des crochets analogue à celle de la *L. pallida*.

Cette espèce, dont je ne connais que la ♀, ressemble à s'y méprendre à la *Maypa Andina*, avec laquelle je l'ai rencontrée.

4. L. PALLIDA G. — *Elongata, parallela, testacea, nitidula, supra glabra sat grosse punctata, lateribus pallide ciliata; clypeo antice truncato; prothorace parvo, lateribus postice parallelis, antice leviter arcuatis; basi in medio vix lobata; elytris punctato-sulcatis, interstitiis inordinate punctatis; pedibus gracilibus parum arcuatis, subtus dense dentatis.* — Long. 8-10 m. (Pl. 18; fig. 15 et 16.)

Testacée, allongée et parallèle, assez brillante, avec des cils pâles sur les côtés, elle est glabre en dessus et marquée d'une ponctuation assez grosse et médiocrement épaisse; le chaperon est tronqué en avant, ligne suturale anguleuse dès les yeux; chez les ♂, la massue antennaire est un peu plus longue que le funicule; feuillets égaux, recourbés à leur extrémité, leur pubescence assez longue et hérissée; quatrième article du funicule pas plus long que le troisième, mais présentant à son angle basilaire interne un prolongement presque de sa longueur, de la même nature que les feuillets des antennes et velu comme eux; prothorax petit, ses côtés parallèles en arrière et un peu arqués en avant, sans pour cela être anguleux; la base est à peine lobée; les élytres offrent neuf sillons, et une ponctuation égale, rangée en ligne sur ces derniers, éparse dans leurs intervalles, qui sont peu égaux; réunion postérieure des sillons et calus anal non apparents; sommet de l'élytre un peu mat; tarses très-grêles et allongés; crochets assez longs, peu arqués, densément dentés en scie en dessous.

Cette espèce, dont je ne connais que des ♂, doit fort se rapprocher de la *L. Faminei* (Blanch.); elle en diffère (ex Gay) par sa couleur d'un testacé très pâle, et les intervalles des sillons des élytres non ridés en travers mais ponctués. Je l'ai prise au crépuscule, à 2,500 mètres, dans les Cordilières de Chillan.

5. L. VESTITA G. — *Picco-fusca, parum elongata, breviter fulvo pubescens; clypeo rugoso, antice truncato; capite thoraceque sat grosse punctatis; hoc lateribus postice parallelis, antice arcuatis; basi breviter lobata; elytris opacis, punctulatis, rugosulis, obsolete sulcatis, interstitiis* 1, 3, 5, 7 *subelevatis; pedibus rufo-piceis; unguibus subtus tenuissime denticulatis; abdomine punctato.* — Long. 7 mill. (Pl. 18, fig. 17.)

Peu allongée, d'un brun fuligineux, un peu rougeâtre, mate surtout sur les élytres, couverte d'une pubescence fauve, courte et assez épaisse; dessous du corps, tête et prothorax assez grossement et densément ponctués; chaperon rugueux, légèrement convexe dans son milieu, tronqué en avant, ligne suturale anguleuse, pas de sillon frontal apparent; prothorax ayant ses côtés parallèles dans leur moitié postérieure, convergents dans

l'antérieure, à peine anguleux dans leur milieu ; lobe basilaire court, large, légèrement sinué au sommet ; élytres très-finement chagrinées, à ponctuation aussi serrée, mais plus fine que celle du thorax, un peu rugueuses, avec des sillons peu distincts, dont les intervalles 1, 3, 5, 7 sont très-légèrement costiformes, sommet mat sans rides ; réunion postérieure des sillons et calus anal distincts ; pieds plus rougeâtres que le restant du corps ; crochets médiocrement arqués, leur denticulation très-fine, à peine distincte ; segments abdominaux densément ponctués.

Je ne connais que la ♀ de cette espèce, qui a été prise sous des morceaux de bois, à 2,000 m., dans les Cordilières de Chillan.

6. L. LIVIDA G. — *Oblonga, sat elongata, fulvo-testacea, irina, glabra, nitidula, capite dense punctato, obscuriore, postice virescenti ; clypeo antice late rotundato ; prothorace sat laxe punctato, lateribus obliquis, in medio leviter arcuatis ; basi breviter lobata ; elytris punctato-sulcatis, interstitiis inordinatè punctatis ; tarsis anticis unguibus minoribus, inæqualibus.* — Long. 8 mill. (Pl. 18, fig. 14.)

Oblong assez allongé, d'un fauve testacé plus ou moins pâle, plus obscur sur la tête, offrant un reflet irisé très-notable sur le prothorax et surtout sur l'arrière de la tête qui est presque vert ; cette dernière est densément ponctuée ; chaperon largement arrondi en avant ; ligne suturale très-obtusément anguleuse, pas de sillon frontal ; chez les ♂, les antennes sont pareilles à celles de la *L. pallida*, sauf le quatrième article du funicule qui est plus long que le précédent, avec son angle basilaire interne aigu, mais sans prolongement aucun ; côtés du prothorax obliques, un peu anguleux dans leur milieu ; lobe basilaire court ; élytres sillonné-ponctuées ; ponctuation des intervalles un peu plus fine que celle des sillons ; poitrine brillante, presque lisse au milieu ; abdomen mat, à peu près lisse ; crochets des 4 tarses postérieurs semblables à ceux du *L. vestita* ; tarses antérieurs à peine plus longs que leurs tibias ; leur crochets petits, à denticulation indistincte ; ils ont à leur base en dessous une dilatatation ou saillie rectangulaire, l'externe est normalement arqué, mais l'interne est brusquement courbé au dessus de la saillie en question, et droit dans le restant de sa longueur ; sommet des élytres brillant, non ridé ; réunion postérieure des sillons et calus anal médiocrement apparents.

Les deux sexes de cette espèce me sont connus ; je l'ai trouvée conjointement avec la *L. castanea*.

—

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 18.

Fig. 1.	*Maypa palpalis* Germain.	Palpe.	
2.	— *viridis* Sol.	d°.	
3.	— d°.	Antenne.	
4.	— *Andina* Germain.	d°.	
5.	— *delicatula* Germain.	d°.	
6.	— *longipes* Germain.	d°.	
7.	— *obesa* Germain.	d°.	
8.	— *subcostata* Germain.	d°.	
9.	— *convexa* Germain.	d°.	
10.	— *sylvatica* Germain.	d°.	
11.	— *rugosula* Germain.	d°.	
12.	— *Chilena* Germain.	d°.	
13.	— *comata* Germain.	d°.	
14.	*Listronyx livida* Germain.	Crochets des tarses antérieurs.	
15.	— *pallida* Germain.	Antenne.	
16.	— d°.	Crochets des tarses antérieurs.	
17.	— *vestita* Germain.		d°.
18.	— *variegata* Germain.		d°.
19.	— *castanea* Germain.	Antenne ♂.	
20.	— d°.	d° ♀.	
21.	— d°.	Crochets des tarses antérieurs.	
22.	— d°.		d°.

Révision des genres ERIPHUS et MALLOSOMA Serville,

DU GROUPE DES CLYTIDES.

ET

DESCRIPTION DE TROIS NOUVEAUX GENRES

DONT UN DOIT ÊTRE RAPPORTÉ AU GROUPE DES CALLIDIITES.

Par M. AUG. CHEVROLAT.

(Séance du 13 Novembre 1862.)

I. ERIPHUS Serville (*Annales de la Société Entom. de France*, tome III, page 88, 1834).

Aux caractères assignés à ce genre par l'auteur, il convient d'ajouter les suivants :

Corps du ♂ plus étroit. *Antennes* du ♂ non anguleuses au sommet des articles intermédiaires ; de la ♀ inégalement anguleuses sur un côté, et le dernier aminci. *Pattes* postérieures dépassant d'un tiers ou d'un quart de leur étendue le sommet des élytres, à genoux armés de deux épines, et dont l'externe est quelquefois de moitié plus courte que l'autre.

M. Ad. White, dans le *Cat. du Brit. Mus.*, p. 292, a énuméré dix-neuf espèces d'*Eriphus*. L'*E. Mexicanus* Serv. (n° 19) et l'*Er. unipunctatus* Buq. ne forment qu'une même espèce, et sur les quatre qu'il décrit comme nouvelles, l'*Er. dimidiatus* en fait partie et peut-être aussi l'*E. plagiatus* ; le reste s'applique à des espèces déjà citées ailleurs ou qui doivent en être exclues.

M. Lucien Buquet, *Ic. du Règne animal de Cuvier*, tome II, p. 226, décrit, sous les noms d'*Er. albolineatus* et *Leprieuri*, deux espèces dont je fais une division dans le genre *Mallosoma*. Quant aux *Er. æneicollis*, *bipartitus* et *sellatus*, ces insectes devront constituer de nouveaux genres.

Sur les quatorze espèces indiquées par Dejean, Catal., 3e éd., p. 351, il

n'y faut comprendre que l'*Er. bisignatus* Gr. (*Callid.*) = *rubricollis* Dej. et l'*Er. purpuratus* (Klug. Mss).

Tel qu'il est réduit et défini, le genre *Eriphus* renferme, à ma connaissance, dix espèces, dont cinq étaient inédites.

1. ERIPHUS BISIGNATUS. — *Ater, holosericeus; thorace subgloboso, lateribus spinoso, coccineo; maculis duabus atris.* — Long. 11 1/2, 13 mill.; lat. 3, 4 mill. — Brésil, Rio-Janeiro.

Callidium (*Clytus*) *bisignatum* Germ. Sp. Ins., p. 506, n° 6, fig. 9. = *Eriphus bisignatus* Serv., Ann. 1834, p. 89. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 292, 2. = *Eriphus rubricollis* Dej., Cat., 3, 351.

♂ ♀. Coll. de l'auteur.

2. ERIPHUS PURPURATUS. — *Niger; prothorace* (*maculâ dorsali cordiformi nigrâ*) *elytrisque* (*vittâ latâ communi antice posticeque abbreviatâ nigrâ*) *coccineis.* — Long. 10, 12 1/2 mill.; lat. 3 1/3, 4 mill. — Brésil.

Var. *In capite maculâ mediâ nigrâ.*

Eriphus purpuratus Klug., Cat. Dej., 3e éd., p. 351.

Noir en dessous, rouge en dessus. *Tête* granuleusement ponctuée, noire, ayant une élévation triangulaire en avant qui est déprimée de chaque côté, sillon longitudinal peu profond. *Antennes* noires, courtes, épaisses. *Prothorax* d'un beau rouge, allongé, anguleux vers le milieu, sur chaque côté, marqué d'une grande tache dorsale noire appuyée à la base, granuleuse, et ayant la forme d'un cœur. *Écusson* semi-arrondi, ponctué, noir. *Élytres* d'un rouge vif, un peu plus élargies vers le sommet, à troncature droite, ornées d'une large ligne commune noire qui commence en pointe sous l'écusson, s'élargit et s'arrondit vers les deux tiers de la longueur. *Pattes* noires, postérieures dépassant d'un quart de leur étendue le sommet des étuis; jambes postérieures arquées. ♀.

Var. Tête offrant au milieu de la face une tache rouge surmontée d'un bandeau noir et portant au centre une ligne longitudinale noire.

Ma coll. renferme trois ♀.

3. ERIPHUS ? PLAGIATUS. — *Niger, obscure punctatus; elytris miniaceis plagâ elongatâ suturali et apice nigris.* — Long. 9 mill. — Brésil (Spiritu-Sancto).

Eriphus plagiatus Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 293, n° 6.

4. ERIPHUS MEXICANUS. — *Niger; prothorace rubro maculâ basali ni-*

grâ; in elytris latâ fasciâ anticâ rubrâ extus dilatatâ. — Long. 17 mill. — Mexique.

Eriphus Mexicanus Serv., Ann. de la Soc. Ent. 1834, p. 89. = *Eriphus unipunctatus* Buq., Ic. Reg. An., II, p. 226. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 294, n° 15, et p. 295, n° 19.

Coll. de M. J. Thomson. Le type de Serville n'existait plus lorsque j'ai acquis la presque totalité des Cérambycides de cet auteur.

5. Eriphus dimidiatus. — *Niger; thorace aurantiaco-flavo, medio nigro-lineato; lateribus singulis medio gibbosis; elytris basi flavis, medio longitudinaliter bicostatis,* — Long. 13 mill. — Brésil (Para).

Eriphus dimidiatus Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 293, n° 7, pl. VI, fig. 7.

Corps noir. Prothorax entièrement rouge.

6. Eriphus immaculicollis. — *Niger; prothorace angulato, coccineo.* — Long. 14 mill.; lat. 4 mill. — Brésil.

Je possède le type de Serville.

7. Eriphus Bahiensis. — *Similis* E. immaculicollis Serv. *sed minor, angustior; niger griseus infra; prothorace versus medium valde anguloso, pallide rubro; marginibus posticis segmentorum abdominalium, nigris; antennis brevibus fortiter angulatis.* ♀. — Long. 11 mill.; lat. 3 mill. — Brésil (Bahia).

Voisin de l'*E. immaculicollis*, plus petit, plus étroit, d'un noir opaque, à prothorax d'un rouge pâle tant en dessus qu'en dessous (il est d'un rouge vif dans l'autre espèce) et couvert de points serrés et rugueux. *Poitrine* et *Abdomen* d'un gris terreux, ayant les bords postérieurs des segments étroitement bordés de noir. *Tête* moins amincie en avant, offrant quelques rides longitudinales et un tubercule de chaque côté de l'insertion antennaire. *Antennes* (*in somno*) limitées au sommet des genoux intermédiaires, à articles élargis et anguleux à leur extrémité. *Prothorax* anguleusement épineux au delà du milieu latéral, présentant un bourrelet direct en dehors de la base. *Écusson* large, transverse, semi-arrondi, lisse. *Élytres* à base droite, à épaules obtusément arrondies, parallèles, tronquées du côté de la suture. *Pattes* pubescentes, à ponctuation forte et rugueuse; postérieures plus longues que les étuis; genoux terminés par deux épines; tarses larges. ♀.

J'ai acheté dernièrement cette espèce chez M. H. Deyrolle.

8. ERIPHUS HÆMATODERUS. — *Niger, corpore infra albido setulosus; prothorace lateribus angulose spinoso, coccineo, puncto basali nigro, dorsalibus nodulis tribus posticis.* ♀. — Long. 11 mill.; lat. 4 mill. — Bolivie (Chuquiaca).

Eriphus hæmatoderus (Dej. in Mus.).

D'un noir mat très profond. *Tête* petite, tronquée en devant, présentant au bord antérieur une élévation triangulaire, lisse, offrant vers le centre des points allongés en forme de rides; sillon étroit. *Antennes* atteignant les deux tiers des élytres, à articles anguleux au sommet de l'un des côtés des quatrième à huitième. *Prothorax* d'un rouge vermillon, orné, au milieu de la base, d'un petit point noir, anguleusement épineux au milieu latéral et marqué de trois élévations dorsales, obtuses, situées en arrière, centrale petite, ponctuation scabreuse peu évidente. *Écusson* conique, d'un noir mat sur les bords. *Élytres* un peu élargies au sommet, arrondies sur chaque extrémité. *Corps* en dessous, à légère pubescence blanche. *Pattes* postérieures plus longues, dépassant du tiers de leur étendue le sommet des étuis; genoux médiaires uni-épineux et postérieurs bi-épineux; jambes postérieures longues, grêles et arquées.

Cette espèce a été rapportée par feu Alcide d'Orbigny, et Dejean l'avait obtenue, en échange, du Muséum de Paris.

De la coll. de l'auteur.

9. ERIPHUS LINEATOCOLLIS. — *Niger; prothorace angulose spinoso coccineo, linea longitudinali supra et infra notato; elytris tomentosis crebre atque ruge punctatis. Corpore infra cinerascente; pectore punctis sat impressis in interstitiis punctulato-coriaceis, limbo postico segmentorum abdominalium nigro-nitido.* — Long. 14 mill.; lat. 4 1/2 mill. — Cayenne.

De la coll. de M. J. Thomson.

10. ERIPHUS LUCTUOSUS. — *Niger, punctis concretis rugose tectus; prothorace sanguineo, maculâ magnâ discoidali antice fissâ, anguloque laterali nigris; abdomine cinerascente, limbo postico segmentorum nitido.* — Long. 13 1/2 mill.; lat. 4 mill. — Brasilia.

De la coll. de M. J. Thomson.

II. MALLOSOMA Serv. (*Annales de la Société Entom. de France*, tome III, page 68, 1834).

Je n'ai aucune espèce nouvelle à faire connaître ; seulement les *Eriphus Leprieuri* et *albolineatus* de M. Buquet établissent pour moi une division (Genre HOMOGENES Th. Mss.) dans le genre *Mallosoma*.

Quant aux MALLOSOMA : 1° *submetallicum* (*Callidium*) Bl., du Chili ; 2° *thoracicum* White (Cat. Br. Mus., pl. III), du Brésil ; 3° *Callidium tricolor* Perty (*Del Anim.*, p. 91). = *Mal. jucundum* Dej. (Cat. III, p. 355), de la Plata ; 4° *M. generosum* Dej. (*loc. cit.*), Mexique, et 5° *M. transversale* Dej., Cayenne, — ils doivent en être distraits.

La première et la troisième espèce devront constituer chacune une nouvelle coupe générique ; la deuxième sera probablement, comme le soupçonne M. White, un *Listroptera ;* la quatrième fait partie du genre *Amphidesmus*. Je donne ci-après une description sommaire du *Mallosoma transversale*, ne pouvant assigner à cet insecte sa véritable place, les parties bucales faisant défaut.

1. MALLOSOMA ZONATUM. — *Atrum subopacum ; thorace subtus et lateribus pube holosericea aureo-fulva; elytris apice truncatis, unidentatis, fascia lata transversa pallide ferruginea.* — Long. 11, 16 mill.; lat. 4, 5 mill. — Brésil (Rio-Janeiro).

Cerambyx zonatus Sahlberg, Periculi Entom., p. 52, pl. XXXIV, tab. 3, fig. 1, 1823. = *Purpuricenus vinculatus* Germ. Sp. Ins., I, p. 501, n° 666, 1824. = *Mallosoma elegans* Serv. Ann. de la Soc. Ent. de Fr., t. III, p. 69, 1834. — Dej. Cat., 3e éd., p. 355.

♂ et ♀. Espèce très commune.

2. MALLOSOMA SCUTELLARE. — *Scutello et spatio scutellari flavis; thoracis plagâ mediâ nigra antice latâ, postice angustatâ ; elytris distincte medio costatis ; capite subtus, thorace subtus, abdomineque basi et lateribus flavis.* — Brésil.

Mallosoma scutellare A. White, Cat. Br. Mus., p. 110, 2.

3. MALLOSOMA FULIGINEUM. — *Fuligineum, obscurum, lanugine nigrâ dense tectum : thorax ferrugineus, maculâ magnâ rotundatâ dorsali lineâque laterali nigris ; elytra immaculata.* — Long. 13 mill.; lat. 4 mill. — Brasilia.

Mallosoma fuligineum New. Ent., p. 7. = *Mallosoma thoracicum* Chev., Cat. Br. Mus., p. III, n° 3.

Unique. De la coll. de l'auteur.

Les deux espèces suivantes ont une forme analogue à celle des *Mallosoma*; leurs antennes sont plus grêles; elles se rapprochent aussi des *Eriphus* par l'angle aigu du prothorax.

4. MALLOSOMA LEPRIEURI. — *Setulosum, nigro-opacum; antennis ad apicem articulorum 3-6, intus spinosis; prothorace angulato, luteo; elytris truncatis, quadrispinosis, lineatim nigro setosis.* — Long. 11 mill.; lat. 2 1/2 mill. — Guyane française.

Eriphus Leprieuri Buq., Ic. Reg. Ann. de Cuvier, Ins., 3, p. 226. — Dej., Cat., 3e éd., p. 351. — Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 294, n° 11.

De la coll. de l'auteur et de celle de M. J. Thomson.

5. MALLOSOMA ALBOLINEATUM. — *Nigrum; prothorace maculis duabus sanguineis; elytris* (RUBRO?) *nigris, holosericeis, singulis vittâ laterali albâ, ante apicem abbreviatâ.* — Long. 12 mill., lat. 4 mill. — Brésil.

Le type de l'auteur, que j'ai vu, n'a pas les élytres d'un *rouge* soyeux comme l'indique la description, mais elles sont réellement noires.

De la coll. de M. J. Thomson et de celle de l'auteur.

6. MALLOSOMA? TRANSVERSALE. — *Alatum, punctatum validum, breve, testaceum; mandibulis ad apicem, oculis, antennis, in elytris fasciis duabus latissimis (fasciâ mediâ et margine tenui testaceis) pedibusque nigris; coxis testaceis.* — Long. 14 1/2 mill.; lat. 5 mill. — Guyane française.

Mallosoma transversale Dej. Cat., 3e éd., p. 355.

III. ENTOMOSTERNA (1), nouveau genre.

Caractères généraux :

Corps ailé, étroit, allongé. *Tête* avancée, amincie en devant, un peu plus longue que large, bi-tuberculée entre les antennes, sillonnée sur le

1 Ἐντομή, échancrure; στέρνον, sternum.

front. *Palpes* à dernier article subcylindrique tronqué. *Lèvre* transverse étroite. *Chaperon* élevé sur les bords antérieur et postérieur, transversalement sillonné au milieu. *Mandibules* coniques, arquées, aiguës, couvertes de rides longitudinales. *Yeux* arrondis en dessous, anguleux au sommet postérieur, assez grands, modérément convexes. *Antennes* implantées à la base supérieure des yeux, de onze articles minces, les troisième à huitième terminés, sur l'un des côtés, par un angle épineux ; celles des ♂ une fois et demie aussi longues que le corps ; celles des ♀ n'atteignant pas le sommet des étuis ; le premier article est en massue amincie, le deuxième très petit, le troisième a presque deux fois la longueur du premier, les suivants sont de la longueur du premier article, mais minces. *Prothorax* à peine plus long que large, arrondi sur les côtés, inégal ou convexe en dessus, droit, étroitement sillonné et rebordé en avant, un peu arqué sur le milieu basal, moins profondément sillonné et rebordé, mutique ou subanguleux. *Écusson* conique, triangulaire ou semi-arrondi. *Élytres* parallèles, brièvement tronquées et d'une manière inégale, à angle externe aigu. *Pattes* plus ou moins grêles, allongées ou courtes; antérieures ramassées, rapprochées; médianes moyennes, arquées; postérieures plus longues (toutes quatre plus espacées), dépassant les élytres du tiers ou du quart de leur étendue ou simplement limitées au sommet de l'étui, à genoux intermédiaires ou mutiques ou munis d'une seule épine, les postérieures en offrent deux d'égale longueur ; tarses modérément élargis, assez courts; le premier article des postérieurs est à lui seul aussi long que les suivants réunis ; crochets simples. *Prosternum* arqué, aplani. *Sternum* plan, en carré long, élargi sur les côtés antérieurs, anguleusement échancré en arrière et recevant en dessous la pointe pectorale. *Poitrine* large, sillonnée longitudinalement au milieu. *Abdomen* tronqué, droit, de cinq segments, les trois derniers égaux. *Hanches antérieures* arrondies, déprimées en dessus, angulées en avant sur le côté.

Ce genre renferme des espèces propres au Mexique ; celles à pattes raccourcies rappellent les *Sphenotheeus*, et celles qui les ont plus longues et grêles, les *Heterothops*. J'en forme deux divisions.

1re Division. — Prothorax inégal, subanguleux. Pattes allongées, grêles; postérieures dépassant du tiers de leur étendue le sommet des élytres.

1. Entomosterna cruentata (Genre Dithymia Th. Mss.). — *Nigra; prothorace lateribus vix angulato, rubricante ; tuberculis quatuor dorsalibus et carinula media brevi (♂ notulis duabus anticis nigris); elytris sinuose truncatis, singulatim bicostatis ; antennis ♂ corpore longioribus.*

♀ *brevioribus ; pedibus gracilibus, posticis longioribus.* — Long. 12 1/2, 13 mill.; lat. 3 3/4, 4 1/4 mill. — Mexique (Toxpan).

D'un noir opaque un peu velouté. *Tête* tronquée, sillonnée sur le milieu longitudinal, offrant près du bord antérieur une élévation lisse, arquée, marquée d'une série transverse de petits points. *Antennes* grêles, plus longues que le corps chez le ♂, un peu plus courtes que ce dernier chez la ♀. *Prothorax* rouge, tant en dessus qu'en dessous, muni, vers le milieu latéral, d'un petit angle; la base s'avance directement de chaque côté; quatre tubercules dorsaux (les deux antérieurs sont noirs chez le ♂) avec une petite carène médiane. *Écusson* conique, aigu, sillonné, noir. *Élytres* d'un noir terne, un peu plus larges que la base du prothorax, parallèles, brièvement arrondies sur l'épaule et sur le sommet marginal, à troncature presque droite, un peu sinueuse; angle externe petit, deux côtes d'un noir velouté sur chacune. *Poitrine* plus finement pointillée que l'abdomen; l'une et l'autre d'un noir plus brillant. *Pattes* longues, ponctuées; genoux intermédiaires uni-épineux, postérieurs bi-épineux.

2e DIVISION. — Prothorax un peu plus long que large, arrondi, convexe, inerme. Pattes à genoux postérieurs limités au sommet des étuis.

2. ENTOMOSTERNA SANGUINIVENTRIS. — *Punctata, elongata, nigra; prothorace inermi, subangulato, parce punctato et piloso, abdomineque sanguineis ; elytris angustis, parallelis, subrotunde truncatis, singulatim bicostatis; pedibus posticis corpore longioribus, femoribus posticis cameratis, geniculis breviter bispinosis.* — Long. 11, 15 mill.; lat. 3 1/2, 4 mill. — Mexique.

Ailée, étroite, allongée, d'un noir foncé. *Tête* tronquée en devant. *Palpes*, *Lèvre* et *Chaperon* testacés. *Antennes* du ♂ un peu plus longues que le corps; celles de la ♀ un peu plus courtes. *Prothorax* rouge, tant en dessus qu'en dessous, un peu plus long que large, à peine anguleux sur le milieu latéral, offrant au milieu, au-dessus de la base, une légère élévation obtuse, quelques points espacés assez profonds et des poils blonds et mous. *Écusson* triangulaire, déprimé au centre. *Élytres* à peine plus larges que le prothorax, parallèles, à troncature oblique, arrondies en marge, présentant chacune deux côtes légères et un pointillé fin et serré. *Poitrine* noire, recouverte d'une pubescence blonde et d'une ponctuation fine. *Abdomen* rouge. *Pattes* noires, ponctuées; cuisses médianes et postérieures cambrées, effilées; genoux postérieurs munis de deux petites épines.

Trois exemplaires m'ont été communiqués par M. Auguste Sallé.

3. Entomosterna eburata. — *Elongata, coriacea, crebre punctata, nigra, pube tenui albida præsertim infra vestita; prothorace rotundato, inermi, convexo; in singulo elytro costa longitudinali glabra flavo-eburnea ante apicem abbreviata.* — Long. 14 1/2 mill.; lat. 4 mill. — Mexique, Yucatan (Soleda). — D. A. Sallé.

Étroite, couverte d'une ponctuation serrée et chagrinée, noire, revêtue sur la tête, sur le prothorax et surtout en dessous d'une pubescence grise et soyeuse. *Tête* sillonnée longitudinalement. *Prothorax* un peu plus long que large, arrondi, inerme, très convexe en dessus. *Écusson* semi-arrondi, noir, à pubescence grise. *Élytres* d'un noir profond, parallèles, étroitement tronquées et bidentées, chargées d'une ponctuation serrée et chagrinée, ornées chacune d'une ligne longitudinale élevée, glabre, d'un jaune d'ivoire, qui est limitée avant le sommet et avoisine la suture; genoux intermédiaires inermes, postérieurs ornés de deux petites dents d'égale longueur. *Corps* en dessous à ponctuation fine et serrée. *Abdomen* tronqué, un peu plus luisant, principalement sur le bord inférieur des segments, parsemé de petites soies grises.

Unique. Collection de l'auteur.

4. Entomosterna trucidata. — *Elongata, coriacea, crebre punctata, nigra, pube tenui albida, subtus argenteo-sericea dense tecta, in utroque latere postico prothoracis maculâ rotundatâ sanguinea et in singulo elytro lineâ eburneâ glabra antè apicem abbreviata.* ♂.

♀. *Prothorace rubro, lineâ mediâ nigrâ, anticè interruptâ; costâ longitudinali eburatâ in elytris, latiora: lineolâ laterali flavâ antè medium terminatâ.* E. fasciatocollis Dup. Mss. — Long. 10 1/2 mill.; lat. 3 mill. — Yucatan (Merida). — D. L. Pilate.

Étroite, chargée d'une ponctuation serrée et chagrinée, noire, revêtue d'une pubescence cendrée et soyeuse, plus épaisse au-dessous du corps. *Tête* amincie en avant, tronquée au milieu. *Prothorax* un peu plus long que large, arrondi, inerme, convexe en dessus, offrant sur chaque côté postérieur une grande tache rouge, anguleuse sur le bord antérieur, arrondie en dedans. *Écusson* subtriangulaire, déprimé longitudinalement. *Élytres* parallèles, inégalement tronquées, presque échancrées, bi-épineuses de chaque côté, d'un noir profond, chagrinées, à ponctuation serrée, ornées près de la suture d'une côte ou ligne longitudinale lisse, d'un jaune d'ivoire qui se termine avant le sommet. *Abdomen* légèrement dénudé au milieu. Genoux intermédiaires et postérieurs brièvement bidentés.

M. Pâris m'a donné récemment la ♀. Son prothorax est rouge, offre une ligne longitunale noire élargie et interrompue en avant; cette ligne est revêtue d'un poil blond fin et moelleux ; la côte longitudinale de chacun des étuis est plus large; une étroite ligne jaune part d'un repli huméral et disparaît vers le milieu de la longueur de la marge.

♂ et ♀. Collection de l'auteur.

5. ENTOMOSTERNA MINIATOCOLLIS. — *Angusta, crebre punctata, nigra; prothorace inermi, coccineo, linea longitudinali nigra; elytris truncatis, parallelis, planiusculis, interne sulcatis et singulatim bicostatis; femoribus elongato-clavatis, posticis corpore paululum brevioribus cum geniculis bidentatis.* — Long. 8 1/2, 11 mill.; lat. 2, 3 1/3 mill. — Mexique (Oaxaca). D. A. Sallé.

Étroite, allongée, d'un noir luisant, chargée d'une ponctuation ocellée assez forte, plus ou moins serrée ou espacée. *Tête* amincie en avant, sillonnée au milieu. *Antennes* du ♂ à peine plus longues que le corps, légèrement renflées au sommet; celles de la ♀ un peu plus épaisses. *Prothorax* arrondi, rouge, marqué d'une ligne médiane noire. *Écusson* arrondi, très petit chez le ♂, du double plus grand chez la ♀. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax, parallèles, tronquées droit, uni-épineuses sur chaque angle, planes, offrant deux côtes longitudinales saillantes entremêlées de sillons sur la moitié interne. *Poitrine* revêtue d'une pubescence grise, ponctuée d'une manière plus serrée que sur l'abdomen. *Pattes* ponctuées, grêles; cuisses postérieures n'atteignant pas complétement le sommet des étuis, terminées par deux épines.

♂ et ♀. Collection de l'auteur.

IV. CYPHOSTERNA (1), nouveau genre.

Caractères généraux :

Corps ailé, allongé. *Tête* arrondie, faiblement convexe sur le front, tronquée au milieu, un peu relevée par le bas, offrant deux petits tubercules entre l'insertion des antennes, sillonnée longitudinalement. *Palpes* de trois articles presque égaux, dernier un peu plus fort et allongé, sub-cylin-

(1) Κῦφος, bosse; στερνον, sternum.

drique, tronqué. *Mandibules* moyennes, arquées. *Lèvre* en carré transverse, échancrée en devant. *Chaperon* large, coupé droit, rebordé. *Yeux* assez grands, arrondis en dessus, lunulés en dessous. *Antennes* filiformes, plus longues que le corps chez le ♂, n'atteignant que les deux tiers des étuis chez la ♀, de onze articles (deuxième très court) allongés, presque d'égale longueur; le sommet des troisième à dixièmes est légèrement anguleux, et le premier se termine en massue. *Prothorax* aussi large que haut, arrondi latéralement sur sa moitié antérieure, échancré en cintre sur l'autre moitié et anguleusement épineux au milieu, droit en avant, arqué en arrière et étroitement rebordé, ayant le dehors de la base avancé directement et appuyé sur l'épaule, convexe et inégal sur le disque. *Écusson* triangulaire, déprimé au centre. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax, obtusément arrondies sur l'épaule, parallèles, échancrées à l'extrémité, modérément et régulièrement convexes sur toute l'étendue. *Pattes* ponctuées, allongées; cuisses effilées, postérieures dépassant du quart de leur longueur le sommet des élytres terminées par deux petites épines; jambes droites, un peu élargies au sommet, terminées par deux ergots; tarses postérieurs à premier et dernier articles grands; crochets simples. *Prosternum* étroit, plan, arqué. *Sternum* élargi sur les côtés antérieurs, tronqué et faiblement échancré en arrière, muni au centre d'un tubercule luisant à pointe obtuse. *Hanches antérieures* globuleuses, fortement déprimées en dessus, à peine angulées en dehors. *Cavités cotyloïdes* circulaires. *Poitrine* en carré long. *Abdomen* allongé, arrondi au sommet, composé de cinq segments; les trois terminaux presque d'égale grandeur.

Ce genre, composé d'espèces mexicaines et brésiliennes, me paraît devoir être placé près des *Entomosterna*. La deuxième division, composée des dernières espèces, a de plus un tubercule au sommet du prosternum; l'angle latéral du prothorax est plus aigu, et la troncature des élytres est droite et arrondie sur chaque angle.

1. Cyphosterna (Dioxiotes Th. Mss.) 4-lineata. — *Obsolete punctata, nigra, subtus albo-sericea; prothorace angulato, rufo, nodulis tribus basalibus; in singulo elytro lineis duabus eburneis; abdomine rufescente vitta media nigra.* — Long. 19 mill.; lat. 5 1/2 mill. — Yucatan. D. L. Pilate.

♂. D'un noir mat. *Tête* noire, ponctuée, offrant un sillon terminé sur le front par une carène. *Palpes* noirs, testacés à leur sommet. *Antennes* minces, un peu plus longues que le corps, à articles, troisième à dixième légèrement noduleux et anguleux à leur extrémité. *Prothorax* rougeâtre, tant en dessus qu'en dessous, ayant les bords antérieur et postérieur étroitement noirâtres, anguleux sur le milieu latéral; la base forme de chaque

côté une pointe rectiligne qui s'appuie sur l'épaule ; le dessus est inégalement convexe et présente trois élévations obtuses, dont deux en arrière et une longitudinale au centre. *Écusson* triangulaire, déprimé, noir. *Élytres* noires, plus larges que le prothorax, parallèles, faiblement échancrées au sommet, avancées sur la suture ; chacune offre deux lignes étroites, élevées, d'un jaune d'ivoire. *Dessous du corps* d'un blanc soyeux argenté. *Abdomen* paraissant roussâtre à certain jour, marqué au milieu d'une large ligne glabre, noire.

De la collection de l'auteur et de celle de M. J. Thomson.

2. CYPHOSTERNA EMARGINATA. — *Nigra, infra cinereo-sericea ; prothorace acute spinoso, costula media brevi, pedibusque obscure rubricantibus ; elytris albo-sericeo-tomentosis, vitta laterali nigra, ad apicem emarginatis sed in sutura oblique truncatis ; geniculis intermediis intus uni-et posticis breviter bi-spinosis.* ♀. — Long. 11 1/2 mill.; lat. 3 3/4 mill. — Yucatan. — D. L. Pilate.

Raccourcie, d'un noir terne. *Tête* convexe, étroitement sillonnée, marquée de points assez grands, inégalement distribués. *Lèvre* et *Chaperon* testacés. *Antennes* plus courtes que le corps, noirâtres. *Prothorax*, en dessus et sur les bords latéraux, rougeâtre, muni sur chaque côté d'une épine assez aiguë ; base externe moins développée que chez l'espèce précédente. *Écusson* triangulaire, d'un blanc soyeux argenté. *Élytres* échancrées au sommet de la marge, obliquement tronquées sur le dedans de la suture, revêtues d'une épaisse pubescence d'un gris blanchâtre soyeux, ornées chacune d'une ligne marginale noire. *Corps* en dessous cendré. *Pattes* ponctuées, pubescentes, légèrement rougeâtres ; genoux intermédiaires munis d'une petite épine interne : il y en a deux aux postérieurs.

Unique. De la collection de l'auteur.

3. CYPHOSTERNA BICOLOR. — *Flava ; capite, antennis, pedibus et in elytris fasciis duabus latis* (1ª *basi*, 2ª *apice*) *nigris.* — Long. 15 mill.; lat. 5 mill. — Mexique. Playa Vicente.

D'un jaune pâle. *Tête* petite, allongée, noire, offrant sur le vertex une côte lisse. *Antennes* noires, à peine plus longues que le corps, ayant un petit angle aigu au sommet des articles troisième à neuvième. *Prothorax* d'un jaune pâle, imponctué, droit, étroitement rebordé et sillonné aux extrémités, convexe, déprimé au milieu sur la base, muni d'une épine latérale assez aiguë. *Écusson* triangulaire, aigu, noir. *Élytres* plus larges que le prothorax, parallèles, tronquées et un peu échancrées au sommet, ornées de trois bandes : une médiane jaune, une basale et une apicale

noires, à peu près de même largeur; leur surface offre une ponctuation fine qui vers l'extrémité est serrée et allongée. *Corps en dessous* d'un jaune pâle luisant. *Pattes* allongées, postérieures plus longues, noires, couvertes d'un pointillé serré et rugueux ; genoux intermédiaires uni-épineux ; les postérieurs présentent deux épines. *Sternum* muni d'une grosse pointe obtuse.

Trouvé en juin, par M. Adolphe Boucard, sur des fleurs. Unique. De la collection de M. Auguste Sallé.

Prothorax à épine latérale plus aiguë. ***Cuisses*** plus longues, grêles. ***Prosternum*** muni au sommet postérieur d'un petit tubercule. ***Élytres*** tronquées droit, arrondies sur chaque angle.

4. Cyphosterna tripunctata. — *Punctulata, nigra, opaca, pectore abdomineque pube tenui albida tecta; prothorace acute angulato, supra et infra sanguineo, tribus maculis dorsalibus nigris; elytris planis in humero et ad apicem rotundatis; pedibus gracilibus, ultimis longioribus, geniculis intermediis uni-spinosis et posticis bi-spinosis.* ♂. — Long. 10 1/2 mill.; lat. 4 1/2 mill. — Bolivie (Vallée-Grande).

D'un noir opaque. *Tête* couverte de points allongés; sillon peu marqué. *Antennes* grêles, légèrement velues, un peu plus longues que le corps; sommet des troisième à huitième articles quelque peu renflé et anguleux sur l'un des côtés. *Prothorax* muni au-delà du milieu latéral d'un angle aigu, rouge tant en dessus qu'en dessous, orné de trois taches noires arrondies, deux sur le bord antérieur réunies en avant et une au milieu de la base; la ponctuation sur ces taches apparaît granuleuse. *Écusson* noir, ponctué, triangulaire, aigu, déprimé au centre. *Élytres* planes, noires, finement ponctuées, arrondies sur l'épaule, le sommet de la marge et de la suture. *Poitrine* et *Abdomen* à légère pubescence d'un gris blanchâtre et soyeux. *Pattes* noires, garnies en dessous d'un poil fin, oblique, égal; à ponctuation scabreuse ; antérieures courtes; médianes moyennes; postérieures longues, dépassant les élytres du tiers de leur étendue; les quatre postérieures ainsi que les jambes postérieures cambrées à leur naissance; genoux intermédiaires uni-épineux au côté intérieur; postérieurs bi-épineux.

De la coll. Dejean et du voyage de feu Alcide d'Orbigny.

5. Cyphosterna ornaticollis. — *Velutina, nigro-opaca; prothorace angulose spinoso, macula laterali rubra supra et infra notato; elytris planis, singulatim apice rotundatis; pedibus posticis elongatis, geniculis*

intermediis uni-spinosis sed posterioribus bi-spinosis. ♀. — Long. 10 mill.; lat. 4 mil. — Brésil.

Eriphus ornaticollis Dejean, Cat., 3e éd., p. 351.

D'un noir opaque profond, granuleusement et finement ponctuée. *Tête* tronquée en avant, à sillon étroit. *Antennes* faiblement anguleuses au sommet des troisième à huitième articles, de la longueur du corps. *Prothorax* armé d'une épine latérale, noir, orné tant en dessus qu'en dessous d'une grande tache latérale rouge, partant du dessous du bord antérieur au postérieur. *Écusson* triangulaire, aigu, relevé et lisse sur ses bords. *Élytres* planes, arrondies sur l'épaule, l'extrémité de la marge et de la suture à bordure latérale étroite, un peu sillonnée. *Poitrine* et *Abdomen* chargés d'un pointillé fin, serré et granuleux; le bord inférieur des segments est luisant et frangé de petits poils cendrés. *Pattes* ponctuées et légèrement poilues; postérieures plus longues; cuisses médianes, postérieures, ainsi que leurs jambes, cambrées à leur naissance; genoux intermédiaires armés d'une seule épine, les postérieurs en ont deux. ♀.

Unique. Cette espèce est passée de la collection Latreille dans celle de Dejean, et fait aujourd'hui partie de celle de l'auteur.

Elle n'est peut être qu'une variété du *C. 3-punctatus* ou seulement l'autre sexe de cette espèce.

Pattes longues, un peu épaisses. *Prosternum* tronqué au sommet. *Sternum* muni d'un gros tubercule à pointe obtuse.

6. CYPHOSTERNA (GAMBRIA Th. Mss.) NIGRIPENNIS. — *Nigra, parce pilosa; prothorace acute spinoso, vage punctato, tuberculis tribus basalibus, supra et infra cum pectore abdomineque (ultimo segmento fusco) pallide rubris; elytris nigro-cyaneis, breviter truncatis, sat crebre punctatis, singulatim bicostatis.* ♀. — Long. 15 mill.; lat. 5 mill. — Brésil.

Eriphus nigripennis Dejean, Cat., 3e éd., p. 351.

Tête d'un noir mat, finement ponctuée, tronquée en devant, présentant en avant une élévation triangulaire lisse; sillon longitudinal se convertissant en côte sur l'occiput. *Antennes* noires, frangées en dessous de poils fins de même couleur, un peu plus longues que le corps, munies au sommet des articles troisième à sixième d'un petit bouquet de poils épineux; septième et huitième anguleux. *Prothorax* d'un rouge pâle luisant, tant en dessus qu'en dessous; épine latérale aiguë; le disque présente vers la base trois élévations obtuses; la médiane est petite, élevée, et offre une dépression

en arrière ; ponctuation espacée, quelques poils noirs sur les côtés. *Écusson* triangulaire, incliné, déprimé au centre. *Élytres* plus larges que le prothorax, parallèles, convexes, à troncature droite, d'un noir bleuâtre, offrant chacune deux côtes et chargées d'une ponctuation moyenne assez rapprochée. *Poitrine* et *Abdomen* finement ponctués, d'un rouge pâle : dernier segment noirâtre, tronqué. *Pattes* allongées, noires, ponctuées, poilues; genoux intermédiaires échancrés, ne présentant qu'une petite épine ; il y en a deux aux postérieurs.

Cette espèce est passée successivement de la collection Latreille dans celle de Dejean ; elle fait maintenant partie de celle de l'auteur.

V. ALLŒSIA (1), nouveau genre de Callidiites.

Caractères généraux :

Corps ailé, aplani, légèrement convexe, de couleur métallique très variable. *Tête* un peu plus longue que large, convexe, faiblement élevée sur la base antennaire, profondément sillonnée en travers sur le devant; joues avancées et anguleuses. *Mandibules* assez robustes, moyennes, couvertes de rides, arquées, aiguës, simples et tranchantes en dedans, angulées en dehors vers les deux tiers, la gauche plus longue que la droite. *Palpes* petits, à dernier article triangulaire, tronqué, un peu renflé. *Lèvre* en carré rétréci en avant sur les côtés. *Chaperon* transverse. *Antennes* pubescentes, de onze articles; sauf le deuxième, tous allongés, troisième à sixième brièvement épineux d'un côté, troisième et quatrième faiblement sillonnés en dessus; celles du ♂ deux fois aussi longues que le corps, à onzième article plus long qu'aucun autre, frangé de longs cils égaux et inclinés; celles de la ♀ un peu plus longues que les étuis, à onzième article moitié plus court que le dixième, non cilié. *Prothorax* ovalaire, peu convexe, droit et rétréci sur les extrémités, arrondi et inerme sur le côté, impressionné, près des bords antérieur et postérieur, d'un sillon à angle rentrant sur le centre ; celui de la ♀ plus court et plus arrondi. *Écusson* large, transverse, semi-arrondi. *Élytres* planes, un peu convexes sur la longueur, allongées, amincies et arrondies sur chaque extrémité chez le ♂, plus courtes, parallèles et faiblement tronquées chez les ♀, un peu plus larges que le protho-

1 Αλλοεσιο, changer.

rax, à épaules saillantes, obtusément rectangulaires, ayant chacune une côte longitudinale oblique partant du dedans de l'épaule vers le sommet, avec l'espace interne déprimé. *Abdomen* de cinq segments décroissant de grandeur. *Sternum* plan, en carré long. *Hanches* antérieures de moyenne grosseur, arrondies. *Cavités cotyloïdes* circulaires. *Pattes* trapues, ni distantes, ni rapprochées, toutes insérées sur une ligne perpendiculaire; *cuisses* épaisses, glabres, ponctuées çà et là; *jambes* à pubescence noire, droites, terminées par un ergot direct et aigu; *tarses* courts, premier article conique, deuxième triangulaire, troisième bilobé, dernier un peu renflé, assez long; crochets simples, arqués.

Ce genre devra être classé près des RHOPALOPUS de M. Mulsant.

1. ALLOESIA CHLOROPHANA. — *Variabilis colore, punctata, nigra; elytris viridi-æneo-cupreo aut viridi-nitentibus; prothorace oblongo et in feminæ breviore, dilatato.* — Long, 13, 16 mill.; lat. 5, 5 1/2 mill. — Nouvelle-Grenade (Santa-Fé de Bogota).

Var. α. *Femoribus basi rufis* (CALLIDIUM ÆNEIPENNE Dej. in Mus. ♂).

Var. β. 1° *art° antennarum basi plus minusve, femoribusque (geniculis nigris) rufis* (CALLIDIUM HILARE Dej. in Mus. ♀).

Var. γ. *Ut in præcedente, sed lateribus prothoracis et abdomine partim, rufis.*

Var. δ. *Rufa; antennis (1° art° rufo), tibiis, tarsisque nigris; elytris viridi-nitentibus* (CALLIDIUM NITIDIPENNE Dej. in Mus.).

Cette espèce est très variable de couleur : sur cinq exemplaires que je possède, pas un n'est semblable. Quoique voisin de l'*A. bivittata*, on l'en distinguera par la côte longitudinale de l'étui qui est moins saillante et moins prononcée.

Ponctuée, d'un noir profond assez brillant. *Tête* sillonnée en avant et faiblement sur la longueur. *Antennes* noires, poilues, ayant quelquefois le premier article en partie ou entièrement rouge. *Prothorax* du ♂ ovalaire; celui de la ♀ court, élargi, densément ponctué; milieu longitudinalement lisse, quelquefois faiblement sillonné; il est noir, bordé de rouge sur le côté ou totalement rouge. *Écusson* lisse. *Élytres* d'un vert foncé ou bleuâtre, bronzées ou d'un vert très brillant, chargées d'une ponctuation fine, serrée, profonde, un peu plus espacée sur le quart antérieur, offrant une côte longitudinale oblique qui part de la dépression humérale et se rapproche davantage, au sommet, de la suture que de la marge. *Poitrine, abdomen* et *cuisses* glabres; ces dernières n'offrant que quelques points. *Corps*, en

dessous, noir ; quelquefois l'abdomen est rougeâtre. Cuisses ou noires, ou rouges à la base, ou entièrement rouges.

La variété ♂ est la plus tranchée. Rouge. Antennes (moins le premier article qui est rouge), jambes et tarses noirs. Élytres d'un vert très éclatant.

2. Allœsia bivittata. — *Punctata, lata, brevis, nigro-cyanescens ; singulo elytro viridi, vittâ oblique flavâ plus minusve ampliatâ, costâ media elevatâ; antennis nigro-pilosis, articulis* 3-6 *intus ad apicem spinulosis.* — Long. 9, 14 mill.; lat. 2 1/2, 4 mill. — Vénézuéla (Caracas).

Var. *Lateribus prothoracis et femoribus rubricantibus.*

D'un noir bleuâtre luisant, couverte d'une ponctuation fine plus ou moins serrée ou espacée. *Tête* sillonnée en travers sur le devant. *Antennes* frangées de poils noirs, 3e à 6e articles munis d'une petite épine au sommet. *Prothorax* arrondi, quelquefois rougeâtre sur les côtés, tant en dessus qu'en dessous. *Élytres* vertes, offrant une ligne longitudinale oblique et jaune qui est plus ou moins étroite ou étendue ; une carène très saillante est placée sur sa bordure externe ; suture rebordée et canaliculée en dedans. *Cuisses* épaisses, quelquefois rougeâtres.

♂ et ♀. Je possède quatre exemplaires de cette espèce.

NOTE SUR LE JULODIS CICATRICOSA,

COLÉOPTÈRE DE LA FAMILLE DES BUPRESTIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Novembre 1862.)

J'ai fait connaître, dans le Bulletin de nos Annales, une fort jolie espèce de Buprestides que j'ai décrite sous le nom de *Julodis cicatricosa* (3e série, p. CLXXXIII, 1860) et qui a pour patrie les environs de Biskara. Quand j'ai caractérisé cette espèce, que je me suis procurée pendant mon second voyage en Algérie, en 1850, je n'en connaissais que deux individus et dans ce temps-là, je la considérais comme étant une rareté. Mais, depuis cette époque, ce Buprestien a été retrouvé en grand nombre par M. Dupaty, et c'est encore dans l'une des oasis de Biskara que cet officier a rencontré ce *Julodis*, dont il a pris plus de soixante individus. C'est une femelle que j'ai décrite et, en étudiant tous les individus récemment rapportés, j'ai trouvé que cette espèce présentait une variété assez curieuse et qui mérite d'être signalée ; en effet, au lieu d'être d'un beau vert brillant comme cela a lieu le plus ordinairement, cette variété est au contraire d'un vert cuivreux-rougeâtre plus ou moins foncé. Enfin, je ferai encore remarquer qu'en étudiant ces *Julodis*, tous dans un état parfait de conservation, j'ai observé que les mâles étaient ordinairement plus petits que les femelles, moins allongés et plus acuminés postérieurement.

MÉTHODE DICHOTOMIQUE

APPLIQUÉE AUX TYCHIUS DE FRANCE,

ET DESCRIPTION DE

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DES GENRES TYCHIUS ET MICCOTROGUS,

Par M. Charles BRISOUT de BARNEVILLE.

(Séance du 26 Mars 1862.)

Le genre *Tychius* de Germar se compose d'un grand nombre d'espèces, très variables de forme et de coloration ; pour en facilité l'étude, j'ai entrepris de faire entrer dans un tableau dichotomique toutes les espèces françaises, en ayant soin de décrire celles que je crois nouvelles. J'espère que, tout incomplet que soit ce travail, il sera reçu avec indulgence par mes collègues.

Chez les *Tychius*, les mâles présentent des caractères particuliers, variables suivant les espèces, mais il en est deux, toujours constants, et qui permettent de les reconnaître. Le premier est une impression longitudinale qui s'étend sur la poitrine et le premier segment de l'abdomen ; le deuxième est un petit segment anal, toujours bien distinct chez le mâle, et qui est réduit chez la femelle à une simple tranche.

1. Cuisses postérieures avec une dent forte et aiguë . . . . . 2.
— Cuisses postérieures non dentées ou très obtusément dentées avec un fascicule dentiforme . . . . . 3.
2. Rostre rétréci vers l'extrémité, suture des élytres blanchâtre.

♂. Cuisses postérieures et intermédiaires densément ciliées de longs poils gris ; chez la ♀, ces poils existent bien, mais ils sont beaucoup plus courts.

QUINQUE-PUNCTATUS L., Sch.

— Rostre cylindrique, suture des élytres obscure.

Long. 2 à 4 1/3 mill. — **HÆMATOCEPHALUS** Sch.

3. Rostre linéaire, cylindrique . . . . . 4.

— Rostre plus ou moins rétréci vers l'extrémité. . . . . 6.

4. Corselet très large, fortement dilaté sur les côtés. . . . . 5.

— Corselet presque aussi long que large, modérément arrondi sur les côtés.

Long. 1 3/4 à 2 3/4 mill. — **SCABRICOLLIS** Rosenh.
(*asperatus* Dej. Cat.)

5. Élytres densément couvertes de squamules.

Long. 2 3/4 à 4 1/3 mill. — **SPARSUTUS** Oliv.

— Élytres avec quelques squamules éparses, condensées en petites taches.

Long. 1 4/5 à 4 1/3 mill. — **SQUAMOSUS** Sch.

On trouve en Algérie une variété de grande taille (4 1/3 mill.) qui ne diffère du type que par ses pattes presque entièrement noires et ses élytres à stries moins distinctes postérieurement.

6. Corps densément couvert de squamules arrondies, ovalaires ou ovales-oblongues. . . . . 7.

— Corps pubescent ou plus ou moins densément couvert de squamules étroites, piliformes . . . . . 19.

7. Élytres à stries larges, leurs intervalles densément couverts de soies raides inclinées.

Long. 2 1/2 à 4 1/3 mill. — **STRIATELLUS** Sch.

— Élytres à stries médiocres ou fines, les intervalles sans soies raides ou présentant quelques petites soies éparses très fines. . . . . 8.

8. Forme allongée, corselet presque de la même largeur que les élytres. 9.

— Forme ovale ou ovale-oblongue, corselet distinctement plus étroit que les élytres. . . . . 10.

9. Élytres longues à côtés parallèles.

♂. Cuisses antérieures et intermédiaires finement ciliées en dessous de squamules allongées.

GRENIERI Ch. Bris., Ann. Soc. Ent. Fr., 1861.

— Élytres ovalaires à côtés distinctement courbés.

Long. 2 1/3 à 2 3/5 mill. — **ARGENTATUS** Chevr.
Rev. zool. de M. Guérin, p. 302.

Cette espèce est assez variable. Elle est très densément couverte de squamules arrondies, déprimées, cendrées-jaunâtres, à reflet argenté-

soyeux, quelquefois, légèrement doré. Les antennes sont obscures avec la base ferrugineuse. Chaque élytre présente une bande latérale blanchâtre. Quelquefois l'insecte est entièrement revêtu de squamules blanches à reflet soyeux ; dans ce cas les antennes sont entièrement ferrugineuses, le corselet est tantôt assez fortement arrondi, dilaté sur les côtés : alors il est aussi large que les élytres ; tantôt il est moins fortement dilaté : dans ce cas il est un peu plus étroit que les élytres. Les cuisses présentent toutes un léger fascicule dentiforme.

Aix, Hyères (Ch. Delarouzée), Hautes-Pyrénées (Pandellé).

10. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, peu distinctement rétréci postérieurement, à peine arrondi sur les côtés. . . . . **11.**

— Corselet un peu plus étroit que les élytres, plus ou moins rétréci postérieurement, distinctement arrondi sur les côtés. . . . . **12.**

11. Antennes généralement et entièrement ferrugineuses.

Long. 2 1/3 à 2 3/4 mill. — **GENISTÆ** Sch.

Cette espèce pourrait bien n'être qu'une petite variété du *T. venustus* ; elle n'en diffère que par sa taille plus petite, sa forme un peu plus courte et plus convexe, ses antennes ferrugineuses et ses élytres dont la squamosité présente une coloration plus uniforme.

Se prend à Paris en compagnie du *venustus*, sur le genêt.

— Antennes ferrugineuses à la base.

VENUSTUS Fab., Sch.

12. Chaque élytre avec une bande latérale blanchâtre partant des épaules et se dirigeant vers la suture. . . . . **13.**

— Chaque élytre sans bande latérale blanchâtre distincte. . . . . **14.**

13. Antennes à massue obscure ; rostre ferrugineux, de la longueur du corselet, à peine rétréci dans sa largeur.

Long. 1 2/3 à 2 1/2 mill. — **MEDICAGINIS** Ch. Bris.

Ovatus, niger, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, depressis, ochraceis vel flavo-luteis, dense vestitus ; rostro longo sublineari ; antennis basi, rostro, pedibusque testaceis ; thorace lateribus modice rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, lateribus albido-squamosis ; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densément revêtus de squamules ovales ou ovales-oblongues, jaunâtres ou cendrées-jaunâtres , à reflet soyeux ; quelquefois la squamosité est entièrement d'un beau blanc à reflet un peu argenté. Tête arrondie. Rostre légèrement

courbé, à peine plus court que le corselet chez le mâle, aussi long que le corselet chez la femelle, à peine rétréci dans sa largeur, mais bien distinctement aminci dans son épaisseur, glabre, depuis l'insertion des antennes à l'extrémité. Antennes testacées avec la massue et quelquefois une partie du funicule noirâtres ; plus rarement les antennes entièrement ferrugineuses, dans ce cas les élytres sont généralement plus ou moins ferrugineuses ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, à peine en arrière ; base distinctement bisinuée ; sa squamosité est un plus pâle sur la partie médiane ; surtout en arrière. Écusson à squamosité épaisse, blanchâtre. Élytres courtement ovales, très convexes, légèrement arrondies sur les côtés, assez fortement rétrécies en arrière dès le milieu, ayant les épaules distinctement saillantes ; la bande latérale blanchâtre est assez large, quelquefois elle devient peu distincte ; la suture est aussi assez souvent très étroitement blanchâtre, surtout postérieurement ; les stries, étant presque complétement couvertes par la squamosité, paraissent très fines et peu distinctes. Dessous du corps revêtu de squamules arrondies, blanchâtres, très serrées.

Les pattes sont assez densément recouvertes de squamules allongées, piliformes, un peu jaunâtres.

Chez les mâles, la base inférieure des cuisses antérieures et intermédiaires est ciliée de squamules oblongues.

Très semblable à l'*albo-vittatus* ; s'en distingue par son rostre plus long, plus linéaire, ses antennes à massue obscure et son corselet un peu moins large.

J'ai pris en abondance cette espèce à Marly, sur la luzerne, elle se trouve aussi dans le midi de la France, à Collioures (Ch. Delarouzée) et à Béziers (Dr Grenier). J'ai souvent trouvé dans les collections cette espèce sous le nom de *aureolus* Kiesw., mais d'après les catalogues allemands ce dernier serait un *Miccotrogus*.

— Antennes ferrugineuses ; bec ferrugineux vers l'extrémité, plus court que le corselet, distictement atténué dans sa largeur.

Long. 1 3/4 à 2 2/5 mill. — **ALBO-VITTATUS** Ch. Bris.

Ovatus, niger, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, ochraceis vel flavo-luteis, dense vestitus ; rostri apice, attenuato ; antennis, rostri apice, pedibusque testaceis ; thorace lateribus rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, lateribus albido-squamosis ; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres, sont densément revêtus de squamules ovales ou ovales-oblongues, ochracées ou cendrées-

jaunâtres à reflet soyeux, un peu doré. Tête arrondie. Rostre un peu courbé, plus court que le corselet chez le mâle, médiocrement atténué vers l'extrémité ; presque égal au corselet chez la femelle, assez fortement atténué vers l'extrémité ; glabre et testacé depuis l'insertion des antennes; funicule des antennes de 7 articles, corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière ; base distinctement bisinuée, souvent avec une bande longitudinale blanchâtre dans son milieu. Écusson à squamosité blanche. Élytres très courtement ovales, convexes, à épaules légèrement saillantes, un peu arrondies latéralement, assez fortement rétrécies en arrière dès le milieu ; la bande latérale blanchâtre est assez large, souvent la suture est légèrement blanchâtre ; les stries étant en partie couvertes par la squamosité, paraissent très fines et assez peu distinctes. Les squamules du dessous du corps sont arrondies et blanchâtres. Les pattes sont revêtues de squamules allongées, piliformes, médiocrement serrées, un peu jaunâtres ; les cuisses postérieures présentent ordinairement en dessous un léger fascicule dentiforme,

Chez les mâles, les cuisses antérieures et intermédiaires sont densément ciliées en dessous de squamules allongées, blanchâtres. Cette espèce se distingue facilement du *squamulatus* Sch. par son dessus, sa forme un peu plus courte et moins convexe, son bec moins long, atténué à l'extrémité, ses antennes ferrugineuses et sa squamosité ressemblant moins à un enduit déprimé.

J'ai trouvé cette espèce en fauchant dans les prairies du bord de la Seine à Maisons-Laffitte et également à Saint-Maur.

14. Rostre long et étroit, n'étant pas ou à peine rétréci dans sa largeur, distinctement et peu à peu rétréci dans son épaisseur. . . . . **15.**

— Rostre médiocrement long, plus ou moins atténué dans sa largeur et dans son épaisseur. . . . . **16.**

15. Rostre plus long que le corselet, celui-ci assez arrondi sur les côtés ; élytres à stries fines, mais bien distinctes, leurs intervalles un peu convexes.

Long. 2 à 3 mill. — **SUTURALIS** Ch. Bris., Ann. Soc.Ent. Fr., 1861.

Cette espèce varie beaucoup de coloration ; chez les individus ochracés-brunâtres, la suture des élytres, la tête et la base du bec sont toujours blanchâtres, mais chez les individus cendrés-jaunâtres ou cendrés, la suture et la tête sont à peine sensiblement plus pâles que le reste de l'insecte ; le corselet est aussi variable : ses côtés sont tantôt assez fortement, tantôt légèrement arrondis.

France méridionale.

— Rostre de la longueur du corselet, celui-ci légèrement arrondi sur les côtés; élytres à stries très fines et peu distinctes, leurs intervalles plans.

Long. 2 à 2 1/2 mill. — **FLAVICOLLIS** Steph. (*squamulatus* Sch.).

Cette espèce, que l'on ne peut confondre avec le *juncous* Reich., est très densément couverte de squamules arrondies, déprimées, ochracées ou cendrées-jaunâtres, ou cendrées, ou d'un beau blanc argenté à reflets soyeux; cette squamosité ressemble à un enduit crétacé. Les antennes présentent ordinairement une massue obscure, qui devient rarement de la couleur du reste de l'antenne. Le corselet est fortement rétréci en avant; à peine en arrière. Les élytres sont très courtement ovales, très convexes, assez fortement rétrécies postérieurement dès le milieu; les stries paraissent très fines et peu distinctes. Le rostre et les pattes sont testacés; ces dernières sont assez densément couvertes, sur les cuisses, de squamules ovales, sur les tibias et les tarses, de squamules piliformes, cendrées ou cendrées-jaunâtres. Les cuisses postérieures sont obtusément dentées, avec un fort fascicule dentiforme.

Pas rare dans toute la France, dans les prairies.

16. Forme courte, ovalaire; élytres très brèves.

Long. 1 3/4 à 2 1/3 mill. — **CURTUS** Ch. Bris.

Ovatus, nigro-piceus, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis, subovalibus vel oblongis, ochraceis vel luteo-virescentibus, vel cinereo-luteis, dense vestitus; rostri apice attenuato; antennis, rostro pedibusque testaceis; thorace lateribus rotundato; elytris breviter ovalibus, subtiliter punctulato-striatis; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus de squamules ovalaires ou ovales-oblongues, ochracées ou d'un jaune légèrement verdâtre ou cendrées à léger reflet soyeux. Tête arrondie. Rostre un peu courbé, testacé, plus court que le corselet, assez fort et un peu gibbeux au-dessus de l'insertion des antennes, légèrement atténué chez le mâle à l'extrémité, fortement et plus longuement chez la femelle. Antennes testacées; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière, base distinctement bisinuée. Écusson à squamosité cendrée. Élytres très courtement ovales, fossettes humérales assez prononcées, distinctement arrondies sur les côtés, un peu comprimées derrière les épaules qui sont saillantes; assez fortement rétrécies postérieurement, dès avant le milieu, l'extrémité distinctement

acuminée chez la femelle, la squamosité recouvrant presque complètement les stries les font paraître fines et peu distinctes.

Dessous du corps revêtu de squamules ovales blanchâtres. Pattes ferrugineuses, assez densément couvertes sur les cuisses de squamules allongées, et sur les tibias et les tarses de squamules piliformes, jaunâtres.

Chez les mâles les cuisses antérieures et intermédiaires sont densément ciliées en dessous de petits poils cendrés.

Se distingue du *junceus* par sa forme plus courte, plus large, ses élytres plus fortement rétrécies en arrière, distinctement comprimées en arrière des épaules ; s'éloigne de l'*albo-vittatus* par son bec ferrugineux, un peu gibbeux en-dessus, par ses élytres plus fortement rétrécies à l'extrémité, à fossettes humérales plus distinctes, et par l'absence de la bande latérale blanchâtre.

Toute la France, dans les prairies ; trèfle et *Lotus*.

— Forme ovale-oblongue ; élytres assez courtement ovales. . . . . **17.**

17. Cuisses antérieures et intermédiaires des ♂ très densément frangées en dessous de longues squamules blanches.

Long. 2 1/2 mill. — **FEMORALIS** Ch. Bris.

Oblongus, niger sat convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, ochraceis vel flavo-luteis dense vestitus ; rostro apice attenuato ; antennis, rostri apice, pedibusque testaceis ; thorace lateribus leviter rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis ; femoribus posticis obsolete dentatis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densément revêtus de squamules ovalaires ou ovales, oblongues, ochracées ou cendrées-jaunâtres à reflets soyeux. Tête arrondie. Rostre légèrement courbé, presque de la longueur du corselet chez le mâle, distinctement atténué vers l'extrémité, aussi long que le corselet chez la femelle, fortement atténué à partir de l'insertion des antennes. Antennes à funicule de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, à peine en arrière ; base distinctement bisinuée, la squamosité est un plus pâle vers l'écusson. Écusson à squamosité blanchâtre. Elytres un peu courtement ovales, légèrement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies postérieurement à partir du milieu ; épaules distinctement saillantes, la suture est quelquefois très étroitement plus pâle ; les stries étant presque complétement couvertes par la squamosité, paraissent très fines et peu distinctes. Dessous du corps densément couvert de squamules ovales et arrondies, blanchâtres. Les fémurs sont revêtus de petites squamules ovales, et, les

tibias et les tarses de squamules piliformes, jaunâtres, médiocrement serrées ; les cuisses postérieures sont obscurément dentées, avec un petit fascicule dentiforme.

♂. Cuisses antérieures et intermédiaires densément frangées en dessous de longues squamules oblongues, blanchâtres.

Cette espèce est très voisine du *medicaginis* ; elle s'en éloigne par son bec plus fortement atténué à l'extrémité, ses antennes testacées, ses élytres sans bande latérale blanchâtre et les cuisses de ses mâles plus densément frangées en dessous.

Béziers (Dr Grenier).

— Cuisses antérieures et intermédiaires des ♂ peu sensiblement ciliées de petites squamules piliformes. . . . . 18.

18. Forme assez étroite, presque elliptique ; cuisses très souvent noires ; corselet légèrement arrondi sur les côtés.

Long. 1 1/2 à 2 1/5 mill. — **BICOLOR** Ch. Bris.

Subellipticus, nigro-piceus, depressus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis oblongis, flavo-luteis, sat dense vestitus ; rostro attenuato; antennis, rostri apice, tibiis tarsisque ferrugineis ; thorace lateribus leviter rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, ferrugineis, basi nigro-piceis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densèment revêtus de squamules ovalaires ou oblongues, cendrées-jaunâtres, mêlées de petits poils soyeux, très fins ; quelquefois la squamosité est entièrement d'un beau blanc soyeux un peu argenté. Tête arrondie. Rostre plus court que le corselet, légèrement courbé vers la base, atténué de la base au sommet : son extrémité est ferrugineuse et glabre ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Funicule des antennes de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, assez fortement rétréci en avant, un peu en arrière, base distinctement bisinuée, la squamosité présente souvent un léger reflet soyeux doré. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres assez courtement ovales, plus larges que le corselet, presque parallèles sur les côtés jusque vers le milieu, puis peu à peu retrécies vers l'extrémité ; épaules légèrement saillantes ; ordinairement avec une ligne suturale blanchâtre ; ferrugineuses, avec une grande tache basilaire noirâtre qui s'étend triangulairement des épaules au tiers de la suture, cette tache envahit quelquefois les épaules et s'étend un peu latéralement, d'autres fois les élytres sont presque entièrement ferrugineuses. Dessous du corps revêtu de squamules ovalaires blanchâtres. Les pattes

sont ordinairement ferrugineuses avec les cuisses noires; quelquefois aussi elles sont entièrement ferrugineuses, elles sont couvertes de squamules piliformes cendrées, médiocrement serrées ; cuisses mutiques, les postérieures avec un léger fascicule dentiforme.

Cette espèce est très voisine du *junceus* ; elle s'en distingue cependant par une forme toujours plus étroite, sa convexité moindre, son corselet moins distinctement rétréci postérieurement, ses cuisses généralement noirâtres et ses élytres un peu plus distinctement pubescentes.

Hyères, Collioures (Ch. Delarouzée), Béziers (Dr Grenier).

— Forme ovale-oblongue; cuisses toujours ferrugineuses; corselet distinctement arrondi sur les côtés.

Long. 1 3/4 à 2 3/5 mill. — **JUNCEUS** Reich., Sch.

Chez les individus obscurs, l'insecte est noir de poix, avec les élytres plus ou moins ferrugineuses postérieurement, le rostre est alors ferrugineux vers l'extrémité seulement; chez les individus les plus clairs la couleur est noir de poix avec la tête, le bec et les élytres ferrugineux, les squamules sont ovales-oblongues, ochracées ou cendrées-jaunâtres, ou d'un beau blanc argenté, à reflets soyeux, mêlés de quelques petits poils soyeux très fins ; la suture est souvent blanchâtre ; le bec de la longueur du corselet chez la femelle, est fortement atténué à l'extrémité ; chez le mâle il est un peu plus court et moins rétréci, le corselet est un peu plus court que large et distinctement rétréci en arrière. Les élytres sont assez brièvement ovalaires, les cuisses paraissent toutes obscurément et obsolètement dentées, les postérieures présentent un petit fascicule dentiforme bien visible.

Répandu dans toute la France ; ne paraît pas commune aux environs de Paris.

19. Rostre subulé . . . . . **20.**

— Rostre peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité. . . . . **23.**

20. Corselet avec une ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. **21.**

— Corselet sans ligne médiane blanchâtre. . . . . **22.**

21. Cuisses noires, massue des antennes noirâtre.

Long. 2 1/4 à 2 1/3. — **LINEATULUS** Steph., Sch.

Chez cette espèce la suture est toujours très distinctement blanchâtre, les intervalles alternes au contraire sont rarement distinctement plus pâles que les autres.

♂. Tibias antérieurs avec une petite dent aiguë au milieu de leur bord interne.

Rare aux environs de Paris, Lyon (Cl. Rey).

— Cuisses, pattes et antennes entièrement ferrugineuses.

Long. 2 à 2 1/3 mill. — **ELEGANTULUS** Ch. Bris.

Ellipticus, piceus, modice convexus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis angustis cinereo-albidis, thorace aureo-micantibus, vestitus ; prothoracis puncto ad latera, linea media, elytrorumque sutura albido squamulosis ; rostro attenuato, antennis pedibusque ferrugineis.

La tête, la base du bec et le corselet sont revêtus de squamules étroites, ochracées, un peu dorées ; les élytres sont couvertes de squamules étroites cendrées-blanchâtres, toute cette squamosité est médiocrement serrée, Tête arrondie avec une tache blanchâtre entre les yeux. Rostre ferrugineux, plus court que le corselet chez le mâle, assez fortement atténué vers l'extrémité ; chez la femelle, le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Funicule des antennes de 7 articles. Corselet à base légèrement bisinuée, plus large que long, assez fortement retréci en avant, beaucoup moins en arrière, latéralement assez fortement arrondi, avec une ligne longitudinale de squamules blanches serrées dans son milieu et une autre très courte de chaque côté de la base. Élytres un peu courtement ovalaires, faiblement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière après le milieu, d'un brun ferrugineux, distinctement ponctuées-striées, les intervalles assez étroits, ponctués coriacés, avec une ligne suturale blanche formée de squamules épaisses très serrées. Dessous du corps couvert de squamules ovales, serrées, blanches. Pattes revêtues de squamules étroites, médiocrement serrées, blanchâtres ; cuisses mutiques.

Cette espèce est très semblable au *Schneideri* ; elle s'en distingue par une forme un peu moins allongée, le corselet et les élytres moins longs, les intervalles alternes des élytres n'étant pas distinctement plus pâle, sa coloration un peu différente, et son bec fortement subulé.

Bouray, près Paris.

22. Élytres avec une ligne suturale blanchâtre, antennes ferrugineuses, corselet légèrement arrondi sur les côtés.

Long. 1 4/5 à 2 1/5. — **MELILOTI** Steph., Sch.

Commune dans toute la France sur le Mélilot.

— Élytres sans ligne suturale blanchâtre, funicule des antennes plus ou moins noirâtre, corselet assez fortement arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/3 à 3 mill. — **FUNICULARIS** Ch. Bris.

Oblongus, niger, modice convexus, sublus dense albido-squamulosus, supra squamulis angustis, piliformibus, cinereis, cupreo-micantibus, parcius vestitus ; antennis basi et apice, rostri apice, tibiis tarsisque ferrugineis ; thorace lateribus rotundato ; rostro attenuato ; elytris subovalibus, punctato-striatis, ferrugineis basi nigris, femoribus clavatis nigro-piceis, subtus ciliatis, et dente obtuso armatis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus de squamules étroites, piliformes, peu serrées, cendrées ou cendrées-jaunâtres, à léger reflet cuivreux ou doré. Tête arrondie. Rostre courbé, plus court que le corselet chez le mâle, épais à la base, fortement atténué vers l'extrémité ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Antennes avec les trois premiers articles et la massue ferrugineux, les autres sont obscurs ; funicule de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, beaucoup moins en arrière, assez fortement arrondi latéralement ; à ponctuation serrée ; base bisinuée aux angles postérieurs et souvent devant l'écusson, les squamules sont condensées en trois petites taches plus pâles. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres ovalaires, avec les épaules un peu saillantes, à peine distinctement plus larges que le corselet, latéralement presque parallèles jusqu'au delà du milieu, puis peu à peu rétrécies vers l'extrémité, ferrugineuses, avec la base noirâtre. Dessous densément couvert de squamules ovalaires blanchâtres. Pattes ferrugineuses, cuisses épaisses, noirâtres, couvertes de squamules étroites cendrées cuivreuses, peu serrées et ciliées en dessous de squamules étroites ; les postérieures sont obtusément dentées avec un petit fascicule dentiforme.

Cet insecte se rapproche du *M. cuprifer*; il s'en distingue par son funicule de 7 articles, sa taille plus grande, sa forme moins étroite et moins allongée et son bec plus épais vers la base et plus rapidement retréci vers l'extrémité.

Hyères (Ch. Delarouzée), Aix (Dr Grenier).

23. Corselet fortement arrondi sur les côtés, assez fortement rétréci à la base.

Long. 2 à 2 1/4 mill. — **RUFIPENNIS** Ch. Bris.

Oblongus, niger, depressus, sericeo-pubescens adspersus : rostro leviter

angustato ; thorace punctato, lateribus valde rotundato ; antennis basi, pedibus, rostri apice elytrisque ferrugineis ; elytris punctulato-striatis, interstitiis punctulato-rugosis ; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus d'une pubescence fine et peu serrée, cendrée soyeuse ; sur le corselet cette pubescence offre ordinairement un léger reflet cuivreux ou doré. Tête arrondie ponctuée rugueusement. Rostre légèrement courbé, assez fort, un peu plus court que le corselet, peu à peu rétréci vers l'extrémité, longitudinalement rugueux ; chez la femelle, le bec est un plus long et un peu plus mince. Antennes noirâtres avec les premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, base légèrement bisinuée, devant l'écusson la pubescence est condensée en une petite tache jaunâtre. Écusson à squamosité serrée blanchâtre. Élytres courtement ovalaires, légèrement plus larges que le corselet, très peu arrondies latéralement, peu à peu rétrécies en arrière après le milieu ; épaules légèrement saillantes. Dessous du corps revêtu de squamules ovalaires peu serrées au centre, mais plus abondantes sur les côtés.

Pattes assez fortes, couvertes d'une pubescence cendrée peu serrée.

Cette espèce se rapproche un peu du *T. argentatus* Chevr. par sa forme, il s'en distingue facilement par son vêtement, sa coloration et sa forme un peu plus courte.

Collioures (Ch. Delarouzée).

— Corselet modérément arrondi sur les côtés, légèrement rétréci à la base. . . . . **24.**

24. Corselet avec une ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. **25.**

— Corselet sans ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. . **26.**

25. Forme allongée étroite, corselet peu arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill. — **SCHNEIDERI** Herbst, Sch.

♂. Tibias antérieurs non dentés au côté interne.

Rare aux environs de Paris ; Bouray, Saint-Valery (Dr Marmottan), Lyon (Cl. Rey) ; assez commun en Hongrie.

— Forme ovale-oblongue, assez large ; corselet assez fortement arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/2 à 3 mill. — **POLYLINEATUS** Germ., Sch.

Chez cette espèce, la suture est toujours très nettement blanchâtre,

mais les intervalles alternes sont à peine un peu plus pâles que les autres; le plus souvent cette coloration n'est bien distincte que sur les 5e et 7e intervalles. Quelquefois l'insecte est entièrement couvert de squamules blanchâtres.

Bouray (Chevrolat), Saint-Valery (Dr Marmottan), Collioures (Ch. Delarouzée), Saint-Raphaël (H. Raymond).

26. Antennes ferrugineuses.

Long. 2 à 2 1/2. — **TOMENTOSUS** Herbst, Sch.

— Antennes au moins avec la massue noirâtre. . . . . **27.**

27. Cuisses noires . . . . . **28.**

— Cuisses ferrugineuses. . . . . **30.**

28. Base des tibias noire.

Long. 2 à 2 1/3 mill. — **TIBIALIS** Sch.

♂. Tibias antérieurs avec une petite dent triangulaire aiguë vers le milieu du bord interne; cuisses antérieures densément ciliées de poils blanchâtres.

Paris, sur les bords de la Seine; Morgon (Cl. Rey).

— Base des tibias entièrement ferrugineux. . . . . **29.**

29. Tibias antérieurs avec une petite dent fine vers le milieu de leur bord interne.

Long. 1 1/3 à 1 3/4 mill. — **PYGMŒUS** H. Bris.
Rev. zool. de M. Guérin, 1860, p. 166.

Cette espèce, la plus petite du genre, se reconnaît facilement à ses tibias dentés dans le milieu de leur côté interne, chez les deux sexes; quelquefois cependant chez les femelles cette dent disparaît presque complétement.

Paris; assez commun à Fontainebleau; Hyères (Ch. Delarouzée), Aix (Dr Grenier).

— Tibias antérieurs non dentés en dessous.

Long. 1 4/5 mill. ♀. — **CURVIROSTRE** Ch. Bris.

Oblongus, niger, subdepressus, sericeo-pubescens, sat dense vestitus; rostro curvato, apice leviter angustato; antennis basi et apice, tibiis tar-

sisque ferrugineis; thorace lateribus modice rotundato; elytris subtiliter punctulato-striatis; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus d'une pubescence fine, cendrée, soyeuse, assez serrée. Tête arrondie. Rostre grêle, assez fortement courbé, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité, l'extrême sommet couleur de poix. Antennes obscures avec les premiers articles et la massue ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière, base très légèrement bisinuée ; la pubescence est un peu plus condensée devant l'écusson. Élytres un peu plus larges que le corselet, courtement ovalaires, légèrement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies vers l'extrémité, après le milieu, épaules distinctement saillantes. Dessous du corps densément couvert de squamules ovalaires, blanchâtres. Pattes revêtues d'une pubescence cendrée peu serrée ; cuisses noires.

Voisine du *pygmæus*; s'en distingue par une forme un peu plus large, un corselet moins long, un bec plus long et plus mince, une pubescence plus fine, et ses tibias non dentés.

Collioures (Ch. Delarouzée).

30. Corselet presque plus long que large.

Long. 2 mill. — **LONGICOLLIS** Ch. Bris.

Ellipticus, nigro-piceus, sat convexus, squamulis cinereis angustis piliformibus, sat dense vestitus; rostri apice leviter angustato; antennis basi, rostri apice pedibusque ferrugineis; thorace longiore, lateribus modice rotundato; elytris distincte punctulato-striatis; femoribus crassis muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont assez densément couverts de squamules étroites, piliformes, cendrées-blanchâtres. Tête arrondie. Rostre légèrement courbé, plus court que le corselet, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus grêle. Antennes noirâtres avec les 3 ou 4 premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet allongé, presque plus long que large, rétréci en avant et en arrière, mais plus fortement en avant, à ponctuation serrée ; les squamules sont plus condensées le long du bord postérieur. Base à peine distinctement bisinuée ; écusson à squamosité blanchâtre. Élytres ovalaires à peine plus larges que le corselet, distinctement arrondies sur les côtés, et peu à peu rétrécies dans les deux tiers postérieurs, assez fortement striées. Épaules à peine légèrement saillantes, presque arrondies ; dessous du corps densément couvert de squamules ovales blanchâtres.

Pattes revêtues de squamules piliformes cendrées, peu serrées ; cuisses épaisses.

♂. Cuisses antérieures très épaisses, arquées, tibias antérieurs, dans le milieu de leur côté interne, avec une petite dent obtuse, obsolète.

Cette espèce ressemble un peu au *tomentosus*, mais elle en diffère par sa forme plus étroite, ses antennes obscures et son corselet plus long ; elle est aussi très voisine du *pumilus*, dont elle s'éloigne par sa taille plus grande, sa forme plus allongée, son corselet plus long, ses cuisses plus épaisses, ses stries plus fortes et son rostre un peu plus long.

Nice (M. de Baran).

— Corselet un peu plus large que long.

Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — **PUMILUS** Ch. Bris.

Oblongus, nigro-piceus, modice convexus, squamulis cinereis, angustis piliformibus vestitus ; rostri apice leviter angustato ; antennis basi, rostri apice pedibusque ferrugineis ; thorace lateribus modice rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis ; femoribus crassiusculis, muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont assez densément couverts de squamules étroites, piliformes, cendrées. Tête arrondie, à ponctuation fine et serrée. Rostre légèrement courbé, un peu plus court que le corselet, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité ; chez la femelle, le bec est un peu plus long et plus grêle. Antennes noires avec les deux ou trois premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet à peine plus large que long, plus fortement rétréci en avant, qu'en arrière, médiocrement arrondi sur les côtés, base peu distinctement bisinuée ; les squamules sont plus condensées le long du bord postérieur. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu courtement ovales, distinctement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière dès avant le milieu, épaules à peine saillantes. Dessous du corps couvert de squamules ovalaires cendrées-blanchâtres, assez serrées. Pattes revêtues de squamules piliformes cendrées peu serrées; cuisses mutiques, un peu épaisses.

Cette espèce est voisine du *tomentosus*; elle s'en distingue par une taille plus petite, ses antennes obscures, son corselet à peine bisinué à la base, ses épaules moins saillantes et ses stries moins fortes.

Hyères (Ch. Delarouzée), Saint-Raphaël (Raymond).

MICCOTROGUS.

♀. **PYRENŒUS** Ch. Brisout. — Long. 2 3/4 mill.

Oblongus, niger, modice convexus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis augustis, piliformibus, cinereis, minus dense, vestitus; antennis basi tibiis tarsisque ferrugineis; thorace lateribus modice rotundato; rostro lineari; elytris subovalibus punctato-striatis; femoribus muticis.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont couverts de squamules étroites, piliformes, peu serrées, cendrées à reflets soyeux. Tête arrondie, ponctuée-serrée. Rostre de la longueur du corselet, assez mince presque linéaire, légèrement courbé, avec l'extrême sommet couleur de poix. Antennes avec les premiers articles ferrugineux ; funicule de six articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, modérément en arrière, ponctué-serré, les squamules sont un peu condensées le long du bord postérieur. Élytres un plus larges que le corselet, un peu courtement ovalaires, à peine arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière, après le milieu ; épaules légèrement saillantes, stries assez fines, intervalles ponctués rugueux. Pattes fortes, finement pubescentes; cuisses noires mutiques.

Pyrénées, Cauteret (Ch. Delarouzée).

Faciès du *T. funicularis*, se rapproche un peu du *M. cuprifer*, mais il s'en distingue par sa taille un peu plus grande, sa forme un peu plus large, son rostre plus long, linéaire, et par la couleur de sa pubescence et de ses élytres.

Le *M. cuprifer*, est rare aux environs de Paris; Fontainebleau; F. m.

Le *M. posticinus* Sch. n'est qu'une petite variété du *M. picirostris* Fab. à élytres ferrugineuses postérieurement.

Le *Tychius molitor* Chevrolat, Rev. zool. de Guérin, 1859, ayant six articles au funicule, doit entrer dans le genre *Miccotrogus*.

NOTES SUR QUELQUES LARVES D'ŒSTRIDES,

Par MM. Ch. COQUEREL et Aug. SALLÉ.

(Séance du 25 Juin 1862.)

§ I.

Les Diptères de la tribu des Œstrides se rencontrent dans toutes les parties du monde; nulle part les animaux domestiques ou les espèces sauvages ne sont à l'abri de leurs cruelles attaques. Ils sont répandus sous les tropiques avec une abondance extraordinaire ; et dans ces climats brûlants où les actes de la vie s'exécutent avec une sorte d'énergie fébrile, ils n'épargnent pas l'Homme lui-même.

En Afrique, le pays des Cafres parait être particulièrement infesté par ces terribles parasites. Pendant son voyage dans ces contrées, M. Delegorgue n'a pu voir sans étonnement l'énorme quantité de larves dont étaient tourmentés les Mammifères qu'il tuait à la chasse ; il nous donne à ce sujet de précieux renseignements.

Nous citons textuellement le passage où cet intrépide voyageur qui malheureusement n'était pas entomologiste, nous rend compte de ses observations:

« Les animaux sauvages de cette partie de l'Afrique (pays des Cafres Amazoulous) avaient cela de particulier, que toutes les espèces étaient habitées par des quantités considérables d'Œstres. Les *Catoblepas gnou*, et *gorgon* en laissaient tomber à tout moment par les narines. L'*Acronotus lunatus*, dont je sciais fréquemment les cornes avec une partie du crâne, présentait sous leur naissance une cavité qui en était toujours remplie. Le *Redunca Lalandii* portait sous la peau des insectes imparfaits, à l'état de chrysalides, dont la forme indiquait un Diptère assez volumineux. Chacun d'eux était contenu dans une vésicule qu'il était facile d'extraire, et alors se voyait à nu l'insecte adhérent par l'anus à la peau, où un petit trou le mettait en rapport avec l'air extérieur. Ces chrysalides, longues de 13 millimètres, paraissaient diaphanes, incolores ; l'on ne distinguait à

l'intérieur qu'un viscère noir. Une femelle de *Redunca Lalandii* que je tuai en comptait trente-quatre de même espèce.

» Le *Rhinoceros simus* en avait aussi quelque peu, non sous la peau, mais dans son estomac. Le *Rhinoceros Africanus bicornis* pourrait bien réclamer le titre de père nourricier des Œstres ; on ne saurait s'imaginer la quantité contenue dans son estomac : c'était à les mesurer au boisseau, à les prendre à la pelle.

» Cette différence en nombre est constante chez les deux espèces, et j'incline fortement à penser que le *Rhinoceros Africanus bicornis* ne doit sa méchanceté, la fureur qui le distingue, qu'à la présence de ces milliers de parasites, absolument comme l'homme qu'habite le *Tænia*.

» Cependant, malgré leur nombre, qui semble quelquefois dépasser toutes limites naturelles, les Œstres n'entraînent pas, que l'on sache, la mort des animaux indigènes (1). »

Il est évident que M. Delegorgue a observé des larves appartenant à des espèces très différentes. Son curieux récit renferme d'ailleurs quelques erreurs faciles à rectifier : ainsi les larves cuticoles qui se trouvaient chez le *Radunca Lalandii* n'étaient pas à l'état de *chrysalide*, comme il le prétend ; on sait que les métamorphoses des Œstrides ne s'accomplissent pas dans la tumeur où se développe le ver, mais sur le sol ; la larve se laissant tomber à terre au moment de sa transformation.

Quant aux habitudes furieuses du Rhinocéros qui seraient dues aux millions de parasites qui hantent son estomac, nous pensons qu'il faut en chercher la cause ailleurs. La prétendue démence de l'Homme atteint de *Tænia* est encore à prouver ; la présence d'Helminthes dans l'espèce humaine n'est que rarement suivie d'accidents sérieux, et l'on sait que la santé des Chevaux n'est pas troublée par la présence dans leur canal digestif de nombreuses larves de *Gastrus*.

Les vers observés par M. Delegorgue doivent rentrer dans divers genres d'Œstrides cuticoles, cavicoles ou gastricoles. Ceux qui vivent dans les sinus frontaux de l'*Acronotus lunatus* doivent appartenir à quelque espèce de *Cephalomyia ;* les cuticoles à un *Hypoderma ;* M. Owen (2) a décrit des larves trouvées sous la peau du Rhinocéros, et M. Joly (3) en a donné, d'après l'auteur anglais, une assez mauvaise figure. Nous ne connaissons aucune description des larves gastricoles de ce Pachyderme.

(1) ADOLPHE DELEGORGUE. Voyage dans l'Afrique australe, t. 2, p. 355 et 356 (2 vol. in-8°, 1847).

(2) OWEN. Transact. of the Entom. Soc. Lond., vol. II, part. I, p. 259, 1857.

(3) JOLY. Recherches sur les Œstrides, pl. II, fig. 22 et 23, 1846.

§ II.

Si la Cafrerie paraît être une des régions de l'ancien continent où les OEstrides pullulent d'une manière tout à fait remarquable, le Mexique joue le même rôle pour le nouveau monde.

Nous avons déjà publié quelques observations à ce sujet dans un autre recueil (1). La larve que nous avons fait connaître et décrite sous le nom de *Ver Moyocuil* avait été trouvée sur l'homme et sur le chien. Depuis, nous devons aux patientes recherches de M. Boucard, correspondant de l'un de nous (M. Sallé) au Mexique, la découverte de trois larves nouvelles et la communication d'exemplaires nombreux du *Ver Moyocuil.*

De ces derniers, les uns ont été recueillis sur un domestique au service de notre voyageur, les autres proviennent d'un chien qui lui appartenait. Ils sont entièrement semblables à l'individu que nous avons figuré dans le journal de M. Guérin ; ce sont des larves d'une espèce encore inconnue de *Dermatobia*, genre nouveau crée par M. Brauer (2).

Des autres larves envoyées par M. Boucard deux espèces appartiennent au genre *Cuterebra* et ont été trouvées, une première, sur des Écureuils, le *Sciurus niger* L., *Sciurus lanigerus* Gray. et le *Sciurus aureo-gaster* Bachm.; une seconde, dans la lèvre supérieure d'un Lapin, le *Lepus palustris* Bachm.

Enfin, le même envoi renfermait un grand nombre d'individus d'un autre ver, recueilli sur le Chien. Cette espèce ne peut être rapportée à aucun genre connu et nous reviendrons plus loin sur ces affinités zoologiques.

Malgré toutes les précautions possibles, M. Boucard n'a pas réussi à obtenir les insectes parfaits. C'est là, dans notre travail une lacune bien regrettable, qui sera, nous l'espèrons, comblée un jour. Nous croyons cependant utile de décrire et de figurer ces larves qui fournissent des caractères différenciels importants et faciles à saisir. Lorsque toutes les larves d'OEstrides seront publiées, un grand pas sera fait dans leur histoire et il sera facile de rapporter plus tard chacune d'entre elles à l'insecte parfait. Les bonnes figures sont surtout indispensables pour faire bien saisir des détails souvent minutieux ; sous ce rapport tout est à faire. Nous ne connaissons d'irréprochable en ce genre que les dessins de M. Brauer et nous regrettons que ce savant n'en ait pas publié un plus grand nombre.

(1) Coquerel et Sallé. Note sur des larves d'OEstride développées chez l'homme au Mexique et à la Nouvelle-Orléans, in Rev. et Mag. de Zool. de M. Guérin, n° 8, 1859.

(2) Brauer. In Verhandl. d. Zoool. Botan., Wienn., Gessells, 1860.

§ III. DESCRIPTION DES LARVES.

1° CUTÉRÈBRE DU SCIURUS AUREO-GASTER, Bachm. — Long. 25 millim., larg. (sixième segment) 13 millim. — (Pl. 19 ; fig. 1.)

Larve large, comprimée, attenuée à sa partie supérieure, tronquée transversalement à sa partie inférieure, légèrement recourbée, corps fortement convexe en arrière, faiblement concave en avant.

Chaque segment est muni de trois bourrelets latéraux dont le médian le plus étroit : ils sont surtout développés sur les segments du milieu.

Les anneaux sont lâchement unis et bien séparés.

La tête petite et enfoncée dont le premier segment est rugueuse à sa partie supérieure, plus lisse vers sa partie inférieure où l'on voit la naissance des deux crochets mandibulaires, peu saillants à l'extérieur.

Ces derniers (fig. 1 *b.*) sont peu aigus, légèrement recourbés, à talon épais, fortement cornés.

Le dixième segment (f. 1 *e.*) est replié sur lui-même et forme une cavité hexagonale peu profonde au fond de laquelle on aperçoit le dernier segment.

Ce dernier segment présente, de chaque côté, à sa partie antérieure, deux replis orbiculaires dont les côtés externes viennent contourner les stigmates et se réunir derrière ceux-ci. Les stigmates postérieurs (voyez plus loin, p. 793) sont en forme de demi-lune et légèrement excavés.

La couleur générale est d'un brun de poix foncé.

Tout le corps est entièrement couvert de petits tubercules écailleux, convergents, très régulièrement disposés et donnant à la larve un aspect brillant, comme soyeux. Ils ne laissent de libres que la région buccale et la surface du segment stigmatique.

La forme de ces écailles (fig. 1 *c*) est très-remarquable et varie dans les différentes régions du corps. Chacune vue à un fort grossissement se compose d'un tubercule corné (fig. 1 *c*, *t*) sur la partie externe et inférieure duquel s'insère une lame (fig. 1 *c*, *l*) très mince et transparente d'un brun jaunâtre. Cette lame est quelquefois simple, et, en d'autres régions, fortement dentelée. Ces dentelures très fines et très aiguës varient pour le nombre et pour la forme ; quelques lames n'en présentent que deux ou trois, d'autres bien davantage (douze ou quatorze). Les écailles à dentelure nombreuse garnissent surtout la partie inférieure des segments ; elles sont particulièrement abondantes et développées sur le dixième segment

et sur le repli qu'il forme pour recevoir le segment stigmatique. Ce sont ces fines dentelures qui donnent aux régions correspondantes du corps de la larve leur aspect soyeux. Ailleurs la lame disparaît, il ne reste plus que la partie tuberculeuse de l'écaille qui se réduit même quelquefois à une simple granulation comme dans la région céphalique.

2°. Cutérèbre du Lepus palustris. Bachm. — Long. 34 millim., larg. (sixième segment) 13 millim. — (Pl. 19, fig. 2.)

Larve ovalaire, cylindrique, légèrement recourbée, très convexe en arrière, faiblement concave en avant, atténuée à sa partie supérieure, arrondie à sa partie inférieure.

Les segments sont notablement plus larges sur la région dorsale que sur la région abdominale.

Les trois bourrelets latéraux sont peu marqués sur les segments supérieurs ; ils le sont davantage sur les médians.

La tête disparaît tout entière dans le segment céphalique et n'est guère visible que par la région buccale où deux mamelons surmontent l'insertion des crochets mandibulaires. Ces derniers peu développés.

Le dixième segment ne présente qu'une dépression peu profonde où l'on aperçoit presque de niveau le segment stigmatique (fig. 2 *c*). Celui-ci ne partage les stigmates que par un repli valvulaire peu prononcé.

Les stigmates postérieurs (fig. 2 *d*) sont en forme de raies et assez fortement excavés. (Voy. plus loin, p. 793.)

Tout le corps est d'un brun jaunâtre et recouvert de tubercules épineux peu serrés, d'un noir brillant.

Ces tubercules (fig. 2 *b*) ne présentent pas l'aspect écailleux de ceux de la *Cutérèbre de l'Écureuil*, Ils sont prismatiques, triangulaires à sommet plus ou moins aigu et terminé quelquefois par une épine simple ou double. Très-serrés et presque confluents à la région dorsale, ils sont plus espacés en dessous ; vers la partie supérieure de chaque segment ils augmentent de volume et prennent la forme de véritables épines dont la pointe est dirigée en bas.

3° Œstride du Chien. — Long. 13 millim., larg. (sixième segment) 4 mill. et 1/2.) — (Pl. 19, fig. 4.)

Larve ovalaire, cylindrique, assez fortement recourbée, très convexe en arrière, concave en avant, atténuée à ses deux extrémités : l'inférieure tronquée obliquement.

Les téguments d'un blanc jaunâtre sont lisses, unis, munis de très petites épines noires, disposées le long du bord supérieur des segments, particulièrement des supérieurs. Ces épines sont plus développées chez les jeunes larves.

Le segment céphalique est plus dégagé que dans les espèces précédentes. Les crochets buccaux (fig. 4 *b*) sont peu visibles à l'extérieur. Ils sont courts, recourbés et peu aigus.

Les trois bourrelets latéraux ne sont bien développés que jusqu'au septième segment, un simple sillon les remplace sur les segments suivants.

Ces derniers sont presque nus et plus larges que les précédents.

Le derniers segment n'est pas caché par le précédent, mais libre. Il se prolonge en bourrelet circulaire formant une cavité peu profonde où l'on voit les stigmates postérieurs (fig. 4 *f*). La partie antérieure de ce bourrelet supporte deux éminences arrondies.

Chaque segment porte sur sa face centrale deux lignes horizontales élevées, dont la supérieure légèrement rugueuse est garnie de petites épines, bien prononcées surtout sur les segments médians.

Les stigmates postérieurs (fig. 4 *d*) ne se présentent pas sous la forme de plaques cornées comme dans les *Cutérèbres*; ils offrent une grande analogie avec ceux des larves de *Dermatobies*. Nous reviendrons plus loin sur leur disposition.

Cette larve nous a été envoyée en nombre du Mexique; elle avait été retirée de la peau d'un jeune Chien.

Nous ne pouvons rapporter ce Ver à aucun genre connu d'OEstrides. Les téguments lisses et nus ne rappellent en aucune façon la peau coriace et recouverte d'appendices écailleux si caractéristiques des *Cutérèbres*. Les stigmates postérieurs sont analogue à ceux des *Dermatobies*; mais la forme cylindrique du corps distingue notre larve de celle de ces derniers chez lesquels le corps est toujours fortement atténué à sa partie inférieure. Il est donc probable que cet OEstride du Chien doit rentrer dans quelque genre intermédiaire entre les *Cutérèbres* et les *Dermatobies*.

Nous joignons aux descriptions qui précèdent celle d'une larve très remarquable que nous avons reçue, il y a déja longtemps, de M. le Docteur Chapuis, médecin en chef de la marine à Cayenne, et aux savantes recherches duquel nous devons déjà tant d'observations intéressantes.

4° DERMATOBIE DU MULET. — Long. 15 mill., larg. (cinquième segment) 5 millim. — (Pl. 19, fig. 3.)

Larve divisée en deux parties très-distincte, la supérieure renflée dans

son milieu, atténuée à l'extrémité, la seconde très grêle, et comme filiforme.

Le segment céphalique est bien distinct et porte deux crochets buccaux très-aigus, saillants à l'extérieur.

Le second et le troisième segment sont munis de très petites épines, à peine visibles à l'œil nu.

Les quatrième, cinquième et sixième segments forment une masse ovoïde garnie de très fortes épines noires recourbées en bas et disposées de la manière suivantes :

Sur la face dorsale on aperçoit six rangées horizontales de crochets placés très régulièrement les uns à la suite des autres ; sur la face centrale les crochets ne forment plus que trois lignes, la première, la troisième et la cinquième s'arrêtant sur le côté du corps, les autres formant autour du corps un cercle complet.

A partir du septième segment, le corps de la larve se rétrécit brusquement et dégénère en appendice caudiforme, légèrement recourbé en avant et se terminant par un léger bourrelet saillant au fond duquel on aperçoit les stigmates postérieurs.

Cette larve, qui doit sans aucun doute faire partie du genre *Dermatobia* de M. Brauer, diffère notablement du *Ver Macaque* de Cayenne et du *Ver Moyocuil* du Mexique que nous avons décrits précédemment. (Coquerel et Sallé, op. cit.) La disposition des crochets cutanés est tout à fait caractéristique.

Elle a été recueillie par M. le Docteur Chapuis dans une tumeur cutanée sur un Mulet à Cayenne.

§ IV. DE LA DISPOSITION DES STIGMATES.

Nous n'avons jamais pu découvrir les stigmates antérieurs chez les nombreuses larves d'Œstrides que nous avons examinées. Ils existent au contraire et sont très remarquables dans la larve du Sénégal que nous avons décrite dernièrement et qui provenait de tumeurs furonculeuses observées chez l'Homme (1). Aussi, n'est-il pas impossible que cette larve appartienne à un autre groupe de *Diptères*.

Les stigmates postérieurs sont au contraire très développés et se présentent sous deux formes distinctes. Chez les *Cutérèbres*, les *Hypodermes*,

(1) Coquerel et Mondière. Notes, etc. Ann. Soc. Ent. Fr., 1862, p. 95.

et les *Céphénomyies*, on aperçoit à l'extérieur deux grandes plaques cornées plus ou moins uniformes, d'un brun foncé, plus ou moins réniformes.

Dans les *Dermatobies*, sur la larve que nous avons décrite plus haut sous le nom d'*Œstride du Chien*, et sur la larve de l'Homme observée au Sénégal, on trouve une disposition analogue à celle que présentent d'autres larves de Diptères. Au fond de la caverne stigmatique créée de la dépression qui la remplace l'on observe deux (*Œstride du Chien*) ou trois (*Dermatobie*) lignes jaunâtres plus ou moins sinueuses et faisant saillie sur une plaque d'aspect corné, mais beaucoup moins solide que les grandes plaques réniformes des espèces précédentes. Ce sont ces lignes jaunes flexueuses que nous avions désignées après une inspection insuffisante sous le nom impropre de *boutonnières à bords cornés fortement contournés*, dans notre note sur la larve du Sénégal. (Op. cit., p. 98.)

Voici ce qu'un examen plus complet et l'emploi des fortes lentilles du microscope de Nachet nous ont fait apercevoir.

Les organes que nous avons figurés (pl. 19, fig. 5.), d'après la Dermatobie de l'Homme (Ver Moyocuil) et (fig. 4 *d*) d'après l'Œstride du Chien, et qui à l'œil nu ont l'aspect de lignes élevées plus ou moins flexeuses, sont des tubes membraneux (*x*) qu'un système de bandes transversales sinueuses, souvent anastomosées entre elles et formées d'un tissu corné, (fig. 4 *e*) leur donne de la résistance. Ces tubes sont appliqués sur une poche membraneuse (*z*) qui se continue à plein canal avec les grandes trachées (*t*).

Dans la *Dermotobie de l'Homme* au point où les trachées viennent se continuer avec la poche membraneuse, il existe une série de petites vésicules (*v*) qui forme autour de cet organe un cercle complet.

Les grandes plaques stigmatiques des Cutérèbres examinées à un fort grossissement présentent une structure très remarquable qui varie avec chaque espèce.

Dans la *Cutérèbre du Sciurus aureogaster*, ce sont des plaques cornées en demi-lune, légèrement excavées, à bords arrondis et rebordés. Leur tissu est très dur, résistant et paraît sculpté par des lignes sinueuses (*x*) formant les méandres les plus variés et les plus élégants (fig. 1 *d*).

Chez la *Cutérèbre du Lepus palustris* les plaques sont presque réniformes, plus profondément excavées et traversées par une ou deux côtes sailantes. Les petites lignes sculptées dans leur tissu sont en forme de zigzag, plus espacées et moins souvent amastomosées entre elles que dans l'espèce précédente (fig. 2 *d*).

Ces lignes sculptées dans l'épaisseur des plaques sont striées, et présentent, lorsqu'on les examine à de puissants grossissements, surtout dans

la dernière espèce, une analogie frappante avec les tubes contournés des *Dermatobies*. Comme ces organes, elles sont transparentes et sont évidemment des canaux qui renferment de l'air.

Les grandes trachées viennent se continuer directement avec les plaques cornées.

Notre ami et collègue M. Lucas, ayant bien voulu mettre à notre disposition deux individus de l'*Hypoderma Diana*, Brauer, nous avons pu examiner les stigmates postérieurs de cette espèce (fig. 6). Ici, il existe encore deux grandes plaques cornées, mais elles ne sont plus excavées ; elles forment de chaque côté deux masses mamelonnées, que des impressions peu profondes divisent en douze portions inégales de forme triangulaire. La base de chacune dirigée vers l'extérieur est arrondie, le sommet se perd vers le centre. Chez les larves adultes ces plaques tout à fait cornées ne présentent que des impressions nombreuses, arrondies et peu distinctes ; chez les jeunes larves elles paraissent formées d'un grande nombre de vésicules arrondies, pressées les unes contre les autres et plus abondantes vers le bord externe.

Ici se présente une question très importante et qui nous semble bien difficile à résoudre :

Comment l'air pénètre-t-il dans les trachées au travers des stigmates postérieurs ?

Dans le système que nous avons décrit chez les *Dermatobies* (fig. 5, 4 *c*, 4 *d*, et 4 *c*) il nous a été impossible de découvrir la moindre ouverture qui puisse donner passage à l'air extérieur. Les petits tubes (*x*) nous paraissent remplis d'air, mais complétement fermés et simplement appliqués sans solution de continuité contre la poche membraneuse avec laquelle communiquent les grandes trachées.

Pour les autres espèces, la difficulté semble encore plus grande, les grandes plaques cornées sont appliquées directement contre l'orifice des trachées qu'elles ferment à la manière d'un couvercle. Les sculptures tubulaires qui garnissent leur surface ne paraissent pas offrir la moindre trace de perforation. Entre les plaques il existe de petits replis cutanés (fig. 2 *d*, *a*) qui, dans le stigmate de l'*Hypoderme* (fig. 6 *a*), prennent l'aspect d'une petite ampoule, forme mieux accusée encore dans la figure que donne M. Brauer des larves de la *Cephenemyia picta* (1), mais ces organes ne paraissent pas perforés.

Pour éclaircir la question nous avons examiné avec beaucoup de soin les stigmates des larves de Hanneton, dont la structure cornée et les

(1) Brauer. In Verhandl. d. Zool. Botan., Gessells, Wienn., 1858, tab. XI, fig. 4 *a* et 3 *a*.

trachées offrent une certaine analogie avec ce qui se voit chez nos larves.

Ces stigmates (fig. 7) sont formés par une grande lame cornée d'un brun fauve en forme de veine qui circonscrit presque entièrement une large ampoule circulaire. L'observation la plus minutieuse nous a conduit à conclure que cette ampoule ne présente très certainement aucune perforation. La fente signalée en ce point par M. L. Dufour n'existe pas. Il n'est pas étonnant que le savant anatomiste de Saint-Séver se soit mépris à cet égard ; l'ampoule présente souvent par suite de son affaissement un *pli* qui simule une ouverture, mais en comprimant l'ampoule on voit ce pli disparaître et il est évident qu'aucune solution de continuité ne se trouve en ce point. Siebold avait bien vu cette disposition. Quant à la plaque cornée, elle est criblée d'un nombre infini de petits trous qui présentent au microscope sous un très tort grossissement l'aspect d'un réseau très serré ou d'une feuille de Millepertuis (fig. 7 *b*). Mais ces trous traversent-ils de part en part la plaque ou sont-ils obturés par une membrane ? Cette question qui paraît si simple est très difficile à résoudre, le fond des trous présente toujours une coloration jaunâtre qui devrait disparaître, s'ils étaient libres, lorsqu'on considère la plaque à la lumière réfléchie ; de plus, en la brisant on aperçoit entre les mailles qui forment le réseau des débris (*m*) qui paraissent provenir d'une membrane obturatrice. Observons cependant que si ces trous étaient les orifices extérieurs d'un canal qui traverserait obliquement la plaque, la même apparence se produirait, la teinte jaune qu'on aperçoit entre les mailles du réseau serait produite par la coloration des parois de ce canal, et ce qui nous semble une membrane obturatrice ne serait que les parois de ce même canal.

Nous avons soumis la question à notre ami le professeur Robin, si compétent pour tout ce qui concerne les observations microscopiques. M. Robin, après avoir examiné longtemps les stigmates en question, nous a déclaré que pour lui tous les orifices qui garnissent la plaque sont obturés par une membrane cornée de même nature que les bords qui les circonscrivent.

Si cette opinion était parfaitement exacte, comme l'ampoule centrale est elle-même très certainement imperforée, il faudrait admettre que chez la larve du Hanneton les stigmates sont complétement clos et que l'air intérieur ne s'introduit dans les trachées que par endosmose. Il en serait de même pour nos larves d'Œstride.

La question ne nous paraît pas cependant absolument résolue et malgré l'opinion de M. Robin, la présence d'une membrane obturatrice ne nous semble pas encore parfaitement établie. M. Laboulbène, notre savant confrère, qui a examiné ces stigmates avec nous, paraît peu disposé à admettre

la présence de cette membrane et nous avouons que nous-même nous sommes encore dans une grande indécision à cet égard. Nous appelons sur ce sujet intéressant l'attention de nos collègues.

NOTES ADDITIONNELLES.

I. Ver Macaque. Lorsque nous avons publié nos premières recherches sur les Œstrides de l'Homme, observés en Amérique (1), nous ne connaissions pas un travail que M. le docteur Guyon, aujourd'hui correspondant de l'Institut, a inséré il y a longtemps dans les *Bulletins de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Var*, 3e année (1836) n° 2, 3 et 4 sous ce titre : *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle et médicale du Ver Macaque, écrit à la Martinique en* 1823 *par M. Guyon, ancien chirurgien-major aux Antilles françaises.*

M. le Docteur Guyon a bien voulu nous communiquer lui-même le seul exemplaire qu'il possède encore de ce mémoire trop peu connu et qui doit pourtant faire date dans la science. Il renferme trois observations établissant pour la première fois, d'une manière positive, ce fait, longtemps nié, que des larves d'Œstrides peuvent se développer, pendant la vie, au sein de l'organisme humain.

La première observation se rapporte à un matelot qui portait au-desus de l'os des iles une tumeur dont fut retirée une larve. Ce matelot venait d'un établissement formé sur les bords de la Mana, rivière de la Guyane.

La deuxième et troisième observations concernent deux Européens fixés à la Trinité et chez lesquels une tumeur développée à la jambe donna issue à une larve semblable à la première.

La description que l'auteur nous donne de ce Ver se rapporte évidemment à notre *Ver Macaque* et c'est sous ce nom connu depuis si longtemps à la Guyane que M. Guyon le décrit.

Déjà à cette époque on avait signalé très souvent la présence de ce parasite sur les habitants de l'île de la Trinité et des bords de l'Orénoque. Les Indiens des rives de l'Amazone au Pérou le désignaient sous le nom de *Fuglacura* ou *Flugacura* ; les Espagnols de la Nouvelle-Grenade l'appelaient *Gusano del monte.*

(1) Coquerel. Note sur une larve d'Œstride extraite du bras d'un homme à Cayenne. — Coquerel et Sallé. Note sur des larves développées chez l'homme au Mexique et à la Nouvelle-Orléans, Rev. et Mag. de Zool. de M. Guérin, n° 8, 1859.

Malheureusement, l'insecte parfait n'a pu être découvert, mais M. Guyon démontre parfaitement que son Ver Macaque est une larve d'Œstre.

Il suppose que *les Vers qu'on trouve également sous le derme d'une foule d'animaux, mammifères et volatiles*, appartiennent à la même espèce ou à des espèces voisines, et il cite particulièrement les *grosses larves qui se trouvent dans la peau mamelonnée qui garnit la tête et le cou du Dindon et de quelques autres volatiles.*

II. ŒSTROMYIA SATYRUS. M. Brauer (1) a donné dernièrement une très bonne figure de la larve de son *Œstromyia satyrus*. Ce savant fait observer que cette espèce est identique avec l'*Œstrus leporinus* de Pallas qui se trouve dans l'Altaï en Sibérie et vit sous la peau du *Lepus* (*Lagomys*) *Alpinus* Pallas, espèce qui ne se rencontre pas dans les Alpes allemandes.

« La description de Pallas (2) s'accorde parfaitement avec la mienne, » dit M. Brauer et, le nom de cet auteur étant antérieur, l'insecte en » question devra être désigné sous le nom de *Œstromyia leporina* Pallas. »

Il est donc bien démontré aujourd'hui que des individus appartenant à la même espèce d'Œstride peuvent se développer sur des animaux très différents ; la même larve peut vivre dans la peau d'un *Rongeur* en Sibérie et d'un *Ruminant* dans les Alpes.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 19.

Fig. 1 *a*. LARVE DE LA CUTÉRÈBRE DU SCIURUS AUREO-GASTER *Bachm.* du Mexique ; à côté d'elle, mesure de sa longueur.

1 *b*. Crochet mandibulaire de cette larve.

1 *c*. Les appendices écailleux à lame simple et dentelée qui garnissent ses téguments ; *t*, tubercule corné ; *l*, lame.

1 *d*. Une des plaques cornées qui constituent les stigmates postérieurs ; *x*, tubes striés qui sont sculptés dans cette plaque.

(1) BRAUER. Verhandl. d. Zool. Bot. Wienn., t. XI (1861), p. 311, tab. II, B.

(2) PALLAS. Nov. Spec. Quadrup. et Glir. ord., Erlang., 1778, p. 50.

1 *e*. Extrémité postérieure de la larve vue au-dessous. Le bourrelet extérieur est constitué par le dixième segment entièrement couvert de tubercules écailleux à lames très fortement dentelées. Dans son intérieur se voit le onzième segment qu'il circonscrit et qui porte vers sa partie supérieure deux mamelons. Au centre les deux stigmates postérieurs.

Fig. 2 *a*. LARVE DE LA CUTÉRÈBRE DU LEPUS PALUSTRIS *Bach.*, du Mexique. De grandeur naturelle.

2 *b*. Les appendices cornés qui garnissent ses segments. Les inférieurs sont simples ; les supérieurs garnis à leur sommet d'une ou deux épines légèrement recourbées à leur pointe.

2 *c*. Extrémité postérieur de la larve vue en dessous. Le bord interne du dixième segment n'est indiqué que par les épines qui le garnissent. Il circonscrit sans le recouvrir comme dans l'espèce précédente le onzième segment qui ne présente à sa partie médiane et supérieure qu'un bourrelet transversal. Au-dessous de ce bourrelet les stigmates postérieurs.

2 *d*. Les stigmates postérieurs, légèrement excavés, à bord relevés, présentant l'un une côte élevée et l'autre deux côtes élevées qui les traversent ; *x*, les lignes striées en zigzag qui garnissent leur surface ; *a*, replis cutanés doubles d'un côté, simples de l'autre, placés sur le bord interne vers le centre et dans lesquels on a voulu voir une ouverture.

Fig. 3 DERMATOBIE DU MULET de Cayenne ; à côté, la mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 4 *a*. ŒSTRIDE DU CHIEN, du Mexique ; à côté, la mesure de sa grandeur naturelle.

4 *b*. Crochet mandibulaire.

4 *c*. Stigmates postérieurs formés par deux tubes flexueux (*x*) ; *y*, partie de la poche membraneuse sur laquelle ils sont appliqués et qui est seule visible à l'extérieur ; *y*, poche membraneuse qui se continue directement avec le tronc des grosses trachées. (*t*).

4 *d*. Les stigmates postérieurs tels qu'ils paraissent à l'extérieur ; *x*, *x* tubes sinueux ; l'externe se recourbe en dedans à son extrémité supérieure qui atteint l'extrémité correspondante du tube interne sans se joindre à celui-ci ; *y*, la partie de la poche membraneuse qui est visible à l'extérieur.

4 *f*. Extrémité postérieure de la larve vue en dessous. Le onzième segment est saillant à l'extérieur et muni de deux mamelons

très prononcés ; au-dessous de ces derniers on aperçoit dans une excavation peu profonde, les parties représentées plus grossies dans la figure précédente.

4 *e*. Portion d'un des *tubes flexueux* dessiné à un grossissement considérable (object. 5 ; ocul. 2. de Nachet.) Ce tube arrondi à son extrémité paraît ne présenter aucune ouverture. Il est formé par une membrane très mince soutenue par des arceaux cornés plus épais qui forment autour du tube des cercles concentriques irregulièrement disposés.

Fig. 5 *a*. LARVE DE LA DERMATOBIE DE L'HOMME. (*Ver Moyocuil.*)

Un des appareils stigmatiques postérieurs de cette larve; *x*, *x*, *x*, trois tubes flexueux ; *y*, partie de la poche membraneuse sur laquelle ils sont appliqués et qui est visible à l'extérieur ; *z*, poche membraneuse qui se continue avec trois grosses trachées *(t.)* ; *v*, vésicules de grosseur inégale, qui forment un cercle concentrique au point où les trachées viennent s'insérer sur la poche membraneuse.

Fig. 6. LARVE DE L'HYPODERME DU CHEVREUIL (*Hypoderma Diana* Brauer).

Un des stigmates postérieurs dessiné chez une jeune larve. Il est composé de vésicules juxtà-posées qui forment douze masses irrégulières séparéees par des dépressions peu profondes. Ces vésicules ne présentent aucune ouverture. Vers le milieu du bord interne existe une petite dépression (*a*) qui nous a paru formée par une membrane très mince.

Fig. 7. LARVE DU HANNETON VULGAIRE *(Melolontha vulgaris* L.)

7 *a*. Un des stigmates de cette larve vu en dessus ; *a*, grande ampoule centrale ; *p*, plaque cornée criblée de trous.

7 *b*. Portion de la lame criblée vue à un très fort grossissement ; *m*, débris de la membrane ? qui remplit les mailles et qui ne sont peut-être que les parois des pertuis dont la lame est criblée et qui la traverseraient obliquement.

7 *c*. Le même stigmate vu en dessous. Il présente un système de pièces cornées unies entre elles au bord interne de manière à former une suite d'alvéoles ovalaires ; l'extrémité interne de ces pièces est libre et se bifurque pour venir s'insérer sur le pourtour de l'ampoule centrale.

Longévité de deux Phalénites à l'état de chrysalide,

Par M. Emmanuel MARTIN.

(Séance du 24 Septembre 1862.)

Je viens signaler deux faits de longévité à l'état de chrysalide que j'ai été à même d'observer cette année, chez deux Lépidoptères, dont la constitution cependant paraît être des plus fragiles.

Ces observations ont déjà été faites pour des espèces robustes comme les *Bombyx*, etc., mais il y a jusqu'à présent peu d'exemples de cette prolongation de la vie chez les Phalénites que chacun sait, en effet, être parmi les papillons les plus délicats et surtout très sujets à dessécher dans leurs chrysalides lorsqu'elles sont élevées en captivité.

Les espèces qui m'ont fourni les deux cas que je vais citer appartiennent même encore à des genres qui renferment les plus petites d'entre elles, du moins pour la première, puisque ces Lépidoptères font partie des genres *Eupithecia* et *Peturga* (Hubner).

J'avais récolté en juillet 1860 dans une capsule du *Silene inflata* une chenille de l'*Eupithecia venosata* qui s'est transformée en chrysalide à la fin du même mois et qui, au lieu d'éclore l'année suivante, n'est sorti à l'état d'insecte parfait qu'au mois de juin de cette année (1862), après être resté 23 mois dans ce long sommeil. Le même fait a été observé pour cette même *Eupithecia* par notre collègue, M. Lafaury, de Dax, qui a obtenu également des éclosions après un pareil laps de temps, ce qui prouverait que le cas que j'ai été à même de constater est ordinaire à cette espèce en venant le confirmer.

Le second fait concerne une Phalénite plus grande que la précédente ; mais il n'est pas moins curieux.

Au mois d'octobre 1860 également, je rencontrais, en compagnie de mon ami, M. Fallou, aux environs de Clamart, sur le *Chenopodium album* Lin.. des chenilles de la *Peturga comitata* Albin. (*Chenopodiata*, Wien.-Verz.) ; j'en trouvai une vingtaine environ. La moitié des insectes parfaits

vinrent à éclore en août 1861, après avoir séjourné 10 mois dans leurs chrysalides, comme cela a lieu pour cette espèce. Je croyais l'éclosion de ces Géomètres ainsi terminée ; mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque je vis, au mois d'août de cette année (1862), une dizaine de *Pel. comitata* écloses après vingt-deux mois d'état de nymphe.

Ces faits qui doivent certainement se reproduire à l'état de liberté dans la nature ne sont-ils pas une preuve de la prévoyance du Créateur qui établit ainsi des réserves pour la conservation de l'espèce dans le cas où certaines causes pourraient détruire une année soit la plante qui la nourrit, soit l'insecte lui-même.

N'expliquent-ils pas aussi l'alternance dans l'apparition des Lépidoptères que l'on est à même d'observer souvent de certaines années où une espèce semble avoir complétement disparu et que l'on retrouve ensuite en grande abondance.

La *Pel. comitata* dont je viens de parler semble m'en avoir fourni également la preuve, car, étant retourné l'automne dernier chercher sa chenille dans la même localité où je l'avais trouvée précédemment, je ne pus, malgré une recherche assez persistante, en trouver une seule.

Il est vrai de dire que l'automne ayant été fort aride, la plupart des pieds de *Chenopodium album* avaient été desséchés avant l'époque ordinaire, les chenilles étaient donc probablement mortes faute de nourriture. L'espèce subissait ainsi un grave échec et pouvait être complétement détruite, les mêmes circonstances se renouvelant, si les individus qui séjournent deux années en chrysalide ne venaient point réparer les déficits à la saison suivante et empêcher la disparition de l'espèce.

Je crois du moins que tel doit être le rôle que sont appelés à remplir les Lépidoptères dont l'état de chrysalide se trouve ainsi prolongé, car il est impossible de voir là un caprice du hasard.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1862

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Janvier 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre, M. Signoret, président pour l'année 1861, cède le fauteuil au président de 1862.

M. Auguste Chevrolat, avant de prendre place au fauteuil, prononce les paroles suivantes :

Appelé, Messieurs, par vous, pour la deuxième fois, à l'honneur de présider votre Sociéte, j'ai besoin de vous en exprimer ma vive reconnaissance.

Je craindrais beaucoup de ne point me trouver à la hauteur des fonctions auxquelles vous voulez bien m'élever, si je ne me sentais rassuré par votre bienveillance.

Je viens, Messieurs, réclamer la continuation de cette indulgence dont vous m'avez déjà donné tant de preuves.

Avant de m'asseoir à ce fauteuil, permettez-moi de remercier en votre nom M. Signoret et MM. les autres membres du bureau de 1861 pour le zèle qu'ils n'ont cessé de montrer en tout ce qui concerne l'avancement et le développement de notre chère science entomologique.

Communications. M. Guérin-Méneville fait connaître un travail ayant pour titre : Monographie du nouveau genre *Dicranopselaphus* et description de quelques autres Coléoptères, appartenant aussi à la famille des

Dascillides, mémoire qu'il a inséré depuis dans le numéro de décembre de la Revue et Magasin de zoologie.

— M. Goureau présente la communication qui suit contenant de nouveaux faits, relativement au parasitisme simultané observé chez plusieurs insectes :

Dans la séance du 13 février 1861, j'ai eu l'honneur, dit-il, d'entretenir la Société de plusieurs faits de parasitisme simultané et de citer une chenille de l'*Hadena brassicæ* qui a nourri dans son corps seize larves de l'*Eulophus ramicornis* N. d. E., et une larve d'Ichneumonien qui s'est renfermée dans un cocon de soie blanche. Pour compléter cette communication, je dirai qu'au mois de juin 1861 je me suis aperçu que cette larve s'était changée en chrysalide et que cette dernière était morte desséchée dans le cornet de papier dans lequel je l'avais emprisonnée, et que je n'ai pu connaître l'espèce d'Ichneumonien qu'elle aurait produit. J'ai vu, en outre, que la peau de la chenille de l'*Hadena brassicæ*, conservée dans la boîte d'éducation, recouvrait deux petites pupes de Diptères que je n'avais pas remarquées l'année précédente, lesquelles provenaient de larves qui avaient vécu dans le corps de cette chenille en même temps que les seize larves d'*Eulophus* et la larve de l'Ichneumonien qui ne s'est pas transformée. Une de ces pupes est morte desséchée, l'autre a produit un petit Diptère le 12 juin. Ce Diptère est une Tachinaire du genre *Siphona* qui se rapporte à la *Siphona geniculata* Meig. Cette observation n'est pas nouvelle, puisque Macquart dit que la larve de cette espèce vit dans la chenille d'une Noctuelle du chou. On voit par ce qui précède que cette chenille a nourri dans son corps les larves de trois parasites différents, savoir : un Ichneumonien, un Chalcidite et une Tachinaire.

Je rapporterai un nouveau fait de parasitisme simultané qui a de l'analogie avec le précédent, quoiqu'il soit différent, car il s'agit d'Ichneumoniens de diverses espèces qui se développent en même temps dans un nid d'Araignée. Au commencement du mois de mai 1861, j'ai récolté un cocon d'Araignée que je suppose être celui de l'*Epeira diadema*. Le 26 du même mois, il est sorti de ce cocon six *Pimpla oculatoria* ♀. Chacun d'eux provenait d'une larve parasite qui s'était nourrie des œufs de l'Araignée et s'était ensuite renfermée dans un cocon de soie blanche de forme ovale allongée; les six cocons étaient placés les uns sur les autres au milieu de celui de l'Araignée. Cette observation n'est pas nouvelle, car elle est citée par Gravenhorst à l'article du *Pimpla oculatoria*. Le 16 juillet, le nid d'Araignée a produit deux petits Ichneumoniens du genre *Hemiteles*, qui se rapportent à l'une des variétés de l'*Hemiteles melanarius* ♂ Grav., et le 19 juillet, il en est sorti huit petits Ichneumoniens aptères ♀ faisant partie du genre *Pezomachus* et se rapportant à l'une des nombreuses variétés du *Pezomachus agilis* Grav. Je conclus de ces faits que le *Pezomachus agilis* est la femelle de l'*Hemiteles melanarius*, et que cette espèce se

développe dans les nids d'Araignée en compagnie du *Pimpla oculatoria*, sans que les deux espèces se nuisent et sans qu'elles empêchent l'éclosion d'un assez grand nombre de jeunes Araignées sorties des œufs qui ont échappé à la dévastation du nid.

M. Al. Laboulbène a publié dans nos Annales (année 1858) un mémoire très intéressant dans lequel on peut lire tous les faits relatifs aux Ichneumoniens qui vivent en parasites dans les nids d'Araignée, lesquels faits sont d'accord avec les observations qui précèdent.

— M. Bellier de la Chavignerie montre quelques variétés accidentelles de Lépidoptères. Les plus curieuses de ces aberrations appartiennent au *Lycæna Adonis* ♂; au *Lycæna Adonis* ♀; à l'*Apatura Ilia*; à l'*Erebia Medusa*; à la *Zygæna Peucedani* et à la *Geometra Berberata*.

— Le même membre fait voir de beaux exemplaires ♂ ♀, obtenus de chenilles, du *Bombyx Balcanica* Her-Sch. Il fait observer que ce Bombyx encore fort rare appartient au groupe des *B. Dumeti* et *Taraxaci*, mais qu'il réunit des caractères tellement tranchés qu'on peut dire qu'il n'est voisin d'aucune autre espèce.

Lectures. Léon Dufour : Notices entomologiques (page 131).

— Laboulbène : Observations sur les segments de la larve du *Nosodendron fasciculare* (page 149).

— Schaum : Espèce du genre *Damaster* (page 68).

— Aubé : Coléoptères d'Europe nouveaux (page 71).

— Harold : Note sur l'identité de l'*Aphodius atramentarius* Erichson avec l'*Aphodius depressus* Kügellan.

— Signoret : Description d'Hémiptères nouveaux propres au Pérou.

— Reiche : Réponse à la note critique de M. le docteur Schaum présentée dans la séance du 11 décembre.

Décision. Sur la proposition de la commission de publication de 1861, la Société décide qu'en raison des retards qu'occasionne l'envoi des épreuves en province, l'imprimeur est autorisé à ne plus adresser ces épreuves hors de Paris, et que les auteurs des mémoires devront indiquer un membre résidant pour faire les corrections, s'ils ne veulent s'en rapporter uniquement au Secrétaire qui revoit toutes les feuilles des Annales.

Membre reçu. M. Emile Burle, à Gap (Hautes-Alpes); présenté par M. de Bonvouloir.

Membres démissionnaires. MM. Blanche, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), et l'abbé Champenois, à Rethel (Ardennes).

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

M. Oberthür, de Rennes, assiste à la séance.

Communications. M. Doüé donne lecture du passage suivant d'une lettre qu'il a reçue du R. P. Montrouzier, missionnaire apostolique à la Nouvelle-Calédonie et l'un de nos collègues :

. . . . . Parlons maintenant de notre science chérie. Vous ai-je jamais communiqué une observation que j'ai faite déjà depuis longtemps et que je fais toutes les années ? Elle est peut-être bien vieille pour vous qui avez des bibliothèques à votre disposition, mais pour moi elle est une vraie découverte. Ici, la végétation n'a pas précisément de point d'arrêt : les arbres ne perdent pas leurs feuilles périodiquement, les plantes croissent toujours, quoique non également bien, mais pour les insectes il n'en est pas de même. Il y a une saison où l'on n'en trouve point, et j'ai plusieurs fois rencontré des Orthoptères du groupe des Phasmiens blottis sous des écorces et en état de léthargie complète. Les insectes sont donc plus sensibles que les plantes au froid ?

J'ai lu dans nos Annales que depuis quelque temps on employait contre certains insectes la poudre de Pyrèthre. Vous apprendrez sans doute avec intérêt qu'ici les naturels emploient aussi les feuilles des divers Monenteles pour éloigner les Moustiques. Voilà donc deux Composées qui se trouvent unies par un nouveau lien, ce qui eût donné à Bernardin de Saint-Pierre occasion d'écrire au moins autant de pages que pour le fraisier sur lequel il a exercée sa plume élégante.

J'ai fait creuser dans mon jardin et dans le roc une citerne pour recevoir les eaux de la pluie. Deux mois après, dans ce réservoir, qui n'a pas trois mètres de tour, je trouvais des Gyrins, des Colymbètes, deux espèces d'*Agabus*, un *Hyphydrus*, des *Berosus*, deux espèces de très petits Hydrophiliens, un Sperchée, un Gerris, une Salde, un Hydromètre, deux petits Hémiptères voisins des Hebres, un Notonecte, sans compter une belle Araignée.

Dans la Mante que je vous envoie et qui, par sa forme raccourcie et les deux taches d'un violet sombre qui se trouvent au côté interne des hanches antérieures, diffère de celles que je connais, j'ai trouvé un Gordien ou Filaire de plus de 15 centimètres de long. Cela ne m'a pas trop surpris, car il y a déjà longtemps qu'on a découvert un de ces intestinaux dans un Orthoptère, le *Gryllus Burdigalensis*, mais je ne savais pas qu'on en trouvait dans les Hémiptères, et j'en ai extrait un du corps d'un Pentatome : il avait un décimètre de long. Quant au premier, il est si commun

dans les Mantes, que les indigènes de l'île des Pins disent, avec la meilleure foi du monde, que ce sont ces derniers insectes qui produisent les anguilles dont abondent les lacs situés sur les montagnes. Je vous en envoie un comme spécimen.

Je vous ai écrit précédemment que le *Brenthus Douei* (mihi) se trouvait sous les écorces et quelquefois sur le tronc des arbres. Depuis, je lui ai reconnu un autre *habitat*. Il vit sur les fleurs du *Lawsonia acronychia* de Forster.

Nous avons eu à Kanala un soldat atteint d'une otorrhée assez grave. Il a fallu ouvrir l'abcès et l'on y a trouvé des larves que malheureusement je n'ai pas vues et qu'on n'a pas conservées....

— M. Signoret dit que le nom d'*Ocypus*, appliqué par le R. P. Montrouzier à un genre d'Hémiptères de l'île d'Art, étant employé depuis longtemps pour désigner un groupe générique de Staphyliniens, il propose de le changer en celui de *Coridromius*.

— M. de Lacerda annonce, dans une lettre adressée à M. Signoret, que les chenilles de l'*Elachista cofeella* qui coupent le parenchyme des feuilles des caféiers à Bahia (Brésil) ont disparu. Il a examiné un grand nombre de feuilles qui toutes avaient des marques de ravages des chenilles, mais il n'a pu trouver aucune de ces dernières. En observant les branches, il a vu quelques rares papillons volant çà et là; malgré les dégâts, les arbres n'en sont pas moins chargés de belles graines.

Lectures. Girard : Note sur diverses expériences relatives à la fonction des ailes chez les insectes (page 151).

— Reiche : Descriptions d'espèces nouvelles de Coléoptères appartenant à la faune circa-méditerranéenne (suite).

— F. de Saulcy : Espèce nouvelle de *Megarthrus* trouvée aux environs de Metz (page 69).

— Signoret : Quelques nouvelles espèces d'Hémiptères propres à la Cochinchine (page 123).

— Sichel : Observations hyménoptérologiques (page 119).

— H. Lucas : Note sur la *Périsphæra glomeriformis* (p. 130).

— Bigot : Diptères nouveaux de la Corse, découverts dans la partie montagneuse de cette île par M. Bellier de la Chavignerie (page 109); travail suivi de la liste des Diptères trouvés par le même entomologiste pendant ses voyages en Corse en 1860 et 1861. — L'auteur offre une somme de 50 francs pour hâter l'impression de son travail.

Membres reçus. MM. Philippe Lauzun, à Agen (Lot-et-Garonne), présenté par M. Laboulbène; — G. Schlumberger, à Pau (Basses-Pyrénées), présenté par M. Aubé; — et le docteur Stierlin, à Schaffhausen (Suisse), présenté par M. Auguste Chevrolat.

Membre démissionnaire. M. l'abbé Guillet, à Cambrée, près Segré (Maine-et-Loire).

(Séance du 12 Février 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Correspondance. MM. de Saulcy, Gehin et Bellevoye adressent à la Société une lettre collective dans laquelle ils font remarquer que, selon eux, il est déplorable de voir admettre dans nos Annales des descriptions de soi-disant espèces nouvelles basées sur de légères variétés, souvent à peu près sur rien; cela tend, disent nos collègues, à déprécier singulièrement la valeur de notre recueil dans l'esprit des entomologistes, et, par contre-coup, à amoindrir la considération scientifique dont la Société jouit à si juste titre. N'est-il pas fâcheux, en effet, de voir des descriptions d'espèces *nulles* mêlées à celles d'espèces réelles? La défaveur et la contradiction que méritent les premières ne retombent-elles pas un peu sur les autres? Et ceci posé, les auteurs qui présentent aux séances des descriptions d'espèces entièrement et véritablement nouvelles ne sont-ils pas fondés à réclamer contre la mention pure et simple du dépôt de leur travail, ce qui renvoie la diagnose et la description de leurs insectes aux prochains numéros, c'est-à-dire à trois ou six mois?... Nous croyons, ajoutent-ils en terminant, qu'il serait temps de soumettre à un contrôle sévère toutes les descriptions produites avant de les insérer dans les Annales, et de rejeter celles qui n'auraient pas des caractères bien tranchés.

Communications. M. de Saulcy écrit qu'il ne pense pas que l'on doive regarder comme constituant des espèces nouvelles, les *Pæderus Corsicus*, *longicollis* et *carbonarius* décrits par M. Gautier des Cottes dans les Annales (1861, pages 393 et 394).

Il fait observer que tous les entomologistes savent ce que valent les différences de taille chez les Coléoptères et principalement chez les Staphylinides, qui, en outre, étonnent souvent par un genre de vie très différent chez la même espèce. Les modifications très légères de coloration pour

les deux premières espèces et importants pour la troisième, ne suffisent pas pour créer des espèces ; car, si l'on adoptait un tel système, il faudrait faire des espèces avec toutes les variétés de couleur, et certaines localités, la Teste, par exemple, auraient, à ce compte-là, une faune entièrement séparée de celle de toute la France. Notre collègue n'adoptera donc pas même le *Pœderus carbonarius*, le plus différent des trois par sa coloration, et il fait observer en terminant : que M. Reiche en possède depuis longtemps un exemplaire trouvé à Cauterets par Delarouzée ; qu'il l'a pris lui-même au bord de la Moselle, et que ce n'est très certainement qu'une variété curieuse et remarquable.

M. Gautier des Cottes fait savoir (*séance du* 26 *février*) qu'il maintient ses trois espèces de *Pœderus*, et qu'il se fera un vrai plaisir de les communiquer, pour en vérifier la validité, aux entomologistes qui voudront les étudier.

— M. Doumerc adresse la note suivante sur un Coléoptère qui vit aux dépens des feuilles de Houblon.

D'après les recherches que j'ai faites dans les auteurs, je n'ai trouvé que six insectes indiqués comme parasite du Houblon, ce sont exclusivement des Névroptères (les *Hemerobius hirtus* et *humili*) et des Lépidoptères (les *Vanessa Io*, *Bombyx catax*, et *Hepialus humili* et *lupulinus* Linné).

Un caractère commun aux feuilles des plantes de la famille des Urticées est d'avoir leur deux faces hérissées de poils plus ou moins rudes et serrés. Ces poils qui naissent du parenchyme de la feuille font corps avec l'épiderme, et en reçoivent pendant la vie végétative les sucs qui leur donnent cette sombre coloration verdoyante, qui s'altère bien plutôt en automne que celle du tégument qui leur fournit son principe nourricier. Leur existence favorise notablement la consolidation de l'agglutination des œufs qui y sont déposés par les insectes parasites de ces végétaux.

Au mois de septembre 1861, avant leur fenaison, les feuilles de Houblon m'ont offert un très petit Coléoptère qui, par la singularité de ses mœurs, fixa mon attention parce qu'il profite de l'intégrité de leurs poils pour agglutiner ses œufs à leur base. N'ayant qu'un millimètre de diamètre, cet insecte ne se distingue de la couleur des feuilles que comme un petit point noir lisse et immobile. En le touchant légèrement avec une paillette de gramen, il se mit à former avec une grande vitesse des zigzags et des circuits sur la feuille sans se laisser tomber par terre et vint derechef se blottir entre une touffe de ses poils, et la réunion de plusieurs individus me parut ressembler à un simple amas de granules.

Après avoir fait répéter deux ou trois fois à l'insecte ce curieux manége, je le mis ainsi que ses œufs et la feuille de Houblon dans une boîte de carton pour observer les métamorphoses du Coléoptère. Mais le procédé ne me réussit pas, car au bout de quelques jours les fibres de la

feuille se détachèrent, et je ne trouvais plus dans le fond de la boîte que des corpuscules raccourcis d'une extrême finesse avec l'insecte mort. C'est donc une observation à recommencer, ce qui sera facile en étudiant nos houblonnières indigènes.

Quant au Coléoptère dont je viens de parler, il m'a semblé, après un examen attentif, que c'était le *Syncalypta spinosa* de Rossi? de la famille des Byrrhides.

— Le même membre rapporte un nouveau fait relatif à la longévité des insectes dans certains cas. Il conserve vivante, chez lui, depuis le 29 octobre dernier, une *Atalanta* femelle, qui, logée dans un bocal, est restée exposée à la rigueur du froid dans une armoire placée sur une terrasse en plein air.

Lectures. Schaum : Réponse à M. Reiche relativement à la synonymie de diverses espèces de Coléoptères.

— Reiche : Nouvelle réponse au travail précédent de M. Schaum.

— Signoret : Descriptions de nouvelles espèces d'Hémiptères recueillies en Corse par M. Bellier de la Chavignerie en 1860 et 1861, suivies du Catalogue des insectes de cet ordre trouvés par le même entomologiste.

— Haliday : Caractères de deux nouveaux genres de l'ordre des Hyménoptères, famille des Chalcidites, faisant partie de la collection de M. Sichel (page 115).

— Lucas : Un mot sur le *Diastrophus rubi*, Hyménoptère gallicole de la famille des Cynipsides,

— Bellier de la Chavignerie : Description de trois Lépidoptères nouveaux propres à l'Espagne (page 127).

— Girard : Quelques mots sur l'étude des variations chez les insectes en général, et en particulier sur celles des *Satyrus hero* et *arcanius*.

Rapport et décisions. M. Delamarche, rapporteur d'une commission composée de MM. Aubé, Reiche et lui, et chargée, dans la précédente séance, de la vérification des comptes de M. le Trésorier pour l'année 1861, donne lecture d'un rapport détaillé :

Il résulte de ce travail, de même que l'a montré M. le Trésorier dans la réunion du 22 janvier, que la position financière de la Société, malgré les dépenses occasionnées par la nouvelle imposition de nos Annales et l'achat de livres d'une somme de 640 francs pour la bibliothèque, est à peu près aussi satisfaisante que celle des années précédentes. Les conclusions de ce rapport sont les suivantes : « En résumé, les résultats de l'année 1861

» comparés à ceux des années antérieures, montrent que notre Société » continue à marcher dans une voie prospère. Cette prospérité, nous la » devons non seulement aux travaux scientifiques importants publiés dans » ses Annales, mais encore à sa bonne administration. Nous sommes heu- » reux d'avoir à rendre un nouveau témoignage de vive satisfaction à » notre cher Trésorier pour le zèle et le dévouement qu'il ne cesse d'ap- » porter dans l'accomplissement de ses fonctions et autant pour l'ordre et » l'économie qu'il apporte aussi dans sa gestion. Votre commission termine » en demandant pour notre Trésorier un vote unanime de remercîments, » et elle saisit avec bonheur cette occasion pour demander un témoignage » analogue en faveur de notre excellent Secrétaire, dont l'activité et le » dévouement ne nous ont jamais fait défaut. »

Après avoir entendu cette lecture, la Société, consultée, adopte les conclusions du rapport, approuve les comptes qui lui ont été présentés pour l'année 1861 par son Trésorier, lui en donne décharge et vote, à l'unanimité, des remercîments à ce zélé fonctionnaire, ainsi qu'au Secrétaire.

(Séance du 26 Février 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communication. M. Aubé dit que M. Mathews, entomologiste anglais très versé dans la connaissance des très petites espèces, lui a signalé une erreur qu'il a commise en décrivant comme nouveau. l'an passé dans nos Annales, le *Ptilium filiforme*, qui avait été décrit antérieurement par M. Haliday, dans la Revue d'histoire naturelle de Dublin, sous le nom de *coarctatum*. Il faudra donc à l'avenir classer cette espèce sous le nom de *Ptilium coarctatum* Haliday; *filiforme* Aubé.

Lecture. Thomson : Catalogue des Lucanides de sa collection, renfermant la description de coupes génériques et spécifiques nouvelles. — En adressant ce travail, l'auteur demande à partager avec la Société la moitié des frais d'impression.

Membres reçus. MM. Henri Brisout de Barneville, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par M. Reiche ; — Pascoë, à Londres, présenté par M. A. Deyrolle; — Peragallo, à Nice (Alpes-Maritimes), présenté par M. Arias Teijeiro ; — et Ricchiero, à Sarria, près Barcelone, présenté par M. Himminghoffen.

(Séance du 12 Mars 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Schaum adresse, par l'entremise de M. Signoret, quelques remarques sur la manière trop facile avec laquelle la Société insère, dans ses Annales, des descriptions d'espèces prétendues nouvelles, et demande que la validité des espèces indiquées comme nouvelles soit bien vérifiée avant que leur impression ne soit faite dans notre recueil.

— M. H. Brisout de Barneville dit qu'il s'occupe d'une révision générale du genre *Bagous*, de la famille des Curculionites, et qu'il invite tous les entomologiques qui auraient, soit des insectes typiques, soit des renseignements, à lui en faire communication.

— M. Stainton écrit qu'une partie de la collection de feu Bruand d'Uzelle est maintenant en Angleterre. La tribu des *Psychides* est chez M. Doubleday, à Epping; la tribu des *Tinéides* est chez lui, et il s'empressera de donner des renseignements sur les types de cette collection aux entomologistes qui en désireront.

Lectures. Schaum : Note critique sur les observations de M. Girard, relativement à la chaleur propre des insectes.

— Girard : Réponse détaillée aux remarques de M. Schaum.

— H. Brisout de Barneville : Monographie du genre *Gymnetron*, de la famille des Curculionites.

— L. Brisout de Barneville : Catalogue des Orthoptères recueillis dans l'île de Corse en 1860 et 1861 par M. Bellier de la Chavignerie.

— Bellier de la Chavignerie : Catalogue des Lépidoptères observés en Corse en 1860 et 1861, et description d'espèces et de variétés nouvelles.

— Berce : Description d'une nouvelle espèce française de Lépidoptères, la *Naclia cavula*.

— Girard : Note sur les larves d'insectes employées comme appât pour la pêche.

Décisions. La Société, après avoir consacré en grande partie ses diverses séances des 8 janvier, 12 et 26 février et 12 mars, à la discussion des

moyens propres à parvenir définitivement et le plus immédiatement possible à la publication des Tables de ces Annales, prend les décisions suivantes :

1° La Société Entomologique de France décide de nouveau qu'elle publiera des tables alphabétiques complètes des matières contenues dans le texte et dans le bulletin des trente premières années de ses Annales, c'est-à-dire de 1832, époque de sa fondation, jusqu'à 1861 inclusivement.

2° La rédaction de ce travail, comprenant des tables de matières et de personnes, est confiée à M. Arias Teijeiro qui, depuis plusieurs années, s'en occupe avec un si complet dévouement.

3° L'impression des tables, qui sera faite dans l'imposition actuelle de nos Annales et sur papier collé, pourra avoir lieu hors de Paris.

4° Avant d'être livré à l'impression, le manuscrit complet devra être soumis à la Commission qui, pour le rendre conforme au plan qu'elle a adopté, le modifiera s'il y a lieu, et donnera son visa.

5° Les tables, comprises dans un seul volume, seront tirées à 600 exemplaires.

6° L'impression aura lieu au moyen de la souscription ouverte depuis le 10 avril 1861, et qui sera activement continuée.

7° Cette souscription, dont le maximum n'est pas fixé, est de 20 francs au minimum. Les sommes souscrites, aussi bien celles qui l'ont été antérieurement, que celles qui le seront à l'avenir, devront être immédiatement adressées au Trésorier de la Société, qui, en attendant leur emploi, les déposera par fraction de 500 francs dans une caisse publique, pour leur faire produire un intérêt, quelque modique qu'il soit.

8° Dans le cas d'insuffisance de la souscription, plusieurs membres se sont engagés par écrit à remettre la somme nécessaire pour arriver à la publication complète, jusqu'à concurrence de 4,000 francs ; et, plus tard, lorsque par la vente des tables nos collègues seront couverts de leur avance, la Société, sans avoir couru aucune chance de perte, deviendra propriétaire de l'ouvrage.

9° Tout souscripteur, quel que soit le montant de la somme versée, n'a droit qu'à un seul exemplaire des tables. La Société en recevra gratuitement deux pour sa bibliothèque.

10° Les membres non souscripteurs et les personnes étrangères à la Société ne pourront acquérir les tables qu'au prix de 24 francs.

11° La souscription sera fermée aussitôt la publication terminée ; la liste des souscripteurs en sera alors publiée.

12° L'impression des tables commencera aussitôt que le manuscrit sera complété et aura reçu le visa de la Commission. Tout fait espérer que la publication sera terminée dans le courant de l'année 1863.

13° Ces tables seront divisées en plusieurs fascicules qui, au fur et à mesure de leur apparition, seront mis en dépôt chez le Trésorier. Celui-ci les tiendra à la disposition des souscripteurs.

14° A la Commission des tables, composée, par décision du 24 juin 1857, de MM. Berce, Doüé, Fairmaire, Reiche et Sichel (président), sont adjoints MM. Aubé, Grenier, Laboulbène et Signoret, ainsi que les Président, Secrétaire et Trésorier annuels de la Société.

15° Une circulaire sera adressée par la Société à tous ses membres; elle leur rappellera la souscription et leur fera connaître les résultats déjà obtenus. Chaque membre sera invité à souscrire ou à augmenter la quotité de la souscription déjà promise, en en *soldant de suite le montant*, et sera prié de stimuler le zèle de ses divers correspondants.

16° Toutes décisions antérieurement formulées et contraires aux articles précédents, sont déclarées nulles et non avenues.

— Après avoir entendu un double rapport de la commission des sessions extraordinaires: 1° en ce qui concerne les réunions de Pâques à Paris; et 2° relativement à l'excursion provinciale de 1862, la Société décide :

1° Que la séance extraordinaire de Pâques à Paris sera encore tenue cette année; mais que, d'après le résultat peu encourageant qu'ont eu depuis leur fondation ses réunions générales, elle pense qu'elles ne doivent plus avoir lieu à partir de 1863; toutefois, chaque année, la séance ordinaire qui suivra Pâques sera consacrée de préférence aux propositions, aux communications et aux lectures des membres non résidents qui en auront averti le Secrétaire quinze jours d'avance;

2° Que l'excursion provinciale de 1862 se fera du 20 juin à la fin de juillet dans les Pyrénées-Orientales, et que le rendez-vous général sera à Perpignan.

— Sur la demande de son Trésorier, conformément à l'avis de sa commission des comptes, et aux termes de l'article 50 du règlement, la Société décide qu'elle rayera de la liste de ses membres, lors de la publication de ce travail pour 1862, neuf entomologistes, qui, malgré les plus vives réclamations, n'ont pas satisfait à leurs engagements de membres depuis plusieurs années.

Membre reçu. M. Edmond Leprieur, à Paris, présenté par M. Fairmaire.

(Séance du 26 Mars 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Bellevoye adresse, par l'entremise de M. Fairmaire, les renseignements suivants relatifs au *Leptinus testaceus:*

M. Gayllot, jeune entomologiste, qui chasse avec ardeur sur les limites des départements de la Moselle et du Bas-Rhin, a trouvé vers la fin de février une vingtaine de *Leptinus* au pied de quelques vieux hêtres cariés, dont les troncs creux étaient remplis de feuilles mortes; ces feuilles étaient traversées par des galeries de souris ou d'autres petits rongeurs qui y avaient laissé des poils ou des crottins. C'est en tamisant ces feuilles que M. Gayllot a rencontré les *Leptinus*, qui, jusqu'à présent, n'avaient été trouvés que presque isolément et dans des circonstances assez différentes pour qu'on ne sache pas au juste quel habitat donner à ces insectes. D'après une observation de M. Waga, qui avait pris plusieurs *Leptinus* vivant sur une Musaraigne, on pouvait penser que ces insectes étaient parasites de ces Rongeurs. La trouvaille de M. Gayllot semble de nature à justifier cette opinion du parasitisme.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société un Orthoptère sauteur de la famille des Gryllides, et qui n'était connu jusqu'à présent que comme habitant la France, particulièrement le Midi, et l'Italie ; je l'ai signalé aussi de Bône, en Algérie, où je ne l'ai capturé qu'une seule fois. Cet Orthoptère, curieux au point de vue de la géographie entomologique, est l'*Œcanthus pelluceus* Scopoli, Entom. Carn., n° 324 ; il habite aussi la Tunisie, particulièrement le Keff, où il a été trouvé par M. Coinde,

Lectures. Reiche : Catalogue des Coléoptères recueillis en Corse, par M. Bellier de la Chavignerie, en 1860 et 1861 et descriptions de onze espèces nouvelles : les *Hydroporus coarcticollis* et *Ramburi*, *Rhizotrogus insularis* et *Bellieri*, *Œdemera quadrinervosa*, *Carthormiocerus squamulosus*, *Otiorhynchus intrusus*, *Phratora pumila*, *Graptodera impressicollis*, *Adonia Corsica* et *Coccinella obliquata*, suivies d'observations sur les *Malachius longicollis* et *Attelabus nigricornis.*

— Ch. Brisout de Barneville : Méthode dichotomique appliquée aux *Tychius* de France, et description de quelques espèces nouvelles de genres *Tychius* et *Miccotrogus.*

Membre reçu. M. Pissot, à l'abbaye de Longchamps par Neuilly (Seine), présenté par M. Marmottan.

(Séance du 9 Avril 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

M. le comte Ferrari, de Vienne, assiste à la séance.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Prophette, décédé récemment à Alger.

— M. H. Lucas donne lecture de la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de mes collègues plusieurs larves qui ont été rencontrées dans des conditions toutes particulières, qui méritent d'être signalées, et de fixer réellement l'attention des diptérophiles observateurs. Dans les conditions normales, ces larves, qui appartiennent à la tribu des OEstrides, ont pour habitude de se tenir sous la peau des daims et des chevreuils ; elles y forment des tumeurs ou bosses assez nombreuses, et c'est le pus qui se trouve dans l'intérieur de ces tumeurs qui fournit à leur alimentation. Telles sont les conditions dans lesquelles vivent ordinairement ces singulières larves, que je ne connais que sous cet état, qui appartiennent au genre *Hypoderma* de Clark et doivent être rapportées à l'*Hypoderma Diana* de Brauer, In. Zool.-Bot. Gesselsch. Wienn., 1858. Mais les individus que j'ai l'honneur de communiquer à la Société ont été trouvés dans des conditions toutes différentes, car c'est dans l'estomac des *Sturnus vulgaris* qu'ils ont été rencontrés. C'est à M. F. Prevost que je dois cette observation, et je tiens de ce zoologiste, qui a beaucoup étudié les mœurs des oiseaux et qui se livre d'une manière toute spéciale à l'étude de leur alimentation, que les tumeurs présentées par les daims et les chevreuils sont souvent explorées par les étourneaux afin d'en extraire les larves qui s'y trouvent et dont ils sont très friands. A cet effet, lorsque ces oiseaux veulent s'emparer de ces larves, ils se placent sur le dos de ces ruminants, qui se prêtent volontiers à cette sorte d'exploration, fouillent avec leurs becs ces tumeurs, qui sont ordinairement béantes, et en retirent les larves, dont ils font ensuite leur nourriture. M. F. Prevost ayant tué plusieurs de ces étourneaux peu de temps après cette opération et ayant ensuite examiné leurs estomacs, a rencontré dans cet organe plusieurs larves de l'*Hypoderma Diana*. Ces larves sont quelquefois en assez grand nombre, et celles que je fais passer sous les yeux de la Société ont été rencontrées dans un seul estomac de *Sturnus vulgaris*.

Voici ce qui m'a été communiqué par ce zoologiste observateur au sujet de la rencontre insolite de larves d'*Hypoderma* dans des estomacs d'étourneaux. Ce fait extrêmement curieux que j'ai été à même de voir plusieurs

fois dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye et que je viens de faire connaître démontre actuellement comment peut s'expliquer la présence des larves de l'*Hypoderma Diana*, souvent nombreuses et à des âges différents, dans l'estomac du *Sturnus vulgaris*.

M. Laboulbène, au sujet de cette communication, dit que cette remarque intéressante rapproche les mœurs des Étournaux de celles du Pique-Bœuf *(Buphaga africana)*. On sait que ce dernier oiseau a pour habitude de se placer très souvent sur le dos des bœufs; et, d'après le rapport des voyageurs, il agit ainsi pour y rechercher des larves de quelque Hypoderme, parasite du ruminant et dont il fait sa nourriture.

M. Coquerel (*séance du* 23 *avril* 1862) informe la Société qu'il a examiné les larves d'Œstrides trouvées dans l'estomac d'un étournean et que M. Lucas a bien voulu lui communiquer.

Il rappelle que, jusqu'à ces derniers temps, on ne connaissait, d'une manière positive, sous leurs différents états, en fait d'*Œstrides cuticoles* européens, que les *Hypoderma bovis* Fab. et *H. tarandi* L. On avait signalé cependant des larves d'Œstrides sur des antilopes, des chevreuils, des cerfs, des ânes, des chevaux et des chèvres. M. Brauer, dans un travail intitulé : *Neue Beitrage zur Kenntniss der europaischen Œstriden; in Verhaudlungen Zool.-Bot. Gesellsch.* Wien 1858, a fait connaître les divers états de la plupart de ces Diptères; ils appartiennent tous à des espèces distinctes. L'Hypoderme du cheval et celui de la chèvre ne sont encore connus qu'à l'état de larve.

Quant aux individus de M. H. Lucas, il faut les rapporter à l'*Hypoderma Diana* Brauer qui vit sur le chevreuil. On distingue facilement cette larve de ses congénères par les quatres petits tubercules qui se trouvent à la partie ventrale de chaque segment.

Notre collègué insiste sur ce fait, qui prouve une fois de plus qu'il est possible de reconnaître un Diptère, et probablement un insecte quelconque, à la seule inspection de la larve. Si la chose paraît encore douteuse à quelque personnes, il ne faut en accuser que le peu de soin porté en général dans cette étude, sauf pour ce qui concerne le premier état des Lépidoptères.

— M. Goureau fait la communication suivante :

J'ai déjà eu l'occasion d'entretenir la Société des ravages produits sur les Vinnetiers ou Berbéris par la larve de l'*Hylotoma enodis*, Tenthrédine fort commune dans nos environs, qui en ronge les feuilles pendant le printemps et l'été, et empêche la formation des fruits. Depuis onze ans, les Berbéris de mon jardin, à Santigny, n'ont pas donné une seule grappe, et tous les soins que j'ai pris pour me délivrer de cet insecte incommode

ont été inutiles. Il persévérera probablement jusqu'à ce que des parasites viennent le détruire, lesquels n'ont pas encore paru et me sont inconnus.

Les fruits du Berbéris sont la proie d'un autre insecte qui en gâte une quantité considérable lorsqu'il est nombreux, et qui peut même anéantir la récolte dans certaines années. Vers le 15 septembre 1860, j'ai récolté des grappes d'épine-vinette sur les Berbéris qui croissent spontanément dans les bois des environs de Santigny dans l'intention d'en faire des confitures qui sont, comme on le sait, d'une excellente qualité. En les examinant avec attention, je me suis aperçu que plusieurs grains étaient tachés, un peu flétris et mollets, et qu'ils renfermaient un ver, une petite larve blanche reconnaissable, à sa forme, pour celle d'une Mucide. J'ai déposé dans une boîte un assez grand nombre de ces fruits véreux. Les larves n'ont pas tardé à en sortir, à se répandre sur le fond de la boîte et à se changer en pupes jaunâtres. Dans l'état naturel, les grains attaqués tombent spontanément de l'arbuste et les larves en sortent pour se cacher dans le sol et s'y changer en pupes. Ces dernières passent l'hiver et le printemps dans la terre, supportant sans inconvénients les intempéries de l'hiver, et commencent à se changer en Diptère dès le 14 juin, époque qui suit de près la floraison des Berbéris. Cette mouche est une *Tephritis* qui a été reconnue par notre savant diptériste M. Bigot pour la *Tephritis Meigeni* Law.

Elle est la proie d'un parasite qui pond ses œufs dans le corps des larves, ce qui ne les empêche pas de croître et de se changer en pupes; mais il sort de la pupe un Ichneumonien au lieu d'une *Tephritis*. Ce parasite est un Braconite du genre *Alysia* qui n'est pas décrit par Nées d'Esembeck et auquel j'ai donné le nom provisoire de *ferrugator*. Il commence à prendre son essort le 21 juin.

L'éducation que j'ai faite a produit 50 *Tephritis Meigeni* et 20 *Alysia ferrugator*, ce qui annonce que les épine-vinettes ne tarderont pas à être délivrées de cette mouche nuisible.

Lectures. Girard : Note sur ses expériences relatives à la chaleur propre des animaux articulés.

— Laboulbène : Remarques sur des Helminthes du genre *Mermis* trouvés dans un Gryllon et dans des *Dytiscus marginalis*.

— Chevrolat : Coléoptères de l'île de Cuba (familles des *Cérambycides* et des *Parandrides*), notes synonymiques et description d'espèces nouvelles.

(Séance du 23 Avril 1862.)

Présidence de M. L. REICHE, 1er Vice-Président.

M. Le Vasseur, de Laon, assiste à la séance.

Communications. M. Fauvel adresse les deux rectifications suivantes :

C'est par erreur si, dans le rapport de l'excursion en Savoie, le *Bembidium fulvipes* St. a été indiqué comme pris aux environs d'Aix par M. Peyron; les exemplaires rapportés par ce collègue lui ont été donnés par moi-même, qui les ai rencontrés dans le lit de l'Isère à Albertville et au bord du Drac à Saint-Jean-de-Maurienne. Cette espèce était assez commune dans cette dernière localité.

Le *Telephorus dichromus* Reiche, Annales 1861, p. 207, n° 12 (séance du 27 février 1861), de Corse, doit changer de nom, cette dénomination étant postérieure à celle du *T. dichromus* Fauvel, de Cayenne (Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, séance de juillet 1860, p. 309, n° 41, page 13 du tirage à part). Je propose de nommer l'insecte de M. Reiche *Telephorus Reichei* Fauvel.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société deux *Carabus Varvasii* Solier, Ann. de la Soc. Entom. de France, 1re série, t. IV, p. 115 (1835), qui sont remarquables par les couleurs dont ils sont ornés. Cette espèce, à laquelle M. de Laporte a donné le nom de *Carabus Numidus*, Études Entom., p. 88 (1835), n'était connue que de l'Algérie, où je l'ai rencontrée dans les provinces de l'Est et de l'Ouest. Les individus que je communique ont été trouvés au Keff (Tunisie), par M. Coinde. Quand on étudie ces individus et qu'on les compare à ceux nourris par l'Algérie, on remarque qu'ils sont beaucoup plus bruns, presque noirs même, et que les bords du thorax et des élytres, au lieu d'être cuivreux comme cela a lieu chez les individus du nord de l'Afrique, sont au contraire dans ceux de la Tunisie d'un cuivreux violacé légèrement teinté de vert. Cette différence dans les couleurs est probablement due aux influences climatériques, et la rencontre de cette espèce dans cette partie de l'Afrique, frontière de nos possessions, est un fait curieux comme géographie entomologique et qui mérite d'être consigné dans nos Annales.

Lectures. Reiche : Examen rapide de quelques pages du catalogue des Coléoptères d'Europe, publié par M. Schaum (Berlin, 1862).

— Laboulbène : Remarques sur des larves de Diptères qui ont pénétré dans les parois de l'estomac de plusieurs grenouilles et d'un crapaud.

(Séance du 14 mai 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. On annonce la mort de notre ancien collègue le Révérend Hope, décédé récemment à Londres.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs individus d'un Coléoptère de la famille des Bruchides qui ont éte rencontrés dans des conditions qui méritent d'être signalées. Ce Coléoptère, de l'ordre des Orthocères de Schoenherr, est le *Caryoborus languidus* du même savant (Genera et Spec. Curcul., t. V, pars. 1ª, p. 129. nº 219), et auquel il donne Calcutta pour patrie. Les individus que je communique proviennent des Indes-Orientales et ont été rencontrés habitant des graines du *Cassia fœtida.* Ces insectes m'ont été communiqués par M. Durieu de Maisonneuve, directeur du jardin botanique de Bordeaux. J'ai appris de ce botaniste zélé que la larve de cet Orthocère se nourrit de la partie germinative des graines du *Cassia fœtida* et qu'elle y établit des galeries plus ou moins grandes dans lesquelles elle subit ensuite toutes les phases de sa vie évolutive.

— M. Boieldieu dit qu'il a trouvé à Paris les *Trigonogenius squalidus* Solier, indiqué jusqu'ici comme du Brésil, et les *Tipnus gibboïdes* Boield. et *Mezium sulcatum* Fabr. qui n'avaient été signalés que comme d'Italie. Toutefois, il ajoute que c'est dans le cabinet d'un naturaliste, notre collègue M. Moritz, que ces captures ont été faites et que ces insectes vivaient probablement dans des débris de peaux d'Oiseaux ramassés au fond d'une armoire. Du reste, ce genre de vie n'a rien d'étonnant puisqu'il est commun à presque toutes les espèces européennes de la même famille et que notre confrère l'a lui-même observé sur six espèces vivant aux environs de Paris.

M. Leprieur, au sujet de cette communication, fait remarquer qu'il a rencontré le *Tipnus gibboïdes* à Bône dans le *Macis* ou membrane recouvrant la coque de la *Muscade.*

M. Lavergne de la Barrière ajoute (*Séance du* 28 *Mai*) qu'il a fait la même observation chez un pharmacien, et qu'il a trouvé des *Tipnus* dans des racines de l'*Arachis hypogea* Linné et de divers *Zédoaires.*

— M. Aubé dit que l'*Apristus subæneus* Chaudoir, qui lui semble analogue au *striatipennis* Lucas, a été découvert récemment en Provence.

— M. Ch. Brisout de Barneville annonce qu'il a rencontré à Saint-Ger-

main un assez grand nombre d'individus du *Stenus Kiesenwetteri* Rosenh., espèce qui n'avait encore été rencontrée qu'à Erlangen, en Bavière.

— M. Pâris fait la communication suivante :

Depuis cinq ans environ, les vignes de la Champagne sont ravagées par la Pyrale (*Œnopthira Pilleana* Fab.), et ce sont les meilleures contrées, celles exposées en plein midi, qui sont le plus affectées de ce fléau. Elles le sont à tel point que, pendant deux années de suite, la vigne, aux mois de juin et de juillet, ne présentait plus aucune apparence de végétation; il ne restait plus de feuilles, l'insecte avait dévoré, non pas seulement leur parenchyme, mais même les nervures et jusqu'aux pédoncules. Devant de pareils désastres, quelques amis et moi avons fait de grands efforts pour déterminer les propriétaires et cultivateurs à prendre quelques mesures préservatrices qui pouvaient en diminuer les effets. Mais nous ne pûmes les arracher à la routine de leur culture habituelle; ils nous répondaient obstinément et uniformément : *que c'était une maladie de la terre, qui se guérirait toute seule, et que les vers ne pouvaient disparaître qu'avec le mal qui les avait produits.* Trois ou quatre propriétaires à peine se décidèrent à suivre notre impulsion, chacun à sa manière; et, bien que les résultats parussent les récompenser des faibles dépenses qu'ils avaient faites, l'inaction de leurs voisins empêcha que ces résultats fussent assez sensibles pour ramener les incrédules et les arracher à leurs préjugés.

Tous les ans, à l'approche de l'hiver, les petites chenilles nouvellement écloses se retirent en société plus ou moins nombreuses sous l'écorce soulevée des ceps et dans les rainures et sous les éclats des échalas. C'est là où l'on doit les rechercher alors. Au mois de janvier dernier, nous visitâmes les contrées les plus infestées, et nous eûmes la douleur d'y rencontrer les chenilles en aussi grande quantité que les années précédentes, ce qui nous inspira les craintes les plus sérieuses sur les produits de la prochaine récolte.

Dès les premiers beaux jours de l'année, ces chenilles sortent de leur retraite, et, ne trouvant pas alors leur nourriture de prédilection (la vigne ne présente encore aucune trace de végétation), elles se jettent sur les plantes herbacées qu'elles trouvent à leur portée. Le chardon paraît être alors l'objet de leur préférence, et on les y trouve en assez grande quantité, c'est-à-dire au nombre de cinquante à cent sur chaque tige.

Au mois de mars dernier, nous voulûmes voir si ces terribles dévastateurs se conduisaient comme les années précédentes; et quels ne furent pas alors notre étonnement et notre joie de n'en rencontrer que de très rares individus ! la plupart des chardons n'en présentait aucune trace; sur quelques-uns seulement on apercevait une ou deux chenilles, et nous n'en vîmes pas sur les autres plantes.

On se rappelle combien la température de l'hiver dernier a été généralement et presque constamment élevée. Sept ou huit jours seulement de

froids assez rigoureux ont succédé brusquement à une température moyenne de 6° à 8° centigrades, qui les a bientôt remplacés aussi brusquement. Est-ce à ces circonstances atmosphériques qu'il faut attribuer la disparition du plus grand nombre des chenilles?

Je dois ajouter que, d'après ce que l'on m'écrivait hier, on remarquerait en ce moment dans les vignes les plus maltraitées un grand nombre d'Ichneumons, dont on ne me donne ni le nom ni le signalement, mais que l'on n'y avait pas rencontrés les années précédentes. On y trouverait aussi, en très grande quantité, de petites Araignées noires (c'est la seule désignation qu'on m'en donne). Il semblerait assez naturel d'attribuer la diminution du fléau soit au parasitisme de l'Ichneumon, soit à la voracité de l'Araignée, et sans doute à tous deux à la fois. S'il m'était permis de formuler une opinion, en l'absence de renseignements plus précis, et que je vais tâcher de compléter en faisant venir des individus de l'Hyménoptère et de l'Arachnide indiqués, je pencherais, quant à présent, à considérer l'Araignée comme le bienfaiteur venu à notre aide, plutôt que l'Ichneumon, quoiqu'il soit plus spécialement dans les habitudes et la destination apparente de celui-ci d'opérer de pareils prodiges. Il me semble que la présence actuelle de l'Ichneumon, à l'état parfait, pourrait très bien déterminer, *à une époque plus avancée de la saison*, la mort des chenilles *existant en ce moment*, et dans le corps desquelles il pourra et peut déjà avoir déposé les germes de sa progéniture, mais qu'elle n'explique pas la disparition *actuelle* et si sensible des chenilles que nous avons trouvées en si grand nombre dans le courant de *janvier dernier*. Et si cet Ichneumon provenait de larve ayant vécu l'an dernier aux dépens de la chenille de Pyrale, l'effet de son parasitisme se serait fait sentir sur la génération précédente et nous n'aurions pas trouvé autant de chenilles pendant cet hiver. Et encore une fois l'action de l'Ichneumon n'a pu opérer encore la destruction des chenilles de la génération actuelle, qui ne peuvent guère être encore parvenues qu'à la moitié de leur grosseur et de leur existence en cet état, soit qu'elles servent à la nourriture de l'Ichneumon, soit qu'elles aient été préservées de leur piqûre. L'Araignée, au contraire, si les quantités en sont exceptionnellement aussi nombreuses, cette année, qu'on me l'annonce, aura pu très bien dévorer une grande partie des chenilles qui existaient encore en janvier dernier, et expliquer ainsi le petit nombre de celles que l'on trouve en ce moment.

M. Sichel, au sujet de cette communication qui lui avait été adressée par M. Paris, y a fait la réponse suivante dans la *séance du* 9 *Juillet* 1862 :

Le fait de la *Lycosa saccata* exterminant la Pyrale des vignes est entièrement nouveau; du moins n'ai-je pu en trouver aucun exemple dans les auteurs. La note si précise et si complète de notre collègue M. Pâris ne me semble laisser aucun doute que cette Arachnide ne soit réellement la cause de la cessation de ce fléau. Aucun parasite, aucun autre ennemi de

la Pyrale ne s'est montré au moment où elle a si brusquement disparu (1) Le nombre extraordinaire des Lycoses était proportionné à celui des Pyrales. C'est donc un nouvel exemple de ce merveilleux procédé de la nature, de cet admirable balancement si souvent signalé, par lequel elle augmente d'une manière soudaine et le plus souvent imprévue la production d'une espèce pour poser des bornes à la fécondité excessive et souvent aux ravages d'une autre.

Je n'ai pu trouver dans les auteurs aucune donnée sur la nourriture ordinaire des Lycoses et de la *Lycosa saccata* en particulier, mais on sait que les Arachnides choisissent leur proie à peu près parmi tous les ordres d'insectes. Notre savant collègue M. H. Lucas, qui a tant étudié les Arachnides sous tous les rapports, nous fournira peut-être quelques renseignements sur ce point.

— M. Ach. Deyrolle montre de nouvelles boîtes pour les collections entomologiques, entièrement semblables, par l'apparence, aux cartons généralement en usage en France. Les unes, exécutées d'après une idée suggérée par notre collègue M. de Baran, sont en bois, ferment très hermétiquement et sont recouvertes à l'extérieur, au-dessous du papier maroquiné qui les orne, d'une feuille métallique assez épaisse pour empêcher l'humidité de l'atmosphère d'y pénétrer, ce qui met ainsi les insectes qu'on y introduit bien secs, complètement à l'abri de la moisissure. Les autres, également en bois, sont pourvues, pour piquer les épingles, d'une sorte de tourbe dont font usage depuis plusieurs années une partie des entomologistes de la Hollande et de la Belgique. Cette substance semble devoir remplacer avantageusement le liége en ce qu'elle est d'une consistance parfaitement égale et qu'elle est plus économique. Il va sans dire que les deux systèmes de la couverture métallique et de la tourbe peuvent fort bien se combiner.

M. Coquerel, au sujet de cette communication, dit que, dans les pays chauds et humides, les voyageurs ne doivent employer que des boîtes en bois le plus hermétiquement fermées possible ; en effet, les boîtes en carton ne peuvent résister ni aux transports, ni aux influences climatériques, et les boîtes en métal ou doublées de plaques métalliques détruisent en

(1) Depuis la communication faite par moi à la Société, dans sa *séance du 14 Mai*, et avant de consulter particulièrement M. le Dr Sichel, j'avais reçu de mon correspondant de Champagne l'avis que, malgré toutes les recherches faites dans les vignes attaquées par la Pyrale, on n'avait pu y découvrir aucune trace d'un Ichneumon quelconque. En sorte que ce qu'on lui avait écrit précédemment sur la présence de ce bienfaisant parasite ne se trouve pas vérifié, et n'avait sans doute été inspiré que par une simple présomption aux témoins et victimes des ravages précédents. — PARIS.

très peu de temps les insectes qu'on y introduit par l'humidité qu'ils portent avec eux, d'après l'impossibilité matérielle qu'on éprouve de les y placer parfaitement secs.

Lectures. Tournier : Traduction abrégée de la monographie du genre *Colon* de M. Kraatz, suivie d'observations, et à laquelle sont jointes la description d'une espèce nouvelle et des figures au trait.

— Félicien de Saulcy : Observations sur les genres *Choleva*, *Catops* et *Catopsimorphus*, et remarques sur le nouveau catalogue de M. Schaum, suivies de la description de deux nouveaux genres et de quatre espèces nouvelles de Coléoptères propres à la faune francaise. — L'auteur offre à la Société le cuivre gravé de la planche qui doit accompagner cette notice. (Voyez page 281 et pl. 8.)

— Laboulbène : Notice sur les métamorphoses de plusieurs insectes, entre autres des *Apion hæmatodes* et *violaceus*, du *Phytonomus meles*, var. *trifolii*, de la *Cassida ferruginea*, etc.

Membre reçu. M. Fernand de Romans, à Angers, présenté par M. A. Deyrolle.

(Séance du 28 Mai 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Lectures. H. Lucas : Note sur l'*Acridium albipes* De Géer. (Voyez page 373.)

— Fauvel : Diagnoses d'un nouveau genre et de deux espèces nouvelles de Staphylinides de France. (Voyez page 292.)

— Laboulbène et Robin : Description de l'*Acarus* (*Tyroglyphus*) *entomophagus* Lab., et observations anatomiques sur le genre Tyroglyphe. — Les auteurs offrent à la Société le cuivre gravée de la planche qui doit accompagner cette notice. (Voyez page 347 et pl. 10.)

(Séance du 11 Juin 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Laboulbène annonce que, dans l'excursion faite par la Société le 1er juin dernier dans la forêt de Fontainebleau, l'*Orchestes fagi* était excessivement commun; les hêtres avaient les feuilles minées sur leurs bords et cela dans de telles proportions que l'ensemble du feuillage de ces arbres offrait les teintes rougeâtres qu'on observe en automne. Notre collègue a remarqué jusqu'à deux ou trois coques d'*Orchestes* sur la même feuille, et il s'est assuré aussi que la nymphe de l'*O. fagi* offrait en dessous et à l'extrémité postérieure du corps le mamelon et les appendices des autres espèces du même genre. Ratzeburg, qui a décrit et figuré les métamorphoses de l'*O. fagi* dans *Fortinsecten Kæfer*, pl. IV, fig. 14, ne signale pas ce mamelon; notre collègue l'a, au contraire, représenté dans la nymphe de l'*Orchestes rufus* (Voyez nos *Annales*, 1858, pl. 7, III, fig. 10 et 11).

— M. Fairmaire cite aussi, parmi les insectes rares pour la faune parisienne et comme ayant été trouvés dans la même excursion, les *Staphylinus chloropterus*, *Ocypus æthiops*, *Dicerca fagi*, *Isorhipis Lepaigei*, *Leptura scutellata*, *Cryptocephalus marginatus* et *bistripunctatus*, et *Pimpla manifestoria*.

— M. Doüé dit que, dans une chasse qu'il vient de faire dans les environs de Verrières, il a remarqué, ainsi que notre collègue M. Delamarche qui l'accompagnait, que des parties entières de bois étaient ravagées par des chenilles d'une très petite espèce de *Pyralide* qui s'y trouvait par milliers.

— M. Bellier de la Chavignerie envoie, par l'entremise de M. Reiche, dans une lettre datée de l'île de Corse, 27 mai 1862, les détails suivants sur les résultats principaux de ses chasses entomologiques tant en Corse que dans l'île de Sardaigne :

Il y a un grand avantage à revoir un pays qu'on a déjà visité et dont la langue et les usages sont devenus familiers. Vous ne sauriez croire, par exemple, combien on perd de temps à chercher ses localités quand on aborde pour la première fois un sol où les lieux de chasse semblent, à première vue, abonder, et où cependant les espèces bonnes à recueillir sont toujours très localisées. Aussi, instruit par l'expérience que j'ai pu

acquérir pendant les deux premiers voyages entomologiques que j'ai faits en Corse, et sachant que le nord de l'île offre moins d'espèces intéressantes que le midi, c'est à Ajaccio que j'ai voulu débarquer, et dès le lendemain de mon arrivée, j'ai commencé mes excursions; mais, contrarié d'abord par le temps qui ne s'est pas montré très favorable au début, l'idée me prit d'aller passer quelques jours dans l'île de Sardaigne que je ne connaissais pas et dont j'étais bien aise de constater la nature. Un bateau à vapeur vous transporte en huit à dix heures d'Ajaccio à Portotoré, petit port de débarquement situé sur la côte nord-ouest de la Sardaigne. De là, des voitures assez passables conduisent en une trentaine d'heures, et en passant par Sassari, jusqu'à la capitale, Cagliari, située à l'extrémité méridionale de l'île. J'ai donc parcouru l'île de Sardaigne dans toute sa longueur, mais très rapidement et plutôt en touriste qu'en entomologiste. Cependant, autant que je l'ai pu, j'ai fait quelques chasses et ramassé 5 à 600 Insectes, quoique la saison fût encore peu favorable.

A Portotoré, dont les environs sont plats, très cultivés, et où par conséquent il y a peu à faire, j'ai trouvé un *Geotrupes* voisin du *Typhæus*, mais à élytres complétement lisses (1). Il faisait, du reste, un vent si violent pendant le temps que j'ai séjourné en cet endroit, que la chasse était à peu près impossible.

A Sassari, j'ai fait quelques sorties. Elles m'ont fourni plusieurs Coléoptères que je ne connais pas, entre autres une cinquième espèce de *Percus* que je n'ai jamais rencontrée en Corse et que je suppose être le *Genei*. La chenille de la *Zygæna Corsica*, qui semble avoir disparu de la Corse où je l'ai vainement cherchée pendant deux années de suite, était fort abondante aux portes mêmes de la ville. La plante que cette chenille affectionne sert aussi de nourriture à une charmante *Chrysomèle* dont j'ai fait bonne provision. L'*Anthocharis Tagis*, rare en Corse, m'a paru être beaucoup plus répandue dans l'île de Sardaigne. Les nombreuses *Asphodèles* en fleur qui bordaient la route de Sassari à Cagliari étaient fréquemment visitées par cette charmante Piéride, un des premiers Lépidoptères qui inaugurent la saison.

Cagliari est une grande ville italienne qui peut compter environ cinquante mille âmes. La végétation de la partie de l'île où elle est située est très méridionale et m'a beaucoup rappelé celle de certaines localités des environs de Palerme, au nord-ouest de l'île de Sicile. La plupart des Coléoptères que j'ai recueillis à Cagliari appartiennent, je crois, à des espèces que j'avais également observées en Sicile; telles sont, notamment, plusieurs *Meloe*; un grand *Akis*, fort commun dans les parties calcaires et que je pense être l'*Olivieri*; quelques *Pimelia*, *Blaps*, *Scaurus*, *Tentyria*, etc. La grande *Ferula communis*, l'une des plantes qui nourrit la chenille du *Papilio Hospiton* se montre à peu près partout autour de Cagliari et

(1) *Geotrupes Hiotius* Géné.

doit être bonne à visiter dans une saison plus avancée; mais alors, malheureusement, il en est de cette partie de la Sardaigne comme des meilleures localités de la Corse, c'est-à-dire qu'il y règne des fièvres très pernicieuses qui n'épargnent pas même ceux qui sont le mieux acclimatés.

A propos de localités insalubres, au retour de mon petit voyage de Sardaigne, j'allai visiter en Corse une de celles qui *jouissent* de la plus mauvaise réputation. Il s'agit de la côte orientale. J'ai voulu voir : *Pontziguello*, *Casabianda*, *Aléria*, etc., les beaux lacs salés de *Diana* et d'*Urbino*, renommés par leurs excellentes huîtres; mais cette excursion assez pénible que je viens récemment de terminer a été peu productive et ne m'a guère fourni, en dehors des espèces que j'avais prises ailleurs, que quelques petits *Carabiques* qui vivent dans le sable au bord des lacs, et quelques *Hydrocanthares* d'eau douce. Je n'ai pas été assez heureux pour retrouver l'*Orectochilus* nouveau que vous avez bien voulu me dédier et que je pensais devoir rencontrer, car plusieurs espèces de *Gyrins*, dont les mœurs sont analogues, étaient fort communes dans tous les cours d'eau que j'ai explorés.

Maintenant je vais être plus sédentaire et pouvoir me livrer par conséquent à la recherche des chenilles. Je ne les ai pas encore vues en Corse aussi commune que cette année, mais leurs parasites sont également fort communs, et, pour vous donner une idée de leur abondance, je vous dirai que, sur 29 éclosions de chrysalides d'*Hospiton* de ma précédente récolte, il y a 27 Ichneumons et 2 Papillons seulement !

Je n'ai pu encore retrouver la rare noctuelle *Facta*, dont j'avais pris l'an dernier un seul individu; mais la *Polia Corsica* commence à se montrer. Il en est de même de la *Fidonia assimilaria*, de l'*Hemithea Corsicaria* et de l'*Acidalia confinaria*. Je ferai tous mes efforts pour obtenir des pontes de ces espèces, seul moyen de se procurer un certain nombre d'individus de chacune d'elles, car les Insectes parfaits sont difficiles à trouver. On ne les rencontre qu'isolément, fixés contre quelque tronc d'arbre ou sur quelque rocher.

La chenille de l'*Agrotis sagittifera* est moins rare cette année que précédemment : elle vit ici exclusivement sur le *Peucedanum paniculatum*. Le type de Corse diffère beaucoup de celui des Alpes.

Six ou sept espèces de Lépidoptères que je n'avais pas encore rencontrées en Corse me sont déjà tombées sous la main, mais parmi elles une seule mérite d'être mentionnée; c'est une bien jolie *Eupithecia*, la *Glaucomictata*, je crois, qui fut découverte dans ce pays par M. Mann, il y a une dizaine d'années.

J'attends que la saison soit plus avancée pour retourner dans les grandes montagnes et pour aller visiter les forêts de *Viza-Vona*, d'*Aïtona*, de *Valdo-Niello*, etc. Si j'y fais quelque découverte importante, je ne manquerai pas de vous en informer.

— M. le Dr Vinson adresse à la Société, dans une lettre qui nous est communiquée par M. Chevrolat, d'intéressants détails sur une *Rodalia*, qui, jadis inconnue aux environs de Saint-Denis, y est aujourd'hui très commune et y détruit une Cochenille qui produisait auparavant de très grands dégâts aux plantations de l'île de la Réunion (île Bourbon) :

Quand la saison en sera venue, écrit M. Vinson, je donnerai à la Société l'histoire complète des métamorphoses de la *Rodalia Guermesina* Mulsant, qui a été pour nous une providence remarquable, en dévorant, comme aphidiphage, un parasite blanc et laineux qui s'était mis *sur* ou plutôt *sous* les feuilles de tous nos arbustes pour en sucer la séve. Tous nos arbres blanchissaient, périssaient sous cette infâme et prodigieuse Cochenille, lorsque, tout à coup, *venue on ne sait d'où*, est apparue cette Coccinellide salutaire.

Cette *Rodalia* subit quatre états : *œuf*, c'est un petit globule rouge d'où sort bientôt une *larve* ridée d'un rouge vineux avec des aspérités blanchâtres ; sous cet état, elle s'attache au dos laineux de la grosse Cochenille et la dévore avec avidité. Au bout de quelques jours cette larve si bien nourrie acquiert un certain développement ; alors elle s'engourdit, semble sommeiller et se fixe par une de ses extrémités à un point de la feuille pour se chrysalider. Bientôt enfin la nymphe se déchire absolument à la manière d'un habit qui se fend dans le dos, on aperçoit au fond l'insecte qui est d'un rouge de minium ; cette Coccinellide est rendue alors à l'état d'*insecte parfait*. Elle prend son vol, s'accouple, et la femelle va ensuite pondre dans le dos laineux de la Cochenille qu'elle est destinée à détruire.

Je le répète, tous nos arbres eussent péri sans l'intervention de ce Coléoptère qui a été le *sauveur* de nos forêts et de nos vergers.

Comme il arrive qu'aucune espèce ne doit être entièrement détruite par une autre, voici ce qui se produit : la *Rodalia* ne paraît et ne se multiplie que l'été ; l'hiver, c'est-à-dire dès le commencement d'avril, elle disparaît ; c'est alors que les quelques Cochenilles épargnées ou oubliées sur les humbles plantes se multiplient et préparent pour l'été suivant la subsistance des *Rodalia* qui devront se multiplier à cette époque. Ce qui me paraît impénétrable, c'est de savoir comment cette espèce, inconnue jusqu'alors, est arrivée si à propos pour détruire un fléau terrible.

M. Chevrolat ajoute que, selon lui, cette *Rodalia* a probablement été importée à l'île de France soit des îles Veitines, soit de Madagascar ; pays d'où on l'avait déjà reçue.

— M. H. Lucas communique les notes suivantes :

1° On peut dire que la Nouvelle-Calédonie est la patrie des *Distipsidera*, car jusqu'à présent elle a donné quatre espèces de ce genre très remarquable. La *Distipsidera* que je fais passer sous les yeux de la Société, et

que je dois à l'obligeance bien connue de notre confrère M. Doüé, est nouvelle : c'est donc par cinq espèces, dont une est encore inédite, que ce genre est actuellement représenté. Cette espèce, que je désigne sous le nom de *Distipsidera mediolineata*, est plus grande que la *D. affinis*, dans le voisinage de laquelle elle vient se ranger et avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause des taches médianes des élytres qui se présentent chez cette espèce nouvelle sous la forme de bandes transversales qui atteignent presque la suture. Ce caractère n'est pas le seul que cette espèce présente ; mais comme je dois donner une description détaillée de cette Cicindélide, je ne m'étendrai pas davantage sur les autres caractères qui la différencient de la *D. affinis*.

2° On connaît déjà plusieurs espèces de *Navomorpha*, coupe générique indiquée seulement par notre collègue M. Blanchard, et qui vient se ranger entre les *Tmesisternus* de M. Serville et les *Coptomma* de M. Newmann. Le *Navomorpha* que je fais passer sous les yeux de la Société est nouveau, vient se ranger tout à côté du *N. lineata* de Fabricius dont il a la taille et tout à fait la forme. Il est d'un brun olive brillant, surtout le thorax et les élytres ; mais lorsque l'on compare cette espèce avec le *N. lineata*, on remarque que le thorax est entièrement glabre et qu'il ne présente pas deux bandes ou lignes blanches comme cela a lieu chez le *N. lineata*. Il est aussi à remarquer que les lignes qui ornent les élytres sont placées comme celles du *N. lineata*, mais elles sont beaucoup plus étroites, et la seconde ligne ne se marie pas à son extrémité avec la troisième, comme cela se présente dans le *N. lineata*. Tels sont, à la première vue, les caractères distinctifs de cette curieuse espèce, sur lesquels je reviendrai plus au long. En attendant, j'ai conservé à ce Longicorne le nom de *Navomorpha Doüei* qui lui a été imposé par le R. P. Montrouzier. Comme l'espèce précédente, ce Cérambycide a la Nouvelle-Calédonie pour patrie.

— M. Wenker annonce, par l'entremise de M. Gougelet, qu'il termine en ce moment la monographie des *Apions* d'Europe, et qu'il serait heureux de pouvoir recevoir en communication de nos collègues les espèces rares ou nouvelles qu'ils possèdent afin de rendre plus complet son travail, qu'il compte publier à la fin de cette année.

Lectures. Fairmaire : *Miscellanea entomologica*, 5e partie.

— Fairmaire et Germain : Révision des Coléoptères du Chili : familles des *Carabida*, *Heteromera* et *Clavicornia*.

— Laboulbène : Description et figure de la larve du *Staphylinus chlo-*

ropterus et métamorphoses de diverses autres espèces. — L'auteur demande à payer le coloriage de la planche qui accompagnera ce travail.

— Peragallo : Note pour servir à l'histoire des *Lucioles.*

Membre démissionnaire. M. Schneider, à Breslau.

(Séance du 25 Juin 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Aubé annonce que l'*Holoparamecus Lowei* Wollaston, qui n'avait jusqu'ici été signalé que comme propre à l'île de Madère et à l'Algérie, vient d'être rencontrée récemment auprès de Toulon par M. le capitaine Martin.

— M. Poortmann adresse, par l'entremise de M. H. Lucas, la note suivante :

Dans un voyage que j'ai fait au Havre, le 8 juin dernier, j'ai eu occasion d'être témoin d'un fait qui doit intéresser l'entomologiste et surtout l'agriculteur, puisqu'il s'agit pour ce dernier de l'un de ses plus grands fléaux.

Par une pluie abondante chassée violemment par un vent du nord-nord-ouest, le flot s'étalait avec fracas sur la plage et y déposait des Varechs, des Astéries, quelques Rhizostomes et surtout une innombrable quantité de Hannetons (*Melolontha vulgaris*), presque tous pris par les pattes dans les algues tandis que d'autres gisaient sur le sable ou sur les galets. Ces insectes étaient sans mouvements, mais, après les avoir séchés, la chaleur ne tardait pas à les rappeler à la vie. Ce mélange curieux de Hannetons, de détritus de plantes et d'aminaux marins, indiquant la limite des vagues, formaient une ligne noire continue qui s'étendait sur la plage de la jetée, passant par Frascati et se prolongeait vers les phares de la Hève. Le nombre de ces Coléoptères était tel que j'en ai compté jusqu'à vingt-cinq dans un carré de 10 centimètres de côté.

Par quelle cause une quantité aussi prodigieuse de ces insectes a-t-elle été détruite? La pluie et le vent ne me paraissent pas étrangers à cette heureuse destruction. Mais d'où venaient ces insectes? Émigraient-ils à la

manière des Sauterelles? Venaient-ils de Caen, de Trouville ou d'Honfleur? Car, là aussi, d'après les informations que j'ai prises, ils étaient mêlés sur la plage à une grande quantité de Mollusques.

M. Leprieur, à la suite de cette communication, dit que, le 25 avril dernier, il a pu remarquer sur les bords de la Seine, auprès du Havre, une immense quantité de Hannetons vivants sur les arbrissaux, et que dès lors il est facile d'expliquer qu'un peu plus tard la pluie et le vent les aient portés dans le fleuve et de là dans la mer d'où ils ont été rejetés sur le rivage par la marée.

— M. H. Lucas communique un Orthoptère de la famille des Acridites, curieux comme géographie entomologique :

Cet Orthoptère est l'*Epacromia* (*Gryllus*) *thalassina* de Fabricius, Ent. Syst., t. II, p. 57, n° 43, abondamment répandu en Europe, particulièrement dans toute la France méridionale, en Italie, en Sicile et même en Asie suivant M. Fischer. Elle est très commune aussi dans les possessions françaises du nord de l'Afrique où je l'ai souvent rencontrée dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, particulièrement aux environs de Bône, du cercle de la Calle, de Constantine, d'Alger et d'Oran. L'*Epacromia thalassina*, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues, a été trouvé à l'île de la Réunion par M. Maillard, et c'est la première fois que cette espèce est signalée comme habitant cette curieuse localité.

— M. Bigot adresse l'*errata* suivant relatif à l'un de ses mémoires publié dans les *Annales* du 1er trimestre de 1862 :

Page 110, ligne 12, *duabus*, lisez : *duobus*,
— — 12, *brevà*, lisez : *brevi*,
— — 14, *forme*; lisez : *formi*;
— — 26, *cum prioris furcâ!* lisez : *cum priore!*
Page 111, ligne 5, *diffusâ luteâ*, lisez : *diffusâ brunneâ*.

Lectures. Girard : Recherches sur la chaleur propre des Animaux articulés :

L'auteur communique principalement une note sur des expériences faites pour rechercher la température des Insectes au moyen du thermomètre différentiel de Leslie modifié de telle sorte, à l'occasion de ces expériences, que l'insecte est placé dans une des boules intérieurement creusée, les deux boules étant rendues athermanes par une épaisse couche de noir de fumée.

— Henri Deyrolle : Nouvelle espèce de *Mormolyce M.* (*Hagenbachii*) de la presqu'île des Malais (page 313).

— De Mathan : Nouveaux Coléoptères propres à la faune française (*Ophonus Fauvelii* et *Lithocharis Aveyronnensis*). (Voy. page 244.)

— Aubé : Deux espèces françaises nouvelles du genre *Hypoborus* (*H. Genistæ* et *Mori*). (Voy. page 387.)

— Coquerel et Sallé : Mémoire relatif à diverses larves d'Œstrides.

(Séance du 9 Juillet 1862.)

Présidence de M. L. REICHE, 1er Vice-Président.

M. Kraatz, de Berlin, assiste à la séance.

Communications. On annonce la mort de notre ancien collègue M. Jacquelin du Val, décédé à Clamart (Seine), le 5 juillet, à l'âge de 33 ans. — La Société charge M. Migneaux de lui donner, pour les *Annales,* une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. Jacquelin du Val.

— M. Grenier fait remarquer que le *Perotis tarsata,* qui avait été découvert en Algérie et qui depuis avait été pris en Espagne, a été trouvé récemment en France près de Collioures.

— M. Fairmaire dit que M. Berce a rencontré dans la forêt de Fontainebleau quelques Coléoptères rares pour la faune parisienne; il cite spécialement les *Corœbus bifasciatus, Eurythyrea austriaca* et *Apate varia* d'Illiger.

— M. Berce montre une aberration de l'*Argynnis Paphia* ♂ :

Cette aberration est de la taille ordinaire du type, mais ses ailes supérieures sont un peu plus étroites et plus allongées à l'angle apical. Le dessus des quatre ailes est d'un jaune un peu plus foncé que dans le type, et les taches noires ordinaires y sont confluentes de manière à remplir presque tous le disque à l'exception de la base des ailes et du bord terminal ou le noir s'étend seulement sur les nervures. Le dessous des ailes supérieures offre aussi quelques bandes noires et les inférieures sont glacées de violâtre argenté avec le disque d'un vert pâle. Cette curieuse aberration a été prise en juin dans la forêt de Fontainebleau.

— Le même membre dit que dans l'arrondissement de Fontainebleau les plantations de Poireaux sont depuis deux ans presque entièrement détruites par une petite chenille de Tinéides. Cette chenille est celle d'une espèce du genre *Acrolepia* Curtis, qui a reçu les noms de *pygmæana* Hœw. St., le plus ancien et celui qui doit être adopté, et ceux de *automniella* Curtis, *Lefebvriella* Duponchel, Hist. des Lépid. d'Eur., *Heleniella* Zeller, et *tigeliella* Duponchel, Suppl. à l'Hist. des Lép. d'Eur., qui doivent être mis en synonymie.

Lectures. Henri Deyrolle : Nouvelle espèce du genre *Mormolyce* (*M. Castelnaudi*) particulière à la presqu'île des Malais, et figures des trois espèces aujourd'hui connues de ce genre remarquable. (Voy. page 314.)

— Le même : Deux nouveaux Buprestides propres aux genres *Colobogaster* et *Chrysochroa.*

— Sichel : Observations hyménoptérologiques.

— De Sélys-Longchamps et Hagen : Catalogue des Névroptères recueillis par M. Bellier de la Chavignerie pendant ses deux premiers voyages en Corse ; supplément à un travail présenté le 27 mars 1861.

Membre reçu. M. Frauenfeld, conservateur adjoint au Musée d'Histoire naturelle de Vienne ; présenté par M. Fairmaire.

Membre démissionnaire. M. Paul Briant, à Paris.

(Séance du 23 Juillet 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

M. le comte de Castelnau, consul-général de France à Bankok (royaume de Siam), assiste à la séance.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de notre collègue M. le docteur Sahlberg, décédé à Helsingfors dans le courant de l'année 1860.

— MM. E. Martin et Kraatz donnent quelques détails sur les résultats principaux des chasses entomologiques faites dans les Pyrénées pendant l'excursion provinciale qui vient de se terminer. — M. Peyron donnera un rapport général sur cette excursion.

— M. Chevrolat dit qu'il a trouvé le *Boletophagus armatus* P. le 20 juillet dernier, à Pierrefonds, dans un champignon desséché ayant l'apparence d'une feuille de papier mince et noire et adhérant à un tronc de Hêtre.

— M. de Lacerda écrit de Bahia (Brésil) qu'il vient d'être à même d'observer un phénomène curieux présenté par une Coccinellide. Cet insecte, lorqu'on l'a donné à notre collègue, était d'un beau rouge avec deux taches noires aux élytres et l'extrémité des antennes noire. L'ayant placé sur la main, il le vit subitement changer de couleur et devenir jaune ou d'un rougeâtre très clair avec le rebord des élytres presque blanc ou diaphane; puis, après quelques minutes, reprendre sa coloration primitive pour changer plus tard trois ou quatre fois de couleur. C'est, dit M. de Lacerda, par une espèce de tremblement nerveux que le Coléoptère change ses couleurs, et ce phénomène rappelle ce que les Anglais nomment *dissoloing viws*.

M. Sallé, après cette communication, fait remarquer que c'est probablement d'une Casside et non d'une Coccinellide dont il est ici question. En effet, il a été à même d'observer au Mexique des phénomènes semblables produits par une Cassidaire.

M. Chevrolat ajoute que le nom de l'insecte sera bientôt connu, car M. de Lacerda doit le lui envoyer.

— M. Laboulbène indique des remarques qu'il a été à même de faire sur des larves de Puces qui lui ont été remises par M. Pâris. Il donne surtout quelques détails relativement aux habitudes de ces larves, à leur système locomoteur et à leur structure anatomique qui tendent à démontrer, ainsi qu'on le croit aujourd'hui, que ces insectes doivent être regardés comme des Diptères privés d'ailes. — Depuis (*Séance du* 24 *Septembre*), notre collègue annonce qu'il a pu suivre les diverses phases des métamorphoses des Puces.

Lectures. H. Lucas : Quelques remarques sur le genre *Pœrisphera* Serville, groupe d'Orthoptères de la division des Blattaires.

— Girard : 1° Note sur une *Isoria* symétrique des chrysalides de la *Vanessa Io*; et 2° Note sur des cocons doubles du Ver à soie.

(Séance du 13 Août 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

MM. de Harold, de Munich, Félicien de Saulcy, de Metz, membres de la Société, et Gemminger, de Munich, assistent à la séance.

Communications. M. de Harold met sous les yeux de la Société quelques feuilles du Catalogue général des Coléoptères décrits jusqu'à ce jour, dont il s'occupe depuis plusieurs années en collaboration avec M. le Dr Gemminger. Ces feuilles ont pour but d'indiquer la méthode et les principes qui ont servi de base à ce travail et permettent en même temps d'apprécier approximativement les dimensions qu'il prendra.

— M. Gemminger fait passer quelques cadres représentant les métamorphoses de plusieurs espèces de Lépidoptères. Il a choisi, parmi un très grand nombre qui se trouve déjà achevé, celles dont la représentation offre le plus de difficulté, car il y a des espèces dont la chenille, couverte de poils demande beaucoup de soins et une méthode tout à fait particulière, inventée par l'auteur pour conserver la forme et l'aspect naturel. Il en est de même pour certaines espèces qui perdent entièrement après la mort leur couleur qu'il a fallu remplacer par une coloration artificielle. Ces tableaux de métamorphoses contiennent, en outre, la plante qui sert de nourriture à la chenille, les œufs et les chenilles à différentes époques de leur développement, ainsi que les parasites Hyménoptères ou Diptères qui vivent aux dépens de celles-ci.

Lectures. Jules Migneaux : Notice nécrologique sur Jacquelin du Val.

— Léon Dufour : 1° Note justificative sur la *Micromyrma pygmea* Duf.; 2° Notice sur trois Aranéides du Guerreva au sud de l'Algérie (*Eresus Guerinii* Luc., *E. acanthophilus* Duf. et *Æcobius nigripalpis* Duf.; 3° Remarques sur une nouvelle espèce d'Aranéide du genre *Sparassus* (*S. ammonita* Duf.), de Cochinchine.

— De Graslin : Notice sur deux explorations entomologiques faites dans les Pyrénées Orientales, en 1847 et 1857, accompagnée de la description de quelques espèces inédites de Lépidoptères de la France méridionale et de l'Espagne.

Membres reçus. MM. Mauss, de Compiègne, présenté par M. Fairmaire, et Alphonse Milne-Edwards, présenté par M. H. Lucas.

(Séance du 27 Août 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

MM. Stäl, de Stockholm, Mabille, de Dinan, et Remquet, de Brest, assistent à la séance.

Communications. M. Henri Deyrolle, au sujet d'une note imprimée de M. Thomson intitulée : *Monographie du genre Mormolyce,* portant probablement à tort la date de Saint-Germain 10 juin 1862, et offerte au nom de l'auteur, présente une réclamation de priorité relativement à la publication de deux nouvelles espèces qui s'y trouvent. Il fait observer qu'il a lui-même donné à la Société, dans les séances des 25 juin et 8 juillet derniers, les descriptions et les figures de ces Coléoptères (*Voyez : texte,* 2e *trimestre des Annales de* 1862, *pages* 313 *à* 316, *et planche,* 3e *trimestre* 1862, *n°* 11).

M. Thomson, postérieurement à la réclamation de M. Henri Deyrolle, écrit au Président (*séance du* 8 *octobre* 1862) : 1° qu'une erreur typographique s'est glissée dans son travail sur le genre *Mormolyce*, ou plutôt dans le tirage à part qu'il en a fait exécuter : au lieu de la date de publication du 10 *juin* 1862 que porte cet opuscule, il faut mettre celle du 10 *août* de la même année qui se trouvait sur son manuscrit ; 2° que le *Mormolyce blattoïdes* de sa monographie est le même que le *M. Hagenbachii* de M. Westwood.

— M. Wenker écrit qu'à la page 73 de nos *Annales* de cette année MM. Aubé et Grenier citent des *Apion Germari* entièrement couverts de leur pubescence et qu'il croit devoir annoncer qu'il a déjà observé un fait semblable sur des *Apions* du midi de la France qui se rapportaient bien au véritable *Germari.* Des remarques analogues ont été faites par lui sur d'autres espèces du même genre : son *Apion galactidis*, par exemple, en offre un exemple frappant : la pubescence en est très serrée et le plus souvent il ne reste sur tout le corps que deux petites touffes des deux côtés de l'écusson. Cette remarque ne l'empêche pas d'avouer sa méprise et de regarder définitivement son *galactidis* comme une belle variété de l'*Apion carduorum* ; variété que Dejean avait répandue sous le nom de *recticorne* et que probablement M. Léon Dufour a nommée *Apion cynaræ* ; en outre, très souvent cet insecte porte les noms de *basicorne* et de *penetrans*, et notre collègue croit même que M. Gerstaëker l'a indiqué sous les dénominations d'*orbiculare* et de *dentirostre.*

— M. le Dr Ridereau, attaché au 2e tirailleurs algériens à Tlemcen, adresse à la Société, par l'entremise de M. Allard, un boîte contenant un Hyménoptère du genre *Pompilus*, dont les habitudes seraient de se nourrir de la *Dysdera exythrina*, et un *Thomisus hirtus* qui aurait attaqué un Coléoptère du genre *Scaurus* : le *S. punctatus?* Solier. Cette Aranéide a été rencontrée par M. Ridereau ayant les mandibules engagées entre la tête et le thorax de ce *Scaurus*.

— M. Stäl donne communication d'une note critique sur le Catalogue des Homoptères du British Museum, dressé par M. Walker.

Lectures. Wenker : Descriptions de plusieurs espèces nouvelles exotiques et européennes du genre *Apion* : 1re partie.

— Félicien de Saulcy : Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère, le *Claviger Duvalii*, propre au midi de la France.

— Charles Stäl : Formæ speciesque novæ *Reduviidum*.

— Paul Mabille : Notice sur la *Leucania littoralis* et description de sa chenille découverte en Bretagne.

Membre démissionnaire. M. l'abbé Baran, aux Thernes-Paris,

(Séance du 10 Septembre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

M. Achille Costa, directeur du musée d'histoire naturelle de Naples, assiste à la séance.

Communications. M. de Motschulsky adresse, par l'entremise de M. Reiche, une lettre en réponse à une note de M. Schaum insérée dans des *Annales* de 1860 (page 636). Il proteste contre les assertions qu'il dit dépourvues de preuves de notre collègue de Berlin à son égard, et maintient, malgré toutes les attaques, la validité des espèces qu'il a fait connaître.

— M. Fallou communique la note suivante :

Les hermaphrodites chez les Lépidoptères ne sont pas assez communs pour qu'on n'en dise pas un mot lorsqu'il s'en présente.

Celui dont je vais donner la description est un *Aglia tau* Ochs, Boisd., mais il est tout à fait exceptionnel, attendu que les caractères ne sont

pas partagés latéralement, ainsi que cela se rencontre chez la plupart des hermaphrodites.

Les deux ailes supérieures possèdent un mélange des nuances du mâle et de celles de la femelle. Les ailes inférieures sont tout à fait analogues à celles du mâle. Les antennes sont semblables à celles de la femelle, à l'exception de l'extrémité de la gauche qui est pectinée. A l'examen de l'abdomen, je n'ai pas trouvé d'œufs; pourtant la forme et les organes sont ceux de la femelle.

J'ai pris cet individu dans la forêt de Saint-Germain, le 10 avril dernier. Il volait, mais plus lourdement que le mâle.

— M. Girard adresse la note qui suit :

On est à peu près d'accord pour regarder les nombreux Insectes de divers ordres envahis par des Gamases comme servant principalement de véhicule à ces Acariens parasites, afin de les transporter dans des matières propres à les nourrir, car les Insectes ne paraissent pas souffrir de leur présence, ni offrir de lésion.

Je viens de constater un fait peu favorable à cette manière de voir, et dans lequel ces Arachnides devaient servir de cause prochaine de mort pour l'Insecte qui serait sans doute devenu leur proie. J'ai trouvé dans la forêt d'Armainvilliers une grosse femelle du *Bombus lapidarius* couverte d'une quantité considérable de *Gamasus coleoptratorum* exclusivement fixés au métathorax et aux premiers anneaux de la base de l'abdomen, revenant à cette position quand on les chassait. Ils rendaient le vol de ce Bourdon impossible, car ils occupaient les insertions alaires; l'Insecte était donc devenu impropre à leur servir de moyen de transport.

J'ai souvent rencontré des Bourbons offrant des Gamases parasites, surtout les grosses femelles des *Bombus hortorum* et *lapidarius*, plus fréquemment et en plus grande quantité que les mâles, et j'ai toujours vu les Acariens se fixer à la base des ailes, principalement sur le métathorax, attirés peut-être par quelque sécrétion et surtout mieux protégés là qu'ailleurs contre les chocs et les frottements; mais en général leur nombre n'est pas tel qu'il empêche la fonction du vol et par suite puisse mettre obstacle à la recherche de la nourriture.

Je me souviens qu'à une des séances du commencement de cette année un entomologiste a présenté à la Société une boîte de Coléoptères où se trouvait un *Carabus auratus* entièrement couvert de Gamases et chez lequel aussi ces parasites avaient dû, par leur accumulation, empêcher les fonctions normales.

M. Doüé (*Bull.*, 1861, p. IX) a aussi fait voir un exemple analogue pour un Coléoptère brésilien, un *Heiliplus trachypterus*, couvert d'Acariens, sans doute d'espèce spéciale à la région, à tel point que toutes les rugosités du Coléoptère n'étaient plus apparentes.

La généralité de cet ordre de faits se trouve donc bien établie.

Lectures. Harold : Note sur les espèces mexicaines du genre *Phanæus*, suivie de descriptions de quelques espèces nouvelles de Coléoptères propres au Mexique.

— Signoret : Traduction d'une note de M. Stäl sur le Catalogue des Homoptères du British Museum publiée dans le nº IV, 1862, p. 477, du *Journal of Entomology.* — Pour hâter l'impression de ce travail, l'auteur offre de donner à la Société la somme qu'occasionnera sa publication.

— Girard : Recherches sur la chaleur propre des Animaux articulés (Suite).

Membre réadmis à partir de 1863. M. Achille Costa, de Naples, d'après la demande de M. Sichel.

(Séance du 21 Septembre 1862.)

Présidence de M. L. REICHE, 1er Vice-Président.

MM. Schlumberger, de Pau, membre de la Société, Paul Gervais, doyen de la Faculté des Sciences de Montpellier, et le colonel Radoschowsky, de Saint-Pétersbourg, assistent à la séance.

Communications. M. Henri Brisout de Barneville signale à la Société plusieurs Coléoptères rares qu'il a trouvés aux environs de Saint-Germain-en-Laye :

Dans une sablonnière, à Poissy, sous du fumier de genêt le *Philonthus lepidus*; à Marly, l'*Elater præustus*, sur le Châtaigner; le *Cryptocephalus frontalis*, le *Scydmenus helvolus*, l'*Atexia piligera*, l'*Hydnobius strigosus*, près d'un ruisseau.

A Saint-Germain : l'*Anthobium torquatum* sur l'Aubépine, l'*Hylesinus oleiperda* sur le Tilleul, le *Sphindus dubius*, l'*Acalles hypocrita*, sur des branches mortes de Chêne, le *Latridius rugosus*, sur des branches de Charme, le *Gyrophæna manca*; dans des bolets du Charme, l'*Engis rufifrons*, l'*Haploglossa rufipennis* Kraatz.

Sur les bords de la Seine : le *Paramecosoma melanocephala*, au pied des Saules, le *Latridius acuminatus*, le *Trechus secale*, le *Grypidus brunnirostris*, la *Cyrtusa femorata* Schmidt, à Bougival.

A ce sujet, notre collègue fait observer qu'on trouve, aux environs de

Paris, deux espèces différentes, quoique voisines, confondues par Erichson sous le nom de *minuta.*

La première, *femorata* Schmit, est rare ; elle se distingue par sa taille généralement supérieure et sa forte convexité, les élytres sont distinctement ponctuées-striées avec les intervalles ponctués un peu plus finement, enfin les cuisses postérieures du mâle sont armées d'une forte dent en forme de crochet.

La seconde, généralement assez commune dans les prairies et les bois humides, *minuta* Schmidt, et d'après celui-ci certainement celle d'Ahrens, est de taille plus petite et beaucoup moins convexe. La ponctuation des stries ainsi que celle des intervalles sont presque d'égale force et se distinguent peu nettement l'une de l'autre ; enfin les cuisses postérieures du mâle sont dépourvues de dent, leur paroi externe forme une saillie anguleuse. La *pauxilla* Erichs., qui lui ressemble par quelques caractères, diffère en particulier de celle-ci par les caractères du mâle : *femoribus angulo recto terminatis, tibiis posticis apice subitò dilatatis.*

Notre collègue a trouvé dans la forêt de Saint-Germain une troisième espèce fort rare qui se distingue par la finesse de ses stries, la *Cyrtusa latipes.*

— M. Fairmaire montre à la Société un Géophile qui lui a été communiqué par M. Cartereau. Ce Myriapode a été rencontré dans les déjections d'un enfant malade ; mais dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, l'observation du fait n'a pas été rigoureuse et tout porte à croire que le *Geophilus* se trouvait dans le vase qui a reçu les déjections.

M. Paul Gervais cite un fait analogue et qui lui a été communiqué par un médecin de Montpellier. Le Géophile supposé rendu par les selles était de l'espèce de la *Geophilus Gabrielis* qui dépasse considérablement en dimension les Géophiles électrique et carpophage. On avait cru d'abord y reconnaître le *Tænia serrata.*

Le savant professeur communique également un fait plus singulier encore d'entomologie médicale et qui montre à quelles erreurs les médecins seraient exposés s'ils acceptaient sans contrôle les assertions de certains malades.

Une femme du village de St-Juerry, arrondissement d'Alby (Tarn), la nommée Marianne P., prétend rendre par les narines, et semble rendre en effet, au dire du médecin qui la soigne, des larves d'insectes qu'elle expulse après des crises violentes et à des intervalles plus ou moins éloignés. Ces expulsions, sans aucun doute préparées avec art par la malade, ont été simulées avec assez d'habileté pour que le médecin les ait supposées réelles. Elles ont particulièrement eu lieu pendant les mois de mars et d'avril.

M. Gervais n'a pas observé la malade elle-même, mais il a reçu une partie des insectes qu'elle prétend s'être developpés dans ses sinus frontaux et dans ses narines. Il y a reconnu trois espèces dont il met les exemplaires sous les yeux de la Société : ce sont plusieurs nymphes de *Libellules*, des nymphes d'une grosse Fourmi encore enveloppées dans leur cocon, sans doute de la *Formica pubescens* et deux larves d'un Coléoptère Lamellicorne, probablement du genre *Anisoplia*. D'autres personnes ont eu de semblables insectes provenant de la même source.

M. Gervais se demande s'il a besoin d'ajouter à sa communication qu'il ne croit nullement que l'expulsion de ces insectes et surtout leur développement aient eu lieu dans les conditions accusées par la malade ; il a d'ailleurs fait part de son incrédulité au docteur de qui il tient les insectes dont il s'agit, mais sans que celui-ci ait réussi à découvrir à quelle supercherie sa cliente avait eu recours.

— M. de Marseul communique la note suivante :

M. Habelman a publié, dans le *Berliner Zeitschreft*, 1861, p. 183, des remarques sur certaines espèces du genre *Hister* L., et conclut, en ce qui concerne le *H. nigellatus*, que l'espèce de Germar se rapporte à l'une des deux formes de l'*H. carbonarius* que l'auteur des *Ent. Hefte* avait réunies, et que celle que j'ai décrite sous ce nom est identique à l'*H. ruficornis* Grimm. (*Myrmecophilus* Muls.). C'est à tort qu'il prétend que j'ai eu en communication la collection de Germar. Longtemps après la publication de ces espèces, j'ai reçu de M. Schaum un individu sous le nom de *H. stigmosus* que je viens de faire connaître comme une espèce voisine du *H. marginatus*. L'auteur de ces rectifications, adoptées tout récemment dans le catalogue de M. Schaum, ne connaissant pas mon *H. nigellatus*, s'efforce de prouver d'après ma description, que c'est la même espèce que le *ruficornis*. Je ne le suivrai pas dans cette discussion. Ne connaissant pas alors cette dernière espèce, il est tout simple que je n'aie pas mis en relief les caractères qui différencient ces deux types ; mais à coup sûr ces deux espèces n'ont aucun rapport entre elles. Le *H. nigellatus* est ovale, court et presque arrondi ; son pygidium est moins densément ponctué ; sa strie frontale forme en devant un angle rentrant ; ses jambes antérieures 5-dentées (dent apicale simple ou bifide compte pour une) ont la marge entaillée entre les dents, ce qui les rend plus espacées, plus saillantes, etc. Le *H. ruficornis*, plus petit, plus allongé et presque parallèle, a la ponctuation du pygidium beaucoup plus serrée, la strie frontale sans angle rentrant, la marginale du pronotum se continuant un peu à la base, les jambes antérieures sans entailles et garnies de 6 dents très petites et fort rapprochées, etc. Si mon *H. nigellatus* n'est pas celui de Germar que je n'ai connu que par sa description, je le maintiens comme espèce et très distinct du *H. ruficornis*.

— M. Fauvel adresse les notes suivantes :

1° Ochthebius Pyrenæus. — Niger, nitidus, subtus brunneo-sericeus, capite anteriùs subtilissimè punctulato, posterius lævigato, triangulariter profundè fossulato. Palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis. Labro integro. Prothorace subcordiformi, antè lateribus fortiter lobato, a tertiâ parte anteriori fortiter ad angulos posteriores angustato, lineâ mediâ impressa et ab utrâque parte quadrangulariter fossulato; disco nitidissimo, lævi. Elytris oblongo-ovatis, prothorace paulò latioribus, subconvexis, tenuiter seriato-punctatis, intervallis planis. — Long. 1 1/2 mill.

Pyrénées; vallée du Lys près Luchon, au bord des torrents. — Août.

Voisine de l'*O. pellucidus* Muls., mais distincte par son prothorax très fortement rétréci en arrière, la disposition de ses fossettes et les fines stries de ses élytres.

2° Il a été commis une erreur lors de l'impression de ma notice sur quelques Aléochariens nouveaux (*Annales* 1862, *page* 92) : après le diagnose de l'*Aleochara algarum*, on a mis *pl.* 2, *fig.* 10, 11, 12, ce qui semble indiquer que ces trois figures se rapportent à l'*A. algarum*, tandis que cela n'a lieu que pour la figure 10 seulement. — Des fautes ont également été faites à la *page* 94 à l'explication de la planche : en effet, on cite la *fig.* 10 comme représentant le dernier segment d'*obscurella*, tandis qu'elle donne celui d'*algarum*; la *fig.* 11 comme représentant *algarum*, tandis qu'elle signale *grisea*; et enfin la *fig.* 12 comme représentant *grisea*, tandis qu'elle indique *obscurella*.

3° J'ai appris dernièrement de M. Brisout de Barneville, et j'ai reconnu dans sa collection, que mon *Aleochara Godelinaisi* (*Annales* 1862, *page* 92) est synonyme de l'*Homalota Fairmairei* Brisout, laquelle n'est autre, d'après M. Kraatz, que l'*Homalota plumbea* Waterh.

Lectures. Félicien de Saulcy : Description d'un nouveau genre de Coléoptères hypogés propre à la faune française (*Linderia Bellevoyei*), etc

— Emmanuel Martin : Note sur la longévité de deux Phalénites des genres *Eupithecia* et *Peluroa* à l'état de chrysalide.

M. Goossens, à la suite de cette lecture, indique un cas de longévité observé également chez une Phalénite :

En mai 1860, dit-il, j'ai pris sur le *Genista scoparia* trente chenilles de *Chesias spartiata*; à la fin du même mois, elles se sont métamorphosées. Sur ces 30 chrysalides, j'ai obtenu en octobre de la même année 14 papillons, et sur les autres, trois *Chesias* sont éclos l'année suivante, en octobre 1861, c'est-à-dire 16 mois après la transformation en chrysalide; ces trois derniers *spartiata* étaient bien conformés et parfaitement identiques aux premiers.

(Séance du 8 Octobre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. H. Lucas lit la note qui suit :

On sait que M. Hagen a rendu un véritable service à la science en publiant sa *Bibliotheca Entomologica* dont le 1er volume seulement est paru. Ce travail très consciencieusement fait et de patience réellement germanique est classé par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et, quoiqu'il n'en soit qu'à la moitié de l'alphabet, à la lettre L, il forme déjà 566 pages in-8°, imprimées en caractères fins et très compactes.

En étudiant cet ouvrage destiné à venir en aide aux travailleurs qui consultent et prennent en considération les travaux publiés, et désirant savoir où M. Guibourt avait inséré sa notice sur le *Trehala*, je m'aperçus que M. Hagen avait commis involontairement une erreur que je m'empresse de rectifier dans l'intérêt de la science.

A la lettre G, p. 324, je lis : Guichenot. Description de deux nouvelles espèces de *Cossyphus*, Revue et Magasin de Zoologie, 1847, tome 10, p. 282 et 284 ; à ce sujet, je ferai remarquer que ce zoologiste ne s'est jamais occupé d'Entomologie et les travaux qu'il a publiés ne traitent que de l'Ichthiologie et de l'Erpétologie. En effet, en consultant le mémoire signalé et que n'a probablement pas connu M. Hagen, je vois que les *Cossyphus* publiés par M. Guichenot ne sont pas des Coléoptères, mais bien des Poissons, appartenant à la grande famille des Labroïdes. Il va sans dire que M. Hagen reconnaîtra cette erreur et qu'il la signalera dans un *erratum ;* en attendant, j'ai pensé que je pouvais la faire connaître.

— M. Milhau écrit que les tableaux d'Entomologie appliquée à l'Agriculture qu'il avait placés à l'Exposition universelle de Londres, au nom de l'École de Beauvais, dont il est le sous-directeur, ont obtenu du jury des récompenses, une médaille d'honneur.

M. Guérin-Méneville a obtenu une récompense semblable pour ses travaux relatifs à l'acclimatation du Bombyx de l'Ailante.

— M. Doüé fait connaître une note du journal la *Presse*, relative à des *chenilles noires et vertes* qui auraient envahi la banlieue de Saint-Pons. D'après la note de ce journal, les champs, les jardins, les bois et les routes en étaient couverts et cela sur un rayon de plusieurs kilomètres.

— M. Reiche communique la note synonymique suivante sur quelques espèces du genre *Macrodactylus* Latr. :

1. *Macrod. cinereus* Blanchard, Catal. Mus., p. 90. = *Macrod. angustatus* Latreille, Voy. de Humbolt, Zool., 11, 109 (1).

   En conséquence de cette correction, le nom de *Macrod. cinereus* donné à une espèce de Colombie par M. Burmeister, Handb., IV, 11, 58, peut subsister.

2. *Macrod. angustatus* Blanch., Catal. Mus., 90. = *Macrod. Mexicanus* Burm., Handb., IV, 11, 58.

   Ce dernier nom doit prévaloir, celui de M. Blanchard faisant double emploi avec celui de Latreille.

3. *Macrod. flavicornis* Burm., Handb., IV, 11, 58. = *Macrod. pallens* Blanch., Cat. Mus., 90, qui doit prévaloir.

4. *Macrod. luridipennis* Burm., Handb., IV, 11, 62. = *Macrod. fulvipennis* Blanch., Cat. Mus., 90, qui doit prévaloir.

5. *Macrod. tenuilineatus* Burm., var. *C.*, Handb., IV, 11, 61. = *Macrod. flavolineatus* Guérin, Rev. Cuvier., 1843, 19, lequel, loin d'être une variété du *tenuilineatus*, est une espèce bien distincte.

6. *Macrod. bilineatus* Burm., Handb., IV, 11, 61. = *Macrod. nitidicollis* Blanch., Cat. Mus., 89, qui doit prévaloir.

7. *Macrod. pauperatus* Burm., Handb., IV, 11, 62. = *Macrod. limbatus* Blanch., Cat., Mus., 91, qui doit prévaloir.

8. *Macrod. semi-cœruleus* Burm., Handb., IV, 11, 62. = *Macrod. dimidiatus* Guérin, Mag. de Zool., 1847, pl. 147, qui est antérieur (2).

— M. Wencker envoie, par l'entremise de M. de Marseul, les notes suivantes :

1° Le *Dasyglossa prospera* Er. très rare dans les collections surtout en France, ne le sera bientôt plus. Dans ma chasse journalière au bord du Rhin, dans les environs de Strasbourg, je me suis mis à cribler quelques feuilles mortes. Les insectes étaient abondants et malgré ses allures vives je reconnus à l'œil deux ou trois *Dasyglossa prospera* ; en tamisant pendant une heure, j'en ramassais une vingtaine d'individus ; le lendemain, trente-cinq, etc. Je continuerai cette chasse et je compte pouvoir prendre quelques centaines de cet insecte qui fréquente les lieux secs et de préférence dans les vieilles souches de bois plus ou moins pourries.

2° Le *Philonthus tenuis*, le *Bembidium pygmæum* et le *Coniatus tamarisci* sont si communs auprès de Strasbourg, que, dans une heure j'ai ramassé, plus de deux cents exemplaires de chacune de ces espèces.

(1) Il est surprenant qu'un savant aussi érudit que M. Burmeister n'ait pas eu connaissance de cette espèce de Latreille.

(2) Cette espèce a aussi échappé aux recherches de M. Burmeister qui n'a pas connu non plus le *Macrod. hæmorrhous* de Perty. Delect. Animal, 51.

— M. Laboulbène entretient la Société de larves de *Soronia* qu'il a étudiées : il annonce que les antennes de ces larves sont composées de quatre articles et dit qu'il se propose de disséquer la bouche avec soin pour constater le nombre des articles des palpes maxillaires.

— M. H. Lucas fait connaître la note qui suit :

L'*Eriodon occatorius* de Walckenaër que je fais passer sous les yeux de la Société est une Aranéïde de la tribu des Théraphoses : elle a été découverte aux terres australes par Péron et Lesueur, et depuis cette époque cette espèce n'avait jamais été retrouvée. En examinant des Crustacés et des Myriapodes recueillis aux environs de Melbourne et achetés par le Muséum, j'ai découvert parmi ces Articulés, une Aranéïde que je reconnus à la disposition des yeux et aux trois rangées de pointes que présente la première pièce des mandibules, pour être l'*Eriodon occatorius*. Grande a été ma joie de pouvoir contempler cette curieuse Aranéïde australienne conservée dans l'alcool et dans un état parfait de conservation. Lorsque Latreille a fait connaître pour la première fois ce genre singulier, il n'avait eu à sa disposition qu'un individu desséché, et c'est probablement à cause du mauvais état de conservation dans lequel il se trouvait, qu'il a été obligé de passer sous silence et la forme et la position des ouvertures stigmatiformes ainsi que les filières et leur longueur relative : organes curieux sur lesquels je reviendrai plus tard.

— M. Girard présente de curieux fourreaux de larves de Psychides exotiques de diverses espèces et dont plusieurs atteignent des dimensions considérables, jusqu'à plus de 12 centimètres de longueur. Ils proviennent du Sénégal et appartiennent à M. Arthur Eloffe.

Lectures. Reiche : Examen rapide de quelques pages du Catalogue des Coléoptères d'Europe publié à Berlin en 1862, par M. Schaum (suite).

— Charles Brisout de Barneville : Coléoptères nouveaux recueillis pendant l'excursion dans les Pyrénées-Orientales.

— Le même membre adresse les rectifications suivantes relatives aux nouveaux Coléoptères français décrits par lui dans le 4e trimestre des Annales de 1861.

Page 597, ligne 9, *au lieu de :* ponctuée subtilement assez serré de chaque côté, avec une petite impression ; *lisez :* ponctuée subtilement assez serrée, de chaque côté avec une petite impression.

Page 600, ligne 35, *au lieu de :* largement dans sa longueur au milieu ; *lisez :* largement sillonné dans sa longueur au milieu.

Page 604, ligne 13, *au lieu de :* dessus plan entre les yeux, avec; *lisez :* dessus plan, entre les yeux avec.

Page 605, ligne 12, *au lieu de :* rostre aussi long que le corselet; *lisez :* rostre plus long que le corselet.

— De Graslin : Description et figure de l'*Eupithecia cynensata* devant faire partie du mémoire déjà présenté intitulé : Explorations entomologiques dans les Pyrénées-Orientales.

— Girard : Quelques faits relatifs à des Lépidoptères attaqués par la Muscardine.

Membres reçus : MM. René Lesecq, de Châlons-sur-Marne, présenté par M. Laboulbène ; le colonel Radoschkowsky, de Saint-Pétersbourg, et Felix Vuillefroy-Cassini, de Paris, présentés par M. Sichel.

Membres démissionnaires: MM. Ducoudray-Bourgault, père et fils, de Nantes.

(Séance du 22 Octobre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

M. le docteur Vesco, de retour de la Cochinchine, et Jean Vankoniez, de Minosk (Lithuanie), assistent à la séance.

Communications. On annonce la mort de notre savant collègue, M. Curtis, membre honoraire.— M. Westwood est, chargé de donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de Curtis.

— M. Ancey adresse, par l'entremise de M. Gougelet, la communication suivante :

J'ai l'honneur de soumettre à la Société, un exemple remarquable de monstruosité. C'est un *Ergates faber* ♂, pris dans les environs d'Aix en Provence, sur les bords de l'Arc, offrant une bifurcation de la jambe gauche de la 1re paire, bifurcation qui a déterminé, dans le fémur, une épaisseur presque double de ce membre dans son état normal. Un des tibias est, en outre, terminé lui-même par deux tarses soudés dos à dos, mais laissant libres leurs crochets. J'ajouterai que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater ainsi des exemples d'anomalie chez l'*Ergates faber* quand on veut obtenir l'insecte parfait, dans le cabinet, soit de larve, soit de nymphe.

— M. Grenier dit que M. Leveillé a trouvé tout récemment, en Normandie, sept individus du *Leptinus testaceus*. C'est dans la terre placée immédiatement sous des fagots déposés sur le sol depuis très longtemps que cette capture a été faite, et proche de lieux où avaient pu se réfugier de petits Rongeurs.

M. Fairmaire, à ce sujet, rappelle les remarques de M. Waga sur la manière de vivre des *Leptinus*, et il fait observer qu'il lui semble probable que cet insecte n'est pas un parasite des Rats et autres petits Mammifères ainsi qu'on l'a prétendu, mais bien plutôt qu'il se nourrit de *Fungus* et autres Muscédinées qui se développent parfois dans ou auprès des nids de ces animaux.

M. Laboulbène indique aussi un *Crytophagus* ayant un genre de vie analogue à celui qui vient d'être signalé pour le *Leptinus* ; en effet, ce Cryptophage vit aux dépens de l'*Oïdium*, ce parasite végétal qui depuis plusieurs années fait tant de mal à la Vigne.

— M. Laboulbène dit qu'on lui a signalé chez M. De Sallangre, à Soudron, près Châlons-sur-Marne, le *Blaniulus guttulatus* Bosc comme très nuisible aux Fraises. En effet, ainsi qu'il a pu le constater, ce Myriapode mange en l'évidant la pulpe de la Fraise touchant la terre, mais il n'attaque jamais le fruit placé en l'air. Il s'est assuré aussi que les Pommes, les Poires, les Carottes, etc., sont également attaquées lorsqu'elles sont tombées à terre, et placées ainsi directement sur le sol. — Notre collègue rappelle que M. H. Lucas a fait des observations intéressantes à ce sujet. Celles-ci sont confirmatives.

— Le même membre parle d'un animal arrondi, testudinaire, trouvé sous des écorces de Pin en compagnie de Fourmis, que M. Puton lui a envoyé de Remiremont (Vosges). Pour notre collègue, il s'agirait probablement de nymphes de *Syrphus*.

— M. Laboulbène entretient aussi la Société des larves et nymphes de la *Teichomyza fusca* qu'il est parvenu à se procurer et qu'il étudie en ce moment.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Quand j'ai fait connaître le genre *Scotolemon*, nouveau pour la faune française, Ann. de la Société Entom., 1860, p. 973, pl. 16. fig. 1 à 2, je n'avais eu à ma disposition qu'un individu non adulte de cette Arachnide et qui m'avait été généreusement donné par M. Lespès. Ce même entomologiste ayant exploré cette année plusieurs cavernes dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, a retrouvé quelques individus de tous les âges de cette

curieuse Arachnide lucifuge, que je rapporte, mais avec doute, au *Scotolemon Lespesii.* Comme certains caractères ont pu m'échapper quand j'ai publié ce genre singulier, je profiterai de cette heureuse circonstance pour étudier de nouveau cette Arachnide intéressante dont plusieurs individus conservés dans l'alcool, et qui paraissent adultes, ont été mis à ma disposition.

— M. Reiche, lit l'extrait suivant d'une traduction du journal *The New-York, Weekly Times*, du 27 septembre 1862, relatif à l'Entomologie appliquée :

Un correspondant du journal l'*Horticulteur de Nazareth* (Pensylvanie) fait le rapport suivant sur le succès d'une association organisée en cette ville, pour la destruction des Insectes et des Herbes nuisibles à l'Agriculture.

Notre Société a prouvé toute son influence sur la population de nos environs. On commence à s'apercevoir que nourrir les oiseaux, c'est se créer un monopole de leurs services. En conséquence, l'élève des oiseaux devient général ici, et il est probable que dans peu d'années nous aurons rassemblé dans notre district tous les oiseaux de l'État, à moins qu'on ne se serve ailleurs du même procédé. Nous venons d'ajouter encore à notre troupeau de travailleurs, le corbeau en le domestiquant, et nous trouvons très utile de l'employer dans nos vergers comme un puissant destructeur des larves et des souris.

Un fermier, notre voisin, à qui on conseilla de tuer un oiseau à l'occasion, pour s'assurer, en l'ouvrant, s'il était ou non nuisible, s'en fut dans son champ de blé en mai dernier, s'embusqua avec son fusil dans un buisson et vit bientôt arriver un certain nombre de cailles qui parurent s'occuper à arracher les pousses de blé. Il en tua deux, et en s'en retournant chez lui, il abattit encore un moineau, le même qui lui avait mangé quelques cerises. Les estomacs furent examinés et, à sa grande surprise, on n'y trouva ni blé, ni cerises mais seulement des vers et des larves, c'est-à-dire les vrais destructeurs du blé et des cerises.

Avant de terminer ce chapitre sur l'utilité des oiseaux, j'appelle l'attention sur un autre petit animal ailé qu'on se plaît à détruire. C'est la chauve-souris, qu'on n'apprécie pas assez ici, car elle détruit une énorme quantité de *mosquites.* On peut en mettre deux en cage et les lâcher le soir dans l'appartement, les fenêtres étant fermées, et en moins de dix minutes, elles auront détruit tous les *mosquites.*

Membres reçus : MM. l'abbé Fettig, curé à la Vaucelle, près Schlestadt (Bas-Rhin), présenté par M. Oberthür ; et Hartog-Heis van de Lier, de Delft (Hollande), présenté par M. A. Deyrolle.

(Séance du 12 Novembre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Gervais d'Aldin, adresse la note suivante sur le Silicate de potasse, proposé comme succédané à la gomme arabique :

Depuis que je m'occupe d'Entomologie, j'ai été frappé des nombreux inconvénients que présente l'emploi de la gomme arabique, soit pure, soit additionnée de sucre, pour fixer les Insectes sur carton ou sur mica ; les inconvénients de la gomme sont nombreux. Pure, elle sèche fort vite et devient cassante, et, que l'on emploie le carton ou le mica, le moindre choc contre une boîte ou la vibration imprimée à une épingle, suffisent pour faire sauter la gomme et l'Insecte ; ou, tout au moins, ce dernier se trouve détérioré. Mélangée avec le sucre, il en résulte deux substances végétales très avides d'eau ; aussi la gomme, pure ou additionnée de sucre se moisit-elle facilement, et la moisissure gagne l'Insecte collé. Comme l'ont fort bien observé, tout dernièrement, nos collègues, MM. Laboulbène et Robin, la moisissure favorise le développement de certains Acariens, fléaux des collections.

Quelle que soit l'habileté de main de l'entomologiste et quelque fin que soit l'outil dont il se sert pour coller les petits Insectes, la gomme empâte et ne permet plus d'observer certains caractères qui ont disparu, voilés par la substance employée. Dans certaines conditions, notamment en voyage, la gomme est dénaturée par la fermentation acide qui ne permet plus de l'employer.

La gomme et le sucre sont solubles dans tous les liquides employés pour nettoyer ou préserver les Insectes.

Passons maintenant au liquide employé comme succédané. C'est le *Silicate de potasse* dont je me sert depuis plus d'un an avec succès. En effet, il sèche fort vite, mais n'est pas cassant lorsqu'il est desséché. Il se maintient toujours très liquide, pourvu que le flacon dans lequel on le place soit maintenu bien bouché. Avec le silicate, pas de moisissure, pas d'empâtement, pas de fermentation et son emploi en voyage ou dans le cabinet d'étude est toujours aussi facile. Quant à la solubilité dans l'alcool, la benzine ou l'éther, il résulte des essais auxquels je me suis livré, qu'un Insecte collé au silicate sur carton bristol peut être impunément plongé pendant douze heures et plus dans un de ces liquides sans être décollé. Le bon marché du silicate est tel que sous ce rapport il doit encore l'emporter sur la gomme.

Je ne parlerai pas des autres usages auxquels il peut être employé :

je dirai seulement qu'il pourrait être, à mon avis, substitué avantageusement à la colle de pâte pour la confection des cartons devant servir aux collections entomologiques.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une boîte remplie d'un grand nombre d'Insectes de tous ordres, qu'il a recueillis dans l'île de Corse et il entre dans des détails sur les chasses qu'il a faites de nouveau dans ce pays :

Notre collègue dit que, bien que la saison entomologique n'ait pas été très favorable, à cause de la température exceptionnellement élevée qui a duré en Corse, cette année, pendant tout l'été, il a eu cependant la satisfaction de retrouver la plupart des espèces rares spéciales au pays. Il appelle notamment l'attention des Lépidoptéristes sur une *Anthocharis* singulière trouvée en juillet et qu'il suppose, dit-il, être une seconde génération de l'*Anthocharis Tagis* var. *Insularis*, car ni *Belia*, ni *Ausonia* n'existent en Corse, ainsi que l'avaient déjà signalé MM. Rambur et Mann, et ainsi que lui-même a pu également le constater. En terminant sa communication, notre collègue dit qu'il remettra à la Société les catalogues revus avec soin de tous les Insectes qu'il a observés en Corse pendant les années 1860, 1861 et 1862, et que si la Société juge à propos de publier ce travail fait avec la plus scrupuleuse exactitude, on pourra se former une idée exacte de la Faune entomologique de l'île de Corse qui, si elle n'est pas très étendue, offre du moins beaucoup d'intérêt. Ainsi pour ne citer que le catalogue des *Névroptères* (non *Odonates*) accompagné de savantes observations faites par M. le docteur Hagen, de Kœnigsberg, sur 45 espèces que contient cette liste, 12 étaient inédites, et un genre nouveau a même dû être établi. Parmi les Insectes des autres ordres : *Lépidoptères*, *Coléoptères*, *Hyménoptères*, *Diptères*, etc., notre collègue a également recueilli beaucoup d'espèces qui n'avaient jamais été signalées comme habitant la Corse, ou qui sont même tout à fait nouvelles.

— M. Charles Brisout de Barneville annonce que le *Megarthrus Bellevoyei*, décrit par M. Félicien de Saulcy, est aussi commun, aux environs de Paris, que le *sinuatocollis* Lac. :

Ces deux espèces sont extrêmement voisines; toutes les deux présentent le corselet avec une bordure latérale ferrugineuse. Le *Bellevoyei* se distingue principalement du *sinuatocollis* par sa ponctuation moins forte et moins profonde, et les côtés latéraux du corselet moins fortement anguleux ; les mâles présentent leurs tibias postérieurs droits, très légèrement élargies dans leur milieu.

Chez le *sinuatocollis*, les mâles ont leurs tibias postérieurs bien distinctement courbés, avec de petites crénelures très fines, mais visibles, et s'étendant sur la moitié postérieure de leur côté interne.

Le *Kraatzia attophila* Saulcy, ajoute notre collègue, a déja été décrit par MM. Mulsant et Rey, sous le nom de *Homalota lævicollis*. Cette espèce deviendra donc le : KRAATZIA LÆVICOLLIS Muls. et Rey (*attophila* Saulcy).

— M. Gautier des Cottes écrit qu'il croit que le type du genre *Reicheia* de M. Félicien de Saulcy n'est autre qu'une espèce nouvelle de *Dyschirius*, car par les caractères que lui assigne son créateur, ce genre ne différerait absolument de ce dernier groupe que par l'absence d'yeux. Ce *Dyschirius*, se rencontre communément sous les pierres, au bord des eaux courantes, à Abriès (Hautes-Alpes), sur les bords du Guill, où notre collègue l'a plusieurs fois recueilli. En terminant, M. Gautier des Cottes ajoute que de plus savants, par un examen approfondi, élucideront la question, mais que, pour lui, l'espèce typique du genre *Reicheia*, est tout simplement un *Dyschirius*.

Lectures. H. Lucas : Note sur la rétractilité ou la non-rétractilité des ongles des palpes dans les Aranéides du genre *Mygale*.

— Félicien de Saulcy : Notice rectificative sur le genre *Linderia* et sur une espèce de *Machærites*.

— Constant fils : Description et figure d'une nouvelle Géomètre, l'*Acidalia luteolaria*, découverte aux environs de Montlouis, pendant l'excursion de cette année dans les Pyrénées-Orientales.

Membre reçu : M. Perez, licencié-ès-sciences, à Paris, présenté par MM. Léon Dufour et Laboulbène.

(Séance du 26 Novembre 1862.)

Présidence de M. AUGUSTE CHEVROLAT.

Communications. M. Schaum adresse la note qui suit :

Je ne puis pas admettre le genre *Reicheia* Saulcy, que je crois reconnaître dans un Insecte trouvé en Algérie par M. Leprieur, et qui a été donné à M. Kraatz ; c'est sous tous les rapports un *Dyschirius*, à très petits yeux. La configuration de la tête dépend de cet avortement des yeux, et M. Saulcy n'aurait pas créé ce genre, s'il avait comparé le *Dysch. rotundipennis* Chaud., autre espèce rouge, qui a déjà les yeux beaucoup plus petits et moins saillants que les autres *Dyschirius* et à facettes à peine

reconnaissables. Une autre espèce rouge, fort semblable à la *Reicheia lucifuga* est le *Dysch. præcox* Schaum, de Sicile (Car. d'Allem. 218, not. 5). Ne trouvant pas dans cet Insecte aucun point noir qui pourrait représenter l'œil, j'ai cru autrefois que cet organe était enfoncé dans la tête, sans pigment et sans façettes visibles, mais connaissant maintenant le petit développement de l'œil dans la *Reicheia*, je dois conclure que mon explication n'était pas bonne et que le *D. præcox* est réellement aveugle. Il y a donc trois modifications dans le développement de l'œil et dans la configuration de la tête chez les trois espèces connues du genre *Dyschirius* à coloration rouge.

Lectures. Perez : Histoire des métamorphoses du *Macronychus quadrituberculatus.*

— Schaum : 1° Communication sur une expérience relative à la chaleur propre des Insectes ; 2° Note sur les larves du genre *Bembidium* ; 3° Réponse aux remarques de M. de Saulcy sur le nouveau Catalogue des Coléoptères d'Europe ; 4° Observations sur des notes synonymiques de M. Reiche, publiées dans les Annales.

— Yersin : Descriptions et figures de deux nouvelles espèces européennes d'Orthoptères du genre *Stenobotrus* (*S. hyalinus*, d'Espagne, et *Raymondi*, de la France méridionale).

— H. Lucas : Note sur le *Julodis cicatricosa.* (Voyez page 764.)

Membre reçu : M. Tourniaire, à Paris, présenté par M. L. Buquet.

(Séance du 10 Décembre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

Communications. M. Grenier fait connaître la note suivante :

Ayant entendu parler d'une collection européenne et principalement française de Coléoptères donnée au Muséum pour être mise à la disposition des amateurs d'Entomologie, afin de faciliter leurs études, j'ai été ces jours-ci la visiter et j'ai pu constater que cette collection existe, qu'elle

est aussi bien arrangée que possible, et que, dans un temps plus ou moins rapproché, elle pourra être livrée au public.

A ce sujet, nous devons beaucoup de reconnaissance à notre savant collègue, M. le professeur Milne-Edwards, qui, en attendant que le cabinet d'Entomologie soit convenablement disposé pour recevoir tous ces cartons, a bien voulu leur donner momentanément asile dans son appartement particulier.

Cette collection aujourd'hui ne renferme pas beaucoup plus de trois mille espèces, ce qui est très beau pour un commencement, mais ce qui serait tout à fait insuffisant, si l'on devait s'arrêter là.

Au reste, il nous sera très facile, à nous autres chasseurs, de mettre toute notre réserve à la disposition du Muséum, et je ne doute point que nous ne puissions facilement doubler cette collection en très peu de temps.

— M. Fairmaire soumet à la Société deux questions relatives à l'histoire des Coléoptères :

1° De toute antiquité, dit-il, le nom de *Cantharis* a été appliquée exclusivement à l'Insecte qui porte aujourd'hui le nom spécifique de *vesicatoria* ; cependant Linné, sans aucun motif, reporta ailleurs la dénomination de *Cantharis*, en réunissant les espèces qui constituaient ce groupe à ces *Meloë*. Geoffroy conserva le genre *Cantharis* ancien, et Fabricius en fit sa division générique des *Lytta*. Depuis, et assez récemment, M. Brullé adopta aussi le genre *Cantharis* pour les vraies Cantharides, et appliqua celui de *Lytta* aux *Epicauta* de Dejean, tandis que M. Redtenbacher, au contraire, laissa à ces derniers la dénomination d'*Epicauta*.

Dans cet état de chose, tout en donnant à juste raison aux véritables Cantharides, le nom de *Cantharis*, faut-il, pour certaines des espèces qui ont été distraites de ce groupe naturel, adopter la dénomination d'*Epicauta*, ou bien lui préférer celle de *Lytta ?*

Les membres présents à la séance, pensent que c'est le nom de *Lytta* qui doit justement être préféré à celui d'*Epicauta* de quelques auteurs.

2° Dans la *Synonymia Insectorum* de Schönherr, divers entomologistes ont donné des descriptions d'espèces alors nouvelles de Coléoptères, et chacun de leurs articles spéciaux portent leurs signatures, ou tout au moins les initiales de leur nom.

Quel doit être le parrain véritable de ces diverses espèces ? Faut-il, ainsi qu'on l'indique en général, faire suivre le nom spécifique de celui de Schönherr, l'auteur de l'ouvrage où se trouvent les descriptions ? Ou, ce qui semble plus équitable, rétablir les noms des Entomologistes qui ont réellement donné leurs descriptions ?

Cette dernière manière de voir, qui est celle de M. Fairmaire, est approuvée par la Société, et l'on fait remarquer que déjà M. de Marseul l'a mise en pratique dans son Catalogue.

— M. Achille Deyrolle montre à ses collègues une sorte de nid d'Insectes recueilli à la Guadeloupe, sur le Papayer, par M. Moufflet.

M. Sichel fait observer que cette production animale est formée par une agglomération de cocons faite par des Insectes qu'on ne peut reconnaître ; toutefois on voit sur les bords de ce nid des débris d'un Braconite probablement parasite des premiers habitants.

— M. Laboulbène fait voir des pilules, vraisemblablement d'origine végétale, qui, chez M. De Sallangre, à Soudron, ont été dévorées par un Insecte qui s'y est même reproduit. D'après les fragments organiques qu'il a pu recueillir avec ces pilules, notre collègue s'est assuré que l'Insecte destructeur était un *Ptinus* (*P. fur*, ♂ ♀).

M. Sichel dit que ces pilules, qui ne sont plus aujourd'hui que des coques de Coléoptères, ont été dévorées par l'Insecte comme l'aurait été la plante avec laquelle elles étaient formées.

— M. Félicien de Saulcy écrit qu'il a constaté que le pénultième article des tarses du *Leptinus* est bilobé. Il a représenté cette particularité dans la planche huitième, figure 7.

— Le même membre adresse l'*errata* qui suit relativement à un mémoire de lui publié dans ce volume :

Page 285, ligne 9 de la diagnose du genre *Reicheia* : supprimer la , après *utrinque*.

Page 289, après Familia STAPHYLINIDÆ, Tribus ALEOCHARA, *lege* : ALEOCHARII.

Page 290, ligne 7 de la diagnose du genre *Kraatzia*, supprimer le ; après *longitudine* et ajouter *que* après 3^{m}.

D° ligne 9 de la diagnose du *Kraatzia attophila*, supprimer la , après *versus*.

— M. Perez, au sujet du parasitisme des *Conops*, dit qu'il a été à même de constater que l'*Eucera longicornis* a un *Conops* pour parasite.

— M. Goureau présente les observations suivantes :

Dans la séance du 22 février 1862, notre honorable collègue, M. Lucas,

a dit un mot sur le *Cynips rubi*, devenu le *Diastrophus rubi* Hart., qui se développe dans une galle de la Ronce des champs (*Rubus cæsius*), et qui prend son essor vers la fin de mai. Il a aussi fait mention d'un parasite du genre *Callimome* qui sort de la même galle et dont la larve se nourrit de celle du *Cynips*.

Dans la même communication il rapporte que notre vénérable président honoraire, M. L. Dufour a publié, en 1845, un mémoire sur la galle de la Ronce dont le légitime habitant est une petite Tipulaire du genre *Lasioptera*, la *L. picta* Meig.

Les deux savants entomologistes dont je viens de parler ne sont nullement en contradiction dans ce qu'ils ont avancé ; ils ont, au contraire, parfaitement raison, mais ils ont parlé de deux galles différentes : l'une produite par un *Cynips*, l'autre par une Lasioptère. J'ai eu l'avantage de récolter ces deux espèces d'excroissances et d'en étudier les habitants, ce qui me permet d'apporter mon faible témoignage dans une question qui semblerait litigieuse.

La galle produite par le *Cynips* est beaucoup plus rare que l'autre, peut-être parce qu'elle frappe moins les yeux et qu'on la remarque moins souvent ; celle qui est produite par la Lasioptère est fort commune. Elles diffèrent beaucoup l'une de l'autre par la forme et par la structure intérieure. La première est allongée et présente un simple renflement de la branche, plus considérable au milieu qu'aux extrémités et sans accident de surface ; son intérieur est plein et percé de cellules rondes un peu ovales, dans lesquelles vivent les larves isolées les unes des autres. La seconde s'élève comme un nœud plus ou moins gros, à surface ordinairement irrégulière sur l'emplacement d'un bourgeon avorté ; son intérieur est noirâtre, rempli de fibres hachées et de moelle pulvérisée, et ne présente point de cellules régulières, mais des cavités sans forme déterminée dans lesquelles se tiennent les larves par groupes de trois ou quatre.

Les *Cynips rubi* ont pris leur essor, chez moi, du 8 au 17 mai. Ils étaient en petit nombre, mais accompagnés de nombreux parasites de la tribu des Chalcidites et de deux genres différents de cette tribu ; les uns, du genre *Eurytoma*, formant une espèce qui ne me paraît pas décrite par Nées d'Esembeck, et que j'ai appelée provisoirement *E. rufipes* ; les autres, du genre *Callimome*, que j'ai rapportés au *C. cynipedis*, nom qui lui convient parfaitement bien, parce qu'on la trouve dans toutes les galles produites par des *Cynips*, au moins dans toutes celles que j'ai étudiées.

La Lasioptère est sortie de sa galle le 30 avril et a été désignée par feu Macquart, qui l'a vue, par le nom de *Lasioptera albipennis* Meig. La même galle a produit un petit parasite de la tribu des Oxyuriens de Latreille, lequel porte dans ma collection le nom de *salicis*, parce qu'on le trouve aussi dans les galles ligneuses du Saule Marsault, produites par la *Cecydomyia capræ*.

M. Laboulbène, à la suite de cette communication, fait observer que Schranck avait déjà fait une remarque analogue à celles de MM. Léon Dufour et Goureau, et qu'il avait donné le nom de *Tipula rubi* à la *Lasioptera* qui produit une des galles de la Ronce.

— M. Signoret signale les erreurs suivantes qui se sont glissées dans sa traduction d'une note de M. Stål sur le *Catalogue des Homoptères du Muséum britannique*; travail inséré dans le 3e numéro des Annales de 1862 :

Page 590, ligne 37 ; *au lieu de :* de la manière la plus incohérente ; *lisez :* de la manière la plus nonchalante.

Page 591, ligne 1 ; *au lieu de :* à en juger par la forme de l'insecte ; *lisez :* à en juger par l'insecte.

D° ligne 4 ; *au lieu de : nervi erecti* ou droites ; *lisez : nervi erecti* ou dirigées en haut.

D° ligne 28 ; *au lieu de :* ne peuvent plus être classées ; *lisez :* ne peuvent plus être déterminées.

— M. Laboulbène indique la rectification suivante :

Page 569, ligne 11 ; au lieu de : *Stemmata tria* ; lire : *Stemmata duo.*

Lectures. Reiche : Note en réponse aux observations synonymiques de M. Schaum sur divers Coléoptères.

— Girard : Note au sujet d'une communication de M. Schaum, relativement à la chaleur propre des Insectes.

Démission : M. Mathieu, de Bruxelles.

(Séance du 24 Décembre 1862.)

Présidence de M. Auguste CHEVROLAT.

MM. Bavay, de Port-Louis (Morbihan), et Remquet, de Brest (Finistère), assistent à la séance.

Communications. M. Linder adresse les notes qui suivent sur des Coléoptères rares ou non encore signalés en France ; savoir :

1° *Cneorhinus ludificator*, pris à Barèges, par M. de Romilly, commandant du génie ;

2° *Rhynchites tristis*, pris en Alsace, sur l'*Acer pseudo-platanus*, par M. Linder ;

3° *Agonum 4-punctatum*, pris dans les Hautes-Pyrénées, par M. Linder, et retrouvé depuis en Alsace ;

4° *Diacanthus sulphuripennis*, pris par M. Linder, à Saint-Martin-du-Canigou ;

5° *Telephorus sudeticus*, pris en Alsace, par M. Linder ;

6° L'*Otiorhynchus Naui* (et non pas *Noui*, car le guide s'appelle Michel *Nau*) avait été découvert par M. Linder, il y a une douzaine d'années, dans les Pyrénées-Orientales, sur le pic Besne ;

7° *Nebria Olivieri*, prise par M. Linder, dans le voisinage des étangs de Carlitte et de Noux (Pyrénées-Orientales) ;

8° *Amblystomus metallescens*, var. *niger* Heer, pris par M. Linder, en Alsace, aux environs de Colmar ;

9° *Anthaxia candens*, prise en Alsace, par M. Blind, pasteur, cette année, et à Strasbourg, il y a une trentaine d'années, par M. Silbermann ;

10° *Aprestus Rondanii*, pris en Alsace, par M. Linder ;

11° *Dromius fenestratus*, pris plusieurs fois à Strasbourg;

12° *Ampedus 4-signatus*, pris il y a une vingtaine d'années, par M. Guéneau d'Aumont, en Alsace, aux environs de Colmar :

13° *Rhynchites præustus*, pris à Auch, par M. Linder ;

14° *Opilus pallidus*, pris dans les Landes par M. Bauduer.

— M. Fairmaire communique quelques rectifications synonymiques, savoir :

1° La *Feronia Lasserrei* est une variété de la *F. parumpunctata* ;

2° Le *Faronus telonensis* est la femelle du *F. Lafertei* ;

3° Le *Scydmænus muscorum* est le même que le *S. hæmaticus* ;

4° Le *Cryptocephalus 12-plagiatus* est le même que *C. cynaræ*.

Lectures. Peyron et Emmanuel Martin : Rapport général sur l'Excursion entomologique de la Société dans les Pyrénées-Orientales.

— Chevrolat : Coléoptères de l'île de Cuba : *Cicindélètes*, *Carabiques*, *Dytiscides*, *Gyrinides* et *Palpicornes* : notes synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles.

— Allard : 1° Essai monographique sur le genre *Sitones* ; 2° Description de deux espèces européennes nouvelles du groupe des *Apions*.

— Sichel : Notice sur le sexe des noms génériques *Polistes*, *Eumenes*,

Coletes (Hyménoptères), et autres noms de genres terminés en *es*. — Pour hâter l'impression de ce travail l'auteur se propose de concourir pour la moitié dans les frais d'impression qu'il occasionnera.

— Saussure : Descriptions de *Scolies* propres à la Basse-Californie.

Membre reçu. M. le docteur Martin, de Laon (Aisne) ; présenté par M. de Bonvouloir.

Nominations annuelles. Aux termes des articles 13 et 15 de son Règlement, et pour la trente-deuxième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des *Membres du bureau.*

Ont été nommés pour 1863 :

Président	MM. Louis Reiche.
1er *Vice-président*.	le docteur Charles Aubé.
2e *Vice-président*.	le docteur Grenier.
Secrétaire	Eugène Desmarest.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte Lucas
Trésorier	Lucien Buquet.
Trésorier-adjoint	Léon Fairmaire.
Archiviste.	Achille Doüé.
Archiviste-adjoint.	le docteur Victor Signoret.

— Selon la teneur des articles 34 et 35 du Règlement, il est procédé ensuite à la nomination des cinq membres, qui, conjointement avec les fonctionnaires du Bureau, feront partie de la *Commission de publication* pour 1863 :

Ce sont : MM. Henri de Bonvouloir.
Auguste Chevrolat.
Fallou.
le docteur Alexandre Laboulbène.
Gaston de Senneville.

— Enfin, d'après le contenu de l'article 39 *bis* du Règlement, il est également procédé à la nomination des trois membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, feront partie de la *Commission de la bibliothèque* pour 1863.

Ce sont : MM. Léon Fairmaire.
Maurice Girard.
Emmanuel Martin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ EN 1862

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. 1° Mémoires pour 1860. Tome IX (1re partie). — 2° Séance publique de 1862. Brochure in-8°.

Norbert Bonafous. Sur la Mouche qui dévore les Oliviers et moyens de s'en délivrer.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. 1° Journal 1861, tome V, partie Ire. (*Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*). 1 volume in-4°, 1862. — 2° Bulletins 1861 (pages 97 à 556) et 1862, nos 1, 2, 3 et 4. (*Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*). Br. in-8°.

MÉMOIRES. *Horatio-C. Wood.* Monographie des *Chilopodes* de l'Amérique du Nord, avec indication des espèces de la collection de l'Institution Smithsonienne; travail renfermant la description d'un très grand nombre d'espèces ainsi que celle de deux genres nouveaux : celui des *Bothropolys* parmi les *Lithobiidæ* et celui des *Opisthemega* parmi les *Scolopendridæ*.

Académie de Stanislas de Nancy. Mémoires pour l'année 1861. 1 vol. in-8°. Nancy, 1862.

Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Année 1861, 2e série, tome IX. 1 vol. in-8o. Dijon, 1862.

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome LIV (2e semestre 1861), tables; tome LV (1er semestre 1862), nos 1 à 24 et tables; tome LV (2e semestre 1862), nos 1 à 26. Brochures in-4o.

Tome LIV. *Robin.* Production des cellules du blastoderme chez quelques Articulés. — *Corneillan* (Mme de). Soie des cocons du Bombyx de l'Ailante. — *Chavannes.* Maladies des Vers à soie. — *Paravey.* Acclimatation d'une Abeille de Saint-Domingue. — *Guérin-Méneville.* Sur la culture du Ver à soie de l'Ailante. — *Plagniol.* Des corpuscules vibrants et de la maladie des Vers à soie. — *Guérin-Méneville.* Épidémie des Muriers et des Vers à soie.

Tome LV. *A. Milne-Edwards.* Crustacés de la famille des Raniniens pendant la période crétacée. — *Coinde.* Parasites épizoïques de divers Pachydermes et sur les Aphidiens et Gallinsectes de l'Algérie. — *Guérin-Méneville.* Introduction du Ver à soie de l'Ailante dans la Confédération argentine.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. 1o Mémoires des membres : VIIe série, tome III, nos 6 à 8, 1861. — 2o Bulletins, tome III, feuilles 23 à 26, et tome IV, nos 1 et 2. Brochures gr. in-4o.

BULLETINS. *Bremer.* Nouvelles espèces de Lépidoptères recueillis par MM. Radde et Maach dans la Sibérie orientale et dans le pays du fleuve Amour.

Académie royale des Sciences de Madrid. 1o Mémoires, 1859, 1860 et 1861 (*Memorias della Real Academia de Ciencias de Madrid*, tome III, 1859, tome IV, 1860, et tome V, 1861). — 2o Résumé des séances de la même Académie de 1857 à 1861 (*Resumen de las Actas della Real Academia de Ciencias de Madrid, doctore Mariano Lorentz*, de 1853 à 1860. 1 vol. in-4o et broch. in-8o. Madrid.

Un petit nombre de remarques entomologiques dans les résumés.

Académie royale des Sciences de Stockholm. 1o Mémoires des membres, 1859 et 1860 (*Kongliga swenka Vetenskaps-Acade-*

miens Handlingar Ny följd). 2 gr. vol. in-4°. — 2° Bulletins pour 1860 et 1861 (*Ofversigt af Köngl Vetenskaps-Akademiens Förhandlingar* 1860 et 1861). 2 vol. in-8°. — 3° Voyage de la frégate l'*Eugénie* de 1851 à 1855 (*Kongliga swenka fregatten Eugenies, resa ocutting Jorden under beful af C. A. Virgin*). 1 vol. in-4°.

Mémoires, 1859. *Ragnar Bruzelius.* Amphipodes Gammarides de Scandinavie.

Mémoires, 1860. *Stål.* Faune des Hémiptères de Rio-Janeiro. — *Wallengren.* Alucites de Suède. — *Thorell.* Sur les métamorphoses des Crustacés microscopiques, descriptions d'espèces nouvelles et observations diverses. — *Holmgren.* Monographie de la famille des Ichneumonides Pimplarides de Suède. — *Sundevall.* Sur l'anatomie des Insectes Hyménoptères, Lépidoptères, Diptères et Hémiptères, et sur celle des Crustacés.

Bulletins, 1860. *Steenstrup.* Mémoire sur divers Crustacés.

Bulletins, 1861. *Eurén.* Sur la *Latona setifera* Mueller (*Daphnia setifera* Muller). — *Stål.* Nouvelle méthode pour la disposition systématique de quelques familles d'Hémiptères (Pyrrhocoridiens, Issidiens, etc.). — *Loven.* Remarques sur plusieurs Crustacés du nord de l'Europe (*Pontoporeia affinis* Lindström, *Gammarus loricatus* Sabine, *Gammarus cancelloides* Gerstfedt, etc.). — *C.-G. Thomson.* Hyménoptères parasites des familles des *Eucoilidæ*, *Ibalidæ*, *Figitidæ*, *Allotriina*, *Anacharina*, *Figitina* et *Onychiina* : tableaux synoptiques, descriptions des genres et espèces. — *C.-G. Thomson.* Hyménoptères Proctotrupiens, tribu des *Epyrini.*

Voyage de la frégate l'Eugénie. De nombreuses récoltes entomologiques ont été faites pendant le voyage de circumnavigation de la frégate l'*Eugénie* et les principaux résultats en sont relatés dans cet important ouvrage que tous les naturalistes descripteurs doivent consulter.

Baër. Remarques entomologiques (*Welhe Auffassung der lebenden Natur ist die richtige und wie ist diese Auffassung auf die Entomologie der Russischen entomologischen Gesellschaft in Mai* 1860, *gesprochen von Karl-Ernst V. Baër*). Br. in-8°, 1862.

Bellardi (Luigi). Mémoire sur les Diptères du Mexique (*Saggio di Ditterologia Messicana*). Partie II et Appendix. Br. in-4°. Turin, 1862.

Boheman. Supplément à la Monographie des Cassides (*Monographia Cassidarum*). 4e volume de l'ouvrage. 1 vol. in-8o. Stockholm, 1862.

Clark (rév. Hamlet). Catalogue descriptif des Dytiscides et des Gyrinides de l'Australasie (*Catalogue of the* DYTISCIDÆ *and* GYRINIDÆ *of Australia, with description's of new species*). Br. in-8o extraite du *Journal of Entomology*, no VI, 1862. Londres.

Dans ce travail, qui est loin d'être encore complétement terminé, l'auteur décrit non seulement les espèces créées par divers auteurs, mais encore il fait connaître un grand nombre de nouveaux types spécifiques.

Corbiot. Revue du système d'inoculation curative de M. le docteur Desmartis. Br. in-8o.

Dor (docteur H.). De la vision chez les Arthropodes (Insectes). Br. in-8o extraite de la Bibliothèque universelle de Genève, Archives des Sciences physiques pour 1861.

Dufour (Léon). 1o Anatomie, physiologie et histoire naturelle des Galéodes. Br. in-8o avec pl. extraite des Mémoires de l'Académie des Sciences. — 2o Études sur la larve du *Potamophilus acuminatus* et sur la larve présumée de *Macronychus quadri-tuberculatus*. Br. in-8o avec pl. extraite des Annnales des Sciences naturelles.

Les bases de l'anatomie des Galéodes sont données dans le premier de ces travaux; dans le second, les métamorphoses de deux Coléoptères sont présentés avec soin, et ce qui, lors de sa publication, n'était qu'une présomption relativement au *Macronychus* est tout à fait confirmé par les recherches de notre collègue M. Perez.

Frauenfeld (G. Ritter von). 1o Sur la faune de l'île de Manille (*Der Aufenthal af Manilla*). — 2o Essai pour servir à la faune entomologique de l'Autriche (*Weiterer Beitrag zur Fauna Dalmatiens*. — 3o Sur les métamorphoses de divers Insectes, avec une planche (*Beitrag zur Kenntniss der Insekten-Metamorphose aus dem Jahre* 1860). — Br. in-8o extraites des Mémoires de la Société Zoologique et Botanique de Vienne pour 1861.

Dans la deuxième brochure l'auteur passe en revue les diverses espèces de Diptères et de Névroptères autrichiens.

Dans la troisième, il décrit les métamorphoses étudiées en 1860 de divers *Trypeta*, du *Laccometopus clavicornis*, du *Periteles leucogrammus*, de trois *Gymnetron*, de l'*Anthonomus pomorum*, de la *Meloe erythrocnemis*, de la *Trioza rhamni*, de la *Psylla sylvicola* (nova species), de la *Livia juncorum*, du *Paragne quadrifasciatus*, de la *Cecidomyia (Lasioptera) species?*, des *Cecidomyia subterranea* (nova species) et *echii*, et de la *Argyromæpa subnotata*.

Fridrici. Aperçu géologique du département de la Moselle. Br. in-12, 1862.

Goureau. 1° Les Insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux plantes potagères, aux céréales et aux plantes fourragères. 1 vol. in-8°. — 2° Recherches sur les Insectes mentionnés dans la Bible. Br. in-8°. Travaux extraits des Bulletins de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne pour 1861.

Notre collègue est le premier qui ait tenté en France de donner un traité pratique des Insectes nuisibles à nos cultures, et il y indique beaucoup de faits nouveaux et intéressants.

Venant après Latreille, il a su, dans sa brochure sur les Insectes mentionnés dans la Bible, indiquer des déterminations probables.

Gratiolet. Recherches sur l'organisation du système vasculaire dans la Sangsue médicinale et l'Aulastome vorace. Thèse pour le doctorat ès-sciences (Extrait des Annales des Sciences naturelles). Br. in-4° avec pl. Paris, 1862.

Notre collègue fait connaître d'importantes observations anatomiques relativement à l'organisation de la *Sangsue médicinale* et de *l'Aulastome vorace*. Les principales conclusions de son mémoire sont que chez ces animaux : 1° le sang oscille entre les deux réseaux respiratoires cutanés par un va-et-vient continuel; 2° que le sang circule dans les appareils mucipares, dans les glandes spermatogènes, dans dans les organes copulateurs et dans les réseaux de l'intestin gastro-iléal; 3° que les grands réseaux variqueux sont des réservoirs pour la masse du sang et font l'office d'un immense diverticulum où les courants cutanés se déversent en toute liberté, en sorte que le sens des circulations partielles ne peut être changé.

Guérin-Méneville. 1° Quelques nouvelles expériences d'éducations agricoles du Ver à soie de l'Ailante faites en 1862. — 2° Note sur l'École d'Ailanticulture. Br. in-8° extraites de la Revue et Magasin de Zoologie. Paris 1862.

Hagen (Hermann). Synopsis et descriptions des Névroptères de l'Amérique du Nord (*Synopsis of the Neuroptera of North America with a list of the South American species*). 1 vol. in-8°. New-York, 1862 (2 exemplaires).

Haldeman. Notes sur divers Insectes et principalement sur des *Cecidomyia*, etc. Br. in-8°.

Dans ce travail, extrait des *Proceedings of the Boston Society of Natural History*, vol. VI, 1859, l'auteur décrit de nouveaux Insectes tels que les *Cecidomyia Robiniæ* et *Aphis stramineus*.

Harris. Sur les Insectes nuisibles aux végétaux (*A treatise of some of the Insects injurious to vegetation, by Thaddeus-William Harris, thrid édition*). 1 vol. in-8° (14e édition), avec fig. Boston, 1862.

Travail montrant l'importance de l'Entomologie en appliquant des recherches scientifiques à l'Agriculture pratique.

Hewitson. Descriptions et Illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques, d'après les types des collections de MM. Saunders et Hewitson. Parties 41 à 43 (*Exotic butterflies being Illustrations of new species Lepidoptera, etc.*). Br. in-4° avec pl. col.

La publication de ce magnifique ouvrage se continue toujours avec le même succès. La Société offre à M. Hewitson tous ses remerciments pour le don qu'il a bien voulu lui en faire depuis le commencement de la publication, et elle croit devoir dire que, par suite d'une erreur, cet ouvrage a été attribué, dans ses Bulletins, à MM. Saunders et Hewitson, tandis qu'il est dû exclusivement au dernier seulement.

Institution Smithsonienne. 1° Rapport annuel de l'Association Smithsonienne pour 1860 (*Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for* 1861). 1 vol. in-8°. — 2° Mélanges relatifs au Muséum Smithsonien (*Smithsonian Museum Miscellanea*). 2 br. in 8°. — 3° Catalogue des publications de l'Institution (*Catalogue of Publications of the Smithsonian Institution, to June* 1862). Br. in 8°. — 4° Quinzième rapport annuel (1860) sur l'Agriculture de l'Ohio (*Fifteenth annual report*

of the Ohio state board of Agriculture of the year 1860). 1 vol. in-8°.

Outre ces diverses publications, c'est par la généreuse entremise de l'Institution Smithsonienne que nous avons reçu la presque unanimité des ouvrages américains indiqués dans ce Bulletin.

Jekel. 1° Remarques diverses sur différents Coléoptères *(Remarks on the Pollinosity of the genera Lixus and Larinus)*. — 2° Observations suggérées par les notes de M. Chevrolat sur les Cérambycides de M. Thomson. — 3° *Tentamenta entomologica*. Br. in-8° extraites du *Journal of Entomology*.

Observations sur plusieurs espèces de *Lixus*, *Larinus* et de *Clytus*, sur divers genres de Cérambycides de Dejean caractérisés par M. Blanchard, sur les genres *Atmodes* Thoms., *Hypsioma* Serv. (dont il fait connaître un sous-genre nouveau : celui des *Jamesia*), et *Hesychia* Dej., Fairm. et Germ.; remarques sur les *Calathus circumseptus* Germ. (*C. lateralis* Küster), *Acupalpus longicornis* Schaum, *Microlarinus* Hochhuth (*Rhynocillus Larcynii* Jacq. Duval), sur le genre *Balaninus*, subdivisé en *Balanius* proprement dit et *Balanobius*, sur les *Tychius*, partagé en *Tychius*, *Pachytychius*, *Barytychius* et *Styphlotychius*, etc.

Le Conte (John). Classification des Coléoptères de l'Amérique du Nord (Commencement d'une) *(Classification of the Coleoptera of North America, prepared for the Smithsonian Institution*. Partie I). 1 vol. in-8° New-York. 1861-1862.

Loew. Notice sur divers Diptères *(Neue Beitrage zur Kenntnis der Dipteren)*. Br. in-8°. Berlin. 1861.

Maillard (Louis). Notes sur l'île de la Réunion (Bourbon) : *Coléoptères*, par Ach. Deyrolle; *Orthoptères*, par M. H. Lucas; *Hémiptères*, par M. V. Signoret; *Névroptères*, par M. E. de Sélys-Longchamps : *Hyménoptères*, par M. Sichel : *Lépidoptères*, par M. Guenée : *Diptères*, par M. J. Bigot; *Myriapodes*, par M. H. Lucas. Br. in 8° avec pl. col. Paris, 1862.

Faune entomologique locale que nous avons l'espoir de voir compléter dans nos Annales par MM. Coquerel et Vinson, qui, résidant à l'île de la Réunion, s'en occupent en ce moment.

Ministre de l'Instruction publique. Distribution des récompenses

accordées aux Sociétés savantes de France dans la session de 1861. Br. gr. in-8°.

Mocquerys. Recueil de Coléoptères anormaux. Livraison 5. Br. in-8° avec fig. sur bois. 1862.

M. Mocquerys continue la tâche qu'il s'est tracée, il y a plusieurs années, et se recommande de nouveau à tous les Entomologistes pour obtenir communication des Coléoptères monstrueux qu'ils peuvent posséder.

Morris (Jonh-G.). Synopsis et descriptions des Lépidoptères de l'Amérique du Nord (*Synopsis of the described Lepidoptera of North America.* Partie 1re). 1 vol. in-8°. New-York, 1862.

Faune lépidoptérologique locale renfermant les Diurnes et les Crépusculaires.

Motschulsky. Études entomologiques. Onzième année, 1862. Br. in-8°. Saint-Pétersbourg, 1862.

Dans ces travaux, outre plusieurs remarques nouvelles, on trouve des observations sur diverses notices publiées dans nos Annales.

Mulsant. Souvenirs d'un voyage en Allemagne. 1 vol. in-8°. Lyon, 1862.

Neitreich (Auguste). Énumération des plantes phanérogames de l'empire d'Autriche *(Nachtræge zu Malys Enumeratio Plantarum phanerogamicarum Imperii Austriaci universi).* 1 vol. in-8° broché, publié par la Société Zoologique et Botanique de Vienne.

Osten-Sacken. Aperçu de ce qu'on sait actuellement sur la faune entomologique des environs de Saint-Pétersbourg. Br. in-8° (en russe).

Peyerimhoff. Catalogue des Lépidoptères d'Alsace. 1re partie. Br. in-8°. Colmar, 1861.

L'auteur indique les espèces des divisions des Diurnes en général, des Sphynx, Bombyx, Noctuelles et Géomètres; l'étude des Nocturnes n'est qu'effleurée encore. Espérons que l'aide qu'il a demandé à plusieurs de nos collègues lui permettra de passer en revue ces espèces si nombreuses qui, malgré leur petite taille, sont aussi intéressantes que les grandes espèces.

Putzeys. Supplément à la Monographie des *Clivina* et genres voisins *(Postscriptum ad Clivinarum monographiam atque de quibusdam aliis)*. 1 vol. in-8° avec pl. Liége, 1862.

Scudder (Samuel). Extrait des procès-verbaux de la Société d'Histoire naturelle de Boston *(On the genus Colyas in North America from the proceedings of the Boston Society of Natural History)*. Br. in-8°. Boston, 1862.

Description de trois nouvelles espèces de *Colyas* propres à l'Amérique du Nord.

Sélys-Longchamps (Edmond de). 1° Note sur les animaux vertébrés, utiles ou nuisibles à l'Agriculture, propres à la Belgique. — 2° Synopsis des Agrioniens *(Pseudostigma*, *Lestes* et *Podagrion)*. Br. in-8°. Liége, 1862.

Serville (Audinet) et Solier. Correspondance de 1826 à 1835 sur divers points de l'Entomologie.

Cette correspondance, composée de quatre-vingt-cinq lettres écrites par Audinet-Serville et par Solier, comprend des détails entomologiques intéressants, et fera une suite naturelle aux manuscrits de notre savant membre honoraire que nous possédons aussi. Ces lettres, trouvées dans les papiers de famille de Serville, nous ont été offertes par son parent, notre collègue M. le Dr Doumerc.

Snellen von Vollenhoven. Description d'un Lépidoptère de la tribu des Saturnides appartenant à la faune de Sardaigne, suivie d'observations de M. Guérin-Méneville. Br. in-8° extraite de la Revue et Magasin de Zoologie. Paris, 1862.

Société d'agriculture de Washington. Rapport de la Commission des patentes pour l'année 1861 *(Report of the Commission of Patentes, for the year* 1861. *Agricultur, etc.)*. 1 vol. in-8°. cart. avec fig. Washington, 1862.

Rathyan et *Lancaster*. Mémoires sur les Insectes nuisibles à l'Agriculture : travail accompagné de nombreuses figures sur bois.

Société d'Histoire naturelle de Boston. Bulletin, vol. VIII, 1861-1862 *(From the proceedings of the Boston Society of Natural History)*. 1 vol. in-8°.

Scudder. Sur trois nouvelles espèces de *Colias* propres à l'Amérique du Nord.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletins pour les 1re et 2e années. 1860 et 1861. 1 vol. in-8o.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires. tome XVI, année 1861. 2e partie. 1 vol. in-8o. Genève. 1862.

Société des Naturalistes de la Nouvelle-Grenade. Mémoires pour 1860 *(Contribuciones de Columbia a las Ciencias i las Artes. Ano primero* 1860*)*. Br. in-8o.

Société entomologique belge. Annales pour 1861 et 1862, tome V et VI. Vol. in-8o avec pl. Bruxelles, 1862.

1861. *Breyer.* Quelques mots sur les *Psychides.* — *Fologne, Sauveur, Colbeau* et *Peteau.* Excursion entomologique aux environs de Dinant et de Rochefort (*Lépidoptères*). — *Becker.* Lépidoptères et Coléoptères observés en Campine; suivis de remarques de MM. *Fologne, Mors* et *Wegers.* — *Becker.* Descriptions de quelques chenilles de Tinéides *(Scythris inspersella, Coleophora succursella* et *Pterophorus scarodactylus).* — *Fologne.* Observations sur plusieurs Lépidoptères de Belgique. — *Breyer.* Transformation et manière de vivre des *Limenitis Sybilla, Vanessa cardui, Liparis auriflua, Bombyx ariæ, Harpyia Milhauseri, Cuculia Gnaphalii* et *Hibernia rupicapralia.* — *Colbeau.* Lépidoptères de Belgique. — *Sauveur.* Découverte en Belgique et mœurs d'un Hyménoptère : l'*Eurylobus dirus.*

1862. *Breyer.* Mœurs et chenilles des *Orgyia ericæ* et *Rœrslerstammia.* — *Le même.* Des espèces monomorphes et de la parthénogénie chez les Insectes. — *Fologne.* Notes sur une excursion à Fondeleffe près de Dinant. — *Le même.* Observations sur quelques Lépidoptères observés en Belgique. — *Temstedt.* Catalogue des Staphyliniens de la Belgique, et remarques diverses. — *Selys-Longchamps.* Catalogue raisonné des Orthoptères de la Belgique. — *Le même.* Addition au Catalogue des Odonates. — *Parys.* Addenda au Catalogue des Coléoptères de la Belgique.

Société entomologique de Berlin. Journal; docteur Kraatz, rédacteur. Année 1862 *(Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben von dem Entomologischen Vereine in Berlin. Sechster Jahrgang.* 1862). Vol. in-8o avec pl. Berlin. 1862.

§ I et II. *Ruthe.* Sur les Braconides du genre *Meteorus.* — *Heyden.* Métamorphoses des *Trachys minutus* et *Rhamphus flavicornis.* — *Döbner.* Larves des *Ægosoma scabricorne, Opilus domesticus,*

Lytta vesicatoria et *Epilachna 11-maculata*. — *Loew*. Nouvelles espèces de Diptères (*Tipula caudulata, Oxycera limbata, Leptis sordida, Laphria auriflua* et *empyrea* Gerst., *Ploas bivittata, Exoprosopa pectoralis, Anthrax obliterata* et *vagans, Argyromæla velox, Merodon aurifer* et *planiceps, Tetanocera formosa, Platystoma tegularia, Hypenidium* (novum *Trydetinorum* genus) *græcum*. — *Kraatz*. Sur les genres *Microtelus* et *Hyperops* Solier et *Dichillus* J. Duv. — *Schaum*. Sur le genre *Pachycera* Eschscholtz. — *Le même*. Sur les Carabiques de la faune de la Grèce et descriptions d'espèces nouvelles, telles que les : *Pterostichus Tieffenbachii, Molops Spartanus, Zabrus validus, subtilis* et *reflexus, Harpalus polyglyptus, Stenolophus transversalis, Anophthalmus Krueperi, Bombidium Dalmaticum, brunnicorne* et *grandipenne*. — *Kraatz*. Nouveaux genres de Coléoptères : *Metacinops* (*M. rhinomacer*) et *Auchmeresthes* (*A. Kiesenwetteri*), et descriptions des *Anthaxia melancholica, Malachius Græcus* et *tenellus, Helops giganteus, Stenostola alboscutellata, Obrium bicolor* et *Stenoria thoracica*; Remarques sur les genres *Æraphilus* Redtb., *Catharthrus* Reiche et *Leucobimatium* Rosenh. de la division des Sylvaniens. — *Kretschmar*. Lépidoptères européens nouveaux : *Plusia excelsa* et *Acidalia corrivalaria*. — *Harold*. Études sur les Lamellicornes Coprophages : genre *Aphodius*, avec des espèces nouvelles. — *Schaum*. Cicindélides des îles Philippines, espèces nouvelles : *Heptadonta melanopyga, Cicindela conicollis, conspicua, clara* var. *suavissima, fugax, nana, concilenta* et *excisa, Therates vigilans, Tricondyla ventricosa, planiceps* et *cavifrons*. — *Loew*. Deuxième centurie de Diptères nouveaux propres à l'Amérique septentrionale. — *Roger*. Formicides exotiques nouvelles : genres *Monaris, Hemioptica, Acropyga, Mystrium, Ooceræa, Labidogenys, Pyramica* (n. g.), et espèces des genres *Formica, Dolichoderus* et *Leptogenys*. — *Le même*. Sur quelques Hyménoptères : *Camponotus cruentatus, Formica crepusculascens, Micromyrma pygmæa* Duf., *Atta dentigera* et *gemella, Phacota* (n. g.) *Sichelii*. — *Schaum*. Coléoptères nouveaux propres à la faune d'Europe : *Pterostichus baldensis, Trechus marginalis* et *Chætonyx* (n. g.) *robustus*. — *Kraatz*. Coléoptères de la faune d'Europe : *Myrmedonia Hampei, Homalota spinicollis, Quedius fallaciosus, Malachius armifrons* et *brevicornis, Tychius elephas* et *Novius decem-punctatus*. — *Roger*. Remarques synonymiques sur les Formicides. — *Kraatz* et *Chaudoir*. Remarques synonymiques sur divers Coléoptères.

§ III et IV. *Stal*. Espèces et genres nouveaux ou peu connus d'Homoptères. — *Kraatz*. Descriptions d'*Aleochara* nouveaux et re-

marques sur des espèces peu connues de ce groupe — *Reinhard.* Sur la division des *Braconides.* — *Chevrolat.* Nouvelles espèces de *Dorcadion* propres à l'Espagne, et indication des espèces déjà connues qui se rencontrent dans ce pays; suivi de remarques de MM. *Kraatz* et *Kiesenwetter.* — *Kraatz.* Sur les espèces françaises de *Dorcadion.* — *Stierlin.* Supplément à la Monographie des *Otiorhynchus* d'Europe (rectifications et espèces nouvelles). — *Harold.* Sur les Lamellicornes Coprophages (*Aphodius*, *Onthocharis*, *Onitis* et *Chiron* nouveaux). — *Kraatz* et *Fufs.* Nouveau genre et nouvelle espèce de Staphyliniens : *Borboropora Kraatzii.* — *Kiesenwetter.* Sur les genres *Telmalophilus*, *Byturus*, etc — *Schaum. Anophthalmus Kiesenwetteri* des grottes de Croatie, précédé de remarques générales. — *Stein.* Sur le *Drymadusa spectabilis.* — *Waldemar Fuchs. Balaninus* européens nouveaux. — *Fuss.* Habitats de divers Coléoptères trouvés en Allemagne en 1861 et 1862. — *Chaudoir*, *Schaum* et *Kraatz.* Remarques synonymiques sur un grand nombre de Coléoptères.

Société entomologique de Philadelphie. Mémoires de mars à décembre 1861 et de janvier à avril 1862 *(Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia).* Br. in-8°.

Cresson. Catalogue des Cicindélides du nord de l'Amérique. — *Uhbr.* Hémiptères nouveaux et observations. — *Horhn.* Nymphes et larves de Coléoptères. — *Cresson.* Tenthrédinides et Urocérides du nord de l'Amérique. — *Osten-Sacken.* Cynipsides du Nord de l'Amérique. — *Harris.* Sur les *Cynips* des *Quercus* (Chênes), avec indication des Insectes et des Arbres. — *Clemens.* Sur des chenilles de Microlépidoptères américains. — *Bland.* Longicornes des environs de Philadelphie. — *Osten-Sacken.* Larves des *Copris Carolina*, *Zenoa picea*, *Ptilodactyla elaterina*, *Fornax badius* et *orchesides*, *Prionocyphon discoideus*, *Parandra brunnea*, *Arnopalus pictus*, *Psenocerus supernotatus*, *Centronopus anthracinus*, *Epilachna borealis*; larves diverses de *Mycetophilides.* — *Clemens.* Synopsis de la famille des *Hétérocères.* — *W.-H. Edwards.* Sur la *Grapta comma* Harris.

Société entomologique des Pays-Bas. Mémoires, 4e volume, 5e et et 6e parties (1860); 5e volume, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e parties (1861), et 6e volume, 1re et 2e parties (1862) *(Tijdschrift voor Entomologie mitgegeven door de Nederlandsche entomologische Veruniging, onder redactie van prof. J. Van der Hoeven, Snellen van Vollenhoven en Dr J.-A. Herklots).* Vol. in-8° avec planches. Leyde, 1861-1862.

1860. *Herklots.* Fin du Catalogue des Crustacés qui ont servi de base au système carcinologique de A. de Haan. — *Snellen van Vollenhoven. Vanessa Rogeri, Melanitis stellaris, Charaxes cognatus, Rayi* et *Concha.* — *Herklots.* Larve de l'*Anoccodes melanura* Linné. — *Graaf.* Tortricides nouvelles (*Penthina pyrotana* et *Sericoris Rooana*). — *A. de Roo van Westmas.* Hermaphrodisme de la *Tethrosia crepuscularia* W. V.). — *Snellen van Vollenhoven.* Sur la chenille de la *Ryssa persmasoria.*

1861. *Graaf.* Résumé des travaux de 1860-1861. — *Snellen van Vollenhoven.* Sur les *Cimbex axillaris* Panz., *Phymatocera aterrima* Klug, *Nematus salicis* Lin., *N. Wttewaali* v. Volh. et *trimaculatus* v. Volh. — *Graaf, Six* et *Snellen van Vollenhoven.* Catalogue des Hémiptères des Pays-Bas, avec descriptions d'espèces nouvelles. — *Snellen van Vollenhoven.* Sur le cocon de la *Sagra Boisduvalii* Dej. — *P.-C.-T. Snellen.* Notice sur la faune lépidoptérologique de l'île de Sicile. — *Snellen van Vollenhoven.* Sur l'*Archiblatta Hoevenii* de Sumatra. — *P.-C.-T. Snellen.* Sur le *Dryobius riparius* (sp. nov.) ; sur une variété de la *Nemeophylla russula* ♀, etc. — *Graaf* et *Mulder.* Sur l'éducation en Hollande de la *Saturnia cynthia.* — *P.-C.-T. Snellen.* Lépidoptères hollandais. — *S.-C. Snellen van Vollenhoven.* Monographie du genre *Adolias.*

1862. *Hoeven. Periphyllus testudo* (Hémiptère). — *Weyenbergh.* Sur les Lépidoptères de Hollande. — *S.-C. Snellen van Vollenhoven.* Genre *Delphax.*

Société entomologique russe. Fasciculus primus, tabulis IV, illustratus *(Horæ Societatis entomologiæ Rossicæ, variis sermonibus in Rossia usitatis editæ).* 1 vol. gr. in-8° (en russe et en allemand). Saint-Pétersbourg, 1861.

Baër. Sur quelques Insectes russes. — *Kuschakewitch. Corymbites Baeri* et *Micropus Signoreti.* — *Radoschkowski.* Sur divers Hyménoptères de l'Océanie. — *Blessig.* Hétéromères d'Australie. — *Siemaschko.* Nouvelles espèces d'Arachnides. — *Morawitz.* Eumolpides russes et genre *Sphenoptera.*

Société entomologique suisse. Année 1862, n° 1 *(Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen gesellschaft).* Br. in-12.

Meyer Dür. Discours sur l'Entomologie. — *Le même.* Note sur divers Lépidoptères. — *Laharpe. Larentia Zumsteinaria.* — *Meyer Dür.* Sur des Diptères. — *Frey* et *Gessner.* Faune des Hémiptères

suisses. — *Stierlin.* Coléoptères européens nouveaux et observations diverses.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletins, année 1861, nos I, II, III et IV. Vol. in-8o avec pl. Moscou, 1861-1862.

N° I. *Chaudoir.* Espèces nouvelles de Cicindélètes et de Carabiques d'Europe et de Syrie. — *Motschulsky.* Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan. — *Morawitz.* Coléoptères de la Russie d'Europe : genres *Coræbus, Drasterius, Apolochrus, Charopus, Malachius, Ebœus, Xyletinus, Brachytrachelus* (nov. g.), *OEdemera, Apion, Meloe.* — *A. Becker.* Catalogue des Coléoptères de Sarepta.

N° II. *Chaudoir.* Matériaux pour servir à l'étude des Cicindélètes et des Carabiques (suite) : Descriptions d'espèces et de genres nouveaux et observations diverses. — *Gustav Flov.* Hémiptères nouveaux de la famille des *Psyllodera* et Catalogue des Hémiptères du Caucase.

N° III. *Morawitz.* Espèces nouvelles de *Melyrides* (genre nouveau *Pristochira*).

N° IV. *Chaudoir.* Monographie du groupe des *Panagéides* (espèces et genres nouveaux).

Société Linnéenne de Londres. 1o Mémoires pour 1861 *(The transactions of the Linnean Society of London*, vol. XXIII, 2e partie, 1861). 1 vol. in-4o avec pl. — 2o Journal de la même Société, 1861-1862 *(Journal of the proceedings of the Linnean Society. Zoology*, tome VI, nos 21, 22 et 23, et *Botany*, tome VI, nos 21, 22 et 23). Br. in-8o. — 3o *Adress, List,* etc. Br. in-8o.

Mémoires. N° 21. *Francis Walker.* Catalogue des *Diptères* recueillis à Ternate, aux îles Célèbes et à Céram par M. Wallace. — *Fr. Smith.* Catalogue des *Hyménoptères* trouvés par le même voyageur. — N° 22. *Le même.* Suite du travail précédemment indiqué. — *Bates. Lépidoptères Héliconiens* propres à la faune de l'Ancasan Valley. — *Jonathan Couch.* Crustacés d'Angleterre des genres *Scyllarus* et *Arctus.* — *Francis Walker. Lépidoptères Hétérocères* de Sarawak, Bornéo, etc., recueillis par M. Wallace : Travail terminé dans le N° 23.

Journal. *Tutten West.* Sur la construction anatomique des pattes du *Faucheur commun.*

Société Linnéenne de Normandie. Bulletins, 7e volume, années 1861 et 1862. 1 vol. in-8o avec pl.

Fauvel. Descriptions de Coléoptères propres à la Nouvelle-Calé-

donie, recueillis par M. E. Déplanche (g. n. *Lepturidea*, *Baladæus*, *Trigonopterus*, *Megistocerus*); suivies de l'indication d'espèces de Coléoptères propres à la Nouvelle-Hollande, et descriptions de *Paropsis* nouveaux. — *Le même.* Excursion entomologique à Arromanches.

Société physico-économique de Kœnigsberg. Années 1861 et 1862 *(Schriten der Königlichen physicalich ôkonomischen gesellschaft zu Königsberg).* Br. in-4°.

Société zoologique et botanique de Vienne. Mémoires pour 1861, tome XI (*Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien. Jahrgang* 1861). 1 vol. in 8° avec pl. Vienne, 1861.

MÉMOIRES. *Heller.* Synopsis des Crustacés de *rothen Meeres* avec genres et espèces nouvelles. — *Giraud.* Nouvelles espèces d'Hyménoptères du genre *Lyda*, etc.; Apides nouvelles et remarques sur d'autres types du même groupe; Supplément à l'histoire des Hyménoptères Gallicoles et *Sibynes gallicolus* (col. nouv.). — *Ritter von Frauenfeld.* Orthoptères et Hyménoptères de la faune de l'Autriche; Métamorphoses d'Insectes de divers ordres; Espèce nouvelle de *Trypeta.* — *Coruel Chyzer.* Phyllopodes et autres Crustacés de la faune de Hongrie. — *Tôth.* Daphnies. — *Egger.* Mélanges diptérologiques. — *Brunner von Wattenwgl.* Études sur plusieurs Orthoptères. — *Carolus Brunner.* Orthoptères nouveaux ou peu connus. — *Brauer.* Sur l'*Œstrus leporinus.* — *Schleicher.* Catalogue d'Hémiptères. — *Böck.* Arachnides recueillis pendant le voyage autour du Monde de la frégate *Novara.* — *Loew.* Métamorphoses de la *Tinea spretella* et Orthoptères de Kenntniss.

Stainton. 1° Histoire naturelle des Tinéides, tome VII *(The natural History of the Tineina).* 1 vol. in-8° avec pl. col. Londres, 1862. — 2° Annuaires entomologiques pour 1862 et 1863 *(The Entomologist's Annual for* MDCCCLXII et *for* MDCCCLXIII). 2 vol. in-12 cartonnés avec pl. col. Londres, 1862.

TINÉIDES. — 1re partie : Genre *Bacculatrix;* 2e partie : Genre *Nesticula.*

ANNUAIRE 1862. — *Hagen.* Comparaison des Insectes fossiles de l'Angleterre avec ceux de la Bavière. — *Kirby.* Table des Coléoptères anglais nouveaux décrits dans les Annuaires de 1856 à 1861. — *Lachlan.* Note sur les *Trichoptères* anglais et descriptions d'espèces nouvelles. — *Harpur Crewe.* Note sur une *Eupithecia.* — *Stainton. Zygæna Minos.* — *Zeller.* Remarques sur les Zygènes. — *Fr.*

Smith. Remarques sur les Hyménoptères parasites de la famille des Chrysidiens. — *Stainton.* Sur diverses nouvelles espèces anglaises de Lépidoptères, et sur des espèces d'Insectes du même ordre trouvées en Angleterre en 1861. — *Le même.* Observations sur des Tinéides anglaises ou du Continent. — *Le même.* Remarques sur divers Lépidoptères. — *John Scott.* Sur plusieurs Hémiptères.

ANNUAIRE 1863. — NÉVROPTÈRES. *Hagen.* Synopsis des *Ephemeridæ* propres à l'Angleterre. — LÉPIDOPTÈRES. *Heinemann.* Remarques sur les espèces du genre *Nepticula.* — *Crewe.* Notes relatives au genre *Eupithecia.* — *Stainton.* Espèces rares trouvées en Angleterre en 1862. — HYMÉNOPTÈRES. *Fr. Smith.* Notes hyménoptérologiques. — COLÉOPTÈRES. *Rye.* Sur divers Coléoptères anglais et remarques diverses. — TRICHOPTÈRES. *Lachlan.* Notes sur les Trichoptères anglais et description d'une nouvelle espèce de *Rhyacophila.* — *Le même.* Notes sur les Phryganides du nord de l'Amérique faisant partie de la collection du British Museum. — HÉMIPTÈRES. *John Scott.* Addition à la faune de la Grande-Bretagne et description de nouvelles espèces des genres *Orthostira* et *Trapezonotus.*

Stierlin. 1° Sur quelques Insectes de la faune de l'Épire *(Beitrag zur Insekten fauna von Epirus).* Br. in-8°. — 2° Révision des espèces européennes du genre *Otiorhynchus (Revision zur Europaiche Otiorhynchus oster).* 1 vol. in-8°. Berlin, 1861.

Thomson (James). Monographie du genre *Mormolyce.* Br. in-8°.

Tôth (Dr Alexandre). Note sur divers Rotifères et Daphnies *(Die Rotatorien und Daphnien der Umgebung von Pest-Ofen).* Br. in-8° extraite des Mémoires de la Société Zoologique et Botanique de Vienne pour 1861.

Westring (Nicolas). Aranéides de la Suède *(Aranæ Suecicæ descriptæ).* 1 vol. in-8° avec pl. Gothemberg, 1861.

Travail très remarquable dans lequel on trouve de très nombreuses descriptions d'espèces nouvelles ainsi que de nouveaux genres, et des observations du plus haut intérêt.

Westwood. 1° Description et figure d'une espèce et d'un genre nouveau de Galérucites, le *Chalænus latifrons (Description and figures of a new genus and species of Galerucidæ).* Br. in-8° avec fig. extraite du journal l'*Entomology* pour 1861.—2° Notice sur Hope *(Memoir of the late Rev. Frederich-Williams Hope).* Br. in-8°. Londres, 1862.

II.

OUVRAGES ÉCHANGÉS CONTRE DES ANNALES.

Société entomologique de Londres, vol. Ier (*Transactions of the Entomological Society of London*). 1 vol. in-8° relié avec pl. Londres, 1812.

Ce rare volume, contenant le résumé des travaux de la première Société Entomologique créée, nous a été échangé par M. Aug. Sallé.

Société entomologique de Londres, vol. I et III (*Transactions of the Entomological Society of London*). 2 vol. in-8° avec pl.

Ces deux volumes, qui manquaient à notre collection, ont été également échangés par M. Sallé.

Société Linnéenne de Lyon. Mémoires pour les années 1847, 1848, 1849, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859 et 1860. 12 vol. in-8° avec pl. Lyon, 1847 à 1861.

Cette riche collection, qui contient un grand nombre de remarques entomologiques, de descriptions d'espèces nouvelles d'Animaux Articulés, etc., a été obtenue par échange contre des volumes de nos Annales : 1° de M. Sallé, qui nous a donné les années 1852, 1853 et 1856 ; 2° de la Société Linnéenne de Lyon, qui continuera l'échange à l'avenir.

III.

OUVRAGES ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ SUR LES FONDS PIERRET.

Gravenhorst. Histoire des Ichneumons d'Europe (*Ichneumologia Europæa*). 3 gr. vol. in-8° reliés.

Hagen (Hermann). Bibliothèque entomologique, 1er vol. (*Bibliotheca entomologica*). 1 fort vol. gr. in-8°. Königsberg, 1862.

Dans ce volume, M. Hagen indique les travaux des auteurs dont les noms commencent par les lettres *A* à *M*. — C'est avec un grand intérêt que cet ouvrage sera consulté, et les remarques de nos collègues pourront tendre à le rendre aussi complet qu'il serait à désirer.

Hope. Manuel du Coléoptériste (*Coleopterist's Manual*). 3 vol. in-8° avec pl. col.

Nees von Esenbeck. Histoire des Hyménoptères (*Hymenopterologia*). 3 vol. gr. in-8o.

Palisot-Beauvois. Insectes d'Afrique et d'Amérique. 1 vol. in-folio et atlas.

Paykull. Faune entomologique de la Suède (*Fauna Suecia*). 3 vol. in-8o reliés en 2.

Serville (Audinet). Manuscrits divers. 6 vol. in-8o.

Ces manuscrits contiennent des extraits d'ouvrages entomologiques et des notes particulières toutes écrites par feu notre savant Membre honoraire.

IV.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome II, 1862. 1 volume in-8o de 57 feuilles 1/2 avec 19 planches. Paris, 1862-1863 (deux exemplaires).

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 196 ; Bulletin, pages I à XVI (13 feuilles 1/4), et planches 1, 2, 3, 4 et 5. Paru le 5 juin 1862.

2e trimestre : texte, pages 197 à 452 ; Bulletin, pages XVII à XXXII (17 feuilles), et planches 6, 7, 8, 9 et 10. Paru le 8 octobre 1862.

3e trimestre : texte, pages 453 à 636 ; Bulletin, pages XXXIII à XL (12 feuilles), et planches 11, 12, 13, 14 et 15. Paru le 10 décembre 1862.

4e trimestre : texte, pages 637 à 796 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1862 et Tables, pages XLI à CXXIV (15 feuilles 1/4), et planches 16, 17, 18 et 19. Paru le 11 mars 1862.

E. DESMAREST.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1862. — Trentième et unième de sa fondation.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue de Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1853. AMOR (Fernando), professeur à la Faculté des Sciences, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale, rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1861. ANCEY (Félix), boulevard National, 1, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. ANDRÉ (Ernest), rue Grenier-St-Lazare, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1847. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe.*

* Aubé (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), chaussée des Martyrs, 37, Montmartre-Paris. — *Coléoptères.*

1860. Bakewell (Robert), 96, St-John Wood Terrace, à Londres. — *Insectes d'Australie. Hétéromères.*

1860. Baly (Joseph-S.) ,docteuren médecine, Francis Terrace, 4, Kentish Town, à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. Bar (Constant), naturaliste-voyageur; à Cayenne. — *Lépidoptères.*

1848. Baran (Gabriel de), rue de Pontoise, 26, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*

1859. Bates (H.-W.), Esq., King street, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier); à Turin. — *Coléoptères.*

1861. Bavay (Arthur), pharmacien de la Marine, à l'hôpital de Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1851. Bayle, négociant, à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — *Coléoptères.*

1851. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1860. Becker (Léon), artiste-peintre, rue du Trône, 114, à Ixelles-lès-Bruxelles. — *Lépidoptères. Microlépidoptères.*

1857. Bellevoye, graveur, rue Fournirne, à Metz (Moselle. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères d'Europe.*

1860. Benvenuti (Henri), aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Florence. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue Damesne, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. Bigot, rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1859, Bischoff-Ehinger (André), négociant; à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'Entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1858. Bogdanow (Anatole), professeur de la Faculté des Sciences de Moscou. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie des sciences de Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1851. Boieldieu (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion-d'Honneur, rue Saint-Roch, 27. — *Coléoptères d'Europe.*

* Boisduval, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Gemozac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (Achille), rue Jacob, 40. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1857. Boudier (Emile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteiller (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége de Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1855. Boyer (le baron), ✻, chef d'escadron d'état-major, rue Vintimille, 24. — *Coléoptères.*

1847. Brisout de Barneville (Louis), place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Orthoptères.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Bruck (Emile vom), négociant, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1858. Brun aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 14, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Bureau (Edouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 24. — *Entomologie générale.*

1862. Burle (Emile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves des Coléoptères.*

1855. Capiomont, ✻, pharmacien-major, attaché au Ministère de la Guerre, rue Furstenberg, 4. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1858. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1855. Chabrillac (Fr.), naturaliste-voyageur, au Brésil. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1850. Chambovet aîné, courtier de commerce, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, à Jitomir (Wolhynie). — *Coléoptères (Carabiques).*

1860. Chéron, étudiant en médecine, au Bouscat, banlieue de Bordeaux (Gironde). — *Anatomie des Insectes.*

* Chevrolat, rue Fontaine-St-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1857. Clark (le Reverend Hamlet), Bulstrode street, 12, Manchester square, à Londres. — *Coléoptères d'Europe et de l'Amérique du sud.*

1860. Colbeau (Jules), chaussée d'Etterberck-lès-Bruxelles, 51. — *Entomologie générale.*

1839. Colin, président de la section des Sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lepidoptères.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1854. Constant fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères.*

1842. Coquerel (Ch.), ✻, chirurgien de marine de 1re classe, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale.*

1861. Costa de Beauregard (Josselin), attaché à l'ambassade française à Bruxelles. — *Coléoptères.*

1859. Cotty, officier-comptable des subsistances militaires; à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1861. Coye, capitaine au 5e régiment d'infanterie de ligne, à Blois (Loir-et-Cher). — *Coléoptères.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1858. Dat (Charles), professeur à l'Ecole spéciale d'irrigation et de drainage de Lézardeau près Quimperlé (Finistère), — *Coléoptères.*

1832. Daube, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 15, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Dawson (J.-F.), the Woodlands, à Bedford (Angleterre). — *Coléoptères.*

1839. Delacour, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. Delamain (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. Delamarche (Charles), chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue des Marais-Saint-Germain, 18. — *Lépidoptères.*

1845. Démoulin, membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle de Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*

1856. Depuiset, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères.*

1853. Dert, rue de la Taupe, 55, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Desbrochers des Loges, à Cosne-sur-l'Œil (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. Desmarest (Eugène), du laboratoire d'Anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, avenue de la Chapelle, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*

1859. Desmartis (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Applications.*

1861. Dettony, employé au chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, à Rognac (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Deyrolle (Achille), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue du Colysée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1851. Dohrn (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. Dollé (Maurice), officier d'infanterie attaché à la mission de Valachie, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1858. Dor (Henri), docteur en médecine, à Vevey (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Doria (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Piémont). — *Coléoptères.*

1845. Doubleday (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1860. Douchet (Paul), docteur en médecine, rue Neuve-des-Capucines, à Amiens (Somme). — *Coléoptères en général (Chrysomélines).*

1833. Doüé, O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

* Doumerc, ✻, docteur en médecine, rue de Madame, 45. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1852. Dours (Antoine), docteur en médecine, rue du Champ-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. Drewsen, négociant, à Strandmuhle, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1832-1833. DUFOUR (Léon), O ✻, Président honoraire (1860), correspondant de l'Académie des sciences, à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1850. DUTREUX (Aug.), ✻, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens. Diurnes exotiques.*

1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1833. ECOFFET, ✻, directeur des contributions, à Nîmes (Gard). — *Coléoptères.*

* EDWARDS (Milne), C ✻, membre de l'Institut, professeur de Mammalogie et d'Ornithologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés.*

1862. EDWARDS (Alphonse Milne), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Crustacés.*

1858. FABRE, professeur d'Histoire naturelle au Lycée d'Avignon (Vaucluse). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1842. FAIRMAIRE (Léon), s.-chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. FALLOU, rue Hautefeuille, 30 — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. FARHÆUS, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. FAUVEL (C.-A.), avocat, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la basse Normandie. Coléoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. FELDER (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1862. FETTIG (l'abbé), curé à la Vaucelle, près Schlestadt (Bas-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. FITCH (Asa), docteur en médecine, à Salem, (Massachusetts). — *Entomologie générale.*

1856. Föerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1855. Forte (Francesco), docteur en médecine, à Naples. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1860. Fournier (Pierre), major d'infanterie, à Mâcon (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'Histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838-1861. Frivaldzky, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie). *Entomologie générale. Coléoptères.*

1862. Frauenfeld (de), conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de Vienne (Autriche). — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères. Diptères.*

1855. Gandolfe (Etienne), rue Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1857. Gandolphe (Paul), comptable du service des lits militaires, à Bône, Algérie. — *Coléoptères.*

1850. Garden, conservateur du Musée, rue Balay, 14, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1851. Gautard (Victor de), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. Gautier des Cottes (le baron), passage Saffroy, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. Géhin, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits.*

1858. Gerber (Armand), chimiste, rue Sainte-Claire, 2, à Mulhouse (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1861. Germiny (Paul de), rue Saint-Malo, 66, à Bayeux (Calvados). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Gervais d'Aldin, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 5. — *Entomologie générale. Physiologie.*

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine, Salesianergasse, 27, à Vienne (Autriche). — *Hyménoptères.*

1860. Godelinais (l'abbé de la), vicaire à Autrain (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Goossens, peintre de fleurs, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. Goubert (Léon), entreposeur des Tabacs, à Haguenau (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* Gougelet, ancien employé à l'administration de l'Octroi, rue de l'Ecole-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. Gouley (Albert), rue Saint-Nicolas, 90, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1835. Goureau, O ✻, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26. — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. Graells, professeur de Zoologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Fuencara, 80, à Madrid. — *Coléoptères.*

1853. Grandin de l'Eprevier, capitaine au 1er régiment de chasseurs, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1832. Graslin (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1851. Gratiolet (Pierre-Louis), ✻, chargé du cours d'Anatomie et de Zoologie à la Faculté des sciences, rue Guy-de-Labrosse, 15. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides.*

1857. Gray (John), Wheatfield Horse new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 63. — *Coléoptères de France.*

1860. Grube (Édouard), professeur de Zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université de Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*

1849. Grué (Marius), rond-point du boulevard Vauban, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire, à Auxonne (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. Guenée (Achille), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* Guérin-Méneville, ✻, membre de la Sociétés impériale et centrale d'agriculture, rue des Beaux-Arts, 4. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. Guernisac (le comte de), à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1856. Guyon (Georges), à Richemond-Surrey (Angleterre). — *Coléoptères.*

1858. Haag-Rutenberg (G,), docteur en médecine, à Mühlenhof-Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. Haliday (Alexandre-Henry), à Londres. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. Hampe (Clément), docteur en médecine, Bauernmarkt, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Hartog-Heis van de Lier, à Delft (Hollande). — *Entomologie générale.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, officier de la garde du roi de Bavière, Cadetencorps, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1861. Hémard (Hippolyte), employé à l'administration des Postes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 20. — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✻, interprète du bureau arabe, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1835. Herrich-Schoeffer, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière).—*Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. Hewitson, Oatlands Cottage Walton an Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères en général. Diurnes exotiques.*

1847. Heyden (von), ✠, sénateur, à Francfort-sur-le-Mein. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1857. Himmghoffen (Jacob), calle Major, 106, à Gracia, près Barcelone (Espagne).—*Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères.*

1854. Janson (Edward), Grace Church street, à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. Javet, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10, — *Coléoptères.*

1843. Jekel (Henri), naturaliste, rue des Portes-Blanches, 16 *bis*, à Montmartre-Paris, et Cathcart street, Inkerman road, 9, Kentish Town, N. W., à Londres.—*Coléoptères en général* (*Curculionites*).

1858. Jourdheuil, juge-suppléant, rue Jaillant-Deschainets, 4, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. Keferstein, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Kœchlin (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. Kohlmann (l'abbé), à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*

1855. Kraatz (G.), docteur en philosophie, Oberwasserstrasse, 11, à Berlin. — *Coléoptères.*

1846. Laboulbène (Alexandre), ✻, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de); à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. LACORDAIRE, ✻, professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1858. Lafaury (Clément), place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. Lafont, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. Lamotte (Martial), pharmacien, à Riom (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. Lansberge (J.-G. de), secrétaire de la légation des Pays-Bas, place des Barricades, 73, à Bruxelles.—*Coléoptères.*

1855. Larralde (Martin), percepteur des contributions directes, à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1862. Lauzun (Philippe), place de la Halle, 9, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Lépidoptères.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur particulier de la Compagnie d'assurance l'ancienne Mutuelle, rue Sainte-Anne, 51 *bis*. — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Lawson (le révérend), maison Porteson, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Le Conte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

1858. Le Correur, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. Lederer (Julius), Wipplingerstrasse, 393, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1833. Lefébure de Cérisy, O ✻, ingénieur de la marine en retraite, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

* 1856. LEFEBVRE (Alexandre), ✻, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères. Lépidoptères.*

1858. Lefranc, pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Sidi-bel-Abbès, province de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1856. Legrand (Gustave), agent-voyer en chef du département de l'Indre, à Châteauroux. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), officier-comptable, chef des subsistances militaires, à Oran (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1858. Le Maout, docteur en médecine, rue de Poissy, 2. — *Entomologie générale.*

1837. Leprieur (C.-E.), ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire de Colmar (Haut-Rhin), — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1862. Le Prieur (Edmond), boulevard de Sébastopol (rive gauche), place Saint-Michel, 2. — *Entomologie générale.*

1857. Leschenault de Villars (Louis), avocat, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1862. Lesecq (Réné), étudiant en médecine, rue de la Boule-Blanche, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères de France.*

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine, rue Voltaire, 40, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1853. Lespès, professeur à la Faculté des sciences de Dijon (Côte-d'Or). — *Entomologie générale.*

1857. Lethierry (L.), rue Fien, 3, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*

1860. Le Vasseur (Benoist), employé des contributions directes, à Laon (Aisne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Leveillé (A.), rue d'Abbeville, 4. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Linder (Jules), conseiller de préfecture, à Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères d'Europe.*

1832. Lucas (H.), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10. — *Entomologie générale.*

1861. Mabille (Paul), professeur au collége de Dinan (Côtes-du-Nord). — *Entomologie générale. Microlépidoptères.*

1860. Malingié (A.), rue Meslay, 19. — *Coléoptères d'Europe.*

1846. Manderstjerna, général au service de S. M. l'empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1853. Manuel (le comte Alfred de), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*

1857. Manuel, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1858. Marmottan, docteur en médecine, rue Neuve-Notre-Dame, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Marseul (l'abbé de), rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères d'Europe. Histérides exotiques.*

1857. Martigné, juge à La Flèche (Sarthe). — *Coléoptères.*

1855. Martin (Emmanuel), rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères.*

1859. Martin, capitaine d'artillerie en retraite, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères.*

1861. Martin (Henri-Charles), interne des hôpitaux, rue du Montparnasse, 36. — *Coléoptères.*

1860. Martinez y Saez (don Francesco de Paulo), professeur à l'Université de Madrid, rue Relatores, 10.—*Coléoptères.*

1860. Mathan (René de), licencié en droit, rue Guilbert, 12, à Caen (Calvados). — *Coléoptères de France.*

1862. Mauss, place Saint-Jacques, 3. à Compiègne (Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Mayet (Valery), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Migneaux (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue Saint-Jacques, 316. — *Iconographie entomologique.*

1856. Milhau, sous-directeur du pensionnat des frères des Écoles chrétiennes, à Beauvais (Oise). — *Coléoptères. Entomologie agricole.*

1851. Millière (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères.*

1859. Millot, étudiant en médecine, à Paris. — *Coléoptères.*

1861. Mimont (de), au château de la Houssaye par Dourdan (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. Mniszech (le comte G. de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. Mocquerys (Emile), rue de la Préfecture, 28, à Evreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1858. Monceaux (H.), pharmacien, à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*

1854. Montagné fils (J.-B.), rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1858. Montrouzier (le révérend père), missionnaire apostolique, à l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1835. Morisse, rue de la Batterie, 90, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1853. Moritz, naturaliste-préparateur, rue de l'Arbre-Sec, 48. — *Entomologie générale.*

1859. Mors (Louis), ingénieur civil, rue d'Herenthuls, 11, à Anvers (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Moufflet, chirurgien de la marine, à Saint-Pierre (Martinique). — *Coléoptères.*

1859. Müller (T.-A.-Clémens), mécanicien, Kl. Planeschegasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1850. Murray (Andrew), secrétaire de la Société Royale d'Horticulture; Kensington Gore, à Londres. — *Coléoptères.*

1852. Narcillac (le comte de), sous-préfet, à Bar-sur-Aube (Aube). — *Entomologie générale et anatomique.*

1857. Nickerl, professeur de Zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1860. Niéto (José-Apolinaire), à Cordova (Brésil). — *Entomologie générale.*

1858 Niviller (Charles), dessinateur, quai de Jemmapes, 134. — *Lépidoptères.*

1860. Norguet (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1858. Nourrigat (Émile), sériciculteur, à Lunel (Hérault). — *Entomologie appliquée. Vers à soie.*

1861. Oberthür fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. Odier (James), banquier, rue de la Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères européens.*

1856. Ogier de Baulny (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Onffroy de Vérez, receveur de l'Enregistrement, rue Stanislas, 46, à Nancy (Meurthe). — *Coléoptères en général.*

1860. Orza (vicomte Paul de l'), ✠, naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères.*

1850. Pandellé (Louis), à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1834. Paris, ancien notaire, rue Castellane, 9. — *Coléoptères.*

1862. Pascoë (Frans-P.), palace Gardens Villas, 7, Kinsington, à Londres. — *Coléoptères (Longicornes).*

1857. Pellet, avocat, place Louvois, 10. — *Coléoptères.*

1860. Penguilly l'Haridon, ✻, conservateur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. Peragallo (Al.), inspecteur des Contributions indirectes, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Perez, licencié ès-sciences, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20. — *Mœurs des Insectes. Coléoptères.*

1850. Perez Arcas (Laureano), professeur titulaire de Zoologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Madrid, Gorguera, 13, à Madrid. — *Coléoptères.*

1838. Perris (Edouard), ✻, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. Perroud (Benoist-Philibert), rue Saint-Pierre, 23, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1861. Personnat (Eugène), rue du Temple, 10, à la Rochelle (Charente-Inférieure) — *Coléoptères d'Europe.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), professeur-suppléant de Zoologie au Musée, à Florence. — *Entomologie générale.*

1833. Pictet, professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1862. Pissot, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

* Poëy, professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de la Havane. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1854. Poupillier; rue de Rovigo, 16, à Alger. — *Coléoptères.*

1849. Pradier, capitaine de frégate, à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères.*

1857. Pradier (Ernest), ✻, colonel au 32e régiment d'infanterie de ligne, à Napoléon-Vendée (Vendée). — *Coléoptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1860. Quétin (Eugène), rue Consolat, 168, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Racine, horticulteur, faubourg du Pollet, à Dieppe (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Radoschkowsky, colonel d'artillerie de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

* Rambur, docteur en médecine, rue Nicolas-Simon, 33, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères.*

1859. Raymond (E.), rue de la Poissonnerie, 13, à Fréjus (Var). — *Coléoptères de France.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'Histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1858. Remquet (Albert), rue de la Mairie, 19, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1862. Ricchiero (Jean-Baptiste), horticulteur, à Sarria, près Barcelone. — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1849. Robin (Charles), ✻, professeur à l'École de Médecine, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1858. Roger, docteur en médecine, à Rauden (Silésie). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1851. Rojas, docteur en médecine, à Cienfuegos (île de Cuba). — *Coléoptères.*

1862. Romans (Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1840. Rondani (Camillo), à Parme. — *Diptères.*

1861. Rosales (Bernardo), calle de Los Deanes, 8, à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), professeur d'Histoire naturelle à l'Université d'Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1844. Roser (de), conseiller intime de légation, à Stuttgard (Wurtemberg). — *Entomologie appliquée. Lépidoptères.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, européens surtout. Mœurs des Insectes.*

1852. Sallé (A.), naturaliste-voyageur ; rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1855. Sand (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de), rue Port-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Saulcy (Félix Caignart de), O ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*

1835. Saunders (Sydney-Smith), attaché au consulat d'Angleterre à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1842. Saunders (Williams-Wilson), Lloyds Royal Exchange, à Londres. — *Entomologie générale.*

1851. Saussure (de), licencié ès-sciences, rue de la Cité, 23, à Genève, et à Annemasse (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. Schaufuss (L.W.), naturaliste, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1843. Schaum (Herman), professeur de Zoologie à l'Université de Berlin, Oberwallstrasse, 3, à Berlin. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1862. Schlumberger (Gustave), route de Bordeaux, à Pau (Basses-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Schiner (le docteur J. Rud.), secrétaire de la Société Zoologico-Botanique, Burgerspital, n° 1100, à Vienne (Autriche). — *Diptères. Hyménoptères.*

1858. Schuster (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1834. Selys Longchamps (Ed. de), ✻, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. Senac (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

1860. Senneville (Gaston de), avocat, rue Jacob, 3. — *Coléoptères de France.*

1855. Seoane (Victor-Lopez), professeur de Physique, Chimie et Histoire naturelle à l'Institut de la Couronne, place des Augustins, 15, au Ferrol (Espagne). — *Entomologie générale. Coléoptères. Anatomie des Insectes.*

1851. Sichel, O ✻, docteur en médecine, rue de la Chaussée-d'Antin, 50. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1834. Sommer, négociant, à Altona, près Hambourg (Danemark). — *Coléoptères.*

1860. Stableau, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. Stainton, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stäl (Charles), de l'Académie royale des Sciences de Suède, à Stockholm. — *Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), Luttichan Strasse, 21, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1862. Stierlin, docteur en médecine, à Schaffhouse (Suisse). — *Coléoptères.*

1860. Strauch, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Tarnier (Frédéric), rue Vauban, 21, à Dijon (Côte-d'Or). — *Entomologie générale. Coléoptères et Lépidoptères du Globe.*

1846. Thibésard, ancien fondé de pouvoirs du receveur général du département de l'Aisne, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Thomson (James), rue de l'Université, 23. — *Coléoptères.*

1860. Tillier (G.), quai Pelletier, 4. — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Titon (Auguste), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères.*

1862. Tourniaire, fabricant de produits chimiques, rue Montorgueil, 51. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Tournier (H.), à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. TRIMOULET (Henry), petite rue Saint-Remy, 4, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères.*

1856. VALDAN (de), C ✻, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1855. VESCO, ✻, chirurgien de la marine, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix de), rue de Bruxelles, 25. — *Coléoptères. Hémiptères. Hyménoptères. Névroptères.*

1836. WAGA, professeur d'Histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1854. WAILES (Georges), zoologiste, à Newcastle (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1857. WENCKER, Grand'-Rue, 26, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1834. WESTERMANN, négociant, à Copenhague (Danemark). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1849. WOLLASTON, Barnepark terrace Teigmouth, 1, à Devon, près Londres. — *Coléoptères.*

1855. YERSIN, instituteur, à Morges (Suisse). — *Orthoptères. Anatomie des Insectes.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de Zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

323.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

CURTIS (John), décédé, en 1862, à Londres.
PROPHETTE, décédé, en 1862, à Alger.
SAHLBERG, décédé, en 1860, à Helsingfors.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1862.

MM.

BARON (l'abbé), aux Thernes-Paris.
BLANCHE, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
CHAMPENOIS (l'abbé), à Rethel (Ardennes).
DUCOUDRAY-BOURGAULT père, à Nantes (Loire-Inférieure).
DUCOUDRAY-BOURGAULT fils, à Nantes (Loire-Inférieure).
GUILLET (l'abbé), à Combrée, près Segré (Maine-et-Loire).
MATHIEU (Ch.-M.-J.), à Bruxelles.
MILLET, à Angers (Maine-et-Loire).
RIANT (Paul), à Paris.
SCHNEIDER, à Breslau (Prusse).

MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

(*Décision du* 12 *Mars* 1862.)

MM.

Genin, à Chambéry (Savoie).
Graeffe (Édouard), à Hambourg.
Guth (J.-G.), à Londres.
Landolt (Henri), à Zurich (Suisse).
Massé, à Londres.
Nicolet, à Alfort (Seine).
Reissing, à Darmstadt.
Schmid (le chevalier Louis de), à Florence.
Steuart (Henri), à Londres.

(*Décision du* 8 *Octobre* 1862.)

M.

Cordonnier, à Paris.

(*Décision du* 24 *Décembre* 1862.)

MM.

Coinde (P.-J.), à Tunis.
Duarte (Pedro-Carolino), à Rio-Janeiro.
Manoel do Redo Macedo, à Rio-Janeiro.
Theis (baron de), à Gênes.

(*Décision du* 25 *Février* 1863.)

M.

Lombard (Marius), à Forcalquier (Basses-Alpes).

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abdera scutellaris (Note sur l'), E. Perris 223
Abræus curtulus 687, *monilis* 691, *setulosus*, de Marseul 690
Acalles humerosus (sp. nov.), Fairmaire 557
Acarus (*Tyroglyphus*) *entomophagus*, Laboulbène, et observations anatomiques sur le genre *Tyroglyphus*, par MM. les Drs A. Laboulbène et Ch. Robin 317
Achryson Surinamense, A. Chevrolat. 264
Acidalia dorycniata, Bellier de la Chavignerie. 128
Acridium albipes, De Géer (Note sur l'), H. Lucas 373
Acritus acinus 692, *atomulus* 694, *Floridæ* 693, *Poeyi*, de Marseul 695
Acrolepia pygmæana détruisant des plantations de Poireaux à Fontainebleau (Note au sujet de la chenille de l'), Berce . . . XXXI
Acupalpus acuminatus Lucas. Note au sujet du nom qui doit être actuellement imposé à cette espèce, Reiche 79
Adelocera atomaria Fab. Note sur le nom que doit actuellement porter cette espèce, Reiche 79
Adonia Corsica, Reiche 299
Ægus adelphus 428, *insipidus*, Thomson 428

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

Æpus Robini (Remarque sur les palpes maxillaires et labiaux de la larve de l'), A. Laboulbène 564
Æthecerus (genus novum) 532, *Wilsoni*, A. Chevrolat. 533
Aglia tau hermaphrodite (Note sur un), Fallou XXXV
Agrotis sagittifera (Description de la chenille de l'), Bellier . . . 379
Alcidion obscura, A. Chevrolat. 249
Aleochara Grav. (Note sur le genre), A. Fauvel. 90
Aleochara algarum et *Godelinaisii* (sp. nov.), A. Fauvel 92
Aléochariens nouveaux ou peu connus (Notice sur quelques), A. Fauvel 81
Allæsia (genus novum) 761, *bivittata* 763, *chlorophana*, A. Chevrolat 762
Alosimus cinctus (sp. nov.), Schaufuss. 310
Alysia ferrugator parasite de la *Tephritis Meigeni* (Note sur la larve de l'), Goureau. XVI
Amphicoma nitidicollis (sp. nov), Reiche 539
Animaux articulés (Objections aux remarques publiées par M. Girard sur la chaleur des), Schaum 339
Animaux articulés (Réponse aux objections de M. le Dr Schaum à propos des expériences sur la chaleur des), Girard 340
Anthaxia praticola (Note sur l'), E. Perris. 200
Anthoboscus insularis, A. Chevrolat 531
Anthocharis paraissant être une seconde génération de l'*A. Tagis* var. *insularis* (Note sur des), Bellier de la Chavignerie XLVIII
Apate rugosa Fabr. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche. 80
Apelocera (genus novum) 61, *Walti* 62, *Boucardi* 535, *Guerini*, A. Chevrolat. 535
Aphæna Paulinia, Signoret. 123
Aphodius atramentarius Er. avec l'*Aphodius depressus* Kugel. (Note sur l'identité de l'), Harold (de). 301
Apion galactidis, *Germari* (Note sur la pubescence des), Aubé, Grenier et Wenker. XXXIV
Apion Germari (Note sur l'), Aubé. 73
Apion hæmatodes (Description des métamorphoses de l'), A. Laboulbène. 567
Apion violaceum (Description de la larve et de la nymphe de l'), A. Laboulbène. 565
Apistomyia (genus novum) 109, *elegans*, J. Bigot 109
Aplidia attenuata (sp. nov.), Reiche. 543

Aporophila australis (var.), Bellier de la Chavignerie 616
Aprissus striatipennis Lucas, *subæneus* Chaudoir, rencontré en Provence (Note au sujet de l'), Aubé. XVIII
Araignées (Sur la production des fils des), de la fabrication de leurs toiles et de l'ascension de ces fils dans les airs, Amyot. 163
Arena (genus novum) *Octavii*, Fauvel 292
Argynnis paphia (Note relative à une aberration de l'), Berce. . XXX
Argynnis paphia (var.), Bellier de la Chavignerie. 616
Articulés (Recherches sur la chaleur animale des), Girard. . . . 345
Asida rugosa Fabr. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche. 80
Astatopteryx læticollis 179, Nymphe 180, Insecte parfait, Perris . . . . . 181 et 182
Ataxia spinipennis, A. Chevrolat. 252
Attelabus nigricornis (var.), Reiche 297

B.

Bacanus consobrinus 688, *Soliman*, de Marseul. 687
Bembidium nanum (Larve, Nymphe et Insecte parfait du), Perris. 175
Bembidium pygmæum rencontré aux environs de Strasbourg (Note sur un), Wencker . . . . . .
Berginus tamariscis, Larve 194, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 194
Blaniulus guttulatus nuisant aux fraises et autres fruits (Note sur des), Laboulbène. XLV
Boarmia Bastelicaria (sp. nov.), Bellier 380
Boletophagus armatus (Note au sujet de la rencontre du), A. Chevrolat. XXXII
Bombus thoracicus, Sichel 121
Bombylius mus, J. Bigot. 111
Bombyx balcanica (Quelques mots sur le), Bellier de la Chavignerie 111
Bothriocerus (Synonymie du genre), Sichel 122
Brachyderes aurovittatus 551, *grisescens* 552, *lineolatus* 551, *ovipennis* 554, *siculus* 553, *sparsutus*, Fairmaire 553
Brumus desertorum (Note sur le), Reiche 546
Buprestides (Description de deux nouvelles espèces de), H. Deyrolle 537

C.

Calathus gallicus (Description de la larve du), A. Laboulbène. . 562
Calocosomus (genus novum) 250, *dimidiatus* 252, *nigripennis* 252, *nustus* 251, *speciosus*, A. Chevrolat 252
Calvia 14-*guttata*, Larve 225, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 226
Callichroma columbina 257, *leucodactyla*, A. Chevrolat. 257
Camptogramma uniformata, Bellier de la Chavignerie. 128
Cantharis (Note relative aux Insectes qui doivent réellement porter le nom de), Fairmaire. LI
Cantharolethrus (genus novum) 411, *Georgius* 412, *Reichei*, Thomson. 413
Carabus brabeus (sp. nov.), Schaufuss. 309
Carabus dorsiger Fabr. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche 80
Carabus Varvasii (Note géographique au sujet du), H. Lucas . XVII
Caradrina selinoides (sp. nov.), Bellier 379
Carcinops (genus) 5, *collaris* 13, *conjunctus* 8, *consors* 7, *cuprinus* 15, *delicatulus* 17, *dominicanus* 16, *fumatus* 12, *geminatus* 18, *lanista* 11, *Madagascariensis* 18, *merula* 10, *minimus* 7, *miser* 14, *miseratus* 14, *palans* 9, *parvulus* 19, *plebejus* 17, *pumilio* 8, *radula* 6, *rubripes* 8, *tessellus* 13, *Aristisii*, *troglodites* 8, *viridicollis*, de Marseul. 15
Cardiophorus deflexus (sp. nov.), *longicornis*, Schaufuss. 310
Caryoborus languidus habitant les graines du *Cassia fœtida* (Note au sujet du), H. Lucas. XVIII
Cathormiocerus squamulatus, Reiche. 297
Catops, *Catopsimorphus* et *Choleva* et remarques sur le nouveau catalogue de M. Schaum, suivies de la description de deux genres et de quatre nouvelles espèces de Coléoptères propres à la faune française (Observations sur les genres), de Saulcy. 281
Catopsimorphus Josephinæ (sp. nov.), F. de Saulcy. 286
Cerapeltus Bellieri (sp. nov.), Signoret. 375
Ceratognathus helotoides 434, *Westwoodii*, Thomson. 433
Ceuthorhynchus assimilis et drabæ (Remarques sur les palpes maxillaires des larves de), A. Laboulbène. 568

Chalcididæ de la collection du docteur Sichel (Caractères de deux nouveaux genres d'Hyménoptères de la famille des), Haliday. . 115
Chiasognathus (genus) 405, *Mniszechii* 406, *Reichei*, Thomson. 407
Chirolophus (1) (genus novum) 116, *eques*, Haliday. 117
Chlorida festiva, A Chevrolat. 267
Choleva, *Catops* et *Catopsimorphus* (Observations sur les genres), F. de Saulcy. 281
Chrysochroa Castelnaudi (sp. nov.), H. Deyrolle. 537
Chrysomela nigriceps (sp. nov.), Fairmaire. 558
Cis laminatus (Observation sur le), E. Perris. 213
Cixius limbatus (sp. nov.), Signoret. 378
Cladognathus asteriscus 417, *cilipes* 416, *mandibularis*, Thomson. 417
Claviger Pouzaui (sp. nov.), F. de Saulcy. 288
Clavigralia annulata, Signoret. 582
Cleonus tessellatus (Note sur le), Fairmaire. 557
Clytides américains (Description des), A. Chevrolat. 517
Clytides du Brésil (Description des), A. Chevrolat. 49
Clytides propres aux Antilles, A. Chevrolat. 528
Clytides propres à la République Argentine, A. Chevrolat. . . . 527
Clytides propres au Chili, à la Bolivie et au Pérou, A. Chevrolat. 524
Clytides propres aux Guyanes, A. Chevrolat. 517
Clytides décrites dans les mémoires précédents (Supplément aux esèpces de), A. Chevrolat 532
Clytus Bellieri (sp. nov.), Gautier des Cottes 77
Clytus Hilarii 58, *Latreillei* 58, *Spixii*, A. Chevrolat. 57
Coccinella obliquata, Reiche. 300
Coccinellide (Note sur la variation des couleurs dans une), de Lacerda XXXII
Remarque au sujet de cette variation dans les couleurs, qui se rapporte à une Casside, Sallé. XXXII
Cœleburia consobrina 267, *pulverea*, A. Chevrolat. 266
Coléoptères (Discussion critique sur la synonymie de plusieurs espèces de), Reiche et Schaum. 353
Coléoptères avec Remarques (Description de plusieurs larves de), A. Laboulbène. 559

(1) Comme il existe déjà un genre de Poisson portant la dénomination de *Chirolophis*, et pour ne pas faire confusion, M. Haliday propose de changer le nom de son genre *Chirolophus* en celui de *Ptyotiles*.

Dans la description du *P. eques* (page 118, lignes 10-11), *au lieu de* : antennes, noirâtre bronzé ; *on doit lire* : antennes. Noirâtre bronzé.

Coléoptères (Notes synonymiques sur divers), Reiche. 79
Coléoptères appartenant à la faune circa-méditerranéenne (Espèces nouvelles de), Reiche. 539
Coléoptères découverts en Corse, par M. E. Bellier de la Chavignerie, en 1861, et décrits par M. Reiche (Espèces nouvelles), Reiche. 293
Coléoptère français nouveau, de Saulcy. 69
Coléoptères français nouveaux, de Mathan 244
Coléoptères nouveaux (Diagnoses de), W. Schaufuss. 309
Coléoptères rares trouvés aux environs de Saint-Germain-en-Laye, H. Brisout. XXXVII
Coléoptères nouveaux d'Europe et observations entomologiques, Aubé 71
Coléoptères d'Europe donnés au Muséum (Quelques remarques sur une collection de), Grenier. L
Coléoptères de Syrie et d'Europe (Description de nouvelles espèces de), Gautier des Cottes. 75
Coléoptères du Chili (Révision des), L. Fairmaire et P. Germain. 721
Coléoptères de l'île de Cuba. Notes synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles, Chevrolat. 245
Coléoptères de Madagascar (Description de larves de), Coquerel. 104
Colobogaster Desmarestii (sp. nov.), H. Deyrolle. 538
Coniatus tamarisci rencontrés en grand nombre aux environs de Strasbourg (Note sur des), Wencker. XLII
Conopiens parasites d'Hyménoptères (Sur des), Sichel. 120
Conops parasite de l'*Eucera longicornis* (Note sur un), Perez. . . LII
Conops dimidiatipennis, Sichel. 121
Conops vittata (Note sur le parasitisme du), Sichel. 595
Corticus diabolicus (sp. nov.), Schaufuss. 309
Coridromius. A cette dénomination (1) doit être rapportée celle d'*Ocypus* appliquée par le R. P. Montrouzier à un genre d'Hémiptères de l'île d'Art, Signoret. V
Corydium angusticolle Steph. (au) doit être rapporté le *Macropalpus pallipes* Cussac, Perris. 178
Coryzorhaphis Spinolæ (sp. nov.), Signoret. 579
Cossyphus. Les espèces de ce genre, décrites par M. Guichenot, n'appartiennent pas à la classe des Insectes comme l'indique

(1) Consultez, au sujet de cette nouvelle dénomination, la table du tome Ier, 4e série, des Annales de la Soc. Entom., p. CIV (1861).

M. Hagen, mais bien à celle des Poissons, H. Lucas. XLI
Cryptophagus se nourrissant de l'Oïdium de la Vigne (Note sur des), Laboulbène. XLV
Cryptophagus acutangulus (Larve, Nymphe et Insecte parfait du), E. Perris. 192
Cryptophorus nivicinctus 264, A. Chevrolat. 532
Cutérèbres du *Lepus palustris* 785, du *Sciurus aureogaster* (Description des), Ch. Coquerel et A. Sallé. 784
Cyllene acuta 51, *anacantha* 52, *Boliviana* 525, *Boryi* 525, *castanea* 52, *Cayennensis* 517, *chalybeata* 54, *Chiliensis* 524, *congener* 50, *consimilis* 52, *designata* 50, *difficilis* 263, 528, *exsanguis* 527, *falsa* 51, *Hoffmanni* 55, *insignata* 53, *Mellyi* 54, *minuta* 62, *patruelis* 53, *proxima* 50, *rufipes* 50, *spinifera*, A. Chevrolat. 527
Cyphosterna (genus novum) 756, *bicolor* 758, *emarginata* 758, *nigripennis* 760, *ornaticollis* 759, *quadrilineata* 757, *tripunctata*, A. Chevrolat 759
Cyrene Westwoodi, Signoret. 124

D.

Damaster (Espèce nouvelle du genre), Schaum 68
Damaster Fortunei, Schaum. 68
Dasyglossa prospera Er. trouvés abondamment aux environs de Strasbourg (Note sur des), Wencker. XLII
Dasytes æneus et *ciliatus* (Note synonymique sur les), Reiche . . 79
Dermatobie du Mulet (Description de la), Ch. Coquerel et A. Sallé. 786
Dermestes holosericeus (Au), doit être rapporté le *D. mustelinus* Perris, E. Perris. 200
Desmiphora lanata, A Chevrolat. 253
Diastrophus rubi, Hyménoptère gallicole de la tribu des Cynipsides (Un mot sur le), H. Lucas. 369
Diastrophus rubi et *Lasioptera picta* produisant des galles sur la Ronce des champs, Goureau. LII
Observations relatives à cette note, Laboulbène. LIV
Dinoderus substriatus. Larve 209, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 211
Diodyrhynchus attelaboides (Note sur la larve du), E. Perris. . 219

Diplodius plagiatus (sp. nov.), Signoret. 584
Diptères nouveaux de la Corse découverts dans la partie montagneuse de cette île, J. Bigot. 109
Diptères développées dans des tumeurs d'apparence furonculeuse chez l'homme (Notes sur des larves de), Coquerel et Mondière. 95
Distipsidera mediolineata (sp. nov.), H. Lucas. XXVI
Dorcatoma chrysomelina. Larve 208, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris. . . . . 208 et 209
Dorcus ceramensis 424, *cylindricus* 427, *diabolicus* 423, *exaratus* 426, *Klugii* 424, *Parryi* 425, *semirugosus* 422, *ternatensis* 423, *velutinus*, Thomson 425
Dromius 4-nottatus (Larve du), Perris. 173
Dyctiophora nigro-marginata, V. Signoret. 586
Dyschirius. A ce genre doit être rapporté celui de *Reicheia* créé par M. de Saulcy, Gautier des Cottes, Schaum. XLIX
Dytyophora hemiptera (sp. nov.), Signoret. 377

E.

Eburia Duvalii 266, *octomaculata* 265, *quadrigeminata* 265, *unicolor*, A. Chevrolat. 265
Eburodacrys Havanensis, A. Chevrolat. 267
Ecyrus annulatus, A. Chevrolat 250
Elaphidion albosignatum 259, *bidens* 258, *cinereum* 251, *guttiventre* 261, *irroratum* 258, *lanatum* 260, *parallelum* 262, *pruinosum* 260, *quadrituberculatum* 259, *signaticolle* 261, *tomentosum*, A. Chevrolat. 260
Elater quercûs de Gyll. (Note synonymique de l'), Schaum. . . 357
Réponse au sujet de cette note, Reiche. 359
Elateropsis (genus novum) 269, *ebeninus* 271, *fimbriatus* 270, *fulvipes* 270, *fuliginosus* 271, *lineatus* 269, *quinque-notatus* 271, *sericeiventris* 270, *subpunctatus* 271, *venustus*, A. Chevrolat. 270
Enoplium scutellatum (sp. nov.), Schaufuss. 310
Entomologia miscellanea, L. Fairmaire. 547
Entomologiques (Notices), L. Dufour. 131
Entomologiques (Note relative à de nouvelles boîtes), A. Deyrolle XXI
Remarque au sujet de cette communication, Coquerel . . . XXI

Entomologiques tant en Corse que dans l'île de Sardaigne (Lettre donnant des détails sur les résultats principaux de ses chasses), Bellier de la Chavignerie XXIII
Entomosterna (genus novum) 752, *cruentata* 753, *eburata* 755, *miniaticollis* 756, *sanguiniventris* 754, *trucidata*, A. Chevrolat. 755
Epacromia thalassina (Note géographique sur l'), H. Lucas. . . XXIX
Epicauta (Note relative aux Insectes qui doivent réellement porter le nom d') et de *Lytta*, Fairmaire. LI
Epierus smaragdinus (sp. nov.), de Marseul. 698
Epilachna angusticollis (sp. nov.), Reiche. 546
Epurea obsoleta. Larve 184, Nymphe et Insecte parfait, Perris. 186
Eretmotes (genus) 43, *Leprieuri* 47, *sociator* 45, *Tangerianus*, de Marseul. 44
Ergates faber monstrueux (Note sur un), Ancey. XLIV
Eriodon occatorius rencontré aux environs de Melbourne (Note sur un), H. Lucas. XLIII
Eriphus (genus) 747, *Bahiensis* 749, *bisignatus* 748, *dimidiatus* 749, *hæmatoderus* 750, *immaculicollis* 749, *lineatocollis* 750, *luctuosus* 750, *Mexicanus* 748, *plagiatus* 748, *purpuratus*, A. Chevrolat 748
Eryx Fairmairii Reiche. A cette espèce doit être rapporté le *Prionychus ater* de Fabr., E. Perris 220
Estola rubiginosa, A. Chevrolat. 254
Eulophus stenostigma, L. Dufour. 145
Eulyes Dhorni, Signoret. 126
Euryscelis Dejeani 530, *suturalis*, A. Chevrolat 529
Euthuorus filum 256, *grandis*, A. Chevrolat. 255
Exocentrus biustus, A. Chevrolat. 249

F.

Falagria (Note sur le genre), A. Fauvel. 81
Figulus australicus 432, *clivinoides* 432, *integricollis* 431, *vulneratus*, Thomson 433
Formica Savignyi (Notice sur la), L. Dufour. 141

G.

Gamasus coleoptratorum rencontrés en grand nombre sur un *Bombus lapidarius* (Note sur des), Girard. XXXVI

Geophilus Gabrielis ? rendu avec des selles (Note sur des), P. Gervais XXXVIII
Geophilus rencontrés dans les déjections d'un enfant malade (Note au sujet de), L. Fairmaire. XXXVIII
Graptodera impressicollis, Reiche. 298
Gymnetron (Monographie du genre), H. Brisout 625
Gymnetron (genre) 626, *asellus*, 645, *antirrhini* 655, *baccabundæ* 633, *campanulæ* 666, *collinus* 651, *comosus* 655, *concinnus* 642, *distinctus* 664, *elongatus* 638, *fuliginosus* 648, *fuscescens* 660, *graminis* 665, *herbarum* 658, *hæmorrhoidalis* 639, *hæmorrhous* 662, *icterium* 630, *labilis* 636, *lanigerum* 657, *latiusculus* 631, *linariæ* 651, *littoreus* 656, *longirostris* 663, *melanarius* 640, *melas* 650, *meridionalis* 661, *micans* 667, *netus* 647, *noctis* 657, *pascorum* 629, *perparvulus* 642, *pilosus* 659, *plantarum* 667, *pyrenæum* 641, *rostellum* 640, *rotundicollis* 643, *salsosæ* 664, *sanguinipes* 635, *simus* 637, *spilotus* 649, *stimulosus* 639, *teter* 653, *thapsicola* 646, *trigonalis* 661, *tychioides* 632, *variabilis* 634, *vestitus* 646, *verbasci* 660, *villosulus*, C. Brisout 632
Gyrinus concinnus et *strigipennis* (Note sur les), Schaum . . . 356
Réponse au sujet de cette note, Reiche. 359

H.

Hallomenus flexuosus et *humeralis* (Observations sur les), E. Perris. 224
Haploglossa de Kraatz (Note sur le genre), A. Fauvel. 90
Harpalus oblitus Dej. avec les *H. patruelis*, *fastiditus*, *contemtus* et *minutus* Dej. (Note au sujet de la réunion du), Schaum. 360 et 365
Réponse à cette note, Reiche. 362
Heliopathes subvariolosus Lucas. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche 80
Hemerobius, tribu des Myrméléoniens, ordre des Névroptères, et description de deux espèces nouvelles de ce genre recueillies par le R. P. Montrouzier et désignées par lui sous les noms de *chloromelas* et *stigma* (Indication et discussion d'un nouveau caractère générique du genre), Girard. 597
Hemerobius chloromelas 607, *stigma*, Girard. 609
Hemerophila Barcinonaria, Bellier de la Chavignerie. 127

Hémiptères de Cochinchine (Quelques espèces nouvelles d'), V. Signoret. 123
Hémiptères nouveaux de Jurimaguas et Moyabamba (Pérou) (Descripton d'), Signoret. 579
Hémiptères trouvés en Corse (Espèces nouvelles ou peu connues d'), V. Signoret 375
Heniartes curvipes (sp. nov.), V. Signoret. 584
Hetærius hispanus 42, *morsus* 701, *puberulus* 702, *setiger*, de Marseul. 41
Heterops dimidiatus 264, *Lasnieri*, A. Chevrolat 264
Hister fasciolatus 507, *Japanus* 700, *labiatus* 699, *obliquatus* 700, *quadrilineatus* 510, *quinque-striatus* 700, *remotus* 700, *sellatus*, de Marseul. 701
Hister nigellatus et *ruficornis* (Note au sujet des), de Marseul. . XXXIX
Histérides (Catalogue des genres et des espèces), de Marseul. . 703
Histérides (Supplément à la Monographie des), de Marseul. . 5, 437, 669
Homalopygus (genus novum) 677, *latipes*, de Marseul. 679
Homalota brevicollis de Mulsant et Rey. A cette espèce doit être rapportée la *Kraatzia attophila* de Saulcy, C. Brisout . . XLIX
Homalota plumbea Waterh. A cette espèce doivent être rapportés l'*Aleochara Godelinaisi* Fauvel et l'*Homalota Fairmairei* Brisout, Fauvel. LX
Homoptères du Muséum britannique, par C. Stäl (Note sur le catalogue des), traduction du travail, V. Signoret 589
Hydrometra fasciata (sp. nov.), Signoret. 376
Hydroporus coarcticollis 293, *Ramburii*, Reiche 293
Hylotoma formosa, Sichel. . . . . 119 et 594
Hyménoptérologiques (Observations), Sichel . . . . . 119 et 595
Hymenorus Doublieri. Larve 221, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 222
Hypoborus (Description de deux nouvelles espèces d'), Aubé . . 387
Hypoborus ficus 389, *genistæ* 388, *mori*, Aubé 387
Hypoderma Bellieri, J. Bigot. 113
Hypoderma Diana (Note sur les conditions dans lesquelles ont été rencontrées des larves appartenant à l'), H. Lucas XIV
Observations au sujet de cette note, Coquerel, Laboulbène. . XV
Hypselonotus thoracicus (sp. nov.), V. Signoret. 581
Hypophlæus pini Panz. A cette espèce doit être rapporté l'*H. ferrugineus* de Creutzer, E. Perris. 220

I.

Insectes (Note sur diverses expériences relatives à la fonction des ailes chez les), M. Girard 153
Insectes employés comme amorces pour la pêche (Note sur les larves d'), Girard. 351
Insectes (Note relative au parasitisme simultané observé chez plusieurs), Goureau. II
Insectes dans certains cas (Nouveau fait relatif à la longévité des), Doumerc. VIII
Insectes du Pin maritime. Supplément aux Coléoptères et rectifications (Histoire des), E. Perris 173
Insectes (Nid d') du Papayer, A. Deyrolle, d'après Moufflet. LII
Braconide trouvé au bord de ce nid, Sichel. LII
Insectes de Corse (Note sur des), Bellier de la Chavignerie . . . XLVIII
Insectes qui habitent à Kanala (Nouvelle-Calédonie) (Note sur quelques), Montrouzier IV
Insectes divers soi-disant développés dans les sinus frontaux et dans les narines de l'Homme (Note au sujet d'), Paul Gervais. . . . . XXXVIII et XXXIX
Insectes nuisibles (Association de Nazareth, en Pensylvanie, pour la destruction des), Reiche. XLVI
Insectes rares pour la Faune parisienne (Note au sujet d'), L. Fairmaire XXIII
Insectorum synonymia (Remarques relatives à des espèces de Coléoptères décrites dans cet ouvrage), Fairmaire, de Marseul. LI
Ischnoglossa de Kraatz (Note sur le genre), A. Fauvel 89
Ischonoglossa depressipennis (sp. nov.), Aubé. 71
Isocerus purpurascens Herbst. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche 80

J.

Jasonia glutinosa et du *Tephritis* qui le produit (Description de la galle de la), L. Dufour 143
Julodis cicatricosa (Note sur le), Coléoptère de la famille des Bupretides, H. Lucas. 764

K.

Kraatzia (genus novum) *attophila*, F. de Saulcy 290
Ce Staphylinien doit être rapporté à l'*Homalota brevicollis* Muls. et Rey, C. Brisout de Barneville. XLIX

L.

Lagocheirus araneiformis, Chevrolat. 247
Lagria pretiosa (sp. nov.), Reiche. 544
Lamprima amplicollis (sp. nov.), Thomson. 410
Lampromerus attenuatus 263, *pilicornis*, A. Chevrolat 253
Largus trochanterus (sp. nov.), V. Signoret. 583
Larve aquatique (Consultation sur une), L. Dufour. 131
Lasioptera picta et *Diastrophus rubi* produisant des galles sur la Ronce des champs, Goureau. LII
Observations relatives à cette note, Laboulbène. LIV
Lecadra (genus novum) 582, *abdominalis*, V. Signoret 582
Leistus puncticeps (sp. nov.), Fairmaire 547
Leptinus ayant le pénultième article des tarses bilodé (Note sur un), de Saulcy. LII
Leptinus testaceus (Renseignements relatifs au), Bellevoye. . . . XIII
Leptinus testaceus (Quelques remarques sur la manière de vivre du), Grenier d'après Leveillé, Fairmaire, Laboulbène XLV
Leptoscelis cyanea 581, *serrata*, V. Signoret. 581
Leptostylus argentatus 247, *calcarius* 248, *dealbatus* 248, *sagittatus* 248, *transversatus*, A. Chevrolat. 248
Leptusa analis et *fumida* (Note sur les larves des), A. Fauvel. . 87
Leptusa rufestris (sp. nov.), A. Fauvel. 88
Lépidoptère (Description d'une nouvelle espèce de), Berce . . . 386
Lépidoptères nouveaux et Chenille observés en Corse, Bellier de la Chavignerie 379
Lépidoptères observés en Corse (Variétés nouvelles de), Bellier de la Chavignerie. 615
Lépidoptères (Quelques variétés accidentelles de), Bellier de la Chavignerie III

Lépidoptères nouveaux d'Espagne (Description de trois), Bellier de la Chavignerie. 127
Lépidoptères, en réponse à la notice de M. Leprieur (Observations sur l'emploi du Nécrentôme comme moyen de conservation et de préparation des). Guenée. 381
Lionychus maritimus (sp. nov.), Fairmaire. 548
Listronyx (genus) 721 et 741, *castanea* 741, *frigida* 743, *livida* 745, *pallida* 744, *variegata* 742, *vestita*, Germain. 744
Lithocharis Aveyronensis (sp. nov.), Mathan 244
Lucanides de la collection de M. James Thomson, suivi d'un Appendix renfermant la description des coupes génériques et spécifiques nouvelles (Catalogues des), J. Thomson. 389
Lucanides (Catalogue des), Thomson . . . . . 389 et 392
Lucanus cervus, Thomson 413
Lucioles (Note pour servir à l'histoire naturelle des), Peragallo. . 620
Luperus Gabrieli (sp. nov.), Aubé 74
Lycæna ægon (var.) 615, *agestis* (var.), Bellier de la Chavignerie. 615
Lycosa saccata détruisant la Pyrale de la Vigne (Note au sujet de la), Pâris XIX
Observations au sujet de cette note, Sichel XX
Lypsimena furcata, A. Chevrolat 253

M.

Maccevethus Corsicus (sp. nov.), Signoret 376
Macrodactylus (Notes synonymiques sur les espèces du genre), Reiche XLI
Macrotoma corticina (Note sur la larve du), Coquerel 107
Malachius lateplagiatus 550, *semilimbatus*, Fairmaire 550
Malachius marginellus. Larve 202, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 203
Malacosoma Gaudionis (sp. nov.), Reiche. 545
Mallodon carptor, A. Chevrolat. 273
Mallosoma (genus) 751, *albolineatum* 752, *fuligineum* 751, *Leprieuri* 752, *scutellare* 751, *transversale* 752, *zonatum*, A. Chevrolat 751
Maypa (genus) 721 et 723, *Andina* 726, *Chilena* 736, *chlorosticta* 734, *cometa* 739, *convexa* 729, *delicatula* 731, *dubia* 738,

lineolata 732, *longipes* 727, *monticola* 736, *ibera* 728, *obscura* 728, *olivacea* 735, *opacipennis* 738, *palpalis* 725, *piligera* 731, *pubescens* 735, *rufo-castanea* 737, *rugosula* 733, *sinuaticollis* 737, *subcostata* 729, *sulcatipennis* 740, *sylvatica* 730, *viridis*, P. Germain 726

Mecometopus (Note sur la division des espèces qui composent le genre), A. Chevrolat. 518

Mecometopus accensus 59, *amabilis* 521, *centurio* 58, *consanguineus* 523, *crassicornis* 519, *corticina* 60, *festivus* 520, *funereus* 523, *globulicollis* 520, *insignis* 65, *Leprieuri* 522, *lætus* 60 et 520, *maronensis* 522, *Mniszechii* 64, *palmatus* 58, *placens* 64, *polygenus* 58, *rhynotrogoides* 521, *triangularis* 519, *troglodytes*, 520, *Wallacei*, A. Chevrolat. 60

Megaloprepes (genus novum) 420, *tarandus*, Thomson 421

Megarthrus Bellevoyei (sp. nov.), de Saulcy 69

Megarthrus Bellevoyei rencontrés abondamment aux environs de Paris (Note sur les), C. Brisout. XLVIII

Meladeras quadratulus Mulsant. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche 80

Melolontha vulgaris rencontré en immense quantité sur la plage du Havre (Note sur le), Poortmann XXVIII

Mermis sortis du corps du *Gryllus domesticus* et du *Dytiscus marginalis* (Note sur les Helminthes parasites du genre), A. Laboulbène 576

Mesites aquitanus. A cette espèce doit être rapporté le *M. pallidipennis*, E. Perris. 219

Metapodius scutellaris (sp. nov.), V. Signoret. 580

Methia pusilla, A. Chevrolat. 256

Mezium sulcatum (Note au sujet de la rencontre faite à Paris du), Boieldieu XVIII

Miccotrogus pyrenæus (sp. nov.), Ch. Brisout. 780

Molorchus sanguinicollis, A. Chevrolat 257

Monecphora bicolor 585, *tibialis*, V. Signoret. 585

Monodesmus callidioides 268, *nothus*, A. Chevrolat 269

Mormolyce (Observations générales sur les) (1), H. Deyrolle . . 315

(1) Dans la planche qui accompagne ce travail (planche 11 du volume) le graveur a commis une erreur capitale : à la figure 1, le *Mormolyce phyllodes* est attribué à tort à M. Henri Deyrolle. Tout les entomologistes savent que cette espèce a été dénommée par M. Hagenbach.

Mormolyce Castelnaudi 314, *Hagenbachi*, H. Deyrolle. 313
Mygalobas (genus novum) 66, *ferrugineus*, A. Chevrolat. . . . 66
Myrmetes (genus novum) 511, *piceus*, de Marseul. 515
Myzia oblongo-guttata (Note sur la), E. Perris. 224

N.

Naclia servula (sp. nov.), Berce. 386
Nanophyes Chevrieri. A cette espèce doit être rapporté le *N. spretus* de J. Duval, Aubé. 73
Nanophyes nigritarsis (sp. nov.), Aubé 27
Navomorpha Doüei (sp. nov.), H. Lucas. XXVII
Nebria Lareynii (Observations au sujet de la), Fairmaire. . . . 547
Nebria sobrina (sp. nov.), Schaufuss. 309
Nécrologie . . . . . XXX, XXXI
Nécrologique sur Jacquelin Duval (Notice), J. Migneaux 617
Nemosoma elongatum (Note sur le), Perris. 189
Neoclytus angulatus 531, *aranciformis* 531, *Batesii* 57, *Burmeisteri* 57, *Chevrolatii* 263, 531, *curvatus* 56, *devastator* 263, 531, *impar* 55, *Jekelii* 526, *olivaceus* 57, *pusillus* 56, *sobrinus* 56, *unicolor* 526, *ypsilon*, A Chevrolat. 63
Neolucanus (genus novum) 415, *baladevus*, Thomson 415
Nephalius Pocyi, A. Chevrolat 268
Névroptères non Odonates de Corse (Note sur des), d'après M. Hagen, Bellier de la Chavignerie XLVIII
Nigidius Delegorguei 430, *nitidus*, Thomson. 431
Nosodendron (Description de la larve du), L. Dufour. 146
Nosodendron fasciculare (Sur les stigmates de la larve du), A. Laboulbène 149
Novius cruentatus. Larve 226, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris. 227

O.

Ochthebius pyrenæus (sp. nov.), Fauvel XL
Odontocera brachyptera, A. Chevrolat. 258
Odontolabis Stevensii (sp. nov.), Thomson. 414

Œcanthus pellucens (Note géographique au sujet de l'), H. Lucas. XIII
Œdemera natolica 544, *quadrinervosa*, Reiche. 296
Œstride du Chien (Description de l'), Ch. Coquerel et A. Sallé. 785
Œstrides (Note sur quelques larves d'), Ch. Coquerel et A. Sallé. 781
Œstromyia satyrus (Note sur l'), Ch. Coquerel et A. Sallé. . . 792
Onthophilus costipennis 686, *costulatus*, de Marseul. 687
Ophonus Fauvelii (sp. nov.), Mathan. 244
Opilo mollis. Nymphe, E. Perris. 204
Orchestes fagi minant les feuilles des Hêtres à Fontainebleau (Note au sujet de l'), Laboulbène. XXIII
Orchestes longulus (sp. nov.), Schaufuss. 311
Orthomegas sericeus, A. Chevrolat. 274
Otiorhynchus intrusus, Reiche. 297
Otiorhynchus Naui (1) (sp. nov.), Fairmaire 556
Oxytelus oceanus (sp. nov.), Fauvel. 292

P.

Pachybrachys regius, *Suffrianii* (sp. nov.), Schaufuss. 312
Pachychila acuminata Erichson. Note synonymique au sujet de cette espèce, Reiche 78
Pachylopus dispar (sp, nov.), de Marseul. 510
Pachynomus ocellatus (sp. nov.), V. Signoret. 583
Panagæus festivus (Note sur la larve du), Coquerel. 106
Paragus sexarcuatus, J. Bigot. 113
Parandra cribrata 275, *Cubæcula*, A. Chevrolat. 275
Paromalus (genus) 19, *bilineatus* 27, *bistriatus* 27, *causticus* 20, *cordipygus* 19, *estriatus* 29, *exiguus* 28, *hariolus* 22, *inunctus* 23, *Ludersi* 25, *malus* 24, *parallelus* 29, *Rothii* 30, *trifolium*, de Marseul 21
Pediacus dermatoides. Larve 190, Insecte parfait, Perris 191
Pelorurus (genus) 30, *glaucopterus*. de Marseul. 30
Perisphæra glomeriformis (Note sur la), H. Lucas. 130
Peritelus nigrans (sp. nov.), L. Fairmaire 555
Perotis tarsata (Note géographique sur le), Grenier. XXX
Petalocheirus vicinus, Signoret. 126

(1) C'est par erreur que le texte porte la dénomination de *Noui* ; car la personne à laquelle ce Coléoptère est dédié est M. Nau.

Petalops Baraquini (sp. nov.), V. Signoret. 581
Phalénites à l'état parfait (Longévité de deux), E. Martin 795
Phelister Riehli, de Marseul. 697
Phidola lanuginosa, A. Chevrolat. 255
Philomides (genus novum) 115 (1), *paphius*, Haliday 115
Philonthus tenuis trouvés en grand nombre aux environs de Strasbourg (Note sur des), Wencker. XLII
Phlœozetcus et *Singilis* (Note sur les genres), Schaum. 353
Réponse au sujet de cette note, Reiche. 354
Phratora pumila, Reiche 298
Phoxonotus (genus uovum) 35, *tuberculatus*, de Marseul. . . . 37
Phthiria notata, J. Bigot 112
Phylliphanta marginalis, Signoret. 125
Phylloscelis (genus novum) 32, *ovides*, de Marseul 34
Phytœcia erythrocnema Lucas. A cette espèce doit être rapportée la *P. Grenieri*, Fairmaire 557
Phytonomus meles (Description des métamorphoses du), A. Laboulbène 569
Phytosus de Curtis (Note sur le genre), A. Fauvel. 82
Phytosus nigriventis (Note sur les métamorphoses du), A. Fauvel. 84
Pimelia grossa (Sur la synonymie de la), Schaum. 357
Réponse au sujet de cette note, Reiche. 358
Platysma basalis 701, *punctiger*, de Marseul. 701
Plegaderus Barbelini 684, *Comonforti*, de Marseul. 683
Pœciloderma lepturoides, A. Chevrolat. 256
Pœderomorphus (genus novum) 74, *peduncularius*, Gautier des Cottes. 75
Pœderus carbonarius, *corticus* et *longicollis* (Note sur les), de Saulcy VI
Réponse au sujet de cette note, Gautier des Cottes. VII
Pœderus minutus 76, *ventricosus*, Gautier des Cottes. 77
Pompilus se nourrissant de *Dysdera erythrina* (2), de *Thomisus hirtus* et de *Scaurus punctatus* (Note sur un), Ridereau . . . XXXV
Probatius umbraticus, A. Chevrolat. 249
Prosopocoilus crenicollis 418, *faber*, Thomson. 419
Prosternodes cinnamipennis, A. Chevrolat. 271

(1) Au sujet de ce genre, M. Haliday nous prie de rectifier une faute typographique qui s'est glissée dans la diagnose latine, page 115, lignes 11 et 12; au lieu de : *metathoraci*, il faut lire : *metathoracici*.

(2) Et non *exythrina*.

Psopharochus circumflexus, Chevrolat. 247
Pseudocolaspis rubripes (sp. nov.), Schaufuss. 311
Psychides exotiques (Note sur des fourreaux de), M. Girard. . . XEIII
Ptilium coarctatum de Haliday. A cette espèce doit être rapporté le *Ptilium filiforme*, Aubé IX
Ptinus fur ayant dévoré des pilules (Note sur des), Laboulbène, Sichel. LII
Ptinus dubius. Larve 204, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris. 205
Ptychodes trilinealus, A. Chevrolat. 255
Ptyotiles (genus novum), sous la dénomination à changer, d'après le créteur du genre lui-même, de *Chirolophus* 116, *eques*. Haliday 117
Puces (Note sur des larves de), Laboulbène. XXXII

R.

Rasahus apicalis, Signoret. 125
Reicheia (genus novum) 285, *lucifuga*, E. de Saulcy. 285
Cette nouvelle coupe générique doit être rapportée à celle des *Dyschirius*, d'après MM. Gautier des Cottes et Schaum. . XLIX
Rhamnusium græcum (sp. nov.), Schaufuss. 311
Rhizotrogus Bellieri 295, *insularis*, Reiche. 294
Rhizotrogus Faldermanni 540, *nomadicus* 543, *patruelis* 541, *subemarginatus* 541, *tarsalis*, Reiche 542
Rhizotrogus Rosalesi (sp. nov.), Fairmaire. 549
Rhytyrhinus Stableaui (sp. nov), L. Fairmaire. 554
Ricania sex-maculata (sp. nov.), V. Signoret 586

S.

Saprinus acilinea 477, *æmulus* 488, *amœnulus* 441, *Andalusius* 506, *antiquulus* 491, *Artensis* 445, *aspernatus* 465, *basilis* 495, *beduinus* 446, *belioculus* 473, *bilateralis* 454, *biterrensis* 474, *Bohemanni* 466, *cæsopygus* 463, *communis* 501, *concinnus* 453, *crenatus* 438, *cribellaticollis* 509, *della* 452, *discors* 504, *dolatus* 482, *fasciolatus* 440, *Fitchi* 494, *fulgidus* 506, *fulminans* 510, *Gabonensis* 468, *incisisternus* 497, *inausus* 461, *incrassatus* 508, *intricatus* 470, *irinus* 443, *latubris* 503, *lætus* 444,

Georgicus 471, *Moyses* 479, *Nannetensis* 499, *Natalensis* 472, *niger* 450, *olidus* 505, *ornatus* 439, *Pelleti* 493, *persicus* 484, *planisternus* 477, *planiusculus* 455, *portus-magni* 489, *punctato-striatus* 459, *rhytipterus* 469, *rhodiorum* 502, *rotundifrons* 464, *rugifer* 487, *scrupularis* 505, *sejunctus* 449, (1) *sicanus* 490, *sinæ* 496, *Solieri* 487, *Solskyi* 509, *sparsipunctatus* 457, *spernax* 462, *Spinolæ* 481, *spretulus* 486, *steppensis* 460, *sterquilinus* 504, *subattenuatus* 456, *suturalis* 451, *Tarnieri* 480, *tigris* 483, *tauricus* 476, *turcomanicus* 508, *uralensis*, de Marseul. 507

Satyrus hero et *arcanius* (Quelques mots sur l'étude des variations chez les Insectes en général et en particulier sur celles des), Girard 348 (2)

Scarites Madagascariensis (Note sur la larve du), Coquerel. . . 104

Scapicælis (genus novum) 38, *tibialis*, de Marseul. 40

Sciocoris Europæus (sp. nov.), Signoret 375

Scorpio Savignyi (Note sur le), L. Dufour. 139

Scortizus cribratus 429, *cuniculus*, Thomson. 429

Scototemon Lespesii? rencontrés dans les cavernes du Tarn et du Tarn-et-Garonne (Note sur des), H. Lucas. XLV

Scymnus marginalis. Larve 230, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris. 231

Sepidium Doüei, *Mittræi.* Note synonymique au sujet de ces deux espèces, Reiche 80

Silusa (Note sur le genre), A. Fauvel. 89

Soronia (Note sur le nombre des articles qui composent les antennes des larves de), A. Laboulbène. XLIII

Sphænognathus (genus) 408, *Murrayi*, Thomson. 409

Spiniger maculatus (sp. nov.), V. Signoret. 584

Staphylinides de France (Diagnoses d'un nouveau genre et de deux espèces nouvelles de), Fauvel. 292

Staphylinien et description de nouvelles espèces de Coléoptères de Syrie et d'Europe (Genre nouveau de), Gautier des Cottes. . . 75

Staphylinus chloropterus (Description de la larve du), Laboulbène. 559

Steirastoma Poeyi, Chevrolat. 246

Stenodontes damicornis, A. Chevrolat. 273

Stenus Kiesenwetteri de Rosenh. rencontrés en grand nombre à Saint-Germain-en-Laye (Note sur des), C. Brisout. XVIII

(1) Et non 549.

(2) Et non 849.

Stromatium unicolor, A. Chevrolat. 265
Strongylaspis scobinatus, A. Chevrolat. 272
Sycanus atrocœruleus, Signoret 126
Syncalypta spinosa vivant aux dépens de feuilles de Houblon (Note sur un Coléoptère, le), Doumerc. VII
Syrphus (Note sur des Nymphes de), Laboulbène. XLV

T.

Tanymecus dilatatus (sp. nov.), Schaufuss. 311
Teichomyza fusca (Note sur des Larves et des Nymphes de), Laboulbène . . . . . .
Telephorus cruentatus Reiche. A cette espèce doit être rapporté le *T. hæmorrhoidalis* du même auteur, Reiche. 79
Telephorus Reichei Fauvel. A cette espèce doit être rapporté le *Telephorus dichromus* Reiche, Fauvel XVII
Telephorus tarsalis Mulsant. A cette espèce doit être rapporté le *T. nigritarsis* du même auteur, Reiche. 77
Telmatophilus brevicollis (sp. nov.), Aubé. 72
Temnochila cœrulea. Nymphe, Perris 189
Tentyria excavata et *Maura* (Note synonymique au sujet des), Reiche 78
Tephritis Jasoniæ, L. Dufour. 144
Tephritis Meigeni Law. nuisant aux fruits du *Berberis* (Note sur la larve du), Goureau. XVI
Terapus (genus novum) 680, *Mniszechi*, de Marseul 682
Teretrius dissonans 676, *insinuans* 675, *Krautzi* 669, *Mulsanti* 674, *parasita* 670, *punctatellus*, de Marseul. 673
Tettigonia bisellata 586, *libidinosa* 587, *Peruviana* 587, *salax*, V. Signoret 588
Tillomorpha hæmatocephala 534, *lineoligera* 526, *myrmicaria* 526, *testaceicornis*, A. Chevrolat. 526
Tipnus gibboides (Note au sujet de la rencontre faite à Paris du), Boieldieu XVIII
Remarques au sujet de cette observation, Lavergne, Leprieur. XVIII
Tomicus oblitus (sp. nov.), E. Perris 218
Trichodes alvearius (Remarque au sujet du), E. Perris. 204
Trichrous dimidiatipennis 262, *divisus* 262, *pilipennis*, Chevrolat. 263

Trigonogenius squalidus (Note au sujet de la rencontre faite à à Paris du), Boieldieu XVIII
Troglorhynchus Martini (sp. nov.), Fairmaire 555
Trogoderma testacecicorne. Larve 196, Nymphe et Insecte parfait, E. Perris 198
Tychius de France, et description de quelques espèces nouvelles des genres *Tychius* et *Miccotrogus* (Méthode dichotomique appliquée aux), C. Brisout 765
Tychius albovittatus 768, *bicolor* 772, *curtus* 770, *curvirostre* 777, *elegantulus* 774, *femoralis* 771, *funicularis* 775, *longicollis* 778, *medicaginis* 767, *pumilus* 779, *rufipennis*, Ch. Brisout 775
Tyroglyphus (genus) 318, *entomophagus* 321, *longior* 334, *siro*, Laboulbène et Robin 331

U.

Uloma Perroudii (Note sur la nymphe de l'), E. Perris 220

Z.

Zilora ferruginea (Note sur la), E. Perris. 224
Zoreva divisa 580, *vicina*, Signoret. 581

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

AMYOT. De la production des fils des Araignées, de la fabrication de leurs toiles et de l'ascension de ces fils dans les airs. . . 163

AUBÉ. Coléoptères nouveaux d'Europe et Observations entomologiques. 71

— Description de deux nouvelles espèces d'*Hypoborus*. 387

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (E.). Description de trois Lépidoptères nouveaux d'Espagne. 127

— Lépidoptères nouveaux et chenilles observés en Corse. 379

BERCE. Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère. 386

BIGOT (J.). Diptères nouveaux de la Corse découverts dans la partie montagneuse de cette île par M. E. Bellier de la Chavignerie pendant l'été de 1861. 109

BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles). Méthode dichotomique appliquée aux *Tychius* de France, et description de quelques espèces nouvelles des genres *Tychius* et *Miccotrogus*. . . . 765

BRISOUT DE BARNEVILLE (Henri). Monographie du genre *Gymnetron*. 625

CHEVROLAT (Aug.). Description des Clytides du Brésil. 49

— Coléoptères de l'Ile de Cuba. Notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles (famille des Cérambycides et des Parandrides) 245

— Description de Clytides Américains, 517. — Clytides propres aux Guyanes, 517. — Clytides propres au Chili, à la Bolivie et au Pérou, 524. — Clytides propres à la République Ar-

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.

gentine, 527 — Clytides propres aux Antilles, 528. — Supplément aux espèces de Clytides décrites dans les mémoires précédents. 532

CHEVROLAT (Aug.). Révision des genres *Eriphus* et *Mallosoma* de Serville, du groupe des Clytides, et description de trois nouveaux genres dont un doit être rapporté au groupe des Callidiites 747

COQUEREL (Ch.). Description de larves de Coléoptères de Madagascar. 104

COQUEREL et MONDIÈRE. Notice sur des larves de Diptères développées dans des tumeurs d'apparence furonculeuse chez l'Homme, au Sénégal. 95

COQUEREL et SALLÉ. Notes sur quelques larves d'OEstrides. . . . 781

DEYROLLE (Henri). Description de deux nouvelles espèces du genre *Mormolyce* 313

— Description de deux nouvelles espèces de Buprestides. 537

DUFOUR (L.). Notices entomologiques 131

FAIRMAIRE (L.). *Miscellanea entomologica* 547

FAIRMAIRE (Léon) et GERMAIN (P.). Révision des Coléoptères du Chili (suite) 721

FAUVEL (A.). Notices sur quelques Aléochariens nouveaux ou peu connus et description de larves de *Phytosus* et *Leptusa*. . . 81

— Diagnoses d'un nouveau genre et de deux nouvelles espèces de Staphylinides de France. 292

GAUTIER DES COTTES. Genre nouveau de Staphylinien et description de nouvelles espèces de Coléoptères de Syrie et d'Europe. . 75

GIRARD (M.). Note sur diverses expériences relatives à la fonction des ailes chez les Insectes. 153

— Réponse aux objections de M. le Dr Schaum à propos des expériences sur la chaleur propre des Animaux Articulés 340

— Recherches sur la chaleur animale des Articulés 345

— Quelques mots sur l'étude des variations chez les Insectes en général et en particulier sur celles des *Satyrus hero* et *arcanius*. 348

— Note sur les larves d'Insectes employées comme amorces pour la pêche. 351

GIRARD (M.). Indication et discussion d'un nouveau caractère générique du genre *Hemerobius*, tribu des Myrméléoniens, ordre des Névroptères, et description de deux nouvelles espèces de ce genre recueillies par le R. P. Montrouzier et désignées par lui sous les noms de *chloromelas* et *stigma*. . 597

GUENÉE. Observations sur l'emploi du Nécrentôme comme moyen de conservation et de préparation des Lépidoptères, en réponse à la notice de M. Leprieur. 381

HALIDAY (A.-H.). Caractères de deux nouveaux genres d'Hyménoptères de la famille des *Chalcididæ* de la collection du docteur Sichel. 115

HAROLD (de). Note sur l'identité de l'*Aphodius atramentarius* Er. avec l'*Aphodius depressus* Kugellan. 301

LABOULBÈNE (Al.). Sur les stigmates de la larve du *Nosodendron fasciculare* 149

— Description de plusieurs larves de Coléoptères, avec remarques 559

— Note sur les Helminthes parasites du genre *Mermis* sortis du corps du *Gryllus domesticus* et du *Dytiscus marginalis*. . . 576

LABOULBÈNE (Al.) et ROBIN (Ch.). Description de l'*Acarus* (*Tyroglyphus*) *entomophagus* Laboulb. et observations anatomiques sur le genre *Tyroglyphus*. 317

LUCAS (H.). Note sur la *Perisphæra glomeriformis*. 130

— Un mot sur le *Diastrophus rubi*, Hyménoptère gallicole de la famille des Cynipsides. 369

— Note sur l'*Acridium albipes* de De Géer. 373

— Note sur le *Julodis cicatricosa*, Coléoptère de la famille des Buprestides 764

MARSEUL (S.-A. de). Supplément à la Monographie des Histérides (suite et fin) . . . . . 5, 437 et 669

— Catalogue des genres et des espèces d'Histérides 703

MARTIN (Emm.). Longévité de deux Phalénites à l'état de chrysalide 795

MATHAN (de). Coléoptères français nouveaux. 244

MIGNEAUX (J.). Notice nécrologique sur Jacquelin du Val (Camille). 617

PERAGALLO. Note pour servir à l'histoire des Lucioles. 620

PERRIS (Édouard). Histoire des Insectes du Pin maritime. Supplément aux Coléoptères et rectifications. 173

REICHE (L.). Notes synonymiques sur divers Coléoptères. 79

— Espèces nouvelles de Coléoptères découvertes en Corse par M. E. Bellier de la Chavignerie, en 1861. 293

— Discussion critique sur la synonymie de plusieurs espèces de Coléoptères . . . . . 353, 354, 359, 362 et 367

— Espèces nouvelles de Coléoptères appartenant à la faune circa-méditerranéenne (suite). 539

SAULCY (Félicien de). Coléoptère français nouveau. 69

— Observations sur les genres *Choleva*, *Catops* et *Catopsimorphus* et remarques sur le nouveau Catalogue de M. Schaum, suivies de la description de deux nouveaux genres et de quatre nouvelles espèces de Coléoptères propres à la faune française. 281

SCHAUFUSS (L.-W.). Diagnoses de Coléoptères nouveaux. 309

SCHAUM. Espèce nouvelle du genre *Damaster*. 68

— Objections aux remarques publiées par M. Girard sur la chaleur propre des Animaux Articulés. 339

— Discussion critique sur la synonymie de plusieurs espèces de Coléoptères . . . . . 353, 356, 360 et 365

SICHEL. Observations hyménoptérologiques . . . . . 117 et 595

SIGNORET (V.). Quelques espèces nouvelles d'Hémiptères de Cochinchine 123

— Espèces nouvelles ou peu connues d'Hémiptères trouvés en Corse par M. E. Bellier de la Chavignerie. 375

— Descriptions d'Hémiptères nouveaux de Jumimaguas et Moyabamba (Pérou) 579

— Note sur le Catalogue des Homoptères du Muséum britannique, par C. Stäl, de Stockholm. Traduction du travail. 589

THOMSON (James). Catalogue des Lucanides de la collection de M. James Thomson, suivi d'un Appendix renfermant la description de coupes génériques et spécifiques nouvelles. . . 389

PUBLICATION

DE

TABLES GÉNÉRALES ALPHABÉTIQUES

DES

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

DEPUIS **1832** JUSQU'À **1861** INCLUSIVEMENT.

(Nouvel appel fait aux Souscripteurs retardataires.)

Par décisions prises dans la séance du 12 mars 1862 :

1° La Société Entomologique de France décide qu'elle publiera des tables alphabétiques complètes des matières contenues dans le texte et dans le bulletin des trente premières années de ses Annales, c'est-à-dire de 1832, époque de sa fondation, jusqu'à 1861 inclusivement.

2° La rédaction de ce travail, comprenant des tables de matières et de personnes, est confiée à M. Arias Teijeiro qui, depuis plusieurs années, s'en occupe avec un si entier dévouement.

3° L'impression des tables, qui sera faite dans l'imposition actuelle de nos Annales et sur papier collé, pourra avoir lieu hors de Paris.

4° Avant d'être livré à l'impression, le manuscrit complet devra être soumis à la Commission qui, pour le rendre conforme au plan qu'elle a adopté, le modifiera s'il y a lieu, et donnera son visa.

5° Les tables, comprises dans un seul volume, seront tirées à 600 exemplaires.

6° L'impression aura lieu au moyen de la souscription ouverte depuis le 10 avril 1861, et qui sera activement continuée.

7° Cette souscription, dont le maximum n'est pas fixé, est de 20 francs au minimum. Les sommes souscrites, aussi bien celles qui l'ont été antérieurement, que celles qui le seront à l'avenir, devront être immédiatement adressées au Trésorier de la Société, qui, en attendant leur emploi, les déposera par fraction de 500 francs dans une caisse publique, pour leur faire produire un intérêt, quelque modique qu'il soit.

8° Dans le cas d'insuffisance de la souscription, plusieurs membres se sont engagés par écrit à remettre la somme nécessaire pour arriver à la publication complète, jusqu'à concurrence de 4,000 francs ; et, plus tard, lorsque par la vente des tables nos collègues seront couverts de leur avance, la Société, sans avoir couru aucune chance de perte, deviendra propriétaire de l'ouvrage.

9° Tout souscripteur, quel que soit le montant de la somme versée, n'a droit qu'à un seul exemplaire des tables. La Société en recevra gratuitement deux pour sa bibliothèque.

10° Les membres non souscripteurs et les personnes étrangères à la Société ne pourront acquérir les tables qu'au prix de 24 francs.

11° La souscription sera fermée aussitôt la publication terminée ; la liste des souscripteurs en sera alors publiée.

12° L'impression des tables commencera aussitôt que le manuscrit sera complété et aura reçu le visa de la Commission. Tout fait espérer que la publication sera terminée dans le courant de l'année 1863.

13° Ces tables seront divisées en plusieurs fascicules qui, au fur et à mesure de leur apparition, seront mis en dépôt chez le Trésorier. Celui-ci les tiendra à la disposition des souscripteurs.

14° A la Commission des tables, composée, par décision du 24 juin 1857, de MM. Berce, Doüé, Fairmaire, Reiche et Sichel (président), sont adjoints MM. Aubé, Grenier, Laboulbène et Signoret, ainsi que les Président, Secrétaire et Trésorier annuels de la Société.

15° Une circulaire sera adressée par la Société à tous ses membres ; elle leur rappellera la souscription et leur fera connaître les résultats déjà obtenus. Chaque membre sera invité à souscrire ou à augmenter le montant de la souscription déjà promise, en en soldant de suite le montant, et sera prié de stimuler le zèle de ses divers correspondants.

16° Toutes décisions antérieurement formulées et contraires aux articles précédents, sont déclarées nulles et non avenues.

D'après ces décisions, pour hâter, autant que possible, la publication aujourd'hui assurée des tables des Annales, il est très essentiel que les membres qui ont déjà souscrit et ceux qui désirent le faire, adressent immédiatement les sommes qu'ils comptent verser au Trésorier de la Société, M. Lucien Buquet (50, rue Saint-Placide, faubourg Saint-Germain).

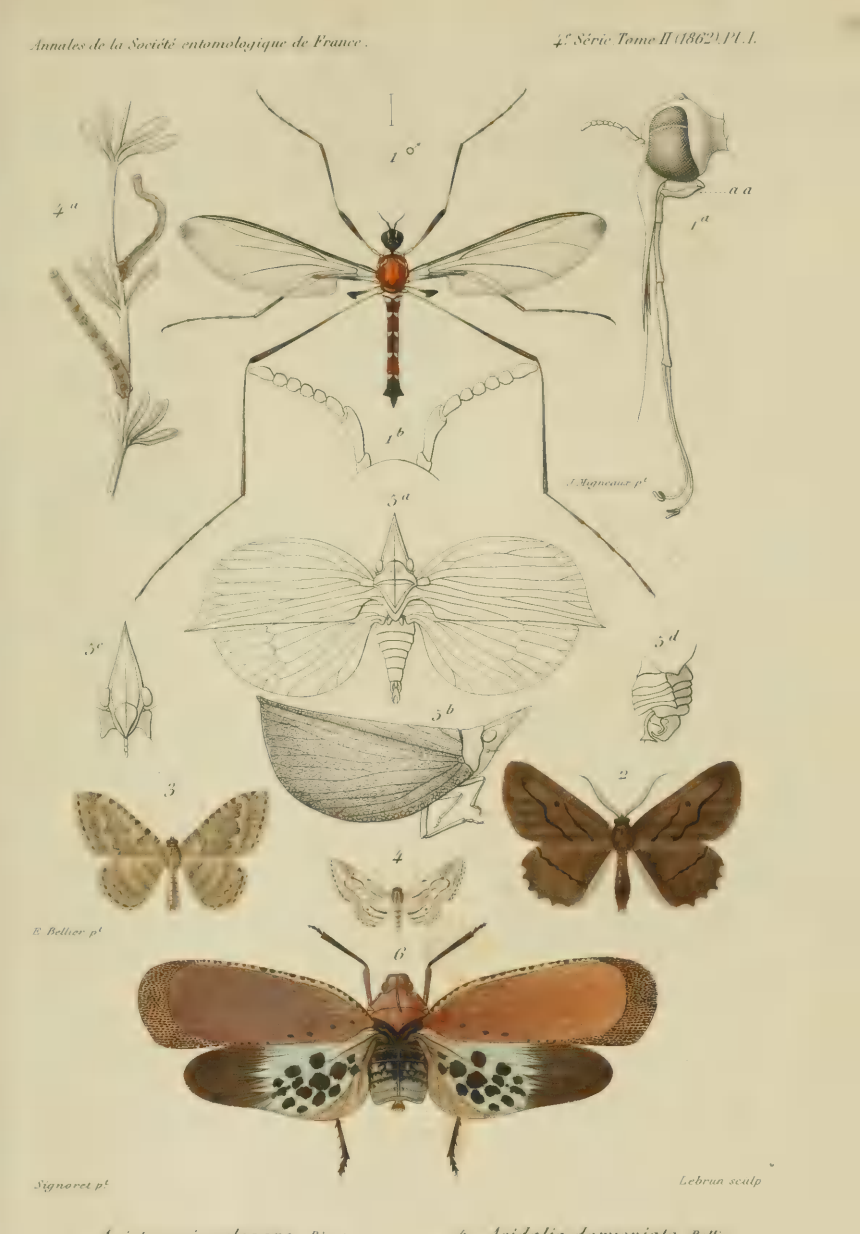

1. *Apistomyia elegans*. Bigot
2. *Hemerophila barcinonaria*. Bellier.
3. *Camptogramma uniformata*. Bell.
4. *Acidalia doryeniata*. Bellier
5. *Cyrene Westwoodi*. Sign.t
6. *Aphana Paulinia*. Sign.t

Imp Houste 5 r Mignon Paris

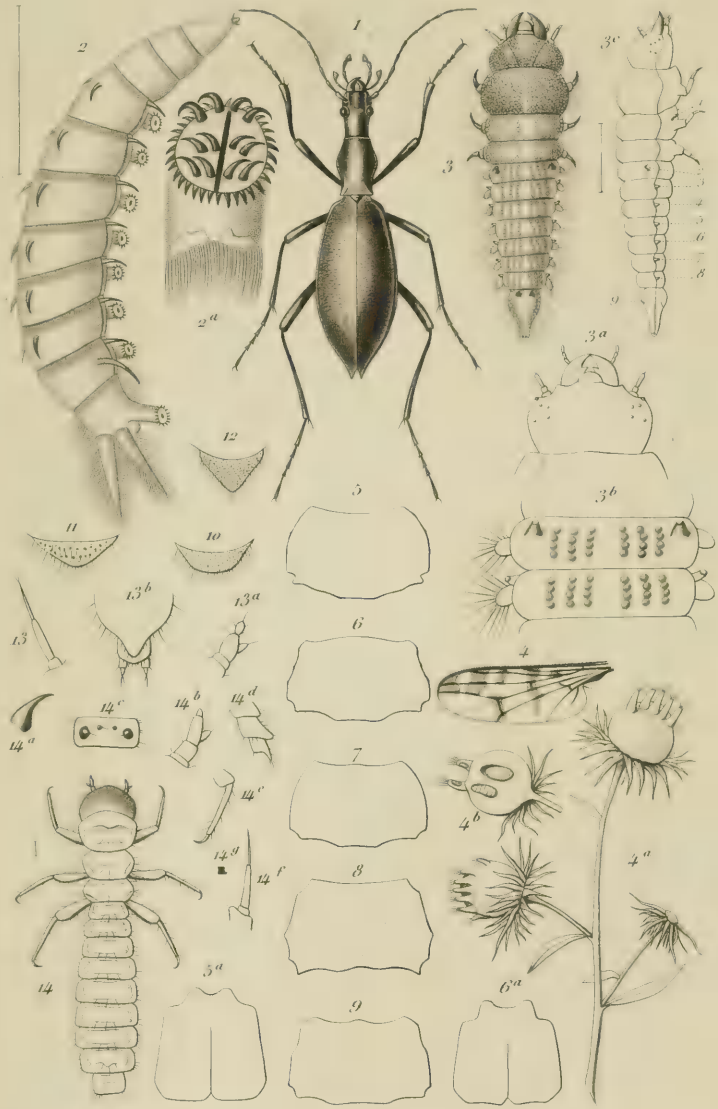

Fauvel del — De Saulcy del — Drs L. Dufour et Laboulbène del

1. Damaster Fortunei Adams.
2. Larve aquatique indéterminée.
3. Larve du Nosodendron fasciculare
4. Aile de Tephritis Jasoniæ et galles de la Jasonia glutinosa.
5. Megarthrus denticollis. 6. Bellevoyi.
7. depressus. 8. sinuatocollis. 9. hemipterus.
10. Meoehara obscurella. 11. algarum. 12. grisea.
13. Larve de la Leptusa fumida.
14. id. du Phytosus nigriventris.

Impr. Houste Paris — Lebrun sculp.

Ch. Coquerel pinx. Debray sculp.

1. Œstride de l'homme. 3. Panagæus festivus.
2. Scarites Madagascariensis. 4. Macrotoma corticina.

Imp. Houiste 5 r. Mignon Paris

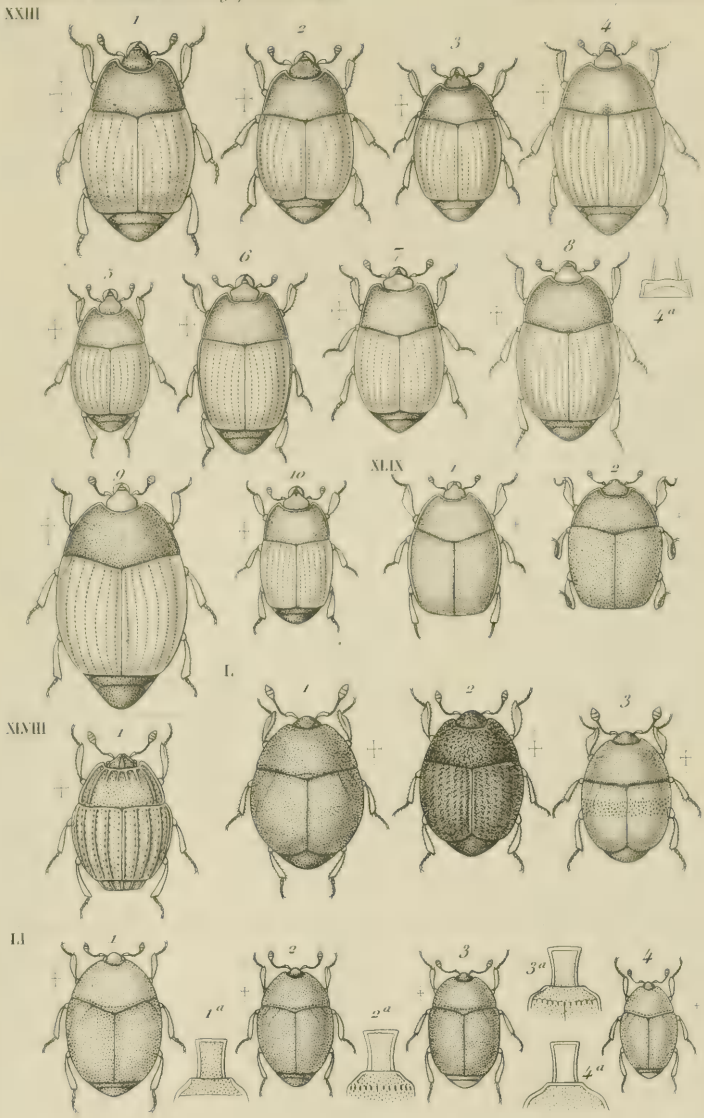

De Marseul del. *Lebrun sculp.*

De Marseul. ***Histérides Pl. VIII.*** *(Supplément).*

Genres. XXIII. *Epierus.* Er. XLVIII. *Onthophilus.* Leach.
XLIX. *Bacanius* Le C. L. *Abraeus* Leach.
LI. *Acritus* Le C.

Imp. Hauserte, 5, r. Mignon Paris

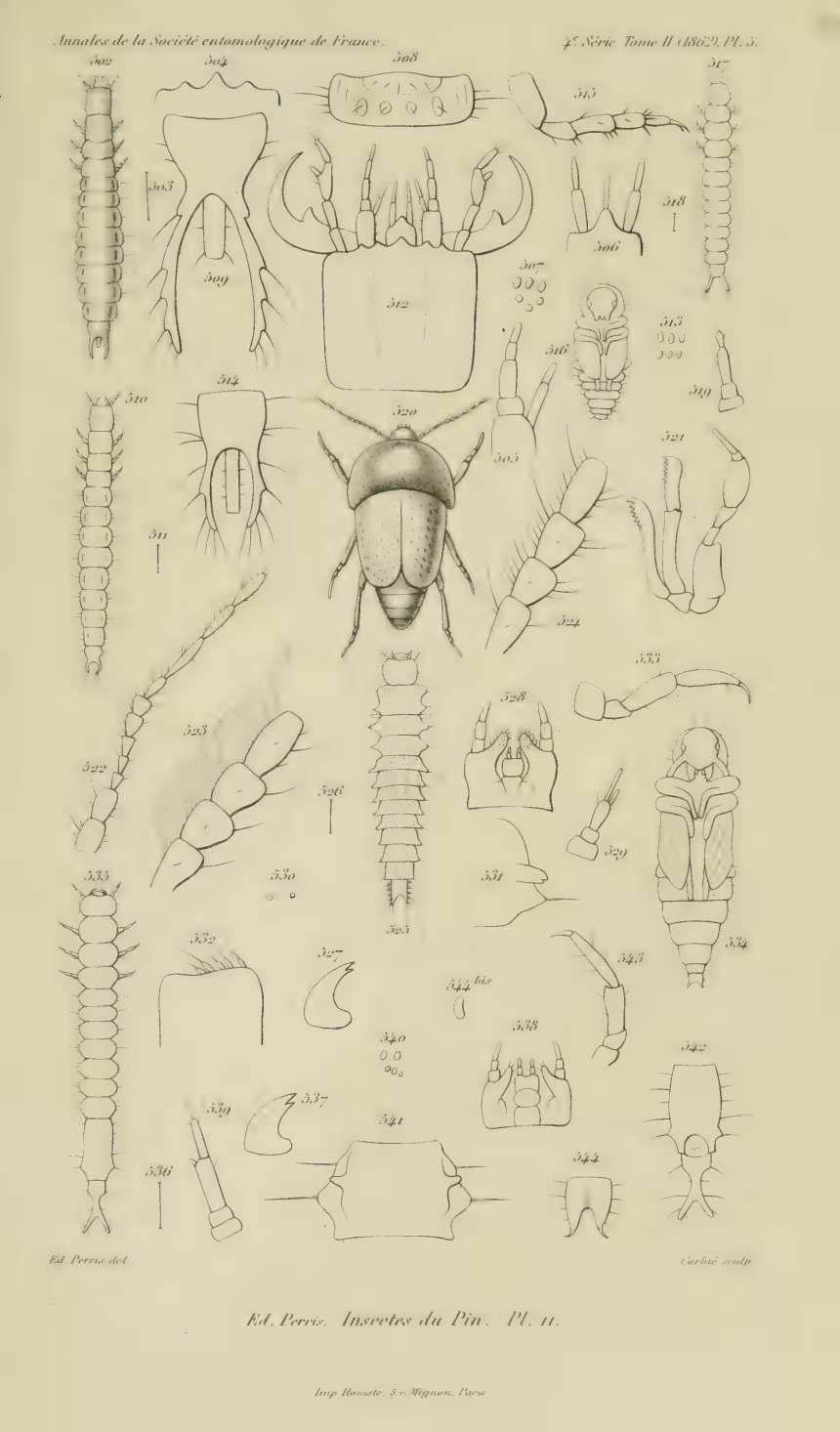

Ed. Perris del. Corbié sculp.

Ed. Perris. Insectes du Pin. Pl. II.

Imp Houiste, 5 r. Mignon, Paris

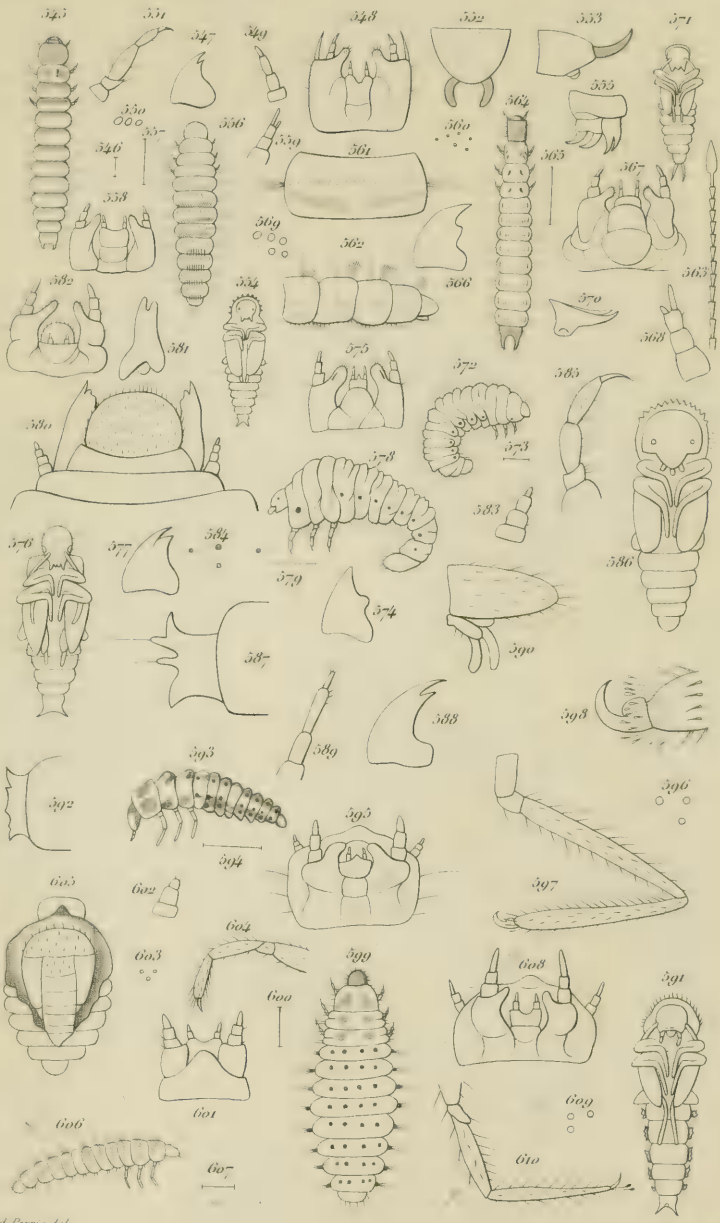

Ed. Perris del. Corbié sculp.

Ed. Perris. Insectes du Pin. Pl. 12.

Imp. Houiste 5 r. Mignon. Paris.

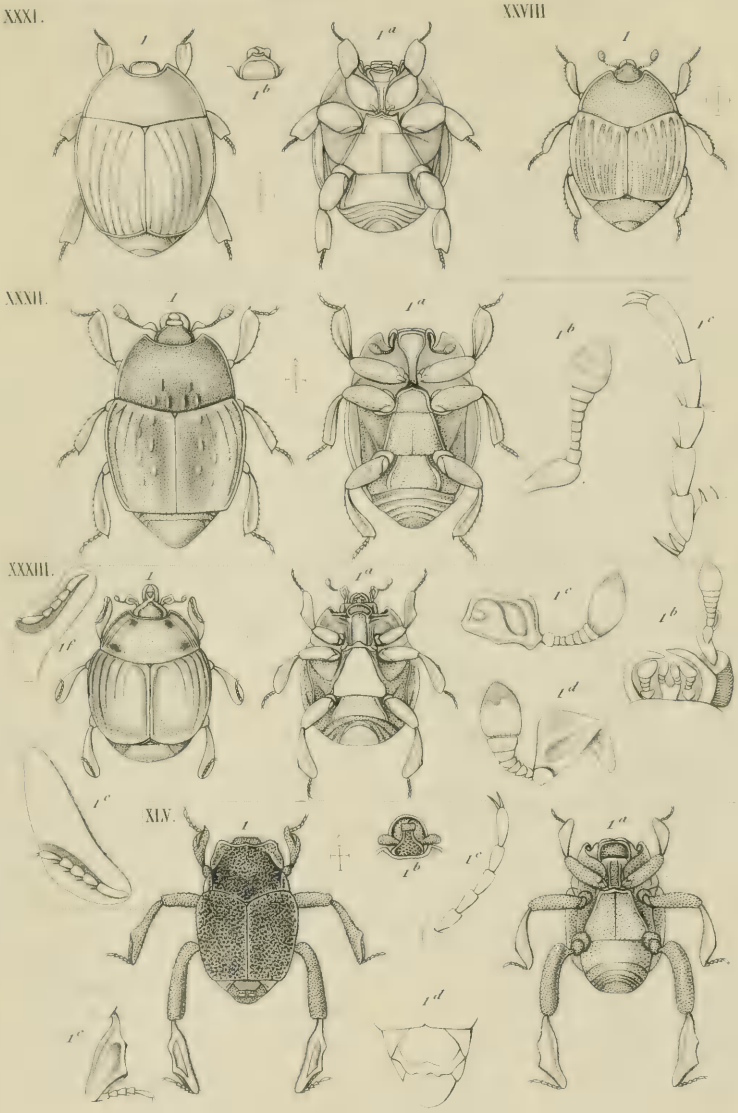

De Marseul del. Debray sculp.

De Marseul. Histerides. Pl. X. (Supplément.)

Genres XXVIII Pelorurus de M. XXXII Phoxonotus.
XXXI Phylloscelis. XXXIII Scapicalis.
XLV Terapus.

Imp. Houiste, 3 r. Mignon. Paris

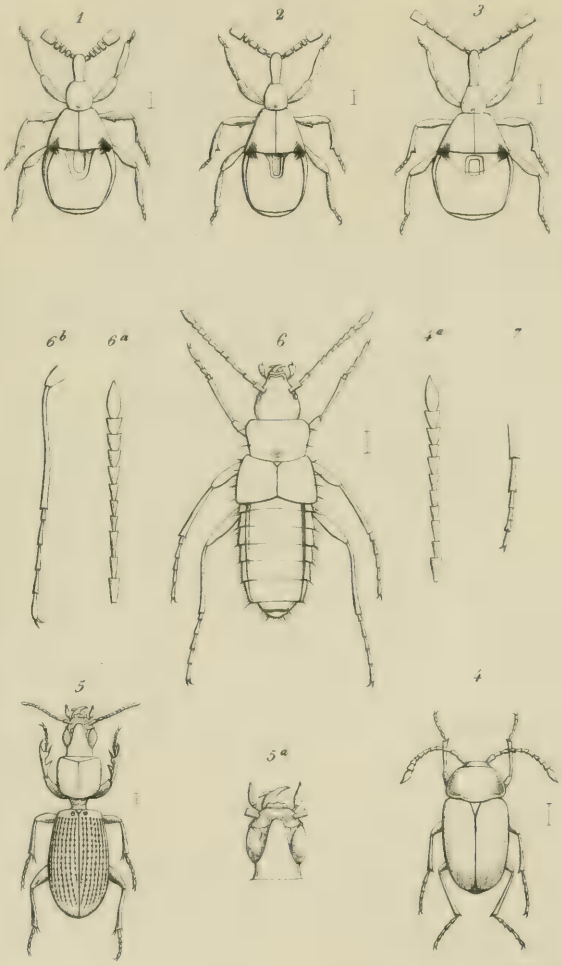

F. de Saulcy del. A. Bellevoye Sc

1 Claviger testaceus Preyss.
2 " Pouzaui Saulcy
3 " longicornis Müller
4 Catopsimorphus Josephinæ Saulcy
5 Reicheia lucifuga Saulcy
6 Kraatzia attophila Saulcy
7 Tarse du Leptinus Testaceus.

Imp. Honoré 5 r. Mignon Paris

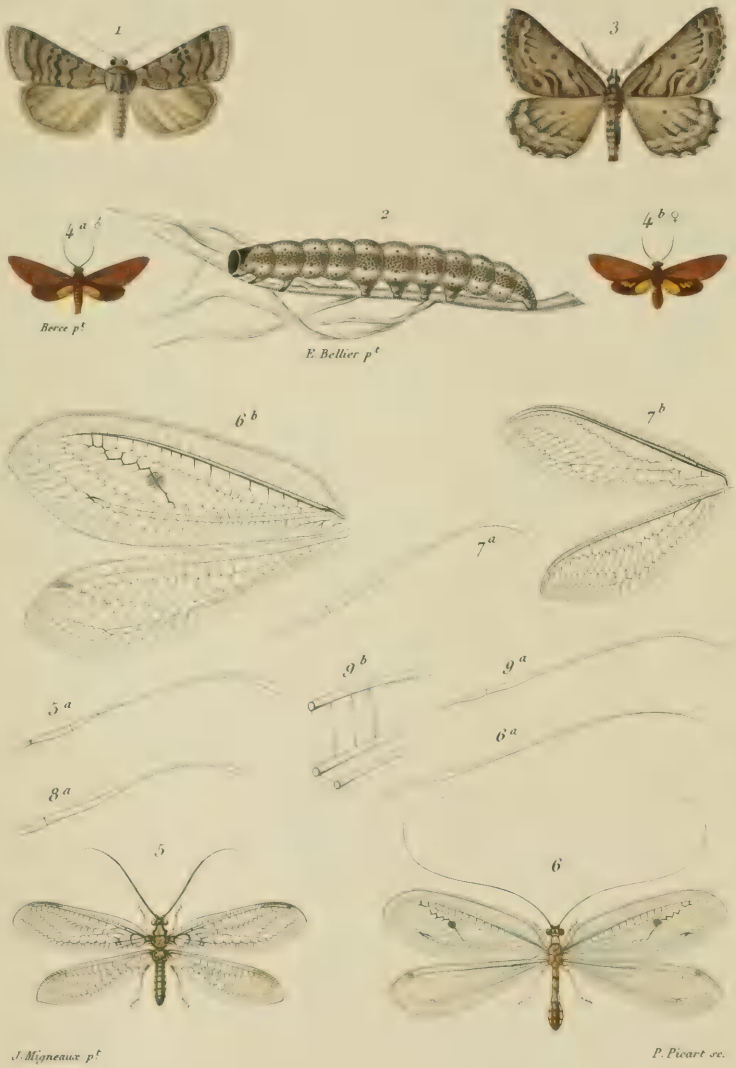

1. *Caradrina Selinoides*. Bell.
2. *Agrotis sagittifera*. (Chenille)
3. *Boarmia Bastelicaria*. Bell.
4. *Naclia servula*. Berce.
5. *Hemerobius Chloromelas*.
6. ..... *Stigma*.
7. ..... *prasinus*.
8. ..... *Chrysops*.
9. *Hemerobius albus*.

Imp. Houssée, 5, r. Mignon.

DDes A. Laboulbene et Ch. Robin ad. nat. del.

P. Picart sc.

Tyroglyphus entomophagus

Imp. Houiste, 5, r. Mignon.

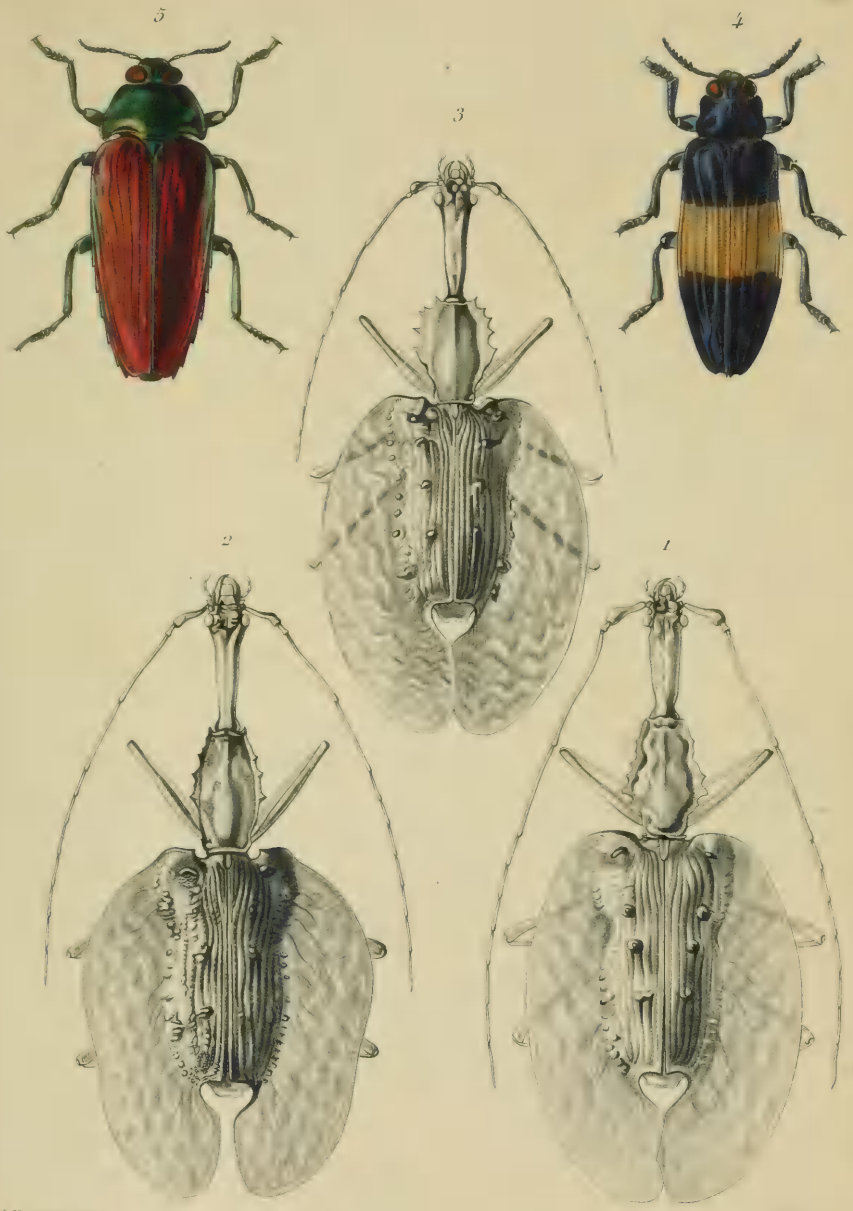

J. Migneaux pinx. Debray sculp.

1. Mormolyce phyllodes. H. Deyrolle.
2. " Hagenbachi. H. Deyrolle.
3. " Castelnaudi. H. Deyrolle.
4. Chrysochroa Castelnaudi. H. Deyrolle.
5. Colobogaster Desmarestii. H. Deyrolle.

Imp. Houzée, 3 r. Mignon Paris

De Marseul del. Debray sculp.

De Marseul. Histerides. Pl. XI. (Supplément).

Genre XXXIX. Saprinus. Er.

1.r Groupe 1-4. 2.e Groupe 5-20.

Imp. Houiste 5. r. Mignon Paris

Dr A. Laboulbène pinx. Picart sculp.

Larves de Coléoptères.

1-7. *Staphylinus chloropterus.*
8-15. *Calathus gallicus.*
16-22. *Apion violaceum.*
23-24. *Apion hæmatodes.*
25-28. *Ceuthorhynchus assimilis.*
29-33. *Phytonomus meles. var. trifolii.*

Impe Houiste 5 r. Mignon à Paris

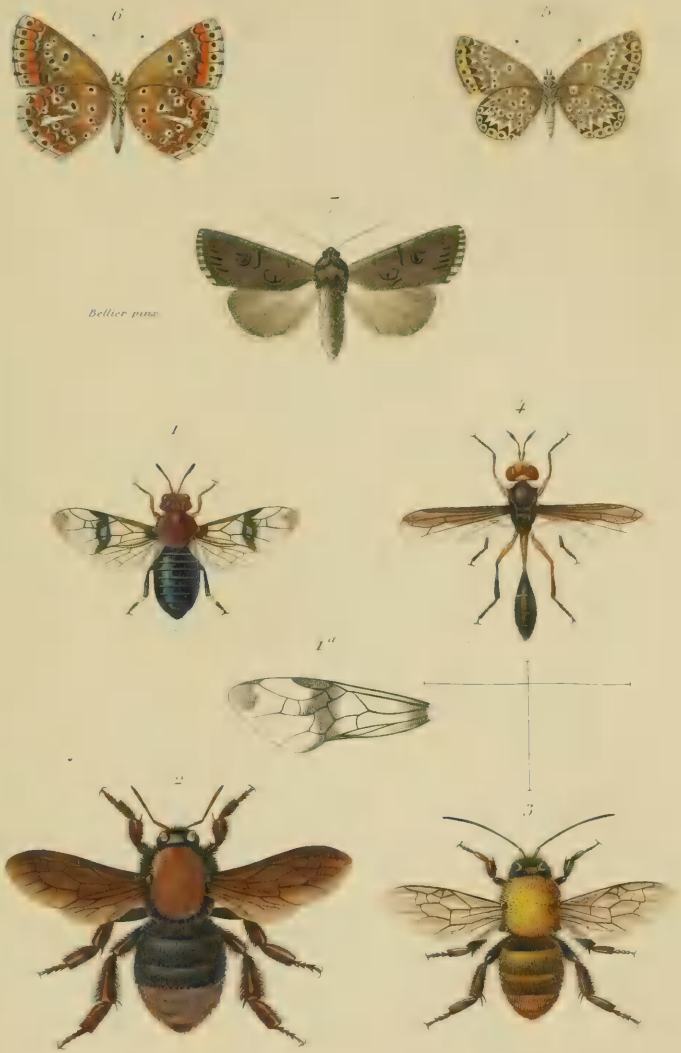

1. *Hylotoma formosa*. Klug ♀
2-3. *Bombus thoracicus* Sich. ♀ ♂
4. *Conops dimidiatipennis*. Sich
5. *Lycæna Ægon* Var. *Corsica*. Bellier
6. " *Agestis* V. *Calida*. Bell
7. *Aphorophyla Australis* V. *Morosa*. Bell

Imp. Bouisset 5 Mignon Paris

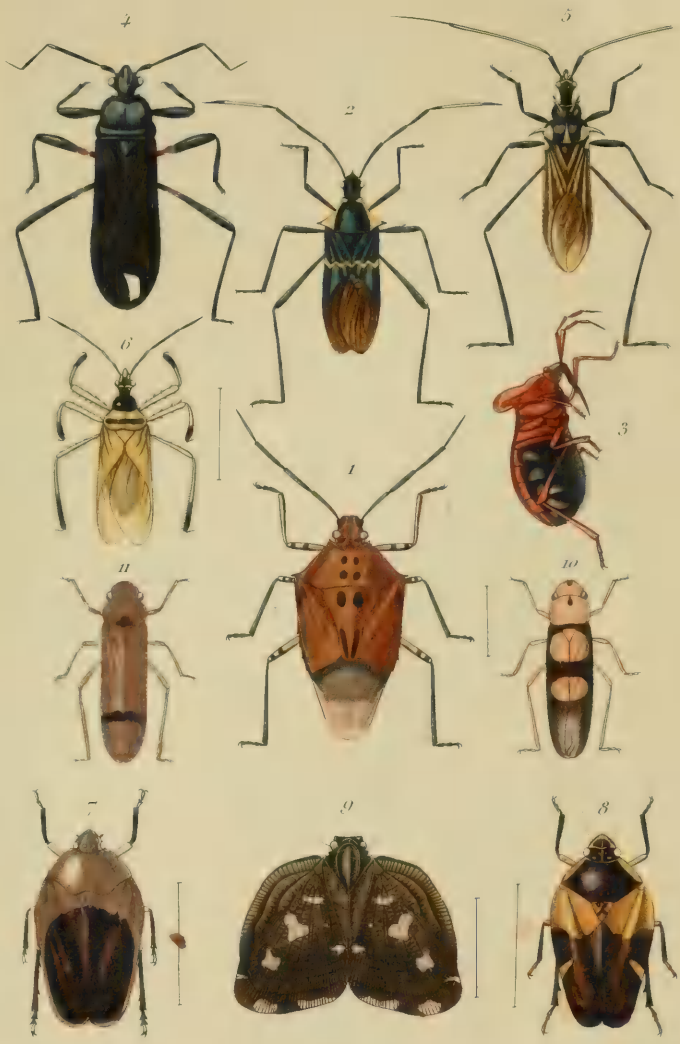

V. Signoret pinx. Corbié sculp.

1. *Coryzorhaphis Spinolæ*. Sig.
2. *Petalops Baraquini*. Sig.
3. *Lecadra abdominalis*. Sig.
4. *Pachynomus ocellatus*. Sig.
5. *Spiniger maculatus*. Sig.
6. *Heniartes curvipes*. Sig.
7. *Monecphora bicolor*. Sig.
8. " *tibialis*. Sig.
9. *Ricania sexmaculata*. Sig.
10. *Tettigonia bisellata*. Sig.
11. " *Peruviana*. Sig.

Imp. Houiste 5 r. Mignon Paris

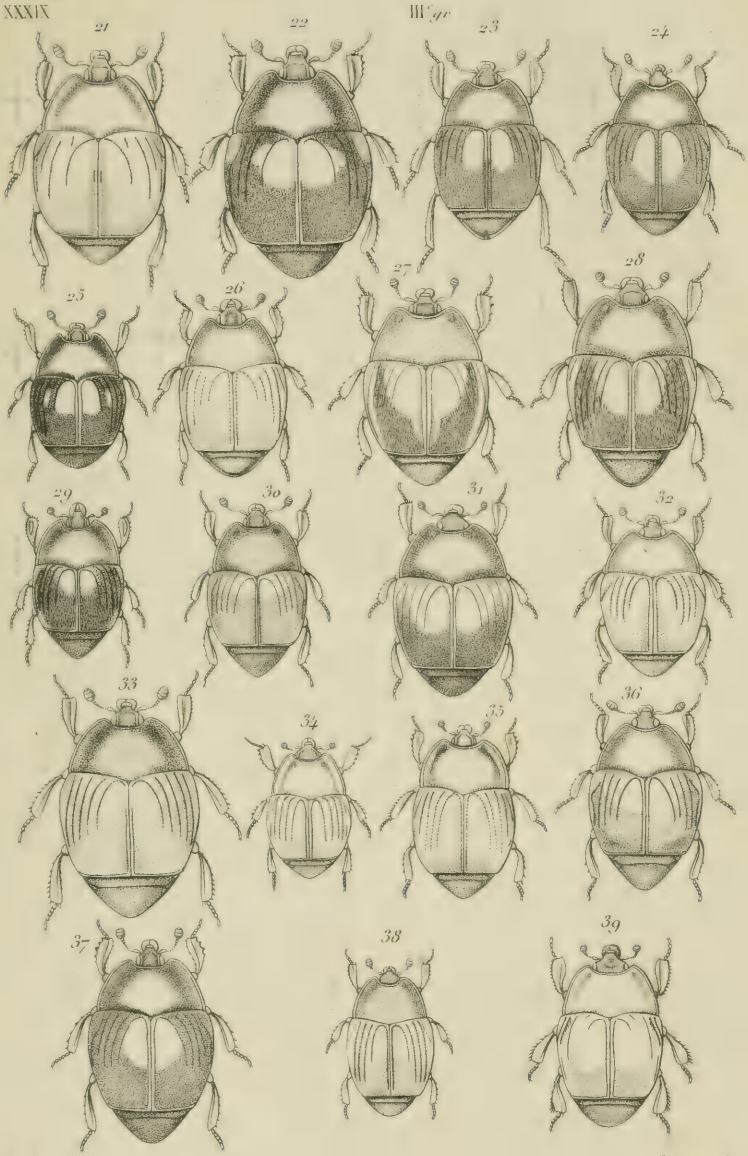

De Marseul. *Histerides. Pl. XII.* (Supplément).

Genre XXXIX Saprinus Er. (Suite).

IIe Groupe. 5-22 (Suite).

IIIe Groupe. 23-39

Imp. Houste, 5, r. Mignon. Paris

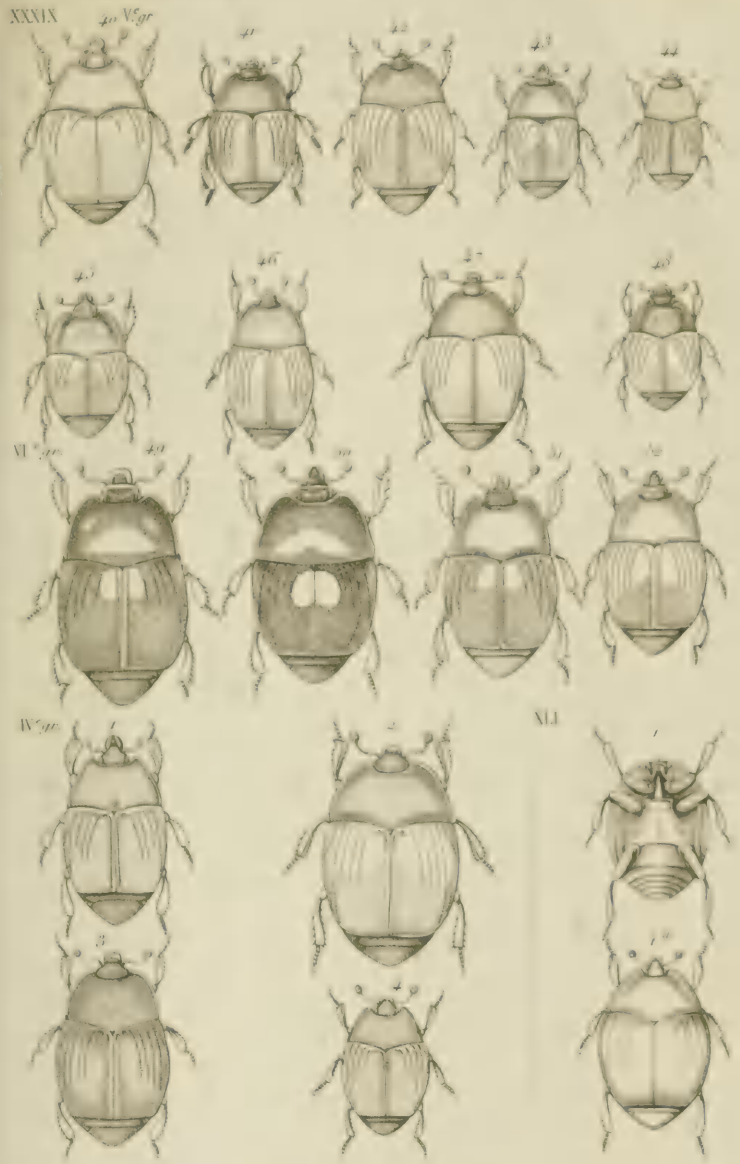

De Marseul del. Debray sculp.

De Marseul **Histerides. Pl. XIII.** (Supplément).

XXXIX Genre Saprinus Er. (Suite).

Ve Groupe 40-48 VIe Groupe 49-52

IVe Groupe 1-4. XLI Gre Myrmetes.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris

Germain del. Debray sc.

Genres Maypa et Listronyx.

Imp. Houérte, 5 r. Mignon.

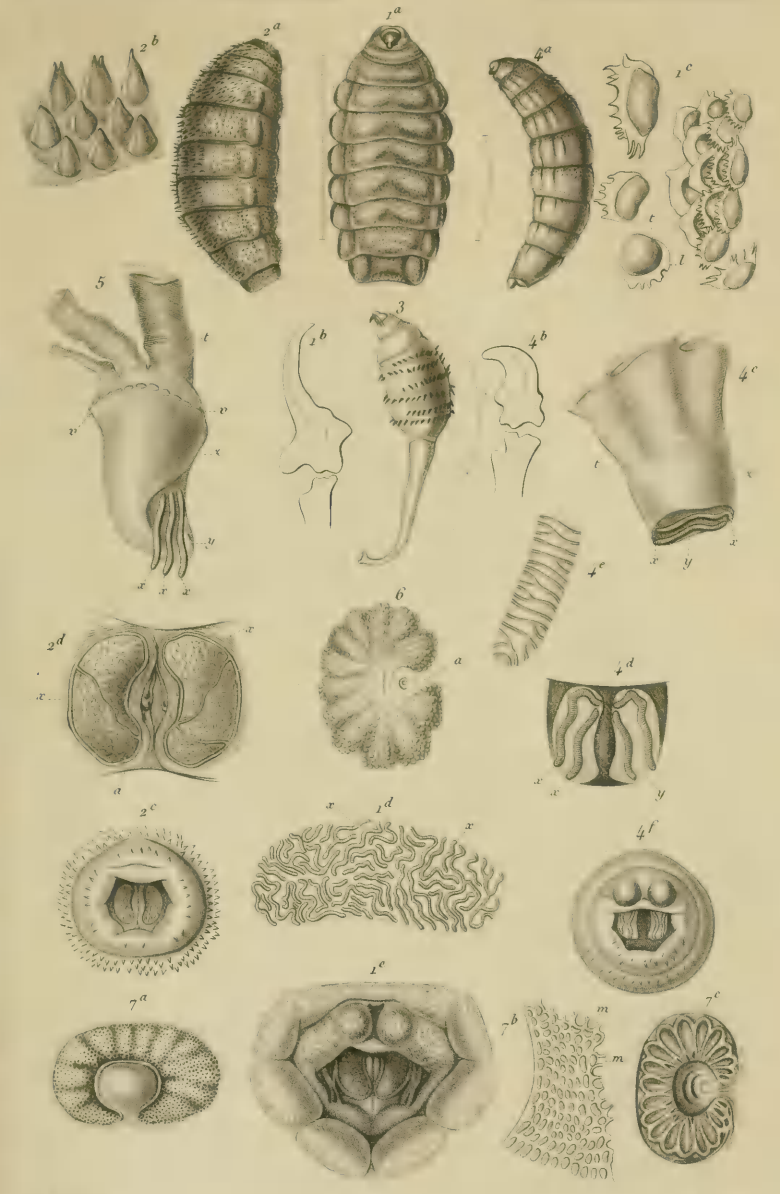

Ch. Coquerel del. Debray sc.

1. Cutérèbre du Sciurus aureogaster. Bachm.
2. Cutérèbre du Lepus palustris. Bachm.
3. Dermatobie du mulet.
4. Œstride ? du chien.
5. Dermatobie de l'homme.
6. Hypoderme du chevreuil.
7. Hanneton vulgaire.

Imp. Houzeté 5, r. Mignon.

1018

vol. 2. 1862

~~9.17.56~~

~~7.16.58~~

~~11/8/1962~~

~~7/15/1966~~

~~7/20/1966~~

~~23-XII-77~~

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4359